



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

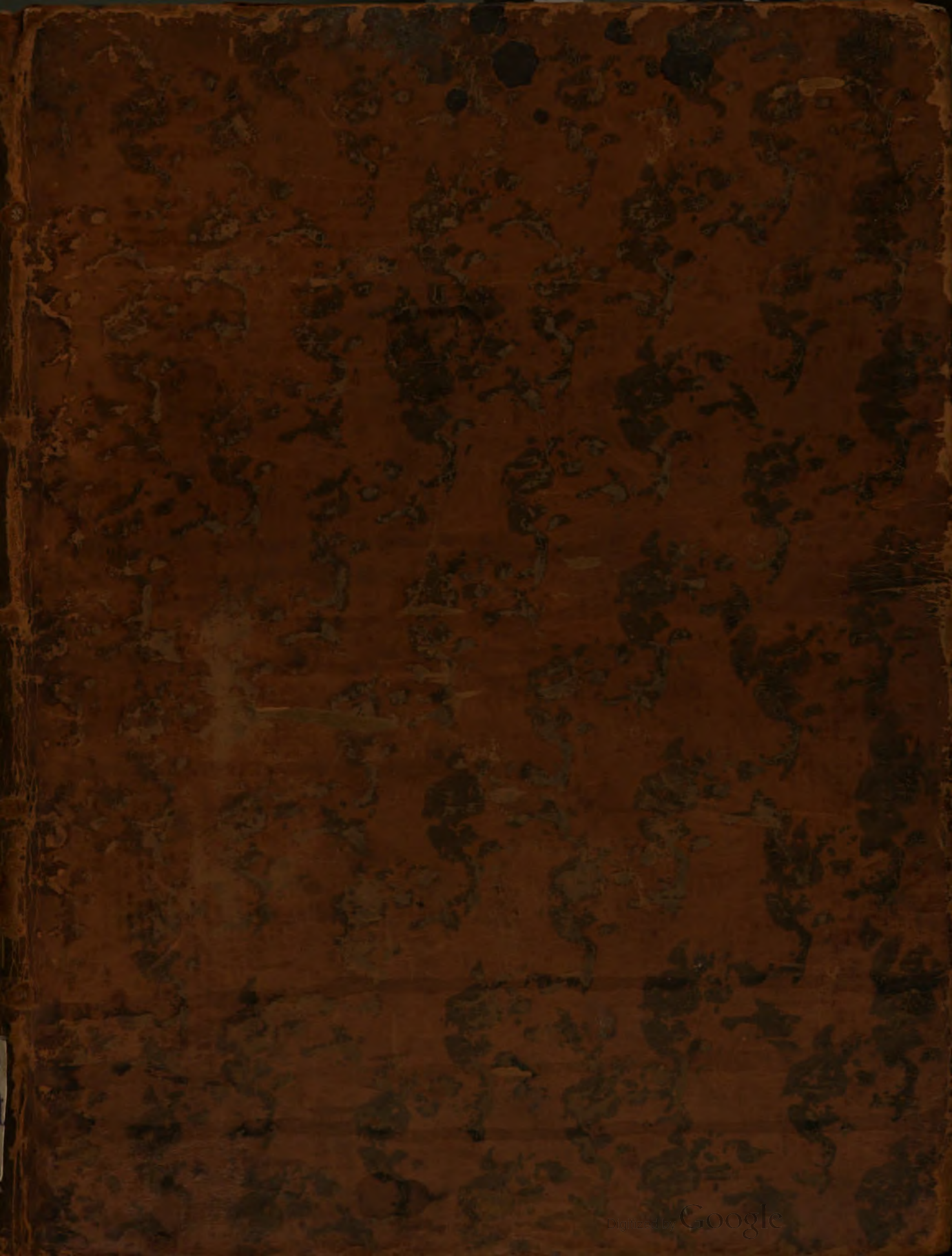
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







11a = 6668

RLI
33926

~~11-7-50806,~~

11a = 6668

RLI
32426

~~91-7-570430806~~

Expte du n° 17494 ✓

B. 174738

125

PIECES FUGITIVES,

POUR SERVIR

9(44) (00)

A L'HISTOIRE

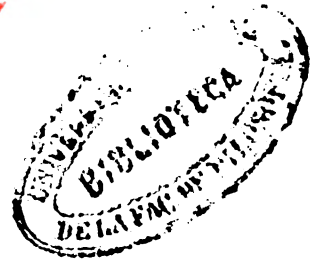
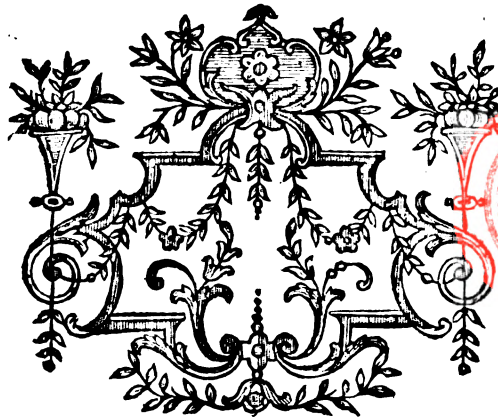
P 57

DE FRANCE

33926

Avec des notes historiques & géographiques.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { HUGUES-DANIEL CHAUBERT, libraire, quai des augustins, à la renommée.
 { CLAUDE HERISSANT, imprimeur libraire, rue Notre-dame, à la croix d'or.

M. DCC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

ORDRE DES PIÈCES CONTENUES
DANS LE TOME SECOND.

*H*istoire des deux sièges de Sommieres ; par Etienne GI-
RY ; A-C. 24. pages.

Journal de CHARBONNEAU sur les guerres de Besiers ;
A-D. 32. pages.

SIÈGE DE SARLAT , A-E. 40. pages.

Mémoires du duc d'ANGOULESME , sous Henri IV. en
1589. A-I. 68. pages.

Mémoires du baron d'AMBRES : guerres de la ligue en Lan-
guedoc , A-G. 56. pages.

Journal de FAURIN sur les guerres de Castres , A-I. 72.
pages.

Commentaires de Louis FRETON , seigneur de Servas , A-F.
48. pages.

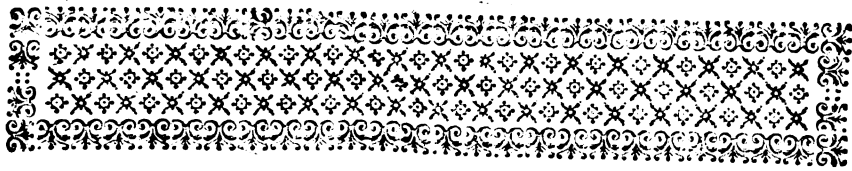
Mémoires de VIGNOLES : affaires de Guienne , A-C. 24.
pages.

Histoire de la guerre de Guienne , par BALTAZAR , A-H.
60. pages.

JUGEMENTS SUR LA NOBLESSE DE LANGUEDOC par M. de
Befons , généralité de Toulouse : SUITE de ces Jugements ,
sous les titres de Preuves & Quartiers des comtes de Lyon
& des chevaliers de Malthe de Languedoc : ME'LANGES ,
Tables synoptiques des batailles , des grands capitaines ,
des sièges , & des chevaliers du S. Esprit , A-Gg. 214.
pages.

Tome II.



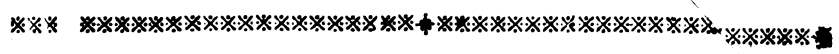


PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.



Histoire des deux sièges de Sommieres.

A V E R T I S S E M E N T.

ETienne Girj, bachelier ès droits, & habitant de Sommieres, fit imprimer à Lyon en 1578. l'histoire des deux sièges de cette ville en 1573. & 1575. Il étoit à Sommieres, lorsque les protestans commandés par Antoine Dupleix, dit le capitaine Gremian, surprirent cette ville le matin du 6. de Novembre 1572. & il auroit été tué par quelques soldats, si Gremian n'étoit accouru lui-même, & ne l'avoit ôté à ces soldats. On a cru que cette pièce devenue rare, & où il y a plusieurs faits qu'on ne trouve pas dans les autres histoires, pouvoit être donnée au public; mais dans le même goût que les mémoires de Peruffis, c'est-à-dire, réduite dans sa prédition. Les faits sont racontés ici avec toutes leurs circonstances, mais en aussi peu de mots qu'il en faut pour se faire entendre. On n'y a oublié aucune personne, ni aucun lieu. Le siège que le maréchal de Damville mit devant Montpellier en Juin 1577. & qui ne réussit pas, y est raconté dans un grand détail. M. de Thou ne dit qu'un mot de ce siège.

Tom. II. Girj,



Histoire des choses mémorables advenues en la ville de Sommieres en Languedoc, dans les deux sièges qu'elle a soufferts pendant les derniers troubles : par Estienne Giry, bachelier ez droits, & habitans de Sommieres ; in-8°. Lyon, Rigaud, 1578.

AN. 1572.

LES habitans de Sommieres de la R. P. R. ayant appris le massacre de la S. Barthelemi, & en ayant été grandement scandalisés, le viguier de Sommieres, leur homme nommé le capitaine Poget, s'enferma dans le château de la ville, avec quelques habitans catholiques, les protestans prirent les armes, & firent la garde au milieu de la place du marché. Villeneuve lieutenant de Joyeuse, arriva alors de Montpellier avec une compagnie de gendarmes, & fit aller le seigneur de Montalet à Sommieres ; sur le rapport de Montalet il résolut d'y envoyer les gendarmes en garnison ; c'est ce qui engagea les habitans protestans à se retirer à Aruse, à Sauve, & dans les Cevennes. Après leur départ arriva la susdite compagnie d'hommes d'armes de M. de Joyeuse, sous la conduite de M. de Montpeiroux, avec cent soldats ramassés par le capitaine Poget, qui fit son lieutenant Combes, grenetier de la ville de Nismes, qui avoit ramassé dans les fauxbourgs de cette ville partie de ces soldats. Les refugiés de Sommieres n'en furent pas plutôt informés, qu'ils travaillèrent à former des intelligences pour y rentrer dedans, & en chasser les hommes d'armes & les archers de Joyeuse, & pour venir à bout de leurs desseins, ils leverent cinq cents hommes, qui se trouverent tout prêts le 5. Novembre 1572. vers minuit du côté du château, en un petit vallon à quatre portées d'arquebuse de la ville. Sur les neuf à dix heures du matin, ceux de leur intelligence leur vinrent dire qu'ils étoient les maîtres du château, & que la fausse porte d'icelui étoit rompue.

Comme la porte étoit fort étroite, ils ne pouvoient entrer qu'à la file ; & cependant Poget qui s'étoit dépetré de ceux qui s'étoient emparés du château, crioit au secours de la cime du château ; mais comme c'étoit l'heure du diner, l'on fut long-tems à l'entendre. A la fin, Montpeiroux accompagné de trente hommes de la compagnie, ou des catholiques, s'aprocha du château, & vit entrer tranquillement les protestans, n'y ayant qu'une seule arquebuse, qui étoit à un cordonnier de la ville, dans toute la troupe ; s'il en avoit eu une quinzaine seulement, il auroit été aisé d'empêcher les protestans d'entrer, par le moyen d'une grierite qui flanquoit droit la fausse porte, & que le sieur de Castres, étant gouverneur de ladite ville, avoit fait faire aux précédens troubles. Poget criant toujours au secours du haut de la tour, où il s'étoit perché, & n'envoyant point venir, se tendit aux protestans, qui l'enfermerent dans une chambre

du château , & l'y garderent sept ou huit jours ; après cela, ils le laisserent sortir avec une méchante épée ; il se retira à Fontanez , village du seigneur de Combas. Montpeiroux se trouva surpris , les protestans ayant déjà gagné la porte du pont de la ville , ce qui l'obligea à gagner la tour de l'horloge assis sur ledit pont.

AN. 1572.

Le juge s'étant réfugié chez un avocat , fut massacré dans la salle de sa maison. Estienne Giry , avocat de Sommieres , auteur de cette relation , étant menacé par des soldats qui lui portoient le poignard à la gorge , un de ses amis courut avertir Gremian , qui commandoit à toute la troupe , & qui malgré ses affaires , accourut aussi-tôt dans sa maison , & lui sauva la vie. Ceux qui s'étoient retirés dans la tour étoient fort incommodés des canonicres que les religionnaires avoient faites dans les maisons voisines , & par le feu que l'on faisoit continuellement sous la voute de la tour ; & dont la fumée montoit par le trou du contrepoids de l'horloge.

La braise & les charbons ardens avoient trois piés de hauteur , & les assiégés ne respiroient que par une ouverture qu'ils avoient faite autour avec une halebarde , qu'un catholique avoit prise avec lui en se retirant. Montpeiroux mal à son aise dans cette tour , résolut , après y avoir resté trois jours , de se sauver , & dit à sa troupe , qu'il alloit tenter de sortir pour faire venir du secours ; & prenant aussi-tôt son épée nue , il descendit le long de la viz & degrés de la tour , qui étoient fort étroits , & vint en bas jusques auprès du feu , où il y avoit un corps de garde du côté de la ville ; quelque grand qu'il fût , Montpeiroux y fauta dedans , & le traversa le plus vite qu'il peut ; étant parvenu sur le pont , il se laissa aller par un creneau sur une des *ancoules* , & de-là fauta dans l'eau tout chauffé & vêtu , traversa l'eau , & se sauva à Fontanez. Ceux qui restoient dans la tour , se voyant pressés par le feu & la fumée , se rendirent , à condition de la vie , à Gremian , qui leur fit fournir des échelles pour pouvoir descendre de la tour , & leur tint exactement parole.

Damville , qu'étoit alors à Beaucaire , averti de la prise de Sommieres , résolut de le reprendre ; & ayant obtenu ordre du roy de faire tenir les estats à Montpellier , ce qu'il fit au mois de Janvier 1573. la reprise de Sommieres fut résolue. Les munitions & les vivres assemblés , l'on prit par composition le château de Calviffon à une lieue de Sommieres , après un siége de quelques jours , & après , le lieu de Montpezat par hostilité & brce de canon , où y eut grand massacre , & pillage de biens. L'armée composée de quinze à vingt mille hommes , huit piéces de canon , six grosses couleuvrines , & quelques mousquets , & trois petites piéces montées sur roues , investit Sommieres le mercredi 11. Février 1573. Il n'y avoit dedans que trois cents hommes de guerre sans piéces ni canons , & des laboureurs & payfans des villages circonvoisins , qui firent bien leur devoir aux réparations , & à jeter pierres. Sommieres est situé sur une montagne fertile en fontaines & fruits du côté du levant ;

AN. 1573.

AN. 1573.

4 du couchant, elle regarde sur une rivière qui passe tout le long du mur de la ville, qui vient des Cevennes & s'en va rendre dans la mer d'Aiguemortes. La ville est faite en triangle; sur le plus haut de la montagne, est le château qui domine la ville, composé avant ce siège, de deux vieilles tours carrées; il est aussi long que toute la ville, & environné de ce côté-là de deux murailles; outre la bassecour, il y a un grand circuit, qui, avant les guerres, étoit planté de grands arbres & de lauriers, tout rempli de terre du côté de la ville, vers le levant, est le rocher tout à l'entour, de plus de douze pans sur terre, planté autrefois en vigne; & c'est pour cela que l'on l'appelle encore la Vignasse, de laquelle on parloit souvent en cour pendant qu'on la battoit: ce château étant ancien édifice, qui autrefois avoit été attaqué par les Anglois.

Le maréchal fit dresser sa batterie de quatre pièces sur le coteau de la montagne, que l'on monta avec beaucoup de peine, contre le milieu du château entre les deux tours par derrière du côté du levant. L'attaque de la ville du côté du moulin qui sert de mur vers la rivière, auroit été beaucoup plus aisée & plus prompte. Quand la brèche, qui avoit vingt pans d'ouverture, fut faite, un secours de quatre-vingts hommes entra dans la ville, ayant traversé le quartier des Gascons, & passé la rivière chaussés & vêtus. L'on tira ensuite contre la tour la plus proche de la brèche, qui avoit neuf pieds d'épaisseur, avec sept pièces de batterie, qui tiroient tout à la fois, & la prenoient en courtine en un des quarrés tant bas qu'elle pouvoit battre; elle fut abattue dans un jour & demi, & tomba le mercredi 18. Février à dix heures du matin toute entière, & sans se séparer en morceaux jusques à ce qu'elle toucha à terre; sa chute rendit la brèche moins praticable, mais malgré cela l'on résolut de donner l'assaut. Montpeiroux, le capitaine Limans, Autremencourt, & autres capitaines étant montés sur la brèche, furent receus avec tant d'arquebusade & de pierres, qu'ils y demeurèrent avec plusieurs soldats. Le maréchal, la maréchale, la comtesse de Tende, & plusieurs autres dames voyoient donner cet assaut. Limans, Autremencourt & Montpeiroux furent donc tués; Autremencourt, comme le plus jeune, fut le plus plaint; & le maréchal ayant fait porter son corps à Montpellier, le fit enterrer honorablement. Celui de Limans fut tiré par les assiégés, & pendu à un creneau de la muraille du château. Gremian fit enterrer celui de Montpeiroux dans Sommieres, à la mode des protestans.

Les assiégeans voyant qu'ils n'avançoient pas du côté du château, & que la chute de la tour les empêchoit, firent passer quatre canons à la plaine de la ville près de la rivière, pour battre le mur près d'une petite tour qui faisoit le coin. Alors tous les habitans, hommes, femmes, & petits enfans remplirent le derrière du mur de gabions, & firent des fossés en dedans. La brèche se trouvant de trente pas le 3. Mars, l'on donna trois assauts, deux à cette brèche, & l'autre au château; mais les assié-

gés les repousserent avec arquebuses, pierres, pots à feu, & farments ardens. Les femmes, dont plusieurs étoient habillées en hommes, portoient chapeaux avec panache faite de papier. Les deux coulevrines du château battoient en courtine dedans la ville, & à chaque coup emportoient cinq ou six personnes de ceux qui travailloient à fortifier la breche.

En cette breche de la ville fut blessé le comte de Candale, qui par trop grande hardiesse étoit monté tout armé sur le plus haut, où il reçut un coup d'arquebuse, qui lui entra dans la bouche, ainsi qu'il crioit aux soldats; on le porta tout blessé à Montpellier, où il mourut bien-tôt fort regretté du maréchal son beau-frere. Les assiégés n'avoient ni viande ni huile, & ne mangeoient que du pain bouilli; ils avoient encore du bled & du vin, mais ils manquoient des munitions de guerre; quoiqu'ils fissent de la poudre à canon dans ladite ville, ils n'avoient point de soufre. Quelques jours après, l'on découvrit six hommes nageant sur l'eau de nuit, chacun avoit une bouteille attachée au col par derriere bien couverte & pleine de soufre, & se venoient rendre à la porte d'une casemate; cinq entrèrent dans la ville, & l'autre se rendit, & fut mené le lendemain au maréchal logé à Villevieille, qui le loua beaucoup, & le renvoya là d'où il venoit. La garnison se voyant hors d'espoir d'être secourue, délibéra de parlementer, & fit faire une chamade par un trompette du côté de la Vignasse. Le capitaine Manduel & le général S. Ravi ayant obtenu assurance du maréchal, qui leur donna pour otages le S. de Montbazen, le capitaine Doues, & Lucanes, qui furent envoyés dans la ville, l'allerent trouver à Villevieille le samedi vigile de pâque 21. Mars. De cette heure, l'on fit deffense de tirer de part & d'autre; mais le lendemain, jour de pâque, de l'aube du jour, l'artillerie fut braquée contre une tour de la Vignasse, très-forte, & assise sur un gros rocher: pendant la nuit l'on vit des feux du côté des Cevennes, & un sur la grosse tour du château, & le lendemain un secours de deux cents hommes. Il en entra cent & six dans la ville par le quartier des Gascons; le baron de Portes y fit fort bien son devoir, & sans lui tout le secours seroit entré; ils avoient chacun au chapeau une cueillere d'étain, où d'un côté étoit écrit, *pour se rendre à Sommieres*, & de l'autre, *salut par J. C.* & sur quelques-unes, *il faut prendre peine pour boire de l'eau vive*; ils portoient un sachet de poudre pesant six livres.

Après plusieurs jours de batterie, la tour de la Vignasse tomba, & toute la muraille longue de quatre-vingts pas, qui commençoit depuis la tour, jusques à la premiere breche du côté du levant: le rocher sur lequel elle étoit tombée, servoit de deffense, & la nuit l'on réparoit la breche avec de la terre, du fumier, des fascines, & même des sacs pleins de laine. Au bout de la Vignasse, près de la tour abatur, fut fait un pont de bois à pilotis de trois canes de hauteur, pour y loger douze arque-

AN. 1573.

buffiers pour tirer au dedans de la Vignasse , & empêcher les réparations du dedans de la breche ; mais dans deux nuits, ceux de dedans eurent fait un rempart avec des gabions & la terre , aussi haut que le pont. Alors, l'on mit une couleuvrine du côté qu'ils se fortifioient dans la ville , qui commença de battre par dedans la ville en courtine , à l'assiégement de laquelle fut tué le seigneur de Villeneuve , lieutenant de M. de Joyeuse , d'un coup de mousquet , qui lui fut tiré d'une canoniere ancienne de la muraille de la ville , au dessous du château , qui lui traversa les deux épaules ; il fut apporté en un lieu apellé S. Drezier , où il fut enterré. On posta aussi deux couleuvrines , qui tiroient dans la Vignasse. Les femmes & les enfans que l'on voyoit travailler , se couvroient avec des linceuls , & ne se garantissoient pourtant pas tout à fait. Se voyant battus devant & derriere , endommagés , & sans munitions , les chefs résolurent de parlementer malgré la populace , & proposerent au maréchal des conditions qui furent toutes acceptées ; le camp se retira par de-là la montaigne de Villevielle , pour leur ôter tout soupçon & crainte.

Au bout de trois jours , & le jeudi 9. Avril , les huguenots quitterent la ville & le château , & sortirent par une grosse pluye , & un fort mauvais temps , au nombre de mille personnes tenant le chemin des Cevennes. Le maréchal avoit fait cacher son armée , de maniere qu'on ne la voyoit point en sortant ; & après leur sortie , il y mit pour gouverneur le capitaine Lucane , Italien , avec une compagnie de deux cents hommes ; & le même soir , il entra dans la ville , accompagné de M. de Joyeuse , de l'évêque du Puy , & autres gentilshommes , fit le tour des murailles , entra dans le château , & retourna coucher à Villevielle ; deux jours après il retourna à Sommieres pour y établir un autre gouverneur. Au cimetiere S. Pons , où étoit le grand temple , y avoit un autre entrelassement avec cercles de chataigner. Le maréchal ayant séjourné quelques-jours dans Sommieres , se retira à Montpellier , y laissant deux compagnies d'infanterie , & beaucoup de gens de guerre. Il y eut ensuite une grande mortalité , après laquelle le maréchal changea le gouverneur , & les compagnies , y mit le capitaine Raynaud , vieux officier , natif des montagnes de Foix , qui se montra fort cruel envers les habitans , & les tourmenta beaucoup pour les faire travailler à réparer les breches.

Il commandoit aussi au château de Villevielle , où il tenoit trente soldats. Il jeta du pont en bas un homme qui étoit allé à Massillargues , à deux lieues de Sommieres , porter une lettre , que le seigneur de saint Geran , colonel des compagnies Françoises , lui avoit baillée à Sommieres ; mais Dieu lui donna moyen de sortir de l'eau , quoiqu'il fût tout attaché. Les habitans s'étant plaints au maréchal , qui étoit entre Beaucaire & Nismes avec troupes de gendarmerie , il l'envoya querir , & le fit mettre en prison à Beaucaire ; quelque temps après il fut élargi , mais cassé , & démis de son gouvernement ; & en son lieu fut mis le capitaine

la Veochette , du pays de Forez , avec sa compagnie de deux cents fantassins : il étoit plus honnête que l'autre , mais fort avare , & ramassa beaucoup de contributions des villages voisins , qu'il tira pendant un an qu'il resta à Sommieres. Il y eut alors une treve au bas Languedoc , au moyen d'une assemblée de protestans faite à Montpellier. A Veochete succeda le capitaine Pont , d'Arles en Provence , avec sa compagnie de cent hommes , & il entra à Sommieres au mois de Juillet pendant la trêve. Alors le maréchal averti de la venue du roi à Turin , par une lettre que ce prince lui écrivit , il l'y alla trouver ; & à son retour , s'étant uni avec les protestans , il mit dans son conseil des religionnaires & des catholiques , & se transporta en plusieurs villes & lieux de son gouvernement du bas Languedoc , où il faisoit assembler les magistrats , consuls , & habitans , les exhortoit à la charité & à l'amour du chrétien , & faisoit élire les consuls mi-partis. Il fit faire de fortes citadelles à Montpellier , là où étoit l'ancien palais du roi de Majorque , & à Lunel du côté par où l'admiral le fit battre. Il fut à Sommieres le 26. Octobre 1574. & après avoir visité le château , il tira à part le capitaine Goul , gouverneur , & lui parla longtemps en secret , pour l'engager à en sortir , prétendant y mettre un gouverneur de la religion ; mais n'ayant peu le persuader , & Goul l'ayant assuré de sa fidélité , il le laissa pour gouverneur à la ville , & au château , à condition de recevoir un lieutenant de la religion , nommé Bestel , qui commanderoit en son absence ; il fit faire les consuls mi-partis pour le jour de la touffaints , après quoi il partit , quoiqu'il fût presque nuit , & alla coucher à Lunel.

AN. 1573.

AN. 1574.

Le roi avoit écrit au mois de Septembre 1574. de Lyon aux habitans de Sommieres de se tenir sur leurs gardes ; c'est ce qui les engagea , de concert avec le capitaine Goul , de se revolter contre le maréchal , & de prévenir le lieutenant qui devoit arriver le dimanche 31. Octobre. Le gouverneur fit venir une troupe de soldats , qui marcherent toute la nuit du samedi au dimanche , & entrerent dans le château par la fausse porte ; & le dimanche , il fit appeler tous les habitans de Sommieres au château , comme pour leur signifier des ordres du maréchal. Ils s'y rendirent en nombre de deux cents , & s'assemblerent dans une grande chambre ; le gouverneur fit partager la troupe , & mettant l'épée à la main , cria : Vive le roy , & fut suivi par tous les catholiques. Le capitaine Madiet , homme furieux , & de vile condition , étant alors entré avec son coutelas d'Espagne à la main , dit tout brusquement où est-ce qu'il commenceroit de tuer. Après cela , le gouverneur les fit tous mettre dans une prison creusée , qui seroit jadis de citerne , & avoit l'entrée comme un puits , où étant descendus , l'ame leur défailloit , étant plus de cent. Mais aux instantes prières des catholiques , le gouverneur , quoiqu'avec beaucoup de peine , fit mettre les plus apparens en une chambre du château , & les autres en un cachot ; & à la fin , il les élargit sous la caution des ca-

AN. 1574.

tholiques; leurs maisons furent pillées & saccagées, au grand regret des catholiques.

Ceux que le maréchal envoyoit, furent mal reçus. Le premier qui parut, natif de Sommieres, fut tué; & Bonneau, aussi natif de la ville, & fiancé à une jeune & riche demoiselle de Sommieres, fut aussi tué; puis le lieutenant de juge, homme sçavant, & grand historien, fut tué d'un coup de halebard. Leur troupe avertie s'en retourna au plus vite. Le lendemain 1. Nov. le gouverneur fit faire une procession aux catholiques pour remercier Dieu. Ceux de la religion qui occupoient les lieux voisins, commencerent à faire des courses & des embuscades tout près de la ville. Le maréchal fut très-faché de cet incident, & le duc d'Usès leur envoya un renfort de cent hommes, & la compagnie de cent hommes du capitaine Geoffret. La ville se trouvant sans bled, & presque sans vivres, le duc d'Usès ordonna à la ville d' Aimargues de lui en fournir cent cinquante charges, sous l'obligation des consuls de Sommieres; mais on n'en apporta que vingt-cinq charges, escortées par les réistres, que le roy en partant d'Avignon, avoit laissés au duc d'Usès, & par la compagnie du capitaine Veochette, qui étoit alors en garnison à S. Gilles.

AN. 1575.

Ces vingt-cinq charges achevées, l'on voulut envoyer chercher les autres; comme le duc d'Usès étoit alors avec son armée à Baïs sur Baïs, la garnison de Sommieres sortit pour l'aller escorter; mais les religionnaires avertis, tuèrent quarante soldats & le capitaine Madier, & prirent tout le bled & bétail; cette défaite arriva le 13. Avril 1575. Le duc d'Usès revenu de Baïs sur Baïs, leur envoya vingt-deux charges de bled de la Calmette, & les fit escorter par S. Jalle, vieux guerrier, avec tous les reistres, & deux compagnies du pays; mais les reistres mangerent ou couperent tous les bleds qui étoient autour de la ville, & c'étoit au commencement de Mai, ce qui causa dans la suite une grande famine.

Sur la fin de Mai, les religionnaires tenterent d'escalader Sommieres du côté de la porte de la Taillade, vers le Vidourle; mais ils furent découverts, & y laisserent leurs échelles. Six jours après la conference du Bois, & au mois de Juin, les huguenots au nombre de quatre cents revinrent poser leurs échelles au quatrième creneau de la porte du Bourguet du côté du château; mais le catholique qu'ils avoient voulu gagner, ayant averti le gouverneur, l'on tira sur eux, & ils se retirerent après avoir perdu un homme. A la fin du mois de Juin, les huguenots amutés par les payfans de Pondres, prirent le lieu de Villevielle, où Goul tenoit dans le château le sergent du Bas, de Tarascon, avec quinze soldats, le village étoit démantelé: ces soldats faisoient des courses à Pondres, qui tenoit pour le maréchal; & ils eurent la gorge coupée à une arquebusade de Sommieres, ce qui fut cause que la ville tomba en plus grande disette. La porte fut brûlée, & le château mis au pillage; cependant

pendant le capitaine Goul alla trouver le duc d'Uzez à Avignon, & retourna à Sommieres le jour de la Madeleine 1575. Il n'y avoit ni chair, ni lard, ni huile, ni bois; & ayant sceu qu'un catholique de Sommieres avoit à Fontanez quelques moutons, qu'il n'osoit amener, deux heures après son arrivée il prit quatre-vingts hommes; mais ayant été attaqué par les gendarmes du maréchal, près de Fontanez, & par les huguenots, il y perdit le capitaine Boet, d'Arles, & près de soixante & dix soldats; & eut beaucoup de peine à se retirer avec le capitaine Ardoin.

Au commencement du mois d'Août, les troupes du maréchal d'un côté, & les huguenots d'un autre, vinrent assiéger Sommieres. Le maréchal écrivit de Montpellier aux habitans, & au gouverneur, pour les exhorter à les reconnoître; les habitans n'osèrent lui faire réponse; mais Goul lui écrivit qu'il ne vouloit point fausser la promesse qu'il avoit faite au roi à Avignon. Le maréchal fit amener une pièce devant la place, qui fut posée le dimanche 21. Août à dix heures du soir; on la fit tirer tout-à-coup contre une gueritte de brique, en un coin près de la riviere, puis contre le moulin à bled, qui sert de muraille. Le lundi matin, ils tirerent contre la porte du pont, & puis contre la tour de l'horloge; & ensuite la ramenerent à Montpellier, après avoir tiré pendant la nuit cinquante coups. Le commandeur de saint Christol & le baron de Combas, que le duc d'Uzez avoit envoyés aux habitans pour les consoler, s'en allerent un soir à leur insçu. Le lundi 8. Septembre, sur le minuit, le baron d'Oraison, le plus jeune, le capitaine Anselme, d'Avignon, & cinq autres, se vinrent jeter dans Sommieres par la côte de Villeveille, conduits par un cadet de la maison du sieur de Pondres, & les assurèrent que le duc d'Uzez les viendroit secourir dans trois jours.

La nuit du jeudi, premier Septembre, la ville d'Aimargues fut prise, & mise sous l'obéissance du maréchal. Le samedi, sur le minuit au dimanche 10. Septembre, les huguenots mirent le feu à la porte du Bourguet. Le jeudi 15. Septembre la riviere se déborda; de mémoire d'homme, on n'avoit rien vu de tel dans la place; il y avoit de l'eau de la hauteur de six pieds, il tomba plus de quarante pas de muraille; il avoit plu du haut des Cevenes. Le samedi 17. les habitans se réjouirent fort, de ce que l'armée des réistres du duc venoit à leur secours, elle parut avec le jour sur le côteau; les réistres pousserent les maréchalistes dans le château de Villeveille; là furent tués, le capitaine saint Just, le capitaine Cordier, & plus de soixante soldats; le seigneur Estobr, colonel des réistres, ja âgé, se montra hardi & vaillant. Ils déchargerent à la porte de la Taillade, sur un pré, dix charges de bled, quatre sacs de farine, six lards, six mesures d'huile, & deux quintals de sel; en combattant ils per-

An. 1575.

dirent bien davantage du bled & des chandelles , avec de la poudre. Il y avoit dans cette armée douze cents arquebusiers , & mille chevaux : sainte Jalle commandoit les compagnies de Carces , de Montdragon , & autres Françoises ; & Estobr , les réistres. Les huguenots étoient quinze cents arquebusiers & quatre cents chevaux. Goul étant sorti pour représenter la petiteffe de la vituaille , sainte Jalle proposa de mettre le feu aux quatre coins de la ville & de se retirer ; mais le seigneur Alphonse y répugna grandement. Le lendemain dimanche 18. Septembre, l'armée ayant été ramasser des vivres à Calviffon & ailleurs, retourna à deux heures ; mais ayant été attaquée par les huguenots , ils leur tuerent cent cinquante hommes ; les capitaines Thomas & Sébaud ; & désirèrent une grande partie du régiment de Montatere ; plusieurs s'en allerent rendre à Lunel , où étoit le maréchal. Le seigneur Alphonse y fut blessé à la jambe , & ils apportèrent trente-cinq charges de bled ; lors les maréchalistes se retirèrent ; mais les huguenots occupoient toujours un moulin à Villevieille.

Le mardi 27. Septembre. Les huguenots , au nombre de trois cents , vinrent attaquer la breche qu'avoit fait le débordement de l'eau ; mais ils furent découverts. Le vendredi 7. Octobre 1575. vinrent , de la part du maréchal , le seigneur de Riez, Berlas, & la Colombiere ; & demanderent à parler au gouverneur , qui sortit pour cet effet. Gremian , chef de ceux de la religion de ce lieu-là , y arriva ; ils souperent ensemble en pleine campagne. Le gouverneur rentra sur le soir ; & ayant appelé les consuls , il leur dit qu'il étoit résolu de se rendre , dans six jours si le duc d'Uzez ne ravituailloit la ville ; il dressa une capitulation , où il demandoit six jours pour avertir le duc d'Uzez , après quoi il remettroit la ville & le château , pouvû que le maréchal baillât en ôtages les seigneurs d'Aubaïs , & de la Deveze , & le seigneur Bernardin , qui s'en iroient rendre à Aramon , jusqu'à ce que le capitaine Goul , les deux autres capitaines , & leurs troupes y fussent arrivées ; qu'ils sortiroient tambours battans , enseignes déployées , arquebuses chargées , & meches allumées , avec toutes leurs hardes & bagages ; & que pendant les six jours , les troupes du maréchal & des huguenots ne passeroient point Boifferon & Villevieille.

Les habitans catholiques & les consuls firent aussi leurs demandes ; l'un des consuls , avec deux habitans , les alla porter au maréchal à Montpellier , le dimanche 9. du mois. Le gouverneur avoit envoyé le capitaine Montfrin devers le duc ; mais il ne retourna pas. Les consuls furent très-bien reçus du maréchal , & le capitaine Goul n'ayant eu aucune réponse du duc d'Uzez , le sixième jour du terme étant expiré , qui étoit le samedi quinze Octobre , il rendit la

ville & le château au maréchal, qui ce même jour se trouva à Ville-
vieille pour recevoir le capitaine Goul ; lequel étant averti de l'arri-
vée du maréchal, alla le trouver avec grande crainte. Goul, en ac-
collant la cuisse du maréchal, qui étoit à table, dit tout haut, la
larme à l'œil, que la mort devoit l'avoir pris long-temps y avoit ;
le maréchal lui mit la main sur l'épaule, & lui ordonna de dîner. Après
dîner, il se promena long-temps avec lui dans la basse-cour du château,
& lui reprocha sa déloyauté ; lui dit qu'il lui avoit accordé toute sa
requête, excepté les otages qu'il demandoit pour envoyer à Aramon,
mais que sa compagnie de gendarmes l'escorteroit jusques au lieu
de la Motte, à l'endroit dit Baron, sur le Rhône. Le capitaine Goul
retourna dans Sommieres, & en sortit une heure après, avec sa com-
pagnie & celles des capitaines Geoffont & Muserac ; ils furent aban-
donnés par la plupart de leurs soldats, qui étoient des environs de
Sommieres. La ville resta deux heures sans troupes ; & puis le ma-
réchal y fit entrer le capitaine Senglar, avec sa compagnie de cent
hommes, & deux autres compagnies. Dès qu'elles furent entrées, un
ministre du seigneur de saint Romain fit la priere dans la place. Le
lendemain dimanche 16. Octobre, le maréchal, qui la veille étoit
allé coucher à Lunel, en partit pour venir faire son entrée à Som-
mieres, y établit pour gouverneur le capitaine Senglar, de la reli-
gion, homme sage & prudent en sa charge, avec sa compagnie, &
renvoya les deux autres.

Le 15. Octobre 1538. sur les huit heures, une grande croix rouge,
comme de sang, ferme & stable, sur le pont de Sommieres, fut vuë
de plusieurs habitans. François I. en ayant été averti, députa deux
Commissaires de Paris, qui en firent leurs procès verbaux.

Pendant la paix, qui fut de si peu de durée, & qui fut publiée
en Languedoc au mois de Mai 1576. la maréchale de Damville fit un
voyage à la cour, où elle demeura près de trois mois ; & étant re-
tournée à Montpellier, les religionnaires ne furent pas trop aisés de
son arrivée, parce que le roi lui avoit fait des promesses, pour dis-
traire le maréchal de l'union qu'il avoit fait avec eux.

Au mois de Février suivant, il partit de Montpellier, & alla à
Besiers, où il avoit envoyé le seigneur de saint Romain, qui avoit
avec lui le capitaine Senglar pour gouverneur, & étoit logé à l'évê-
ché. L'on disoit à Besiers la messe & le prêche, suivant l'union. Le
maréchal, à la priere des catholiques, plus nombreux que les reli-
gionnaires, ne voulut pas accorder à ces derniers le fort de saint Na-
zaire pour leur sûreté, cherchant à retrancher le prêche. Le capitaine
Senglar lui remontra qu'il contrevenoit à l'union ; alors le maréchal
lui répondit que s'ils ne trouvoient bon ce qu'il faisoit, ils pouvoient
s'en aller & quitter la ville. Saint Romain, sans prendre congé, par-

B ij

An. 1575.

An. 1576.

An. 1577.

An. 1577.

tit de Besiers, & s'alla saisir d'Aiguesmortes; le capitaine Senglar alla à Montpellier; & le lendemain de son arrivée les religionnaires tinrent conseil, & conclurent que la ville ne seroit plus sous l'obéissance du maréchal. Le capitaine Bavieres partit aussi-tôt pour aller dans les Cevenes lever des gens, & fortifier les places qu'il tenoit. Le capitaine Gremian étant en la maison de Massillargues, accourut à Aiguesmortes. Tout cela excita beaucoup de troubles; & le maréchal ayant laissé les catholiques les plus forts à Besiers, se retira à Pefenas; il recouvra de Montpellier sa femme, ses enfans, meubles, & chevaux de son écurie: le 9. de Juin 1577. il vint loger à Villeneuve, petit village à une lieue de Montpellier, bien clos, & sur le bord de la mer, y demeura jusqu'à la mi-Mai; & puis il s'avança à la Verune, où il demeura pendant tout le siège.

Ayant sçu que le capitaine Senglar étoit sorti avec de l'infanterie pour aller reconnoître un mas près de Montpellier, il l'alla investir avec sa cavalerie, passa au fil de l'épée les soldats, & obligea Senglar de se rendre; aussi-tôt il le fit pendre à un petit arbre qui étoit là, avec la Madeteine, qui avoit été conducteur de l'artillerie dans les armées du maréchal, & un autre de la maison de Châtillon, & qui le gouvernoit: il fit couper la tête de Senglar, & fit courir le bruit qu'il l'avoit envoyée à la maréchale à Pefenas; mais dans la suite elle fut vue sur le portail de Villeneuve. Les religionnaires furent fort troublés du sort du capitaine Senglar, dont ils faisoient le plus de cas, après le capitaine Gremian; & ils assurèrent depuis que si, pour le sauver, le maréchal avoit demandé que Montpellier se soumit à son obéissance, ils auroient volontiers rendu la ville. Le maréchal étant malade dans le palais à Montpellier, il l'avoit gardé avec sa compagnie, & ne s'étoit point deshabillé pendant quarante jours, parce que le bruit couroit que l'on vouloit le tuer dans le lit, en haine de l'union. Sur la fin de Juillet, Châtillon voyant que le conseil de Montpellier craignoit de manquer de vivres, prit cinquante chevaux, sortit à minuit, & se rendit à Sommieres, conduit par le capitaine Grémian.

Damville fut fort piqué de ce que l'on avoit laissé sortir Châtillon; & quittant alors le lieu de Villeneuve, il alla à Melgueil, petite ville qui lui appartient, à une lieue & demie de Montpellier; & après quelques jours il retourna à Villeneuve. Le capitaine qu'il avoit laissé au château de Mauguio étant de la religion, y reçut trois ou quatre jours après son départ, ses confreres. Châtillon y alla d'abord, & y laissa, avec une garnison, son frere d'Andelot, qui étoit sorti avec lui de Montpellier; il passa ensuite en Cevenes & en Rouergue; l'on dit même qu'il alla trouver le roi de Navarre; & dans un mois il assembla des forces surprenantes. Thoré, qui avoit été fait gouverneur général pour ceux de la religion, étoit à Nismes, temporisant &

attendant les forces de Châillon; cependant le maréchal se fortifioit autour de Montpellier, faisoit faire de grandes levées du côté où ceux de la religion pouvoient venir rompre les ponts & les passages du Lez, & empêchoit que personne ne sortit de Montpellier pour faire la récolte; qu'il faisoit faire par ses troupes. Montpellier se vit par-là réduit en une grande famine; la charge de bled d'un muleau se vendoit cinquante-cinq livres, & cinq feuilles de chou un sol.

De sorte que le dimanche 15. Septembre, ils envoyèrent la nuit un homme à pied à Thoré, pour le prier de hâter le secours. Thoré se rendit d'abord à Sommieres, & Châillon l'y vint joindre le mardi 24. Septembre, menant avec lui les vicomtes de Lavedan & de Paulin, le seigneur de Broquiez, & le baron de Faugetes. Deux jours auparavant le capitaine Caussade, natif de Montpellier, & six autres, se jetterent pendant la nuit dans la ville, pour leur annoncer la venue du secours; & dès qu'ils furent entrés, ils firent allumer un grand feu sur le clocher de N. D. des Tables, suivant qu'ils en étoient convenus avec ceux de Lunel & de Melgueil; on fit le rendez-vous de toutes les troupes-là, & ils prirent conseil des capitaines Gremian & Bouillargues, vieux guerriers, pour résoudre de quel côté ils attaqueroient le camp du maréchal: ils lui envoyèrent offrir la bataille; mais Damville leur répondit qu'il ne vouloit qu'entrer dans Montpellier. Sur la nuit, s'étant assemblés hors de Melgueil, ils y firent leurs prieres; & sur le milieu d'icelle ils partirent, & firent leurs approches du côté de Montauberon, d'où ils furent repoussés. Alors ils firent semblant de s'en retourner, & marchant du côté du Crès, ils descendirent vers le chemin de Clapiez, passèrent le Lez à gué, dans un endroit fort commode; ils y alloient tous ferrés en une troupe, ayant mis avant leur cavalerie huit cents arquebusers, de peur des troupes du maréchal: les munitions des vivres marchoient au milieu d'eux, entre la cavalerie & l'infanterie; grande quantité de mulets portoient du bled, de la farine, du pain, des lards, & des châtaignes.

Tout passa aisément, sans perte, & s'avança. Les troupes qui étoient du côté de Châteauneuf les ayant découverts, se retirèrent fort effrayées, & quitterent leurs quartiers, voyant tout-à-coup tant de peuple assemblé; car ils étoient quatre mille arquebusers, & quinze cents chevaux. Ils marcherent par le plan des vignes vers la porte des carmes; & dès que ceux de dedans les eurent entendus, il en sortit d'abord cinq cents arquebusers, qui se vinrent joindre à eux; ils firent le tour du côté de saint Moz, pour venir à la porte de Lattes, parce qu'ils craignoient le fauxbourg du Corrau, quoique presque tout démoli; ils attaquèrent à saint Moz un régiment, qui tint ferme pendant deux heures; mais ils passerent, après en avoir

An. 1577.

tué plusieurs , & avoir perdu cinquante hommes : ainsi ils leur firent quitter le fort de saint Moz , délogerent ceux qui étoient postés dans les jardins & un temple démoli, appelé saint Denis, où ils en tuèrent bon nombre. Ceux qui étoient dans les métairies les abandonnerent ; de sorte que , sans autre résistance , ni coup de lance d'hommes d'armes , ils entrèrent à Montpellier , sur la pointe du jour , par la porte de Lattes. Le mardi premier Octobre 1577. le maréchal se retira au lieu de Lattes , près de la mer ; & les religieux , après s'être un peu rafraîchis dans la ville , en sortirent à dix heures du matin , pour aller attaquer le maréchal à Lattes ; mais dans le chemin ils rencontrèrent un trompette du roi , & deux députés de sa majesté , qui leur signifient la suspension d'armes , & que la paix étoit faite : ce qui causa qu'ils rebroussèrent vers Montpellier avec lesdits députés , au grand regret des soldats , qui avoient grande envie d'attaquer les troupes du maréchal. Il entra dans deux jours , plus de deux mille septiers dans Montpellier. Lorsqu'ils sçurent l'arrivée du secours , ils firent emprisonner cinq cents trente-deux catholiques. Le siège dura depuis le 9. Juin jusqu'au premier Octobre.



NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

sur les deux sièges de Sommieres.

Pag. 2. **L**E capitaine Poget, viguier lign. 3. de Sommieres, défendit le château contre les protestans, & fut obligé de se rendre prisonnier à eux le 6. Novembre 1572. On l'enferma dans une chambre du château; & après l'avoir gardé sept ou huit jours, on le laissa aller, & il se retira à Fontanés, village du seigneur de Combas.] Pierre de Bourdin, baron du Pouget, au diocèse de Montpellier, gouverneur de Sommieres, fut pere de Jeanne de Bourdin, qui épousa le 17. Juin 1590. Francois de la Baume, seigneur en partie de Senilhac, au diocèse d'Uzez. Son mari testa en 1606. & elle étant devenue veuve, testa le 6. Mai 1623. Charles-Joseph de la Baume, leur petit-fils, conseiller présidial de Nismes, né dans cette ville vers le 15. Mars 1644. mort à Marguerites le 30. Avril 1715. se distingua dans la république des lettres. M. Ménard en fait un éloge vrai & exact dans son histoire de Nismes (tom. 6. pag. 460-465.)

2-7. Montalet, envoyé par Villeneuve, lieutenant de Joyeuse, vers le 31. Octobre 1572. pour reconnoître Sommieres; & sur son rapport Villeneuve y envoya les gendarmes en garnison: c'est ce qui engagea les habitans protestans à se retirer d'Anduse, & à se sauver dans les Cevenes.] Bertrand Berard, seigneur de Montalet, & en partie de Potelieres, testa le 16. Août 1548. Il avoit épousé le 13. Novembre 1538. Elips de Vesc, fille d'Aimar de Vesc - Montjoux, & de Claude Lauberge. Il y a apparence qu'il fut pere du Montalet dont il s'agit ici: mais comme Montalet, pere, eut plu-

sieurs enfans, il n'est pas aisé de distinguer celui que Villeneuve envoya à Sommieres. Montalet est un château du diocèse d'Uzez avec un village, qui, joint avec Meirannes, a quarante huit feux. Potelieres n'en a que seize, il est à cinq lieues au nord-nord-ouest d'Uzez: longitude 21. d. 54. m. 25. s. latitude 44. d. 14. m.

3-9. Gremian, commandant les cinq cents protestans qui étoient d'intelligence avec ceux de Sommieres, prit cette ville le 6. Novembre 1572. accourut & sauva la vie à Etienne Giri, auteur de l'histoire du siège de Sommieres, que deux de ses soldats alloient poignarder.] Gremian, qui, suivant l'usage de son temps, avoit pris le nom de capitaine Gremian, apparemment parce qu'il étoit né à Grémian, village & château du diocèse de Montpellier, s'appelloit Antoine Dupleix. Il étoit habitant de Sauffan, au diocèse de Montpellier, lorsqu'il acheta au mois d'Avril 1572. pour trois mille cinq cents livres les terres de Lecques & de Gailan, de Michel du Faur, seigneur de saint Jori, président à mortier au parlement de Toulouse, auquel François de la Rivoire, seigneur de Lecques, les avoit données par son testament fait à Nismes le 2. Juin 1558. Antoine Dupleix étoit fils de Guillaume Dupleix & d'Helene du Four; & avoit épousé François Berard, fille de Pierre Berard & de Jeanne Berard; il n'en eut qu'une fille, Madeleine Dupleix; morte après 1628. qui épousa en 1587. Abdias de Chaumont, seigneur de Bertichères, qui eut pour fils Henri de Chaumont, baron de Lecques.

mort en 1678. âgé de quarante-huit ans, duquel le duc de Rohan parle si souvent dans ses mémoires, & qui seroit sous ce duc dans la Valteline, en qualité de maréchal de camp. Le baron de Lecques écrivit une relation du traité que le duc de Rohan fit avec les Grisons pour l'évacuation de ce pays, & qui ne s'accorde pas avec le manifeste du duc de Rohan sur ce traité, imprimé à la fin de ses mémoires. La relation de Lecques est restée manuscrite. Henri de Chaumont fut bisayeul de Jacques-Gui-Georges-Henri de Chaumont, baron de Lecques, de Bourdon, d'Orbec, &c. dit le marquis de Quirri, né le 27. Juin 1731. Gremian commença à servir pour les protestans en 1562. & il avoit une cornette de soixante & quinze chevaux, avec lesquels il se trouva au siège de Frontignan, que Beaudiné leva le mercredi 27. Août 1562. après dix jours d'attaque. Le 12. Janvier 1575. Gremian surprit Aigues-mortes, ce qui rendit le maréchal de Damville & les protestans maîtres de toute la côte, depuis l'embouchure du Rhône jusques à Agde, & des salines de Peccais. La tour de la Reine se rendit le même jour 12. à Gremian, & celle de Constance deux jours après. Il étoit à la tête des troupes des Cevenes avec Bouillargues, lorsque Châtillon commandoit l'avant-garde des troupes qui alloient secourir Montpellier, assiégé par le maréchal de Damville, le mercredi 25. Septembre. 1577. Il commandoit un régiment en Novembre 1585. lorsque Damville l'envoya avec les régimens de Châtillon & de Gasques ravager le Rouergue. On se trompe en disant que Gasques étoit Provençal. Le château de Gasques, dont N. de Barjac portoit le nom, est dans le diocèse d'Alais, vers celui de Mende. Lecques se démit en 1592. de son gouvernement d'Aigues-mortes, en faveur d'Abdias de Chaumont, seigneur de Bertichères, son gendre, & continua toujours à servir de son mieux Henri IV. Le duc de Ventadour, ayant fait lever en 1597. cinq régimens pour assiéger Mende, Lecques en fut un ;

les quatre autres furent donnés au chevalier de Montmorenci, à Spondillan, à Conas, & à Montbazou. Henri IV. ayant donné ordre au maréchal d'Ornans de surprendre Perpignan, où l'on avoit une intelligence, Lecques, & les quatre autres colonels marcherent avec leurs régimens en Juillet 1593. pour exécuter cette entreprise, qui manqua. Lecques mourut au mois d'Octobre 1599.

Pag. 4. lign. 227. Montpeiroux, le capitaine Limans, & Autremencourt sués, en monast. l'assaut de Sommières, le mercredi 18. Février 1573.] Il y a grande apparence que Montpeiroux étoit Gilles de Roquefeuil qui le 5. Août 1555. épousa Antoinette Pelet, fille d'Etienne, seigneur de la Verune, & de Jeanne de Dorlan. Sa mort sans enfans fit passer Montpeiroux, Cabanes, & ses autres terres, à Madeleine de Roquefeuil, sa sœur, qui avoit épousé, le même jour qu'il s'étoit marié 5. Août 1555. Jacques Pelet, seigneur de la Verune. Elle mourut après le 11. Novembre. 1588. Jean de Gregoire, seigneur des Gardies, acheta Montpeiroux, vers 1617. & fut bisayeul d'Antoine Gregoire, comte de Montpeiroux, vivant, & qui a pour huitième ayeul Erienne Gregoire, qui vivoit en 1399. Le capitaine Limans, que l'historien de Languedoc appelle Lunas, pourroit être Pierre Rodulf, frère puiné de Claude Rodulf, seigneur de Limans, qui par son testament du 17. Avril 1573. fonda des messes dans l'église de Saint-George de Limans: ces deux freres avoient pour sœur, Anne Rodulf, mariée à Hieron en Provence le 6. Mars 1573. avec Honoré d'Albert, seigneur de Luines, pere du connétable. E le mourut à Mornas le 7. Mars 1584. Limans est une paroisse du diocèse & à six lieues au sud-ouest de Sisteron, de la viguerie & à demie lieue à l'ouest-nord-ouest de Forcalquier: longitude 23. d. 27. m. latitude 44. d. 2. m. Autremencourt que l'historien de Languedoc appelle Entremonts, est une paroisse de cinquante-six feux, du diocèse & à trois lieues nord-est de Laon, à une lieue au sud-est de Marles, & à

un peu plus à l'ouest-sud-ouest de Moncornet : longitude 21. d. 30. m. latitude 49. d. 42. m.

Page 5. ligne 19. Villevieille, où le maréchal de Damville étoit logé pendant le siège de Sommieres, en Février, Mars, & Avril 1573.] C'est une paroisse du diocèse & à près de quatre lieues à l'ouest-sud-ouest de Nîmes : longitude 21. d. 45. m. 29. s. latitude 43. d. 47. m. 14. s. Elle est plus orientale que Sommieres de huit secondes, & plus septentrionale de vingt-sept secondes. Antoine Scatiffe, viguier de Nîmes, étoit seigneur de Villevieille en 1407. Antoine Scatiffe, le jeune, peut être son neveu, rendit hommage au roi le 14. Juin 1417. de la portion de justice qu'il avoit à saint Chatte. Louise & Marie, ses filles, rendirent le même hommage le 18. Juillet 1449. Louise épousa N. de Villars, & en eut Pierre de Villars, seigneur de Rouffes en Béarn, qui vendit en 1529. à Jacques de Bozene, baron d'Aubais, pour sept mille cent cinquante livres la baronnie de Villevieille, & les seigneuries de sainte Agathe (saint Chatte,) Domeffargues, & Saulet. Jacques de Bozene lui paya alors deux mille sept cents soixante-cinq livres dix sols. Peu de temps après, François Pavée devint seigneur de Villevieille, & fut le bifayeul de Joseph Pavée, seigneur de Villevieille, baron de Montredon, qui épousa le 29. Juillet 1693. Grassinde de Roquefeuil, fille d'Henri de Roquefeuil, marquis de la Roquette, & de Grassinde de Griffi, dame de saint Martin. Jean-Baptiste - Raimond Pavée, seigneur de Villevieille, lieutenant de roi de la ville de Sommieres, & capitaine au régiment du roi infanterie, devint par la mort de sa mere & de ses oncles, marquis de la Roquette, baron de Brissac, & seigneur des autres terres de la branche de Roquefeuil-la-Roquette. Il épousa Françoise - Mélanie de la Fare, fille unique de François de la Fare, marquis de la Fare, vicomte de Montclar, seigneur de Mirabel & de Pompignan, & de Marie de la Fare,œur du maréchal de la Fare ; & par

ce mariage il joignit à ses propres terres, celles des maisons de la Fare, d'Alleman - Mirabel, & de Roquefeuil-la-Roquere. Son fils aîné est capitaine dans le régiment du roi ; & sa fille aînée est mariée depuis l'an 1754. avec le petit-fils de Balthasar de Gras, seigneur de Preignes, habitant à Tarascon, & de Denise Tremolet de Roubiac.

5-22. Le capitaine Manduel & le général saint Ravi allèrent trouver le maréchal de Damville à Villevieille le samedi, veille de pâques, 21. Mars 1573. pour proposer une capitulation.] La guerre civile autorisant tout le monde à prendre les armes, celui qui se sentoit en état de commander à d'autres, se mettoit à leur tête, & prenoit le nom de capitaine, auquel il joignoit le nom du village où il étoit né. Le capitaine Bouillargues, le capitaine Gremian, le capitaine Manduel, avoient apparemment pris le nom de leur village.

5-31. Le baron de Portes empêcha une partie du secours des Cevenes de se jeter dans Sommieres, le matin du jour de pâques 22. Mars 1573.] Jacques de Budos, baron de Portes, naquit vers l'an 1538. & testa le 3. Septembre 1588. Il fut pere de Louise de Budos, qu'Henri, duc de Montmorenci, maréchal de France, épousa à Pefenas le 19. Mars 1593. Il avoit vendu la seigneurie de Budos à Raimond de la Roque, seigneur des Imbertés, par contrat passé à Bourdeaux le 7. Juillet 1570.

6-6. Le seigneur de Villeneuve, lieutenant de Joyeuse, tué devant Sommieres le 6. Avril 1573. & son corps porté & enterré à saint Drezier.] J'ai recherché très-inutilement qui étoit le seigneur de Villeneuve. Saint Drezier est une paroisse de vingt-huit feux, du diocèse & à trois lieues au nord-nord-est de Montpellier : longitude 21. d. 38. m. 45. s. latitude 43. d. 44. m. 10. s. On ne trouve point dans le martyrologe de Charelain, le nom de saint Drezier, ni aucun apptochant.

Pag. 7. lign. 1. Le capitaine la Véochette, du pays de Forès, mis dans Sommieres avec sa compagnie de cent fantassins, eut pour successeur en Juillet 1573. le capitaine Pons, d'Arles.] Seroit-ce Pierre de Rostaing, seigneur de Vauchette & de Rivas, en Forès, capitaine, châtelain de Sury-le-comtal, chevalier de saint Michel, lieutenant des gendarmes de Mandelot, gouverneur de Lyon, fils d'Antoine de Rostaing, seigneur de Vauchette & d'Arbussonnas, paroisse de Blacé, en Beaujolois, capitaine de Sury-le-comtal, qui testa le 29. Juillet 1584. Il pouvoit être bisayeul ou trisayeul de François de Rostaing, seigneur de Franquieu, de saint Cyprien, & de Vauchette, habitant dans ce château, en Forès, qui épousa en 1737. Marie-Françoise de la Rivoire, fille de Just-Antoine, marquis de la Tourette, baron des états de Languedoc, & de Marie Yoland de Portalez de la Cheze. L'usage étant alors, que le moindre habitant d'un village pouvoit prendre le nom de capitaine, je n'oserois dire positivement que le capitaine la Véochette fut de la même famille que les seigneurs de cette paroisse ; d'autant plus qu'ayant vu tous les titres de cette famille, je n'y ai rien trouvé qui convînt à ce capitaine Véochette.

7-17. Le capitaine Goult, laissé le 26. Octobre 1574. par le maréchal de Danville, gouverneur de Sommieres. Mais dans la suite Goult se déclara contre le maréchal, défendit très-bien cette place contre lui, & ne la lui rendit que faute de vivres le 15. Octobre 1575.] Jean de Sade, seigneur de Goult & de Beauchamp, terres que Pierre de Sade, son pere, avoit eues par le partage qu'il fit avec son frere aîné le 29. Juillet 1535. servit toujours avec distinction & avec grande envie de faire fortune. Il s'attacha au maréchal de Bellegarde, qui alloit dans le marquisat de Saluces pour s'en emparer, & lui amena un régiment de Provençaux, aussi résolu que lui à bien servir Bellegarde. Il suivit avec ce régiment le maréchal, qui partit de Carmagnolle

le 10. Juin 1579. Etant arrivé à Saluces le 13. du même mois, il trouva que Carlo Birague, gouverneur du marquisat, avoit abandonné cette ville, dont il se saisit, & obligea Lusian de lui rendre le château le huitième jour du siège. Le maréchal de Bellegarde étant mort dans le château de Saluces le 20. Décembre 1579. Goult s'attacha à César de Bellegarde, son fils, qui n'avoit que vingt ans, & qui fut bientôt déterminé à remettre le gouvernement du marquisat de Saluces au roi, pourvu qu'on l'en récompensât ; & il fit un traité avec le duc d'Espèrnon, qu'Henri III. avoit envoyé à Turin. Mais Anselme, assisté de Spiard, Bessier, Roques, & Boucicaut, voyant toutes ses espérances évanouies par ce traité, envoya prendre dix mille livres, destinées pour l'exécution de l'accord, & se saisit de la personne de Bellegarde, qu'il enferma dans sa chambre, dont il fit garder la porte. Goult, qui n'étoit plus du parti d'Anselme, & étoit logé dans la ville avec une bonne troupe, donna l'alarme aux habitants, & tous ensemble dressèrent des barricades contre le château. Le vingtième jour Anselme remit en liberté Bellegarde, qui alla trouver Espèrnon à Turin. Les brouilleries continuèrent ; & par un traité que le duc de Savoye ménagea avec Espèrnon, Goult eut mille écus pour le service qu'il venoit de rendre au siège de Saluces. Le duc d'Espèrnon écrivant de la Bréoule à Henri III. le 14. Novembre 1588. lui dit qu'étant à Sisteron, où il resta six jours à la fin d'Octobre, Goult l'étoit venu trouver, & que l'accompagnant à Tallarel, où il alloit de nuit voir son frere la Vallette, il étoit tombé de son cheval, d'un chemin assez précipiteux, & s'étoit noyé, n'y ayant eu aucun moyen de le secourir. (Mémoires, ou lettres & pièces du duc d'Espèrnon pendant la campagne de Provence de 1586. Paris, in-4°. 1626. page 327.) Goult est le nom moderne d'Agoult, paroisse & ancien château de Provence, dans la viguerie & à deux lieues à l'ouest d'Apr, du diocèse & à trois lieues & demie à

l'est-nord-est de Cavailon : longitude 23. d. 2. m. 43. l. latitude 43. d. 54. m. Elle av it donné son nom à l'ancienne maison d'Agoult ; & je n'ai pas pu trouver les seigneurs jusques à Pierre de Sade, qui épousa le 31. Juiller 1588. Léon - François de Châteauneuf lez Martigues , & n'en eut que Léone de Sade , dame de Goult & de Beauchamp , qui épousa le 16. Décembre 1592. Paul-Antoine Doni. Louis Doni , son arriere petit-fils, seigneur de Goult, marquis de Beauchamp, n'ayant eu que des filles de François de la Croix-Catrides , qu'il avoit épousée le 26. Avril 1688. donna ses terres à N. Doni de Florence , son cousin fort éloigné : & ce Doni , seigneur de Goult & Beauchamp, épousa avant l'an 1742. N. de Brunet , fille de Jean-Louis de Brunet , baron de Villeneuve , au diocèse de Besiers , & des états de Languedoc , & de N. Danti , cousin germain , par sa mere , des trois filles que le marquis de Doni avoit laissées , dont l'aînée avoit été mariée avec le marquis Ansono - Zondodari-Chigi , neveu du cardinal , & les deux autres , l'une avec

Paul de Seytres , seigneur de Vaucluse , & l'autre avec Joseph de Seytres , marquis de Caumont.

Pag. 8. lign. 38. Pondres , dont les payfans ayagt ameuté les huguenors , ceux-ci prirent en Juin 1575. le lieu de Villevieille , où Goult tenoit dans le château le sergent du Bas , de Tarascon. Cè village étoit démantelé , & Pondres tenoit pour Damville.] Pondres , joint à Villevieille , a quatre-vingt feux. L'église paroissiale étoit en pleine campagne , entre les deux villages. Il y a à présent une église dans le lieu de Villevieille , & un château , grand & logeable. Pondres n'a qu'une vingtaine de maisons , dont la moitié est située à la droite de la riviere d'Aiguelade , qui se jette dans le Vidourle , & dépend de la paroisse de Fontanés , au diocèse d'Uzès. Il y a à Pondres , du diocèse de Nismes , un gros château , avec un petit parc. N. Crouzet , dame de ce château , fille du président Pierre Crouzet , épousa vers l'an 1744. N. Villards , seigneur de Quinson , au diocèse de Riez.



Cij

TABLE CHRONOLOGIQUE

de l'histoire des deux sièges de Sommieres.

1572.

Le capitaine Poget, viguier de Sommieres, ayant appris le massacre de la saint Barthelemi, s'enferme dans le château de Sommieres. Les protestans prennent les armes, & font la garde dans la place du marché.

Villeneuve, lieutenant de Joyeuse, arrive avec une compagnie de gendarmes; il entre dans Sommieres, après l'avoir fait reconnoître par Montaler. Les habitans protestans se retirent à Andufe & à Sauve.

Les gendarmes de Joyeuse, conduits par Montpeiroux, & cent soldats, ramassés par le capitaine Poget & son lieutenant Combes, entrent dans Sommieres.

5. Novembre. Les réfugiés de Sommieres ayant levé cinq cents hommes, entrent dans le château à dix heures du matin, étant reçus par ceux de leur intelligence. Poget crie au secours de la cime du château. Montpeiroux ramasse trente hommes de sa compagnie, dont un seul est armé d'arquebuse, & ne peut trouver le moyen d'empêcher les protestans d'entrer dans le château. Poget se rend à eux.

13. Novembre. Les protestans laissent sortir Poget, qui se retire à Fontanés chez le seigneur de Combas.

Les protestans gagnent la porte du pont de la ville. Montpeiroux se réfugie dans la tour de l'horloge bâtie sur ce pont. Le juge est tué. Etienne Giry, avocat de Sommieres, est sauvé par Gremian, qui vient à son secours.

16. Novembre. Montpeiroux descend les degrés de la tour, saute dans le feu, dont les assiégeans avoient environné la tour, & qui étoit haut de trois pieds. L'ayant traversé, il arrive sur le pont, se laisse aller par un creneau sur une des encoules, saute dans l'eau tout vêtu, la traverse, & se sauve à Fontanés. Ceux qui étoient restés dans la tour, se rendent à Gremian.

1573.

Damville se détermine à faire le siège de Sommieres, & prend le château de Calviffon.

Le lieu de Montpefar est pris par assaut.

Mercredi 11. Février. Sommieres est investi par quinze à vingt mille hommes, qui ont dix-sept pièces de canon. Trois cents soldats & quelques payfans le défendent.

Damville fait monter avec beaucoup de peine, sur le coteau de la montagne, quatre pièces de canons, qui tirent contre le milieu du château, entre les deux tours, par derrière, du côté du levant.

Quatre-vingts hommes entrent dans la ville par le quartier des Gascons.

17. Février. Cinq pièces de batterie tirent contre une tour qui a neuf pieds d'épaisseur.

Mercredi 18. Février. La tour tombe tout d'une pièce, sans se séparer; & rend la brèche moins praticable; on donne l'assaut en présence du maréchal, de

la maréchale, & de la comtesse de Tende. Monpeiroux, le capitaine Limans, & Autremencourt montent sur la breche, & sont tués.

Quatre canons sont placés près de la rivière, pour battre le mur près d'une petite tour qui fait le coin. Les habitans remplissent le derrière du mur de gabions, & font des fossés en dedans.

3. Mars. La breche se trouvant de trente pas, l'on donne trois assauts, deux à cette breche, & l'autre au château. Les assiégeans sont repoussés. Le comte de Candale étant monté tout armé sur le plus haut de la breche de la ville, reçoit un coup d'arquebuse dans la bouche, on le porte à Montpellier, où il meurt.

Cinq hommes, ayant une bouteille pleine de souffre attachée au col, passent de nuit le Vidourle à la nage, & entrent dans Sommieres par une porte d'une casamate.

Samedi 21. Mars. Le capitaine Manduel & le général Saint Ravi vont trouver à Villevieille le maréchal, après qu'il eut donné pour otages, Montbasin, le capitaine Doues, & Lucanes, pour capituler.

Dimanche, jour de pâques, 22. Mars. L'artillerie est braquée à la pointe du jour contre une tour de la Vignasse.

23. Mars. Cent six soldats, venant des Cevenes, entrent dans la ville par le quartier des Gascons, portant chacun un sac de poudre de six livres. Le baron des Portes en empêche quatre-vingt-quatorze d'entrer.

La tour de la Vignasse tombe, & toute la muraille, longue de quatre-vingt pas, depuis la tour jusqu'à la première breche, du côté du levant. Les assiégeans font un pont de bois à pilotis, de trois cannes de hauteur, pour y loger douze arquebusiers; les assiégés font dans deux nuits, avec des gabions & de la terre, un rempart aussi haut que le pont. Une couleuvrine tire dans la ville en courtine.

Villeneuve, lieutenant de Joyeuse, est tué d'un coup de mousquet, tiré d'une ancienne canonnière de la muraille de la ville, au-dessous du château. On le porte à saint Drezier, où il est enterré.

Deux couleuvrines tirent contre la Vignasse.

6. Avril. Les chefs proposent au maréchal de rendre la ville à des conditions qui sont toutes acceptées. Le camp se retire par-delà la montagne de Villevieille, pour leur ôter tout soupçon & crainte.

Jendredi 9. Avril. Les huguenots, au nombre de mille, sortent de Sommieres, & prennent la route des Cevenes. Damville met dans cette ville pour gouverneur, le capitaine Lucane, Italien, avec deux cents hommes; le soir il entre dans la ville avec Joyeuse & l'évêque du Puy, & retourne coucher à Villevieille.

11. Avril. Le maréchal retourne à Sommieres, en change le gouverneur, y reste quelques jours, & de-là va à Montpellier.

1574.

Le capitaine Renaud, natif des montagnes de Foix, est mis, par le maréchal, pour gouverneur dans Sommieres. Il tient trente soldats dans le château de Villevieille. Il traite très mal les habitans, qui s'en plaignent à Damville. Le maréchal fait mettre Renaud en prison à Beaucaire, il le fait sortir ensuite, mais il lui ôte son gouvernement, & le casse.

Véochette, du pays de Forès, est mis, avec sa compagnie de deux cents fantassins, dans Sommieres.

Juillet. Le capitaine Pont, d'Arles, entre avec sa compagnie de cent hommes dans Sommieres.

Damville s'unit avec les protestans, & il fait bâtir des citadelles à Montpellier & à Lunel.

26. Octobre. Damville va à Sommieres, pour engager le capitaine Goul, qui en étoit gouverneur. Celui-ci l'ayant assuré de fidélité, il l'y laisse avec un lieutenant protestant nommé Bestel.

Damville fait faire à Sommieres les consuls mi-partis, part à l'entrée de la nuit, & va coucher à Lufel.

Dimanche 31. Octobre. Goul fait venir une troupe de soldats, qui entrent dans le château par la fausse porte. Deux cents habitans se rendent au château. Les catholiques crient *Vive le roi* : le capitaine Madier, son coutelas à la main, menace les autres : le gouverneur les fait enfermer dans une chambre, & les élargit ensuite, sous la caution des catholiques. Quelques-uns de ceux que le maréchal envoyoit sont tués, & entre autres Bonneau ; la troupe avertie se retire.

1. Novembre. Le gouverneur fait faire une procession pour remercier Dieu.

Le duc d'Uzès envoie à Sommieres un renfort de cent hommes, & la compagnie du capitaine Geoffret.

1575.

Aimargues envoie vingt-cinq charges de bled à Sommieres, escortées par le capitaine Véochette.

13. Avril. La garnison de Sommieres sort pour aller chercher du bled à Aimargues ; mais les religionnaires l'attaquent, tuent quarante soldats & le capitaine Madier, & prennent tout le bled & le bérail.

8. Mai. Le duc d'Uzès envoie à Sommieres vingt-deux charges de bled de la Calmette, & les fait escorter par sainte Jaille, vieux guerrier, avec les Réîtres, qui mangent ou coupent tous les bleds autour de la ville.

27. Mai. Les protestans veulent escalader Sommieres du côté de la porte de la taillade ; mais il sont découverts.

2. Juin. Quatre cents protestans posent des échelles au quatrième creneau de la porte du Bourguet, du côté du château ; mais on tire sur eux.

27. Juin. Les huguenots, avertis par les payfans de Pondres, prennent le château de Villevieille, où Goul tenoit le sergent du Bas, de Tarascon, avec quinze soldats ; le village étoit démantelé.

22. Juillet. Le capitaine Goul, qui étoit allé trouver le duc d'Uzès à Avignon, retourne à Sommieres, où il n'y avoit ni chair, ni lard, ni huile, ni bois. Deux heures après son arrivée, il prend quatre-vingts hommes pour aller chercher des moutons à Fontanés : mais ayant été attaqué près de ce lieu par les gendarmes du maréchal, il y perd le capitaine Boet, d'Arles, & soixante & dix soldats.

5. Août. Les troupes de Damville des huguenots assiègent Sommieres : Goul lui écrit qu'il ne peut pas le reconnoître.

Dimanche 21. Août. A dix heures du soir un canon tire contre le moulin à bled, qui sert de muraille.

22. Août. L'artillerie de Damville tire cinquante coups contre la porte du pont & la tour de l'horloge. On la ramène à Montpellier.

Le commandeur de saint Christol & le baron de Combas, envoyés par le duc d'Uzès à Sommieres, s'en vont un soir à l'insçu des habitans.

Lundi 8. Septembre. Sur le minuit, le baron d'Oraison, le plus jeune, le capitaine Anselme, d'Avignon, & cinq autres, se jettent dans Sommieres par le côté de Villevieille, conduits par un cadet du sieur de Pondres.

Jeudi 1. Septembre. La nuit, Aimargues est prise par le maréchal.

DES DEUX SIEGES DE SOMMIERES. 23

Jeudi 15. Septembre. Le Vidourle se déborde , & s'éleve dans la place de Sommieres de six pieds , & abbat quarante pas de muraille.

Samedi 17. Septembre. Les Réîtres du duc d'Uzez paroissent avec le jour sur le côteau : ils poussent les maréchalistes dans le château de Villevieille. Les capitaines saint Just & Cordier sont tués , & plus de soixante soldats. Estobon , colonel des Réîtres , se distingue , quoique vieux. On décharge à la porte de la taillade , sur un pré , dix charges de bled , quelques vivres , & de la poudre. L'armée étoit de douze cents arquebusiers , & de mille chevaux. Sainte Jaille commandoit les François , & Estobon les Réîtres. Les huguenots étoient quinze cents arquebusiers , avec quatre mille chevaux.

Dimanche 18. Septembre. L'armée ayant ramassé des vivres à Calviffon & ailleurs , s'en retourne à deux heures ; elle est attaquée par les huguenots , qui perdent cent cinquante hommes , & les capitaines Thomas & Sébaud. Une partie du régiment de Montatere est dé faite ; plusieurs vont à Lunel , où étoit le maréchal. Le seigneur Alphonse est blessé à la jambe : ils apportent trente-cinq charges de bled ; alors les maréchalistes se retirent.

Mardi 27. Septembre. Trois cents huguenots sont repoussés à l'attaque de la breche faite par le débordement de l'eau.

Vendredi 7. Octobre. Le seigneur Riez , Berlas , & la Colombiere , ont une conférence hors de Sommieres avec Goul ; Gremian arrive , ils soupent ensemble , en pleine campagne. Goul rentre dans Sommieres , dresse une capitulation , demande six jours pour avertir le duc d'Uzez , & que le seigneur d'Aubais & de la Devesle , & le seigneur Bernardin aillent en ôtage à Aramon jusqu'à ce que lui & sa garnison y soient arrivés , & que pendant les six jours les assiégés ne passent point Boisseron & Villevieille.

Dimanche 9. Octobre. Les consuls de Sommieres portent la capitulation à Montpellier , au maréchal.

Samedi 15. Goul rend la ville & le château de Sommieres à Damville , qui se trouve pour-lors à Villevieille ; il le fait dîner avec lui , & lui dit qu'il lui accorde toutes ses demandes , excepté les ôtages pour envoyer à Aramon ; que ses gendarmes l'escorteroient à la Morre & au Baron , sur le Rhône. Goul rentre dans Sommieres , & en fort une heure après , avec sa compagnie & celles des capitaines Geoffont & Musferac. Deux heures après leur sortie , le capitaine Senglar y entre , avec sa compagnie de cent hommes , & deux autres compagnies.

Dimanche 16. Octobre. Damville , qui étoit allé coucher à Lunel , retourne à Sommieres , & y établit pour gouverneur Senglar avec sa compagnie.

1576.

Mai. La maréchale de Damville va à la Couret , & y demeure trois mois.

1577.

Février. Damville part de Montpellier , & va à Bessiers , où il avoit envoyé saint Romain , qui est logé à l'évêché.

Damville refuse aux protestans le fort de saint Nazaire , & veut retrancher le préche que l'on y faisoit suivant l'union. Le capitaine Senglar lui remontre qu'il contrevient à l'union : le maréchal lui répond , que s'il ne trouve pas bon ce qu'il fait , il peut s'en aller.

Saint Romain part sans prendre congé , & va se saisir d'Aiguesmortes.

Senglar va à Montpellier , où les protestans déclarent qu'ils ne sont plus sous l'obéissance de Damville. Le capitaine Bavieres part pour aller lever des troupes

dans les Cevenes ; & Gremian quitte sa maison de Massillargues , & court à Aiguesmortes.

Damville laisse les catholiques les plus forts à Besiers , & se retire à Pezenas , où il recouvre de Montpellier sa femme , ses enfans , meubles , & chevaux de son écurie.

9. Juin. Il va à Villeneuve , village fermé , au bord de la mer , à une lieue de Montpellier.

15. Juin. Il va à la Verune , & y demeure pendant tout le siège.

Il investit le capitaine Senglar dans un Mas , près de Montpellier , l'oblige à se rendre , & le fait pendre à un petit arbre , avec la Madeleine , qui avoit été conducteur de son artillerie , & un autre de la maison de Châtillon , & qui le gouvernoit.

27. Juillet. Châtillon fort de Montpellier avec cinquante chevaux , & se rend à Sommieres , conduit par le capitaine Gremian.

Damville va à Melgueil , petite ville , qui lui appartenoit.

Le capitaine qu'il laisse au château , le rend aux religionnaires quatre jours après.

Châtillon y va , & y laisse son frere d'Andelot.

Châtillon passe en Cevenes & en Rouergue , & dans un mois il assemble des forces supérieures.

Damville fait faire de grandes levées du côté où les religionnaires pouvoient venir , fait rompre les ponts & les passages du Lez , & empêche ceux de Montpellier de faire leur récolte. La charge de bled d'un mulet se vend à Montpellier cinquante-cinq livres , & cinq feuilles de choux un sol.

Mardi 24. Septembre. Châtillon joint à Sommieres Thoré , frere de Damville , que les protestans avoient choisi pour leur général ; il mene avec lui les vicomtes de Lavedan & de Paulin , le seigneur de Broquiez , & le baron de Faugeres.

26. Septembre. Le capitaine Caussade , & six autres , se jettent pendant la nuit dans Montpellier , pour annoncer la venue du secours , & font allumer un grand feu sur le clocher de N. D. des Tables.

Les protestans , joints par les capitaines Gremian & Bouillargues , s'assemblent hors de Melgueil , & font leurs approches du côté de Montrauberon , d'où ils sont repoussés. Ils marchent du côté de Crest , descendent vers le chemin de Clapiers , & passent le Lez à gué. Les troupes qui étoient du côté de Châteauneuf , voyant venir quinze cents chevaux , & quatre mille arquebusiers , quittent leurs quartiers. Les protestans marchent vers la porte des carmes , cinq cents arquebusiers en sortent & les joignent. Ils font le tour du côté de saint Moz , pour venir à la porte de Lates , & éviter le faubourg du Corrau. Un régiment , qui étoit à saint Moz , leur résiste pendant deux heures : à la fin ils lui font quitter le fort de saint Moz , les portes des jardins , & le temple démoli de saint Denis : ainsi , sans donner un coup de lance , ils entrent dans Montpellier sur la pointe du jour , par la porte de Lattes.

Mardi 1. Octobre. Damville se retire à Lattes : les protestans sortent de Montpellier à dix heures du matin , pour l'aller attaquer ; mais dans le chemin ils rencontrent un trompette du roi , & deux députés de sa majesté qui leur signifient que la paix est faite. Ils retournent à Montpellier avec les députés.

3. Octobre. Il entre dans Montpellier plus de deux mille sepriers de bled,





PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



*JOURNAL DE CHARBONNEAU sur les
guerres de Besiers.*

A V E R T I S S E M E N T.

LOUIS Charbonneau, natif & habitant de Besiers, étoit cousin de Jean Charbonneau, éperonnier, qui épousa le 9. Janv. 1583: Anne Rignac, fille de Manuel, fellier. Il a rendu à sa patrie le même service que Peruffis, Gamon, Faurin, & Gaches ont rendu à Avignon, à Annonai, & à Castres, en écrivant les événemens qui y sont arrivés pendant les années 1583. 84. 85. & 86. Nous ne savons des traits de sa vie que ceux qu'il nous apprend lui-même dans son journal. Nous y voyons qu'il fut un des quarante-neuf habitans de Besiers qui prêterent le 25. Novembre 1584. deux mille cinq cents écus au duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, qui leur fit à chacun un billet payable dans deux mois. Nous y voyons encore qu'il étoit protestant, & prétendoit être bien instruit dans sa religion, qu'il se mêloit de controverse, qu'il eut une dispute avec Ange de Rodez, capucin, qui prêcha à Besiers le carême de 1586. & qu'enfin il composa une longue relation de cette dispute.

 JOURNAL DE CHARBONNEAU.

 AN. 1583.

LE 12. Janvier 1583. le duc de Montmorenci qui étoit à Beaucaire arriva à Besiers avec le prince de Condé. Il ôta les clefs de la ville à Pradines, & les donna au docteur Cassan, premier consul de l'an 1582.

Pendant que Besiers étoit divisé pour le consulat, Spondillan entra de nuit par la fausse porte de l'évêché avec quatre-vingts hommes pour garder Besiers. Le capitaine Aragon, natif de Lunel, qui avoit découvert une intelligence avec Joyeuse, se trouva empoisonné le 5. Janvier.

Le 9. Janvier, Jean Charbonneau, éperonnier, cousin de Louis, épousa Marie Rignac, fille de Marcel, fellier.

Le 21. Montmorenci partit de Besiers, & laissa cent cinquante soldats sous le capitaine Pompée dans l'évêché.

Le 16. Février, le prince de Condé dîna à la Croix-Blanche à Besiers, & coucha à S. Chignan allant à Castres.

Le 12. Mars, l'archevêque de Vienne & trois autres commissaires du roi pour rendre justice aux plaignans, arriverent à Besiers, où Montmorenci se rendit le lendemain.

Un laquais de François de Maurelhan arriva de Paris à Besiers vers le 20. Mars, & rapporta que son maître avoit été tué à Paris en duel par Armiffan, fils du viguier de Carcassonne.

Le 2. Avril, Montmorenci arriva à Besiers; le 4. il passa en revue sa compagnie, dont Guillaume de Caylar, Sgr. de Spondillan, fut fait lieutenant à la place de Ferrando, Albanois, qui fut envoyé au château de Beaucaire pour y être gouverneur.

Le 7. Avril sur les sept heures du matin, Châtillon arriva en poste à Besiers pour conférer avec le duc de Montmorenci, & trouver un expédient pour prendre le capitaine Aragon qui étoit au château de Montbazin, qui avoit tué auprès de Lunel un marchand de Lyon qui faisoit les affaires de Platot. Dès le même soir, Châtillon, Montbazin, & Malanman, prévôt de Montmorenci, l'arrêterent dans le château, & le prévôt le mena à Besiers le 9. veille de pâque: Aragon étoit âgé de 25. ans, fort bien fait, & fort vigoureux.

Le lundi de pâque 11. Avril, la duchesse de Montmorenci arriva à Besiers, & retourna à Peseñas trois jours après.

Le 16. Avril, Montmorenci permit à Castelnau, premier consul de Montpellier, d'y amener le capitaine Aragon avec Mandalhe & le petit Aiguesmortes ses camarades, pour en faire justice.

Trois capitaines s'étant saisis vers le 20. Avril du château d'Aume-

les près de Gignac, les payfans les assiègerent, & les forcerent à se rendre.

AN. 1583.

Le capitaine Favier avec vingt soldats se faisit vers le 17. Avril, du château de sainte Anastasie. Leques, gouverneur d'Aiguemortes, l'alla d'abord assiéger avec les troupes de Nismes & d'Uzez, & l'obligea de se rendre vers le 29. du même mois.

Le 19. Avril, le capitaine Pierre le Masson, de la suite de Boissefon, se faisit d'Olargues.

Le 23. Avril, le capitaine Aragon fut décapité à Montpellier, le sergent Mandalhe & le petit Aiguemortes furent pendus.

Le 24. Avril, Châtillon & Andelot son frere, qui étoient arrivés la veille à Beziers, allerent à Olargues pour faire quitter la place au capitaine le Masson, mais il n'en voulut rien faire.

Le 4. Mai, Leques, dit le capitaine Gremian, qui étoit gouverneur d'Aiguemortes, arriva à Beziers, pour voir avec Montmorenci de faire rendre ceux d'Olargues.

Le 6. Mai, Montmorenci alla à Cazouls pour y conferer avec le capitaine Baccon, qui y étoit venu de Brassac, accompagné de quinze gens-d'armes de Montmorenci.

Le 2. Juin, Châtillon & sa femme arriverent à Beziers, avec Boissefon, qui alla plusieurs fois parler à ceux d'Olargues, qui ne voulurent point quitter ce lieu.

Les habitans de Limoux qui avoient voulu rendre leur ville à d'Audou, furent exécutés vers le 8. Juin.

La Tremoille, neveu de Montmorenci, arriva à Beziers vers le 20. Juin, pour rester auprès de son oncle. L'abbé de Lannoy, parent du duc, y arriva aussi.

Les catholiques prirent vers le 5. Août la ville d'Alet, & le lieu de Graissiat.

Le 12. Août, Châtillon, qui étoit allé conferer avec le roi de Navarre au sujet des villes d'otages que l'on devoit rendre, retourna à Montpellier, où sa femme étoit accouchée d'un garçon vers le 5. du même mois.

Le dimanche 4. Septembre, Thomas de Bonzi, évêque de Beziers, alla à Serignan s'embarquer pour aller en Italie.

On commença à travailler vers le 15. Septembre pour faire venir la fontaine de Fonserane au fauxbourg de Beziers; Montmorenci ayant fait mettre huit deniers par livre de la taille pour cet effet.

Le 23. Septembre, les protestans qui avoient été chassés d'Alet, se faisirent de Montréal près de Carcassonne.

Le 26. Septembre, un petit-fils du duc de Montmorenci, mourut à Beziers, & fut enterré dans l'église de S. Nazaire.

Le 1. Octobre, Châtillon étant à Beziers à la Croix-blanche, y fit

A ij

AN. 1583.

prêcher un ministre. Les catholiques firent faire un verbal qu'ils envoyèrent à Toulouse.

On fit une entreprise avec un mortier & l'escalade, vers le 8. Octobre, pour surprendre S. Pons de Thomieres, mais on n'y réussit pas. On voulut aussi se saisir d'Aigues-vives, dont le seigneur avoit beaucoup d'argent, mais l'entreprise manqua.

Mirepoix fut général de la cavalerie du camp qui alla assiéger Montréal, composé de trois mille hommes, & Laniston, capitaine de la cité de Narbonne, fut colonel de l'infanterie; mais ils leverent le siège, craignant le secours que Boiffeson préparoit, vers le 15. de Novembre.

Le 23. Décembre, le duc de Montmorenci alla avec toute sa famille à Pefenas, laissant dans Beziers cent hommes commandés par Jean Turc de la Barthe, & son frere Antoine Turc, lieutenant.

Les partisans de Montmorenci firent une entreprise sur Lodeve le 24. Décembre, qui ne réussit pas.

AN. 1584.

Le 6. Février 1584. l'assiette du diocèse de Beziers se tint à la maison consulaire. Le président d'Auson, & Marion, trésorier général, & commissaire pour le roi, y assisterent. On imposa les deniers royaux, les états ne s'étant point assemblés.

Le 10. Février; Rieux revenant de la cour, & allant à Pefenas, trouva le duc de Montmorenci, laissa une lettre au consul de la part du roi, & un édit fort rigoureux contre les perturbateurs du repos public, qui fut publié le lendemain.

Le 16. Février, Montmorenci arriva à Beziers, & ordonna que l'on construisît une citadelle à Sérignan.

Le 21. Février, Montmorenci avec sa compagnie de cavalerie, & cinquante fantassins, alla à Capestan & à Puifferguier, pour y mettre garnison; Capestan refusa, & reçut trente soldats de Joyeuse, & Puifferguier reçut cinquante hommes sous le capitaine Dautre. Montmorenci fit réparer la contrescarpe de Beziers du côté de Grindes, & y fit faire un fort par un ingénieur que le duc de Savoye lui avoit envoyé, afin qu'on ne pût pas se camper dans le ruisseau de Baignols.

Le 27. Février, Montmorenci alla à Agde & à Pefenas; il ordonna qu'on fit une procession générale pour la reconciliation du roi avec Monsieur. Clermont ne voulut pas lui obéir.

Le 5. Mars, Montmorenci dina à Beziers, & retourna à Pefenas.

Le 8. Mars, le capitaine Spondillan entra à Beziers avec quatre-vingts soldats.

La garnison de Clermont étant allée à Gignac pour y faire quelque prise, Campagnac, capitaine du château de Clermont, y fut blessé d'un coup d'arquebuse, vers le 10. Mars.

Montmorenci partit d'Agde vers le 12. Mars, & alla à Mese, où les consuls de Frontignan vinrent l'assurer de leur obéissance, mais ne voulurent pas recevoir garnison.

Spondillan, lieutenant de la compagnie de Montmorenci, étant à Besiers comme gouverneur, fit faire deffense d'aller voir travailler aux fortifications du côté du Moineau, sous peine d'être pendu. La semaine sainte, on travailla du côté du portail du Gua; Spondillan ne permit point de sortir aucun bled de la ville, ni même d'aller moudre au moulin sans un billet signé de sa main.

Le 9. Avril, Montmorenci fit ordonner par Valernod, son secretaire, au commis du grenier à sel de ne point se défaisir de l'argent de sa recette.

Le roi de Navarre envoya vers le 14. Avril Senegas au duc de Montmorenci & à Châtillon, pour lui apprendre qu'il devoit venir avec le président de Bellievre que le roi lui avoit envoyé pour remédier aux troubles du Languedoc.

Le 17. Avril, Montmorenci arriva à Besiers pour y faire faire une imposition que l'on avoit refusée à son secretaire Valernod. Le président d'Oson & Arnoye lui firent des représentations là dessus.

Le 15. Avril, Montmorenci retourna à Pefenas, après avoir pris quelques sommes du receveur, par forme d'emprunt. Il avoit grand besoin d'argent pour payer sa gendarmerie, le roi ne voulant payer ni sa garde, ni sa compagnie de gens d'ordonnance. Il avoit envoyé Larcade au prince de Piémont pour en avoir de l'argent. Le 13. on imposa 10. sols par livre pour avoir 4157. livres.

Le 27. Avril, Offemont & mesdemoiselles de Montmorenci & de Damville, jeunes filles du duc, arriverent à Besiers, & furent logées à l'évêché. Le duc & la duchesse arriverent le 30. Le setier de bled qui avoit valu quatre livres, n'en valoit plus que trois.

Le 10. Mai, la garnison de Clermont prit le lieu de Nebian, qui fut repris par les habitans par ordre de Montmorenci.

On commettoit beaucoup de brigandages vers le 15. Mai du côté du Pas-du-loup, à une lieue & demie de Besiers par delà Nissan.

Le 23. Mai, Marion, gouverneur de Montréal, arriva à Besiers pour y conferer avec Montmorenci, & en partit trois jours après.

Le 26. Mai, le duc & la duchesse de Montmorenci partirent de Besiers pour aller à Beaucaire, où les habitans se plaignoient fort des extorsions de la garnison.

Le 4. Juin, des gensd'armes de la compagnie du capitaine Tartas, & Pavillon avec une troupe d'Olargues, appliquèrent un pétard pendant la nuit à Clermont; ils furent repoussés, & se retirerent après avoir pillé le fauxbourg. L'évêque de Lodeve fut à Narbonne parler à Joyeuse.

Le 23. Juin; André Amatty, médecin, mourut à Besiers.

Le 25. Juin, le duc de Montmorenci revenant de Beaucaire & d'Alais, & ayant couché à Aiguemortes, arriva à Besiers, où le capitaine Baccon, que l'on apelloit monsieur de Brassac, leur vint faire la

AN. 1576.

révérence. Andelot revenant d'auprès du roi de Navarre, qui étoit à Pamiers, y arriva aussi.

Le 5. Juillet, Boiffeson se saisit d'Olargues, & fit mourir le capitaine Pierre qu'il avoit pris; Mattaret de Pefenas, & Alifon de Besiers, furent mis dans Olargues pour y commander.

Châtillon passa à Besiers vers le 17. Juillet allant à Montauban à une assemblée que le roi de Navarre y avoit convoquée au 15. d'Août.

Le 26. Juillet, Spondillan alla à Niffan y mettre un capitaine avec des soldats, de peur que Joyeuse ne s'en fâisît.

Le 3. Août, S. Sulpice étant arrivé à Clermont avec cent chevaux, fit une sortie sur les troupes de Montmorenci, les poursuivit jusques à Ceiras, où il défit le capitaine Astruci & cinquante soldats.

Le 8. Août, Gabian fut pris par Janique & autres brigandaux de la montagne.

Le 9. Août, Bellievre venant de la cour du roi de Navarre, arriva à Besiers pour y conférer avec Montmorenci par ordre du roi sur ses différends avec Joyeuse, & il en partit le 13.

Le 22. Août, une compagnie de Corfes amenée par le capitaine Jefon arriva à Besiers.

Les capucins-venus d'Italie, sous la protection du duc de Montmorenci, arriverent à Besiers en 1582. furent logés à la maison de Tindel, & ne vivoient que d'aumônes.

Les troupes de Montmorenci ayant pris deux consuls de Clermont, on les mena à S. Andrieu près de cette ville, & l'un d'eux, nommé Pierre Joulia, y fut étranglé pendant la nuit vers le 4. Septembre.

Le 7. Septembre, les troupes de Montmorenci reprirent le lieu d'Ufclas, & y tuèrent le capitaine Taleiffac, de Clermont, qui s'en étoit saisi.

Le 14. Septembre, Amedée, frere bâtard du duc de Savoye, accompagné de trente hommes sur des chevaux de louïage, arriva à Beziers, allant en Espagne pour épouser, au nom du duc son frere, une des filles du roi d'Espagne. Le duc de Montmorenci lui alla au-devant, & les consuls aussi. Il fut logé à l'évêché, où Montmorenci lui donna la main, & voulut qu'il donnât le mot aux consuls; & le lendemain après dîner, il l'accompagna jusques à Niffan.

Le 22. Septembre, il y eut une grande émeute entre deux cents habitans de Beziers, & le capitaine Jefan, Corse, qui avoit voulu faire loger un soldat chez Raimond Jalabert, dit Plomet, & qui faillit à être tué. Montmorenci logea la compagnie Corse pendant huit jours dans la maison dudit Plomet.

Le gouverneur de Montréal fut tué vers le 5. Octobre, étant tombé dans une embuscade de gens de Ferrals, sénéchal de Lauraguais. Cornuiffon envoya sa compagnie de cavalerie à Clermont.

Le 17. Octobre, les troupes que Montmorenci avoit devant Cler-

mont, prirent cent-cinquante setiers de bled, deux mousquets, & quelques grenades que l'on portoit de Lodeve à Clermont; & peu de jours après, ils se logerent dans le fauxbourg.

Pontcarré, maître des requêtes, ayant porté au duc de Montmorenci des lettres du roi, par lesquelles il étoit rétabli en son gouvernement de Languedoc, alla à Narbonne le 18. Octobre pour engager Joyeuse à faire en sorte que Clermont se foudrit, mais il n'en put pas venir à bout.

Le 28. Octobre, on baptisa à Montpellier le fils aîné de Châtillon qui avoit quinze mois, & qui avoit pour parain le roi de Navarre, lequel le fit tenir par Lesdiguières, général des protestans en Dauphiné, & qui y vint avec Blaccons & Gouvernet, & cinquante chevaux. Le vicomte de Panat tint le second au nom du comte de Laval. On fit de grands honneurs à Lesdiguières, & il y eut de grandes réjouissances à Montpellier. Le 30. Lesdiguières & Châtillon arriverent à Besiers, pour y voir Montmorenci; & de là Lesdiguières & Blaccons allerent vers le roi de Navarre, & Gouvernet resta à Besiers.

Vessas, châtelain de Cessenou, ayant promis à Montmorenci de lui garder ce lieu, il n'y mit point de garnison. Vessas fut ensuite pratiqué par Joyeuse, & allant chercher du secours à Capestan, il fut pris par Mirquel, capitaine Basque, lieutenant de la garde du duc, & mené à Besiers, où Montmorenci le fit mettre en prison, & envoya à Cessenou le capitaine Spondillan, le lieutenant Cabreirols, & quatre-vingts hommes; y étant arrivés, les consuls protesterent qu'ils vouloient obéir à Montmorenci, mais qu'ils n'étoient pas les maîtres du château où Vessas avoit mis le capitaine Grenier. Spondillan parla à ce capitaine qui l'amusa, & auquel le baron de Sorgues, beau-frere de Vessas, avoit remontré que s'il n'obéissoit, il mettroit Vessas dans un grand embarras. Le dimanche 28. Octobre, le secours qu'il avoit envoyé chercher, arriva, & trouva Spondillan & ses gens sans être retranchés. Ils furent d'abord attaqués, Spondillan y fut tué & vingt-huit autres. Le 31. Octobre, Montmorenci fit étrangler dans la prison par le prévôt, Vessas, qui étoit âgé de vingt-deux ans, & qui depuis six mois avoit épousé la fille de Sorgues; il avoit deux sœurs, l'une mariée à Marion, trésorier de France, & une autre à l'avocat du roi Gessé; il y en avoit encore une autre à marier. Si S. Marcel de Thésan avoit pu être pris, il auroit eu le même sort, parce qu'il avoit voulu introduire les troupes de Joyeuse dans Thésan.

Montmorenci ayant assemblé des troupes de tout côté, partit le dimanche 4. Novembre avec quatre pièces d'artillerie & beaucoup de munitions pour aller assiéger Clermont, qui reçut un secours de Joyeuse le même jour. Toute la noblesse amena des troupes au camp de Montmorenci; Châtillon y alla, Leques, mestre de camp, y fut; Pourcairés, maître de l'artillerie, & Boissefon y menerent quatre cents fantassins, &

AN. 1584.

soixante chevaux. Le mardi 6. le canon commença à battre l'église qui est près de la ville. Les consuls sortirent enfin, & lui vinrent demander *misericorde*. Le 11. Novembre, Montmorenci y entra avec quatre compagnies, dont celle de Châtillon étoit la première. Le château, dans lequel étoient les capitaines Fabri & Goudon, tint encore bon pendant quatre jours. Montmorenci y laissa pour gouverneur Themines avec cent soldats. Pendant qu'il étoit à ce siège, la Tremoille retourna en sa maison; & l'évêque de Besiers revenant d'Italie par mer, arriva à Agde.

Le 18. Novembre, Montmorenci arriva à Murviel résolu d'assiéger Cessenou: la duchesse-l'y alla trouver. Joyeuse ayant été joint par Carcassonne & Montleon avec quatre cents chevaux & mille fantassins, mit six cents hommes dans Capestang.

Pontcarré retourna de Toulouse à Narbonne vers le 22. Novembre pour tâcher d'accorder Montmorenci & Joyeuse.

Le 25. Novembre, Montmorenci arriva à Besiers, & demanda à quarante-neuf habitans de cette ville 5000. écus. Spondillan fit rabaisser cette cottisation à la moitié. Elle fut payée le 25. Montmorenci fit un biller à chacun payable dans deux mois, Charbonneau fut un des cottisés. La duchesse emprunta les chaînes d'or de plusieurs demoiselles pour les donner aux capitaines qui avoient servi le duc son mari.

Le 4. Décembre, les troupes de Montmorenci prirent avec des pécards & des échelles le lieu de Coursan, près de Narbonne. Chalabre qui étoit dans le lieu avec trente maîtres de sa compagnie, se retira dans l'église qui servoit de fort. Le lieu fut abandonné, après qu'on eût amené les chevaux, & le bétail des payfans.

Le 8. Décembre, Gabian fut remis à Joyeuse par Janin; Montmorenci en avoit fait sortir le capitaine Espagne, principal auteur de l'entreprise de Coursan, & y avoit laissé le capitaine Janin. M. de Beziers vouloit s'y retirer avec la compagnie de Pompée.

Le 11. Décembre, Poigni & Pontcarré, envoyés par le roi pour pacifier le Languedoc, arrivèrent à Beziers.

Le 18. Décembre, Châtillon, Leques, & plusieurs autres députés protestans arrivèrent à Beziers pour faire quitter les lieux occupés par ceux de leur religion. Olargues fut remis au capitaine Miquel, lieutenant de la garde du duc, moyennant mille écus que le diocèse de S. Pons donna à Boissefon.

Les députés du roi convinrent avec le duc de Montmorenci, que sa majesté lui entretiendroit six compagnies d'infanterie, & sa compagnie de gendarmes, & le rembourseroit de dix mille écus pour les frais qu'il avoit faits; après quoi ils allèrent à Narbonne vers le 20. Novembre. Joyeuse obéit d'abord, & congedia ses compagnies. Quinze jours après les troupes de Cessenou quitterent ce lieu après avoir démoli la forteresse. Il resta soixante hommes à Capestang. Montmorenci ne laissa de garnisons qu'à Puiffarguier, & à Serignan. Le

Le 28. Novembre, le duc & toute sa maison partit de Beziers pour aller passer l'hiver à Pefenas. Les députés le suivirent, bien fâchés de ce que Ganges avoit pris Soubez, près de Lodève. Montmorenci acheta pour neuf cents cinquante livres la maison de Raimond Margeal, au fauxbourg S. Jacques, & la donna aux capucins.

AN. 1534.

Jean Gigor, fils d'André, notaire de Beziers, âgé de vingt ans, revenant de Geneve où il avoit étudié, fut reçu vers le 22. Décembre ministre, au lieu de Pignan, & commença à prêcher à Florenfac.

Le capitaine Baccon s'étant saisi de Lescure, près d'Albi, le baron de Paulin lui offrit de la part des habitans d'Albi, vers le 27. Décembre, mille écus, & une montre à tous ses soldats, s'il vouloit se retirer, mais il n'en voulut rien faire.

L'on commença à démolir vers le 15. Janvier l'église des Jacobins, à Beziers, pour faire construire en sa place une citadelle.

AN. 1535.

Le 19. Janvier, la garnison de Capestang en partit, & le 21. celle de Puifferguier. Le même jour, un courier du roi passa à Beziers allant à Pefenas, porter au duc la commission de *proclamer* les états du pays.

Le 20. Janvier, cent cinquante soldats partirent de Beziers pour aller exécuter une entreprise sur Monaco, au comté de Nice, proposée par le capitaine Cartier, provençal; mais le temps fut contraire.

Le capitaine Baccon ayant reçu de l'argent des habitans d'Albi, & ordre de Montmorenci, quitta le lieu de Lescure vers le 27. Janvier,

Montréal fut remis aux habitans moyennant de l'argent, vers le 5. Février, aussi bien que Labecede près de Castelnau darri. Lodève obéit à Montmorenci par le moyen des députés du roi.

Le 12. Février, le duc de Montmorenci passa à Beziers avec deux cents chevaux, allant à Castres trouver le roi de Navarre, qui y étoit avec le prince de Condé, & huit cents chevaux. Joyeuse partit en même temps de Narbonne pour aller s'assurer de Carcassonne. Montmorenci repassa le 28. L'huile se vendoit cinquante-cinq livres la charge.

Montmorenci avoit fait remettre par Bureti, son secrétaire, les habitans d'Alet qui s'étoient réfugiés à Montréal, dans leur patrie, mais le lendemain, 29. Mars, qu'ils y furent arrivés, ils y furent tous tués. On disoit que Chalabre avoit fait faire cette exécution, & que Joyeuse ne l'ignoroit pas. Bureti étant allé trouver le duc à Pefenas, où Poigni & Poncarré étoient encore, ils partirent trois jours après vers le 8. Avril, pour aller demander justice au roi là-dessus; & Montmorenci envoya en cour deux jours après son secrétaire Valernod, pour la même chose.

Darius, second consul de Marseille, d'intelligence avec Vins, voulut se rendre maître de cette ville, où l'on fit emprisonner les protestans vers le 15. d'Avril. Le grand-prieur, gouverneur de Provence, s'étant rendu à Marseille, alla à la tour S. Jean, où ils étoient en prison, & les fit sortir. Il fit pendre le consul & un capitaine, à onze heures du soir. Les catholi-

AN. 1585.

ques de Nismes en sortirent dès qu'ils sçurent cette nouvelle, mais Châtillon retint ceux de Montpellier. Joyeuse alla en diligence à Toulouse pour empêcher qu'elle ne se déclarât pour le duc de Guise. Montmorenci imposa sur le diocèse de Beziers mille écus, pour meubler les deux citadelles.

Le 28. Avril, les ministres tinrent un synode provincial à Montpellier.

Boiffeson ayant ordre du roi de Navarre de faire quitter quelques lieux occupés par les protestans en Rouergue, & se trouvant à la tête de cinq cents hommes, fut battu vers le 25. Avril, près de Belmont, par la Ginié, & perdit Delram, gentilhomme de Rouergue, & dix-sept soldats.

Le fils de Rieux ayant commission du roi de lever une cornette de chevaux-legers, la dressa à Afilhe, & autres villages du Minervoïs, & partit vers le 10. Avril pour aller en France par Toulouse.

Le 15. Avril, Montmorenci arriva à Besiers, & ordonna aux jacobins de sortir de leur couvent, parce qu'il vouloit agrandir la citadelle.

Le 18. Avril, les habitans de Narbonne refuserent l'entrée de leur ville à Rieux, leur gouverneur, qui revenoit de la cour avec un ordre du roi pour avoir une garde de cinquante hommes, & ils ôtèrent les clefs au viguier de la ville.

Le comte de la Marck, neveu de la duchesse de Montmorenci, passa à Besiers vers le 20. Avril allant trouver le roi de Navarre.

Le 30. Avril, Valernod revint de la cour, & apporta commission à Montmorenci pour assembler les états du pays, qui furent mandés au 1. Juillet.

Le 5. Juin, Montmorenci partit de Pefenas pour aller à Beaucaire & à Bagnols, où un gentilhomme Anglois conduit par Constans que le roi de Navarre lui avoit donné, & qui avoit ordre de la reine d'Angleterre de le voir, l'y fut trouver.

Montmorenci étant à Bagnols vers le 3. Juillet, fit un traité avec la ville du S. Esprit, qui consentit à recevoir un gouverneur à la dévotion de Montmorenci, mais qui fut de leur ville. Ils n'avoient pas voulu permettre qu'il y entrât.

Un consul & plusieurs habitans de Frontignan attaquèrent par ordre de Montmorenci, vers le 29. Juin, une barque qui étoit au grau de Frontignan, où il y avoit vingt soldats commandés par la Rivoire, capitaine des troupes de Châtillon, & qui vouloient attraper des Espagnols qui faisoient conduire du bled en Espagne, chargé à Aiguemortes. Le consul fut blessé, & en mourut. Cela fut cause d'une division entre Châtillon & Leques que Montmorenci soutenoit. Il eut sur cela des paroles avec Châtillon, & ayant soupé à Montpellier, il n'y voulut pas coucher, & alla à la Verune.

Le 3. Juillet, Montmorenci arriva à Besiers, où les capitouls de Toulouse & les consuls de Carcassonne, Narbonne, Alet, & Lodeve, n'envoyèrent que des procureurs.

Le vendredi 5. Juillet, les états commencerent, & Montmorenci fit une harangue, rejetant les troubles du pays sur Joyeuse. Le président Philippi, commissaire du roi, parla ensuite.

Le 8. Juillet, Rieux arriva à Besiers. Les évêques de Montpellier, de Besiers, & d'Agde, présiderent aux états, en l'absence de Montmorenci. Ils furent achevés le vendredi 19.

Le 19. Juillet, Châtillon, & la Place, ministre de Montpellier, arrivèrent à Besiers. Châtillon se raccommoda avec Montmorenci, & ils partirent tous deux le 20. pour Agde.

Le 29. Juillet, le duc de Montmorenci arriva à Besiers avec Châtillon, & il en partit le lendemain pour aller à Castres trouver le roi de Navarre. Le setier de bled valoit à la Magdelaine 3. liv. 15. sols, & la toufele 4. liv. 5. sols.

Le 31. Juillet, l'édit du roi en faveur de la ligue fut publié à Toulouse. La chambre mi-partie de l'Isle finit. Spondillan ne voulut pas permettre la publication de l'édit avant le retour du duc, qui fut avec celui de Châtillon le 15. Août.

Pontcarré, envoyé par le roi, arriva à Pefenas vers le 4. Août, pour dire à Montmorenci que S.M. le demettoit de son gouvernement, s'il ne se déclaroit pas de son parti.

Le 15. Août, quatre cents protestans donnerent l'escalade à Cuxae au diocèse de Narbonne, mais ils furent repoussés par les habitans, & perdirent deux capitaines, du Palet, natif de Pomerols, & Réynaud, de Clermont. En retournant, ils pillerent Montels & plusieurs mérairies.

Montmorenci étant arrivé à Besiers le 15. Août, & étant à l'évêché, le procureur du roi l'alla prier de permettre la publication de l'édit; mais il fut repoussé rudement.

Le 16. Août, Montmorenci partit de Besiers, & alla à Pefenas, où Pontcarré lui ayant fait plusieurs propositions, Montmorenci lui montra une lettre du roi fort contraire. Pontcarré partit peu de jours après pour la cour.

Le parlement de Toulouse envoya vers le 22. Août un arrêt qui supprimeoit tous les sièges présidiaux qui n'avoient pas fait publier l'édit du roi. Surquoi le siège députa au duc à Pefenas, qui leur refusa la permission, & leur dit de bien prendre garde aux termes dont ils se serviroient, lorsqu'ils répondroient au parlement. Les catholiques zélés voyant cela, jurèrent l'édit dans le conseil un lundi qui n'étoit pas jour d'audience.

Montmorenci fit occuper vers le 25. Août Cessenou par le capitaine

AN. 1585.

Blanchi de Porcairagnes, & S. Chignan au diocèse de S. Pons; mais Puifferguier ne voulut pas recevoir garnison, offrant de contribuer.

Capestang reçut garnison pour Joyeuse vers le 28. Août.

Un ingénieur offrit vers le 29. Août aux habitans de Narbonne d'écouler tous les étangs qui étoient autour de leur ville; mais on le regarda comme suspect. Il entreprit d'écouler l'étang de Marfeillete, près Pecheric qui a une lieue de tour, à condition que la moitié lui appartien-droit; mais la guerre fit cesser cet ouvrage.

Le 1. Septembre, Montmorenci qui avoit tenu une assemblée à Pefenas avec les députés des protestans pour l'entretien de la gendarmerie, fit publier une ordonnance qui défendit aux gens de guerre de ne point prendre le bétail du labourage, & de ne point arrêter les marchands qui trafiquoient.

Le 8. Septembre sur le soir, le baron de Puifferguier, de concert avec quelques habitans de son village, y reçut une garnison des troupes de Joyeuse.

Le 13. Septembre, Montmorenci arriva à Besiers, & il alla à S. Pons de Thomieres vers le 18. où il fit commencer une citadelle, dans laquelle il mit le capitaine Miquel, Basque, avec cent soldats, & fit gouverneur de la ville Colombieres.

Les troupes de Montmorenci prirent vers le 20. Septembre le Terrail, vieux château entre Capestang & Oveillan, ce qui fut cause que les habitans de Puifferguier allerent moudre leur bled à Narbonne. La gendarmerie de Joyeuse étoit payée de l'argent du roi.

La fontaine qu'on avoit fait venir de Fouseranes jusqu'au fauxbourg de deçà le pont de Besiers, fut en état vers le 28. Septembre.

Joyeuse ayant tenu une assemblée à Carcassonne, on y délibéra de demander au roi d'envoyer une armée pour s'opposer à Montmorenci qui avoit sept ou huit mille hommes. Cornuffon devoit venir avec ses gensdarmes, & un frere de la Valette avec quelques régimens d'infanterie pour secourir Joyeuse.

L'on publia à Toulouse vers le 15. Septembre une déclaration du roi qui ôtoit le gouvernement du Languedoc à Montmorenci, & le donnoit à Joyeuse, & qui transféroit la cour des aides à Carcassonne.

Le samedi 5. Octobre, douze cents fantassins & cinquante chevaux envoyés par Joyeuse avec deux pièces d'artillerie, battirent dès les deux heures du matin le Terrail, château près d'Oveillan, dans lequel il y avoit trente-cinq soldats commandés par le capitaine Jaile de Besiers. La brèche étant faite, les assiégés y mirent dessus tant de paille, à laquelle ils mirent le feu que les assiégeans n'osèrent tenter l'assaut, & changerent leur batterie; mais soixante gendarmes de Montmorenci commandés par Seindat, Basque, guidon, & par le capitaine Albert, Albanois, venant de Casouls & de Nissan pour les reconnoître, les assiégeans se mirent en

déroute ; la cavalerie ayant voulu faire tête, fut rompue ; ainsi le Terrail fut délivré.

AN. 1585.

Joyeuse & Cornusson arriverent à Narbonne vers le 8. Octobre avec deux ou trois cents chevaux.

Le duc de Montmorenci étant à Clermont pour tâcher de faire rendre Lodeve, fit venir de Lunel le régiment de la Devese, où il y avoit six enseignes, & fit loger ce régiment à Marauffan & Colombers, pauvres villages.

Un secours de cent hommes que Joyeuse envoyoit à Lodeve n'ayant pas pû y entrer, & s'étant retiré à Lunas, la capitulation de Lodeve fut conclue le 18. Octobre, l'évêque pouvant se retirer à Narbonne avec ceux qu'il voudroit, & ayant eu pour otages que l'on envoya à Capestang, Montbasin & un neveu de Leques. Le capitaine Racis, de Lunel, & le capitaine Janin, de Gabian, se retirèrent avec l'évêque. S. Felix fut mis avec trente soldats dans le château de Montbrun, & la ville fut gardée par les consuls. Les habitans de Lodeve qui voyoient détruire leurs oliviers, pressèrent la capitulation que l'évêque ni la garnison ne vouloient pas conclure ; la ville étant forte, Montmorenci auroit eû peine à la prendre, quoiqu'il eût huit ou neuf mille hommes, & huit pièces d'artillerie.

Le duc de Montmorenci fit publier un manifeste vers le 20. Octobre.

L'un des enfans de Joyeuse voulant aller à Malthe, fit équiper une galère qui appartenoit à son pere, qui étoit fort belle, ayant vingt-six bancs & deux-cents-quarante forçats, dont plusieurs étoient protestans. Les forçats à qui le voyage de Malthe déplaisoit, projetterent de se mettre en liberté, & profitant d'un moment favorable, ils tuerent ou jetterent dans l'eau trente hommes qui étoient sur la galère. Ils se rendirent à Mauguio vers le 15. Octobre, se disans appartenir à Châtillon, gouverneur de Montpellier, qui étoit au camp de Lodeve. Ils allèrent à Montpellier, où l'on leur fit de grandes charités.

Le 31. Octobre, Lunas que le duc de Montmorenci avoit assiégé d'abord après la prise de Lodeve, se rendit à lui. Il accorda à la garnison une capitulation honorable, les pluies & le mauvais temps ne lui ayant pas permis de pousser le siège avec la vigueur qu'il auroit désiré. Celui qui commandoit dans ce château se nommoit Colombines, & avoit épousé une fille de la fille de madame de Faugere la vieille, mere du pere du baron de Faugere, que l'on disoit avoir fait tuer en 1578. son propre fils, & qui s'étoit saisie de la place qu'elle avoit depuis gardée avec le gendre de sa fille. Montmorenci remit le baron dans le château de Lunas avec quelques soldats, permettant à la vieille d'y demeurer avec deux servantes. Colombines s'en alla avec les soldats à Capestang.

Montmorenci envoya quelques régimens en Rouergue, & d'autres vers Bagnols, à cause qu'Alfonse, général des Corfes, qui étoit en gar-

AN. 1585.

nison au S. Esprit, faisoit des courses aux environs. On publia à Toulouse vers le 30. Octobre, un édit fort rigoureux contre les protestans.

Le 15. Novembre, on découvrit une entreprise pour livrer Frontignan & Mese à Joyeuse.

Le 16. Novembre, le capitaine Janin, de Gabian, fut tué auprès de Courfan par les gens de Montmorenci.

Le 1. Décembre, le duc de Montmorenci arriva à Besiers, & le 7. il fit la revue de ses troupes entre Polhes & Montadit, à la vue de Capetang. Il y avoit six mille arquebusiers, les sept régiments de Châtillon, d'Andelot, son frere, de Peraud, de Leques, de Montbasin, de la Devese, & du capitaine Tartas. La cavalerie n'y étoit pas, Châtillon en ayant amené une grande partie en Gevaudan pour une entreprise sur le Pui, qui ne réussit pas.

Le 11. Décembre, Montmorenci fit jurer à messieurs de la cour de Besiers, l'édit de pacification de 1577. & renoncer aux édits nouvellement faits. Le président Doufon voulut haranguer pour s'en dispenser, mais le duc ne voulut pas le lui permettre.

Le 12. le camp du duc alla vers le diocèse de Narbonne, où il n'y avoit que Quarante, Cruty & Argelliers qui lui obéissent.

Le 17. Décembre, Montmorenci partit lui-même avec tout son train, armes & chevaux. Il étoit armé, & portoit sur le corselet une casaque de velours noir, chamarré de passemens d'or, avec la croix blanche devant & derriere, à l'entour parsemée de fleurs-de-lys d'or. Il laissa pour commander dans Besiers Jacques Spondillan, frere puiné du lieutenant qui étoit dans son armée. Il logea à Quarante.

Etant à S. Nafaire il fit travailler vers le 22. Décembre à rompre la robine de Narbonne. Les habitans de cette ville lui offroient dix mille écus; mais il ne leur demandoit que trois mille setiers de bled, & qu'ils lui obéissent, sans lui donner l'entrée de leur ville. Joyeuse étoit dans Narbonne, & faisoit sortir sa cavalerie pour empêcher ceux qui travailloient à rompre la robine. Il y avoit disette de vivres dans l'armée de Montmorenci qui retourna vers le Minervoïs, & qui désfit la compagnie du capitaine Samson de Segan, épaulée par la compagnie de Cornuffon.

Peraud qui étoit gouverneur de la ville & du château de Beaucaire, y avoit laissé le capitaine Foulques, fils à Pierre Foulques, dit Pierre de Bordeaux, marchand, mais ayant appris que ce Foulques alloit souvent à Avignon, il alla en diligence à Beaucaire, & fit sortir Foulques sous prétexte de l'envoyer au camp. Montmorenci avoit mis après la paix de 1576. Parabere pour commander dans le château de Beaucaire. Parabere fit de grandes extorsions sur la riviere du Rhône, & sur les habitans de Beaucaire, qui le tuèrent un dimanche, en sortant de la messe. Son lieutenant qui étoit dans le château manda à Châtillon que s'il ve-

voit à son secours il lui remettrait la place. Châtillon y fut, & ravitailla le château malgré les tranchées qu'on avoit fait autour, & s'en retourna. Le duc de Montmorenci étant à Toulouse avec la reine-mère, envoya la Crouzette, son lieutenant, avec sa compagnie de gendarmes à Beaucaire secourir les tranchées pour le recouvrement du château. Si Châtillon eût forcé la ville la première fois, il l'auroit emportée, mais ayant voulu y retourner une seconde fois, il n'y put entrer, & le capitaine accepta la capitulation honorable qu'on lui offrit. Ainsi Beaucaire demeura au pouvoir de Montmorenci. Comme on étoit en paix, Leques, dit le capitaine Gremian, ne voulut pas empêcher la Crouzette de passer sur le pont de Lunel, ni secourir Châtillon. Cela fut cause que Montmorenci donna beaucoup de marques d'amitié à Leques, & qu'il y eut de l'aigreur entre ce dernier & Châtillon.

AN. 1585.

Montmorenci étant en Minervoïs, y prit vers le 4. Janvier 1586. Peiriac, Pepieus, & Trouffe. Le temps étoit extrêmement froid, & les payfans avoient retiré tous leurs vivres dans les villes.

AN. 1586.

Le 8. Montmorenci arriva à Besiers avec ses troupes & son artillerie; & le 10. il fit dans l'évêché une remontrance aux capitaines, sur ce qu'ils avoient murmuré de ce qu'ils avoient souffert dans ce petit voyage; après quoi il les encouragea.

Le 13. Janvier, Montmorenci alla à Pefenas.

Salèles où Montmorenci avoit laissé en garnison la compagnie d'infanterie de Paulhan, fut repris par les gens de Joyeuse vers le 15. Janvier.

Pendant que Montmorenci tint les états à Pefenas, Joyeuse tint ceux de son parti à Castelnaudarri. Le 24. Janvier, ceux de Pefenas furent achevés. Le don que l'on faisoit à Montmorenci ne fut que de six mille écus. On refusa dix mille écus que le prince de Condé fit demander par un de ses secrétaires. La ferme des salins fut délivrée pour mille écus par mois à Barthelemi, receveur de Nismes. Le prix du sel fut réduit à 45 livres 12. sols 6. deniers. Il s'ouvrit alors un port-de-mer près Maguelonne, que l'on nommoit le Port Sarasin, & que l'on disoit être ancien. Les états ordonneront que l'on le visitât pour y faire les réparations nécessaires.

Le 28. Janvier, Montmorenci arriva à Besiers, & n'y demeura que trois jours. La charge d'huile valut 20. livres à rarb de moulin, & 25. livres avant que les moulins eussent fini.

Le 1. Février, le duc partit de Pefenas pour aller vers Beaucaire & Bagnols, pour y battre quelques petits lieux qui lui faisoient la guerre. Il passa à Frontignan & à Villeneuve, sans vouloir entrer à Montpellier. Châtillon avoit fait ouvrir le coffre du roi à Montpellier, & y avoit pris cent cinquante mille livres, ce qui sâcha fort Montmorenci. On vint pourtant à bout de les raccommoder, sous condition que Châtillon ne

AN. 1586.

toucheroit point aux deniers du roi , pourvû qu'on lui payât ses états. La ville de Montpellier répondit pour Châtillon , qui prétendoit que le roi lui devoit cinquante mille livres , que le cardinal de Châtillon avoit à la banque de Lion , & dont le roi s'étoit faisi ; Châtillon avoit obtenu un ordre du roi pour que le Languedoc lui payât quatre-vingt-dix mille livres ; ses biens avoient été saisis en France , & ses meubles vendus.

Le duc de Montmorenci passa tout le mois de Fevrier à Nismes , & y fit pendre un homme qui avoit accusé les catholiques de trahison.

Le capitaine Baccon sollicité par les partisans de Joyeuse , & étant prêt à se déclarer pour lui , fut arrêté à Brassac par le comte de Montgomeri , étranglé pendant la nuit , & jetté au bord de la riviere ; les protestans ne l'aimoient point. Le capitaine Pech , son favori , rendit Mailhoc à Joyeuse , & fit prisonnier quatorze maîtres de la compagnie del Bosc , qui étoit en garnison à la Liviniere.

Montgomeri étant allé en Rouergue , y prit Nages , vers le 20. Février.

Barberouffette , provençal , qui avoit été patron de la galère de Joyeuse , se faisit de Brescou , petite isle dans la mer près d'Agde , d'où il empêchoit que nulle barque ne passât ; il y fit construire un fort vers le 20. Février , aidé par les habitans de Narbonne , où le bled qui s'étoit vendu sept livres le setier , diminua jusqu'à quatre livres 10. sols.

Montmorenci fit semblant de vouloir assiéger Villeneuve , & ayant fait passer une partie de ses troupes par-delà le Rhône pour donner l'escadade à Tarascon vers le 28. Février , ses gens furent découverts.

Joyeuse qui dans les états qu'il avoit tenus à Carcassonne , avoit été déclaré lieutenant-général en Languedoc , se rendit maître vers le 8. Mars de tous les lieux des environs de Carcassonne , qui obéissoient à Montmorenci , à qui il ne restoit plus que Pepins , & la Liviniere ; d'où la compagnie de cavalerie de Delbosc sortit , & y laissa deux compagnies d'infanterie , après y avoir fait conduire par des charettes du bled de la montagne. Il y eut une si grande quantité de pauvres , que pour les empêcher de gueser , on fut obligé de leur donner une livre de pain par jour.

La veille des rameaux , 29. Mars , Montmorenci fit une tentative pour surprendre le S. Esprit avec un petard ; mais Alfonse qui y commandoit , étoit presque aussi fort que Montmorenci , qui se rendit maître de quelques villages aux environs.

Tartas , capitaine de la garde de Montmorenci , & le capitaine Jaille , natif de Besiers , & qui étoient en garnison à Vendres , Lespignan , & Nisfan , trouverent moyen vers le 5. Avril de passer avec leurs troupes , par mer ou par terre , jusqu'au port de la Nouvelle , où ils prirent quatre barques , sur lesquelles il y avoit six cents setiers de bled. Les barques s'en

s'en retournant, furent rencontrées par un brigantin qui menoit Barberoufferte où étoit le capitaine Rassis, avec cinquante foldats. Les deux batimens s'étant approchés, & se saluant à coups d'arquebuses, le capitaine Rassis fut tué, & Barberoufferte prit la fuite. Rassis avoit fiancé mademoiselle de Salelles.

Le bled, qui étoit monté jusqu'à huit livres, & le seigle à cinq livres dix sols, diminua d'un quart; le mois d'Avril ayant été pluvieux, chose rare en Languedoc.

Le duc de Montmorenci fit construire vers le 15. Avril un fort sur le Rhône, à Coudolet, pour empêcher que les habitans du saint-Esprit ne pussent avoir des vivres par la riviere; Blacons ayant fait construire un fort de l'autre côté du Rhône, vis-à-vis de Coudolet.

Le 18. Avril. Les troupes de Joyeuse entrèrent, par le moyen d'un petard, dans Cessenon: mais le capitaine Bianchi de Porcairagnes tint bon dans la citadelle avec vingt foldats. Spondillan, gouverneur de Besiers, étant allé à la guerre avec Casouls avec trente maîtres & deux cents fantassins, sous le capitaine Tartas, y apprit deux heures après la prise de Cessenon; il y alla, mais le capitaine Tartas ne voulut pas donner. Dans trois ou quatre jours, les assiégeans ayant fait sauter une partie de la citadelle, la garnison fut obligée de capituler; ce qui interrompit le chemin de saint Pons & de Castres, le passage de la riviere y étant.

Cornuillon, sénéchal de Toulouse, ayant été fait gouverneur de Rouergue après la mort de Caylus, prit quelques places aux environs d'Albi, & quelques châteaux appartenant à Tanus, gendre du baron de Paulin, & gouverneur de Réalmont. ce qui fâcha si fort les seigneurs protestans, comme Montgometi, Audou, les enfans du baron & du vicomté de Paulin, qu'ils ramassèrent des troupes & de l'artillerie, & allerent ravager & brûler tous les environs d'Albi: ce qui fut cause que Cornuillon n'osa pas assiéger la Caune vers le 27. Avril.

Montmorenci arriva des environs du saint-Esprit à Pefenas vers le 5. Mai, & à Besiers vers le 8. pour voir les réparations de la citadelle dans laquelle se tenoit par son ordre Spondillan, sur le bruit de quelque trahison.

Un troisième fils de Châtillon naquit à Montpellier vers le 15. Mai: il en fit parrain Montmorenci, qui le fit tenir par un gentilhomme protestant.

Le 20. Mai. Barfelon, natif de Montpellier, commença à battre des pièces de six blans à Besiers; on ne battoit que de cette monnoye à Montpellier, & Montmorenci fit cesser celle de Beaucaire.

Joyeuse & Cornuillon prirent vers le 25. Mai, dans le diocèse d'Aleth, campagne près de Quilhan, & Bugarach.

An. 1586.

Montmorenci alla à Agde , où se trouverent Châtillon & Leques ; pour voir comment on pourroit dénicher Barberouffette de l'isle de Brescou ; ce qui étoit cause que le bled valoit neuf livres vers le 31. Mai.

Montmorenci alla vers le 4. Juin à Lodeve , où il permit aux habitans de démolir une belle maison que l'évêque avoit fait bâtir dans leur ville ; ce qui fut exécuté , sauf quelque arche fort excellente.

Ange de Rodez , capucin , prêcha le carême de 1586. à Besiers , & eut une dispute de parole & par écrit , avec Louis Charbonneau , dont celui-ci fit une relation fort au long.

Le 23. Juin. Spondillan , gouverneur de Besiers , le capitaine Tartas , Paul Gineste , de Besiers , Raimond Martin , baile de Vendres , & François Canac , de Nissan , conclurent une treve , de la part de Montmorenci , avec Barri , gouverneur de Leucate , Sérignan de Lebretes , & les consuls de Narbonne , jusqu'au 31. Août , pour le labourage , la récolte , & tout le bétail , gros & menu.

Varin , huissier , nâtif d'Abbeville , boîteux , & manchot de la main droite , apprit à écrire de la gauche : il écrivoit fort bien & promptement ; il mourut à Besiers vers le 26. Juin.

Châtillon , gouverneur de Montpellier , ayant voulu faire bâtir une citadelle au palais où il y en avoit une autrefois , les habitans firent démolir ce qu'il avoit commencé de bâtir vers le 20. Juin.

Châtes d'Auvergne , né à Joyeuse , avoit un régiment de neuf ou dix compagnies , & Mirepoix fut nommé par Joyeuse pour aller assiéger Brugairoles vers le 28. Juin.

Le parlement d'Aix , après la mort du grand-prieur , gouverneur de Provence , nomma pour y commander Vins ; Carces s'y opposa , & appella à son secours le baron d'Allemagne & le vicomte de Cadenet , qui faisoit la guerre en Dauphiné. Montmorenci fit passer le Rhône à toutes ses troupes , sous la conduite de Leques & de Pe-rault , & y alla lui-même avec sa compagnie de gendarmes vers le 24. Juin. Châtillon ayant assemblé dix compagnies de fantassins & une belle compagnie de gens de cheval , partit vers le 27. Juin pour aller à Milhau , qui lui avoit demandé du secours. Pujol , frere de feu Pibrac , fut envoyé par le roi de Navarre pour commander à Montpellier en l'absence de Châtillon.

Les habitans de Toulouse assemblerent sept à huit mille hommes , par le moyen de quelque régimens que le duc de Mayenne leur envoya , huit cents hommes que leur amena Châtes d'Auvergne , & les forces de Joyeuse , avec lesquelles on se rendit maître de Montesquieu vers le 5. Juillet. Les gentilshommes & capitaines sortirent avec un couteau & pistole , & les soldats un baton à la main , pour être conduits à Maleres & Pamiers. Le lieu étoit fort , & on soupçonna quel-

ques capitaines d'avoir eu intelligence avec les assiégeans , qui y mirent le feu , & démolirent & ruinerent Montefquieu.

An. 1586.

Joyeuse & Mirepoix ayant ramassé quelques troupes , allerent assiéger Brugairoles : mais le Mas saintes Puelles , que l'on assiégeoit en même temps , faisant une trop grande résistance , Joyeuse & Mirepoix y menerent leurs troupes. Il fut battu de douze pièces de canon , & endura deux assauts. Montgommeri , Audou , & Tanus ayant assemblé trois mille fantassins & cinq cents chevaux , jetterent des vivres dans le Mas & rafraîchirent la garnison , quoique dix mille hommes l'assiégeassent : de maniere qu'ils se retirerent , après avoir perdu quatre cents hommes , & deux fois autant de maladie.

Montmorenci ayant passé le Rhône avec huit cents chevaux & quelques régimens d'infanterie vers le 15. Juillet , fit le dégât à Arles & à Tarascon ; & obligea Arles de lui rendre la Mothe , sur le Rhône , de lui donner trois mille écus , & de laisser le commerce libre , & Tarascon de demeurer neutre.

Poderosi , procureur du roi à Besiers , étant mort , l'un de ses quatre freres nommé Forcatel , alla à Narbonne vers le 23. Juillet , demander à Joyeuse un passeport pour aller obtenir la charge de son frere ; Spondillan ordonna aux trois autres de sortir de Besiers , Montmorenci ne voulant point qu'on eût nul commerce avec Joyeuse , ni qu'on appellât à Toulouse. L'avocat Bachelier étoit d'intelligence avec le président Duranti , grand ennemi de Montmorenci , & vouloit se faire élire consul , eut aussi ordre de sortir de Besiers. Joyeuse voulut assembler les états à Castelnaudarri , pour avoir de quoi entretenir son armée.

Montmorenci ayant conféré avec le baron d'Allemagne , de Provence , alla vers le 5. Août du côté de Bagnols , les environs duquel Alfonse , colonel des Corfes , ravageoit.

La maladie contagieuse s'étant mise au saint-Esprit , Alfonse alla à Villeneuve d'Avignon. La treve finissant le 31. Août , on la prolongea de maniere que chacun pouvoit négocier dans son diocèse sans en sortir.

Montmorenci arriva à Pefenas vers le 20. Août ; & ayant appris qu'il y avoit cinq cents hommes à Brescou , pour surprendre Agde , il y alla , & changea la garnison & le gouverneur.

L'amiral de Joyeuse ayant resté deux mois en Auvergne , prit Maruejols dans huit jours , le 22. Août.

Joyeuse ayant fait tirer beaucoup de coups de canon contre le château de Peire , quarante soldats qui étoient dedans , lui tuèrent cinq cents hommes : étant réduit à six , ils se rendirent à composition vers le 31. Août. La place fut rasée.

Montmorenci étant à Pefenas , envoya toutes ses troupes vers Flo-

An. 1566.

rac, où Leques étoit avec toutes les forces du pays. Il passa tout le mois de Septembre à Montpellier, pour voir le chemin que prendroit l'armée de Joyeuse.

Puifferguier chassa la garnison, & se rendit maître vers le 4. Septembre.

Les troupes de Joyeuse, avec des petards & des paysans des villages de Pépieux & de la Liviniere, chasserent vers le 8. Septembre de Puifferguier vingt soldats de Montmorenci qui y étoient.

Joyeuse fit tenir les états à Castelnaudarri vers le 10. Septembre; & l'on y conclut de retourner assiéger le Mas. Joyeuse alla à Albi pour y voir son fils qui étoit à Rodez.

Les maîtres de la monnoye de Montpellier donnerent vers le 15. Septembre quinze mille écus à Montmorenci, pour faire cesser la monnoye qu'il avoit établie à Besiers au mois de Mai précédent. Le muid de vin se vendit quinze livres; & le Rhône, en se débordant, emporta tous les sels nouvellement faits. Montmorenci ordonna que toutes les marchandises qui sortiroient de la province payeroient deux pour cent, pour réparer le port, qui s'étoit découvert l'année précédente près de Manguio.

Saint Chignan, où la compagnie du capitaine Bianchi étoit, chassa sa garnison vers le 2. Octobre, & ne voulut point recevoir des troupes de Joyeuse. Ceillés, la Vallette, & Jausfels, en firent autant; mais ceux-ci reçurent garnison de Joyeuse, à la sollicitation de l'évêque de Lodeve, qui ménageoit une intelligence sur cette ville. Montmorenci s'y rendit vers le 3. Octobre, après avoir resté cinq jours à Pefenas.

Montgommeri, le vicomte & le baron de Paulin, & Tanus, son gendre, étant allés à Villefanche de Panat, y désirerent la compagnie des gendarmes de l'amiral de Joyeuse le 7. Octobre; & firent prisonnier Bonivet, qui la commandoit.

Joyeuse perdit douze hommes en voulant reconnoître Severac - le Castel, où Andelot étoit avec quatre cents arquebusiers vers le 6. Octobre.

Montmorenci étant à Lodeve vers le 5. Octobre, fit semblant d'assiéger la Vallette, que l'évêque de Lodeve avoit fait déclarer contre lui.

Boiffeson ayant assiégé, avec du canon, les Verrieres, & voulant reconnoître la muraille, fut tué vers le 16. Octobre, d'un coup d'arquebuse qui entra par la visiere. C'étoit un jeune homme vaillant, & qui fut fort regretté par ceux de sa religion, pour laquelle il étoit fort zélé. Il n'avoit qu'une sœur, mariée à saint Amans.

Le 3. Novembre. Montmorenci arriva à Besiers, & envoya vingt-cinq compagnies d'infanterie, pour empêcher le passage du Tarn à

Joyeuse, qui, à cause des maladies contagieuses qui étoient dans son camp, aussi-bien qu'en Auvergne & Anduse, n'avoient rien fait pendant le mois d'Octobre. An. 1586.

Châtillon étant à Millhau, défit vers le 6. Novembre une compagnie de gendarmes de l'armée de Joyeuse, & amena cent vingt chevaux. La peste étoit en Velai, à Anduse, Sommieres, Restinclières, & Castres.

Le 29. Novembre. Montmorenci, qui étoit revenu de Besiers à Pefenas, envoya deux canons, & toute sa cavalerie, pour assiéger la Valette, près de Lodeve.

Le 29. Novembre. Gaujac de Casouls, qui avoit épousé une sœur de Spondillan, fut élu premier consul de Besiers. Montmorenci voulut que ce fût Louis Turc, frere aîné de Jean Turc de la Barthe, capitaine d'infanterie. Spondillan alla joindre Montmorenci.

Les deux pièces d'artillerie étant arrivées à Clermont, & Ardelot étant venu de Rouergue avec son régiment d'infanterie, investit la Valette, qui consentit vers le 4. Décembre à se remettre sous l'obéissance de Montmorenci, mais sans recevoir garnison.

Audou, Deimes, le comte de Montgomeri, le vicomte & baron de Paulin assemblèrent leurs forces pour s'opposer à l'amiral de Joyeuse, qui s'amusa à battre Salvagnac, petit lieu, près l'isle d'Albigeois, où il trouva grande résistance. Il le battit furieusement, mais il ne donna point d'assaut. Il y perdit beaucoup de soldats, & plusieurs par maladie. Le seigneur du lieu, qui étoit dedans avec sa femme, ne manquoit de rien; mais sa femme étant blessée au visage d'un éclat de canon, fit consentir son mari à accepter la capitulation qu'on lui offroit, & qu'on le laissoit maître de régler. Il sortit avec tout ce qu'il voulut; on lui paya les grains qu'il avoit dans le château. Le camp se retira à deux mille pour les laisser passer; ce camp étoit réduit dans un état si pitoyable, par les maladies, que l'amiral étoit résolu, si Salvagnac ne se rendoit pas, de décamper deux jours après. Il perdit à ce siège un jeune-fils du comte de Vaudemont, son beau-frere, le comte de Rieux de Picardie, la Valette, Giroussens de Gascogne, & Cornuison, sénéchal de Toulouse, qui mourut des fatigues qu'il essuya à ce siège. Pendant qu'il dura, il fit des grandes pluies, & les rivières devinrent fort grosses; ce qui empêcha le comte de Montgomeri de joindre le vicomte de Turenne, qui étoit à Montauban avec deux mille arquebusiers.

L'amiral prit en passant Aissene, petit village de Rouergue: la garnison ayant essuyé une batterie de plusieurs jours, se sauva pendant la nuit, vers le 5. Novembre, & emmena toutes les familles.

Les troupes de Toulouse surprirent vers le 18. Novembre. la Bastide, château qui appartenoit à Audou, qu'il avoit fait fortifier, &

An. 1586.

qu'il fit démolir & raser. Peu de temps après, Audou ayant trois cents arquebusiers, & beaucoup de travailleurs, fit rebâtir son château de la Bastide.

Châtillon voyant que l'amiral ne pensoit plus à assiéger Milhau, revint avec Andelot, son frere, vers le 4. Novembre.

Le comte de Crusi, gouverneur de Mâcon, qui avoit épousé une sœur de la duchesse de Montmorenci, amena vers le 10. Novembre quarante chevaux à son beau-frere.

Leques assiégea vers le 15. Novembre Colias, entre Nismes & Uzes, qui appartenoit à Montpesat de Montpellier, lieutenant de la compagnie de cavalerie d'Andelot; mais il fut obligé de se retirer avec perte. Montpesat alla ensuite le bloquer.

Du Vila & la garnison de Brugairoles firent une entreprise vers le 20. Novembre, pour se rendre maîtres de la cité de Carcassonne; mais ils ne réussirent pas.



NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

sur Charbonneau.

pag. 5. Valernod étoit secrétaire du
lign. 7. duc de Montmorenci le 9.
Avril 1584.] Jean de Valernod, sei-
gneur de Chanfagor, étoit fils de Fran-
çois Valernod, & de Jeanne de Luc,
sœur de Bertrand de Luc, capiscol de
l'église de Nismes, & avoit pour frere
puiné, Pierre de Valernod, né à saint
Vallier, en Dauphiné, le 25. Mai 1551.
nommé évêque de Nismes en 1595.
sacré à Avignon, le 24. Février 1598.
il eut pour coadjuteur, Claude de saint
Bonnet de Toiras, qui ayant été sacré
le 14. Janvier 1623. Pierre de Valer-
nod lui abandonna l'entier gouverne-
ment du diocèse de Nismes, & se re-
tira à saint Vallier, où il mourut le 12.
Septembre 1625. Jean, son frere aîné,
avoit épousé Tiphene de Rozel, qui
étoit veuve en Août 1600. L'évêque
étoit seigneur de Chanfagor & Bon-
bouschet le 29. Mars 1615. Un petit-
neveu de cet évêque fut chanoine de
Nismes, & mourut vers l'an 1746. Ce
chanoine étoit oncle de N. de Valer-
nod, président au présidial de Valence,
qui n'a que deux ou trois filles, que
l'on dit devoir être très-riches.

5-10. Sénégas, envoyé par le roi de
Navarre à Montmorenci & à Châtillon
le 24. Avril 1548.] Charles Durand,
baron de Sénégas, & Demiez, gouver-
neurs, l'un de saint Paul, & l'autre de
Damiate, & commandant deux cents
hommes de cavalerie, furent menés
par Serignac la Terride, qui alloit
s'emparer de Castres, ce qui lui réussit
le 23. Août 1574. (de Thou, trad.
pag. 58-94.) D. Vaissete, dans son his-
toire de Languedoc, fait plusieurs fois

mention de Sénégas, & il y a plusieurs
chose à dire sur la famille.

6-26. Ufclas, pris le 7. Septembre
1584. par les troupes de Montmorenci,
qui tuèrent le capitaine Taleisac de
Clermont, qui s'en étoit saisi.] Ufclas
est une paroisse du diocèse & à une
lieue & un quart à l'est de Lodeve :
longitude 21. d. 4. m. latitude 43. d.
43. m. 50. f.

7-10. Lefdiguieres, général des pro-
testans du Dauphiné, tint au nom du
roi de Navarre à Navarre à Montpel-
lier, le 28. Octobre 1584. le fils aîné
de Châtillon, qui avoit quinze mois,
& qui par conséquent étoit né vers le
28. Juiller 1553. Le 30. Lefdiguieres &
Châtillon arriverent à Besiers, pour y
voir Montmorenci ; & de-là Lefdiguie-
res alla faire sa cour au roi de Navarre.]
Videl, qui a ignoré cette circonstance
de la vie de Lefdiguieres, y supplée par
plusieurs faits qu'il a imaginés, ou qu'il
avoit entendu dire ; & comme Videt
ne s'embarassoit pas beaucoup de la
chronologie de la vie de son heros, &
que le singulier & le merveilleux ne lui
déplaisoient pas, il brouille ses faits,
vrais ou faux, ou n'examine point s'ils
sont arrivés devant ou après, & il ne
néglige rien pour y donner du mer-
veilleux. Il prétend (page 51.) que le
roi de Navarre ayant appelé à Mon-
tauban les principaux chef de son parti,
Lefdiguieres s'y rendit, & que ce prince
mit avec eux en délibération s'il devoit
recommencer la guerre ; que la ques-
tion ayant demeuré indécidée, il donna
à chacun d'eux, pour marque assurée
de sa volonté, un signal, qui étoit un

écu d'or partagé, dont chacun devoit emporter une moitié, & lui garder l'autre, afin que quand il la leur enverroit, ils prissent en même temps les armes avec lui. Videt place ce projet sous l'an 1584. & n'en dit point l'événement. Il pouvoit consulter de Thou, qui lui apprit que ce projet, formé en 1579. fut exécuté en 1580. par la guerre où le roi de Navarre prit Cahors, & en Dauphiné, où les protestans perdirent la Mure. Videt continuant sa narration, & la plaçant sous l'an 1584. dit que le duc de Mayenne menaçant le Poitou, & marchant droit à la Rochelle, les habitans de cette ville furent si fort effrayés, qu'il fallut que le roi de Navarre allât les rassurer par sa présence; que ce prince s'étant mis en chemin avec douze gentilshommes choisis, du nombre desquels étoit Lesdiguières, il apprit que le duc de Mayenne, averti de son arrivée à la Rochelle, l'y vouloit enfermer, ou l'arrêter à son retour, que pour éviter ce piège, il se travestit en valet de chambre, & fit mettre sur son cheval une valise; qu'en cet équipage, reprenant le chemin de Guyenne, il fut forcé de traverser l'armée de Mayenne; qu'un soldat de Dauphiné, reconnoissant Lesdiguières, quelque soin qu'il eût pris pour se déguiser, lui cria, comme il passoit, *A Dieu monsieur de Lesdiguières, allez-allez, je vous connois bien.* Que Lesdiguières voulut lui dire qu'il le prenoit pour un autre; mais que voyant qu'il y avoit plus de sûreté à se taire qu'à répliquer, il continua à marcher en diligence, jusqu'à ce qu'il fût hors des gardes, mais en des lieux qu'il ne connoissoit point; que la nuit survenue le roi demanda s'il n'y avoit point de maisons où ils pussent se reposer; qu'on lui dit qu'à demi-lieue de-là étoit la maison du lieutenant des gendarmes du duc de Mayenne; que le roi y fut, & se découvrit à ce gentilhomme, qui, ravi de recevoir un tel hôte, lui fit fort bonne chère. Videt continue & dit que le roi ayant fait le lendemain une longue traite par

un mauvais pays & une fâcheuse saison; puisque c'étoit au commencement de l'hiver, ne put arriver que fort tard à un château du vieux comte de Curfon, oncle de la majesté, où il y avoit une grosse garnison; que lorsqu'on fut à demi-lieue, Frontenac, l'un des douze qui suivoient le roi, s'étant avancé pour lui en donner avis, n'eut pour tout accueil qu'un rude, *Qui va-là*, avec des menaces dont il fut fort étonné. Cela l'ayant arrêté tout court, le roi de Navarre survint, demanda à parler au comte, & le nomma. Mais il ne fut pas plus favorablement reçu: qu'enfin le comte, qui avoit eu avis de sa venue, & qui faisoit semblant de le méconnoître, lui ayant ouvert, le reprit premièrement de ce qu'il hazardoit trop à personne, jusqu'à lui dire, avec la liberté que son âge & sa condition lui donnoient, *qu'il marchoit en bandolier & non en roi.* Après quoi il le mena, & tous ceux de la suite, dans les appartemens qu'il leur avoit fait préparer. Le roi partant, se trouva dans un pays où il pouvoit marcher en sûreté; & de retour à Montauban, il donna congé à Lesdiguières. On voit que Videt raconte cet événement de la vue de Lesdiguières & ses circonstances, dont il ne doute point, avec une satisfaction intérieure qu'il manifeste par des traits de son éloquence; croyant que ce morceau de son ouvrage est un des meilleurs. Il ajoute, avec une nouvelle satisfaction: Cette petite digression montre la confiance que déjà ce grand prince (Henri IV.) avoit en lui (Lesdiguières.) Mais que diront des lecteurs judicieux, lorsqu'on leur aura prouvé que tout ce narré n'est qu'un roman, & que s'il y a quelque chose de vrai, ce n'est pas ce qui regarde Lesdiguières.

Pag. 7. lign. 42. Pourcairés, maître de l'artillerie, & Boifferon, menerent quatre cents fantassins & soixante chevaux au duc de Montmorenci, qui alla le dimanche 4. Novembre 1584. assiéger Clermont.] Pourcairés est le même sur lequel on trouve une longue note

note après les exploits du baron de Salavas.

Page 10. ligne 37. La Rivoire, capitaine des troupes de Châtillon, défendit, avec vingt soldats, une barque qui étoit au grau de Frontignan, chargée de bled, que des Espagnols conduisoient en Espagne. Le consul & les habitans de Frontignan vouloient s'emparer de cette barque, par ordre de Montmorenci : la Rivoire y fut blessé & mourut. Cela fut cause d'une division entre Châtillon & Leques, que Montmorenci soutenoit, Montmorenci se racommoda avec Châtillon le 10. Juillet 1585. & ils partirent tous deux pour Agde.] Ce la Rivoire peut avoir été fils du frere de Louise de la Rivoire, qui épousa à Aigues-mortes Rostang de Rozel, ayeul de Guillaume de Rozel, seigneur de saint Sébastien d'Aigrefeuil, qui fut tué en défendant saint Antonin pour les protestans, en Juin 1622. Louise de la Rivoire resta le premier Janvier 1573. Saint Sébastien n'a été connu des historiens catholiques que par le président de Gramont.

12-14. Le baron de Puiferguier, de concert avec quelques habitans de son village, reçut le 8. Septembre 1585. une garnison des troupes de Joyeuse.] Guillaume du Cailar porta d'abord le nom de Spondillan, paroisse du diocèse de Besiers, dont une partie lui appartenoit, & ensuite celui de baron de Puiferguier, grosse terre & vieux château, du même diocèse de Besiers. Il mourut après le 11. Novembre 1596.

13-6. Le régiment de la Deveze, de six compagnies, étoit à Lunel vers le 4. Octobre 1585. lorsque Montmorenci le fit venir pour tâcher de faire rendre Lodeve, & le logea à Maraussan & à Colombiers, pauvres villages. Le secours envoyé par Joyeuse n'ayant pu entrer dans Lodeve, l'évêque, qui défendoit cette ville, la rendit le 18. Octobre à Montmorenci, qui mit pour gouverneur saint Felix, avec trente soldats, dans le château de Montbrun.] La Deveze s'appelloit Thomas de Rochemore, & étoit capitaine-viguiier de

Lunel : il mourut d'une blessure qu'il reçut dans une entreprise sur le pont saint Esprit, tenu par les ligueurs. Il étoit fils aîné de François de Rochemore, seigneur de Bordes, la Deveze, & Tortuguières, capitaine-viguiier & juge de Lunel, & de Madelaine de Bozene, sœur de Louis de Bozene, baron d'Aubais & du Caila, qui les substitua aux baronnies d'Aubais & du Caila par son testament du 12. Juin 1567. il eut pour frere puîné, & successeur, Jean de Rochemore, seigneur en partie de Bernis, qui fut le trisayeul de Paul-Ange de Rochemore, seigneur de la Deveze, en faveur duquel le roi érigea au mois d'Octobre 1750. en marquisat, les seigneuries de saint Côme & d'Ardezan, au diocèse de Nîmes. Il les avoit du chef de sa femme, Marie-Elizabeth Malian, qu'il avoit épousé le 23. Avril 1723. Alexandre-Pierre-Henri de Rochemore, leur fils aîné, né le 30. Avril 1728. secretaire de l'académie de Nîmes, épousa au commencement de Mai 1758. à Alais N. des Ours de Mandajors, seconde fille de N. des Ours de Mandajors, & d'une dame Champennise, & nièce de Jean-Pierre des Ours, seigneurs de Mandajors & de Cauvas, mort à Alais le vendredi 17. Novembre 1747. Il y étoit né le 24. Juin 1679. & il mourut veteran de l'académie des inscriptions & belles lettres, & très-connu par son esprit, son commerce aisé, & ses jolies chansons Francoises & Languedociennes, où il ne mit jamais le moindre trait satirique.

13-13. Un neveu de Leques, donné en otage par Montmorenci à l'évêque de Lodeve, qui rendit cette ville le 18. Octobre 1585. & fut envoyé à Capetan.] La généalogie de Guillaume Dupleix, dit le capitaine Gremian, & qui eut ensuite, par donation, la seigneurie de Leques, au diocèse de Nîmes, n'est pas assez connue pour qu'on puisse marquer sûrement qui étoit ce neveu. De nouvelles recherches pourrout nous l'apprendre.

13-35. Colombines défendit le château de Lunas, contre Montmorenci.

qui lui accorda une capitulation honorable le 31. Octobre 1585. & il se retira avec ses soldats à Capellan.] Il avoit épousé une fille de la fille de madame de Faugeres, la vieille, mere du pere du baron de Faugeres. On disoit qu'elle avoit fait tuer en 1578. son propre fils, après quoi elle se saisit de Lunas, qu'elle fit garder par le gendre de sa fille. Montmorenci remit le château au baron de Faugeres, & permit à la vieille d'y demeurer. Béatrix de Faugeres de Cailus, fille aînée & héritière d'Antoine de Cailus, seigneur de la moitié de Lunas, de Sarremejane, & de Rebourgueil, & de Françoise de la Borme, dame de Montaignole en Rouergue, avoit épousé le 16. Août 1516. à l'âge de douze ans, Jean de Narbonne, baron de Faugeres, seigneur de la moitié de Lunas, qui mourut en Novembre 1534. Béatrix de Faugeres, qui mourut à Lunas le vendredi au soir 25. Novembre 1588. se remaria avec Jean de Clermont, avec lequel elle dénombra la moitié de Lunas, Sourlan, & Sarremejane le 12. Octobre 1540. & elle en eut Françoise de Clermont, dont la fille doit être celle qui épousa Colombines, qui défendit Lunas en Octobre 1585. On n'a connu la véritable filiation de Jean de Narbonne,

baron de Faugeres, que depuis la dernière édition de l'histoire des grands officiers, en neuf volumes *in-folio*. Jean de Narbonne, baron de Faugeres, étoit fils d'Antoine de Narbonne, baron de Faugeres, seigneur de la moitié de Lunas, qui étoit né en 1457. & qui vendit, conjointement avec Jean de Narbonne, baron de Faugeres, son grand-pere, par acte passé au château de Faugeres, le 31. Octobre 1477. à Pons de Lauzieres, seigneur de Conas, cousin & procureur de Guinet de Lauzieres, le quart qu'ils avoient à Pezère. Antoine de Narbonne vivoit encore le 11. Septembre 1504. Gaufredi de Narbonne, son pere, mourut avant le 31. Octobre 1477. & étoit fils de Jean de Narbonne, baron de Faugeres, qui mourut avant le 3. Janvier 1488. & ce Jean de Narbonne, baron de Faugeres, étoit fils aîné d'Aiméric de Narbonne, baron de Magalas, qui ne fut point héritier d'Amalric de Narbonne, baron de Talairan, son pere mais le fut de Marguerite de Faugeres, dame de Faugeres, & de la moitié de Lunas, fille & héritière de Guillaume de Faugeres, baron de Faugeres & de la moitié de Lunas, & de Levezone de Guers.

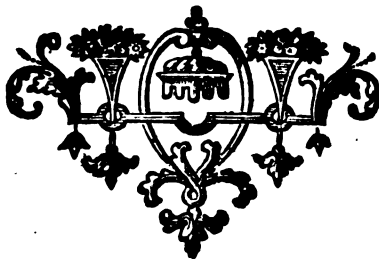


TABLE CHRONOLOGIQUE

du journal de Charbonneau sur les guerres de Bessiers.

COMBATS.

1584.

3. Août. Saint Sulpice fait une sortie de Clermont, tombe sur le capitaine Altuci, des troupes de Montmorenci, le pousse à Ceiras & lui défait cinquante soldats.

1585.

25. Avril. Combat de Belmont, en Rouergue, où la Ginies bat Boissef, qui prend Delram, gentilhomme de Rouergue, & dix-sept soldats.

SIEGES.

1583.

20. Avril. Trois capitaines s'étant saisis du château d'Aumelas, près de Gignac, les payfans les assiègent & les forcent de se rendre.

29. Avril. Leques, gouverneur d'Aigues mortes, oblige le château de sainte Anastasie, dont le capitaine Favier s'étoit saisi le 17. de se rendre.

29. Avril. Le capitaine Pierre le Masson, de la suite de Boissef, se saisit d'Olargues; il ne veut pas quitter la place, quelque sollicitations que lui en fissent Chatillon & Andelot, son frere, le 24. Avril.

5. Août. Les catholiques prennent Aleth & Greiffesat.

23. Septembre. Les protestans, chassés d'Aleth, se saisissent de Montréal, près de Carcassonne.

8. Octobre. Tentative pour surprendre saint Pons de Thomieres & Aiguesvives, dont le seigneur avoit beaucoup d'argent.

24. Décembre. Tentative sur Lodeve, qui ne réussit pas, par les protestans de Montmorenci.

1584.

21. Février. Capestan reçoit trente soldats de Joyeuse, & Puifferguier cinquante, sous le capitaine d'Outre, ayant refusé les troupes de Montmorenci.

12. Mars. Frontignan refuse les troupes de Montmorenci.

10. Mai. La garnison de Clermont prend Nebian, que les habitans reprennent par ordre de Montmorenci.

4. Juin. Les gendarmes du capitaine Tartas & Pavillon appliquent de nuit un pétard à Clermont, & sont repoullés.

5. Juillet. Boissef se saisit d'Olargues, & fait mourir le capitaine Pierre, qui l'avoit pris. Marhalet de Pesenas, & Alison de Bessiers, sont mis dans Olargues pour y commander.

8. Août. Janique & autres brigandaux de la montagne, prennent Gabian.

7. Septembre. Les troupes de Montmorenci reprennent le lieu d'Uclas, & y tuent le capitaine Taleillac de Clermont, qui s'en étoit saisi.

D ij

Dimanche 28. Octobre. Un secours envoyé pour Cessenon arrive, & trouve Spondillan & ses gens sans être retranchés. Spondillan y est tué, & vingt-huit autres. Le 31. Octobre Montmorenci fait étrangler dans la prison par le prévôt, Vessas, chârelain de Cessenon, qui lui avoit promis de garder ce lieu pour lui. Vessas étoit âgé de vingt-deux ans.

11. Novembre. Montmorenci entre avec quatre compagnies dans Clermont, qu'il assiégeoit depuis le 4. & qui le 6. avoit pris l'église près de la ville. Le château dans lequel étoient les capitaines Fabri & Goudon, tient encore quelques jours. Themines en est fait gouverneur avec cent soldats.

4. Décembre. Les troupes de Montmorenci prennent avec des pétards & des échelles Courfan, près de Narbonne. Chalabre, qui étoit dans le lieu avec trente maîtres de sa compagnie, se retire dans l'église, qui servoit de fort.

8. Décembre. Gabian est remis à Joyeuse par Janin : Montmorenci en avoit fait sortir le capitaine Espagne.

18. Décembre. Olargues est remis par Châtillon & Lecques au capitaine Miquel, lieutenant de la garde de Montmorenci, moyennant mille écus que le diocèse de saint Pons donna à Boissefon.

5. Décembre. Les troupes de Cessenon quittent ce lieu, après avoir démoli la forteresse. Soixante hommes restent à Capestan, & Montmorenci laisse des garnisons à Puisferguier & à Sérignan.

23. Novembre. Ganges prend Soubez, près de Lodeve.

27. Décembre. Le baron de Paulin offre, de la part des habitans d'Albi, mille écus, & une montre à tous les soldats, au capitaine Baccon pour le retirer de Lescure, dont il s'étoit saisi; mais Baccon n'en veut rien faire.

1585.

19. Janvier. La garnison de Capestan en fort, & le 21. celle de Puisferguier.

20. Janvier. Cent cinquante soldats partent de Bessiers pour une entreprise sur Monaco, proposée par le capitaine Cartier, Provençal; mais le temps est contraire.

27. Janvier. Lescure, quitté par le capitaine Baccon, qui avoit reçu de l'argent des habitans d'Albi, avec un ordre de Montmorenci.

5. Février. Montréal remis aux habitans, moyennant de l'argent, aussi bien que la Becede.

15. Avril. Marseille manqué par le second consul de la ville; le grand-prieur, gouverneur de Provence, fit pendre ce consul à onze heures du soir.

15. Août. Quatre cents protestans donnent l'escalade à Cuxac, au diocèse de Narbonne; mais ils sont repoussés par les habitans, & perdent deux capitaines, Paler, natif de Pomerols, & Rainaut de Clermont.

25. Août. Montmorenci fait occuper Cessenon par le capitaine Blanchi de Porcairagnes & saint Chignan; Puisferguier ne veut point recevoir de garnison, & offre de contribuer.

8. Septembre. Sur le soir, le baron de Puisferguier reçoit dans son village une garnison de ses troupes de Joyeuse.

20. Septembre. Les troupes de Montmorenci prennent le Terail, vieux château, entre Capestan & Oveillan.

Samedi 5. Octobre. Douze cents fantassins & cinquante chevaux, envoyés par Joyeuse avec deux pièces d'artillerie, battent dès les deux heures du matin le Terail, château près d'Oveillan, défendu par trente cinq soldats, commandés par le capitaine Jaille de Bessiers. Les assiégeans n'osent tenter l'assaut, voyant la quantité de paille mise sur la brèche où les assiégés avoient mis le feu. Soixante gendarmes de Montmorenci, commandés par Sindat, Balque, guidon, & par le

capitaine Albert, Albanois, paroissent, & les assiégeans se mettent en deroute; ainsi le Terrail fut délivré.

18. Octobre. Lodeve capitule, & se rend à Montmorenci. Saint Felix est mis avec trente soldats dans le château de Montbrun. Montmorenci avoit trois mille hommes, & neuf pièces de canon, l'évêque se défendit avec opiniâtreté.

31. Octobre. Lunas, assiégé par le duc de Montmorenci d'abord après la Prise de Lodeve, se rend à lui. Il étoit défendu par Colombines, qui avoit épousé une fille de la fille de madame de Faugeres la vieille. Montmorenci remit le baron de Faugeres dans le château de Lunas; & Colombines alla avec les soldats à Capestan.

Châtillon va à Beaucaire; le lieutenant du château lui ayant promis de le remettre, il ravitaille le château, malgré les tranchées qu'on avoit faites aux tours. Montmorenci envoie la Crouzette, son lieutenant, pour secourir ces tranchées, dont Châtillon ne peut pas s'emparer dans une seconde tentative. Le capitaine qui étoit dans le château, accepte la capitulation honorable qu'on lui offre. Ainsi Beaucaire demeura au pouvoir de Montmorenci.

1586.

4. Janvier. Montmorenci étant en Minernois, prend Peiriac, Pepieux, & Trouffe.

15. Janvier. Salelles, où Montmorenci avoit laissé la compagnie d'infanterie de Paulhan, est repris par les gens de Joyeuse.

20. Février. Montgommeri prend Nages.

Barberouffete, Provençal, qui avoit été patron de la galere de Joyeuse, se fait de Brescon, isle près d'Agde; & vers le 20. Février il y fait construire un fort.

28. Février. Montmorenci passe le Rhône, & fait donner l'escalade à Tarascon. Ses gens sont découverts.

Samedi 29. Mars. Montmorenci fait une tentative pour surprendre le saint-Esprit avec un pétard; mais Alfonse, qui y commandoit, étoit aussi fort que lui.

5. Avril. Tartas & le capitaine Jaile passent au port de la Nouvelle, & prennent six cents septiers de bled qui étoient dans des barques.

Le journal de Charbonneau contient le combat de Ceiras, du 3. Août. 1584. & celui de Belmont, du 25. Avril 1585. & quarante-huit sièges en quatre années.

1583. Aumelas, sainte Anatasie, Olargues, Aleth, Graiffesac, Montréal, saint Pons de Thomieres, Lodeve.	8.
1584. Capestan, Puifferguier, Frontignan, Nebian, Clermont, Olargues, Gabian, Uscas, Cessenon, Clermont, Courfan, Gabian, Olargues, Cessenon, Soubez,	15.
1585. Capestan, Puifferguier, Monaco, Leucure, Montréal, la Becede, Marseille, Cuzac, Cessenon, saint Caignan, Puifferguier, le Terrail, Lodeve, Lunas, Beaucaire, château.	16.
1586. Peiriac, Pepieux, Trouffe, Salelles, Nages, Brescou, Tarascon, saint Esprit, port de la Nouvelle	9.

NOMS DE TOUS LES LIEUX GÉOGRAPHIQUES
mentionnés dans Charbonneau, déterminés par leur proximité à un lieu connu, & caractérisés par les faits historiques qui y sont arrivés, & qui sont désignés par des lettres qui font connoître ces faits.

- B. Batailles, combats, escarmouches.
- C. Campemens, marches d'armée.
- G. Généalogies, mariages, morts.
- P. Postes dans des villages, cimetières attaqués ou forcés.
- S. Sièges.
- T. Seigneur d'une terre mentionnée dans les historiens.
- V. Lieux, où un roi, prince, grand seigneur, général d'armée a passé ou couché.
- Z. Bibliographie, & tout ce qui a rapport aux gens de lettres.

1583.

Beucaire, Nismes, Besiers, Croix-Blanche à Besiers, saint Chignan, saint Pons, Maurellan-Besiers, T. Spondillan-Bef. T. Montbazin-Montpl. T. Lunel, Pefenas, V. Agde, 10. Castelnau, Agte, T. Aumelas, S. 20. Avril, Gignac, 29. Avril, sainte Anastasie, 17. Avril, S. Ulez, S. Olargues, 19. Avril, saint Pons, S. Montpellier, Besiers, Olargues; Cazouls, Limoux, 20. la Trémoille, T. Lannoi, T. Alerh, 5. Août, S. Graisselac, 6. Août, S. Montpellier, Serignan, 4. Sept. Fonserane - fontaine, Montréal, Carcallonne, 23. Sept. S. saint Nazaire, église à Besiers, Croix-Blanche - à - Besiers, saint Pons de Thomieres, 8. Octobre, S. Aiguevives, 9. Octobre, S. saint Pons, Montréal, 15. Novembre, S. Carcassonne, Pefenas, 23. Déc. V. 34. Lodeve, 24. Déc. S.

1584.

Besiers, Rieux, T. Sérignan, Capestan, S. Puifferguier, S. 40. Besiers, Grindes près Besiers, Baignols - ruisseau près Besiers, Agte, Pefenas, Clermont, Spondillan, T. Gignac, S. 10. Mars, Mese, Frontignan, S. 14. Mars, 50. Moineau à Besiers, Gua portail à Besiers, Senegas, T. 14. Avril, Pefenas, Offement, 27. Avril, T. Nebian près Clermont, S. 10. Mai, Pas-du Loup, à une lieue & demie de Besiers par-delà Nissan, 15. Mai, Besiers, Beaucaire, Clermont, S. 4. Juin, 60. Alais, Aigues-mortes, Pamiers, Olargues, 64. Olargues 5. Juiller, S.

Montauban, 15. Août, Nissan 25. Juiller, saint Sulpice, T. 3. Août, Ceiras, Lodeve, B. 3. Août, Gabian, Besiers, S. 8. Août, 70. Maison de Tindel à Besiers, saint Andrieu près Clermont, Uiclas-Lodeve, S. 7. Sept. Besiers, 14. Sept. V. Nissan, maison de Plomet à Besiers, Ferrals, 5. Oct. T. Cornuillon, 5. Oct. T. Montréal, Clermont, 17. Oct. 80. Pontcarré, T. 18. Oct. Montpellier, 28. Oct. Blacons, T. Gouverner, T. P. nat, T. Laval T. Lesdiguieres, T. Châtillon, T. Cessenon, S. 18. Oct. Spondillan, T. Sorgues, T. 81. Thesan, S.

Clermont, S. 4. Nov. Leques, T. Pourcaires, T. Boiffeson, T. église près de Clermont, Themines, T. Murviel, 18. Nov. V. Capestan, S. B. 18. Novembre,

90. Courfan , S. 4. Déc. Chalabre , T. Gabian , S. 8. Déc. Poigni , T. 11. Déc. Olargues , S. 18. Déc. Cessenon , S. 5. Déc. Capellan , Puisserguier , Serignan , Pefenas , 28. Nov. 100. Soubez , Lodeve , 20. Nov. Garges , T. 20. Nov. maison de Raimond Margéal , au fauxbourg saint Jacques à Besiers , Pignan , Jean Gigor , 22. Déc. Z. 104. Florenlac.

1585.

Eglise des Jacobins à Besiers , 15. Janvier , Capellan , S. 19. Janvier , Puisserguier , Monaco - comté de Nice , S. 20. Janvier , Lescure , Albi , S. 27. Janvier , 110. Montréal , S. 5. Février , la Beslede , Castelnaudari , S. 5. Février , Castres , V. 12-28. Fév. Carcassonne , Joyeufé , T. Aleth , 29. Mars , Chalabre , Poigni , Pontcarré , Marseille , 15. Avril , Vins , T. 120. Tour - saint Jean à Marseille ; Nismes , Montpellier , 28. Avril , Belmont , B. Vabres , B. 25. Avril , Aülhe - Minernois , Jacobins de Besiers , Narbonne , Rieux , T. 18. Avril , 128. Besiers , la Marck , T. 20. Avril.

Bagnols , 5. Juin , 130. saint Esprit , 3. Juillet , Frontignan , 29. Juin , la Verne , près Montpellier , Castres , 29. Juillet , Toulouse , 31. Juillet , l'Isle , Albi , Pefenas , Pontcarré , 4. Août , Cuxac , Narbonne , S. 15. Août , Pomerols , Agde , Montels , Narbonne , S. 16. Août. 140. Toulouse 22. Août , Cessenon , S. 25. Août ; Porcairagnes , saint Chignan , S. Puisserguier , S. Capellan , S. Marcellite , étang près Picheri Carcassonne , Puisserguier , T. 8. Sept. saint Pons , 18. Sept. le Terrail , entre Capellan & Oveïllan , S. 20. Septembre , 150. Fouséranc , S. fontaine conduite à Besiers , 28. Sept. Toulouse , 15. Sept. Carcassonne , Cornufon ; 154. frere de la Valette.

Le Terrail , S. Sam , 5. Octobre , Casouls , Nissan , Lunel , la Devesé , T. près Montpellier , 160. Marauffan , Besiers , Colombiers-Besiers , Lodeve rendu 18. Octobre , saint Felix T. Lodeve , Montbrun , château près Lodeve , Mauguio - Montpellier , 25. Oct. Lunas , Besiers , S. 21. Octobre , Faugeres , T. Besiers , Bagnols , saint Esprit , 170. Toulouse , 30. Octobre , Frontignan , Mese , Coursan , Polhes-Besiers , Capellan , Andelot , T. Peraud , T. le Pui , S. Déc. 180. Quarante , 17. Déc. Crusy - saint Pons , Argiliers - saint - Pons , saint Nazaire , 22. Déc. Narbonne , Peraud , T. Parabere , T. Beaucaire , Déc. 188. la Crouzette , T.

1586.

Peiriac , Pepieux , 190. Trouffé en Minernois , S. 4. Janvier , Pefenas , 24. Janvier , Saleles , Narbonne , S. 15. Janvier , Paulhan , T. Besiers , Castelnaudari , Janvier , Salins de Peccais , Maguelonne , Port-Sarrafin , Janvier , Besiers , 28. Janvier , Pefenas , 200. Villeneuve près Montpellier , Montpellier , Châtillon , Nismes , Fév. Braffa-Castres , Montgommeri , T. Lisieux , Mailhoc , la Liviniere - Narbonne , Nages en Rouergue , S. Février , Brescon-Agde , S. 20. Fév. 210. Villeneuve lez Avignon , Tarascon , S. 28. Fév. Pepieux , la Liviniere , saint Esprit S. S. 29. Mars , Vendres , Lespignan , Nissan , Port de la Nouvelle , 220. Salèles , T.

Coudolet-Usez , 15. Avril , Cessenon , S. 18. Avril , Casouls , Caylus , T. Tanus - Albi , T. la Caune , S. 27. Avril , Campagne près Quïllan , S. 25. Mai , Bugarach , S. Lodeve , 4. Juin , 230. Besiers. Charbonneau , Caremez , Barri , gouverneur de Leucare , Sérignan de Lebrettes , T. Juin , Juillet , Août. Abbeville , Besiers , 26. Juin. Citadelle à Montpellier , 20. Juin , Chartes , T. Brugairoles - Mirepoix , 28. Juin , Vins , T. Carces , T. Allemagne , T. 240. Cadenet , le Rhône , 1. 24. Juin. Leques , Peraud , Milhau en Rouergue , 27. Juin 243. Montpellier , Pujol , frere de Pibrac.

Montesquieu, S. 5. Juiller, Maères - Pamiers, Brugairoles, S. Mas-sainte
 Puellas, S. Montgomeri, T. 250. Audou, T. Tanus, T. Arles, 15. Juiller, Ta-
 rascon, la Mothe sur le Rhône, S. Bagnols, 5. Août, saint Esprit, Villeneuve
 d'Avignon, Brescon, Agde, S. 20. Août, 260. Maruejols, S. 22. Août. Mende,
 Peire, ch. Mende, S. 31. Août, Florentac, Montpellier, Puisserguier. S. 4. Sept.
 Pepieux, la Liviniere, Puisserguier, S. 8. Sept. Castelnaudarri, 10. Sept. Albi,
 Joyeuse, 270. Rhodéz, Montpellier, 15. Sept. Rhône débordé 273. Port près
 Mauguio.

Saint Chignan, S. 2. Oct. Ceilles, S. la Vallette, S. 5. Octobre, Jaussels, S. Pe-
 senas, 3. Octobre, Villefranche de Panat, P. 7. Oct. 280. Paulin, T. Tanus, T.
 Boniver, T. Severac le Castel, C. 6. Oct. Andelor, les Verrieres, saint Pons,
 Boisseson, 16. Oct, saint Amans, T. Besiers, Tarn, riv. 3. Nov. 290. Milhau,
 B. 6. Nov. Anduse, Sommieres, Restinclières-Montpellier, la Vallette près Lo-
 deve, S. 29. Nov. 4. Déc. Gaujac de Casouls, 29. Nov. Deimes, T. Salvagnac près
 l'Isle en Albigeois, S. Déc. fils du comte de Vaudemont, comte de Rieux en Pi-
 cardie, 300. Girossens de Gascogne, vicomte de Turenne à Montauban. Ais-
 sene, village en Rouergue, S. 5. Nov. la Bastide, ch. saint Papoul, S. 18. Nov.
 Milhau, S. 4. Nov. comte de Crusy, Colias-Utez, S. 15. Nov. Montpezat, T.
 308. Carcaïssonne, S. du Vela, 20. Novembre.





PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



SIEGE DE SARLAT.

A V E R T I S S E M E N T .

DES divers livres imprimés dans les provinces , il en est plusieurs qui sont presque inconnus à Paris , & plus rares que les MSS. La relation du siège de Sarlat est de cette espece. Elle a été imprimée deux fois à Bordeaux en 1588. & en 1688. Le P. le Long, qui a fait des recherches immenses pour déterrer les historiens de France , ne l'a point connue. M. de Thou , à qui la moindre brochure néchapoit pas , a ignoré que cette relation existât. C'est ce qui a déterminé à l'insérer dans ce recueil. Cette relation , pleine d'un grand nombre de faits, & bien détaillée, fera connoître plusieurs personnes qui eurent part à la défense de Sarlat , & plusieurs lieux situés aux environs de cette ville. Si ceux qui ont , ou qui connoissent de pareilles pieces , veulent nous les procurer , nous ne manquerons pas d'en faire part au public , & de perfectionner par là l'histoire de France.

Le siège de Sarlat en 1587. par l'armée huguenote conduite par le vicomte de Turenne. Jouxte la copie imprimée à Bordeaux par Simon Millanges en 1588. A Bordeaux, de l'imprimerie de Mathieu Chapis 1688. in. 12. pag. 101.

20. Octobre.

POUR ne rien oublier de ce qui appartient au mérite du siège de Sarlat, il faut commencer le recit d'icelui à la journée de Coutras. Toute la France sçait, & sur-tout la Guyenne l'a senti, que ça été la plus avantageuse que les huguenots ayent gagnée depuis nos guerres civiles, tant pour y être demeuré mort le chef de l'armée du roi, M. le duc de Joyeuse, & bon nombre de seigneurs, gentilshommes, & soldats, que pour la riche dépouille d'armes, d'artillerie, de munitions, & de bagage qu'ils y prindrent, outre le renfort qui en vint à leurs troupes de six à sept cens soldats des nôtres qui se rendirent à leur parti.

Nous ayant ainsi Dieu voulu humilier par cette victoire, les ennemis délibererent de la faire sonner bien haut, & de la faire valoir au possible. Leur résolution fut, que voyant l'armée de leurs étrangers de 36000. h. grande & bien entiere, fort avancée dans la France, il n'étoit besoin qu'ils l'allassent joindre, & qu'étant assés forte pour s'ouvrir le passage de venir à eux, ils pourroient cependant exécuter beaucoup de choses en ces quartiers de deça, & leur ramasser des deniers. Et de tant plus aisément le jugeoient-ils pouvoir faire, qu'ils voyoient cette Guyenne fort défournie de gens de guerre; les sénéchaux, la noblesse, & les soldats étant quasi tous allés trouver le roi en son armée: par conséquent que la résistance des catholiques seroit petite, qui se trouvoient seuls & pleins d'étonnement de leur victoire: & jugeant leurs forces assés grandes pour les employer en divers lieux; ils se séparerent en trois parties. Le roi de Navarre print le quartier de Gascogne, le prince de Condé celui de Poitou, & le vicomte de Turenne demeura en Perigord avec tous les gens de pied & la plus grande partie des gens de cheval, entre autres la troupe du comte de Soissons, qui étoit la plus belle, & toute leur artillerie, à laquelle commandoit le sieur de Clermont d'Amboise, de sorte que cette partie fut la plus forte de trois.

Les ennemis se trouvant ainsi maîtres de la campagne, chose nouvelle à ceux qui auparavant étoient renfermés dans les villes, ou avoient seulement quelque forme d'armée, qui n'osoit paroître, ils se promirent à leur séparation d'exécuter chacun de beaux exploits. Quant au vicomte de Turenne, il pensoit, comme on dit, qu'en passant pays seulement, l'effroi de son armée lui seroit porter assés d'argent pour payer leurs résistances. Et de fait, il commença marcher, ayant sadite armée composée de

loit à neuf-cens chevaux, de cinq à six mille hommes de pied, d'un canon & d'une couleuvrine qu'ils avoient amenée de la Rochelle, & d'un canon & une couleuvrine qu'ils avoient gagnée du feu duc de Joyeuse. Avec cet équipage, il fit sommer toutes les places qui sont entre l'Isle & la Dordogne venant de Coutras, print par force celles qu'il battit, fit composer les autres à l'argent, & n'en y eut guieres qui ne parlassent. Etant arrivé à sainte Foi, il fit une assemblée de conseil, auquel il fut résolu qu'il prendroit son chemin par le Perigord, & delà en Limousin, faisant état qu'il n'y auroit place assés bonne pour lui résister, & moins Sarlat que tout autre, laquelle fut advertie en ce temps-là de divers endroits, que la délibération dudit vicomte étoit de la venir assiéger.

Ce que voyant les habitans de ladite ville, déliberèrent de pourvoir à leurs affaires; & incontinent M. l'évêque de Sarlat, les officiers de la justice, & les consuls, sçavoir, Roye, Veyssiere, Maraval, & Moreau, écrivirent aux gentilshommes & capitaines catholiques, leurs voisins, qui étoient restés dans le pays, les priant de les venir assister de leurs bons avis & moyens en ce qu'ils avoient affaire. Tous leurs firent réponse qu'ils y viendroient. Néanmoins ceux qui y arriverent quelques jours après, furent seulement le sieur de la Mothe-Fenelon le jeune, cousin-germain dudit sieur évêque, le sieur de Gaulejac, frere dudit évêque, les sieurs de Fompiton, ses cousins-germain, & le capitaine Jayac, auxquels fut représenté par ledit sieur évêque & lesdits habitans, le désir qu'ils avoient de se conserver en l'obéissance du roi, & qu'ils offroient leurs vies & tous leurs moyens pour la deffense de leur ville, avec promesse de leur obéir en tout ce qu'ils leur commanderoient pour le fait des armes, & nommerent ledit sieur de la Mothe-Fenelon, afin de leur commander & être le gouverneur de la ville, pour l'estime de sa vertu & bonne réputation, le suppliant d'en vouloir prendre la charge: lequel s'en excusa, sur ce que monsieur de S. Suplice l'avoit prié après sa blessure de Coutras, & monsieur de Themines, de vouloir prendre garde à la conservation des villes de Quercy, voisines de sa maison de la Mothe, lesquelles étoient en pareil danger de siège que celle-ci, & auxquelles il avoit fait promesse de ne les abandonner, & qu'il étoit bon qu'ils n'établissent encore sans commandement du roi autre forme de gouvernement dans la ville; bien promit-il, qu'il seroit avec eux dans ledit Sarlat, au cas qu'ils fussent assiéés. La réponse tant de lui que des autres gentilshommes fut, qu'ils approuvoient merveilleusement la bonne résolution qu'ils avoient prinse de se conserver en l'obéissance du roi, leur offrant leurs vies, hommes, & moyen pour leur assistance. Il fut proposé aucunes choses par ledit sieur de la Mothe Fenelon, pour remettre la ville au meilleur état que faire se pouroit; lesquelles étant approuvées des autres gentilshommes & principaux habitans, il fut résolu avant toute œuvre que la ville seroit visitée pour juger de sa force.

Si fut trouvé qu'il n'y avoit été rien fait de nouveau depuis l'année 1562. qu'elle soutint le siège du sieur de Duras, & les murailles, les tours, & les fossés en mauvais état, sans flancs ni deffenses, mal fournie de munitions de guerre, de peu d'armes, même ayant été surprinse l'an 1574. par le capitaine Vivant en tems de paix : lequel incontinent fit travailler pour la fortifier, & avoit déjà mis quelques esperons en deffense. Peu de temps après que les habitans la reprindrent de leur propre force & industrie, pour oster toute mémoire de la domination des ennemis, firent abattre toutes les fortifications qu'ils y avoient faites, & pour les hommes rien que les habitans, étant encore la pluspart d'iceux portant les armes, absens dans leurs armées ; & en avoient perdu plusieurs bons depuis cette guerre, & entr'autres le capitaine Valloy, vieux & expérimenté soldat, lequel avoit été tué quelques jours auparavant en une querelle particuliere, pour la conduite de quelques marchands venans de Montignac à Sarlat, qui fut grande perte pour la ville : somme nullement préparée de ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siège ; & ne vous scaurois mieux comparer ce qu'étoit lors Sarlat qu'à une galere désarmée, n'y ayant rien de prest que le bon courage des habitans.

L'avis que ledit sieur de Fenelon & les autres gentilshommes donnerent, toutes choses considérées, & le peu de temps qu'on y avoit mis d'y pourvoir, fut de ruiner & démolir les quatre fauxbourgs de ladite ville, lesquels étoient grands, logeables, & forts de bâtimens ; de remettre les murailles & les tours en la meilleure deffense qu'on pourroit, tant pour se tenir à couvert de la domination des montaignes que pour flanquer de l'une à l'autre : qu'on feroit nettoyer les fossés, jeter quelques flancs dans iceux, se pourvoir de poudres, souphre, salpêtre, grenades, feux artificiels, faire provisions de toutes sortes d'armes, surtout de piques & d'armes d'ast. Quant aux hommes, qu'on en feroit venir incontinent deux cents étrangers, & que diligence feroit faite d'en recouvrer encore quatre cents, de retirer bon nombre de gens de travail dans la ville & le bétail des champs. Quant aux vivres, outre qu'il s'en trouvoit bonne quantité dans la ville, seroit encore commandé d'y retirer ceux de dehors pour les oster aux ennemis ; & fut ordonné une revue générale de tous les hommes de la ville portant armes, laquelle fut faite, & fut trouvé environ deux cents harquebusiers fils de la ville, environ trois cents autres habiles à porter les armes. De tous lesquels hommes fut avisé d'en former quatre compagnies : & leur furent donnés pour chefs & capitaines à chacune d'icelles quatre des principaux & plus apparens hommes de la ville : sçavoir, l'Abatut, Chassaing, Brouffe, & Custoge, & furent écrits les noms & surnoms de tous les habitans par rôles : lesquels furent mis es mains desdits capitaines.

Cet ordre ainsi mis, ledit sieur de la Mothe-Fenelon s'en alla pourvoir aux bords de la Dordogne du côté de Quercy, donnant assurance

à monsieur de Sarlat & aux habitans qu'il ne faudroit à se rendre vers eux quand il en seroit temps : & quand il ne pourroit entrer dans la ville, qu'ils le trouveroient sans doute mort dans leurs fossés.

Et pour l'exécution des choses susdites, demeurèrent en ladite ville les sieurs de Gaulejac & le capitaine Jayac, lesquels commencerent d'y faire travailler avec toute la diligence qu'il leur fut possible ; laquelle sans doute en peu de temps eût paru beaucoup davantage, & tous après eussent été plus avancés sans les occasions que je vous dirai.

Premierement, ce peuple ne se pouvoit persuader qu'on leur vint mettre un siège, étant leur imagination fondée sur ce qu'en l'année 1585. revenant le vicomte de Turenne de sa prison de Flandres & passant par la maison de Montfort, distant de la ville d'une lieue, la communauté de Sarlat envoya devers lui aucuns des principaux habitans, pour se conjurer de sa délivrance ; ce qu'il eut fort agréable, & les exhorta, se bruyant déjà quelques mots de guerre, de se conserver bien entiers au service du roi, comme il étoit délibéré de son côté & qu'il leur seroit bon ami & voisin. Depuis encore, il leur écrivit, & les prioit de se bien comporter avec lui & avec les autres seigneurs leurs voisins de la nouvelle religion. Si bien que lesdits habitans, avec l'approbation des lieutenans du roi, vivoient avec assés de repos avec leursdits voisins : lesquels chacun en son particulier & en général leur avoient promis amitié, & tiroient toutes les commodités & services qu'ils vouloient de ladite ville. Les habitans de laquelle jouissoient aussi assés paisiblement de leurs biens & domaines, lesquels sont pour la pluspart scitués dans leurs terres, & entretenoient le commerce libre dans leur ville : laquelle au surplus étoit toujours ouverte à recevoir & favoriser les serviteurs de sa majesté, ce qui leur faisoit croire que ledit vicomte de Turenne ne les viendroit jamais assiéger.

D'ailleurs les plus riches de la ville avoient de belles maisons auxdits faubourgs, de la ruine desquels ils se fachoient merveilleusement : & quant aux pauvres, desquels il y avoit aussi grand nombre de familles, la crierie en étoit si grande, jointe à la pitié, qu'on n'y osoit mettre la main à bon escient. Il y avoit aussi un convent de cordeliers, ancien de fondation, & beau de batimens, lequel il convenoit à ruiner, & pour épargner cette perte à tous les susdits, autant qu'il leur seroit possible, leur fut fait divers commandemens à son de trompe de déplacer leurs vivres & meubles, & les porter dans la ville & y retirer leurs personnes. Aufquels fut ordonné qu'on bailleroit logis pour leur retraite, même aux freres cordeliers, lesquels monsieur de Sarlat eut soin de faire loger. Leur fut après ordonné, sur peine de feu, de descendre & de monter leur maison pour sauver les materiaux : mais ils y travaillerent d'une main si lente que merveilles. Et veux dire qu'en telles nécessités, il ne faut tant se laisser aller à la pitié, car elle a cuidé être cause de notre perte.

Pour le recouvrement des hommes de guerre, y eut aussi grandes difficultés, parce que toutes les villes & châteaux voisins les avoient appellés de toutes parts : entre autres les villes de Domme, Gordon, Souillac, Montignac, Brive, & Tulle, non guieres distantes de Sarlat, s'en étoient pourvûes de ce peu qui restoit dans le pays, & ne s'en vouloient défournir, craignant la nécessité du siège pour elles. Et de même, avoient été retirées les poudres, les salpêtres, & toutes autres provisions de guerre dans les places.

Si bien que tout ce qu'on put recouvrer de soldats fut trente que le capitaine Borderie de Meyralz amena ; monsieur de la Mothe-Fenelon le vieux en fit venir aussi quelques-uns de Carennac ; & ceux-là furent enrrollés, & commencerent de faire garde en ladite ville ; auxquels le capitaine Jayac eut charge de commander. Quant aux poudres, il en fut mis deux quintaux ou peu d'avantage entre les mains des habitans, de la provision ordinaire d'un chacun.

Et pour plus diligenter tous ces aprets furent départis les charges à divers, sçavoir, aux quatre capitaines de la ville susnommés, fut départie la muraille, les quatre portes, les boulevars, & les tours pour commander avec chacun sa compagnie, au quartier qui lui étoit ordonné. Premièrement, à l'Abatut fut donné en charge depuis la porte de Lendrevye jusques à la porte de la Bocarie ; à Brouffe, depuis ladite porte de la Bocarie jusques à la porte de la Regaudie ; de ladite porte jusques à celle de la Rue à Custoge ; & de ladite porte jusques à celle de Lendrevye à Chafsaing ; avecques charges à chacun en son endroit de faire bien accommoder les deffenses, les flancs, se couvrir des montaignes, loger des gabions sur les tours, & faire tout ce qui seroit nécessaire pour bien faire jouer l'arquebuserie. Et leur furent départis les mousquets & fauconneaux de la ville pour les loger aux endroits qu'ils jugeroient à propos.

A Gonnet fut donné charge de recouvrer les poudres, faire dresser de nouveaux moulins pour en faire, & retirer tout le salpêtre, souphre, charbon, & toutes autres choses nécessaires à cet effet.

La Broue eut charge de faire faire des piques, mettre en état celles qui étoient esparfés en la ville, & faire faire toutes autres fortes d'armes d'ast.

Ceron eut charge de faire fondre grenades, faire cercles à lances à feu, petards, faire feux artificiels, & toute autre sorte d'artifices.

Leyque eut charge de faire faire des gabions en grand nombre, des aix cloués, & autres besognes pour mettre à une brèche.

Colombier eut charge de faire remplir grand nombre de sacs de terre, d'amasser force lits & autres fatras pour sonnrir aux remparts.

Richard fut ordonné pour faire faire grand nombre de boulets pour divers qualibres, & grandes quantités de meches, avec charge de l'aporter sur les murailles, & distribuer le tout selon le besoin aux soldats.

Les lieutenans, procureur du roi, consuls, & autres habitans de la ville eurent aussi leurs charges, tant pour faire travailler aux fossés que autres endroits, & à recouvrer les choses nécessaires, & donner ordre à celles de la police : si bien qu'il n'y en demeura aucun qui ne fût employé à quelque office.

Fut en rolle bons nombre de charpentiers, maréchaux, maçons, & manouvriers, auxquels Gerard & Monzie commandoient.

Pendant que nous étions ainsi à nos préparatifs, le vicomte de Turenne partit de sainte Foi, & vint assiéger Sorzac qu'il print ; print aussi le château de Neulvic ; print le château de Griniaulx ; & fit composer la ville de S. Astier à quelque somme d'argent. De-là passa outre, & print les deux forts de Ver, & n'y eut château en tout ce quartier là qui ne se sauvast par argent ou par amis. De-là vint à Tremoulat qui se rendit à lui. Et étant en ce lieu, il envoya sommer la ville de Belmont ; laquelle n'ayant voulu parler, il la fist investir, & pensoit-on qu'il la voulu battre ; mais ce n'étoit, à mon jugement, que pour faire monter le long de Dordogne ses canons en sûreté, n'y ayant sur le bord de cette riviere autre fort qui lui pût donner empêchement. Et étant audit lieu de Tremoulat, il fit avancer le reste de ses gens de pied qu'amenoit le sieur de Clermont d'Amboise ; lequel en passant à Bergerac, y print deux canons de plus ; & les autres deux couleuvrins, avec lesquelles il avoit fait rendre ou composer les lieux susnommés, se joignirent à lui audit Tremoulat ; auquel lieu il fit apporter aussi bon nombre de boulets de canons qu'il avoit fait fondre aux forges de S. Maurice.

Et après avoir retiré ses gens de devant Belmont, où ils furent quatre ou cinq jours, & y en perdit environ cinquante, que ceux de dedans lui tuerent ; il commença à faire monter toute son artillerie par eau, qui fut de quatre canons & deux couleuvrins, avec poudres & boulets pour tirer de mille à douze cents coups ; & lui-même avec son artillerie vint passer au port de Lymeuilh : ensemble une partie de ses gens de pied passerent de delà la Dordogne, & l'autre partie vint passer au port de Bugo, & se jetterent dans cette isle, entre la Vezere & la Dordogne : ce qui mit en alarme la ville de Belver, laquelle est delà Dordogne ; & de tant plus que ledit vicomte vint à Berbiguieres tenir à baptême un fils du sieur de Brozolles : auquel lieu, comme le bruit est, on l'avoit assuré que les consuls de Sarlat lui porteroient les clefs de leur ville & bonne somme d'argent. Et d'ailleurs Montignac n'avoit moins à se craindre, lequel est assis sur la riviere de Vezere, laquelle se va jeter dans la Dordogne au port de Lymeuilh. Où étant, ledit vicomte avoit à choisir le canal des deux rivieres, étant l'une & l'autre assés grosse en ce temps pour prendre celui que bon lui sembleroit. Ayant demeuré en ce semblant quelques jours, enfin il élut la Dordogne, & commença de faire monter son artillerie, non avec trop de diligence, le faisant à escient pour tenir les places de

chaque rive en *suspens*, comme Domme & Gordon du costé de Quercy; & Sarlat & Souillac du costé de deça; afin qu'elles n'eussent moyens de se secourir d'hommes & de munitions l'un à l'autre, pour ne se trouver défournies, & avoir choix d'attaquer la plus mal pourvûe, selon qu'il pouvoit aisément désembarquer ses canons du costé qu'il voudroit, & incontinent y passer son armée, ayant grand nombre de ports à sa dévotion.

En ces entrefaites, Sarlat fut de nouveau averti qu'il seroit attaqué, & en couroit le bruit plus grand que des autres places. Néanmoins il est certain que ce peuple étoit tellement dur à le croire, que quelque diligence que monsieur de Sarlat & les gentilshommes qui étoient demeurés avec lui procurassent, il y avoit peu d'avancement à leurs préparatifs; joint que le discours de quelques-uns étoit que ce n'étoit qu'un semblant, se fians en la pauvreté de ce pays, qui ne sçauroit nourrir trois jours une armée; & que le dessein dudit vicomte étoit sur Brive, ville qu'il a fort taché de posséder, & leur a fait la guerre de longue main, comme aussi ils la lui ont faite à lui. Autres disoient, & le tenoit-on pour assuré, que le rendés-vous du roi de Navarre, du prince de Condé, & de lui, quand ils se séparèrent à Coutras, avoit été nommé à Souillac.

Et d'ailleurs, je dirai que les catholiques nos amis, qui nous advertissoient, mandoient que les ennemis nous vouloient seulement effrayer pour avoir de l'argent, & que s'ils nous voyoient avoir ferme contenance, ils ne nous attaqueroient non plus qu'ils avoient fait Belmont; que leur artillerie ne valoit guieres, & avoient peu de pieces, & qu'ils n'avoient pour le plus que pour tirer cent coups de canon: ce qui retenoit ce peuple, lequel, comme tous autres, est assés retif de se mettre en dépense, sinon en une extrême nécessité. Ce qu'ayant très-bien sçû ledit vicomte, & comme ceux de Sarlat n'étoient encore guieres bien pourvus, le 29. Novembre s'en vint de deça la Dordogne à S. Cyprien, distant de ladite ville de deux lieues, où il assembla tous les seigneurs, gentilshommes, & capitaines de son armée, & toutes ses forces. Je nommerai seulement ceux de ce pays & des environs, qui étoient en cette armée le vicomte de Turenne, le vicomte de Gordon, Salignac deux freres, Maligny, S. Genyés, Campagnac du Ruffen, Beaupré, Brouzolle, Boyssé deux freres, Longua de Larmandie, Bonneval le pere, Chavaignac, Cavignac, Paluel, la Garrigue, & ses neveux bastards. Après, vous aviés Clermont d'Amboise, tous les membres de la compagnie du comte de Soissons, Mongoumery le jeune, du Faux, maréchal de camp, l'Isle du Maine; Charbonniers, Danjau, la Croix, Rieux, Preau, & bon nombre d'autres, y étant accourus tous les huguenots de cette Guyenne, comme au plus beau exploit qu'ils eussent encore entrepris. Quant au baron de Beynac, il avoit fait tant de démonstration de nous.

nous être ami à divertir ce siège, qu'ils se cachoient de lui en leurs délibérations. Et tint ~~un~~ conseil audit lieu où il y eut diverses opinions.

Cependant je vous dirai que ceux de Sarlat voyant l'ennemi si près, se rechaufferent un peu en leurs appareils : lesquels les sieurs de Gaulejac & le capitaine Jayac haltoient d'une vigilance & de leur présence ordinaire, outre le soin qu'ils avoient à faire faire bonne garde pour éviter une surprinse, comme ils en étoient avertis, ayant les ennemis en diverses maisons voisines fait grande provision d'échelles & de pétards, & si étoit à craindre quelque pratique dans la ville, veu la longueur & temporifement dont ils ufoient aux environs. Si fut advisé que monsieur de Sarlat & les consuls réitéreroient leurs lettres aux gentilshommes voisins & les prioient de ne differer plus à les venir assister avec bon nombre d'hommes & de munitions, étant tout apparent que l'ennemi s'en venoit à eux.

Et pour mieux employer ce peu de temps qui nous restoit, que nous n'avions fait le passé, on n'eut plus de patience qu'on ne mît le feu à quelques maisons des fauxbourgs pour intimider les autres. En quoi il y eut quelque mutenerie, étant les ennemis si artificiels qu'ils mandoient & faisoient courir le bruit que c'étoit sans besoin, & une cruauté trop grande de brûler ainsi l'habitation de tant de pauvre peuple. Néanmoins lesdits fauxbourgs s'en alloient quasi peu à peu ruinés, s'entend les unes maisons brûlées & les autres découvertes, & quelques-unes, les plus proches de la ville, ouvertes par le devant. Les quatre capitaines de la ville donnerent aussi bon ordre, & travaillèrent avec telle diligence au circuit des murailles, qu'ils les mirent en bon état pour y passer & demeurer à couvert aux endroits commodes ; firent percer les tours, & porter sur quelques-unes des gabions & barriques, si bien que pour la ceinture de la ville elle alloit assés bien.

Quant aux fossés, ils furent aucunement nettoyez & revêtus en quelques endroits ; mais non à perfection, à cause du mauvais temps & pluies qu'il faisoit.

Le nombre des piques qu'on faisoit commença à devenir assés grand ; assés bon nombre de grenades, de pétards, & feux artificiels se trouvoient prests : & se retiroit de jour à autre grand quantité de vivres dans la ville. Il est vrai que parce que le revenu de ce Périgord consiste principalement en chataignes, elles n'étoient encores à demi amassées, & n'étoit possible de les oster entierement aux ennemis.

Lesquels consultoient cependant à S. Cyprien de leurs affaires, où le siège de Sarlat fut proposé, & fermement débatu par quelques gentilshommes huguenots, voisins de ladite ville qu'on devoit entreprendre. Les gentilshommes du quartier de France étant en ladite armée n'y trouvoient tant d'apparence, attendu ce qui leur étoit remontré par peu d'autres de ce pays, que la ruine de cette ville seroit la leur & de leurs

terres : qu'ils avoient ci-devant bien vécu avec cette ville , & en avoient tiré toutes commodités , & surtout avoient promis aux habitans amitié & bon voisinage. Les autres repliquoient que l'avantage de la cause y étoit bien grand , en ce qu'ils y pouvoient faire butin de deux cents mille écus , argent clair : & que ceux de Sarlat , tant s'en faut qu'ils se fussent bien comportés avec eux , qu'ils leur avoient souvent dévalisé leurs messagers , & osté les besognes qu'ils avoient envoyé chercher dans la ville : qu'ils avoient fait mourir par forme de justice , mais iniquement beaucoup de leurs soldats , & surtout faisoient grand cas & impropéroient merveilleusement à ceux de Sarlat , la mort du feu sieur de la Serre , gentilhomme , leur voisin , auquel ils avoient fait trancher la teste. Et avant passer outre , je dirai en passant que ce fut. Il ne faut douter que quoi qu'il y eut d'accordé entre ceux de Sarlat & leurs voisins , que aucuns d'entre eux n'eussent toujours des entreprises sur ladite ville , lesquelles ils ont souvent failli d'exécuter. Et y avoit aussi nombre de soldats huguenots , qui ne cessoient de courir sur les chemins & voler les payfans , desquels il en est tombé quelques-uns entre leurs mains , dont ils ont fait prompte justice. Quant au sieur de la Serre , il avoit toujours été de ces entrepreneurs , & fort ennemi de la ville , leur faisant une guerre ordinaire de sa maison de la Serre , qui n'est qu'à une petite lieue de Sarlat. Or advint-il depuis quelques mois , qu'il alla surprendre une maison appelée le Cluzeau , tout contre ladite ville , où les habitans le bouclerent incontinent , le forcerent , le contraignirent de se rendre à discretion. Tous ses soldats eurent la vie sauvée , & lui mené à Sarlat , où se trouvant une infinité d'informations contre lui , il fut par sentence de la justice condamné d'avoir la teste tranchée ; & fut exécuté en ladite ville ; chose qui revint à leur louange , d'avoir sceu prendre un homme de sa qualité , & avoir rejeté toute rançon & autre recommandation , pour en faire justice exemplaire , ainsi que la cour du parlement de Bordeaux gratifia grandement cette leur action. Et opinoient ceux-ci si obstinement que voyant leurs raisons n'être assés bien goûtées ni trouvées d'assés grand poids , veu les autres raisons plus apparentes , qui étoient au contraire , il y en eut des principaux d'entre eux qui protestèrent de ne jamais porter épée pour ce parti , si Sarlat n'étoit assiégé : de sorte que le plus de voix l'emporterent , & fut ledit siège résolu en cette assemblée. Et néanmoins se reserva encore ledit vicomte de Turenne de faire sonder jusqu'au fonds le cœur des habitans de ladite ville. Et pour ce faire fit écrire Rignac , capitaine de sa maison de Montfort , ausdits habitans , que s'ils vouloient envoyer vers le vicomte son maître quelques uns des principaux d'entre eux pour lui rendre les honneurs qui lui étoient deus , & lui offrir quelque notable somme d'argent , qu'il passeroit outre sans les attaquer. Leur reponse fut qu'ils ne pensoient avoir donné occasion audit vicomte de les venir assiéger : qu'ils avoient tou-

jours fait état de la vérité de ses promesses : & que si tant étoit qu'il fust résolu de les ruiner, ils étoient tous prests de se deffendre, & esperoient que Dieu assisteroit leur juste cause.

D'ailleurs le baron de Beynac, lequel s'est montré ci-devant & encore en ce siège le meilleur ami & voisin de l'autre parti qu'ayent eu ceux de Sarlat, écrivit au sieur de Gaulejac son beau-frere, comme ledit vicomte de Turenne avoit prins résolution d'aller assiéger Sarlat, de quoi il avoit mis peine de le divertir autant qu'il lui avoit été possible ; mais qu'il avoit été persuadé au contraire de la plupart de ceux qui étoient auprès de lui. Et lui avoit ledit vicomte assuré que si cette ville attendoit le canon, il n'y auroit aucun qui receut courtoisie de lui : bien permettoit-il audit sieur de Gaulejac d'en fortir avant le siège, mais non à monsieur de Sarlat, pour beaucoup de raisons qu'il lui avoit alleguées. Et exhortoit infiniment ledit baron de Beynac, monsieur de Sarlat & ledit sieur de Gaulejac de fortir d'une bicoque, laquelle étoit hors de toute apparence de pouvoir soutenir l'effort de quatre canons & de deux coulevrines, étant attraquée par une armée victorieuse, laquelle auroit tout loisir de les prendre, & dans une autre armée beaucoup plus grande ne la sçaurait endommager : & que de tant moins devoient-ils esperer de faveur dudit vicomte de Turenne, qu'il étoit persuadé que sans eux deux, ce peuple n'eust prins résolution de se deffendre, prévoyant bien leur entiere ruine, comme étant la résolution dudit vicomte de mettre une grosse garnison dans la ville, & d'en exiger une grosse somme d'argent ; montrant en toutes les autres parties de sa lettre une grande appréhension du péril où étoient tous ceux de la ville, & regrettant ses parens & amis d'une amitié fort cordiale.

Le sieur de Gaulejac communiqua cette lettre à M. de Sarlat & aux principaux habitans de la ville. A laquelle fut réponse qu'ils remercioient ledit baron de Beynac de sa bonne volonté, & le prioient de la leur continuer ; & qu'ils étoient tous résolus de mourir plustost que d'être privés de leur religion & de l'obéissance du roi. Quant à monsieur de Sarlat, qu'il étoit résolu de n'abandonner son troupeau à ce besoin, & qu'il étoit prest de mesler son sang avec le leur. Et quant au sieur de Gaulejac, il fit réponse que le plus grand honneur qu'il pourroit avoir seroit de faire son tombeau au milieu de son pays, & mourir les armes à la main pour le service de Dieu & du roi.

Ayant le vicomte de Turenne vu par ces réponses la fermeté du courage & la résolution de se deffendre de ceux de Sarlat, son indignation augmenta contre eux, & le désir de vengeance de ceux qui l'avoient persuadés à ce siège s'enflamma d'avantage. Les soldats se laissèrent persuader un butin & une richesse extrême, avec assurance qu'on leur promit de leur donner le sac pour vingt-quatre heures, sans faire différence d'hommes, de femmes, ni de filles, de quelles qualités ou âge que ce fust, que tout

ne passât à leur discretion. Et certainement nous sçeumes de divers bons lieux, que ces menaces étoient si communes parmi nos ennemis qu'ils ne parloient & ne se donnoient entretien d'autre chose. Qui fut cause que les parens des habitans de ladite ville, qui étoient dehors, leur firent très-grande instance d'en sortir, ensemble leurs familles. Pour les hommes, ils furent tous résolus de ne bouger, mais plusieurs firent sortir leursdites familles, étant certain que les femmes & les petits enfans ne servent que d'empêchement & quelquefois d'étonnement en un siège : mais ce fut sans montrer aucune crainte, & sans confusion que lesdites familles délogerent. Et pour donner exemple d'assurance & oster tout effroy, mademoiselle de Gaulejac, sœur du baron de Beynac, bien apparentée des principaux de leur parti, quoiqu'ils l'envoyassent querir par deux ou trois fois, fut la dernière qui délogea avec sa famille le jour avant le siège. Et est certain que de ce délogement des femmes & autres personnes non nécessaires, & de la ruine des fauxbourgs, les ennemis prirent un certain augure de la résolution de ceux de Sarlat, & qu'ils auroient à faire à gens déterminés, & s'en ébahirent.

Et voyant qu'ils avoient trop menacé pour en demeurer là ledit vicomte de Turenne commença de faire acheminer ses troupes, & de village en village les faire approcher si près de la ville, que nous oyons les trompettes & tambours, & n'attendions que l'heure d'être investis.

Il n'étoit encore arrivé aucun gentilhomme ni soldat de ceux qu'on esperoit, & n'attendions que l'heure d'être bouclés, dont nous trouvions fort seuls, n'ayant que cinquante soldats de dehors, & néanmoins la résolution prise aussi entière d'attendre le siège, comme si nous eussions été mille davantage, ainsi que nos réponses le témoignent. Et faisions état, quoique deust advenir, de ne refuir le danger. Et fut advisé tout d'une voix, que de tous ceux qui étoient dans la ville l'on supplie- roit le sieur de Gaulejac de vouloir accepter le nom de gouverneur & de leur commander. De quoi il s'excusa honnetement, qu'il ne pouvoit faire mieux que de les assurer qu'il mourroit avec eux, & leur diroit au surplus franchement son avis de toutes choses. A dire vrai, il y avoit de l'étonnement un peu parmi ce peuple de ne voir le secours venu, & que le péril étoit déjà arrivé : & craignoient que de ceux qui avoient promis, les uns par aventure s'excuseroient, & les autres à bon escient feroient empêchés de venir. Dont fut dépêché messagers sur messagers pour les solliciter. Et surtout monsieur de Sarlat écrivit très instamment au sieur de la Mothe-Felton de ne l'oublier, & qu'il ne falloit qu'il fust plus en peine des choses de delà la Dordogne : car sans doute l'entreprise s'adressoit ouvertement à eux. Dont soudain jugeant que nous étions déjà investis, il print le parti de venir de nuit tout à pied avec quatre gentilshommes armés & quarante harquebouffiers, n'en ayant sitôt peu recouvrer d'avantage ; parce que durant ces entrefaites, l'on avoit

de Domme & de Souillac demandé du secours à monsieur de la Mothe-Fenelon le vieux, son oncle, qui leur avoit envoyé le plus de soldats qu'il avoit pu.

Or arriva-t-il sur l'aube du jour le vingt-quatrième Novembre, la venue duquel réjouit & conforta grandement toute la ville. L'occasion de son temporifement fut, qu'ayant assemblé bon nombre de gentilshommes & soldats de Querey, comme ils furent prests à passer la riviere, les villes lesquelles les lui avoient baillés les revoquerent, & le prierent de les renvoyer à cause des advertissemens qu'elles avoient eu que le coup s'adressoit à elles. Les habitans supplierent derechef ledit sieur de Fenelon, de vouloir accepter le gouvernement de ladite ville; mais il s'en excusa pour ne vouloir prendre telle charge sans exprès commandement du roy, les priant que les choses s'ordonnassent par l'autorité de monsieur de Sarlat, leur évêque, & des sieurs magistrats & officiers de la ville, & que de sa part il ne leur défendroit, étant venu pour vivre & mourir avec eux. Et quoiqu'il ne voulust accepter le nom de gouverneur, si est-ce que les gentilshommes, capitaines, & habitans, lui ont durant ce siège toujours deféré, comme s'il l'eust été, & delà en avant il s'est aussi montré tel en toutes occurrences, en la conduite des affaires & au combat, quand le besoin l'a requis, bien que de quelques jours les ennemis ne sceurent qu'il fust dedans la ville, ne pensans qu'il voulust s'engager en une si mauvaise place.

Le même matin arriva le sieur de la Forest près Perigueux, avec douze hommes à cheval, la valeur duquel éprouvée a été encore manifestée en ce siège: & vint aussi avec lui le sieur de Lauteirie & la Filiolie de Condat.

Le jour susdit vingt-quatrième, il fut résolu de travailler par le dedans de la ville aux endroits qu'elle fut jugée la plus foible, bien que de tous costés elle le fust merveilleusement. Et ayant les ennemis à choisir tel endroit qu'ils voudroient faire leur batterie, nous attendions toujours de le pouvoir apprendre afin d'y travailler. Néanmoins par provision, on mit la main en diligence en quelques endroits. En quoi fut employé un honnête soldat de la ville, nommé le Peyrat, qui avoit veu & avoit quelque expérience.

Avant passer outre, il est besoin que je vous décrive l'assiette de Sarlat. Cette ville est assise dans un petit vallon fort étroit, ferré de hautes montagnes de tous costés, de sorte qu'à la voir du haut d'icelles, vous la jugeriez être dans une fosse. L'assiette pour l'artillerie se peut choisir à tel point de hauteur & basseur qu'on veut. Les murailles sont anciennes & fort hautes, environnées d'un bon nombre de tours, mais mal disposées pour la force, & la plupart inutiles. Les fossés ne valent guiere ni de profondeur ni de largeur. Somme jamais homme entendu tant soit peu en l'art militaire n'a veu Sarlat qui l'ait estimé assés bon pour endurer cin-

quante coups de canon. Voilà la bonne place que le vicomte de Turenne venoit attaquer. Je vous veux dire à cette heure, si jamais capitaine entreprint siège avec plus d'avantage que lui, à cause du voisinage de ladite ville, lequel est tel que tout le pays circonvoin est tout ennemi. Premièrement, la terre de Montfort laquelle est audit sieur de Turenne, vient donner jusques dans les fauxbourgs de ladite ville, où il a son château appelé Montfort. Le château de Beynac & la terre vient aussi donner tout contre. Berbiguieres n'en est guiere loing. Saint Cyprien & Fages tenus par le sieur de Sendat, qui suit le roy de Navarre, à deux petites lieues. Le château de Commarque qui est au baron de Beynac, le fort de la Rocque, S. Christophe, S. Genyès, le château de la Chapelle, Albareils, la Serre, le château & terre de Salignac, Brouzoles, le château de Paluel, & les forts de la Garrigue & du Siricis; tous ces châteaux, lesquels sont forts & appartiennent à des seigneurs bien riches, bordent en rond, & sont si près de ladite ville, que le plus éloigné n'est qu'à deux petites lieues, & la plupart quasi dans les portes d'icelle, laquelle ne s'étend qu'en une petite paroisse. Et croi qu'il n'y a ville en France si engagée parmi les ennemis que celle-ci. Aussi le maréchal de camp des ennemis n'eut guieres de peine à faire leur logis. Car chacun des principaux de cette armée s'est trouvé logé chez soi durant ce siège, & leurs troupes de gens de cheval & de pied dans leurs bourgs & villages.

Ce soir assés tard vindrent à la porte de la ville les sieurs de la Manaurie & de Beyssac de Lymeuilh, auxquels fut donné entrée. Ils apportoiēt des lettres dudit sieur de Lymeuilh à monsieur de Sarlat & aux consuls; par lesquelles & par la créance des susdites il leur representoit le péril éminent où ils se mettoient d'attendre ce siège; & que pour éviter ce hazard & la raine du pays, il étoit d'avis qu'ils envoyassent devers le vicomte de Turenne, & qu'il aideroit de tout son pouvoir à les faire bien recevoir, & à obtenir quelque courtoisie. Ils s'en retournerent le lendemain avec remerciemens audit sieur de Lymeuilh, & avec réponse sonnant de même que les précédentes.

15. Novemb. Le lendemain vingt-cinquième jour de Novembre, fête sainte Catherine, les ennemis se trouverent tous logés aux lieux susdits, à sçavoir le vicomte de Turenne chés lui à Montfort, & les autres chacun chés eux. D'où ils partirent environ les huit heures du matin: & s'étant assemblés environ les dix, ils parurent en un gros de cavalerie, environ trois cents chevaux sur le haut d'une montaigne appelée Argentoulau, d'où ils découvrirent & voyoiēt à souhait toute la ville: & firent sçavoir leur venue par grand nombre de trompettes; & firent avancer un peu au-devant d'eux bon nombre de leurs gens de pied, qui se couloient dans les vignes. Ce qu'étant apperçus par ceux de la ville, lesquels n'étoient en plus grand nombre que de quatre-vingt-dix étrangers, les sieurs de Fe-

selon, Gaulejac, la Forest, & autres gentilshommes, fortirent bien avant, sans l'escorte de leur cavalerie qui faisoit ferme. Durant cette escarmouche, le vicomte de Turenne envoya un trompette pour sommer la ville, lequel après plusieurs chamades arriva près d'un endroit où se trouva Leygue, syndic de la ville, avec quelques harquebusiers. Lequel trompette dit que le vicomte de Turenne l'envoyoit sommer la ville de se mettre en son obéissance; le syndic, qui seavoit la résolution qui avoit été prise, lui fit réponse que la ville étoit à un bon maître, & n'en vouloit avoir d'autre. Ledit trompette voulut parler davantage & user de persuasion; mais il lui fut dit qu'il se retirât en diligence.

Cette escarmouche ayant duré quasi jusques à la nuit sur le haut de nos vignes; il y eut soixante hommes armés des ennemis qui vindrent donner dans le fauxbourg de la Regaudie, avec un régiment à la queue. Et voyant que les autres régimens donnoient aussi en divers endroits desdits fauxbourgs, celui de la Regaudie fut encore soutenu quelques heures; & pour la résolution qu'on avoit prinse de n'opiniâtrer les approches, à cause du peu d'hommes que nous avions, nous fîmes notre retraite toute à loisir, sans avoir perdu un seul homme, ouy quelque soldat blessé; & des ennemis en y eut quelques-uns de morts & de blessés.

Et ayant levé notre pont & fermé notre porte, chacun commença à se réjouir dans la ville, de la belle occasion où l'on se trouvoit de faire un bon service à Dieu & au roy: & en signe d'allegresse fut sonné le carillon de toutes les cloches pour louer Dieu, & le prier de nous assister. Et la nuit venue, ils se logerent dans nos fauxbourgs, lesquels n'étoient quasi rien ruinés au prix de ce qu'ils devoient être, à cause de la pitié, comme j'ai dit ci-devant. Et furent leurs quartiers comme s'ensuit; Salignac avec son régiment, qui étoit le plus beau des leurs, fut logé au fauxbourg de Lendrevye: Charbonnières avec son régiment à celui de la Boucarie: la Croix & Preau avec les leurs à celui de la Regaudie: Danjaux & Rieux avec les leurs à celui de la Rue. Les autres régimens étoient logés aux villages plus proches qui entroient en garde par ordre. Nous ayant investis, ils commencerent de faire leurs barricades, ce que nous mettions peine d'empêcher de notre courtine; & de fait, fut tiré si grand nombre de coups d'arquebusades & de coups de mousquets, qu'il en fut tué & blessé plusieurs.

L'ordre qui fut prins dans la ville, fut que les capitaines des quatre compagnies des habitans garderoient les murailles & les tours, selon qu'elles leurs avoient été départies sans en bouger.

Quant aux soldats étrangers, qu'ils seroient en corps de garde ordinairement à la place avec leurs capitaines, pour être envoyés aux allarmes aux lieux qu'il seroit besoin. Il est vrai que d'iceux on en print quelques-uns, qui entrerent en garde à la porte & au boulevard de la Regaudie, auxquels les sieurs de Gaulejac & le capitaine Jayac commandoient; &

une autre partie fut mise pour la garde de la porte & boulevard de Lendrevye, auxquels les sieurs de la Forest & de Fompiton le jeune commandoient.

Il fut fait une autre corps de garde à la place des notables habitans de la ville, comme ecclésiastiques, officiers du roy, & autres, auquel monsieur de Sarlat a été toujours present & y commandoit : & venoit-on toujours à lui referer toutes choses, de quelque quartier de la ville qu'elles se passassent.

Les consuls furent ordonnés en ce même corps de garde, afin d'être trouvés plustost selon le besoin, & pour administrer promptement toutes choses nécessaires, ayant ordinairement bon nombre d'artisans auprès d'eux, surtout des charpentiers, maréchaux, massons, & autres manœuvres.

Fut aussi dressé en la même place une chambre ou boutique pour les médecins & chirurgiens de la ville avec toutes sortes d'apareils & de médicamens toujours prests pour subvenir aux blessés.

Quant au sieur de Fenelon, il lui fut réservé le soin d'aller & venir & pourvoir à tous les quartiers, & commander ce qu'il jugeroit être nécessaire.

Et afin que Dieu fust servi, de l'assistance duquel nous avions principalement besoin, monsieur de Sarlat ordonna certains chanoines & prêtres pour faire le service divin à l'accoutumée & aux mêmes heures, avec procession matin & soir, sans que pour ce siège il aye jamais été discontinué.

Fut aussi avisé de prendre vingt des meilleurs hommes de chacune des quatre compagnies des habitans de la ville qui étoient sur les murailles, pour les mettre à la brèche, quand elle seroit faite, & pour soutenir l'assaut avec les étrangers. Desquels quatre-vingts hommes de la ville, & des étrangers, & des gentilshommes, & autres hommes qui étoient dans la ville, fut faite une revûe en la place, en laquelle se trouva huit vingts arquebusiers pour un assaut, les murailles fournies, & trente hommes avec des piques.

Et afin de mieux préparer le courage d'un chacun à bien faire, monsieur de Sarlat fit au milieu de cette troupe une petite exhortation, à la fin de laquelle chacun leva la main, & fut fait serment de mourir tous, plustost que cette ville fortît hors l'union de l'église & de l'obéissance du roy, avec peine de mort au premier qui parleroit de composition & de se rendre.

Ils nous laisserent quatre jours de loisir, durant lesquels nous fîmes terrasser la porte du boulevard de Lendrevye; fîmes aussi terrasser le boulevard de la Regaudie, pensant qu'on nous y dût battre. Fîmes une forte barricade vis-à-vis la porte du pont, afin de le laisser libre pour le hauffer & baisser à notre besoin, ainsi qu'il a été toujours durant le siège. Et quoique

quoique nous ne sceussions l'endroit où ils nous vouloient battre , si est-ce qu'on commença de travailler diligemment en divers endroits : & mettions peine d'en découvrir quelque chose ; mais nous ne pouvions , comme aussi entre eux les opinions en étoient diverses. Et le vicomte de Turenne monta plusieurs fois à cheval de jour & de nuit, & reconnut la ville de tous côtés , & avoit à choisir de tant de lieux à plaisir , qu'il ne sçavoit auquel se résoudre. Enfin il nous fut mandé qu'ils la vouloient faire de certain endroit auquel fut travaillé ; mais ce fut en vain. Et même les ennemis pour nous donner une opinion au contraire de leur dessein , firent une forte barricade sur la montaigne de Remirabourg , qui domine fort dans la ville. Nous ne peusmes onques rien découvrir du dessein de leur batterie de beaucoup de jours ; & ne laissions néanmoins de travailler en divers endroits , horsmis à celui du costé duquel nous avons été depuis battus.

Cependant leur artillerie arriva par eau au port de Beynac , distant de Sarlat d'une lieue , où ils la débarquèrent , & commencerent de la faire acheminer , ayant assés de chevaux pour en atteler trois pieces avec leurs munitions , & les autres étoient menées par des bœufs. Il est vrai que le chemin se trouvant un peu mal aisé , il leur fallut du temps pour l'accommoder.

Or vous pouvez penser les menaces & les propos deshonnêtes que nous crioient les ennemis de nos fauxbourgs en hors ; ils nous menaçoient tous de diverses cruelles morts , les femmes & filles de force , & par tous moyens nous provoquoient à parler , mêmes en y eut qui usèrent de prieres , qu'ils pussent tirer une parole de nous , & offroient de ne se nommer , avec promesse de ne dire que parole d'honnêteté. Mais il avoit été résolu sur de grandes peines qu'on ne parleroit point à eux , comme il n'a été fait , ny jamais échapé une mauvaise parole de notre costé : laquelle modestie & discretion a été estimée par leurs chefs mêmes. Nous répondions seulement à leurs injures avec le son des violons & des luts , & autres musiques : ce qui les sâchoient merveilleusement , de ne voir en nous aucun signe de crainte ; & advint une nuit qu'un principal homme appelé le Meny , ayant haussé la teste par dessus une barricade pour mieux ouir notre dite musique , fut frapé d'une harquebusade , & s'écria en mourant , *Ha ! vous êtes courtois & cruels tous ensemble.*

Ils nous reprochoient aussi que nous étions seuls , sans poudre & sans piques , & surtout gens de peu d'esprit , de ne nous sçavoir aider de notre canon qu'ils apelloient la Camuze : donc pendant qu'ils nous donnoient le loisir , fut advisé de leur faire perdre cette opinion. Or est-il qu'en la ville de Sarlat fut fondu , il y a quelques années , aux fraix des habitans , un canon , lequel depuis leur a été inutile , soit parce qu'il est lourdement façonné & monté , ou qu'aussi leur ville ne s'adonne pour pouvoir le loger aisément. Néanmoins , on trouva moyen de le faire

mener à force de bras jusques dans le boulevard de la Regaudie, où l'ayant braqué dans une canoniere, laquelle y étoit faite le soir environ dix heures, on fit une fortie par notre pont, & fut donné jusq'aux barricades des ennemis; & en nous retirant fut mis le feu en une loge de garde, qui étoit demeurée entiere & nous pouvoit préjudicier; & comme les ennemis furent bien allarmés, ledit canon fut laché, & le coup alla donner seulement à une barricade haute, qui étoit dans une maison du fauxbourg, à laquelle, & non ailleurs, on l'avoit pû mirer, & emporta trois soldats; & est certain que si l'on eut pû pointer aussi bien à la barricade basse, le coup eut été plus signalé: car le vicomte de Turenne s'y trouva avec des principaux, étant venu visiter ce quartier. Ainsi notre canon joua plutost que les leurs, & leur fimes connoître qu'il ne nous étoit inutile.

Dim. 30. Nov. Le lendemain qui fut un dimanche, à l'entrée de la nuit, le trentième Novembre, ils commencerent à poser leurs gabions au haut de la montagne du Breuil au jardin d'Izac, ce qui nous donna assurance que leur batterie s'adresseroit à la porte de la Rue, laquelle étoit condamnée de longue main, lieu à la vérité bien choisi par eux, à cause de la foiblesse de toute cette courtine, & qui leur fut enseigné par des habitans de Sarlat étant avec eux. Comme j'ay dit ci-devant, nous avions travaillé quasi en tous les autres endroits, horsmis à celui-ci; lequel étoit par dedans la ville tout rempli de grandes maisons aboutissantes au mur, dans lequel ayant fait brèche, ils fussent entrés peste-messe parmi nous. Donques il convenoit se retrancher en cet endroit. Parquoi il fut advisé qu'on démoliroit lesdites maisons; & la place vuidée & nette, qu'on regarderoit à la forme du retranchement, besogne à la vérité très-difficile & de grande longueur. Néantmoins, le travail & la diligence incroyable qu'on y mit, parut incontinent: & faut confesser que cette diligence extreme a sauvé la ville; il étoit environ minuit avant que nous commençassions à travailler à cet ouvrage de démolir les maisons, & à l'instant se mirent en besogne un grand nombre de personnes. Les gentils-hommes mesmes & les principaux habitans y mirent la main; & entre autres le capitaine Nicolas de Perigueux, honnête homme & expérimenté, porta en moins de rien grand nombre de maisons par terre à coups de mouton, & a grandement servi son invention & son travail aux ouvrages de ce siège.

Lundi 31. N. Nous travaillames en cette sorte tout le reste de la nuit & encore tout le lendemain, qui fut lundy feste de S. André dernier du mois, que nous apperçumes qu'ils faisoient l'assiette de leur camp au delà ladite montagne du Breuil, en un lieu, comme j'ai déjà dit, fort à propos, parce que c'étoit une venue à couvert pour leur artillerie du costé de Beynac, laquelle ils pouvoient conduire en batterie, & jusques sur les plates formes sans que de la ville on les pût voir ni offenser aucunement. Et de

fait, ce jour mesme sur le soir, ils logerent deux couleuvrines, avec lesquelles, sur l'heure du soupé, ils nous saluerent de quelques coups, qui nous fit diligenter notre besogne en grand haste toute cette nuit du lundy, de sorte qu'environ quarante maisons & bien basties furent renversées rez-pied rez-terre avant minuit. Et fut fait un jour, bien grand & spacieux, entre le mur de la ville & les maisons qui restoient entieres au dedans, contre lesquelles il fut advisé pour former notre retranchement, qu'on y apporterait toute la ruine des maisons abbatues : parmi laquelle ruine de pierre & de bois nous fîmes mesler force fumier & fascine, & en fîmes un batiment en long, qui commença à prendre front & hauteur. Cette nuit, les ennemis logerent leurs quatre canons un peu à costé au dessous des couleuvrines dans la vigne d'Isac.

Et le lendemain, qui fut un mardi premier jour de Décembre, les ennemis commencerent de bon matin avec deux canons & deux couleuvrines à battre nos deffenses, sçavoir, la tour appelée la Marguerite, Brulade, la guarite d'Artigolle qui étoit sur le coin du mur, les parapets de la tour de la Rue, & les creneaux de la tour de la courtine, derriere l'un desquels se trouva Cezats, honnête soldat, habitant de la ville, lequel fut emporté du second coup de canon, & ne cesserent de tirer qu'il ne fust bien tard; & quoique les esclats nous donnassent de l'empêchement & blessassent quelques-uns, néantmoins, nous continuames à nous retrancher tout le long de ce jour; durant lequel nous connusmes à leur batterie & à leur monition que l'attelage des ennemis & leurs pieces étoient bien autres qu'on ne nous avoit advertis: car ils battirent tout ce jour avec deux canons portant plus gros beaucoup que le calibre du roy, pesant la balle quarante-cinq livres, lesquels faisoient un grand effet où ils donnoient.

Cette nuit fut trouvé bon de faire sçavoir de nos nouvelles à monsieur de la Mothe-Fenelon le vieux; lequel étoit à Fenelon où il avoit un continuel soin pour nous, & l'avoit bien montré depuis le bruit de ce siège, tant par ses sages exhortations aux habitans de Sarlat de se maintenir en l'obéissance du roi, que pour les moyens qu'il leur avoit donné de se defendre. Si lui fut dépêché un garçon, qu'on trouva moyen de faire sortir; & pour lui faire entendre plus secretement nos volontés, les sieurs de Fenelon & de Gaulejac, ses neveux qu'il a nourris près de lui étant ambassadeur en Angleterre, lui escrivirent en Anglois, lui faisant entendre leur résolution & celle des habitans à se defendre; & qu'ils esperoient donner temps à leurs amis, non-seulement de nous secourir si nous en avions besoin, mais encore de faire un bon service au roi sur l'armée des ennemis; & que s'ils étoient encore quelque nombre d'hommes davantage dans la ville, qu'ils ne lairroient tant en repos les ennemis, ainsi pourroient faire de belles faillies, & le prioient de leur faire recouvrer quelque quantité de poudre & de soufre.

Merc. 2. Déc. Le lendemain, qui fut mercredi second jour de Décembre, les ennemis continuerent encore la même batterie du jour précédent & encore plus furieuse, de sorte que la tour de la Marguerite eut toute la couverture emportée & tout l'étage haut inhabitable; & s'en alloit de même le second sans qu'on y envoyât incontinent des charpentiers pour l'étaçonner, qui l'assurèrent si bien, ensemble fut tellement pourveu au bas étage, que quand bien ils l'eussent ouverte par le devant, comme ils en étoient fort près, on y eut pu loger encore. Quant à la guarite d'Artigole, laquelle étoit faite de gros madris bien liés, elle endura plusieurs coups, parce qu'ils ne faisoient qu'un trou dans le bois. Le haut de la tour de la Rue fut aussi tout emporté, ensemble le parapet de la petite tour de Boissiere, comme aussi les creneaux & le corridou de la courtine fut abattu. Ce qui pourtant ne put faire quitter à nos soldats la courtine, mais soudain après la volée du canon alloient tirer l'harquebusade & coup de mousquet. Si bien que ce jour ils tuerent entre autres des ennemis les deux meilleurs canoniers qu'ils eussent, venus de la Rochelle, & qui avoient si bien fait à la journée de Coutras; lesquels ils regretterent fort, ensemble un commissaire de leur artillerie. Ils tirèrent aussi quelques coups dans la tour de Vallandres, près de celle de la Marguerite, & y fut emporté d'un coup de canon un bon soldat de la ville nommé du Bruel. Ils ne cessèrent de canoner qu'il ne fust bien tard, & mirent nos defenses en très mauvais état; mais soudain que nous eumes la faveur de la nuit, on travailla avec tant de diligence à reparer ce qu'ils avoient rompu avec des sacs de terre, gabions, barriques, & autres choses, bien qu'ils tiraient toujours quelques coups pour nous interrompre, que les soldats y furent encore le lendemain assés à couvert.

Quant à eux, voyant nos defenses emportées, ils remuerent cette nuit leur batterie, & vindrent loger leurs quatre canons dans le fauxbourg de la Rue, au jardin de Rivasson, pour battre le pied de notre muraille; & laisserent leurs coulevrines sur le haut. Et de fait, le lendemain, qui fut **Judi 3. Déc.** jeudi troisième dudit mois, ils commencerent leur batterie de bon matin de toutes leurs six pieces dans le pied de notre mur tendant à faire brèche; & continuerent à tirer grand nombre de coups sans intermission jusques à la nuit, de sorte qu'ils firent quasi trou, & notre muraille fut fort ébranlée. Et ce jour, le sieur de Clermont d'Amboise eut une harquebusade dans l'épaule. Or avions nous travaillé si diligemment à notre retranchement, qu'il étoit déjà moyennement haussé, outre lequel & la muraille de la ville il demuroit une profondeur assés basse. Et soudain que la nuit fut venue, le sieur de Gaulejac monta sur ladite muraille à l'endroit où ils faisoient la brèche, & ayant sondé le dedans & le dehors de la muraille, fut trouvé que le dedans étoit plus bas que le plein pied du dehors, de la hauteur d'une hallebarde: ce qui nous donna espoir qu'ils auroient de la peine de venir à nous; & fut travaillé toute cette

nuît, avec plus de diligence à notredit retranchement, voyant bien que le lendemain en peu de coups notre muraille s'en alloit, comme il advint : car dès la pointe du jour, qui fut un vendredi quatrième jour dudit mois, ils prirent leur batterie du jour précédent, donnant toujours des six pieces pour faire brèche, horsmis quelques coups dans les deffenses que nous avions reparées ; de forte qu'environ les dix heures du matin, ils s'en alloient faire jour dans notre muraille en forme d'un trou. Or avions nous été advertis que leur dessein étoit, après nos deffenses rompues, de faire feulement un trou au pied de notre muraille, & y poser un pétard qu'ils avoient, portant cinquante livres de poudre, pour faire voler notredit mur. Parquoi fut advisé par ledit sieur de Fenelon, avec l'avis des autres gentilshommes, de dresser soudainement un rempart tout joignant ledit trou de barriques & de sacs de terre, comme il fut fait incontinent ; & sans doute cela soutint & affermit la muraille, pour quelques heures, laquelle ne fut percée ; mais ayant étendu leur dite batterie le long de la muraille environ une heure après midi ; elle tomba dans le fossé par le dehors, laissant une ouverture de trente deux pas de long, dont les ennemis firent grand joye & grands cris. En l'endroit de laquelle ouverture, ledit sieur de Fenelon & les gentilshommes & hommes armés se trouverent tous bien prests, les piques au poing, & les harquebussiers logés & affûtés sur le haut de notre retranchement, & les autres logés aux flancs bas que nous avions dressés à notre tranchée. Et nous attendions bien que les ennemis vinssent incontinent à l'assaut, comme de fait, ils envoyèrent reconnoître la brèche par deux capitaines ; lesquels furent si heureux qu'ils s'en retournerent, quoiqu'il leur fut tiré de divers endroits, & rapporterent comme ils nous avoient veus préparés, qu'il y avoit certain rempart joignant la brèche, qui leur donnoit entrée à plein pied dans notre retranchement ; & qu'il y avoit feulement une maison de la ville joignant le mur d'icelle qui servoit de flanc sur ledit rempart, laquelle ostée il n'y auroit plus de difficulté.

Ils étoient tous en bataille pour donner, & la raison vouloit qu'ils le fissent : néantmoins pour y courir moins d'hasard, ils firent tirer fort hautivement force coups de canon dans ladite maison, où ils tuerent un soldat, & tirerent aussi sur la cime de notre petit rempart, & dans les pans de la muraille, & d'un costé & d'autre de la brèche, de sorte que les gentilshommes & hommes armés, lesquels n'avoient nul couvert contre la ruine, furent plusieurs fois ensevelis d'éclats de quartiers de pierre d'une grosseur immense, voire en y eut qui furent tellement enterrés, qu'on demeura demi-heure à les désengager ; & faut croire merveille de Dieu, qu'il n'en y eut un seul qui y perdit la vie, mais tant feulement quelque legere blessure. Il nous fallut soutenir tout cet orage de coups de canon, de la ruine & éclats, jusques au soir bien tard, & qu'enfin l'obscurité fit cesser leur grande batterie, & ne quitterent pourtant lesdits gentilshommes :

cet endroit , & ayant apparence qu'ils viendroient à l'assaut , & qu'à l'aventure avoient-ils differé de le donner jusqu'à la nuit pour l'accompagner d'une générale escalade & de petards de tous costés , & comme nous en avions ouï quelque vent : & est certain qu'ils y étoient préparés ; mais je ne sçai à quoi il tint. Tant y a que le sieur de Fenelon & les autres gentilshommes , depuis le jour de leur batterie , n'ont jamais abandonné la tranchée de jour ni de nuit : ains après y avoir ouï la messe , qui s'y disoit tous les matins & laquelle les soldats pouvoient aussi ouïr sans bouger de leurs places , ils y faisoient porter leurs repas , ensemble ausdits soldats. Seulement ledit sieur de Fenelon alloit visiter les quartiers & passoit souvent par la ville , pour voir si chacun étoit en devoir & pour ordonner de toutes choses. Et est à noter que dès le premier jour de ce siège , les habitans firent une telle ouverture en largesse de leurs vivres , qu'un chacun tenoit maison ouverte avec un grand soin du traitement de gens de guerre , & leur apportèrent même les honnêtes femmes à toutes heures toutes sortes de vivres , de vin & de confitures en leurs corps de garde. Et le même étoit fait aux manouvriers qui travailloient , le tout avec une telle allegresse qu'il se connoissoit manifestement que Dieu nous assistoit.

Quant à M. de Sarlat , il print avoir le soin de toute la ceinture & muraille de la ville , & y fit des rondes ordinaires toute cette nuit ; durant laquelle , sans bouger de l'ordre où nous étions , dans le retranchement fîmes travailler avec une diligence notable , sçavoir , à oster ledit rempart , lequel pour un temps nous avoit sauvé , & enfin cuida être cause de notre ruine , si les ennemis eussent sçu connoître leur avantage , à demolir ladite maison appelée la Boissiere , & aprofondir notre tranchée , & hausser le front de notre retranchement ; de sorte qu'au jour il fut bas de la hauteur d'une pique par le dedans de la ville autant que duroit la brèche : & étoit encore étendu de plus de trente pas de par les bouts , à chacun desquels les flancs étoient faits de trois fortes barricades , la seconde dominant sur la premiere , & la derniere sur les deux , ayant chacune un fossé au devant

Ce fut notre travail de cette nuit , laquelle a été plus pénible & périlleuse de tout le siège , durant laquelle ils tirèrent plusieurs coups de canon sur notre brèche , pour nous garder de la reparer & empêcher notre autre besogne.

Je ne veux oublier qu'à l'entrée de cette dite nuit , monsieur de Limeuil , lequel s'est toujours montré ami de cette ville , sçachant que le baron de Beynac avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour divertir le siège , le vint trouver chez lui à Beynac pour regarder à ce qui pourroit faire pour ladite ville. Et delà ledit sieur de Limeuil ayant vu & parlé avec ledit vicomte de Turenne , vint crier aux sentinelles qu'il vouloit parler à M. de Sarlat , ou à quelqu'un des gentilshommes , ou quelque

habitant de la ville. Et ayant demeuré longuement sans réponse, il se nomma, se fit si bien connoître, & usa de tant de prieres pour être écouté, qu'enfin on en alla advertir ledit sieur de Sarlat; lequel ayant mis en délibération si on devoit parler à lui, fut advisé, à cause de la qualité dudit sieur de Lymeuilh, & qu'il a eu toujours titre de bon serviteur du roy, qu'on ne pouvoit moins faire que de sçavoir ce qu'il avoit à dire. De sorte que ledit sieur évêque, accompagné des principaux habitans, allant sur le boulevard de la Regaudie, pour oïir ce qu'il vouloit dire, sa proposition fut, qu'ayant toujours été ami de cette ville & la voyant en l'affaire qu'elle étoit, il s'étoit venu offrir aux habitans d'icelle, & pour leur dire que s'ils sentoient leurs forces assés grandes pour résister, que tant s'en faut qu'il leur voulust oster le courage, qu'il le leur vouloit augmenter; mais aussi que s'ils avoient besoin de quelques compositions qu'ils le lui dissent franchement: car il pensoit avoir quelque credit vers le vicomte de Turenne son cousin, pour la leur faire avoir favorable. On remit lui faire réponse au lendemain matin, & se retira.

Pendant monsieur de la Mothe-Fenelon, le vieux, oncle dudit sieur évêque, & lequel dès le commencement de ce siège en avoit averti monsieur le maréchal de Matignon, & supplié de vouloir assister cette pauvre ville, ayant eu réponse de lui, qu'il ne pouvoit quitter ni s'éloigner du roi de Navarre, lequel mettoit peine d'exécuter quelques entreprises en Gascogne, avoit cherché tous les autres moyens de nous secourir qu'il avoit pû. Et de fait, avoit assemblé à Fenelon vingt gentilshommes ou autres hommes armés, & cent harquebusiers, lesquels il fit partir cette nuit pour se venir jeter dans la ville, avec quelque quantité de poudres & de soufre. Mais comme ils furent dans les vignes de ladite ville, parmi des chemins malaisés & des precipices, où il y avoit plusieurs corps de gardes des ennemis qui prindrent l'alarme, leurs guides ayant prins l'effroi, ils se separerent, & le sieur d'Esquerats, allant toujours en avant, tomba d'un précipice & mourut, qui fut un grand dommage: car c'étoit un gentilhomme de grand valeur & singulier ami du sieur de Fenelon, qui s'étoit acheminé pour se trouver à cette entreprise avec lui; & se jetterent seulement dans nos fossés, & furent reçus dans la ville environ deux heures après minuit, nonobstant la résistance des ennemis, lesquels se mirent en tout devoir de les en empêcher, les sieurs de Fompiton l'aîné & le second, les sieurs d'Esqueyries, de Vergonzac, de sainte Cecile, la Coste, & Castres, avec quarante harquebusiers. Et les autres après avoir couru grand fortune, esgarés parmi le camp des ennemis, se retirerent tous en sauveté à Fenelon, horsmis le sieur de Resoulles lequel tomba en leurs mains, & fut mené prisonnier à Montfort, & perdirent la poudre & le soufre qu'ils portoient.

Ce rafraichissement nous vint à propos; car nous avions fort travaillé les jours précédents, & étions sur nos plus grands affaires. Il est vrai

que la perte de la poudre nous fust un peu facheuse : & parce qu'il en avoit déjà été dépendu la plus grande partie de celle que nous avions, sans espoir d'en recouvrer d'autre de dehors, fut advisé qu'on menageroit mieux celle qui restoit. Et de fait, M. de Sarlat se la fit apporter, & print le soin de la faire distribuer bien à propos, & si donna ordre que deux maîtres batteurs de poudre lui en mettroient chaque jour entre ses mains trente livres, avec lequel ordre & provisions nous sommes toujours maintenus jusques à la fin du siege.

Sam. 5. Déc.

Le lendemain grand matin, qui fut un samedi, les ennemis qui virent que nous avions remis encore quelque flanc & quelque moyen de leur tirer à couvert, recommencerent leur batterie, tant pour élargir la bresche, comme ils firent, que pour emporter du tout nos flancs. Et ne faillit le sieur de Lymeuilh de revenir le matin environ les huit heures, comme il avoit été remis, ayant avec lui le sieur de Clerans, lequel il avoit prié de lui faire compagnie.

Et ayant prié de lui donner entrée dans la ville par les considerations susdites, on ne la lui voulut refuser. Et après lui avoir été représenté la ferme résolution des habitans, & de tous les gentilshommes & soldats, qui les assistoient en ce siege, & graces à Dieu ils ne se sentoient avoir besoin d'aucun propos de composition, il leur representa grandement la ruine de tout le pays circonvoisin, & qu'à l'aventure le vicomte de Turenne ayant entrepris ce siege sur quelque legere impression, qu'il ne seroit mauvais que quelques-uns d'entre eux allassent parler à lui : ce qui fut un peu goûté. Enfin, ceux de la ville jugeant que si par quelque legere apparence d'honneur à l'endroit dudit vicomte, ils pouvoient éviter la ruine du pays, il n'iroit rien de leur réputation ni du service du roy, nommerent Ceron & Gonnet pour aller devers ledit vicomte ; & sortit ledit sieur de Lymeuilh pour leur aller chercher une lettre de sûreté. Et étant revenus & rentrés dans la ville avec icelle lettre, en même instant les ennemis furent veus à cheval & à pied en armes de tous costés, & leurs régimens en bataille dans le fauxbourg de la Rue, au devant de la bresche, prests à donner. Et de fait, faisant battre à l'assaut par grand nombre de leurs tambourgs, bon nombre d'hommes armés suivis de soldats descendirent avec de petites échelles dans notre fossé, & à la faveur de leurs coups de canon, vindrent donner sur le haut de notre bresche où ils étoient attendus par le sieur de Fenelon, de Gaulejac, de Fompiton, la Forest, capitaine Jayac, Lauteirie, Esqueiries, Vergonzac, sainte Cecile, la Coste, Castres, Justonie, la Filiole de Condat, & d'autres susnommés ordonnés pour la bresche, bien armés dans notre retranchement. Lesquels les recueillirent avec leurs piques, & avec un salvé d'harquebusades, de mousquets, de fauconneaux, & même d'un flanc de la Marguerite, où le Pelaut, soldat de la ville, commandoit, de grenades, de coups de pierre, & autres artifices, si bien qu'ils furent rudement

rudement repoussés : & néanmoins revenant avec plus grande furie, ils presenterent de rechef, & jusqu'à la troisième fois, par l'espace d'une heure, sans que les plus braves entreprissent jamais de faire le saut que nous leur avions préparé, & lequel ils avoient bien trouvé changé depuis le soir précédent qu'ils l'étoient venus reconnoître. Et enfin voyant qu'ils n'avançoient rien, ils se retirèrent, y laissant de mort trois ou quatre capitaines & plusieurs hommes principaux, & de soldats jusques à vingt-cinq ou trente & force de blessés, entre autre Danjoux & Rieux, qui étoient les deux mestres de camp qui avoient mené leur régiment à cet assaut ; & en y eut cinq ou six des leurs bien armés, lesquels ayant oublié le chemin des échelles par lesquelles ils étoient descendus, couloient le long du fossé pour chercher quelque issue. Si descendirent incontinent quelques habitans de la ville par des cordes, lesquels les allerent combattre, les tuerent, & rapporterent leurs dépouilles. Nous ne perdîmes en cet assaut que deux soldats & trois autres habitans, & le capitaine Jayac fut blessé d'une harquebuse à la jambe.

Danjoux & Rieux s'étant retirés, rapporterent au vicomte de Turenne qu'ils n'avoient veu qu'un petit bois armé dans un retranchement ; lequel étoit tel qu'il n'y avoit lieu d'y retourner, étant impossible que la ville fût jamais prise d'assaut par cet endroit ; & si se plainquirent d'avoir été mal secondés des autres régimens, comme à la vérité il n'y eut que les leur deux qui donnassent ; chose qui fut bien remarquée dans leur armée que ceux du pays, lesquels avoient procuré ce siège, & qui avoient diverses charges en cette armée, eussent donné l'avantage à ceux du quartier de France d'aller à l'assaut, & eux se fussent tenus à couvert.

Il advint ce jour ici une chose pour rire, c'est que les marchands de Bergerac ayant fourni quelque quantité de poudre & les batteaux pour monter l'artillerie, avoient leur paiement assigné sur les bleds de Sarlat, de sorte que ceux qui s'étoient arrêtés avec lesdits batteaux au port de Beynac, oyant parler qu'on alloit donner l'assaut & prendre la ville, accoururent vers icelle en grand haste, avec grand nombre de sacs, mesmes avoient employés, comme on dit, les voiles pour en faire de nouveaux : mais ils se trouverent mal assignés, & n'eurent que la peine de s'en retourner, bien étonnés.

Je vous ai dit ci-devant que monsieur de Lymeuilh ne faisoit que rentrer dans la ville quand ils vindrent à l'assaut. Ce qui cyda arriver mal à propos : car on commençoit à appeller des principaux pour regarder à la charge qu'auroient ceux qui devoient aller vers le vicomte de Turenne. Et néanmoins il advint que le sieur de Fenelon & les autres gentilshommes étant dans la tranchée, tenans propos combien les heures de parlementer sont dangereuses, & ont fait perdre beaucoup de places, se résolurent de ne bouger dudit retranchement. Ce que sans doute sauva la ville : car leurs présences y retint les autres. De sorte que sans ce bou

advis, la ville étoit perdue en cette heure là. Aussi le donna-t'on bien entendre audit sieur de Lymeuilh, lequel trouva étrange qu'on eût donné l'assaut pendant sa demeure en la ville, de laquelle il sortit pour s'en aller plaindre au vicomte de Turenne; lequel dit que s'avoit été sans sçeu. Et ne faut douter que sans la discretion de M. de Sarlat & du sieur de Fenelon & des autres gentilshommes, ledit sieur de Lymeuilh eut couru fortune parmi ce peuple mutiné, & qui croyoit qu'on les vouloit tromper.

Et enfin lesdits Ceron & Gonnet suivirent ledit sieur de Lymeuilh, & trouverent le vicomte de Turenne au lieu de sa batterie, accompagné des principaux de son armée, & environ trois mille hommes disposés en bataille autour de lui.

Le propos des susdits de la ville ne tendit à autre chose qu'à sçavoir, pourquoi ledit vicomte les avoit assiégés, veu ce qu'il leur avoit promis de son amitié & qu'ils pensoient ne lui en avoir donné occasion, ny de ruiner le pays circonvoisin par le séjour de son armée. Ledit vicomte leur demanda s'ils n'avoient autre chose à lui dire: lesquels ayant répondu que non, il commanda qu'ils fussent ramenés, comme ils furent, & se facha fort du propos de ceux de Sarlat, & leur dit qu'ils avoient mieux aimés suivre la passion de leur évêque & sa persuasion que la sermone de leurs amis.

Ce que voyant le baron de Beynac, remontra audit vicomte qu'il seroit bon qu'il leur fit sa proposition par écrit, afin qu'ils y répondissent, ce qu'il leur accorda. Et de fait, le sieur du Fay, tenant lieu de chancelier près du vicomte, dressa un écrit, de la teneur qu'il s'ensuit.

Que la ville & habitans seroient mis en l'obéissance du roy de Navarre, & entre les mains du vicomte de Turenne, commandant généralement en l'armée dudit roy de Navarre.

Que toutes enseignes, tambours, armes, artillerie, & de toutes munitions de guerre, seront mises entre les mains dudit vicomte.

Cet écrit fut apporté, auquel on remit au lendemain d'y faire réponse, qui fut un dimanche; durant lequel les ennemis ne cessèrent de battre de leur artillerie pour agrandir la brèche & ôster toutes nos defenses. Lesquelles ils n'ont jamais pu si bien emporter qu'à la faveur de la nuit, on n'ait toujours réparé & remis à couvert quelque logis pour les harquebusiers; bien qu'enfin la guaritte d'Artigole fût entièrement rasée jusqu'à la sole, laquelle leur fit dépendre plusieurs coups de canon.

Ayant consulté la réponse qu'on avoit à faire à la proposition dudit vicomte, & l'avantage que nous avions de les avoir déjà repoussés d'un assaut avec leur grand perte, fut répondu: Que la ville de Sarlat demeurerait en l'obéissance du roy, les habitans de laquelle vivroient en leur ancienne religion catholique apostolique & Romaine, & en la forme qu'ils avoient fait par le passé; & que touchant la ruine du pays, laquelle

Dim. 6. Déc.

on leur avoit mandé estre extreme par la longueur de ce siège , suplioient ledit vicomte de le lever.

Cette réponse fut trouvée si crüe par ledit sieur de Lymeuilh, & par le sieur de Yollet , lequel s'étoit avancé jusqu'à leur plus prochain corps de garde de la ville pour la prendre , qu'ils furent d'avis que les députés de Sarlat ne passassent outre, s'ils n'avoient quelque autre chose à dire, lesquels s'en retournerent.

Ce que voyant ledit vicomte & la fermeté de ceux de Sarlat , se résolut aussi, comme nous en fumes advertis, de s'opiniâtrer jusques au bout de ce siège , & de quitter tous les autres desseins de son parti pour venir à bout de celui-ci, auquel il se voyoit embarqué si avant, qu'il n'y avoit pas moyen de s'en retirer avec sa réputation entière. Ce ne fut toutes fois sans s'en prendre bien aigrement aux sieurs nos voisins, qui lui avoient donné ce conseil, desquels le peuple de cette ville étoient tous en opinion que les sieurs de Salignac, de Brouzolles, Campagnac, de Ruffenc, & la Guarrigue, étoient les principaux auteurs. Et pour plus animer ledit vicomte, allerent scussiter la demoiselle veuve du sieur de la Serre, laquelle se venant jeter aux pieds dudit vicomte, lui demandoit tous les jours justice de la mort inhumaine de son mari ; & lui representoient les susdits le moyen qu'il avoit d'emporter cette ville par longueur de siège, étant leur armée logée chez eux & nourrie dans leurs bourgs & villages & de leurs propres greniers. Si bien que ledit vicomte se laissa oüï dire qu'il y demeureroit plutost dix mois, & y dépendroit sa vie & ses moyens, qu'il ne vînt about de ces opiniâtres ; dequoi il rejettoit fort la coulpe sur leur évêque & sur le sieur de Fenclon & sur les gentilshommes de dedans, lesquels vouloient acquerir de l'honneur au prix de la ruine & du sac de cette pauvre ville.

La premiere chose qu'il fit fut de mander nouvelles troupes de tous costés, même celles de S. Legier & du Vivant du costé d'Agenois, le régiment des Bories du costé de Limoufin, de faire faire une vigilante garde à cheval & à pied & aux environs de la ville pour empêcher tous secours, & lui même passoit la pluspart des nuits à cheval. Envoya chercher nouvelles poudres & boulets à Bergerac & à Turenne. Et voyant ne nous pouvoir prendre à vive force, se résolut de venir pied à pied à nous, se loger dans notre fossé, & delà sur la bresche, & y conduire quelques pieces pour battre notre retranchement. Si se résolut aussi de nous assaillir par mines, & enfin de tenter tous moyens pour nous prendre. Ainsi que dès le lundi il fit cesser sa batterie, si ce n'est quelques coups par intervalles, & fit travailler à faire couper la contrescarpe de notre fossé pour entrer dans icelui ; fit aussi dresser une forte barricade & gabionnade un peu en arriere des bords dudit fossé près d'un pin, en un lieu fort éminent commandant notre dit retranchement, & fit dresser le chemin pour y mener ses pieces.

Ce qu'ayant été apperceu par nous, nous fîmes dresser un cavalier derrière notre retranchement vis-à-vis de la brèche, & de hauteur à fleur d'icelle, où nous logeames notre canon avec telle diligence qu'il fut plustost placé que les leurs. Et voyant continuer leur travail à couper notre contrescarpe du fossé, nous attendions, soudain qu'ils commenceroient d'y entrer, de leur donner empêchement, comme de fait après qu'ils y eurent employés trois ou quatre jours, l'ouverture fut faite de notre costé dans ledit fossé, laquelle ils couvrirent de grand nombre de chevrons de bout & d'autres bois, & y jetterent bon nombre de barriques pour conduire & faire à couvert leur tranchée pour venir au pied de notre muraille. Et y étant arrivés comme ils pouvoient faire, nos flancs étant osiés comme aussi ils étoient, ils pouvoient faire une sape de notre muraille, la renverser à l'eventure dans notre retranchement, & se faire un plein pied pour venir main à main avec nous.

Parquoi fut considéré le besoin que nous avions d'y pourvoir, & ne permettre en façon du monde qu'ils se logeassent dans notre fossé, comme la nuit ensuivant il fut fait. Et y eut été exécuté quelque chose de plus beau, sans ce que le peuple de cette ville n'a jamais voulu permettre durant ce siège qu'aucun gentilhomme soit sorti. Le sieur de Fenelon envoya dont seulement environ minuit les trois sergens, la Guynelle, du Puy, & Lasfargues, avec douze soldats pedrinaiers & dix payfans chargés de fagots & de flambarts de feu artificiel. Et s'en étant allé ledit sieur de Fenelon pour donner ordre, qu'ils fussent en cas de nécessité favorisés de notre courtine, il laissa le sieur de Gaulejac pour retirer & donner sortie à nosdits soldats, lesquels étant descendus dans le fossé de la ville, & parvenus jusques à ladite ouverture qu'avoient fait lesdits ennemis, jetterent quelques grenades parmi ceux qui travailloient. Et leur ayant fait abandonner leur besogne, lesdits payfans porterent par terre tous lesdits chevrons & autres bois; & les ayant ammoncellés avec les barriques & autres choses qu'ils avoient apportées pour faire leur logis dans le fossé, le feu fut mis aux fagots & aux flambarts. Lequel attendant qu'il fut bien espris & allumé, nos soldats furent bien avant dans ladite ouverture, & jusques à donner dans le corps de garde des ennemis, où après avoir tiré chacun leur coup, & bien allarmé tout ce quartier & même ceux qui étoient en garde, à l'artillerie de laquelle les notres approcherent fort près, ils se retirèrent dans la ville. Et y perdîmes seulement un payfan, lequel étant demeuré derrière à se charger de pics & des palles des ennemis, fut blessé d'une harquebusade, & vint mourir au pied de la Margueritte, d'où il fut retiré dans la ville.

Cette exécution donna un grand destourbier à nos ennemis; lesquels se voulant efforcér d'éteindre le feu, qui en moins de rien fut fort grand, il en y eut de tués trois, & entre autres le maître conducteur de leur tranchée. Et ne leur fut possible de sauver rien de tous leurs aprests, &

demeura l'ouverture toute exposée à nos harquebusades , aussi n'y travaillèrent-ils plus. Furent aussi commis des personnes exprès , pour escourer & découvrir les endroits , que nous avions à craindre la mine.

Cette fortie qui fut bravement exécutée , fut cause que les ennemis désespérant du tout de leur entreprinse , commencerent à penser de leur retraite. Et durant que ces choses se passioient en notre siège , M. de la Mothe-Fenelon le vieux , lequel avoit sçeu l'obstinée résolution du vicomte de Turenne d'emporter Sarlat à la longue , avertit de rechef M. le maréchal de Matignon de nous assister ; ce qu'il manda ne pouvoir faire à cause que le roy de Navarre avoit assiégé Aire , laquelle il alloit secourir. Bien promit-il d'écrire aux seigneurs & gentilshommes nos voisins de nous assister , comme il fit , & en y eut plusieurs qui reçurent ses lettres. Nous n'avions aussi notre sénéchal , M. d'Aubeterre , en ce pays. En Quercy n'en y avoit point , & avions veu passer le sieur de S. Suplice peu de jours auparavant notre siège qu'on apportoit en sa place. Il y avoit seulement d'Authfort , gouverneur de Limousin , lequel étant à Limoges , & ayant entendu notre siège , s'en vint à Brive , où ledit sieur de Fenelon l'advertit & supplia de secourir cette place : ce qu'il délibéra de faire , & s'en vint à Montignac. D'ailleurs ledit sieur de la Mothe employa la noblesse de Quercy , & écrivit fort expressement à M. l'évêque de Cahors son parent , qui fit soudain acheminer un notable secours ; & tous se rendirent avec le sieur de Camburac à Souillac. D'ailleurs vindrent aussi du costé de Perigueux les sieurs de Couture , de Montardy , & la Jarte ; & le sieur de Bonnes venoit aussi avec sa troupe.

En ces jours , un rambourin des ennemis se vint rendre à nous , par lequel nous sçeumes qu'ils étoient hors de tout espoir de nous prendre , & qu'il y avoit de grandes maladies parmi eux , & qu'ils ne temporisoient pour autre occasion , sinon afin de s'en aller avec quelque composition , tant petite fut elle.

Pendant que nos amis s'assembloient , ainsi le sieur de Lymeuilh se vint de rechef présenter pour parler , & disoit qu'il venoit de la part du vicomte de Turenne , pour dire à ceux de la ville qu'il ne vouloit du tout voir leur ruine , & qu'il se contenteroit d'y entrer & s'y arrester seulement un dîner , & durant lequel il vouloit avoir deux tours pour sa sûreté , gardée par deux gentilshommes avec chacun quinze hommes ; & qu'après , lui & les siens sortiroient de la ville , avec quelque somme d'argent qu'on lui donnât. Sa proposition fut ouïe , & parce que nous sçavions l'assemblée qui se faisoit à Montignac , laquelle croissoit de jour à autre , fut advisé que pour leur donner temps on ne boucheroit de tout foreille à la proposition dudit sieur de Lymeuilh : lequel cependant nous fit entendre comme ledit vicomte avoit surpris des lettres dudit sieur de la Mothe. Et de fait , les lui avoit baillées pour les nous montrer en langage Anglois , lequel avoit été interpreté par le jeune Mongoumery , &

avoit découvert par icelle le secours que nous attendions & le lieu par où il devoit venir. A quoi il avoit donné si bon ordre, qu'il étoit impossible que nous en pussions recevoir. Outre que le port & l'église de Calviac avoient été saisis ensemble les autres lieux qui nous pouvoient favoriser, & par lesquels nous recevions des lettres. Tout cela étoit vrai, car ils avoient surpris par ruse l'église de Calviac, & avoient surpris les lettres & le messager dudit sieur de la Mothe, lequel ils avoient fait pendre. Néanmoins nous nous sentions si forts & si assurés que la réponse qui fut faite audit sieur de Lymeuilh fut plus avantageuse pour nous, & moins honorable pour les ennemis que la première. Car nous demeurâmes résolus que la ville demeureroit en l'union de l'église catholique apostolique & Romaine & en l'obéissance du roi. Et s'en retourna ledit sieur de Lymeuilh sans réponse, lequel par l'instance qu'il fit, lui fut promis que le lendemain il l'auroit.

En ces mesmes jours aussi, le vicomte de Gourdon, le sieur de Maligny, & le sieur de Yollet firent entendre audit sieur de la Mothe, qu'il feroit bon pour éviter le danger que couroient ses six neveux dans Sarlat, qu'il fut entendu d'un costé & d'autre à quelque composition. A quoi ledit sieur de la Mothe fit réponse qu'il voudroit plutost sçavoir la volonté des assiégés.

Durant ces propos, le capitaine la Riviere, la Salle, & Janot, lesquels avoient été envoyés par M. l'évêque de Perigueux & par ceux de ladite ville pour notre secours, furent commandés par M. d'Aurhesfort de venir à nous. Lesquels se conduisirent si sagement & furent si bien guidés qu'environ le jour, après avoir passé parmi le corps de garde des ennemis, ils se jetterent dans notre fossé & furent reçus dans la ville avec cent harquebusiers.

Ce qui nous fut un bon renfort, & découragea bien autant les ennemis; le chef desquels cuida faire pendre les capitaines, par le quartier desquels ce secours étoit entré.

Et voyant que nos affaires alloient si heureusement, que leur dessein de venir pied à pied étoit interrompu, & avions moyens de l'interrompre, s'ils passeroient outre, mieux que nous n'avions auparavant, quitta sa délibération de loger ses pieces à la barricade qu'il avoit posée au Pin; parce qu'il jugea que notre canon les en délogeroit. Et enfin perdit, à mon opinion, tout espoir de prendre la ville; & ne cherchoit que quelque apparence de composition pour s'en aller honnêtement.

Comme dès le lendemain ledit sieur de Lymeuilh ne faillit d'envoyer chercher notre réponse; laquelle fut que Dieu nous avoit si bien assistés jusqu'à cet heure, & esperions qu'il le feroit de même à l'avenir, que nous étions résolu, n'entendre à nulle composition & de ne plus parler.

Vous pouvez penser si cela les contenta. Aussi voyans qu'il n'y avoit plus espoir de nous prendre ni par force ni par composition, ils délibe-

rent de lever leur camp. Et de fait, nous en firent appercevoir par le feu qu'ils mirent à leurs logis, voire aux plus écartées maisons de la ville; ils tirèrent seulement quelques coups de canon & coaleuvrine, à mesure qu'ils les déplaçoient de nuit.

Et est à noter qu'un principal homme d'entre eux, ayant demandé à parler au sieur de Fenelon & fait grande instance qu'il lui voulût répondre; après avoir ledit sieur répondu, il lui fut tiré un coup de canon qui lui donna fort près; & l'autre s'écria qu'il parât ce coup avec la main: ce fut le leur dernier.

Et dès cet heure, commencerent à déplacer leur artillerie; si bien que Lundi 14. Déc. le lundi, quatorzième dudit mois, environ les dix heures du soir, à petit bruit, ils commencerent tous déloger. Et nous ayant fait sortir quelques soldats pour découvrir, ils rapportèrent que leurs canons tenoient le chemin de Montfort, ausquels ils avoient fait gagner le devant, & & faisoient leur retraite en bataille, leurs gens de pied devant, & leur cavalerie bien ferrée sur la queue. Il fut proposé de sortir pour leur donner dessus; mais à cause de l'obscurité, & craignant quelque stratagème, qu'ils nous eussent préparés, on fit seulement sortir quelques soldats, lesquels ramenerent des leurs prisonniers.

Et le lendemain matin, quinzième dudit mois, faisant le vingt-unième Mar. 15. Déc. de notredit siège, nous apperceusmes tout à fait leur deslogement, duquel chacun rendit grâces à Dieu; & sortirent plusieurs pour sauver le feu de leursdites maisons. Il fut trouvé quelques malades qu'ils avoient laissés, lesquels furent retirés & pansés dans la ville. Et ce même jour, on alla rompre leurs barricades, desmolir leurs gabionnades, & ôter tout ce qui avoit été dressé par eux.

Ce même jour aussi, M. de Sarlat fit publier la procession générale pour le lendemain, & que chacun eût à se mettre en dévotion pour remercier Dieu de la délivrance qu'il nous avoit envoyée.

Ainsi qu'il fut fait le lendemain matin après la grande messe; à laquelle Mercredi 16. Décembre. tous les gentilshommes, capitaines, soldats, & tous les principaux de la ville assistèrent, ensemble le menu peuple, & suivirent la procession avec grande reverence & dévotion.

Quelques jours après, ledit sieur évêque fit faire une exeque & service général pour ceux qui étoient décedés en la défense de ce siège, avec une oraison funebre à leur louange.

Et à la vérité nous avons très-grande occasion de remercier Dieu de nous avoir délivré d'un si dangereux siège; n'ayant point eu les ennemis, depuis celui de Poitiers, un tel équipage d'artillerie, ni tant de forces ensemble. La vive résistance duquel a rompu le plus grand effort des ennemis, & arrêté le cours de leur victoire de Coutras, & confirmé les autres villes, & le reste du pays contre eux. Et lequel est de tant plus à priser que ç'a été sans espoir de suffisant secours, qui peut lever le siège.

en une ville très foible ; là ou en même temps ceux de Ayre , ville plus forte , & où le secours de M. le maréchal de Matignon s'étoit acheminé , & étoit à deux lieues près , se sont laissés emporter. La perte qu'ils ont soufferte est grande , étant demeurés morts devant cette ville cinq cents hommes de blessure ou de maladie , parmi lesquels y avoit sept capitaines en chef , & nombre d'autres hommes de commandement ; & y ont despendu cinq cents cinquante coups de canon , qui est beaucoup pour eux , car ils n'ont pas moyen de revoller souvent de telle sorte ; & si se débanderent grand nombre de leurs hommes , lesquels marris de la facilité qu'on leur avoit fait à croire de prendre cette ville , & du grand butin qu'ils y feroient , se retirèrent mal contents. Et nous y avons perdu seulement cinq soldats & quatre manœuvres.

Ce même jour du mercredi, vindrent en ladite ville de M. d'Authefort , & les gentilshommes qui étoient assemblés à Montignac , horsmis les sieurs de Coutures , de Montardy , de Bonnes , & la Jarre , lesquels ayant été avertis comme le prince de Condé approchoit de Perigueux , s'en retournerent en ladite ville.

Ledit sieur d'Authefort avoit en sa compagnie les sieurs du Pefchier, de Giverzac , de Luzec , de Mauroux , de Rastignac , de S. Cernin , & de Chabans , gendre de M. de la Mothe-Fenelon , la Salle de Puimartin , de Peyraux , du Chambon , de la Tourette , de Couzerans , de Calveyrac , de Rochefort , du Luc , de la Coffe , & autres ; lequel sieur d'Authefort & les autres gentilshommes furent fort remerciés par M. de Sarlat , & de tous les habitans de l'assistance qu'ils leur avoient donnée , & le même jour retournerent à Montignac.

Ceux de Sarlat furent advertis en même temps , que ledit prince s'aprochoit , à la priere dudit vicomte de Turenne. Ensemble s'aprochoit aussi , à la même priere , le roy de Navarre , lequel venoit de prendre Ayre ; étant résolu ledit vicomte de revenir à Sarlat pour y recouvrer ce qu'il y avoit perdu , comme de fait il avoit laissé son artillerie à Montfort , & s'en étoit allé jusques à Turenne pour faire amas de munitions & d'hommes , en attendant la venue des susdits.

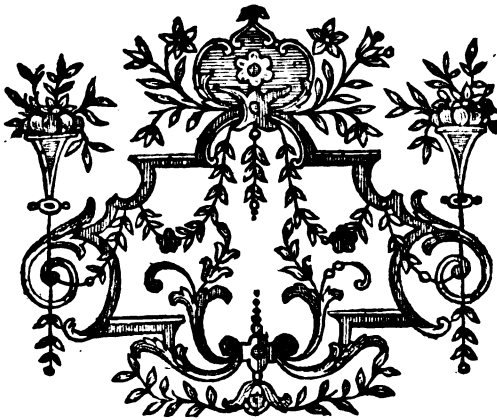
Le vendredy , le sieur de Fenelon & les autres gentilshommes qui avoient été en la ville durant ce siège dirent adieu à M. de Sarlat & aux habitans ; lesquels remercièrent de toute leur affection lesdits gentilshommes , de la bonne assistance qu'ils leur avoient donnée , leur attribuant d'être deffenseurs & conservateurs de leurs vies , biens , religion , & libertés ; & les assurèrent de l'obligation perpetuelle qu'ils avoient acquise sur eux & leur postérité : & de même furent licentiés les autres soldats bien payés & contents , & en fut retenu bon nombre pour la garde de la ville.

Et cela fait , M. de Sarlat & les habitans d'icelle prièrent le sieur de Gaulejac d'aller trouver le roy pour lui rendre compte du succès de leur siège ,

siège ; & députerent des principaux d'entre eux & leur sindic pour lui faire compagnie.

Mais ils retarderent leur voyage , pour la nouvelle , qui redoubla , & avertissemens qu'ils eurent de la venue & approche du prince de Condé , avec résolution de leur mettre un second siège. Et fut cette nouvelle crue de telle sorte , qu'on se mit en devoir de faire en toute diligence réparer la breiche , remettre les défenses rompues , razer leurs fauxbourgs , & faire tous autres préparatifs. Et déjà nous oyons dire qu'il est si près , & le vicomte de Turenne si animé , qu'il me faut de nécessité quitter la plume pour reprendre la pique.

Adieu.



N O T E S

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

du siège de Sarlat.

Pag. 3. **S**arlat, où l'Evêque, Roye , ligne 13. Veyssiere , Maraval , & Moreau , officiers de justice & consuls , écrivent aux gentilshommes & capitaines catholiques , leurs voisins , pour leur demander assistance. La Mothe-Fenelon le jeune , cousin germain de l'Evêque , Gaulejac , son frere , les deux Fonpison , les cousins germains , & le capitaine Jaillac , offrent leurs moyens & leurs vies pour la défense de la ville. La Mothe-Fenelon en est nommé gouverneur , & s'en excuse sur ce que saint Sulpice , blessé à Courras , l'a prié de prendre garde à la conservation des villes de Querci , voisines de sa maison de la Mothe. Sarlat soutint un siège en 1562. contre Duras ; & le capitaine Vivans la surprit en 1574. en temps de paix. Les habitans la reprirent peu à peu , & en abbattirent peu après toutes les fortifications : longitude 18. degrés 51. minutes 20. secondes ; latitude 45. degrés 3. minutes 19. secondes. Jean Tarde , chanoine de Sarlat , assez bon géographe de son temps , dressa une carte du diocèse de Sarlat , qui fut dessinée par Jean le Clerc ; & que le même le Clerc , espee de géographe de son temps , fit graver par H. Picart , & qui se vendoit en 1624. Tarde détermina la longitude de Sarlat de 17. degrés , & sa latitude de 44. degrés 55. minutes. La méridienne de M. Cassini ayant déterminé la longitude de Sarlat d'un degré 7. minutes 24. secondes à l'occident de l'observatoire de Paris , diffère avec le chanoine Tarde d'un dégr. 51. min. 36. second. ce qui prouve que la longitude de Tarde est moins mauvaise que celles des au-

tres géographes qui avoient précédé MM. de l'Isle & Cassini. La longitude de Tarde est plus septentrionale d'une minute & de 37. secondes que celle de la méridienne. Delisle , dans la carte du Bourdelois , donne la longitude de Sarlat de 18. degrés 51. minutes 20. secondes ; & sa latitude de 45. degrés 3. minutes 19. secondes : ce qui prouve la nécessité qu'il y avoit de tirer la méridienne de Paris & la carte de la France. Il n'y a qu'à souhaiter qu'un aussi bel ouvrage & aussi utile , poussé déjà à la vingt-sixième feuille , soit continué avec la même vivacité. Le chanoine Tarde a joint à sa carte un assez mauvais plan de la ville de Sarlat , mais qui est assez bon pour faire connoître la position de tous les lieux mentionnés dans la relation du siège de cette ville.

5-12. Montfort , maison du vicomte de Turenne , à une lieue de Sarlat , où ce vicomte étant en 1585. assura les députés de la communauté de Sarlat qu'il leur seroit toujours bon ami & voisin. Montfort est à 4. degrés sud-est de Sarlat : longitude 18. degrés 55. minutes 20. secondes ; latitude 45. degrés 40. secondes.

7-9. Sorzac pris vers le 11. Novembre 1587. par le vicomte de Turenne , qui étoit parti de sainte Foy. Turenne prit aussi le château de Neufvic , celui de Grignaux , & se fit donner une somme d'argent par la ville de saint Astier : il prit aussi les deux forts de Ver ; 7. degrés 30. min. O.N.O. de Sarlat: longitude 18. degrés 4. minutes 35. secondes ; latitude 45. degrés 6. minutes 36. sec. On ne trouve point Sorzac sur la carte de

Delisse, ni dans le dénombrement & le dictionnaire de la France. Il y a sur la carte, à la gauche de la Dordogne, Sargeac, paroisse du diocèse & à deux lieues & demie au nord-nord-ouest de Sarlat : longitude 18. degrés 41. minutes 35. secondes ; latitude 45. degrés 6. min. 36. sec. Sorzac n'est point dans le dénombrement ni dans le dictionnaire de la France : ni est marqué comme paroisse sur la carte de Delisse, où est le Périgord, à la gauche de la rivière d'Ille, à cinq lieues à l'ouest-sud-ouest de Périgueux : longitude 17. degrés 58. minutes ; latitude 45. degrés 6. minutes 50. secondes. Neufvic est sur la gauche de la rivière d'Ille, du diocèse & à quatre lieues & demie à l'ouest-sud-ouest de Périgueux : longitude 18. degrés ; latitude 45. degrés 7. minutes 15. secondes. Le dénombrement de la France lui donne cinq-cents soixante feux, en lui joignant Vallareuil ; & le dictionnaire deux mille cinq cents vingt-huit habitans, Griniaux & puis Grignols est dit dans le dictionnaire avoir mille quatre-vingt-trois habitans ; le dénombrement lui donne deux cents trente-huit feux : le dictionnaire ne le sépare point de S. Léon de Grignols ; mais la carte de Delisse met Grignols à plus d'une lieue au sud-est de saint Léon de Grignols, à la gauche de la rivière de Ver. Saint Astier est une paroisse de quatre cents dix-huit feux, au diocèse & à trois lieues & demie à l'ouest-sud-ouest de Périgueux : longitude 18. degrés 5. minutes ; latitude 45. degrés 9. minutes. S. Altier est un saint honoré en Périgord le 20. Avril, mais dont le martyrologe ne dit rien. A l'égard des deux forts de Ver, on trouve sur la carte du Bourdelois de Delisse, Ver, paroisse à la source de la rivière de Ver, qui se jette dans la rivière d'Ille, entre saint Léon de Grignols & Neufvic, à trois lieues & demie au sud de Périgueux : longitude 18. degrés 18. minutes ; latitude 45. degrés 5. minutes. On ne trouve point dans le dénombrement de la France Ver ; mais on y trouve trois paroisses, sous le nom de Verg ; saint

Amand, de cent quarante feux ; sainte Marie, de cent quarante-un ; & saint Jean, de deux cents quatre-vingt-huit. Ver est le lieu où Burie & Montluc batièrent Duras, chef des protestans dans ce Canton, le 9. Novembre 1562. Montluc, qui s'attribue l'honneur de cette victoire, en fait un très-long détail dans ses commentaires.

Pag. 7. lign. 13. Tremoulet, paroisse de cent quatre-vingt-dix feux, sur la droite de la Dordogne, du diocèse & à six lieues au sud-sud-est de Périgueux : longitude 18. degrés 27. minutes 45. secondes ; latitude 44. degrés 58. minutes 30. secondes. Ce lieu se rendit au vicomte de Turenne vers le 15. Novembre 1587.

7-14. Belmond, paroisse de deux cents soixante feux, inverte par le vicomte de Turenne vers le 13. Nov. 1587. afin de faire monter en sûreté ses canons le long de la Dordogne. Il resta devant cette ville quatre ou cinq jours ; & il y eut cinquante de ses soldats tués par ceux de dedans. Belmont & puis Beaumont, est du diocèse & à 21. degrés à l'ouest-sud-ouest de Sarlat : longitude 18. degrés 24. minutes 33. secondes ; latitude 44. degrés 52. minutes 42. secondes.

7-30. Limeuil (Limeuil) paroisse de deux cents cinquante-cinq feux : il y a un port, où le vicomte de Turenne passa la Dordogne avec son artillerie vers le 21. Novembre 1587. Elle est du diocèse & à six lieues au sud-est de Périgueux : longitude 18. degrés 30. minutes 40. secondes ; latitude 44. degrés 59. minutes.

7-31. Bugo, port, où une partie de l'armée de Turenne passa le 21. Novembre 1587. & se jeta dans l'isle, entre la Vesere & la Dordogne. Bugo a cent quarante feux, & est dans le diocèse & à cinq lieues & demie au sud-est de Périgueux : longitude 18. degrés 31. minutes ; latitude 45. degrés 1. minute.

7-34. Berbiguieres, où le vicomte de Turenne tint en baptême le fils du sieur de Brozoles vers le 22. Novembre 1587.

On l'avoit assuré que les consuls de Sarlat lui porteroient - là les clefs de leur ville & une bonne somme d'argent ; ce qui n'arriva pas. Berbiguieres n'est ni sur aucune carte ni dans le dénombrement & le dictionnaire de la France. François de Caumont, fils de Charles, seigneur de Caumont, & de Jeanne de Benac, fut seigneur de Berbiguieres, & resta le 29. Mars 1567. Ses descendans ne paroissent pas avoir possédé la seigneurie de Berbiguieres. Brozoles, dont Turenne tint en baptême le fils, étoit-il seigneur de Bourzoles, paroisse au sud-ouest de Turenne, sur la droite d'une petite riviere qui se jette dans la Dordogne, immédiatement au-dessous d'Azac, comme il est marqué sur la carte de la vicomté de Turenne, par du Bas, que du Bouchet a misé dans son histoire de la maison d'Auvergne. Jeanne de Bourzoles épousa Armand d'Escodica, baron de Boisse, & fut mere de Marguerite d'Escodica, dame de Boisse, qui épousa le 17. Octobre 1602. Henri Nompars de Caumont, marquis de Castelnau, puis duc de la Force, mort en son château de la Force en Janvier 1678. Il y a un autre Bourzoles, sçavoir si c'est le même. Anne de Constans, dame de Bourzoles, épousa Jacques d'Anglars, seigneur de saint Victor : ils eurent pour fille & héritiere Françoise d'Anglars, mariée le 14. Avril 1575. avec Jacques de saint Nectaires, baron de la Groliere, mort avant 1600. & elle en 1617.

Pag. 8. lign. 29. Saint Ciprien, à deux lieues de Sarlat, où le vicomte de Turenne vint le 19. Novembre 1587. & où il assembla le vicomte de Gordon, les deux freres de Salignac, Maligni, saint Genies, Catpagnac du Ruffen-Beaupré, Brouzoles, Boisse, deux freres, Longua de l'Armandie, Bonneval le pere, Chavagnac, Cavignac, Pauluel, la Garrigue & ses neveux bâtards, Clermont d'Amboise, Montgomeri le jeune, du Faux, maréchal de camp, l'Isle du Maine, Charbonniers, Dangeau, la Croix, Rieux, & Praux.

Le baron de Beynac, qui l'avoit voulsu détourner du siège de Sarlat, leur étoit suspect. On y délibéra long-temps sur le siège de Sarlat, & après bien des difficultés il fut résolu. S. Ciprien est une paroisse de trois cents trente-six feux, sur la droite de la Dordogne, à trois lieues à l'ouest - nord - ouest de Sarlat, & dans son diocèse : longitude 18. degrés 40. minutes, latitude 44. degrés 58. minutes.

10-20. La Serre, maison à une petite lieue de Sarlat, appartenante à un gentilhomme portant ce nom, que les habitans de cette ville surprirent vers le commencement de l'an 1587. & auquel ils firent couper la tête. Cette maison n'est point marquée sur la carte du diocèse de Sarlat du chanoine Jean Tarde, où elle auroit dû être.

10-22. Le Cluzeau, maison tout contre Sarlat, où la Serre, le même de la note précédente, s'étoit enfermé, & où il fut forcé de se rendre aux habitans de Sarlat. Cette maison, qui aussi bien que la Serre, auroit dû être sur la carte de Tarde, n'y est pas.

10-38. Rignac, capitaine & gouverneur de Montfort, écrivit inutilement vers le 21. Novembre 1587. aux habitans de Sarlat, pour les engager à se rendre au vicomte de Turenne. Je ne sçai si c'est le même Rignac, auquel & à Gédéon de Vassignac, le vicomte de Turenne, devenu duc de Bouillon, avoit confié en 1605. la garde de Montfort & de Turenne, les deux plus fortes places de la vicomté. Rignac & Vassignac avoient des émiffaires aux environs de Turenne, & entre autres Chassaing & Fondoniere, qui voulurent alors s'emparer de Sarlat & de Gourdon. J'ignore si ce Rignac avoit quelque affinité avec Jean de Rignac, qui épousa le 4. Avril 1670. Claudine de Chastellard, fille d'Henri, dit le marquis de Salieres, & d'Honorée de Maty, de la ville de Milhau en Rouergue. Claudine de Chastellard étoit sœur de François-Balthazar de Chastellard, appelé le marquis de Salieres, colonel d'infanterie, & commandant des forts & ville de Saline.

mort à Montargis le 11. Mars 1720. qui épousa le 24. Juin 1681. Anne-Louise d'Assigni, morte à Milhau en 1718. & qui eut pour enfans Alexis-Anroine de Chastellard, appellé le marquis de Salieres, né à Salins le 2. Juin 1687. lieutenant général, grand croix de saint Louis, inspecteur d'infanterie, gouverneur d'Ardres, de Dieppe, & de l'école royale-militaire en 1752. place dont il se démit à la fin de l'an 1754. mort à Paris le 29. Février 1756. & Louise - Henriette de Chastellard, morte à Paris le 14. Octobre 1751. âgée de soixante-quatre ans, mariée le 11. Octobre 1712. avec Claude Raimond, comte de Narbonne-Peler, né le 21. Janvier 1681. vivant à Alais en Novembre 1758.

14-11. La Roque, fort, à 8. d. 30. m. à l'ouest-nord-ouest de Sarlat : long. 18. d. 39. m. 45. f. lat. 45. d. 5. m. 30. f. Ce fort de la Roque est le château de la Roque qui a au nord-ouest le lieu de Meirals, & où l'archevêque de Paris (Christophe de Beaumont) naquit le 26. Juillet 1703.

14-38. Argentoulau, montagne au-dessus de Sarlat, d'où l'on voit à souhaits la ville, où le vicomte de Turenne, avec trois cents chevaux, parut à dix heures du matin du 25. Novembre 1587. La carte du diocèse de Sarlat ni le plan de cette ville n'apprennent point la position de cette montagne d'Argentoulau.

Page 15. ligne 13. La Regaudie, fauxbourg de Sarlat, attaqué par Turenne. La Regaudie, où il y a une porte, est marqué sur un plan de la ville de Sarlat, gravé avec la carte du diocèse par le chanoine Jean Tarde en 1624. au num. 13. dans le nord-ouest de la ville, au midi du couvent des cordeliers, qui en est séparé, & à la gauche de la riviere de Sarlat, qui traverse la ville, nord & sud, & se jette dans la Dordogne. Tarde donna la longitude de Sarlat de 17. degrés; & la latitude de 44. degrés 55. minutes.

15-28. Lendrevic, fauxbourg de Sarlat, où Salignac fut logé avec son régiment le 25. Novembre 1587 au nord-ouest de la ville, & marqué

dans le plan au numero 15.

15-29. La Boucarie, fauxbourg de Sarlat, où Charbonnières fut logé avec son régiment le 15. Novembre 1587. au sud-ouest & au num. 14. du plan.

17-30. La Rue, fauxbourg de Sarlat, où Dangeau & Rieux furent logés avec leur régiment le 25. Novembre 1587. à l'ouest & au num. 16. Dangeau, qui y fut mis avec Rieux, le trouva aussi avec ce même Rieux à l'assaut du 5. Décembre, où les protestans furent repoullés : ils remarquèrent que Sarlat ne pouvoit pas être pris d'assaut de ce côté-là, & ils le dirent au vicomte de Turenne, & se plaignirent à lui d'avoir été mal secondés par les autres régimens : leurs deux seuls régimens donnerent, & ceux du pays, qui avoient conseillé le siège, les laisserent tranquillement aller à l'assaut. Dangeau dont il est ici question, doit être Jacques de Courcillon, seigneur de Dangeau, qui après la bataille d'Arques fut envoyé ambassadeur en Angleterre avec Agésilaus du Pleffis, seigneur de la Perrine & d'Oufchamps, son beau-frere. Dangeau servit dans l'armée du roi de Navarre à la bataille de Coutras, & étoit à la tête de l'infanterie avec Valiros, Parabere, Salignac, Boesse, & autres principaux officiers qui servoient ce prince. Le duc d'Yorck, qui fut ensuite Jacques II. roi d'Angleterre, a remarqué dans ses mémoires que le marquis Dangeau, volontaire dans l'armée du vicomte de Turenne, fut tué à l'assaut de la basse-ville de Bar-le-duc, qui fut prise à la fin de l'an 1652. Dangeau est une paroisse du bas-Perche, dans le diocèse de Chartres, à trois lieues au nord de Châteaudun : longitude 18. degrés 57. minutes 50. secondes; latitude 48. degrés 12. minutes 45. secondes.

17-10. Reminabourg, montagne très près de Sarlat, & qui domine fort dans la ville, sur laquelle le vicomte de Turenne fit faire une forte barricade le 25. Novembre 1587. Cette montagne n'est point marquée dans le plan de Sarlat ni dans la carte du diocèse.

18-16. Le jardin d'Isaac, sur la montagne de Breuil, où les protestans mi-

rent leurs gabions pour tirer contre la porte de la Rue, lieu le plus foible de la ville, le dimanche 29. Novembre. La porte & le fauxbourg de la Rue étant dans le sud-ouest de Sarlat, le jardin d'Isaac & la montagne du Breuil, sur laquelle ce jardin est situé, ne doivent pas être éloignés de cette porte; mais le plan de Sarlat n'apprend rien là-dessus.

19-15. La Marguerite, tour sur les murailles de Sarlat, battue par les protestans le mardi premier Décembre 1587. Elle n'est point marquée sur le plan.

19-15. Brulade, une des défenses de Sarlat, battue le premier Décembre, n'est point marquée sur le plan.

19-16. Artigole, guérite à Sarlat, faite de gros madriers bien liés, où le canon des protestans ne faisoit qu'un trou. Il y a sur le plan de Sarlat & au num. 17. qui est tout au nord de cette ville, une tour de la guérite, qui doit être la guérite de l'Artigole.

Page 20. ligne 12. Boiffiere, petite tour des murailles de Sarlat, dont le parapet fut emporté le 2. Décembre 1587. n'est point, ou est mal marqué sur le plan de Sarlat.

Pag. 20. lign. 19. Valandres, tour des murailles de Sarlat, près de la Marguerite, contre laquelle le canon des protestans tiroit, difficile à reconnoître sur le plan de Sarlat.

20-29. Rivasson, jardin au fauxbourg de la Rue à Sarlat, où les protestans mirent quatre canons le jeudi 3. Décembre, pour battre le pied de la muraille. Le fauxbourg de la Rue étant marqué sur le plan de Sarlat, on peut aisément se faire une idée de la position du jardin de Rivasson.

26-24. Du Fay tenant lieu de chancelier près du vicomte de Turenne, dressa le 5. Décembre 1587. un projet pour que Sarlat se soumit au vicomte de Turenne, & que les habitans de Sarlat rejettent avec hauteur. Du Fay doit être Michel Hurault de l'Hôpital, seigneur de Belesbat & du Fay, fils de Magdeleine de l'Hôpital, fille du chancelier. Henri IV. n'étant encore que roi de Navarre, le fit son chance-

lier de Navarre, & lui donna ensuite le gouvernement de Quillebœuf en Normandie; où il mourut en Juin 1592. Il fut enterré à Belesbat, qui est une paroisse & un château du diocèse & à l'ouest de Sens, dans le doyenné & l'élection d'Estampes. Il y a une paroisse & château de Fay dans le doyenné de Milly, au diocèse de Sens & dans l'élection de Nemours; & un autre château & paroisse de Fay dans la même élection de Nemours & le doyenné de Gatinois.

29-10. Aire assiégé par le roi de Navarre, que le maréchal de Matignon ne put secourir, vers le 6. Décembre 1587. ce qui empêcha Matignon de venir au secours de Sarlat. Je ne connois aucun autre historien que cette relation qui fasse mention du siège de Sarlat.

29-30. Limeuil vint le 7. Décembre 1587. à Sarlat proposer un nouvel accommodement avec Turenne, & dit que le vicomte avoit mis des obstacles invincibles au secours que Aurhefort préparoit à Montignac. Limeuil ne réussit pas. Il s'appelloit Galion de la Tour, seigneur de Limeuil & de Languais, mort le 19. Novembre 1591. frere puiné de François de la Tour, grand-pere du vicomte de Turenne, qui assiégeoit Sarlat.

29-43. Le jeune Montgomeri interpreta les lettres que la Motte avoit fait écrire de Fenelon le premier Décembre en Anglois, par ses deux neveux, de Gaulejac & de Fenelon, qu'il avoit eu auprès de lui lorsqu'il étoit ambassadeur en Angleterre, qui y avoient appris l'Anglois. Limeuil les montra le lundi 9. Décembre aux assiégés de Sarlat, afin de les engager à un accommodement. On l'appelloit Lorges, & il étoit troisième fils du malheureux Gabriel de Montgomeri, dit le capitaine Lorges, décapité en Greve le lundi 28. Juin 1574. & dont la mémoire fut réhabilitée par l'édit de paix en 1576. & 1577. & d'Elizabeth de la Touche, dame des Roches - Franchelion en Touraine. Il faisoit des courses dans le diocèse de Chartres & aux environs de Bonneval, lorsque Brasses & Saveuse qui commandoient trois cents

lanciers ou cavaliers Picards , presque tous gentilhommes , détachèrent contre lui cinquante chevaux , commandés par Réclainville pour l'arrêter ; mais Lorges ayant été joint par le comte de Châtillon , ils attaquèrent Brosles & Saveufe près de Bonneval le 8. Mai 1589. & les battirent : les deux freres , fort blessés , moururent de leurs blessures. De Thou , (98 - 640.) appelle Lorges François de Montgommeri : une généalogie manuscrite l'appelle Giles , & dit qu'il fut tué en 1590. en une rencontre entre Dol en Bretagne & Portofon , & qu'il mourut sans enfans ; il avoit épousé N... de Mesmes , fille du seigneur de Castelnau & de Mesmes , gouverneur de saint Jean d'Angeli. Il étoit petit - fils de Jacques de Montgommeri , que l'on dit être venu d'Écosse en France , qui se distingua au siège de Mezieres en 1521. & qui acquit en 1543. le comté de Montgommeri. Les généalogistes ne sont point d'accord sur celui qui étoit pere de ce Jacques. Le jeune Montgommeri qui servit sous le vicomte de Turenne au siège de Sarlat , avoit pour frere aîné Jacques de Montgommeri , comte de Montgommeri , au diocèse de Lisieux , seigneur de Lorges dans le Blairois , & de des Roches-Franchelion en Touraine , baron de Gones & de saint Silvain , mort aux bains de Bourbon-Lancile le 28. Juin 1609. son corps fut porté à Lorges. Il étoit calviniste , & commanda pour eux fort long - temps à Castres , on peut voir tout ce qu'il y a dans Faurin , Charbonneau , & dans l'histoire de Languedoc de D. Vaissiere. Il fut marié trois fois , & épousa 1^o. Peronnelle de Champagne la Suze , dont il eut Marie de Montgommeri , comtesse de Montgommeri & de Lorges , qui épousa Jacques , baron de Dursfort : 2^o. Aldonce de Bernui de Carmain : 3^o. Claude de la Boissiere.

Pag. 30. lign. 6. Calviac , dont l'Église avoit été surprise par les troupes de Turenne , qui y avoit mis des postes pour empêcher le secours de Sarlat , ce qui n'effraya pas les habitans de cette ville à 7. degrés est - sud - est

de Sarlat : longitude 19. degrés ; latitude 45. degrés 1. m. 35. secondes.

30-15. Le vicomte de Gourdon , Maligni , Yolet , firent entendre à la Mothe de tirer les six neveux qu'il avoit dans Sarlat du danger où ils étoient. La Mothe répondit qu'il falloit savoir la volonté des affligés. Le vicomte de Gourdon est le même qui joignit vers le 12. Octobre 1592. Leques Chambaud , Misillac , & autres royalistes , qui barrèrent devant Villemur le lundi 19. Octobre 1592. le duc de Joyeuse , qui assiégeoit Villemur & qui se noya dans le Tarn.

30-16. La Mothe , auquel le vicomte de Gourdon , Maligni , & Yolet proposerent vers le 11. Décembre 1587. d'entrer en composition pour Sarlat , afin d'éviter le danger que courroient les six neveux qu'il avoit dans Sarlat. Bertrand de Salignac , comte de saint Julien , seigneur de la Mothe Fenelon , qui avoit été ambassadeur en Angleterre , étoit septième fils d'Helie de Salignac , seigneur de Fenelon , & de Catherine de Ségur , fille de Giron , seigneur de Téobon & d'Isabeau de Meirac , dame de Cantenac en Medoc , qu'il avoit épousé le 4. Juin 1510. chevalier du saint Esprit le 31. Décembre 1579. mort en 1599. sans avoir été marié. Oder de Salignac , seigneur de Gaulejac , qui épousa l'héritière de la Poncle , étoit le quatrième fils d'Helie de Salignac , seigneur de Fenelon , & pere d'Armand de Salignac , seigneur de Gaulejac , qui avoit épousé Judith de Beinac , & de Louis de Salignac , évêque de Sarlat , Louis de Salignac , seigneur de Fontpiton , autre frere de la Mothe-Fenelon , & sixième fils d'Helie , seigneur de Fenelon , épousa Marie de Joubert , & en eut Pierre de Salignac , seigneur de Fontpiton ; & autre Pierre , seigneur de Voullac. Armand de Salignac , seigneur de Fenelon , frere aîné des six freres , fut chevalier de l'ordre du roi Henri II. & marié avec Anne Hunaut , fille d'Oger , seigneur de Lanta au diocèse de Toulouse , & de Gabrielle de Montlaur , pere de Jean de Salignac , seigneur de Fenelon.

TABLE CHRONOLOGIQUE DU SIÈGE DE SARLAT.

1587.

Les places entre l'Isle & la Dordogne , venant de Coutras , prises par le vic. de Turenne. Turenne se détermine à faire le siège de Sarlat , espérant qu'il ne fera aucune résistance.

L'évêque de Sarlat & les habitans se préparent à soutenir le siège, & la Mothe-Fenelon en est nommé gouverneur.

Sozac pris par le vicomte de Turenne, qui se saisit aussi des châteaux de Neufvic & de Grignols, & se fit donner une somme par la ville de saint Astier, il prit aussi les deux forts de Ver.

Tremoler rendu à Turenne, qui reste quatre jours devant Belmond, pour donner le temps à son Artillerie d'arriver à Sarlat.

Turenne passe la Dordogne à Limeuil, & une partie de son armée à Bugo.

Il tient en baptême à Berbiguieres le fils de Brozoles.

Turenne assemble ses principaux capitaines à saint Ciprien à deux lieues de Sarlat, le 19. Novembre, & on se détermine au siège de Sarlat.

La Serre pris dans sa maison de la Serre près de Sarlat, par les habitans de cette ville, qui le firent décapiter vers le mois de Mars.

Le seigneur de Cluzeau, maison près de Sarlat, pris par les habitans de cette ville & décapité.

Rignac écrit de Montfort vers le 21. Novembre aux habitans de Sarlat, pour les engager à se rendre à Turenne.

Fenelon arrive à Sarlat à l'aube du jour du 24. Nov., pour défendre cette ville.

Le vicomte de Turenne se loge à Montfort, château à lui appartenant, le 25. Nov.

Il paroît sur la montagne d'Argentoulau, d'où l'on voit en plein Sarlat, à dix heures du matin du 25. Novembre avec trois cents chevaux. Il fait attaquer le fauxbourg de la Regaudie, & met des troupes dans les fauxbourgs de Lendreye, de la Boucarie, & de la Rue.

Les habitans de Sarlat mirent un canon dans un boulevard du fauxbourg de la Regaudie, & par lequel le vicomte de Turenne courut risque d'être tué le sam. 28. Nov.

Le dimanche 29. les protestans mettent du canon dans le jardin d'Isaac, sur la montagne du Brueil, pour tirer contre la porte de la Rue.

Le mardi premier Décembre, les protestans font tirer contre la Marguerite, tour sur la muraille de Sarlat, la couverture de cette tour fut emportée. On ébrança le second étage le 2. Décembre.

Les protestans tirent inutilement contre la guerite d'Artigole. Ils emportent le haut de la tour de la Rue & le parapet de la petite tour de Boissieres. Ils tirent contre la tour de Valandres.

Jeudi 3. Décembre. Les protestans font tirer quatre canons, placés à Rivallon, jardin du fauxbourg de la Rue, contre le pied de la muraille de Sarlat.

4. Décembre. La maison de la Boissiere démolie par les protestans.

Esquerats voulant se jeter dans Sarlat, tombe dans un précipice la nuit du 4. au 5. Déc. & se tue. Le 5. à 2 heures du matin, les deux Fontpisons entrent dans Sarlat.

Limeuil & Clerans entrent dans Sarlat, pour concilier les habitans avec le vicomte de Turenne, & ne peuvent y réussir.

Le vicomte de Turenne fait donner l'assaut à Sarlat le samedi 5. Déc. est repoussé.

La guerite d'Artigole rasée jusques au sol, le dimanche 6. Décembre, & le vicomte fait venir des troupes du côté d'Agen & du Limousin

Les assiégés de Sarlat détruisent la nuit 6. au 7. Décembre un logement fait par Turenne dans le fossé de Sarlat.

Aire, pris par le roi de Navarre vers le 7. Décembre, empêche le maréchal de Matignon de venir secourir Sarlat.

Hautefort, gouverneur du Limousin, va à Brive & à Montignac le 6. Décembre, pour secourir Sarlat, qui reçoit un secours envoyé par l'évêque de Cahors.

7. Décembre. Tentative inutile de Limeuil pour concilier Sarlat avec le vicomte de Turenne. L'église de Calviac surprise par Turenne, qui y met des troupes pour empêcher le secours de Sarlat.

Le siège de Sarlat levé par Turenne le mardi matin 15. Décembre, vingt-unième jour du siège.

Hautfort, Giverlac, Rastignac, saint Sernin, Chaban, gendre de Fenelon, Calveirac, &c. vont à Sarlat féliciter l'évêque, Fenelon & les autres qui avoient défendu cette ville, & retournent le soir à Montignac.

FIN.



PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



*MEMOIRES du duc d'Angouleme sous Henri IV.
en 1589.*

AVERTISSEMENT.

LES mémoires du duc d'Angouleme sont devenus si rares qu'on La cru devoir les donner au public. Quoiqu'ils ne contiennent que l'histoire de trois premiers mois du règne d'Henri IV. Août, Septembre, & Octobre 1589. on y trouve un si grand nombre de faits intéressants, & qui ne sont rapportés par nul autre auteur, qu'on ne peut que les lire avec plaisir. Le duc y nomme beaucoup de noblesse, & des militaires oubliés par les autres historiens, & qu'on fera connoître dans un plus grand détail. Ces mémoires ont été écrits en 1647. & on le prouve aisément, puisque l'auteur en faisant la description du champ de bataille d'Arques le 8. Sept. 1589. dit qu'il y avoit cinquante huit ans qu'il n'avoit pas été en ce lieu là. Il paroît par le privilège du 16. Janvier 1666. que ce fut Jacques Bineau qui les donna au public. Il seroit à souhaiter qu'il y eut plusieurs amateurs de ces sortes de recherches, & qu'ils imitassent Bineau. Personne n'ignore que Charles, fils naturel du roi Charles IX. & de Marie Touchet, dame de Belleville, nâquit au château

Tom. II. Mém. d'Angouleme.

A

du Fayet (a) le 28. Avril 1573. qu'il fut nommé comte de Clermont & d'Auvergne le 3. Juin 1589. duc d'Angouleme en Janvier 1620. qu'il mourut à Paris dans son hôtel sur les quatre heures du matin 1650. avec de grands sentimens de religion, qu'il avoit épousé en secondes noces le 25. Fév. 1644. François de Nargonne, fille de Charles, baron de Mareuil, (b) & de Louise de la Riviere, laquelle mourut au château de Montmor (c) le 20. Août 1713. âgée de 92. ans, ayant survécu à son mari 63. ans; de maniere qu'il se passa 140. ans entre la naissance du mari & la mort de la femme.

(a) Fayet est un château de Dauphiné, dans le diocèse de Grenoble, & dans la vallée de Graisivaudan à cinq lieues & demie au Nord-Est de Grenoble. Sa long. est 26. d. 39'. 56". & sa lat. 45. d. 23. m. 16". en donnant à Grenoble 26. d. 14. m. de long. & 45. d. 10. m. 36". de lat. Ce qui étoit l'ancienne position qu'on donnoit à Grenoble, & qui a été rectifiée par la carte des triangles de M. Cassini 23. d. 23. m. 40". 45. d. 11. m. 49".

(b) Mareuil est une paroisse de Champagne, dans le diocèse de Reims, & dans l'élection d'Épernai de 82. feux.

(c) Montmor paroisse & château de Champagne de 145. feux, dans l'élection d'Épernai, & au diocèse de Châlons, à 7. lieues & demie à l'Ouest de cette ville : long. 21. d. 33. m. 33". lat. 48. d. 53'. m. 20".

Mémoires très particuliers pour servir à l'histoire d'Henri III. roi de France & de Pologne, & d'Henri IV. roi de France & de Navarre, publiés par Jacques Bineau. A Paris, chés Claude Barbin, au palais sur le second perron de la sainte Chapelle. M.DC.LXVII. Avec privilège du roi. In 12. pag. 135.

IL me feroit du tout impossible de commencer les premières lignes de ce discours, si je n'y ajoutois plus de larmes que d'ancre, puisque son sujet principal dépend de cette malheureuse journée, dans laquelle le meilleur roi du monde a perdu la vie par le parricide commis en sa personne, par un moine, plutôt démon de l'enfer que créature de la terre; lequel au mépris de la mort qui lui étoit infaillible, la donnée à un souverain, au milieu de son armée, à la veille de punir la rébellion que ses sujets avoient injustement entreprise contre toutes sortes de droits & de justice. Et parce que tous les historiens qui en ont écrits l'ont fait si diversément que leurs plumes ont plutôt donné matière aux esprits plus curieux de douter de la forme de ce malheur, que de l'éclaircissement pour en apprendre la vérité, j'en ferai le récit véritable avec le moins de parole qu'il me sera possible. Ensuite de quoi, je pousserai cette relation jusqu'à ce que le roi Henri IV. son successeur, prit les fauxbourgs de Paris la veille de la Toussaint 1589.

Après que le roi Henri III. se fut rendu maître de Pontoise, & reçu le secours que Sanci lui amena d'Allemagne, sa majesté vint prendre son logement à S. Cloud, où les ennemis firent quelques legeres défences dans le pont, d'où ils se retirèrent à Paris. La personne du roi étoit logée dans la maison qui iappartenoit pour lors à Gondi, le roi de Navarre à Meudon, & toutes ses troupes, desquelles étoit composée l'avant-garde, aux villages de Vanvres, d'Ici, & de Vaugirard; le reste de l'armée étoit logé dans tous les villages qui environnent S. Cloud, depuis Argenteuil jusques à Villepreux, & de Villepreux jusques à Vaugirard.

Le roi attendant l'effet des promesses que la crainte des uns & l'affection des autres lui avoient faites de lui ouvrir les portes de Paris du côté des fauxbourgs S. Germain, S. Jacques, & S. Marceau, passoit les journées à visiter les quartiers de son armée; & par sa présence royale & affable présence attiroit tellement tous les cœurs, que la plupart de ceux même qui lui avoient toujours fait la guerre, s'étoient résolu de quitter leur religion & leur parti; de sorte que le roi de Navarre en eut quelque jaloufie; entre lesquels messieurs de Châtillon, de Clermont, d'Amboise, de Malagny, & le vidafme de Chartres étoient; de cela je puis parler très-véritablement, leur ayant plusieurs fois donné l'entrée secrète pour parler à sa majesté.

Le dernier jour de Juillet, les ennemis vinrent sur le bord de la rivie- 31. Juillet.
re, du côté du parc de Madrid, où ils dresserent une legere escarmouche; mais enfin en fort petit nombre où je me trouvai. Entre lesquels monsieur de Grandmont me reconnoissant, m'adressa sa parole; & dans la familiarité que j'avois eue avec lui, me fit ressouvenir de la peur qu'il avoit eue, lorsque monsieur le prince de Joinville fut arrêté à Blois dans ma chambre, ainsi que j'ai dit au discours qui regarde ce qui se passa aux états de Blois; surquoi lui repartant des galanteries sur le sujet de ses bonnes fortunes de Paris, qui avoient plus de matiere de rire que de pleurer, il me dit: Mon maître Gresson, vous ne ferés pas demain si joyeux; ce qu'il me repeta deux fois, me demandant si je l'entendois bien; j'avois quantité de gentilshommes, qui depuis mon malheur m'en ont fait ressouvenir. Ce dialogue fini, je revins à mon logis où plusieurs seigneurs m'attendoient pour souper avec eux: car depuis que le roi se mit en campagne, il trouva bon que je quittasse sa table le soir où j'avois cet honneur de manger; honneur qui étoit accordée aux enfans de France naturels des rois, lequel nous avons conservé jusques au dernier règne du roi Louis XIII. d'heureuse mémoire.

Comme j'étois à table au milieu de quarante personnes des plus qualifiées de l'armée, sa majesté descendant de son logis dans le mien, accompagnée de messieurs le maréchal de Biron, de l'Archant, & de Clermont, trouva mon maître d'hôtel, nommé Guimbagnette, auquel, l'appellant par son nom, il demanda ce que je faisois; à quoi lui ayant ré-

pondu que j'étois à table ; Marches devant moi , lui dit le roi , & me menes à la porte de la chambre , fans que l'on me voye ; ce qu'ayant exécuté , sa majesté mit la tête dans la porte , où ayant vû la compagnie en laquelle j'étois , il se tourna vers le maréchal de Biron : Voyés, mon pere , lui dit-il , il ne mange pas mon bien lui tout seul ; & aussitôt prit le chemin du jardin qui étoit fort beau , disant au maître d'hôtel qu'il ne me dit pas qu'il y étoit qu'après que j'aurois soupé , & que je laissasse tout le monde pour le venir trouver seul ; ce qu'ayant observé , je rencontrai sa majesté se promenant avec ledit maréchal , auquel il parloit de l'ordre qu'il vouloit que l'armée tint pour entrer dans Paris.

Le roi me voyant & que je m'étois arrêté auprès des sieurs de Clermont & d'Antragues & autres , m'appelle , & étant auprès de lui , adressa sa parole au maréchal en ces mêmes mots : Mon pere , vous avés été le premier qui m'avés montré le metier de la guerre , je vous prie d'en faire autant pour mon neveu ; car j'en veux faire un pont entre mes ennemis & moi. Comme ces paroles sont très obligeantes , il seroit bien mal aisé de s'en ressouvenir sans larmes & une extrême douleur.

Après que le maréchal eut témoigné au roi qu'il satisferoit à ses commandemens , que je puis dire avoir été exécutés avec tant de soin , que durant sa vie il ne s'est gueres passé de jours que ce grand capitaine n'ait voulu m'apprendre quelque chose avantageuse & utile à ce métier , comme la suite de ce discours fera voir , soit en plusieurs rencontres où j'ai eu cet honneur d'être commandé de lui , ou par ses entretiens ordinaires , lesquels étoient autant de leçons & maximes militaires.

Peu de tems après , le roi remonta en son logis , & donnant congé au maréchal , demeura seul dans sa chambre , où il me commanda d'aller chercher Dupont , gentilhomme , Servant la Clavelle , neveu de Savourni , la Fontaine , & le Baillif qui étoit de la musique , parce qu'il vouloit se divertir. En y allant , je trouvai ce monstre de moine que la nature avoit fait de si mauvaise mine , que c'étoit un visage de démon plutôt qu'une forme humaine , lequel s'adressant à moi me supplia de le faire parler au roi pour chose importante , venant de la part du comte de Brienne & du président de Harlay : à quoi je répondis que le roi étoit retiré & qu'il ne pouvoit le voir ; il me suivit jusques dans la cour , en me disant quelque chose , comme en colere , que je n'entendis pas. Et achevant ma commission , je menai avec moi la Clavelle & Dupont , lesquels furent suivis bientôt après de deux autres qui chanterent ; & jamais le roi ne fut de meilleur humeur , n'y ayant alors dans sa chambre que monsieur le grand , autrement M. de Bellegarde , & le vicomte de Mirepoix , maître de la garderobe.

Comme le roi se mettoit dans le lit , un gentilhomme nommé Mignonville demanda à parler à sa majesté de la part du roi de Navarre , lequel à ce qu'elle nous dit rapportoit que ceux de Paris , & entre autres le che-

valier d'Aumale, étant sorti jusques à notre garde avancée que commandoit monsieur de la Force, soutenu de monsieur de la Trimouille qui faisoit la charge de colonel de la cavalerie legere du roi de Navarre, les poussa jusques dans les barrières du fauxbourg, où il avoit pris trois habitans, qui disoient que la peur s'étoit tellement rendue maîtresse de tous les cœurs des gens de guerre & des habitans qu'il y en avoit beaucoup qui s'étoient dérobés pour sortir de Paris, & que toutes les rues étoient pleines de gémissemens & de larmes.

Après ce discours, le roi nous commanda de nous retirer; & monsieur de Bellegarde, comme premier gentilhomme de sa chambre, ferma son rideau, & m'accompagna jusque à la porte de mon logis, où je trouvai que Chemerault, Richelieu, la Vergne, & Ranti jouoient à la prime, à quoi je me mis pour cinquième.

Ce jeu dura jusques à quatre heures du matin; & le soleil venant à paroître, je me mis au lit, où commençant à vouloir prendre mon repos, un de mes valets de pied survint qui me donna la nouvelle de mon entière perte, criant tout étonné, comme méritoit un tel malheur, que le roi étoit blessé. A ce cri, je me jette hors du lit; & prenant le chemin du logis du roi, je trouvai que tout le monde y couroit avec des cris qui perçoient le ciel de leurs voix, & la terre de leurs larmes, sans paroles, sinon interrompues de sanglots & de soupirs. Au milieu de cette troupe confuse, j'arrivai à la porte du logis de sa majesté, laquelle je trouvai fermée; tous les gardes en armes & les archers à la porte qui défendoient l'entrée à tous ceux qui n'étoient pas seigneurs de qualité.

En entrant, je trouvai dans la cour le spectacle horrible de ce démon, lequel avoit été jetté par les fenêtres, & tous les gardes du corps en armes le long de l'escalier qui fondoient en pleurs. Je laisse à juger à ceux qui savent la perte que j'ai faite, & le naturel sensible que j'ai, en quel état je pouvois être dans cet étonnement général. Avec cette douleur particulière & extrême, j'entrai dans la chambre du roi que je trouvai sur son lit sans être encore pensé, sa chemise toute pleine de sang, ayant reçu sa blessure un peu plus bas que le nombril du côté droit. Aussitôt qu'il m'aperçut, il me fit cet honneur de me prendre la main, me disant; Mon fils, nom qu'il me donnoit lorsqu'il me parloit en particulier, ne vous fâchés point, ces méchans m'ont voulu tuer, mais Dieu m'a préservé de leur malice; ceci ne fera rien.

Je ne pus repartir à ces paroles que par des larmes & des sanglots; de sorte que monsieur d'O & quelques autres me retirèrent d'auprès de sa majesté, & me menant de vers une fenêtre, me firent connoître qu'il ne falloit pas que je continuasse ces marques véritables de mon déplaisir, parce que affligeant sa majesté cela augmenteroit son mal.

Quelque temps après, & comme je fus un peu remis, plus par l'avis qu'on m'avoit donné que par mon inclination, je revins auprès de sa

majesté, que je trouvai entre les mains de Portail, son premier chirurgien; lequel sondant sa playe, comme il étoit fort expérimenté, mais d'un esprit prompt, ne put s'empêcher de dire en latin à un de ses compagnons nommé Pigré & au medecin le Febvre, qu'il croyoit que le boyau étoit percé.

Le premier appareil mis, ils consulterent ce qu'il falloit faire pour soulager sa majesté, leur resolution fut qu'il lui falloit bailler un lavement. Et Portail, comme il étoit pareillement mon serviteur, me dit: Mon maître, songés à vous, car je ne vois pas que l'on puisse sauver le roi. Cette parole me fut si sensible, que monsieur le grand & monsieur d'Espernon me demandant ce que Portail m'avoit dit, ma réponse ne fut que des larmes.

Leur curiosité n'étant pas satisfaite, ils allerent à Portail; lequel ils presserent si fort, qu'il fut contraint de leur en dire autant qu'à moi. Néanmoins sa majesté, d'une voix & d'une parole fort ferme, contoit à tous les princes & seigneurs, qui étoient en sa chambre, la façon avec laquelle ce malheureux l'avoit approché, jusqu'à-ce que Boulogne, son aumônier, commença la messe, lequel sa majesté demanda incontinent après qu'il se sentit frappé, ayant bien plus de soin du salut de son ame que de la conservation de sa vie, comme font remarquer les paroles que ce prince, aussi plein de pieté que d'éloquence qui lui étoit naturelle, proféra lorsque Boulogne au saint sacrifice de la messe tenoit le corps du fils de Dieu en ses mains.

Mon Dieu, mon créateur & rédempteur, comme durant ma vie j'ai toujours crû que toutes mes bonnes fortunes venoient de vos seules volontés, que la possession de mes royaumes ne m'étoit donnée que par l'ordre qu'il a plu à votre puissance éternelle d'y établir; maintenant que je me vois dans les dernieres heures de mon être, je demande à votre misericorde divine, qu'il vous plaise avoir soin du salut de mon ame; & comme vous êtes le seul juge de nos pensées, le scrutateur de nos cœurs, vous sçavés, mon seigneur & mon Dieu, que rien ne m'est si cher que la manutention de la vraie religion catholique, apostolique, & Romaine, de laquelle j'ai toujours fait profession: ce qui me fait vous adresser encore cette parole & prier, afin que si je suis utile aux peuples, desquels vous m'avez commis la charge, en prolongeant mes jours, vous m'assistés de la grace de votre saint Esprit, pour ne me separer jamais de ce que je vous dois; sinon disposés en ainsi que votre divine bonté le trouvera plus à propos pour l'utilité générale de tout ce royaume & le salut particulier de mon ame; protestant que toutes mes volontés sont resignées sans regret aux ineffables decrets de votre éternité.

Tous ceux qui étoient dans la chambre ouirent facilement cette priere, parce que sa majesté la prononça avec des paroles si articulées, que l'on jugea qu'elle n'avoit aucune douleur. Cela ne laissa pas de renouveler les

larmes de tous les auditeurs ; de quoi sa majesté s'aperçut ; car étant appuyée sur moi : Je suis mari, dit-elle, d'avoir affligé mes serviteurs.

La messe dite, le roi commença à sentir les effets de sa blessure, & ayant mal au cœur, il jetta quelques eaux. Les médecins exécutant leur résolution, lui firent prendre un lavement, qu'il ne rendit qu'à moitié ; le reste s'étant étendu dans le ventre par la fente qui étoit faite à l'intestin ; surquoi les médecins jugerent qu'il ne pouvoit en échaper.

Incontinent après, le roi de Navarre, auquel le roi avoit envoyé un gentilhomme, nommé Vantajoux pour l'avertir de sa blessure, arriva. Entrant dans la chambre, sa majesté lui tendit la main, & le roi de Navarre la baïsa ; ensuite il lui dit : Mon frere, vous voyés comme vos ennemis & les miens m'ont traité ; il faut que vous preniés garde qu'ils ne vous en fassent autant. Ce sont les mêmes mots dont le roi usa au roi de Navarre, lequel ayant le naturel enclin à la compassion, se sentant surpris, fut quelque temps à lui répondre que sa blessure n'étant point dangereuse, il falloit esperer que bientôt il monteroit à cheval & chatiroit ceux qui étoient cause de cet attentat. J'étois au pied du lit tenant les pieds du roi, lequel reprenant la parole lui dit : Mon frere, je me sens bien, c'est à vous à posséder le droit auquel j'ai travaillé pour vous conserver ce que Dieu vous a donné ; c'est ce qui m'a mis en l'état où vous me voyés : je ne m'en repens point, car la justice, de laquelle j'ai toujours été le protecteur, veut que vous succediés après moi à ce royaume, dans lequel vous aurés beaucoup de traverses, si vous ne vous résolvés à changer de religion ; je vous y exhorte, autant pour le salut de votre ame que pour l'avantage du bien que je vous souhaite.

Le roi de Navarre reçut ce discours, lequel ne fut qu'en particulier, avec un très grand respect & une marque d'extreme douleur, sans dire que fort peu de paroles & fort basses, lesquelles tendoient à vouloir faire croire à sa majesté qu'il n'étoit pas si mal qu'il deût encore songer à une dernière fin. Mais au contraire, le roi élevant sa voix en présence de plusieurs seigneurs & gens de qualité dans sa chambre, qui en étoit toute pleine : Messieurs, leur dit-il, approchés-vous & écoutez mes dernieres intentions sur les choses que vous devés observer, quand il plaira à Dieu de me faire partir de ce monde : Vous sçavés que je vous ai toujours dit que ce qui s'est passé n'a pas été la vengeance des actions particulieres : que mes sujets rebelles ont commises contre moi & mon état, qui contre mon naturel m'ont donné sujet d'en venir aux extrémités, mais que la connoissance certaine que j'avois que leurs desseins n'alloient qu'à usurper ma couronne contre toute sorte de droit & au préjudice du vrai héritier, après avoir tenté toutes les voyes de douceur pour les en divertir, que leur ambition a paru si démesurée, que tous les biens que je leur faisois pour temperer leurs desseins, servoient plutôt à accroître leur puissance qu'à diminuer leur mauvaise volonté ; après une longue patience, qu'ils

imputoient plus à nonchalance qu'au désir véritable que j'ai toujours eu de les en retirer, je ne pouvois éviter ma ruine entiere & la subversion générale de cet état, qu'en apportant autant de justice que j'avois de bonté, j'ai été contraint d'user de l'autorité souveraine qu'il avoit plu à la divine providence de me donner sur eux; mais comme leur rage ne s'est terminée qu'après l'assassinat qu'ils ont commis en ma personne, je vous prie, comme mes amis, & vous ordonne, comme votre roi, que vous reconnoissiez après ma mort, mon frere que voilà, que vous ayés la même affection & fidélité pour lui que vous avés toujours eue pour moi, & que pour ma satisfaction & votre propre devoir, vous lui en pretiez le serment en ma présence; & vous mon frere, que Dieu vous y assiste de sa divine providence, mais aussi vous priaise, mon frere, que vous gouverniez cet état & tous ces peuples qui sont sujets à votre légitime héritage & succession, de sorte qu'ils vous soient obéissans par leurs propres volontés autant qu'ils y sont obligés par la force de leur devoir.

Ces paroles achevées, auxquelles le roi de Navarre ne répondit que par des larmes & des marques d'un grandissime respect, toute la noblesse fondant aussi en larmes avec des paroles entrecoupées de soupirs & de sanglots, jurèrent au roi de Navarre toute sorte de fidélité, & dirent au roi qu'ils obéiroient ponctuellement à ses commandemens; lequel tirant le roi de Navarre proche de lui, & me montrant à ses pieds lui dit: Mon frere, je vous laisse ma couronne, & mon neveu, je vous prie d'en avoir soin & de l'aimer; vous sçavés aussi comme j'affectionne monsieur le grand, faites état de lui, je vous en prie, il vous servira fidèlement; ce que le roi de Navarre accepta de bonne grace, promettant à sa majesté d'observer ses commandemens.

Un moment après, le roi reprenant la parole, dit au roi de Navarre: Mon frere, allés visiter tous les quartiers, votre présence y est nécessaire; & commandés à la Trimouille d'être sur ses gardes, car la nouvelle de ma blessure donnera de l'audace aux ennemis qui voudront entreprendre quelque chose. Il commanda à Sancy d'aller au quartier des Suisses, & au maréchal d'Aumont à celui des Allemands, pour les obliger, en cas qu'il vint faute de lui, à demeurer fermes dans le parti & à suivre la fortune du roi son successeur. Tous ces commandemens n'avoient rien d'un homme qui se voyoit mourir, & dans ces paroles souveraines & genereuses, tout étoit semblable à son courage & à sa qualité.

Cela se passa sur les onze heures du matin, où se tournant vers la noblesse qui étoit demeurée dans sa chambre, il les pria de se laisser en particulier; & de fait, il n'y demeura que messieurs d'Espènon, de Bellegarde, de Mirepoix, & moi qui lui tenant toujours les pieds, sentoiss par une espece de contraction des orteils, que le corps tout entier partissoit; de quoi j'avertis les medecins & chirurgiens, lesquels y mettant la main jugerent la même chose.

Sa

Sa majesté néantmoins ne laissa pas de reposer avec tranquillité une bonne heure, & à son reveil elle prit un bouillon, mais elle le jeta; & depuis cette heure là, jusques à sa fin, sa chaleur naturelle se retira petit à petit, sans qu'elle pût garder aucun aliment.

Sur la minuit, étant appuyée sur moi, elle se reveilla comme en sursaut, & m'appellant, me dit: Mon neveu, allés moi querir Boulogne. Monsieur le Grand lui demanda si elle sentoit du mal? Oui, dit-elle, & tel que le sang me va suffoquer; aussitôt on apporta de la bougie, mais sa majesté avoit perdu la vue. Boulogne étant arrivé, elle se reconcilia, & incontinent après elle expira entre mes bras. Messieurs d'Espernon, d'O, de Larchant, de Clermont, de Richelieu, & de Chemerault, étoient dans la chambre, lesquels eurent soin de me faire prendre & porter sur un matelas, où je demurai jusqu'à ce que le sieur Cargat, mon gouverneur, avec mes gens, me vinrent enlever & mettre dans le lit; car j'avois perdu tout sentiment & toute connoissance.

Sur les dix heures du matin, à ce que l'on me dit, le roi de Navarre; maintenant successeur & roi de France, arriva à S. Cloud; & ne voulant pas prendre le logis du roi, comme le mien étoit le plus commode, les maréchaux des logis, le marquerent, de sorte que je fus transporté dans le derriere de celui du feu roi.

L'étonnement avoit tellement saisi les esprits, que chacun se regardoit sans se parler; & les afflictions étoient si diverses, que les uns minutoient leur retraite pour éviter les rencontres malheureuses, qu'ils prevoient devoir suivre un tel accident; les autres, sous prétexte de la religion, protestoient de ne pouvoir servir un roi huguenot; & quelques autres songeoient à faire leur condition meilleure parmi le trouble de ce désastre.

Mais ceux qui se souvenoient des derniers commandemens du feu roi, & du serment de fidélité qu'ils avoient fait pour son successeur, attachés à leur devoir, & poussés de cette juste passion de venger la mort de leur maître, sans condition que celle du service, témoignèrent que dans la tempête de cet affreux accident, ils ne vouloient rechercher d'autre abri que la justice de leur roi & la glorieuse protection de ses armes; & quoi que je sçache le détail de tout ce qui se passa pour lors, mon dessein n'étant pas d'excuser personne, je renvoye les plus curieux à voir ce que les historiens en ont écrit, encore que sans en excepter aucun, je puisse dire que pas un n'a rencontré la vérité.

Le roi passa le reste de la journée à recevoir tous ceux qui vinrent lui protester de leur fidélité; il me fit cet honneur que de me venir voir, tenant monsieur de Bellegarde par la main, & me dit: Je n'entreprends pas de vous consoler, la perte que vous avés faite est trop grande; mais vous pouvés vous assurer que je me souviendrai des dernières paroles que le feu roi m'a dit en votre faveur, & vous en sentirés les effets. Il com-

Tome, II. Mém. d'Angouleme.

B

manda à mon gouverneur qu'il ne me laissât pas seul, & que le lendemain il me fit lever, & me menât dans son logis; il dit devant moi la même chose à monsieur de Bellegarde, & lui ordonna de demeurer auprès de moi, sachant l'amitié qu'il me portoit, & l'affection que j'avois pour lui. J'étois lors âgé de quinze à seize ans, nourri dans le cabinet de mon maître, & élevé avec tant de soin qu'il n'y a eû que la foiblesse de mon esprit qui m'ait empêché d'en profiter.

5. Août. Le lendemain, tous ceux qui avoient charge dans l'armée, & les principaux seigneurs cathodiques, furent assemblés pour résoudre les formes que l'on devoit tenir, afin de rendre l'obéissance au roi & aviser aux sûretés nécessaires pour conserver la religion catholique, apostolique, & Romaine. Les avis furent différens, & j'entrerois dans le détail des choses desquelles j'ai dit ne vouloir pas me mêler, si je rapportois ce qui s'y passa; il suffira de dire que la plus grande partie résolut d'obéir au roi & suivre sa fortune. Le maréchal de Biron fut élu pour porter la parole, & recevoir celle du roi sur les choses qui concernoient le gouvernement de l'état, & principalement la religion; de quoi les historiens sont demeurés d'accord. Sa majesté ayant plus accoutumé de faire le soldat que le roi, trouvoit de la peine à jouer ce personnage; néanmoins, moi présent, il dit à l'huissier de son cabinet, qu'il n'en permit plus l'entrée qu'à ceux qui par naissance avoient accoutumé de trouver place dans celui du feu roi; & même il me souvient qu'un nommé Bonnières, fort familier de son maître, reçut reprimande d'avoir conclu forcer l'huissier; le roi lui disant qu'il y avoit différence entre le roi de Navarre & celui de France; & quoique ce Bonnières ne fût que gentilhomme servant, ceux de la religion prétendue réformée en murmurèrent.

Le roi m'appella le soir, & d'une bonté très particulière, il me confirma les assurances de sa bienveillance, jusques à vouloir que j'eusse une chambre dans son logis, & que j'y fusse entretenu comme du temps du feu roi. Il faut avouer que ma perte m'étoit si sensible, avec tant de différence de vivre, soit en la forme, soit en la matière, que je ne m'y pus résoudre, en m'excusant sur ce qui me voulant rendre digne des faveurs que sa majesté me promettoit, je la suppliois de trouver bon que je fisse ma charge de colonel de cavalerie, & qu'il lui plût me donner des personnes capables de m'enseigner mon métier, desquelles la fidélité & capacité lui fussent connues.

Sa majesté reçut avec satisfaction les marques que je lui donnois de mon affection à son service; & néanmoins, elle eut peine à m'en permettre, soit qu'elle me jugeât trop jeune pour soutenir la fatigue d'une charge qui consiste plutôt en vigilance qu'en toute autre chose; soit que monsieur de la Trimouille, la faisant dans ses troupes, elle eût quelque crainte de le désobliger; mais cette appréhension fut bientôt éteinte; puisque la Trimouille, avec quantité d'autres de la religion, abandonnerent la

peine du service, pour aller chercher le repos dans leurs maisons; de sorte, que le roi me le permit : & dès le lendemain, j'allai prendre possession de ma charge, & poser mes gardes à la tête des fauxbourgs de Paris. Monsieur le maréchal de Biron me vint installer, & tous les vieux seigneurs & serviteurs du feu roi mon bon maître, m'accompagnèrent avec la jeunesse qui avoit accoutumé de ne bouger d'auprès de moi.

Ce jour là, le combat de Marivault & de Marolles se fit : le premier étoit meilleur homme de cheval, mais l'autre se feroit d'une lance avec tant d'adresse qu'il étoit estimé le plus juste gend'arme de son temps, n'y ayant bague qu'il ne crochetât, ni lance qu'il ne rompît où il vouloit. L'expérience en fit connoître la vérité aux dépens du pauvre Marivault; duquel le courage étoit égal à toutes les qualités qu'un gentilhomme d'honneur & de vertu peut posséder. Marolles ayant remarqué que Marivault avoit un casque duquel la visière étoit fort ouverte, il dit à tous ceux de son parti, que si Marivault ne changeoit point de casque, assurément il le tueroit par la visière; & ce qui en arriva, fit connoître que son courage & son adresse lui donnoient toutes fortes d'avantages.

Ceux de la ligue voyant que le succès de ce combat leur avoit été très-heureux, en prirent beaucoup d'audace, faisant une sortie sur la garde avancée où je faisois mon coup d'essai; & voulant aller aux ennemis, je fus retenu par deux gentilshommes, appelés Tourgnerolles & Mignonville, que le roi m'avoit donnés, avec commandement de n'entreprendre aucune chose sans leur conseil, de sorte que je me trouvai obligé malgré moi de le suivre.

La jeunesse où j'étois, sans expérience, & l'envie de commencer à venger la mort de mon maître, me donnoit beaucoup d'impatience; mais la prudente valeur de ces deux capitaines, qui n'avoient pas moins d'envie que moi d'en venir aux mains, retint ma promptitude, jusques à ce que les ennemis fussent plus avancés dans la plaine, afin que la longueur de leur retraite nous donnât plus de moyen de les défaire.

Quand ils furent à quelques deux cents pas de mon escadron, ils firent halte, & nous allâmes au petit pas à eux; aussitôt ils plierent, faisant un demi caracol & tournans le dos. Mignonville se détacha avec trente chevaux, & je les suivis avec le reste; de sorte que serrant les ennemis de fort près, ils n'eurent recours qu'aux éperons pour leur salut, desquels ils ne purent se servir si utilement que sept ne fussent tués sur la place & deux prisonniers; entre lesquels étoit un cousin du sieur de Tremont.

Le chevalier d'Aumale fit mine de vouloir faire ferme à quelque deux cents pas du fauxbourg saint Germain, du côté où sont maintenant les Carmes déchauffés; mais Mignonville poursuivant la victoire avec chaleur, le chevalier se retira dessous les remparts dudit fauxbourg, à la faveur de son infanterie; d'où ils nous saluerent de quantité de canónades, avec des injures tant contre le roi mort, que contre le vivant. Leurs

marqués de guerre, au lieu de deuil, étoient du vert. Les dames de Montpensier, & autres de leur parti, étoient sur les boulevarts nouveaux faits avec des écharpes vertes.

Incontinent après, le roi vint visiter notre garde, & lui ayant présenté les deux prisonniers, sa majesté voulut sçavoir d'eux en quel état étoient les ennemis, & de quelle fureur ce peuple étoit animé, sçachant cet horrible attentat contre la personne du feu roi. Celui qui étoit le plus innocent, répondit brusquement que ce n'étoit dans les rues que danses, tables dressées, & paroles outrageuses, en confusion du plus petit jusques au plus grand, avec des voix d'allegresse poussées au ciel, par lesquelles ils donnoient des marques de leur injuste réjouissance.

Je suppliai sa majesté de me permettre de le renvoyer à Tremont, qui étoit mon ami, ce qu'elle m'accorda, & l'autre paya rançon à celui qui l'avoit pris. Elle me fit commandement d'envoyer trente chevaux en ordre d'escarmouche, c'est-à-dire, épars, les faisant soutenir pour attirer les ennemis à sortir; ce qu'ils ne firent pourtant pas, se contentant de nous tirer des canonades de dessus les remparts, & nous dire des injures.

Le roi reçut du déplaisir de la mort de Marivault, duquel le jeune frere, nommé Trini, étant de la religion prétendue réformée, avoit suivi le roi, qui voyant que la nuit approchoit, reprit le chemin de saint Cloud; où le lendemain de Montpensier, prince du sang, rempli de courage & de probité, arriva, & mettant le genouil en terre, protesta au roi son obéissance & fidélité. Sa majesté le relevant, fut très satisfait de sa franchise, & l'embrassant par deux fois, lui dit qu'elle le recevoit comme son parent & son ami, & qu'elle lui sçavoit très bon gré de ce qu'il étoit venu trouver, encore que quelques-uns l'en eussent voulu détourner; qu'en sa querelle, outre que c'étoit celle de Dieu, il y alloit de l'intérêt de toute la maison, d'où dépendoit la conservation de son nom, & celle de sa fortune.

Voilà où se finirent les soumissions que chacun rendit au roi; lequel le lendemain au matin assembla tous les princes & officiers de la couronne, seigneurs & principaux gentilshommes qui étoient auprès de lui, pour leur déclarer ses intentions sur l'ordre qu'il vouloit établir pour le gouvernement de l'état.

Tous ceux qui ont parlé de ce grand roi, demeurent d'accord que son courage étoit sans pareil, son esprit plein de vivacité, & sa parole d'une éloquence plus martiale & naturelle qu'acquise: néanmoins, comme il avoit le sens très-excellent, quoique ses discours fussent plus laconiques qu'étendus, il comprenoit en peu de mots sa conception; en voici une marque pour le plus important sujet qui se soit rencontré dans l'espace de son règne.

Messieurs, dit-il, vous avez la mémoire trop récente des dernières volontés de mon seigneur & frere, pour vous en faire ressouvenir, aussi

crois-je qu'il n'y en a pas un dans cette compagnie qui veuille aller au contraire, puisque ses commandemens sont tellement attachés à le légitime succession que je possède, que ce seroit aller contre les intentions de Dieu tout-puissant, & votre devoir, si aucun y vouloit contrevenir; mais comme l'expérience m'a appris que le plus puissant prétexte que les ennemis du feu roi & les miens ont pris pour couvrir leur rébellion, a été celui de la religion de laquelle je fais profession; pour éclaircir ceux qui pourroient avoir quelque scrupule, & se retirer du service, & de l'obéissance qui m'est due prenant ce sujet, j'ai bien voulu vous déclarer mes intentions, auxquelles je veux m'engager en parole de roi de ne contrevenir jamais.

Vous sçavés comme avec le lait j'ai succé la doctrine d'une religion dans laquelle j'ai été nourri & élevé, que j'ai couru toutes les fortunes imaginables pour m'y maintenir, croyant qu'en conscience je n'en pouvois avoir d'autres: mais comme dès l'enfance, j'y ait été instruit; maintenant que je suis dans un âge plus avancé, & par conséquent plus susceptible de raison, me faisant connoître que j'ai plus d'erreur que de vérité, comme je n'ai rien de plus cher que mon salut, j'en recevrai les enseignemens avec plus de facilité, que j'y ai conservé de confiance.

C'est le dernier conseil que le feu roi m'a donné, que je suis résolu de suivre; ce sont les derniers commandemens qu'il vous a faits, auxquels votre devoir & vos consciences vous obligent d'obéir. Il me semble qu'il y auroit plus d'apparence que vous receussiez la loi de moi que de me la vouloir donner; & néanmoins, toutes mes intentions se font modérées; de sorte que je ne demande de vous que ce que je vous veux accorder. Si votre devoir, votre honneur, & ma personne vous sont en si foible considération, souvenés-vous de ce que vous avés promis & de ce que vous devés pour venger la mort de ce roi qui vous a été si bon maître, qui vous a si libéralement fait part de ses biens, qui vous a tant aimés, & pour lequel vos larmes ne sont pas encore séches.

Je passe plus outre: Pourriés-vous croire que ceux qui n'ont pas épargné le sang de votre maître, puissent pardonner à ses serviteurs? La cause de leur rébellion vous est trop connue, pour n'avoir pas horreur de leur infidélité; leurs avantages sont vos ruines, desquelles vous ne pouvés vous exempter que dans l'obéissance que Dieu vous a ordonné de me rendre: portés y donc tous vos courages sous ma conduite, & y employés la vigueur de vos armes.

La plupart touchés de ces paroles, renouvelèrent le serment de ne quitter point le roi, entre lesquels étoient messieurs les princes de Conty, de Montpensier, de Longueville, les maréchaux de Biron & d'Aumont, les sieurs d'O, capitaine des gardes, de Sancy, lequel a toujours servi dignement de son esprit, de son crédit, & de son courage, Chemerault,

& Richelieu, monsieur de Bellegarde, & plusieurs autres, & moi à qui le roi confirma le même rang que j'avois eü du temps du feu roi.

Pour ceux qui s'en allerent, j'en laissë les controlle entre les plumes des historiens ; me contentant de dire qu'il y en eut autant ou plus de ceux de la religion prétendue reformée que de catholiques.

4. Août. Le conseil se tint à Poissy le quatrième jour d'Août, d'où quelques-uns reprirent le chemin de leurs maisons ; & le roi alla coucher le cinquième à Beaumont, d'où messieurs de Longueville & d'Aumont se séparèrent avec chacun une armée.

Celle de Longueville, dans laquelle monsieur de la Noüe avoit la lieutenance générale, Quitry, mestre de camp de la cavalerie legere, quelques Suisses, des Grisons, peu d'infanterie Françoisë, & la noblesse du pays, entre lesquels étoient messieurs d'Humieres, de la Boissiere, Brunel son frere, Armantieres, de Chaulnes, le vicomte d'Auchi, la Vergne, de Palaiseau, & autres qui étoient de moindre condition.

Le maréchal d'Aumont pressa le roi de lui accorder les gouvernemens de la Bourgogne & de la Champagne, disant que le feu roi les lui avoit promis ; je crois qu'il étoit vrai pour la Bourgogne. Son armée fut composée de noblesse de Champagne, à laquelle le sieur Diuteville commandoit, lequel a toujours constamment & avec fidélité servi les rois, treize enseignes de Suisses, & deux régimens François, deux compagnies de cavalerie legere, & trois d'arquebusiers à cheval qu'on nommoit dragons.

En celle du roi, il y avoit douze cents bons chevaux, huit compagnies d'arquebusiers à cheval, six mille hommes de pied François, fort peu de mousquetaires, & moins de piquiers, sinon au régiment des gardes, composé de douze compagnies, dont il y en avoit une de vacante par la mort de Marivault, laquelle sa majesté donna à Tilladet, le régiment de Galaty, celui de Soleure, quatre compagnies de Neufchâtel, deux de Lanquênets, & une de Reistres, commandée par Haraucourt, quatre canons de batterie, deux coulevrines, & deux pièces bâtardes. Voilà à quoi une armée de plus de quarante mille hommes étoit réduite par la perte d'un seul.

Avant que de partir de Poissy, le roi mit ordre à Meulan, y laissant monsieur de Bellengreville avec son régiment & ordre de le fortifier, lui baillant du Cerecau pour ingénieur, qui étoit meilleur architecte pour la paix & pour des maisons, que pour la guerre & pour des places. Miraumont l'aîné fut mis à Ponthoise, & un vieux gentilhomme Italien, nommé Petro-Paulo Jouffin à Estampes ; à Pluviers, Miraumont le jeune avec la compagnie de Carlos de Birague, monsieur de Dunes, frere de monsieur d'Antragues, s'y retira, & y commanda comme lieutenant du roi au gouvernement d'Orleans ; monsieur d'Antragues étoit à Boisgency, du Fort à Gergeau, ville avec un pont sur la riviere de Loire,

laquelle fut donnée pour sûreté lorsque le roi vint trouver le feu roi , & de laquelle il se rendit maître en venant de Tours ; le Houllier , jeune frere de Montcassins , y fut tué d'une arquebusade par la tête , il commandoit le régiment de Picardie ; sa perte toucha le roi , car il étoit très accompli gentilhomme de corps & d'esprit ; Tancre, lieutenant de monsieur de Montigni , fut mis dès-lors à Gien ; ledit Montigni à Blois , & le baron d'Estunel à Nogent.

Le roi partant de Beaumont , s'assura de Creil , & vint coucher à Clermont qui ouvrit ses portes.

Tous les anciens serviteurs du feu roi m'accompagnèrent pour mener son corps , & le mettre en dépôt dans l'abbaye de sainte Corneille à Compeigne. Ce seroit renouveler mes larmes , & la mémoire de tous mes malheurs , que de rapporter les particularités de ce qui s'y passa. Quoi qu'il en soit , la nécessité & l'ordre que j'avois de n'y séjourner que vingt-quatre heures , furent cause que sans cérémonie le plus grand roi du monde fut mis sous une chapelle ardente , où souvent il n'y avoit pour toute lumiere qu'une lampe.

Cependant , le roi laissant toute l'armée à Clermont , s'en alla avec fort peu de suite à Marlou , pour y visiter madame de Montmorenci , laquelle étoit venue en France , par ordre du feu roi , pour conclure le mariage de mademoiselle de Montmorenci avec moi. Sa majesté me fit cet honneur de m'envoyer un de ses gardes avec une lettre de sa main , par laquelle elle me commandoit de la venir trouver à Marlou , & ne mener avec moi que le comte de Bouffy & Rodes , seigneurs , lesquels depuis que j'étois sorti du collège ne m'avoient point quitté.

Comme je fus à la porte du château , je trouvai monsieur de Roquelure , auquel le roi avoit commandé de me mener en sa chambre , voulant me présenter à madame de Montmorency , de laquelle je fus reçu avec cette agréable douceur qui étoit née avec elle.

Sa majesté lui dit que j'avois perdu un bon maître , mais qu'elle se pouvoit assurer qu'il n'oublieroit jamais ce que le feu roi lui avoit dit en ma considération , & qu'il souhaitoit que le mariage , que le feu roi avoit désiré pour moi , s'effectuât , qu'il la prioit d'en écrire à monsieur de Montmorenci , & qu'il m'avoit confirmé toutes les charges , honneurs , & biens que le feu roi m'avoit donnés ; ce que ladite dame exécuta de tous points , comme elle vouloit me le faire voir le lendemain que le roi me laissa auprès d'elle , avec ordre de le venir joindre à Meru , où il alla loger au partir de Clermont.

J'avois avec moi un très-habile homme , que le feu roi m'avoit donné pour mon secrétaire , & avoit soin de mes affaires , lequel ayant eu la même charge chez monsieur de Montmorenci , étoit serviteur très-particulier de ladite Dame ; il jugea à propos de sonder si ma perte ne lui avoit point fait changer de volonté. Elle lui fit paroître qu'elle auroit

pour agréable que je lui en parlasse , & m'assura que sa réponse me contenteroit. Cela me donna la hardiesse de rechercher l'occasion de lui faire ma petite harangue , qu'elle accepta avec sa grande preuve d'amitié & assurance de satisfaction , que dès lors je me persuadai que ma recherche seroit fort heureuse.

Quelques-uns vouloient persuader au roi de prendre le chemin de Tours & de borner ses légitimes espérances à la riviere de Loire , où l'assistance de ceux de la religion prétendue réformée lui donnoit quelque assurance d'être secouru , & de cela ceux de la religion étoient les principaux conseillers. Au contraire , ceux de Normandie promettoient que par sa présence toute leur province , & principalement la ville de Rouen , lui ouvreroit les portes. Les catholiques furent de même avis : mais une forte considération obligea le roi à prendre le parti du secours qu'il attendoit de la reine d'Angleterre , tant d'hommes que d'argent , à quoi l'assurance qu'il avoit de la fidélité du commandeur de Chatte étoit très-certaine. Sa majesté se résolut à prendre ce parti , pour voir si les paroles des Normands seroient aussi véritables comme elles lui eussent été avantageuses. De Meru il prit son chemin à Gournay qui lui ouvrit les portes , où Rubempré , avec sept compagnies de son régiment , fut laissé pour gouverneur. De là il revint à Gisors , qui en fit de même , y ayant laissé Hallot de Montmorenci pour gouverneur ; d'où il arriva qu'Allegre se voyant frustré de l'attente qu'il avoit d'en posséder le gouvernement , poussé d'une rage méchante & inhumaine , assassina ledit Hallot de Montmorenci , proditoirement , comme sa condamnation a fait voir.

21. Août.

22. Août.

24. Août.

Le lendemain vingt-deuxième d'Août 1589. le roi fut loger au pont S. Pierre , où il séjourna le jour d'après : & le vingt-quatrième , mettant toute l'armée en bataille , il la fit marcher toujours en ordre jusqu'à Darnetal , où il logea. Ce bourg est grand , composé de cent feux , à un quart de lieue des fauxbourgs de Rouen , où monsieur de Chatillon logea , lui aux Chatreaux , & la plûpart de l'infanterie tout au tour , à laquelle il commandoit par l'absence de monsieur d'Espéron. Ceux du fort de sainte Catherine , lequel est construit sur une montagne fort proche des fauxbourgs de Rouen , tirerent quantité de canonade avec peu d'effet.

Le parc de l'artillerie fut planté à la montagne , entre les fauxbourgs & Darnetal , où selon l'ordinaire les Suisses y firent la garde. Je fus commandé avec deux compagnies de cavalerie , à sçavoir celle du roi & celle de Lorge-Montmorenci , & deux compagnies d'arquebusiers à cheval , de faire garde sur la montagne qui s'appelle le Mont-aux-malades , où après avoir été plus d'une heure sans que les ennemis parussent ; il sortit environ trente chevaux épars , lesquels après avoir tiré quelques coups de pistolet , & nous ayant reconnus , s'en retournerent à la ville.

Incontinent après , parurent & sortirent de la ville quatre gros de cavalerie , sçavoir trois de lances & un d'arquebusiers à cheval , avec de

cassaque

casques jaunes ; de quoi je donnai avis à monsieur le maréchal de Biron, qui aussitôt monta à cheval, & vint à ma garde, assisté d'un escadron de cent ou six-vingt maîtres. Il trouva que nous étions à l'escarmouche, & si près les uns des autres, que nous disputions une selle de cheval du jeune Rumeny qui avoit été tué.

Monsieur le maréchal m'ayant joint, me commanda d'ordonner à l'Orge de charger le premier escadron, & moi de le suivre, & qu'il me soutiendrait : à quoi ayant obéi, les ennemis après une legere resistance, se mirent en fuite, avec tel désordre, que la plupart, ne pouvant gagner les portes, se jetterent dans les fossés, avec perte de plus de trente morts, & quarante prisonniers. De Lignoux, signalé par ses courses du temps des guerres de la religion, plus soldat de grand chemin que lors il n'étoit d'armée, fut blessé au talon, dont il mourut à Dieppe.

Pendant ce combat, le roi qui étoit allé reconnoître le fort de sainte Catherine, jugeoit de notre action & du bonheur de ces seigneurs & de leurs armes ; & lorsqu'il fut de retour en son quartier, il témoigna la satisfaction qu'il en avoit.

Le lendemain, le duc d'Aumale, qui étoit à cette premiere déroute, voulut essayer d'en avoir la raison, & passant à travers le fort de sainte Catherine avec ce qui lui restoit, qui pouvoit être trois cent chevaux, il vint attaquer mon quartier, où donnant jusques à l'entrée, Persegny, frère du sieur de Guित्रy, maréchal de camp, y fut tué avec un gentilhomme son parent & trois chevaux legers. Mais la fin ne fut pas de même, car nous le menâmes battant jusques dans ledit fort, avec vingt-deux tués & quatorze prisonniers ; parmi lesquels il y avoit un cornette, & un parent de monsieur de Brissac qui y étoit avec le duc d'Aumale ; le reste du jour se passa en escarmouches ; le roi y arriva sur le soir avec des volontaires, mais les ennemis ne parurent plus, & le reste du temps, que l'armée fut devant Rouen, se passa en legeres escarmouches.

Durant ce jour, quelque noblesse de Normandie, entre lesquels étoient Havot & Alligre, qui étoient grands amis, avec deux cents chevaux, allerent à la guerre vers Neufchâtel, ville qui tenoit pour la ligue, auprès de laquelle un gentilhomme, nommé Catillon, avoit assemblé cent chevaux & quinze cents hommes de pied, lesquels, comme il arrive souvent à une populace peu aguerrie, à la vûe des nôtres prirent la fuite, & Catillon se sauva ; mais il demeura de ses gens sur la place plus de quatre cents, trois cents prisonniers, & le reste noyé ou dévalisé.

Le duc de Mayenne ne perdoit pas le temps, car mettant toutes prieres en œuvres pour relever cet édifice qu'il avoit vû prêt de tomber, renforçoit son armée de Suisses, de Lansquenets, & de Lorrains conduits par le marquis du Pont, fils aîné du duc de Lorraine, d'un secours des Pays-Bas, des troupes de Cambresis, & de celle que le duc d'Aumale avoit mises sur pied dans la Picardie ; de sorte que son armée étoit au nombre

de sept à huit mille chevaux & plus de trente mille hommes de pied : & sans s'amuser à prendre Estampes , & les autres places qui pouvoient incommoder Paris, il résolut de venir attaquer le chef, duquel à son avis ayant eu la victoire, il jugeoit avec raison que les membres demeureroient sans résistance.

Le roi bien averti de ce dessein, se résolut d'aller lui-même à Dieppe pour le visiter & reconnoître les chemins par où il devoit passer ; puis y étant, choisir un poste avantageux, lequel par son assiete pût remédier à la foiblesse de son armée. Il prit cinq cents chevaux, & en deux traictes, dont la première fut à Bacqueville, il arriva à Dieppe, où le commandeur de Chatte avec témoignage de fidélité, & tout le peuple d'une acclamation générale, reçurent sa majesté, qui y séjourna deux jours à considérer ses assietes & celles d'Arques, dont je ferai la description ci-après.

Retournant à son armée, il y trouva une maniere de division, engendrée de ce que monsieur de Montpensier, prince du sang, vouloit en l'absence du roi avoir le premier commandement ; à quoi le maréchal de Biron ne vouloit consentir, disant qu'il étoit maréchal de France, & par conséquent lieutenant-général des camps & armées du roi, joint qu'il en avoit toujours fait la charge. Sa majesté avertie de certe division, alla descendre chés le duc de Montpensier, où se servant de l'entremise du président de Jambeville, personnage de grand esprit & plein d'affection, il appaisa le duc, & le porta à consentir que le maréchal fit sa charge, & que lui commandât l'avant-garde.

Ensuite, le roi voulut tenir conseil chés le duc, où il fut résolu, après plusieurs différentes opinions, que l'armée délogeroit le deuxième jour de Septembre, ce qui fut fait ; & sa majesté demeura à la retraite pour voir ce que ses ennemis voudroient entreprendre, lesquels ne se firent voir ni entendre que par des canonades sans effet.

Ledit jour deuxième Septembre, l'armée logea à Cailly, le lendemain à Gercy le grand, le quatrième à Anvermesny, où elle demeura un jour ; & là sa majesté prit résolution d'attaquer Eu, où commandoit le sieur de Launay avec soixante soldats. Du commencement il fit mine de vouloir tenir, même brûla quelques maisons du fauxbourg, tira quelques coups de fauconneau, de l'un desquels le cheval de monsieur de l'Epinau, qui commandoit la cornette blanche, fut tué ; mais le sixième jour, sçachant que le roi y étoit en personne, il se rendit à composition de vie & bagues sauvées, & les habitans à la clémence de sa majesté.

Le sieur de Mont-saint-Arpôt fut établi gouverneur pour sa majesté dans cette place où le roi n'entra pas, mais il alla loger au Tresport, qui est sur la mer, distant dudit lieu d'une demi-lieue, où six habitans de la ville rendue, se vinrent jeter à ses pieds pour implorer sa miséricorde, avec protestation qu'à l'avenir ils seroient fidèles. La grâce leur fut accordée, moyennant vingt-mille livres & des bleds pour le pain de munition, ce qui fut exécuté, sans que les habitans reçussent aucun trouble.

L'armée y séjourna tout le septième, & le huitième elle vint loger à Arques & autres villages voisins ; & parce que j'ai dit que j'en décrirois l'assiette, encore qu'il y ait cinquante-huit ans que je n'y ait été ; néanmoins, si ma mémoire ne me trompe, il est composé d'un gros château fait en tuile, assis sur une montagne, & garni de quantité de tours, & sans autres fortifications que d'une grosse masse de terre qui couvre la porte, laquelle regarde la vallée qui va à Dieppe.

Le dedans est spacieux, plus long que large, & dans la deuxième partie du terrain, il y a un donjon, qui sert de logement pour le gouverneur ; du côté entre le levant & le midi est l'avenue, & il y a un fossé ; des autres côtés, c'est un gros village qui n'est fermé que de barrières, situé dans les vallées, qui sont trois avenues, l'une qui va à Dieppe du côté du midi, l'autre regarde le Septentrion, dans laquelle on ne peut arriver que par une chaussée, & faut passer une rivière qui va à Dieppe où elle entre dans la mer ; il y a un autre ruisseau qui vient de Martin-Eglise, lequel se rend dans celle-ci, descendant à Bouteille, avant que d'arriver à Dieppe du côté d'entre le couchant & le levant.

Cette avenue est de mauvais abord, ferrée entre deux montagnes, & la vallée n'a pas plus de trois ou quatre cents pas de large ; les côtes d'un côté sont garnis de bois qu'on appelle la forêt d'Arques ; de l'autre, ce sont des ravines & des terres pierreuses, où les chevaux ne sauraient aller qu'avec grande difficulté ; cette assiette étant d'elle même de difficile accès, fut aidée de l'artifice que la pratique & les règles de la fortification y purent ajouter.

Du village de Martin-Eglise pour venir à Arques, il y a un marais large de plus de cent pas ; & un petit ruisseau, duquel j'ai parlé, qui n'est point guayable, mais de trois toises de profondeur ; depuis le ruisseau jusques à la colline, il y a un grand chemin, & un espace où peuvent marcher cinquante chevaux de front ; le sommet de la montagne est garni de treilles fort épaisses, où la cavalerie ni l'infanterie ne pouvoient passer sans se mettre en désordre ; ce chemin dure jusques à une chapelle avec deux maisons, que les habitans du pays appellent la Maladerie, laquelle sépare le terrain depuis le bois jusques au ruisseau, & depuis Martin-Eglise jusques à Arques ; ce qui donna sujet au roi, avec l'avis du maréchal de Biron, de tirer une ligne depuis ladite chapelle jusques au bois, avec un parapet, & même l'on y fit une plate-forme pour y loger des pièces de canon.

Le fossé étoit si petit & si peu enfoncé, qu'il n'avoit pas plus de dix à douze pieds de gueule, ni plus de huit de profondeur, flanqué de la seule chapelle, le reste de la courtine étant tout droit. Depuis ladite chapelle jusques à la rivière, qui s'appelle Bethune, c'étoit un pays uni, & d'espace de quelques deux cents pas au plus de large, A ce premier

retranchement, fut logé le régiment entier de Brigneux ; dans la chapelle & dans la ligne furent mis ce que le roi avoit de Lansquenets.

Entre ladite chapelle & Argues, il y a une plaine qui a de long cinq à six cents pas au plus, séparée par un grand chemin, bordé de deux haies d'épines ; celle de main droite allant jusques au bois, étoit de terres labourables, & l'autre des prés que ladite rivière de Bethune y arrose.

A la tête de la chaussée qu'il falloit passer pour aller à Arques, du côté de main droite, le roi fit faire un retranchement depuis la haie jusques au bois, lequel étoit composé d'une courtine flanquée de deux demi bastions, où quatre canons furent logés avec quatre pièces moyennes, le tout gardé par le régiment de Solleure & par les compagnies de Baltazar ; & dans le pré le régiment de Galaty en occupoit tout le terrain, & fermoit entierement le passage pour aller à la chaussée.

Le roi laissa le soin des travaux & du quartier à monsieur le maréchal, & ayant avis que le duc de Mayenne vouloit attaquer Dieppe par le côté du fort de Polet, qui ne valoit pas grand chose, sa majesté de qui l'humeur étoit de tout voir, se résolut d'aller à Dieppe pour y établir un ordre de défense, tant par les hommes, que par quelque legere fortification, en sorte que les ennemis y trouvassent de la résistance capable de leur en empêcher la conquête ; & parce que j'ai dit que je donnerois une relation de l'affiette de la ville de Dieppe : voici à mon avis l'état de cette place.

Dieppe a du côté du septentrion la mer pour aspect, & les côtes d'Angleterre ; la rivière de Bethune y entre qui fait un havre de si petite étendue, qu'en marée basse il n'est capable de recevoir que des vaisseaux de deux cents tonneaux ; la ville est à la gauche de ladite rivière, & à droite est le Polet ; au plus haut de ladite ville est le château, au tour duquel il y a quelques bastions, qui du côté de la terre regarde une pleine assés étendue ; le côté de la mer étant inaccessible, les falaises y sont fort hautes & escarpées, de sorte que l'on n'y sçauroit monter, & le chemin bas a un long fauxbourg qui va jusques à Bouteille.

Le côté du Polet a une élévation, qui domine sur une partie de la ville & sur le havre ; laquelle d'un côté est inaccessible, comme la falaise du côté de la citadelle, & le reste a pour objet une plaine qui est le lieu par où le duc de Mayenne croyoit l'attaquer. Aussi fut ce là où le roi jeta quelques fortifications, autant que la brieveté du temps lui pût permettre, donnant charge à monsieur de Châtillon de s'y loger avec la plus grande partie de son infanterie Française, & de le défendre.

Je ne sçauroids m'empêcher de faire une digression sur la diversité des historiens de notre temps, non pour m'en plaindre, puis qu'ils m'ont mieux traité dans leurs écrits que mon mérite ne les y obligeoit ; mais pour faire voir qu'ils ont été si mal instruits ou si intéressés, que dans la première & la plus grande action qui se soit passée dans le règne du plus

grand roi du monde, ils y ayent fait trouver ceux n'y étoient pas, & donné des éloges à des personnes qui ne les méritèrent jamais; & même l'un deux a été si peu véritable, qu'il s'est fait chef de l'entrée du combat de cette grande journée, où si pourtant il y étoit, il ne parut que dans le gros de la Cornette-blanche, sur un rouffin, qui étoit plutôt une roffe destinée à tirer un tombereau, qu'un cheval de combat; remettant à la censure de ceux qui vivent & qui ont servi dignement en cette occasion, si dans mon recit j'ai augmenté ou diminué aucune chose..

Durant ce temps que le roi employoit à se mettre en état de se conserver, il eut avis de la puissante armée de ses ennemis. Le duc de Mayenne qui en étoit le chef, esperant la suite de la bonne fortune de ses desseins, & sachant que le roi avoit changé celui d'aller à Tours, crut qu'étant réduit à un à cent, la moindre de ses victoires étoit de prendre Dieppe, & obliger le roi ou à s'y perdre, ou du moins à commettre le reste de sa fortune à l'inconstance de cet élément, où le vent préside plus à l'effet des entreprises que la raison..

Cette populace Parisienne se repaissant des nouvelles avantageuses que le duc annonçoit aux plus féditieux & affectionnés de ses partisans, en étoit tellement aveuglée, que dans la croyance que le roi seroit mené en triomphe à la Bastille, quelques-uns des plus badauts avoient loué des fenêtres dans la rue saint Antoine, dans la croyance d'y voir arriver ce que la passion leur faisoit trouver pour très certain; mais ils virent le contraire, par ce qui en arriva.

L'armée du duc de Mayenne étoit composée de nations différentes, chargée de bagages & de gens qui ne marchent qu'au pas de la picque & à petites journées; le duc ne voulant rien laisser derrière qui pût incommoder le convoi de ses vivres, commença sa première conquête par Gournay, où étoit Rubempré avec plus de confiance de se sauver par une capitulation que par la force de ses armes & de sa défense; mais il se laissa emporter en traitant, de sorte qu'il demeura prisonnier de guerre, qu'il y abandonna sept enseignes pour marque de sa perte, & tous ses capitaines, officiers, & soldats dévalisés, à la discretion du vainqueur. Cela doit servir d'enseignement, que lorsqu'on a la volonté de capituler, jusques à la conclusion du traité, il faut se tenir d'avantage sur ses gardes, & doubler les forces de sa défense.

Neuschâtel seconda cette prise, & ensuite de ces deux premières la ville de Gamaches & la ville d'Eu furent de même conquête.

Le roi se voyant approcher d'une force inégale à la sienne, par une résolution invincible de se perdre à la tête de son armée, ou d'emporter la victoire, ayant confiance au droit légitime de sa défense, soutenue par la puissance divine & par la générosité qui accompagnoit sa personne attendit de pied ferme tout ce que l'issue d'un combat en pouvoit décider; & afin de n'être pas surpris, il me commanda de prendre cent

chevaux , & d'aller à la guerre , pour lui apporter de certaines nouvelles de la marche de l'armée ennemie : il commanda auffi aux sieurs de Rambures & de Mignonville de m'accompagner & de ne rien hazarder.

13. Septemb. Exécutant ce commandement, qui fut le treizième de Septembre, l'ordre qui fut tenu par l'avis de mes deux gouverneurs, fut qu'un soldat Bearnois, nommé Guerre, marcheroit, avec six chevaux, un quart de lieue devant moi ; & que Veauffe, qui faisoit la charge de maréchal de logis, le soutiendroient avec vingt chevaux, puis que je marcherois avec le reste.

J'arrivai au point du jour à un grand village à une lieue d'Eu, où Guerre appercevant quelque fumée, donna avis qu'il croyoit que les ennemis y étoient logés. Rambures, sage & très expérimenté capitaine, prit la commission d'aller reconnoître ce qui en étoit, & fut si heureux qu'il trouva quelques trente chevaux de gens ramassés & volontaires de l'armée, couchés sur la paille sans aucune garde ; il s'en faisoit sans tirer l'épée, & les amena. Parmi eux, il y avoit un commis des vivres, un lieutenant d'arquebusiers à cheval, deux archers du prévôt, & le reste étoit ou racaille ou vivandiers.

Après avoir appris des plus entendus ce qui nous pouvoit satisfaire, pour rapporter nouvelles certaines de l'armée ennemie, il fut jugé à propos de reprendre le chemin par où nous étions venus. Le roi de qui l'humeur vigilante ne donnoit aucun relâche à son esprit, ni repos à son corps, dans l'impatience de notre retour, étoit monté à cheval, si bien que passant proche de Martinville, nous l'apperçumes sur le haut de la côte, qui s'avançoit vers nous, pour apprendre ce que nous avions fait ; il voulut lui-même interroger nos prisonniers, entre lesquels ce commis aux vivres, bon enfant de Paris, lui dit naïvement que dans leur armée le bruit étoit commun que le Bearnois y seroit bientôt mené. Le roi avec sa clémence ordinaire lui demanda si il connoissoit le Bearnois ; l'autre sans s'étonner lui dit que non ; sur quoi sa majesté se faisant connoître, le pauvre badaud faillit à tomber de son haut ; & se mettant à genoux, sans parler, la bonté du roi fut telle, qu'il le fit relever & voulut que je le renvoyasse avec le lieutenant du prévôt à monsieur de Nemours, duquel j'étois fort ami & serviteur.

Ce qu'ils nous apprirent de l'armée, fut qu'elle avoit séjourné deux jours à Eu, qu'elle y demeureroit encore le quatorzième pour attendre quelques troupes qui venoient du côté d'Abbeville, & que le quinzième ils marcheroient droit au Polet, où ils prétendoient faire leur première attaque, & l'emporter d'emblée.

Durant ce temps, un gentilhomme Normand, nommé Osbo, alla à la guerre du côté de Rouen, où il fit rencontre de deux compagnies d'infanterie qu'il défit, prit quantité de charettes & toutes les munitions que l'on menoit à l'armée ennemie.

Le roi passa par dessus la plaine, & vint droit au Polet, où il fit diligenter les travaux, & sur le soir revint coucher à Arques, & y visita toutes ses gardes & ses retranchemens, qu'il trouva en bon état. Dès le soir même, sa majesté commanda à douze de ses ordinaires d'aller prendre langue des ennemis; & faisant bailler un cheval de son écurie à Guerre, il voulut qu'il leur servît de guide; le baron du Fort qui étoit des ordinaires, en eut le commandement; lequel à son retour rapporta la même chose qu'avoit dit le petit commis, & que l'armée devoit marcher le lendemain; ce que le trompette, par lequel j'avois renvoyé les deux prisonniers, confirma; outre que monsieur de Nemours, parmi beaucoup de civilités, mandoit que le lendemain nous nous verrions de plus près.

La diligence est une chose si nécessaire à la guerre, que la plupart des occasions avantageuses s'échappent, par la nonchalance de ceux qui n'en savent pas profiter. Le duc de Mayenne, par l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, étoit estimé, avec raison, pour aussi généreux qu'excellent capitaine; mais comme son naturel étoit accompagné de beaucoup de prudence, ses desseins se ruinoient souvent pour trop considérer les événemens, & pour donner trop de temps à l'exécution. En voici une preuve très-certaine; car le loisir qu'il donna au roi, lequel avec une générosité sans pareille, avoit un esprit plein de vivacité & un corps infatigable, lui fit rencontrer le moyen de sa conservation & de donner à son courage, & à la valeur des siens, ce que l'artifice y pouvoit ajouter.

Durant que ce duc marchoit lentement, le roi donnant tous ses soins aux fortifications tant du Polet que d'Arques, il vint des nouvelles de toutes parts du misérable état où étoient réduites toutes les affaires générales du royaume, desquelles je parlerois plus au long, si je ne craignois de tomber dans la même erreur que j'ai reconnue & blâmée en tous ceux qui se sont mêlé d'écrire sous la foi d'autrui, ou peut-être pourtant, je serois plus véritable qu'eux, puisque ayant eû l'honneur d'être toujours auprès du roi, toutes les dépêches que les secrétaires d'état lui lisoient ne m'étoient point cachées; mais comme ma résolution a été de bâtir ces discours sous la connoissance que ma présence m'a donnée de tout ce qui s'est passé; je dirai seulement en gros ce qui ne peut recevoir de doute, puisque la vérité en a été connue.

La France, invincible, si elle même ne contribue de ses forces pour sa défaite, étoit en un si misérable état, que ceux qui ne doivent entrer dans la chaise de Dieu que pour y annoncer la vérité, y montoient seulement pour y prêcher le mensonge; la justice, contre toute sorte d'équité au préjudice du droit d'un successeur légitime, ne prenoit séance sur les fleurs de lis, que pour en détruire l'origine, sans permettre l'entrée du barreau à ceux qui parloient des affaires de l'état, si ce n'étoit pour en soutenir la rebellion, qu'à ceux, dis-je, qui ne parloient des affaires que pour en augmenter le désordre.

Le marchand quittoit son commerce pour sauter à la halebardé, & porter son cœur & ses mains à l'injuste maintien d'une usurpation contre toute sorte d'équité.

La plupart de la noblesse croyoit que dans la division de l'état, elle trouveroit les moyens d'augmenter sa condition.

Le plat pays, sous prétexte de la religion, contribuoit tout ce qui dépendoit de ses moyens pour accroître ce que l'ambition des princes étrangers leur faisoit entreprendre contre toute sorte de droit, à l'entière subversion de l'état. Le principal chapitre de la recette de l'or des Indes ne consistoit qu'en celui des dépenses, pour changer les cœurs François en Morisques ou Castillans.

Le pape même, duquel la principale fonction doit être de pere commun, pour entretenir la paix dans la chretienité, convertissoit le plomb de ses annates en fût de piques, de lances, & d'épées, pour soutenir les foudres de ses fulminations ecclésiastiques, avec des furies temporelles en faveur des rebelles de cet état.

Le duc de Montmorenci dans le Languedoc soutenoit encore quelque forme de monarchie, par la conservation des places desquelles de longue main il s'étoit emparé pour empêcher sa ruine & la perte de sa vie.

Tours, Bordeaux, Langres, Châlons, Compiègne, & Clermont en Auvergne, étoient les seules villes qui prononçoient le nom du roi, & suivoient son parti.

Paris, chef de la faction ligueuse, avec tout le reste des parlemens, & des grosses & petites villes, n'avoient d'autres sentimens ni d'autres paroles que des injures & des monopoles pour décrier cette juste & équitable autorité de la monarchie.

Le corps entier de la religion prétendue réformée, de la langue reconnoissoit le roi, mais du cœur ils avoient plus soin d'augmenter leur condition dans le trouble de tout l'état, que d'aider au roi pour en être paisible possesseur. Quelques-uns sous ombre de leurs places, & des biens que le feu roi leur avoit donnés tâchoient d'en jouir, croyans établir leur repos sous un traité de neutralité.

La France étant en cet état, il lui falloit un roi, sans peur de hasarder sa personne & sa vie, autrement il lui eût été impossible de conquérir le partage légitime que lui avoient laissé ses prédécesseurs: voici la première porte par laquelle il entra dans le chemin de sa gloire & de sa bonne fortune.

15. Septemb. Le quinzième jour de Septembre, le duc de Mayenne partant d'Eu, avec toute son armée en bataille sous deux corps, lui à la tête de la main droite, & le duc de Nemours à celle de la gauche, l'armée ennemie marcha en bataille jusques à la vûe du côté droit du Polet, & de l'autre sur un côteau qui regarde à Martin-Eglise.

Le maréchal de Biron avoit ordonné dès la pointe du jour vingt chevaux

chevaux pour aller prendre langue, lesquels lui ayant rapporté que a marche des ennemis étoit de cet ordre; il ordonna au lieutenant de la compagnie des gendarmes de monsieur le prince de Conty de passer Martin-Eglise, & de voir la contenance des ennemis, sans s'engager; mais ce lieutenant, plus vaillant soldat qu'expérimenté capitaine, attendit les ennemis de si près, que voulant faire sa retraite, il n'en eut pas le temps sans se trouver obligé à combattre, de sorte qu'il fut blessé d'un coup d'épée dans les reins, & le reste de la troupe contraint de fuir, pour éviter la prison ou la mort.

Le maréchal de Biron se trouva au rencontre de ce blessé, & quoiqu'il fût très marri de ce qu'il avoit si mal exécuté son commandement, il ordonna à l'un de ses gardes de le mener à son logis, & de dire à son chirurgien qu'il le pensât.

Les ennemis cependant descendirent à Martin-Eglise; la cavalerie & l'infanterie s'y logerent, & le duc de Nemours fit halte sur la colline avec le reste de ce qu'il commandoit.

Le maréchal de Biron ayant mis tous ses retranchemens en bon état fortifia la garde autant qu'il le jugea nécessaire: il me commanda d'avancer jusques sur l'éminence qui regarde Martin-Eglise, avec la compagnie du roi, commandée par Rambures, & celle de Lorge; ordonna à Marcilly, premier capitaine du régiment de Brigneux, lequel a été assés connu à la cour pour homme aussi courageux, comme il étoit de bonne compagnie, de prendre deux cents hommes, avec commandement à un sergent de s'avancer avec trente, lequel il fit soutenir par un lieutenant avec cinquante, & ledit Marcilly fut placé avec le reste entre nos deux escadrons.

Les ennemis sortirent à la tête du village, avec un escadron composé d'environ cent chevaux, commandé par monsieur de Sagonne, lequel, à ce que nous dirent des prisonniers, avoit jetté à sa tête cent arquebussiers, & en fit avancer quelques trente pour entretenir l'escarmouche avec les nôtres.

Le maréchal de Biron, duquel les jugemens dans la guerre sont autant d'oracles, vint à moi, & m'appellant par ce nom familier duquel il me traitoit, il me dit: Mon fils je vous ferai aujourd'hui acquérir de l'honneur, car cet escadron viendra pour tailler en pièces notre infanterie, partez en même temps & le chargez: il tournera le dos, puis vous entrerez avec lui pêle mêle dans le village; & déferés tout ce que vous y trouverés: je vous soutiendrai & serai bien près de vous. Il pouvoit avoir avec lui quelques cents cavaliers, toutes personnes de condition & volontaires.

Comme l'escarmouche fut un peu plus échauffée, monsieur de Gié, qui étoit le second fils de monsieur d'Antrages, aussi plein de générosité que de bonne naissance, après avoir tiré un coup de pistolet à un

cavalier des ennemis , le poursuivant il reçut une arquebusade , de laquelle son cheval fut tué & lui engagé dessous , les ennemis venant à lui pour le prendre , le lieutenant poussa pour le dégager.

Au même instant , Sagonne part pour tailler en pièces notre infanterie : monsieur le maréchal vint à ma tête , me criant : Mon fils , chargez ; ce que je fis avec tant de promptitude , que je n'eus pas le temps de prendre ma salade , & j'allai au combat sans chapeau. Les ennemis n'attendirent que nous fumes mêlés avec eux , ils tournerent le dos à nos coups , & se retirèrent en tel désordre , que ne pouvant entrer dans le village par la grande avenue à cause de quelques charettes que les habitans y avoient mises pour l'embarrasser , ils se firent un nouveau passage par dedans une haye , qui fermoit un grand verger , & nous les poursuivîmes si vivement , que nous les menâmes battans jusques au pont qui sépare le village.

Nos gens de pied cependant en vinrent aux mains avec ceux qui voulurent faire quelque résistance à ces charettes ; ils les emporterent ; & de là tout ce qui étoit dans le village , cavalerie & infanterie , fut mis en déroute , de sorte que monsieur le maréchal , laissant son gros à la tête du village , le traversa tout , pour nous commander de nous retirer ; ce que nous fîmes , sans que les ennemis fissent mine de nous reprendre ce que nous avions gagné. A ce combat , les ligueurs perdirent plus de trois cents hommes , dix-sept officiers , & cinq capitaines prisonniers , entre lesquels fut la Monestiere , qui a été depuis monsieur du Terrail.

De notre côté , il n'y eut pas un seul soldat de tué. Le sieur de Pui-vinel ayant eu son cheval tué , qui étoit un genettaye d'Italie ; le jeune Courbauzon à la barricade du pont eut un coup de pertuisane , on tua son cheval ; & trois chevaux légers furent blessés de coup d'épée , mais legerement.

Le maréchal prenant son premier poste , m'ordonna de me mettre à celui duquel j'étois parti pour aller au combat , & de voir si les ennemis ne revierdroient point pour essayer d'avoir leur revange ; mais au contraire le village demeura vuide jusques à la nuit , & les ennemis ne s'y logerent que fort tard. Du côté du Polet , le roi commanda à monsieur de Châtillon , non-seulement de se préparer à la défense , mais aussi d'aller recevoir les ennemis à la portée du canon de ses retranchemens ; de sorte que toute la journée se passa dans le feu des arquebusades & des coups de pistolet par une escarmouche de cavalerie & d'infanterie , sans que les ennemis pussent gagner un pouce de terrain.

Parmi ceux qui donnerent plus de preuve de leur valeur , il faut nommer monsieur de Bellegarde , grand écuyer , duquel le courage étoit accompagné d'une telle modestie , & l'humeur d'une si affable conversation , qu'il n'y en avoit point qui parmi les combats fit paroître plus d'assurance , ni dans la cour plus de gentillesse. Il vit un cavalier tout plein de

plumes , qui demanda à tirer le coup de pistolet pour l'amour des dames , & comme il en étoit le plus cheri , il crut que c'étoit à lui que s'adressoit le cartel , enforte que sans attendre , il part de la main sur un genet noir , nommé Fregouze , & attraqua , avec autant d'adresse que de hardiesse , ce cavalier , lequel tirant Bellegarde d'un peu loin , le manqua ; mais lui le ferrant de près , lui rompit le bras gauche , si bien que tournant le dos , il chercha son salut en faisant retraite dans le premier escadron qu'il trouva des siens. Le roi ayant vû cette action , ne manqua pas de la louer avec des paroles non-seulement de roi & de bon maître , mais plaines d'amitié & de grand honneur.

Le commandement de la nuit à cheval fut fait , où le duc de Mayenne , par la confession de ceux qui furent pris les jours suivans , perdit plus de deux cents hommes , aussi bien que l'espérance de pouvoir prendre , sans un siège formé , ce qu'il avoit crû forcer d'emblée.

Il passa la nuit avec autant d'incommodité pour les siens , que d'inquietude pour lui , jugeant par ses premieres attaques qu'il avoit été trompé en ses espérances , & qu'il lui seroit très-difficile de forcer les retranchemens , où les troupes du roi étoient logées , puis qu'au milieu de la campagne ses premiers combats avoient eu de si mauvais succès. Cela obligea le duc à tourner toutes ses pensées à emporter Arques , & quittant le Polet à rapprocher toutes ses forces dudit Martin-Eglise , d'où néanmoins , durant cinq jours entiers , il ne fit aucune entreprise d'importance , excepté qu'il tenta le passage de la riviere de Bethune , en un lieu nommé Bouteille , situé entre Arques & Dieppe. Cette entreprise lui réussit aussi mal que les autres , puis qu'après avoir tiré quelques volées de canon , il fut contraint de se retirer avec perte d'un capitaine du régiment de Tremblecourt & de plus de soixante soldats.

Le roi cependant alloit toujours visitant ses fortifications , auxquelles il faisoit ajoûter ce qu'il jugeoit nécessaire tant au Polet qu'audit Bouteille & à Arques ; & quoique les escarmouches fussent de peu d'importance , jusques au vingt-septième , les ennemis ne s'en retirerent qu'à leur désavantage.

Le mercredi , veille de S. Mathieu , un capitaine , nommé Fournier , venant joindre l'armée du roi , fit rencontre de vingt chevaux qui conduisoient un convoi de bétail. Parmi eux étoit un soldat avisé , nommé la Violette , que Fournier amena au roi ; lequel étant interrogé sur ce que les ennemis demeuroient si long-tems sans rien entreprendre , il dit que c'étoit à dessein de mettre toutes leurs forces en état pour le lendemain attaquer , avec toute l'armée , les retranchemens d'Arques , qu'ils croyoient assurément emporter.

Sur les dix heures du soir , le roi allant visiter ses gardes , il lui vint un avis qui confirmoit celui de la Violette , & que sans faillir , le lendemain

notre camp seroit attaqué ; le roi passa toute la nuit à la tête de sa première garde , composée des compagnies de messieurs de la Force , de Bacqueville , & du jeune l'Archant.

Les ennemis faisant sonner leur trompettes , le roi commanda à Morrette , très-excellent homme de son métier , de leur répondre. Après que cette musique militaire fut achevée , nos soldats & ceux des ennemis en commencerent une autre , qui ne fut que d'injures contre le roi & de reparties contre le duc de Mayenne.

Sur les quatre heures du matin , sa majesté me commanda de m'avancer jusques à mes vedettes , pour lui rapporter si il n'y avoit point de rumeur dans le camp des ennemis , & ordonna au sieur de Boisse , qui étoit lieutenant du sieur de la Force , & maître d'hôtel de sa majesté , de venir avec moi pour me servir comme de gouverneur. Je pris avec lui mes deux écuyers , l'un nommé Gerboz & l'autre Bossan , pour m'ache-miner où il m'étoit ordonné , & après y avoir demeuré assés long-temps , mes vedettes n'ayant rien oui , je résolus avec Boisse de marcher jusques à la tête dudit Martin-Eglise ; ce qu'exécutant , un cheval Turc sur quoi j'étois monté se mit tellement à ronfler , que Boisse & moi jugeâmes qu'il falloit qu'il sentît quelque chose ; ce qui nous obligea à tenir bride en main , & à remarquer soigneusement si nous ne verrions rien.

La nuit étoit fort noire ; toutefois nous ne laissâmes pas de voir dans la vallée audeffous du bois , une file de mèches , en tel silence , que nous fûmes en quelque doute , si c'étoient des hommes ou des vers luisans ; néantmoins Boisse me dit qu'il ne falloit pas faire mine de les avoir aperçus , & nous retirer au petit pas , afin de leur faire croire qu'ils n'avoient pas été découverts ; si bien que rejoignant mes vedettes , je leur ordonnai d'avoir toujours l'œil sur le lieu où nous les avions aperçus , & que si les ennemis branloient , ou que les mèches jettassent quelques étincelles , l'un d'eux vint à toute bride pour nous en avertir. Comme nous arrivions auprès du roi , lui faisant notre rapport , l'une des vedettes nous vint confirmer que c'étoient des gens de guerre , & qu'à voir les mèches , il y avoit plus d'un régiment.

En même temps , le roi en donna avis à monsieur le maréchal de Biron , qui commanda que chacun prit les armes , & que ce qu'il y avoit de cavalerie dans le quartier montât à cheval pour se rendre au champ de bataille. Cependant le jour s'avançoit , mais il faisoit un brouillard si épais que l'on ne se pouvoit voir de quatre pas. Toutefois les ennemis commençant à marcher sans battre le tambour , firent une telle rumeur , qu'il fut aisé à juger que toute l'armée étoit ensemble pour nous venir attaquer : en voici l'ordre.

Comme j'ai figuré l'assiette d'Arques , vous avés vû que depuis Martin-Eglise jusques au premier retranchement , le terrain en étoit divisé en plaine , s'étendant depuis le ruisseau jusques à la colline , & que la colline étoit jusques au bois , sans toutefois qu'elle fût inaccessible.

Le duc de Mayenne , depuis le ruisseau jusques à la colline , mit sa cavalerie , & fit marcher à sa gauche toute son infanterie.

Le premier escadron , composé d'environ cent chevaux avec des lances , étoit commandé par Jean-Marc Albanois qui y fut tué.

Le deuxième , l'étoit par Sagonne , qui y fut aussi tué , & étoit d'environ trois cents chevaux , soutenus des troupes qu'avoit amenées Balagny , composées d'environ quatre cents chevaux.

Le duc de Nemours soutenoit Balagny avec une troupe de noblesse & quelques soldats d'élite , au nombre d'environ trois cents , tous armés à crud avec pistolets. Ledit duc fut blessé au pied , mais légèrement. Monsieur d'Aumale avec toute la noblesse de Picardie , de plus de six cents chevaux , soutenoit ledit duc.

Derriere lui étoit le fils aîné de monsieur de Lorraine , nommé le marquis du Pont , soutenu de la cavalerie des Pais-Bas. Monsieur de Mayenne marchoit après avec un gros de plus de sept cents chevaux , & derriere lui étoient les Reitres.

A l'égard de l'infanterie , Chataigneraye avoit la tête à la gauche de Jean-Marc. Il y avoit derriere quinze cents Lansquenets , & sur la droite le régiment de Tremblecourt.

Après marchoient les régimens de Pontefachbourg & Castilliere ; ensuite les Suisses avec quatre canons derriere eux ; les régimens de Wallons , & l'infanterie , que les sieurs d'Aumalles & Balagny avoient amenés. Le sieur Belin , maréchal de camp , qui fut pris , avoit l'ordre que jé dis , dans sa pochette.

Le roi voyant venir une si grosse armée sur ses bras , au lieu de s'étonner , se résolut , non-seulement de l'attendre , mais même de l'attaquer. L'affiète lui étoit favorable , & sa cause étoit si juste , qu'elle augmentoit sa valeur , par l'assurance qu'il prenoit en l'assistance de Dieu : de sorte que ayant mis ses troupes en l'ordre qui suit ; sa cavalerie occupoit tout le terrain , qui étoit depuis la riviere de Bethune jusques à la Maladerie.

La compagnie de Fournier , composée de quelques quarante maîtres avec casques , étoit à ma tête sur ma main droite , laquelle chargea Jean-Marc qu'elle défit.

Moi étant derriere avec celle du roi , commandée par Rambures , de Lorge , & Montgommery , avec vingt gentilshommes , qui étoient tous mes domestiques ou mes amis , le tout faisant six vingt chevaux ; je chargeai Sagonne , lequel je reconnus monté sur un cheval Turc , nommé le Mosquat , armé d'armes argentées à bain , & un petit manteau d'écarlate ; l'appellant au combat , il me cria : du fouet , du fouet , petit garçon ; & venant à moi , il perça mon cheval , qui étoit d'Espagne , depuis l'épaule droite jusques sous les bandes gauches de la selle , de sorte que ne pouvant retirer son épée qui étoit un estoc que j'ai encore , il fut

contraint d'arrêter quelque temps , ce qui me donna le moyen de lui tirer mon pistolet , à la cuisse droite.

Son escadron tourna le dos , lequel je poursuivis jusques à celui de Balagni , qui rompit sans m'attendre ; mais monsieur de Nemours vint avec le sien , duquel , sans doute , j'eusse été emporté , si monsieur de la Force avec Bacqueville & l'Archant ne me fussent venus secourir. Alors d'une valeur extrême , accompagnée d'expérience , ledit sieur de la Force entra par le flanc dans l'escadron dudit duc , lequel se renversant sur celui du duc d'Aumale , le mit en tel désordre , que monsieur de Mayenne fut contraint avec le reste de venir au secours. De façon que nos troupes , déjà mêlées , furent obligées de céder à la multitude , & de se retirer jusques à la haye qui joignoit la Maladerie.

Cependant , l'infanterie ennemie attaquoit notre premier retranchement , depuis ladite Maladerie jusques au bois , où par une trahison indigne du nom d'Allemand , les Lansquenets ennemis mettant bas leurs drapeaux & leurs piques , criant , Vive le roi , & assurant qu'ils le vouloient servir , furent aidés par les nôtres de même nation à monter dans le retranchement , où étant entrés , comme amis , ils tournerent leur voix & leurs armes , & tuerent ou prirent ce qui y étoit. Le comte de Rochefort , à présent monsieur de Montbazon , fut blessé & fait prisonnier , après avoir montré quelle étoit sa naissance , par les marques de sa valeur & de sa générosité.

Cependant , monsieur de la Force qui avoit eu son cheval tué , n'eut le loisir que d'en prendre un autre , pour retourner au combat & empêcher que les ennemis ne se prévalussent de l'avantage que la trahison de leurs Lansquenets leur avoit donnée.

En même temps , le comte de Rouffy , jeune frere de monsieur de la Rochefoucault , fut tué d'un coup de lance dans l'œil ; c'étoit un seigneur aussi bien né que pas un de son temps ; il avoit été nourri avec moi , & quoique son âge ne fût gueres plus avancé que le mien , sa discretion , sa prudence , & sa valeur faisoient qu'il me servoit de compagnon & de gouverneur.

Le roi qui animoit par sa présence , sa parole , & sa bonne mine , tout le monde , me trouvant à pied , parce que mon cheval ne pouvoit plus me porter , commanda que l'on m'en baillât un de son écurie , nommé le Sondal , sur lequel je retournai au combat contre les troupes Espagnoles ; & après les avoir menées battant jusques au gros de monsieur de Mayenne , je trouvai l'escadron que commandoit Thianges , de quelques deux cents chevaux , qui me mena jusques dans le régiment de Gallaty , où mon cheval ayant fini & son service & sa vie , ledit Gallaty me reçut auprès de lui ; auquel ce seroit faire tort , si l'on ne lui donnoit la gloire d'avoir par sa valeur & par une action sans peur , sauvé le roi & l'état , par la résistance qu'il fit à la charge très hardie , de laquelle ledit Thianges

Fattaqua, où il perdit dans le premier rang de quelques Suisses, plus de soixante hommes, & quantité de chevaux, sans que ledit bataillon pût être entamé. Gallaty fit, dis-je, une action si remarquable, que j'ai cru qu'il en falloit faire part au public.

Un cornette de Thianges ayant eu son cheval tué, & se voulant retirer; Gallaty sort de son rang, & d'un coup de pique le porte par terre, le prend prisonnier, & le ramene dans son bataillon.

Le sieur de la Force & moi arrivâmes auprès du roi, démontés, en même temps qu'un capitaine des Lansquenets ennemis, voulant parler à sa majesté, eut l'effronterie de lui demander s'il vouloit se rendre au duc de Mayenne, & présentant l'épieu contre le roi, fit un pas pour l'en frapper. La clémence du roi fut si grande, qu'il défendit à ceux qui le vouloient punir de son outre-cuidance, de le faire. La Rochefoucault me donna un cheval d'Espagne blanc, qui me fut blessé en une charge que je fis en présence du roi sur quelque infanterie qui vouloit aller rejoindre les Lansquenets.

Durant tous ces combats, le maréchal de Biron avoit donné à Richelieu, qui étoit grand prévôt, soixante chevaux, avec lesquels il se tenoit le long du bois pour empêcher que les Lansquenets ne se rendissent maîtres de la plaine qui étoit entre le premier retranchement, que nous avions perdu, & le second, qui étoit à la tête de la chaussée d'Arques, gardée par les régimens de Solleure & de Baltazar, dont Richelieu s'acquitta dignement, faisant plusieurs charges qui obligerent les ennemis à ne point passer outre.

La Cornette-blanche étoit en bataille à la tête du deuxième retranchement; celles de messieurs les princes de Conty & de Montpensier bordoient la haye & le chemin qui va d'Arques à la Chapelle.

Le roi, dans cette douceur qui lui étoit naturelle, ne put s'empêcher de dire, qu'il n'étoit pas satisfait; & monsieur de Montpensier fut contraint de faire une charge aux ennemis, où il y eut bien plus de volontaires, qui n'étoient pas à lui, que de ceux qui étoient à la solde. Un gentilhomme Normand, nommé Saint Aubin, fut trouvé mort dans ses armes, sans avoir aucune blessure.

Le frere de Vince, gentilhomme Provençal, nommé Saint André, armé de toutes pièces, dans une casaque de velours-ras noir, semée de croix de Lorraine en broderie d'argent, étant acculé contre la riviere de Bethune, se défendit fort longtemps contre les sieurs de Rochefoucault, Roquelaure, & Beaupré; mais il fut enfin tué d'un coup de pistolet, qui avoit été pris au cheval d'un nommé Bez, qui étoit au duc de Nemours par un gentilhomme, nommé des Esmars, mon capitaine des gardes.

Ce Saint André, qui étoit de taille très-grosse & grande, ayant été dépouillé, on lui trouva une cicatrice à la jambe; un valet qui étoit à

Gerbes, lequel avoit été marqueur du jeu de paume, affirma sur ce sujet, que c'étoit le corps de monsieur de Mayenne, de sorte que le bruit en courut par toute l'armée comme d'une chose véritable.

Nos forces étant fort inégales à celles des ennemis, il étoit très nécessaire de conserver nos avantages, & de faire nos combats autant par nécessité que de volonté; néanmoins quelques troupes fraîches nous arrivant, le maréchal de Biron, qui voyoit tout avec un jugement admirable, & agissoit avec une valeur sans pareille, voyant arriver la compagnie du prince de Condé, ordonna au comte de Torrigny, fils aîné du maréchal de Matignon, de charger un escadron de cavalerie commandé par le marquis du Pont; monsieur de Bellegarde, grand écuyer, fut de la partie; ce qui succéda si heureusement que plusieurs des ennemis cherchant leur salut dans leur fuite, & voulant passer le marais, y demeurèrent noyés ou embourbés; le reste se retira à l'ombre de ce grand corps de Reistres, lesquels en ce temps là avoient beaucoup plus de monstre que d'effet.

Les ennemis après avoir éprouvé la valeur des armes du roi, commençoient à s'amollir, & plutôt à minuter leur retraite qu'à songer à de nouvelles attaques; lorsque monsieur de Châtillon, l'un des plus généreux capitaines de son temps, arriva, & ne voulant pas laisser passer cette journée, sans y faire paroître le soleil de son cœur, accompagné de cinq cents arquebusiers, fut droit à la Maladerie que les ennemis avoient gagnée, l'attaque, la force, & tuë ou prend tout ce qui est dedans.

De là il fit filer deux cents hommes vers le retranchement d'en haut, & en chasse les ennemis, de sorte que le champ de bataille nous demeura avec les morts & leurs dépouilles.

Pour plus grande marque de la victoire & de la gloire des armes du roi, sa majesté fit ramener les canons au premier retranchement, d'où ils saluerent les ennemis, lesquels ayant perdu quantité de noblesse, capitaines, officiers, & soldats, pleins de honte & de confusion, vont reprendre leur logement.

Le roi, pour la première action de sa victoire, en rend grâces à Dieu sur le champ, puis se retire à Arques, où les catholiques firent chanter le *Te Deum*, & ceux de la religion prétendue réformée chanterent des psaumes. Mais comme le roi étoit le meilleur juge de toutes les actions qui s'étoient passées en ce combat, aussi en donna-t-il des louanges proportionnées, selon le mérite de ceux qui l'y avoient servi.

Le combat commença sur les dix heures du matin, & dura jusques à onze heures; le commencement fut accompagné d'une petite pluie, & d'un brouillard si épais que les canons du château qui commandoient sur le champ de bataille.

Les ennemis, par leur propre confession, y perdirent plus de six cents hommes morts sur la place & quantité de prisonniers, entre lesquels étoient

Étoient messieurs de Belin & de Tremblecourt, le premier pris par monsieur de Malagny, fils aîné de Beauvais la Nocle, qui fit fort bien, l'autre par Brigneux, mestre de camp.

Des nôtres, la perte pour les morts ne fut considérable, qu'en la personne du comte de Rouffy, & peu de temps après par celle de Bacqueville, qui étoit homme de grande condition & générosité, mais il n'avoit charge que d'une compagnie de cavalerie, bien que quelques historiens l'ayent voulu faire passer pour un mestre de camp général de la cavalerie : car c'étoit monsieur de Guitry, auquel le feu roi mon bon maître l'avoit baillée à ma supplication.

Un gentilhomme, nommé Appancy, eut le bras cassé ; Pont Courlay eut son cheval tué de cinq coups de lance, & la Roche-jaquelin une mousquetade au deuxième combat, étant tous avec moi : Rambures fut blessé & son cheval tué ; monsieur de la Force eut trois chevaux tués & deux de blessés, quelques soldats de cavalerie blessés, & ce qui étoit dans le retranchement d'en haut tué ou pris, au nombre de cent ou six vingts ; bref cette grande journée se passa tout à fait à l'avantage des armes du roi.

Le duc de Mayenne, pour y apporter quelque remède, employe le premier de ses soins à en donner avis à ses trompettes de sédition & de mensonge, pour déguiser son malheur à cette populace qui le secondoit plus par la fausseté du bruit que la force de leur passion leur faisoit croire, que par la vérité d'un effet contraire à leur désir.

Le roi séjourna trois jours entiers à Arques, durant lesquels, en voyant à la guerre pour prendre langue des ennemis, un capitaine d'arquebusiers à cheval, nommé la Croix, fit rencontre de vingt charettes attelées chacune de quatre chevaux, lesquels apportoient au camp des ennemis quarante tonneaux de poudre, & trois cents boulets pour canons & couleuvrines ; une autre troupe de chevaux, menée par Veauisse, fit rencontre de six cavaliers, parmi lesquels étoit le fils d'un marchand de Paris, nommé l'Empereur, lequel dit que depuis la journée d'Arques l'armée étoit diminuée de plus de trois mille hommes, la plupart de Paris, du nombre desquels il étoit,

Le roi prit les boulets & la poudre, & fit donner une ordonnance à de la Croix de quatre cents livres que monsieur Petremot, intendant des finances, où je le menai, & lequel étoit mon tuteur, lui fit payer.

Le duc de Mayenne séjourna quatre jours dans ces quartiers, sans vouloir rien entreprendre.

Le roi étant à Dieppe, un ambassadeur de la reine d'Angleterre y arriva le vingt troisième, nommé Staffort, accompagné d'un gentilhomme François, nommé Bossy, avec treize vaisseaux chargés de deux cents mille livres, toute monnoye d'argent & du pays, soixante & dix milliers de poudre à canon, trois mille boulets de canon, à sçavoir cinq cents

pour grosses pièces, & le reste pour coulevrines bâtarde & moyennes, de bleds, biscuits, vins, & bieres, avec des draps, jusqu'à des souliers; & quoique ce secours fût petit, néanmoins l'armée en fut soulagée & les finances du roi, qui étoient si courtes que souvent sa table manquoit, & qu'il se trouvoit contraint d'aller manger chez quelqu'un de ses serviteurs, entre lesquels monsieur d'O le traitoit le mieux, non pas avec la profusion qui se pratique à présent, où les moindres dîners sont des plus grands festins de ce temps-là.

Parmi ce secours Anglois, il y avoit cinquante gentilshommes, personnes de qualité, entre lesquels étoit le comte d'Evreux, frere du comte d'Essex, très bien fait, qui venoient offrir leur courage à sa majesté pour défendre la justice de sa cause, & apprendre sous son commandement le métier dont ils faisoient profession.

14. Septemb. Sur le minuit du vingt troisiéme dudit mois, l'ennemi délogea de tous ses quartiers, pour en prendre de nouveaux à quatre lieues d'Arques, d'où il avoit appris que le roi étoit délogé; & le lendemain le duc de Mayenne en regarda la situation pour juger s'il pouvoit prendre ladite place; il étoit meilleur capitaine à l'attaque des places, & ordre des sièges, qu'aux actions de la campagne, où il s'agissoit d'une présence d'esprit & d'une agilité de corps, de laquelle sa taille & sa pesanteur lui empêchoient les mouvemens nécessaires.

La garde que le roi avoit mise avec son régiment dans le château d'Arques, avec cinq cents bons Suisses, fit des merveilles, pour conserver si peu de dehors dont la place étoit environnée, ne consistant qu'en une contrescarpe dentelée, & en gros ravelin à l'antique, qui couvroit l'entrée de la porte. Monsieur de Meru, frere de monsieur de Danville, lesquels depuis ont été l'un le premier amiral de France, par la mort de monsieur de Villars, tué à la journée de Dourlens, & l'autre connétable, y firent paroître leur courage. Le duc de Montmorency supplia le roi de trouver bon qu'il s'enfermât dans le château avec les Suisses, desquels il étoit colonel, & qu'il eût le premier commandement pour le défendre, ce qui lui fut accordé.

Le soir s'approchant, le duc laissa trois régimens dans le bourg d'Arques, & poussa le reste de son infanterie, commandée par le chevalier d'Aumalle, jusques au village d'Oissual, sur la plaine qui va d'Arques à Dieppe du côté de la citadelle, à la portée d'une grande canonade; le duc se saisit du passage de Bouteille, où il logea les troupes de Lorraine & de Flandres. Cependant la garde ne perdant point de temps sur le point du jour, fait une sortie si furieuse, qu'elle tailla en pièces ceux qui étoient logés en son bourg, de sorte qu'ils n'y revinrent point.

Le roi qui se voyoit approcher de si près, ne laissa pas dormir en repos le chevalier d'Aumalle, lequel il obligeoit par des allarmes continuelles d'être toujours sous les armes. Entre quatre cents Reitres qui

faisoient la garde de toute l'armée, je fus commandé avec monsieur de Guitry, qui faisoit la charge de maréchal de camp, si dignement qu'il n'y avoit personne qui n'eût très-grande satisfaction d'être assisté de sa valeur & de son jugement, de charger avec deux cents chevaux lesdits Reitres; l'ordre fut que Rambures les attaqueroit à la droite, & Fournier à la gauche avec cinquante chevaux, & monsieur de Guitry & moi par la tête avec le reste.

Aussi-tôt que nos deux escadrons eurent pris le tour pour aller à eux, ils firent leur caracol, & se mirent si près de leur infanterie, laquelle sortoit des barricades pour les soutenir, que tout ce que Rambures pût exécuter, fut sur leur retraite d'en tuer quelques-uns, & de prendre un de leurs maîtres qui étoit à la dernière file pour faire ferrer l'escadron.

Le roi travailloit cependant à dresser une épaule, en forme d'éperon, pour couvrir la porte & courtine, qui est près de la citadelle, de laquelle il renforça la garnison des deux cents Suisses; & du côté de la Barre, il fit faire une traverse de fumier, si diligemment, qu'en une nuit la porte fut à couvert: & parce que sa majesté eut avis que le duc vouloit loger des pièces sur une petite hauteur qui voit quasi toute la ville, sa majesté ordonna de prendre des voiles de navire, & de faire des blindes pour ôter le pont de vûe aux canoniers qui voudroient y battre en ruine, comme il advint: car le duc de Mayenne ayant fait retrancher cette hauteur & loger ses gens de guerre, pour défendre cinq pièces qu'il y fit avancer dès le point du jour, il commença à faire tonner son artillerie; à quoi sa majesté, voulant rendre la pareille, tant de la citadelle, que des remparts de la ville, il fut tiré quantité de canonades, dont celles de l'ennemi percerent la muraille du logis du roi, ensorte qu'un cuisinier en écumant une marmite fut tué, une fille dans le milieu d'une rue écrasée, le reste cassa des tuiles sans aucun mal; au contraire, de celles du roi il y en eut une qui en démonta deux de celles de l'ennemi, tua un commissaire & quelques soldats. Cette sonnerie dura jusques à onze heures du matin, que le duc retira ses pièces, craignant, à mon avis, de les avoir mis en lieu où le roi ne les laisseroit gueres sans en venir reconnoître le calibre.

Sur les trois heures de l'après diné, le roi fit une sortie. La cavalerie & l'infanterie donnerent à la batterie du duc, où ils ne trouverent que les gabions & plates-formes, sans autre garde que de quelques Suisses, qui prirent la fuite aussitôt qu'ils nous virent aller à eux. Sa majesté fit brûler les gabions & les plates-formes; ce que les ennemis voulant empêcher, il se fit une grande escarmouche, où les ennemis n'eurent pas du meilleur. Il me souvient que Tremblecourt, qui étoit prisonnier, voulut toujours être avec nous à la merci des arquebusades & des coups de pistolets, tenant un bâton à la main. Enfin, l'obscurité de la nuit ren-

voya chacun chés soi , attendant que le point du jour fournît affés de clarté pour prendre l'occasion d'en profiter.

25. Septemb. Le sieur de Guitry, venant visiter mes gardes, trouva que les Reitres avoient changé la forme de la leur, & qu'étant soutenus à droite & à gauche de leur infanterie, ils s'étoient avancés jusques sur un petit heurt, qui regardoit la citadelle : alors s'approchant affés près d'eux, pour en faire un jugement plus certain, il me dit qu'il croyoit que s'ils demeureroient en cette même assiette, il y auroit moyen de les chasser, & que du moins leur infanterie y demeureroit pour les gages. Sa proposition fut de doubler notre garde & faire nos escadrons de plus de hauteur, pour leur ôter la connoissance de l'augmentation ; que derriere nos deux escadrons, il feroit avancer deux moyennes pièces, & qu'approchant au petit pas des ennemis, nos deux escadrons se séparant en quatre, il feroit tirer lefdites pièces par les intervalles ; que cela donneroit un tel étonnement aux ennemis, qu'allant à eux, ils tourneroient le dos, & l'infanterie après sa premiere décharge, n'auroit recours qu'à la fuite. Je ne lui témoignai qu'obéissance, ravi de rencontrer des occasions où je pusse acquérir de l'honneur ; & approuvant ce dessein, il me dit qu'il ne pouvoit l'entreprendre sans le communiquer à monsieur le maréchal de Biron, & en avertir le roi, si monsieur le maréchal l'approuvoit ; & que pour cet effet, je m'acheminasse avec lui chés monsieur le maréchal : ce que faisant, notre voyage fut accourci, car nous le trouvâmes qui venoit, selon sa coûtume, visiter nos gardes & voir la contenance des ennemis.

Lors ce vieil & grand capitaine voulant que son œil lui donnât l'entiere connoissance de ce que l'on vouloit entreprendre, dit qu'il falloit juger du dessein sur le lieu, où il alla, & louant le sieur de Guitry de son dessein, il l'approuva, y ajoutant qu'au lieu de deux pièces, on y en devoit mener quatre, sçavoir deux moyennes & deux bâtarde : & demeurant d'accord qu'il en falloit donner le plaisir au roi, il nous commanda de le suivre chés sa majesté, laquelle reçut cette proposition comme étant tout à fait dans les régles. Mais comme elle étoit d'un naturel fort prompt, elle voulut elle-même se porter sur les lieux pour résoudre & le temps & la forme de l'exécution ; & y étant, elle eut tant d'impatience, qu'elle me commanda d'aller ordonner à quatre cents chevaux de se trouver à la porte avec leurs armes à deux heures après midi, & à monsieur de Guitry de tenir prêtes les quatre pièces, avec cinq cents Suisses & cinq cents arquebusiers, disant que les ennemis pourroient en prendre une telle épouvante que l'occasion s'offriroit d'enlever le quartier. Cet ordre donné, le roi alla dîner.

Les troupes s'étant trouvées au rendez-vous en la forme que dessus, sa majesté s'y rendit avec monsieur le maréchal, de sorte qu'en la disposition projectée, je commençai à marcher ; & comme c'étoit la coûtume

qu'il y eût toujours quelques cavaliers débandés qui entretenoient l'écarmouche, les ennemis, sans connoissance de notre dessein, demeurèrent à leur poste jusques-à-ce que nous allâmes à eux, où faisant mine de nous vouloir bien recevoir, notre infanterie prenant les armes, nos deux escadrons se mirent en quatre, & nos pièces tirèrent si à propos, qu'elles firent une rue dans l'escadron des ennemis, & donnerent dans l'infanterie; ce qui leur donna si fort l'épouvante que les Reitres tournerent le dos au galop; l'infanterie jettant les armes après avoir tiré quelques arquebusades, chercha son salut dans sa honte, & se mit à la fuite jusques dans le village, où nous fussions entrés pêle-mêle, si la garde qui venoit relever celle qui fuyoit ne se fût rencontrée en cet état de rallier les fuyards, & de mettre ensemble en nombre de plus de huit cents chevaux & douze cents hommes de pied. Nous ne laissâmes pas d'amener environ trente prisonniers, sans compter au moins cent qui resterent de l'infanterie sur la place.

Le roi, voyant ce combat, fit sortir son infanterie & quelques cents volontaires qu'il avoit auprès de lui, voulant à toute force qu'on donnât dans le village, où la grande rumeur qui s'y faisoit, faisoit croire qu'il y avoit de l'étonnement; mais monsieur le maréchal l'en empêcha. Depuis, la garde des ennemis changea de poste, ne laissant qu'un corps de garde logé à la tête du village & quatre vedettes avancées.

Le même jour, il arriva au roi un secours d'Ecossois, conduit par le sieur d'Ovins, fort vaillant homme & ancien serviteur du roi, composé de douze cents hommes de pied, & de soixante chevaux, qui nous apprêterent à rire à les voir armés & vêtus comme les figures de l'antiquité représentées dans des vieilles tapisseries, avec jacques de maille & casques de fer, couverts de drap noir, comme bonnets de prêtres, se servant de musettes & de hautbois lorsqu'ils vont au combat.

Ils eurent le fauxbourg qui va à Bouteille pour leur quartier; lequel Bouteille ayant été reconnu par le sieur d'Ovins, il supplia le roi de lui en permettre l'attaque; ce qui lui étant accordé, sa majesté commanda au régiment de Vallirault, qui étoit celui de Navarre, de le soutenir de deux cents chevaux legers, pied à terre avec hallebardes, pour en faciliter l'exécution: ce qui réussit si bien au sieur d'Ovins, que tout ce qui étoit dans Bouteille fut enlevé, plusieurs tués, & tout le bagage pris. Une si grande suite de victoires fit diminuer l'armée ennemie, soit par les combats, soit par les débandemens; de sorte que cette grande multitude de troupes fut réduite à la moitié, & encore gens si abattus & si remplis de timidité, que s'ils portoient des armes, c'étoit plutôt pour les jeter que pour s'en défendre.

Le duc de Mayenne dans ce rencontre, cherchoit, mais inutilement, les moyens d'y apporter quelque remède; & lorsque pour l'accabler de soins & de peines, il lui vint avis que les serviteurs du roi, sçavoir,

messieurs le comte de Soissons, de Longueville, le maréchal d'Aumont, la Noüe, Givry, & quantité de noblesse, tous gens de cœur, avec de très bons capitaines, s'étoient unis, & marchaient droit à lui en résolution de le combattre, & de joindre le roi pour le tirer hors de l'accident où il étoit, cela le fit résoudre à quitter son entreprise, & à sonner plutôt à sa sûreté que non pas à sa conquête.

D'un côté il voyoit les armes de ses ennemis triompher de tous les combats qu'il avoit entrepris, ayant le triple des forces qui lui étoient opposées : de l'autre il craignoit d'être attaqué d'une armée fraîche & nouvelle, d'où il arriveroit que la sienne, contrainte à faire tête des deux côtés, lassée & incommodée, courroit fortune de se perdre, puisque l'une avoit bien commencé à le défaire : de sorte que de tous les partis, choisissant celui de la retraite, il reprit le chemin par lequel il étoit venu, & se résolut d'aller à Amiens, pour deux raisons ; l'une pour s'approcher des Pays-Bas, & tirer autant de secours qu'il pourroit des armées d'Espagne, l'autre que Paris le voyant arriver, sans son prisonnier qu'il avoit tant fait espérer, le montreroit avec honte ; ce qui lui donneroit, non seulement du déplaisir, mais un notable désavantage ; les peuples se conduisant bien plus par les apparences présentes, que par les raisons & les espérances de l'avenir. Toutes ces considérations le firent retirer sans battre rambour ni sonner trompettes, & quittant ces quartiers, il prit pour premier logis, celui de Bacqueville, & les environs.

Le roi qui avoit toujours l'œil ouvert pour observer les actions de son ennemi, avec un cœur animé du désir de la gloire, pour en venir aux mains, ayant avis que le duc délogoit, me commanda de faire monter toute sa cavalerie légère à cheval, laquelle pouvoit être de 500. chevaux & 500. arquebusiers, que l'on appelloit croque-moutons, d'envoyer Rambures avec 20. chevaux pour voir si les ennemis délogoient ; ce qu'il apprit d'un prisonnier des nôtres, qui se sauva dans l'embarras d'un décampe-ment, où chacun prend plus d'intérêt à sauver le sien, que de prendre celui d'autrui.

Je l'envoyai au roi, qui montant lui-même à cheval, fit sortir deux mille hommes de pied, lesquels il fit donner dans le quartier du chevalier d'Aumale, où ils enlevèrent quantité de meubles, entre autres la montre de table du chevalier, beaucoup de manteaux de pages, & un nombre infini d'arquebuses, avec d'autres armes.

Cependant, l'armée ennemie marchoit, toute l'infanterie à l'avant-garde, & la cavalerie, composée environ de trois mille chevaux, faisant leur retraite.

Le roi les suivit jusques à l'entrée de la nuit, sans qu'il se fit aucun combat ; les ennemis marchant en très bon ordre, ne se débandant pas un des leurs pour faire ses nécessités, en galant homme.

Sa majesté retournée à Dieppe tint conseil sur ce qu'elle croyoit que

les ennemis alloient au rencontre de sa nouvelle armée, pour la combattre sans qu'elle y fut. La générosité de ce grand roi ne pouvoit souffrir que ses serviteurs courussent fortune, ou acquissent de la gloire en son absence; la personne de monsieur le comte de Soissons lui donnoit plus d'émulation que tout le reste, duquel j'ai toujours connu qu'il avoit une telle jalousie, que si le comte faisoit un pas vers les ennemis, il en vouloit faire deux.

Les grands rois ne sont pas exempts d'ambition, au contraire, comme leur naissance & leur autorité donnent toute sorte de prééminence sur leurs sujets, cette même passion leur fait naître l'envie de montrer des actions plus relevées que ceux qui sont sous leur domination; croyans, outre leur satisfaction particulière, que l'estime que l'on a d'eux les fait adorer comme des divinités.

Le conseil se résolut en deux principaux points: le premier de donner avis à l'armée de la marche des ennemis, pour les empêcher de surprise, avec commandement de prendre une assiette si avantageuse, que si les ennemis venoient à eux ils n'en eussent que le repentir. Fouquerolles en eut la commission avec dix chevaux. Il fut dit aussi que j'en prendrois deux cents, & que monsieur de Guित्रy viendroit avec moi pour apprendre ce que deviendroit l'armée ennemie.

A l'entrée de la nuit je partis, sortant par le côté du Polet, nous prîmes la route entre Eu & Bacqueville, où il me souvient qu'un gentilhomme, nommé saint Aulnay, à une halte que je fis, s'étant écarté pour faire ses nécessités, revint à nous tout effrayé, disant que les ennemis étoient dans un vallon proche. Le sieur de Mignonville fut envoyé pour les reconnoître; il se trouva que la lune luisant sur des saules qui n'avoient que la tige, & une perche audeffus, avoit fait juger à saint Aulnay que c'étoit des hommes à cheval, qui portoient des lances.

La risée en fut si grande, & saint Aulnay en fut si honteux qu'il n'osa paroître devant le roi à son retour.

Continuant notre chemin, Rambures qui menoit nos courteurs, rencontra, sortant d'un village, cinquante chevaux qui menoit un convoi de deux cents bœufs, lesquels il défit, prit, ou tua tout, sans qu'il s'en sauva aucun, ni même que j'en eusse avis, sinon par le rencontre de ceux qui étoient morts, & du convoi que nous trouvâmes gardé par quelques arquebusiers à cheval que Rambures y avoit laissé pour garder les prisonniers & le bestiau.

Poussant plus outre, Rambures tomba dans une piste de cavalerie, où il prit quelques valets malades, desquels il apprit que c'étoient des gentilshommes du pays qui s'étoient retirés dès le soir, & que l'armée du duc de Mayenne avoit pris pour second logement Gamaches, d'où elle délogoit pour aller coucher à Oisemont & aux villages circonvoisins, le lendemain à Breves, & de là aux environs d'Amiens.

Rambures faisant faire alte aux coureurs, nous vint trouver pour nous donner cet avis, & voir ce que je lui commanderois; de quoi ayant demandé conseil à monsieur de Guitry, il fut résolu que nous ferions retraite pour ôter le roi de peine, & l'avertir que l'armée ennemie marchoit sans dessein de rencontrer la nôtre.

Durant notre voyage, qui fut de deux jours, le roi reçut le secours que la reine d'Angleterre lui envoyoit de quatre mille hommes effectifs en trois régimens, desquels le premier étoit commandé par milord Hoilien, homme grand & de fort bonne mine, le second par le chevalier Sauvage, & le troisiéme par Sorcaril.

Aussitôt que les vaisseaux où ils étoient furent à la rade, monsieur de Beauvais-la-Nocle, que le roi avoit envoyé comme ambassadeur à la reine d'Angleterre, fit mettre une chaloupe en mer pour donner avis à sa majesté; laquelle envoya le sieur de Malagny, fils dudit la Nocle, pour saluer de sa part ceux qui avoient amené ce secours, & les assurer qu'ils étoient les bien venus. L'après diné, quelques-uns des principaux Anglois vinrent saluer le roi, qui les reçut si favorablement qu'ils s'en retournerent fort satisfaits; & le lendemain, qui étoit le vingt-neuviéme de Septembre, on prépara toutes choses pour leur descente.

Jonquerolles revint le même jour, avec certitude que l'armée nouvelle étoit à Gournay, que les ennemis avoient abandonné, où elle avoit séjourné un jour, & que le lendemain elle feroit à Gamaches, & y attendroit l'ordre que sa majesté plairoit lui donner.

Monsieur de Guitry & moi ayant fait rapport au roi de ce qui s'étoit passé en notre voyage, sa majesté m'ordonna de faire soigneusement garder les deux cents bœufs, desquels elle se vouloit servir, comme elle fit; pour faire un prêt aux Suisses, faisant donner quatre cents écus, que je fis séparer, à ceux qui avoient fait le butin.

La journée s'étant passée à la descente des troupes Angloises, le roi voulut pour témoigner la satisfaction qu'il avoit de ce secours, aller visiter les vaisseaux; & quoiqu'on lui pût représenter que c'étoit contre la sûreté de sa personne & de sa dignité, il ne laissa pas de se mettre dans une double chaloupe armée de douze rames, avec laquelle il aborda l'amiral de cette flotte.

La mer étoit un peu haute, & la marée venoit, de sorte que ce ne fut pas sans sauter que ce voyage se fit, ni sans rendre à la mer ce que l'on avoit pris à la terre. Plus de soixante chaloupes suivirent le roi, lequel fut salué de tous les canons des vaisseaux, desquels le nombre eut été suffisant pour forcer une place médiocre.

Sa majesté montée sur le bord de l'amiral, tous les autres capitaines de navires la vinrent saluer avec des respects Anglois, c'est-à-dire, le genouil en terre.

L'amiral

L'amiral supplia le roi d'entrer dans la chambre de poupe ; où il fit une collation bien réglée , pour être sur la mer ; & autant de fois que le roi bût , toutes les pièces de la flotte tirèrent à balle , de sorte qu'il y eut quelques chaloupes qui en coururent fortune.

Le roi , outre sa courtoisie ordinaire , n'oublia rien de ce que la présence de son esprit pût ajouter , pour témoigner à l'amiral & à ses capitaines la satisfaction qu'il avoit de l'honneur qu'ils lui avoient rendu , & fit un présent de cinq cents écus , somme notable , vû sa nécessité , pour être distribués aux patrons , officiers , matelots , & autres manouvriers des vaisseaux.

Au sortir , l'artillerie commença , de sorte que sa majesté fut conduite au son des canonades jusques sur la grève , qui borde les murailles de Dieppe , où il y avoit assés de terrain pour mettre les troupes Angloises en bataille , car la mer étoit alors retirée.

Sa majesté prenant un bidet , tout ce qui étoit avec elle à pied , visita non par rang les trois bataillons , où les colonels & les capitaines lui rendirent les honneurs militaires , avec une saluade toute d'arquebuserie ; car il y avoit peu ou point de mousquets.

Toutes ces choses exécutées de fort bonne grace , le roi se retira en son logis , où il assembla messieurs les princes de Conti , de Montpensier , & quelques autres de son conseil , pour leur dire , suivant ce que le sieur de Fourquerolles lui avoit rapporté de sa nouvelle armée , qu'il désireroit aller voir , que pour cet effet il vouloit partir le lendemain , & qu'il ne resteroit que trois jours à son voyage , laissant M. le maréchal pour donner ordre à ce qui pourroit arriver en son absence. Quelques-uns résisterent à dessein ; mais sa volonté passant sur toutes considérations , quoi qu'on pût lui représenter , elle me commanda de lui faire tenir prêt pour le point du jour , trois cents chevaux des meilleurs de sa cavalerie legere , & deux cents arquebusiers à cheval. Il prit encore deux cents hommes des compagnies des gens d'armes qui étoient auprès de lui , dépêchant la Varenne , lequel n'étoit lors que porte manteau à messieurs le comte de Soissons , de Longueville , & au maréchal d'Aumont , avec une lettre de créance pour les avertir de son dessein , & de l'espérance qu'il avoit de les voir bientôt , & avec défenses de venir au devant de lui , mais ordre de l'attendre à Gamaches.

Les choses ainsi projetées , le roi se trouva dès la pointe du jour au rendez-vous qu'il avoit donné , d'où Rambures défilant prit la tête avec la compagnie entiere des chevaux legers du roi , & détacha dix chevaux pour lui servir de coureurs. Je le suivis avec deux escadrons , l'un à la droite où j'étois , & l'autre à la gauche , dont Montgommery & Fournier en avoient le commandement.

Le roi marchoit après avec un escadron de deux cents chevaux , tant volontaires qu'autres ; ses gardes à sa droite , avec des banderolles de



velours feuille-morte, très-effacées, & cinquante chevaux : derrière étoit la compagnie de M. le prince de Conti. Nous marchâmes en cet ordre tout le long du jour, de sorte qu'une heure avant soleil couché, nous arrivâmes à Gamaches, où M. le comte de Soissons, le genouil en terre, reconnut le roi pour son souverain, lui protestant le serment de sa fidélité avec toutes les assurances d'une obéissance très-humble & d'une entière sujétion.

Ce qui étoit à remarquer, fut que le roi voyant ses princes & seigneurs venir à lui pied à terre, descendit de son cheval, disant qu'il étoit bien raisonnable qu'il les reçût les bras ouverts ; puisque par leur assistance il se voyoit en état de faire autant de mal à ses ennemis, comme ils avoient eu d'audace d'entreprendre de lui en faire ; & demeurant près d'un demi quart d'heure à terre, tout ce temps là se passa à recevoir des salutations de toute cette noblesse, qui témoignoit, par leur visage, la joie qu'ils avoient de voir leur roi & leur maître.

M. le comte m'honora de grandes caresses, avec quelques mots de louanges, M. de Longeville de même ; mais le maréchal d'Aumont, lequel avoit été mon premier capitaine, ne pouvoit se saouler de m'embrasser, me disant qu'il m'avoit fait préparer une chambre en son logis, & qu'il me fesseroit, si je ne la prenois pas.

Pour tout le reste, chacun reconnoissant ses particuliers amis, ce n'étoient qu'embrassades & marques extérieures, mais véritables, d'affection ; Givry, Humieres, la Boissiere, Brunet, la Vergne, Armatieres, Palaifeau, la Chapelle, le vicomte d'Auchy, & plusieurs autres me tenoient environné, & chacun à l'envi me faisoit paroître son affection ; de sorte que sa majesté me faisant appeler pour me donner l'ordre du logement de sa cavalerie, tous ses seigneurs m'y accompagnèrent, d'où le roi prit occasion de leur dire plus de bien de moi que je ne méritois.

Après que sa majesté eût soupé, dont elle avoit besoin, ayant demeuré près de quinze heures à cheval sans repaître ; la salle étant si pleine qu'on ne s'y pouvoit tourner ; le roi se mit à raconter ses victoires, & comme le discours étoit animé de la vérité, aussi fut-il un peu long, parce qu'il étoit interrompu d'admiration & de joie, les uns se plaignant de leur mauvaise fortune de n'y avoir pas été, les autres louans la puissance de Dieu d'en avoir tiré le roi si heureusement. Le roi achevant son discours par la louange de ceux qui l'avoient fidelement servi, & par un remerciement à cette noblesse, de ce qu'ils avoient tout quitté pour le venir secourir, avec promesse de s'en ressouvenir, & de leur faire part de sa bonne fortune ; minuit approchoit, & tous ceux du voyage fatigués du chemin, ne souhaitoient que le repos ; de sorte que le roi s'en appercevant, eut la bonté de donner le bon soir à tout le monde, & M. le maréchal d'Aumont me mena chés lui.

Le lendemain, le roi voulut voir toute son armée, qui n'étoit composée que de noblesse invincible, plus par la force du courage que par la multitude & le nombre; cette journée se passa en allégresses & compliments.

Il y avoit un mauvais rencontre, en ce que M. le comte de Soissons, comme prince du sang, vouloit commander souverainement, & M. de Longueville disoit que dans son gouvernement il ne le souffriroit pas; mais monsieur de la Nouë, duquel les actions généreuses ont été si connues que ce seroit lui faire tort d'en entamer la relation sans la suivre jusques au bout, avec sa prudence accoutumée, ses avis étant de grand poids, particulièrement auprès du duc de Longueville, s'avisa d'y trouver un temperament, qui fut, que l'un & l'autre prioient M. le maréchal d'Aumont d'accepter la charge de lieutenant général, ce qu'il fit.

Il est certain que les maréchaux de France n'ont point affaire d'une commission, puisqu'à leurs charges le commandement des armées est attaché, principalement lorsque le roi n'a pas fait de choix.

Le lendemain, le roi reprit son chemin vers Dieppe, où quantité de ceux de la nouvelle armée le suivirent: entr'autres messieurs de Palaiseau; Armentieres, & la Vergne vinrent avec moi, dont les deux derniers ne m'ont quitté jusques à ce que par leur valeur la mort les en ait séparés.

Le roi retourné à Dieppe, où chacun l'attendoit avec impatience, publia hautement l'état des troupes qu'il avoit vûes, ordonnant à M. le maréchal de Biron d'avenir toute l'armée, qu'elle eût à se tenir prête à marcher dans deux jours.

Le jour suivant, comme j'arrivai à mon quartier auprès du roi, je trouvai qu'il avoit ordonné que l'on fit un festin à tous les colonels & capitaines Anglois, où sa majesté vint, & bût à la santé de la reine d'Angleterre sa bonne sœur. Je fus obligé d'en sortir, me sentant attaqué d'une fièvre; & me retirant en mon quartier, je trouvai M. le comte d'Evreux, avec qui j'avois fait une très particulière amitié, lequel me força de mettre pied à terre pour aller jouer en son logis; mais faisant résistance, autant faute d'argent que pour le mal que je sentoie, je me voulus excuser: lui me voyant un saphir au doigt que j'avois eu de Petremol, me le nomma diamant, je me laissai aller à l'espérance qu'il le joueroit pour tel: ce qui arriva tellement à mon avantage, qu'en moins d'une heure je gagnai plus de cinquante mille francs, dont bien me prit: car le roi étant sans finances, je n'en pouvois pas être assisté, & tous mes biens situés au milieu des ennemis, il n'y avoit que mon épée ou quelque aventure comme celle-là, qui pût me faire subsister; de sorte que prenant le chemin de mon quartier, aussi-tôt que je fus arrivé, je cherchai plutôt le lit pour mon repos, que la table pour compter mon gain: je le mis entre les mains de mon trésorier, lequel étoit si à sec, & mes pourvoyeurs avec si peu de crédit que sans ce secours inopiné, je courrois

autant fortune de mourir de nécessité que de maladie, si mes amis ne m'eussent secouru, comme je n'en doute pas; mais c'est une chose bien insupportable, lorsqu'ayant quelque degré de supériorité, on est contrain d'employer ceux avec lesquels vivant comme ami ont dévient mendians & importun.

Madame de Montmorency, laquelle s'étoit retirée à Dieppe, & qui prenoit un soin tout particulier de ma personne, sachant mon indisposition, me vint visiter, & voulut que de mon quartier l'on me portât à Dieppe, me mettant dans son carosse pour me soulager.

Le roi pareillement sachant ma maladie, me fit l'honneur de me visiter, & y amena le sieur d'Ortoman, son premier médecin, fort grand personnage, lequel jugea que mon mal seroit pour le moins long.

L'armée délogeant, je voulus opiniâtement suivre le roi, & monsieur de Montmorency me bailla sa litiere. Sa majesté en deux jours joignit sa nouvelle armée; de sorte que les deux ensemble en pouvoient composer une de plus de quatre mille chevaux & quatorze mille hommes de pied.

Le Reulet, qui commandoit au pont de l'Arche, brave soldat, bien que de basse naissance, étant natif du bourg de Castelnau, près de Pezenas en Languedoc, vint trouver le roi, qui alla loger audit pont de l'Arche, où il me commanda lui-même de demeurer, mais la passion que j'avois de le suivre, m'y fit résister.

Le lendemain, Vernon ouvrit ses portes; & le jour d'après le roi alla à Meulan, où mon mal augmenta jusques à faire juger aux médecins que j'étois en grand danger. Le roi, d'autorité absolue, me commanda d'y demeurer, à quoi j'obéis, plus par nécessité que par volonté. Sa Majesté ayant plus soin de moi que je ne méritois, se priva de la présence de son premier médecin pour me le laisser, avec lequel demeura M. le Febvre, qui avoit la charge du sieur Miron, premier médecin du feu roi mon bon maître.

Le roi, à ce que l'on m'a dit, alla loger à S. Germain, & prendre possession de cette maison royale, dans laquelle un nommé la Salle, Basque de nation, avoit été mis pour capitaine à la recommandation du comte Anne de Montmorency. Il en fut dépossédé, pour avoir plus de passion pour la ligue que de fidélité pour les rois ses bienfacteurs, & à sa place fut mis le sieur de Frontenac, lequel a possédé avec mérite cette charge jusques à sa mort.

De là, sa majesté s'en alla exécuter l'entreprise des fauxbourgs de Paris; à laquelle n'étant pas, je laisse aux historiens d'en parler aussi diversement que leur passion les en a fait discourir, & me contente de dire que sa majesté me fit l'honneur de m'envoyer un de ses écuyers, nommé Dujon, pour m'en faire la relation & me visiter, lequel me trouva en un état, où il y avoit bien plus de crainte de ma perte, que d'espérance de

ma santé ; car comme les médecins consultoient sur l'état de ma maladie ; le sieur d'Ortoman dit en latin, que j'entendis, *non vacat periculo* ; j'appellai aussitôt un de mes pages, nommé la Bordevoly, auquel je fis grande reprimende, de ce que me voyant en tel péril, il ne m'en avertissoit pas, lui commandant d'aller chercher le curé pour me venir confesser, à quoi il prêta toute obéissance.

Le curé m'ayant confessé, il arriva une chose, qui bien qu'elle ne regarde que mon particulier, est toutefois remarquable, qui est que les médecins dirent à mes domestiques, qu'il me falloit faire rire, & réveiller d'un grand assoupissement, dans lequel j'étois. Cela fut cause qu'un de mes secrétaires, âgé de soixante ans, le général de ma maison, de pareil âge, & tout blanc, ayant des bonnets rouges & des plumes de coq, se présentèrent devant mon lit, avec mon capitaine des gardes, homme très sérieux, lequel étoit au milieu, qui le frappant sur la joue, l'un & l'autre tâchoient de lui abattre un chapeau qu'il avoit de forme ridicule. Ce que voyant, il m'en prit un éclat de rire, qui me donna tant d'émotion, qu'à même temps je saignai du nez, en telle abondance qu'en moins de deux heures je me trouvai si soulagé, & ma fièvre qui m'avoit duré vingt-deux jours se diminua de telle sorte que les médecins changerent d'opinion, & me jugerent sauvé ; ce qui fut vrai, puisqu'à six jours de là, je me mis dans la litière qui me mena à Marlou, où je m'achevai de guérir.

Madame de Montmorency ne m'abandonna point, non plus que messieurs de la Vergne, de Palaiseau, Armentieres, le vicomte d'Auchy, & Bodet, qui me menerent, après que ma santé fut affermie, à Compiègne, où étoit pour lors le petit Paris, & la retraite de tous les serviteurs du roi.

*Les noms de ceux qui accompagnerent le roi en tout ce voyage ;
dont les principaux furent :*

MESSEURS,
Le prince de Conty.
Le duc de Montpensier.
Le maréchal de Biron.
De Meru.
De Châtillon.
De Montbazou.
Le comte de Rochefort.
D'O
De Bellegarde.
De la Force.
De la Rochefoucault.

MESSIEURS,
Le comte de Rouffy.
De Rhodes, fils.
De Roquelaure.
De Beaupré.
De Maintenons.
Châteaueux.
Allegre.
Bacqueville.
Roannés.
De Crevecœur.
Le comte de Torriigny.

MESSEIERS,	MESSEIERS,
De Rieux, &	Clermont d'Amboise,
De Guitry, tous deux maréchaux de camp.	Le jeune l'Archant,
Beauvais la Nocle ;	Bouveron,
Molligny.	Canisy.
Sainte Marie du Mont,	Montarere.
Lorges.	Richelieu, grand prévôt ;
Rambures.	Montglas.
Vignolles.	De Pont-Courlay.
Ausbos.	La Roche-Jacquelin.
De Montcenerpou.	Espave.

Et ceux qui avoient charge dans l'infanterie étoient, les capitaines du régiment des gardes, qui n'étoit pour lors composé que de douze compagnies.

Le régiment de Picardie de dix.

Celui de la Garde de dix.

Celui de Brigneux de dix.

S U I S S E S.

Le régiment de Galaty.

Celui de Baltazar.

Quatre compagnies de Grisons.

Deux d'Avanturiers.

Et deux de Lanfquenets.



NOTES

HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES.

2. Pag. 3. lig. 3. **S**aint Cloud,] où Henri se logea, dans la maison de Gondi, le 31. Juillet 1589. est une paroisse de 320. feux, du diocèse, & à une lieue, 1752. toises, à l'est de Paris. Long. 20. d. 7'. 20". lat. 48. d. 50'. 37".

2. 6. Meudon,] où le roi de Navarre prit son quartier le 31. Juillet 1589. est une paroisse de 305. feux, du diocèse, & à deux lieues deux tiers à l'ouest de Paris. Long. 19. d. 54'. 0". lat. 48. d. 48'. 30".

3. 7. Vanvres,] paroisse de 182. feux de la banlieue, du diocèse, & à une lieue & un quart à l'ouest de Paris. Long. 19. d. 50'. 20". lat. 48. d. 49'. 5".

4. 7. Icy,] Icy, paroisse de 114. feux de la banlieue, du diocèse, & à un peu plus d'une lieue à l'O. de Paris. Long. 19. d. 56'. 50". lat. 48. d. 49'. 20".

5. 7. Vaugirard,] paroisse de 115. feux de la banlieue, du diocèse, & à trois quarts de lieue à l'O. de Paris. Long. 19. d. 57'. 45". lat. 48. 50'. 0".

6. 8. Argenteuil,] où Henri III. mit le 31. Juillet 1589. une partie de son armée de 40000. hommes, qui s'étendoit jusques à Vaugirard par Villepreux. Argenteuil est un bourg de l'Isle de France de 873. feux, à un peu plus de deux lieues au N. O. de Paris. Long. 19. d. 55'. 0". lat. 48. d. 56'. 27".

7. 9. Villepreux,] paroisse de 145. feux, du diocèse, & à quatre lieues & demi à l'O. de Paris. Long. 19. d. 40'. 45". lat. 48. d. 49'. 25".

8. 17. Châtillon.] François de Coligni, Sgr. de Châtillon sur Loing, né à Châtillon le mercredi 28. Avril 1557. à 8. heures $\frac{1}{2}$. du matin, amiral de Guyenne le 17. Décembre 1589. doit être mis au nombre des grands capitaines. Le détail de ses actions militaires, fort négligées dans les deux articles, où l'histoire des grands officiers parle de lui, seroit très-intéressant. L'amiral ayant été tué à Paris le 24. Août 1572. François de Coligni,

son frere d'Andelot, & son cousin de Laval, mal habillés, déguisés, & conduits par Portchartrin, gentilhomme du voisinage de Châtillon, arriverent à Mulhaufen à trois lieues de Basle, d'où ils furent à Basle, à Berne, & à Couper, près de Geneve, déguisés en petits écoliers, & ensuite à Geneve, où il y avoit beaucoup de noblesse Françoisë, retirée depuis la S. Barthelemi. De Geneve ils furent trouver à Basle madame d'Andelot qui y étoit avec tous ses petits enfans. Châtillon étant passé en Languedoc, l'assemblée des protestans tenue à Nismes, lui assigna le 10. Fév. 1575. 500. livres par mois. Le maréchal de Damville ayant assiégé Montpellier, en Juin 1577. il sortit de cette ville, parcourut les Cevennes, & le haut Languedoc, ramassa quatre mille hommes, & fit lever le siège au maréchal le 30. Septembre suivant. Etant allé au mois de Juillet 1586. assiéger Compeyre en Rouergue, les catholiques au nombre de 500. arquebusiers à pied, & de 200. bons chevaux, vinrent pour secourir cette place, Châtillon qui n'avoit auprès de lui que la Vacarelle, S. Auban, S. Laurent, Valcrose, Montmiral, & 500. hommes, leur fit descendre la montagne avec précipitation, jusques au bas le long du Tarn. Il y eut dans ce combat 40. à 50. gentilshommes du pays de tués, & entr'autres Vezins, le baron de Ruperou, Balzac, Roquelaura, le cadet de Lons, Montalegre, la Borrezic, deux Montferrier, Vernac, Baucillac, enseigne de S. Sulpice, la Balmontie, Vedrieu, & le chevalier d'Aubrac. Malgré le gain de ce combat, Châtillon fut obligé de lever le siège de Compeyre. Il étoit le 11. Septembre à Meirueis pour conférer avec Leques, & à Millau en Rouergue le 14. Novembre 1586. Le Dimanche précédent il avoit perdu le château de Severac, son frere d'Andelot qui y commandoit en étant sorti, madame

d'Arpajon y fit entrer quarante soldats qui s'assurèrent de la place. En 1587. Châtillon fut joindre en Lorraine les Reitres qui venoient au secours du roi de Navarre. Sa marche jusques en Lorraine, sa conduite avec les Reitres, & la belle retraite de sept jours qu'il fit depuis la Bourgogne jusques au milieu du Vivarais, donnant un combat presque chaque jour, & très-bien décrite dans les mémoires de Jacques Pape, Sgr. de S. Auban, que Bouchet a fait imprimer dans les preuves de l'Histoire de la maison de Coligny, page 647-667. La négligence des historiens ne leur a pas permis de faire usage de ces mémoires, qui ne sont gueres plus connus que s'ils n'avoient jamais été imprimés, non plus que la retraite de Châtillon, l'une des plus belles que l'on lise dans l'histoire. Etant à Châtillon le 17. Juillet 1591. il écrivit au roi qu'il avoit repris le château de la Bussiere, qu'il y avoit des difficultés à aller reprendre la ville de Varennes & le château de la Ferté, au-delà de Moulins, comme le roi lui ordonnoit par sa lettre du 27. Juin de les aller attaquer; que le baron de Prie, qui étoit ce jour là avec lui à Châtillon, l'assuroit d'être bientôt maître de Touffy qui lui appartenoit, de vingt autres gros lieux des environs, & peut-être de la ville d'Auxerre, s'il étoit aidé de cent arquebusers. Montigny, qui fut depuis maréchal de France, lui écrivit de Blois quatre lettres, le 4. le 12. & deux du 23. Septembre 1590. pour s'engager à venir à Boigenci aider le prince de Conti, qui étoit alors à Blois, à entreprendre quelque chose pour le service du roi. Châtillon mourut dans son château de Châtillon vers le 8. Oct. 1594. étant âgé de trente-quatre ans, cinq mois, & dix ou douze jours. (de Thou, trad. tom. 11. p. 451.)

9. 17. *Clermont d'Amboise.*] Serait-ce Hardouin de Clermont, seigneur de S. Georges, mort le 6. Juil. 1633. pere de François de Paule de Clermont, marquis de Monglat, mort le 7. Avril 1676.

10. 18. *Vidame de Chartres.*] Prêgent de la Fin, vidame de Chartres, étoit neveu de Jacques de la Fin, confident du maréchal de Biron, duquel il portoit les paroles en 1602. Il étoit fils de Jean de la Fin, Sgr. de Beauvais-la Noche, frere

ainé de Jacques de la Fin, & de Beraude de Ferrieres, sœur de Jean de Ferrieres, vidame de Chartres, mort après l'an 1576. tous deux enfans de Jean de Ferrieres, Sgr. de Maligni en Bourgogne, & de Louïse de Vendôme, qui avoit pour frere Louis de Vendôme, vidame de Chartres, mort le 22. Août 1526. pere de François de Vendôme, vidame de Chartres, mort le 7. Décembre 1562. en sa trente-huitième année. Le vidame de Chartres passa à Claude, premier duc de S. Simon, qui mourut le 3. Mai 1693. âgé de 85. ans, pere de Louis, duc de S. Simon, vidame de Chartres, né le 15. Janv. 1675. vivant en Juillet 1751.

11. 26. *Prince de Joinville.*] Charles de Lorraine arrêté à Blois dans la chambre du duc d'Angoulême, alors grand prieur de France, le 23. Décemb. 1588. Angoulême cite son discours de ce qui se passa aux états de Blois. Cette pièce sera donnée au public, si on peut la trouver.

12. 43. *Larchant.*] Louis de Grimonville, seigneur de Larchant, chevalier du S. Esprit, le 5. Janvier 1597. fils de Nicolas, chevalier du S. Esprit, 31. Décembre 1583. Larchant est une paroisse du diocèse, & au sud-est de Bayeux.

13. p. 4. l. 12. *Anragues.*] François de Balsac, seigneur d'Enragues, petite ville de la Limagne en Auvergne, mouvante du comté de Clermont, chevalier du S. Esprit en 1578. marié avec Marie Toufchet, maîtresse de Charles IX. & fut pere d'Henriette de Balsac, marquise de Verneuil.

14. 29. *Ce monstre de moine.*] Jacques Clement, logé chez la Guesle, ne négligea rien pour exécuter le projet qu'il avoit formé de tuer Henri III. & quoiqu'il fût alors deux heures du soir, il s'adressa au grand prieur, & le pria de le faire parler au roi pour une chose importante, le grand prieur lui répondit que le roi étoit retiré & qu'il ne pouvoit le voir. Les motifs ou les causes qui engagerent J. Clement à commettre ce crime sont ignorées, & celles qu'on débite sont imaginées par des auteurs qui croient ne pouvoir pas raconter un fait, sans en découvrir les causes secrètes, & n'en sçachant aucune, ils en imaginent pour faire illusion à leurs lecteurs. Les auteurs qui publient les circonstances singulieres & merveilleuses,

merveilleuses se rendent méprisables. Les nouveaux historiens sentiront - ils le ridicule de cette maniere d'écrire ? Le pere Griffer, qui a joint à sa nouvelle édition de l'histoire de France du pere Daniel des observations excellentes, détaille très-bien tout ce qui regarde Jacques Clément dans celle qu'il a faite sur la mort d'Henri III. Le procès fait au cadavre de ce misérable est une pièce très-estimable. On ne scauroit trop rechercher les pièces qui éclaircissent l'histoire, ni se presser assez de les donner au public. Il y en a beaucoup ; & beaucoup périssent dans la poussiere ou sont rongées par les fouris.

15. *Pag. 5. lign. 1.* Chevalier d'Aumale.] Claude de Lorraine, abbé du Bec, chevalier de Malthe, quatrième fils de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, & de Louise de Brezé, dame d'Aner. Il fut tué en voulant surprendre saint Denis pour les ligueurs le 3. Janvier 1591. âgé de vingt-sept ans, dix mois, & vingt-un jours.

16. 5-2. La Trimouille.] Claude, seigneur de la Trimouille, né en 1566. créé pair de France en Août 1595. mort en son château de Thouars en Poitou le 25. Octobre 1605. fut cinquième ayeul de Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de Thouars, né le 4. Février 1737. marié en 1751. avec Marie-Geneviève, de Durfort, fille unique du duc de Randan. La Trimouille est en Poitou, à cinquante & une lieues au sud de Paris : longitude 18. d. 57. m. latitude 46. d. 26. m.

17. 5-12. Chemerault.] Meri de Barbezieres, seigneur de la Roche-Chemerault & de Bois-le vicomte, grand maréchal des logis de la maison du roi, mort sans enfans le 5. Mai 1609. Barbezieres a cinquante-huit feux, & est dans l'élection de Cognac, généralité de la Rochelle. Cette paroisse est en Angoumois, au nord est d'Angoulême, dans le diocèse & au nord-est de Saintes : longitude 17. d. 37. m. latitude 45. d. 57. m.

18. 9-10. Espernon, paroisse du diocèse de Chartres, à douze mille & demi au nord-ouest de cette ville : lon-

gitude 19. d. 21. m. latitude 48. d. 32. m. 34. s. La seigneurie d'Espéron appartenoit avant l'an 1053. à Bertrade ou Bertreis, qui étoit mariée cette année-là avec Amauri, fils de Guillaume de Hainaut & de N. dame de Montfort & d'Espéron. Leur second fils, Mainier de Montfort, fut seigneur d'Espéron, & pere d'Aimeri de Montfort, seigneur d'Espéron, vivant en 1133. Il eut pour enfans Simon & Mainier d'Espéron. La filiation dispaçoit ensuite, & on trouve Laure de Montfort, dame d'Espéron, fille d'Amauri VI. comte de Montfort, connétable de France, mort en 1241. Elle épousa Ferdinand de Castille, dit de Ponthieu, comte d'Aumale, baron de Montgomeri. Jean de Ponthieu, seigneur d'Espéron, leur fils, fut tué à la bataille de Courtrai le 11. Juillet 1301. Il fut ayeul de Jeanne de Ponthieu, dame d'Espéron, morte le 30. Mai 1376. qui épousa Jean, comte de Vendome, mort le 11. Juin 1393 ils furent les quatrième ayeuls d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, mort le 17. Nov. 1562. La seigneurie d'Espéron fut vendue après sa mort & avant l'an 1581. à Jean-Louis de Nogaret, seigneur de la Valette, en faveur duquel Henri III. l'érigea en duché & pairie. Sa postérité masculine étant finie par la mort de Bernard de Nogaret, son fils, arrivée en son hôtel à Paris le 25. Juillet 1661. Louis de Goth, marquis de Rouillac, fils d'Helene de Nogaret, sa sœur, prétendit lui succéder, & se qualifia duc d'Espéron. Il mourut le 3. Juin 1690. Sa fille unique, Regine Elizabeth de Goth, voulut reprendre le procès commencé par son pere ; mais n'ayant pu réussir, elle céda ses droits à Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, son cousin, qui y avoit aussi des prétentions. Elle mourut en 1706. & le marquis d'Antin, fils du marquis de Montespan, eut séance de duc & pair par l'édit du mois de Mai 1711. à compter du jour de sa réception, en vertu des nouvelles lettres que le roi lui accorda. Louis son petit-fils, né le 15. Février 1727. colonel du régiment

de Picardie, mourut sans enfans il y a très-peu de temps.

19. *Pag. 9. lign. 11.* L'Archant étoit avec Espernon, Clermont, Richelieu, & Chemerault dans la chambre d'Henri III. à saint Cloud, lorsqu'il expira le 2. Août 1589. vers les deux heures du matin.] Une table des noms des personnes qui est à la fin des mémoires d'Angoulême, l'appelle le jeune Larchant. Nicolas de Grimonville, seigneur de Larchant, d'Autueil, & de la Boulaye, capitaine de cent archers de la garde, chevalier du saint-Esprit à la promotion du 31. Décembre 1583, mourut sans enfans le 8. Mars 1592. Il étoit fils de François de Grimonville, seigneur de Larchant, & d'Anne d'Estanion. Louis de Grimonville, seigneur de Larchant, gouverneur d'Evreux, capitaine de cinquante hommes d'armes, étoit son frere puîné; il fut nommé chevalier du saint-Esprit le 5. Janvier 1597. on ne trouve pas la date de sa mort. Larchant, seigneurie à Nicolas de Grimonville, dont il est ici question, est-ce Larchamp, paroisse du diocèse de Bayeux, vers le Maine, que Marie Fauvel apporta à Antoine de Pellevé, comte de Flers, pere de Louis de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchant, mort le 23. Avril 1722. qui laissa Hiacinthe-Louis de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchant, capitaine lieutenant des gendarmes de Berri, gouverneur de Meudon. Le nom de Grimonville me feroit croire que Larchant étoit Normand, & par-là pouvoit être seigneur de Larchant du diocèse de Bayeux. Je propose mes doutes, & je ne décide rien. C'est à ceux qui en savent plus que moi à décider. On ne trouvera jamais le vrai que par des recherches exactes. Larchant, dernière paroisse du diocèse de Bayeux, est dans le doyenné de Condé vers le diocèse du Mans, entre un ruisseau & l'étrang de la Forge, ayant les paroisses de Chanu au nord, de saint Corneil au nord-ouest, & Beauchefne au sud-ouest, & Tinchebray, gros bourg à une lieue & demie au nord-nord-ouest: longitude 16. d. 59. m.

latitude 48. d. 41. m. à deux minutes à l'est de la méridienne de la grosse tour de la cathedrale de Bayeux, que l'abbé Outhien, dans sa carte du diocèse de Bayeux, a déterminé 3. d. 3. m. à l'ouest de la méridienne de Paris. Larchamp a cent quarante huit feux, est dans la généralité d'Alençon, & dans l'élection de Domfront. Le dictionnaire de la France dit que Larchamp a six cents soixante-neuf habitans, qu'il est dans le diocèse du Mans, en quoi il se trompe, qualifié baronnie, & qu'elle appartient au comte de Flers-Pellevé.

20. 11-7. Marivaux.] Jean de Lisse, quatrième fils de Jean de Lisse, seigneur de Marivaux mort à Marivaux le 22. Mars 1572. & d'Helene d'Aspremont, dame de Trasserus. Lisse est une seigneurie dans la chatellenie de Pontoise, qui donna son nom aux seigneurs de Marivaux.

20. 11-7. Marolles tua Marivaux dans un combat à la lance le 2. Août 1589. à la vue de l'armée royaliste & de la ligueuse, qui en triompha. Marolles, le plus juste gendarme de son temps, en donna une preuve aux dépens du pauvre Marivaux. Il avoit remarqué que Marivaux avoit un casque dont la visière étoit trop ouverte, & il dit à ceux de son parti que si Marivaux ne changeoit pas de casque il le tueroit par la visière, comme cela arriva.] Claude de Marolles, seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil, de Noisay, lieutenant colonel François des cent Suisses de la garde du corps, capitaine des gendarmes & des chevaux legers entretenus, & maréchal dans les armées du roi, mourut en 1633. Il avoit épousé Agathe de Châtilion, fille de Noël de Châtilion, seigneur du Soleillan en Forez: il en eut plusieurs enfans, entr'autres Louis de Marolles, seigneur de Marolles, qui épousa 1°. le 3. Novembre 1627. la fille de Claude de Rochefort, baron de Luçay en Berri, lequel avoit pour quatrième ayeul Guillaume, seigneur de Rochefort & de Pleuvant, chancelier de France, mort le 12. Août 1492. Claudine de Rochefort étant morte en 1629. Louis

de Marolles se maria en 1630. avec Jeanne de Menou ; il en eut plusieurs enfans, dont l'un se maria, & laissa sa femme veuve. Elle ne fit pas trop bien les affaires de ses enfans, & vendit le château de Marolles, ce qui assigea fort l'abbé de Marolles, leur grand oncle, qui aimoit fort sa maison, & qui en avoit dressé une bonne généalogie, sur les titres, qu'il lisoit aisément. Le nom de Marolles étoit ancien en Touraine ; mais je ne crois pas que toutes les filiations de cette généalogie soient prouvées incontestablement. Une branche de cette famille subsistoit en 1714. Louis de Marolles baptisé le 29. Oct. 1696. à Clerf du Bois, diocèse de Tours, fut reçu page du roi dans la grande écurie en Mai 1714. Il avoit pour sixième ayeul Robert de Marolles, demeurant dans la paroisse de Genillé, du diocèse de Tours en 1481. L'abbé de Marolles étoit un sçavant fort singulier. A dix huit ans il commença à faire imprimer, il continua jusques en 1680. & même jusques à sa mort, qui arriva en Mars 1681. son grand goût étoit pour les traductions : il a traduit presque tous les poètes Latins, & beaucoup d'historiens. En 1658. âgé de cinquante-huit ans, il voulut devenir poète, & traduisit en vers tous les ouvrages de Virgile ou attribués à Virgile ; il continua vingt-deux ans dans ce même goût. Ses ouvrages sont en si grand nombre, qu'il est difficile d'en faire un catalogue exact, quoiqu'il en eût fait plusieurs. Il eut grand soin de les donner au public, & sur-tout le nombre des vers qu'il avoit fait. La bibliothèque du roi, quelque nombreuse qu'elle soit, n'a pas plusieurs ouvrages de l'abbé de Marolles. On a travaillé à les rassembler tous, & on n'a pas pu encore en venir à bout. On a beau mépriser tout ce que cet abbé a composé, il y a de très-bonnes choses, & que l'on trouveroit difficilement ailleurs.

22. *Pag. 12. ligne 19.* Trini, frere puiné de Marivaux, de la R. P. R. suivit le roi.] L'histoire des grands officiers au lieu de Trini le nomme Trainel : cette seigneurie de Trainel n'est point marquée sur la carte du

diocèse de Beauvais, quoique faite avec un très-grand soin, non plus que celle de Pontillaut, dont un frere aîné de Traynel, qui fut tué au combat de Dormans le 10. Septembre 1576. portoit le nom. Il seroit à souhaiter que messieurs les géographes, qui ont porté la connoissance du globe de la terre à une très-grande perfection, voulussent s'appliquer à connoître tout un royaume dans le plus grand détail, & à ne point négliger la position des moindres lieux, sur-tout celle des seigneuries de la noblesse, si utile à la perfection de l'histoire. Trainel avoit pour frere aîné Claude de l'Isle, seigneur de Marivaux, chevalier du saint-Esprit en 1595. mort le 17. Mai 1598. ne laissant que des filles. Trainel continua la postérité, & fut grand pere d'Hardouin de l'Isle, marquis de Marivaux, mort le 15. Décembre 1709. Trainel mourut à la Neuville en Hez le 18. Août 1611.

23. 12-21. Monpensier, dont le duc, prince du sang, vint saluer Henri IV. à saint Cloud le 3. Août 1589. & mettant le genoux en terre, protesta son obéissance & sa fidélité au roi, qui le releva, & l'embrassa deux fois.] Montpensier est une ville d'Auvergne, vers le Bourbonnois, à cinquante huit lieues au sud de Paris : latitude 45. d. 57. m. longitude 20. d. 56. m.

24. 13-41. Sancy.] Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, nommé chevalier du saint Esprit en 1604. mort à Paris le 17. Octobre 1629. pouvant être âgé de quatre-vingt-quatre ans. Henri, seigneur de Sancy, son fils, mourut sans enfans en 1667.

25. 14-6. Poissy, où le 4. Août 1589. Henri IV. tint conseil, après quoi quelques-uns reprirent le chemin de leurs maisons.] Le grand-prieur remarque que de ceux qui abandonnerent Henri IV. il y en eut autant ou plus de protestans que de catholiques. Poissy est à quatre lieues (1047. toises) à l'ouest de Paris : longitude 15. d. 49. m. latitude 48. d. 55. m. 43. f.

26. 14-8. Beaumont, où Henri IV. coucha le 5. Août 1589.] C'est une

paroisse de trois cents soixante & dix feux , du diocèse & au sud est de Beauvais , dans l'élection de Senlis , sur la gauche de l'Oise , que l'on y passe sur un pont de pierre : longitude , (selon la méridienne de Paris) 3. m. 3. l. à l'ouest de Paris ; latitude 49. d. 8. m. 33. l. à 17680. toises au nord de Paris , ou six lieues de 20. au degré , & 562. toises.

27. Page 14. ligne 13. Humieres] (Charles sire d') en Artois , chevalier des ordres du roi , tué à la prise de la ville de Ham le 10. Juin 1595.

28. 14-13. La Boissiere & Brunel , son frere , servirent dans l'armée qu'Henri IV. donna au duc de Longueville , qui partit de Beaumont le 6. Août 1589.] On a si peu de recherches sur la généalogie de la Boissiere , qu'il n'est pas aisé de caractériser ces deux freres. Charles , comte de Lannoi-la Boissiere , fut nommé cordon bleu le 14. 1633. & mourut en 1649. Il étoit fils aîné de Christophe de Lannoi , gouverneur d'Amiens en 1598. mort le 6. Février 1600. qui pourroit bien être celui dont le duc d'Angoulême fait mention.

29. 14-15. Palaïseau] (Claude de Harville , seigneur de) chevalier des ordres du roi , nommé le 5. Janvier 1597. gouverneur de Compiègne & de Calais , mort le 21. Janvier 1636. Il fut ayeul de François de Harville , seigneur de Palaïseau , mort le 22. Octobre 1701. qui d'Anne de Comans d'Altric , sa seconde femme , eut Constance de Harville , dame de Palaïseau , mariée le 11. Mars 1694. avec Nicolas-Simon Arnauld , marquis de Pomponne.

30. 14-19. Dinteville] (Joachim , baron de) chevalier du saint-Esprit en 1583. mort en son château de Dinteville le 16. Octobre 1607. pouvant être âgé au plus de soixante & douze ans , commandoit la noblesse de Champagne dans l'armée qu'Henri IV. donna au maréchal d'Aumont , qui partit de Beaumont le 6. Août 15.. 9. Angoulême dit que Dinteville avoit servi constamment & avec fidélité. Il étoit chevalier des ordres du roi depuis l'an 1583. lieutenant général au gouvernement de Cham-

pagne & de Brie , pourvû le 20. Décembre 1159. Il mourut de la dysenterie , dans son château de Dinteville le premier Octobre 1607. sans enfans , quoiqu'il eût été marié deux fois. Antoinette de Dinteville , sa sœur , mariée à Claude de Bussi de Eria & de Crangeac , baron de Brion , lui succéda , & testa le 3. Août 1609. Joachim , baron de Dinteville , avoit pour septième ayeul Pierre de Jaucourt , seigneur de Dinteville , qui prit le nom de sa terre de Dinteville , & vivoit le 24. Décembre 1338. L'histoire des grands officiers , art. de Jacques de Dinteville , grand veneur de France , lui donne pour frere puîné Erard de Jaucourt , qui eut en partage la terre d'Ormoi , & vivoit en 1328. Cette histoire , faite avec beaucoup de soin , & revue exactement par feu M. Clairambault , habile & exact généalogiste , ne donne point de postérité à cet Erard de Jaucourt. Le dictionnaire généalogique & héraldique , que Duchéne fit imprimer en 1757. en trois volumes in 8°. & qui contient plusieurs généalogies qui n'ont pas été examinées avec la même critique que celles qui sont dans l'histoire des grands officiers , donne une généalogie de Jaucourt qui paroît faite avec soin , & que l'auteur fait descendre de cet Erard de Jaucourt. Elle contient les branches de Jaucourt , de Jaucourt Villarnoul , du Vault , de Menetieux , d'Espeuilles , de la Vaisorie , des Faveras , de Chazelles & de Bonnefont. Louis-Pierre de Jaucourt , fils de Pierre-Antoine , baron d'Huban , seigneur de Brion , Courselles , Neuville , & Michaugues en Nivernois , & de Susanne-Marié de Vivans , dame du marquisat de Noallac , saint Christeau , Fuch , Monlile , &c. naquit à Paris le 16. Octobre 1726. fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Chabrillon en 1741. & enseigné des gendarmes Ecois en 1747. Il épousa le 11. Juillet 1752. Elizabeth-Sophie Gilli , fille de Simon Gilli , ancien député de la province de Languedoc , directeur de la compagnie des Indes , & de Marie-Anne Harem , fille de N. Harem & de N. Uglia , dont le pere ,

natif de Montpellier, mourut à Paris peu après l'an 1720. âgé de plus de quarantevingts ans. Le dictionnaire généalogique est un ouvrage très-utile, & très-commode; mais il faudroit que les familles donnaient chaque année un bon & exact supplément, & que l'on donnât beaucoup de mémoires pour perfectionner les généalogies qu'il contient, auxquelles il en faudroit joindre d'autres pour connoître tous ceux qui figurent dans l'histoire du temps.

31. *Pag. 14. lign. 28.* Tilladet, auquel Henri IV. donna vers le 24. Août 1589. la compagnie aux gardes, vacante par la mort de Marivaux.] Bernard de Cassagnet, seigneur de Cassagnet sur la Losse, & près du ruisseau de Grefillon, de Tilladet dans la juridiction de Gondrin, Roques & Pomajax, diocèse d'Auch, né en 1553. mourut à Besiers vers la fin de Juillet 1622. Il fut pere de Paul-Antoine de Cassagnet, qui par son mariage avec l'héritiere de la maison de Fimarcon, porta le nom de marquis de Fimarcon, fût fait colonel du régiment d'Anjou, maréchal de camp, fut nommé chevalier des ordres du roi le premier Octobre 1651. non reçu. Il mourut le 13. Mars 1664. Il fut ayeul de Jacques de Cassagnet, marquis de Fimarcon, chevalier des ordres du roi, mort à Leicester le 15. Mai 1731. ayant pour successeur Aimeri de Cassagnet, marquis de Fimarcon, né à Toulouse le 18. Mars 1696. lieutenant général des armées du roi en 1748. & vivant en Septembre 1758. Bertrand de Cassagnet, ayeul de Bernard, capitaine aux gardes, seigneur de la Sale de Cassagnet, avoit épousé Marguerite de Bouzet, dame de la Salle de Tilladet, qui testa le 2. Nov. 1623. Paule-Françoise de Narbonne céda le 26. Avril 1637. à François de Narbonne, seigneur de Birac, pour dix-huit mille livres, la maison & salle noble de Cassagnet.

32. 14-30. Haraucourt commandoit une compagnie de Reitres dans l'armée de quarante mille hommes qu'Henri IV. avoit assemblé avant sa mort, & dans le quart à quoi elle fut réduire

d'abord après sa mort.] Charles-Elisée-Joseph, marquis d'Haraucourt & de Fauquemont, capitaine des gardes du corps de Charles IV. duc de Lorraine, mourut sans postérité le 15. Août 1715. Haraucourt est un village à deux lieues & demie au nord-est de Luneville, & à pareille distance de Nanci. Il est dans une situation agréable, & a un ancien château, chef lieu d'une belle terre avec un parc. N. d'Haraucourt, dame de Chamblay en Lorraine, & de Buxieres en Champagne, grande soubriere du chapitre de Remiremont, & la dernière de la maison d'Haraucourt, donna ses deux terres à Jean François, marquis du Châtelet, son petit neveu, qui s'obligea en 1737. de joindre le nom & les armes d'Haraucourt aux siennes. L'article d'Haraucourt à la fin du dictionnaire de la France est plus détaillé que celui qui est dans le mémoire de la Lorraine, imprimé à Nanci à la fin de 1753. On y lit que le château d'Haraucourt appartenoit au 1726. aux Thiard-Billi.

33. 14-37. Meulan, où Henri IV. laissa le 4. Août 1589. pour y commander, Bellengreville avec son régiment, & ordre de le fortifier, lui baillant du Cerceau pour-ingénieur, qui étoit meilleur architecte pour la paix que pour la guerre & pour des places. Meulan est à huit lieues au nord-ouest de Paris.

34. 14-40. Dunes se retira vers le 7. Août à Pluviers, où le roi mit Miramont le jeune avec la compagnie de Carlo Birago.] Charles de Balzac, seigneur de Dunes, dit le Bel Entraguet, bien connu par son duel contre Caylus en 1578. mourut à Toulouse en 1599. Dunes est une paroisse du diocèse d'Agen.

35. 14-42. Boisgenci, où Entragues, frere de Dunes fut mis vers le 7. Août 1589.] C'est une petite ville du diocèse d'Orléans, à 13. min. à l'ouest-sud-ouest de cette ville : long. 19. d. 18. m. 5. s. latit. 47. d. 47. m. 10. s.

36. 14-43. Gergeau, où du Faur, cousin de Pibrac, fut mis vers le 7. Août 1589.] C'est une petite ville du diocèse & à 8. m. 45. s. d'Orléans :

longitude 19. d. 46. m. 55. f. latitude 47. 57. m. 45. f.

37. *Pag. 15. lign. 2.* Le Houlier, frere de Montcassin, tué à la prise de Gergeau en Juin 1589.] De Thou le nomme Philippe-Antoine, & dit qu'il étoit colonel du régiment de Picardie. La généalogie de Caumont - Lupiac-Montlezun - Montcassin, quoique dressée sur les titres originaux, n'est point assez détaillée pour faire connoître ce colonel de Picardie : tout ce qu'on y trouve, c'est que Jean de Lupiac, mineur de vingt ans, se qualifiant seigneur de Montcassin, ayant été blessé au siège de Clairac, fit un testament le 27. Mars 1574. à Aiguillon en Agenois, par lequel il nomma pour héritier Jean de Lupiac, son frere plus aîné, & fit un legs à Antoine, son autre frere. Cet Antoine doit être celui que de Thou nomme Philippe Antoine; & le Montcassin du duc d'Angoulême doit être l'héritier de 1574. qu'Henri III. nomma le 23. Novembre. 1585. lieutenant général en la ville de Metz & pays Messin, & que le même prince dit le 16. Mars 1586. être chevalier de l'ordre & conseiller d'état.

38. 15-7. Le baron d'Estunel, mis vers le 5. Août 1589 à Nogent, pour y commander.] Louis d'Estourmel, seigneur de Fretoi, qui s'étoit trouvé avec les royalistes à la bataille de Senlis le mercredi 17. Mai 1589. Le Fretoi n'est pas loin de Hoyon.

39. 15-8. Creil, dont Henri IV. s'assura le 6. Août 1589.] C'est une ville à huit lieues 1920. toises au nord-ouest de Paris : longitude 20. d. 8. m. 11. f. latitude 49. d. 15. m. 38. f.

40. 15. 9. Clermont.] Ville dont les portes furent ouvertes à Henri IV. qui y coucha le 6. Août 1589. Elle est à dix lieues 2664. toises au nord de Paris : longitude 20. d. 4. m. 53. f. latitude 49. d. 22. m. 45. f.

41. 15-11. Saint Corneille à Compiègne] Abbaye où le corps d'Henri III. fut conduit vers le 7. Août 1589. Compiègne est à treize lieues 791. toises au nord de Paris : longitude 20. d. 29. m. 41. f. latitude 49. d. 24. m. 59. f.

42. 15-19. Marlou, où Henri IV. alla visiter madame de Montmorenci vers le 8. Août 1589. & où il lui proposa le mariage de sa fille avec le grand-prieur de France, depuis duc d'Angoulême.] Madame de Montmorenci étoit Antoinette de la Marck, fille de Robert de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France. Elle étoit née le 25. Mars 1542. & elle mourut au château de Pefenas en 1591. Elle avoit épousé le 26. Janvier 1558. Henri duc de Montmorenci, mort, étant connétable de France, le mercredi 2. Avril 1614. Le mariage projeté à Marlou s'accomplit à Pezenas, où le contrat fut passé le 16. Mai. 1591. entre Henri d'Angoulême & Madeleine-Charlotte de Montmorenci, sa fille aînée, en présence du duc de Montmorenci, qui donna en dot à sa fille cent cinquante mille écus d'or. Les évêques du Pui & de saint Pons, le comte d'Offemont, fils unique du duc, le comte de Curton, le baron de Rieux, la Fin, les barons de Portes & de Castelnau, Suze, abbé de Mazan, furent présents à ce mariage. Antoinette de la Marck mourut peu après, & avant la fin de l'année 1591.

43. 15-24. Comte de Bouffi & de Rhodes, qu'Henri IV. permit au grand-prieur de mener avec lui, seul lorsqu'il alla voir madame de Montmorenci à Marlou, où Henri IV. étoit vers le 12. Août 1589.] Rhodes étoit Guillaume Pot, seigneur de Rhodes, prévôt & maître de cérémonies de l'ordre du saint-Esprit lors de l'institution le 13. Décembre 1578. créé grand-maître de cérémonies de France le premier Janvier 1585. mort en 1616. Sa branche finit à la mort de Louise-Charlotte Pot, princesse d'Isenghien, qui arriva le 8. Janvier 1715. elle n'avoit que vingt-un ans. Rhodes est en Touraine. Claude Léon, marquis de Bouthillier, vicomte de Bridier, marquis de Rhodes & de Lavaupot, marquis de Sery, baron de Cros, seigneur-charrelain des Ais-Dangillon, mourut à Paris le 4. Avril. 1753. âgé de cinquante-cinq ans. Bouffi seroit-il Josué de la Ro-

thefoucault , comte de Rouci , tué au combat d'Arques le 21. Septembre 1589.

44. Pag. 15.. lignè 26. Roquelaure étoit avec Henri IV. à Marlou le 7. Août 1589. il mourut maréchal de France en 1625.] Roquelaure fut érigé en duché , & le dernier duc mourut en 1738. Les terres qui composoient ce duché furent vendues vers l'an 1754. au marquis de Mirabeau-Riqueti.

45. 15-37. Meru] où Henri IV. coucha en partant de Clermont vers le 9. Août 1589. Meru est dans le diocèse de Beauvais.

46. 16-15. Chaste donna des preuves de sa fidélité à Henri IV. dès les premiers jours de son règne en Août 1589.] Aimar de Chaste étoit quatrième fils de François , baron de Chaste & de Paule de Joyeuse , chevalier de Malthe , commandeur de Limoges , de l'Ormesan & de saint Paul de Romans , maréchal de son ordre , son ambassadeur en France , abbé de Fécamp , grand maître de l'ordre de saint Lazare , ne pouvant avoir plus de cinquante-trois ans. Chaste est une paroisse au diocèse & à dix lieues au sud-est de Vienne en Dauphiné : longitude 22. d. 52. m. latitude 45. d. 9. m.

47. 16-20. Gisors ouvrit ses portes à Henri IV. le 21. Août 1589. Halot de Montmorenci y fut laissé pour gouverneur.] François , seigneur de Hallod en Normandie , gouverneur de Rouen , fut assassiné à Vernon en 1598. Il étoit frere aîné de Louis de Montmorenci , seigneur de Bourteville en Angoumois , duquel descendent les ducs de Pinei-Luxembourg , de Châtillon , & les princes de Tingri , seigneurs de Hallod. Gisors est le chef lieu du duché & pairie du maréchal duc de Bellisle.

48. 16-25. Pont saint-Pierre , où Henri IV. logea le 22. & le 23. Août 1589.] assez près de Rouen , & appartenant depuis très-long-temps à la maison de Roncherolle , dont il y a une généalogie fort travaillée dans le dernier supplément de Moreri.

49. 16 27. Darnetal , village de cent feux , à un quart de lieue d'un des faubourgs de Rouen. Henri IV. y arriva

avec son armée en bataille le 24. Août 1589.] Darnetal est fort près de Rouen , & sa position sur la carte du diocèse de Rouen est très-juste. Cette carte du diocèse de Rouen , où l'on n'a pas oublié un hameau , est très-bien gravée , & tous les diocèses du royaume devoient en avoir de pareilles.

50. 16-37. Lorges - Montmorenci] L'Éditeur des mémoires d'Angoulême fait faire une faute à ce duc qu'il n'a sûrement pas faite. Lorges étoit de la maison de Montgommeri , & non de celle de Montmorenci. Je renvoie à une autre occasion la généalogie de Lorges , seigneurs de Montgommeri.

51. 16-38. Mont-aux-malades] montagne près de Rouen , où le grand-prieur de France fut posté le 24. Août 1589. Il y eut une escarmouche , où le jeune Rumeni fut tué , & Lignoux blessé au talon , dont il mourut à Dieppe. Ceux qui s'intéresserent pour ce Rumeni ou pour Lignoux , dont le duc d'Angoulême a jugé à propos de faire passer les noms à la postérité , & qui voudront faire connoître ce qu'ils étoient , seront fort bien servis dans la suite de ces pièces fugitives. Le Mont-aux-malades est sur la carte de Normandie de Delisle.

51. 17-21. Perfegni , frere de Quitri , maréchal de camp , tué à l'attaque que le duc d'Aumale fit au fort du Mont-aux-malades , défendu par le grand-prieur de France le 23. Août 1589.] Antoine de Chaumont , seigneur de Perfigni & de la Frenelle , transigea avec Jean de Chaumont , seigneur de Quitri , son frere aîné , le 17. Octobre 1582. Il ne laissa qu'une fille , morte sans alliance. Abdias de Chaumont , seigneur de Berticheres , son frere puîné , se maria en Languedoc avec l'héritiere de Lecques , au diocèse de Nismes , & fit une branche de sa maison qui devint l'aînée , & qui subsiste. Perfigni ni la Frenelle ne sont point sur les cartes ni dans les dénombremens.

52. 17-31. Neufcharel , ville du diocèse de Rouen , qui tenoit pour la ligue , & près de laquelle Châtillon , qui

avoit assemblé cent chevaux & cent cinquante fantassins, fut battu le 23. Août 1589. par Halot & Alégre, royalistes, qui n'avoient que deux cents chevaux. Il y eut quatre cents hommes tués, trois cents pris, & le reste noyé ou dévalisé] à sept lieues au nord-est de Rouen : longitude 19. d. 8. m. latitude. . . .

53. Pag. 18. lign. 10. Bacqueville, où Henri IV. coucha vers le 28. Août 1589.] à huit lieues au nord de Rouen : longitude 18. d. 42. m. latitude 49. d. 47. m.

54. 18 -- 21. Jambeville engagea le duc de Montpensier vers le 29. Août 1589. à consentir que le maréchal de Biron fit sa charge.] Antoine Camus, seigneur de Jambeville, marquis de Maillebois, conseiller au grand conseil en 1573. n'ayant que vingt-deux ans, maître des requêtes en 1585. intendant de Normandie en 1590. conseiller d'état, président au parlement de Paris en 1595. président à mortier depuis 1602. jusques en 1619. Il épousa Marie le Clerc de Lesseville, dont il eut deux fils & trois filles. Une de ces filles, nommée Anne, épousa 1°. Claude Pinart, vicomte de Comblis, baron de Cramailles. 2°. François-Cristophe de Levis, comte de Brion en Vivarais, duc de Damville en Novembre 1648. viceroi de l'Amérique, mort à Paris le 9. Septembre 1661. Anne le Camus mourut sans enfans le 10. Février 1631. Antoine Camus de Jambeville étoit fils de Martin Camus, conseiller au parlement de Paris, mort en 1564. & petit-fils de Charles Camus, docteur en médecine, que l'on dit originaire de Poitou; & sa famille y avoit possédé la terre de la Borde - Popelinier. Jambeville a soixante-trois feux, & est dans l'élection de Mantes.

55. 18-19. Cailli, où l'armée d'Henri IV. logea le 2. Septembre 1589.] Cest une paroisse de cent trente & un feux, du diocèse & de l'élection de Rouen, à quatre petites lieues au nord-nord-est de cette ville : longitude 18. d. 56. m. latitude 49. d. 36. m. Pierre Delpech, président en la cour des ai-

des, mort avant 1740. étoit seigneur de Cailli. Sa veuve Marie Pajot de Villers, maria leur fille unique, Anne-Madeleine Delpech, dame de Cailli, le 13. Mars 1754. avec Jean-Armand, marquis de Joyeuse, brigadier d'infanterie, fils de Jean-Anne-Gedeon de Joyeuse, comte de Grandpré, l'un des lieutenants généraux des provinces de Champagne & de Brie, & d'Antoinette de Villers. Madame de Cailli mourut vers 1756.

56. 18 - 30. Auvermuny,] où Henri IV. & son armée logerent le 4. Septembre 1589. & y demeura le 5. Il est à une minute, trente secondes au sud-sud-ouest d'Arques, & à vingt-six minutes au nord de Rouen : long. 18. d. 49. m. latit. 49. d. 52. m. 15. f.

57. 18 31. Eu, assiégé par Henri IV. vers le 6. Septembre 1589. Lamay, qui y commandoit avec soixante soldats, rendit au roi la place le sixième jour. Mont-saint-Arpot en fut fait gouverneur.] Il est à 16. minutes nord-est d'Arques, & à 40. minutes nord-nord-est de Rouen : longitude 19. d. 7. m. 45. f. latitude 50. d. 4. m. 42. f.

58. 18 - 39. Tréport, à une demilieu d'Eu, où Henri IV. coucha vers le 12. Septembre 1589. jour qu'Eu s'étoit rendu à lui] à 15. minutes au nord-est d'Arques, & à 40. au nord-nord-est de Rouen : longitude 19. d. 5. m. 30. f. latitude 50. d. 5. m.

59. 19-16. Bouteille] à 2. minutes au nord-ouest d'Arques, & à 29. minutes au nord de Rouen : longitude 18. d. 48. m. latitude 49. d. 55. m. 20. f.

60. 20 - 1. Brigneux avoit un régiment qui combattit à Arques en Septembre 1589.] J'ai cherché inutilement qui étoit ce Brigneux. On feroit grand plaisir aux curieux & à moi de me l'apprendre.

61. 20-11. Balasar fut mis dans un retranchement qu'Henri IV. fit faire vers le 9. Septembre 1589. depuis une haye jusques à un bois à la tête d'une chaussée qu'il falloit passer pour aller à Arques : l'attaque la plus forte que Mayenne fit à ce retranchement fut le 21. Septembre.] Balasar, qui le défendit,

fendit , fut tué à la bataille d'Ivri le 14. Mars 1190. étant , à ce quel'on dit , maréchal de camp , étoit oncle de Jean Baltafar de Gacheo , baron de Prangin , au pais de Vaud dans le canton de Berne , & Burgrave d'Altzei dans le Palatinat , né à Simmeren en 1600. mort en Suisse après l'an 1679. On trouve un très-grand détail de sa vie dans l'histoire de la guerre de Guienne , imprimée dans ce recueil de pièces fugitives.

62. Pag. 20. lign. 16. Polet , fort près de Dieppe ,] à 3. secondes au nord d'Arques , & à 30. minutes au nord de Rouen : longitude 18. d. 49. m. latitude 49. d. 56. m. 45.

63. 22-40. Osbo , gentilhomme Normand , alla vers le 14. Septembre 1589. à la guerre du côté de Rouen ; battit deux compagnies d'infanterie ligueuse , prit quantité de charettes & toutes leurs munitions.] Osbo est un nom estropié d'Aussebofe , à 23. minutes au sud ouest d'Arques , & à 19. minutes , 50. secondes au nord-ouest : longitude 18. d. 25. m. latitude 49. d. 37. m. 30. s.

64. 24-42. Martin-église , vis-à-vis duquel lieu est un coteau , sur lequel le duc de Mayenne se mit en bataille le 15. Septembre 1589. Les ligueurs descendirent ensuite à Martin-église.] à 1. minute 35. secondes au nord nord-est d'Arques , & à 29. min. 20. secondes au nord de Rouen : longitude 18. d. 51. m. latitude 49. d. 55. m. 30. s.

65. 26-24. Puivinel montoit un Genet bay d'Italie à la charge du combat d'Arques ou grand-Prieur de France le 16. Septembre 1589. Le jeune Courbouson y fut blessé.] Pivinel semble être un gentilhomme de Dauphiné , proche parent de celui de qui le roi Louis XIII. apprit à monter à cheval , & qui a donné au public un livre très-curieux des exercices académiques de prince , avec les portraits au vrai de la plupart de ceux qui assistoient à ces exercices.

66. 27-20. Arques , que le duc de Mayenne tenta inutilement d'emporter. Il se posta à Martin-église , où pendant cinq jours & jusqu'au 20. Septembre

1589. il ne fit que tenter le passage de la riviere de Bethune à Boureille , lieu situé entre Arques & Dieppe] à 27. minutes 42. secondes au nord de Rouen : longitude 18. d. 50. m. latitude 49. d. 54. m.

67. 30-19. Le comte de Rochefort , depuis Montbazon , blessé & pris au combat d'Arques , le jour de saint Mathieu 1589.] Hercules de Rohan , comte de Rochefort en Iveline , duc de Montbazon en Mars 1594. Louis de Montbazon , son frere aîné , mourut le premier Novembre 1589. il mourut dans sa maison de Couzieres en Touraine le 16. Octobre 1654. âgé de quatre-vingt-six ans , son corps fut enterré dans l'église de Rochefort , & son cœur dans le sanctuaire de celle des récolers de Nantes. Rochefort dans le pays d'Iveline , est une paroisse de six cents vingt habitans , & de cent trente-six feux , dans l'élection de Dourdan , au diocèse de Chartres , sur le ruisseau qui passe à Arpajon sur Chartres auprès de saint Arnould : il y a un allez beau château. Boisy dans sa table alphabetique du royaume de France l'a oublié.

68. 31-34. Vince , gentilhomme Provençal , nommé saint André , armé de toutes pièces dans une casaque de velours ras noir , semé de croix de Lorraine , en broderie d'argent , étant acculé contre la riviere de Bethune , se défendit long-temps contre la Rochefoucault , Roqueaure & Beaupré , & fut enfin tué d'un coup de pistolet par le capitaine des gardes du grand-prieur de France le 21. Septembre 1529.] Le duc d'Angoulême s'est trompé , en disant que Vins , gentilhomme Provençal , fut tué au combat d'Arques. Ce fut saint André , dont Vins avoit épousé la sœur. Saint André est une seigneurie du Dauphiné , & le pere de saint André , qui portoit le même nom , fut tué à la bataille de saint Denis le 10. Nov. 1567. Le véritable Vins fut tué au siège de Grace en Nov. 1589.]

69. 32 9. Torigny , fils aîné du maréchal de Matignon , chargea & battit l'escadron du marquis du Pont le 21. Septembre. 1589.] Odet de Mati-

gnon, comte de Thorigni, chevalier du saint-Esprit le 7. Janvier 1595. mourut sans enfans à Lons le Saulnier le 7. Août 1595. âgé de trente-six ans. Thorigni est une paroisse de seize cents quarante habitans, du diocèse & à six lieues au sud-ouest de Bayeux : longitude 16. d. 40. m. latitude 49. d. 2 m. Le château est des plus magnifique du royaume, bien orné & bien meublé.

70. 32. 19. Châtillon força la Maladerie au combat d'Arques le jour de saint Matthieu 1589. ce qui acheva de chasser les ligueurs du champ de bataille, qui demeura aux royalistes avec les morts & leurs dépouilles : le combat avoit commencé à dix heures du matin & finit à onze heures.] Châtillon, un des plus grands capitaines qu'Henri IV. eût à son service, étoit né à Châtillon sur Loir, diocèse de Sens, le 28. Avril 1557. & il mourut dans ce même château de Châtillon vers le premier Octobre 1591.

71. 33. 1. Tremblecourt, ligueur pris au combat d'Arques le 21. Septembre 1589. par Brigneux, mestre de camp.] Son nom étoit Louis de Beauveau, & Tremblecourt, la seigneurie, est en Franche comté : de Thou, qui le nomme, fait mention de quelques autres oubliés par Angoulême. Jacques de Beauveau, seigneur du Rivau, servant dans l'armée d'Henri IV. fait prisonnier par les lansquenets, lors de leur trahison ; Claude du Châtillit, seigneur de Devilly en Lorraine, enseigne de la compagnie du marquis de Pont à-Mousson, tué.

72. 33. 5. Bacqueville, tué au combat d'Arques 1589.] Il n'étoit que capitaine de cavalerie, quoique des historiens ayent voulu le faire passer pour mestre de camp de la cavalerie. Le duc d'Angoulême dit qu'il étoit homme de grande condition : il s'appelloit Charles Martel ; & Bacqueville, la seigneurie, est dans le diocèse de Rouen.

73. 33. 11. Pontcourlay, qui étoit avec le comte d'Auvergne, eut son cheval tué de cinq coups de lance au second combat d'Arques le 21. Septembre.] René de Vignerot, seigneur de Pont-Courlay & de Glenay, partagea

avec le seigneur de la Roche-Jacquelin, son frere uterin, le 30. Août 1600. Il mourut en 1625. il épousa le 28. Août 1603. Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu, & veuve de Jean-Baptiste de Beauveau, seigneur de Pimpeau & des Roches. Il fut le quatrième ayeul d'Emmanuel-Armand du Plessis, duc d'Aiguillon, est né le 31. Juillet 1720. chevalier du saint-Esprit, lieutenant général, & commandant en Bretagne, qui défit les Anglois commandé par le général Bligh à la bataille de saint Cast, entre saint Malo & saint Brieux, le lundi onze Septembre 1758.

74. 33. 40. Staford, ambassadeur de la reine Elisabeth auprès d'Henri IV. arriva à Dieppe, où ce prince étoit le 25. Septembre 1589. accompagné de Bussy, gentilhomme François, avec un secours de deux cents mille livres en monnoye du pays, & des munitions.] Les généalogistes Anglois me manquent : ainsi je ne puis rien dire sur Staford sur le comte d'Evreux, & sur Ovins.

75. 34. 10. Le comte d'Evreux, frere du comte d'Essex, arriva à Dieppe le 23. Sept. 1589. pour servir dans l'armée d'Henri IV.] j'en parlerai ailleurs.

76. 34. 29. Montmorenci, qui depuis fut connétable de France, colonel des Suisses, défendit le château d'Arques contre le duc de Mayenne le 24. Septembre 1589. Meru, frere de Montmorenci, s'y distingua. Mayenne retira ses pièces de batterie à onze heures du matin. Le roi fit une sortie à trois heures après midi. Tremblecourt, prisonnier, voulut tout voir un bâton à la main, & resta à la merci des arquebuses & des coups de pistolets.] J'en ferai une note dans un autre endroit.

77. 34. 35. Oissal, village sur la plaine, qui va d'Arques à Dieppe, du côté de la citadelle où le duc de Mayenne laissa une grande partie de son infanterie, commandée par le chevalier d'Aumale le soir du 24. Septembre 1589. Le roi ne le laissa pas en repos de toute la nuit.] Oissal n'est point sur la carte de Normandie de Delisle : peut-être est-il sur celle du diocèse de Rouen.

78. Page 35. ligne 15. La Roche-Jaque-
lin, qui étoit avec le comte d'Auver-
gne au second combat d'Arqués, y reçut
une mouquetade.] Il étoit fils de François
du Vergier, seigneur de la Roche-Jaque-
lin, & de Renée de la Forêt, veuve de Fran-
çois Vignerot, seigneur du Pont-Cour-
lai, fille de René de la Forêt, seigneur
de Beaurepaire, & de Renée Bodin. La
Roche-Jaquein, qui est en Poitou, n'est
point dans le denombrement ni dans
le dictionnaire de la France.

79. 37 - 23. Ovins mena un secours
d'Ecossois à Henri IV. le 25. Septem-
bre 1589. Ce secours de douze cents
fantassins & de soixante chevaux, étoit
vêtu comme les figures de l'antiquité
représentées dans les vieilles tapisseries
avec jacque de mail, & casque de fer,
couverts de drap noir comme bonnets
de prêtres. Ovins ayant demandé au
roi la permission d'attaquer Boureille,
l'emporta & y prit tous les bagages des
ligueurs. Mayenne se retira & alla loger
à Bacqueville.] J'ai cherché inutilement
qui étoit cet Ovins. Ceux qui ont plus
de recherches généalogiques sur l'Ecosse
que moi pourroient nous l'apprendre.

80. 39-17. Fouquerolles chargé d'al-
ler avertir l'armée de la retraite du duc
de Mayenne le 6. Octobre 1589.]
Robert de Fouquerolles, écuyer seigneur
de Bois, épousa Madeleine de Vaudrets,
veuve de Jean de Brezé, seigneur de
Breuil, & qui avoit eu la tutelle de
ses enfans le 10. Novembre 1608. Il
y a dans le diocèse & à une lieue & demie
à l'est de Beauvais-Fouquerolles, paroisse
cinquante - quatre feux.

81. 39-41. Oisemont, où le duc de
Mayenne qui avoit fait son second loge-
ment à Gamaches coucha le 6. Octobre
1589. le lendemain à Breves, & de-là
aux environs d'Amiens.] Oisemont
a deux cents quarante-un feux, &
est chef-lieu d'un doyenné dans l'A-
miennois, à six lieues à l'ouest-nord-
ouest & dans le diocèse d'Amiens, deux
& demie au sud d'Abbeville; longitude
19. d. 30. m. 20 f. latitude 49. d. 59. m.

82. 40-8. Milord Hoillien, le che-
valier Sauvage, & Sorcaril comman-
doient les trois régimens que la reine

Elizabeth envoya au secours d'Henri IV.
& qui étoient arrivés à Dieppe le 28.
Septembre 1589. Beauvais-la-Noelle,
ambassadeur de France en Angleterre,
étoit sur ces vaisseaux. Henri IV. alla
visiter les vaisseaux Anglois le 29. s'é-
tant mis dans une double chaloupe,
armée de 12. rames, avec laquelle il
aborda l'amiral de la flotte. Celui-ci
donna dans la chambre de poupe une
collation bien réglée au roi.] Ce
milord Hoillien est un nom estropié :
de Thou l'appelle Roger Williams, &
ne donne aucun détail de la promenade
d'Henri IV. sur l'Amiral Anglois, ni
de la réception qu'on lui fit, quoiqu'il
eût le journal manuscrit de ce prince.

83. 41-31. La Varenne, porte manteau,
envoyé par Henri IV. vers le 15. Oct. 1589.
aux comtes de Soissons, de Longue-
ville, & au maréchal d'Aumont, avec
ordre de l'attendre à Gamaches. Les gar-
des du roi avoient des banderoles de
velours - feuille morte très - effacée. Il
arriva le soir à Gamaches. Le roi avoit
resté quinze heures à cheval.] Guilla-
ume Fouquet, marquis de la Varenne,
& baron de sainte Susanne, gouver-
neur des villes & château d'Angers &
de la Flèche: il étoit né à la Fleche en
1560. & il mourut en 1616. Il avoit
épousé Catherine Poullart; & il en eut
René, marquis de la Varenne, Guil-
laume, évêque d'Angers, & Cathé-
rine Fouquet, morte à Paris le 16. Mai
1610. âgée de quatre-vingt ans, & en-
terrée dans l'église des Jésuites de la
Flèche. Elle avoit épousé en Mai 1609.
Claude de Breragne, comte de Vertus,
& de Goello, mort le 6. Août 1637. Cathé-
rine Fouquet de la Varenne, petite-fille de
Guillaume, épousa Humbert de Champ-
agne, marquis de Villaines, & fut mere de
René Brandelis de Champagne, marquis
de Villaines, & de la Varenne, mort à Pa-
ris le 5. Avril 1723. La Varenne, qu'il faut
prononcer la Varanne, est une paroisse
de deux cents cinquante feux du diocèse
d'Angers, la dernière de l'Angou, vers le
pays Nantois sur la gauche de la Loire,
qui y reçoit un ruisseau, à quatre lieues
à l'ouest- sud-ouest d'Ancenis: longi-
tude 16. d. 20. m. latitude 47. d. 17. m.

H ij

84. Pag. 43. lign. 17. Dieppe , où Henri IV. retourna vers le 18. Octobre 1589. le grand - prieur de France , qui le trouva fort malade , fut mené par madame de Montmorenci dans son carosse à Dieppe. Ortoman , premier médecin du roi en eut soin.] On voit ici une preuve de l'attention qu'avoit Henri IV. pour tout ce qui avoit été cher à Henri III.

85. 44-11. Ortoman , premier médecin d'Henri IV. fut mené par le prince voir le comte d'Auvergne , qui étoit fort malade à Dieppe. Le comte ayant voulu suivre le roi , & se trouvant vers le 26. Octobre 1589. à Meulan , son mal fort augmenté , le roi lui ordonna d'y rester , & lui laissa Ortoman.] Nicolas Ortoman étoit fils de Guillaume Ortoman , viguier de la ville du Vigan , & reconnu noble à Montpellier le 6. Août 1563. Il épousa le 12. Juin 1559. Jacqueline Flotte , fille de Pierre Flotte , seigneur de Sebazan au diocèse de Beziers ; & il en eut Louise Ortoman , qui épousa le 23. Décembre 1605. George-David de Mantavit , fils de Léonard , seigneur de la Balthide , habitant à saint Erienne de Val-Francois au diocèse de Mende en 1540.

86. 44-19. Castelnau , bourg près de Pezenas en Languedoc , dont étoit natif le Réauler , brave soldat , mais de basse naissance , qui commandoit au Pont-de l'Arche , & qui y reçut Henri IV. vers le 8. Octobre 1589.] Castelnau de Guers est une grosse paroisse du diocèse d'Agde , & avoit des anciens seigneurs , dont on trouvera une généalogie dans les notes sur Perussis. De Thou parle souvent de Réauler.

87. 44-24. Meulan où Henri IV. logea vers le 10. Octobre 1589. Le grand-prieur de France y resta fort malade. Le roi lui laissa Ortoman , son premier médecin , avec lequel resta le Fèvre , autre habile médecin. Le grand - prieur entendant dire à Ortoman , qui parla Latin , qu'il étoit en danger , envoya chercher le curé & se confessa. Comme il étoit dans un grand assoupissement , toute sa maison se déguisa d'une manière risible ; le grand-prieur les voyant

éclatta de rire , & guerit , ayant saigné du né pendant deux heures. Il avoit eu la fièvre pendant vingt-deux jours : & six jours après il fut en état d'être transporté à Marlou dans la litiere de madame de Montmorenci.] Ce détail que le duc d'Angoulême a voulu nous conserver , sera fort utile à celui qui jugera à propos d'écrire la vie de ce prince , qui mériteroit bien d'être donnée au public.

88. 44-36. Frontenac , mis vers le 20. Octobre 1589. par Henri IV. dans saint Germain , pour y commander à la place de la Salle , Basque de nation , qui étoit trop ligueur.] Celui-ci doit être Antoine de Buade , seigneur de Frontenac au diocèse de Basas , capitaine des châteaux de saint Germain en Laye , nommé chevalier des ordres du roi en 1629. ayeul de Louis de Buade , comte de Frontenac , gouverneur du Canada en 1672. & en 1689. mort à Québec le 28. Novembre 1698. pere d'un seul fils , François de Buade de Frontenac , tué à l'Estirimvic en Allemagne , servant dans l'armée du roi.

89. 45-31. Rhodes , fils , Beaupré , Maintenon , Châteaueux , Roanés , Crevecoeur , Rieux , Sainte Marie-du-Mont , Lorges , Vignoles , Ausbes , le jeune Larchan , Canisy , Montalet , & Espasve , accompagnerent Henri IV. à son voyage de Normandie & au combat d'Arques en Septembre & Octobre 1589.] Maintenon s'appelloit Louis d'Angennes , & étoit frere Puiné du cardinal de Rambouillet , & sixième fils de Jacques d'Angennes & d'Isabeau Cottereau : il fut marquis de Maintenon , baron de Merlay , seigneur de la Moutonniere , du tiers d'Angeville , du Moutier , & de la Villeneuve : il fut fait chevalier des ordres du roi le 31. Décembre 1581. conseiller d'état , grand maréchal des logis , & ambassadeur extraordinaire en Espagne ; il étoit capitaine de cinquante hommes d'armes en 1598. & il mourut le 15. Mai 1601. âgé de soixante-cinq ans. La baronnie de Messay , appartenoit à Françoise d'O , sa femme. Il l'avoit épousée avant le 10. Septembre 1573. que Jean de Fer-

rières, vidame de Chartres, prince de Chabanois, baron de Meslay, étant à Cantorberi en Angleterre, lui envoya une cession de tous les droits qu'il avoit sur la baronnie de Meslay. Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, son arriere petit-fils vendit Maintenon à Françoise d'Aubigné, dame d'atour de madame la Dauphine. Il étoit né à Chartres le 4. Décembre 1648. & il mourut avant le 2. Avril 1691. Maintenon étoit une terre, belle & noble, avec un grand château, des beaux dehors, au bout d'un fort grand bourg, à quatorze lieues de Paris & à dix de Versailles. Françoise d'Aubigné, qui en porta ensuite le nom, la paya deux cents cinquante mille livres: l'acquisition fut faite le 27. Décembre 1674. Elle ne produisoit que neuf à dix mille livres: mais Françoise d'Aubigné y porta cet esprit d'ordre & d'économie qui lui étoit naturel. Elle y fit venir des ouvriers Flamans pour y établir des fabriques de dentelles. Elle y appella des

Normands, qui travaillerent en toiles, & porta le revenu de sa terre à quinze ou seize mille livres. Elle regardoit tous ses vassaux comme ses enfans, & se relâchoit souvent des droits onéreux dont ils étoient chargés. Son fermier lui écrivoit quelquefois: » Il faut » avouer, madame, que pour une femme » d'esprit vous êtes bien bête. « Châteauvieux, nommé après Maintenon, étoit Joachim de Châteauvieux, seigneur de Verjon en Bresse, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent archers de la garde Ecossoise, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller au conseil privé, comte de Confolens, chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, chevalier du saint-Esprit à la promotion du 30. Décembre 1583. capitaine de la Bastille de Paris, & baillif de Bresse & de Bugey, mort sans alliance à Paris le 13. Janvier 1615. Guichenon dressa sa généalogie & la fit imprimer dans son histoire de Bresse, page 139.

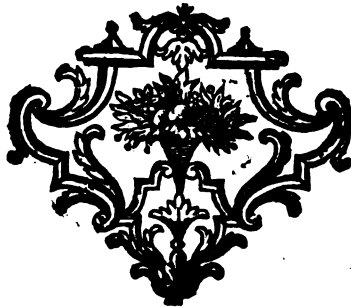


TABLE CHRONOLOGIQUE

des mémoires du duc d'Angoulême.

1589.

Henri III. prend Pontoise, & reçoit le secours d'Allemagne, qui lui amène Sancy.

Il va loger à saint Cloud dans la maison qui appartenoit à Gondi; le roi de Navarre à Meulan; & les troupes de l'avant-garde à Vanvres, à Issi, à Vaugirard; & le reste depuis Argenteuil jusqu'à Villepreux & à Vaugirard.

Il espère que les Parisiens, qui lui étoient attachés, lui ouvriront les portes du fauxbourg saint Germain, de saint Jacques, & de saint Marceau.

Il gagne les cœurs de Châtillon, de Clermont d'Amboise, de Maligni, & du Vidame de Chartres, qui sont prêts.

31. Juillet. Les ligueurs escarmouchent avec les royalistes sur le bord de la Seine, du côté du parc de Madrid. Grammont reconnoît le comte d'Auvergne, & le fait ressouvenir de la peur qu'il avoit eue à Blois, & lui dit que le lendemain il ne seroit pas si joyeux. Le roi, accompagné de Biron, de l'Archant, & de Clermont, va chez le comte d'Auvergne, le voit à table avec plusieurs personnes, & se promène dans le jardin.

Le comte va trouver dans le jardin le roi, qui dit au maréchal de Biron qu'il veut qu'il montre le métier de la guerre à son neveu: & depuis ce jour-là le maréchal eut une attention particulière à instruire le comte d'Auvergne.

Henri III. remonte dans son appartement: le grand prieur lui va chercher du Pont, la Clavelle, la Fontaine, & le Bailli, qui étoient de la musique, & qui vinrent chanter devant le roi.

Le chevalier d'Aumale attaque une garde avancée, commandée par la Force, soutenue par la Trimoille, qui le pousse jusques dans les barrières du fauxbourg.

Henri III. s'étant mis au lit, le grand-prieur retourne chez lui, où il trouve Chemerault, Richelieu, La Vergne, & Ranti, jouans à la prime; il s'y met en cinquième, & ne se couche qu'à quatre heures du matin.

1. Août. Eveillé lorsque le soleil commence à paroître, il apprend l'assassinat du roi chez ce prince, le trouve sur son lit qu'il n'est pas encore pansé; le roi le prend par la main, & lui dit que ce ne sera rien. Portal, premier Chirurgien d'Henri III. l'ayant pansé, crut connoître que le boyau étoit percé, le dit au grand-prieur, & ensuite à Eperton. Boulogne, aumônier du roi, lui dit la messe. Henri III. fait une prière extrêmement pieuse, Boulogne tenant l'Eucharistie à la main.

La messe dite, le roi a mal au cœur.

Le roi de Navarre arrive, Henri III. lui dit de prendre garde que ses ennemis ne le traitent de la même manière; que son droit de lui succéder: l'exhorta à changer de religion, ajoutant que, s'il ne s'y résolvoit, il auroit beaucoup de traverses, & mettroit son ame en grand danger. Cela fut dit en particulier au roi de Navarre: après quoi le roi élevant la voix, justifia devant ceux qui étoient présents son entreprise, & ajouta qu'étant leur roi, il leur

ordonnoit de reconnoître après sa mort son frere le roi de Navarre, là présent, qui ne répondit que par des larmes & des marques de grand respect. Alors toute la noblesse prêta serment au roi de Navarre, auquel Henri III. recommanda le grand-prieur. Il étoit alors onze heures du matin. Il reposa ensuite une heure.

2. Août. A minuit Henri III. s'éveille en sursaut, dit au grand-prieur de lui aller querir Boulogne : on approche la bougie, & on voit que ce prince a perdu sa vue. Boulogne arrivé, il le reconcilie, ce prince expire d'abord après entre les mains du grand-prieur, Epemon, O, l'Archant, Clermont, Richelieu, & Chemerault étant dans la Chambre.

A dix heures du matin le roi de Navarre arrive à saint Cloud, & prend le logis du grand-prieur : il passe le reste de la journée à recevoir tous ceux qui viennent l'assurer de leur fidélité. Il va, tenant Bellegarde par la main, trouver le grand-prieur, & l'assure qu'il se souviendrait des dernières paroles que le feu roi lui avoit dites en sa faveur; il charge Cargor, son gouverneur, de ne pas le laisser seul, & dit à Bellegarde de rester auprès de lui.

Le maréchal de Biron est élu par toute la noblesse pour porter la parole, & recevoir celle du roi sur ce qui concernoit le gouvernement de l'état, & principalement la religion. Sur le soir il renouvelle au grand-prieur les assurances de sa bienveillance.

La Trimouille, & quantité d'autres de la religion, vont chercher du repos dans leurs maisons.

Henri IV. permet au grand-prieur de prendre possession de sa charge de colonel de la cavalerie. Il en commence les fonctions, installé par le maréchal de Biron.

Marolles & Marivault combattent à la lance. Marolles tue Marivault par la visière, son casque étant trop ouvert. Marolles sûr de ce coup-là, l'avoit dit avant de commencer le combat.

Le grand-prieur veut repousser les ligueurs, qui faisoient une sortie sur une garde avancée; Tournherolles & Mignonville, chargé par le roi de le retenir, l'en empêchent dans le moment; mais lorsque les ligueurs sont à deux cents pas de l'escadron du grand-prieur, Mignonville s'avance, le grand-prieur le suit. Les ligueurs, après avoir perdu sept hommes, & deux pris, s'enfuient. Le chevalier d'Aumale veut s'arrêter à deux cents pas du fauxbourg saint Germain, où l'église des carmes fut ensuite bâtie. Mais Mignonville l'oblige de se retirer dessous les remparts du fauxbourg. Madame de Montpensier & les autres ligueuses étoient sous le boulevard avec des écharpes veres. Henri IV. vient visiter la garde du grand-prieur, & retourne aux approches de la nuit à saint Cloud.

3. Août. Le duc de Montpensier arrive auprès d'Henri IV. met un genouil à terre & l'assure de son obéissance & de sa fidélité. Henri IV. l'embrasse deux fois, & lui témoigne combien il est sensible à cette démarche, dont il n'ignoroit pas qu'on l'avoit voulu détourner.

4. Août. Henri IV. assemble tous les princes, officiers de la couronne, & toute la noblesse, & leur fit un discours plus laconique qu'étendu, comprenant en peu de mots sa conception. Le conseil se tient à Poissy.

5. Août. Le roi couche à Beaumont. Le maréchal d'Aumont lui demande les gouvernemens de Bourgogne & de Champagne. L'armée d'Henri III. de quarante mille hommes, est réduite à douze cents chevaux, huit compagnies d'arquebusiers à cheval, six mille hommes de pieds François, peu de mousquetaires, moins de piquiers, le régiment des gardes de douze compagnies, deux régimens Suisses, & huit pièces de canon.

Le roi donne à Tilladet la compagnie des gardes, vacante par la mort de Marivault.

Il met, avant de partir de Poissy, Bellengreville dans Meulan, & du Cerceau pour ingénieur; Miramont l'aîné à Pontoise; Petro-Polo Jouffin à Erampes; Miramont le jeune à Pluviers; Enragues étoit à Beaugenci, du Faur à Gergeau, Tancre à Gien, Montigni à Blois, & le baron d'Eltrunel à Nogent.

Le roi partant de Beaumont s'allure de Creil, & couche à Clermont, qui ouvre ses portes.

Le grand-prieur accompagne le corps d'Henri III. dans l'abbaye de saint Cornille à Compiègne, l'y met en dépôt, & n'y reste que vingt quatre heures.

Henri IV. va à Marlou visiter madame de Montmorenci, qui étoit veuve, par ordre du feu roi, pour conclure le mariage de sa fille avec le grand-prieur, déclaré comte d'Anvergne.

Le grand-prieur va par ordre du roi à Marlou, accompagné du comte de Bouffy & de Rodés. Il trouve à la porte du château Roquelaure, qui le mene à la chambre du roi: ce prince le mene à madame de Montmorenci, & lui dit qu'il souhaite que le mariage désiré par le feu roi s'effectue; madame de Montmorenci en écrit à son mari. Le grand-prieur va joindre le roi, qui en partant de Clermont étoit allé à Meru.

On veut persuader au roi d'aller à Tours, où il seroit secouru par les protestans. Ceux de Normandie lui font espérer que Rouen ouvrira ses portes. Les catholiques sont du même avis. Le roi, qui avoit besoin du secours d'Angleterre, & qui étoit assuré de la fidélité du commandeur de Chatte, reste en Normandie.

De Meru il va à Gournay, qui lui ouvre ses portes, & y laisse Rubempré pour gouverneur.

21. Août. Le roi va à Gisors, qui en fait de même, & y laisse pour gouverneur Hallot de Montmorenci, qui est ensuite tué par Alegre.

22. Août. Le roi loge au Pont-saint-Pierre.

24. Août. Il marche avec son armée en bataille à Darnetal & y loge. Châtillon, qui commandoit l'infanterie en l'absence d'Epéron, loge aux Chartreux.

Le grand-prieur est chargé de faire garde sur le Mont-aux-malades.

Quatre gros de cavalerie, trois de lances, & un d'arquebusiers à cheval avec des casques jaunes, sortis de Rouen, sont repoussés par Lorges & le grand-prieur. Lignoux, blessé dans cette action, meurt à Dieppe. Le roi vit ce combat du fort sainte Catherine.

25. Août. Le duc d'Anmale fort de Rouen avec trois cents chevaux, & attaque le quartier du grand-prieur; il est repoussé avec perte de trente-six hommes. Périgny, frere de Guirry, est tué du côté des royalistes.

Havor & Aligre vont avec deux cents chevaux à la guerre vers Neufchatel, ils y trouvent Catillon, qui avoit assemblé cent chevaux & quinze cents fantassins, qui prirent la fuite à la vue des royalistes; mais ils ne laisserent pas de perdre quatre cents hommes tués, trois cents prisonniers, & le reste noyé ou dévalité. Catillon se sauva.

Le marquis du Pont, fils aîné du duc de Lorraine, amene un gros secours au duc de Mayenne, qui se trouve avoir huit mille chevaux & trente mille fantassins. Il marche pour attaquer le roi.

27. Août. Henri IV. va avec cinq cents chevaux reconnoître le chemin par où Mayenne devoit passer.

Il loge à Bacqueville.

Il arrive à Dieppe, où Chatte lui donne des preuves de sa fidélité: il y reste deux jours, & reconnoît les environs de cette ville & d'Arques.

Il retourne à son armée, où trouvant que le maréchal de Birou ne veut point céder le commandement de l'armée en son absence à Montpensier, prince du sang.

sang : il engage ce prince, par l'entremise du président de Jambeville, à se contenter du commandement de l'avant-garde.

2. Septembre. L'armée décampe & va loger à Cailly.

3. . . . L'armée loge à Gercy-le-grand.

4. . . . A Auvermesny, où elle demeure un jour.

6. Septembre. Le roi attaque Eu, défendu par Launai avec soixante soldats. Launai se rend le sixième jour. Mont-saint-Arpol en est fait gouverneur. Les habitans payent vingt mille livres ; & donnent des bleds pour le pain de munition.

Le roi n'entre pas dans Eu, & loge à Trepouri sur la mer, à demi-lieue de-là.

8. Septembre. L'armée loge à Arques.

Le roi arrive à Dieppe, y établit un ordre de défense.

Mayenne attaque Gournai. Rubempré, qui le défendoit, se laisse emporter pendant qu'il capitule. Il reste prisonnier & perd sept enseignes.

Neufchâtel, Gamaches, & Eu, pris par le duc de Mayenne. Ce duc étoit à Eu le 14. Septembre, & il en partit le 15.

13. Septembre. Le roi envoie à la guerre le grand-prieur avec cent chevaux, & Rambure & Mignonville pour l'empêcher de rien hasarder. Il amène trente chevaux au roi, qui étoit sur le haut de la côte de Martinville (Martin-église.)

Osbo, gentilhomme Normand, défait deux compagnies d'infanterie du côté de Rouen.

Le roi va droit au Polet, fait diligenter les travaux, & couche à Arques le même soir 13. Septembre.

Tours, Bourdeaux, Langres, Châlons, Compiègne, & Clermont en Auvergne, sont les seules villes qui reconnoissent le roi.

Le corps de la religion prétendue réformée le reconnoit en apparence, mais ne pense qu'à rendre la condition meilleure en profitant des troubles de l'état.

15. Septembre. Mayenne part d'Eu avec toute son armée ; il se met à la main droite, & le duc de Nemours à la gauche. Ils descendent à Martin-église, sur l'éminence duquel lieu le maréchal de Biron envoie le grand-prieur. Cent chevaux, commandés par Sagonne, sortent du village. Le maréchal de Biron dit au grand-prieur de les charger.

Les ligueurs prennent la fuite : ils perdent plus de trois cents hommes. Monestier, dit depuis du Téraill, y est pris. Puivinel & Courbousson eurent leurs chevaux tués sous eux. Le reste de la journée se passe en escarmouches.

Les ligueurs ne gagnent pas un ponce de terrain.

16-20. Septembre. Mayenne quitte le Polet, va à Martin-église, où il reste cinq jours. Il tente inutilement de passer la rivière de Bethune à Bouteille, entre Arques & Dieppe. Il est repoussé avec perte de soixante soldats.

C O M B A T S.

1588.

22. Aout. Escarmouche sur le Mont-aux-Malades près de Rouen. Le grand-prieur y repoussa six vingts maîtres. Linoux y fut blessé & mourut à Dieppe.

25. Aout. Escarmouches à Darnetal, entre les royalistes & le duc d'Aumale, qui fut repoussé & perdit vingt-deux hommes.

Neufchâtel, près duquel lieu Châtillon, qui avoit rassemblé cent chevaux & quinze cents fantassins, fut battu par Hallor & Alegre.

14. Septembre. Osbo défit du côté de Rouen deux compagnies d'infanterie & prit beaucoup de charettes.

Tom. II. Mém. d'Angoulême.

I

16. Septembre. Premier combat d'Arques, où le duc de Mayenne fut repoussé par le maréchal de Biron.

21. Septembre. Second combat d'Arques, où le duc de Mayenne ne put pas forcer les retranchemens qu'Henri IV. avoit fait faire entre Arques & Dieppe.

27. Septembre. Troisième combat d'Arques, où le duc de Mayenne fut repoussé & ne put prendre le château d'Arques.

S I É G E S.

1589.

Juin. Gergeau pris par Henri IV. venant de Tours. Le Houlier, frere de Montcassin, y fut tué.

Creil assuré à Henri IV. qui étoit parti de Beaumont le 6. Août.

Gournai ouvre ses portes à Henri IV. qui y met Rubempré.

21. Août. Gifors rendu à Henri IV. qui y laissa Hallot de Montmorenci.

6. Septembre. Eu rendu à Henri IV. par Launai.

Gournai rendu au duc de Mayenne par Rubempré, qui fut prisonnier de guerre.

Neufchâtel, Gamaches, & la ville d'Eu, rendus au duc de Mayenne.

Bouteille, dont le passage fut fait par le duc de Mayenne, qui y logea les troupes de Lorraine & de Flandres. Ce poste fut repris par Ovin, qui avoit amené au roi un secours d'Ecossois. Tout ce qui étoit dans Bouteille fut enlevé, & tout le bagage pris.

Le Réaulet, commandant au Pont-de-l'Arche, y reçut Henri IV. qui y vint loger.

Le lendemain Vernon ouvrit ses portes.

Les fauxbourgs saint Jacques & saint Germain à Paris pris par Henri IV.

Le duc d'Angoulême détaille sept combats, donnés par Henri IV. le second mois de son regne : les trois d'Arques valoient bien une bataille. L'escarmonche du Mont-aux-malades, & les trois combats de Darnetal, de Neufchâtel, & de Rouen. Les sièges sont au nombre de treize : Gergeau, Creil, Gournai, Gifors, Eu, Gournai, Neufchâtel, Gamaches, la ville d'Eu, Bouteille, le Pont-de-l'Arche, Vernon, & les fauxbourgs saint Jacques & saint Germain à Paris.



Nomenclature des lieux géographiques des Mémoires du duc d'Angoulême, déterminés & indiqués comme dans Charbonneau.

1589.

Juillet.

Poroisse, S.
 Sancî, T.
 S. Cloud, V.
 Maison de Gondi, à S. Cloud.
 Meudon, V.
 Vanvres.
 Issi.
 Vaugirard.
 Villepreux.
 Fauxbourgs :
 S. Germain, S.
 S. Jacques, S.
 S. Marceau, S.
 Châtillon, T.
 Clermont d'Amboise, T.
 Maligni, T.
 Vidame de Chartres, T.
 Grandmont, T.
 Joinville, T.
 Biron, T.
 L'Archant, T.
 Clermont, T.
 Anragues, T.
 Comte de Brienne, T.
 Bellegarde, T.
 Vicomte de Mirepoix, T.
 Mignonville, T.
 Anmale, T.
 La Force, T.
 La Trimouille, T.
 Chemerault, T.
 Richelieu, T.

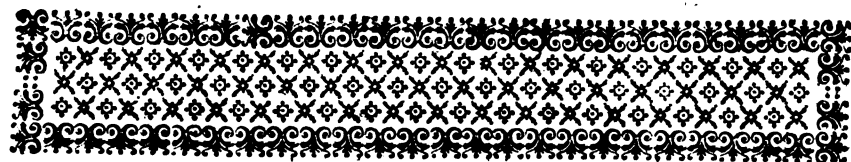
 Août.

O, T.
 Sancî, T.
 Aumont, T.
 Espernon, T.
 Bellegarde, T.
 Mirepoix, T.
 Richelieu, T.
 S. Cloud, V.

Biron, T.
 Marivault, T.
 Marolles, T.
 Tourgnerolles.
 Carmes déchauffez.
 Montpensier, T.
 Trini, T.
 Conty, T.
 Longueville, T.
 Passi, 4. Août, V.
 Beaumont, 5. Août, V.
 La Noue, T.
 Quitri, T.
 Humieres, T.
 La Boissiere, T.
 Armantieres, T.
 Chaulnes, T.
 Auchy, T.
 Palaifeau, T.
 Dinteville, T.
 Tilladet, T.
 Haraucourt, T.
 Meulan, S.
 Bellengreville, T.
 Dunes, T.
 Boigenci.
 Gergeau, S.
 Le Houliers, T.
 Montcassin, T.
 Gien.
 Nogent.
 Creil, S.
 Clermont, V.
 Marlou, V.
 Rouci, T.
 Rhodes, T.
 Roquelaure, T.
 Meru, V.
 Chase, T.
 Gournai, S.
 Rubempré, T.
 Gisors, 21. Août, S.
 Hallot, T.
 Pont S. Pierre, 22. 23. Août.
 Darnetal, 24. Août.

Châtillon.
 Chartreux, à Rouen.
 Fort sainte Catherine.
 Lorges - Montgommeri, T.
 Mont-aux-malades.
 Duc d'Aumale, T.
 Perfégni, T.
 Brillac, T.
 Allegre, T.
 Neufchâtel.
 Mayenne, T.
 Marquis du Pont, T.
 Estampes.
 Bacqueville, T.
 Dieppe.
 Jambeville, T.
 Septembre.
 Cailli, 2. Sept.
 Gercy le grand, 3. Sept.
 Auvresmèni; 4. Sep.
 Eu, 6. Sept. S.
 Tresport, 7. Sept. V.
 Arques, 8. Sept.
 Vallée allant à Dieppe.
 Martin-église.
 Bouteille.
 Forêt d'Arques.
 Marais, large de cent pas.
 Ruiffeau, non gutéable.
 Berhune, R.
 La Chapelle près d'Arques.
 Chaussée allant à Arques.
 Fort de Poller.
 La Bastille.
 Rue saint Antoine.
 Gournai, S.
 Rubempré, T.
 Neuchâtel, V.
 Gamaches.
 Eu.
 Village à une lieue d'Eu. 13. Sept.
 Martin-église.
 Nemours, T.
 Osbo, T.
 Rouen.
 Eu, 15. Sept.
 Coreau qui regarde à Martin-église.
 Lorge, T.
 Marcilli.
 Sagonne, T.
 Gié, T.
 Le Moneftier; dit depuis du Ter-
 rail, T.

Courboufon, T.
 Bouteille.
 Tremblecourt, T.
 Boiffe, T.
 Bslagni, T.
 Charaigneraye, T.
 Belin, T.
 Montgommeri, T.
 La Maladerie.
 Rochefort-Montbazou, T.
 Comr. de Rouffy, T.
 Thianges, T.
 La Rochefoucault, T.
 Chaussée d'Arques.
 Vins, T.
 S. André, T.
 Roquelaure, T.
 Torigni.
 Matignon, T.
 Beauvais la Nocle, T.
 Pontcourlai, T.
 La Roche-jacquelin, T.
 Strafort, T.
 Meru.
 Villars, T.
 Dourlens.
 Oiffual.
 Bouteille, 24. Sept.
 Soiffons, T.
 Longueville, T.
 Givry, T.
 Dieppe.
 Fouquerolles.
 Oifemont.
 Breves.
 Gournai, 29. Sept.
 Gamaches, 30. Sept.
 Dieppe & son port.
 La Varenne, T.
 Octobre.
 Gamaches.
 Humieres, T.
 Palaiseau, T.
 La Chapelle.
 Vic. d'Auchi, T.
 Dieppe.
 Comt. d'Evreux.
 Pont de l'Arche.
 Castelnau près de Pefenas,
 Vernon.
 S. Germain.
 Frontenac, T.
 Marlou.



PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



MEMOIRES DU BARON D'AMBRES :
guerres de la ligue en Languedoc.

A V E R T I S S E M E N T.

LES mémoires des guerres de la ligue en Languedoc sous le maréchal de Joyeuse & sous ses deux enfans, Scipion, grand prieur de Toulouse, & puis duc de Joyeuse, & le pere Ange, capucin, que l'on fit sortir de son couvent pour le mettre à la tête de l'armée, sont d'autant plus estimables qu'ils ont été écrits par un homme de condition, qui après le général avoit eu le plus de part à la conduite & à l'exécution des projets, & qui n'a écrit que ce qu'il a exécuté lui même, ou vû faire, ou scû par des relations non suspectes. Ces mémoires sont d'autant plus précieux que le détail des guerres de la ligue, n'a été écrit que par des protestans, & que beaucoup de faits qu'on y lit ne se trouvent pas dans les historiens. L'auteur écrit en homme de condition, dégagé de préjugés, & nullement esclave du parti qu'il suivoit.

A la tête de l'original qui nous reste, & qui est à la bibliothèque du roi, parmi les manuscrits de Colbert, sont ces mots, *pour M. de Thou*. Ce qui me feroit croire que ces mémoires auroit été composés

Tom. II. Bn. d'Ambres.

A

à la prière de M. de Thou, qui ne négligeoit rien pour avoir de quoi pousser son histoire à la dernière perfection, & qui avoit d'autant plus de droit d'exiger cette complaisance du baron d'Ambres, que Louis de Voisins, frere aîné de ce baron, avoit épousé Louise de la Chatre, soeur aînée de Gasparde de la Chatre, née en 1577. mariée en 1602. avec Jacques-Auguste de Thou, l'historien, & morte peu de jours avant le 4. Juillet 1616. cependant par une fatalité singulière, plusieurs de ces mémoires dressés à la prière de M. de Thou, ou ramassés par ses amis, n'ont point été employés, soit qu'ils soient parvenus trop tard à M. de Thou, soit qu'il les ait négligés, ou qu'il n'ait pas voulu refondre sa narration, & raconter les faits d'une manière différente de celle qu'il avoit d'abord choisie. Comme la plûpart de ces mémoires se sont heureusement conservés, on aura une attention particulière d'en faire part au public, mais d'une manière plus utile & plus intéressante; puisque M. de Thou n'en auroit pris que ce qui convenoit à son histoire, & qu'ici on les trouvera en leur entier, & avec des notes qui serviront de supplément à l'histoire de M. de Thou, ou qui discuteront la vérité & les circonstances des faits rapportés différemment par cet écrivain, ainsi que par les auteurs de ces divers mémoires, que nous allons donner dans cette nouvelle collection.

*Mémoires du baron d'Ambres : guerres de la ligue
en Languedoc.*

AN. 1586.

L'An 1586. & le 29. Juin, le sieur de Cornuffon, sénéchal & gouverneur de Toulouse, sous M. le maréchal de Joyeuse, & commandant en son absence au haut Languedoc, reçut à Lavour le régiment du sieur de Chastes en Velai, où il y avoit trois milles hommes de pied, & soixante maîtres. Ces troupes épouvantèrent un lieu nommé Viterbe, distant de Lavour d'une lieue, qui étoient tous huguenots, & le quitterent; elles marcherent droit à Montesquieu, où ledit sénéchal mena sept canons de Toulouse, & y tira plus de quatre cents coups; & enfin les assiégés se rendirent, le lieu fut rasé & brûlé pour les volleries qui y avoient été faites.

De là le siège alla à Mas-saintes-Puelles, où M. le maréchal de Joyeuse se rendit avec des forces du côté de Narbonne; il fut tiré plus de cinq cents coups de canon, & alla t'on à l'assaut qui fut très bien soutenu & repoussé, & y eut grande perte des assaillans, & à faute de munitions pour le canon, il faulfit lever le siège, & le reste du régiment du sieur de Chastes s'en retourna.

Et en même temps M. l'amiral de Joyeuse qui étoit en Rouergue fut supplié du pays de venir en Languedoc, & autres plusieurs importunités; il se disposa, & vint avec son armée assiéger le lieu de Salvagnac qui étoit très fort, tout revêtu de terrasses hors du fossé, & bien flanquées, & outre le dedans du lieu étoit terre-plan.

AN. 1586.

Le 20. Novembre, ledit lieu fut assiégé, & y fut tiré plus de deux mille coups de canon, & le 3. Décembre ils se rendirent à composition; le sieur de la Valette de Giroussens qui commandoit à l'infanterie de Languedoc y fut tué & le sieur baron Duziel. Le lieu fut rasé & brûlé.

Le sieur amiral alla voir son pere à Toulouse.

Le 16. Décembre, le sieur de Cornuffon mourut à Toulouse de maladie, ce qui fut causé que ledit amiral laissa M. le grand prieur de Toulouse près de son pere pour commander en son absence.

Secours du château de Lombers, en Mars.

L'an 1587. en carême, les pluyes ayant été fort grandes cette année-là, elles consumèrent la muraille du château de Lombers, qui est en Albigeois, & en tomba vingt-cinq brasses ou toises: & d'autant qu'il y a une ville tout contre qui étoit tenue par ceux de la religion & étoit à port d'arquebuse du château, ils se résolurent d'assiéger ledit château, sachant ne y avoir que sept hommes dedans; ce chateau est sur un haut qui n'est point dominé ayant plus de cinquante toises de haut, & le commencèrent à cerner de tranchées, les faisant à demi-terre, pour empêcher que secours d'hommes ni vivres n'y entraissent point; & le sieur de Tanus, gouverneur pour ceux de la religion en Albigeois, assembla tout ce qu'il put tant de son gouvernement que des diocèses de Castres & Lavaur, & avoit mené un canon à la ville, pour ôter quelques défenses que leur incommodoit à faire les tranchées.

AN. 1587.

Ceux d'Albi, même le sieur évêque de la maison de Médicis, manda au sieur d'Ambres qui commandoit aux diocèses de Lavaur & Castres, de se disposer de donner secours à ce château qui étoit si imporrant à toute la province. Il manda de même à M. de Cornuffon; & de son côté, il fit assembler toutes les garnisons du diocèse d'Albi, qui fut en nombre de trois cents, car ledit évêque étoit gouverneur de son diocèse.

Le sieur d'Ambres se rendit le au lieu de Fenols, ayant assemblé cinquante salades & trois cents cinquante hommes de pied; & ayant appris l'état de ce siège, il envoya reconnoître de nuit la garde qu'on y faisoit, & après il se remua au lieu de Denat, où se joignit à lui l'infanterie d'Albigeois, & alla avec la cavalerie se présenter audit château de jour, pour reconnoître mieux comme étoient parqués les ennemis, & donner courage au sieur de Comeles qui étoit capitaine dudit château; ce jour il faisoit mauvais tems de pluye, & ayant vu ce qu'il se pouvoit, il s'en retourna audit Denat; & le lendemain, il eut avis par

A ij

AN. 1587.

ceux d'Albi que les compagnies des sieurs de Termes, qui est à présent M. le Grand, & du sieur de Rothat, étoient à Albi qui revenoient de l'armée du roi, qu'ils avoient prié les chefs de favoriser le secours de la place, ce qu'ils accorderent ; & le sieur d'Ambres leur donna avis qu'ils se rendissent près de Lombers, & qu'il y alloit, ce qu'il fit tambourin battant ; & s'étant trouvées lesdites troupes à mille pas de la ville & château, où aussi se rendit le sieur de Cornuffon. Les gens de pied furent mis en bataille & mis en deux troupes ; & le sieur d'Ambres communiqua l'affaire aux chefs de la cavalerie, & representa qu'il étoit plus facile de mettre le secours de nuit, & que pour le jour le tout se voyoit, y ayant du péril, à cause que les ennemis étoient parqués dans leurs tranchées, où il falloit échelle pour aller sauf du côté de la ville. Enfin il fut résolu de dresser une escarmouche, & que l'on prendroit l'occasion si elle s'offroit, & les deux troupes de gens de pied furent commandées d'aller attaquer l'escarmouche, accompagnées de trente maîtres chacune. Le baron d'Ambres mit pied à terre, & prit l'une troupe, & alla droit à deux cents hommes qui étoient venus de la ville du long d'un ruisseau ; il eut commandement que si la chose étoit faisable, que pendant qu'il combattoit avec deux cents hommes, qu'il en envoyât cent pour monter au château & entrer dedans, & passer sur le fossé de la ville ; de cette façon l'on va à la charge, ceux d'Albigois ne peuvent rien faire de leur côté, & se parquerent derriere des hayes ; & de l'autre côté, ledit baron d'Ambres enfonça ces deux cents hommes & les mit en fuite, & leur fit passer le ruisseau ; & lui voyant cela, il débanda le capitaine Barbasté avec les cent hommes pour aller au château, & le suivit passant sur le fossé de la ville, & monterent au fossé du château ; & ayant un peu pris haleine, il va couper chemin de la tranchée, & se mit au bout qui alloit à la ville, & mit en pièces tout ce qui se trouva dedans ; il y ent plus de deux cents hommes de tués. Ledit Barbasté fut reçu au château, & le sieur d'Ambres alla parler audit sieur de Comeles où étoit ledit Barbasté, & reprit le chemin de Denat, & les deux compagnies au quartier qui leur fut donné. Depuis, le diocèse soldoya cent hommes au baron d'Ambres trois mois ; & après il quita cette charge, ne voulant être enfermé en garnison.

Siège d'Apele, en Juillet 1587.

En Juillet, le sieur d'Ambres, gouverneur des diocèses de Lavour & Castres, avoit une entreprise sur un lieu de ceux de la religion, nommé la Miate, y ayant intelligence, & se défiant il remit le jour de l'exécution, & par ce moyen il découvrit la trahison qu'on lui faisoit, car tous les jours le sieur de Châtillon entroit dans la place ; cette remise fut causée que ledit de Châtillon s'en alla ailleurs. Surquoi ledit sieur d'Ambres sachant que toutes les forces des environs des en-

nemis seroient dans ledit lieu de la Miate, & qu'il falloit qu'ils passassent l'eau pour y aller, il se résolut sur cela de fonder un autre dessein; il demanda un petit canon racourci à ceux de Toulouse, & de munitions qu'il acheta pour trois cents coups; en outre il avoit à Lavour un autre canon fort leger. Il assembla ses amis & ceux qui commandoient aux environs de lui, & se résolut avec ses pièces, qu'il fit marcher de nuit, d'aller assiéger tout plein de lieux qui incommodoient Lavour, & fit son complot qu'avec huit cents hommes le lieu d'Apele seroit assiégé; & d'autant qu'il faisoit état que les Huguenots se voudroient assembler à la Miate croyant que l'exécution se dût faire, & aussi ceux de Puilaurens, ceux de Revel, & ceux de Caraman, il fit dresser des embuches à tous ces lieux-là; à sçavoir, pour ceux de la Miate, le sieur baron d'Ambres, puiné, avec trois cents arquebusiers, & quarante maîtres, les attendoit à leur chemin.

Pour ceux de Puilaurens & Revel, le sieur de Ferals, senéchal de Lauraguais, & le sieur de Pordene les attendoient avec quatre cents hommes de pied, & soixante maîtres.

Pour ceux de Caraman, ils étoient aussi attendus par trente maîtres, & deux cents hommes de pied, conduits par le lieutenant du sieur d'Ambres. Par ce moyen, aucun secours ne pouvoit venir aux assiégés. Et de tout cela il n'y eut rencontre que par le baron d'Ambres qui rencontra trente chevaux qu'il mit en déroute; cela donna l'alarme aux autres qui ne bougerent pas.

Et lorsque le canon tira le matin, il y en eut bien d'étonnés ne croyant rien moins que cela, de telle façon que les lieux étoient dégarnis d'hommes. Ledit Apele, après avoir enduré soixante coups de canon, fut forcé & brûlé. La crainte de ce lieu fit quitter douze petits lieux qui ne servoient que pour retraite aux voleurs, qui furent tous rasés. Toutes ces embuches profiterent audit d'Ambres à l'avenir, car toutes les fois qu'il marchoit, ou qu'il entreprenoit quelque chose, avant que les ennemis se fussent assemblés, il falloit envoyer découvrir s'il y avoit embuscade, & par ce moyen il avoit plutôt exécuté que les ennemis ne s'y pussent opposer.

Premier combat de Lautrec, en Septembre 1587.

Le sieur d'Ambres avoit entrepris de prendre le lieu de Roquecourbe, & à ces fins il commanda au lieutenant du sieur baron son frere, qui étoit nommé M. de la Garde à Lautrec, d'aller faire ladite exécution, & que illec son frere se rendroit au jour audit Roquecourbe, soit si la ville étoit prise pour empêcher le secours, que aussi si elle ne l'étoit, de favoriser leur retour, d'autant qu'ils pouvoient près de Castres. Il avint que l'entreprise dudit Roquecourbe fut vaine, & l'alarme étoit venue à Castres. Il s'y rencontra que il y étoit arrivé la

A iij

AN. 1587.

compagnie du sieur comte de Montgomeri, commandée par le sieur de Puluchon, lieutenant, & aussi quelque troupe que menoit le sieur de Daimé, gouverneur, & la diocèse de Lavaur, pour ceux de la religion, qui monterent à cheval & firent battre le tambour, & en amenerent tous ceux qui pouvoient porter armes dudit Castres environ trois cents, & allerent couper chemin à ceux de Lautrec, ce qu'ils firent; & les ayant rencontrés qu'ils n'étoient que cent hommes de pied, ils les contraignent de se mettre dans une métairie, & les investissent, & les eussent forcés ne pouvant jouir le dehors, & étant trop pour être dedans.

Sur cela, le sieur d'Ambres alloit droit à l'entreprise ayant bien quarante salades, il ouit le bruit des arquebusades, & ne sachant qu'est-ce que pouvoit être, ou si ses gens avoient assiégé quelques-uns, ou s'ils étoient assiégés, il y alla droit, & y envoyant des coureurs pour savoir la vérité, d'autant que la métairie étoit sur un haut, & que l'on ne pouvoit savoir que c'étoit les tiremens; étant montés, le passage du retour leur fut fermé, ce qui fit resoudre le sieur d'Ambres de recouvrer ses coureurs, & monta, ce qui lui fut facile. Et étant haut, il voit environ cent hommes de pied qui venoient à la charge à ses coureurs, & bien quarante maîtres, ce qui le fit commander de charger, & sonner la charge; & au même temps que ses coureurs donnoient par flanc, il charge par tête avec la troupe, où il y avoit cinq lances qui firent effet. Il y eut cinq hommes portés par terre, & le combat dura assés longtems, & bien opiniâtement, y ayant été blessés en nombre de douze; de ceux du sieur d'Ambres, dont il fut du nombre; & de l'autre côté ayant été blessé le sieur de Daimé à la main & au pied; le sieur de Paulin porté par terre d'un coup de lance à son cheval; le capitaine Bosquet tué d'un coup de lance; le sieur de la Nogarede porté par terre; huit autres tués. Tout le reste se mit à fuir, & furent suivis une grande lieue, comme aussi les gens de pied se mirent à fuir par divers endroits, comme ils étoient séparés pour investir la métairie. Il s'en trouva de morts plus de deux cents, tous de Castres & gens de cheval; il y eut quinze casques prises, & six ou sept autres de morts qui n'en portoient; & le sieur de Paulin fut trouvé mort; & le sieur de la Nogarede prisonnier, & deux capitaines de Castres, nommés le capitaine Mascarent, & le capitaine Auriol.

Tartas.

L'an 1587. & le 8. Avril, le capitaine des gardes de M. de Montmorenci, nommé Tartas, Basque, se resolut d'aller prendre tout le bétail de la plaine de Narbonne, & ne voulut pas des gens de pied; & à ces fins choisit de toutes les troupes deux cents hommes. Il falloit passer la rivière d'Aude, ce qu'il fit de nuit, & se mit en embuche, & atten-

dant que le bétail seroit forti de la ville, jusqu'à dix heures. Ce même jour M. le grand-prieur de Joyeuse voulüst s'aller pourmener à la chasse, & monte à cheval, ayant en tout vingt-deux hommes à cheval, sans que aucun fût armé, à ce compris dix arquebusiers de la garde de M. le maréchal de Joyeuse son perc. Etant à la campagne, quelques payfans lui vinrent dire que les ennemis en amenoient le bétail, & qu'ils étoient à pied; il envoie soudain à la ville donner l'alarme, & que tout le monde vint le trouver; cependant il alla droit aux ennemis qui le voyant venir, firent marcher le butin, & mirent une douzaine de soldats pour le conduire, & attendirent ledit grand-prieur, ayant mis devant environ soixante arquebusiers, ou mousquetaires; & d'autant que c'étoit une belle plaine sans arbres comme la Beauffe, ledit grand-prieur qui avoit grande envie de faire voir sa valeur, & se rendre redoutable, se resolut de n'attendre autre secours, & de charger, & mit huit hommes devant, & lui qui les suivoit de près; & chargerent si furieusement que ses enfans perdus furent taillés en pièces; & continuant la charge au gros mors devant que les pouvoir joindre, il se trouva quatorze hommes des siens à pied, ou blessés, & le grand-prieur porté par terre sous une cavale qu'il montoit tuée de vingt arquebusades, ne se pouvant relever; il ne restoit à cheval que huit hommes, & la troupe des gens de pied étoit à cinquante pas qui n'osoit encore venir achever de tuer ce jeune capitaine; mais ils lui firent une salve qui ne porta sur lui; & voyant qu'il n'étoit blessé, à cause que le corps de la jument le couvroit, ledit Tartas envoya quelques soldats pour le tuer à coups de fourchette, qui vindrent pour ce faire. Et des gens de cheval dudit grand-prieur, il y eut un soldat de la garde de son pere qui mit pied à terre pour essayer de dépêtrer ledit grand-prieur dessous sa jument, & ayant commencé de lever la tête de la cavale il fut chargé, & fut contraint de se retirer un peu, & un des soldats dudit Tartas donna un coup de fourchette audit grand-prieur à la cuisse: ce soldat de la garde voyant son maître en ce danger se resolut, & tira son arquebuse à celui qui avoit blessé ledit seigneur, & le tua, & eut le moyen d'aider audit seigneur de se relever, & le mena à ses gens de cheval, où il prit un cheval d'un des morts. Cette blessure l'anima tant qu'il se resolut d'en avoir sa raison. Ce combat avoit duré assés long-tems, tellement que le secours de Narbonne venoit, & des autres villages des environs, tellement qu'il fit sommer ledit Tartas de se rendre à lui vie sauve, ce qu'il accepta, & fut conduit à Narbonne. Ce fut le premier combat que ledit de Joyeuse fit en Languedoc; cela lui donna extrême reputation. Il y avoit de pris un des fils naturel de M. de Montmorenci, qui fut renvoyé, & il lui fut donné un cheval, & les soldats ne payerent que leur montre.

Quelques tems après, en Menerbés qui est entre Narbonne & Car-

AN. 1587.

caffonne, le sieur grand-prieur ayant sa compagnie, celle de son pere; & celle du vicomte de Mirepoix, rencontra la compagnie du sieur d'Auffemont, partie de celle de M. de Montmorenci, & quelques Albanois, qu'il chargea avec tant de furie, que après avoir un peu contesté ils se mirent en fuite, & bien qu'ils fussent beaucoup plus forts que ledit grand-prieur; la cornette dudit sieur d'Auffemont y fut prise, & cinquante hommes de tués; ce combat confirma la bonne opinion que l'on avoit eue dudit grand-prieur.

La Gardiolle, 1587.

En Octobre, le sieur comte de Montgomeri, qui étoit fâché de la perte de son lieutenant & compagnie, se voulüst venger, & se disposa d'aller assiéger le lieu de la Gardiolle du diocèse de Lavour; ce lieu étoit assés muni d'armes; il fut battu, où l'on tira cent coups de canon avec trois pièces; celui qui commandoit se rendit à midi, & s'il eût tenu jusques à trois heures après, il eût été secouru; car le sieur de Joyeuse, les sieurs d'Ambres, vicomte de Mirepoix, Cornuffon, Ferals, des Honnens, s'y rendirent, & trouverent le lieu brulé, & croyoient trouver encore le canon que ledit comte retiroit à Revel. Ils se mirent à le suivre, mais ils le trouverent enfermé; & prenant leur chemin vers S. Julien de gras-capon, ils rencontrerent un régiment des ennemis qui fut chargé & mis en fuite, qui étoit de Montbasin; & pour bonheur pour eux ils remonterent le lieu de Paleville, où d'autrefois il y avoit eu un fort, & y avoit quelque forme de fossés, & de murailles à demi-debatués qui les garantit; il y en eut une trentaine de tués; le vicomte de Mirepoix eut son cheval tué, & quelques autres blessés. Le sieur grand-prieur alla loger à S. Julien.

En ce même temps, il fut nommé duc de Joyeuse, par la mort de ses freres, & il eut la dispense de la croix.

Bruguerolles, l'an 1587. assiégré, & pris en Janvier 1588.

En la diocèse de Carcassonne, à quatre lieues de ladite ville, ceux de la religion avoient pris un lieu nommé Bruquerolles, qu'ils avoient fortifié de longue-main, étoit tout revêtu d'esperons, & terrasses bien flanquées; ce lieu étoit environné de tous côtés des catholiques, & des villages qu'ils faisoient contribuer, tellement qu'il y avoit toujours grande garnison; cela détournoit fort M. de Joyeuse, à cause que à chaque village il faloit garnison, & cela lui occupoit la moitié de ses forces & son argent; ce qui le fit résoudre de le bloquer, n'ayant moyen de le forcer à cause du canon. Il assembla les états de ce que le reconnoissoit; il fait faire forts pour le siège, destine certaines compagnies du régiment de M. le baron de Mirepoix, second fils de cette maison, qui à présent se nomme M. de Terride, & fait fonds pour des troupes
pour

pour garder la compagnie, & qu'il ne fût diverti de son siège. Il fait faire cinq forts, & fait des tranchées de l'un à l'autre, & dispose les munitions, & met le reste de ses troupes aux environs, qu'il augmentoit à mesure que ses ennemis se préparoient pour venir donner secours. Plusieurs fois ceux de la religion s'assemblerent pour porter des vivres & pour sçavoir des nouvelles de ceux de dedans, même quatre mois après le siège; ils en furent empêchés, sauf un soir que quelques hommes entre-
rent en petit nombre, & pour passer les tranchées ils les comblèrent avec de la chanvre que chacun portoit, mais de vivres n'y enterent pas que ce que les hommes portoit sur eux. Ceux de la religion vouloient divertir ce siège, & tâcherent en divers autres lieux d'aller assiéger de petits forts; néantmoins cela fut en vain, & faulfit avoir recours à M. de Montmorenci qui leur demanda d'argent, vivres, & munitions, à quoi la nécessité les contraignit de pourvoir; ledit seigneur lève des troupes du bas Languedoc, & ceux de la religion assemblent aussi toutes les garnisons. Avant que cela fût prêt, il y eut du temps, & le siège avoit sept mois qu'il étoit commencé, les assiégés étoient à la fin; M. de Joyeuse voyant son ennemi se préparer de tous côtés, il en fait de même.

M. de Montmorenci se rend à Revel au diocèse de Lavaur, qui étoit à six lieues du siège avec le comte de Montgomeri, gouverneur du diocèse de Castres, M. de Tanus, gouverneur du diocèse d'Albi, M. de Daimé, gouverneur du diocèse de Lavaur, M. de Daudon, gouverneur de Foix, tous de la religion; & outre, il avoit ses troupes du Pais-bas avec les forces des Cevennes, tellement qu'il avoit plus de cinq cents maîtres & trois mille hommes de pied pour secourir cette place; il lui étoit difficile, car il faloit forcer les villages des environs, & ne trouvoit à porter des vivres que pour charroi, & après il faloit forcer les blocus; cela lui donnoit grand ennui: enfin il se résolut d'assiéger un village à une lieue du lieu où il étoit, nommé Montagut, pour divertir le siège. Le sieur de Joyeuse connoissoit ce dessein, se vient parquer à S. Felix de Carman, à deux lieues du siège, & ayant fait reconnoître la forme du siège, il se résolut d'aller de plein pour les attaquer; mais les assiégeans s'en allerent, & se remirent dans Revel, comme de même M. de Joyeuse retourna à son dessein & à son blocus; ses traits furent pratiqués trois, & les assiégés étoient en nécessité, & ne pouvoient avoir nouvelles ni en faire sçavoir que par un chien qu'ils chassoient de la ville, & lui faisoient sauter les tranchées avec une lettre au col; & après il faloit ramener le chien, & faire un effort attaquant quelques escarmouches, & le chien futa la tranchée: voilà comme ils avoient des nouvelles; mais cela ne rassaisoit pas la faim, tellement qu'ils furent contraints de capituler & se rendre. L'on dit que M. de Montmorenci en fut bien aisé, n'ayant moyen de les secourir qu'avec grand perte, & ne vouloit pas mettre en

AN. 1588.

hasard toute sa réputation, contre un jeune homme ambitieux & résolu de vivre ou mourir.

Le sieur de Montmorenci pour faire quelque chose, mit ses pièces aux champs, & alla du côté de Caraman, & print les Aubarenes; & en attendant l'armée de M. le duc de Joyeuse, le sieur d'Ambres assembla six cents hommes de pied & soixante maîtres, & alla au bourg S. Bernal; soudain arriva ledit duc de Joyeuse, qui empêcha que le sieur de Montmorenci ne fut reçu, & en l'hiver chacun se retira.

L'an 1588. au mois de Septembre, à S. Sulpice les états de la sénéchaussée de Toulouse étant assemblés pour députer aux états généraux à Blois, le sieur Orace de Birague, évêque de Lavaur, & Jean de la Valette, sieur de Cornusson, furent députés; néanmoins, d'autant qu'il y avoit quelques uns qui vouloient que l'évêque de Cominge allât auxdits états, il y vouloit aller, & se fit députer par ceux-là; il se nomme Urbain de S. Gelais, & pour le tiers-état, fut nommé Etienne Tornier, avocat en la cour.

Pendant ce temps de cette délégation, les sieurs Maréchal & duc de Joyeuse allerent à la ville basse de Carcassonne & en cité, où ils ne firent grand séjour: même en cité il y eut émeute à cause que le sieur de Lavelanct, un des fils de la maison de Mirepoix, sema des bruits que les sieurs de Joyeuse se vouloient saisir de ladite cité, & l'en sortir.

AN. 1589.

Le 3. Janvier 1589. ayant été sçu ce qui s'étoit fait à Blois; il s'assembla à Toulouse un conseil général, & fut résolu de créer un conseil au bureau de dix-huit, six du clergé, six de messieurs de la cour, & six de bourgeois, qui auroient pouvoir d'ordonner de tout ce qui touchoit à la guerre, & faire impositions & emploi des deniers. Le 7. Janvier, Cornusson, sénéchal de Toulouse, se présenta à la porte de la ville; qui lui fut refusée.

Quelques jours après, l'évêque de Cominge & Tornier arriverent, & soudain ils firent assembler un conseil général, où M. le premier président Duranti se trouva, & le sieur avocat du roi d'Assis qui voulut repartir, suivant sa charge & devoir, à quelques discours trop licentieux, ce qui lui causa une grande haine: & de là en hors l'on complota contre lui & contre le sieur premier président, tellement que le 23. Janvier, ledit sieur Duranti sortant du palais en coche, fut poursuivi par quelques méchans attirés qui le vouloient tuer; mais il se sauva à la maison de la ville; ce bruit causa de la rumeur en la ville, & y eut des barricades; & enfin de la part de ceux qui avoient été nommés pour être du bureau, fut concédé l'arrêt audit président.

Le 1. Février, ledit sieur président fut conduit aux jacopins pour y tenir l'arrêt; deux évêques l'y accompagnerent, qu'étoit celui de Cominge & de Castres, & deux capitouls, & lui laisserent vingt-cinq soldats.

L'avocat général d'Affis étoit parti de la ville, & étoit allé à une maison aux champs nommée Campagne; l'on l'alla assiéger avec le canon, & fut pris & mené à Toulouse, à cause d'avoir écrit au maréchal de Matignon.

Le 10. Février, ces deux sages personnages, & servans, en tant qu'il se pouvoit, ainsi formés en leur religion que gens du monde, furent maltraités ignominieusement. Et ce qui fit avancer cet acte, fut que les sieurs de Joyeuse qui étoient en Narbonne & Limoux avoient écrit à la cour & à la ville de les traiter avec l'honneur qui leur étoit dû, comme aussi toutes les villes capitales en avoient fait de même; & ce que l'on pensoit faire pour bien, réussit à mal.

En ce même temps, M. le connétable pratiqua force lieux & gens qui se rendirent à lui même; Leucate que M. de Bas lui rendit & force autres lieux. Et si ledit sieur de Joyeuse n'eût été assisté du sieur d'Ambres qui lui mena cent maîtres & autant d'arquebusiers à cheval, il n'avoit de quoi sortir de Narbonne pour aller visiter ses garnisons que ces habitans sortoient; mais ayant eu cette assistance & quelques autres amis, il fit cent-cinquante maîtres, & alla se parquer devant Besiers, où l'escarmouche fut attaquée & force coups de canon tirés de la ville. Cette promenade assura les plus froids & ceux qui brûloient, & fut pourvu aux villages des environs de Narbonne, & chacun se résolut, & ledit sieur de Joyeuse dressa des troupes de cheval & de gens de pied, en attendant que les états du pays se tinssent, qui furent à Castelnau-darri en Avril 1589.

En Avril 1589. où alors les sieur maréchal & duc de Joyeuse se mirent de la ligue, conjointement avec tout le reste du pays, & tout ce qui avoit été fait auparavant à Toulouse, étoit sans leur sçu. Et l'occasion qui les poussa de se mettre de l'union, fut que le feu roi avoit mandé au maréchal de Joyeuse de quitter sa charge de lieutenant de roi à M. de Montmorenci, & que son fils le duc de Joyeuse le vint trouver; cela les désespéra, & fut cause que tous les catholiques du haut Languedoc se résolurent à cette fortune, pour n'être point sous M. de Montmorenci, pour la haine que ledit seigneur avoit contre eux & contre des villes principales, joint qu'il y en avoit plusieurs qui ne vouloient être associés avec ceux de la religion.

Les états tenus, & fait fonds pour la guerre & pour payer les deux régimens dressés de nouveau, qui furent celui du baron d'Ambres puiné de ladite maison, & du vicomte de Burniquel; le sieur de Joyeuse se mit aux champs, & print le lieu d'Alfonne, près Carcassonne, & huit ou dix autres lieux; & après se retira, ayant laissé quelques garnisons dans ces lieux, qui furent repris quelques jours après, à cause du débandement des soldats qui alloient faire la récolte chez eux.

Bij

AN. 1589.

Le sieur maréchal s'en alla à Toulouſe par la prière des principaux de la cour & des bourgeois.

Et M. le duc ſon fils s'en alla vers Carcaſſonne & Narbonne ; & dans quelques jours il vouloit rendre libre le chemin de Narbonne, & alla aſſiéger un méchant lieu nommé Barbaïra : & ceux de la ville baſſe de Carcaſſonne voulant s'y oppoſer, allèrent en nombre de cinq cents & entrèrent dans ledit lieu ; le canon ne reſta de tirer le lendemain, & pour la petiteſſe du lieu les éclats en tuoient force, de façon qu'ils ſe rendirent à diſcrétion ; le ſieur duc vouloit obliger à foi autant de familles, & les congédia, ſauf le chef qu'il fit pendre.

Ceux de cité étant pratiqués, fortirent de leur lieu le ſieur de Lavet, fils de M. de Mirepoix, & ſe faiſirent du château de cité.

Quelques jours après, ceux de ladite cité pour la haine qui eſt de tout temps entr'eux, & ceux de la ville baſſe, ſe réſolurent d'être de la ligue, & ouvrirent les portes aux gens du duc de Joyeuſe.

Ceux de la ville baſſe fâchés d'avoir pour ennemis tels voiſins, & d'autant que il n'y avoit encore garniſon dans ladite cité, voulurent les épouvanter, & paſſèrent le pont qui eſt entre deux, & brûlèrent le fauxbourg ; & mirent une compagnie au bout du pont, du côté de ladite cité, dans une maiſon de brique. Ceux de cité animés appellent les forces du ſieur de Joyeuſe, & de la muraille en hors battent ladite maiſon & y font brèche, & l'aſſaillirent que le capitaine nommé Cambons fut contraint de ſe rendre avec toute ſa compagnie ; après, le ſieur de Joyeuſe alla en cité.

Comme auſſi le lendemain de la Trinité, M. de Montmorenci arriva en la ville baſſe, auquel l'on tira pluſieurs coups de canon de cité.

L'an 1589. en Juin, le ſieur de Joyeuſe craignant le gat de Narbonne, avoit aſſemblé des forces, voyant ſon ennemi arrivé ; & ſes troupes étoient logées ſur la frontièrre des terres de M. de Montmorenci ; Colombiers ayant le régiment du vicomte de Burniquel, celui du baron d'Ambres, celui de S. Marſal, & autres compagnies de cavalerie, ſa compagnie, celle de M. de Chalabre, celle de M. le maréchal, celle de M. de Verdalle, & les volontaires, & ledit duc étoit logé à Colombiers, qu'eſt un bourg ; & la veille de la S. Jean, il lui prit envie d'envoyer querir deux couleuvrines à Narbonne, pour faire jouer le ſoir au feu de la S. Jean ; par ce moyen il manda toute ſa cavalerie de venir ſur le chemin.

M. de Montmorenci ſe réſolut, ſçachant que les troupes de ſon ennemi étoient écartées pour vivre, & qu'il étoit logé à un bourg, de l'aller aſſiéger & forcer, & prit deux doubles canons, deux canons & une couleuvrine, & vint planter ſes pièces à part. Mais il fut bien deſçu quand il trouva ſon ennemi à cheval qui ranga ſes jours en bataille, & parqua ſes couleuvrines à l'eſcarmouche, s'attaqua tant de gens de pied que de

cheval, que aussi du canon, il fut tiré plus de cent volées; & y eut force gens de tués de côté & d'autre, & entr'autres le mulet qui portoit le vin de M. de Montmorenci, l'ayant déchargé pour faire collation; il y eut une fort belle escarmouche, & les gens de pied firent fort bien, il y eut plus de cent hommes de morts & force blessés; l'on ne vint point aux mains. Ce jour là fut fort heureux au sieur de Joyeuse de ce qu'il eut ses couleuvrines & sa cavalerie, & de ce que ses ennemis n'acheverent de le charger, car ils étoient au double plus de gens que lui, sans de pied que de cheval; il faut attribuer que Dieu le vouloit garder pour autre saison, & cela donna grand courage à ses gens, qui ne redoublat pas les ennemis, encore qu'ils fussent en moindre nombre. Le sieur de Montmorenci voyant cette inespérée résistance, s'en retourna à Besiers, & le sieur de Joyeuse qui falloit qui ménageât l'argent qui étoit en petit nombre, & que rien ne s'imposoit que ce qui étoit résolu aux états, congédia partie de ses troupes, croyant qu'il ne se contenteroit autre chose, vû que les bleds étoient coupés.

M. de Montmorenci voyant son ennemi foible, se mit en campagne, & prit les petits villages d'autour de Narbonne, & leur coupa le canal qui va à Narbonne, le rendant tout à sec, leur ôtant le commerce de la mer, & le service des moulins; ce qui pensa étonner le peuple, & y faulfit force artifice à les maintenir; mais la haine que ce peuple avoit au sieur de Montmorenci, les fit endurer tous ses mesaises & souffrir la perte de leurs biens, car l'on ne recueillissoit qu'à la portée du canon. Le sieur duc emploie ses amis, & mande à son pere de faire dresser des troupes, & porter des farines tant pour ceux de la ville, que pour les troupes qui viendroient.

Ledit sieur maréchal fait dresser deux régimens, à sçavoir de un fils & de Meleon, & les compagnies de gens de cheval de M. le maréchal conduites par le sieur d'Honnous, M. de Chalabre, M. d'Ambres, M. de Pordeac, chevaux legers des Albareffes & quelques volontaires. Le rendez-vous fut à Castelnaudarri où le sieur de Lodeve étoit avec quelque argent, & le sieur de Planeses qui commandoit à l'artillerie conduisant l'atelage qui servoit à porter des farines. De là l'on prit le chemin de Limoux & de la Corbiere, chemin très mauvais, mais riche, & point ruiné; ces troupes se rendirent à Lefignan, à quatre lieues de Narbonne. Le duc de Joyeuse en étant averti, & que le sieur de Montmorenci étoit au passage qui attendoit ses forces, ayant sçu qu'ils avoient été toute la nuit au chemin, il se résolut avec quatre-vingt maîtres qu'il avoit d'aller trouver son secours; & les ayant joints, soudain il fait marcher, & range ses gens pour combattre, s'il en étoit besoin. L'heur fut tel à ce seigneur que ses ennemis qui étoient au double plus que lui ne se voulirent trouver devant cette déterminée résolution; tellement qu'il passa, faisant état de faire loger ce soir là ses troupes au fossé de la ville, ne ayant aucune

AN. 1576.

maison au dehors, ne croyant pas avoir assés de crédit de les mettre dedans; mais l'affection de ce peuple se témoigna à l'endroit de ce feigneur; car encore qu'ils prêchassent famine, néantmoins ils ouvrirent les portes, & tant la cavalerie qu'infanterie fut logée à discrétion,

Cet acte désespéra M. de Montmorenci de son dessein, & craignant que s'il continuoit à s'opiniâtrer contre cette ville, vû les forces qui étoient dedans, que son ennemi y fit bâtir une citadelle, il fit proposer une suspension d'armes pour quatre mois; ce qui fut accordé, & plusieurs villages de chaque côté furent démantelés, & le canal qui separe la rivière d'Aude, qui vient à la ville, qui s'appelle la Robine, fut rempli à son ordinaire, & les moulins furent remis au commencement de Septembre 1589. Ce gâst & coupure du canal à beaucoup servi à toute la France; car si c'eut été une armée étrangere, indubitablement il eut falu que la ville se fût renduë à faute de moulins à vent, & que à chaque maison il y en a un; & se peut dire que ce mal a servi.

Le sieur maréchal qui étoit à Toulouse ayant été fort honorablement reçu, se sâchoit de voir les divisions qui étoient en cette ville, comme aussi ses haines. Cependant M. de Cominge qui étoit gouverneur de la ville, se sâchant ne pouvoir disposer des finances à son gré, commença à pratiquer le peuple, & leur rendre suspect ledit maréchal, prenant prétexte de la trêve, & que l'on traitoit le mariage du sieur duc avec une fille de M. de Montmorenci, & qu'il étoit d'accord avec le roi, & qu'il s'entendoit avec les huguenots.

Et pour mieux proposer ce dessus, il inventa une conférence. Le sieur maréchal qui connoissoit l'humeur de l'homme & son dessein, vouloit l'empêcher, mais tant plus cela animoit le peuple qui ne connoissoit pas le mal qui étoit caché deffous ce voile; tellement que ledit jour d'Octobre, avant jour, ledit de Cominge fit une lettre dans la Dalbade, comme si c'étoient ceux de Montauban qui mandassent au maréchal qu'ils lui envoient des troupes qu'il demandoit: quand il fut jour, que les confreres furent assemblés, il leur montra cette lettre, tellement que tout le monde somma, & soudain il fit sonner le tocsin, & tous ses partisans se mirent en armes. Cela étant rapporté audit maréchal, il fut conseillé de s'en aller, à quoi il s'opposa de tout son pouvoir; mais force conseillers & gens d'église eurent ce pouvoir sur lui, & sortit de la ville après, & trouva son carosse à la porte St. Etienne; il alla à Balma, & de là à Berfeil, il n'avoit que quatre gentilshommes de ses ordinaires.

Le sieur d'Ambres, gouverneur de Lavour, y alla premier pour le mener audit Lavour, où le sieur de Joyeuse son fils se rendit. Et là ils dépêcherent par toutes les villes leur donner avis de l'asfront que leur avoit été fait, les priant de leur envoyer toutes les forces qu'ils pou-

soient assembler. Il écrivoit à tous les gens de commandement afin d'assembler toutes leurs troupes, & leurs amis. Et pendant que les troupes s'assembloient, le sieur de Joyeuse, avec tout ce qu'il put amasser promptement, prit une montre que le sieur d'Ambres avoit au château de Lavaur ne l'amena, & Belais n'ayant pas plus haut que de deux cents arquebusiers & cinquante chevaux. Et de là il alla assiéger quelques métraires fortes où il y avoit des guerites, & un moulin, sur le chemin de Toulouse, qu'il prit; & cela donna l'épouvante aux autres maisons circonvoisines, que tous se rendirent, & par ce moyen il logea ses troupes, & chaque jour lui arrivoit de gens. La compagnie de l'évêque de Cominge fut défaite, & son lieutenant mort. Et dans quinze jours, il eut la compagnie du sieur comte d'Aubijoux, & un régiment; non que ledit sieur comte fut de l'union, mais il assistoit ledit sieur de Joyeuse en cette querelle comme son ami, & même que la trêve étoit, il eut la compagnie de gendarmes que M. d'Auterive conduisoit, & un régiment qui étoit commandé par M. de S. Marfel, & un régiment de Caranelles, la compagnie de M. le maréchal commandée par M. de Honnoux, la compagnie de M. de Chalabre, celle de M. d'Ambres, & force volontaires, & un autre régiment, & ledit sieur recouvra deux canons de Castelnaudarri & de Carcassonne; & ayant ramassé tout cela, il alla prendre tous les villages aux environs de ladite ville, qui de même avoient assemblé des forces de leur côté; même M. le marquis de Villars s'y étoit rendu avec un régiment, & environ cent maîtres, & aussi M. de Montefpan pour composer cette affaire. Et étant ces troupes dans la ville, les principaux de la cour de parlement, & bourgeois de la ville prirent courage, & se licentierent de parler librement, & dirent tout haut que les discours qui avoient été tenus contre M. le maréchal de Joyeuse étoient faux, & qu'il n'y avoit point de l'apparence qu'il se volst joindre avec les huguenots, vû que en telle nécessité il n'avoit voulu prendre ni recevoir aucun aide d'eux, & même qu'il avoit refusé l'assistance des troupes de M. de Montmorenci, & de plus il voyoit que toutes les villes catholiques étoient fort à la dévotion dudit sieur de Joyeuse, & joint aussi que tous les villages qui leur étoient favorables, avoient été contraints se rendre audit sieur. Ce qui fut cause que l'on proposa d'envoyer des députés devers M. le maréchal de Joyeuse, pour lui offrir de remettre le différend à M. Dumont, & M. le conseiller de Montrabe, & de Vigneus. vinrent à Lavaur. Et ledit sieur maréchal les ayant ouïs, il leur dit: „ Messieurs, les plus courtes folies sont les meilleures; je ne me ressens point offensé de la ville de „ Toulouse, je connois le peuple qui est fort catholique, & qui est fort „ obéissant à leurs supérieurs; mais je me plains de ce paillard évêque de „ Cominge, & du pere gardien des minimes; faites-les sortir de la ville, „ & nous serons bientôt d'accord. Lesdits députés s'en retournerent; &

AN. 1589.

ayant reconnu la sincérité & intégrité dudit sieur maréchal & de tous ceux qui l'assistoient, ils le firent entendre particulièrement aux gens de bien, qui n'étoient point partisans de M. de Cominge; car s'il en eût eû quelque chose, il les eut bannis de la ville, & fait piller tous leurs biens. Néanmoins avec l'assistance des gens de guerre qui étoient venus avec M. le marquis de Villars, lui fit enforte qu'on mit division entre M. le président de Paule & M. l'évêque de Cominge, & fut laissé de persuader au public de se résoudre à contraindre ledit évêque de Cominge à sortir de la ville; ce qu'étant fait, le sieur de Joyeuse envoya l'évêque de Lavour, le sieur de Villelongue, & d'Ambres à Toulouse, qui accorderoient les articles, & soudain les troupes se separerent.

AN. 1590.

La veille de Noel en 1590. M. le cardinal de Joyeuse venant de Rome, arriva à Lavour trouver son pere; & quelques jours après, il fit son entrée à Toulouse comme archevêque; & ledit sieur duc de Joyeuse y étoit encore trois mois après.

M. le maréchal de Joyeuse vint à Toulouse où il demeura trois jours pour s'en aller à Limoux. Et peu après, M. le duc de Joyeuse négocia si bien à Toulouse, qu'il fit sortir le sieur de Paule de Toulouse, qui alla trouver M. le marquis de Villars.

Lauraguel, 1590.

Après la prise de Bruguerolles, les ennemis trouverent moyen de prendre un autre village à demi-lieue de là, nommé Lauraguel, qu'ils fortifierent, & le rendirent fort.

M. de Joyeuse se résolut de l'assiéger; & l'ayant battu, M. le vicomte de Mirepoix, qui étoit gouverneur de Carcassonne de la ville basse, assembla des forces, & M. de Montmorenci lui en envoya; & il se résolut de secourir ledit lieu de Lauraguel, ce qu'il fit, & y mit trois cents hommes dedans, cela fut cause que le siège fut levé.

Depuis, le sieur de Joyeuse se résolut d'avoir ce lieu de Lauraguel, n'ayant patience de ce qu'il n'avoit pû le prendre, & retourna l'assiéger; & la baterie étant faite, le capitaine qui commandoit, se rendit vie sauve, & fut accompagné; & comme il fut à la ville basse de Carcassonne, M. de Montmorenci le fit pendre, étant accusé d'avoir eu de l'argent & s'être rendu sans nécessité; il se nommoit le capitaine Baliet, il avoit été sergent major des troupes. Par la prise de ce lieu, la ville basse de Carcassonne fut délivrée des ennemis.

Mémoires de Montastruc, 1590. le 4. Mai,

Le sieur de Taulat, de la religion, avec cinquante cuirassiers & cent arquebusiers à cheval, donnerent à l'avanture de la perte de Montastruc habillés en vieleurs, & le prindrent. Deux jours après, les lieux circonvoisins s'assemblerent, où se rendirent les sieurs de Chalabre & d'Ambres qui

qui pouvoient avoir trois cents hommes de pied & cinquante maîtres, & investirent le lieu, & manderent à tous les diocèses où il y avoit des gens de guerre, de venir, & soudain en donnerent avis au sieur de Joyeuse qui étoit ez environs de Carcassonne; la nuit suivante y entra de secours de Villemeure cinquante hommes.

Ledit sieur de Joyeuse soudain se rendit à Toulouse, & fit apêrer le canon & munitions; & ayant assemblé toutes ses forces, il mit quatre canons en baterie, & battit tout un jour & le lendemain jusqu'à trois heures que l'assaut fut donné, & le lieu forcé, ayant défendu la brèche deux heures, & tout fut tué; il y avoit bien trente gentilshommes, six capitaines ou chefs de gens de pied; il s'y perdit plus de quarante hommes de commandement: cette perte fut signalée pour les huguenots.

Le sieur duc de Joyeuse avoit de gens de cheval, sa compagnie de gens d'armes.

La compagnie du sieur de Chalabre de gens d'armes.

La compagnie du sieur d'Ambres de gens d'armes.

Les chevaux legers de las Aubareffes.

Le régiment du vicomte de Burniquel.

Le régiment de Blagnac.

Régiment de Caraveles.

Soudain après, ledit duc retourna vers Carcassonne.

Combat de las Bordes, 1590. en Mai.

Le sieur de Joyeuse faisant assemblée d'un régiment à Castelnaudarri pour l'aller trouver vers Carcassonne, le maréchal-de-logis de camp avoit logé les gens de pied à des villages sur ledit chemin; & étant sur le midi, le mestre de camp nommé Rouere qui étoit à Castelnaudarri, mande au premier capitaine qu'ils fussent prêts à marcher quand il arriveroit. L'impatience prit les capitaines dudit régiment, dont le plus vieux d'iceux étoit le capitaine Bonnefon, qui à présent a une compagnie dans Metz, & commencerent à marcher si imprudemment & sans prendre garde d'être en ordre, ni à ce qui leur pouvoit arriver, qu'ils se trouverent chargés par deux cents maîtres conduits par M. le vicomte de Mirepoix, M. de Ferals, sénéchal de Lauraguais, & autres capitaines de chevaux legers de M. de Montmorenci; & ce fut tant à l'improviste que sans ordre ils furent mis en route, & y en eut de tués environ cent cinquante; ledit Bonnefon fut prisonnier, & le reste se sauva; le lieutenant du sieur de Ferals y fut tué; le sieur de Joyeuse fut bien marri de cette faute, & faulfit refaire ce régiment.

L'an 1590. Bandini, le 24. Juin.

M. de Joyeuse étant à Carcassonne à la cité, pour conserver les lieux

Tom. II. Bn. d'Ambres.

C

AN. 1590.

des environs de cette place, afin que les ennemis ne s'en faussent & ne lui ôtaient le commerce & vivres.

M. de Montmorenci pour le détourner d'être là, il fit semblant de vouloir continuer cette année comme les précédentes, à vouloir faire le gat à Narbonne, & envoya le colonel Bandini avec son régiment pour se loger à des métairies fortes à la main, qui étoient es environs. Cet avis déplut fort audit grand prier qui ne vouloit se divertir de son dessein, tellement qu'il envoya son lieutenant, qu'est M. d'Auterive, de la maison d'Antraigues, avec sa compagnie & quelques compagnies de gens de pied secretement. Le sieur d'Auterive laissa sa troupe à deux lieues de Narbonne, & entra dedans; & ayant gardé que de ce jour les portes ne se ouvrissent, il fit apêrer deux coulevrines, & manda toutes les garnisons, & alla investir ledit Bandini, où il eut grand combat aux approches; mais les ayant enfermés, & mettant les pièces en batterie, & tiré quelques coups, ledit Bandini se rendit vie sauve, & fut conduit à Narbonne, & y eut quatre drapeaux de pris.

M. de Montmorenci pour les plaintes que les habitans de Carcassonne lui faisoient de M. de Mirepoix le pere, il le pria de s'en aller à sa maison, ce qui sâcha son fils le vicomte; mais d'autant qu'il prétendoit au mariage de mademoiselle de Merlou il patienta ce congé.

De rechef le sieur de Montmorenci se dispoise de faire le gat à Narbonne comme l'année précédente; il passe l'eau à Cuxal, & fit semblant d'assiéger Courfan, se parquant dans un bois à mille pas dudit lieu, dans lequel il y avoit trois compagnies de gens de pied & la compagnie des gens d'armes du sieur d'Ambres; & sept ou huit fois le jour l'escarmouche s'attaquoit; & après douze jours que cet exercice eut continué, M. de Joyeuse voyant que son ennemi n'attaquoit rien avec le canon, il se résolut de mettre toute sa cavalerie dans Narbonne pour pouvoir plus aisément entreprendre quelque chose. De cette heure il se fit de belles escarmouches où le canon étoit, & par deux fois l'on pensa venir aux mains, & les volontaires qui étoient débandés se mêlerent, & y en eut plus de trente de morts à coups de pistole & d'épée; l'enseigne du sieur d'Ambres perdit un bon cheval de cinq cents écus; le sieur de S. Geri, maréchal de camp de M. de Joyeuse, fit fort bravement; il ne se fit pas de plus grands combats; & d'autant que M. de Joyeuse faisoit faire montre à ses soldats, force de ceux du contre parti le venoit trouver; les bleds étoient coupés, l'on se sépara.

En Août.

L'an 1590. à l'improviste arriverent vingt-deux galères du roi d'Espagne à un port nommé Colliure, qui est à six lieues de Narbonne, portant six mille lansquenets commandés par le comte Ladron; ce fut une grande joie à M. de Joyeuse, & s'il eut eût les vivres & munitions prêts,

il eut fait de grands exploits, car tous les lieux que tenoit M. le connétable étoient prêts à quitter, sauf Besiers; mais il fallut plus d'un mois pour préparer les munitions & gens de guerre; c'étoit en faison que les vergiers commençoient à être bons, qui leur engendra le flux de sang.

Le 23. Septembre 1590. ceux de la ville basse de Carcassonne prirent le lieu de Pesens, à deux lieues de Carcassonne, qu'ils fortifierent avec des esperons & terrasses.

Le 1590. M. de Joyeuse se mit en campagne avec deux régiments de gens pied & trois cents maîtres à cheval des compagnies du sieur de Joyeuse, de Hosons, de Pordeac, d'Ambres, la Courtele, & Chalabre, avec les lansquenets, & prit le lieu de Quarante qui se rendit; & alla assiéger la ville de Bize de las Alieres, distante de Narbonne de cinq lieues, dudit diocèse; il y avoit dans la place quatre cents hommes; la batterie fut faite qui continua deux jours; & voyant qu'ils n'avoient secours, ils capitulerent. Durant ce siège M. le connétable vouloit exécuter l'entreprise de Narbonne, sachant que tous les gens de guerre étoient au siège, & aussi qu'il y avoit dans ledit lieu de Narbonne le colonel Bandini prisonnier avec plus de six vingts, qui devoient enfoncer les portes de la prison & s'aller rendre maîtres d'un corps-de-garde, & favoriser l'escalade; ce qui étoit découvert, & les troupes étoient près de la muraille, les habitans s'étant mis en armes, ils furent poussés d'une si grande furie, qu'ils tuèrent lesdits prisonniers, ce qui déplut extrêmement audit sieur de Joyeuse.

Après ce siège la maladie augmenta tellement parmi les étrangers, qu'il en mourut plus de quatre mille; & l'hiver étant venu, ils furent mis en garnison es environs de Narbonne.

Le siège de Quarante, l'an 1590. en Novembre.

M. de Montmorenci ayant 600. maîtres & environ 3000. hommes sous le régiment de M. de Perault, de Montbasin, de Serignan, de Jayle, de Gasques, & les troupes du sieur Daudon de la comté de Foix gens de cheval, la compagnie de M. de Montmorenci, de M. d'Auffemont, de Daudon, de M. de Pugeol, qui étoit maréchal de camp, de Fliche, de Jacques de Luquo, de Francisco Bebio, de M. de Montefon, du vicomte de Montfa, de Caderouffe, des Estars, & sept pièces, à sçavoir deux doubles canons, trois canons, & deux coléuvrines, il alla assiéger le lieu de Quarante, qui étoit le plus voisin des places qui le reconnoissoient; ce lieu étoit très mauvais, & plusieurs fois l'on avoit voulu persuader au duc de Joyeuse de le démanteler, ne y ayant de fossé que de deux toises. En cette faison M. de Joyeuse n'avoit point de gens de pied François, n'ayant que quinze cents lansquenets en garnison, tout le reste étant mort de la maladie; de cavalerie il n'avoit pas cent maîtres. Sachant ce lieu assiégé, il s'alla loger à Gineftas, distant de deux lieues, pour les

AN. 1590.

secourir, n'étant ce lieu muni de tout ce qu'il y falloit pour un grand siège; ce qu'il fit, envoyant cent hommes avec de poudre, bales, & cordes pour deux jours, croyant que dans ce temps ils seroient rendus. La batterie commença, & de ce jour l'assaut ne fut donné; ce qui donna moyen aux assiégés de faire un retranchement & se remparer derechef. M. de Joyeuse renvoya de gens le lendemain; la batterie continua, & le jour suivant ayant abattu force de murailles & partie des maisons; après la batterie cessa pour deux jours, à cause que les bales & poudre étoient salies; il en faulfit envoyer querir à Besiers; après la batterie recommença: cette relache donna cœur aux assiégés & au sieur de Joyeuse qui se résolut d'envoyer deux cents hommes dedans, qui rompirent un corps-de-garde en entrant. La batterie recommença, & fut tiré environ dix à douze cents coups de canon; l'on alla deux fois à l'assaut, & furent bien repoussés. Cela fâchoit fort M. de Montmorenci, & fit tenter d'aller se loger dans le fossé, & saper le reste de la muraille; ses gens se logerent de jour, ne pouvant être offensés du retranchement, à cause que la contrescarpe étoit un peu relevée. Les assiégés laisserent les ennemis dans le fossé; & la nuit suivante, ils firent une sortie en deux endroits si vivement que les quartiers furent quittés, sauf celui du canon; & après allerent à ceux qui étoient logés au fossé, & les délogerent; ils continuerent tous les jours & nuits à faire des sorties, qui endommageoient fort les ennemis. Tous les soirs le duc de Joyeuse venoit voir ses assiégés, étant tous les ennemis au canon en gros, & tout le reste des quartiers lui étoit libre; il y portoit les vivres & munitions nécessaires, ce qui les encourageoit fort. Le siège dura quinze-jours; & enfin n'ayant ni poudre ni bales pour le canon, M. de Montmorenci fut contraint d'en lever le siège & se retirer, n'ayant plus de munitions pour attaquer.

Ceux qui commandoient dans ledit Quarante étoient le capitaine Garnier & le capitaine Pels, tous les autres les reconnoissoient, leur obéissoient. La perte des bales nuisit fort à M. de Montmorenci, car il n'avoit pas de bales des doubles canons, & servit fort à son ennemi qui en avoit manqué.

En Mars 1591. le lieu de Fiac fut pris, qui étoient huguenots, par le sieur d'Ambres, & tous ceux de dedans tués. Ce lieu est à une lieue de Lavour & autant d'Ambres.

Le 29. de Mars 1591. arriverent six compagnies de gens de cheval Espagnols, chacune de cinquante hommes. Le conducteur s'appelloit dom Jean de Nape.

Aussi arriva un régiment d'Espagnols conduit par dom Francisco d'Armengol, alcaide de Salfes, qui faisoit des bravades, n'estimant rien les François; ils disoient qu'ils avoient avec les gens de cheval de *Mata-dores e cogidos de los mismos ojos del rey*, entr'autres il y avoit trois *matosietes*.

L'an 1591. & le 9. d'Avril, M. de Joyeuse se résolut d'incommoder Carcassonne, & de prendre les petits villages qui sont ez environs, & se mit en campagne.

Le gat se fit ez environs de Carcassonne, & plusieurs combats, & les bleds se couperent jusques aux portes de la ville, encore qu'ils ne fussent bien mûrs.

Il restoit encore de l'un des côtés de Carcassonne quelques lieux à prendre, que le sieur de Joyeuse se résolut d'assiéger, comme Pefens qui étoit lieu fortifié, qui fut pris. Et le sieur de Mirepoix ayant avis de la route de l'armée après le siège de Pefens, il connut que l'on assiégeroit le lieu d'Arfens, où il mit cinq cents hommes de pied, qui étoient le choix de toutes les troupes qu'il avoit, de capitaines & gentilshommes. Ledit lieu fut assiégé, & battu de cinq canons; & ayant tiré plus de cinq cents coups, l'on se prépara à l'assaut; comme de même ceux de dedans dressèrent leur ordre, & se mirent en trois troupes, l'une pour deffendre la brèche, & les autres pour les rafraîchir, les uns après les autres.

Le sieur de Joyeuse envoya un régiment François à l'assaut, suivi des Espagnols, qui étoient suivis de huit cents lansquenets. Les François & Espagnols furent repoussés, ayant longuement contesté, car il falloit avoir des échelles pour monter à la brèche; les lansquenets allèrent de belle façon, & parquerent deux cents mousquets sur la contr'escarpe qui les favorisa fort, joint que le canon battoit toujours; & s'étoit mis le désordre de dedans, à cause que ceux qui étoient les premiers à soutenir, & deffendre la brèche, quand l'on les voulut rafraîchir, ils ne voulurent se retirer du retranchement, tellement que les mousquets, & le canon en firent un grand meurtre, & même des capitaines; tellement que l'assaut étant continué, le lieu fut forcé, & tout tué, & le lieu brûlé; & ne y eut de sauve que le sieur de Cavast qui étoit un des ordinaires du feu roi, qui eut une main coupée d'un éclat de canon.

Durant ces effets, le sieur d'Ambres en la diocèse de Lavaur prit le lieu de Roquevidal qui étoit bien fort, & incommodoit beaucoup Lavaur. Le siege de Pefens fini, le sieur de Joyeuse fut prié de venir prendre quelques lieux ez environs de S. Felix, qui n'étoit guère loin de Carcassonne, ce qu'il fit. Et Auriac, que ceux de la religion tenoient, fut quitté & brûlé, & quelques autres lieux, même Cambon; & sans que ceux de Carcassonne apellerent ledit de Montmorenci, il eut fait davantage. Voyant que l'on se préparoit de venir les secourir, se rendit ez environs M. de Montmorenci, outre les troupes qu'il pouvoit assembler du Languedoc; convia le colonel Alfonse, à présent maréchal d'Ornano, de lui venir aider avec les forces du Dauphiné; ce qu'il fit, & mena 400. maîtres, où étoient les sieurs du Pouet, de Gouvernet, & comte de la Roche; outre ces troupes, il y avoit six cents maîtres sous les compagnies.

AN. 1591.

du sieur Connétable, d'Auffemont, M. de Caderouffe, M. de Pujol, M. des Effars.

Francisque Bebio, & Jacques de Luquo.

& les volontaires qui étoient en tout de mille à onze cents maîtres de gens de pied; il y avoit plus de quatre mille arquebusiers. Et ayant assemblé toutes ses troupes, il prit le chemin du côté de Menerbe pour aller porter des vivres à Carcassonne, & se alla loger à Aoufac. De l'autre côté, le sieur de Joyeuse se parqua à Afillle, & mit quelques gens aux villages qui étoient à la tête du sieur de Montmorenci, avec résolution de donner bataille.

En ce temps-là, il arriva que la peur surprend tellement la cavalerie Espagnole, & le régiment Espagnol que le sieur alcaide de Salfes, nommé Francesco d'Armengol, conduisoit, que sçachant que l'on se dispoisoit à combattre, ils s'en allerent, sans dire adieu, droit en Espagne, & firent dix lieues sans s'arrêter; cela fâcha extrêmement le sieur de Joyeuse & ceux qu'il avoit. Néanmoins le colonel des lansquenets, qui étoit le comte Ledron, porta très impatiemment cette faute, tant pour l'alarme que cela donnoit aux troupes du sieur de Joyeuse, que pour le carratgie que ceux du sieur de Mont lui avoit, que pour la réputation du roi d'Espagne; & pour témoigner qu'il ne trempoit à cet acte indigne, il déclara au conseil qu'il vouloit combattre, & qu'il assuroit le sieur de Joyeuse qu'il ne manqueroit point d'employer sa vie pour le bien du pays, & qu'il faloit faire bouclier du corps. Cette fuite augmenta de beaucoup le courage aux troupes du sieur connétable, qui se résolut, voyant ne pouvant passer pour aller à Carcassonne sans combattre avec désordre, & avec gens qui étoient parqués, d'assiéger quelques villages, afin de contraindre le sieur de Joyeuse de mettre la plupart de ses gens de pied auxdits villages, & diminuât son gros; & à ces fins il assiégea Mavac qu'il prit, & assiégea Aimans où il y avoit deux cents hommes; le lieu ne valoit rien, étoit sur le rocher où il ne y avoit fossé qu'une fausse braye. Le canon ayant tiré & fait brèche, M. de Joyeuse se disposa d'aller donner secours, & se mit en chemin; il faloit passer à un village nommé Cessero, où étoient logées les troupes du colonel Alfonso; & entre ledit village & le chemin il y avoit une église où se parquerent quelques arquebusiers dudit colonel, qui donnerent le loisir à M. le connétable de rassembler les troupes, & laissa environ mille arquebusiers au siège, & se vint parquer au devant du chemin, & mit ses troupes en bataille, son avant-garde au colonel.

De l'autre côté, le sieur de Joyeuse pouvoit avoir environ cinq cents quatre-vingts-dix maîtres qu'il rangea en bataille, les lansquenets étoient au milieu, & de chaque côté à leurs ailes un régiment de gens de pied François. A la main droite, la compagnie dudit duc de Joyeuse, commandée par le sieur d'Auterive, celle de M. de Montberaud ensem-

ble, & le sieur de Joyeuse suivant deux cents pas près avec les volontaires, & la compagnie du sieur de Honnoux; & la compagnie du comte de Caraman, de la maison de Foix, beau-pere de celui qui est à présent, & la cornette blanche fut baillée à porter au sieur baron d'Ambres, puîné de ladite maison.

A la main gauche des lansquenets, étoit le sieur de Cornuffon & de Pordeac, avec leurs compagnies, soutenus du sieur d'Ambres, de Clermont de Lodeve, & de la Cortete.

Les troupes du sieur Alfonse vinrent à la charge; & voyant qu'ils étoient les biens reçus des gens de pied, ils ne enfoncerent point, & prindrent à main droite, & firent L'escarmouche s'échauffa, & ledit Alfonse fit parquer cinq cents arquebusiers à cette église qui dominoit sur les troupes du sieur de Joyeuse, tellement qu'ils démonterent ces deux compagnies du sieur de Cornuffon, & de Pordeac; le sieur de Joyeuse avoit deux moyennes qui tiroient sur la cavalerie, & leur faisoit du mal. Cette escarmouche continua plus de trois heures: il étoit impossible au sieur de Joyeuse de passer outre, étant le passage si étroit, qu'il ne pouvoit aller en bataille aux ennemis; & étant la nuit survenue, chacun se retira pour repaître, & le sieur de Joyeuse dispofoit ses gens de pied pour envoyer donner secours; mais sur les huit heures du soir il y eut avis que le lieu étoit rendu, ayant capitulé.

Ce siège fini, le sieur de Montmorenci se retira à Alouste, & y séjourna douze jours, à cause des grandes pluyes qu'il fit, & fut contraint de manger les vivres qu'il portoit pour Carcassonne. Et sur ce séjour, le sieur d'Auffemont son fils tomba malade, & il faulfit l'envoyer à Pefenas. Et quelques jours après, ledit sieur connétable s'en retourna audit Pefenas, & ledit sieur Alfonse s'en alla droit en Dauphiné.

Le sieur de Joyeuse retourna ez environs de Carcassonne, & même en cité, où il pratiqua les habitans de la ville basse, qui étoient fâchés de ne se voir des vivres, & leurs biens en proye, qui étoient à la campagne, joint que les foldats qui étoient en la citadelle de Carcassonne, faisoit qu'il fussent payés & nourris, tellement que tout cela occasionne les habitans de se mettre ez mains dudit sieur de Joyeuse, sous l'assurance qu'il leur donnoit de rompre la citadelle. De sorte que Décembre ils introduisirent ledit de Joyeuse dans la ville, s'étant saisis d'un clocher qui dominoit dans la citadelle, & les troupes dudit sieur tout dedans que dehors pour garder que secours n'entrât; & trois jours après ils se rendirent par capitulation. Ce fut une des plus avantageuses prises que ce fut pu faire; car joignant la cité avec la ville, c'étoit une très-forte place. La citadelle fut démolie soudain; le sieur de Lavelanet, fils de M. de Mirepoix, y commandoit, & la rendit l'an 1591. le 16. Décembre.

AN. 1592.

L'entreprise de Lautrec.

Le 23. Mai 1592. le sieur de Montefon , commandant à toute l'infanterie du Languedoc, sous M. le Connétable , assembla trois régiments, & les forces des garnisons des environs de Castres, en nombre tout de mille cinq cents hommes de pied ; & de cavalerie, bien trois cents chevaux sous la charge de M. de Montfa, sa compagnie.

Celle de Jacques de Luquo , chevaux legers.

Celle du sieur Felise , chevaux legers.

Celle de M. de Tamis , gouverneur en Albigeois pour les huguenots de Castres , commandée, & les volontaires , & circonvoisins. Et avec toutes ses troupes il vint le jour de pour surprendre le lieu de Lautrec , auquel lieu il avoit intelligence avec certains qu'il avoit pratiqués pour le remettre dedans ; ce qu'étant venu à la connoissance du sieur d'Ambres , il en avertit le sieur duc de Joyeuse, afin qu'il lui envoyât ce qu'il pourroit de gens de pied , & de cheval , si lui-même n'y vouloit venir le

Ledit duc vouloit être de la partie, & ramassa à l'improviste ce qu'il put, & mena trente maîtres de sa compagnie , quarante maîtres de la compagnie de M. le maréchal de Joyeuse son pere , conduite par son lieutenant le sieur de Honnous ; plus une quinzaine de volontaires, & environ six cents hommes de pied conduits par le sieur de Bidon, mestre-de-camp.

Ledit sieur se rendit à Ambres le jour assigné 23. Mai ; & étant là , il eut avis que les ennemis avoient remis l'exécution de leur entreprise au jour suivant ; qui fut cause que pour couvrir l'armée dudit duc, le sieur d'Ambres manda une lettre au sieur de la Garde, commandant à la ville de Lautrec , qui étoit sous lui , qu'il se rendit ce jour même à Albi pour accompagner madame la maréchale de Joyeuse qui venoit de France, & que à cette occasion M. de Joyeuse étoit au lieu d'Ambres pour lui aller au devant.

Celui qui tenoit la main audit de Montefon lui envoya ladite lettre, afin qu'il n'eût de défiance de l'armée dudit duc, & qu'il se résolut au soir suivant à son exécution, ce qu'il fit , & vint pour exécuter ; ayant envoyé cinq cents hommes de pied pour faire l'exécution ; & tout le reste de l'infanterie demeura à mille pas , & la cavalerie près d'un ruisseau où il y avoit un petit pont ; c'étoit le lundi 25. Mai. Le sieur de Joyeuse mit son infanterie en deux, il en envoya quatre cents conduits par le sieur baron d'Ambres puiné, le sieur d'Aufitz, mestre-de-camp, lesquels le sieur d'Ambres avoit assemblés des garnisons où il commandoit ; & ceux-ci devoient aller donner sur ceux qui porteroient les échelles.

Et le sieur duc s'en alla droit où étoit la cavalerie des ennemis ; & commanda le sieur d'Ambres avec sa compagnie, & quelques amis, de mener les coureurs. Et ayant marché vite à cause du jour, l'on s'y trouva en tête de la cavalerie des ennemis qui avoit l'alarme, ayant été mis en fuite

fuite ceux qui étoient allés pour donner à la ville , & étoit jour clair ; & s'étant présenté la compagnie du sieur Jacques de Luque devant le sieur d'Ambres, elle fut chargée & mise en route , & ensuite toute la cavalerie pour repasser le ruisseau qu'ils avoient passé à cause de l'alarme ; mais ils furent chargés de si court que les premiers ne s'arrétoient point de là le ruisseau ; & les derniers ne pouvoient étant trop pressés, ils furent poursuivis une grande lieue , & y perdirent de cent cinquante chevaux.

Entre lesquels fut le sieur de Tamis , huguenot, gouverneur d'Albigeois ; de pris le sieur de Vicule , Jacques de Luque , le sieur de Gondin , mestre de camp.

Pour les gens de pied ils se diviserent en trois troupes , l'une se retira au château de la Trape.

L'autre s'en alla vers Castres par autre chemin que celui de la cavalerie ne faisoit.

Et l'autre en s'en fuyant après la cavalerie , il en fut tué environ trois cents.

Pour ceux qui s'étoient retirés à la Trape , ils furent assiégés & batus d'une couleuvrine que le sieur d'Ambres avoit fait faire à Lautrec; le lendemain ils se rendirent vies sauvés ; ils étoient quatre cents , où il y avoit plus de quarante capitaines ; ils furent menés à Toulouse le 29. Mai.

Il ne y eut qu'un homme de cheval de tué de ceux de la compagnie du sieur d'Ambres , huit soldats , & ledit d'Ambres blessé d'un coup d'épée à la cuisse.

Miremont , 1592.

En l'an 1592. le sieur de Joyeuse fut requis par ceux de Toulouse d'aller assiéger Miremont , qu'étoit de leur diocèse , qui leur faisoit extrêmement mal & ruinoit tous les circonvoisins , & pour le voisinage de la comté de Foix ; ils recouroient de forces & faisoient grandes assemblées ; ledit sieur s'y disposa ; il y avoit une ville & un très bon & grand château fortifié des terrasses & esperons ; il y avoit 150. hommes dedans. Il fut batu , & la brèche faite à la ville , l'on alla à l'assaut , & après avoir été repoussés les premiers , la seconde troupe donna tant à la brèche que par échelle , & le lieu fut pris ; ceux de dedans se retirerent au château , & mirent le feu à la ville , qui empêcha que l'on ne pût de deux jours attaquer le château. Et comme l'on se disposoit , & de remuer la baterie , les assiégés n'ayant beaucoup de vivres & sans espoir de secours , ils s'en allerent une nuit , & tandis que la baterie se faisoit , le feu se mit à quelques caquets de poudre , dont le comte de Carman qui est à present , eut le visage brûlé.

Premier siège de Villemur.

L'an 1592. & le de Juin , M. le duc de Joyeuse mit ses troupes
Tom. II. Bn. d'Ambres. D

AN. 1592.

aux champs avec quatre canons & une couleuvrine, & s'en alla vers Castellarrasin, diocèse basse de Montrauban, où il prit plusieurs lieux. Et après alla assiéger le lieu de Mauzac qui étoit fortifié de quatre esperons; & ayant fait les aproches & assis la batterie, l'on tira cinq cents coups de canon, qui mirent hors de défense les éperons, & abatirent le couvert du château qui fut cause qu'ils se rendirent à composition, vies sauves & armes. Il faut sçavoir que du côté de la batterie il y avoit une petite maison, qui étoit du jardinier du sieur de Mauzac, qui étoit joignant le jardin, & icelui aboutissoit le fossé; ceux de dedans avoient fait une traînée dans terre couverte avec du tuile courbe, & dans ladite maison ils avoient mis une caque de poudre & deux pétards, & vouloient pendant que l'on feroit la batterie, tâcher de faire venir M. de Joyeuse dans ladite maison, sous prétexte de capituler, & le faire perdre par la poudre; mais cela fut découvert par un soldat qui alla de nuit querir des herbes au jardin, & rencontra les tuiles qui couvroient la traînée, & le vint dire, & ayant fouillé dans la maison l'on trouva la poudre.

Ce lieu pris, l'on passa la riviere du Tarn à Villemande, & print-on aux environs de Montrauban un trentaine de lieux, & plus de cent métairies où l'on avoit de guerites qui furent brûlées.

L'on vint loger à S. Nauffari & à Corbarieu; & le lendemain l'on alla assiéger Villemur; le sieur de Joyeuse avoit quinze cents lansquenets, deux mille hommes de pied sous les régimens de Bidon &

& de gens de cheval, environ trois cents maîtres, sans les compagnies du duc de Joyeuse, Chalabre, Ambres, Montberault, la Cortete, & Caraveles de chevaux legers.

L'on fit les tranchées & asseoir le canon qui tira environ trois cents coups. Et sur cela vint avis que M. le duc d'Espéron étoit à huit lieues de là, avec cinq cents chevaux & quatre mille hommes de pied qu'il menoit en Provence, & qu'il venoit à Montrauban qui n'étoit qu'à trois lieues dudit Villemur, & qu'il vouloit faire lever le siège: ce qu'il faulfit faire, & attendit-on au lendemain au matin; & par malheur il plut toute la nuit le plus désesperant du monde. M. de Joyeuse retira & en amena son canon, & laissa son canon à Gaillac, & avec de la cavalerie & un régiment. Il avoit de là la riviere fait venir une couleuvrine pour battre le moulin; & il commanda le soir de conduire ladite couleuvrine à un fort nommé la Bornerie; mais la pluye fut cause que ceux qui en avoient charge ne purent, & voulurent attendre au lendemain; mais ils furent si peu curieux qu'ils n'en vinrent dire rien audit sieur, & de pis ils ne garderent pas l'atelage qui s'en alla perdre; & le lendemain l'on ne les trouva pas, tellement que l'on sçut plutôt par les ennemis, qu'ils avoient pris ladite pièce, que par autre voye. Les troupes de M. d'Espéron étoient à mille pas, & ses gens jetterent ladite couleuvrine dans le bord de l'eau; & s'étant rendu à la ville, il vint poursuivre M. de Joyeuse qu'il trouva

parqué à l'entrée de la forêt de Villemur avec son canon ; l'escarmouche s'attaqua , & ledit de Joyeuse fit jouer son canon deux volées , & ne se faisoit autre chose. S'approchant la nuit , chacun prit son chemin à son quartier , & M. d'Espèrnon alla loger à S. Nofari , où ceux de Montauban les vinrent supplier de vouloir prendre quelques petits lieux du côté de Montels , & qu'ils bailleroient vivres & des moyens pour battre les défenses ; ledit sieur ne y voulut aller , mais il leur prêta deux régiments , dont l'un étoit du baron de Bordeille & quelque cavalerie , outre les troupes du pays. Le sieur de Joyeuse ayant sçû que l'on montoit des pièces aux champs du côté de Montels , il se rendit à Toulouse , & alla soudain vers les ennemis ; & ayant sçû qu'ils avoient investi un fort près dudit Montels , il y alla de nuit , & mit en pièces le régiment dudit baron de Bordeille , le reste en fuite , & deux moyennes qui furent prises en revanche de la couleuvrine que M. d'Espèrnon mena à M. de Montmorenci.

Le 8. Juillet 1592. ce dessus fait , ledit de Joyeuse retourna en Albigeois , & alla assiéger le lieu de la Guepie , où il fut tiré deux cents coups de canon , & pris par assaut & le lieu rasé , & tué le seigneur dudit lieu , & soixante & dix hommes.

Second siège de Villemur , 1592. en Octobre.

Le sieur de Joyeuse étant mari d'avoir failli à prendre Villemur , il laissa plusieurs autres desseins pour l'aller assiéger ; néanmoins il employa M. de S. Venfan , sénéchal de Rouergue , mestre de camp , commandant au Vabres , & M. d'Achier.

M. de Montberault , commandant à l'absence du sieur de Joyeuse.

M. de Mosolens de la maison de Honnons , maréchal de camp.

M. de Pardaillan , commandant à l'artillerie.

Le régiment de lansquenets.

Le régiment de Bidon.

Le régiment de S. Conat.

CAVALERIE.

La compagnie du duc de Joyeuse. 50. Maîtres.

La compagnie de M. de Honnons. 70. M.

M. d'Ambres avec sa compagnie. 60. M.

M. de S. Venfan. 150. M.

M. de Camps. 50. M.

M. d'Achier. 60. M.

M. de Cornuffon. 40. M.

M. de la Courtete de la maison de Honnons. 35. M.

M. de Chronelles , chevaux legers. 25. M.

Plus les volontaires.

Il y avoit quatre canons & deux canons racourcis. Et d'autant que la

AN. 1592.

rivière de Tarn passe au bord de la muraille, l'on se résolut de battre la place l'eau au milieu, & fit-on faire un pont à bateaux. La brèche faite, l'on trouva que c'étoit en un endroit que par la dedans, il y avoit une muraille qui aboutissoit à la rue qui servoit de terre plain, & qu'il étoit impossible de les forcer; l'on tenta d'aller à la brèche, mais ce fut pour néant.

Ce soir même, le sieur de Termes entra dans la place avec trois cents hommes, où il y avoit force noblesse.

Le sieur de Joyeuse se résolut sur cela de passer la rivière & investir le lieu de plus près; il fait tranchées & se fortifie, & met son canon en batterie; mais d'autant qu'il n'y avoit que quatre canons, les ennemis retranchoient autant que l'on pouvoit battre; car il y avoit plus de sept cents hommes de guerre dedans.

Cependant M. le connétable avoit envoyé le sieur de Chambault avec ses troupes, auxquelles se joignit le comte Ratignac; mais devant que ledit Ratignac fut joint, M. de Chambault vouloit assiéger un château nommé Belmontel, où le sieur de Joyeuse alla avec sa cavalerie, avec trois cents arquebusiers François & trois cents piques lansquenets. L'on trouva les ennemis qui se mirent à se retirer; & sans une motte où il y avoit eu autrefois un village où ils se parquerent, l'on leur ôtoit le canon & metoit-on tous en pièces; il y eut quelques coups de pistoler, & même le sieur de S. Giniés, à présent lieutenant de la compagnie de M. le connétable, eut un bras coupé d'un coup de pistolet de M. de Mosolens qui étoit son parent fort proche; & ne se pouvant faire autre chose, l'on se retira au camp, & continua-t'on la batterie. Mais voyant que de ce côté l'on n'avançoit pas beaucoup, M. de Joyeuse se délibéra de changer sa batterie, & fit commencer à faire des tranchées, & y commanda le baron d'Ambres, à présent vicomte de Moncla, qui y eut une arquebusade aux deux fesses. Et par même moyen ledit seigneur se résolut d'avoir douze canons, afin que dans un jour il fit brèche suffisante, qui fut cause qu'il commanda à M. de Montberaut d'en aller querir deux à Toulouse: de plus il y envoya M. d'Auterive avec sa compagnie & celle de M. de Comps, pour aller querir quatre canons à Castelnau-darri, distant de douze lieues, & aussi au sieur d'Ambres d'aller querir deux canons à Albi. Cependant que ceci se faisoit, il fait mandement à toute sa cavalerie de se joindre à lui au même temps que son artillerie seroit arrivée, & qu'ils portassent de vivres pour quatre jours; car l'on ne trouvoit rien à la campagne, tant à cause du premier siège que du présent; & à cette cause, ils étoient logés loin.

Sur cela, les ennemis étant avertis comme les troupes étoient écartées, ils se résolurent de venir voir s'ils pourroient retirer le sieur de Termes n'ayant plus grand dessein. Et étant averti M. de Joyeuse qu'ils se préparaient, il envoya querir toute la cavalerie voisine; mais aucune troupe

n'arriva qu'une partie de la compagnie du sieur d'Ambres, car l'autre étoit avec lui, & cette partie fut mise en garde. Sur les deux heures après minuit, les ennemis se présentèrent, & ayant trouvé ladite compagnie, & que l'on avoit fait des corps-de-garde de gens de pied où l'on n'en faisoit faire, ils crurent que l'on les attendoit, & s'en retournerent plus de mille pas.

Sur cela, M. de Joyeuse fit tirer trois coups de canon & fortifier le corps de garde de gens de pied de trois cents piques. Comme les ennemis ouïrent le canon, ils connurent que les troupes de gens de cheval étoient arrivés, & se résolurent de retourner, ce qu'ils firent, & mirent les coureurs bien forts, qui firent retirer la garde des gens de cheval jusques aux gens de pied; & l'escarmouche s'attaqua si vive que l'enseigne & le maréchal de logis du sieur d'Ambres furent tués, & le guidon blessé, & la plupart des chevaux tués; néanmoins encore qu'il n'y eût que cette compagnie, jamais les ennemis n'enfoncerent jusques qu'il fut jour clair. Et voyant que il n'y avoit autre cavalerie, ils firent trois troupes de leurs gens de pied des premiers, & attaquèrent les gens de pied & les chargerent par tête & par flanc; ils les mirent en fuite & les suivirent bien roide; & étant sur le point de descendre, ils firent deux grands salves aux lansquenets qui étoient au bas de la pleine, & la cavalerie descendoit par autre chemin; tellement que ces lansquenets se voyant pressés de ce côté là & que ceux de la ville sortoient, ils se mirent à fuir, & pensoient aller au pont, mais il étoit rompu; car le sieur de Joyeuse l'avoit fait rompre afin de ôter l'espérance de fuir.

Ledit sieur de Joyeuse voyant ce désordre, va à la tête, & met la main à l'épée, & tué quelqu'un pour les arrêter, mais il lui fut impossible; & se trouva avec trois gentilshommes qu'étoient M. de Mousolens, maréchal de camp, M. de S. Geri, fils du sieur de la Roquebouliac, & M. de Rouergue. Ledit Mousolens dit à M. de Joyeuse, il se faut sauver; ledit sieur de Joyeuse lui dit, il faut mourir; le sieur de Mousolens repliqua, « l'on ne meurt pas quand on veut, vous feriez prisonnier, & mené à Besiers; tâchez de vous sauver, & demain nous les combatrons. » Cela les fit résoudre eux quatre d'aller au pont, & au bord d'icelui ils se désarmerent au préalable, étant allé embrasser le canon; & d'autant que le pont étoit rompu, ils voulurent aller du long de la corde en nageant, & allerent jusques au dernier bateau que une pièce de bois tomba sur ce jeune seigneur qui le fit nier; le sieur de Mousolens se sauva à nager, les autres deux gentilshommes demeurèrent qui ne savoient nager, ils furent pris prisonniers. Il y eut deux cents hommes de morts, & des principaux furent, le sieur Pardailhan, commandant à l'artillerie; Bidon, mestre-de-camp; le capitaine Pradel, sergent major; & dix ou douze gentilshommes. Les lansquenets se sauverent à un village à deux lieues de là; la compagnie du sieur Hon-

AN. 1592.

nons, qui venoit au bruit des trois coups de canons, fut poursuivie une grande lieue : il se retira en combatant, sans perdre personne de sa garde.

Le bruit de ce malheur étant divulgué par tout, les chefs du défunt sieur de Joyeuse se rassemblèrent à S. Sulpice, & ayant sçu que les ennemis s'étoient séparés, à sçavoir, le sieur de Messilhac en Auvergne ; & les troupes conduites par Chambault, prirent leur chemin vers M. le Connétable ; ils se résolurent d'aller à Toulouse, & là prendre une résolution de ce qui se devoit faire à l'avenir, & tâcher d'avoir un chef pour éviter la division.

Cependant les chefs qui commandoient dans les diocèses, envoyèrent quelques-uns des leurs dans les villes où ils avoient pouvoir, afin que rien ne fût alteré ; & la chose fut si diligemment faite, qu'il ne se perdit aucun village.

Etant arrivés les chefs à Toulouse, ils allèrent trouver le cardinal de Joyeuse, qui avoit été nommé gouverneur du pays par messieurs de la cour & de la ville, ce que tous lesdits chefs eurent fort agréable ; & le motif de la cour étoit qu'ils craignoient quelque revolte, & ils pensoient que le mérite de cette maison, retiendrait les amis du défunt plus facilement à leur devoir. Et après que le cardinal eût fait ses regrets, & eût reçu ceux de ses amis & serviteurs, il leur demanda avis, & conseil, qu'est-ce qu'il falloit faire pour se conserver. Il fut résolu unanimement que tous lui obéiroient, mais que pour se garder à l'avenir, qu'il falloit que le pere Ange de Joyeuse, son frere, laissât l'habit, & qu'il exposât sa vie en cette cause, & même contre ceux de la religion prétendue ; & que sans cela, il étoit impossible de se maintenir, que d'avoir un chef qui ne mît la main aux armes, que cela étoit inutile, ains qu'il aideroit de conseil à son dit frere. Comme cette résolution fut prise par la noblesse, la cour en fit de même, & la ville. Sur cela M. le cardinal de Joyeuse fit assembler des théologiens de tout ordre, pour voir si cela se pouvoit faire en conscience ; qui résolurent, que puisqu'il n'y avoit d'autres remèdes, qu'il falloit qu'il prînt les armes. Cela résolu, toute la noblesse alla au couvent, & ayant longuement disputé avec le gardien, ils se laisserent vaincre aux importunités. Néanmoins il ne voulut sortir encore, & prenoit que sur les trois heures il seroit avec son frere le cardinal, ce qu'il fit ; & soudain les accoutrements, armes, bottes, & autres choses nécessaires, lui furent faites ; & le lendemain il monta à cheval & alla à la guerre vers Villemur.

Etant de retour, il congédia les sieurs de S. Venfan, & Dachier, & renvoya tous les chefs, & capitaines, à leurs places où ils commandoient. Dans un mois après, le sieur connétable, & ledit de Joyeuse, firent une trêve & suspensions d'armes, & fut prolongée à son terme derechef. Cette trêve fit reprendre courage à ceux de l'union, & leur

sembla qu'ils n'avoient rien perdu. Quelques tems après, le sieur de Joyeuse envoya vers le roi pour traiter la paix, & le sieur de Velelon y fut commis. Mais pour cette fois rien ne fut résolu; ains le roi, par la persuasion de quelques-uns, envoya le sieur de Vic, de robe longue à Toulouse; faisant semblant de venir trouver le sieur de Joyeuse, mais c'étoit pour faire émouvoir ceux de la ville, & les pratiquer, suivant les avis qu'il en avoit.

Ledit de Vic eut de belles espérances de quelques particuliers, & il s'imagina que si des troupes venoient pour ravager ez environs de Toulouse, que le peuple se mettroit en armes, & en fortiroit le sieur de Joyeuse. Le sieur de Cornuillon fut pratiqué, que s'étant mis il y avoit long-tems de la ligue, de vouloir être le chef, & se rendre maître de la ville; mais le sieur de Joyeuse en étant averti, il le fit sortir de Toulouse, & ne s'en manqua que de bien peu qu'il ne le fit tuer. La continuation de la brigade du sieur de Vic continuant tellement qu'il fut congédié; & les partisans qu'il avoit laissés avoient si bien fait, que la cour ordonna qu'il y auroit huit capitaines de la ville, qui garderoient les portes; de plus les capitouls, ou une partie, vinrent supplier le sieur de Joyeuse de congédier une partie de sa compagnie & de sa garde; & qu'il seroit plus séant que les gens de guerre fussent du côté des ennemis. Cela fut cause que ledit sieur se résolut de jouer à tout perdre; & donna avis à tous les quartiers de la ville, à ceux de qui il se fioit, & alla avec cent hommes à la maison de ville, ayant laissé environ cent cinquante hommes armés à son logis. Etant là, il dit aux capitaines qu'il sçavoit les menées qu'il se faisoit au préjudice de son honneur, & qu'il ne le vouloit pas souffrir; & qu'il vouloit laisser des gens pour la garde de ladite maison, car il sçavoit qu'on s'en devoit assurer. Mais ayant été dissuadé de ne le faire, sous de belles promesses, il ne y laissa personne; bien commanda-il au capitaine de qui il se fioit, de ne laisser entrer personne. De là il retourna à la place S. Estienne, & oyant le tocsin, il se fit porter ses armes, & de tous ceux qui étoient avec lui; & envoya le sieur d'Auterive à la porte St. Estienne, qui étoit près de là, pour s'en saisir, & en ôter ceux qui y étoient de la part de la cour; ce qu'il fit. Cela fait, tout le monde étant armé, ledit duc marcha droit au palais, où l'on lui dit que quelques-uns s'assembloient; cependant par toute la ville il y eut des corps-de-gardes, & ne permit-on que aucun sortît de sa maison, qui ne fût de ceux de qui l'on se fioit.

Etant près du palais, ils se présentèrent une vingtaine d'hommes armés, qui furent suivis de si près qu'ils furent contraints de s'enfermer dans ledit palais.

Ce bruit fut cause que les messieurs de la grand-chambre députerent deux conseillers vers M. de Joyeuse, qui étoit près de là, & lui demanderent l'occasion de ces remuements. Ledit sieur leur dit,

AN. 1592.

qu'ils le devoient mieux sçavoir, ayant les gens armés avec eux ; & que pour obvier aux désordres qu'il prévoyoit, & pour empêcher qu'ils n'eussent mal ; qu'il l'empêcheroit, & qu'il seroit accompagner chacun à son logis afin que le peuple qui étoit en armes, ne fit quelque folie. Chacun desdits seigneurs de la cour alla chés-lui, où bon leur sembla ; & ledit de Joyeuse alla suivre toute la ville, & y demeura jusques à minuit ; & jamais aucune boutique ne fut fermée, ni il ne y eut aucun désordre ; les corps-de-garde continuerent, & mit d'autres gens aux portes que ceux qui y étoient, tellement que tout fut en repos avant le jour.

Les messieurs de la cour le lendemain allèrent au palais, & résolurent que ils s'en devoient aller secrettement, sous divers prétextes, aux champs ; tellement que plusieurs demanderent pour aller à leurs maisons dehors, ce qui leur fut volontiers accordé ; & ainsi les uns après les autres, sans que l'on y prend garde, ils sortirent tous de Toulouse, ormis sept. Sur cela le sieur de Vic, qui étoit ez environs, conféra avec eux, & se fâcha de quoy ils avoient quité ; sans contrainte fut résolu de demander que le parlement de Besiers seroit remis avec eux à Castelfarrasin.

Cependant il y avoit grand inconvéniement à Toulouse de ce qu'il ne y avoit que sept juges, qui ne vouloient entrer. Enfin ils furent encouragés, & reçurent pour président M. de Lestang, frere du sieur évêque de Lodeve ; & la cour commença à rendre justice ; & peu à peu il revint quelques autres, qui étoient chez eux, aux champs.

Les messieurs de la cour transférés à Castelfarrasin commencerent à briguer, & firent que quelques lieux se rendirent ; & envoyerent au roi, & à M. le connétable, que s'il envoyoit M. de Ventadour, que infailliblement tout le pays seroit à lui ; & qu'il seroit plus honorable de l'avoir par armes, que par traité ni composition ; cela fut aisé à persuader. Et d'autant que l'on croit aisément ce que l'on désire, le sieur de Ventadour eut commandement de dresser une armée, & se rendre maître du pays. Il assemble ses forces, & print son chemin en Albigeois, où deux villages se rendirent à lui ; & séjourna à Realmont cinq ou six jours, croyant que ceux d'Albi chasseroient le sieur d'Ambres, que y étoit dedans ; mais il y fut pourvû. Cependant le sieur de Mesilhac se joignit avec ledit sieur de Ventadour ; & tout joint, il y pouvoit avoir quatre mille hommes de pied, & six cents maîtres ; mais il n'avoit que deux canons. Ce séjour en Albigeois donna loisir à M. de Joyeuse d'assembler de ses amis, & pourvoir des garnisons & munitions aux lieux qui étoient sur la brisée dudit de Ventadour, qui se rendit à Bufet, distant de Toulouse de quatre lieues ; & de là en hors recouvra de canons & munitions de Montauban. Il s'en alla à deux lieues de Toulouse, où l'on lui opposa, à un méchant village nommé Castel, qui est cinq cents arquebusiers.

arquebusiers, qu'il vouloit faire semblant d'attaquer, & le régiment du sieur de Meilhac alla à l'escarmouche; mais il fut reçu bravement, & celui qui le conduisoit, nommé la Violette, fut tué, & une vingtaine voyant cette résistance, ledit de Ventadour les laissa derrière lui, & s'en vint droit à Toulouse avec le canon, sur l'assurance qu'on lui donnoit que M. de Joyeuse sortant, l'on lui fermeroit les portes; le sieur de Joyeuse sort, & parque son infanterie, & fait mener deux coulevrines: il n'avoit qu'environ cent maîtres, ayant le reste dans des lieux des environs, pour incommoder les ennemis des vivres & pour sçavoir des nouvelles. Ce canon tira de chaque côté, & y eut un cheval de chaque côté de tué, & il faulfit que ledit de Ventadour s'en retournant à son logis, fort déchu de ses intentions, les voyant réussir au rebours, & ne pouvant rien avancer de ce côté, il se résolut de se joindre avec le maréchal de Matignon, qui s'étoit venu rendre en même temps du côté de son gouvernement, à six lieues de Toulouse, & qui prit le lieu & ville de Rieux que le sieur de Monberault, le fils, lui remit. Le sieur de Ventadour, en attendant ledit maréchal, faisoit alte, & sçachant sa venue, il s'achemina à Castenet à une lieue de Toulouse, qu'il assiégea. Le lendemain qu'il fut investi l'on y mit deux cents hommes dedans de secours; & sans l'armée du sieur maréchal, l'on eût donné une grande attaque à M. de Ventadour. Le maréchal arme, la batterie commença; ce qui ne se pouvoit faire sans lui, car il avoit force munitions, & il fut tiré six ou sept cents coups de canon: & après, ceux de dedans se rendirent par composition; le lieu fut brûlé. Pendant ce siège l'on avoit mis garnison à tous les lieux des environs, tellement que les ennemis n'avoient plus de munitions: ils furent contraints de se séparer chacun; à sçavoir, M. le maréchal à Agen, M. de Masézac en Auvergne, & M. de Ventadour à Bessiers. Comme l'armée étoit logée aux environs, une compagnie de chevaux-legers vint à la guerre vers Toulouse; l'alarme étoit venue à la ville: le sieur d'Ambres monta à cheval avec vingt maîtres, & quinze de la compagnie du sieur de Joyeuse, commandés par le guidon; & étant allés où les ennemis étoient, & les ayant rencontrés, ils se mirent à fuir, & le lieutenant dudit Pebrac fut pris prisonnier, & une douzaine avec lui. Il ne se fit autre chose en la compagnie; & pendant que le sieur d'Ambres étoit à Toulouse, ceux de Lautrec, où il commandoit, furent pratiqués; & quelques jours après ils sortirent la garnison, & changerent de parti. Cependant la paix se traitoit, & le sieur d'Auterive avoit été député vers le roi, ayant été presque tous les articles accordés par M. de Mirepoix, par le commandement du roi, ce qui fut aisé de parachever.

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

sur les mémoires d'Ambres.

Pag. 3. lign. 6. **S**alvagnac, lieu très-fort, revêtu de terrasses hors du fossé & bien flanquées, & dont le dedans étoit terre-plan, assiégé par l'amiral de Joyeuse le 20. Novembre; deux mille coups de canons tirés; le lieu rendu par composition le 3. Décembre. La Valette de Girouffeux, commandant à l'infanterie de Languedoc, y fut tué, & le baron Duziel tué aussi; le lieu rasé & brûlé.] Le baron d'Uziel est un nom estropié. Anne Hurault, baron d'Huriel, étoit fils aîné de Denis Hiéraul, baron d'Huriel, frere aîné du chancelier de Cheverni. J. A. de Thou, dont le chancelier avoit épousé la sœur, dit que le baron d'Huriel étoit un jeune homme de grande espérance, & qui avoit très-bien servi dans l'armée du duc de Joyeuse pendant la campagne de 1586. mais il se trompe, en lui donnant pour nom de baptême Jacques au lieu d'Anne; & il se trompe aussi en plaçant en Rouergue Salvagnac, qui est en Languedoc & dans le diocèse d'Albi. Les traducteurs de son histoire ont ôté au baron d'Huriel son nom de baptême, Jacques; non parce qu'ils sçavoient que de Thou s'étoit trompé, mais parce qu'ils regardoient comme très inutile de donner le nom de baptême de ceux dont on fait mention dans l'histoire. Ils ont donné une preuve de leur bon goût, en retranchant un nom qui détermine & qui fait mieux connaître celui dont l'historien veut parler. Ils ont continué les preuves de ce bon goût, en retranchant presque tous les noms de baptême rapportés par M. de Thou. Huriel est dans la généralité & l'élection de Mou-

lins; on le divise en deux communes; ce qu'on appelle la ville, a quarante-huit feux, & la paroisse en a quatre-vingt-huit. Ce lieu est à deux lieues à l'ouest-nord-ouest de Montluçon, à onze lieues à l'ouest-sud-ouest de Moulins, du diocèse & à dix-sept lieues au sud de Bourges: longitude, selon la carte de Jaillot, 22. d. 42. m. lat. 46. d. 17. m. la même carte mettant Bourges, long. 24. d. 35. m. & lat. 47. d. 3. m. Mais comme la méridienne a déterminé Bourges à long. 19. d. 56. m. latitude 47. d. 5. m. il en résulte qu'Huriel est plus occidental de 2. d. 46. m.

17-22. Lasbordes, près duquel lieu Rouere, mestre de camp, qui étoit à Castelnau larri, passa en Mai 1590. allant trouver Joyeuse vers Carcassonne. Le plus vieux capitaine, nommé Bonfont, qui eut ensuite une compagnie à Metz, ayant marché imprudemment, fut chargé par deux cents maîtres, conduits par le vicomte de Mirepoix, Ferals, sénéchal de Lauraguais, & autres capitaines de chevaux-legers de Montmorenci. Il fut mis en déroute à l'improviste, & perdit cent cinquante hommes; Bonfont fut pris.] N. Raimond, que la gazette de France de 1715. art. de Madrid du 22. Juiller, qualifié, marquis de las Bordas, étoit colonel d'infanterie, & arriva à Aranjuez le 17. Juiller 1715. pour porter au roi d'Espagne, de la part du chevalier d'Asfeld, la nouvelle de la réduction de la ville de Palma, capitale de l'isle de Majorque & des isles d'Ivica, de Cabrera, & de Formentera. La gazette de France copia dans cette occasion la gazette de Madrid, dont l'au-

teur avoit *espagnolisé* le nom du marquis de las-Bordes. C'est un usage très-commun aux Espagnols de défigurer un nom en l'assujettissant à leur langue. Ce même usage n'est encore que trop commun chez d'autres nations, & n'est bon qu'à faire méconnoître les personnes dont on parle. Le marquis de las-Bordes, qui étoit à Montpellier en 1757. avoit une tante, nommée Anne Raimond, qui étoit mariée en 1683. avec Jean Aimeri de Bruieres, seigneur de Chablabe, de Montbel, & de Beaumont,

grand-pere de l'abbé de l'Abbe. Las-Bordes est une paroisse de cent trente-cinq feux, du diocèse & à trois quarts de lieues à l'est-sud-est de saint Papoul : sa longitude est à 50. l. à l'est de celle de saint Papoul, & sa latitude 2. m. 2. l. au sud de saint Papoul, que la carte manuscrite du diocèse détermine à 43. d. 18. m. 35. l. Le château de las-Bordes est à demi-lieue à l'est-nord-est de la paroisse, à deux lieues à la gauche & au nord de la riviere de Fresquel.



TABLE CHRONOLOGIQUE

des mémoires d'Ambres.

1586.

29. Juin. Chaste mene du Velai à Lavour trois mille soixante hommes & les remet a Cornuillon ; ce qui fait abandonner Viterbe aux huguenors.

Montelquieu rendu a Cornuillon , raté & brûlé.

Le Mas sainte Puelles assiégé par Cornuillon & le maréchal de Joyeuse. Les royalistes repoussés a l'allaut , & le siège levé faute de munitions.

Salvagnac assiégé le 20. Novembre par l'amiral de Joyeuse , venu du Rouergue ; la place renoué le 3. Décembre , fut ratée & brûlée : la Vallette de Girouf-teux & Duriel y sont tués.

Cornuillon meurt a Toulouse le 16. Décembre. L'amiral donne son frere au maréchal de Joyeuse , pour commander en la place de Cornuillon.

1587.

Carême , Mars. Les pluyes font tomber vingt-cinq brasses du château de Lombers en Albigeois.

Lombers , ville qui est à un port d'arquebuse de ce château , occupé par ceux de la religion : ils assiégent le château , où il n'y a que sept hommes , & qui a cinquante toises de haut. Tanus , avec les religionnaires d'Albigeois , de Castres , & de Lavour , & avec un canon , fait ôter les défentes qui incommodoient la tranchée.

Médecis , évêque d'Albi , mande à Ambres & à Cornuillon de venir au secours de ce château. Il assemble les trois cents garnison de son diocèse.

Ambres se rend à Fenols avec cinquante soldats & trois cents cinquante fantassins. Il fait reconnoître le siège & retourne à Denat , où il est joint par l'infanterie d'Albigeois , avec laquelle il va reconnoître les religionnaires , parqués , & donner courage au capitaine Comeles , qui défendoit le château de Lombers. Il est joint par les compagnies de Thermes & de Rhotat , & par Cornuillon. Il fait dresser une escarmouche : il bâtit deux cents hommes le long d'un ruisseau : débände le capitaine Barbasté , qui entre dans le château ; va parler a Comeles , retourne à Denat. Le diocèse lui entretient cent hommes pendant trois mois. Il quitte cette charge , ne voulant point être enfermé en garnison.

Juillet. Ambres a une intelligence dans la Miare ; il en diffère l'exécution , & apprend que Châtillon entre tous les jours dans cette place.

Il attaque Apelle avec deux petits canons , l'un de Toulouse , & des munitions pour tirer trois cents coups ; l'autre de Lavour , & huit cents hommes. Les huguenors de Pui-laurent , de Revel , & de Caraman , veulent s'assembler a la Miare. Il envoie Ferale & Pordene contre ceux de Pui-laurent & de Revel. Le baron d'Ambres met trois cents chevaux en déroute. Apelle est forcé & brûlé , après avoir enduré soixante coups de canons. La crainte de ce lieu fait quitter douze autres petits lieux des retraites de voleurs , & que l'on raté.

Ambres ordonne à la Garde, de Lautrec, lieutenant du baron son frere, d'attaquer Roquecourbe.

Paulin, lieutenant de la compagnie de Montgommeri, & Deime, gouverneur du diocèse de Lavour, pour ceux de la religion, vont avec trois cents hommes de Castres, cafaqués, & gens de cheval, couper chemin à ceux de Lautrec. Ils en rencontrent cent, qui se jettent dans une métairie, en dedans & en dehors.

Ambres, allant à l'entreprise de Roquecourbe, entend les arquebusades, envoie reconnoître. Ses coureurs sont investis par ceux qui attaquent cette métairie, qui étoit sur une hauteur. Il court pour les délivrer, attaque les religionnaires; il est blessé avec douze des siens; mais il en tue deux cents, & prend prisonniers Nogaret, Mascarenc, & Auriol. Deime est blessé. Paulin & le capitaine Bosquet sont tués.

Tartas, Basque, capitaine des gardes de Montmorenci, passe de nuit l'Aude, & se met en embuscade aux portes de Narbonne avec deux cents hommes, & y reste jusqu'à dix heures.

Le grand-prieur de Joyeuse sortant de la ville avec vingt-deux hommes à cheval, non armés, pour aller à la chasse, des paysans lui viennent dire qu'on enlève leur bétail. Il envoie chercher du secours à Narbonne & aux villages voisins, & sans l'attendre, il fait attaquer Tartas par huit hommes de sa troupe. Il continue la charge; quatorze des siens sont tués ou blessés. Sa jument est tuée, & il est engagé dessous. Un soldat envoyé par Tartas, tâche de le tuer à coups de fourchettes. Un arquebusier de la garde du maréchal, son pere, tue ce soldat, dégage le grand-prieur de dessous la jument, le relève, & le fait monter sur un cheval. Le secours arrive, Tartas se rend la vie sauve, avec un fils naturel de Montmorenci, qui est renvoyé avec un cheval qu'on lui donne. Le grand-prieur, avec sa compagnie, celles de son pere & du vicomte de Mirepoix, bat à Menerbes la compagnie d'Offemont, dont la cornette est prise, avec cinquante hommes tués.

Montmorenci assiège la Gardiole, tire avec trois pièces cent coups de canon contre cette place, dont le commandant se rend à midi. Joyeuse, Ambres, Mirepoix, Cornuillon, Ferals, & des Honnens (Monous) arrivent à trois heures, suivent le canon, & le trouve retiré à Revel. Il vont vers saint Julien de Grascapou, tuent trente hommes du régiment de Montbasin, qui se réfugie dans Poderville, où il y avoit en un tort.

Le grand-prieur devenu duc de Joyeuse & dispensé de la Croix, loge à saint Julien.

Brugueroles, diocèse & à quatre lieues de Carcassonne, bloquée par Joyeuse, auquel ce lieu & les villages voisins occupoient la moitié de ses forces & de son argent. Il destine des compagnies du régiment du baron de Mirepoix, depuis M. de Terride, pour garder la campagne. Il fait faire cinq forts & des tranchées de l'un à l'autre. Le siège dure sept mois, au bout desquels Montmorenci, appelé par ceux de la religion, arrive avec cinq cents maîtres & trois mille fantassins à Revel, où il est joint par Montgommeri, Tanus, Deime, & Daudon. Il assiège Montagur, à une lieue de Brugueroles, leve le siège à l'approche de Joyeuse, & se retire dans Revel. Un chien, dressé par les assiégés de Brugueroles, saute les tranchées portant au col une lettre, & rapporte des nouvelles aux assiégés, qui le font ressortir par le moyen d'une escarmouche. Les assiégés, contraints par la faim, se rendent en Janvier 1588.

1588.

Montmorenci prend les Aubarenes, près de Carcassonne. Ambres & Joyeuse empêchent qu'il ne soit reçu dans le bourg S. Bernal.

Septembre. La sénéchaussée de Toulouse, assemblée à saint Sulpice, députe aux états de Blois Oracio Birague, évêque de Lavaur, Jean de la Valette de Cornuillon, & Etienne Tornier, avocat. Urbain de saint Gelais, évêque de Comminges, se fait députer pour son parti.

Le maréchal & le duc de Joyeuse vont à Carcassonne. Lavelanet, de la maison de Mirepoix, les fait sortir de la cité, disant qu'ils vouloient s'en emparer.

1589.

3. Janvier. On apprend à Toulouse ce qui s'est passé à Blois, & on établit un conseil de dix-huit ecclésiastiques, conseillers, & bourgeois, avec pouvoir de faire la guerre & d'imposer.

7. Janvier. L'entrée de Toulouse est refusée au sénéchal Cornuillon.

12. Janvier. L'évêque de Comminges & Tornier arrivent de Blois. On assemble un conseil général, où Duranti, premier président, & Daffis, avocat du roi, s'attirent une grande haine, en s'opposant à des discours trop licencieux.

23. Janvier. Duranti, sortant du palais en coche, est poursuivi par des gens qui le veulent tuer : il se sauve à la maison de ville. La ville se barricade : il est enfermé par un arrêt.

1. Février. Il est conduit aux Jacobins pour y tenir l'arrêt, accompagné des évêques de Comminges & de Castres, de deux capitouls, & de vingt-cinq soldats.

Daffis se retire aux champs, dans une maison, nommée Campagne, où, assiégé avec deux canons, il est pris & mené à Toulouse, parce qu'il avoit écrit au maréchal de Matignon.

10. Février. Ces deux sages personnages sont massacrés.

Leucate est rendue par M. de Bas au connétable.

Ambres mene cent maîtres & cent arquebussiers à cheval à Joyeuse, qui n'avoit pas de quoi sortir de Narbonne. Joyeuse va avec trois cents cinquante maîtres se parquer devant Bessiers, & maintient par-là son parti, qui alloit fort en décadence.

Avril. Les maréchal & duc de Joyeuse se mettent de la ligue, le roi ayant mandé au maréchal de quitter sa charge à Montmorenci & de le venir trouver. Tous les catholiques du haut Languedoc haïssent fort Montmorenci.

Les états du parti de Joyeuse payent deux nouveaux régimens, levés par le baron d'Ambres & le vicomte de Burniquel.

Joyeuse prend Alzone & huit ou dix autres lieux, qui sont repris, les soldats s'étant débandés pour aller faire leur récolte.

Il assiège Barbaira, méchant lieu sur le chemin de Narbonne à Carcassonne. Cinq cents hommes de Carcassonne s'y jettent pour le défendre. Les éclats du canon les obligent de se rendre à discrétion. Le chef est pendu.

Lavelanet, fils de Mirepoix, est chassé de la cité de Carcassonne.

Quelques jours après, Carcassonne se déclare pour la ligue, & reçoit les gens de Joyeuse.

Ceux de la ville basse de Carcassonne passent le pont, brûlent le fauxbourg, & mettent dans une maison de brique une compagnie, sous le capitaine Cambons, qui est obligé de se rendre à Joyeuse avec sa compagnie ; la maison où il étoit ayant été abattue à coups de canon.

Le lendemain de la Trinité, Montmorenci arrive en la ville basse de Carcassonne.

23. Juin. Joyeuse, logé à Colombiers, envoie chercher à Narbonne deux couleuvrines pour le feu de la saint Jean, & donne ordre à sa cavalerie de s'avancer.

Montmorenci ayant quatre canons & une coulevrine , s'avance pour forcer Joyeuse , qu'il trouve en bataille. L'artillerie de part & d'autre tire plus de cent coups. Le mulet portant le vin de Montmorenci est tué. Cent hommes sont tués , & beaucoup de blessés. On n'en vient point aux mains , Joyeuse n'ayant pas la moitié des forces de Montmorenci.

Montmorenci prend les petits villages autour de Narbonne , & met à sec le canal de la Robine. Le peuple , qui ne peut faire la récolte , endure tous ces méfaits , par la haine qu'il a pour Montmorenci.

Le maréchal de Joyeuse envoie à son fils les régimens de Joyeuse & de Mélon , & les compagnies d'Honnoux , de Chalabre , d'Ambres , de Pordéac , & des Albareffes ; Lodeve fournissant l'argent , & Planesès , commandant , l'artillerie. Ce convoi s'assemble à Castelnaudari , prend le chemin de Limous & de la Corbiere , se rend à Lésignan , à quatre lieues de Narbonne. Toutes les troupes sont reçues dans la ville par les habitans. Montmorenci , quoique le double plus fort que Joyeuse , qui n'avoit que quatre-vingts maîtres , ne l'attaque point. Cet événement , qui chagrine Montmorenci , l'engage au commencement de Septembre de faire une suspension d'armes de quatre mois avec Joyeuse. Le canal de la Robine redevient navigable , & les moulins tournent.

L'évêque de Comminges , gouverneur de Toulouse , persuade à la populace de son parti que le maréchal de Joyeuse est d'intelligence avec Montmorenci , & que son fils va épouser la fille de l'autre. Joyeuse , forcé de sortir de Toulouse , se met en carrosse à la porte de saint Etienne , va à Balma , de-là à Borfeil , n'ayant que quatre de ses gentilshommes ordinaires.

Ambres va l'y prendre , & le mene à Lavour , où Joyeuse son fils se rend , & va avec trois cents hommes prendre des métraires fortes , où il y avoit des guérites & un moulin , sur le chemin de Toulouse.

Dans quinze jours il est joint par la compagnie du comte d'Aubijour , les gardarmes d'Hauterive , les régimens de saint Marcel & des Caravelles , & les compagnies d'Honnous , de Chalabre , & d'Ambres.

Le marquis de Villars , avec cent maîtres , se rend dans Toulouse. Montepan y vient aussi. On propose un accommodement , & de s'en rapporter à Dumont & aux conseillers de Montrabe & de Vigneus.

Des députés de Toulouse vont à Lavour. Le maréchal de Joyeuse demande que l'évêque de Comminges & le gardien des minimes sortent de Toulouse. Les députés , de retour , se joignent aux opposés à l'évêque de Comminges. On brouille cet évêque avec le président de Paule. L'évêque est contraint de sortir de la ville. Joyeuse y envoie de Lavour , Villelongue & Ambres , qui accordent les articles.

1590.

La veille de Noël le cardinal de Joyeuse venant de Rome , arrive à Lavour , après de son pere : quelques jours après , il fit son entrée à Toulouse comme archevêque , & le duc de Joyeuse y étoit encore trois mois après.

Le maréchal de Joyeuse allant à Limous , demeure trois jours à Toulouse. Le duc négocia si bien dans cette ville , qu'il en fit sortir de Paule , lequel va trouver le marquis de Villars.

Les protestans prennent & fortifient Lauraguel , village à demi-lieue de Brugeroles. Joyeuse l'assiège & le bar. Le vicomte de Mirepoix y jette le secours de trois cents hommes. Levé du siège.

Joyeuse retourne assiéger Lauraguel. La batterie faite , le capitaine Bahet , qui y commandoit , se rend ; conduit à Carcassonne , Montmorenci l'y fait pendre , étant accusé d'avoir rendu Lauraguel pour de l'argent , & sans nécessité.

4.^e Mai. Taulat & cent cinquante cuirassiers & arquebusiers à cheval, déguisés en vailleurs, prennent Montastruc.

6. Mai. Chalabre & Ambres investissent Montastruc avec trois cents fantassins & cinquante maîtres.

Joyeuse vient au siège avec quatre canons de Toulouse, ses gendarmes & ceux de Chalabre, d'Ambres, & de las Aubareilles, & les régimens de Bruniquel, de Blagnac, & de Caravelles.

Montastruc battu un jour & le lendemain jusqu'à trois heures, est forcé après que la breche eut été défendue pendant deux heures; quarante hommes de commandement y périrent.

Mai. Combat de las Bordes, où le vicomte de Mirepoix & Ferrals, sénéchal de Lauraguais, & autres capitaines des chevaux-legers de Montmorenci, surprirent & mirent en déroute le régiment du mestre de camp Rouère, le capitaine Bonnefont, & autres capitaines n'ayant pas voulu attendre Rouère, & ayant marché sans aucune précaution, il y eut cent cinquante tués, le capitaine Bonnefont fut pris.

24. Juin. Joyeuse étant à Carcassonne, en la cité, pour protéger les lieux voisins, afin d'avoir des vivres, Montmorenci envoie le colonel Bandini avec son régiment se loger dans des métairies fortes à la main, près de Narbonne. Alors Joyeuse envoie Hauterive d'Antraigues, son lieutenant, avec sa compagnie & quelques autres, qui resteront à deux lieues de Narbonne. Hauterive ayant pris deux couleuvrines dans Narbonne, & mandé toutes les garnisons, investit Bandini, qui disputa bien les approches; mais ayant été enfermé, & ayant essuyé plusieurs coups des deux couleuvrines, il se rendit avec quatre drapeaux, vie sauve, & fut conduit à Narbonne.

Montmorenci, à la prière des habitans de Carcassonne, mécontent de Mirepoix, le pere, le prie d'aller à sa maison. Le vicomte, son fils, est fâché; mais prétendant au mariage de mademoiselle Merlou, il patiente. Montmorenci passe l'eau à Cussac, se parque dans un bois, à mille pas de Courlan, comme pour l'assiéger. Les gendarmes d'Ambres & trois compagnies de gens de pied sont dans Courlan, où pendant douze jours l'escarmouche l'attaque sept ou huit fois par jour.

Joyeuse met toute la cavalerie dans Narbonne. Il y a des escarmouches où l'on mene le canon, & deux fois on est prêt à en venir aux mains. Trente volontaires sont tués. L'enseigne d'Ambres perd un cheval de cinq cents écus. Saint Geri, maréchal de camp de Joyeuse, se distingue. Les bleds étant coupés, on se sépare.

AOÛT. Vingt-deux galeres du roi d'Espagne, portant six mille Lansquenets: commandés par le comte Ladron, arrivent au port de Collioure, à six lieues de Narbonne. Faute de vivres & de munitions, Joyeuse manque l'occasion de grands exploits. Les vergiers commençant à être bons, les Lansquenets gagnent la dissenterie.

23. Septembre. Les habitans de la ville de Carcassonne prennent & fortifient Pezens, à deux lieues de Carcassonne.

Joyeuse, avec deux régimens d'infanterie & trois cents maîtres à cheval des compagnies de Joyeuse, Honnours, Pordéac, Ambres, la Courtere, & Chalabre, prend le lieu de Quarante. Il assiége Bise de las Allieres, à cinq lieues de Narbonne. Quarante hommes qui le défendent capitulent, ayant pendant deux jours essuyé une batterie.

Le connétable se présente au pied des murailles de Narbonne, où il n'y avoit point de gens de guerre, & dont l'escalade devoit être favorisée par le colonel Bandini, prisonnier, avec plus de six cent vingt hommes; le projet découvert, les habitans armés massacrent Bandini & les six cents vingt hommes.

Quatre

DES GUERRES DE LA LIGUE EN LANGUEDOC. 41

Quatre mille Lansquenets meurent de maladie. Les autres sont mis en garnison près de de Narbonne.

Novembre. Montmorenci avec six cents maîtres & trois mille hommes, sous les régimens de Perault, de Montbazin, de Serignan, de Jayle, de Gasque, & les troupes de Daudou, de la comté de Foix, les compagnies de Montmorenci, d'Auffemont, de Daudou, de Pugeol, maréchal de camp, de Fliche, de Jacques de Luquo, de Francisco Bebio, de Montesson, du vicomte Montsa, de Caderouffe, & des Effars, deux doubles canons, trois canons & deux coulevrines, assiègent Quarante, lieu très-mauvais, n'ayant de fossé que deux toises. Joyeuse qui n'avoit que dix-huit cents Lansquenets en garnison, & cent maîtres, se loge à Ginessas, à deux lieues. Il va voir tous les jours les assiégés, & y fait entrer des vivres & des munitions. Montmorenci manquant de balles & de poudre, en envoie chercher à Besiers, & fait tirer dix à douze cents coups de canon. Repoussé à deux assauts, il veut en venir à la sappe, & fait loger ses gens dans le fossé, qui en sont délogés par les assiégés. Ceux-ci, commandés par les capitaines Garnier & Pels, font des sorties nuit & jour. Montmorenci n'ayant plus ni poudre ni balles, leve le siège au bout de quinze jours.

1591.

Mars. Fiac, à une lieue de Lavour & d'Ambres, pris par Ambres. Les habitans huguenots sont tués.

29. Mars. Six compagnies de gens de cheval Espagnols, chacune de cinquante hommes, & conduits par dom Jean de Nape, arrivent. Dom Francisco d'Armengol, alcaide de Salses, qui mene un régiment d'Espagnols, fait des bravades & méprise les François.

9. Avril. Joyeuse fait faire dégât aux environs de Carcassonne, & couper les bleds jusqu'aux portes de la ville. Il prend Pezens; assiège Arsens, défendu par les cinq cents meilleurs hommes de Mirepoix. Ils soutiennent l'assaut; mais s'étant brouillés, ils sont emportés. Arsens forcé & brûlé, & tous tués. Cavast, ordinaire du feu roi, a une main coupée d'un éclat de canon, & est seul sauvé. Ambres prend Roquevidal, lieu fort près de Lavour. Joyeuse se saisit de quelques lieux entre saint Felix & Carcassonne. Auriac, tenu par les religieux, est quitté & brûlé; Cambon de même, & quelques autres lieux.

Montmorenci, appelé par ceux de Carcassonne, est renforcé par le colonel Alfonso, depuis maréchal d'Ornano, qui lui amène quatre cents maîtres, où se trouvent du Poer, Gouverneur, & le comte de la Roche. Il va par le côté de Menerbe à Alonzac, avec quatre mille arquebusiers & six cents maîtres des compagnies de Montmorenci, de Caderouffe, de Pujols, des Effars, de Bebio, & de Luquo. Joyeuse se parque à Aselle. Francisco d'Armengol, avec la cavalerie Espagnolle, sachant que l'on va donner bataille, s'en va en Espagne, sans dire adieu, & fait dix lieues sans s'arrêter. Le comte de Lodron, colonel des Lansquenets, très-fâché de cet événement, déclare au conseil qu'il veut combattre.

Le connétable ne pouvant passer pour aller à Carcassonne sans combattre, prend Maillac & assiège Azillanet, situé sur un rocher, n'ayant qu'une faulx braye, & défendu par deux cents hommes. Le canon fait breche, & Joyeuse s'avance pour secourir. Alfonso, met des arquebusiers dans une église, entre Cesseras & le chemin, où Montmorenci vient se parquer, ayant laissé mille arquebusiers au siège. Joyeuse se met en bataille avec cinq quatre-vingt-dix maîtres, ayant à sa droite Hauterive & Montberaud, avec lui Honnoux, le comte de Caraman, la cornette blanche portée par le baron d'Ambres, puiné de la maison, & à gauche Cornuffon, Pordéac, Ambres, Clermont-Lodeve, & la Cor-

Tome II. Bn. d'Ambres.

F

tere. Les troupes d'Alfonse ayant chargé & ayant été bien reçues par celles de Joyeuse, prennent à droite. Alfonse fait parquer cinq cents arquebusiers à l'église qui dominoit les troupes de Joyeuse. Ils démontrent les deux compagnies de Cornillon & de Pordéac. Joyeuse fait tirer deux moyennes sur la cavalerie de Montmorenci : l'escarmouche dure plus de trois heures, le passage étant trop étroit, Joyeuse ne le peut percer. La nuit survient, chacun se retire. A huit heures du soir, Joyeuse apprend qu'Azillanet est rendu.

Montmorenci se retire à Olonzac, & forcé par les grandes pluies d'y séjourner douze jours, il y consume les vivres destinés pour Carcassonne. Auffemont tombe malade, & va à Pezenas, où Montmorenci se rend quelques jours après. Alfonse va en Dauphiné.

Joyeuse retourne en la cité de Carcassonne ; les habitans de la ville basse s'étant saisis d'un clocher qui dominoit la citadelle, le reçoivent enfin le 16. de Décembre. Trois jours après ils font entrer Joyeuse, qui d'abord fait démolir la citadelle, où Laudanet, fils de Mirepoix, commandoit.

1592.

23. Mai. Montoison, avec trois régimens, faisant quinze cents hommes & trois cents chevaux, sous Montfa, Luquo, Felise, & Tanus, veut surprendre Lautrec. Joyeuse, averti par Ambres, vient à Ambres avec les gendarmes de son pere sous Honous, & six cents fantassins sous Bidon, mestre de camp. La Garde commandoit dans Lautrec. Montoison diffère l'exécution au lundi 25. Mai. Joyeuse envoie contre eux quatre cents hommes sous le baron d'Ambres, puiné, & Aufitz, mestre de camp ; & lui avec le reste de ses troupes & le baron d'Ambres tombe sur la cavalerie des protestans, qui avoient été repoussés devant Lautrec. Ambres met en déroute la compagnie de Luquo & toute la cavalerie qui avoit repassé le ruisseau. Ils perdent cent cinquante chevaux ; & Tanus, gouverneur d'Albigeois. Vieule, Jacques de Luques, & Gondin, mestre de camp, sont pris. Une des trois troupes des protestans se retire dans le château de la Trape ; ce château ayant été battu par une couleuvrine qu'Ambres avoit fait faire à Lautrec, les quatre cents hommes qui étoient dedans se rendent, vie sauve. Ils sont menés à Toulouse le 29. La cavalerie perd trois cents hommes, & Ambres est blessé à la cuisse.

Joyeuse requis par ceux de Toulouse d'assiéger Miremont, qui étoit de leur diocèse, ville & château fort vers le comté de Foix, défendu par cent cinquante hommes, est repoussé à l'assaut ; mais la seconde troupe prend le lieu par la breche & par escalade. Les assiégés se retirent dans le château, mettent le feu dans la ville ; ce qui empêche de changer la batterie de deux jours. Lorsqu'on y travaille, les assiégés, faute de vivres & de secours, s'en vont de nuit. Le comte de Carman a le visage brûlé, le feu s'étant mis à quelques caques de poudre.

Juin. Joyeuse va prendre plusieurs lieux vers Castel-Sarrasin, au bas du diocèse de Montauban.

Mausac, château fortifié de quatre éperons, rendu vie sauve & armes, après qu'il eut essuyé cinq cents coups de canon, qui ruinerent les éperons & abbatirent le couvert du château. Les assiégés avoient mis une caque de poudre & deux pétards dans la maison du jardinier du château, dans l'espérance d'y attirer Joyeuse & de le faire sauter. Un soldat allant prendre de nuit des herbes dans le jardin, découvre la traînée de la poudre sous des tuiles courbes.

Joyeuse passe le Tarn à Villemade, & prend aux environs de Montauban une trentaine de lieux, & plus de cent maisons où il y avoit des guéries.

Le lendemain du jour qu'il avoit logé à saint Nauffari & à Corbarieu, il assiége

Villemur avec quinze cents Lansquenets, deux mille fantassins du régiment de Bidon, & trois cents maîtres des compagnies de Joyeuse, Chalabre, Ambres, Montberault, la Garlete, & Caravelles de chevaux-legers. Le canon tire trois cents coups. On apprend qu'Épernon s'approche à trois lieues de Villemur avec quatre mille cinq cents hommes pour faire lever le siège: Joyeuse laisse son canon à Gaillac. Ses ordres mal exécutés, & une pluie terrible pendant la nuit, empêchent qu'on ne conduise au fort de la Bornerie une couleuvrine qui barrait le moulin du Tarn. Les troupes d'Épernon s'en emparent.

Épernon arrivé à Villemur, poursuit Joyeuse, parqué à l'entrée de la forêt de Villemur avec son canon, qui tire deux volées. La nuit s'approche & chacun va à son quartier.

Ceux de Montauban prient Épernon, logé à saint Nauffari, d'aller assiéger quelques petits lieux près de Montels, & lui offrent des vivres & des munitions. Épernon ne veut pas y aller, & leur prête le régiment du baron de Bordeille & un autre.

Joyeuse apprenant que le canon va du côté de Montels, se rend à Toulouse.

Il attaque de nuit ceux de Montauban, qui avoient investi un fort près de Montels. Il met en pièces le régiment du baron de Bordeille, & prend deux moyennes, en revanche de sa couleuvrine.

8. Juillet. Joyeuse assiége la Guepie, où il fait tirer deux cents coups de canon. Le lieu est pris d'assaut & rasé; le seigneur du lieu tué & soixante & dix hommes.

Octobre. Joyeuse retourne assiéger Villemur, employant saint Vensà, sénéchal de Rouergue, Apchier, Montbeiraud, Moussolens, de la maison d'Honous, Pardaillan, Bidon, saint Couat, Comps, la Courtere de la maison d'Honous, & les chevaux-legers de Caravelles, des volontaires, quatre canons & deux canons racourcis. Il fait battre Villemur, la rivière de Tarn entre deux, mais la brèche ne peut pas être praticable. Le soir même Themines entre dans la place avec trois cents hommes.

Joyeuse passe le Tarn, & serre Villemur, défendu par sept cents hommes.

Chambaud, qui devoit être joint par Rastignac, assiége le château de Belmontel, Joyeuse y va & le fait retirer. Une morte, où il y avoit eu autrefois un village, donne moyen à Chambaud de se parquer. Saint Ginies a un bras coupé d'un coup de pistolet de Moussolens, son proche parent.

Joyeuse fait commencer des tranchées, où le baron d'Ambres, depuis vicomte de Montcla, est blessé. Il envoie Montberraud chercher du canon à Toulouse, Hauterive & Comps à Castelnaudarrri quatre, & Ambres & Albi deux.

Il fait avancer toute sa cavalerie, & amasser des vivres pour quatre jours.

Chambaud ne pense qu'à retirer Themines de Villemur. Il se présente à deux heures après minuit, & trouvant des corps de garde, il se retire à mille pas. Résolu de retourner entièrement, croyant la cavalerie de retour, il renforce les coureurs. L'escarmouche dure jusqu'à ce que le jour soit clair. Voyant alors qu'il n'y a point de cavalerie, il attaque l'infanterie par tête & par flancs, la met en fuite, & la suit vivement. Prêt à descendre, il fait deux grandes salves aux Lansquenets qui étoient au bas de la plaine. Ceux-ci se voyant pressés, fuient vers le pont; mais Joyeuse l'avoit fait rompre, afin d'ôter l'espérance de fuir. Joyeuse, voyant ce désordre, va à la tête l'épée à la main, & en tue quelques-uns pour les arrêter. Moussolens, saint Geri, fils de la Roquebouillac, & un gentilhomme du Rouergue, l'engagent à penser à se sauver. Il va avec Moussolens en nageant le long de la corde. Arrivé au dernier bateau, une pièce de bois tombe sur lui & le fait noyer. Moussolens se sauve à la nage, les deux autres ne sachant nager, sont pris. Pardaillan, Bidon, & Pradel, dix ou douze

gentilshommes, & deux cents hommes, sont tués. Honous se retire avec la compagnie, en combattant pendant une lieue.

Les chefs de feu Joyeuse rassemblés à saint Sulpice & apprenant que Messillac & Chambaud sont retournés chez eux, vont à Toulouse pour éviter la division.

Les commandans des diocèses empêchent qu'aucun village ne se perde.

Les chefs trouvent à Toulouse le cardinal de Joyeuse, nommé gouverneur du pays par la cour & par la ville.

Ce cardinal fait ses regrets & reçoit ceux de ses amis & serviteurs. On résout de lui obéir ; & que le P. Ange de Joyeuse, son frere, quittant l'habit, expose la vie en cette cause, & même contre les protestans. Les théologiens de tout ordre décidant que cela se peut faire en conscience, les chefs vont au couvent : le gardien dispute long-temps. Le P. Ange se rend sur les trois heures chez son frere le cardinal. On lui fait des armes, des botres, & les accoutremens nécessaires. Le lendemain montant à cheval, il va à la guerre vers Villemur. A son retour il congédie saint Vensà, Apchier, & les autres capitaines.

Un mois après il fait une treve avec le connétable, & la prolonge ensuite. Cette treve fait reprendre courage à ceux de l'union.

Joyeuse envoie vers le roi Villeloin, pour traiter de la paix.

Vic vient à Toulouse vers Joyeuse, & travaille à en émouvoir les habitans. Des particuliers lui persuadent que si des troupes ravagent les environs de la ville, le peuple s'armera & fera sortir Joyeuse.

Joyeuse fait sortir de Toulouse Cornusson, que l'on vouloit mettre à la tête de ce nouveau parti ; & peu s'en faut qu'il ne le fasse tuer.

Vic est congédié. Ses partisans font que la cour ordonne que huit compagnies de la ville en garderont les portes. Les capitouls prient Joyeuse de congédier une partie de la garde.

Joyeuse se résout de jouer à tout perdre, fait avertir tous les quartiers de la ville de son parti, va avec cent hommes à la maison de ville, & en laisse cent cinquante armés chez lui.

Il se laisse dissuader de mettre des hommes armés dans la maison de ville.

Il retourne à la place saint Etienne, & entendant le tocsin, il se fait porter ses armes.

Hauerive qu'il envoie, s'empare de la porte saint Etienne.

Il met des corps de garde par toute la ville, & marche au palais, où il fait rentrer vingt hommes armés qui en étoient sortis.

Deux conseillers, députés de la grand-chambre, lui demandent l'occasion de ce remuement. Il leur répond qu'ils doivent le savoir mieux que lui. Il fait accompagner chaque conseiller à leur logis ; il parcourt toute la ville jusqu'à minuit.

Aucune boutique n'est fermée.

Les messieurs de la cour rassemblés le lendemain au palais, se déterminent à se retirer aux champs. Plusieurs en demandent la permission ; on la leur accorde. Il n'en reste que sept à Toulouse.

Vic confere avec ceux qui sont sortis ; & il se fâche de ce qu'ils ont fait cette démarche sans contrainte.

Le parlement de Besiers est réunis avec eux à Castel-Sarrasin.

Les sept conseillers restés à Toulouse reçoivent pour président l'Estang, frere de l'évêque de Lodeve, rendent justice, & sont joints par quelques-uns de la campagne.

Le parlement, transféré à Castel Sarrasin, fait rendre quelques lieux.

Il propose au roi d'envoyer Ventradour pour soumettre le pays, plutôt que de l'avoir par un traité.

DES GUERRES DE LA LIGUE EN LANGUEDOC. 45

Ventadour va avec ses forces en Albigeois, où deux villages se rendent à lui. Il reste cinq ou six jours à Réalmont, mais ceux d'Albi ne chassent point Ambres comme il l'espéroit.

Mesillac se joint à Ventadour; & ils ont quatre mille fantassins, six cents maîtres, & deux canons.

Joyeuse assemble ses amis, & met des garnisons & munitions dans les lieux menacés par Ventadour, qui va à Buzet, & y reçoit des canons & munitions de Montauban.

Ventadour va à Castel, méchant village à deux lieues de Toulouse, où on lui oppose cinq cents arquebusiers.

BATAILLES.

1587.

9. Octobre. Ambres attaque les protestans de Castres, qui alloient de Lautrec à Roquecourbe; il est blessé, mais il tue deux cents hommes aux protestans; entre lesquels est Paulin & le capitaine Bolquet.

1588.

8. Avril. Combat aux portes de Narbonne, entre le grand-prieur & Tartas, capitaine des gardes de Montmorenci, qui est fait prisonnier.

1589.

23. Juin. Combat de Colombiers, entre Montmorenci & Joyeuse, où le canon tire plus de cent coups; la nuit sépare les combattans.

1590.

Mai. Combat de las Bordes, où Mirepoix & Ferrals avec deux cents maîtres; défont un régiment de Joyeuse, le capitaine Bonnefon n'ayant pas voulu attendre le mestre de camp Roure, qui étoit à Castelnaudarri.

Août. Escarmouches devant Narbonne, où l'on mene du canon; saint Geri, maréchal de camp de Joyeuse, s'y distingue.

Novembre. Combat de Cessero, Montmorenci & Joyeuse combattent toute la journée; la nuit survient, chacun se retire.

1592.

Lund 25. Mai. Joyeuse & le baron d'Ambres défont une partie des troupes de Montoison, qui avoit voulu surprendre Lautrec.

Juillet. Combat à l'entrée de la forêt de Villemur, entre Espernon & Joyeuse; la nuit approchant chacun va à son quartier. Le régiment du baron de Bourdeilles, qu'Espernon prête à ceux de Montauban, prend quelques petits lieux près de Montech.

8. Juillet. Joyeuse défait le régiment du baron de Bourdeilles, qui assiégeoit un fort près de Montech, & auquel il prend deux moyennes.

SIEGES.

1586.

Juillet. Montsquiou rendu à Cornusson.

Le siège du mas-saintes-Puelles levé par Cornusson & le maréchal de Joyeuse.

3. Décembre. Salvagnac, assiégé depuis le 20. Novembre par l'amiral de Joyeuse, rendu.

Ambres fait entrer deux cents hommes dans le château de Lombers, défendu par Comeles, & assiégé par Tanus.

1587.

Le baron d'Ambres force & brûle Apele.
O&obre. Montmorenci assiége la Gardiole, & le commandant se rend a midi.

1588.

Janvier. Brugueroles, à quatre lieux de Carcassonne, assiégé par le duc de Joyeuse, & rendu.

Janvier. Montagut, à une lieue de Brugueroles, assiégé par Montmorenci, qui lève le siège à l'approche du duc de Joyeuse.

Les Aubarenes près de Caraman, prises par Montmorenci.

Le bourg saint Bernal, où Montmorenci ne fut pas reçu par les oppositions d'Ambres & de Joyeuse.

1589.

Février. Campagne, maison dans laquelle Daffis est assiégé avec du canon, & obligé de se rendre.

Leucate rendue par M. de Bas à Montmorenci.

Avril. Joyeuse prend Alzone, & huit ou dix autres lieux.

Barbaira, méchant lieu, entre Narbonne & Carcassonne, défendu par cinq cents hommes, rendu à discrétion à Joyeuse.

Carcassonne déclaré pour la ligue, après avoir chassé Lavellanette, fils de Mirepoix.

Une maison de brique, dans le faubourg de la ville haute de Carcassonne, assiégée par Joyeuse, & rendue par le capitaine Cambons.

Septembre. Narbonne ravitaillé, Montmorenci ne s'y étant point opposé.

Joyeuse prend les métairies fortes où il y avoit des guesites & un moulin sur le chemin de Toulouse.

1590.

Les protestans prennent & fortifient Lauraguel; Joyeuse l'assiége & lève le siège, le vicomte de Mirepoix l'ayant secouru.

Joyeuse retourne assiéger le capitaine Lauraguel. Le capitaine Baliet, qui y commandoit, le lui rend. Montmorenci fait pendre Baliet à Carcassonne.

4. Mai. Toulat surprend Montastruc; le duc de Joyeuse l'assiége & le prend d'assaut: la brèche fut défendue pendant deux heures.

24. Juin. Bandini retranché dans des métairies fortes, à deux lieues de Narbonne, est obligé de se rendre à Auteville, qui l'avoit assiégé avec deux coulouvaines.

Montmorenci assiége Coursan, où pendant douze jours il y a sept ou huit escarmouches par jour.

23. Septembre. Pefens, pris & fortifié par les habitans de Carcassonne.

Quarante pris par Joyeuse.

Joyeuse prend Bize de las Allieres, défendu par quatre cents hommes qui capitulent au bout de deux jours.

Montmorenci veut escalader Narbonne, favorisé par Bandini, qui y étoit prisonnier avec six cents vingt hommes. Bandini est massacré avec la troupe par les habitans de Narbonne.

Montmorenci assiége Quarante, contre lequel lieu il fait tirer douze cents coups de canons, il lève le siège au bout de quinze jours.

Fiat pris par Ambres.

1591.

9. Joyeuse prend Pefenas.
 Arzens, défendu par cinq cents hommes des meilleures troupes de Mirepoix, & assiégé par Joyeuse, emporté d'assaut.
 Ambres prend Roquevidal, fort près de Lavour.
 Aunac & Cambon abandonnés par les religionnaires.
 Montmorenci prend Maillac.
 Azillanet, défendu par deux cents hommes, assiégé par Montmorenci, qui l'oblige de se rendre.
 Les habitans de la ville basse de Carcassonne reçoivent Joyeuse, qui fait démolir la citadelle où Lavellanet commandoit.

1592.

Ambres fait battre le château de la Trape, défendu par quatre cents royalistes, qui sont obligés de se rendre, & menés à Toulouse le 29. Mai.
 Miremont pris par Joyeuse au second assaut; les assiégés se retirent dans le château & s'évadent pendant la nuit.
 Juin. Joyeuse prend plusieurs lieux vers Castel-Sarasin.
 Mauzac, château fortifié de quatre éperons rendu à Joyeuse, après avoir essuyé cinq cents coups de canon.
 Joyeuse passe le Tarn à Villemade, prend trente lieux & plus de cent maisons où il avoit des guérites.
 Joyeuse assiège Villemur, & lève le siège à l'approche d'Espéron.
 Une conleuvrine de Joyeuse bat le moulin du Tarn, & est prise par les troupes d'Espéron.
 La Guepie, château pris d'assaut par Joyeuse & saffé, le seigneur du lieu tué.
 Joyeuse retourne assiéger Villemur.
 Villemur secouru par Chambaud, Lecques, & Mesillac. Joyeuse défait le noyé dans le Tarn.

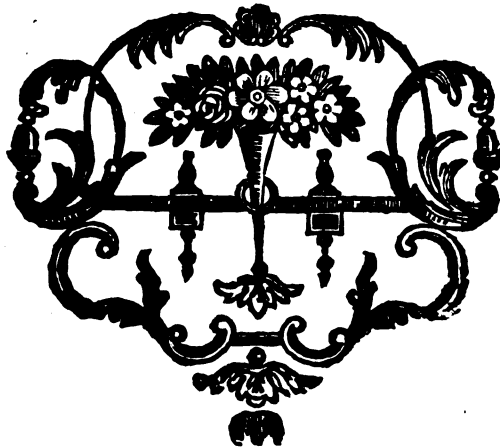
1595.

12. Avril. Joyeuse se fait de Toulouse, qui fait sonner le tocsin contre lui; la plus grande partie du parlement se retire.
 Ventadour prend deux villages en Albigeois.
 Castel, méchant village à deux lieues de Toulouse, assiégé inutilement par Ventadour.
 Rieux défendu par Monberault fils, rendu au maréchal de Matignon.
 Castaner pris par Ventadour avec l'artillerie de Matignon, qui tira six à sept cents coups.
 Lautrec rendu par pratiques aux royalistes.

On trouve dans les mémoires d'Ambres 11. combats ou batailles en 1587. Lautrec, Narbonne 1589. Colombiers 1590. las Bordes, Narbonne, Cesseroas 1592. La Trape, forêt de Villemur, Montech, le moulin du Tarn, & Villemur. Les sièges sont au nombre de 48. 1586. Montelquieu, mas-lainres Puellas, Salvagnac 1587. Apele, la Sardiole 1588. Brugairoles, les Aubarenes, saint Bernal 1589. Campagne, Leucate, Alzone, Barbaira Carcassonne, maison de brique près du pont de Carcassonne, Narbonne, métairies fortes lez Toulouse, Lauraguel, Laura-

48 *TABLE CHRONOLOGIQUE, &c.*

guel, Monastruc, métairie où Bandini fut pris, Courfan 1591. Pefens, Quarante, Bife de las Allieres, Narbonne, Fiac, Pefens, Arfens, Roquevidal, Auriac, Cambon, Maillac, Azillanet, Carcallonne, 1592. la Trape, fort près de Montech, Miremont, Mauffac 100. maifons à guérite, Villemur, moulin du Tarn, la Guepie, Villemur 1595. Touloufe, Caftel, Rieux, Caftanet, Laurtec.



GENEALOGIE

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE VOISINS.

- I. PIERRE DE VOISINS** suivit Simon, comte de Montfort, à la guerre contre les Albigeois : le roi S. Louis lui donna en 1231. huit mille livres Melgéroises, & cent autres livres, & les lui fit assigner & asseoir sur Rennes, Caderonne, Couissa, Bugarach, Villar en Razez, Quier de Maller, Montferrand, Coustaussa, Luc, Belcastel, la Croix, Albeza, Festes, réservé l'albergue de Maréchal, Consolens, Pech lès saint Hilaire, Limoux, la Leude du bois & du sel à Aleth, un droit sur celle de Villeneuve d'Avignon, & les droits appartenans au roi à la ville de Lauria & Escauthens. Cette assise fut confirmée à Aigues-mortes au mois d'Août 1248. & au mois de Juin 1260. à saint Germain en Laye. Saint Louis lui quitta toutes les confiscations avenues en ses terres pendant la guerre du comte de Montfort, pour crime d'hérésie, sous l'hommage & le service de cinq gendarmes. Il étoit sénéchal de Toulouse & de Carcassonne en 1254. & ne l'étoit plus en 1256. & Guillaume, son frere, chateelain de Niort en Poitou, pour Alfonse, comte de Poitiers : il assigna le jour de saint Thomas 1254. à Guillaume de Minerve cinquante livres de rente sur Cannettes sous Minerve, Balbiane, Aniane, Aigues-vives, & Minervoies. Il eut pour enfans 1°. Guillaume de Voisins, qui suit ; 2°. Jean de Voisins, damoiseau, vivant en 1292. & 3°. Gilles de Voisins, seigneur de Villeneuve des Arches en Razez, obtint du roi la permission d'y avoir un marché chaque semaine, au mois d'Octobre 1329.
- II. GUILLAUME DE VOISINS**, seigneur de Consolens, Limoux, &c. traita en 1292. avec les consuls de Limoux sur les différends qu'ils avoient ensemble, en présence de ses freres & de Pierre de Voisins, son fils : il échangea en 1296. pour Cuxac, Coudebronde, la Bastide rouge, Mossolens, Pefens, Villealbe, Rollons, & Maqueris ; il est nommé parmi les seigneurs de la sénéchaussée de Toulouse & de Carcassonne, qui s'assemblerent à Montpellier au sujet de l'affaire de Philippe le Bel avec le pape Boniface VIII. Il fut marié avec Gausserande de Narbonne, fille d'Amalric II. vicomte de Narbonne, & de Philippe d'Anduse, & le 29. Juillet 1299. il transigea avec Amauric, vicomte de Narbonne, & Pierre de Narbonne, son frere, sur les différends qu'ils avoient pour vingt livres de rente que Guillaume de Narbonne, leur oncle, avoit léguetés à sa femme. Il eut de cette alliance 1°. Pierre de Voisins qui suit, 2°. Guillaume de Voisins, qui a fait la branche des barons d'Arques rapportée ci-après, 3°. Amalric de Voisins, qui a fait la branche des seigneurs d'Alzau, mise en son ordre, 4°. Marguerite de Voisins, femme de Bernard de Canes, & 5°. Cécile de Voisins, qui épousa Lambert de Thurey.
- III. Pierre de Voisins** transigea avec ses freres en 1308. & eut pour son partage Consolens, Rollens, Villéalbe, Maquens, Gradan, Bram, & la moitié de la montagne de la Prade de Cuxac : il ne vivoit plus en 1315. que François de Levis, seigneur de Montégur, paya mille livres pour le rachat de ses terres, comme ayant le bail de ses enfans, qui étoient 1°. Amalric de Voisins, qui suit, & 2°. Pierre de Voisins, qui reprit un procès en 1332. avec son frere aîné.
- IV. AMALRIC DE VOISINS**, seigneur de Consolens, étant majeur, reprit comme héritier de Pierre de Voisins son pere, le procès qui étoit pendant au parlement, entre lui & Bertrand de Belcastel le 28. Novembre 1332. il étoit lieutenant du sénéchal de Carcassonne en 1345. & épousa Béatrix de Thurey : il en eut 1°. Guillaume de Voisins qui suit, & 2°. Pierre de Voisins, qui plaidoit au parlement en 1360. contre Marquise de Rochefort, comme ayant le bail de Jean de Voisins son neveu ; il étoit alors chevalier.
- V. GUILLAUME DE VOISINS** & Pierre de Voisins, son frere, damoiseaux, seigneurs de Rhedis, plaidoient au parlement contre Jacques de Voisins, seigneur d'Alboduno, à cause des terres de Cadenova & de saint Just, qui leur appartenoient comme héritiers de Béatrix de Thurey, leur mere : il fut présent le 10. Juillet 1371. avec Pierre de Voisins, seigneur de Mossolens, au mariage de Jeanne d'Armagnac avec Jean de Levis, seigneur de Mirepoix, c'est apparemment lui qui est qualifié seigneur de Blagnac dans un compte de Pierre de Piézels, changeur ès parties de Languedoc, à cause d'un legs de quatre-vingt-dix florins, que Pierre Balaine, seigneur de Blagnac, dont il étoit héritier, avoit fait au roi par son testament du 12. Novembre 1366. Ce fut dans sa maison que Philippe de Levis, seigneur de la Roche en Renier, vicomte de Laurrec, fit son testament le 10. Août 1380. & y étant mort peu de jours après, il eut soin de faire porter son corps aux jacobins de Carcassonne, où le prieur l'avoit déjà reçu le 18. Août. Il eut pour fils :

- VI. JAAN DE VOISINS**, seigneur de Confolens, d'Auvillars, & de Bruyeres, plaidoit au parlement de Paris en 1391. à cause de la terre de Broncio, (Bram) dans la sénéchaussée de Toulouse, dont il avoit hérité; parce que Guillaume de Voisins, son pere, la possédoit par la succession d'Amauri de Voisins, son pere; Brunissende, vicomtesse de Lautrec, femme d'Yves de Garancieres, le fit héritier de ses biens paternels par son testament du 22. Juillet 1418. & c'est pour cela qu'il fut vicomte de Lautrec en partie, baron d'Ambres, saint Gausens, Brametourte, &c. Il fut condamné par arrêt du parlement du 8. Mai 1431. à payet à Hugues de Noës, chevalier, les arrérages d'une rente de cent livres tournois, laquelle lui appartenoit par la mort de Brunissende, vicomtesse de Lautrec. Il mourut le 30. Juin 1437. & avoit épousé le 9. Août 1396. Jeanne de Montaut, fille d'Odon, baron de Montaut en Armagnac, & d'Isabelle de Rabastens, morte en 1435. & il en eut 1^o. Amalric de Voisins, héritier de son pere, mort de peste à Confolens au mois d'Août 1440. 2^o. Guillaume de Voisins, qui suit: 3^o. Jean de Voisins, qui a fait la branche des seigneurs d'Ambres, rapportée ci-après: 4^o. Eude ou Odon de Voisins, chanoine de l'ordre de saint Angultin, archidiaacre en l'église métropolitaine d'Auch: 5^o. Elips de Voisins, religieuse à Prouille, & 6^o. Dauphine de Voisins, qui fit héritier son frere Amalric.
- VII. GUILLAUME DE VOISINS**, seigneur de Confolens, baron de Montaut, dont il fit hommage en 1451. Il eut pour enfans 1^o. Guillaume de Voisins, chevalier, mort à l'armée; 2^o. Pierre de Voisins, qui fit hommage au roi à Carcassonne dans le palais épiscopal; 3^o. Philippe de Voisins, qui suit, & 4^o. Madeleine de Voisins, femme de Gilles de Lomage, baron de Montagnac, qui testa le 2. Mars 1505.
- VIII. PHILIPPE DE VOISINS** fit hommage au roi le 9. Novembre 1481. à cause de sa baronnie de Confolens, assise dans la sénéchaussée de Carcassonne: c'est apparemment lui qui épousa Esclamonde d'Armagnac, dame de Nogaroler, & en eut 1^o. Guillaume de Voisins, qui suit, & 2^o. Jeanne de Voisins, qui étoit mariée en 1550. avec Pierre, seigneur de Roquemauvel en Auvergne.
- IX. GUILLAUME DE VOISINS**, seigneur de Confolens, de Montaut, & de la Bruyere, présent au mariage de François de Lomagna, baron de Montagnac, le 28. Avril 1502. avec Jeanne de la Roche: il transigea en 1522. avec Maffre de Voisins, seigneur d'Ambres, & fut marié 2^o. avec François de Montaut, 3^o. avec Jacques de Caumont, vivant en 1547. Il eut de son premier mariage 1^o. Aimeri de Voisins, seigneur de Montaut, qui épousa le 28. Oct. 1547. François d'Elcars, fille de Jacques de Perusse, seigneur d'Elcars, de Juillac, & de Ségur; & d'Anne de Lille-Jourdain, dame de la Motte, saint Sezer, Hacqueville, & Merville, sa première femme; 2^o. Philippe de Voisins, qui suit, & 3^o. Julienne de Voisins, mariée en 1547. avec Jacques de Villenour, seigneur de Pailhez.
- X. PHILIPPE DE VOISINS**, seigneur de Montaut, épousa Jeanne de Nogaret fille de Pierre, seigneur de la Vallerte, & de Marguerite de Lille, dame de Cafaux & de Caumont, & il en eut:
- XI. AIMERI DE VOISINS**, seigneur de Montaut, lieutenant général en Provence, servit dans l'armée du duc d'Espéron lorsqu'il assiégea Aix; & il y fut tué le 26. Juin 1593. Il épousa Charlotte-Catherine de Montluc, fille de Blaise, maréchal de France, & d'Isabeau de Beauville, sa seconde femme; & il en eut 1^o. François de Voisins, qui suit, & 2^o. Catherine de Voisins, qui épousa le 7. Juillet 1609. Pierre d'Ossun, & vivoit le 6. Février 1664.
- XII. FRANÇOIS DE VOISINS**, baron de Montaut, lieutenant général des armées du roi en Provence, marié avec Catherine de Beaux-Oncles, fille d'Antoine, seigneur de Boisnefin, & de Jeanne de Montmorenci; & il en eut 1^o. Henriette de Voisins, laquelle épousa en 1647. Jean de Beaudéau, comte de Parabere, & mourut à Paris en 1680. & 2^o. Marie-Felice de Voisins, dame de Montaut, femme de Jean-Paul de Gourdon-Genouillac, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, mort le 18. Janvier 1681.
- VII. JEAN DE VOISINS**, troisième fils de Jean de Voisins, & de Jeanne de Montaut, fut héritier en 1440. d'Amalric de Voisins, son frere aîné, & par là seigneur d'Ambres, saint Luzia, Faur, Aulfac, Verdalle, Brametourte, Martinic, Coutras, & vicomte de Lautrec. Il fit hommage au roi le 2. Juin 1455. à cause de sa baronnie, châtell, terre, & seigneurie de Bruyeres mouvante du Chastel de Montlhery: il épousa Marguerite de Comminges, fille de Raimond-Roger, vicomte de Burniquel; & de Delphine de Castelpers; & il en eut 1^o. Jean de Voisins, qui suit, 2^o. Maffre de Voisins, seigneur d'Aix, gouverneur de Lille-Jourdain, épousa Antoinette de Rochefort, & il en eut François de Voisins, mariée le 25. Juin 1517. avec Gaspard, baron d'Ettaing & d'Esparron, vicomte de Chailane, mort sans enfans le 17. Avril 1552. 3^o. François de Voisins, archidiaacre de Pordéac, 4^o. Blaise de Voisins, religieux bénédictin, 5^o. Guillaume de Voisins, protonotaire & chanoine de Carcassonne, 6^o. Bertrand, chevalier de saint Jean de Jerusalem, 7^o. Hugues, religieux bénédictin; 8^o. Marguerite de Voisins, mariée le 10. Septembre 1467. avec Hugues Mustip, seigneur de Bournazel, sénéchal de Toulouse, 9^o. Agnès, religieuse bénédictine à Vielmur; 10. Catherine de Voisins épousa le 10.

SEIGNEURS
D'AMBRES.

- Jun 1474. Henri de Pompinhac, seigneur de Pompinhac & de Brous, sénéchal de Castres, 120. Cécile de Voisins, mariée le 8. Juillet 1489. avec Jean de Bruyeres, baron de Chablare; 120. Rosé, morte jeune; & 130. Jeanne de Voisins, religieuse à Vielmur.
- VIII. JEAN DE VOISINS, baron d'Ambres, de Brametourre, &c. vicomte de Lautrec, sénéchal de Lauraguais, transféa le 7. Novembre 1481. avec Pierre de Voisins, seigneur de Pefens & Mossolens, au sujet de la terre de Cuxac; & testa le 27. Septembre 1493. git dans l'église des freres mineurs de Lavour; il épousa Heleine de Levis, fille de Jean, seigneur de Mirepoix, & de Marguerite d'Archiac, & il en eut 10. François de Voisins, sénéchal de Rouergue, mestre de camp des légionnaires de Languedoc, & gouverneur de Savillan en Piémont; 20. Maître de Voisins qui suit; 30. Jean-Maître de Voisins chanoine & prévôt de Lavour, abbé de Gaillac, & 40. Marguerite de Voisins.
- LX. MAFFRE DE VOISINS, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, épousa le 6. Janvier 1517. Jeanne de Crussol, fille de Jacques, sire de Crussol, & de Simonne, vicomtesse d'Uzès: il mourut en 1544. Il eut de sa femme 10. François de Voisins, qui suit; 20. Jacques de Voisins, protonotaire apostolique, chanoine & prévôt de Lavour, prieur de la Bruyere, doyen de Burlas; 30. Jean de Voisins, colonel des bandes de Languedoc, lieutenant de cent hommes d'armes sous monsieur d'Uzès; 40. François de Voisins, mariée en 1547. avec Sébastien de Hautpoul, fils de Baudoin, seigneur de Brion & d'Hauterive; 50. Heleine de Voisins, mariée en 1541. avec Antoine de Montefquiou, seigneur de Deveze; 60. Marguerite de Voisins, religieuse à Prouille; 70. Antoinette de Voisins, mariée le 25. Février 1559. avec Jacques, baron de Giou en Auvergne.
- X. FRANÇOIS DE VOISINS, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, capitaine de deux enseignes, sénéchal de Lauraguais, gouverneur de Castres & de Lavour, rétabli en 1562. les freres mineurs de Lavour dans leur couvent. Perussis dit qu'il étoit chevalier de l'ordre, qu'il mourut à Avignon le 27. Juin 1576. & que le duc d'Uzès, son parent, lui fit faire de belles obseques à l'Observance: il avoit épousé Anne d'Amboise, dame de Puibezon, fille de Jacques d'Amboise, seigneur d'Anbijoux, & d'Hipolite de Chambes-Montforeau; & il en eut, 10. Louis de Voisins, baron d'Ambres, saint Gausens, Faur, Fiac, Brametourre, la Bruguiere, vicomte de Lautrec, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de l'Albigeois, de Castres, & de Lavour, député aux états tenus à Paris en 1614. testa en faveur de son neveu le 2. Avril 1622. & fut tué le 30. du même mois au combat de Tonneins: il avoit été marié 10. le 16. Juin 1583. avec Paule de Pardaillan, fille d'Hector, baron de Gondrin & de Montefpan, & de Jeanne d'Antin; 20. avec Louise de la Chatre, fille de Gaspard, seigneur de la Chatre, & de Gabrielle de Baternay, remariée à Martin du Bellay, seigneur de Langry, prince d'Ivetor. Il eut de sa première femme une fille nommée Louise de Voisins, morte sans enfans d'Antoine de Cardaillac, comte de Bioule, son mari, auquel elle donna la terre de la Bruguiere, qu'elle avoit eu en dot; 20. Jacques de Voisins, qui suit, 30. Ambroise de Voisins, dame d'Ambres, Brametourre, &c. vicomtesse de Lautrec, après la mort de ses freres fut mariée le 16. Juin 1588. avec Lylander de Gelas, seigneur de Leberon, Montpeiran, Floremteb, capitaine de cent hommes d'armes, maréchal de camp, mort le 21. Février 1627. & 40. François de Voisins, femme d'Antoine de Rogiet, baron de Paraza, Puechfélicon, Benoife, &c. sénéchal de Lauraguais.
- XI. JACQUES DE VOISINS, mestre de camp d'un régiment, marié le premier Sept. 1594. avec Anne, vicomtesse de Montcla, dame de Salvagnac & des Clottes, fille de Jean-Antoine, vicomte de Montcla, & d'Anne de Castelpers-panat, fut tué en duel avec le seigneur de Clairac, par le baron de Riviere son second, en 1606. Il eut de sa femme Louis de Voisins, vicomte de Montcla, baron de Salvagnac, institué héritier universel par Louis de Voisins, son oncle; mais il mourut avant lui au combat de Tonneins le 30. Avril 1622.
- III. GUILLAUME DE VOISINS, second fils de Guillaume de Voisins, seigneur de Consolens, & de Gausserand de Narbonne, fut seigneur de Pefens, Mossolens, Rieugrand, Buc, Belcastel, &c. Il assista au contrat de mariage de Bertrand, seigneur de la Tour & d'Isabelle de Levis, passé à Mirepoix le 21. Oct. 1320. Il reçut divers hommages en 1319. 1329. & 1335. Il épousa Dauphine de Levis; & il en eut 10. Jean de Voisins, qui suit, & 20. Eriennette de Voisins, femme de Durban de Thurey, seigneur de Picheric, Villelongue, Montgaillard, Antoniac, & de la vicomté de Paulin.
- IV. JEAN DE VOISINS dénombra au roi en 1371. Arques, Peirols, Pontils, Couiffa, Cabusac; Beiffa, Coicre, Mouflioni, Valmigere, Vinaiffen, Bisau lès Alieres, Cabefac, Monfan, Dent, Graves, sainte Eugenie, Albeduno, Aideronne, Bugarach, Mala, la Grave, Lauragueil, Rennes, Valvens, Montferrant, saint Just de Voisins, Montujel, Consolens, Villealbe-haute, Maquens, Grezes, la . . . & la Prade de Cuxac, le Villar de Monfan, Autel, Rieugrand, Luc, Belcastel, Puech lès saint-Hilaire, Rollens, Puiverr, Buxca, Montfioncoux, Montcornet, des Ornis, Saragriffe, Villardubelle, & Meiffent: il épousa Jeanne de Levis, fille de Jean, & il en eut 1

BARONS
D'ARQUES.

- V. GERAUD DE VOISINS**, seigneur d'Arques, &c. qui obtint en 1399. une condamnation par sentence arbitrale, contre Gaston de Levis, seigneur de Leran, fils de Jean, la somme de neuf mille neuf cents livres neuf sols, pour le douaire de Jeanne de Levis, fille de Jean. Sa mere, lui, & Gaston de Levis, vendirent la même année, pour avoir cette somme, les terres d'Honoux & de la Courrette à Bertrand du Sollier, conseigneur de Masferolles. Il dénombra le 3. Avril 1410. la baronnie de Puivert, & épousa Helix de Bruyeres, l'une des quatre filles de Thomas de Bruyeres, seigneur de Puivert; & il plaidoit en 1379. au parlement contre les habitans de Puivert, prétendant qu'ils étoient obligés de faire guet & garde au donjon du château de ce lieu. Après sa mort sa veuve démembra en 1414. & 1415. Arques, Peyrols, Tournoisse, Millegra, Villardubelle, Valmigere, Vinaissan, Boisse, &c. avec ses enfans, qui étoient 10. Philippe de Voisins, qui suit; 20. Thomas de Voisins; 30. Jeanne de Voisins, dame de la moitié d'Arques, Puivert, qu'elle dénombra en 1415. épousa Sicard de Marqueseve, vicomte de Laurec: elle étoit veuve le 14. Janvier 1416. que Jacques de Marqueseve, vicomte de Laurec, son fils, rendit hommage pour Rennes, Montferrand, Albesa, saint Just, Belfort de Voisins, Montafel, Moison, Dent, Begoric, Ville bize, & Cabefac; 40. Jeanne de Voisins épousa en 1402. Roger de Bernard de Levis, seigneur de Mirepoix, mort à Puivert vers l'an 1418.
- VI. PHILIPPE DE VOISINS**, seigneur d'Arques, Puivert, &c. épousa 10. Helips de Lévis, fille de Jean, seigneur de Mirepoix, & de Jeanne d'Armagnac, 20^e par contrat du 3. Septembre. 1432. Gabrielle de Carmain, fille de Hugues, vicomte de Carmain, & de Jeanne de Bonai; & il eut de sa seconde femme:
- VII. JEAN DE VOISINS**, seigneur d'Arques, Puivert, &c. qui dénombra en 1454. Puivert, & fut pere de:
- VIII. JEAN DE VOISINS**, baron d'Arques, marié avec Paule de Foix, fille de Jean, baron de Rabat, & d'Eléonor de Comminges; de cette alliance vint François de Voisin, dame d'Arques, Puivert, la Tour de Fenouillet, &c. mariée le 22. Novembre 1518. avec Jean de Joyeuse seigneur de saint Sauveur au diocèse d'Uzès, lieutenant général en Languedoc, capitaine de Narbonne, chevalier de l'ordre du roi, qui testa le 3. Février 1555.
- SEIGNEURS D'ALZAU.** **III. AMALRIC DE VOISINS**, troisième fils de Guillaume de Voisins, & de Gaufferande de Narbonne, eut pour son partage une partie des seigneuries de Mossolens, Pefens, la bastide de Rouge, Peire près Penautier, Caudebronde, Cuxac, & six hommagers. Il reçut les hommages de ses févatiers & consuls en 1335. Il paroît par une donation du 28. Mars 1366. qu'il avoit épousé Jeanne de Voisins, fille de Jean; & il en eut:
- IV. BLAISE DE VOISINS**, seigneur de Pefens, Mossolens, Cuxac, Caudebronde, mort dans l'isle de Sardaigne: les févatiers de Pefens lui firent hommage le 3. Sept. 1417. Il épousa Helips de Voisins, qui étant veuve, dénombra ses terres; & il en eut 10. Amalric de Voisins, 20. Raimond de Voisins, qui suit, 30. Pierre de Voisins, qui a fait la branche des seigneurs de Pomas; & 40. Jeanne de Voisins.
- V. RAIMOND DE VOISINS**, seigneur de Pefens, Mossolens, conseigneur de Cuxac & de Caudebronde, rendit hommage pour la seigneurie de Cuxac & pour la part de la seigneurie de Pefens, qui lui étoit échue par la mort de son frere Amalric, le 19. Septembre 1427. Il épousa Gabrielle de la Jugie, fille de Jean, seigneur de Rieux & de Bermondé de Perillos; & il eut 10. Bernard de Voisins, qui suit; 20. Guillaume de Voisins, moine à Cressac en 1515. & 30. Peironne de Voisins, héritière de sa mere, qui épousa en 1453. Guinor Valette, seigneur de Conelles, & dont le fils, Jean Valette, donna ses biens à Matthieu de Graves, seigneur de Felines, lequel transigea avec Bernard de Voisins le 6. Mai 1480.
- VI. BERNARD DE VOISINS**, seigneur de Pefens, Mossolens, Cuxac, &c. épousa le 28. Mars 1492. Marguerite de Villepassans, fille d'Antoine, seigneur de la Volvene, saint Amanzet, & Soreze, & testa le 15. Octobre 1515. il eut de sa femme 10. Antoine de Voisins, qui suit; 20. Guillaume, & 30. Jeanne de Voisins.
- VII. ANTOINE DE VOISINS**, seigneur de Pefens, Mossolens, &c. échangea avec Gabrielle de Voisins les droits que celui-ci avoit à Pefens pour ceux qu'il avoit à Cuxac. Il testa le 11. Août 1555. & fit un codicile le 8. Mai 1574. Il épousa le 18. Novembre 1532. Catherine de Burillet, fille d'Arnaud, seigneur d'Antin, & d'Anne de Sobiran, dame d'Alzau, Montredon, sœur d'Antoine d'Arifet, grand commandeur & vicair général du grand-prieur de Malthe, & vicomte de Paulin; elle vivoit encore en 1579. Il eut de cette alliance 10. Jean de Voisins, qui épousa Jeanne de saint Jean, dame d'Honoux, & son frere donna quittance de la dot le 19. Déc. 1580. 20. Bernard de Voisins, qui suit; 30. François de Voisins; 40. Claire, religieuse à la Sauveat; 50. Claude de Voisins, épousa Gabriel de Voisins seigneur de Cuxac; 60. Anne, & 70. Marguerite de Voisins.
- VIII. BERNARD DE VOISINS**, seigneur d'Alzau, de Pefens, &c. avoit été chevalier de Malthe dès l'âge de dix-huit ans: il commanda dans Pefens, avec cent arquebusiers & trois cents hommes. Il épousa, avec dispense, le 16. Nov. 1579. Marguerite de saint Jean, dame d'Honoux, fille d'An-

- toine de saint Jean , seigneur d'Honoux. Il testa le 7. Janvier 1631. & il eut de son mariage, 10. Jean de Voisins , qui suit ; 20. Jean-François de Voisins , seigneur de Roquemaure , étoit marié à la Chapelle en Albigeois en 1631. 30. Timoléon de Voisins , chevalier de Malthe , tué d'un coup de mousquet sur les murailles de Lépanthe à l'âge de dix-sept ans ; 40. . . de Voisins ; 50. Claire de Voisins , femme du seigneur de Castelverdon , & 60. Marguerite de Voisins , vivante en 1607.
- IX. JEAN DE VOISINS** , seigneur d'Alzau , de Pefens , &c. colonel de cavalerie au siège de Montauban , conduisit un secours à Suze en 1629. & fut fait gouverneur de Giavenne : il testa le 31. Août 1641. Il avoit épousé le premier Avril 1607. Eléonore Maurel , fille de Pierre , seigneur d'Hongon , & de Catherine Franc ; & il en eut 10. Jacques de Voisins , qui suit ; 20. Antoine-Hercule , 30. Vitalis ; 40. Claire de Voisins , femme de Barthelmi Durand , seigneur de Magarros ; 50. Marie de Voisins , religieuse à Prouille ; 60. Catherine ; & 70. Françoise de Voisins.
- X. Jacques de Voisins** , seigneur d'Alzau , de Pefens , chambellan du duc d'Orléans , chevalier d'honneur de la duchesse de Guise , fut pris prisonnier à la bataille de Thionville le 7. Juin 1639. & renvoyé sans rançon. Il mourut le 25. Octobre 1688. Il avoit épousé le 2. Juillet 1640. Marie Querigut , fille de Guillaume , seigneur de Galanton & de Jeanne Fornier ; & il en eut , 10. Jean-François , baron de Voisins , qui suit , & 20. Jeanne de Voisins.
- XI. JEAN-FRANÇOIS** , baron de Voisins que son pere lui remit le 14. Sept. 1683. mort le 25. Mars 1714. Il avoit épousé le 18. Janvier 1674. Paule Alibert , fille de Gabriel , seigneur de Villemons-tausens , & de Germaine du Pacde Badens ; & il en eut ; 10. Gabriel de Voisins , qui suit ; 20. Honorée de Voisins , épousa en 1702. Joseph , comte de Lordar , mort le 25. Avril 1717. & elle subitement à Toulouse le 10. Mai 1728. 30. Marie-Claire de Voisins.
- XII. GABRIEL DE VOISINS** , seigneur d'Alzau , baptisé à saint Jean de Voisins , diocèse de Carcassonne , le 27. Mai 1676. reçu page dans la petite écurie le 3. Mars 1691. puis capitaine dans le régiment de Cravates , & ensuite colonel de cavalerie , épousa le 15. Sept. 1716 Marie-Thérèse de Malartie , fille aînée de Jean-Vincent de Malartie , lieutenant de roi de la ville de Perpignan , brigadier d'armée , & de Marie-Thérèse de Vivier ; & il en eut , 10. Jean-Vincent-Honoré de Voisins , né à Voisins le 24. Août 1719. & 20. Marie-Thérèse-Madeleine , née à Voisins le 31. Juillet 1721.
- V. PIERRE DE VOISINS** , troisième fils apparemment de Blaise de Voisins & d'Helips de Voisins. Il eut pour enfans , 10. Pierre de Voisins qui suit , & 20. Guillaume de Voisins , qui en rendant hommage pour la terre de Cuxac , le 13. Juin 1410. se dit fils de Pierre de Voisins , seig. de Mossolens.
- VI. PIERRE DE VOISINS** ayant été émancipé par son pere , rendit hommage pour Cuxac , le 30. Juin 1410. Il eut pour enfans , 10. Pierre de Voisins , qui suit , & 20. Bernard de Voisins , qui dénombra avec son frere Cuxac & Pefens , le 17. Janvier 1503.
- VII. PIERRE DE VOISINS** eut pour enfans 10. François de Voisins , qui suit ; & 20. Gabriel de Voisins , seigneur en partie de Cuxac , eut une pension de la terre de Cuxac , & se maria avec Claudine de Voisins , sa cousine , fille d'Antoine de Voisins , seigneur de Pefens , & de Catherine de Barilles. Il en eut Claire de Voisins , &
- VIII. FRANÇOIS DE VOISINS** , seig. en partie de Cuxac , dénombra cette terre avec Antoine de Voisins le 3. Mars 1539. & étoit mort en 1559. Il avoit épousé Claire de Puimisson ; & il en eut :
- IX. GUILLAUME DE VOISINS** , seigneur en partie de Cuxac , épousa par contrat du 6. Avril 1559. Peyroure Rabor , fille de Gabriel , seigneur de Pomas , & de Marguerite d'Ax , qui testa , étant veuve , le 6. Août 1563. Il en eut 10. Gabriel de Voisins , qui suit ; & 20. Claire de Voisins , mariée le premier Janvier 1588. avec Jacques de Caussac , seigneur du Carla.
- X. GABRIEL DE VOISINS** étoit sous la tutelle de Durand de Voisins , seigneur de Mossolens , émancipé en 1517. Il partagea le 29. Sept. 1566. comme fils & héritier de feu Guillaume de Voisins , avec Anne & Françoise de Rabor , sœurs de feu Gabriel de Rabor , seigneur de Pomas , les biens de feu Pierre , Gabriel , Thomas , & Peyronne de Rabor , dame de saint Firmin ; il fut marié par contrat du 29. Joill. 1579. avec Germaine de Ferroul , fille de feu Oder , seig. de Celles , & d')nne de Lordar. Il testa le 29. Avril 1628. & sa femme le 10. Mars 1632. & il en eut :
- I. ODET DE VOISINS** , seigneur de Pomas , capitaine d'infanterie au régiment de la couronne le premier Mai 1642. & marié le 29. Mars 1613. avec Germaine de Ginebrousse , fille de Jean-Sébastien , seigneur de Brngairoles , & de Jeanne de Hautpoul , dame de Villeneuve , qui testa le 16. Janv. 660. & il eut de son mariage , 10. Jean-Sébastien de Voisins , qui suit ; 20. Olivier de Voisins , seigneur de la Barrassiere , épousa le 18. Sept. 1659. Jeanne de Denti , fille de Barthelmi Denti , & 30. Scipion de Voisins.
- XII. JEAN-SÉBASTIEN DE VOISINS** , seigneur de Pomas , épousa le 3. Juin 1663. Claire de Lordar , fille de Jean , seigneur de Bram , maréchal des camps & armées du roi , & de Claire Poxier de la Terrasse ; & il eut 10. Ode de Voisins , né à Pomas , diocèse de Carcassonne , le 10. Janv. 1665. page de la petite écurie reçu en Janvier 1682. & 20. Jean-Baptiste de Voisins , né à Pomas le 4. Mars 1666. si ses preuves pour être chevalier de Malthe le 10. Décembre 1680. & pour être page de la pere écurie le 8. Janvier 1682.

SEIGNEURS
DE POMAS.

Les CIX XVII. quartiers de Daniel - François, comte de Gelas, comte de LAUTREC, marquis d'Ambres, maréchal de France.

- I. Daniel François, comte de Gelas, marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec, maréchal de France.
 I. François, comte de Gelas, marq. d'Ambres, ép. le 23. Fév. 1674. Charlotte de Vernou-Bouneuil, dame de la Riviere.
 IV. Hector de Gelas, marq. d'Ambres, ép. le 8. Sept. 1627. Louis de Vernou, seig. de la Riviere, ép. le 16. Nov. 1661. Marguerite de Noffai, Sufanne de Vignoles-la Hire, dame de Vignoles.
 VIII. Lizander de Gelas, marquis de Leberon, ép. le 16. Juin 1588. Ambroïse de Voifins, dame d'Ambres. Bertrand de Vignoles-la Hire, marq. de Vignoles, ép. le 4. Sept. 1604. Marg. de Balaguiet-Monfalés. Louis de Vernou, seig. de la Riviere, ép. le 11. Nov. 1606. Louise de Marans, dame de Melziar. René de Noffai, seig. de Thorigni, ép. le 20. Sept. 1602. Louise-Marie d'Helles de la Rochefnard.
 XVI. Ant. François de Voifins, baron d'Ambres, ép. le 7. O& 1561. Antoinette de Pavet, dame de Montpeyrac. François de Jacques de Vignoles-la Balaguiet, Hire, bar. de bar. de Monvignoles, ép. le 20. Nov. Déc. 1565. Marie Suzane d'Estiffac, dame baucourt. de la Brosse. Louis de Ver-PerredeManou, seig. de la Riviere de Louflai, ép. le 19. Nov. 1563. Renée Jeanne l'E-Thibout, vègue de dame de Marconnai, Melziar. Charles de Pierre Helles, seig. de la Forge-nard, ép. le 2. O& 1569. Anne de sainte ne Prévôt. Maure.
 XXXXII. François de Gelas, seigneur de Leberon, épousa Anne de Montluc, dame de l'Isle. Pierre de Pavet, seigneur de Montpeiran, épousa Sybille de Merle, dame de Bellegarde. Maître de Voifins, baron d'Ambres, épousa le 26. Janvier 1517. Jeanne de Crussol. Jacques d'Amboise, baron d'Aubijoux, épousa en 1526. Hipolyte de Chambes-Montforeau. François de saint Paul, seigneur de Ricaut, épousa en 1530. Marie de Vignoles-la-Hire. Jean de la Rochebeaucourt, baron de Soubran, épousa le 28. Janvier 1530. Jacqueline Pouvreau. Jean de Balaguiet, baron de Monfalés, resta le 20. Juillet 1540. épousa Marguerite de Vendun. Louis, sire d'Estiffac, gouverneur de la Rochelle, épousa en 1527. Anne Daillon du Lude. Jean de Vernou, seigneur de la Riviere, épousa le premier Février 1527. Radegonde Puyen. François l'Evêque, seigneur de Marconnai, épousa Jacqueline de Gilliers, dame de Rimbault. Jean de Marans, seigneur des Hommes-saint-Martin, épousa Helene de Culant. Georges Thibaut, seigneur de Bessai, épousa Jeanne Puigirault, dame de Melziar. Antoine de Noffai, seigneur de la Forge, épousa Guillemette Baudet, dame de Thorigni. Gui de sainte Maure, seigneur de Montauzier, épousa en 1538. Marguerite de Lanès. René Héllès, seigneur de la Rochefnard, épousa Anne de Chabanois. Antoine Prévôt, seigneur du Chatelier, épousa Marguerite Fumée des Roches.
 LXIV. André de Gelas, seigneur de Leberon, ép. le 21. Janvier 1499. Marguerite de la Motte. François de Mafencome, seigneur de Montluc, épousa François de Mondénard, dame de Stillac. Jean de Pavet, seigneur de Montpeiran, ép. Jacqueline de Moncamp. Helies de Merle, seigneur de Bellegarde, épousa Denyse de Bressol. Jean de Voifins, baron d'Ambres, épousa Helene de Lévis-Mirepoix. Jacques, sire de Crussol, seigneur de Baudiner, épousa Simone, vicomtesse d'Uzer. Hugues d'Amboise, baron d'Aubijoux, épousa Marguerite d'Armagnac. Jean de Chambes, seigneur de Montforeau, épousa Jeanne Cnabot. Bertrand de saint Paul, seigneur de Ricault, épousa le 11. Novembre 1488. Jeanne de Bofost. Lancelot de Vignoles-la-Hire, baron de Vignoles, épousa le 3. Sept. 1515. Madeleine d'Ornezan de S. Blanche rd. Jean de la Rochebeaucourt, seigneur de Soubran, épousa Philiberte de Bourdeilles, dame de Monagrier. Antoine de Pouvreau, seigneur de Gournai, épousa Marie le Bœuf. Gaspard de Balaguiet, baron de Monfalés, épousa Jeanne de Rabastens.
 27. 28. Bertrand, sire d'Estiffac, seigneur de Montaut, épousa Catherine Chabot. Jacques Daillon, seigneur & baron du Lude, épousa le 5. Mai 1461. Jeanne d'illiers. Jacques de Vernou, seigneur de Chancelée, épousa Jacqueline de Montalembert, dame de la Riviere. Pierre Puyen, seigneur de Chaurat, épousa le 6. Août 1504. Marie de Gilliers. Jean l'Evêque, seigneur de Marconnai, épousa le 6. Février 1504. Jeanne de Complaix. Guillaume de Gilliers, seigneur de Villedieu, épousa Jeanne de Jousseume-Vareze. Pierre de Marans, seigneur des Hommes-saint-Martin, épousa François de Pindrai, dame de Pindrai. Charles de Culant, seigneur de saint Cyr, épousa le 17. Mai 1514. Perrine Legier, dame du Perron. Bertrand Thibaut, seigneur de Bessai, épousa Guyonne Guerin. René de Puigirault, seigneur de Melziar, épousa Damienne Prévôt de Sanfac. François de Noffai, seigneur de la Forge, épousa Madeleine de Courcillon, dame de Tillou. François Baudet, seigneur de Thorigni, épousa Jeanne Chevrier. Léon de sainte Maure, seigneur de Montauzier, épousa en 1480. Anne d'Apelvoisin, dame de Puigné. Claude de Lanès, baron de Bellehade, épousa Jeanne de Mortemer, dame d'Ozillac. Bertrand d'Helles, seigneur de la Rochefnard, épousa Claudine de Brestmond. Jean de Chabanois, seigneur de Compotté, épousa Florence de saint Georges. Louis Prévôt, seigneur du Chatelier, épousa Paule Chabot. Antoine Fumée, seigneur de Blânde & des Roches, épousa François de Fau.

XXXVIII. Pierre de Gelat, seigneur de Leberon, épousa Jeanne de Bourouillan.

3. 4.
Amanfieu de Mansencôme, seigneur de Montluc, épousa le 17. Juin 1454. Marie de Pardailhan
Jean de Mondénard, seigneur d'Estillac, épousa Marguerite de Brillac.

9. 10.
11. 12
13. 14.
15. 16.

Jean de Voifins, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, épousa Marguerite de Comminges.

Jean de Levis, seigneur de Mirepoix, épousa Charlotte de Levis-Cailios.

Louis de Crussol, seigneur de Baudiner, épousa Jeanne de Lévis, dame de Florenzac.

Jean, vicomte d'Uzès, épousa Anne de Brancas.

Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, épousa le 18. Août 1428. Anne de Beuil.

Jean, bâtard d'Armagnac, épousa Marguerite de Saluces.

Bernard de Châmbes, seigneur de Châmbes, épousa le 28. Juin 1480. Marie d'Estouteville.

Thibaut Chabot, seigneur de la Greve, épousa le 28. Juin 1411. Brunissende d'Argenton.

Guillaume Arnaud de Saint Paul, seigneur de Ricaut, épousa Simone de Longperrier.

Guillaume Bostot, seigneur de Campene, épousa le 21. Février 1461. Bertrande de Mauléon.

Bernard de Vignoles-la Hiffe épousa Marguerite de Carmain.

Bertrand d'Ornesan épousa Jeanne de Comminges.

Jean de Rochebeaucourt, seigneur de Soubran, épousa Marguerite de Marcuil.

Archambaud de Bourdeilles, seigneur de Monragrier, épousa Isabelle de Saint-Georges.

Philippe de Pouvreau, seigneur de Goutrai, épousa Marie Feydeau.

François le Bœuf, seigneur de Thibaudière & de saint Martin, 48.

Jean de Balaguer épousa Jeanne d'Ambeyrac.

51. 52.
53. 54.
55. 56.

Jean, sire d'Estillac épousa Jeanne de la Brosse.

Jacques Chabor, seigneur de Jarnac, épousa le 15. Septembre 1490. Madeleine de Luxembourg.

Jean de Daillon, baron du Lude, épousa le 15. Aout. 1459. Marie de Laval-Loué.

Jean d'Illiers, baron d'Illiers, épousa Marguerite de Chourfes; dame de Luc.

Barthelemi de Vernou, seigneur de Chancelée, épousa Marie de Drahest.

Gilles de Montalembert, seigneur de Granzai, épousa Marie de Claveau, dame de la Riviere.

Guillaume Payen, seigneur de Chaurai, épousa le 17. Décembre 1467. Perrette Tutaud.

Guillaume de Gilliers, seigneur de Villedieu, épousa Jeanne de Jousseau de Varez.

Pierre L'Evêque, seigneur de Marconhat, épousa le 3. Novembre 1489. Gabrielle du Pui.

Etiennne de Champlaix, seigneur de Passai, épousa Jeanne de Poillé.

Jean de Gilliers, seigneur de Villedieu, épousa Françoise de Mété.

79. 80.

Charles de Marans, seigneur des Hommes-saint-Martin, épousa Guyonne de Vieux.

Georges de Pindrai, seigneur de Pindrai, épousa Jeanne de Bagneux.

Eutrope de Culant, seigneur de saint Cir en Brie, épousa Antoinette de Montmorenci.

Jean Lagier, seigneur de la Sauvagere, 88.

Antoine Thibaut, seigneur de Bessai, épousa le 4. Février 1488. Andrée Bechillon.

Charles Guerin, seigneur de la Coudre, 92.

Jean de Pulgiraux, seigneur de Melziar, épousa le 5. Février 1499. Marie de Vernou.

Guillaume Prevot, seigneur de Senzac, épousa Catherine Gui.

Pierre de Noffai, seigneur de la Forge, épousa Jeanne de Brilhac.

Geoffroi de Courcillon, seigneur de Dangeau, épousa Marie de Cugnaç de Dampierre.

Antoine Baudet, seigneur de la Fenetre, épousa Jeanne d'Izoré d'Hervault.

103. 104.

Leon de Sainte Maure, seigneur de Montausier, épousa en 1450. Anne le Bourû er.

Guillaume d'Apelvoisin, seigneur de Chaligné, épousa Izeules de Lignieres.

Jean de Lanès, baron de Bellelade, épousa Izabeau de Tallerand, dame de la Rochechalaïs.

Gui de Montemer, seig. de Coué, épousa Françoise Bouchard d'Aubeterre.

Jean Helies, seigneur de la Rochefnard, épousa Marie de Vaux.

Jean de Bremond, seigneur de Balansac, épousa Marie de la Madeleine de Ragny.

Jean de Chabanois épousa Anne de Broyer de Erogerie.

Richard de saint Georges, seigneur de Verac, épousa Anne de Montemer.

Jacques Prévôt, seigneur du Chatelier, épousa Catherine de Chauvignieres.

Artus Chabor, seigneur de Passai, 124.

Adam Fumée, seigneur des Roches, épousa Catherine de Bourdelot.

Hardouin, seigneur du Fau, épousa Antoinette de Menou.

I. Marc-Antoine, comte de Levis, lieutenant au régiment du roi, né le 6. Février 1739.

II. Marc-Antoine, marquis de Levis, baron de Lugny, épousa le 16. Février 1733. Marie-Françoise de Gelas de Leberon, dame d'Upie.

IV. Jacques, marquis de Levis, baron de Lugny, ép. François de Gelas, comte du Passage, ép. le 27. Juin 1705; François-Louise-Thérèse de Gelas-Voifins, baron d'Ambres.

VIII. Claude de Levis, Marc, comte de S. Georges, Claude de Gelas, seig. François, comte de Gelas, marquis de Leberon, vicomte de Lautrec, ép. Charlotte de Vernou-Bonneuil, dame de la Rivière, ép. le 24. Nov. 1638. Anne de Chanleci de Pluvaut, seig. de Monceaux, de Verd'Upie, ép. Louise de Grolée-Viriville, da- d'Amanzé de Choffailles. me de Chapeaucornu. vierte.

XVI. Jacq- Ponthus de Claude de Ant. d'A- Fabien de Ge- Jacq. de Gro- Heçtor de Gelas, Louis de Ver- marq. de Leberon nou, seig. de bar. de Lu- bar. de Plu- ges, seig. baron de pie & de Barce- le, seig. de & d'Ambres, ép. la Rivière, ép. gny, seig. vaur, ép. le de S. Le- Choffail- lone, ép. le 4. Chapeaucor- le 8. Sept. 1627. le 16. Nov. de Coufan, 6. Juin 1617. ger, ép. le les, ép. le Mai 1615. An- nu, ép. Helene Suffanne de Vignio- 1613. Mar- ép. Louise de Jeanne de 29. Janv. 13. Nov. de Moreton de Poiffeux du les-la-Hire, dame gucrite de Rivoite. Pontallier. 1619. Ma- 1613. Fran- de Chabrillan. Passage. de Coulanges- lès- Noffay. Royaux.

XXXII. Claude de Levis, baron de Lugny, épousa le 9. Juin 1541. Hilaire des Prés de Montpezat.

Baltazar de Rivoire, seigneur du Palais & de la Bastie, épousa le 29. Octobre 1569. Gabrielle de la Barge.

Jean de Chanleci, baron de Pluvaut, chevalier de l'ordre du roi, épousa en 1588. Minerve-Anne de Semur,

Olivier de Pontallier, seigneur de Vaux, chevalier de l'ordre du roi, épousa Bernarde de Poligny.

Claude de saint Georges, seigneur de saint Leger, épousa le 21. Février 1586. Adrienne de Fougeres.

Claude de Cremeaux de saint Symphorien épousa le 5. Octobre 1595. Elizabeth d'Urff, dame d'Entragues.

Guillaume d'Amanzé de Choffailles épousa le 21. Avril 1578. François de la Guiche.

Jean Damas, seigneur d'Estieuges, épousa en 1597. Jacqueline de Montchanin.

Antoine de Gelas, seigneur de Leberon, épousa le 27. Octobre 1561. Antoinette de Pavet, dame de Montpeiran.

Jacques de Moreton, seigneur de Chabrillan, épousa en 1598. Guyonne d'Urre.

Antoine de Grolée de Viriville, seigneur de Chapeaucornu, épousa Marguerite d'Urre.

Aimar de Poiffeux, comte du Passage, épousa François Flothe.

Lizander de Gelas, marquis de Leberon & d'Ambres, épousa le 16. Juillet 1588. Ambroise de Voifins.

Bertrand de Vignoles-la-Hire, marquis de Vignoles, épousa le 4. Sept. 1604. Marguerite de Balaguier-Monsalés.

Louis de Vernou, seigneur de la-Rivière, épousa le 11. Nov. 1606. Louise de Marans, dame de Melziar.

René de Noffay, seigneur de Noffay, épousa le 20. Sept. 1602. Jeanne-Marie Helies de la Rochefnard.

LXIV. Jean de Levis, seigneur de Lugny, épousa Jeanne de Chalançon de Rochebaron.

Antoine de Lettes, dit des Prés, seig. de Montpezat, maréchal de France, ép. le 16. Déc. 1511. Lyelle, dame du Fou.

Filbert de Rivoite, seigneur de la Bastie & du Palais, épousa Antoinette de la Fayette.

François, seigneur de la Barge, épousa Gabrielle des Essars.

Jean Boyer de Chanleci, seigneur de Tsemolles, épousa en 1541. François de Thiers-Biffy.

Antoine de Semur, gouverneur de Mâcon, épousa Jacqueline de Sercey, dame d'Uzelles.

Louis de Pontallier, seigneur de Talencey, épousa Marguerite de Ray.

Jean de Poligny, seigneur de Chambon ou de Brambon, épousa Anne de Mallion.

François de saint Georges, seigneur d'Estées, épousa le 23. Août 1530. Jacqueline des Escures.

Philbert de Fougeres, seigneur d'Espinaffe, épousa François de la Forest.

Antoine de Cremeaux, seigneur de saint Symphorien, épousa le 6. Mars 1560. François de Prunet.

Claude d'Urff, seigneur d'Entragues, épousa le 25. Avril 1563. François de Sugni.

François d'Amanzé, seigneur de Choffailles, épousa François de Través de Dracy.

Georges de la Guiche, seigneur de la Perriere, épousa en 1549. Marguerite de Beauveau.

Louis Damas, seigneur d'Estieuges, épousa en 1578. François Damas de Verpré.

Christophe de Montchanin, seigneur de la Garde, épousa en 1563. François d'Amanzé de Choffailles.

François de Gelas, seigneur de Leberon, épousa Anne de Montluc, dame de Lisse.

Pierre de Pavet, seigneur de Montpeiran, épousa Sybille de Merle, dame de Bellegarde.

Sébastien de Moreton, seigneur de Chabrillan, épousa en 1551. Louise du Moulin.

Rosin d'Urre, seigneur d'Ourches, épousa le 20. Janvier 1571. Laurence de Simlane.

François de Grolée, comte de Viriville, épousa Sébastienne de Clermont-Tonnerre.

Georges d'Urre, seigneur de Tesserres, épousa en 1558. Aune Brotin, dame de Paris.

Claude de Poiffeux, seigneur du Passage, épousa le 2. Juillet 1530. Helene de Grolée de Viriville.

Jean Flothe, baron de la Roche, épousa le 25. Août 1549. Antoinette Arraud de Montauban.

Antoine de Gelas, seigneur de Leberon, épousa le 27. Octobre 1561. Antoinette de Pavet, dame de Montpeiran.

François de Voifins, baron d'Ambres, épousa Anne d'Amboise-Aubijoux.

François de Vignoles-la-Hire, baron de Vignoles, épousa le 26. Novembre 1588. Marie de Rochebeaucourt.

Jacques de Balaguier, baron de Monsalés, épousa en 1561. Susanne d'Estillac, dame de la Brosse.

Louis de Vernou, seigneur de la Riviere, épousa le 29. Novembre 1558. Jeanne L'Evêque de Marconnai.

Pierre de Marans, seigneur des Hommes, épousa le 8. Février 1565. Renée Thibaut, dame de Melziar.

Charles de Noffay, seigneur de la Forge, épousa le 23. Octobre 1569. Anne de sainte Maure.

Pierre Helies, seigneur de la Rochefnard, épousa le 25. Février 1581. Susanne Pécot.

F I N.



PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



*JOURNAL DE FAURIN sur les guerres de
Castres.*

A V E R T I S S E M E N T.

LE journal de Faurin donne un détail exact & circonstancié de toutes les guerres & de quelques autres événemens arrivés dans Castres, sa patrie; & aux environs pendant quarante-trois ans, depuis 1559. jusqu'en 1602. Il y a des auteurs qui affectent de se cacher, Faurin ne les a pas imités, il se fait pleinement connoître aussi bien que sa famille. On trouve dans son journal que Guillaume Calasse sa mere mourut à Castres le 30. Décembre 1572. qu'il étoit réfugié à Realmont le 20. Juillet suivant, qu'Antoine Faurin son frere, chauffetier, mourut à Roquecourbe le 21. Mai 1574. que le 18. Avril 1583. à midi, Magdelaine Bousquet qu'il avoit épousée le 13. Juillet; 1561. & dont il avoit eu dix enfans, mourut à Castres, & que le dimanche 12. Juin 1583. il s'étoit remarié avec Judith Benachese, nièce de Guillaume Donadiou, chauffetier. Il seroit à souhaiter que chaque ville eût un citoyen aussi zélé pour faire passer à la postérité tous les événemens qui y arrivent & aux environs; quelle ample moisson ne trouveroit-on pas dans de pareils ouvrages pour une histoire générale?

Tom. II, Faurin,

A

 JOURNAL DE FAURIN.

AN. 1541.

LE seigneur de Bieule & de Gaix près de Castres mourut au camp que François I. dressa devant Perpignan en Septemb. 1541.

AN. 1537.

Montluc, dont la compagnie ravagea les environs de l'Isle-lez-Gaillac en Octobre 1537. ayant pris la chartreuse de Saix, & voulant se sauver, passa heureusement cette rivière, mais sa troupe se noya dans cette rivière.

AN. 1554.

Le 25. Avril 1554. Martini, jacobin, qui avoit prêché le calvinisme, & qui avoit été accusé par les chanoines de Burlas, fut exécuté hors de la porte de l'Albenque de Castres, suivant l'arrêt du parlement de Toulouse.

AN. 1559.

Le samedi 28. Avril, Arques, viceroi en Languedoc, envoya aux consuls de Castres ordre de ne plus laisser prêcher les ministres protestans, & on obéit.

Le 1. Septembre; les protestans obligèrent le vicaire de la Platté de leur remettre les clefs de cette église, & y firent prêcher leur ministre Lofteau.

Les 28. 29. & 30. Octobre, les magistrats de Castres firent abattre les images & les autels des églises, & le 31. de Décembre on fit la même chose dans les églises de S. Benoît, de S. Jacques, de sainte Claire, de S. François, de la Trinité, de S. Vincent, & de S. Jean de Bourdeles; hors de la ville.

AN. 1562.

Le 1. Janvier 1562. les habitans de Castres abattirent les images & les autels de N. D. de Fargues, de S. Jean de Navez, & de S. Martin de Lodier, hors de la ville. On défendit aux prêtres de dire la messe.

Le dimanche 4. Janvier, le procureur du roi, le viguier, & le capitaine général, allèrent au couvent sainte Claire, en firent sortir vingt religieuses qui y étoient, les menerent au temple S. Benoît, & les obligèrent d'entendre le préche du ministre Fleuri; après quoi on les dispersa dans les maisons de Champardi, notaire, de François Buiffon, & d'Antoine Martin, Sgr. de Roquecourbe, à Villegoudou, d'où leurs parens & amis les retirèrent.

Le mardi 17. Mars, les catholiques de Castelnaudari y tuerent un consul, des conseillers au présidial, & le ministre.

La ville de Castres fit dans le couvent S. François une fonte de 50. pièces d'artillerie, d'une coulevrine qui pesoit 60. quintaux, qui tiroit 22. pans, & portoit un boulet jusqu'à S. Jean Delerin au-delà de Vi-viers. On l'appelloit *Cassemesse*.

Le 18. Mai, lundi de la pentecôte, les catholiques de Gaillac tuerent plusieurs protestans.

On élut pour gouverneur Guillaume de Guillot, Sgr. de Ferriere, & pour capitaine Jacques de Bernes. Plusieurs troupes entrèrent dans la ville, Sauvage ayant compagnie de cavalerie, Gremian, Boiffeson, Rapin, Soupés, Honorat, capitaine la Motte, Montledier, & Baragnes.

AN. 1562,

Le 8. Juillet, les compagnies de Castres & de Roquecourbe prirent par assaut la ville de Venez près Réalmont, où il y avoit une compagnie de 300. hommes du capitaine Grepiac, fils du premier président de Mansencal, qui étoit absent.

Le 10. Août, les compagnies de Castres étant allées à Frejeville à une lieuë de Castres, pour y chercher du bled, furent mises en déroute entre la Farguette & la Trinque par les catholiques, & y perdirent le consul Capduram & quatre-vingt autres.

Le 28. Décembre, les protestans de Castres surprirent la ville de Pui-laurent par escalade, & y étant entrés par un lieu commun.

Le 31. Janvier 1563. les protestans de Castres prirent la ville de Cuq près de Lautrec par assaut & escalade.

AN. 1563,

Boiffeson étant allé assiéger Saix près de Castres avec deux pièces de campagne & deux demi-couleuvrines, huit cens hommes vinrent au secours; Boiffeson leur alla au devant à la descente de la montée du côté de Viviers, les mit en déroute, & leur tua cent hommes, mais il ne put empêcher qu'un secours n'entrât dans Saix, ce qui l'obligea de lever le siège vers le 5. Février

Le château de la Case qui appartenoit à l'évêque de Castres fut démoli par ordre de la maison consulaire vers le 14. Février.

Le 18. Mai, la paix fut publiée dans Castres.

Le 17. Août, la peste commença à Castres à la maison de Guillaume Aimeric.

Le 6. Septembre, Cailus arriva à Castres, & défendit de prêcher dans les églises, le permettant aux places de la ville & ailleurs. On obéit.

Le 16. Octobre, Damville accompagné de cent chevaux arriva à Castres, & ne voulut pas y entrer à cause de la peste. Le 17. il nomma Ambres pour gouverneur de cette ville.

Le 27. Octobre, les protestans commencerent à faire prêcher à l'hôpital N. D. Ambres leur ayant deffendu de prêcher à la place.

Le 20. Décembre, Ambres sort de Castres, & fut remplacé par Aimeric, capitaine de deux cens fantassins, & la Valette, capitaine de cavalerie.

Le 31. Décembre, Jean de la Palu, Sgr. de Brassac, sénéchal de Castres, & Claude d'Oraison, évêque de cette ville, nommerent à Saix quatre consuls catholiques, qui se rendirent à Castres le 6. Février. 1564.

Le 12. Janv. 1564. Charles IX. arriva à Carcassonne.

AN. 1564.

Le 26. Janvier, il fit son entrée au bourg de Carcassonne.

Le 10. Février, la Valette & les consuls catholiques de Castres ont

AN. 1564.

donnerent aux protestans de ne plus prêcher à Villegoudou, & de se contenter du grenier de Jean Raimond pour prêcher à Castres.

Le 1. Juillet, le sénéchal Jean de la Palu, envoya par ordre du maréchal de Damville à Narbonne quarante piéces d'artillerie, consistant en deux demi-coulevrines, vingt-deux mousquets, six piéces de campagne, quatre fauconneaux ou passevolans, & la coulevrine qui avoit couté mille écus, qui pesoit quarante-huit quintaux, & avoit quarante-deux pans de long.

Le 19. Juillet, la compagnie de cavalerie du capitaine la Vallette s'en alla de Castres, & le capitaine Aimeric y resta gouverneur.

AN. 1565.

Le 22. Mars 1565. le capitaine Baranau eut la compagnie du capitaine Aimeric, & arriva à Castres.

AN. 1567.

Le 8. Février 1567. Pierre du Maine, Sgr. du Bourg, sénéchal de Castres, arriva dans cette ville & fut installé dans sa charge le 11. du même mois.

Le 29. Septembre au soir, les protestans de Castres se rendirent maîtres de leur ville, & choisirent pour gouverneur Guillaume de Guillot, Sgr. de Ferrieres. Ils arrêterent prisonnier l'évêque Claude d'Oraison, & lui firent payer rançon.

Le 4. Octobre, Ferrieres alla assiéger la Chartreuse de Saix, l'emporta d'assaut, & y fit mettre le feu après avoir fait porter à Castres tout ce qui étoit dedans.

Le 5. les consuls de Saix porterent leurs clefs à Ferrieres, qui leur fit promettre de ne point recevoir de garnison catholique.

Le 18. Octobre, les vicomtes prirent Fronton entre Montauban & Toulouse.

AN. 1568.

Le 25. Janvier 1568. le baron d'Ambres envoyé par le prince de Condé & d'Acier arriva à Castres avec une compagnie de cavalerie & une d'infanterie pour commander dans le diocèse, sans préjudice de l'autorité de Ferrieres.

Le 15. Février, les habitans de Saix & de la Bruguiere rompirent le pont de pierre de taille de Naves.

Le 23. Février, les protestans de Puilarens prirent d'assaut S. Julien, & l'abandonnerent le 21. Mars à l'aproche des catholiques.

Le 24. Février, les catholiques s'emparèrent après quatre jours de siège de Soual, près de Puilarens; mais la Clapas qui les avoit introduits, y fut tué.

Le 7. Avril, Aubijoux & Ambres, avec cinq à six mille hommes, assiégerent Puilarens, & firent tirer contre cette ville 357. coups de canon. Les habitans de Castres envoyerent un secours de trois cents hommes, & le 15. les royalistes abandonnerent le siège.

Le dimanche 2. Mai, l'on publia la paix dans la ville de Castres; elle avoit été arrêtée le 23. Mars, & publiée à Paris le 27.

Le lundi au soir 6. Septembre, les protestans de Castres reprirent les armes, la compagnie du capitaine Artigues alla à Saissac & à Montolieu, mais n'ayant pu prendre ces deux endroits, il alla, aussi bien que le capitaine Franc, joindre le baron de Paulin à Lombers.

Le mardi 8. Septembre, Paulin fit donner l'escalade à la pointe du jour à Gaillac, & s'en étant rendu maître, il y fit tuer tous les hommes qui s'y trouverent, & piller la ville. Quelques soldats se retirerent dans le château, & s'y étant défendus pendant deux jours, le capitaine la Loubatiere y fit mettre le feu, & ils prirent la fuite.

Cordes se soumit aux protestans vers le 9. Septembre.

Le 10. Boiffeson fut élu gouverneur de Castres.

Le 25. Septembre, le capitaine Artigues étant sorti de Castres avec sa compagnie, alla à Saissac, & le prit par escalade.

Le 12. Novembre, les capitaines Bernas & Begés de Castres prirent Brouffe près de Lautrec, & l'abandonnerent le lendemain, après l'avoir démantelé, brulé les portes, & fait porter à Castres tous les vivres qui y étoient.

Le 27. Novembre, les vicomtes de Burniquel, Montcla, Paulin, & Jauffert, avec leurs régimens, deux canons, demi-couleuvrines, & trois pièces de campagne, fortirent de Castres & allerent assiéger Lautrec.

Le 29. Lautrec étant battu par le canon, offrit de donner 1500. écus, & de recevoir pour gouverneur Benac, fils de la Motte de Braconac, ce qui fut exécuté le 2. Décembre. Malgré cet accord, les protestans y entrèrent, tuerent deux cens personnes, & pillerent la ville, sous prétexte que la Borieblanque, lieutenant du capitaine Simenes, avoit été tué en parlementant.

Le 3. Décembre, les vicomtes de Burniquel; de Montcla, & de Paulin, firent tirer vingt-cinq coups de canon contre la ville de Vielmur qui se rendit, & l'abbaye des filles qui y étoit fut détruite.

Le 11. Décembre, les vicomtes se rendirent maîtres par escalade de Viviers, près de Saix, qu'ils avoient assiégée la veille, qui fut abandonnée la nuit, & qui fut pillée.

Le même jour, les protestans se rendirent maîtres du château de la Sefquiere qui ne fit point de résistance.

Le 16. Décembre, les vicomtes leverent le siège de Saix qu'ils avoient assiégée le 11. du même mois. Le froid les obligea de retourner à Castres où les capitaines Artigues & Baugier qui avoient été blessés devant Saix, moururent.

Les soldats de Puilaurens & de Vielmur attaquèrent vers le 10. Février 1569. la garnison royaliste de Semalens qui étoit sortie, & lui tuerent quarante-cinq hommes.

Le jeudi 21. Avril à la pointe du jour, les royalistes qui avoient une intelligence à Vielmur avec la femme de Brunele, & qui avoit aussi fait

AN. 1569.

un trou à la place vers le Monestier, se rendirent maîtres de cette ville, & y tuerent quarante-deux hommes avec le ministre.

Le 5. Juin, les protestans commandés par le baron de Biron & Ferrieres se faisirent du château de la Griffoul, & assiègerent le château de Berlats près de la Bessonné. Le 7. on leur envoya deux canons & deux pièces de campagne de Castres, avec lesquelles ils firent tirer quarante-huit coups contre ce château. Le 10. ils l'emportèrent d'assaut, & y tuerent trente hommes. Antoine qui y commandoit se sauva. On porta à Castres tout ce qui étoit dans ce château, & on le rasa.

Le 10. Juin, le château de Montfa, près de Peiregous, fut assiégé par les protestans. Le canon y arriva le 11. Le seigneur de Montfa consentit à se retirer avec cinq hommes à cheval & ses soldats avec leurs épées, & promit de ne point faire la guerre dans le gouvernement de Boisseson, à condition que sa femme & sa belle-mere demeureroient dans le château; Massaguel & S. Gernier furent cautions de cette convention le 13. Mais quelques jours après ce château de Montfa fut démoli & brûlé.

Le 14. Juin, les canons de Castres rentrent dans la ville, après qu'on eut démantelé le château de Montpinier, où la demoiselle du lieu avoit reçu les protestans.

Le 17. Juin, Biron & Ferrieres fortirent de Castres avec les canons, & allerent assiéger la ville & le château de Brassac. Le 21. à minuit, ils y entrèrent par escalade, sape, & brèche, & y tuerent cent dix-huit hommes, & en laisserent deux en vie. Madame de Brassac fort vieille y fut aussi tuée; la ville & le château pillés, la premiere démantelée, & le château abattu.

Le 21. Juin, le comte de Montgomeri arriva à Castres, & en partit le 27. après avoir ôté le gouvernement de cette ville à Boisseson, & l'avoir donné à Ferrieres. Sauzens fut chargé de ce qui regardoit la guerre.

Le 10. Août, les catholiques assiègerent Fiac, près de Lavaur; le 15. la Capelle qui en étoit gouverneur capitula, Damville commandoit l'armée, & avoit avec lui Aubijoux & Ambres, dont la femme avoit fort prié Damville de faire ce siège. Les habitans y furent fort maltraités, & la ville brûlée.

Le 18. Août, les protestans de Lautrec se voyant assiégés par les royalistes, abandonnerent la ville, & se retirerent à Castres. Le lendemain, les royalistes y entrèrent, & y trouverent des vivres, des munitions, & des fortifications.

Le dimanche 28. Août, le capitaine Cingoual & Sauzens partirent de Castres, & allerent à la fête de S. Jean de Paracol, où il y avoit une grande assemblée. Le lundi à 10. heures, ils y arriverent, firent 30. prisonniers, & amenerent le lendemain à Castres beaucoup de mulets, chevaux, & marchandises.

Le dimanche 28. Août, la compagnie du capitaine Bedos sortit de

Castres, & ayant joint le baron de Fougères, qui avoit été dans le parti protestant, & l'avoit abandonné, & vouloit y rentrer, allerent avec lui contre les royalistes, qui assiégeoient son château, & les ayant attaqués le mercredi 31. Août, les battirent, leur tuerent 250. hommes, & amenerent beaucoup de chevaux.

AN. 1569.

Le 5. Octobre, Damville assiégea Masères, & y donna deux assauts, où il fut repoussé. Il fit tirer contre la place 1845. coups de canons. La garnison capitula le 18. & fut escortée jusqu'à Puilarens, avec le ministre Savin.

Le 8. Décembre, les canons de Castres partirent de Realmont, & assiégerent une *Caminade* & clocher bien fort, apellé Cieurac. Le lendemain la garnison se rendit prisonniere, & fut menée à Lombers. Cieurac ayant été pillé, fut démoli.

Le 1. Fevrier 1570. Ferrieres, gouverneur de Castres, alla donner Pescalade à la Brugiere, & y entra le lendemain à la pointe du jour. Il y trouva cent cinq chevaux de la compagnie de Mirepoix : il y eut cent soixante hommes de tués, & tout fut mis à rançon. Michel Bousquet, lieutenant de la compagnie de Tobie, donna le projet de cette entreprise.

AN. 1570.

Le 3. Fevrier, les protestans assiégerent Lautrec, mais les princes & l'amiral ordonnerent que l'on ramenât les canons à Castres pour les faire forer davantage, ce qui fut cause qu'on leva le siège.

Le 22. Fevrier, les protestans assiégerent Saix, ils y firent une brèche, & donnerent l'assaut où ils furent repoussés. Ils se mirent à saper la ville, ce qui fut cause que Farinieres qui y commandoit l'abandonna avec sa garnison le 24. à minuit, étant descendus avec des linceuls & des cordes, il se sauva le long de la riviere. Le même jour à 11. heures, les protestans ignorans cela, voulurent escalader la ville, & y entrèrent malgré la grande résistance que les paysans y firent. Le lendemain 25. ils y mirent le feu.

Le 10. Juin, Reiniez, lieutenant de la Casé, fut envoyé dans Castres pour y commander à la place de Ferrieres.

Le 20. Juin, les protestans prirent par composition le château de Braconac près de Lautrec, qui apartenoit à la Motte, & qu'ils avoient assiégé le 18.

Le 21. Juin à la pointe du jour, les protestans de Puilarens prirent par escalade Durfort.

Le 25. Juin, la garnison protestante de Durfort prit par escalade Verdu.

Le 19. Août, les royalistes assiégerent Verdu avec du canon, & y entrèrent, la garnison s'étant sauvée de nuit.

Le 9. Juillet, les protestans ayant donné l'escalade à Masères, & y étant entrés, ceux qui y étoient dedans se sauverent.

AN. 1570.

Le 17. Juillet, la Cafe-Mirambeau, gouverneur-général en Languedoc, arriva à Castres, & y fit son entrée.

Le 22. Août, Mirambeau, protestant, & Bele, catholique, arrivèrent à Castres par ordre du roi, dirent que la paix étoit faite, & ordonnèrent qu'on l'observât.

Le dimanche 3. Septembre, la paix fut publiée à Castres.

Le 30. Septembre. La Crouzette, guidon du maréchal de Damville, arriva à Castres, & y mit en garnison deux compagnies d'infanterie de cent hommes chacune.

Le 5. Octobre, la compagnie du capitaine d'Andofiele arriva à Castres, & le 6. celle du capitaine Ruilas. Le 1. Novembre, la compagnie d'Andofiele s'en alla de Castres, ayant été cassée par les états du pays.

Le 10. de Décembre, l'eau de la riviere grossit si fort par les pluies, qu'elle faillit à emporter le pont neuf de Castres.

AN. 1571.

Le 29. Janvier 1571. La compagnie d'infanterie du capitaine S. Albi arriva à Castres, & y demeura par ordre du maréchal de Damville & de Joyeuse; elle en partit le 17. de Mars avec celle du capitaine Riulas.

Le 22. Mars, le capitaine Liard ayant ordre de Joyeuse, arriva à Castres avec sa compagnie.

Le 13. Mai, Molé, conseiller au parlement de Paris, arriva à Castres pour y rendre la justice.

Le 22. Juillet, la compagnie d'infanterie du capitaine Lestele arriva à Castres, elle en partit le 18. Octobre avec celle du capitaine Liard.

AN. 1572.

Le 24. Août 1572. La compagnie du maréchal de Damville arriva à Castres pour y faire la montre. Le 3. Septembre, les habitans de Castres projeterent de prendre les armes, parce que cette compagnie commença à faire garde par ordre de la Crouzette, de la maison de Lefertlez-Castres. Le seigneur de Montesquieu, guidon de cette compagnie, qui étoit logé dans la maison de Jean Donadieu, marchand, étoit allé à la maison d'Antoine Marti, dit le Regor, à Villegoudou, d'où il faisoit entrer armes & forces dans la ville. Les consuls & les principaux allèrent trouver la Crouzette, & ils convinrent de se donner mutuellement deux otages, & de se conserver ce que chacun possédoit. Le lendemain 4. on publia l'édit de paix aux quatre coins de la ville. Par ce moyen la Crouzette se saisit de Castres, & ordonna que l'on y cessât le prêche, ce qui fut exécuté le 11. Septembre.

Le 25. Septembre, la compagnie du capitaine Lestele arriva à Castres pour y rester en garnison.

Le mardi 7. Octobre à deux heures après midi, les protestans de Roquecourbe se saisirent du château.

Le 24. Décembre, le vicomte de Paulin entra dans le château de Lombers, & obligea les catholiques qui y étoient de se retirer, après les avoir bien battus.

Le 22.

Le 22. Décembre, Forquevaux, gouverneur de Castres, remontra aux consuls de cette ville & aux protestans que la volonté du roi étoit qu'il n'y eût dans son royaume que la religion catholique.

AN. 1572.

La Crouzette, gouverneur de Castres, s'en alla avec sa compagnie vers le 29. Décembre.

Le 30. Décembre, Guillaume Calasse, niere de Faurin, auteur de ce journal, y mourut.

Montberaud arriva à Castres vers le 5. Janvier avec sa compagnie pour y être gouverneur.

En 1573. pâque fut le 22. Mars, pâquette le 29. & l'ascension le 30. Avril.

AN. 1573.

Le 29. Mai, le capitaine Estopinian, à la tête des protestans, prit par escalade la ville de Montesquieu en Lauraguais.

Le 5. Juin. Les protestans commandés par Deime, prirent Sorese près de Revel; le pont pour passer le fossé s'étant trouvé trop court, un soldat se mit dans l'eau & soutint le pont sur ses épaules, ce qui donna moyen aux autres de passer par dessus.

Le 8. Juillet, les protestans de Realmont prirent par escalade la Grave, près de Gaillac.

Le 20. Juillet, la trêve fut publiée à Realmont, où Jean Faurin, auteur du Journal, étoit réfugié, & dura jusqu'au 4. Octobre.

Montberaud, gouverneur de Castres, avec sa compagnie s'en alla vers le 28. Août, & fut relevé par Ambres.

Le 6. Octobre, les protestans de Castres réfugiés à Roquecourbe; prirent par escalade la ville de Burlas, où ils firent prêcher. Les prêtres & les chanoines qui y étoient se sauverent à Castres. Jean de Bouffard, seigneur de la Garrigue, qui avoit ménagé cette prise, en fut fait gouverneur.

Le 24 Octobre, les protestans prirent par escalade Bise de las Allières.

Le 19. Novembre, les protestans prirent de jour & par la porte, Cussac près de Carcassonne.

Le 20. Novembre, le château de Gaujac près de Serviez, fut pris par les protestans.

Le 8. Janvier 1574. Ambres, gouverneur de Castres, s'en alla, & S. Felix lui succeda.

AN. 1574.

Le 16. Février, Hautpoul près de Masamet fut pris par les protestans.

Le 26. Févr. les protestans prirent la ville & le château de Roquesere.

Le 27. Mars, quatre soldats catholiques ayant surpris le château de Roquesere, Rieux & la Crouzette assiègerent la ville qui se rendit à eux par composition.

Le 12. Avril, la trêve fut publiée à Roquecourbe, mais elle ne fut point observée.

Le 14. Avril, les catholiques de Castres craignant que les protestans

AN. 1574.

ne s'emparassent du château d'Arifat, près de leur ville, le firent brûler. S. Armand qui en étoit gouverneur le fit rebâter en 1577.

Le 18. Avril, les protestans prirent par escalade las Graiffes.

Le 21. Mai, Antoine Faurin, chaussetier de Castres, frere de Jean, auteur du journal, mourut à Roquecourbe.

Le lundi matin 23. Août, les proteitans prirent Castres par la chaussee & le moulin de Villegoudou. Jean Bouffard, Sgr. de la Grange, y étant entré avec bien peu de gens, mit en désordre le corps de garde du pont neuf. Le gouverneur S. Felix se sauva par la porte neuve avec les prêtres & beaucoup de catholiques. Guillaume de Guillot, Sgr. de Ferrieres, fut choisi pour gouverneur. Les protestans retournant de Castres vers Sorese & Puilarens prirent le château Delgapres, le fort de la Serre, & le fort d'Arfons. Le capitaine Lafont & ses soldats de la ville de Réalmont y retournant, & étant près de Venez, tomberent dans une embuscade des catholiques, & y furent tous massacrés.

Le 18. Décembre, les protestans prirent par escalade Briatexte près de Graulhet.

Le vicomte de Paulin, Audon, & Fontrailles, se trouverent à l'assemblée de Milhau. Il y eut une autre assemblée à Nismes au mois d'Octobre 1574. où le maréchal de Damville ayant fait une harangue, jura l'union; mais au mois de Mai 1575. il leur fit la guerre.

AN. 1575.

Le 16. Février, les protestans de Sorese prirent la ville de Villespi, au moyen d'une trainée de poudre, à laquelle ils mirent le feu.

Le dimanche 3. Avril jour de pâque, l'église ou le fort de Boiffeson fut pris par les protestans qui l'avoient assiégé le 31. Mars, & qui le démolirent dans la fuite.

Le 24. Avril, les protestans de Puilarens prirent par escalade la maison de Cambonet près de Semalens.

Le 7. Mai, Guilhem de Guillot, Sgr. de Ferrieres, gouverneur de Castres, mourut dans cette ville, dans la maison du receveur Thomas. Quelques jours après on en élut trois, desquels la Guinarié le jeune fut élu gouverneur de Castres.

Le 7. Mai, les catholiques prirent le château de Scaupon.

Le 17. Mai, les protestans craignant que les catholiques qui assiégeoient S. Paul de la Miatte n'attaquassent Viterbe, y mirent le feu.

Le 20. Mai, les catholiques prirent la ville de las Graiffes par composition.

Le 22. les catholiques prirent la ville d'Orban, & la garnison se sauva par un trou de la muraille. Le feu fut mis à la ville.

Le 24. Terfac, près d'Albi, fut prise d'assaut par les catholiques qui y mirent le feu.

Le 5. Juin, le temple que les protestans avoient à Castres ayant été rebâti, on commença à y prêcher.

Le 16. Juin , Montlaur fut pris par les catholiques.

 AN. 1575.

Le 21. Juin, les catholiques prirent Cuffac, près de Carcassonne, par capitulation.

Le 27. Juin, les protestans de Puilaurens & de Sorese prirent les châteaux de Puechvergnères & del Puech, les ayant battus avec du canon.

Le 10. Août, les catholiques ayant assiégé Bise de las Allieres, la garnison protestante se sauva la nuit.

Le 13. Août, les catholiques attaquèrent la Tour de Miredenes sur la rivière à Villegoudou, voulant se rendre maîtres de Castres, mais ils furent repoussés.

Le 14. Août, les catholiques leverent le siège de Caraman où ils avoient fait une grande brèche.

Le 23. & le 24. Août, les protestans de Puilaurens & de Sorese prirent le château de Semalens; ils prirent aussi le château de Valcarrouffe que la garnison abandonna.

Le dimanche 4. Septembre, les catholiques leverent le siège du Mas saintes Puelles, ayant été repoussés à un assaut, & ayant perdu trois cents hommes à ce siège.

Le 18. Septembre, les protestans prirent le château de Caudaval, & Orsieres.

Le 4. Octobre, les protestans prirent le fort de Montfranc, près de S. Sernin, & y tuerent trente-cinq soldats qui y étoient en garnison.

Le 17. Decembre, les protestans prirent d'assaut le fort de Teiffier, dit la Polinenque, près de Lombers, qu'ils avoient commencé d'assiéger le 14. du même mois.

Le château de Provilhergues étant assiégé par les protestans vers le 18. Decembre, se rendit à eux, aussi bien que le château de Bouffon, la Martinie, Aragon, Montpinier, & Montcuquet.

Le 3. Février 1576. le fils de l'amiral de Chatillon arriva à Castres, d'où il fut à Puilaurens, ayant été établi général dans le Lauraguais.

 AN. 1576.

Le 3. Mai à la pointe du jour, Montaulieu près de Carcassonne fut prise par escalade par les protestans de Puilaurens & de Sorese.

Le 4. Mai, les protestans commandés par le capitaine Mazamet esca-
laderent & prirent Lefignan près de Narbonne.

Le 29. Mai, les protestans commandés par Deime prirent par escalade Trefville entre Castelnaudarrri & Revel, prirent aussi le château qui étoit dans la ville, & y tuerent le seigneur du lieu.

Le 8. Juin, la paix fut publiée à Castres. On fit un feu de joye à Belmont.

Le 23. Novembre, le maréchal de Damville arriva à Castres, & y demeura jusqu'au 26.

Le 13. Decembre, on se saisit de Castres par ordre du maréchal de Damville, sur le bruit qui courut que Luines, gouverneur du S. Esprit,

Bij

AN. 1576.

avoit arrêté Thoré, frere de Damville, & on mit en prison les catholiques. Il y eut aussi une émeute à Laurabuc, & ceux de Revel se faisirent de leur ville.

Le 22. Décembre, on publia la paix à Castres.

AN. 1577.

Le capitaine Fornier, chef des protestans, surprit vers le 5. Janvier 1577. par un trou fait à la muraille Pennautier près de Carcassonne, & il l'abandonna vers le 24. Février, les habitans lui ayant donné 3500. écus.

Le 12. Janvier, Conellert, gouverneur du château de Lambers, proposa aux habitans protestans de cette ville de vivre en paix avec eux, mais dans la fuite il en prit plusieurs prisonniers, & leur fit payer de grosses rançons.

Le 23. Janvier, les protestans prirent par escalade la moitié de la ville de S. Pons de Thomières; mais ils en furent chassés le 27. par les habitans de l'autre ville.

Le 23. Février, Jean de Bouffard, Sgr. de la Grange, eut un différend avec le consul Misse à la porte-neuve de Castres. La Grange se retira à Villegoudou avec ses gens, & l'artillerie; les autres se fortifierent à la maison de Dalbion près de la porte-neuve, & se barricaderent à la place de la ville. Les consuls envoyèrent chercher le capitaine Fornier; le vicomte de Paulin, général du pays, s'y rendit aussi pour pacifier le tout, ce qui fut fait le lendemain 28. Les consuls obtinrent du maréchal de Damville que le vicomte de Paulin mettroit dans la ville une compagnie d'infanterie de cent hommes, qu'ils auroient une garde de cinquante hommes de la ville; Montlairés, fils de Pari de Lautrec, fut nommé capitaine de l'infanterie; ce qui fut juré dans le temple en présence des ministres de Bosque, de Floris, & de Rosseau ministre de Mazamet.

Les protestans prirent vers le 15. de Mars la ville & le château de Montmaur près de Vignaret.

Le 1. Mai, le vicomte de Paulin fit démolir la boucherie de Castres, du consentement de la ville.

Le maréchal de Damville assiégea vers le 5. Mai, Thufan près de Beziers, deffenduë pour les protestans par le capitaine Baccou, & la battit avec neuf canons. Baccou se fauva pendant une nuit, mais il eut plusieurs de ses soldats tués. Il se retira à Cessenou où le maréchal l'alla assiéger, & l'obligea d'en sortir, en promettant de lui faire entretenir par le pays quelques soldats dans sa maison.

Le 7. Mai, les catholiques surprirent Montagut près de Revel, où fut tué le capitaine Gasc, gendre d'Arnaud d'Ais de Castres.

Le 21. Mai, les catholiques prirent la ville & le château de Caucalieres.

Le 23. Mai, les catholiques partis de la Bruguiere entrèrent par es-

escalade dans Villegoudou ; mais quelques soldats de Castres étant sortis à minuit pour aller vers Valdurique & Boiffeson , & étant au Siala découvrirent les catholiques , & donnerent l'allarme ; la cavalerie & l'infanterie sortirent de Castres ; & les catholiques se retirèrent , & se faisièrent le même jour du château de Tourene-lez-Castres qui étoit démantelé , & y mirent garnison. Ils fortifierent aussi Berradières , métairie appartenante à Auterive. Ils rétablirent aussi la ville de S. Germier , près de Puilarens , qui étoit démantelée , & où ils furent inutilement attaqués par les protestans.

Le 6. Juin , les protestans allerent assiéger le château de M. de Padiez près de Puilarens , l'emporterent d'assaut , & tuerent le seigneur. Les catholiques voyans qu'il ne pouvoit plus résister , mirent le feu à leurs poudres , & firent sauter beaucoup de protestans. Le château fut brûlé , & la femme du seigneur & son petit-fils furent menés prisonniers à Puilarens. Le 10. Juin , les catholiques ayant mis le feu au château de Tourene l'abandonnerent , & les protestans y mirent une garnison le 5. Août.

Le 1. Août , Rodigou , gouverneur de Viemar , s'étant approché de la métairie de Travel , pour y prendre ou tuer le bordier , fut tué d'un coup d'arquebuse par trois protestans qui étoient dans cette métairie.

Le 13. Août , les catholiques tuerent le vicomte de Montcla , & désirent beaucoup de ses gens en pleine campagne.

Le 21. Août , les protestans conduits par la Grange prirent par escalade le château de Montcuquet près de Lautrec , & y tuerent trois soldats.

Le 29. Août , Châtillon , fils de l'amiral , arriva à Castres par ordre du roi de Navarre , pour amener les troupes protestantes du pays , pour aller faire lever le siège de Montpellier. Le 14. de Septembre , Châtillon & le vicomte de Paulin partirent de Castres avec toutes les troupes ; & étant arrivés aux environs de Montpellier , les troupes protestantes assemblées se trouverent au nombre de 6000. hommes conduits par Thoré , frere du maréchal de Damville. Ils envoyerent cinq cents arquebusiers Gascons & enfans perdus , qui se firent jour à travers des assiégés , & entrèrent dans la ville le 30. Septembre , quinze cents chevaux & mille arquebusiers entrèrent ensuite. Alors les assiégés firent fortir cinq cents arquebusiers & deux canons pour battre un fort & temple près de la ville , ils y firent brèche , & l'emportèrent à la vuë du maréchal. Ils y tuerent cent-vingt hommes.

Le 27. Septembre , la Nouë , envoyé par le roi de Navarre , accompagné de quelques catholiques & d'un trompette du roi , arriva à Castres , ayant commission d'aller trouver le maréchal de Damville , & de faire publier au camp devant Montpellier , la cessation d'armes ; la paix

AN. 1577.

ayant été concluë à Bergerac le 17. du même mois ; & le 28. ils partirent de Castres.

Le 9. Octobre, la trêve fut publiée à Castres.

Le 19. Octobre, la paix fut publiée à Castres. La messe étoit rétablie, & on établit une chambre mi-partie à l'Isle en Albigeois.

Le 10. Novembre, on commença à voir au ciel une comete resplendissante, & on la vit jusqu'au 21. de Décembre.

AN. 1578.

Le 18. Janvier 1578. on reçut à Castres la nouvelle que le double ducat qui passoit pour 17. livres étoit réduit à 6. livres 4. sols, l'écu de 3. livres 18. sols à 3. livres, le teston qui passoit pour plus d'une livre, à 14. sols 6. deniers, le real de six sols à cinq ; les pièces de trois carrolus, & de cinq liards, les liards, & tolfas ne furent point diminués.

Le 23. Février, les catholiques étant entrés par surprise dans Briartex, furent repoussés par les habitans de la ville, & par le capitaine Ducam.

Le mercredi 26. Février, les protestans occuperent S. Germa, près de Puilaurens.

Le 10. Mars, les protestans prirent par escalade Vignonet, mais le roi de Navarre y envoya d'Audou qui obligea les soldats de quitter cette ville.

Le 18. Mars, les protestans prirent Sire près de Narbonne, & ayant été assiégés par les catholiques, ils en sortirent moyennant une somme que l'on donna au capitaine & aux soldats.

Les catholiques prirent vers le 20. Avril, Massillargues, & en fortirent par un traité par lequel ils emportèrent tout ce qu'ils y avoient pillé.

Le 8. Mai, les catholiques mirent le feu au fort de Cambonet, tenu par les protestans ; ils y prirent le capitaine la Trille, qu'ils menerent à Semalens, & de là à Toulouse, où le capitaine fut pendu avec quatre soldats le 22. de Mai.

Le 5. Mai, le capitaine Baccou à la tête de quelques protestans, prit par escalade Tezan près de Cessenou.

Le 12. Mai, les catholiques assiégèrent Cailhavel, près de Brugairoles, que les protestans avoient pris peu de jours auparavant ; la garnison n'ayant ni poudres ni munitions, se sauva pendant la nuit, & se retira à Brugairoles.

Le 9. Mai, les protestans prirent les villes de Postomis, près de S. Sernin, Miaules, & Fregairoles.

Le 23. Mai, les protestans prirent S. Martin le vieux, près de Seillac & de Montaulieu.

Le 31. Mai, les catholiques surprirent l'Isle, près de Gaillac, & y tuèrent le ministre avec quarante-quatre habitans.

Le 30. Juin, le capitaine Baccou à la tête des protestans surprit par un trou S. Chignan de la Corne.

Le 8. Juillet, les protestans prirent par escalade Dourgne.

Le 22. Juillet, les catholiques s'étant mis en embuscade devant Cuq en Albigeois, surprirent le seigneur de Cuq & le tuerent.

Le 22. Juillet, plusieurs protestans de Castres étant allés à la foire de Castelnaudarri, & craignant d'être arrêtés, s'en allerent; les autres se saisirent du château de la Griffoul qui appartenoit à la Crouzette.

Le 27. Mai, Yoret arriva à Castres pour y faire observer la paix, & fut de là à la Bruguiere pour engager la Crouzette à mettre en liberté les prisonniers qu'il avoit fait arrêter, ce qui fut exécuté le 6. Août, & le château de la Griffoul rendu.

Le 5. Août, la confirmation de la paix fut publiée à Castres.

Le 18. Août, les catholiques entrèrent par escalade dans le château & ville de Hautpoul, mais ceux de Mazamet y étant accourus, les catholiques se retirèrent.

Les catholiques prirent vers le 27. d'Octobre le château de la Rieule qui étoit une ville d'otage.

Les catholiques prirent vers le 5. Novembre la ville de Lauzerte.

Le 8. Janvier 1579. les protestans prirent par escalade le château de Puechassaut-lez-Lautrec, & de Brouffe.

Le 13. Février, les catholiques prirent Saverdun, près de Pamiers.

Le 15. Mars, la cessation des armes fut publiée à Castres par ordre du roi.

Le mercredi 29. Avril, les habitans de Castres étant allés armés à Semalens, où l'on avoit arrêté la veille le ministre Berau, & l'ayant redemandé, il leur fut renvoyé le lendemain.

La peste fut pendant le mois de Juin à la Caune, à Nismes, & à Montpellier.

Le 10. Août, des vagabonds se disant protestans prirent la ville de Caure.

Le 5. Septembre, des vagabonds entrèrent dans la ville de Labecede, & s'en saisirent, mais les habitans s'étant rassemblés, fermeront les portes, & tuerent tous ceux qui y étoient entrés.

Le 6. Septembre, un soldat du château de Lombers y laissa entrer 15. soldats de la ville, sous prétexte de leur livrer le château, mais ils y furent tous tués.

Le 22. Septembre, les catholiques prirent Montagnac, près de Pefenas, & y tuerent le ministre Dupré.

Le 22. Septembre, Figeac fut pris par assaut par les catholiques, qui quitterent la ville en emportant le pillage qu'ils y avoient fait.

Le 12. Octobre, des vagabonds se disant protestans prirent le château de Montcuquet-lez-Lautrec, & n'en sortirent qu'au commencement de Janvier suivant, après qu'on leur eut donné deux cents écus, & qu'ils eurent démoli le château.

Le 23. Octobre, les catholiques prirent la ville de Trebas.

Les protestans prirent vers le 25. Octobre la ville de S. Tiberi près de Montagnac.

AN. 1578.

AN. 1579.

AN. 1579.

Le 27. Octobre, le maréchal de Damville prit par escalade S. Tiberi, & y fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva.

Le 18. Décembre, les protestans prirent Lesfergues, près de Rhodéz.

Le 25. Décembre, les protestans prirent la ville de Mende.

La chambre mi-partie composée d'un président & de huit conseillers protestans, Claufonne, Arvieu, Auros, Vignoles, Escorbiac, Bastide, Molinier, Favier, & la Mer, & autant pour les catholiques, S. Jean, président, Ouvrier, S. Paul, d'Amendon, Fraccinet, Bauton, Meynial, Vignaves, & Rudede, conseillers, Boncompte, avocat, & Daverano, procureur-général, commencerent leur séance à l'Isle vers le 5. Juillet.

AN. 1580.

Le 11. Janvier 1580. les protestans prirent la ville de Bise.

Le 21. Janvier, le vicomte de Turenne arriva à Castres par ordre du roi de Navarre, & y fut reconnu général du pays.

Le 3. Mars, les catholiques prirent par escalade la ville de Sorese, près de Revel. Le ministre & plusieurs habitans se retirèrent à Durfort & à Revel. Le 4. Deime avec plusieurs protestans alla assiéger Sorese, mais un secours y entra, & le 7. il fit mourir soixante protestans.

Le 21. Mars, les protestans prirent Saissac par une male qu'ils mirent à la porte de la ville avec de la poudre. Ils la pillèrent & l'abandonnerent.

Le 8. Avril, les catholiques ménagerent une intelligence avec le capitaine Angles, Segui & son fils, pour se rendre maîtres d'Angles, mais ils ne purent pas gagner le sergent Jean Gau, qui fit pourtant semblant de vouloir les recevoir. Les catholiques conduits par les capitaines Angles & Uscladeles s'embusquerent dans une grange, résolus de n'épargner que le capitaine Galinier, gendre de Segui. Gau leur dit d'attendre, & les enferma à clef dans cette grange, & alla chercher les protestans à Angles qui mirent le feu à la grange & y tuerent 93. catholiques. Le capitaine Uscladeles se sauva. Après quoi les protestans allerent mettre le feu à la maison de Segui, & le tuerent. Ils mirent aussi le feu à la maison du capitaine Angles qui avoit été tué près de la grange. Les catholiques prirent plusieurs villes, Peiregous, Langon, Meilhan, Castillon au diocèse d'Uzez, sainte Croix-lez-Sauve au diocèse de Nismes, & la Vacarié au diocèse de Lodeve.

Le 17. Avril, le vicomte de Turenne arriva à Castres, & le même jour on commença de faire un fort à Saix.

Durot eut commission de Turenne vers le 18. Avril de faire construire un fort à Cambonet pour le passage de Puilaurens à Castres.

Le 19. Avril, les catholiques prirent S. Paul de la Miata pendant que les habitans étoient allés assiéger un château de Flamarens; le capitaine Franc qui étoit dans la ville, se sauva à la Miata avec le ministre.

Le 22. Avril, il y eut une assemblée de la noblesse à Castres, où le vicomte de Turenne fut confirmé général à Castres, Albigeois, Lauraguais;

guais , & S. Pons , Peyra , gouverneur de Castres , & Matthieu Bessiere , capitaine pour garder la ville.

AN. 1580.

Le 9. Mai , Deime qui étoit toujours aux environs de Sorese , dressa une embuscade à Jaudrulhe , gentilhomme , qui y fut tué avec sept soldats. Deime y fut blessé.

Le 17. Mai , le vicomte de Turenne partit de Castres , prit la route de Puilarens , d'où il fit fortir le canon , & alla assiéger le château de las Toufeilles qui fut abandonné par la garnison.

Le vendredi 20. Mai , les protestans assiégèrent le château de Garrevagues , & après y avoir fait brèche , & le samedi 21. ils le prirent par assaut. De là ils furent à S. Arnanset qui se rendit à composition , après quoi ils firent brûler le fort de Gasc près de la Gardiole , qui avoit abandonné leur parti.

Le 25. Mai , les protestans prirent le château de Caucaliere , & n'y tuèrent personne.

Le 28. Mai , les protestans prirent Cahors qui se défendit depuis le samedi jusqu'au mardi.

Les catholiques prirent vers le 10. Juin le château de Mirandol.

Le 16. Juin , le vicomte de Turenne étant parti de Castres avec toute la cavalerie & l'infanterie , marcha vers Puilarens & Revel , pour ravitailler Sorese que les catholiques assiégeoient avec cinq compagnies.

Le dimanche 19. Juin , les trois compagnies protestantes du vicomte de Turenne attaquèrent cinq compagnies des catholiques en pleine campagne près de Sorese , les battirent , & tuèrent ou blessèrent cent hommes. Les catholiques voulurent empêcher qu'on ne fit le dégât autour de Sorese , assiégèrent le fort de la Borieblanque , & tirèrent trente-six coups de coulevrine contre. Le vicomte alla en plein jour , & tira sept soldats de ce fort , auxquels les catholiques mirent le feu , aussi bien qu'à la Valbangie & autres forts. Cornusson , sénéchal de Toulouse , & la Crouzette qui commandoit les catholiques , se retirèrent de nuit , mettant le feu à plusieurs métairies. Le vicomte envoya faire la même chose du côté de Toulouse.

Les catholiques ayant amené leur canon dans S. Paul-de-la-Miate , les protestans quitterent vers le 23. Juin les forts de Teissode , Leuvergnat , & Castanet , qui furent d'abord occupés par les catholiques.

Le 28. Juin , le vicomte de Turenne , & d'Audou ayant canonné la ville & le château du Faget , la garnison se rendit à discrétion.

Le 29. Juin , Turenne alla assiéger le château de Castillon près de Tourens , qui fut d'abord abandonné par la garnison , pillé & brûlé ; le fort de Ferrieres se rendit à discrétion.

Le 30. Juin , une douzaine de forts furent abandonnés par les catholiques. Turenne fit tirer son canon contre le château de Bauville , & mettre le feu à la porte du ravelin ; la garnison se retira dans une grosse

AN. 1580.

tour, où le feu ayant été mis, les soldats se jetterent du haut de la tour. Il y en eut un qui essuya cinquante arquebusades sans être blessé, & auquel Turenne donna congé; mais il fit pendre le capitaine du château pour avoir voulu se défendre dans un lieu qui n'étoit pas tenable.

Le vicomte ayant appris que les catholiques avoient abandonné le château de Cambiac, y alla, & le fit piller & brûler le 30. Juin. Les habitans du village de Maurins lui aporтерent les clefs, après quoi toutes les troupes demanderent la permission d'aller faire leur récolte.

Le 24. Juillet, la maladie que les médecins apelloient *trouffegaland*, & les autres *coqueluche*, commença à Castres où quatre-vingts personnes en furent attaquées; on en mouroit le quatrième ou cinquième jour.

Le 4. Août, les catholiques surprirent le château de Bosson près de Lautrec, & y tuerent S. Joly, seigneur dudit Bosson, & sa femme.

Le 26. Août, le vicomte de Turenne venant avec ses troupes & son canon de Puilaurens, & passant près de Serviez, fit braquer son canon contre le château de Gaujac; Bosquillon qui en étoit seigneur, se rendit à discrétion à Turenne qui le mena à Castres, & qui mit en garnison dans ce château la compagnie du capitaine Moulairés.

Le 28. & le 29. Août, Turenne & toutes les troupes partirent de Castres avec le canon & quelques pièces de campagne, allèrent du côté de Lautrec, & obligèrent les châteaux de Montpinier, de Montfa, de Lengari, de Lacan; de Bernas, de la Tour-d'Aragon, de la Martinie, de Fenairols, & de Brametourte, de se rendre sans résistance, & de recevoir garnison.

Le château de Puechfaffau n'ayant pas voulu se rendre, essuya 53 coups de canon de 13. pièces de campagne, & fut empotté d'assaut le 30. Onze soldats & quelques payfans y furent tués, le bâtarde de la maison pendu, & le château pillé & brûlé.

Le 1. Septembre, le vicomte de Turenne étant arrivé devant le château d'Aiguesfonde avec du canon, la garnison se rendit sans attendre que l'on tirât, & fut amenée à Castres, où le vicomte retourna le même jour, après avoir fait piller Aiguesfonde, & y avoir fait laisser garnison.

Le 14. Septembre, les protestans commandés par le capitaine Sabaut, entrèrent par un trou dans la ville de Sorese, & y tuerent 84. personnes.

Le 17. Septembre, les protestans prirent Tarascon.

Le 18. Septembre, les catholiques prirent Pamiers, mais dans la nuit d'Audou ayant envoyé du secours aux protestans, ils attaquèrent les catholiques, leur tuerent 300. hommes, & les obligèrent d'abandonner la ville le 19.

La ville de S. Lens & le château près de Millau, se rendit aux catholiques vers le 20. Septembre, & ne donna pas le temps d'être secouru par le capitaine Mascaren.

Le vicomte de Turenne quitta Castres vers le 27. Septembre.

Les protestans prirent vers le 15. Octobre la ville de Fenoulhet.

AN. 1580.

Le 3. Novembre, la Mer, conseiller au parlement de l'Isle, Rotolp, Sgr. de Lestout, lieutenant de Castres, députés de l'assemblée tenue dans cette ville, en partirent pour aller à Montauban négocier la paix, accompagnés de Senegas, & d'un gentilhomme du roi qui leur avoit apporté des passeports, mais ils furent arrêtés au château d'Azas, près de Lavour.

Le château de Roquecourbe-lez-Castres fut entierement démolí vers le 15. de Novembre.

Les protestans prirent vers le 15. de Décembre la ville de Baumont d'Allemagne.

Le 31. Janvier 1581. la paix fut publiée à Castres.

AN. 1581.

Le dimanche 9. Avril au soir, Henri de Bourbon, prince de Condé, allant trouver le roi de Navarre, arriva à Castres. Les consuls, les marchands à cheval, & les troupes lui allerent au devant, & on tira toute l'artillerie. Il y resta jusqu'au mercredi 12. après diner qu'il en partit pour aller coucher à Puilarens.

Le 6. Juin, les catholiques se saisirent de Requista, & le pillerent.

Le 26. Juillet, les catholiques surprirent Peiregous.

Le 4. Août, les catholiques prirent Peira, près de Castelnaudarry.

Les protestans prirent vers le 7. Août la ville d'Allemagne-l'Argentiere.

Le 8. Août, les protestans prirent Villeneuve la Cremade près de Beffiers.

Les protestans prirent la ville de Gardebíou vers le 30. Août.

Le château de Massuguiés fut pris par les catholiques vers le 10. Octobre.

L'Espinaffiere, près S. Amans, fut pris vers le 5. Décembre.

Le 24. Décembre, les protestans prirent la ville de Varen & le château de Vour.

Les catholiques assiégèrent vers le 4. Février 1582. la ville de Varés, & la garnison ayant voulu se sauver, fut presque toute tuée.

AN. 1582.

Une autre armée attaqua le fort de Cambon, près de Lavour; la garnison s'étant rendue à discretion vers le 7. Février, fut menée à Lavour, & on en pendit vingt-sept.

Le 9. Février, les protestans commandés par le capitaine Baccou prirent la ville de Menerbe.

Le 13. Mai, les catholiques prirent la ville de Foix, & brûlerent le temple; mais quelques jours après, les protestans reprirent cette ville.

Le 24. Juillet, quelques vagabonds, se disant protestans, surprirent Bram, près de Carcassonne; mais ils furent d'abord assiégés par les habi-

AN. 1582.

tans de Carcassonne qui les emporterent d'assaut & par escalade le 11. & en tuerent quarante-cinq sur le brèche.

Le 7. Octobre, les catholiques ayant voulu surprendre le fort de Cambonet, près de Semalens, y perdirent cinq hommes.

Le lundi 10. Décembre 1582. & 20. suivant le calendrier Grégorien; Michel de Bayard, gendre de Ferrieres, fut reçu à Castres en qualité de fénéchal.

AN. 1583.

Le 18. Fevrier 1583. Henri de Bourbon, prince de Condé, arriva à Castres, & partit le lendemain pour Montauban.

Le 26. Mars, les troupes du duc de Montmorenci prirent le château de S. Anastasie près de Nismes.

Le 4. Avril, les catholiques prirent en plein jour, & par la porte, la ville de Bessert, près de Castelnaudarry, & le Mas saintes Puelles.

Le 18. Avril à midi, Magdelaine Boufquet que Jean Faurin avoit épousée le 13. Juillet 1561. & de laquelle il avoit eû dix enfans, mourut à Castres.

Le 18. Avril, les protestans prirent Manvilla, près du Mas saintes Puelles.

Le 19. Avril, quelques vagabonds, se disant protestans, prirent Olargue.

Le dimanche 12. Juin au soir, Jean Faurin épousa Judith Benaschese, nièce de Guillaume Donadieu, chauffetier.

Les catholiques prirent par escalade Alet, près de Limoux, & y tuerent plus de cinquante hommes vers le 20. Juin.

Les catholiques prirent la ville & le château del Sellié vers le 25. Septembre.

Le 20. Septembre, les protestans prirent Montreal qui fut assiégée inutilement par les catholiques, au mois de Novembre suivant.

Il n'y eut point d'états-généraux en 1583. & 1584. le roi ayant ordonné aux diocèses d'imposer.

AN. 1584.

Quelques vagabonds, se disant protestans, prirent vers le 27. Janvier 1584. le village de Cabrespine près de Caunes, & tuerent quelques-uns dans le château.

Le 23. Mars, Viterbe, près de S. Paul, fut prise en plein jour par les catholiques avec un pétard, dit Mascle. Le capitaine la Peiruque, commandant dans la ville, se sauva, mais ayant été poursuivi il fut tué d'un coup de pistolet.

Le capitaine Vigny & les catholiques prirent le château de Jouares près de Narbonne, vers le 15. Août.

Le 15. Octobre, la Crouzette mourut de maladie à la Bruguiere.

Le duc de Monmorenci prit vers le 15. de Novembre Clermont de Lodeve.

Les troupes de Joyeuse prirent Cessenou vers le 20. Novembre.

Les troupes de Montmorenci prirent par escalade & par la porte, vers le 5. de Décembre, Courfan près de Narbonne, & s'y rendirent maîtres de 80. chevaux de la compagnie de Chalabre, qui ayant tenu bon dans une maison, trouva moyen d'échaper, la ville ayant été pillée, fut abandonnée.

Le 8. Décembre, quelques vagabonds, se disant protestans, prirent la Bécede.

Le 11. Décembre, le capitaine Baccou, protestant, pris Lescure près d'Albi.

Le jeudi 14. Mars 1585. Henri de Bourbon, roi de Navarre, arriva à Castres accompagné du prince de Condé & du vicomte de Turenne, ayant couché la nuit précédente à Puilaurens; les consuls lui présentèrent les clefs de la ville, & le dais, sous lequel il se mit. Il passa par la rue droite & à la place, jusques au logis du receveur Antoine Thomas. Pendant que l'artillerie donna, il plut beaucoup, il tomba de *grenisse*, il fit des éclairs, il neigea, & dans le temps qu'il entra sous le dais, il y eut un grand coup de tonnerre.

Le dimanche 17. Mars, le duc de Montmorenci arriva à Castres, accompagné de Châtillon. Le roi de Navarre, Condé, & Turenne, l'allerent recevoir hors de la ville.

Le 25. Mars, le roi de Navarre & le duc de Montmorenci partirent de Castres. Il n'y eut qu'un seul jour où il ne plut pas pendant le séjour qu'ils y firent.

Le 28. Mars, les protestans chassés d'Alet y étant rentrés par ordre de Montmorenci, les catholiques en tuèrent 100. avec le capitaine Beulaigue.

La reine de Navarre s'étant retirée à Agen avec de la cavalerie & de l'infanterie, vers le 1. Août, fit la guerre au roi son mari; & Cornuillon, sénéchal de Toulouse, alla trouver le roi avec des troupes vers le 8. Juillet. Il retourna à Toulouse au mois d'Août. Les vivres étoient fort chers au camp où il s'étoit trouvé, le pain y valoit 18. sols la livre, & un homme à cheval y dépensoit 8. livres par jour.

Le 24. Mai, Jean de la Marck, marquis de Cotron, baron de Serignan, Privas, Meland, Beaumont, Aramon, & Valabregues, envoyé par le duc de Montmorenci, son oncle, au roi de Navarre, arriva à Castres.

Le 1. Août, la chambre mi-partie du parlement de la cour de l'Isle fut rompuë. Le président S. Jean eut soin de faire retirer en sûreté les protestans.

Le 1. Août, le duc de Montmorenci & Châtillon arriverent à Castres.

Le 5. Août, Montmorenci & toute sa suite partit de Castres pour aller trouver le roi de Navarre, qui étoit arrivé ce matin-là à S. Paul, dit de Cap-de-joul, près de la Miate, avec le vicomte de Turenne. Clervant, & le fils du comte de Montgomeri l'y vinrent trouver.

AN. 1585.

Le 11. Août, le roi de Navarre partit de S. Paul pour aller à Montauban, & Montmorenci arriva à Castres avec un abbé de Cluni que le roi avoit envoyé, qui menoit *une coche*, & ce soir cet abbé partit de Castres.

Le 13. Août, le duc de Montmorenci partit de Castres pour aller à Beziers & à Pezenas.

Le 28. Août, le comte de Montgommeri arriva à Castres pour y être gouverneur & général. Il étoit accompagné de Clervant

Montelimart fut pris avec des pétards à la porte de la ville, par Lesdiguières vers le 27. Août, mais elle fut d'abord assiégée par les catholiques, auxquels Mandelot, gouverneur de Lyon, & Tournon amenèrent cinq ou six mille hommes.

Le 6. Octobre, on commença à faire garde à Castres. Le 10. la compagnie du comte de Montgommeri, gouverneur de Castres, arriva, elle étoit composée de cavalerie & d'argolets.

Le 18. Octobre, Lodeve se rendit au duc de Montmorenci après avoir soutenu un siège de trois semaines.

Les troupes de Montmorenci ayant assiégé Lunas, y donnerent un assaut où elles furent repoussées, & perdirent cent vingt hommes, mais la garnison se rendit par capitulation vers le 30. Octobre.

Le vicomte de Turenne prit Tullés en Limosin vers le 4. Novembre.

Le 17. Novembre, les protestans prirent avec un pétard le château de Puchassaut, près Lautrec.

Lesdiguières prit Embrun vers le 25. Novembre.

Le duc de Montmorenci prit dans le mois de Décembre Quarante; Creusi, Argelliers, Saleles, Molin à une lieue de Narbonne, S. Nasaire, S. Marcel, Villespassant, le château de Mercoire, Mailhac, Agel, Aigues-vives, Mirapeiffet, & Bise, & tint par là Joyeuse comme bloqué dans Narbonne.

AN. 1586.

Le duc de Mayenne prit Montignac-le-Comte vers le 8. Février 1586.

Le 14. Février, le comte de Montgommeri partit de Castres avec partie de sa cavalerie, & alla à Brassac où ayant fait venir le capitaine Baccou, il le fit arrêter en lui montrant une lettre du duc de Montmorenci, & le dimanche 16. Baccou fut tué sur les dix heures du soir.

Le 15. Février, les canons & les pièces de campagne partirent de Castres, passèrent à la ville de Brassac, & ayant été conduites devant Nages, battirent cette place que le capitaine Calvet rendit le 24. Il fut fait prisonnier. On mena les canons à la Caune, mais les vents, le froid, la pluie, & la neige, ne permirent pas de faire aucune entreprise.

Les protestans prirent Issel, près de Castelnaudarri vers le 27. Mars, & le même jour d'autres protestans prirent le château de Padiez, près d'Albi.

Le 4. Avril, les canons rentrèrent dans Castres venant de la Caune, escortés par Lux avec sa compagnie d'infanterie.

Le 9. Avril, le duc de Mayenne prit le château de Castels qui appartenoit à Favas, & lui donna douze mille écus pour rébâter sa maison. Il avoit battu la place avec douze canons, & il battit celle de sainte Basille avec vingt.

Les protestans abandonnerent vers le 10. Avril le fort de Villeneuve de Tresbas.

La camp de Cornusson assiégea Salvagnac avec du canon vers le 11. Avril, mais il leva le siège.

Le 10. Avril, la garnison protestante de la ville d'Alban ayant peur des catholiques, l'abandonna.

Le 13. Avril, le comte de Montgomeri partit de Castres avec toute la cavalerie & la compagnie d'infanterie du capitaine Ruscas, & se rendit à Realmont, où il fut joint par les forces de Lauraguais. Il assiégea Denat avec le canon de Realmont, mais ayant été repoussé à l'assaut, il leva le siège vers le 15. Avril.

Les catholiques ayant assiégé le château de Tanus, un beau-frere de Tanus qui étoit catholique, se jeta dedans, mais les soldats se sauverent. Cornusson prit ce château le 15. Avril & le fit démolir.

Les catholiques démolirent vers le 17. Avril les châteaux de Malhac & de Guimane, appartenant au baron de Paulin, & le château de S. Serain qui étoit à son gendre.

Le 22. Avril, le comte de Montgomeri arriva à Castres, & en partit le 26.

Le 25. Avril, les protestans prirent Besplas, près de Castelnaudarri.

Le 26. Avril, le comte de Montgomeri partit de Castres pour aller trouver le roi de Navarre qui le lui avoit ordonné, & lui mena les argolets, quatre compagnies de Lauraguais sous les capitaines Lux, Portal, Sabaut, & Pelras, & trois compagnies de Castres sous la Nogarede, & les capitaines Marchet & Chabert.

Les partisans de Joyeuse surprirent vers le 10. Avril Cessenou, & ayant sapé le château, ils le firent sauter avec deux quintaux de poudre, & tuerent vingt-deux soldats. Le duc de Montmorenci l'alla d'abord assiéger, mais il ne la prit point.

Les protestans prirent vers le 27. Avril la ville de S. Bertrand en Comminge, pendant qu'on y tenoit le concet des prêtres.

Les catholiques prirent vers le 10. Mai le château de la Basside, près de Toulouse, appartenant à Audou.

Le 15. Mai, le camp de Cornusson prit le fort d'Alban, & y tua vingt hommes.

Le 17. Mai, la ville del Mas fort près de Pamiers, ayant été assiégée par Montgomeri & Audou, se rendit, & la garnison paya rançon.

Le 20. Mai, le comte de Montgomeri arriva à Castres avec sa compagnie de cavalerie, parce que l'on craignoit que Cornusson n'assiégeât Lombers ou la Caune.

AN. 1586.

L'armée du duc de Mayenne prit vers le 28. Mai Montfegur dans le temps que la garnison capituloit, & y tua quatre cents hommes.

Boissefon prit vers le 30. Mai le château del Sellié, près de la Caune, & un autre fort.

Deime, gouverneur de Lauraguais, & Tanus, prirent avec le canon de Puilarens & deux pièces, vers le 4. Juin, Vitterbe près de Lavaur, Jonquieres qui fut brulé, Oziere & Carlipas qui se rendirent, Candaval ou Coudols fut brulé, Guitalens, Gragnague, & Canimon.

Les catholiques prirent vers le 20. Juin S. Bertrand de Comminge.

Le 23. Juin, Cornuison & Chattes assiégèrent Montesquieu près de Touloufe. Le canon commença à tirer le dimanche 29. & continua jusqu'au mardi 1. Juillet; sept canons tirèrent 1500. coups. Montgommeri partit de Castres avec sa cavalerie pour aller au secours le vendredi 27. Le samedi 28. Tanus arriva de Réalmont à Castres, & marcha au secours de Montesquieu avec les compagnies des capitaines Franc & Basquas. Le capitaine la Fenasse coucha à Castres, & le dimanche partit pour le secours de Montesquieu. Les capitaines Bessieres & Boufquet y allèrent aussi. Le capitaine Mengiou qui arriva à Castres le 2. Juillet, prit la même route, aussi bien que le capitaine Cambolines, qui arriva à Castres le 3. Deime & Audou ayant joint leurs forces, le secours se trouva être de 3500. hommes. Il n'empêcha pourtant pas la garnison de capituler, & de se rendre le jeudi 3. Juillet.

Deime, gouverneur du Lauraguais, laissa au Mas saintes Puelles les trois compagnies des capitaines Sabor, Pelras, & Portal, qui furent d'abord assiégés par les catholiques. Le jeudi 10. Juillet, la place fut battue avec quatre canons & deux coulevrines. Le lundi 14. la brèche étant de 163. pas, on donna l'assaut, mais on fut repoussé avec perte de cent hommes. Le 21. cent soldats conduits par le capitaine la Roque, entrèrent dans le Mas. Le mardi 22. le siège fut levé.

Deux régimens étant allés assiéger la ville de Brugairoles tenue par les protestans, le comte de Montgommeri & le capitaine Franc y envoyèrent du secours, ce qui obligea les catholiques de lever le siège vers le 23. Juil.

Le 15. Juillet, Jean Caul, natif de Castres, assassina à Viviers, la veuve de Roquecourbe de Martin, dont il étoit procureur, & fut écartelé à Touloufe.

Le 22. Août, Joyeuse ayant battu Maruejols avec quatorze canons, obligea la garnison de lui rendre la place.

Le 4. Septembre, le comte de Montgommeri partit de Castres avec les capitaines Rascas, Bessiere, & Boufquet. Ils allèrent à Realmont prendre le canon, & marchèrent vers Rassisse, château de M. del Travet, assiégé la veille par Cause le fils & Marguerites. La Ginié, Prat d'Aucou, la Rouquete, & le baron de Blanc, avec quatorze autres gentilshommes, étoient dans ce château. Le canon fit brèche, on appliqua des pé-
tards

tards à la porte, & on mit le feu à l'écurie. Les assiégeans étant entrés, tuerent treize de ceux qui étoient réfugiés dans ce château.

Montgommeri ayant pris le château de la Roque le 5. & revenant à Castres, se rendit maître du château de Montpinier, où ils y avoit six soldats qui s'en fuirent.

Le capitaine Seve ne fut pas à temps de lever le pont du château, & se sauva.

Le duc de Mayenne prit vers le 3. Septembre Castillon, dont la garnison perdit six cents hommes en se défendant, ou par la peste.

L'armée de Joyeuse prit vers le 15. Septembre le château de Piro, près de Millau.

Le dimanche 28. Septembre, les capitaines Bessiere & Bousquet partirent de Castres pour aller à Millau menacée de siège par Joyeuse. Le comte partit le mardi avec sa compagnie.

Le 7. Octobre, la ville de Villefranche de Panat, près de Requista, fut prise par les capitaines Bessiere, Bousquet, & Pradiez, conduits par la Vacarelle, y étant entrés de grand matin. La compagnie de cavalerie des gendarmes de Bonnivet qui étoit fort belle, étoit dans cette ville; on en tua cinquante-cinq maîtres & son guidon. Bonnivet fut pris avec son lieutenant & son enseigne. Le butin fut porté à S. Afrique. Joyeuse n'avoit point vû cette compagnie, parce que lorsqu'elle fut défaite il étoit allé voir son pere à Gaillac. Bonnivet s'apelloit aussi Touy, & portoit le nom de Bonnivet, parce qu'il avoit épousé l'héritiere de la maison de Bonnivet. Il fut prisonnier du comte de Montgommeri qui le mena à Castres le 15. Octobre. On le logea dans la maison d'un bourgeois, nommé Jean Pierre. Il eut permission d'aller dans la ville avec un garde, il jouoit souvent au mail, & il fut remis en liberté le 29. Septembre 1587. après avoir payé 4000. écus de rançon pour lui & les siens.

Le 17. Septembre, les catholiques prirent avec un pétard le village de Roquezeziere, près de Viane, le pillerent, le brulerent, & l'abandonnerent.

Châtillon défit au delà de la rivière du Tarn, vers le 27. Octobre, la compagnie de Montigni qui étoit absent, lui tua quarante maîtres, & prit cent chevaux.

L'armée de l'amiral de Joyeuse assiégea Aissene, y donna l'assaut, où elle fut repoussée, les assiégés étant rafraîchis par Châtillon; après quoi ils se retirerent pendant la nuit vers le 5. de Novembre.

Joyeuse se saisit vers le 8. de Novembre des châteaux de Broquiés & de las Ribes.

Le 16. Novembre, Mongommeri partit de Castres avec les deux compagnies de Bessiere & Bousquet, & une pièce de campagne, & assiégea le fort du Fraisse, près de la Caune, aux environs duquel étoit arrivé le régiment de Montbazin, envoyé par Montmorenci. La garnison aban-

AN. 1586.

donna ce fort; les compagnies allèrent ensuite à Réalmont, à Lombers, & à Cordes, au-delà du Tarn, de crainte que Joyeuse ne les assiégeât.

Le 19. Novembre, la compagnie des gensdarmes du comte d'Offemont, fils de Montmorenci, arriva à Castres, & en partit le 21.

Le 22. Novembre, Montgommeri partit de Castres avec sa cavalerie & argolets pour s'assembler du côté de Salvagnac assiégé par l'amiral de Joyeuse.

Les catholiques de la Bruguiere profitans de l'absence de Montgommeri, assiégèrent le château de Tourene, & obligèrent trois soldats qui y étoient de le leur rendre vers le 23. Novembre, ils y mirent le feu. La compagnie du capitaine Bessiere qui venoit au secours, arriva trop tard.

Le 24. Novembre sur le soir, le comte de Montgommeri arriva à Castres avec sa compagnie de cavalerie, & Tanus avec la sienne. A minuit deux canons partirent de Castres. Les capitaines Bessiere & Bouquet allèrent assiéger Viviers, où les troupes de Puilarens & de Montmorenci devoient aussi se rendre, pour obliger l'amiral de Joyeuse de lever le siège de Salvagnac, qui fut battu par neuf pièces de canon. Le dimanche 23. & le lundi 24. pendant que Montgommeri assiégeoit Viviers, un messager de Duplessis & des habitans de Montauban lui porta des lettres pour le prier d'aller au secours de Salvagnac; Montgommeri leva le siège de Viviers sur le champ, & renvoya ses canons à Castres. Le 27. le messager dit que Salvagnac étoit battu avec onze pièces de canon. Les troupes au lieu d'aller au secours, s'arrêtèrent à Puilarens, Revel, Sorese, S. Paul, & Fiac. Les assiégés de Salvagnac n'ayant plus de vivres ni de poudre, la Vergne parla à le Bardichere l'un des principaux de l'armée de l'amiral, fit sa capitulation, & sortit le 4 Décembre avec 87. soldats armes & bagages, mèche allumée, & balle en bouche. Ils furent escortés jusqu'au près de Montauban.

Cornusson mourut de maladie à Toulouse vers le 16. Décembre.

AN. 1587.

Le 31. Janvier 1587. les catholiques prirent par escalade le château de Montpinier.

Le 3. Février, le capitaine Franc voulant aller à S. Paul, assembla vingt cinq habitans pour lui faire compagnie; mais étant près de Cuq, ils furent chargés par les catholiques, & obligés de se retirer dans la métairie des Panchis, où étant venu à composition, ils furent menés prisonniers à Lautrec.

Le 13. Février, les catholiques escaladerent Plaisance en Rouergue, qui appartient à Panat, se saisirent du fort & du clocher du temple, & firent prisonnier Jean Calmere, lieutenant de Curval; mais quelques réfugiés s'étant mis en défense, combattirent pendant trois heures, & obligèrent les catholiques de sortir du fort & du clocher; & en se retirant plusieurs se noyèrent dans la rivière d'Alrance qui joint la ville.

Les catholiques prirent & pillèrent Aubenas en Vivarais vers le 15. Février.

Le 28. Février, Tanus, gouverneur de Realmont & de Lombers, alla assiéger ce château. Le 1. Mars, il demanda du secours à Castres; le capitaine & consul Bousquet lui en amena. Le 7. Paulin, fils, & les consuls de Realmont & de Lombers, arriverent à Castres, & emprunterent la pièce bâtarde & des munitions; la compagnie d'infanterie de Masamet conduite par Nogarede, les étant venu joindre, ils partirent; mais pendant qu'ils marchaient, six cents catholiques attaquèrent ceux qui assiégeoient le château de Lombers, les défirent, & jetterent du secours dans le château. Les capitaines Bousquet & Nogarede retournerent à Castres le 10.

Le 18. Mars, les catholiques du parti de Joyeuse surprirent Olargue; mais le château ayant tenu bon, & le secours étant venu de S. Pons, ils abandonnerent la ville après l'avoir pillée.

Le 8. Mai, les troupes de Joyeuse prirent avec un pétard Bise de las Allieres, qui tenoit le parti de Montmorenci, & ayant fait venir du canon de Narbonne, ils obligèrent le château de se rendre.

La peste fit mourir 26. personnes pendant le mois d'Août, au château d'Auterive, & à la Bruguiere.

Le 27. de Juin, Châtillon qui étoit arrivé depuis quelques jours à Castres, où les habitans n'étoient point d'accord avec Montgommeri, leur gouverneur, en partit avec trois compagnies d'infanterie & autres qu'il avoit assemblées en Rouergue & bas Languedoc, pour aller joindre les seîtres par ordre du roi de Navarre.

Le 16. Juillet, les catholiques commandés par Ambres prirent les forts d'Appele & de Pechaudier, près de Puilaurens. Montgommeri partit de Castres pour aller au secours, & le camp des catholiques se rompit.

Montgommeri prit d'assaut les forts de Claussade, de S. Salvere, & la garnison de ceux de Coquelins & de S. Salvere les abandonnerent, après y avoir mis le feu. Il s'aprocha de Lavour, & offrit le combat à Ambres vers le 20. Juillet.

Le lundi 17. Montgommeri partit de Castres, & ayant le canon de feu Boisseson & une pièce de campagne de Castres, fit proposer au fort de Roqueciziere de se rendre, ce qui fut fait par capitulation; la garnison de S. Bastide & de S. Sernin l'abandonna.

Le 20. Août, Montgommeri ayant fait tirer quatre-vingts coups de canon contre Poustomis, l'emporta d'assaut; la garnison mit le feu à la ville, & se retira dans le château qu'elle rendit au comte, & fortit avec armes & bagages. Le fort de la Verdole fut aussi rendu à Montgommeri par composition.

Les troupes de Joyeuse prirent vers le 8. Août Marguerites, qui tenoit pour Montmorenci.

Le 19. Août, du Roet reprit la ville de Montelimart que les catho-

AN. 1587.

liques avoient prise le 16. & où ils perdirent deux mille hommes, & quatre cents chevaux.

Lefdiguières prit Guillestre sur la Durance, vers le 1. Septembre.

Le 6. Octobre, le comte de Montgomeri obligea la garnison de Muraffon, qui avoit repouffé ses troupes à trois assauts, de se rendre par une capitulation honorable; mais il ne put pas prendre S. Sernin, ni Mieules.

Le 14. Octobre, Montgomeri prit le château de Montpinier.

Le 6. Octobre, les catholiques tenterent inutilement d'escalader Roquecourbe. La ville de Castres avertie que cette troupe se retiroit, Paulin, lieutenant du comte de Montgomeri, monta à cheval, & sortit de Castres avec tout ce qu'il put ramasser, le capitaine Marchet y accourut aussi. Ils joignirent les catholiques près de Cieutat-lez-Castres, & métairie de Roquecaude, & les obligèrent de se retirer dans une métairie, où ils appliquèrent des petards; mais la cavalerie catholique étant survenue, l'infanterie de Castres prit la fuite, & la cavalerie fut battuë. Paulin, le capitaine & consul Boufquet, & les capitaines Maisonneuve, Mandoul, & Montbrun, avec Crusel, maître de chambre de Paulin, furent tués; Deime, général en Lauragais, fut blessé; la Nogarede & le capitaine Mascaren pris; l'infanterie perdit le capitaine Vigneveille, Cruvale fils, George Donnadiu, Vaissière, tondeur, Perrufel, Jacques Sonequie, Jean Lafagne, Madaule, Guillaume Cavasié, Goffre fils, Brinquier, Lacgié, Guilhiabert, fils, Pierre Fornés, André Vidal, Jean Gardes, Lafon le vieux, George Raiffegnié, Pierre Benaféch, Antoine Gavanou, avec neuf soldats. Il y eut quelques blessés du côté des catholiques commandés par Ambres & Cornuffon.

Le 19. Octobre, les troupes du duc de Montmorenci obligèrent le capitaine Conton, qui commandoit dans la Gardiole, de se rendre, ayant été assiégé dès le 17. & battu avec les canons de la Caune, & de Puilaurens.

Le 25. Octobre, le duc de Montmorenci arriva à Castres avec quatre mille cavaliers ou fantassins. Le 28. il en partit avec toutes ses troupes, & prit la route de Revel, de Puilaurens, & de Sorese, d'où il envoya du secours à Brugairoles assiégée par les catholiques depuis le mois de Juillet; du Vila y commandoit, & la compagnie catholique du capitaine Fossé y étoit. Cette place étoit bloquée par sept forts de bois & de terre, dans chacun desquels il y avoit quarante soldats. Ce qui embarassoit le plus la garnison étoit le manque d'eau. Du Vila en étant sorti depuis trois mois pour aller chercher du secours, y rentra au commencement de Novembre avec les compagnies des capitaines Portal, & Marchet, & des munitions. Le lendemain, trente soldats étant sortis de Brugairoles attaquèrent deux cents soldats catholiques, les battirent, & évantèrent les mines qui devoient jouer deux jours après. Montmorenci

avoit promis à du Vila de le secourir ; mais les grandes pluyes l'obligèrent de retourner de Revel à Castres. D'Audou, gouverneur du comté de Foix, que Montmorenci avoit prié de le venir joindre à Revel, & Colombieres, lieutenant de Montmorenci, parlerent à Mirepoix, & au grand-prieur de Joyeuse, qui commandoient les quartiers devant Brugairoles, & convinrent que du Vila, sa garnison, & tous les habitans de Brugairoles fortiroient de cette ville avec leurs armes, bagages, meubles, & tout ce qu'ils pourroient emporter, & se retireroient où ils pourroient. Du Vila eut peine à accepter cette capitulation ; mais sur les représentations d'Audou & de Colombieres, il y consentit, & sortit de la ville le 21. Janvier 1588. Dès que les protestans en furent sortis, les catholiques pillèrent, brulerent & raserent Brugairoles. Cinq ou six jours après le vicomte de Turenne arriva à Castres, & auroit avec les forces de Montmorenci secouru Brugairoles, s'il ne s'étoit pas rendu.

Le 30. Octobre, Bessan près de Beziers, tenant le parti de Montmorenci, fut pris par les troupes de Joyeuse.

Lefdiguieres prit vers le 20. Octobre, Cayras au-delà d'Embrun, & la ville & château de Charmes sur le Rhône, à une lieuë & demie de Valence.

Le 30. Novembre à une heure après minuit, les catholiques prirent par escalade le château de S. Amand de Valtoret ; le seigneur se leva en chemise, & se sauva à Rouairous avec un petit enfant & sa femme. Les habitans de S. Amand & de Mazamet obligerent les catholiques de se retirer à minuit après qu'ils eurent amenés tout ce qu'ils purent.

Le 30. Novembre, quelques régimens de Montmorenci prirent par composition les forts d'Arfons qu'ils avoient battu avec du canon.

Le 17. Décembre, le duc de Montmorenci arriva à Castres, où l'on acheva peu de tems après un jeu-de-paume près de la muraille de la ville, dont la place avoit été achetée par la Baume.

Les troupes de Joyeuse prirent vers le 5. Janvier, Belarga, près de Montagnac. La duchesse de Montmorenci l'ayant appris, fit assembler des troupes & du canon, sous les ordres de Châtillon & de Leques, qui allerent assiéger Belarga, & obligerent la garnison de sortir sans armes vers le 20. Janvier.

Le 12. Janvier, d'Audou prit d'assaut la ville de Rieuboisse, après avoir fait tirer contre cent coups de canon ; 80. hommes y furent tués, & le lieu brûlé ; d'Audou prit aussi les villages ou forts de Planis, S. Julien, la Devese, Pecheiri, Cahusac, les Canes, & Blasens

Le 24. Janvier, le duc de Montmorenci partit de Castres pour aller à Puilarens, & de là trouver le roi de Navarre qui étoit à Montauban ; mais l'entrevuë n'ayant pas pu se faire, Montmorenci retourna le 2. Fevrier à Castres, où la veille Châtillon & Desmoi étoient arrivés. Le

AN. 1588.

3. le vicomte de Turenne arriva venant de Montauban avec une grande suite.

Les troupes du roi de Navarre prirent vers le 26. Janvier, Montbequi, & Dieupantale.

Le 6. Fevrier, le duc de Montmorenci, & Châtillon, partirent de Castres pour le bas Languedoc. Desmoi partit le 7. après dîner, & le vicomte de Turenne resta à Castres en qualité de général du pays. Le 30. il en partit pour aller voir le duc de Montmorenci, & aller aux bains, à cause d'une blessure qu'il avoit reçue à la cuisse.

Le 18. Avril, les catholiques prirent avec un petard, & à neuf heures du matin, le château de S. Amand de Valtoret. La dame de S. Amand se sauva par une fenêtre avec une corde.

Lavardin prit vers le 20. Avril le fort de Marans, près de la Rochelle.

Le 1. Mai, les catholiques prirent par escalade S. Paul de Cap-de-jouls. Les habitans envoyèrent demander du secours, Muos, gouverneur de Briatexte, leur en amena; la Grange y amena aussi trente soldats de Castres; de maniere que le même jour entre quatre & cinq heures du soir, les catholiques se retirèrent emportant tout ce qu'ils avoient pillé. Ils abandonnerent aussi le château de M. de la Garde qu'ils avoient pris, & amenèrent prisonnier M. de la Garde.

Les catholiques ayant pris vers le 5. Mai, la ville de S. Anastasie, le vicomte de Turenne, & Chatillon l'allèrent assieger avec du canon, la prirent, & y tuerent cent dix hommes.

Turenne & Châtillon allerent assieger Colias, le prirent par capitulation, & obligerent ceux de dedans de leur donner quatre cents écus. Vers le 20. Mai ils prirent aussi Marguerites par composition, les soldats sortirent avec leurs armes, mais la méche éteinte, & le lieu fut rasé. La ville de Remoulins fut batuë & prise, vie & bagues sauvées; on donna argent & on rasa. On prit aussi les villes ou forts de Lirac, Tavel, Tresques, Connaut & Ourfan.

Le 14. Mai, les catholiques prirent le château des Saleles, le pillerent & le brulerent.

Matignon prit le 20. Mai la Franceze près de Montauban.

Lesdiguières prit vers le 15. Juin Lestele près de Montelimar.

Le 21. Août, les capitaines Sabaut, Portal, & Franc, arriverent à Castres, & partirent le même jour pour aller au secours du Rouergue. Le vicomte de Turenne partit le 22. & trouva que les catholiques avoient pris Villefranche de Panat, Broquiés, Touels, & Requist; & le 21. ils prirent Lencon.

Les protestans prirent vers le 5. Septembre Entraigues par de-là Rhodéz.

Le 9. Septembre, le vicomte de Turenne partit de Castres avec les députés, pour se trouver à l'assemblée générale de la Rochelle, convo-

quée par le roi de Navarre; il laissa à Castres pour gouverneur Avantigny, qui fut interdit par le comte de Montmorenci, vers le 27. Décembre.

AN. 1586.

Le mardi 5. Octobre, on fit à Castres, par ordre du roi de Navarre, des feux-de-joie pour la défaite de l'armée navale des Espagnols par les Anglois, arrivée le 10. Août.

Le 6. Octobre, les protestans prirent avec un petard le château d'Aragon près de Carcassonne, & le pillèrent; le seigneur se sauva par la fenêtre.

Les protestans prirent vers le 10. Novembre le monastère dit le Ramier, près de Villefranche & de Cours, mais ils y furent assiégés, & tous tués.

Le 19. Janvier 1589. Duranti, premier président de Toulouse, y fut tué par les ligueurs. Cheveri & Cumis sortirent de la ville en cacheté.

AN. 1589.

Le 24. Décembre 1588. le comte de Montgommeri arriva à Castres, & apporta une commission pour en être gouverneur.

Le 19. Janvier 1589. les députés arrivèrent à Castres. Turenne demeura à Turenne, à cause de sa blessure de la cuisse. Le roi de Navarre lui avoit donné une commission pour être général en Quercy, Rouergue, & haut Languedoc, & en son absence à Avantigni.

Le 22. Janvier, Bernard de Miremont, ministre, arriva de Geneve à Castres, & y mourut le 16. Janvier 1591.

Les protestans prirent vers le 15. Janvier, avec des *mascles*, Saimtes.

Les catholiques prirent vers le 5. Mars le château d'Hautpoul, près de Mazamet; la Prade qui y commandoit le leur rendit, & embrassa leur religion.

Moleville, près de Villefranche & de Rhodéz, ayant été prise par les protestans, fut assiégée par les catholiques vers la Noël; mais ceux de dedans s'étant bien deffendus le siège fut levé.

Les protestans prirent vers le 20. Avril par escalade Remouhins.

Le 14. Mai, les protestans prirent avec un petard le château d'Hautpoul, près de Mazamet.

Le 1. Juin, la treve fut conclüe entre le roi, & le roi de Navarre, à Tours le 26. Avril, fut publiée à Castres, & acceptée vers le 8. du même mois par la ville de la Bruguiere.

Le duc de Montmorenci prit vers le 6. de Juin, sur le grand-pieur, fils de Joyeuse, Carcassonne, Alzone, Barbeira, Penautier, Montauson, Pefens, & Montréal, après un long siège; ces lieux obtinrent une capitulation honorable.

Montmorenci bloqua vers le 10. Juin Narbonne, dans laquelle étoit le grand-prieur de Joyeuse, & coupa l'eau dite la Roubine.

Les royalistes & les protestans commandés par Ferrals, senéchal de Lauraguais, assiégèrent vers le 5. Juillet la ville d'Alfons, & la prirent

AN. 1588.

par escalede ; les ligueurs s'étant retirés dans une tour de la ville , Ferrals les y assiégea , & envoya demander du secours ; Castres y envoya Tanus avec sa compagnie de cavalerie de Realmont , le capitaine la Barre de Lombers , & le capitaine Auriol de Castres. Le 24. le baron d'Ambres qui étoit dedans , capitula , & fortit mèche allumée & enseignes déployées.

Les royalistes prirent vers le 28. Juillet , à la vuë des ligueurs , le fort de Puget.

Les villes de Viviers , Dourgne , Poual , Escouffans , Semalens , Vielmur , & Castres , acceptèrent la treve vers le 30. Juillet.

Le 7. Septembre , la treve pour quatre mois fut publiée à Castres ; le siège de Narbonne levé ; Joyeuse , le grand-prieur son fils , & Ambres , tenant le parti de la ligue.

Le dimanche 10. Septembre , la treve fut publiée à Lautrec , & prolongée jusqu'à la fin de Janvier 1590.

Il y eut une grande émotion à Toulouse vers le 8. Octobre , Joyeuse pere , étant logé à l'évêché fut obligé de sortir de la ville secretement , & se retira à Lavaur. Il amassa des troupes pour faire la guerre aux Toulousains. On en vint à un traité. Toulouse donna à Joyeuse cinquante mille livres pour payer sa gendarmerie , & réparer l'injure qu'on lui avoit fait. L'évêque de Comminge , & un *Rouquet* , furent obligés de sortir de la ville.

AN. 1590.

Le duc de Montmorenci ayant envoyé la duchesse sa femme à la cour , obtint d'être confirmé dans sa charge de gouverneur de Languedoc , & la survivance pour le comte d'Offemont son fils. Après la mort d'Henri III. Henri IV. lui donna l'état de Connétable , après quoi la duchesse revint par Montauban & Graulhet , où Montgomeri l'alla prendre , & l'amena à Castres avec Bieule ; elle y arriva le vendredi 19. Janvier entre trois & quatre heures après midi. Les consuls & les magistrats lui allerent au-devant ; on tira le canon ; elle logea chez Thomas ; & avoit été accompagnée depuis Graulhet par le comte d'Aubijoux fils. Elle partit le lendemain après dîner.

Le mardi au soir 23. Janvier , la dame de la Crouzette s'étant allée promener au-delà de son château de Montespieu , près du château de Tourene & la Bruguiere , avec une de ses filles & sa servante , fut assassinée par S. Jean , du lieu de Grouffens , avec sa fille , & sa servante , sur le bord de la riviere. Le baron & le vicomte de Montfa , ses gendres , firent porter ces trois corps au château , & puis à la Bruguiere.

Le duc de Montmorenci arriva vers le 25. Février à Carcassonne , & alla prendre aux environs de Castelnaudari , Vilispi , Villepinte , & Lauraguel ; Pefens & Mouffolens qui tenoient pour la ligue , se déclarerent pour le roi. Mirepoix & Ferrals joignirent Montmorenci , aussi bien que Montgomeri , & les compagnies de Tanus , la Vabre & Auriol.

Auriol. Le camp se rompit le 6. ou 8. Mars. Pefens & Mouffoulens quitterent le parti du roi. La cité de Carcaffonne en fit autant.

Les ligueurs ayant assiégé Lauraguel, & la place ayant été secourüe, ils leverent le siége vers le 25. Mars.

Le dimanche 1. Avril, deux compagnies de Castres assiègerent Vi-viers. Le 2. on prit les maisons des fauxbourgs; le comte de Mont-gommeri & les troupes de Revel, de Puilaurens, de Montmorenci, & du colonel Bandini, firent tirer quatre canons contre cette ville. Le 5. elle fut sommée. Le samedi 7. on tira cent quatre-vingts coups. Le di-manche 8. Laurion qui commandoit la garnison sortit avec Fournez-le-vieux. Montgommeri permit aux soldats de sortir avec un bâton sans armes & Laurion avec un couteau; les habitans furent rançonnés. Le 9. les habitans mirent le feu aux quatre coins.

Le 16. Avril, on fit des réjouissances à Castres par ordre du duc de Montmorenci, pour la victoire d'Yvri.

Le samedi 5. Mai, les protestans prirent par stratagème Montastruc. Le dimanche 6. ils furent assiégés par les ligueurs de Toulouse. Le jeudi 10. le capitaine Alari sortit de Castres pour les aller secourir, mais le même jour ils furent pris par assaut, après en avoir repoussé trois; le capitaine Teula y fut tué avec deux cents hommes, & les capitaines Bernas & la Vergne sauvés.

Le duc de Montmorenci arriva au mois de Juin dans le bourg de Carcaffonne; d'Audou l'y yint trouver, il y laissa une grosse garnison, & ordonna de bâtir une citadelle vers la porte de Toulouse. Montgom-meri y fut aussi, & Montmorenci retourna à Pefenas vers le 27. Juin. Trebes étoit du parti de la ligue.

Le dimanche 15. Juillet à trois heures après midi, on vit à Murassou un tourbillon dans l'air fort extraordinaire & enflammé, avec une gran-de fumée; on le vit aussi à S. Men, à Peaux, à Gos, à Bare, & à Beaumont.

Six mille Espagnols arriverent vers le 20. Juillet, camperent dans un pré, près de Narbonne, & y resterent jusqu'à la fin de Septembre.

Le jeudi matin 6. Septembre, soixante personnes de Saix s'étant em-barquées sur l'Agout pour aller au marché à Castres, le bateau s'en-sonça, & il n'y eut que trois personnes qui se sauverent. Pareille cho-se étoit arrivée en 1538. lorsque Montluc mena vers l'Isle une compa-gnie de quatre ou cinq cents Gascons. Un grand seigneur tournoyé de chaînes d'or à son col, & de la troupe de Montluc, y périt comme les autres.

Commeles, capitaine pour le roi au château de Lombers, en étant sorti vers le 10. Août, Baragnes qui avoit l'entrée de ce château, & qui faisoit la cour à la nièce de feu Mignonac de Castres, se saisit du

AN. 1590.

château, fit sortir la femme de Commeles, sans lui permettre de rien emporter, & épousa sa maîtresse.

Le 11. Septembre, la Roque de Peyren, tuteur de la demoiselle, alla au château de Lombers avec le lieutenant Dupui de Realmont, & Fiac son neveu, mais ils furent arrêtés par ordre de Baragnes, la Roque prisonnier, Fiac tué, & Dupui se sauva.

Le 24. Septembre, les royalistes de Carcassonne prirent Pefens avec un petard, & y trouverent quantité de bled.

Les Espagnols & les Tudesques s'étant joints à Joyeuse & à Ambres, & ayant laissé dans Narbonne quatre canons de douze qu'ils avoient, prirent vers le 5. Octobre, Crusy, Montoulieu, Rieux, Peyriac, Caunes, Villepassans, Sire, la Liviniere, Agel, Aigues-vives, Maillac, Anjo, la Caunette, Beaufort, Azillanel, Lenzac, Bise où il y avoit six cents hommes, & Argelliers.

Les ligueurs prirent vers le 6. Octobre Vabres en Rouergue.

Le 15. Novembre, la trêve pour le bétail fut publiée à Castres, mais Ambres avoit raslé tout le bétail des environs de Castres, dès la fin d'Octobre, les habitans ayant voulu avoir de repréailles, la trêve fut conclue le 4. Novembre entre Montmorenci & Joyeuse.

AN. 1591.

Le 6. Mars 1591. Ambres prit Fiac par le moyen d'un nommé Dardé Daydé. Ambres fit sortir la Garde, & son fils, & les envoya à Lavour.

Les royalistes prirent Roquefere vers le 25. Mars, & l'ayant pillée l'abandonnerent.

Quatre mille Espagnols arriverent au secours de la ligue vers le 27. Mars.

Le 4. Avril, les ligueurs surprirent Roque-Vidal près de Lavour.

Le 12. ou 19. Avril, Chartres se rendit au roi, & lui donna deux cents mille écus.

Le 18. Avril, les ligueurs & les Espagnols prirent par capitulation Pefens.

Le 22. Avril, les ligueurs & les Espagnols ayant tiré quatre ou cinq cents coups de canon contre Arzens, & y ayant donné deux assauts, emporterent la place, & y tuerent cinq cents hommes.

Le 19. Avril, Lauraguel près de Limoux, se rendit aux ligueurs par capitulation.

Le 6. Mai, Suissac, près de Carcassonne, se rendit à l'obéissance de Joyeuse, chef de la ligue en Languedoc. Madame de Venés à qui ce château appartenoit, y étoit dedans.

Les ligueurs prirent Arfons vers le 8. Mai.

Le 18. Mai, la ville & le château de Combret furent pris par les ligueurs, qui appliquèrent des petards à une tour du château. Un soldat, nommé Cambolive, fut porté tout vif jusqu'à la place, & tué par les ligueurs; le baron de Paulin qui étoit dedans obtint la vie.

Le 19. Mai, les ligueurs prirent Pradeles, & la tour de Cabardés.

Le 21. Mai, les Espagnols prirent la ville du Mas de Cabardés, quoique les forts, le temple & la tour, y fussent bien forts. Ils prirent aussi Alfonso, & Villepinte.

Le jeudi au soir 30. Mai, Pierre Dupui, notaire & syndic de Castres, parlant au comte de Montgomeri près de son logis à la trésorerie, en présence de Pujol qui commandoit les troupes de Montmorenci, & de Montoisson, Montgomeri lui donna deux coups de bâton sur la tête qui le firent saigner; le peuple s'émeut, & assiégea Montgomeri dans sa maison, les consuls & les bourgeois travaillèrent à appaiser le tumulte; à trois heures après minuit ils donnerent moyen à Montgomeri de sortir de la ville; il se retira au château de Gaix accompagné de Pujol & de Montoisson. Montgomeri avoit donné un coup d'épée au baron de Montfa, & au capitaine Marchet, & il se sauva dans un coffre, dans la maison de Bonafoux, notaire de Castres.

Le 14. Juin, les habitans d'Auriac, près de Caraman, abandonnerent leur ville aux ligueurs.

Le 19. Juillet, Castres envoya un secours à la Bruguiere, Bieule l'ayant demandé, les uns étant pour la ligue; & les autres pour le roi. Montfa qui commandoit la garnison étoit prisonnier chez Montmorenci qui changea la garnison de la Bruguiere.

Le jeudi 15. Septembre, Antoine Lager, juge du comté de Castres, mourut, son fils Jean lui succéda, & fut mis en possession le samedi 30. Mai 1592.

Le mercredi 11. Septembre à dix heures, Benoît du Poncet, trésorier de Castres pour le roi, mourut, & eut pour successeur son fils Jean.

Le 16. Octobre, le château de la Motte à Carves fut petardé, & tomba par terre; Misse Jean Pascal, menuisier, y entra; le chevalier de la Motte fort vieux se sauva, son fils qui étoit ligueur fut tué, aussi bien que Jean Cessal & Rech.

Le 18. Octobre, les troupes de Castres & des environs, ayant marché pour assiéger Arfons, les voleurs qui y étoient dedans se sauvèrent par le Brés.

Le 3. Novembre, le château de Montfa fut pris par les troupes de Castres, & rendu quelques jours après au capitaine Bernas par le seigneur.

Le 11. Novembre, les troupes de Castres prirent par capitulation le fort d'Alban.

Le 22. Novembre, le vicomte de Mirepoix, senéchal de Carcassonne, arriva à Castres, & en partit le 24. pour aller trouver Montmorenci.

Le lundi 9. Décembre, les habitans du bourg de Carcassonne profitant de l'absence de celui qui y commandoit sous Mirepoix, firent entrer les ligueurs, & se rendirent à Joyeuse, qui fit démolir les citadelles

AN. 1592

bâties par Montmorenci. Le président de la Bourgade fut mené prisonnier à la citadelle.

Le lundi 17. Février 1592. l'on commença à Castres, dans une maison, près du clocher de S. Vincent, à pefer la farine, afin que les meuniers ne prissent qu'une demi-punier sur chaque setier, ou de trente-deux setier un.

Les royalistes prirent vers le 15. Janvier Miremont, près de Toulouse. Quelques jours après Joyeuse assiégea cette place, & la battit avec quatre canons & deux coulevrines. La garnison se retira dans le château, & se sauva le samedi dernier Février.

Le samedi 21. Mars, Bonavene de la Bruguiere ayant averti Montmorenci des intrigues du baron de Montfa, & ayant eu ordre de lui, prit avec un petard le château de Montespieu, qui appartenoit à ce baron, lequel se sauva par un lieu commun.

Le vendredi 27. Mars, Themines, gouverneur de Montauban, qui étoit parti de cette ville avec de l'artillerie, & mille arquebusiers, prit le château de la Bastide d'Antigeac, la maison d'Almont, & les forts de la Gardedieu d'Auffac, & de la Motte de Montmilan.

Le lundi 25. Mai, la compagnie d'infanterie de Montoisson qui étoit à la Bruguiere, celle de Felisse qui étoit à Caucaliere, celle de Luxe, commandant à Vielmur, le régiment de Gondin de cinq cents hommes, & les troupes des villes royalistes, qui faisoient un corps de dix-huit mille hommes, étant allées donner l'escalade la veille à Lautrec, où il y avoit une intelligence menagée par le vicomte de Montfa, mais qui les trahissoit, furent défaits, & eurent plus de quatre cents hommes tués ou blessés. Ceux qui se sauverent se retirerent dans le château de la Trape près de Lautrec; mais ils y furent d'abord assiégés par les ligueurs; le lendemain 26. Mai, ils endurerent un assaut; toutes les troupes de Castres vinrent à leur secours, & ne purent rien faire, de maniere que le mercredi 27. ils se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de trois cents dix-huit; & furent menés à Lautrec les capitaines Portal de Revel, Pelras de Puilaurens, la Boriette de Mazamet, & la Barre de Lombers. Au commencement & à la premiere pointe, Bieule, le colonel Gondin, Savazo, dit la Ribauté, Alifar, dit Salvieille, Luxe, & Jacques de Luc, avoient été pris, & Tanus, gouverneur de Realmont, tué. Joyeuse & Ambres commandoient les ligueurs.

Les ligueurs ayant huit piéces de canon venuës de Toulouse, prirent vers le 25. Juin Montbequi, Montbeton, Courbeville, Berliac, & Bournac.

Maufac ayant essuyé soixante-douze coups de canon, se rendit vers le 2. Juillet aux ligueurs.

Themines, gouverneur de Montauban, & le vicomte de Gourdon, ayant repris Mauzac, allerent attaquer les ligueurs qui assiégeoient

Villemur, & une tour vers le moulin ; ils les battirent, firent plusieurs prisonniers, & eurent une coulevrine de 15. pans, que Reiniez, gouverneur de Villemur, donna à Espernon vers le 8. Juillet.

AN. 1592.

Les royalistes de Montauban ayant assiégé la Court, près de leur ville, les ligueurs les attaquèrent vers le 12. Juillet, leur tuèrent quarante-cinq hommes, & leur prirent deux piéces de campagne. Ainsi le siège de la Court fut levé.

Le 8. Juillet, les troupes de Montmorenci surprirent Gruissan, près de Narbonne, où il y avoit une grosse somme d'argent, chaque soldat eut quarante à cinquante écus.

Le vendredi 24. Juillet, Chambaud arriva à Castres pour être gouverneur du diocèse.

Le 1. Août, les ligueurs ayant pris la Guepie, & assiégeant le château, le baron offrit à Joyeuse de le lui rendre; Joyeuse lui proposa de se mettre du parti de la ligue, mais il répondit qu'il vouloit mourir royaliste. Le château fut emporté d'assaut, & tout passé au fil de l'épée.

Le 12. Septembre, les ligueurs assiégèrent Villemur. Le mercredi 16. ils commencerent à tirer avec dix canons & deux piéces de batterie. Chambaud partit de Castres le 22. avec les troupes de Montmorenci, de Leques, de Pujol, & la compagnie du comte d'Offemont. Deime s'étoit jetté dans Villemur avec quelques argolets. Le lundi 19. Octobre, les royalistes gagnèrent les tranchées des ligueurs qui prirent la fuite; voulans se sauver par le pont qu'ils avoient sur la riviere, il se rompit, huit cents hommes se noyèrent, cinq cents Tudesques furent tués. Joyeuse, chef de cette armée, voulant gagner le gué pour se sauver, se noya; il perdit cinq canons & 20. enseignes; on trouva beaucoup d'argent, & il y eut un soldat qui attrapa deux mille doubles ducats.

Le 27. Octobre, Chambaud retourna de Villemur à Castres, & il en partit le 23. Novembre avec sa compagnie de cavalerie, pour aller dans le bas Languedoc.

Le 8. Décembre, la trêve d'un an qui avoit été arrêtée le 4. dans une métairie, fut publiée à Castres.

Le 20. Mai 1593. Gaspard Olaxe, ministre de Sorese, que les habitans de Castres avoient voulu avoir, & dont ensuite ils avoient été fort mécontents, partit pour aller au synode de Montauban, accompagné par le juge Lager, & Agutz. Le consistoire députa le notaire Nicolas. Olaxe fut interrogé, & condamné par le synode comme hérétique. Les magistrats qui avoient fait prêcher Olaxe, furent censurés. Les ministres de Vaux & Montcassin, envoyés par le synode, arrivèrent à Castres le 10. Juillet, & publièrent le jugement qui venoit d'être rendu. Le dimanche 13. Montcassin prêcha, & parlant contre Olaxe, il y eut une édition; & le lendemain Montcassin fut obligé de sortir de la ville. Le dimanche 19. Juillet, le ministre de Vaux publia l'ordonnance, & le

AN. 1593.

AN. 1593.

peuple sortit du temple en grondant & menaçant. Olaxe retourna en Espagne.

Le 16. Février 1593. le ministre Marfan mourut à Castres.

Le 17. Février, Offemont, fils du duc de Montmorenci, mourut au château de Pefenas.

Le 11. Septembre, la trêve générale de toute la France pour trois mois fut publiée à Castres.

Le vendredi 29. Octobre, Daneau ministre, que le docteur Bissol avoit été chercher en Bearn, arriva à Castres, où il fut ministre & professeur, & mourut dans le collège le 11. Novembre 1595.

Le 6. Novembre, Balaran, natif de Castres, ministre d'Aimet, arriva à Castres, y prêcha, & retourna à Aimet le 3. Février 1594. Il revint à Castres le 18. Mars suivant; la ville l'obtint du synode national tenu à Montauban.

AN. 1595.

Le 4. Février, le magistrat de Castres donna aux consuls le chaperon rouge que le roi leur avoit accordé par des lettres patentes.

La semaine du 9. Janvier, les fols de Narbonne, de Toulouse, & de Montpellier, furent comme décriés à Castres; on ne vouloit les prendre que pour dix deniers, & les pièces de dix fols pour huit.

Le mardi 8. Février, on remercia Dieu de ce que la peste étoit finie à Castres.

Le mardi 12. Avril, l'on fit des réjouissances à Castres, à cause de l'entrée du roi dans Paris.

Le vendredi 29. Juillet, Olaxe étant arrivé à la Cabaredo, se rendit à Castres, accompagné de Sauveterre, & logea à S. George. Le samedi, les consuls l'obligèrent de sortir de la ville par Villegoudou.

Le 13. Septembre, Pierre de Bayard, fils de Michel de Bayard, seigneur de Ferrieres, fut reçu sénéchal de Castres, par la démission de son pere.

Le 3. Décembre, Jean du Fresne-Canaye, président de la chambre mi-partie, arriva à Castres avec sa femme & sa famille, & alla à Montpellier, ne sachant où la chambre seroit établie.

AN. 1597.

Le 3. Janvier 1595. la trêve de deux mois fut publiée à Castres.

Le vendredi 20. Janvier, on fit des réjouissances à Castres, par ordre du duc de Vantadour, parce que le roi n'avoit pas été tué par Jean Chatel.

Le 8. Mars, la trêve de six mois fut publiée à Castres, à commencer au premier Avril. Ventadour & Joyeuse avoient convenu de faire contenir le peuple.

Le lundi 3. Avril, la Bourgade, premier président de la chambre mi-partie, arriva à Castres.

Le dimanche 16. du Fresne arriva. Le jeudi 27. Avril, ils commencerent de tenir l'audience au nombre de deux présidens & neuf conseil-

lers. Les chanoines & les prêtres retournerent alors à Castres, où la Bourgade mourut le 11. Novembre sur le soir.

Le 12. Avril, Joyeuse se saisit de Toulouse. Rouquet couroit la ville avec un pistolet à la main, & une épée nue, criant, Vive la sainte ligue. Le premier président de S. Jori envoya chercher Auterive, lieutenant de Joyeuse, lequel l'accompagna chez ce duc qui permit au premier président de sortir de Toulouse.

Le dimanche 4. Juin, Ventadour, gendre de Montmorenci, arriva à Castres, où on lui fit une entrée. Les états se tinrent dans cette ville, & on y résolut de faire la guerre aux ligueurs.

Le 6. Juin, de Vic arriva à Castres.

Le 10. Juin, Ventadour sortit de Castres pour aller faire la guerre aux ligueurs par Realmont.

Le 12. Juin, on fit des feux de joie à Castres pour la rémission de Dijon.

Le 16. Juin, le capitaine Portal de Revel prit sans effusion de sang S. Papoul.

Les ligueurs prirent Miraval, & y tuerent cinquante hommes vers le 22. Juin.

Les royalistes prirent vers le 5. Juillet avec un pétard Anjo près de Bise, Plaisance, & le château de S. Miquel.

Le 11. Juillet, les royalistes prirent avec trois pétards Cussac de Carbardez, près de Carcassonne.

Le 18. Juillet, le duc de Ventadour investit le château de Montsa, ayant fait venir devant le canon de Castres; le vicomte de Montsa se rendit à discrétion. Le comte de Montgomeri s'y trouva, & fut mené avec sa femme à son château de Venez, & Montsa à Realmont.

Les châteaux de Brametourte, de Feneirols, & de Lengary, près de Lautrec, se rendirent à Ventadour vers le 21. Juillet.

Le 23. Juillet, Denat, la Bastide, Montsalvi, & Puechassaut, ayant vu le canon, se rendirent à Ventadour.

Le siège de Lescout fut levé, & les ligueurs brûlerent les forts. Poulan, Pousols, Florentin, Auffac, Fenolz, Orban, Cadalen, & Bellegarde, se rendirent à Ventadour vers le 28. Juillet.

Le Pratiel, Senil, Monpitol, & Bateus, furent battus avec du canon, & brûlés; Vaquiés, le Molt de Buzet, Guvargnas, Bruguieres, Belloc, S. Geni, & Ondes, furent emportés d'assaut par Ventadour, & Fenouillet pris & brûlé vers le 1. Août.

Castanet ayant été battu avec du canon, fut pris par composition & brûlé. Venerque, Manoville, & la Valette se rendirent à Ventadour: & toutes ces expéditions furent faites dans deux mois & quatre jours. Le camp fut rompu vers le 1. Octobre.

Le 12. Septembre, les habitans de Lautrec profitant de l'absence de

AN. 1595.

leur gouverneur, se déclarerent pour le roi. Le 10. Octobre, les habitans de Montdragon ayant fait sonner l'alarme, les soldats qui étoient dans le château & dans la ville; fortirent; les habitans leur fermerent les portes, & crièrent, Vive le roi.

Le 5. Novembre, le comte de Montgommeri ayant fait tirer dix coups de canon contre la Batterie, près de Realmont, la garnison qui étoit assiégée depuis le 3. se rendit à discrétion. Le fort fut brûlé.

Le dimanche 12. Novembre, le duc de Ventadour arriva à Castres; & en partit le 15. pour S. Amans.

Le 13. Novembre, la trêve qui avoit été arrêtée pour trois mois le 23. Septembre, fut publiée à Castres.

AN. 1596.

Le 29. Février 1596. la trêve fut prolongée & publiée à Castres.

Le 14. Mars, la ville de Toulouse cria, Vive le roi, auquel ils avoient envoyé Entraigues-Auterive, lieutenant de Joyeuse, & qui leur donna les tailles pour 200. ans.

Le jeudi 21. Mars, l'on fit des réjouissances à Castres pour la reddition de Toulouse.

Le vendredi saint 12. Avril, il neigea, fit des *granices* & froid.

Le mardi 28. Mai, de Paulo arriva à Castres pour être président de la chambre.

Le jeudi 31. Octobre, Rottan, ministre, venant de la Rochelle avec sa femme & sa famille, arriva à Castres & y prêcha. Il y mourut le vendredi 28. Août 1598. entre quatre & cinq heures du soir.

AN. 1597.

Le 7. Mars, les Espagnols prirent Amiens où il y avoit quarante pièces d'artillerie & beaucoup d'argent.

Le jeudi 25. Septembre, le maréchal de Joyeuse arriva à Castres où on lui fit une grande réception, on lui présenta la collation, & il alla souper & coucher au château d'Auterive.

Le lundi 13. Octobre, on fit des réjouissances à Castres pour la prise d'Amiens.

Le 15. Décembre, Tolofani, qui avoit été cordelier, proposa à Castres, & alla être ministre à Vabres.

AN. 1598.

Le 22. Mars 1598. fut le jour de pâque, pâquette le 29. & le bon jeudi de Mai fut le 30. Avril comme en 1593.

Le vendredi saint 20. Mars, le clocher de S. Vincent qui étoit au milieu de la place de Castres, tomba.

Le 10. Juin, de Paula, jacobin, fit commencer le fondement d'une église. Le premier président de Paule mit la première pierre.

Le mercredi 1. Juillet, on fit des feux de joie à Castres pour la paix avec l'Espagne.

Le dimanche 26. Juillet, Ventadour arriva à Castres avec l'évêque de S. Pons, & il en partit le 28. pour aller dîner à Lautrec,

Le

Le 7. Septembre. Rorolp de Lescout, lieutenant du juge de Castres, y mourut.

An. 1598.

Le sénéchal de Castres ayant prétendu avoir une compagnie, & les consuls prétendant être seigneurs de la police, le conseil général donna vers le 10. Avril au sénéchal cinq cents écus, pour que les choses restassent dans l'état où elles étoient.

Le mardi 10. Août. Le duc & la duchesse de Ventadour arriverent à Castres; & le 12. ils allerent dîner à Seissac.

Fossé, évêque de Castres; natif de Toulouse, ayant eu quelque dispute avec les conseillers Filele & Carlinças, catholiques, les excommunia vers le 18. Août: mais le président de Fresne remédia à tout. La cour avoit envoyé à Toulouse le conseiller Sabateri.

An. 1599.

Le jésuite Gontier prêchant à Castres, & y ayant trouvé le ministre Gigort, ils se disputèrent en latin, & convinrent d'une dispute devant du Fresne & la chambre de Castres. Bonafoux, de Bestiers, continua pour le ministre; l'évêque voulut présider à la dispute, le président du Fresne ne voulut pas alors la permettre; mais Ambres, Auterive, & Montsa, l'y firent consentir. Elle se tint au palais. Le jésuite parla depuis deux heures, après dîner, jusqu'à cinq Le lendemain 6. Septembre, Gigort répondit, accompagné de Balaran, Jausion, Castelfranc, Rafin; Severac, Sonis, & Gardesi, ministres. Le 7. Septembre, le jésuite Gontier parla trois heures, contre le livre que Gigort avoit fait contre l'Eucharistie. Deux écrivains, l'un catholique, & l'autre protestant, écrivirent tout ce que l'un & l'autre disoient. Le jésuite s'en alla; quoique les ministres l'eussent sommé par acte de notaire de continuer la dispute, & publia un livre, où il disoit qu'il avoit eu l'avantage sur les ministres, & que madame de Pujol, quoique protestante, les avoit traités d'ignorants.

Le 18. Septembre. Des huissiers du parlement de Toulouse saisirent les meubles de l'évêque, condamné par le parlement à deux mille écus d'amende, pour avoir excommunié les conseillers Filele & Carlenças, & à douze cents écus, pour n'avoir pas fait bâtir des églises à Castres.

Le 7. Octobre. Jean le Roi, fils d'Helias, fut reçu à Castres en qualité de lieutenant du juge; & le 12. Lespinasse fut reçu juge d'appeaux.

Le 24. Avril. Le président de Paulo ayant été nommé second président au parlement de Toulouse, partit de Castres. Lestang fut ensuite premier président.

An. 1600.

Le lundi 10. Juillet. Le tonnerre tomba sur la grosse tour de la maison du comte d'Aubijoux, à Graulhet: le comte & la comtesse

— An. 1600. étoient allés souper à la maison de plaisance qu'ils avoient fait bâtir dans le jardin.

Le dimanche 23. Juillet. Lestang premier président de la chambre, & huit conseillers, arriverent de Toulouse à Castres.

Le mercredi 13. Décembre. Jacques de Lautrec, fils de saint Gerrier, fut reçu sénéchal de Castres, ayant acheté cette charge de Ferrieres.

— An. 1601. Le 27. Janvier. Le président du Fresne partit de Castres & alla à Paris, où il quitta au mois d'Avril la religion protestante, & alla à la messe.

Le jeudi 17. Mai. Le duc de Montmorenci, connétable de France, venant de Castelnaudarri, fit son entrée à Toulouse.



NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

sur Faurin.

Pag. 3. **G**uillaume de Guillot , seigneur de Ferrieres , fut élu gouverneur de Castres , par les protestans , le 28. Mai 1562. Plusieurs troupes , ayant compagnie de cavalerie , entrèrent dans Castres , Gremian , Boisleson , Rapin , Souppes , Montledier , & Baragnes.] Ferrieres mourut à Castres , dans la maison du receveur de Thomas , le 7. Mai 1575. Il avoit épousé Anne du Maine , fille de Pierre du Maine , sénéchal de Castres , installé dans cette charge le 11. Février 1567. il en eut Marguerite Guillot , qu'il maria , lorsqu'il demeuroit à Changi en Lyonois , le 24. Février 1566. Michel Bayard , seigneur de Briouilles , qui avant d'embrasser le calvinisme étoit abbé de saint Vandrielle d'Illoire , & de Jean les Chartres. Il resta avec sa femme le 19. Octobre 1598. Il s'étoit démis de la charge de sénéchal de Castres en faveur de Pierre , son fils , qui y fut reçu le 13. Septembre 1594. & qui la vendit à Jacques de Lautrec , fils de saint Germain , qui y fut reçu le mercredi 13. Décembre 1600. Pierre Bayard , baron de Ferrieres , qui avoit pour ayeul Gilbert Bayard , seigneur de la Font , Mansal , Briouilles , &c. en Bourbonnois , secrétaire d'état sous François I. fut bisayeul de Louis Bayard , baron de Ferrieres , né en 1669. écuyer du duc de Bourgogne jusques à sa mort en 1712. Bayard mourut à Castres le 30. Janvier 1733. Montledier , capitaine à Castres , sous Ferrieres , doit être François de Vilette , seigneur de Montledier , au diocèse de Castres , qui avoit pour sixième ayeul , Guillaume de Vilette , seigneur de Montledier , men-

tionné dans une transaction du 23. Juin 1319. François de Vilette , seigneur de Montledier , fut bisayeul de Pierre de Vilette , seigneur de la Vaille , lieutenant général des armées du roi , gouverneur du Fort-Louis du Rhin , né le 14. Août 1635. & pere de Pierre-Balthazar de Vilette , seigneur de Vaille , né le 4. Septembre 1685. gouverneur de saint Antonin , bailli & gouverneur de Longwi.

4-13. Pierre du Maine du Bourg , sénéchal de Castres , arriva dans cette ville le 8. Février 1567. & fut installé dans sa charge le 11.] Il étoit troisième fils de Jean du Maine , baron du bourg de Devifac , & de Marguerite de Montceaux. On ne voit pas comment la seigneurie du bourg de Devifac , en Querci , lui étoit venue. L'histoire des grands officiers n'a point connu Jean du Maine du Bourg , sénéchal de Castres , son fils , ni Anne du Maine , sœur de Jean , mariée à Guillaume Guillot , seigneur de Ferrieres.

5-20. Lautrec , assiégee le 27. Novembre 1568. par les vicomtes de Buriniquel , Montcla , Paulin , & Jauffert , avec leur régiment. Le 29. ayant été battu par le canon , ce lieu offrit de donner quinze cents écus , & de recevoir pour gouverneur Belac , fils de la Motthe de Braconat ; ce qui fut exécuté le 12. Décembre.] Lautrec est une des belles terres du royaume , composée de plus de soixante paroisses , appartenante depuis le 28. Décembre 1757. au maréchal de Lautrec , par la mort du marquis d'Ambres , son frere. La suite détaillée des seigneurs de cette belle terre est trop curieuse & intéressante.

F ij

fante , pour ne pas la donner dans la suite au public , d'autant plus qu'elle est fort embrouillée.

Page 6. ligne 25. Brassac , ville & château , assiégés le 17. Juin 1569. par le baron de Biron & Ferrieres. Le 21. à minuit ils y entrèrent par escalade , s'ap- puyant sur une breche : cent dix-huit hommes furent tués , & deux laissés en vie. Madame de Brassac , fort vieille , y fut tuée ; la ville démantelée , & le château abbatu.] La dame de Brassac s'appelloit Catherine de Narbonne , & étoit fille de Guérin de Narbonne , seigneur de Salelles , maître d'hôtel du roi , capitaine du château de Perpignan , & gouverneur de Castelnuovo de Naples ; & de Marguerite de Miremont , morte à Salelles le 2. Août 1512. Catherine de Narbonne avoit épousé Jean de la Palu , seigneur de Brassac , ténéchal de Castres , gouverneur de Narbonne , mort d'une pleurésie à Castres le 12. Juillet 1565. Brassac fut acheté en 1671. de Marc Antoine de Roquefort , seigneur de Marquain , Sales , & Gardouche engagiste , par Claude Juge , baron de Pcous , Frigeville , Prohencle , Moniz , le pont de Camarez , Coufoulens , le Bez , Cambonez , qui mourut , étant doyen du parlement de Toulouse , le 27. Juin 1705. & qui fut l'ayeul de N. Juge , seigneur de Brassac , possédant en Juin 1758. les mêmes terres.

6.39. Saint Jean de Paracol , où il y avoit une grande assemblée , à cau'e de la fête , le dimanche 28. Août 1569. Le lundi à dix heures , le capitaine Cingoual & Saufens , partis de Castres la veille , y arrivèrent , firent trente prisonniers , & amenèrent le lendemain à Castres , beaucoup de mulets , chevaux , & marchandises.] C'est une paroisse du diocèse d'Aleth , qui n'est point connue sous ce nom sur la carte du diocèse de Narbonne , ni dans les dénombremens de la France. Je n'oserois dire que ce soit saint Jean de Rouvinac , au sud-ouest d'Aleth.

7.41. Castres , où Reiniez , lieutenant de la Caze-Mirambeau fut envoyé le 10. Juin 1570. pour y commander à la place de Ferrieres.] Reiniez étoit

frere de Jean de la Tour , chevalier de Malthe , tué au siège de cette ville le 7. Août. 1565. On dira dans la suite bien des choses de la famille de Reiniez.

9.32. Gaujac , château près de Serviez , pris le 20. Novembre 1573. par les protestans.] Serviez est dans le diocèse de Castres & à l'ouest de cette ville ; mais le château de Gaujac n'est point marqué sur la carte de Jaillot , ni sur celle que les états de Languedoc ont fait lever.

10.30. Scaupon , château pris par les catholiques le 7. Mai 1575.] Il est dans le diocèse & à trois lieues & demie au sud-ouest de Lavaur. Il appartenoit à la famille de Julien , & à l'auteur d'un volume in-12. de poésies imprimées en Hollande. N. Soubeiran , procureur à Toulouse , originaire des Cevenes , acquit ce château , & eut un fils qui fut de l'académie de Toulouse , & mourut à Paris vers l'an 1751.

11.23. Teiffier , fort , près de Lombers , dit la Polinenque , pris d'assaut par les protestans le 17. Décembre 1575. ils l'assiégeoient depuis le 14.] Teiffier ni la Polinenque ne sont point sur la carte du diocèse d'Albi de Samson. Lombers est une paroisse , que le dénombrement de la France appelle ville , & qui n'a , selon ce dénombrement , que quatre-vingts feux. Samson le place dans la claverie de Cordés , à une lieue & demie à l'ouest-sud-ouest de ce lieu , à cinq au nord-ouest d'Albi : longitude 22. d. 28. m. 44. s. latitude 43. d. 53. m. 35. s. Mais Albi ayant été déterminé par M. Cassini , longitude 19. d. 48. m. 44. s. latitude 43. d. 55. m. 44. s. Il faut diminuer la longitude d'Albi de 3. d. 40. m. & augmenter sa latitude de 10. m. 16. s. & faire la même opération pour Lombers.

11.28. Montequert , Bouffon , la Martinie , Aragon , Montpinier , châteaux pris , aussi-bien que celui de Proviliergues , par les protestans le 18. Décembre 1575.] Le château de Montequert , que l'histoire de la maison de France ("Tom 1. pag. 319.) appelle *Monjquocu* ou *Monjquetu* , est à deux

lieues, & au nord ouest de Castres, à 600. toises au nord-est de saint Martin d'Anzars, qui peut être sa paroisse, à l'ouest du château de Montfa, à deux tiers de lieue à l'est-sud-est de Lautrec, à 100. toises au sud de la rivière de Bagas, qui reçoit le Poulobre, ruiffeau un peu plus éloigné que le Bagas, au sud de Montouquet : longitud. 19. d. 43. m. latitud. 43. d. 42. m. Le château de Montouquet appartenoit à Marie de Bourbon, seconde fille de Jean, comte de la Marche, & de Catherine de Vendome. Elle épousa Jean, seigneur d'Escrous, au diocèse de Castres, que l'histoire de la maison de France orthographe fort mal *des croix*. Elle en étoit veuve le 28. Février 1458. âgée de soixante & douze à soixante & treize ans, & enfermée dans le château de Curval, en Albigeois, & elle vivoit encore le 11. Septembre 1473. Montouquet passa vers le milieu du dix-septième siècle dans la famille de Ligonier, Abel Ligonier, seigneur de Montouquet, né en 1683. & vivant en Juin 1758. épousa en 1708. N. de Boileau de Castelnau : il est frere aîné de Jean Ligonier, qui, par un mérite rare & singulier, a été fait pair d'Irlande à la fin de l'an 1757. & feld-marchal des armées de la grande Bretagne. Il commandoit en chef les Anglois à la bataille de Raucour le 11. Octobre 1746. Ce qu'il y eut de singulier dans cette bataille, c'est que les Impériaux étoient commandés par un Lorrain, les Hollandois par un Allemand, les Anglois par un François-Languedocien, & les François par un Saxon.

11-35. Lésignan, près de Narbonne, escaladé & pris le 4. Mai 1576. par les protestans, commandés par le capitaine Mazamer.] Lésignan, avec saint Jacques, est une paroisse du diocèse de Narbonne, de deux cents douze feux, dans l'archiprêtré de Montbrun, à l'ouest de Narbonne : la rivière de Jourre passe à son levant, forme une île vis-à-vis ce lieu, & va se jeter dans l'Aude, à deux lieues au nord. Lésignan ; c'est la poste entre Mons & Villedaigne ; mais comme on a changé le che-

min, pour pouvoir jeter un pont solide sur la rivière d'Orbieu, celui de Villedaigne ayant été emporté plusieurs fois, le chemin est à près d'une lieue au sud de l'ancien. Le pont sur l'Orbieu, dont l'arche du milieu est fort large & fort exhaussée, a été construit au-dessous de la paroisse de Crucades ; & il en fallut faire un autre sur le ruiffeau d'Aussou, au-dessous de la paroisse d'Ormezon. Le nouveau chemin rejoint l'ancien à trois quarts de lieue de Lésignan. Il n'y a plus de poste à Villedaigne ; & on en compte deux de Narbonne à Lésignan : la longitude de ce lieu est 20. d. 21. m. & la latitude 43. d. 13. m. Lésignan étoit connu le 27. Mai 847. que Charles le chauve étant au palais d'Attigni, confirma à Adefonce, vicomte de Rouffillon, ce qu'il y possédoit. Ce lieu passa ensuite dans les maisons de Montfort, de Bourbon-la-Marche, d'Armagnac-Nemours, sur laquelle il fut conquis en 1477. Il fut donné par Louis XI. à Bouffil de Juge : la fille de Bouffil la porta dans la maison d'Albret. De-là Lésignan vint à Henri IV. Le maréchal duc de Bellisle le posséde aujourd'hui, aussi-bien que Conillac, paroisse qui est voisine : Louis XV. lui ayant cédé ces deux paroisses pour une partie de l'échange de Bellisle. Sainte Colette y fonda un monastere de son institut, quelque temps avant sa mort, & ce monastere existe.

12-30. Montmaur, ville & château près de Vignoner, pris par les protestans vers le 15. Mars 1577.] C'est une paroisse du diocèse de saint Papoul, ville qui n'a que cent quarante feux, & Montmaur en a cent quatre-vingt-sept. Ce lieu est de la conférence de la baccide d'Anjou, l'une des quatre divisions du diocèse de saint Papoul. Le duc de Montmorenci fit occuper ce château le 12. Novembre 1627. par Faucon, pour empêcher le duc de Rohan de s'y poster. Cette seigneurie appartenoit en 1629. à un cadet de la branche de Levis-Leran, Marie-Louise de Montagne, veuve du président Riquet, ayant acquis cette terre & celle de Puichesi ;

diocèse de Carcassonné, en rendit hommage au roi le 9. Mars 1723.

13. *lign.* 19. Traver, métairie près de Castres, Rodigon, gouverneur de Vielmur, voulant la surprendre le premier Août 1577. pour y prendre ou tuer le Bordier, fut tué d'un coup d'arquebuse par trois protestans qui étoient dans cette métairie.] C'est une assez jolie maison de campagne, à un quart de lieue à l'ouest-nord-ouest de Castres : longitude 19. d. 35. m. 55. f. latitude 43. d. 37. m. 40. f. elle appartenoit à Louis Ligonier du Buiffon, cousin de feld-marchal Ligonier, & qui mourut à Genève en 1749. une de ses filles, héritière d'une tante qui mourut à Genève le 4. Septembre 1749. épousa 1°. N. de Pismes, seigneur de saint Saphorin, près de Lausanne, fils d'un ministre plénipotentiaire, envoyé par le roi d'Angleterre en plusieurs cours ; 2°. le chevalier Shaub, Suisse, employé en différentes négociations par le cardinal de Fleuri, & puis par le roi d'Angleterre.

14-16. Saint Germa, près de Pui-laurent, occupé par les protestans le mercredi 26. Février 1578.] Le nom & la position de ce lieu me paroissent fort estropiés. Il y a deux paroisses ou communautés du nom de saint Germer, diocèse de Lavaur.

15-7. Yoler arriva à Castres le 27. Mai 1578. pour y faire observer la paix, & fut de-là à la Bruguiere, pour engager la Crouzette à mettre en liberté les prisonniers qu'il avoit fait arrêter ; ce qui fut exécuté le 6. Août.] Pierre de Mallas, baron d'Yoler, diocèse de saint Flour, maréchal de camp le 9. Juillet 1575. testa le 4. Janvier 1614. Il avoit épousé le 7. Juillet 1582. Françoise de Saillans, veuve d'Antoine de Monteil, seigneur de la Montfrelarie ; il en eut des enfans, dont la postérité subsiste.

16-22. Angles, que les catholiques voulurent suspendre le 8. Avril 1580. ayant une intelligence avec le capitaine Angles, Segui & son fils. Les catholiques, conduits par Angles & Ucladelles, s'embarquerent dans une grange, où le sergent Jean Gau, qui les trauf-

soit, les enferma à la clef. Il alla chercher les protestans à Angles, qui mirent le feu à la grange, tuèrent quatre-vingt-treize catholiques, & furent ensuite mettre le feu à la maison de Segui, qu'ils tuèrent.] Le nom de Segui est estropié. C'est Seguin, famille qui sert avec distinction depuis long-temps, & qui est connue sous le nom des Hons, qui est un domaine à un quart de lieue d'Angles, en allant à Darenque. La famille habite à Malbosc, grosse maison seigneuriale, dans le diocèse & au nord-ouest de saint Pons, à la gauche d'un ruisseau qui se jette d'abord dans la riviere de Larn, & celle-ci dans la Tors. Malbosc est à un quart de lieue à l'est du château de Cors, qui est dans la paroisse de saint Martin d'Ucladelles, dont Malbosc est un peu plus éloigné que Cors. La carte du diocèse de saint Pons, que les états de Languedoc ont fait lever, met la longitude d'Angles 20. d. 6. m. 45. f. & sa latitude 43. d. 33. m. 55. f. & la longitude de saint Martin d'Ucladelles, 20. d. 9. m. 5. f. & la latitude 43. d. 33. m. 20. f.

17-4. Jaudrulhe, gentilhomme, auquel Deime, qui étoit toujours aux environs de Soreze, dressa une embuscade le 9. Mai 1580. Jaudrulhe y fut tué avec sept soldats, & Deime blessé.] Jaudrulhe est un nom estropié, apparemment par les copistes de Faurin. C'étoit Charles Rigaud, seigneur de Veudreuil, Drulhe, saint Julien, Auriac, Agneaux, Agnat, Laburat, la Pugie, Tremolet du pays de Foix, Cultaret, & les montagnes d'Aliar, gentilhomme de la maison du roi, qui testa le 21. Avril 1580. Il avoit épousé le 10. Décembre 1564. Marguerite de Narbonne-Firmacon, & n'en eut qu'une fille : ce qui fut cause que la baronnie Vaudreuil & ses autres terres, passèrent à Jean Rigaud, seigneur d'Aigretueil & de Camboyer, qui testa le 3. Août 1585. Jean Rigaud avoit pour quatrième ayeul Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, lequel Arnaud étoit aussi quatrième ayeul de Charles Rigaud, tué le 9. Mai 1580. près de

Soreze. Celui-ci fut le quatrième ayeul du marquis de Vaudreuil , gouverneur du Canada , & qui depuis deux ans fait faire des expéditions heureuses contre les Anglois. Le 13. Novembre 1757. Berlet , officier de la colonie , envoyé par Vaudreuil , prit un village sur la riviere de Corlak , où les Anglois avoient leur magazin , & plus de huit mille bêtes à corne ; ce qui fut une perte pour eux de plus de deux cents mille écus. Le chef du village seul perdit quatre cents mille livres. D'un autre côté , du Rentai , envoyé aussi par Vaudreuil , défit au bas de la Montagne-Pelée le major Robert Royer , partisan fort estimé par le Lord Lowdon , & qui y fut tué.

Page 17. lign. 14. Caucalieres , château pris le 25. Mai 1580. par les protestans , qui n'y tuèrent personne.] Caucalieres est une paroisse de quarante-sept feux ; du diocèse & à deux lieues au sud-est de Castres , sur la droite de la Tore , qui se jette dans l'Agout. Notre-dame de Sanguinois , à l'est-nord-est de Caucalieres , est une espèce d'Annexe où l'on dit la messe le lundi de pâques , & quelques autres dans le courant de l'année , on y enterre. L'autre partie de Caucalieres , qui a aussi quarante-sept feux , est de l'autre côté de la Tore , & dans le diocèse de Lavaur. Le territoire s'étend en long jusques au diocèse de Carcassonne. Caucalieres de Lavaur est en partie dans la paroisse de saint Pierre de Bronze , & en partie dans saint Hilaire , annexe de saint Pierre de Bronze. Le château de Caucalieres qui fut pris le 25. Juin 1580. n'existe plus. On voit encore la moitié d'une tour qui y étoit alors. Le château appartenoit en 1580. à Jean de Piis , qui resta le 19. Novembre 1619.

19-20. Peiregous , surpris par les catholiques le 16. Juillet 1581.] C'est une paroisse du diocèse & à deux lieues au nord de Castres , sur la droite du Bagas , qui se jette dans l'Agout , tout au-dessous de Vielanur. A un tiers de lieue ou 951. toises au sud de Peiregous , est une espèce de château appelé la Gardie , que l'on dit être le château

dont Pontus de La Gardie porta le nom , & qui appartenoit ou à lui ou à sa famille. On seroit fort neuf dans l'histoire , si on ignoroit que Pontus de la Cardie , mort en 1585. passa en Suede & y fit une grande fortune , soutenue jusques à présent par les descendants. Sa famille , dont le nom étoit Escoperius ; prouve sa filiation avant l'an 1350. & s'étoit toujours alliée aux meilleures familles du Languedoc.

19-24. Villeneuve-la-Cremade , près de Besiers , pris par les protestans le 8. Août 1581.] Paroisse du diocèse & à une lieue & demie à l'est-sud-est de Besiers , quatre cents six feux ; longitude 20. d. 56. m. 40. f. latitude 43. d. 19. m. 5. f. Villeneuve est une baronnie des états de Languedoc. Anne de Castelpers , vicomtesse de Panat , baronne de Villeneuve-la-Cremade , Salvian , Pourcairagnes , & Montredon , fille unique de Castelpers , vicomtesse de Panat , mort en Mai 1662. & de Jeanne de Verne de Corneillan , épousa le 27. Octobre 1631. Louis de Bruner , baron de Pujol , mort le 26. Mai 1649 le même jour qu'il fit son testament militaire à Libourne , devant laquelle place il avoit été blessé.

14-22. Bram , près de Carcassonne , surpris le 14. Juillet 1582. par des vagabonds se disant protestans , qui furent d'abord assésés par les habitans de Carcassonne. Ils furent emportés d'assaut & par escalade le 21. & eurent quarante-cinq hommes tués sur la breche.] Bram est une paroisse de cent onze feux , du diocèse & au sud-ouest de saint Papon ; longitude 19. d. 40. m. latitude 43. d. 14. m. 30. f. le château bâti & embellé depuis trente ans , est 22. secon es ou 350. toises au nord de la paroisse. Bram est de la conférence de Puechsioure , qui en est à deux petites lieues ; vers l'ouest-nord-ouest. Bram fut assésé & pris par Simon de Montfort en Décembre 1209. Ce château , & plusieurs autres conquêtes de Simon de Montfort s'étant soulevé contre lui , il le reprit en trois jours , peu de temps avant pâques 1209. Paul Jacques , marquis de Lorges , baron de Castels ,

envoyé de Louis, comte de Lordat, baron de Bram, entra aux états de Languedoc à Montpellier en Décembre 1741. Le titre de baron de Clermont-Lodeve avoit été transféré sur Bram en 1719. ou 1720.

Pag. 20. lign. 13. Besséart, ville près de Castelnaudari, & le mas sainte Puelles, pris le 4. Avril 1583. par les catholiques en plein jour, & par la porte.] Besséart est un nom estropié par les copistes. On trouve dans le diocèse de saint Papoul la Becede, Bescias, Bessou, à l'ouest de Castelnaudari, est dans le diocèse de Mirepoix. Le Mas sainte Puelles est une paroisse de soixante-sept feux, du diocèse & à l'ouest-sud-ouest de saint Papoul, de la conférence de Montferrand.

21-2. Courfan, près de Narbonne, pris le 5. Décembre 1584. par les troupes de Montmorenci par escalade & par la porte. Ils s'emparèrent de quatre vingt chevaux de la compagnie de Chalabre, qui ayant tenu bon dans une maison, trouva moyen d'échapper : la ville ayant été pillée, fut abandonnée.] Courfan est une paroisse de deux cents treize feux, du diocèse & à une grande lieue au nord de Narbonne ; longitude 20. d. 43. m. 25. s. latitude 43. d. 14. m. 21. s. de l'archiprêtre & du détroit du Narbonnois, sur la droite de l'Aude, que l'on y passe sur un beau pont, refait depuis l'an 1708. Chalabre, qui échappa de la déroute de sa compagnie à Courfan, s'appelloit François de Bruieres, baron de Chalabre, au diocèse de Mirepoix, fils d'autre François de Bruieres, & d'Anne de Joyeuse, fille aînée de Jean, seigneur de saint Sauveur, au diocèse d'Uzès, & de Francoise de Voisins, dame d'Arques & de Puivert : par là Chalabre étoit neveu du maréchal de Joyeuse, qui commandoit en Languedoc, & cousin germain de Scipion, duc de Joyeuse, avec lequel il faisoit la guerre dans cette province pour la ligue. Chalabre, dont le nom de famille étoit Bruieres, est connu en Languedoc comme prenant son nom de Bruieres-le-Châtel, châellenie mouvante du Châtel de

Montlheri, & de laquelle Amalric de Voisins, baron d'Ambres, rendit hommage au roi le 2. Juin 1455. Quoique la tradition soit en Languedoc, que les Bruieres y vinrent comme les Levis, avec Simon de Moutfort, on ne connoît la filiation de Chalabre, dont il est ici question, que depuis Jean de Bruieres, baron de Chalabre, son bisayeul, qui épousa le 8. Juillet 1489. Cecile de Voisins, fille d'Amalric, seigneur d'Ambres. Chalabre, qui fut capitaine de cinquante hommes d'armes, testa le 10. Mai 1589. & fut grand-pere de Jean-Pierre de Bruieres, baron de Chalabre, qui épousa le 11. Avril 1630. Gabrielle de Levis-Leran, & fut maintenu dans sa noblesse le 11. Janvier 1669. Il fut le bisayeul de Jean de Bruieres, marquis de Chalabre, qui épousa Catherine de Chalard de la Gran'ir, & en eut pour fils aîné, Jean-Emeri de Bruieres, comte de Bruieres, qui épousa le 11. Septembre 1724. Marie de saint Etienne, fille de Gabriel, baron de la Pommarede, sous-lieutenant des gendarmes Ecoislois, qui resta en 1706. & de Paul de Vigier - Bidault. Leur fils, N. de Bruieres, fut nommé en 1753. à l'abbaye de l'Abbie, diocèse de la Rochelle, de neuf mille livres de rente.

21-41. Saint Paul de Cadejoul, près de la Miatte, où le roi de Navarre arriva le matin du 5. Août. Montmorenci, toute sa suite, & le vicomte de Turenne, y allerent le même jour, & furent suivis par Clervant & le fils du comte de Montgomeri. Le 11. Août le roi de Navarre partit de saint Paul pour aller à Montauban, & Montmorenci arriva à Castres avec un abbé de Clugni que le roi avoit envoyé, qui menoit un *coche* ; & ce soir cet abbé partit de Castres.] Il y a ici quelque chose de plus que dans de Thou (page 81. ligne 332.) Saint Paul de Cadejoul est une paroisse de quarante-huit feux, du diocèse de Lavaur. D. Vaisiere, histoire de Languedoc (Tom. 5. p. 407.) a remarqué que le pere Daniel, dans son histoire de France, avoit mal placé ce lieu dans le Bazadois ; il ajoute,

que

que le duc de Montmorenci revint coucher à Castres, suivi de l'abbé d'Elbene, *del Bene*, qu'il alla rejoindre le roi. Cet abbé étoit venu trouver le roi de Navarre à saint Paul, sous prétexte de l'exhorter à changer de religion. Le roi de Navarre donna audience à cet abbé le 11. Août, & lui remit son manifeste contre la ligue, daté de la veille, pour le présenter au roi. Cet abbé d'Elbene est celui que Faurin appelle un abbé de Clans, & qui menoit un *coche*. L'abbé d'Elbene mourut à saint Denis vers le 18. Août 1590. d'une fièvre violente qui l'avoit attaqué pendant la canicule. C'étoit un homme d'un génie aisé, d'une érudition profonde, & d'une expérience consommée : il n'avoit qu'environ quarante ans, & fut extrêmement regretté du roi & de ses amis, (de Thou, trad. 99. Tom. 11. pag. 185.) la longitude de saint Paul, sur la carte de Jean Trinquier, curé de Cadix, est 22. d. 23. m. 10. f. (sa latitude 43. d. 29. m. 15. f. à trois lieues & un quart à l'est-sud-est de Lavaur, dont la longitude est 22. d. 18 m. 17. f. & sa latitude 43. d. 13. m.

Page. 22. lign. 40. Issel, près de Castelnaudari, pris par les protestans le 27. Mars 1586. & le même jour d'autres protestans prirent le château de Padiez, près d'Albi.] Issel, paroisse de cent vingt feux, du diocèse & à une lieue au nord-ouest de saint Papoul, de la conférence de Treville. Padiez est un hameau au nord nord-est de la paroisse de Teils, dans la claverie de Valence.

23-1. Casters, château appartenant à Favas, pris le 9. Avril 1586 par le duc de Mayenne, qui donna douze mille écus à Favas pour rebâtir son château.] Ce que Faurin dit ici de la prise de Casters, s'accorde assez avec ce que de Thou en raconte dans son quatre-vingt-cinquième livre (pag. 579.) On ne trouve point Casters dans la carte du Bourdelois de Delisle. Le dénombrement de la France lui donne soixante-cinq feux, une juridiction particulière, & semble le placer vers Valence & Golfech, en Agenois. Jean de Favas, seigneur de

Casters, épousa Marthe des Pierrebassière, & en eut Jeanne de Favas, vicomtesse de Casters, qui épousa Pierre de Caumont, baron d'Aimer, cinquième fils du premier maréchal de la Force, & frere du second. Jean de Caumont, vicomte de Casters, leur fils unique, mourut sans enfans en 1661. Jeanne de Caumont, sa sœur, épousa le 3. Avril 1673. Gui de Chaumont, marquis d'Orbec. On trouve aussi Jean de Fabas, vicomte de Casters, en Gascogne, marié avec Marthe de Châteauneuf, dont il eut Marie de Fabas, dame de Cafeneuve, qui épousa le 27. Septembre 1635. Jean de Gontaut, comte de Cabrerés en Quercy.

23-19. Maillac & Guimane, châteaux appartenant au baron de Paulin, démolis le 27. Avril 1586. par les catholiques, qui démolirent aussi le château de saint Sernin, appartenant à son gendre.] Le nom de Guimane me paroît estropié; je n'ai pas pu encore vérifier sur les cartes si on l'y trouvoit. Je crois que celui de Maillac y est, aussi bien que saint Sernin. Celui qui le possédoit alors étoit Gabriel de Lustrac, qui avoit épousé Anne de Rabatteins, fille du baron de Paulin. Lustrac n'ayant point eu d'enfans de cette femme, se remaria avec François de Solages, & en eut Madeleine de Lustrac, dame de saint Sernin, qui épousa le 22. Juin 1638. Jean de Maillan, troisième fils de Jean de Maillan de Grandlac, seigneur de la Case, Pastades, & Maleville; & d'Anne des Ondes, dame du Jouc, sa seconde femme. Jean Maillan de Solages, baron de saint Sernin, du chef de Madeleine de Lustrac, sa femme, fut maintenu dans la noblesse le 5. Novembre 1668. & pere de Jean Maillan, que l'on a orthographié ensuite Malhane, baron de saint Sernin, qui épousa en 1673. Marie Isarn, troisième fille de Benoît Isarn, seigneur de Varagnes, & en eut Jean Benoît de Malhane, créé marquis & pair de saint Sernin en 1720. lieutenant général des armées du roi le 18. Octobre 1734. gouverneur de Bellisle, dont il empêcha les Anglois de s'emparer en 1746.

Pag. 23. lign. 36. La Baltide, château près de Toulouse, appartenant à Audou, pris par les catholiques le 10. Mai 1586.] Jean-Claude de Levis, baron d'Audou, de Belesta, de Fougan, & de Lagulhon, second fils de Gaston de Levis, seigneur de Leran, qui avoit épousé le premier Mai 1520. Marie d'Astarac-Fontrailles, eut Belesta & les terres du diocèse de Mirepoix pour sa légitime; il fut gouverneur du comté de Foix, pour les protestans, & capitaine de cent hommes d'armes; il mourut en 1598. peu avant le mois d'Avril. Olhagaray, dans son histoire de Béarn, détaille plusieurs de ses exploits en faveur des protestans. Il fut marié trois fois. Sa troisième femme fut Louise de Levis, fille de Philippe de Levis, seigneur de Mirepoix, & de Louise de la Tremoille, veuve de N. de Bruieres, seigneur de Chalabre: elle resta au château du bourg de Belesta, étant paralitique, & ne pouvant signer son testament, qu'elle fit le 4. Avril 1625. à une heure après midi. Elle voulut être enterrée à l'Observance de Mirepoix, & fit hériter Alexandre de Levis, seigneur de Mirepoix, son petit-neveu. Jean Claude de Levis, baron d'Audou, avoit eu de Cristophete de Bergoignan, l'une de ses trois femmes, fille de Roger, seigneur de Bergoignan, & d'Anne de Foix, Louise de Levis, dame de Belesta, &c. qui épousa au château de Gaudiez le 25. Avril 1598. François d'Amboise, qui avoit été chevalier de Malthe, & qui, par la mort de Jacques, son frere aîné, fut à la bataille de Coutras en 1587. devint comte d'Aubijoux, & fut colonel des légionnaires de Languedoc. Louise de Levis testa le 28. Janvier 1622. & mourut au mois de Juin suivant. Elle fut mere d'Elizabeth d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, dame de Belesta, de Sauverterre, &c. morte à l'abbaye de Nonenque, au diocèse de Vabres en 1694. Elle avoit épousé le 25. Février 1645. Louis de saint Bonnet neveu du maréchal de Toiras, qui mourut dans l'abbaye du Vignogou, près de Montpellier, le dimanche 13. Octobre 1675. Jacques-François de Bermond, dit le

marquis de Toiras, son second fils, capitaine de chevaux-legers Dauphin, & brigadier, fut tué au combat de Luze le 18 Septembre 1691. Il avoit épousé le 19. Mars précédent, Françoise-Louise de Berard, dame de Bernis, d'Aubort, de Fontarèches, de Vestric, de Nages, de Solorgues, de Castelet, &c. sa cousine germaine, morte à Montpellier en Janvier 1734. n'ayant eu qu'une fille, Elizabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond, comtesse d'Aubijoux, dame de Sauverterre, de Restinclieres, & qui eut Belesta en 1739. née au château de Bernis, diocèse de Nîmes, le jeudi 20. Décembre 1691. mariée le... Juillet 1715. avec Alexandre de la Rochefoucauld, alors duc de la Rocheguyon, & puis de la Rochefoucauld. Elle mourut au château de Liancourt, diocèse de Beauvais, le 30. Septembre 1752. Marie de la Rochefoucauld, sa seconde fille, dame d'Aubijoux, le Luguet, Belesta, Bernis, &c. épousa en 1737. Louis-Armand-François de la Rochefoucauld, duc d'Estillac par brevet du mois de Novembre 1737. chevalier des ordres le 2. Février 1749. grand-maître de la garde-robe le 25. Novembre 1757.

25-15. Villefranche de Panat, près de Quista, surprise le 7. Octobre 1586. par les capitaines Bessiere, Bouquet, & Pradiez, conduits par la Vacaresse: ils y entrèrent de grand matin, & tuèrent cinquante-cinq maîtres, & le guidon de la compagnie des gendarmes de Bonivet, qui étoit fort belle. Bonivet fut mené à Castres par le comte de Montgomeri, le 15. Octobre 1586. il fut remis en liberté le 29. Septembre 1587. après avoir payé quatre mille écus de rançon pour lui & les siens. Il s'appelloit aussi Toni, & portoit le nom de Bonivet, parce qu'il avoit épousé l'héritière de Bonivet [Gabriel d'Hebles de la Vacaresse,] château dans la paroisse d'Alrave, au diocèse de Rhodéz; servit avec zèle le parti protestant, & le roi de Navarre, dès avant Van 1577. jusqu'après 1615. Ses exploits demandoient un trop long article pour le pouvoir mettre ici. Ti-

Timoléon Gouffier, sixième fils de François Gouffier, dit le jeune, seigneur de Crevecoeur, & d'Anne de Camazer, naquit le 31. Mars 1588. fut seigneur de Thoïs, de Bra... & de Montaubert; chevalier de l'ordre, vice amiral sur les côtes de Picardie, capitaine d'une compagnie des ordonnances du roi, & mestre de camp d'un régiment. Il testa le 28. Septembre 1613. & élut sa sépulture dans la chapelle de l'église de Thoïs, qu'il ordonna que son fils aîné fit achever. Thoïs est une paroisse du diocèse & de l'élection d'Amiens, dans le doyenné de Poix; longitude 19. d. 44. m. latitude 49. d. 42. m. à cinq lieues au sud-ouest d'Amiens, à deux au sud-est de Poix, à une & demie au sud-ouest de Conti, & à deux au nord de Crevecoeur. Timoléon Gouffier n'avoit point épousé l'héritière de Bonivet, mais François Gouffier, son pere, qui étoit seigneur de Bonivet & de Thoïs.

25. *pag. 25. lign. 35.* Aissène, assiégée par l'amiral de Joyeuse, qui fut repoussé à l'assaut, les assiégeans étant trahis par Châtillon, après quoi ils se retirèrent pendant la nuit vers le 5. Novembre 1586.] Aissène est une paroisse du diocèse & de l'élection de Rhodéz, ayant six de ces feux, & treize belluques, dont Rhodéz a vingt-cinq, & soixante & dix belluques. Une liste latine des paroisses du diocèse de Rhodéz, où chaque paroisse est déterminée par le nom de celles qui l'entourent, met Aissène, qui a pour patron saint Etienne, entre la Besse, Francopolis, Panat, Copinguet, & Codols, sur le bord du Tarn.

25-38. Broquiez & las Ribes, châteaux dont Joyeuse se saisit vers le 8. Novembre 1586.] Broquiez, paroisse du diocèse de Rhodéz: son église est dédiée à l'exaltation de la sainte Croix de Septembre. Elle est entre Boisse, Saugane, saint Martin de Brosse, & saint Herix. Pierre de Combret, seigneur de Broquiez, épousa Simonne de Thésan, fille de Pons de Thésan, seigneur du Pujol, & de Béatrix de Caylus-Olargues. Pons de Thésan avoit épousé le 29.

Janvier 1294. Béatrix de Caylus, qui lui avoit porté dix-huit mille sols tournois pour sa dot. Ce contrat de mariage, que le comte de Pujol a en original, parut une pièce si rare à Charles d'Hozier, qu'il se faisoit un plaisir d'en parler: & M. d'Hozier, son neveu & son successeur, dans la charge de juge d'armes, l'a fait imprimer tout au long & figurativement dans le premier registre de son armorial. Guion de Combret, seigneur de Broquiez, descendant de Pierre & de Simonne de Thésan, étoit marié en 1592. à Marie de Crussol, fille de Charles, vicomte d'Uze, & de Jeanne de Genouillac d'Acier. Elle étoit née posthume, & étoit de François de Cardaillac, seigneur de Peyre. Léonor de Combret, leur fille, fut dame de Broquiez, très-mal orthographié Broquieres, & épousa Samuel d'Arpajon. Charles d'Arpajon, leur fils, baron de Broquiez, épousa Rose d'Arpajon, sa cousine germaine, & n'eut qu'une fille, Henriette d'Arpajon, dame de Broquiez, qui épousa Jacques de Loubens, baron de Verdale, au diocèse de Lavour, fils de Hugues de Loubens, & de Louise de Verdale. Celui-ci étoit fils de Jacques de Loubens, seigneur de Verdale, chevalier du saint-Esprit, le 31. Décembre 1585. qui étoit frere du cardinal de Verdale, grand-maitre de l'ordre de Malthe. Jacques de Loubens, & Henriette d'Arpajon, furent bisayeux de François-Henri, baron de Verdale, dont le pere étoit mort le 4. Juin 1705. Las Ribes est un château en Rouergue, sur le Tarn, qui, avec Bertoulene, Fronton, le Truel, & la Romiquiere, fut érigé en baronnie par Henri IV. en Novembre 1607.

26-37. Plaisance, en Rouergue, appartenante à Panat, escaladée par les catholiques le 13. Février 1587. Ils se saisirent du fort & du clocher du temple, & firent prisonnier Jean Calmere, lieutenant de Curval. Quelques réfugiés s'étant mis en défense, chasserent au bout de trois heures les catholiques, dont plusieurs, en se retirant, se noyèrent dans la riviere d'Alrance, qui joint la ville.] Plaisance, appelée ville par le dénom-

brement de la France , est en Rouergue , & dans l'élection de Milhaud , & a neuf feux , & trente-sept belluques , de ceux dont Milhaud a cent quatre , & quinze belluques.

Page 28. ligne 13. Cieurat lès Castres , & la métairie de Roquecole , où , le 6. Octobre , Ambroise & Cornuillon obligèrent les protestans de Castres , commandés par Paulin , lieutenant du comte de Montgomeri , de se retirer dans une métairie. La cavalerie étant survenue , l'infanterie de Castres prit la fuite. Paulin fut tué , & Daimé , général en Languedoc , fut blessé , & la Nogarède pris.] Cieurat est une maison ou métairie du diocèse de Castres , entre le château de la Boulbene & la paroisse de saint Germer , à une lieue & un tiers au nord de Castres : sa longitude a , suivant la carte manuscrite du diocèse de Castres , 19. d. 46. m. & sa latitude 43. d. 40. m. 10. f.

29-31. Belarga , près de Montagnac , pris par les troupes de Joyeuse le 5. Janvier 1588. La duchesse de Montmorenci l'envoya attaquer par Châtillon & Leques , & la garnison de Belarga sortit , sans armes , le 20. du même mois de Janvier.] Belarga est une paroisse de cinquante-quatre feux , du diocèse & à six lieues au nord-est de Biefiers : longitude 21. d. 8. m. 55. f. latitude 43. d. 33. m. 30. f. Jean Lasser , fils de Hugues , qui vivoit en Février 1483. étoit seigneur de Belarga en 1540. mais son fils Jean , conseiller au présidial de Carcassonne , ne fut pas seigneur de cette terre. Leques qui avec Châtillon reprit Belarga , s'appelloit Guillaume Dupleix , & avoit été connu sous le nom du capitaine Gremian jusques en 1575. qu'il devint seigneur de la paroisse & du château de Leques. Cette terre appartenoit en 1538. à Archambaud de la Rivoire , qui avoit une maison à Aigues-mortes , où Charles V. coucha la nuit du dimanche 14. Juillet 1538. au lundi 15. Ce la Rivoire , seigneur de Leques , laissa une relation bien détaillée de l'entrevue de Charles V. avec François I. à Aigues-mortes , & la seule sur laquelle on puisse

compter : elle est imprimée dans les preuves du cinquième volume de l'histoire de Languedoc de D. Vaissere.

30-11. Saint Amant de Valtauret , château , pris le 18. Avril 1588. à neuf heures du matin , par les catholiques , avec un pétard ; la dame de saint Amant se sauva par une fenêtre avec une corde.] Saint Amant de Valtauret est un château du diocèse & à quatre lieues & demie au sud-est de Castres : longitude 20. d. 2. m. 10. f. latitude 43. d. 28. m. 37. f. On le désigne par Valtauret , parce qu'il est dans un vallon , traversé par la riviere de Tore. La bastide de saint Amant , qui est de l'autre côté de la Tore , est du diocèse de Lavaur. Guillaume de Gensbrous , qui resta le 27. Avril 1588. étoit seigneur de S. Amant : sa femme , qui apparemment est celle qui se sauva avec une corde par la fenêtre , n'est point nommée dans la production faite par son petit-fils devant M. de Bezons. Le seigneurie de saint Amant fut vendue avant 1708. plus de cent mille livres à N. Rouffier , qui fut conseiller au parlement de Toulouse.

34-24. Collias , château , pris par capitulation par Turenne & Châtillon , qui obligèrent les habitans de leur donner quatre cents écus , vers le 15. Mai 1588.] Collias , paroisse de quatre-vingt-douze feux , du diocèse & à deux petites lieues au sud-est d'Uzès , sur la gauche du Gardon , a de longitude 22. d. 9. m. 3. f. & de latitude 43. d. 57. m. 2. f. La capitulation de ce château , du 27. Avril 1588. est rapportée par extrait tiré de l'original , dans le quatrième volume de l'histoire de la Noblesse du comtat Venaissin , de l'abbé Pihon-Curt. Jean Albenas , lieutenant principal au présidial de Nîmes , étoit seigneur de Collias. en 1567. & fut assez heureux pour sortir de Nîmes avant le massacre des huguenots y firent des catholiques , la nuit du mardi 30. Septembre au mercredi premier Octobre 1567. qui est si connu dans l'histoire , sous le nom de la Michelade. Jean Albenas eut de François de Jonas , sa femme , Diane Albenas , qui épousa 1°. Jacques de la Croix , baron de Castries ; 2°. le pre-

mier Mars 1579. Jean Tremolet , seigneur de Montpezat , petit-fils de Pierre Tremolet , qui ayant acquis la seigneurie de Montpezat , de Secondin , & de Thomas de saint Felix , pere & fils , en rendit hommage à l'évêque de Nîmes le 19. Janvier 1523. La seigneurie de Collias , appartenante à Diane Albenas , fut partagée entre ses enfans de la Croix de Castries , & de Tremolet - Montpezat. George Tremolet , son troisième fils , & qui avoit un frere aîné nommé Henri , reçu chevalier de Malthe en 1598. eut une partie de la seigneurie de Collias , & fut la tige d'une branche connue sous le nom de Roubiac. Ce George Tremolet fut bisayeul de Pierre - Guillaume Tremolet de Roubiac , qui ayant acquis la portion de la seigneurie de Collias , qu'avoient les la Croix-Meiragues , la fit ériger en marquisat en Mai 1745. sous le nom de Montpezat lès Uzés , pour le distinguer de Montpezat du diocèse de Nîmes , que Louis XIV. avoit érigé en marquisat en Juillet 1665. Pierre - Guillaume Tremolet , marquis de Montpezat , l'un des neuf lieutenans de roi en Languedoc ; mourant en Avril 1754. laissa ce nouveau marquisat de Montpezat à Jean-Joseph-Paul-Antoine Tremolet , son fils aîné , que le pape Benoît XIV. créa duc de Montpezat le 19. Janvier 1758.

31-30. Remoulins , pris par escalade par les protestans vers le 20. Avril 1589.] Remoulins , paroisse de quatre-vingt-cinq feux , du diocèse & à près de trois lieues au sud-est d'Uzés , soutint plusieurs sièges à la fin du regne d'Henri III. En voyant aujourd'hui la situation de ce lieu , on n'imagine pas comment il pouvoit soutenir un siège. Châillon l'ayant assiégé pour les protestans , Alphonse d'Ornano secourut la place , & fit un traité avec Châillon , qui se retira. Ce siège est très-bien détaillé par Canault , secrétaire des deux maréchaux d'Ornano , qui a écrit leur vie & celle de Sampietro , Corse , pere du premier maréchal. Il y a des faits très-curieux dans cet ouvrage de Canault , & que l'on ne trouve point ailleurs. Il est resté en manuscrit , il y en a plusieurs copies , & il

mériteroit bien d'être donné au public.

34-15. Vabres , en Rouergue , pris par les ligueurs le 6. Octobre 1590.] Vabres , quoique ville épiscopale , n'a que quatre feux , & quatre-vingt-dix-huit belluques , de ceux dont Milhaud , chef-lieu de l'élection dans laquelle Vabres se trouve , en a cent quatre , & quinze belluques. Saint Izeri où l'évêque réside , a neuf feux & six belluques. La carte de France de Delisle donne la longitude de Vabres de 20. d. 21. m. & sa latitude de 43. d. 56. m. quatre-vingt-dix-sept lieues , de vingt au degré , au sud de Paris.

34-37. Seissac , près de Carcassonne , rendu le 6. Mai 1591. à l'obéissance de Joyeuse , chef de la ligue en Languedoc. Madame de Venez , à qui ce château appartenoit , étoit dedans.] Paroisse de quatre cents feux , du diocèse & à quatre lieues au nord-ouest de Carcassonne ; longitude 9. m. 30. s. à l'ouest de Paris ; lat. 43. d. 21. m. 40. s. sur la Bernalsaune , qui se jette dans l'Aude. Seissac est un des sept principaux lieux du diocèse de Carcassonne , dépendant du chef de Montréal. Il y a un château très-fort. Simon de Montfort le donna à Bouchard de Marly , qui fut fait prisonnier , & retenu dix-huit mois , en Décembre 1209. par Pierre Roger , seigneur de Cubaret. Lambert de Thurey laissa une veuve , nommée Beatrix , à laquelle & à ses deux enfans , Lambert & Simon de Thurey , Eudes Coqui , sénéchal de Carcassonne , donna , par ordre du roi , une assise de quinze cents livres de rente sur Seissac , & dix-sept autres lieux , tous nommés dans l'assise , qui fut approuvée par saint Louis à Chartres , en Décembre 1256. Béatrix de Thurey , dame de Seissac , épousa Eustache de Levis , & en eut Isabelle de Levis , dame de Seissac , & en partie de Florenfac , qui épousa Bertrand , seigneur de Lille-Jourdain , & en eut un fils : elle fonda le monastere d'Azilhan en 1361. & y fut enterrée. Jourdain , comte de Lille , rendit hommage au roi Charles VI. à Toulouse en Décembre 1389. pour le comté de Lille & la baronnie de Seissac. Je ne retrouve

plus les seigneurs de Seillac jusques à Hugues de Carmain, vicomte de Rodde, qui étoit seigneur de Seillac en 1425. Guillaume de Carmain, vicomte de Rodde & de Laurrec, seigneur de Veneza & de Seillac, épousa le 15. Juin 1476. Aldonce de Toreilles, fille de Pierre de Toreilles, seigneur de Perelles, en Rouffillon, & de Françoise de Fenouillet, sa comine au quatrième degré : il en eut Aldonce de Carmain, vicomtesse de Rodde & de Laurrec, dame de Venez & de Seillac, qui épousa dans le château de Venez le 23. Septembre 1518. Jean de Carmain, dit de Foix, son cousin au troisième degré : ils eurent pour fille Marguerite de Carmain & de Foix, vicomtesse de Rodde & de Laurrec, dame de Venez & de Seillac, qui testa le 8. Avril 1602. Elle avoit épousé Jean de Bernui, seigneur de Palihac, chevalier de l'ordre, & en avoit eu Aldonce de Bernui, dame de Seillac, qui épousa en 1565. Gui de Castelnau, baron de Castelnau & de Clermont-Lodeve, sénéchal de Toulouse, qui obtint l'érection de Seillac en marquisat en Avril 1604. Louis, son petit-fils, mourut le 25. Avril 1705. laissant un fils unique, qui mourut en Juin 1715. Jeanne-Thérèse-Pélagie d'Albert de Luines, sa mere, hérita par sa mort, de Seillac, Clermont-Lodeve, Venez, & de toutes les autres terres de la maison de Clermont-Lodeve, qu'elle donna à Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse, arrière-petit-fils de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luines, son frere. La marquise de Seillac, qui étoit née le 8. Octobre 1675. mourut à Paris le 14. Janvier 1756.

Pag. 34. ligne 41 Combret, ville & château, pris le 18. Mai 1591. par les ligueurs, qui appliquèrent des pétards à une tour du château; le baron de Paulin, qui étoit dedans, obtint la vie.] C'est une paroisse du diocèse de Rhodéz, qui a pour patron saint Antonin, & qui est située entre les paroisses de Mareilhac, de Nauviala, de Muret & de saint Christophe. Les seigneurs de Broquiez, éteints dans les Arpajon, &

les Loubens-Verdale, tiroient leur nom de ce château.

36-7. Miremont, près de Toulouse, pris par les royalistes vers le 18. Janvier 1591. Joyeuse l'assiégea quelques jours après, le battit avec quatre canons & deux coulevrines. La garnison se retira dans le château, & se sauva le samedi dernier Février. Le baron d'Ambres détaille ce siège dans ses mémoires, imprimés dans le recueil de ces pièces fugitives; mais il n'est pas si exact pour les dates que Faurin. Miremont est une paroisse de cent soixante & dix-neuf feux, du diocèse & au sud de Toulouse, de l'archiprêtré de Lhorm, à la droite de la Garonne : longitude à l'ouest de l'observatoire de Montpellier 2. d. 27. m. latitude 43. d. 23. m.

37-4. La Cour, près de Montauban, assiégé par les royalistes de Montauban : les ligueurs les attaquèrent vers le 12. Juillet 1591. leur tuèrent quarante-cinq hommes, & leur prirent deux pièces de campagne. Ainsi le siège de la Cour fut levé.] La Cour est une paroisse du diocèse de Montauban, & de la conférence de Montech, qui a pour titulaire saint Pierre-ès-liens. D. Vaisiere. dans une note sur le siège & la bataille de Villemur, où il y a des recherches que lui seul étoit capable de faire, s'étend fort sur le siège & la situation de la Cour. Il croit que ce lieu, qui est mal désigné par tous les historiens, est très bien déterminé dans les mémoires d'Ambres, qui le placent près de Monteils; mais Monteils est un nom estropié : c'est Montech, dans le diocèse de Montauban, & non Monteils, dans le diocèse d'Albi, près de Gaillac. La Cour s'appelle aussi la Cour saint Pierre : longitude, à l'observatoire de Montpellier, 2. d. 40. m. latitude 43. d. 59. m. La longitude de Montauban, suivant la carte du diocèse, levée par M. de Plantade, est à l'ouest de Montpellier 2. d. 34. m. & sa latitude 44. d. 1. m. 29. f.

37-13. La Guepie, pris par les ligueurs le premier Août 1592. le château ayant été assiégé, le baron offrit à Joyeuse de le lui rendre; mais Joyeuse lui ayant

proposé de se mettre du parti de la ligue , le baron répondit qu'il vouloit mourir royaliste. Le château fut emporté d'assaut , & tout pailla au fil de l'épée.] La Guepie est mis dans le dénombrement de la France comme ville & bailliage . & n'a pourtant que vingt-un feux. Claude de Roquefeuil en rendit hommage au roi le 19. Octobre 1722. La Guepie est dans la claverie de Cordes : longitude , selon Samson , 22. d. 35. m. latitude 44. d. 1. m. 30. s. à près de trois lieues au nord de Cordes , & à six & un quart au nord-nord-ouest d'Albi.

Pag. 38. lign. 4. Offemont , fils du duc de Montmorenci , mourut au château de Pefenas le 17. Février 1593.] Le jour de la mort d'Offemont n'est point dans l'histoire des grands officiers. Offemont est un château du diocèse & à quatre lieues à l'ouest - nord - ouest de Soissons : longitud. 20. d. 42. m. latitude 49. d. 27. m. à trois lieues à l'est-sud-est de Compiègne. La paroisse de Sainte Croix est fort près & au nord-ouest d'Offemont. Hugues , seigneur de Beaumont & de Perfan , dit alors Parcene , fut pere de Béatrix de Beaumont , qui épousa Guillaume de Torobe au diocèse & au nord-ouest de Soissons. Anfoult de Torobe , seigneur d'Offemont , leur fils , fut l'ayeul de Marguerite de Torobe , dame d'Offemont , & de Torobe en partie , qui épousa Gui de Clermont , seigneur de Néelle , maréchal de France , tué à la bataille de Courtrai le 11. Juillet 1302. il fut le sixième ayeul de Louise de Néelle dame d'Offemont , de Mello , d'Encre , & de Bray sur Somme , qui n'ayant point d'enfans de Jean de Bruges , seigneur de la Gruthuse , sénéchal d'Anjou , son mari , donna le 13. Avril 1524. ces quatre terres à François de Montmorenci , seigneur de la Rochepot , gouverneur de l'île de France , & à Charlotte d'Humieres , la femme , en faveur de leur mariage , à condition que s'ils n'ouroient sans enfans , Offemont & Mello demeureroient à la maison de Montmorenci , & Encre & Bray à celle d'Humieres.

31-43. Alzone , pris par escalade par

Ferrals , sénéchal de Lauragais. Ambres , qui le défendoit , se retira dans une tour de la ville , capitula le 24. Juillet 1589. & sortit méche allumée , & enseignes déployées.] Faurin attribue la prise d'Alzone à Ferrals , & Gaches au vicomte de Mirepoix. Faurin ne dit rien du combat de Villestiffes. Le baron d'Ambres , qui a donné un grand détail des exploits de Joyeuse pendant l'année 1589. ne dit rien de la reprise d'Alzone , qu'il défendit. On suppléera les narrations de Faurin & d'Ambres , par celle de Gaches. Le vicomte de Mirepoix prit d'assaut Alzone. Jacques de Voisins , baron d'Ambres , qui le défendoit , se retira , d'où il sortit par capitulation du 24. Juillet 1589. Mirepoix força ensuite le fort de Pujet , fit retourner le canon à Carcassonne , & permit à Tanus de s'en aller. Moussoulens , lieutenant de Joyeuse , l'ayant sçu , l'alla attendre entre saint Rome & Villestiffes. Tanus approchant de l'embuscade , vit au-delà d'un ruisseau la troupe de Moussoulens , qui le chargea d'abord : le combat dura quelque temps ; mais Ferrals , qui se retireroit , entendant les coups de pistolet , revint à toute bride , tomba sur Moussoulens , & le mena battant jusques aux portes de Bram , qui tenoit pour lui. Tanus étant revenu sur le champ du combat , y trouva blessé , à terre , Samuel de Rabasteins-Paulin , qui , porté à Ferrals , y mourut peu de jours après , laissant de Marie Lautrec , le marquis de Rabasteins , vicomte de Paulin , son fils , qui fut tué au château de Reiniez le 10. Juillet 1616. & en sa personne finit l'ancienne race de la maison de Paulin. Samuel de Rabasteins , seigneur de Maillac , tué au combat de Villestiffes vers le premier Août 1589. étoit fils de Philippe de Rabasteins , baron de Paulin , qui vivoit encore 1596. & qui avoit épousé Louise de Roquefeuil , fille de Charles , seigneur de Roquefeuil , & de Blanche de Lettes , dame de Puceklicon , & petit-fils de Philippe de Rabasteins , vicomte de Paulin , qui fut à l'arrière-ban à Carcassonne le 9. Septembre 1507. & qui avoit épousé à Cahors le 28. Novembre 1493. Jeanne de

Cardaillac, fille de Jean, seigneur de Brenques, & de Marguerite de Caumont-Castelnaud. Philippe de Rabasteins étoit fils de Jacques. La généalogie de cette maison, l'une des plus anciennes & des plus illustrées du Languedoc, n'a point été encore mise en ordre, & ses titres périront apparemment dans la poussière. Le Marquis de Rabasteins, vicomte de Paulin, ayant été tué au château de Reiniez le 10. Juillet 1616. Madeleine de Vignoles, sa veuve, se remaria le 19. Juillet 1626. avec Charles de la Tour, marquis de Mures, mort en 1642. & avant Charles de la Tour, seigneur de Gouverner, son pere. Elle eut le vicomté de Paulin pour la répétition de sa dot; & cette vicomté passa à Gabrielle de Murviel, fille d'Antoinette de la Tour, sa petite-fille. Gabrielle de Murviel, dame de la vicomté de Paulin, porta cette terre à Henri de Carion, marquis de Nizas, qui mourut le 15. Novembre 1754. âgé de quatre vingt-quatorze ans, & de vingt-quatre jours. Sa femme l'avoit précédé de onze jours. Le marquis de Nizas,

qui a épousé N. de Crussol, fille du marquis de saint Sulpice, possède la vicomté de Paulin. Villefranches, à un gros quart de lieue à l'ouest d'Alzone, à quelques centaines de toises à l'est de saint Rome, & à quelques toises de plus au nord-est du château de Pujer, est à 11. m. à l'ouest de la méridienne, qui passe à 500. & quelques toises à l'ouest de Carcassonne; & sa latitude est 43. d. 15. m. 20. l.

Page 39 ligne 20. Anjo, près de Bife; Plaisance, & le château de saint Miquel, pris par les royalistes avec un pétard, vers le 5. Juillet 1595.] Ce lieu doit être Aigues, paroisse du diocèse de saint Pons. D. Vaissète, dans son histoire de Languedoc, a cru que l'Anjo, nom estropié dans les memoires d'Ambres, étoit Aniort. Mais Aniort, qui avoit donné son nom à une ancienne famille du temps des Albigeois, & qui s'appelle aujourd'hui Niort, est dans le diocèse d'Aleth, & par conséquent bien loin d'Anjo, où d'Aigues, dans le diocèse de saint Pons.



TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE

des batailles & sièges de Faurin,

BATAILLES.

1562.

10. Août. Les catholiques mettent en déroute, entre la Farguette & la Trinquette, les compagnies de Castres, qui alloient chercher du bled à Fregeville, à une lieue de Castres : le conful Capduram est tué, avec quatre vingts autres.

1563.

3. Février. Combat de la descente de Viviers, où Boiffeson, qui assiégeoit Saix, près de Castres, avec quatre pièces d'artillerie, mit en déroute huit cents hommes qui venoient au secours de ce lieu, & leur tua cent hommes; un autre secours étant entré dans Saix, l'obligea de lever le siège le 5. Février.

1569.

Mercredi 31. Août. Les catholiques, qui assiégeoient le château de Faugeres, sont attaqués par la compagnie du capitaine Bedos, de Castres, & le baron de Faugeres : ils sont battus, perdent deux cents cinquante hommes, & beaucoup de chevaux; le siège est levé.

1580.

Dimanche 19. Juin. Combat de Soreze, où trois compagnies protestantes du vicomte de Turenne battent cinq compagnies catholiques, & leur tuent ou blessent plus de cent hommes.

1587.

6. Octobre. Combat de Cieutat-les-Castres. Les catholiques ayant tenté inutilement d'escalader Roquecourbe, Paulin, lieutenant de Montmorenci, ramasse ce qu'il peut dans Castres, & va attaquer ces catholiques, qu'il joint près de Cieutat & la métairie de Roquecourbe. Le capitaine Marchet y accourt aussi; ils obligent ces catholiques de se retirer dans une métairie, où ils appliquent des petards. La cavalerie catholique survient, l'infanterie de Castres s'enfuit, & la cavalerie est battue; Paulin, Bousquet, Maisonneuve, Mandoul, & Montbrun, sont tués. Deime, général en Lauraguais, est blessé; La Nogaredé & le capitaine Mascaren pris; les catholiques étoient commandés par Ambres & Cornillon.

Themines, gouverneur de Montauban, & le vicomte de Gourdon ayant repris Mauffac, attaquent les ligueurs, qui assiégeoient Villemur, & une tour vers le moulin; ils les battent, & ont une coulevrine de quinze pans, que Reiniez, gouverneur de Villemur, donna vers le 8. Juillet à Espéron.

Les royalistes de Montauban ayant assiégé la Cour près de leur ville, les ligueurs les attaquèrent vers le 12. Juillet, leur tuèrent quarante-cinq hommes, & leur prirent deux pièces de campagne. Ainsi le siège de la Cour fut levé.

Tomé II. Faurin.

H

1592.

Lundi 19. Octobre. Combat de Villemur, qui étoit assiégé depuis le 12. Septembre. Chambault part de Castres le 12. avec les troupes de Montmorenci, de Lecques, & de Pujol. Les royalistes gagnent les tranchées des ligueurs, qui prennent la fuite. Le pont est rompu, huit cents hommes se noyent, cinq cents Tudeques sont tués. Joyeuse voulant gagner le gué se noye : il perd cinq canons & vingt enseignes. Un soldat attrape deux mille double ducats.

S I È G E S.

1537.

Octobre. Montluc prend la Chartreuse de Saix.

1562.

8. Juillet. Venez, près Réalmont, pris par les compagnies de Castres & de Roquecourbe, sur la compagnie de trois cents hommes du capitaine Grepjac, fils du premier président Mansencal.

28. Décembre. Puy-laurent pris par escalade par les protestans de Castres.

1563.

31. Janvier. Les protestans de Castres prennent par assaut & par escalade Cuj, près de Lautrec.

1567.

27. Septembre. Les protestans de Castres se rendent maîtres de leur ville, & choisissent pour gouverneur, Guillaume Guillot, seigneur de Ferrieres.

4. Octobre. Ferrieres emporte d'assaut la Chartreuse de Saix, & les consuls du lieu lui portent le lendemain leurs clefs.

18. Octobre. Les vicomtes prennent Fonton, entre Montauban & Toulouse.

1568.

23. Février. Les protestans de Puilaurent prennent d'assaut saint Julien, & l'abandonnent le 21. Mars à l'approche des catholiques.

24. Février. Soual, près de Puilaurent, pris par les catholiques, après quatre jours de siège.

7. Avril. Aubijoux & Ambres assiègent Puilaurent, secouru par les habitans de Castres, & le siège levé le 15.

Lundi 6. Septembre. Le capitaine Artigues, chef des protestans de Castres, attaque inutilement Saillac & Montaulieu.

Mardi 7. Septembre. Le baron de Paulin prend par escalade Gaillac, & le château deux jours après.

9. Cordes se soumet aux protestans.

25. Septembre. Saillac pris par escalade par le capitaine Artigues de Castres.

12. Novembre. Brouse, près de Lautrec, pris par les capitaines Bernard & Bégés de Castres, & abandonné le lendemain, après l'avoir démantelé.

2. Décembre. Lautrec convient avec les vicomtes de Burniquel, Montcla, & Paulin, de recevoir pour gouverneur Benac, fils de la Mothe de Braconat; & ils donnent quinze cents écus.

DES GUERRES DE CASTRES.

59.

3. Décembre. Les vicomtes de Burniquel, de Moncla, & de Paulin prennent la ville de Vielmur; l'abbaye de filles est détruite.
11. Décembre. Les vicomtes prennent par escalade Viviers, près de Saix; & d'autres protestans le château de la Sefquiere.
16. Décembre. Les vicomtes levent le siège de Saix, commencé le 11. le froid les oblige de retourner à Castres.

1569.

10. Février. La garnison royaliste de Somaiens perd quarante-cinq hommes qui sont tués par les soldats de Puilaurent & de Vielmur.
- Jeudi 21. Avril. Les royalistes entrent par un trou dans Vielmur & s'en emparent.
5. Juin. Les protestans, commandés par le baron de Biron, & Ferrieres, se saisissent du château de la Grifoul, & assiègent celui de Berlatz, près de la Beslonies; & le 10. ils l'emportent d'assaut. Ce château est ensuite rasé.
10. Juin. Le château de Monfa, près de Peiregous, assiégé par les protestans. Le 13. on fait une convention, mais quelques jours après, les protestans font démolir & brûler ce château.
14. Juin. Le château de Montpenur pris par les protestans, & démantelé.
21. Juin. Biron & Ferrieres, prennent par escalade, sappe, & breche, le château de Brassac, assiégé depuis le 17. Madame de Brassac y est tuée.
15. Août. La Capelle, gouverneur de Fiac, rend cette ville aux catholiques & à Damville: le siège avoit commencé le 10.
19. Août. Les royalistes entrent dans Lautrec, dont les habitans s'étoient retirés la veille à Castres.
18. Octobre. Mazeres, assiégé par Damville depuis le 5. se rend, après avoir assuyé dix-huit cents quarante-cinq coups de canon.
9. Décembre. La garnison de Cieurac, Caminade & clocher bien fort, se rend prisonnière aux protestans de Castres, qui l'avoient assiégé la veille. Cieurac est démoli.

1570.

1. Février. Ferrieres entre par escalade, à la pointe du jour, dans la Burniquiere.
3. Février. Lautrec assiégé par les protestans, qui levent le siège par ordre des princes & de l'amiral.
24. Février. Saix est abandonné par Ferrieres; les protestans l'avoient assiégé le 22. du même mois; ils y entrèrent le lendemain par escalade.
13. Juin. Braconac, château près de Lautrec, appartenant à la Mothe, abandonné par les catholiques.
21. Juin. Durfort, pris par les protestans de Puilaurent.
29. Juin. Verdu, pris par escalade par la garnison protestante de Durfort; les royalistes l'ayant assiégé le 19. Août, la garnison se sauve de nuit.
9. Juillet. Les protestans prennent par escalade Mazeres.

1572.

11. Septembre. La Crouzette se saisit de Castres.
- Mardi 7. Octobre à deux heures après midi. Les protestans de Roquecourbe se saisissent du château.
24. Décembre. Le château de Lombers, pris par le vicomte de Paulin, qui en chasse les catholiques.

H ij

1573.

29. Mai. Montescquien , en Lauragais , pris par les protestans , par le capitaine Stopinian.
 5. Juin. Deime , à la tête des protestans , prend Soreze , près de Revel.
 8. Juillet. La Grave , près de Gaillac , escaladé & pris par les protestans de Réalmont.
 6. Octobre. Burias , pris par les protestans de Castres , réfugiés à Roquecourbe. Jean de Bouffard , seigneur de la Garrigue , qui avoit menagé cette prise , en est fait gouverneur.
 24. Octobre. Bise de les-Allieres , escaladé & pris par les protestans.
 19. Novembre. Cussac , près de Carcassonne , pris par les protestans , de jour & par la porte.
 20. Novembre. Gaujac , château près de Serviés , pris par les protestans.

1574.

16. Février. Les protestans prennent Hautpoul , près de Mazamet.
 26. Février. Roquefere , ville & château pris par les protestans : la ville est reprise le 27. Mars par Rieux & la Crouzette.
 18. Avril. Les Graisses , pris par escalade par les protestans.
 Lundi matin 23. Août. Castres est surpris par la Chauilée ; & le moulin de Villegoudon , par Jean Bouffard , seigneur de la Grange. Le gouverneur de saint Felix se sauve par la porte neuve : Ferrieres en est fait gouverneur.
 Delgapres , château , la Serre , & Arfons , forts pris le 24. Août par les protestans , allant de Castres à Soreze & à Puilaurent.
 Briatexte , près de Graulhet , escaladé & pris par les protestans.

1575.

16. Février. Villespi , ville prise par les protestans de Soreze.
 3. Avril , jour de pâques. Le fort de Boissezon prit par les protestans , qui l'avoient assiégé le 31. Mars , & qui le démolirent.
 24. Avril. Cambonet , maison près de Semalens , prise par les protestans de Puilaurent.
 7. Mai. Scaupon , château pris par les catholiques.
 20. Las Graisses , ville prise par les catholiques.
 22. Mai. Orban , pris par les catholiques ; la garnison se sauve par un trou de la muraille.
 24. Mai. Terfac , près d'Albi , pris d'assaut par les catholiques.
 16. Juin. Les catholiques prennent Montlaur.
 21. Juin. Cussac-les-Carcassonne , pris par les catholiques.
 27. Juin. Puechvergnieres & le Puech , châteaux pris par les protestans de Puilaurent.
 10. Août. La garnison protestante de Bise de las-Allieres , assiégée par les catholiques , se sauve de nuit.
 13. Août. La tour de Miredenes sur l'Agout , à Villegoudon , attaquée inutilement par les catholiques.
 14. Caraman assiégé par les catholiques , & le siège levé.
 23. & 24. Août. Le château de Semalens , & celui de Valcarouffe , pris par les protestans de Puilaurent & de Soreze.
 Dimanche 4. Septembre. Les catholiques , repoussés à un assaut , levent le siège du mas sainte Puelles.

18. Septembre. Le château de Caudaval , & Orcieres , pris par les protestans.
 4. Octobre. Montfranc , fort , près de saint Sernin , pris par les protestans.
 17. Décembre. Le fort de Teiffier , dit la Polinenque , près de Lombers , pris par les protestans , qui l'assiégeoient depuis le 14.
 18. Décembre. Le château de Proviliergues , assiégé par les protestans , se rend à eux , aussi-bien que le château de Bousson , la Martinie , Aragon , Montpinier , & Montequet.

1576.

3. Mai , à la pointe du jour. Montolieu surpris par escalade par les protestans de Puilaurent & de Soreze.
 Lésignan , près de Narbonne , escaladé & pris par les protestans , sous le capitaine Mazamet.
 29. Mai. Tresville , château entre Castelnaudarrri & Revel , pris par escalade par Deime ; le seigneur du lieu y est tué.

1577.

5. Janvier. Penautier , près de Carcassonne , pris par un trou fait à la muraille par le capitaine Fornier , chef des protestans , auquel les habitans donnent trois mille cinq cents écus ; & Fornier se retire le 24. Février.
 25. Janvier. Les protestans prennent par escalade la moitié de saint Pons de Thomieres ; mais ils en sont chassés le 27. par les habitans de l'autre ville.
 15. Mars. Montmaur , ville & château , près de Vignonet , pris par les protestans.
 5. Mai. Thesan , près de Besiers , assiégé par le maréchal de Damville : le capitaine Bacon , qui le défendoit , se sauve pendant la nuit ; il se retira à Cessenou , d'où le maréchal l'oblige de fortir , & lui fait entretenir , par le pays , quelques soldats dans sa maison.
 7. Mai. Montagut , près de Revel , est surpris par les catholiques ; le capitaine Galt y est tué.
 21. Mai. Caucalieres , ville & château , pris par les catholiques.
 23. Mai. Des catholiques de la Bruguere entrent par escalade dans Villegoudon ; des soldats de Castres ayant passé à Valduringue & Boisselon , & étant au Siala , découvrent les catholiques , qui se retirent & se saisissent du château de Tourene les-Castres , & fortifient Berrardiere , métairie appartenante à Haute-rive & saint Germier , près de Puilaurent.
 6. Juin. Le château de M. de Padies , près de Puilaurent , emporté d'assaut , & le seigneur tué.
 10. Juin le château de Tourene abandonné par les Catholiques.
 21. Août. Le château de Montequet , près de Lautrec , pris par escalade par les protestans , conduits par la Grange.
 30. Septembre. Montpellier , secouru par Châtillon , fils de l'amiral , qui étoit allé à Caltres le 29. Août chercher des troupes.

1578.

23. Février. Briateste , dont les habitans & le capitaine Ducam chassent les catholiques , qui y étoient entrés par surprise.
 Mercredi 26. Février. Saint Germa , près de Puilaurent , occupé par les protestans.
 10. Mars. Vignonet , pris par escalade par les protestans. Audon , envoyé par le roi de Navarre , les en fait sortir.
 18. Mars. Sire , près de Narbonne , pris par les protestans , qui en sortent moyennant une somme qu'on leur donne.

20. Avril. Maillargues , pris par les catholiques , qui , par traité , emportent le burin qu'ils y ont fait.
8. Mai. Les catholiques prennent , dans le fort de Cambonet , le capitaine la Trille , qui est pendu à Toulouse le 22. Mai.
5. Mai. Thelan , près de Cessenon , pris par le capitaine Bacon.
12. Mai. Cailhavel , près de Brugairole , abandonné de nuit par les protestans , qui s'en étoient saisis peu de jours auparavant.
19. Mai. Postomis , près de saint Sernin , Miaules , & Fregairoles , pris par les protestans.
23. Mai. Saint Martin le vieux , près de Seillac , pris par les protestans.
31. Mai. L'Isle , près de Gaillac , surpris par les catholiques , qui tuent le ministre.
30. Juin. Saint Chignan de la Corne , surpris par un trou par le capitaine Baccon.
8. Juillet. Dourgne , escadé & pris par les protestans.
22. Juillet. La Griffoul , château appartenant à la Crouzette , occupé par les protestans de Castres , & rendu le 6. Août suivant.
18. Août. Hautpoul , pris par les catholiques , qui se retirent à l'approche de ceux de Mazamet.
27. Octobre. Le château de la Réole , ville d'étage , prise par les catholiques.
5. Novembre. La ville de Lauzerte , prise par les catholiques.

1579.

8. Janvier. Poéchaffaut les-Lautrec & Brouffe , pris par escalade par les protestans.
13. Février. Saverdun , près de Pamiers , pris par les catholiques.
10. Août. Caure , prise par des vagabonds se disant protestans.
5. Septembre. Le Beffede , occupée par des vagabonds , qui sont enfermés par les habitans & tous tués.
6. Septembre. Le château de Lombers , manqué par les habitans de la ville.
22. Septembre. Montagnac , près de Pefenas , pris par les catholiques , qui y tuent le ministre Dupré.
22. Septembre. Figeac pris d'assaut par les catholiques , qui en emportent le pillage qu'ils y avoient fait.
12. Octobre. Montequet , château près de Lautrec , pris par des vagabonds se disant protestans ; ils en sortent au commencement de Janvier , après avoir reçu deux cents écus & démoli le château.
23. Octobre. Trebas , pris par les catholiques.
25. Octobre. Saint Tiberi , près de Montagnac , pris par les protestans. Le maréchal de Damville le reprend par escalade le 27. du même mois.
18. Décembre. Lezergues , près de Rhodéz , pris par les protestans.
25. Décembre. Mende , pris par les protestans.

1580.

11. Janvier. Bise , pris par les protestans.
3. Mars. Soreze , près de Revel , escadé & pris par les catholiques. Deime l'assiégea le lendemain , mais il fut secouru.
21. Mars. Seillac , pris , pillé , & abandonné par les protestans.
8. Avril. Le capitaine Angles , Ségui , & son fils , ont une intelligence dans Angles. Le sergent Jean Gau fait semblant de vouloir le recevoir. Les catholiques s'embarquent dans une grange , où Gau les enferme à la clef , va chercher

les protestans d'Angles, qui mettent le feu à la grange, & y tuent quatre-vingt-treize catholiques. Les protestans mettent ensuite le feu à la maison de Ségui & le tuent.

Avril. Peiregou, Langon, Meillan, Castillon au diocèse d'Uzès, sainte Croix-lez Sauve diocèse de Nîmes, & la Vacarie, au diocèse de Lodeve, pris par les catholiques.

19. Avril. Les catholiques prennent saint Paul de la Miarte, pendant que les habitans étoient allés assiéger un château de Flamarès: le capitaine Franc, qui étoit dans la ville, se sauve à la Miarte.

17. Mai. Le château de las-Toufeilles, assiégé par le vicomte de Turenne, & abandonné par la garnison.

Samedi 21. Mai. Le château de Garevaques, pris d'assaut par les protestans le lendemain qu'ils l'avoient assiégé.

Saint Arnanset se rend à composition aux protestans, qui brûlent le fort de Gasc, près de la Gardiole.

25. Mai. Le château de Caucaliere, pris par les protestans.

Samedi 28. Mai. Les protestans assiègent Cahors, qui se rend le mardi.

10. Juin. Le château de Mirandol, pris par les catholiques.

16. Juin. Soreze, assiégé par les catholiques, & ravitaillé par le vicomte de Turenne.

La Borie-blancue, fort, près de Soreze, assiégé par les catholiques, qui tirent contre trente six coups de coulevrine: le vicomte de Turenne en tire ses soldats, qui le défendoient; les catholiques y mettent le feu, aussi-bien qu'à la Valbange & autre fort.

23. Juin. Les forts de Teissode, Leuvergnet, & Castanet, abandonnés par les protestans, & occupés par les catholiques, qui avoient mené leur canon dans saint Paul de la Miarte.

28. Juin. Faget, ville & château, rendus à discrétion au vicomte de Turenne & à Audon.

29. Juin. Turenne assiège le château de Castillon, près de Toutens, qui est abandonné par la garnison, pillé & brûlé.

Le fort de Fernieres se rend à discrétion.

30. Juin. Une douzaine de forts, abandonnés par les catholiques. Turenne fait tirer son canon contre le château de Bauville, & mettre le feu à la porte du ravelin. La garnison se retire dans une grosse tour, où le feu ayant été mis, les soldats se jettent du haut de la tour. Turenne fait pendre le capitaine du château, qui s'étoit défendu dans un lieu qui n'étoit pas tenable.

Turenne fait piller & brûler le château de Cambiac, abandonné par les catholiques.

Les habitans du village de Maurins lui en apportent les clefs.

4. Août. Bosson, château près de Lautrec, surpris par les catholiques, qui y tuent saint Joly, seigneur dudit Bosson, & sa femme.

26. Août. Turenne, venant avec ses troupes & son canon de Puilarent, & passant près de Serviés, fait braquer son canon contre le château de Gaujac. Bosquillon, qui en étoit seigneur, se rend à discrétion à Turenne, qui le mène à Castres, & met dans ce château le capitaine Moulairés.

28. & 29. Août. Turenne part de Castres avec du canon & des pièces de campagne, & oblige les châteaux de Monrpinier, de Montfa, de Lengeri, de Lacan, de Bernas, de la Tour d'Arragon, de la Martinie, de Fenairols, & de Bramcourte de se rendre sans résistance.

Le château de Puechassant essuye soixante & treize coups de canon, & est emporté d'assaut le 30. Août: le barard de la maison pendu, & le château pillé & brûlé.

1. Septembre. Le château d'Aiguefonde, pris, pillé, & gardé par le vicomte de Turenne.

14. Septembre. Les protestans, commandés par le capitaine Sabaut, entrent par un trou dans la ville de Sorèze.
 17. Septembre. Les protestans prennent Tarascon.
 18. Septembre. Les catholiques prennent Pamiers; mais Audou y ayant envoyé du secours, les catholiques sont chassés le 19.
 20. Septembre. La ville de saint Lens & le château, près de Milhau, rendus aux catholiques sans attendre le secours du capitaine Malfaren.
 15. Octobre. Les protestans prennent la ville de Fenouillet.
 15. Décembre. Beaumont d'Allemagne (de Lomagne) pris par les protestans.

1581.

6. Juin. Requista, pris & pillé par les catholiques.
 26. Juillet. Peiregour, surpris par les catholiques.
 4. Août. Peira, près de Castelnaudarri, pris par les catholiques.
 7. Août. Allemagne (Villemagne) l'Argentiere, pris par les protestans.
 8. Août. Villeneuve la Cremade, près de Besiers, pris par les protestans.
 30. Août. Les protestans prennent la ville de Gardebiou.
 10. Octobre. Le château de Masfugues, pris par les catholiques.
 5. Décembre. L'Espinafiere, près de saint Amand, pris par les protestans.
 24. Décembre. Les protestans prennent la ville de Vares & le château de Your.

1582.

4. Février. Les catholiques assiègent la ville de Vares, & la garnison ayant voulu se sauver, est presque toute tuée.
 7. Février. La garnison du fort de Cambon, près de Lavour, rendue à discrétion.
 9. Février. Bacon prend la ville de Menerbe.
 13. Mai. Les catholiques prennent la ville de Foix, & brûlent le temple. Les protestans la reprennent quelques jours après.
 24. Juillet. Des vagabonds, se disant protestans, surprennent Bram: les habitans de Carcassonne les emportent d'assaut & par escalade le 11.
 7. Octobre. Les catholiques voulant surprendre le fort de Cambonet, près de Semalens, y perdent cinq hommes.

1583.

26. Mars. Les troupes de Montmorenci prennent le château de sainte Anastasie, près de Nîmes.
 4. Avril. Les catholiques prennent, en plein jour & par la porte, la ville de Bessèart, près de Castelnaudarri, & le Mas sainte Puelles.
 18. Avril. Moreville, près du Mas sainte Puelles, pris par les protestans.
 19. Avril. Olargues, pris par des vagabonds, se disant protestans.
 20. Juin. Les catholiques prennent par escalade Alerth.
 25. Septembre. Les catholiques prennent la ville & le château del Sellié
 30. Septembre. Les protestans prennent Montréal, assiégé inutilement par les catholiques au mois de Novembre suivant.

1584.

27. Janvier. Des vagabonds, se disant protestans, prennent le village de Cabrespine, près de Caunes.
 23. Mars. Viterbe, près de saint Paul, pris en plein jour par les catholiques, avec

avec un petard , dit Mascle. Le capitaine la Peiruque , qui y commandoit ; est tué en s'enfuyant.

15. Août. Le château de Jouares , près de Narbonne , pris par les capitaines Vigny & les catholiques.

15. Novembre. Clermont de Lodeve , pris par le duc de Montmorenci.

20. Novembre. Cessenon , pris par les troupes de Joyeuse.

5. Décembre. Courfan , près de Narbonne , pris par les troupes de Montmorenci ; Chalabre , qui y étoit , trouve moyen d'échapper , mais il perd quatre-vingt chevaux de sa compagnie.

8. Décembre. Des vagabonds prennent la Bessede.

11. Décembre. Le capitaine Bacou , protestant prend Lescure , près d'Albi.

1585.

28. Mars. Les protestans , rentrés dans Aleth , y ont cent hommes tués ; avec le capitaine Beulaigue , par les catholiques.

27. Août. Lesdiguières prend , avec des petards , Montelimart , qui est d'abord assiégé par les catholiques , auxquels Mandelot & Tournon amènent six mille hommes.

18. Octobre. Lodeve , rendu au duc de Montmorenci , après s'être défendu pendant trois semaines

30. Octobre. La garnison de Lunas se rend par capitulation aux troupes de Montmorenci , après les avoir repoussées dans un assaut.

4. Novembre. Tullès , en Limousin , pris par le vicomte de Turenne.

17. Novembre. Puechassaut , près de Lautrec , pris par les protestans avec un petard.

25. Novembre. Lesdiguières prend Ambrun.

Décembre. Le duc de Montmorenci prend Quarante , Crusi , Arguliers , Sallèles , Molin à une lieue de Narbonne , saint Nazaire , saint Marcel , Villepassans , le château de Mercoire , Maillac , Agel , Aiguevives , Mirepeisset , & Bise ; & tient par-là Joyeuse bloqué dans Narbonne.

1586.

8. Février. Montignac-le-comte , pris par Mayenne.

24. Février. Nages , rendu par le capitaine Calvet , qui fut fait prisonnier par des habitans de Castres.

27. Mars. Issel , près de Castelnaudarri , pris par les protestans.

27. Mars. Padiez , château près d'Albi , pris par d'autres protestans.

9. Avril. Castels , château appartenant à Favas , pris par le duc de Mayenne , qui donne douze cents écus à Favas pour rebâtir sa maison.

Sainte Baseille , battue avec vingt canons par le duc de Montmorenci.

10. Avril. Villeneuve de Trebas , abandonnée par les protestans.

11. Avril. Salvagnac assiégé avec du canon par le camp de Cornuison , & le siège levé.

La ville d'Alban abandonnée par la garnison protestante , qui avoit peur des catholiques.

15. Avril. Le siège de Denat levé par le comte de Montgomeri , qui étoit parti de Castres le 13.

15. Avril. Le château de Tanus pris par Cornuison , qui le fit démolir.

17. Avril. Les catholiques font démolir les châteaux de Maillac & de Guimane , appartenant au baron de Paulin ; & le château de saint Sermin , qui étoit à son gendre.

25. Avril. Les protestans prennent Besplas, près de Castelnaudarrri.
 10. Avril. Cessenon, pris par les partisans de Joyeuse, qui font sauter le château avec deux quintaux de poudre.
 27. Avril. Saint Bertrand en Comminges, pris par les protestans.
 10. Mai. Les catholiques prennent le château de la Bastide, près de Toulouse, appartenant à Audou.
 15. Mai. Le fort d'Alban, pris par le camp de Cornusson.
 17. Mai. La ville del Mas, fort près de Pamiers, assiégée par Montgomeri & Audou, se rend.
 28. Mai. Montegut pris par l'armée du duc de Mayenne.
 30. Mai. Boissefon prend le château del Sellié, près de la Caune, & un autre fort.
 4. Juin. Deime, gouverneur de Lauraguais, & Tanus, prennent Viterbe, près de Lavaur, Jonquiere, qui fut brûlé, Oziere & Carlipas, qui se rendent, Candaval ou Coudoles fut brûlé, Guitalens, Gragnole, & Cantrimen.
 20. Juin. Les catholiques prennent saint Bertrand de Cominges.
 27. Juin. Cornusson & Chartes assiègent Montelquieu, près de Toulouse; trois mille cinq cents hommes marchent à son secours; mais la garnison est obligée de capituler & de se rendre le jeudi 3. Juiller.
 Jeudi 10. Juiller. Le mas sainte Puellies assiégé par les catholiques: le 21. le capitaine la Roque y entre, & le lendemain le siège est levé.
 23. Juiller. Le siège de Brugaroles levé par les catholiques; Montgomeri & le capitaine Franc y ayant envoyé du secours.
 22. Août. Maruejols rendu à Joyeuse.
 3. Septembre. Le château de Ralisse, appartenant à del Traver, assiégé par Causse le fils, & Marguerite, & défendu par la Ginié, Prat d'Angou, la Rouquette, & le baron de Blanc; le canon fait breche, le pétard ouvre la porte, & les assiégeans entrent.
 5. Septembre. Le château de la Roque pris par Montgomeri, qui prend aussi le château de Montpinier.
 13. Septembre. Castillon pris par le duc de Mayenne.
 15. Septembre. Piro, château près de Milhau, pris par Joyeuse.
 7. Octobre. Villefranche de Panat, près de Requista, prise de grand matin par les capitaines Bosliere, Bousquet, & Pradiés, conduits par la Vacastelle. Boniver, capitaine des gendarmes, y perd cinquante-cinq maîtres & son guidon, & est mené à Castres. Il paya quatre mille écus de rançon le 29. Septembre 1587.
 17. Octobre. Roqueceziere, village près de Viane, pris avec un pétard par les catholiques.
 27. Octobre. Châtilion défait au-delà du Tarn la compagnie de Montrigni, qui étoit absent.
 5. Novembre. Les assiégés d'Aillene se retirent pendant la nuit: ils avoient repoussé, à un assaut, l'amiral de Joyeuse, & avoient été rafraichis par Châtilion.
 8. Novembre. Les châteaux de Broquiés & de las Ribes occupés par Joyeuse.
 16. Novembre. Le château de Tourene pris par les catholiques de la Bruguere.
 24. Novembre. Les capitaines Bessiere & Bousquet assiègent Viviers, pour obliger l'amiral de Joyeuse de lever le siège de Salvagnac; & ils le lèvent quelques heures après.
 4. Décembre. Lavergne, (la Vernée) rend Salvagnac à l'amiral de Joyeuse, qui l'avoit assiégé dès le 24. Novembre.

1587.

31. Janvier. Le château de Montpinier pris par escalade par les catholiques.
 9. Février. Le capitaine Franc va avec vingt-cinq habitans à saint Paul : il est attaqué par les catholiques, & obligé de se retirer dans la métairie des Panchis, près de Cuq ; il se rend prisonnier, & est mené à Lautrac.

13. Février. Les catholiques escaladent Plaifance, en Rouergue, appartenant à Panat : mais les réfugiés les obligent de se retirer. Plusieurs se noyent dans la riviere d'Alrance, qui joint la ville.

15. Février. Aubenas, en Vivarais, pris & pillé par les catholiques.

7. Mars. Six cents catholiques attaquent Tanus, gouverneur de Réalmont, qui assiégeoit le château de Lombers ; ils le défont & jettent du secours dans le château.

18. Mars. Olargue surpris par les catholiques du parti de Joyeuse, le château secouru par les habitans de saint Pous ; les catholiques abandonnent la ville après l'avoir pillée.

8. Mai. Bise de las Allieres, pris avec un pétard par les troupes de Joyeuse, qui prennent le château avec le canon de Narbonne.

16. Juillet. Ambres prend les forts d'Appelle & de Pechaudier, près de Pui-laurent.

Montgommeri prend d'assaut les forts de Claussade & de saint Salvère, & la garnison de Coquelins l'abandonne.

Lundi 17. Juillet. Montgommeri prend par capitulation Roquecisière, la garnison de saint Bastide & de saint Sernin l'abandonne.

20. Août. Montgommeri ayant fait tirer quatre vingt coups de canon contre Pomtoms, l'emporte d'assaut : la garnison se retire dans le château, le tend au comte, & fort avec armes & bagages.

Le fort de la Verdole rendu à Montgommeri.

8 Août. Les troupes de Joyeuse prennent Marguerites, qui tenoit pour Montmorenci.

19. Août. Du Roer (du Poet) reprend Montelimar, prise le 16. par les catholiques, qui y perdent deux mille hommes & quatre cents chevaux.

1. Septembre. Lesdiguières prend Guillestre sur la Durance.

6. Octobre. Montgommeri oblige la garnison de Murasson, qui avoit repoussé ses troupes à trois assauts, de se rendre par capitulation ; mais il ne peut pas prendre saint Sernin ni Mieules.

24. Octobre. Montgommeri prend le château de Montpinier.

19. Octobre. La Gardiole, défendue par le capitaine Conton, se rend aux troupes de Montmorenci, qui l'assiégeoient dès le 17.

27. Octobre. Le duc de Montmorenci arrive à Castres, & marche au secours de Brugaïroles, assiégé par les catholiques depuis le mois de Juillet ; les pluyes l'obligent de retourner de Revel à Castres. Audon & Colombières confèrent avec Mirepoix & le grand-prieur de Joyeuse, qui assiégeoient Brugaïroles, & conviennent avec eux que du Vila, qui défendoit cette place, sortiroit avec sa garnison & tous les habitans : ce qui fut exécuté le 21. Janvier 1588. Brugaïroles, est d'abord pillé & rasé.

30. Octobre. Besan, près de Biefers, pris par les troupes de Joyeuse.

Vers le 20. Octobre. Lesdiguières prend Cairas, au-delà d'Ambrun, & la ville & le château de Charmes, sur le Rhône, en Vivarais.

30. Novembre à une heure après minuit. Les catholiques prennent par escalade le château de saint Amant de Vaktoré, & sont obligés de se retirer, mais ils emportent leur butin.

30. Novembre. Les forts d'Arfons pris par les troupes de Montmorenci.

1588.

5. Janvier. Belarga, près Montagnac, pris par les troupes de Joyeuse. Le 20. du même mois, par les troupes de Châtillon & Lecques, envoyés par la duchesse de Montmorenci.

12. Janvier. Audou prend d'assaut la ville de Rieubois, & les villages & forts de Planis, saint Julien, la Deveze, Pecheri, Cahusac, les Cannes, & Blafens.

26. Janvier. Montbequi & Dieupantale pris par les troupes du roi de Navarre.

18. Avril à neuf heures du matin. Les catholiques prennent, avec un pétard, le château de saint Amant de Valtoret : la dame de saint Amant se sauve par une fenêtre avec une corde.

20. Avril. Lavardin prend le fort de Mirens, près de la Rochelle.

1. Mai. Les catholiques prennent par escalade saint Paul de Capdejouls ; Muos, gouverneur de Briariste, & la Grange, y menent du secours ; les catholiques se retirent entre quatre à cinq heures du soir avec leur butin, & amènent la Garde qu'ils avoient pris dans son château.

5. Mai. Les catholiques prennent la ville de saint Anastasie, qui est reprise par Turenne & Châtillon.

Turenne & Châtillon prennent par capitulation Colias, & obligent ceux de dedans de leur donner quatre cents écus.

20. Mai. Ils prennent Marguerites par composition.

La ville de Remoulins est battue & prise, vie & bagage sauvés. On prend aussi les villes & forts de Lirac, Tavel, Trefques, Connaut, & Orfan.

14. Mai. Salelles, château, pris, pillé, & brûlé.

20. Mai. Maignon prend la Francefe, près de Montauban.

15. Juin. Lesdiguières prend Lestele (Etoile) près de Montclimart.

22. Août. Le vicomte de Turenne part de Castres pour aller au secours du Rouergue, & trouve que les catholiques avoient pris Villefranche de Panat, Broquiés, Tonel, & Requist, & le 21. ils prennent Lencon.

5. Septembre. Les protestans prennent Entraigues, par-delà Rhodéz.

6. Octobre. Les protestans prennent, avec un pétard, le château d'Arragon, près de Carcastonne ; le seigneur se sauve par la fenêtre.

10. Novembre. Les protestans prennent le monastere dit le Ramier, près de Villefranche & de Cours ; mais ils y sont assiégés & tous tués.

1589.

15. Janvier. Saintes, pris par les protestans avec des masles.

5. Mars. Les catholiques prennent le château d'Hautpoul, près de Mazamet. La Prade, qui le leur rend, se fait catholique.

20. Avril. Remoulins, pris par escalade par les protestans.

14. Mai. Le château d'Hautpoul, près de Mazamet, pris par les protestans, avec un pétard.

6. Juin. Le duc de Montmorenci prend sur le grand-prieur, fils de Joyeuse, Carcastonne, Alzone, Barbeira, Penautier, Montauson, Pefens, & Montréal, après un long siège.

10. Juin. Montmorenci bloque Narbonne, dans laquelle étoit le grand-prieur de Joyeuse, & coupe l'eau dite la Roubine.

5. Juillet. Les royalistes & les protestans , commandés par Ferrals , *sénéchal de Lauraguais* , assiégent Alzone & le prennent par escalade. Les ligueurs se retirent dans une tour de la ville. Ils étoient commandés par le baron d'Ambres , qui sort le 24. méches allumées & enseignes déployées.

28. Juillet. Les royalistes prennent , à la vue des ligueurs , le fort de Puger.

Noël. Les catholiques assiégent Villefrancke , près de Rhodéz , qui avoit été prise par des protestans , qui se défendent si bien que le siège est levé.

1590.

25. Février. Montmorenci arrive à Carcassonne , & va prendre aux environs de Castelnaudarri , Vilespi , Vellepinre , & Lauraguel. Pefens & Moussolens se déclarent pour lui , & l'abandonnent après le 8. Mars.

25. Mars. Les ligueurs lèvent le siège de Lauraguel , qui avoit été secouru.

Dimanche 1. Avril. Viviers assiégé par Montgomeri , qui permet à Laurion , qui commandoit la garnison de sortir avec un couteau , & les soldats avec un bâton. Le 9. les habitans mirent le feu aux quatre coins.

Samedi 5. Mai. Les protestans prennent par stratagème Monastruc : le dimanche 6. ils sont assiégés par les ligueurs de Toulouse , & pris par assaut le jeudi 10. après en avoir repoussé trois. Le capitaine Teula y est tué avec deux cents hommes , & les capitaines Bernes & La Vergne sauvés.

10. Août. Commelles , capitaine pour le roi au château de Lombers en fort. Beragnes , qui y avoit l'entrée , & qui faisoit la cour à la nièce du feu Mignonnac de Castres , se saisit du château , en fait fortir la femme de Commelles , & épouse sa maîtresse.

27. Septembre. Les royalistes de Carcassonne prennent Pefens avec un pétard.

5. Octobre. Les Espagnols & les Tudésques , joints à Joyeuse & Ambres , prennent Crusi , Monraulieu , Rieux , Peiriac , Caunes , Villepallanr , Sire , la Livinière , Agel , Aiguevive , Maillac , Ango , (Aigne) la Caunette , Beaufort , Azillanet , Lonzac , (Olonzac , Bise , où il y avoit six cents hommes & Argeliers.

6. Octobre. Les ligueurs prennent Vabres en Rouergue.

1591.

6. Mars. Ambres prend Fiac , par le moyen de Dardé Daydé.

25. Mars. Roqueferre , prise , pillée , & abandonnée par les royalistes.

4. Avril. Roquevidal , près de Lavaur , surpris par les ligueurs.

19. Avril. Chartres se rend au roi , & lui donne deux cents mille écus.

19. Avril. Les ligueurs & les Espagnols prennent par capitulation Pefens.

22. Avril. Arfens emporté d'assaut par les ligueurs & les Espagnols , qui y tuent cinq cents hommes.

29. Avril. Lauraguel , près de Limoux , se rend aux ligueurs par capitulation.

6. Mai. Saissac , près de Carcassonne , & appartenant à madame de Venez , qui y étoit , se rend à Joyeuse , chef de la ligue en Languedoc.

8. Mai. Arfons pris par les ligueurs.

18. Mai. La ville & le château de Combret sont pris par les ligueurs , qui appliquent des pétards à une tour du château : le baron de Paulin , qui y étoit , obtient la vie.

19. Mai. Les ligueurs prennent Pradelles & la tour de Cabardés.

21. Mai. Les Espagnols prennent la ville du mas de Cabardés , quoique les

forts , le temple , & la tour , y fussent bien forts : ils prirent aussi Alzone & Villepinre.

14. Juin. Les habitans d'Auriac , près de Caraman , abandonnent leur ville aux ligueurs.

16. Octobre. Le château de la Mothe , à Carves , est pétardé & tombe par terre ; le menuisier Jean Pascal y entre ; le chevalier de la Mothe , fort vieux , se sauve ; son fils , qui étoit ligueur , est tué.

18. Octobre. Les troupes de Castres ayant assiégé Arfons , les voleurs qui étoient dedans se sauvent par le Brés.

3. Novembre. Le château de Montfa pris par les troupes de Castres , & rendu au capitaine Bernas par le seigneur.

11. Novembre. Le fort d'Alban , pris par capitulation par les troupes de Castres.

Lundi 9. Décembre. Les habitans du bourg de Carcassonne , en l'absence de celui qui commandoit sous Mirepoix , font entrer les ligueurs & se rendent à Joyeuse , qui fait démolir les citadelles bâties par Montmorenci.

1592.

15. Janvier. Les royalistes prennent Miremont , près de Toulouse : Joyeuse l'assiége avec quatre canons & deux coulevrines ; la garnison se retire dans le château , & se sauve le samedi dernier Février.

Samedi 21. Mars. Bonavene de la Bruguere , prend avec un pétard le château de Montespieu , appartenant au baron de Montfa , qui se sauve par un lieu commun.

Vendredi 27. Mars. Themines , gouverneur de Montauban , part de cette ville , & prend le château de la bastide d'Antigeac , la maison d'Almont , & les forts de la Gardedieu , d'Aussac , & de la Motte de Montmilan.

Lundi 25. Mai. Les compagnies de Montoisson , de Felisse , de Luxe , & le régiment de Gondin , de cinq cents hommes , qui avoit donné l'escalade à Lautrec , sont défaits , & ont plus de quatre cents hommes tués ou blessés.

Mercredi 27. Une partie des royalistes , retirée dans le château de la Trape , au nombre de trois cents dix-huit , se rend prisonniere de guerre. Les capitaines Portal de Revel , Pelras de Puilaurent , la Boriette de Mazamet , & la Barre de Lombers , sont menés à Lautrec. Bieule , le colonel Gondin , Luxe , & Jacques de Luc , avoient été pris à la premiere pointe , & Tanus , gouverneur de Réalmont , tué. Joyeuse & Ambres commandoient les ligueurs.

25. Juillet. Les ligueurs , avec huit canons de Toulouse , prennent Montbequi , Montbeton , Courbeville , Berliac , & Bournac.

2. Juillet. Maussac ayant essuyé soixante & douze coups de canon , se rend aux ligueurs.

8. Les troupes de Montmorenci surprennent Gruissan , près de Narbonne ; on y trouve une somme d'argent , & chaque soldat a quarante ou cinquante écus.

1. Août. Joyeuse prend la Guepie & le château , qui est emporté d'assaut : le baron , qui déclare vouloir mourir royaliste , est tué.

1595.

12. Avril. Joyeuse se saisit de Toulouse , & permet au premier président S. Jori d'en sortir.

16. Juin. Le capitaine Portal de Revel prend , sans effusion de sang , sans Papoul.

22. Juin. Les ligueurs prennent Miraval.

22. Juin. Les royalistes prennent, avec un pétard, Anjo, près de Bise, Plai-
rance, & le château de S. Miquel.

11. Juillet. Les royalistes prennent, avec trois pétards, Cussac de Cabardés,
près de Carcassonne.

18. Juillet. Le duc de Ventadour investit le château de Montfa, dont le vi-
comte se rend à discrétion. Montgomeri s'y trouve & est mené avec sa femme
à son château de Venez, & Montfa à Réalmont.

21. Juillet. Les châteaux de Brametourte, de Fenairoles, & de Lengeri, près
de Laurec, rendus à Ventadour.

23. Juillet. Denac, la Bastide, Montsalvi, & Puéchassaut, ayant vu le ca-
non, se rendent à Ventadour.

28. Juillet. Le siège de Lescour levé, & les ligueurs en brûlent les forts. Paulan,
Poufols, Florentin, Aussac, Fenols, Orban, Cadalen, & Bellegarde, se ren-
dent à Ventadour.

1. Août. Le Praviel, Senil, Montpitol battus avec du canon & brûlés; Va-
quiés, la Mote de Buzet, Guvernas, Bruguieres, Belloc, saint Geni, & On-
des, emportés d'affaut par Ventadour.

Castanet battu avec du canon & pris par composition, & brûlé; Venerque,
Manoville, & la Valette, se rendent à Ventadour. Toutes ces expéditions faites
dans deux mois & quatre jours. Le camp rompu le premier Octobre.

12. Septembre. Les habitans de Laurec se déclarent pour le roi, & sont
imités par ceux de Montdragon le 10. Octobre.

5. Novembre. La Batterie, près de Réalmont, contre laquelle Montgomeri
fit tirer dix coups de canon, rendu à discrétion: le fort brûlé.

1597.

7. Mars. Les Espagnols prennent Amiens.

COMBATS.

10. Août 1562. La Farguete.

3. Février 1563. Viviers.

31. Août 1569. Faugetes.

19. Juin 1580. Soreze.

6. Octobre 1587. Cieutat.

8. Juillet 1592. Moulin-de-Villemur.

12. Juillet 1592. La Cour.

19. Octobre 1592. Villemur.

S I È G E S.

1537. Saix.

1562. Venez.

1563. Cuq.

1567. Castres, Fronton, Saix. 3.

1568. Saint Julien, Soual, Puilaurent, Saissac, Montolieu, Gailhac, Cordes, Saissac,
Brouffe, Laurec, Villemur, Viviers, la Sesquiere, Saix. 14.

1569. Vielmur, la Griffoul, Berlars, Montfa, Montpinier, Brassac, Fiac, Laurec, Ma-
zeres, Sieutat, Caminade. 11.

1570. La Bruguierie, Laurec, Saix, Braconat, Durfort, Verduc, Mazeres. 7.

1572. Castres, château de Roquecourbe, château de Lombers. 3.

1573. Montequieu, Soreze, la Grave, Burlas, Bize-de-las-Allieres, Cuxac, Gaujac. 7.

1574. Hautpoul, Roqueferre, las Graisses, Castres, Delga, la Serre, Bretons, Bri-
texte. 8.

1575. Villepsi, Soreze, fort de Boiffeson, Cambonet, Scaupon, las Graisses, Orban, Ten-
sac, Montlaux, Cuxac, Puech-vergnères, le Puech, Bize-de-las-Allieres, la Tour de Mireda-

- nes, Caraman, Semalens, Mas sainte Puelles, Caudaval, Orcieres, Montfranc, Teissier, dit la Polinenque; Provillergues, Bouffon, la Martinié, Aragon, Montpinier, Montcuquet. 27.
1576. Montolieu, Lezignan, Treville. 3.
1577. Penautier, saint Pons, Montmaur, Thezan, Montagut, Caucaliere, Villegoudou, Tourene, Bernardiere, S. Germer, château de Padiez, Tourene, Montcuquet, Montpellier. 14.
1578. Briatexte, S. Germa, Vignonet, Sire, Masfillargues, fort de Cambonet, Thezan, Cailhavel, Postomis, S. Martin-le-vieux, Lille, S. Chiguan de la Corgne, Dourgne, la Grifoul, Hautepoul, la Réole, Lauzette. 17.
1579. Puechaffaut, Saverdun, Laure, la Bastide, Lomers, Montagnac, Figeac, Montcuquet, Trebas, S. Tiberi, les Herbas, Mende. 12.
1580. Bize, Soreze, Saillac, Angles, maison de Seguin, Peiregous, Langon, Meillan, Castillon, Sainte Croix, les Sauve, la Vacarié, S. Paul de la Miatte, Flamarens, las Tousselles, Garevaques, S. Amanet, fort de Gasq, château de Caucalieres, Courfan, la Bessede, Lescure. 7.
1581. Cabrespine, Viterbe, Jouarre, Clermont-Lodeve, Courfan, la Bessede, Lescure. 7.
1585. Aleth, Montélimar, Lodeve, Lunas, Tulle, Puechaffaut, Ambrun, Quarante, Cruis, Argilliers, Salelles, Molin, S. Nazaire, S. Marcel, Villespassans, Mercoire, Maillac, Agel, Aiguer-vives, Mirepeisset, Bize. 21.
1586. Montignac le Comte, Nages, Isfel, Padies, Castels, sainte Basille, Villeneuve de Trebas, Salvagnac, Alban, Denat, Tanus, Maillac, Guimane, S. Sernin, Besplas, Cessénon, S. Bertrand de Comminges, la Bastide d'Audou, Alban le Mas, Monsegur, le Sellié, Viterbe, Jonquieres, Ozieres, Carlipus, Caudeval, Guitalens, Gragnole, Canimen, S. Bertrand, Montelquieu, le Mas sainte Puelles, Bruguairoles, Maruéjols, Rassisé, la Roque, Castillon, S. Pero, Villefranche, Roqueciferre, Aissene, Broquiez, las Ribes, Tourene, Vivier, Salvagnac. 47.
1587. Montpinier, Panchis, Plaifance, Aubenas, Olargues, Bise de las Allieres, Appelle, Pechaudier, Clauffade, S. Salvere, Coquelins, Requeciferre, S. Bastide, S. Sernin, Poustomis, la Verdole, Marguerites, Montelimat, Guillestre, Murassou, S. Sernin, Mieules, Monpinier, la Gardiole, Bruguairoles, Bessan, Cairas, Charmes, S. Amans de Valtoiret, Arfons. 30.
1588. Belarga, Rieuboisle, Planis, S. Julien, la Devese, Pecheri, Cahufac, les Caunes, Blasens, Montbequi, Dieupantale, S. Amans de Valtoiret, Marans, S. Paul de Capdejou, sainte Anastasie, Colias, Marguerite, Remoulins, Lirac, Tavel, Tresques, Connaut, Orsan, Salelles, la Francese, Estoisle, Villefranche de Panat, Broquiez, Touels, Requist, Entraigues, Aragon, le Ramier. 34.
1589. Saintes, Hautpoul, Villefranche près Rhodéz, Remoulins; Hautpoul, Carcassonne, Alzone, Barbeira, Penautier, Montaufon, Pefens, Montréal, Narbonne, Alzone, Puget. 15.
1590. Villespi, Villepinte, Lauraguel, Pefens, Moussolens, Lauraguel, Viviers, Montastruc, Lomers, Pefens, Cruis, Montoulieu, Rieux, Peiriac, Caunes, Villespassans, Sire, la Liviniere, Agel, Maillac, Angol, Aigne, Caunetes, Beaufort, Azillanet, Lonzac, (Olonzac,) Vabres. 26.
1591. Fiac, Roqueferve, Roquevidal, Chartres, Pefens, Arfens, Lauraguel, Saillac, Arfons, Combret, Pradelles, Tour de Cabardés, Mas de Cabardés, Auriac, la Mothe à Carves, Arfens, Montfa, Alban, Bourg de Carcassonne. 20.
1592. Miremont, Montespieu, la Bastide d'Antigeac, maison d'Almont, la Gardiedieu d'Auffac, la Mothe de Montmilan, Lautrec, la Trope, Montbegui, Montbeton, Courbeville, Berliac, Bournac, Mauffac, Gruissan, la Guepie. 17.
1595. Touloufe, S. Papoul, Miraval, Anjo, Plaifance, S. Miquel, Cuffac de Cabardez, Montfa, Brametourte, Fenairoles, Lingari, Denac, la Bastide, Montsalvi, Puechaffaut, Lescout, Paulan, Poufols, Florentin, Auffac, Fenols, Orban, Cadalen, Bellegarde, le Praviel, Senil, Montpitol, Vaquiez, la Mothe de Buzet, Guvernans, Bruguieres, Belloc, S. Geni, Ondes, Castanet, Venerque, Monoyelle, la Valette, Lautrec, Mondragon, la Balterie, Amiens, 43.

Le journal de Castres par Faurin, donne la notion 8. combats en 8. ans, & de 459. sièges en 29. années, ou prises de châteaux, postes, maisons, &c. qui sont les principaux exploits des guerres civiles,

F I N.



PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

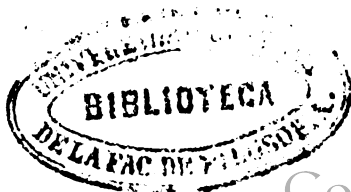
Commentaires de Louis Freton , seigneur de Servas.

A V E R T I S S E M E N T .

SI les particuliers jugent à propos de composer des mémoires ; c'est ordinairement dans la vûe de faire passer à la postérité leurs actions qu'ils n'ont pas cru devoir être oubliées , mais qu'ils jugeoient bien devoir manquer d'historiens ; cette foiblesse , ne laisse pas d'avoir son utilité , elle nous procure des mémoires qu'on n'auroit pas sans cela. Ceux de Freton font de cette nature ; il détaille avec grande attention tout ce qu'il croit pouvoir dire sur son compte ; mais il y joint beaucoup de faits qui seroient restés dans l'oubli , s'il n'avoit pas eu la demangeaison de parler de lui. Ces mémoires restés dans l'oubli pendant plus d'un siècle , paroissent cent vingt-cinq ans après la mort de leur auteur. Si tous les mémoires écrits dans le gout de ceux de Freton , où d'une manière moins parfaite ; & pour la recherche desquels on ne se donne aucun mouvement , pouvoient enfin voir le jour , on découvroit bien des choses curieuses & intéressantes pour notre histoire.

Louis Freton paroît être né à Calviffon dans le diocèse de Nîmes : il y a à une petite lieue au Nord-Nord-Est de ce bourg une métairie appelée le mas de Freton , qui apparemment lui appartenoit. Né avec du gout & des talens pour la guerre , il prit d'abord ce

Tom. II. Freton.



parti, & ayant eu une compagnie dans le régiment de Châtillon, il passa en Hollande au mois d'Avril 1600. & fut malade à Rotterdam. Il se trouva à la bataille de Nieupoort, donnée le 2. Juillet de cette année, & il détaille fort bien dans ses commentaires ce qui se passa dans l'endroit où il se trouva. Il retourna en France à la fin de l'année & resta chez lui. Il repassa en Hollande au mois de Mai 1606. Il en partit le 15. Juin pour aller lever une compagnie d'infanterie. Il arriva à Dieppe avec trois cents hommes le 30. Août. Il s'y embarqua le 9. Septembre, & le vent s'étant trouvé contraire, il fut obligé de relâcher à Portsmouth. Il en partit le 17. & débarqua à la Brille le 20. Il servit au siège de Lochem, & à celui de Groll. Il conduisit le premier pétard que l'on appliqua à la porte d'Erkelens, & contribua beaucoup à la prise de cette ville. Il se trouva en Juin 1608. à un combat où la garnison de Breda battit celle de Bos-le-duc. Il revint en France en Juin 1609. Il passa en Italie, & y reconnut au commencement de Décembre le château de Milan. Il en revint au mois de Février 1610. & remit au maréchal de Lesdiguières à Grenoble le plan du château de Milan & des places du Milanois. Il suivit ce maréchal à la conférence qu'il eut à Brusol avec le duc de Savoye. On y résolut qu'il seroit lieutenant colonel d'un régiment d'infanterie, & qu'on le chargeroit de la surprise des places du Milanois. La mort d'Henri IV. ayant empêché l'exécution de ce projet, il se rendit à l'armée de Hollande, & arriva devant Juliers le 31. Août 1610. veille du jour que cette ville capitula. Il retourna en France, & alla trouver à Grenoble Lesdiguières, qui l'envoya à Geneve menacée de siège par le duc de Savoye, offrir à la république un secours de huit cents hommes; mais ayant sçu au commencement de Mai 1611. que le duc de Savoye avoit désarmé, il retourna en Languedoc. Il étoit en garnison à Breda en 1613. Il retourna dans sa province, & il en partit le 24. Août 1614. pour aller en Hollande, où il servit aux sièges d'Emerick & de Reés. Il étoit de retour en Languedoc au mois de Décembre de la même année. Le duc de Savoye ayant conçu l'idée de s'emparer de Gènes, & voulant se servir de Châtillon & des protestans, Freton eut beaucoup de part à ces négociations. Châtillon mécontent de Montmorenci, l'envoya à Aimargues pour assiéger le château que les protestans prétendoient avoir été fortifié contre les édits. Ce différend fut terminé le vendredi 20. Mai 1616. & les fortifications du château d'Aimargues démolies. Le 23. Juin suivant, il fut avec Lesdiguières à Turin. Le duc de Savoye lui ayant donné un régiment d'infanterie, il servit très bien au combat de Lucedia, donné vers le 2. Octobre 1616. il y fut fait prisonnier, & au bout de dix-huit mois il recouvra sa liberté, par la paix faite au mois

d'Avril 1618. Il alla à la fin de l'année en Hollande. Il étoit au mois de Janvier 1620. à Nerac pour y solliciter un procès. Le vicomte de l'Esrange s'étant saisi de Privas , & les protestans s'étant assemblés à Uzez le 22. Mai 1620. le députerent à la cour pour représenter au roi leurs griefs. Il fit de son mieux auprès de Louis XIII. pour réussir dans sa commission , mais ce prince étant allé en Normandie pour soumettre Caen , il fut obligé de retourner en Languedoc. Le duc de Rohan le fit son maréchal de camp , & lui donna un régiment d'infanterie. Il étoit à la tête de sept cents mousquetaires la nuit du 5. au 6. Juillet 1625. lorsqu'il fit pétarder Sommieres , dont il se rendit maître ; mais Valencey , gouverneur de Montpellier , étant venu au secours , attaqua Rohan dans cette ville ; & l'obligea de se retirer avec précipitation. Freton fut blessé dans cette occasion , & mourut à Lezan le 29. du mois d'Août suivant. Il avoit épousé le 9. Juin 1614. Magdelaine de Montcalm , fille de Louis , seigneur de S. Veran & de Candiac , & d'Anne de Clermont du Bosc ; il en eut une fille , Magdelaine de Freton , née le 9. Février 1621. morte à Nismes le 8. Mars 1690. qui avoit été mariée le 6. Octobre 1637. avec François de Rozel , lieutenant principal au présidial de Nismes , mort à Paris en 1675.

Commentaires de Louis Freton, seigneur de Servas.

JE passai en Hollande en Avril 1600. en la compagnie de Henri comte de Coligni , seigneur de Chatillon , amiral de Guienne , jeune seigneur de grande esperance. Le comte Maurice assiégeoit alors le fort S. Maurice. Je restai malade à Rotterdam. Après la prise de ce fort , l'armée des états fut envoyée en garnison , & à la mi-Juin , elle fut embarquée sur un grand nombre de batteaux , pour aller mettre pied à terre à Ostende ; mais le vent contraire obligea le comte Maurice de faire mettre pied à terre à ses troupes près du fort de Philipine , & d'aller par terre à Ostende. Le lendemain de notre arrivée dans cette ville , le comte de Solms , qui commandoit l'avant-garde , assiégea le fort d'Albert , situé sur les dunes , & à portée du canon d'Ostende , pendant que le comte Maurice prit Oudemborch ; après quoi l'armée s'avança pour assiéger Nieuport. Le comte ayant posté son armée , fut averti sur le soir que l'archiduc ayant repris Oudemborch , venoit à lui pour l'attaquer ; sur quoi Maurice fit marcher le comte Ernest , avec l'avant-garde , pour se saisir d'un passage étroit dans les prairies près du fort d'Albert , par où il faloit que l'archiduc passât pour venir à lui : le comte Ernest y marcha avec beaucoup de diligence ; mais il trouva le passage occupé , & l'armée

AN. 1600.

A ij

AN. 1600.

ennemie passée. Il y eut là un combat, où le comte Ernest, après beaucoup de résistance, fut obligé de céder à toute l'armée ennemie qui survint, & de se retirer à Ostende, après avoir perdu un régiment Ecoissois tout entier. Cependant le comte Maurice décampa à cinq heures du matin, & repassa le Havre; j'entendis alors crier *bataille*, & vis qu'on l'armoit sur le haut d'une dune. A mesure que nous étions passés, nous nous mettions en bataille sur la greve entre la mer qui étoit basse & les dunes. Le comte ayant fait avancer son canon, les ennemis se retirèrent; outre qu'un navire de guerre les canonoit en flanc. Maurice ayant tenu conseil, résolut de se retirer pendant la nuit sur la greve entre les dunes & la basse mer. L'archiduc fut conseillé par ses deux capitaines de loger dans l'endroit où il étoit, son ennemi qui n'avoit absolument point de vivres, ne pouvant se retirer qu'en s'embarquant à sa vue, ou en le batant; mais d'autres furent d'avis d'attaquer sur le champ. En effet, à trois heures après midi, nous vîmes venir à nous les ennemis le long ou sur les dunes du côté des prairies, la mer ayant obligé les deux armées de se retirer du gravier. Les Hollandois ne s'avancerent qu'à la longueur de trois piques, par le conseil du chevalier Vere, général des Anglois. Le champ de bataille étoit si raboteux, qu'un bataillon ne pouvoit pas marcher cent pas sans se rompre. Je ne parlerai que de ce qui se passa au bataillon où j'étois, n'ayant pû voir, à cause des dunes, ce qui se faisoit ailleurs. D'abord que nous fûmes sur les dunes, le lieutenant colonel Daumerville, qui en l'absence du colonel la Nouë, commandoit au régiment François où j'étois, prenant toute la mousqueterie, la fit avancer au de-là de quelques colines de sable qui en ôtoient la vue aux bataillons de piques. Un bataillon Espagnol ayant outre-passé nos *mousquetaiers*, parut sur une dune, venant à nous qui étions sur une autre; nous descendîmes, & nous nous rencontrâmes au bas: on combattit à coups de piques; les ennemis furent ramenés sur le haut de la dune, où ils furent soutenus par un autre bataillon. Nous voulumes regagner la dune d'où nous étions descendus; ce ne fut qu'avec beaucoup de confusion que nous y parvînmes; nous y fîmes ferme, & soutînmes long-tems pique à pique. J'ai souvent regretté depuis, de ce que nous ne nous étions pas avisés de leur jeter du sablon sur lequel nous étions postés; nous les aurions fort incommodés, le vent nous étant favorable. Le régiment Walon, qui étoit à notre droite un peu en arriere, repoussa une troupe qui nous gagnoit le flanc; & en même temps nous chargeâmes le bataillon qui nous étoit opposé, & le menâmes jusques à leurs autres bataillons qui nous arrêterent, & nous mirent un peu en désordre. Nous ne pûmes jamais nous remettre à cause du lieu tout entrecoupé par les *montils de sablons*; cependant nous entretînmes le combat fort long-tems, quoique fort harassés, jusques à ce que quelques troupes de notre cavalerie donnant en flanc, & trouvant les ennemis quasi aussi rompus que nous, mirent fin

au combat par une dérouté totale. Daumerville fit une faute, lorsque faisant avancer les *mofquets*, il n'en laiffa pas une partie au flanc des piques, & en ne combattant point à la tête du bataillon. Les capitaines qui commanderent en fon abfence, contribuerent à nous mettre en défordre; en nous faifant remonter fur la dune, de laquelle nous étions descendus: il valoit beaucoup mieux combattre avec le défavantage du lieu, que de reculer prefque à la vue des ennemis. Nous logeâmes ce foir là fur le champ de bataille; & le lendemain nous entrâmes dans Ostende, où le comte Maurice ne refta que pour faire foigner les bleffés; étant retourné auffi-tôt devant Nieuport. Il trouva que les ennemis l'avoient mis hors d'état d'être pris; il alla camper devant le fort d'Izabelle, à demi-heure du chemin d'Ostende, dans les prairies, où il fut trois femaines; d'où revenant à Ostende, il fit embarquer toute fon armée, qui alla descendre en Zelande, d'où elle fut envoyée en garnifon fur la fin d'Octobre. Je partis d'Hollande pour retourner en France, fur le bruit de la guerre de Savoye; mais trouvant la paix faite, je me retirai chez moi.

AN. 1606.

Je repaffai en Hollande au mois de May 1606. & j'en partis le 15. de Juin, pour aller lever une compagnie de gens de pied. J'arrivai à Dieppe le 30. Août, avec trois cents hommes, où j'attendis le bon vent pendant dix jours, après lesquels je fis voile; mais le vent me revenant contraire, je fus obligé de relâcher à Portsmouth, d'où je ne pus fortir que le dix-feptième jour par un vent d'oueft. Je débarquai à la Brille le troifième jour, dans le temps que Berk fur le Rhin fe rendit au marquis Spinola. Le comte Maurice, qui pendant ce fiége avoit toujours été campé le long du Rhin à Wefel, envoya le comte Ernest pour reprendre Lochem, mauvaife petite ville fur le Berkel, au comté de Lutphen, affifé fur un côteau dont la descente eft prefque infenfible. J'eus ordre de joindre avec ma compagnie le comte Ernest, qui, dez le foir de fon arrivée, ordonna trois aproches, l'une aux François, l'autre aux Wallons, & la troifième aux Allemans. Le fofté de Lochem eft rempli d'eau, & fon rempart de cinq pieds d'épaiffeur, eft revêtu de brique avec des ravelins de terre en forme de demi-lune au devant des portes; la garnifon avoit deux piéces de campagne fur des cavaliers élevés fur le rempart.

AN. 1606.

Le comte Ernest envoya tout autour de la ville, & à un demi-quart de lieue, un nombre de tambours qui avoient ordre de battre diverfes *batteries*. Les ennemis croyant que les Hollandois étoient en très-grand nombre, quitterent le charroi des munitions qu'ils vouloient introduire dans la ville, & fe retirerent. La troifième nuit, les François commandés par le colonel Bethune, ayant conduit leur tranchée à vingt pas d'une demi-lune, & la place ayant effuyé cinquante volées de canon, la garnifon compofée de trois cents cinquante hommes capitula.

Pendant ce fiége, le comte Maurice étoit logé vers Groll, & le comte Henri encore plus près de Groll. Ce comte repouffa quatre à cinq dif-

AN. 1606.

ferentes fois les troupes qui vouloient se jeter dans Groll, & leur tua ou prit cinq ou six cents hommes. Après la prise de Lochem, le comte Ernest alla camper aux environs de Groll; le colonel Dort, avec son régiment & trois compagnies Françoises, desquelles la mienne étoit une, occupa un autre côté. L'on se retrancha pendant les deux premiers jours: la nuit du second, le comte Ernest commença ses aproches; le comte Maurice fit la même chose de son côté; les travaux furent pressés avec tant de diligence, que si on avoit continué de la même manière la nuit suivante, on seroit arrivé sur le bord du fossé; mais il n'y avoit pas assez de canon & de munition.

Les états avoient retranché cinq cents chariots au comte Maurice, lorsqu'il partit de Wesel; ce qui l'obligea, lorsqu'il fut arrivé à Groll, d'envoyer ses chariots querir des munitions, & lui fit perdre un temps, pendant lequel le marquis Spinola arriva, & se logea le septième jour du siège à deux heures de chemin du quartier du comte Ernest. La matinée suivante, il envoya de la cavalerie pour reconnoître le quartier de ce comte. Le comte Maurice s'avança aussi vers le marquis, résolu de lui donner bataille; mais il changea depuis, parce qu'il avoit été obligé de se tenir en bataille deux fois vingt-quatre heures par un très-rude temps, & le pied dans l'eau, toute la ville étant environnée de bruyeres très-marécageuses: le comte avoit entrepris ce siège contre son avis, & forcé par celui des états.

AN. 1607.

Au commencement de Février 1607. le comte Henri, général de la cavalerie des états, partit de la Haye pour Nimegue, où j'allai, désirant me trouver à l'entreprise qu'il méditoit, quoique je n'en eusse aucun commandement. La cavalerie qui étoit en course du côté de Munster, étant de retour, le comte Henri partit un matin à quatre heures, avec onze cornettes, & l'attirail du pétard sur des chariots, & arriva à dix heures à Nieucloster, à cinq heures de Nimegue, où le reste de la cavalerie devoit se joindre, & quatre cents mousquetaiers montés sur des chevaux des payfans; mais n'ayant passé le Rhin au fort de Sekenck, à cause des grands vents, le lieutenant général de la cavalerie ne put arriver qu'à une heure après midi; ce qui obligea de renvoyer l'exécution du projet à la nuit du 11. du même mois. Le comte Henri alla loger dans un bourg neutre, à une heure & demie de Nieucloster, & à quinze d'Erckelens, ville qu'on devoit pétarder.

Le comte Henri fut le lendemain à neuf heures du matin à cheval avec deux mille chevaux. Sur le soir, nous passâmes au-devant de Stralen, d'où l'on tira quelques canonades qui nous tuèrent un cheveu-leger. Continuant de marcher toute la nuit, nous fûmes sur les quatre heures du matin à demi-quart de lieue d'Erckelens, où les mousquetaiers mirent pied à terre; le lieutenant du capitaine Cloch alloit devant avec vingt carabins à pied, pour assurer le chemin à ceux qui portoit les pétards au nombre de quatre.

Je les suivois avec commandement de les conduire ; car étant volontaire , le comte Henri m'avoit donné cette charge. Après moi venoient encore deux pétards que conduisoit Golene , lieutenant du capitaine S. Hilaire , ordonnés en cas que les premiers ne réussissent pas. Il y avoit une barriere à Erckelens & trois portes à ouvrir ; le pétardier S. Martin devoit faire jouer le premier pétard à la barriere ; la Roche , le second à la premiere porte ; Patres le troisiéme , à la seconde ; & le capitaine Regis , le dernier à la troisiéme. Les pétardiers s'étant acquittés de leurs charges , devoient se ranger à mon dos , pour faire la premiere entrée ; le capitaine Sarroques devoit suivre cinquante mousquets François , & ne pas venir que je ne lui mandasse ; il étoit suivi du capitaine S. Hilaire avec un pareil nombre de mousquets. Le capitaine Cadé marchoit après avec soixante armes à pied ; cent mousquets Anglois le suivoient , & ceux-ci autres deux cents mousquets du pays. Marquette , lieutenant général de la cavalerie , venoit ensuite avec un gros d'infanterie ; & après , le comte Henri avec le reste de la cavalerie. A soixante pas de la place on cria : Qui va-là ; parce que marchant dans les boues qui étoient grandes , nous faisons quelque bruit. La nuit précédente , le comte Henri Van-den-Bergh , gouverneur de la place , avoit été averti , & avoit reçu un renfort de cent cinquante Italiens du régiment de Pompée Justiniani , qui étoit en garnison à Ruremonde. On nous salua de quelques mousquetades , l'une desquelles blessa à la jambe S. Martin qui devoit pétarder la barriere ; mais elle fut ouverte par un soldat qui passa par-dessus , & qui reconnut le guichet mal fermé. Je conduisis lors le premier pétard à la premiere porte , où il ne fit qu'un trou ; j'y conduisis encore le second qui fit ouverture ; le troisiéme , quoique gros , ne fit qu'un trou à la seconde porte ; mais quoiqu'elle fût couverte de lames de fer , elle ne fit pas assez de résistance , on y appliqua le quatriéme qui l'enfonça.

Cependant le gouverneur commença à jeter la premiere grenade , & fut suivi par sa garnison. Je conduisis le cinquiéme pétard à la troisiéme porte , laquelle ouverte , j'envoyai dire au capitaine Sarroque de venir ; m'avançant , je rencontre avec le fer de mon halebarde une quatriéme porte ; alors je retournai à la barriere , où je trouvai Sarroque avec ses mousquets ; qu'il falut faire retirer jusques à ce que cette quatriéme porte fût ouverte.

Le sixiéme pétard , que des chevaux-legers du capitaine Cadé devoient porter , ne se trouva qu'après une longue recherche , ayant fait son effet ; les capitaines Regis , Golene , & moi , avançâmes vers la porte que les ennemis tenoient fermée par derriere avec leurs piques , n'y ayant de brisé que le traversant : nous les forçâmes à reculer ; mais la résistance ayant recommencé , le capitaine Regis blessé d'un coup de pique à la cuisse , & le capitaine Golene d'une mousquetade au pied , s'étant retirés , je restai seul dans la ville : les ennemis se retirerent aussi ; mais se

AN. 1607.

disposant à retourner à la porte, je reçus une troupe de mousquets sans capitaine; que je fis entrer, & tirer dans la rue; ce *salué* tua dix à douze hommes, & mit le reste en fuite.

Je fis tirer aussi le long du rempart à droite à une troupe qui nous venoit en flanc, & qui se retira; j'avançai trente pas, & je m'emparai d'une charette, avec laquelle les ennemis barroient la rue; je fis tirer sur huit chevaux qui disparurent; j'avançai au carrefour, où ne trouvant plus d'ennemis, je m'y arrêtai avec les mousquetiers que j'avois fait tirer, & quelques autres des capitaines Sarroque & S. Hilaire; j'espérai de rencontrer le gouverneur qui étoit en réputation de vaillant homme, & qu'il seroit avec sa compagnie entiere de gens à cheval.

Mais ce gouverneur n'ayant que vingt chevaux, & voyant tous ceux qui avoient deffendu la porte tués, blessés, ou en fuite, & que son cheval avoit été tué au dernier *salué*, il se retira dans l'église, où il fut fait prisonnier: la ville fut pillée & abandonnée la nuit d'après.

AN. 1608.

Au mois d'Avril de la même année, il y eut une suspension d'armes entre les archiducs & les états; mais les soldats sortis d'une garnison en certain nombre, pouvoient combattre les ennemis qu'ils trouvoient en campagne. Au mois de Juin 1608. deux cents chevaux de la garnison de Breda où j'étois, sortirent pour attaquer cent vingt chevaux de la garnison de Bos-le-duc, qui étoient en campagne; nous les rencontrâmes au point du jour dans une grande bruyere, où ils repositoient; mais quoiqu'ils eussent entendu le bruit que nous faisons en passant, ils crurent que nous n'étions que quarante ou cinquante chevaux, & se déterminèrent à nous attaquer; mais s'apercevant ensuite que nous étions en plus grand nombre, ils prirent la fuite, & nous les suivîmes jusques à un château situé à une heure & demie de Bos-le-duc. Comme c'étoit l'aboyement des chiens qui avoient persuadé à cette troupe que nous étions en plus grand nombre qu'ils n'avoient cru d'abord, les capitaines qui nous commandoient, me dirent que les chiens avoient failli une autre fois de défaire le comte Adolfe Van-den-Bergh. Un lévrier étant parti de leur troupe, s'étant allé rendre à la garde de ce comte logé dans un village, le comte conjectura qu'il y avoit des troupes en campagne, & voulut d'abord déloger; mais les Hollandois l'attaquerent dans le moment, quoiqu'ils eussent résolu de ne l'attaquer que quand il seroit jour.

AN. 1609.

Au mois d'Avril 1609. la trêve générale pour douze ans à Anvers entre l'Espagne, les archiducs, & les Provinces-Unies.

Au mois de Juin suivant, je revins en France; & dès que je fus à Paris, j'eus ordre de retourner à ma compagnie, le roi ayant appris que l'archiduc Albert envoyoit des troupes, pour s'emparer des duchés de Cleves & de Juliers après la mort du duc. Mais ces nouvelles n'étant pas fondées, j'eus la permission d'achever mon voyage. Pendant mon séjour à la cour, j'appris qu'un gentilhomme de mes amis, nommé Fontcouverte, avoit

avoit fait un voyage , pour lequel le roi lui avoit donné quelque recompense : comme il avoit avec lui des gens qui se mêloient du pétard , je jugeai qu'il étoit allé reconnoître quelques places , & que ce devoit être du côté d'Italie , puisqu'il étoit venu du Dauphiné , & qu'il étoit au maréchal de Lesdiguières ; je formai d'abord le dessein d'aller dans ce pays-là pour joindre Fontcouverte , & deviner ce qu'il venoit de faire. Comme nous étions intimes amis , je ne fus pas long-tems chez moi sans l'y voir ; il me dit qu'il avoit reconnu quelques places , que le mariage de madame avec le prince de Piémont étoit fait , & que M. de Lesdiguières lui avoit ordonné de le suivre à la cour. Tout cela me fit juger que le roi avoit des desseins sur l'état de Milan ; sur quoi je résolus un voyage , que j'exécutai au commencement de Décembre avec un de mes amis ; j'en fus de retour au mois de Février , le maréchal de Lesdiguières étant encore en cour ; dès que je sçus son retour , je le fus trouver à Grenoble , pour lui faire part de mon voyage. Il voulut que je l'entretinsse le même soir de mon arrivée , parce qu'ayant la fièvre tierce , le lendemain étoit le jour de mon accès. Je lui fis voir le plan de toutes les places de l'état de Milan , & entre autres celui du château de cette ville , relevé en bois & fort bien fait ; je lui expliquai la maniere aisée de s'emparer ou de pétarder toutes ces places. Le maréchal m'ordonna de l'accompagner à Brusoles , où il eut une entrevue avec le duc de Savoye , & où il arrêta le mariage de madame avec le prince de Piémont , & la guerre pour la conquête du duché de Milan au profit du duc. Le maréchal devoit commander l'armée du roi , qui seroit composée de treize mille hommes de pied , & de dix-huit cents chevaux. Le maréchal & le duc de Savoye devoient lever quatorze mille hommes & deux mille de cavalerie , y compris deux mille hommes de pied François , que le duc devoit soldoyer sous deux régiments , l'un desquels je commanderois en qualité de lieutenant-colonel. Les Grisons devoient aussi faire des troupes sous la charge du comte Martinengo , lequel se trouva aussi à cette conférence qui se tint à la fin d'Avril. Sur la reconnoissance de Fontcouverte , gentilhomme sage & bien avisé , sur la mienne , & par nos avis , les entreprises sur les places furent résolues ; le jour fut pris au 15. de Juin , que les armées du roi & du duc devoient passer les Monts. Le maréchal de Lesdiguières seroit petarder & escalader Novare , dont la fortification étoit imparfaite , le rempart bas , & le fossé peu creux. Le duc de Savoye assembleroit sur le Pô des bateaux pour porter deux mille hommes de pied avec du canon , pour s'emparer de Valence par le petard & avec des échelles. Le maréchal de Lesdiguières devoit suivre par terre avec le reste de l'armée. Ces deux entreprises ayant réussi , les deux mille hommes du duc de Savoye auroient descendu le Pô jusques à l'endroit où il reçoit le Thesin , où ils auroient mis pied à terre , & auroient attaqué Pavie par la porte *sancta Augustina* , & par celle qu'on trouve le long de

AN. 1609.

AN. 1610.

AN. 1610.

la rivière au-dessous du pont, & la plus proche du coin. Lesdiguieres devoit attaquer la porte du pont qui étoit à son avenue; mais le passage du Gravelon, branche du Thefin assez creuse, à un quart de lieue de la ville, faisant une isle, dans laquelle se trouve le fauxbourg du bout du pont, étoit une difficulté; & la distance de quarante milles qu'il y a de Novare à Pavie, en étoit une autre pour des gens de pied harassés par les courvées précédentes. Le duc de Savoye vouloit que l'on n'entreprît rien sans être seur d'y réussir; & il trouva que j'avois levé la difficulté, en proposant de faire monter deux mille mousquetaires sur les courteaux des gendarmes, chevaux légers, & volontaires suivant l'armée; le Gravelon seroit passé à gué ou sur des ponts que l'on portoit. Il fut aussi arrêté par mon avis qu'on seroit un fort à Leperon, lieu où le Thefin se sépare en deux: des bateliers m'avoient assuré qu'aux environs de ce lieu-là, il y avoit des gués. J'avois reconnu avec un soin particulier le château de Milan; cette place me donnoit une telle envie, que j'eusse beaucoup mieux aimé perdre un bras en la prenant, que de recevoir une égratignure à la prise d'une autre. Je trouvai moyen d'y entrer avec moins de peine que je n'avois cru. J'y fus deux fois dans une semaine, la première par le moyen d'un Espagnol que je rencontrai en partant d'Avignon, & avec lequel je fis le chemin jusques à Milan. Je me disois Bourguignon, par l'avis de cet Espagnol, les François n'y entrant que fort difficilement. La seconde entrée me fut procurée par un trompette du comte de Fuentes, qui étoit bâtard d'un Espagnol, & Flamand de nation; il avoit de l'intelligence, & faisoit voir les singularités de Milan aux étrangers qui passoient par cette ville. Il falut donner quelques pistoles au lieutenant, & sembler acquiescer à la proposition que le trompette me fit de voir le château, ne témoignant nulle envie d'y entrer, quoique je fusse revenu de Gènes à Milan exprès, & pour cela seul. Je voulois revoir la porte du bastion de Pimentel, faite pour la commodité du charroi de la terre que l'on portoit dans ce bastion; je voulois aussi reconnoître une autre porte qui étoit fort près de l'une des galeries.

Le château de Milan a été bâti en diverses fois, & composé de divers corps; il y a le château des anciens ducs de Milan, & un corps de logis que François I. y fit faire. Ces logis sont dans une enceinte, aux quatre coins de laquelle il y a quatre grandes, hautes, & fortes galeries flanquées de quatre tours; au milieu il y a une place d'armes où quatre mille hommes d'armes peuvent se mettre en bataille. Au dessous de ces galeries logent les soldats, & le dessus est une terrasse couverte, sur laquelle il y a grand nombre de canons. La nouvelle fortification est flanquée de six bastions, & environné d'un bon rempart, fossé & contrescarpe; le sixième de ces bastions nommé de Pimentel, n'étoit pas encore achevé, & on y charroit de la terre d'une vieille fortification qui joignoit la porte *Comasina*: on avoit fait deux portes pour la commodité du charroi,

P'une à la ville près le bord du fossé du château, l'autre à la face du bastion de Pimentel qui regarde la campagne; on avoit fait un pont dormant sur le fossé, pour aller à cette porte; à l'entrée de ce pont il y avoit un râteau de la hauteur d'un homme, au milieu un pont levé, & à l'ouverture du bastion une simple porte de bois, au delà de laquelle on entroit dans la nouvelle fortification; & à quarante pas de là sur la gauche, étoit la porte de la galerie par où j'esperois de me rendre maître du château.

AN. 1610.

Au départ de Brusoles, j'eus commandement de suivre le duc à Turin, pour y prendre argent pour la levée d'un autre régiment: cet argent ne fut pas prêt; & pendant que je l'attendois, on aprit l'assassinat du roi. Je ne doutois point que la mort de ce grand roi n'ensevelit ses grands desseins; je demandai mon congé au duc qui me le refusa, & qui me pria d'attendre la réponse du maréchal de Lesdiguières. Je l'importunai plusieurs fois de permettre que je me retirasse; mais il falut que j'attendisse le retour de M. de Bullion, ambassadeur du roi, soit qu'il esperoit que la France poursuivroit le projet, ou qu'il fût bien aise par mon séjour de tenir en ombre l'ambassadeur d'Espagne. L'armée des états étoit au siège de Julliers, où je ne peus me rendre, quelque diligence que je fisse, qu'au commencement de Septembre, & à la veille de la capitulation.

Je n'eus gueres demeuré en Hollande, que j'appris que le duc de Savoie d'accord avec le roi d'Espagne, alloit assiéger Geneve; les avis que j'en eus, me firent rendre sur la fin de Janvier 1611. à la cour, où l'on ne parloit que de ceux qui vouloient se jeter dans la ville, & de la résolution où étoit la reine de la secourir. A la fin de Février, Fontcouverte, mestre de camp, eut ordre de partir, & la reine lui ordonna de porter un paquet au maréchal de Lesdiguières, qui devoit envoyer sept ou huit cents hommes de pied à Geneve, si la seigneurie les vouloit. Je partis avec Fontcouverte; & le maréchal que nous trouvâmes à Montlimart, me donna une lettre de créance à la seigneurie, avec copie de celles que sa majesté & M. de Villeroi lui avoient écrites.

AN. 1611.

Le lendemain de mon arrivée à Geneve, où je fus le fort bien venu, & à l'issue du prêche, je fus au conseil, où j'exposai ma créance, qui étoit de sçavoir en quel état étoit leur ville, de quoi ils avoient besoin, & de lui offrir huit cents hommes de pied, qui seroient commandés par Fontcouverte & par moi; j'avois aussi charge d'assurer la seigneurie de l'affection du maréchal, & de leur dire qu'ils ne devoient recevoir dans leur ville que des gens de leur religion, qu'il les avertiroit des desseins de leur ennemi, & qu'ils en devoient faire de même de leur part en son endroit. Quelques heures après, il me fut répondu par deux de leur conseil, que la seigneurie remercioit très-humblement S. M. du soin qu'elle témoignoit avoir de leur conservation, & qu'ils acceptoient très-volon-

AN. 1611.

tiers les 800. hom. qu'elle lui offroit ; que la seigneurie remercioit bien fort M. le maréchal de Lefdiguières, de l'affection duquel elle ne doutoit point, & qu'elle lui avoit député un de son corps le jour avant mon arrivée. Avec cette réponse, & une lettre de la seigneurie à M. le maréchal, je partis. M. de la Noue, qui étoit là de la part de la reine pour assister la seigneurie, & auquel j'avois rendu une lettre de M. le maréchal, me bailla aussi réponse, & me pria de dire au maréchal que le plutôt qu'il pourroit faire venir les huit cents hommes, ce seroit le meilleur. Je trouvai à Grenoble le maréchal qui me dit d'aller en Languedoc faire tenir les huit cents hommes prêts, qui seroient dressés sous six compagnies, celle de Fontcouverte & la mienne, de deux cents chacune, & les autres quatre de cents, que Fontcouverte les commanderoit, & moi après lui. Cependant il dépêcha un courier à la reine pour l'avertir de mon voyage, & de l'état auquel j'avois trouvé la ville de Geneve, & pour la supplier qu'elle commandât qu'argent fût délivré pour la levée des huit cents hommes, ensemble pour leurs gages de trois à quatre mois : c'étoit environ le 22. de Mars. Au commencement de Mai, M. le maréchal nous donna avis par un soldat de ses gardes que le duc de Savoye désarmoit, qu'il avoit écrit à la reine, qu'il nous avoit commandé de licentier nos troupes, & que nous le fissions.

AN. 1612.

Au mois d'Avril 1613. étant à Breda où j'avois ma garnison, je fus prié de Chatillon, mon colonel, de me rendre à la cour près de lui pour l'accompagner en Languedoc, pour se démettre du dépôt qu'il avoit d'Aiguemortes, & y remettre le sieur d'Arambure ; son voyage fut différé, & mon séjour en cour plus long que n'avois estimé.

AN. 1613.

Le maréchal de Lefdiguières ayant été nommé par la reine, général de l'armée de là les Monts, m'offrit par Bellujon qu'il envoya deux ou trois fois à la reine, la charge de sergent major général de l'armée, duquel honneur je le fus remercier, m'en allant en Languedoc, où je séjournai jusqu'au 24. Août 1614. que j'en partis sur le commandement que j'eus de Chatillon, peu auparavant fait par la reine colonel général des troupes Françoises entretenues par S. M. aux Provinces-Unies, de me rendre à ma compagnie, où j'arrivai le 10. de Septembre, à l'heure propre que notre armée délogoit d'Emerich, s'acheminoit à Réés à l'intention de combattre le marquis Spinola, s'il y fût venu, comme il sembloit y être obligé, Spinola ayant manqué de surprendre Réés, dont il vouloit s'emparer par le moyen d'une troupe de soldats mis sur des pontons. Nous nous y acheminâmes le lendemain bon matin, la place se rendit à nous tout incontinent ; l'armée y séjournâ jusqu'au 3. de Décembre après midi, si à propos que les chaloupes furent vues le lendemain par tous nos quartiers.

AN. 1614.

L'armée retirée, je m'en vins chez moi, où je ne fus pas si-tôt arrivé, qu'on me parla d'un inconnu en faveur duquel les gens de guerre,

Sur tout ceux des Cevennes, étoient fort prévenus ; j'eus envie de le connoître ; mais j'y eus assez de peine, parce qu'il se cachoit de moi ; mais il fut contraint de se découvrir pour se garantir des diligentes recherches que le duc de Montmorency, gouverneur de la province, faisoit faire de lui ; il se rendit chez moi, où je le tins trois semaines ou un mois.

Le duc de Savoye, qui depuis la conférence de Brusoles, avoit de grands projets, & qui faisoit grand état du maréchal de Lesdiguières, le pria de lui envoyer un de ses confidens. Le maréchal le lui envoya avec la permission de la reine, & le duc proposa à ce confident d'attaquer les Bernois ou Genes. Le maréchal lui fit répondre que les Bernois étoient trop alliés de la couronne, & que s'il étoit dans Genes, il voudroit en être dehors ; qu'il lui conseilloit d'attendre la majorité du roi, & cependant de remplir ses coffres, attendu que s'ils avoient eu trois ou quatre millions à la mort du feu roi, il auroit pu exécuter ses précédents projets. Ce conseil fut cause que le duc congédia ses troupes jusqu'en 1613. qu'il se saisit d'une grande partie de Montferrat ; mais il fut obligé de mettre les places dont il s'étoit emparé, en dépôt entre les mains du gouverneur de Milan. En 1614. le roi d'Espagne ayant fait remettre ces places au duc de Mantoue, reprit les armes, favorisé du maréchal de Lesdiguières, qui fit couler force troupes en Piémont, quelles deffenses qu'il y eût de la reine régente au contraire. Le maréchal ayant fait publier les deffenses du roi, & voyant passer quelques troupes qu'il envoyoit au duc, dit : Hier nous fimes le commandement du roi, aujourd'hui nous faisons son service. Peu après, la paix fut faite devant Ast, mais ne fut pas plutôt exécutée par les Espagnols, que le traité de Nante fait le 10. Novembre de la même année. Le duc fort irrité, reconnoissant que l'argent étoit le principal nerf de la guerre, pensa à surprendre Genes, ville riche & opulente, & où il esperoit de trouver quatre-vingt millions d'or, avec lesquels il esperoit entretenir une grosse armée composée principalement de François. Par l'avis du comte de Verrue, qui s'étoit imaginé que Genes pouvoit être surprise par mer, le duc envoya en Provence & au bas Languedoc l'homme qui se cachoit de moi, & qui me vint ensuite trouver ; il se servit pour cela d'un protestant qui s'insinua auprès de quelques ministres, auxquels il disoit que le duc de Savoye vouloit embrasser leur religion ; mais qu'il ne pouvoit exécuter un pareil projet, qu'en se rendant maître de Genes où étoit la bourse avec laquelle il mettroit sur pied une armée capable de le rendre maître de Rome ; que ce projet avoit été communiqué au roi d'Angleterre, aux protestans d'Allemagne, & aux états des Pays-Bas ; que tous avoient promis du secours ; que cinq ou six mille hommes levés dans le bas Languedoc, & soutenus par la flotte d'Angleterre, suffiroient pour s'emparer de Genes, qui surprise au moyen des tartanes qui y porteroient du bled, resteroit entre leurs mains pour y établir leur religion.

AN. 1615.

L'espérance de planter cette religion dans Genes, engagea quelques gentilshommes & gens de guerre de s'aboucher avec l'inconnu, & de promettre la levée nécessaire : mais enfin reconnoissant leur foiblesse, ils furent d'avis de communiquer ce dessein à Gaspard de Coligny, seigneur de Chatillon, duquel quoiqu'ils sceussent que j'étois serviteur très-affectionné, & que je commandasse une compagnie dans son régiment, si est-ce qu'à la priere de l'homme il ne m'en fut rien communiqué, de peur, disoit-il, que je ne le découvris au maréchal de Lesdiguières, duquel il sçavoit aussi que j'étois très-humble serviteur ; & la raison qu'il alleguoit, étoit que si le maréchal le sçavoit, qu'il en voudroit avoir tout l'honneur, à l'exclusion de Chatillon qui étoit plus propre pour telle exécution, à cause du crédit qu'il a dans le bas Languedoc, province beaucoup plus commode pour cette entreprise que le Dauphiné ; mais la véritable & seule raison étoit que Lesdiguières avoit désapprouvé le projet sur Genes, & que le duc de Savoye vouloit l'exécuter à l'insçu de ce maréchal.

En même temps, le prince de Condé s'étoit retiré de la cour, avec quelques autres princes & seigneurs résolus d'empêcher le mariage du roi avec l'infante d'Espagne ; & l'assemblée générale des protestans transférée de Grenoble à Nismes, consultoit sa jonction avec le prince, quand Chatillon arriva au bas Languedoc, envoyé par le roi & la reine, pour les servir aux occurrences qui s'y présenteroient. Je le fus trouver à Montpellier, & lui parler du projet de Genes, dont il avoit été informé par un exprès. Il vit, & il parla au personnage à Nismes, & il jugea comme moi, qu'il y avoit ou de la forfaiture, ou de la mélancolie en l'homme, & beaucoup de vanité au dessein, auquel néantmoins il entendit par mon avis, que ce ne seroit que pour empêcher le duc de Savoye de favoriser le parti des princes : que s'il envoyoit d'argent pour faire des levées, ainsi qu'il l'offroit, on le feroit ; & si les armes continuoient en France, on les auroit tout à propos pour les y employer ; si au contraire les choses se pacifioient, il les pourroit en personne conduire à l'entreprise de Genes, s'il le jugeoit raisonnable, ou y envoyer ses amis & ses serviteurs qui seroient bien aises d'être employés là ou ailleurs par le duc.

Sur cette résolution, Chatillon envoya un des siens vers lui avec lettres de créance de son agent, lequel revint tôt après avec lettres de remerciement à Chatillon, & assurance d'argent en brieif ; il lui amena aussi quelques chevaux, desquels le duc lui faisoit present. Mais d'autant que la ville de Nismes où étoit l'assemblée générale des protestans, contre la volonté du roi, étoit menacée par le duc de Montmorency, gouverneur de la province, le maréchal de Lesdiguières, & Alincourt, gouverneur de Lyon, assemblés au S. Esprit, Chatillon renvoya vers le duc le même qui lui avoit été envoyé, pour hâter l'argent, duquel il prétendoit

Se servir selon l'occasion & la nécessité. Cet argent arrivant au mois de Mars, fut pris avec ceux qui le conduisoient au pont de Lunel où étoit Chatillon, lequel offensé déjà de ce que Montmorency lui refusoit l'attache pour le gouvernement d'Aiguemortes, fut tout à fait outré, voyant que ses gens avoient failli d'être tués par ceux de Montmorency qui les amenèrent prisonniers avec l'argent à Beaucaire.

AN. 1615.

Chatillon écrivit cette prise à la reine mere & aux ministres, en termes qu'on pouvoit juger qu'il étoit bien piqué; il en donne aussi avis au duc, lequel, outre l'argent, y avoit trois des siens prisonniers, & cependant pense aux moyens de se venger. L'assemblée générale de Nismes l'avoit déclaré général des églises du bas Languedoc, Cevennes, & Vivarais, & le pressoit de commencer la guerre, ce qu'il avoit toujours refusé. Elle lui proposoit la contravention à l'édit au fait d'Aimargues, en laquelle place qui se trouve au milieu de toutes celles de sûreté, & en laquelle, selon l'édit, il ne devoit être rien innové ni alteré, le duc d'Uzès, seigneur d'icelle, du consentement de Montmorency, avoit fait faire une citadelle aux dépens des habitans voisins du lieu où elle avoit été construite, les maisons desquels on avoit prises par force & sans payer, dans laquelle y avoit garnison entretenue. L'assemblée générale ayant fait plainte au gouverneur de la province, & depuis le départ de l'assemblée le conseil des églises au nom de toutes celles du bas Languedoc, sans avoir peu rien obtenir, sur quoi cette prise arrivant, je dis à Chatillon que je voyois extrêmement piqué, que l'assemblée générale & le conseil particulier des églises de la Province l'ayant souvent requis & sollicité d'empêcher la perte d'Aimargues, il pouvoit commencer la guerre, & que par là il tireroit raison de l'offense qui lui avoit été faite, contenteroit les églises, & raffermiroit parmi elles son crédit fort ébranlé, d'autant plus que la chose étoit très-aisée; qu'il seroit connoître à la cour & à toute la France, que s'il n'avoit pas pris les armes, ce n'étoit nullement par impuissance, & que s'il les prenoit alors, ce n'étoit pas pour troubler l'état, mais pour tirer raison de l'offense que Montmorency lui avoit faite.

AN. 1616.

Il goûta ces raisons, & eut dez l'heure donné commencement à l'entreprise, si la dame de Chatillon, sa femme, laquelle s'en venoit de Portou en Languedoc, & eût peu être arrêtée par Montmorency, qui se trouvoit pour lors vers Toulouse, n'eût été en chemin; cette appréhension retarda de quelques jours l'exécution de l'entreprise, & on s'en servit pour convaincre les églises des Cevennes assemblées à Anduze, du préjudice qu'elles en recevroient, si on perdoit Aimargues, & à leur demander du secours en cas de besoin; à quoi le ministre Bassion & moi fûmes employés. On fit sentir au conseil assemblé à Lunel, la disposition de Chatillon, & qu'il étoit dangereux de prendre la résolution nécessaire en présence de beaucoup de gens; ce qui déterminâ de lui remettre en-

AN. 1616.

tièrement l'affaire, & à quatre ou cinq députés, du nombre desquels j'étois. Chatillon d'un naturel tardif & temporisateur, étoit parti de la cour pour venir en Languedoc, avec la résolution d'empêcher la prise des armes, quelques promesses qu'il eût faites au prince de Condé, à l'intention néanmoins, s'il étoit obligé de les prendre, de demeurer attaché aux églises, ainsi qu'il m'envoya dire au maréchal de Lesdiguières au S. Esprit. Il fut d'autant plus confirmé dans sa première résolution, que S. Germain de Clan, son beau-pere, dont la reine mere se servoit pour négocier avec le prince de Condé, lui fit part de ce qu'il faisoit; mais l'envie de se venger, le déterminà à l'entreprise d'Airargues, pour laquelle avancer il fut résolu que je partirois ce jour-là même de l'entrée de la nuit, qui étoit le samedi, avec cinquante maîtres que les consuls de Montpellier me bailleroient, auxquels se viendroient joindre autres cinquante de Nismes, pour m'assurer de la ville, en laquelle le conseil qui étoit à Lunel, se transférerait le lundi.

Les consuls & le plus grand nombre des habitans étant de la religion & les catholiques surpris, je me saisis aisément de la porte à laquelle j'arrivai à six heures du matin, & de la place publique, où je mis un corps de garde pour empêcher les assemblées du peuple & les insolences envers les catholiques qui étoient à l'église, la porte de laquelle répondoit sur la place. Quelques heures après mon arrivée, quelques protestans attachés au duc d'Uzes & à Morillon qui commandoit au château, moyennèrent une entrevue entre ledit Morillon & moi, en laquelle je lui dis que je n'étois point venu là pour commencer la guerre en la province, que je voyois partout finir ailleurs, ni pour entreprendre quelque chose contre le duc d'Uzes, duquel j'étois très-humble serviteur, ni contre lui, duquel j'étois ami; ains seulement pour rendre la ville assurée au conseil des églises qui s'y devoit rendre le lendemain, pour y traiter de l'affaire d'Airargues, que j'avois disposé quelques soldats à la place & à la porte, afin d'empêcher le désordre des insolents, que je le priois de vouloir empêcher aussi de son côté, afin de terminer le tout pacifiquement. A midi les principaux catholiques me vinrent demander si j'étois là de la part de Chatillon; je leur répondis que j'y étois de la part du conseil des églises; sur le soir me voyant en petit nombre, je retranchai toutes les avenues à quarante pas de la porte, laquelle je me contentai de garder avec une maison voisine.

Le lendemain, Morillon se saisit de toutes les maisons les plus voisines de la citadelle; je jugeai que cela lui feroit plus de mal que de bien. La nuit du mardi, les cinquante mousquetaires de Nismes arrivèrent; j'en logeai une partie avec un sergent près de la citadelle, dans une maison élevée & qui voyoit dans les retranchemens; j'y fis faire force canonicres. Montmorency revenant de Toulouse, aprit tout cela, s'avança pour gagner Lunel, S. Just, gouverneur de la place, étant à sa dévotion; mais

11

il en fut exclus, Chatillon y ayant envoyé une garnison qui y fut introduite à l'aide du synode qui y étoit assemblé; tellement que Montmorency contraint de passer outre, alla loger au pont de Lunel, & de là le jour d'après à Vauvert, auquel lieu il avoit donné rendez-vous à tous les siens. Chatillon qui étoit venu de Montpellier à Aiguesmortes avec deux cents mousquetaires, envoya demander du secours à toutes les églises, leur donnant rendez-vous à Lunel, où dans moins de huit jours arrivèrent quatre mille hommes de pied; ceux du Vivarais au nombre de douze cents commandés par Chambaud, furent depuis contremandés.

Le vendredi, Chatillon alla d'Aiguesmortes à Lunel, d'où il me manda que la compagnie des gendarmes de Montmorency, & celle du duc de Ventadour, qui faisoient deux cents maîtres, étoient à Millau & Uchau. Je lui fis réponse par le même gentilhomme qu'il m'avoit envoyé, que je n'étois point d'avis d'attendre qu'on me chassât de la ville par le château, mais de prévenir, s'il le trouvoit bon, comme il fit, ainsi qu'il me récrivit. Je ne communiquai ce dessein qu'à la Vacaresse, vieux cavalier du conseil des églises, qui le trouva fort bon aussi. Le samedi, la trêve que nos députés avoient accordée avec ceux de Montmorency, expirant le dimanche matin, & ne voulant plus la prolonger, je me plaignis d'une mousquetade tirée du côté de Morillon à une de mes sentinelles; & Morillon niant, je dis à un gentilhomme de Montmorency, qui étoit arrivé en même temps, & auquel Morillon s'étoit plaint de moi, que pour n'être plus dans les embarras de l'infraction, je l'attaquerois dez que la trêve finiroit; ce qu'étant autrement rapporté à Montmorency, le tint fort long-temps en colère contre moi. Sur le soir, nos députés revinrent de Vauvert avec quelques articles accordés, si le conseil les agréoit, auquel cas ils s'étoient obligés d'en donner avis, laissant cependant deux d'entre eux à Vauvert, lesquels, le conseil ne voulant pas approuver les articles, furent renvoyés querir: les députés de Montmorency prétendirent que les articles avoient été accordés sans réserve.

L'accommodement ayant manqué, je me disposois à forcer le dimanche matin, lorsqu'il seroit jour, les tranchées de Morillon; & à ces fins, après avoir donné ordre à l'entrée de la nuit de faire faire quelques tranchées nécessaires pour nous couvrir allant par les rues, je fus reconnoître les tranchées de la citadelle, & entre autres, celle qui répondoit derrière la maison de Bertichères, qui étoit celle que je tenois, où je trouvai qu'il y avoit une masure qui n'étoit occupée d'aucun, en l'une des murailles de laquelle, qui répondoit à la rue, faisant des canonieres, on venoit à voir à plain dans ladite tranchée; là conduisis-je une heure devant le jour un sergent avec cinq ou six mousquetaires pourvus d'instruments propres à percer murailles, leur commandant que dez qu'ils auroient fait assez d'ouverture pour y entrer, qu'ils s'y jettassent dedans, & s'y tintent cois jusqu'à la venue du jour, & qu'alors ils fissent en toute diligence

AN. 1616.

en la muraille qui regardoit la rue des canonieres , pour tirer dans la tranchée des ennemis ; ce qui ne réussit pas, d'autant que n'ayant pas eu le jugement de boucher une porte que je n'avois pas peu apercevoir , & laquelle étoit découverte par l'une des maisons que les catholiques tenoient , comme ils voulurent travailler aux canonieres, cinq ou six mousquetades leur furent tirées de cette maison par derriere , desquelles deux d'entre eux ayant été fort blessés , & l'un d'iceux étendu sur la place , les autres furent tellement effrayés , qu'ils s'enfuirent par le trou qu'ils étoient entrés.

Je fis venir les capitaines Malherbe , Videt , Paschal , à chacun desquels je baillai huit à dix mousquetaires & quelques maçons armés de marteaux , leur ordonnant de prendre divers quartiers , & percer de maison en maison jusques à ce qu'ils vissent les ennemis par derriere ou en flanc dans leurs tranchées. Je logeai aussi Sarroul , premier consul , avec pareil nombre de mousquetaires , à une maison qui voyoit au long d'une muraille d'un jardin , la maison duquel étoit tenue par Morillon , au derriere de laquelle si les ennemis se fussent logés , ils nous eussent pu empêcher l'accès de la maison de Berticheres , en laquelle je faisois mon gros qui étoit bien petit ; car ou la garde de la ville , ou l'attaque , je n'avois pas cent cinquante hommes ; cependant je ne laissois de faire travailler pour gagner à couvert la masure ci-dessus mentionnée , par le moyen d'une tranchée que j'avois fait commencer dans une maison , pour la conduire à travers un jardin jusques à ladite masure , où je priai M. d'Aubaïs de vouloir prendre garde , pendant que j'irois donner ailleurs l'ordre nécessaire , & visiter nos assaillans , lesquels firent telle diligence ; que dans moins de deux heures ils virent les épaules & les flancs des ennemis ; lesquels se voyant ainsi à découvert , abandonnerent avec tant de hâte leurs tranchées , qu'ils laisserent manteaux , paillasses , & quelques armes , & avec la même vitesse traversant la bassecour de la citadelle , sans s'arrêter à un grand couvert qu'il y avoit au milieu , où ils eussent peu rendre du combat , s'enfermerent quatre vingt ou cent qu'ils étoient , dans les tours du château.

Encore que ce ne soit pas ici un grand exploit , si est-ce que pour l'inftruction de ceux qui pourront à l'avenir par rencontre lire ce discours , je dirai qu'un des mauvais logis qu'on sçauroit prendre , c'est un quartier de ville , si ce n'est qu'on fasse une esplanade de maisons tout à l'entour ; car allant de maison en maison , comme je fis , infailliblement celui qui attaquera , chassera l'autre sans hasard ; ce que reconnoissant bien , je ne voulus pas attendre que Montmorency , mettant une nuit quatre ou cinq cents hommes dans le château , on me tirât le lendemain matin de la ville. Les mousquetades qui furent ouies de Vauvert & de Lunel , donnerent l'allarme tellement , qu'environ les huit à neuf heures du matin , le président Boucaud , qui faisoit l'intermetteur , quoiqu'avec peu de fruits

pour être décredité parmi les siens, arriva à Aimargues, où fut accordée une trêve jusques au lendemain à midi, dans lequel temps il se promettoit un entier accommodement, par laquelle il m'étoit permis de me loger & couvrir au lieu où je me trouvois, mais non d'avancer.

Une heure après midi du lendemain passée, qui étoit le lundi, sans qu'on ouit parler d'accocomodement, je fis percer la muraille de la citadelle, & de la celle de ce couvert, duquel j'ai déjà parlé, où furent trouvés les chevaux de Morillon; je fis en outre faire deux bonnes barricades avec des tonneaux, pour aller en sûreté audit couvert, devant la porte duquel qui répondoit vers les troupes du château, je fis faire un corps de garde bien à couvert à la fleur d'une de ses murailles, laquelle avançant, couvroit aucunement la porte; entre ce couvert & les tours du château, il n'y avoit qu'un petit fossé de la longueur d'une picque, où étoit le toit dudit couvert, fort simple, n'y ayant que la tuile sans roseaux & sans ais; ce que n'ignorant pas ceux du château, qui se trouvoient plus élevés que nous, s'aviserent de jeter sur ledit couvert grande quantité de pierres, desquelles chacune faisoit trou, faisant chéoir avec elle trois ou quatre pièces de tuile, de façon qu'il étoit impossible de se pouvoir garantir de cette grêle: pour remédier à cet inconvenient qui avoit causé tel désordre parmi ceux que j'avois laissés-là, que la plus grande partie avoit abandonné le lieu, je fis apporter une grande quantité de longues perches de saule, comme elles se trouvent en abondance en ce lieu là, surtout en la saison où nous étions; le plus gros bout desquelles posant en terre à quatre pas du pied de la muraille, & appuyant le moindre en ladite muraille, les joignant si bien l'une à l'autre, qu'il ne restât aucun vuide entre deux, & continuant en cette sorte tout à l'entour, il venoit par ce moyen à se faire une galerie couverte capable de contenir grand nombre de personnes en sûreté. Au dessous de cette galerie tout à l'entour de la maison, je fis faire des canonieres, comme aussi en avois-je fait faire deux rangs, l'un bas, l'autre haut, en la muraille de la citadelle, qui environnoit la bassecour, tellement que toute cette bassecour venoit à être vûe par ces trois rangs de mousquetaires qui eussent tiré par devant, par derriere, & en flanc, ceux qui y eussent paru.

A la nouvelle de ce nouveau progrès, Montmorency fut conseillé, le lundi 16. Mai, par le plus grand nombre des siens, mais non pas par les plus sages & mieux entendus, ainsi que j'ai aprins, de s'en venir avec tout ce qu'il y avoit de gens de guerre, pour mettre en plein jour du secours dans le château; ce qui n'étoit pas sans grande difficulté, qui se fût trouvée encore plus grande à se servir dudit secours, quand il eût été dedans; car s'il y fût entré cent hommes par dessus le nombre qui y étoit, il eût été impossible qu'ils y eussent pû demeurer, tant la place étoit étroite; d'en sortir pour venir à nous, on peut juger, tant par ce que j'en ai dit, que parce qu'il falloit qu'ils passassent en se courbant par une petite

AN. 1616.

porte, un à un la longueur de la pique, près de nos mousquetaires; qu'il étoit du tout impossible: c'est l'ordre que j'avois donné pour empêcher ceux du château de sortir sur moi; celui qui fut mis pour empêcher les ennemis d'y entrer, étoit tel.

La brièveté du temps & la trêve continuelle ne m'avoient permis de tirer aucune tranchée, mais d'élever fort ou redoute pour leur deffendre l'entrée; mais au défaut de tout cela, il se rencontroit vis-à-vis de la porte & pont levis du château, des hayes vives & clôtures des jardins très-fortes qui avançoient jusques au chemin qui étoit sur le bord du fossé: entre ces hayes je tenois le capitaine Videt avec une troupe de mousquetaires, telle que le nombre que j'en avois, me le pourroit permettre. Il y avoit aussi en la muraille de la ville, fort près de la porte du château une tour, en laquelle y avoit quelques canonnieres où j'avois aussi des mousquetaires; outre cela la porte de la ville, au-devant de laquelle y avoit un ravelin, n'étant qu'à environ 150. pas de celle du château, j'avois logé dans ledit ravelin une troupe de mousquetaires, où j'étois aussi avec une vingtaine de meilleurs hommes armés de piques & autres armes d'Alt; avec cette troupe je faisois état, après la première décharge de toute ma mousqueterie, de m'aller mêler avec les ennemis sur le bord du fossé, pour y vider le surplus à coups de main, la Vacaresse, vieux cavalier & capitaine expérimenté, restant dans la ville.

Comme Montmorency se préparoit pour partir, arriva le Tontan qui étoit à Chatillon, lequel avoit promis le soir auparavant d'être de retour à midi, qui étoit le temps que la trêve expiroit. A sa venue, le départ fut différé, & la trêve de nouveau accordée, & depuis prolongée de jour en jour jusques au vendredi 20. Mai, auquel les choses furent accommodées & résolues de cette sorte: Que toutes les fortifications nouvellement faites au château & citadelle d'Aimargues, seroient démolies & rasées; Que ce qui restoit du vieux, seroit laissé à la garde des consuls, jusques à ce qu'il eût plu à S. M. en ordonner; qui étoit nous bailler plus que nous ne demandions; car nous nous contentions que la place en l'état qu'elle étoit, fût mise entre les mains des personnes non suspectes, de laquelle on eût convenu jusques à voir le commandement du roi. Mais j'estime que la difficulté qui se rencontroit au choix de la personne, & l'aprehension que le conseil de Montmorency eut que la place nous demeurât avec garnison, fut cause qu'ils aimèrent mieux consentir à la démolition d'elle, à laquelle on y procéda le samedi, après que tous les gens de guerre tant du château que de la ville, furent partis: du côté de Montmorency fut nommé l'Aute-Marie, & de celui des églises la Vacaresse, pour commissaires, lesquels exécuterent à l'heure même les choses arrêtées.

Quelques jours après, Chatillon m'envoya vers le maréchal de Lesdiguières, pour communiquer avec lui de la levée qu'il prétendoit faire pour le duc de Savoye, lequel j'avois commandement d'aller trouver, si le maréchal l'approuvoit, tant pour ses levées, qu'au sujet de l'entre-

prise de Genes que je taisois à Lefdiguieres. Je le trouvai prêt à passer en Piémont; je l'y accompagnai, & j'arrivai avec lui à Turin la veille de la S. Jean. Le duc m'ayant donné audience, me dit qu'il falloit attendre la réponse qu'auroit l'ambassadeur Bethune à Milan, où il devoit aller dans deux jours de la part du roi; mais qu'il seroit bien aise de sçavoir mon opinion sur l'entreprise de Genes. Je lui dis que l'exécution de l'entreprise par mer étoit très difficile, & que la levée de sept ou huit mille hommes en Languedoc, & leur embarquement dans une province où les ports étoient très incommodés, étoit impossible, mais que l'entreprise par terre pourroit s'exécuter. Il me repliqua qu'il étoit bien aise que mon opinion se rencontrât avec la sienne qui étoit opposée à celle du comte de Verrue qu'il apella en même temps, & auquel il ordonna de communiquer avec moi sur cette entreprise. Il me demanda si j'en avois parlé au maréchal de Lefdiguieres; & lui ayant répondu que non, il me défendit de lui en dire un mot.

Quelques jours après, le revoyant, il me dit qu'il n'en avoit parlé à Lefdiguieres, & me commanda de lui en parler de sa part; ce que je fis, & trouvai ledit maréchal entierement conforme à nos avis. Pendant le séjour que je fis à Turin, en attendant les nouvelles qu'envoyeroit Bethune, Chatillon ou poussé d'impatience, ou parce que le bruit étoit que Murles, lequel avoit été envoyé par Montmorency vers le duc, avoit obtenu partie de la levée qui lui avoit été destinée, envoya la Fite, l'un de ses capitaines, en Piémont, lequel arrivant au temps que Bethune donna avis au duc & à Lefdiguieres, qu'on ne lui donnoit que des paroles à Milan; nous fûmes tous deux renvoyés, avec assurance que le même jour, ou le matin du lendemain de notre départ, le contrôleur Loupe partirait avec argent & commissions; ce qui fut vrai; mais non avec la somme nécessaire pour fournir à la levée de quatre mille hommes de pied, de cent hommes d'armes, de cent carabins, & à ce que Chatillon demandoit pour les frais particuliers de son voyage. Qui fut cause que je fus renvoyé tout incontinent à Turin, pour faire entendre à Lefdiguieres, auquel Chatillon s'en remettoit, & lequel passionoit sa venue, qu'il ne pouvoit partir qu'on ne lui accomplît ce qui lui avoit été promis, & sans sçavoir le rang qu'il tiendroit à l'armée, & les apointemens que le duc lui destinoit.

Quelques jours après, le duc étant allé visiter le maréchal qui étoit incommodé, je fus appelé dans la chambre, où il me dit que Chatillon auroit l'argent que Lefdiguieres lui avoit demandé pour lui, & la charge de maréchal de camp général, avec le commandement de l'un des trois corps de l'armée, sans être tenu d'obéir qu'à lui, aux princes ses enfans, & au maréchal de Lefdiguieres. L'on me donna douze mille ducats pour les levées. Arrivant à Nîmes, j'y trouvai Chatillon allant à la cour, mandé par le roi; il me dit de l'accompagner à Avignon; il me donna dans le

AN. 1516.

moment dix compagnies, dont je lui remis cinq, le voyant bien empêché à contenter beaucoup de gens plus désirans du titre de colonel que de la fonction.

Sur la fin d'Aouft, toutes nos troupes furent hors du Languedoc, prenant le chemin de Barcelone par le Dauphiné où les étapes avoient été dressées. Ondredieu, seul qui avoit pris d'argent pour faire cinq cents hommes, le garda pour lui. J'arrivai le 7. ou le 8. de Septembre à Turin, en attendant que nos troupes, la moitié desquelles le duc étoit obligé d'armer, le fussent; mais elles ne le furent jamais bien, ni mon régiment bien ou mal, qu'à Crescentin, où je fus trouver le duc qui y étoit arrivé avec l'armée toute la nuit, avec le comte de la Motte. Ses ennemis se logerent à Livorne, où ils séjournèrent dix à douze jours, pendant lesquels il pleut; le beau temps revenu, nous suivîmes les ennemis; mais nous ne pûmes aller qu'à san Jacomo, deux milles de Crescentin; & le lendemain à Bianze, où nous apprîmes que l'armée ennemie étoit devant S. Germain. Le lendemain de bon matin, le conseil de guerre fut tenu à la place d'armes; Gui de S. George fut d'avis d'entrer dans le duché de Milan; mais D. Pedro nous auroit coupé la retraite, & nous hasardions Verceil, Crescentin, Ivree, & Turin, le passage de la Doire étant libre aux ennemis. Quand ce fut à moi de parler, je dis que mon avis étoit d'aller loger si proche des ennemis, que nous puissions arriver aussitôt qu'eux à la place qu'ils voudroient attaquer, & de nous loger de maniere qu'ils ne pussent venir aux mains avec nous, qu'avec leur perte & ruine.

Cet avis fut suivi de tous ceux qui opinèrent après moi, & approuvé par le duc, qui dit qu'il falloit aller loger à Venerie, mais où il y avoit une grande journée; elle ne l'étoit pas pourtant pour une armée bien ordonnée, mais bien pour la sienne, à laquelle il faisoit passer un à un les fossés sur les planches qui s'y rencontroient, comme s'il avoit voulu les faire apprendre à danser sur la corde, faute de faire marcher vingt pionniers à la tête pour accommoder les passages. L'arriere-garde arriva le lendemain en si grand désordre, que cent chevaux auroient peu la défaire; & je n'ai jamais peu comprendre pourquoi D. Pedro ne profita pas d'une telle occasion. Sans ma prison, j'avois résolu de faire marcher à la tête de mon régiment un sommier chargé de pics, pèles, hoyoux, haches, & falots, ne pouvant plus vivre dans ces désordres & confusions.

La veille de notre arrivée à Bianze, on proposa d'aller attaquer quatre à cinq mille Trentins que D. Pedro avoit laissés à Sant Ia, bourg tout ouvert, à quatre milles de S. Germain, & à autant de Bianze. Le comte de Verrue & moi étions de cet avis; mais le comte Guy de S. George ne l'approuva pas; & le duc dit que n'ayant que dix mille hommes de pied tous novices, & sept à huit cents chevaux, le reste de ses troupes étant avec le prince de Piémont en Savoye, contre le duc de Nemours,

il n'y avoit pas de la prudence à hasarder une entreprise, de la réussite de laquelle pourroit dépendre la conservation de ses états.

Le jour de notre arrivée à Venerie, S. Germain fut rendu. Le duc disoit à Bianze que s'il eût été dans S. Germain, il auroit tenu quinze jours; mais qu'il n'en demandoit que cinq ou six à celui qui défendoit cette place; mais celui-ci ne lui tint que trois jours, & fut pendu quelque temps après à Sant Ia, à cause de sa lâcheté, ou de sa trahison. Le marquis de Clause, qui défendit ensuite Verceil, ne fut pas coupable comme le gouverneur de S. Germain; mais ce fut la faute du duc qui avoit mal *munitionné* Verceil.

Le lendemain de la perte de S. Germain, quatrième jour après de notre arrivée à Venerie, lendemain de la montre que le duc avoit fait faire à son armée, ce prince partit en diligence pour prévenir les ennemis qui marchoient à Crescentin; & pour éviter leur rencontre, il prit à gauche dans des risieres où le pays étoit assez fort. Nos troupes avoient ce jour là l'avant-garde; & quoique la pointe en apartint à Chambaud & à son régiment, le duc voulut néanmoins que les régiments de Bimar & le mien marchassent du pair à la tête; à quoi s'accorda sans beaucoup de dispute Chambaud, sur ce qu'il lui fut par le duc remontré qu'il étoit raisonnable qu'il fût avec son régiment au milieu des cinq qu'il commandoit. Nous marchâmes le reste du jour sans voir ennemis jusques au soir, que quelques carabins vindrent escarmoucher assez legerement. La queue de notre armée, ainsi que l'avant-garde, arrivoient à l'abbaye de Lucedia, où avec ladite avant-garde & la bataille, le duc se logea, laissant loger l'arriere-garde mille pas derriere. Nous passâmes toute la nuit sans allarmes, bien que l'armée des ennemis ne fût campée qu'à un quart de lieue de nôtre arriere-garde, & ne délogeâmes lendemain matin qu'à deux heures du jour, qui fut une grande faute au duc, puisqu'il étoit foible, & qu'il ne vouloit combattre.

Au déloger, notre arriere-garde eut la cavalerie ennemie sur les bras; en telle façon que peu s'en falut qu'au passage d'un petit pont que nous rencontrions au sortir du quartier, notre propre cavalerie ne rompît le dernier bataillon de nos gens de pied, auquel desordre n'aida pas peu l'erreur que commirent les nôtres, en s'amusant sans nécessité à escarmoucher. Cette faute fut secondée d'une autre, provenant de la lâcheté de notre cavalerie, qui n'eut pas l'assurance de s'oposer à D. Alfonse Pimentel, général de celle des ennemis, lequel passa le pont avec soixante ou quatre-vingt chevaux, suivis tout aussi-tôt de plus grand nombre, & de partie de l'infanterie, le surplus passant à travers l'eau & le fossé. Le nombre des nos ennemis croissant, & l'escarmouche se renforçant, le comte Guido, que le duc avoit laissé à l'arriere-garde, envoya demander deux cents mousquetaires à la bataille; la conduite desquels m'étant donnée, ainsi que je les tirois de nos troupes, il fut renvoyé par ledit

AN. 1616.

comte, qu'au lieu de les lui amener, j'allasse avec cette troupe m'opposer aux Espagnols qui gaignoient dans les bois, qui étoient sur notre main gauche pour nous gagner le flanc : ce qui étoit vrai & de fait.

Je n'eus pas plutôt logé mes gens dans le bois, en un lieu assez commode que je rencontrai, que nous vîmes paroître quelques Espagnols qui avançoient d'arbre en arbre le plus couvertement qu'il leur étoit possible. J'ordonnai que deez qu'on en apercevrait un, que celui qui l'auroit découvert, & les deux plus proches de lui seulement, tirassent ; ce qu'ayant été fait, ils ne feignirent point de tirer sur nous, se voyant découverts. Cependant craignant qu'ils ne fissent plus grand effort qu'ils ne firent, à cause de l'importance du lieu, qui étoit tel que s'ils l'eussent gagné, ils coupoient notre armée par le milieu en deux ; j'envoyai dire à Chamhaud, qu'il étoit nécessaire de me faire soutenir par une troupe de piquiers, qu'il falloit loger à l'entrée du bois, au-deçà d'un petit fossé qui y étoit, & sur lequel y avoit un pont de bois ; ce qui fut fait, notre bataille en arriere-garde marchant ; mais elles avançoient peu, car l'armée ennemie, déjà toute passée, les tenoit de fort court.

Quant à notre avant-garde que le comte de Châteaumurant conduisoit, elle se trouvoit avancée deux ou trois milles devant la bataille vers Crescentin, tant l'ordre étoit bon à notre armée, n'ayant jamais cessé de marcher ladite avant-garde, quelles altes que nous eussions faites, qui furent grandes, tant pour laisser passer le bagage, que pendant les escarmouches, jusques à ce que le duc lui envoya bien tard de tourner tête ; & revenir durant le combat, auquel nous nous attachâmes trop, pour des gens qui ne vouloient que se retirer ; l'arriere-garde se trouvant harassée, le comte Guido la fit relever par la bataille. Quelques capitaines du régiment de Blacons vindrent, en passant avec leurs troupes, dans le bois où j'étois, d'où ils se retirèrent deez que leurs régiments furent passés.

Le combat continuoit, mais en mauvais ordre ; car au lieu d'avancer toujours pays, en disposant pour la retraite des petites troupes de mousquetaires, pour se rafraîchir les uns les autres, & par ce moyen retarder & alentir les ennemis, on faisoit faire alte & tourner tête à toute l'armée sans besoin, comme si on eût voulu donner bataille ; & attachoit-on aussi chaudement à l'escarmouche la mousqueterie, comme s'il eût été question seulement de deffendre quelque passage. Il y avoit sur notre chemin un bois, auquel parvenus que furent les piquiers de notre arriere-garde, Chambaud avec tous les capitaines & colonels entrèrent, abandonnant toute la mousqueterie, sans se souvenir de me faire retirer ; de quoi averti par quelques particuliers, je commandai à Lieutaud, sergent-major de mon régiment, d'aller voir en quel état étoit notre armée, & de parler, s'il étoit possible, à Chambaud : ce qu'il fit, me rapportant qu'il étoit temps que je me retirasse, que toute notre armée étoit passée, &

qui,

qu'il avoit vû le dernier de nos bataillons de piquiers entrant dans le susdit bois. Me disposant donc à la retraite, je fis mettre ledit Lieutaud restant, à la queue, avec quelques mousquetaires qui avoient encore de quoi tirer; mais voulant sortir du bois par l'endroit que j'y étois entré, je trouvai que le front des ennemis y étoit déjà avancé, tellement que je fus contraint d'aller chercher une autre issue, environ à cent cinquante pas plus haut, vis-à-vis d'une haye, au derriere de laquelle étoient restés une vingtaine des nôtres, que je fis retirer avec moi jusques au-delà d'une autre; car il faut scavoit que depuis l'endroit par lequel je sortis du bois, jusques à l'entrée de l'autre qui étoit sur notre chemin, tout cet espace, qui étoit d'environ deux mille pas communs, étoit divisé par de grandes hayes, distantes quatre ou cinq pas les unes des autres, longue d'un mille, attachées par l'un des bouts à ce bois qui étoit sur notre main gauche, duquel je sortois; par l'autre, à une grande haye qui régnoit jusques à l'autre bois que j'ai dit être devant nous, au-delà de laquelle étoit un chemin qui menoit dans ce bois: il ne faut pas s'imaginer ces hayes si bien liées, qu'il n'y eût en plusieurs endroits de grandes ouvertures, par lesquelles douze ou quinze hommes pouvoient passer de front, & spécialement au bout, à l'un desquels ayant avec ma troupe passé la seconde, je vis à l'autre bout du champ mille ou douze cents mousquetaires des nôtres, tous en désordre & confusion, que le comte Guido, avec la Flaverge, sergent de bataille, traversèrent en même temps au galop sans s'arrêter, de quoi ne m'étant pu imaginer sur l'heure la cause, j'estimai, après avoir abordé cette mousqueterie, que ç'avoit été parce qu'ils l'avoient trouvée sans munitions; car sur tout ce grand nombre, & sur celui que je conduisois, il n'y en avoit que douze ou quinze qui eussent de quoi tirer; encore n'en avoient-ils, ceux-là, que pour deux ou trois coups au plus. Toute cette mousqueterie étoit de nos troupes du Languedoc, que leurs colonels & capitaines avoient abandonnées, fors que Vigouroux, sergent major de l'un de nos régimens, & un lieutenant que je ne connoissois point. Le Fresne, premier capitaine du régiment de Chambaud, y arriva aussi incontinent; mais il fut aussi-tôt perdu. Je commandai à Vigouroux & à ce lieutenant de prendre la tête, & à Lieutaud de faire acheminer au pas cette mousqueterie vers le bois, avec le moins de confusion qu'il seroit possible. Quant à moi, je demurai à la queue avec le peu de mousquetaires que j'ai dit avoir quelque munition, présupposant que le comte Guido, que j'avois vu passer, ayant connoissance de notre défaut, y donneroit ordre, & enverroient à l'entrée du bois quelque troupe fraîche de mousqueterie, pour favoriser notre retraite; pour quoi faire jugeant nécessaire de lui donner du temps, comme j'étois parvenu à l'une des hayes susdites, je tournois tête avec ces mousquetaires que j'avois

An. 1616.

retenus, auxquels je faisois tirer quelques coups, & m'y arrêtois jusques à ce que je visse cette foule de mousquetaires avoir gagné la plus prochaine des autres hayes, vers laquelle je m'acheminois aussi alors. Cette façon de faire retenoit tellement les ennemis, qu'ils n'osoient avancer au-deçà de la haye que j'avois quittée, que je n'eusse détempéré l'autre, estimant sans doute que je ne m'arrêtois pas-là, que je n'eusse grosse mousqueterie derriere; de quoi ils ne pouvoient avoir connoissance, à cause des hayes qui les empêchoient de voir ce que nous faisons, & fort à propos pour nous, de voir notre désordre. Or, ayant en cette sorte continué jusques à l'entrée du bois, par lequel toute notre armée avoit passé; ainsi que je voulois entrer dans ce chemin que j'ai dit être au-delà & au long de cette haye qui conduisoit à ce bois, je fus enveloppé d'une troupe de carabins Espagnols, suivie d'une troupe de cuirassés, lesquels avoient courlé à couvert le long de cette haye; ce qui leur avoit été d'autant plus aisé, que nous tirions fort rarement, & que j'avois mis demi-heure à me retirer jusques-là; depuis ma sortie du bois, où j'avois défendu le passage aux Espagnols. Les derniers qui étoient entrés dans le bois au bruit de cette cavalerie, tournerent tête; mais me voyant environné, prindrent la fuite, sans le mettre en aucun devoir de défense, ou à faute d'assurance, ou à faute de munition. Ceux-ci suivis par une partie de ces carabins, & par la troupe des cuirassés, donnerent tellement l'épouvante à leurs compagnons, qu'ils augmentèrent bien le désordre: là quelques-uns furent tués, plusieurs pris, & huit ou dix enseignes perdues. Pour moi, je fus mené à D. Pedro, qui fut le premier que je rencontrai apres ma prise, qui ne fut pas faite à deux cents pas de lui; je le trouvai l'épée à la main à la tête de l'armée, & me recueillit fort courtoisement, donnant ordre que je fusse traité à l'avenir de même. Il me fit conduire à l'abbaye d'où nous étions partis, & où il arriva presque tout aussi-tôt que moi; par où je jugeai que notre armée n'avoit pas reçu grand dommage: aussi ne fut-elle pas poursuivie plus avant que l'endroit où je fus prins, il y eut seulement quelque cavalerie & quelques gens de pied débandés qui entrèrent dans le bois: quelques autres, plus pour butiner que pour faire exploits, faisant le tour d'un bois sur notre main droite, donnerent jusques vers le village de Fontanete, où furent faits quelques prisonniers. Les ennemis firent grand cas de l'avantage qu'ils reçurent cette journée, en laquelle je ne crois pas qu'il nous fussent tués soixante hommes sur la place; car depuis l'entrée du bois où je fus prins, jusqu'à l'abbaye où le combat commença, je ne vis pas trente hommes morts, parmi lesquels il faut croire qu'il y en avoit des ennemis, étant impossible qu'ayant été tirées tant de mousquetades de notre côté, comme il fut, que quelques-unes ne leur fussent mor-

telles ; de ma part , je fis perte de sept ou huit. Le nombre des prisonniers fut de trois cents , prins la plus grande partie de nuit , écartés dans les bois , entre lesquels il y avoit une douzaine d'hommes de commandement.

Nous fimes plusieurs fautes ce jour-là , dont la plus grande fut d'avoir délogé de jour. Il faut se retirer de nuit , ou se résoudre au combat , ainsi que j'ai discoursu plus amplement , tant en un traité que j'ai fait des choses plus remarquables qui se passerent ce jour-là , qu'en un autre tout particulier de la retraite. Parmi plusieurs belles qualités , desquelles le duc de Savoye , Charles Emmanuel , est doué , j'ai remarqué ces défauts en lui , de demander bien souvent avis en choses legeres , & les négliger es plus importantes ; de faire autrement de ce qui a été arrêté , & de reculer jusques à l'extrémité l'exécution des choses résolues. Le dessein des ennemis n'étoit que de nous faire quitter le chemin de Trin , qui étoit le passage sur lequel ayant été logés quelques jours , nous les avons réduits à grande disette. Et de fait D. Pedro passant le soir précédent ce jour au long des bandes , leur dit : *Hermanos manana o pan o cochilladas*. S'il avoit suivi son premier projet de nous suivre , comme il le pouvoit sans hazard , attendu la puissance de son armée par-dessus la nôtre , qui n'étoit que de dix mille hommes de pied , & de huit cents chevaux , nous étions entièrement défaits , vû le désordre où toute notre armée se trouva.

Je fus prisonnier jusques à l'exécution de la paix , qui ne commença qu'au mois d'Avril 1618. un an & demi après ma prinse ; la cause d'une si longue détention vint de ce que D. Pedro demandoit que le duc rendît pour moi D. Francisco Vivas , capitaine de cavalerie , fils de dom Jean Vivas , ambassadeur pour le roi d'Espagne à Genes , que le duc ne voulut rendre que par la paix. Ce duc tenoit prisonnier un vieux mestre de camp , Napolitain , appelé Carlo de Sanguine , de l'une des principales maisons de Naples , auquel il permit sur sa foi , d'aller vers D. Pedro , pour moyenner ma liberté pour la sienne ; ce que n'ayant cependant pu obtenir , il revint tenir prison. A mon retour en Piémont , le comte Guido me fit des excuses de ce qu'il m'avoit abandonné le jour de la retraite de l'abbaye ; me disant que s'il eût été prins , on l'eût fait mourir ignominieusement : ce qui étoit vrai ; car le duc de Mantouë l'avoit déjà fait exécuter en effigie , comme sujet rebelle. J'arrétai quelques mois à Turin , & m'en revins en France avec les ambassadeurs de sa majesté , où ayant séjourné cinq ou six mois , je fis un voyage en Hollande , pour venir à ma compagnie , que je n'avois vûe il y avoit quatre ans.

Pendant mon séjour en ce pays , qui ne fut que de quatre mois , la reine , mere du roi , quitta Blois , favorisée du duc d'Eprenon , & se

D ij

An. 1616.

An. 1618.

An. 1619.

An. 1619.

retira à Angoulême ; ce qui détermina le roi à se préparer pour y aller. A cette apparence de guerre , je demandai mon congé , sur ce que Châtillon m'en avoit écrit , lequel m'ayant été refusé , à cause des levées qu'on faisoit dans les terres des archiducs , j'envoyai un courier exprès en cour , pour en faire écrire au prince d'Orange ; mais la paix ayant été faite , je fus tranquille pour quelques mois.

An. 1620.

Au commencement de la présente année 1620. ainsi que j'étois à Nerac , à la sollicitation d'un procès , arriva quelques mouvements à Privas en Vivarais , au sujet du mariage de la dame de Chambaud , dame du lieu , avec le vicomte Cheilane , de la maison de Lestrange , de tout temps ennemie de la religion , qui en prirent les armes. Ce mouvement fut apaisé par l'entremise de Blaccons , beau-frere de feu Chambaud ; mais ceux de Lestrange ayant dressé une embuscade à ceux d'Aubenas , de Vals , & de Villeneuve , & en ayant tué plusieurs , les esprits restèrent plus aigris qu'auparavant. Pour arrêter ces désordres , le comte de la Voute , en l'absence du duc de Montmorenci , eut commandement de sa majesté de mettre Rigaud , exempt de ses gardes , dans le château & tour de Privas joignant le château , usurpée par feu Chambaud ; ce qu'il fit , défendant au vicomte de Cheilane d'aller à Privas , & aux uns & autres de recourir aux armes : mais la dame de Chambaud ayant reçu de nuit le vicomte , son mari , avec des troupes dans le château , par un trou qu'elle fit faire à la muraille ; sur quoi les habitans du lieu eurent recours aux églises du bas Languedoc , des Cevenes , & du Dauphiné , qui députerent à Montmorenci , qui leur défendit de s'assembler , promettant de leur rendre justice : cependant il arma en secret ; l'assemblée & ceux de la ville en firent de même ; les habitans de Privas se barricadèrent contre le château. Alors Montmorenci se disposa de partir de Beaucaire ; sur quoi Montpellier , Nismes , & Uzez , au lieu d'assembler la conférence , lui envoyerent des députés , qui le trouvant à cheval , le suivirent jusqu'au saint Esprit , où ils entrent en traité avec le marquis de Portes , le président Faure , & Bitaud. Montmorenci ne voulant assister au traité , la conclusion fut qu'il entra dans Privas avec quatre ou cinq cents chevaux , & huit ou neuf cents hommes de pied , logeant le reste de ses troupes , qui pouvoit être en tout de quatre ou cinq mille hommes , es environs de la ville , où elles pillerent beaucoup. A la ville les clefs de la porte proche le château furent ôtées au consul , les tours & guerites plus voisines du château rasées , & défenses faites auxdits habitans de faire garde à l'avenir. Montmorenci en partant , laissa au château le capitaine de ses gardes avec cinquante hommes ; le vicomte de Cheilane y resta aussi. Quelques jours après le départ de Montmorenci de Beaucaire , la conférence ou conseil de la province s'assembla à Uzez , d'où elle députa pour apprendre des

nouvelles de l'affaire ; mais les députés des trois villes garderent ce député jusques au départ de Montmorenci de Privas , de peur que leur négociation ne fût sçue. Alors le conseil écrivit au maréchal de Lesdiguières , à Châtillon , & aux députés généraux , & indiqua l'assemblée principale au 22. de Mai , auquel temps on estimoit que tous les députés de Languedoc seroient de retour de l'assemblée de Loudun. Le jour venu les députés de toutes les églises du bas-Languedoc se trouverent à Uzès avec ceux des provinces voisines. On cria beaucoup contre ceux de Nismes , qui ayant le droit de convocation , avoient eu grand tort de n'avoir point convoqué la conférence , & qu'elle en avoit été détournée par la faction de quelques particuliers , qui maniant les affaires dans les villes , vouloient en profiter pour leurs intérêts particuliers aux dépens du général des églises : on cria aussi beaucoup contre les députés qui avoient fait le traité de Privas. Les villes s'excusèrent sur la presse des affaires , & les députés sur les assurances de la bonne volonté de Montmorenci & du marquis de Portes ; ajoutant que Montmorenci étant très-mal en cour , ils avoient cru qu'ils devoient désirer l'amitié de ceux de leur parti. La conclusion de l'assemblée fut qu'on députeroit au roi ; Esperandieu pour le tiers-état , & moi pour la noblesse , fûmes nommés ; il nous fut enjoint de partir dans huit jours , & de n'être que deux mois en tout notre voyage. A ces fins le 18. d'Août fut pris pour se rassembler à Uzès. A notre arrivée à la cour , tout le monde nous assuroit que nous y recevriions contentement , attendu la grande ligue des plus grands du royaume , sous le nom de la reine mere. Nous fûmes ouïs de sa majesté le treizième jour de notre arrivée , avec beaucoup de difficulté , en cachetté & à la dérobee ; je lui dis en peu de mots , car ainsi m'avoit-il été recommandé : sire , il n'y a pas long-temps que vos sujets de la religion de votre province de Languedoc , en un temps grandement suspect , & qui sembloit menacer votre état de quelque grand orage , vinrent donner à votre majesté des assurances très-particulières de leur fidélité & obéissance ; les mêmes viennent maintenant se jeter à ses pieds , & encore tout étonnés d'avoir vû tuer leurs concitoyens , brûler leurs temples , violer & massacrer leurs femmes ; le tout pour n'avoir point voulu chercher d'autre sûreté que dans l'obéissance , ni autres armes de défenses que dans le respect ; estimant , sire , que votre majesté , qui la rend généralement à tous ceux qui la lui demandent , ne la leur dénierait point , particulièrement à eux , qui ne désirent sûreté , conservation , ni vie , que pour lui pouvoir témoigner qu'ils sont ses très-humbles , très-fidèles , & très-obéissants sujets & serviteurs. Sa majesté nous répondit qu'il ne nous devoit point ouïr , que ce qu'il en faisoit , étoit grace , & qu'il nous feroit faire raison. Le prince de Condé prenant la parole dit qu'il étoit raisonna-

An. 1620.

ble que sa majesté nous rendit justice , mais que nous devons aussi à ce coup faire paroître que nous étions ses bons serviteurs ; que nous devons considérer que ceux qui étoient de ce parti qui se formoit contre le roi , étoient nos ennemis capitaux ; que le président Séguier , créature du duc d'Epéron , étoit celui-là qui empêchoit la réception de nos conseillers à la cour de parlement de Paris : & ensuite il nous dit de nous trouver après midi chez le chancelier , où le conseil seroit assemblé pour nous rendre justice ; que cependant nous devons avoir l'obligation à Luynes seul qui étoit - là présent , de ce que nous avons été ouïs.

Nous nous rendîmes , ainsi qu'il nous avoit été commandé , chez le chancelier , toujours en compagnie de nos députés généraux , avec lesquels , introduits dans la chambre du conseil , nous nous plaignîmes de ce qu'on avoit mis grosse garnison au château de Privas , ville en laquelle on ne devoit rien innover , suivant le brevet ; & de tous les mauvais traitemens qu'on avoit fait à ceux de notre religion. Au sortir du conseil il nous fut répondu par Pontchartrain , secrétaire d'état , que sa majesté vouloit prononcer généralement sur-tout à la fois , tant sur les excès commis contre les particuliers , que sur l'infraction que nous prétendions en l'édit ; que nous remissions donc devant Aligre , rapporteur de nos affaires , les informations & autres actes que nous aurions. Nous lui représentâmes que c'étoit nous engager dans un procès de longue haleine , que nous protestions que notre décharge des inconvénients , que nous appréhendions devoir arriver à faute de nous rendre justice , suppliant très-humblement sa majesté de séparer l'action des excès commis contre les particuliers , desquels les commissaires de la chambre de Castres informoient encore , d'avec celle qui regardoit la contravention en l'édit , au préjudice de la sûreté de la ville de Privas , où il n'échéoit aucun doute. Il nous répliqua qu'il nous avoit dit la volonté du roi ; ce que Bulion , conseiller d'état , nous confirma : sur quoi voyant le roi partir pour aller en Normandie , après le départ du comte de Soissons de nuit , nous fûmes conseillés , tant par nos députés généraux qu'autres personnes bien entendues , de nous retirer , attendu l'état des affaires ; que l'appréhension qu'on pourroit avoir de quelques mouvemens en Languedoc , peut-être opéreroit ce que nos requêtes & supplications n'avoient pû. Prenant donc congé du chancelier & de quelques autres ministres de l'état , nous reprîmes le chemin de Languedoc.



NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

sur les Commentaires de Freton.

Pag. 3. **A**lbert, fort, sur les Dunes, *lign. 10.* A portée du canon d'Ostende, pris en Juin 1600. par le comte de Solms.] Ce fort est à une demi-lieue d'Ostende, il étoit défendu par le capitaine Michel Neron avec cent quarante hommes, qui en sortirent sous deux enseignes. On y trouva deux petites pièces de fonte, & trois pièces de fer, (Metteren, fol. 478.)

3-12. Oudenbourg, pris en Juin 1600. par le comte Maurice, & repris par l'archiduc Albert.] Le comte Maurice y mit garnison, parce que c'étoit un passage de grande importance, & la principale avenue pour entrer en Flandres. Six compagnies, qui faisoient cinq cents hommes, sous le colonel Piron, avec deux cornettes de cavalerie, faisant cent cinquante chevaux, formerent la garnison, (Metteren pag. 477. col. 4.)

3-16. Passage étroit dans les prairies, près du fort d'Albert, occupé par l'archiduc Albert en Juin 1600. Le comte Ernest y étant accouru, il y eut un combat, qui l'obligea de céder à toute l'armée ennemie, & de se retirer à Ostende, après avoir perdu un régiment Ecoissois tout entier.] Les gens de l'archiduc voyant la foiblesse de la troupe du comte Ernest, marcherent à lui. Ce que voyant les quatre cornettes d'Ernest, elles prirent la fuite, sans que le comte pût les arrêter. Son infanterie imita la cavalerie. Sur quoi la cavalerie de l'archiduc les chargea, en tua beaucoup, & entre autres les capitaines, Stuarts, André Muray, & cinq autres. Le comte Ernest & le colonel Vendernoor se sauverent à Ostende. (Ibid. 487. col. 2.)

4-5. Le Havre repassé à cinq heures du matin par le comte Maurice.] Maurice eut le temps, pendant que l'archiduc Albert délibéroit, de faire passer le Havre de Nieuport, sans aucun empêchement. Il envoya Timpel au fort de Nieuwendan, pour en renforcer la garnison. Il ordonna à l'avant-garde & à la bataille de passer quand la marée seroit basse, ce qui se fit à neuf heures. Il fit dresser au plus vite un pont au travers du Havre, près du Phare, afin de n'être pas obligé d'attendre que la marée fût basse. Il avoit avec lui son frere, le prince Henri, qui n'avoit que seize ans, le duc de Holstace, les princes d'Anhalt, les freres du comte de Solms, Châtillon, le baron de Gray, & le chevalier Drueri. (Ibid. 479. col. 3.)

5-23. Berck, sur le Rhin, rendu au marquis Spinola en Août 1606.] Buquoy, envoyé par Spinola, investit Rhinberck du côté de terre le 22. Août 1606. Le 24. il ferma la riviere avec douze chaloupes. Le même jour Spinola passa la Lippe; le 25. le comte Henri fit entrer quatorze compagnies d'infanterie dans Rhinberck : le siège continuant avec vigueur, les assiégés abandonnerent les retranchemens par-delà le Rhin. Le 4. Septembre les députés des états généraux se rendirent au camp du prince Maurice, pour voir avec lui s'il n'y avoit pas moyen de secourir Rhinberck. Cela n'ayant pas pû s'exécuter, la garnison capitula, & sortit le 2. Octobre 1606, au nombre de trois mille fantassins & de trois compagnies de cavalerie, avec le corps mort du colonel Edmont (Ibid. 594 - 595.

5-26. Lochen, mauvaise petite villa

sur le Berkel , au comté de Zurphen , sur un coreau dont la descente est insensibile , ayant un fossé rempli d'eau , & un rempart de cinq pieds d'épaisseur , revêtu de briques , avec des ravelins de terre en forme de demi-lune au-devant des portes. La garnison avoit deux pièces de campagne , sur des cavaliers élevés sur le rempart. Le comte Ernest l'assiégea en 1606. La troisième nuit , les François , commandés par le colonel Berhune , ayant conduit leur tranchée à vingt pas d'une demi-lune , & la place ayant essuyé cinquante volées de canon , la garnison de trois cents cinquante hommes capitula.] Spinola l'avoit assiégée le 21. Juillet , il n'y avoit dans la ville que deux compagnies d'infanterie , qui rendirent la place le 3. Juiller 1606. (Ibid. 593.)

Pag. 5. lign. 43. Groll , près de laquelle v. lle le comte Henri étant logé en 1606. repoussa cinq ou six fois les troupes qui vouloient se jeter dans cette ville , & leur tua ou prit cinq ou six cents hommes. Le comte Maurice & Ernest assiégèrent Groll : on poussa vivement les travaux ; mais le canon & les munitions ayant manqué , le marquis Spinola arriva , & se logea le septième jour du siège à deux heures de chemin du quartier du comte Ernest. Le comte Maurice s'avança vers le marquis , résolu de donner bataille ; mais il changea depuis , parce qu'il avoit été obligé de se tenir en bataille deux fois vingt-quatre heures , par un temps très-rude , & le pied dans l'eau. Le comte avoit entrepris ce siège contre son avis , forcé par les états.] Spinola avoit assiégé Groll le 3. Août 1606. le jeune seigneur de Dort commandoit dans la place de la part du prince Maurice. Il avoit dix-huit compagnies de gens de pied , faisant treize à quatorze cents hommes , mais il ne se défendit pas aussi-bien qu'il le pouvoit , & il rendit la place le 14. Août (Ibid. 593. 594.) Le prince Maurice reprit Lochen le 29. Octobre , & assiégea Groll , que Spinola secourut le 9. de Novembre , ce qui obligea Maurice de lever le siège. Le 10. les eaux étoient si hautes , que la riviere d'Alala

étoit crue de la hauteur de quatre pieds. (Ibid. 596.)

6-40. Erckelens , prise avec des pertards par le comte Henri la nuit du 11. au 12. Février 1607. Freton y étoit volontaire & y conduisoit le cinquième pertard , que l'on appliqua à la troisième porte , laquelle ouverte , il retourna à la barrière , où il trouva le capitaine Sarroque , & le comte Van-den-bergh qui étoit gouverneur de la place.] Le 7. Février le comte Henri de Nassau amassa une bonne troupe de chevaux , & de gens de pied montés sur des chevaux de paisans , pour aller enlever deux régimens de Spinola , logés près de Limbourg. Il se mit en marche le 6. Janvier 1607. mais les deux régimens en ayant eu avis , se retirèrent dans les villes voisines. Le comte Henri retournant , alla attaquer Erckelens , petite ville , dans laquelle étoit le comte Henri de Berghe. Nassau arriva devant la place le 11. Février , il fit sauter la porte par un pertard , prit prisonnier le comte de Berghe , donna la ville au pillage , y fit mettre le feu & en porta le butin. Voilà les circonstances de la prise d'Erckelens par Metterren. Freton y ajoute plusieurs circonstances , & beaucoup plus de détail : ainsi il est à souhaiter que plusieurs historiens écrivent sur les mêmes événemens , les uns rapportent des circonstances que les autres ignorent ou oublient.

8-22. Une grande bruyère entre Breda & Bois-le-duc , où deux cents chevaux de la garnison de Breda combattirent en Juin 1608. cinq cents chevaux de la garnison de Bois-le-duc , alors soumise au roi d'Espagne. Freton étoit du détachement. Les Espagnols ne le croyant que de quarante ou cinquante chevaux l'attaquèrent ; mais le reconnoissant plus fort , ils s'enfuirent ; & furent poursuivis par les Hollandois jusques à un château situé à une heure & demie de Bois-le-duc.] Je ne connois aucun historien qui ait fait mention de ce combat : autre sujet de désirer que plusieurs historiens écrivent une même histoire.

8-43. Fontcouverte , gentilhomme
ami

ami de Freton, fit au commencement de 1609. un voyage, pour lequel le roi lui donna une récompense; & comme il avoit avec lui des gens qui se méloient du petard, Freton jugea par là que la cour avoit quelque projet du côté d'Italie, & il voulut deviner le projet de Fontcouverte. Freton étant arrivé chez lui, Fontcouverte l'y vint voir, & lui dit qu'il avoit reconnu quelques places, que le mariage de madame avec le prince de Piémont étoit fait, & que Lesdiguières lui avoit ordonné de le suivre à la cour. Cela fit juger à Freton qu'on avoit quelque dessein sur l'état de Milan, il l'alla reconnoître en Décembre 1609.] Denis Brueis, seigneur de Fontcouverte, testa le 13. Avril 1647. Il fut marié deux fois, & sa postérité finit dans François Brueis, dame de Fontcouverte, qui épousa en 1688. Christophe de la Fare, baron d'Alais: elle mourut en 1692. Fontcouverte est un village & seigneurie du diocèse & à deux lieues & un tiers à l'ouest-nord-ouest d'Uzes: longitude 21. d. 56. m. 25. f. latitude 44. d. 3. m. 25. f.

Pag. 9. lign. 21. Brusoles, où le maréchal de Lesdiguières eut à la fin d'Avril 1610. une entrevue avec le duc de Savoye, & y arrêta le mariage de madame avec le prince de Piémont. Freton fut à cette conférence; il lui avoit déjà fait voir le plan de toutes les places de l'état de Milan, & celui du château de cette ville, relevé en bois, & fort bien fait. Freton eut ordre, au départ de Brusoles, de suivre le duc de Savoye à Turin, pour y prendre de l'argent pour la levée d'un régiment. L'argent n'ayant pas été prêt, & Freton l'attendant, on apprit l'assassinat du roi.] Lesdiguières, auquel Henri IV. avoit fait part de ses projets, étant de retour de la cour à Grenoble le 15. de Janvier 1610. envoya au duc de Savoye Venterol, capitaine de ses gardes, pour régler le temps & le lieu de l'entrevue, que le duc fixa au 21. Avril à Bruzol. Pendant qu'ils conféroient, Lesdiguières étant averti que le comte de Fuentes, gouverneur du Milanois, avoit fort festoyé à Milan le duc de Mantoue,

lui envoya le baron de Marcieux, qui l'empêcha de prendre le parti des Espagnols. Lesdiguières fit part au roi par Crequi & Bullion du résultat de l'entrevue; mais l'assassinat d'Henri IV. fit évanouir tous ses projets. Bruzol, ou Berzol selon Delisle, est une paroisse du marquisat & du val de Suze, à la gauche de la Doria, à une lieue & demie à l'est-sud-est de Suze, & à six à l'ouest-nord-ouest de Turin: longitude 24. d. 33. m. latitude 44. d. 57. m.

11-23. Genève, que le duc de Savoye vouloit assiéger en Mars ou Avril 1611. Fontcouverte eut ordre de s'y jeter, & la reine lui donna un paquet, pour que Lesdiguières envoyât à Genève sept ou huit cents hommes de pied, si la seigneurie les vouloit recevoir. Freton partit avec Fontcouverte, & trouva Lesdiguières à Montelimar. Il alla à Genève; & le lendemain de son arrivée il fut au conseil, & lui offrit huit cents François, qui seroient commandés par Fontcouverte & par lui. Quelques heures après on lui répondit que la seigneurie acceptoit très-volontiers les huit cents hommes que la France lui offroit. Freton repartit avec cette réponse. Le duc de Savoye désarma au commencement de Mai.] Videt, dans l'histoire du connétable de Lesdiguières (liv. VIII. chap. 2.) entre dans quelque détail sur l'entreprise de Genève; mais Freton en dit davantage.

12-27. Bellujon offrit de la part de Lesdiguières, général de l'armée qui alloit en Piémont, la charge de sergent major général de l'armée, à Freton, qui remercia & alla en Languedoc, où il séjourna jusqu'au 24. Août. 1614.] Daniel Bellujon, que Lesdiguières aimoit beaucoup, parce qu'il lui étoit fort utile, étoit petit-fils de Denis Bellujon, qui habitoit à Caromb dans le comtat en 1520. & fils de Denis Bellujon, conseiller au parlement d'Orange. Il fut gouverneur de la ville, château, & comté de Villemur, au diocèse de Montauban. Henri IV. l'employa en Juillet 1605. pour retirer de Blacons la principauté d'Orange, qu'il remit à Philippe-Guillaume de Nassau. Bellu-

on fut ensuite conseiller d'état, & acquit les baronnies de Coper sur le lac de Genève, & de Villeneuve au pays de Vaud. Il testa à Dijon le 5. Décembre 1629. & mourut avant le 13. Mai 1633. La généalogie de Bellujon, dans l'histoire de la noblesse du comtat, est une des plus exactes de ce recueil, qui a bien son mérite, mais quelques défauts aussi. Un passage du soixante & seizième livre de l'histoire de M. de Thou, que l'auteur ou messieurs du Pui jugerent à propos de rerrancher, dit que Claude Tonnart, natif d'Estampes, & domestique dans une bonne maison à Paris, fut condamné à être pendu, pour avoir engrossé la fille de la maison, que le peuple de Paris le sauva lorsqu'il alloit être exécuté, le 28. Septembre 1582. & qu'il se réfugia auprès de Lefdiguieres. De Thou ajoute que Tonnart donna à Lefdiguieres tant de preuves de son zèle, de son habileté, & de sa valeur, qu'à sa recommandation il obtint sa grace de roi Henri IV. & fit même réhabiliter sa mémoire. Il y a des auteurs qui ont confondu Tonnart avec Bellujon, dont il est ici question. Je crois qu'il se sont trompés, & que c'est une pure imagination de leur part.

Page 16. ligne 8. Saint Germain de Clan, beau-pere de Châtillon, dont la reine se servoit pour négocier avec le prince de Condé, lui fit part de ce qu'il faisoit en 1616.] Gabriel de Polignac, seigneur de saint Germain & de la chàtellenie de Monroy & de Comporté, conseiller d'état avant 1615. épousa en secondes noces Anne de Valzergues, veuve de Jean de la Rochefaton, seigneur de Saveilles, & fille de Louis de Valzergues, lieutenant général de l'artillerie de France, & de Renée de Chabanois de Comporté, il en eut Anne de Polignac, qui épousa le 13. Août. 1615. par contrat passé à Comporté en la cour du scel de Cuivray, Gaspard de Coligni, seigneur de Châtillon, dont il est ici question. J'ignore pourquoi Freton appelle saint Germain, saint Germain de Clan. A deux postes au nord de Poitiers on trouve Clan. Saint Germain auroit-il eu quelque

portion à cette seigneurie. Il y a dans l'élection de Poitiers un saint Germain qui a soixante & treize feux.

16-43. Lunel, dont saint Just étoit gouverneur, & tout dévoué au duc de Montmorenci, qui vouloit surprendre cette ville en Mai 1616. mais Châtillon y envoya une garnison qui y fut introduite à l'aide du synode.] S. Just doit être François de Sandres, seigneur de saint Just, qui testa en 1616. & qui eut pour fils Louis de Sandres, seigneur de saint Just, mestre de camp d'un régiment d'infanterie par commission du 29. Janvier 1641. Saint Just est une paroisse de quarante feux, du diocèse & à près de quatre lieues à l'est-nord-est de Montpellier: longitude 21. d. 34. m. 32. l. latitude 43. d. 39. m. 39. l.

17-16. La Vacaresse, vieux cavalier du conseil des églises, approuva en Mai 1616. le projet de Freton, qui étoit de ne pas attendre que l'on le chassât de la ville d'Aimargues par le château, mais de prévenir.] La Vacaresse s'appelloit Gabriel d'Hebies, & étoit second fils de Gabriel d'Hebies, seigneur de la Vacaresse paroisse d'Alrance, au diocèse de Rhodéz, & de Marquise Gairard, dame de las Ribes, qui fut mariée le 28. Août 1533. Il vivoit encore le 21. Août. 1625. & étoit mort le 18. Février 1626.

18 43. Le président Bocaud faisant l'entremetteur entre Montmorenci & Châtillon, arriva à Aimargues à huit ou neuf heures du matin. On y accorda une treve jusqu'au lendemain à midi, lundi 16. Mai 1616. La treve fut prolongée jusqu'au vendredi 20. Mai, où tout fut accommodé, & convenu que les fortifications nouvellement faites au château & citadelle d'Aimargues seroient démolies & rasées, & que ce qui restoit du vieux seroit laissé à la garde des consuls. Le samedi on commença la démolition: les commissaires furent du côté de Montmorenci l'Autemarie, & de celui des églises la Vacaresse.] Pierre Bocaud, seigneur de Teiran, le Puech, Jacou, & Viviers, au diocèse de Montpellier.

avocat général en la chambre de l'édit de Castres, le 14. Mars 1594. premier président de la cour des Aides de Montpellier pourvu le 17. Décembre 1604. conseiller d'état, reçu le 20. Décembre 1616. testa le 20. Juillet 1628. Il fut le trisayeul de Thomas-Marie Bocaud, né le 22. Avril 1718. chevalier de Malthe & puis président en la cour des comptes & des aydes de Montpellier, reçu le 22. Décembre 1752. ayant droit de porter la croix de Malthe, marié en Octobre 1753. avec N. Guignard, fille de Jean-Emmanuel, vicomte de saint Priest, intendant en Languedoc, & de Louise-Jacqueline Barral, fille de Joseph, marquis de la Bastie d'Arvillars, comte d'Alleyard.

Pag. 21. ligne 21. Murles, envoyé par le duc de Montmorenci au duc de Savoie en Juillet 1616.] Jean de Montlaur, seigneur de Murles, chevalier de l'ordre du roi, mort sans enfans, & ayant eu pour successeur son frere, Claude de Montlaur, seigneur de Fontfroide, grand-pere de Philibert-Charles de Montlaur, baron de Murles, seigneur de Vaillaupes, Saugras, Prats, Cantegrils, baptisé à Montpellier le 2. Août 1663. mort vers le 20. Septembre 1719. ne laissant que deux filles. Il étoit le dernier mâle de sa famille, & avoit pour douzième ayeul Bertrand de Montlaur, seigneur de Murles, vivant en Juin 1196. Murles est une paroisse de quatorze feux, du diocèse & à deux lieues & demie au nord-ouest de Montpellier: longitude 21. d. 24. m. 21. f. latitude 43. d. 41. m. 30. f. dans l'archiprêtré & au sud-est de Viols, presque à mi-chemin entre ce lieu & Montpellier.

21 - 22. La Fitte, capitaine servant sous Châtillon, envoyé par lui en Piémont: il y arriva en même temps que l'ambassadeur Bethune, qui dit qu'on ne lui donnoit que des paroles à Milan.] Il y a une production de neuf degrés pour la Fitte, dans la recherche de la noblesse de la généralité de Montcauban, devant Sanfon, le 30. Juin 1698, mais on n'y trouve pas ce capi-

taine. La Fitte, que l'on écrit & que l'on prononce dans le pays la Hitte, est une paroisse du Languedoc, diocèse & à deux petites lieues au nord-ouest de Rieux, à une lieue à l'ouest de Carbone: longitude 18. d. 47. m. 20. f. latitude 43. d. 20. m. 40. f. à la gauche de la Garonne, & à la droite de la Louge, qui se jette dans la Garonne, au-dessous & tout contre Muret.

22 - 6. Ondredieu, qui avoit pris de l'argent pour faire cinq cents hommes pour le duc de Savoie, le garda pour lui en Août 1616.] Josué de Chavagnac, seigneur d'Ondredieu, lieutenant des gendarmes du comte de Châtillon, chambellan du duc d'Orléans, épousa le 26. Août 1605. Gillette de Louet, fille aînée d'Aimar de Louet, baron de saint Auban & d'Orneson, & de Louise d'Aulzon-Montravel. Il mourut après l'an 1650. & fut pere de Gaspard de Chavagnac, mort lieutenant général des armées de l'empereur le 11. Février 1695. à sa terre de Bousquet en Auvergne. Son neveu, Henri-Louis de Chavagnac, capitaine de vaisseaux, obtint l'érection en marquisat de ses terres de Chavagnac, de Blesse, & du Brues, sous le nom de Chavagnac, en Février 1720. Chavagnac & Blesse sont sur la carte d'Auvergne de Jaillor, au diocèse de saint Flour. Ondredieu n'y est pas. La généalogie de Tremolet-Montpezat, dans la noblesse du comtat (tom. 17. pag. 587.) dit que Jean Tremolet, baron de Montpezat, servit en Piémont en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie, suivant les lettres du duc de Savoie, Charles Emmanuel, du 10. Décembre 1616. & 10. Janvier 1617. Il est singulier que Freton & Guichenon ne nomment point Montpezat parmi les colonels qui passerent en Piémont. Peut-être n'y eut-il que le projet, & non la levée du régiment.

22 - 10. Crescentin, où Freton qui étoit arrivé à Turin le 8. Septembre 1616. avec son régiment de cinq compagnies, alla trouver le duc de Savoie.] C'est une ville sur la gauche du Po, entre Chivas & Trin. Elle n'est

séparée de Verrue que par le Po : longitude 25. d. 41. m. latitude 45. d. 4. m.

Pag. 12. ligne 28. Livorne , où les Espagnols se logerent en Septembre 1616. & y séjournerent dix à douze jours pendant lesquels il plut.] Livorno , petite ville de Piémont , dans la province de Bielo , une lieue & un tiers précisément au nord de Crescentin : longitude 25. d. 41. m. latitude 45. d. 7. m. Charles Emmanuel de Simiane , marquis de Livorno , chevalier de l'Annonciade , fils de Charles-Emmanuel , marquis de Pënezze , mort en 1677. & de Jeanne de Arboréo. Gattinara , porta long temps le nom de marquis de Livorno , sa postérité a beaucoup d'omissions dans l'histoire des grands officiers. Elle finit par une fille mariée dans la famille Impériale à Genes.

22-14 Saint Jacomo à deux mille de Crescentin , où le duc de Savoye suivit les Espagnols qui étoient décampés. Le lendemain l'armée fut à Bianze.] San Giacomo n'est point sur la carte de Piémont de Delisle. Bianze est à une petite lieue au nord-est de Livorno : longitude 25. d. 44. m. latitude 45. d. 8. m.

22-26. Venerie , où l'armée du duc de Savoye se rendit de Bianze en Octobre 1616. La marche étoit si mal arrangée , qu'il falloit passer un à un les fossés sur les planches , faute de faire marcher à la tête vingt pionniers pour accommoder les passages. L'arrière-garde arriva le lendemain en si grand désordre , que cent chevaux auroient pu la défaire. Fretton ne comprit jamais pour quoi D. Pedro ne profita pas de cette occasion.] Veneria , paroisse du Piémont , dans la seigneurie de Verceil , & à neuf mille à l'est-nord-ouest de cette ville , entre Dezana & Tronzan : longitude 25. d. 54. m. latitude 45. d. 10. m.

23-3. Saint Germain rendu à D. Pedro , général des Espagnols , le jour de l'arrivée de l'armée du duc de Savoye à Venerie. Le gouverneur ne tint que trois jours , & fut pendu quelque temps après à san Ja , à cause de sa lâcheté

ou de sa trahison.] Saint Germain , petite ville du Piémont , dans la Seigneurie & à dix mille à l'ouest de Verceil , sur la gauche du vieux canal qui alloit d'Ivrée à Verceil : longitude 25. d. 51. m. latitude 45. d. 13. m.

23-8. Le marquis de Caluso , qui défendit Verceil en 1617. ne fut pas coupable comme le gouverneur de saint Germain ; mais ce fut la faute du duc qui avoit mal munitionné Verceil.] Caluso , bourg de Montferrat , & dans la partie de Montferrat que Charles-Emmanuel , duc de Savoye , conquit , & qu'il se fit céder en 1614. sur une rivière qui vient de Castelnuovo , & qui se jette dans la Doria Baltea , longitude 25. d. 26. m. latitude 45. d. 5. m. Le seigneur étoit Auguste-Mainfroi Scaglia , comte de Caluso , fils de Philibert Gerard Scaglia , comte de Verrue : sa postérité finit d'une manière singulière. Alexandre-Gerard Scaglia , comte de Verrue , épousa avant l'an 1616. Marie-Angelique , comtesse de Disimieu , au diocèse de Vienne , fille de Jérôme , comte de Disimieu , & d'Anne du Pui du Fou , qui en 1683. étoit veuve , & avoit un fils âgé de seize à dix-sept ans. Ce fils doit être le comte de Verrue , commissaire général de la cavalerie de France , tué à la bataille d'Hochstett le 13. Août 1704. laissant deux garçons ; l'aîné qui servoit dans l'armée du duc de Savoye , tomba dans un précipice pendant le siège de Suze , en Octobre 1707. & y périt ; le second , nommé le comte de Disimieu , mourut à Tournai en Mai 1706. La comtesse de Disimieu , leur grande mere , vivoit à Vienne , dans l'abbaye la Claire , à la fin de 1710. & y mourut dans la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu.

23-16. Chambaud & son régiment devoit avoir la pointe en allant vers Crescentin le lendemain de la perte de saint Germain ; mais le duc de Savoye voulut que les régimens de Bimar & de Fretton marchassent de pair à latères ; quod Chambaud s'accorda.] René de la Tour , troisième fils de René de la Tour , les

gneur de Gouvernet, qui fut si utile à Lesdiguières lorsqu'il faisoit la guerre en Dauphiné & en Provence à la tête des protestans, & d'Isabeau de Montauban, dame de la Charce, prit le nom de Chambaud; parce qu'il avoit épousé le 5. Septembre 1597. Paule de Chambaud, comtesse de Privas, fille de Jacques de Chambaud, seigneur de Valaurce, commandant des protestans en Vivarais, qui s'étoit acquis une grande réputation parmi eux & auprès d'Henri IV. à qui il fut fort utile, & de Marie de Barjac. René de la Tour fut tué en Piémont à la fin de l'an 1616. ou au commencement de 1617. Paule de Chambaud, dame de Privas, sa veuve, se remaria de 31. Mars 1620. avec Claude d'Hautefort, vicomte de Lestrangé; ce qui donna lieu à une guerre en Vivarais, entre les catholiques & protestans. *Freron* en dit quelque chose, le mercure François beaucoup plus, aussi bien que D. Vaissette, dans l'histoire de Languedo. Il y a beaucoup plus de détail sur cette guerre, dans le soldat du Vivarais, manuscrit du temps, & écrit dans le pays, qui mériteroit d'être donné au public. *Freron* dit que Blacons étoit beau frere de Chambaud; & cela étoit vrai, puisque Blacons, qui s'appelloit Alexandre de Forest, avoit épousé Marguerite de la Tour-Gouvernet, sœur aînée de Chambaud.

Pag. 23. lign. 24. Lucédia, abbaye, où le duc de Savoie arriva le lendemain de la perte de saint Germain. Le lendemain matin il en délogea à deux heures de jour; & l'arrière-garde eut d'abord la cavalerie Espagnole sur les bras. La cavalerie n'osa s'opposer à D. Aiphonté Pimentel, général de celle des Espagnols. Le comte Guido de saint George, pressé par les Espagnols, envoya demander du secours à *Freron*, qui après avoir combattu long-temps fut fait prisonnier par les Espagnols.] Le combat de Lucédia & toute cette guerre sont très-bien détaillés dans les *Mémoires récondite de Siri*, qui avoit eu les

dépêches des ambassadeurs: mais je ne les ai pas actuellement sous ma main. Lucédia, selon Delisle, est dans le Monferrat Savoyard, à l'ouest de Trin: longitude 25. d. 48. m. latitude 45. d. 7. m.

24-18. Le comte de Châteaumorand conduisit l'avant-garde de l'armée du duc de Joyeuse en Octobre 1616.] Celui-ci, que *Freron* appelle Châteaumorand, est nommé *Urfé* par Guichenon & s'appelloit Jacques; il étoit marquis d'*Urfé* & de Bauge, comte de Châteauneuf, baron de Virieu & de Maignane, chevalier de l'ordre du roi, grand-croix de la religion de saint Maurice & de saint Lazare, & grand-écuyer de Savoie; il mourut après l'an 1627. il étoit frere aîné d'Honoré d'*Urfé*, auteur du roman de l'Altrée, qui avoit épousé en 1600. Jeanne de Chenillac, dame de Châteaumorand. Jacques d'*Urfé* peut avoir pris le nom de Châteaumorand comme ayant succédé aux droits d'Honoré, son frere: la généalogie de Chenillac-Châteaumorand n'est pas bien claire. Diane de Châteaumorand, marquise d'*Urfé*, cousine de Jean-Claude de Levis, fils de Jean-Louis, comte de Charlus, lui fit donation de la seigneurie de Châteaumorand & du marquisat de Valromés. Jean Claude de Levis fut bisayeul de François-Charles de Levis, marquis de Châteaumorand, mort en Mai 1751. qui avoit épousé Philiberte de Languet-Gergi, nièce de l'archevêque de Sens, morte à Châteaumorand en Décembre 1756. laissant quatre filles; dont l'aînée, marquise de Châteaumorand, épousa le 23. Août 1751. Louis-Marie-François-Gaston de Levis, marquis de Leran, colonel de royal-marine, brigadier d'infanterie. Le maréchal duc de Mirepoix, né à Beleville, paroisse au nord & tout contre Verdun en Lorraine, le 7. Décembre 1700. & mort à Montpellier le dimanche 25. Septembre 1757. à huit heures du soir, cousin germain du pere du marquis de Leran le

nomma son héritier. Bermond de Levis, baron de la Voute, quatrième ayeul de Jean-Claude de Levis, auquel Diane de Châteaumorand donna cette terre, avait épousé le 14. Janvier 1422. Agnès de Châteaumorand, fille de Jean, seigneur de Châteaumorand, & de Marie de Frolois.



TABLE CHRONOLOGIQUE

Commentaires de Freton.

1600.

Avril. Freton passe en Hollande en la compagnie d'Henri, comte de Coligni, seigneur de Châtillon, & reste malade à Rotterdam.

15. Juin. Le comte Maurice ayant pris le fort saint Maurice, fait embarquer des troupes, qui débarquent au fort de Philippine, & vont par terre à Ostende.

16. Juin. Le comte de Solms assiège le fort Albert; & le comte Maurice prend Oudemborch.

L'armée assiège Nieupoort; l'archiduc reprend Oudemborch, & marche pour attaquer Maurice. Le comte Ernest veut gagner un passage près du fort Albert; mais il le trouve occupé, & les Espagnols passés; le comte Ernest est attaqué; résiste, & est forcé de se retirer à Ostende, après avoir perdu un régiment Ecoffois.

Le comte Maurice décampe à cinq heures du matin, repasse le Havre. Il met son armée en bataille entre la mer & les Dunes. Il fait avancer son canon; les Espagnols se retirent. Maurice projette de se retirer pendant la nuit; on conseille à l'archiduc de l'assumer; mais à trois heures après midi, il s'avance pour attaquer les Hollandois. Le lieutenant colonel Daumerville, qui en l'absence du colonel la Noue commande le régiment François où est Freton, le fait avancer au-delà de quelques collines de sable. Ce régiment est attaqué par un bataillon Espagnol, & regagne avec peine la Dune, d'où il étoit descendu. Un régiment Vallon, qui étoit à droite, repousse une troupe qui le gagnoit en flanc. Alors les François repoussent le bataillon qui les avoit attaqués, & le repoussent jusques à d'autres bataillons, qui les mettent un peu en désordre; la cavalerie vient à leur secours, prend les Espagnols en flanc, & achève de les mettre dans une déroute totale. On couche sur le champ de bataille.

Les François rentrent dans Ostende; le comte Maurice y fait soigner les blessés, retourne devant Nieupoort, qu'il trouve hors d'état d'être pris.

Il va camper devant le fort Isabelle, où il reste trois semaines.

27. Octobre. Il retourne à Ostende, fait embarquer son armée, qui va descendre en Zélande, d'où elle est envoyée en garnison.

Freton retourne en France, & trouvant la paix faite avec la Savoie, se retire chez lui.

1606.

Mai. Freton repasse en Hollande.

15. Juin. Il en part pour lever une compagnie de gens de pied.

30. Août. Il arrive à Dieppe avec trois cents hommes.

9. Septembre. Il fait voile, le vent devient contraire. Il relâche à Portsmouth.

17. Septembre. Il en part par un vent d'ouest, & débarque à la Brienne le troisième jour; dans le temps que Berck, sur le Rhin, se rend au marquis Spinola.

Le comte Maurice, campé à Wezel, envoie le comte Ernest pour reprendre, Lochem sur le Berkel, au comté de Zutphen. Freton a ordre de le joindre avec sa compagnie.

Les Espagnols, croyant le comte Ernest plus fort qu'il n'étoit, se retirent avec les munitions qu'ils vouloient jeter dans la place.

La troisième nuit, les François, commandés par le colonel Bethune, ayant conduit leur tranchée à vingt pas d'une demi-lune, & la place ayant essuyé cinquante volées de canon, la garnison, composée de trois cents cinquante hommes, capitule.

Le comte Henri repousse les troupes qui vouloient se jeter dans Groll, & leur tue cinq ou six cents hommes.

Le comte Ernest & le comte Maurice assiègent Groll : la compagnie de Freton sert à ce siège. Le marquis Spinola arrive, & se loge le septième jour à deux heures de chemin du quartier du comte Ernest, le comte Maurice s'avance pour l'attaquer ; mais ayant resté en bataille deux fois vingt-quatre heures, par un temps très-rude, & le pied dans l'eau, il se retire.

1607.

5. Février. Le comte Henri, général de la cavalerie des états, part de la Haye, pour aller petarder Erckelens ; Freton va avec lui, comme volontaire.

Il arrive à dix heures à Nieucloster, à cinq heures de Nimègue.

Il ne peut pas passer le Rhin au fort de Sckenck, à cause des grands vents.

11. Février. Le comte Henri loge la nuit dans un bourg, rentre à une heure & demie de Nieucloster, & à quinze d'Erckelens.

12. Février. Le comte Henri part à neuf heures du matin avec deux mille chevaux, passe sur le soir au-devant de Stralen, & continue de marcher toute la nuit.

13. Février. On arrive à demi quart de lieue d'Erckelens à quatre heures du matin : le lieutenant du capitaine Clot marche devant avec vingt carabins à pied, pour assurer le chemin aux quatre petardiers. Freton le suit, ayant eu ordre du comte Henri de les conduire ; & il est suivi par deux autres petards, conduits par Golene, lieutenant du capitaine saint Hilaire. Le capitaine saint Martin devoit petarder la barrière, qui fut ouverte par un soldat, qui avoit reconnu le guichet mal fermé. Freton conduisit le premier petard à la première porte ; où il ne fit qu'un trou ; il y conduisit encore le second, qui y fit ouverture ; le troisième, quoique gros, ne fit qu'un trou à la seconde porte : le quatrième l'enfonça, quoique couverte de lames de fer. Le cinquième petard ouvrit la troisième porte. Freton, en s'avancant, rencontre, avec le fer de son hallebarde, une quatrième porte. Le sixième petard, conduit par des chevaux-legers du capitaine Cade, ayant fait son effet, Freton, avec les capitaines Regis & Golene, s'avancent pour achever d'ouvrir la porte. Les assiégés résisterent. Regis & Golene furent blessés, Freton resta seul dans la ville. Il est joint par quelques mousquetaires, qui tirent, tuent douze hommes, & mettent le reste en fuite. Freton fait tirer le long du rempart, ce qui fait retirer une troupe : il s'avance trente pas, & s'empare d'une charette qui barroit la rue : il s'arrête au carrefour avec les mousquetaires, & quelques autres capitaines Sarroque & saint Hilaire. Le comte Henri van den Bergh, gouverneur de la place, qui avoit reçu un renfort de cent cinquante Italiens du régiment de Pompée Justiniani, ayant eu son cheval tué, se retire dans l'église, où il est fait prisonnier : la ville est pillée & abandonnée la nuit d'après.

Avril. Suspension d'armes entre les archiducs & les états, avec permission de se battre en campagne.

1608.

1608.

Jun. Deux cents chevaux de la garnison de Breda, dont Freton étoit, attaquent cent vingt chevaux de la garnison de Bois-le-duc, au point du jour, dans une grande bruyere, qui prennent la fuite, & sont suivis jusqu'à un château à une lieue & demie de Bois-le-duc. Le comte Adolphe van den Berg, découvert par un levrier, faillit à être défait par les Hollandois.

1609.

Avril. Treve de douze ans à Anvers, entre l'Espagne, les Archiducs, & les Provinces unies.

Freton revient en France; mais il a ordre de retourner à sa compagnie; sur la nouvelle de la guerre de Cleves; cette nouvelle ne se trouvant pas fondée, il a la permission d'achever son voyage.

Étant à la cour, il apprend que Fontcouverte, gentilhomme du maréchal de Lesdiguières, son bon ami, est allé reconnoître quelques places: Freton conjecture que c'est en Italie; il prend le parti d'aller joindre Fontcouverte; il le joint; Fontcouverte lui dit qu'il a reconnu quelques places, que le mariage de Madame avec le prince de Piémont est fait, & que Lesdiguières lui a donné ordre de le suivre à la cour.

5. Décembre. Freton jugeant que le roi a des desseins sur l'état de Milan, y va avec un de ses amis.

1610.

Février. Freton revient de Milan.

Il va trouver à Grenoble Lesdiguières, qui, sachant que le lendemain Freton auroit un accès de fièvre tierce, l'écoute le même soir. Freton lui fait voir le plan de toutes les places du Milanois, & celui du château de Milan, relevé en bois & fort bien fait; il lui donne une maniere aisée de s'emparer ou de retarder ces places.

Il suit le maréchal à Brusoles, où il a une entrevue avec le duc de Savoye. Le mariage de Madame est arrêté, aussi bien que la conquête du Milanois, en faveur du duc, avec une armée de trente mille huit cents hommes; le duc devoit payer deux régimens, de l'un desquels Freton devoit être lieutenant colonel; les entreprises sur les places étoient décidées sur les avis de Fontcouverte & de Freton; les deux armées devoient passer les Monts le 15. Juin. Lesdiguières devoit prendre Novare, & le duc de Savoye Pavie. Freton étoit entré deux fois en une semaine dans le château de Milan, & il espéroit de se rendre maître de ce château par le bastion de Pimentel, qui n'étoit pas achevé, & par la porte Comafina.

Freton suit le duc de Savoye à Turin: on y apprend l'assassinat d'Henri IV. Il demande son congé, & il ne peut l'obtenir qu'après le retour de Bullion, ambassadeur de France.

Septembre. Freton se rend à l'armée de Hollande, qui assiégeoit Juliers, & y arrive la veille de la capitulation.

1611.

27. Janvier. Freton ayant appris en Hollande que le duc de Savoye alloit assiéger Genève, se rend à la cour.

25. Février. Fontcouverte, mestre de camp, a ordre de porter un paquet à Lesdiguières, qui devoit envoyer huit cents hommes à Genève.

Tome II. Freton.

F

Freton part avec Fontcouverte; il trouve Lesdiguières à Montelimart, qui lui donne une lettre de créance pour la seigneurie de Genève.

Freton arrivé à Genève, entre le lendemain au conseil, & offre les huit cents hommes qui devoient être commandés par lui, & par Fontcouverte. Quelques heures après la seigneurie remercie le roi, & accepte les huit cents hommes.

Freton part avec une lettre de la seigneurie pour Lesdiguières; & la Noue, qui étoit-là de la part de la reine, lui en donne une autre pour le même maréchal.

Freton trouve Lesdiguières à Grenoble, qui l'envoie en Languedoc pour tenir près les huit cents hommes.

22. Mars. Lesdiguières envoie un courrier à la reine, pour demander quelque argent pour la levée de ces huit cents hommes.

5. Mai. Lesdiguières envoie un de ses gardes à Freton, pour lui apprendre que le duc de Savoie désarme, & pour lui ordonner de licentier les troupes,

1613.

Freton étant à Breda en garnison, est prié par Châtillon, son colonel, de se rendre à la cour pour l'accompagner en Languedoc, où il vouloit remettre son gouvernement d'Aigues-mortes; le voyage de Châtillon est différé, & le séjour de Freton à la cour plus long qu'il ne l'avoit cru.

1614.

Le maréchal de Lesdiguières devant conduire une armée en Piémont, offre, par Bellujon, à Freton la charge de sergent major général de l'armée. Freton le remercie, & va en Languedoc.

24. Août. Freton part de Languedoc par ordre de Châtillon, qui venoit d'être fait colonel général des troupes Françaises entretenues en Hollande.

10. Septembre. Freton joint sa compagnie dans le moment que l'armée paroit d'Emerick pour aller à Rées, attaquer le marquis Spinola, qui venoit de manquer Rées.

11. Septembre. Rées reçoit les troupes de Hollande.

3. Décembre. Après midi l'armée de Hollande part de Rées, dont les environs sont inondés le lendemain.

Freton arrive chez-lui; il a peine à déterrer un inconnu, qui se cachoit de lui, que Montmorenci, gouverneur de la province, faisoit chercher, & qui enfin reste trois semaines caché chez Freton.

10. Novembre. Traité de Nantes, mal exécuté.

1616.

Le duc de Savoie pense à surprendre Genes, où il espere de trouver quatre-vingts millions d'or.

Il envoie en Provence & au bas Languedoc, par le conseil du comte de Verre, un protestant qui s'insinue auprès de quelques ministres, en leur disant que le duc veut embrasser leur religion, mais qu'auparavant, il falloit qu'il fût maître de Genes, dont l'argent lui donneroit moyen d'avoir une armée capable de le rendre maître de Rome.

L'idée de planter le protestanisme dans Genes, engage quelques gentilshommes de Languedoc de promettre de lever des troupes; ils s'ouvrent à Châtillon, mais non à Freton; le protestant inconnu l'ayant ainsi exigé, de peur que Freton ne le dit à Lesdiguières, dont le duc de Savoie se défoit.

Châtillon arrive au bas Languedoc, pour empêcher l'assemblée des protestans,

transférée de Grenoble à Nîmes, de se joindre au prince de Condé, qui vouloit empêcher le mariage du roi avec l'infante d'Espagne.

Freton va trouver à Montpellier Châtillon, & lui parle du projet de Genes.

Châtillon voit à Nîmes le protestant inconnu, chargé de la négociation du projet de Genes, le reconnoît pour un mélancolique, & le projet illusoire; mais par l'avis de Freton, il paroît y donner, pour l'empêcher de favoriser le parti des princes.

Châtillon envoie en Piémont; le duc le remercie, lui promet de l'argent, & lui envoie un present de quelques chevaux.

Montmorenci, Lesdiguières, & Alincourt, assemblés au saint-Esprit, menacent Nîmes, où les protestans tenoient leur assemblée contre la volonté du roi.

Mars. Châtillon renvoie au duc de Savoye, qui lui envoie de l'argent: cet argent est pris, avec ceux qui le conduisent, au pont de Lunel, & mené par les gens de Montmorenci à Beaucaire. Châtillon, qui étoit au pont de Lunel en est outré, & en écrit à la reine mere, aux ministres, & au duc de Savoye.

Châtillon est déclaré, par l'assemblée de Nîmes, général des églises du bas Languedoc, Cevenes, & Vivarais, & pressé de commencer la guerre. On avoit contrevenu à l'édit; le duc d'Uzès, du consentement de Montmorenci, ayant fait construire une citadelle à Aimargues, aux dépens des habitans. L'assemblée s'en étoit plainte à Montmorenci & n'en avoit pu rien obtenir.

L'argent pris avoit fort piqué Châtillon. Freton lui dit que l'assemblée générale l'ayant pressé d'empêcher la perte d'Aimargues, il devoit commencer la guerre; que par-là il se feroit raison de la prise de l'argent, qu'il contenteroit les églises & rasfermiroit parmi elles son crédit, fort ébranlé.

Châtillon goûte ces raisons, & ne diffère que parce que sa femme, revenant de Poitou étoit vers Toulouse, où elle pouvoit être arrêtée par Montmorenci.

Le ministre Banston & Freton sont envoyés à l'assemblée d'Anduze, pour lui demander du secours.

Le conseil, assemblé à Lunel, nomme Freton & quatre députés, pour agir de concert avec Châtillon.

Châtillon envoie Freton trouver au saint-Esprit Lesdiguières: saint Germain de Clan, son beau pere, dont la reine se servoit pour négocier avec le prince de Condé, lui fait part de ce qu'il fait. Quoique tardif & temporisateur, il se détermine, par l'envie de se venger, à l'entrepriise d'Aimargues.

Samedi. Freton est envoyé avec cent maîtres pour s'assurer d'Aimargues; le conseil qui est à Lunel, s'y transfere.

Dimanche à six heures du matin. Freton se saisit de la porte d'Aimargues & de la place publique, & y met un corps de garde; il a une entrevue avec Morillon, qui commandoit au château. Les catholiques lui demandent à midi, s'il étoit-là de la part de Châtillon: il leur répond qu'il y est de la part des églises, sur le soir il se retranche à quarante pas de la porte.

Lundi. Morillon se saisit des maisons voisines de la citadelle.

Mardi la nuit. Cinquante mousquetaires de Nîmes arrivent; Freton les loge près de la citadelle. Montmorenci, revenant de Toulouse, s'avance pour gagner Lunel, saint Just, gouverneur, étant en sa dévotion; mais il en est exclus. Il va loger au pont de Lunel, & le lendemain à Vauvert. Châtillon est avec deux cents mousquetaires à Aigues mortes. Dans moins de huit jours il reçoit quatre mille hommes, & en contremande douze cents du Vivarais, commandés par Chambaud.

Vendredi. Châtillon arrive à Lunel, d'où il mande à Freton, que les deux cents gendarmes de Montmorenci & de Ventadour étoient à Millau & à Vchau. Il permet à Freton d'attaquer le château, suivant son projet; Freton le communique à la Vacaresse, qui l'approuve.

Dimanche matin. La treve étant expirée, Freton se plaint d'une mousquetade tirée du côté de Morillon, & se détermine à commencer l'attaque. Morillon se plaint à Montmorenci, qui garde long-temps sa colère contre Freton. Freton fait reconnoître la tranchée, qui étoit derrière la maison de Berticheres : il y conduit devant le jour un sergent avec six mousquetaires, qui y font une ouverture ; mais cela ne réussit point, l'un des mousquetaires est blessé, les autres se retirent. Freton envoie les capitaines Malherbe, Videt, & Pascal, qui perceront différentes maisons pour voir dans les tranchées. Il loge Sarroul, premier consul, pour attaquer une maison tenue par Morillon. Freton n'a que cent cinquante hommes ; il fait travailler pour gagner à couvert une mâture par une tranchée commencée dans la maison. Il prie M. d'Aubais d'y prendre garde pendant qu'il iroit donner des ordres ailleurs. Dans moins de deux heures les assiégeans voyent les épaules & le flanc des assiégés, qui abandonnent leur tranchée, traversent avec précipitation la basse cour de la citadelle, où ils auroient pu se défendre, & s'enferment quatre-vingts ou cent dans les tours du château. A huit ou neuf heures du matin, le président Boucaud, entremetteur, arrive à Aimargues, où est accordée une treve jusqu'au lendemain à midi.

Lundi. Freton fait percer, à une heure après midi, la muraille de la citadelle & celle de la mâture, où furent trouvés les chevaux de Morillon. Freton fait porter une grande quantité de longues perches de saule, avec lesquelles il fait faire une galerie couverte, fait faire des canonnières, & met la basse-cour en vue à trois rangs des mousquetaires.

Lun 16. Mai. Montmorenci est conseillé de s'avancer, pour mettre en plein jour du secours dans le château. Freton poste entre des hayes le capitaine Videt avec des mousquetaires ; il met dans une tour, près de la porte du château, d'autres mousquetaires, & d'autres dans un ravelin, devant la porte, & à cinq cents cinquante pas de celle du château. Freton vouloit s'opposer à Montmorenci avec ses trois troupes, pendant que la Vacarelle retteroit dans la ville. Le Toulan, qui étoit à Châtillon, arrive à midi, que la treve alloit expirer, Montmorenci s'arrête, & la treve est prolongée.

Vendredi 20. Mai. Tout est accommodé, les nouvelles fortifications faites devoient être démolies & ratées, & les vieilles restées à la garde des consuls.

Samedi 21. Mai. On commence à démolir les fortifications, après le départ des gens de guerre des deux partis. Le cornuillaire de Montmorenci fut l'Aure-Marie ; & celui des églises, la Vacarelle.

28. Mai. Châtillon envoie Freton à Lefdiguieres, pour communiquer avec lui de la levée pour le duc de Savoie.

23. Juin. Freton va avec Lefdiguieres à Turin.

Le duc de Savoie donne audience à Freton, & lui dit qu'il faut attendre la réponse que l'ambassadeur Bethune apporteroit de Milan, où il devoit aller dans deux jours. Le duc questionne Freton sur l'entreprise de Genes, que celui-ci trouve impossible par mer. Le duc ordonne au comte de Verruc de conférer avec Freton sur cette entreprise.

Freton parle, par ordre du duc, de cette entreprise à Lefdiguieres, qui se trouve penser comme lui.

Châtillon envoie la Fitte, l'un de ses capitaines, pour contrequarrer Murles, envoyé par Montmorenci.

Bethune arrive de Milan, & dit au duc & à Lefdiguieres, qu'on n'y pense qu'à les amuser.

Freton & la Fitte sont renvoyés à Châtillon, avec assurance que le contrôleur Loupe porteroit de l'argent.

Châtillon renvoie Freton à Turin, pour dire à Lefdiguieres qu'il ne pouvoit

partir sans sçavoir le rang qu'il tiendrait à l'armée, & les appartemens que le duc lui destinoit.

Le duc étant chez Lefdiguieres, qui étoit incommodé, dit à Freton que Châillon auroit l'argent demandé par Lefdiguieres, la charge de maréchal général de camp, le commandement de l'un des trois corps de l'armée, sans obéir qu'à lui, aux princes ses enfans, & à Lefdiguieres.

Freton arrive avec douze mille ducats, pour les levées à Nismes, où il trouve Châillon allant à la cour.

27. Août. Les troupes levées en Languedoc partent pour Barcelone, excepté les cinq cents hommes d'Ondredieu.

8. Septembre. Freton arrive à Turin. Son régiment ne fut armé qu'à Crescentin, où le duc arrive avec le comte de la Motte.

Les Espagnols se logent à Livorno, où ils restent douze jours.

Les Piémontois vont à san Jacomo, à deux mille de Crescentin.

Le lendemain à Bianze, où l'on apprend que les Espagnols sont devant saint Germain.

Le lendemain, Gui de saint George propose d'entrer dans le Milanois. Freton propose de s'approcher des Espagnols. Le duc approuve cet avis, & dit qu'il faut aller à Venerie.

Le lendemain l'arrière-garde arrive en grand désordre, parce qu'il avoit fallu passer les fossés un à un, sur les planches qui se rencontroient.

Le comte de Verrue & Freton proposent d'aller attaquer quatre à cinq mille Trentins, que dom Pedro avoit laissés à san Ia, bourg tout ouvert, à quatre mille de saint Germain, & autant de Bianze; mais le duc trouve cette entreprise trop dangereuse, n'ayant que dix mille fantassins, & huit cents chevaux, le reste de ses troupes étant en Savoie, contre le duc de Nemours.

Saint Germain se rend aux Espagnols après trois jours de défense.

Le duc se met en marche, pour prévenir les Espagnols qui alloient à Crescentin; le duc veut que la pointe qui appartenoit à Chambaud soit donnée à Freton & à Bimard; Chambaud y consent. L'avant-garde arrive à l'abbaye de Lucedia avant la bataille; le duc y loge, & l'arrière-garde reste mille pas en arrière. Les Espagnols campoient à un quart de lieue de-la.

Les Piémontois ne se mettent en marche qu'à deux heures de jour: l'arrière-garde a la cavalerie Espagnole sous les bras; on escarmouche. La cavalerie Piémontoise laisse passer un pont à la cavalerie Espagnole, commandée par Alphonse Pimentel; le comte Guido envoie demander deux cents mousquetaires à la Bataille, dont le duc donne la conduite à Freton, qui va se loger dans le bois, pour empêcher que l'armée Piémontoise ne fût coupée. Freton envoie dire à Chambaud de le soutenir par une troupe de piquiers, & de les poster au-delà d'un petit fossé, sur lequel il y avoit un pont de bois. L'avant-garde, conduite par le comte de Châteaumurant, étoit à trois mille de là vers Crescentin; le duc lui envoie ordre de retourner. Chambaud entre avec ses piquiers dans un bois, sans se souvenir de faire retirer Freton, qui envoie Li-utaud, sergent major de son régiment, à Chambaud: Li-utaud revient, & lui dit qu'il est temps de se retirer; mais il trouve la sortie du bois occupée par les Espagnols: il trouve une autre issue cent cinquante pas plus haut. Freton continue sa retraite avec Li-utaud & Vigouroux, sergent major d'un autre régiment; les autres n'ayant pas de poudre pour tirer, & tâche de gagner un bois à deux mille du premier, espérant d'être secouru par le comte Guido; il tourne tête à toutes les hayes qu'il voit, & arrête ainsi les Espagnols. Voulant entrer dans un chemin au delà du bois, il se trouve enveloppé par une troupe de carabins & de cuirassiers Espagnols; une partie de sa troupe s'enfuit, d'autres sont tués, on y perd huit ou dix enseignes. Freton est mené à dom Pedro, qui le reçoit fort courtoisement.

& l'envoie à l'abbaye de Lucedia, & y arrive d'abord après, sans poursuite d'avantage les Piémontois. Quelques Espagnols poussent jusqu'au village de Fontanette, où ils font quelques prisonniers. Les Piémontois n'ont que soixante hommes tués, & trois cents pris. Freton écrit un traité particulier des événemens de ce jour-là.

1618.

Avril. Freton est mis en liberté par la paix, un an & demi après sa prise, le duc de Savoye n'ayant pas voulu l'échanger avec dom Francisco Vivas, souhaitant qu'il fût échangé avec Carlo de Sanguine, vieux mestre de camp, Napolitain, que dom Pedro ne voulut pas recevoir.

Freton reste quelques mois à Turin, & retourne en France avec les ambassadeurs du roi.

Il séjourne en France cinq ou six mois, & va ensuite en Hollande, où il en reste quatre, jointe sa compagnie, qu'il n'avoit pas vue depuis quatre ans.

1619.

La reine mere, favorisée par le duc d'Epemon, quitte Blois, & se retire à Angoulême.

Freton demande son congé, on le lui refuse; il envoie un courrier en cour pour en faire écrire au prince d'Orange; mais la paix est faite.

1620.

Janvier. Freton va à Nerac solliciter un procès.

Mouvements à Privas, au sujet de la dame de Chambaud, dame du lieu, qui avoit épousé le vicomte de Cheilane, de la maison de Lestrangle.

Blacons, beau frere de feu Chambaud, apaise ce mouvement.

Ceux de Lestrangle dressent une embuscade à ceux d'Aubenas, & y en tuent plusieurs.

Le comte de la Voute met Rigot, exempt de ses gardes, dans le château & la tour de Privas, & défend à Cheilane d'aller à Privas.

La dame de Chambaud reçoit le vicomte, son mari, avec des troupes, dans le château, par un trou qu'elle fait faire à la muraille.

Les habitans de Privas se barricadent contre le château.

Montmorenci part de Beaucaire; les protestans de Montpellier, Nîmes, & Uzez, lui envoient des députés, qui le trouvant à cheval, le suivent jusqu'au saint-Esprit, où ils entrent en traité avec le marquis de Portes, le président Faure, & Bitaud.

Montmorenci entre dans Privas avec quatre cents chevaux & huit cents fantassins, laissant quatre à cinq mille hommes aux environs de la ville. Les clefs de la porte proche le château sont ôtées aux consuls; les tours & les guerites voisines sont rasées. Montmorenci laisse au château le capitaine de ses gardes avec cinquante hommes; le vicomte de Cheilane y reste aussi.

La conférence ou conseil de la province s'assemble à Uzez, & envoie un député, que les députés des trois villes gardent, de peur que leur négociation ne soit connue.

Le conseil écrit en cour à Lefdiguieres, à Châtillon, & aux députés généraux.

22. Mai. Les députés de toutes les églises du bas Languedoc s'assemblent à Uzez, avec ceux des provinces unies. On crie beaucoup contre Nîmes, qui ayant le droit de convocation, n'en avoit point usé, par la faction de quelques

particuliers : on crie aussi beaucoup contre les députés qui avoient fait le traité de Privas.

L'assemblée députe au roi, Esperendieu pour le tiers état, & Freton pour la noblesse, avec ordre de partir dans huit jours, & d'être de retour deux mois après.

Les députés ont audience du roi le treizième jour de leur arrivée, avec beaucoup de difficulté, en cachette & à la dérobée. Freton dit au roi que les protestans de Languedoc lui avoient donné des preuves de leur fidélité & obéissance dans un temps qui sembloit menacer son état, lui demandoient justice du meurtre de leurs concitoyens, & du brûlement de leurs temples. Le roi leur répond que ce n'est que par grâce qu'il les écoute, & qu'il leur feroit faire raison. Le prince de Condé ajoute, qu'ils doivent paroître être bons serviteurs du roi, que le parti opposé à sa majesté étoit composé de leurs ennemis capitaux, que le président Séguier, créature du duc d'Épernon, empêchoit la réception de leurs conseillers au parlement de Paris, qu'ils avoient l'obligation de leur audience à Luynes, la préient, & que l'après midi ils le trouvaient chez le chancelier, où le conseil seroit assemblé. Les députés de Languedoc, accompagnés des députés généraux, sont introduits dans la chambre du conseil, & se plaignent de ce qu'on a mis garnison dans le château de Privas. Pontchartrain leur répond au sortir du conseil, que le roi veut prononcer sur toutes leurs plaintes, & qu'ils n'avoient qu'à remettre à Aligre, rapporteur de leurs affaires, les informations & autres actes qu'ils avoient. Les députés répondent que c'est les engager dans un procès de longue haleine. Pontchartrain leur replique que c'est la volonté du roi : Bullion, conseiller d'état, le leur confirme.

Le roi part pour aller en Normandie, le comte de Soissons l'ayant précédé de nuit; les députés généraux conseillent aux députés de Languedoc de se retirer, leur donnant des espérances par la situation des affaires. Les députés, ayans pris congé du chancelier, prennent la route de Languedoc.

BATAILLES.

2. Juillet au matin, le comte Ernest battu par les Autrichiens.

1600.

2. Juillet. Bataille de Nieuport en Flandres, où Maurice de Nassau battit l'archiduc Albert.

1616.

14. Octobre. Combat de Lucédia, où D. Pedro, général des Espagnols, battit le duc de Savoie, & où Freton fut fait prisonnier.

SIEGES.

1600.

Avril. Fort saint Maurice pris par le comte Maurice.

Le comte de Somls assiége le fort Albert sur les dunes, à la portée du canon d'Ostende.

Le comte Maurice, prend Oudemborch.

Il assiége Nieuport.

Nieuport mis par les Espagnols hors d'état d'être pris.

1606.

Octobre. Burick, sur le Rhin, rendu au marquis Spinola.
Lochem sur le Berkel, au comte de Zulphen, repris par les Hollandois, sous le comte Ernest, en trois jours.
Groll assiégé par le comte Maurice, secouru par le marquis Spinola, Maurice lève le siège.

1607.

15. Février. Erkelens pris par le moyen de sept pétards par le comte Henri, frere de Maurice, pillé & abandonné la nuit d'après.

1611.

Mars. Genève menacée par le duc de Savoye, secourue par la France, Lediguieres, Freton, & Fontcouverte.

1614.

10. Septembre. Spinola manque de surprendre Réés, l'armée des états y entre le lendemain, & y reste jusqu'au 3. Décembre.

1615.

Hiver 1614. Le duc de Savoye, persuadé par le comte de Verrue, qui s'étoit imaginé qu'on pouvoit surprendre Genes par mer, sollicite les protestans du Dauphiné & de Languedoc de l'aider. L'idée de son entreprise s'évanouit.

1616.

Vendre li 20. Mai. Le siège du château d'Aimargues, que Châtillon faisoit faire depuis le samedi 14. Mai par Freton, levé par un traité signé à Vauvert.

Livorgno occupé par les Espagnols, sous D. Pedro (24. Septembre.)

13. Octobre. Saint Germain rendu à D. Pedro le jour que le duc de Savoye arriva à Venerie.

1620.

Mars. Montmorenci entre dans Privas avec treize à quatorze cents hommes, & laisse dans le château le capitaine de ses gardes.

FRETON fait connoître le combat & la bataille de Nieuport, le combat de Lucédio, les treize sièges du fort saint Maurice, du fort Albert, Oudenborch, Nieuport, Buvik, Luchen, Groll, Erkelens, Genève, Réés, Genes, le château d'Aimargues, Livorno, saint Germain.





PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



Mémoires de Vignolles : affaires de Guienne.

A V E R T I S S E M E N T.

LES mémoires de Bertrand de Vignolles, dit la Hire, sur la guerre qu'il fit en Guienne les cinq premiers mois de l'an 1621. sont d'autant plus estimables que le capitaine écrit lui-même ses propres actions. Quoiqu'imprimé ce morceau est très rare, & l'on a cru qu'il ne pouvoit être mieux placé que dans le volume ou entrent les mémoires du baron d'Ambres. Au reste, l'auteur de ceux que nous donnons ici, qui étoit marquis de Vignolles, fut nommé chevalier des ordres du roi à la promotion du 31. Décembre 1619. & mourut à Péronne le 5. d'Octobre 1636. à l'âge de soixante & onze ans.

Tom. II. Vignolles.

A

*Mémoires des choses passées en Guienne ès années 1621. & 1622. sous
messieurs les ducs de Mayenne & d'Elbeuf, dediez à monsieur de Vi-
gnolles. A Nyort, par Jean Moussat, devant la maison de ville,
M. DC. XXIV.*

A très vertueux & généreux seigneur, messire Bertrand de Vignolles-
la Hire, chevalier des ordres du roy, conseiller en ses conseils d'état &
privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, & maré-
chal de ses camps & armées.

Monsieur, il est tombé en mes mains un manuscrit qui a été pris
dans votre cabinet, dont je sçais que vous avez eu un extrême déplaisir:
je l'ai trouvé si rayé & si raturé, que j'ai pensé de le vous faire voir plus
au net & plus lisible. Je le vous offre donc, & vous donne de vos biens
le plus légitimes que vous ayez: ce sont vos soins, vos veilles, & vos
labeurs, que vous avez si franchement donnez à votre roy & à votre pays.
La Guyenne vous porte ce témoignage en ces derniers temps, & tous
les endroits de la France depuis quarante-cinq années, que vous avez été
pour son service & de vos rois, plus libéral de votre sang & de votre vie,
qu'ils ne l'ont été à vos services de leurs bienfaits & de leurs récompen-
ses; mais vous avez une vertu si pure, qu'elle-même est votre satisfac-
tion; & j'ai à cette vertu une si particuliere affection, qu'ayant dans ce
petit traité reconnu, & votre main & votre stile, je me suis hazardé sous
telle précaution de le faire voir à tous. Ceux de votre métier y profite-
ront; ceux du nôtre avoueront, qu'en nos siècles, si bonne plume n'a été
accompagnée d'une si bonne épée; & que si le siècle vous est ingrat, vous
ne l'êtes point à la valeur des gens de bien; car je vois que vous n'ôtez
rien à personne; & néanmoins l'injustice du siècle, & surtout le mercu-
re François, vous ôte ce qui vous appartient. Pour le faire rougir donc,
j'ai fait imprimer votre manuscrit que vous aurez, s'il vous plait, agréa-
ble, de cette même main qu'il vous fut dérobé. Cet honnête larron
vous supplie très humblement de le pardonner, & de croire qu'il ne l'a
été que pour le service du public & pour le vôtre particulier.

B E S L Y.

A luy mesmes.

Pourquoi ne croira-t'on ce que l'antiquité
D'un Gerion tripl'homme en ses vers a chanté
Puisque Vignolle-ici, sous sa seule figure
Fait voir un triple Dieu, Mars, Minerve, & Mercure.

Affaire de Guienne.

AN. 1621.

LE roy pour remédier à cette province plus malade que nulle de son royaume, par les licences, & l'on peut dire, par désobéissance de ses sujets de la religion prétendue reformée, y avoit laissé son armée, à son retour de Bearn, sous la conduite de Contenant, maréchal de camp, lequel dès le mois de Février 1621. fut rapellé près de sa majesté, & Vignolles; aussi maréchal de camp, envoyé pour la commander & la tenir aux garnisons qu'il jugeroit le plus à propos pour le dessein de sa majesté, qui n'étoit que d'empêcher, ou par la crainte de ses armes, ou par la bonne conduite de celui qui les commanderoit, que le désordre ne passât jusques à la rebellion manifeste. Cette armée étoit composée de quatrevingts compagnies, des régiments de Picardie, Piedmont, Navarre, Normandie, Chapes, & Lauzieres; des compagnies de chevaux-legers du roy, de M. le prince, des ducs de Chevreuse, d'Angoulesme, de saint Paul, d'Elbeuf, & de Verneuil. Les trois premiers mois se passerent d'un côté en jalousies & soins de tenir les choses en état & en autorité de sa majesté, sans rien altérer; & de l'autre en brigues, pratiques, secrets, enrollemens de gens de guerre, fortifications de places, & autres choses semblables. Durant ce temps, ne s'entreprit que l'expédition de Bearn, qui fut commise au duc d'Epéron, sur les mauvâises satisfactions que le roy eut du sieur de la Force; à quoi furent employés du corps de cette armée, par commandement de sa majesté, quatorze ou quinze cents hommes de pied & deux cents bons chevaux. Ce service ménagé par un bon serviteur, fut bientôt fait, & ces troupes bientôt remises entre les mains de leurs maréchaux de camp, desquelles sur la mi-Mai, le roi retira soixante compagnies de gens de pied, pour servir au siège de saint Jean d'Angely, & lui laissa pour tout dix compagnies de Picardie, dix de Piedmont, & quatre de gens de cheval.

Le premier ou second de Juin, les ducs de Rohan & de la Force se saisirent de Nerac, en tirèrent la chambre de justice, & outre les habitans qui sont en nombre, & naturellement gens de guerre, y laisserent quatre compagnies en garnison. Et s'en retournant tous deux à Toneins, Vignolles qui s'étoit avancé jusques à Damazan avec soixante soldats, pour prendre langue de l'affaire de Nerac, eut avis de leur passage, se met au galop sur leur piste, & en bonne intention de les charger, les joint à demie lieue de Moneurt, où celui qui menoit ses coureurs, avec ordre de les engager, fut si froid à les charger, qu'ils eurent moyen de mettre de grands fossés bordés de hautes hayes, dont le pais est plein, entre lui & eux, à la faveur desquels & de quelque infanterie sortie de Moneurt, ils se retirèrent avec quarante maîtres & soixante mousquetaires à cheval, qu'ils firent mettre pied à terre, & s'en servirent si bien à leur

A ij

retraite, qu'ils se firent laisser : & de la largeur des chemins où les chevaux ne pouvoient passer, lui blessèrent quatre ou cinq gentilshommes.

La perte de Nerac arrive à Bourdeaux d'un côté, comme le duc de Mayenne y arrivoit de l'autre, lequel rentré dans les bonnes grâces du roy, venoit servir dans son gouvernement : il prend cette occasion, & le même jour sur le soir part avec quatre gentilshommes, s'en vient à Cadillac, confere avec le duc d'Epéron, & assigne au lendemain Vignolles qui étoit à Marmande, de le voir à la Reole : là fut conclu d'attaquer Nerac tout chaudement. Le duc de Mayenne vient à Marmande, où il distribue les commissions de six régiments & six compagnies de chevaux legers que le roi lui avoit ordonné, convie les maréchaux de Roquelaure & d'Aubeterre, les seigneurs de Gascogne, & la noblesse de tous côtés. Vignolles cependant donne rendez-vous aux troupes de pied & de cheval qui lui étoient restées, prend Laverdac & les tours de Barbasté, où il employa l'industrie de Hamarinx & de Xaintrailles, gentilshommes de service & intelligence en leur voisinage. Du même jour Nerac, fut investi : le jeune vicomte de Castet, fils de Favas, y demeura gouverneur, & Monpouillant, fils du sieur de la Force, s'y enferma avec lui & y voulut être son soldat.

Le duc de Mayenne s'y trouve le même soir, presse l'affaire, selon son humeur impatiente, & le lendemain sur les neuf heures du matin monte à cheval, & voulut seul avec Vignolles voir la situation, reconnoître & résoudre de ses approches & de ses batteries. Il arriva que revenant de cette reconnoissance, Vignolles l'ayant laissé pour faire un commandement à un capitaine de se loger à une petite maison près de la contrescarpe, qui n'étoit encore brûlée, le duc apperçut sur le pavé trois hommes de cheval bien montés & bien armés, qui sortoient de la ville & qui cherchoient, ce sembloit, à tirer le coup de pistolet ; la chaleur l'emporte, & pour les affronter il part de la main en pourpoint & sur un bon coureur ; les deux tournent, le tiers l'attend, le brûle de son pistolet sans le blesser, & le duc lui appuye le sien, qui ne se trouva ni chargé, ni bandé, ni morché. Il fut suivi de quelques-uns, avec lesquels il poussa bien près de la porte, d'où ceux de la ville sortirent en gros à pied & à cheval, & le ramenerent ; de sorte qu'il y eut eû du désordre, si Vignolles ne s'y fût rencontré, qui le reçut, & arrêta les ennemis avec trente gentilshommes qui se trouverent avec lui & quelque infanterie.

L'après disnée on fait les approches pour attaquer un bastion qui couvroit la porte du Marcadiou : celle de main droite fut donnée à Picardie, celle de gauche à Piedmont, qui tous deux se logerent & avec peu de péril, où l'on leur avoit ordonné. Il est à remarquer que ce siège fut commencé & continué plus de dix-sept jours, avec cette disproportion, qu'il y avoit dedans cinq cents hommes de pied plus que dehors : & pour cette raison on s'avançoit moins, mais plus fortement.

Monsieur de Mayenne leva promptement quatre ou cinq cents hommes de pied dans la duché d'Aiguillon, qui lui menerent quatre canons de batterie qu'il y avoit. Le maréchal de Roquelaure mena d'Agen deux coulevrines, & avec cela se commença une très mauvaise batterie, faute de canoniers, de balles, de poudres, & de toutes choses nécessaires, comme il arrive en toutes entreprises qui sont exécutées plutôt que prévues. Ces troupes d'Aiguillon firent un fort du tout sur la main droite, où elles furent logées, pour ôter les dehors aux assiégés, qui de ce côté incommodoient le travail.

De l'autre côté de la rivière fut logé le maréchal de Roquelaure, avec trois cents gentilshommes qu'il avoit amenés, & quatre compagnies séparées & levées dans le pays, qui ne servirent que pour le garder & couper quelques chemins d'où pouvoit venir le secours. Il y fut très utile, & y servit avec soin & peine: car il lui falut être à cheval & le jour & la nuit quinze jours durant.

Le 22. de Juin, le duc de Mayenne reçoit nouvelles que le sieur de la Force & ses enfans avoient surpris la ville de Caumont, failli le château, & le tenoient néantmoins à telle extrémité, que sans un prompt & résolu secours il étoit perdu. La chose promptement mise en délibération, le secours est conclu. Et ce prince prenant cette commission pour lui, monte à cheval avec huit cents gentilshommes volontaires, mene les chevaux de Roquelaure & d'Aubeterre: & pour sauver les deux occasions, laisse Vignolles pour commander au siège avec l'infanterie, l'artillerie, & environ six vingts chevaux, & ce qu'il y avoit d'officiers en l'armée, hormis Chiverri, aide de camp, qu'il mena avec lui, & qui lui servit bien en cette expédition.

Ce soir, le duc de Mayenne vint loger à Damazan, distant de Caumont de deux petites lieues, manda en diligence les régiments de sainte Croix, d'Ornano, & de Baraut, qui étoient acheminés pour le joindre à Nerac; leur donne rendez-vous à demie lieue de Caumont, le long de la rivière de Garonne, sur le chemin du Mas d'Agenois: ordonne que de Marmande, en diligence, on lui mene contre-mont la rivière autant de bateaux armés qu'ils pourront, & autant de gens de guerre: envoie Chiverri pour prendre l'état des assiégés, qu'il rapporta véritable, & eut cette bonne fortune de mettre cette nuit trente bons hommes dans la place.

Le duc s'achemine, trouve déjà ces deux régiments arrivés, forme ses bataillons & ses escadrons, & en très bon ordre marche jusques à la portée d'un mousquet. Il reconnoît le poste des ennemis, juge de leurs logemens, se fait voir aux assiégés, & se prépare pour les délassiéger.

La ville de Caumont est sur un haut qui laisse une pente assez roide entre la rivière & elle: le château est situé au niveau de la ville, mais plus avancé vers la rivière; si bien que la pente au droit du château est plus

AN, 1621,

roide & moins spacieuse. Là les ennemis avoient fait une bonne barricade dont on ne pouvoit les déloger, & une autre dans la pente du côté de la ville bien près du château : & pour les conserver toutes deux, ils en firent encore deux plus bas, pour arrêter, disoient-ils, la furie du Goliath de Lorraine, ainsi appelloient-ils M. de Mayenne, qu'ils sçavoient être sans canon. Ces deux dernières barricades étoient très bonnes, bien entendues, & substantées de tout par un chemin couvert qu'ils avoient fait de la ville à ce dessein.

Le duc d'abord les voulut attaquer, mais il fut conseillé d'attendre au lendemain, parce qu'il se faisoit tard, & que l'on jugeoit n'y avoir pas assez de jour pour parfaire cette besogne.

La nuit il campa en même lieu cavalerie & infanterie, & reçut de Marmande deux grands bateaux armés, pleins de bons soldats; & à la tête de chaque bateau une pièce un moindre que bâtarde. Cette nuit entra encore dans le château le sieur de Montviel avec cinquante soldats.

Le duc eut soin de faire de bon matin porter du pain & du vin aux soldats, & soudain les met en ordre pour donner à ces barricades : fait mettre pied à terre à trois cents gentilshommes qu'il veut mener lui-même au combat, & laisser messieurs les maréchaux à cheval avec le reste de la noblesse.

Barrault sur la main droite, & sainte Croix d'Ornano sur la gauche; qui avoient bien près de trois mille hommes, donnerent à l'envi aux deux barricades d'enbas. Les premières troupes qui furent commandées firent tirer toute la mousqueterie sur eux, les secondes aborderent les barricades, & fut dès là le combat à coups de piques, lequel rafraîchi & opiniâtré de l'un & de l'autre côté, dura assez long-tems. C'est là où servirent les bateaux armés qui s'approcherent jusques sur le bord de la rivière, comme s'ils eussent voulu mettre pied à terre, si à propos que voyant ces retranchemens par le derrière, ils firent de leurs pièces & de leurs mousquets un salve perpétuel, avec tant de meurtre & de perte des ennemis, qu'au temps que les corps des régiments branlerent pour donner, ils quitterent les barricades à maudit soit le dernier; les deux plus hautes furent quittées aussi sans combattre, & fut l'entrée du château libre. Le sieur de Barrault soudain y entra, y mit hommes, vivres, & munitions; & tout ce qui étoit nécessaire, & à point nommé; car il n'y avoit de quoi tirer ni de quoi manger. M. de Mayenne sur le soir entré dans le château, résolut que le matin il feroit un effort à la ville, pousseroit sa bonne fortune, se serviroit de l'effroi des ennemis, employeroit sa noblesse, & mettroit le tout pour le tout, pour en tirer ces nouveaux hôtes: mais dès la minuit le marquis de la Force disposa de sa retraite; sur laquelle il arriva qu'ayant mis tous les meilleurs chevaux dans l'église paroissiale de Caumont, & leurs magasins de poudre, au temps de leurs départemens un peu précipités, quelque soldat étourdi, effrayé, ou malicieux, mit le feu aux

poudres, qui firent sauter l'église & perdre plus de cent cinquante hommes, & plus de deux cents chevaux de service. Cet accident, bien que malheureux, servit à la retraite du marquis : la nuit, le bruit, le feu, & la fumée, le tout lui fut favorable ; il prit son chemin vers Castelloux, & le sieur de la Force son pere, qui parut avec quelque cavalerie du côté de Toneins sur le bord de la rivière, ne put le recevoir faute de bateaux, & qu'il n'étoit plus maître du passage.

A Nerac le siège se maintenoit : Vignolles plus foible que les assiégés, ne put empêcher qu'à six heures du matin, 24. du mois, le secours de six cents hommes de pied envoyé de Toneins & Clerac, n'entrât par le petit Nerac, tambour battant & enseigne déployée : & néanmoins la rivière entre deux. Ce fut à lui à se mettre en état de les recevoir, & non plus de les approcher ; & pour cela il accommode les têtes de son travail pour les défendre seulement. Piedmont tenoit la gauche, Aiguillon la droite ; & entre deux sur une petite éminence plus reculée, il avoit retiré le corps entier de Picardie, huté & retranché, qu'il reservoit pour s'en servir à l'occasion. Le comte de Suze lui étoit arrivé avec cinq cents hommes de pied, qu'il mit à garder ses batteries bien fortifiées & en bon état, où Vignolles couchoit tous les soirs avec cinquante hommes armés, ou de la cavalerie qui lui étoit restée, ou de noblesse volontaire qui le venoient joindre tous les jours.

Le lendemain du secours sur les neuf heures du matin, il dormoit encore ayant été fatigué toute la nuit, il est éveillé d'une fort chaude allarme ; court au quartier de Picardie qu'il trouva les armes à la main : ce lieu étoit plus relevé & voyoit tous les autres, c'est d'où il aperçut les ennemis dehors, non point en ordre de sortie, mais en ordre de bataille. A leur droite ils s'avançoient vers Piedmont avec un bataillon de deux cents cinquante piques & bien autant de mousquetaires mis en pelotons, de cinquante chacun, devant & aux aîles du bataillon ; à leur main gauche leur nombre & leur ordre semblable donna à Aiguillon. Ceux de Piedmont, vieux capitaines, gens résolus, & bien logés, reçurent cette partie en gens de métier ; à la tête se trouva Blaignac, capitaine en chef, qui défendit son poste très courageusement, & fut soutenu par un si bon ordre, que les ennemis furent repoussés deux fois : & sur le point que leur chaleur se vit diminuée, fortirent par le derriere du quartier, les capitaines la Chapelle & Lambert avec cent piques & cent mousquets, qui mêlent les ennemis, les rompent, & les menerent battans & tuans jusques à leur contrescarpe.

Ceux d'Aiguillon firent aussi fort bonne mine, mais leur jeu ne fut pas si bon : le combat de main les emporta presque aussi-tôt qu'ils furent affrontés ; leur fort quitté, & les ennemis déjà se préparoient à le rompre, quand Vignolles fit partir les capitaines la Motte, S. Ouin, & Lezines, tous deux Picards, avec quatre compagnies de Picardie, la pique basse

AN. 1621.

pour les mêler , cependant que lui de soixante pas les soutenoit avec le reste du régiment que commandoit le capitaine Hames. Cet abord fut résolu , & de tel fruit , que le fort abandonné , les ennemis en désordre , furent comme les autres menés la pique dans les reins jusques à leurs fossés. Il demeura de la sortie cinquante hommes ou environ morts sur la place : ceux de l'armée perdirent une douzaine de bons soldats , un brave sergent , & Blagnac fort blessé de deux coups de piques & d'une mousquetade.

M. de Mayenne reçut cette nouvelle comme il faisoit une dépêche au roy de la reprise de Caumont , à laquelle il ajouta ce second succès , en termes qui témoignoit la bonne satisfaction qu'il en avoit. Il se hâta de revenir au siège , auquel se joignirent le jour qu'il y arriva , les régimens de Lauzun , sainte Croix , d'Ornano , Barraut , & Francon , le moindre de mille bons hommes & bien armés. Sainte Croix & Barraut remplirent la main droite du siège , depuis le fort d'Aiguillon jusques à la porte de Condom , & vers les écuries du roi : Lauzun & Francon furent menés investir le petit Nerac , qui ne l'avoit point encore été. A toutes ces nouvelles approches , se tira pour le moins quatre mille mousquetades , mais de peu d'effet. La noblesse volontaire se mêla parmi les régimens , & l'on vit avec chacun des mestres de camp cent cinquante gentilshommes la pique à la main , avec autant d'obéissance que les soldats disciplinés : ceci se dit , parce qu'il n'est pas ordinaire. On reprend dans l'armée le soin d'avancer ; tout le monde travaille à l'envi ; mais deux jours ceux dedans , se voyans sans espérance de secours , demanderent à parler , à quoi de bon cœur ils furent reçus. On leur donna une capitulation telle qu'ils la demanderent , qui leur fut observée d'un tel ordre , & d'une si bonne foi , que huit cents hommes de guerre menés en garde aux portes de la ville & au château , après que les assiégés furent sortis , demeurèrent en bataille les armes sur le col depuis dix heures jusques à six , sans entrer dans nul logis. Et lorsque le général de l'armée y entra , qui fut à trois heures , avec mille gentilshommes , il trouva toutes les boutiques ouvertes , le pain , le vin , le fruit , & toutes sortes de denrées sous la halle pour de l'argent , comme à l'ordinaire. Quatre compagnies du régiment de Picardie y furent laissées dans le château , sous la charge du capitaine Hames , attendant la volonté du roy.

Six jours après , le duc de Mayenne reçut les commandemens du roy à Toneins , où il fut très bien reçu de sa majesté , & dès le lendemain renvoyé pour préparer les voies & le projet de Montauban que le roy avoit à cœur. Il s'achemine donc avec huit mille hommes de pied & douze cents chevaux droit au Mas de Verdun , qu'il mit sans coup férir , en l'obéissance du roy. L'Isle - Jourdan & Mauvezin , d'un branle , lui portent les clefs. Il s'approche de Montauban , où il y avoit cinq ou six mille hommes de guerre ; à leur barbe il force Courbarriou à une lieue d'eux

d'eux. Les ennemis y tenoient un fort & y faisoient une de leur tête pour conserver le pays d'entredeux qui est très fertile : à la faveur duquel, & de quelques barricades, ils avoient jetté dans les vignes & sur les avenues, quatre ou cinq cents hommes de pied, & quatre vingt ou cent chevaux, que Vignolles, avancé avec partie de l'armée, poussa jusques à leurs retranchements. Gramont avec cinquante chevaux y fit une gentille charge, tua des hommes sur les barricades, & y prit des prisonniers, Chiverri y fut blessé. Le duc tout d'une main força à Albias, dont les ennemis se servoient au même dessein, & pour le passage de la rivière de la Beyron qui leur étoit nécessaire. Cette canaille se défendit si bien, qu'en moins de trois jours ils tuèrent plus de trois cents hommes. Il reçoit l'obéissance de Negrepelisse, Realville, & celle de Caussade, par le moyen du maréchal de Themines. A Albias, Vignolles fut blessé d'une mousquetade dans l'épaule, qui l'a mené jusques aux portes de la mort. Sa place de maréchal de camp unique en cette armée, fut remplie du marquis de Villars, frere du duc & du comte de Grammont, auparavant mestre de camp de la cavalerie legere. Cette blessure fut cause, & contre sa volonté, que la ville fut brûlée, & force habitans pendus ; & lui mis hors de service depuis le troisiéme d'Août jusques au douziéme de Mars. Ce qui s'est passé durant ce temps se trouvera dans l'histoire générale ; dont néantmoins le discours se voit si peu fidelle en force endroits, que volontiers je reprendrai les choses de l'année 1622. que j'ai vûes ou apprises de la bouche de ceux qui les ont vues ou faites.

AN. 1621.

Après la prise de Moneurt, le roi prit le chemin de Paris, & laissa deux armées en Guienne pour y maintenir son service, qui n'y étoit encore pas bien assuré. Il donna celle de la haute Guienne au maréchal de Themines, pour incommoder Montauban & le réduire à toute l'extrémité qu'il pourroit ; & pour maréchaux de camp les sieurs du Bourg - l'Espinaçe, & de Contenant. Celle de la basse Guienne, il la donna au duc d'Elbeuf, pour s'opposer aux entreprises des prétendus reformés ; & pour maréchaux de camp les sieurs comtes de Curson, marquis de Bourdeilles, & comte de Lauzun.

AN. 1622.

Ce prince brûlant d'envie de bien servir, est conseillé par ces seigneurs déjà nommés d'attaquer Monravel près de Castillon : il l'investit, & d'une grande diligence le battit, & quoique bien deffendu, il l'emporta d'affaut. Ce fut son premier commandement, dont il s'aquita avec un tel soin, tel labeur, & telle générosité, que dès là il fit espérer les armes du roi heureuses & utiles entre ses mains. Peu après, il se trouva obligé pour le bien du pays d'assiéger le château de la Force, où il fut quelques jours : & comme il l'avoit réduit à l'extrémité, le sieur de la Force pour sauver sa maison, fait un effort, assemble les troupes de son parti, & s'avance pour lever le siège. Le duc d'Elbeuf bien averti de son dessein,

Tom. II. Vignolles.

B

AN. 1626.

laisse de légères gardes à son siège , marche au devant de lui , son canon à la tête pour lui donner bataille ; mais ne peut avec tant de diligence , que la nuit ne fut déjà toute noire quand ils se rencontrèrent. Ces deux armées en leur ordre , tel qu'il peut être la nuit , furent quelques heures l'une devant l'autre , où le canon & la mousqueterie néanmoins ne laisserent pas de jouer : & sur la pointe du jour , que le duc commandoit d'attaquer , le sieur de la Force commençoit de se retirer ; & ne put faire que sur sa retraite on ne lui tua six ou sept vingts hommes. Le duc mit le château de la Force ès mains des sieurs de Bourdeilles & de Lauzun , qui lui en répondirent.

Durant ces deux sièges de Monravel & de la Force , les parpaillots , ainsi appelloit-on les prétendus reformés , reprirent Clerac , Monflanquin , & Thoneins. Cela changea les progrès du duc , & se trouvant obligé de les remettre en l'obéissance du roi , l'entreprit généreusement , prévut les difficultés , y pourvût autant qu'il put , appelle les serviteurs du roi , fait faire des recrues de tous côtés , & particulièrement convie & conjure le maréchal de Themines ; lequel toujours prêt à servir , s'achemine avec ses troupes , laisse Contenant avec le reste aux environs de Montauban , & vint offrir son assistance au duc d'Elbeuf.

A leur première conférence , fut résolu le siège de Thoneins qu'ils estimèrent le plus important pour la liberté de la rivière de Garonne , pour la satisfaction de ceux de Bourdeaux , pour ôter ce passage aux ennemis du roi , & par conséquent la communication de la basse Guienne & des Bernois qui ne pouvoient encore s'accommoder à l'obéissance. Et bien que cette place étoit des trois la mieux fortifiée , ces deux généraux bien correspondans à ce commencement , l'attaquent , & du premier jour d'emblée & de furie emportent la première ville , forcent le château , & y tuèrent plus de cent cinquante hommes. Les ennemis néanmoins en se retirant mirent le feu à la ville & au château que l'on ne put éteindre , & se renfermerent au bourg S. Pedistant de cinq cents pas.

Cette place étoit régulièrement fortifiée de trois grands bastions & deux demi , qui des deux côtés de la place aboutissoient à la rivière. Monpouillant se jetta dedans pour y commander , & avec lui le vicomte de Castels , qui à la pareille de Nerac y voulut être son soldat : & avec eux de dix sept à dix huit cents des meilleurs hommes du parti. Ceux-ci se sont trouvés de la race de ces vieux huguenots , qui autrefois ont si bien défendu leur place.

L'armée du roi encouragée pour un si bon commencement , fait ses approches gayement , & se loge du côté de la ville brûlée assés près , à la faveur de quelques maisons qui se trouverent entieres , où furent placés les corps des régiments , & d'où toujours durant le siège on a substaté les gardes & le travail. Le côté de Clerac qui est à l'opposire leur étoit libre , & par ce moyen la communication de ces deux villes , qui n'é-

toient qu'à une demie lieue l'une de l'autre. La Force directeur de cette affaire & protecteur des assiégés, les visitoit deux fois le jour, & souvent couchoit & mangeoit à une grande maison de pierre qui étoit dehors à cinquante pas près de la contrescarpe, de ce côté dont ils étoient les maîtres.

Messieurs d'Elbeuf & de Themines se fâcherent de cette liberté, déliberent de la leur ôter, & le jour des rameaux se disposent de cette sorte. Le Bourg-l'Espinaçe, maréchal de camp, est ordonné avec mille hommes choisis, pour emporter cette maison dont nous avons parlé, & dont les assiégés se vouloient servir jusqu'à l'extrémité, & puis la brûler. Le maréchal de Themines avec deux cents chevaux se mit sur l'avenue de Clerac pour charger tous ceux qui en sortiroient; & parce que le pays est fort & rude, il prit deux cents piques & deux cents mousquets pour s'en servir selon le besoin. Le duc d'Elbeuf prit sa place entre le maréchal & le sieur du Bourg; il avoit pour soutenir & rafraîchir l'un & l'autre deux cents chevaux en trois escadrons, & six cents hommes de pied en deux bataillons. Et pour divertir les assiégés & les occuper par tout, fut laissé le comte de Curson avec le reste de l'infanterie, pour attaquer une demie lune, la plus avancée du côté des approches déjà faites. Cette journée ne fut pas inutile, le Bourg après beaucoup de combat & perte d'hommes, demeura maître de cette maison qu'il conserva entière, & depuis s'en est très bien servi. La cornette du sieur de la Force, son lit & sa vaisselle d'argent y furent pris; lui se trouva court à l'allarme: gens de pied & de cheval sortent de Clerac, pour le joindre & secourir leurs confreres; mais là se trouva le maréchal de Themines, qui le chargea si rudement, que sa plus grande diligence fut à se retirer. Le duc d'Elbeuf y voulut prendre part, s'avança avec soixante salades, charge ce qui étoit rallié sur la main gauche, & le menne du train que le maréchal mennoit les autres, jusques aux portes de Clerac; pour l'infanterie qui en étoit sortie, elle fut en partie taillée en pièces: là se perdit avec le duc d'Elbeuf, Miremont, capitaine d'une bonne compagnie de chevaux légers, fils de Castelnau de Chalosse; Faudoas fut blessé, & quelques autres gentilshommes. Le Bourg à son attaque perdit trente ou quarante hommes: celle du comte de Curson fut repoussée autant de fois qu'il l'opinâtra, & y fit perte de quatre ou cinq capitaines, & plus de quatre-vingts soldats. Ce soir arriva Vignolles, que le roi avoit tiré de sa maison, & presque du lit à cause de ses blessures, par un courier exprès qui lui porta commandement de sa majesté de le venir servir en cette armée, en qualité de premier maréchal de camp.

À son arrivée, il conseilla d'attaquer pied à pied, n'estimant pas que ces hommes ni cette place se pussent emporter de haute lutte: il prit d'abord le soin de l'armée & la fatigue du siège. Le Bourg-l'Espinaçe demeura en cette maison de pierre qu'il avoit forcée, laquelle il fortifia,

AN. 1622.

& toute cette tête du côté de Clerac , si avantageusement que le siège fut assuré de ce côté là.

La Force étoit à Clerac , vigilant capitaine , les yeux toujours ouverts pour la conservation de cette place & de ses amis qu'il y avoit engagés , les secouroit tantôt par terre tantôt par eau , ou de munitions de guerre , ou de farines dont ils manquoient faute de moulins & non pas de bled. Bref , il agissoit de sorte qu'il obligeoit cette armée à de si grandes gardes , & en tant de divers lieux qu'elle n'y pouvoit fournir. Ceux de Bourdeaux pour la soulager envoyerent à M. d'Elbeuf six pataches bien équipées, sous le commandement de trois chevaliers de Malthe , Pontac, Pichon , & Arrerac. Ils passerent devant Thoneins , essuyans les canonnades & les mousquetades de moins de cent pas , & se mirent à l'ancre mille ou douze cents audeffus , pour empêcher que rien n'entrât par la rivière : ce qu'ils firent quelquefois & non pas toujours. Pour remédier au même inconvenient par la terre , & ménager les gardes , on fit depuis le quartier de Bourg jusques à celui du duc d'Elbeuf des forts à la Hollandoise de trois cents pas en trois cents pas , des lignes de communication de l'une à l'autre , & au milieu de chaque ligne des redoutes pour tenir cinquante hommes.

On attaquoit les deux demi-bastions , qui des deux côtés opposites bordoient la rivière. Le Bourg qui avoit fortifié la venue de Clerac , & travailloit de ce côté , força une redoute détachée que les ennemis tenoient devant leurs fossés , & y fit un bon logement. Vignolles travailloit du côté de la ville brûlée , & avoit à combattre un fossé peu large , mais fort creux. Dès qu'il fut maître de la contrescarpe & qu'il y eut fait quelques corps-de-gardes bien couverts & si spacieux qu'on en pouvoit faire des places d'armes , il voulut percer le fossé à la pointe du bastion , mais il se rencontra un coffre de bois fait de soliveaux & grands madriers , qui défendoit cette pointe & toute cette ligne de fossé ; où ils avoient encore fait une barricade enterrée qui tenoit toute la largeur & qui ne paroissoit qu'un pied sur terre ; ces flancs difficiles à ôter , l'obligerent à faire son entrée trente pas au dessous , encore fut-elle si chaude & si périlleuse , qu'il fut contraint de s'aider du feu pour faire quitter cette barricade & brûler ce coffre ; ce qu'il fit avec quantité de bois sec , de fagots enduits de souffre & de poirefine , & nombre de poinçons remplis de cette matière. Ils donnerent de la peine toute une matinée jusques à midi ; & si le coffre eût été plus avancé vers le fossé , il en eût donné davantage ; le labour & l'industrie de Cleri , aide de camp , y furent très utiles.

L'après dinée , comme l'appétit vient en mangeant & que l'on se vit maître du fossé , on le voulut être du bastion. Vignolles arrivant à la tranchée , fait border la contrescarpe de mousqueterie , ordonne aux officiers qui étoient en garde de faire tirer incessamment au haut du bastion , dont le canon avoit battu les parapets ; & fut cet ordre si bien observé , que les

assiégés ne s'y pouvoient tenir ni seulement paroître. Pontis, lieutenant du mestre de camp de Picardie, va commander lui-même deux soldats avec chacun un pic pour se loger à la pointe, ce que l'un fit à la main droite, & l'autre à la main gauche, si facilement, que quatre sont encore envoyés à chaque main, après six, & puis dix. Bref, la chose réussit si heureusement, qu'en peu de temps, il y eut depuis le pied du bastion un degré de l'un & de l'autre côté où l'on pouvoit monter comme à un escalier. Soudain trente-cinq ou quarante soldats sont commandés pour porter chacun un poinçon sur le haut du bastion à la main droite & autant à la main gauche : si bien que d'un temps 70. ou 80. poinçons se virent posés. Les assiégés partent de leurs retranchemens, viennent en gros la pique à la main pour les abatre : les capitaines Bonneuil & Pontis de même en gros & la pique à la main pour les soutenir d'un côté ; le marquis de la Douze & les siens en firent autant de l'autre : force volontaires y coururent, & s'échauffa un combat à coups de piques, à coups d'épée, & mille mousquetades parmi, qui dura jusques au soir, que le logement fut fait & parfait, & une fort bonne garde posée. La présence du duc d'Elbeuf qui n'en bougea, anima le combat jusques à la fin : peu d'hommes y furent tués, mais force blessés.

Vignolles pour soutenir & conserver ce logis, renforça la garde de cette tête, laissa Seveze, aide de camp, avec cent cinquante pionniers, pour faire toute la nuit combler le fossé : travail fait avec si grande diligence, qu'à onze heures du matin un canon & une couleuvrine furent sur le bastion, & à quatre heures du soir sur leur plate-forme en batterie pour tirer aux retranchemens, qui étoient très bien ordonnés, mais n'étoient pas en leur perfection.

Tel se trouva l'état du siège au 22. d'Avril, que les assiégés incommodés de maladies, & pressés de logemens, entendent à parler, & font sortir des députés pour faire leur condition ; pour ce coup on ne leur accorda que la discrétion seulement, & puis on leur offrit la vie, & aux capitaines & gentilshommes l'épée, dont ils se mocquerent. La Force toujours à Clerac, se résout de tout hazarder plutôt que les perdre, assemble tout ce qu'il put, & par ses contenance tient l'armée en telle jalousie & telles fatigues qu'elle ne pouvoit plus. Le 28. d'Avril, il part de Clerac, fait bruit d'aller à sainte Foi, où le peuple murmuroit d'obéir au roi qui avoit pris Royan & s'approchoit d'eux. Il prend le logis de Grateloup droit chemin de sainte Foi, & confirma par là l'opinion qu'il avoit donnée qu'il s'en alloit pour sauver cette place.

Le 29. audit Grateloup, il fait battre aux champs, sonner à cheval, & les espions de l'armée le virent partir & prendre la route de sainte Foi. Il ne fit que demi-lieue, retourne sur ses pas, reprend son logement, & employa toute cette journée à prendre ses mesures & ajuster son projet. Le soir, il part sans bruit, marche toute la nuit pour surprendre l'armée,

AN. 1622.

& l'aborde par la seule avenue qui lui étoit accessible : de ce côté l'armée étoit couverte de dix compagnies de gens de cheval logées dans des fermes , une ferme pour compagnie , à mille pas l'une de l'autre , & la plus éloignée à demi-lieue du champ de bataille.

Tout cela n'empêcha pas que le dernier du mois entre quatre & cinq heures du matin, il ne prit le sien à six cents pas près, n'ayant les deux places d'armes qu'un chemin creux entre deux pour les séparer. Son infanterie étoit à sa tête en trois bataillons , dont le plus léger étoit devant ; faisant triangle avec les deux autres , qui le soutenoient d'une distance assez égale : derriere ces deux étoit la cavalerie en cinq escadrons, dont les deux paroissoient à la main droite de leurs bataillons , les autres deux à la gauche ; mais assez loin derriere & non pas aux ailes. L'escadron plus fort & le cinquième étoit derriere tous , qui sembloit pousser les autres.

Dans l'armée la plus fatiguée & la plus nécessaireuse qu'on vit jamais, on fit de nécessité vertu : celle du duc d'Elbeuf & sa bonne mine cachoit ses défauts & relevoit ses foibleffes. Le maréchal de Themines étoit malade à l'extrémité. Vignolles encore incommodé de ses blessures , faisoit ce qu'il pouvoit , & s'attendoit bien toujours qu'on verroit les ennemis. Il avoit ordonné la moitié de la cavalerie pour entrer en garde toutes les nuits , & que le reste dormiroit la bride à la main , pour au premier coup de canon se rendre au champ de bataille. Il avoit disposé partie de l'infanterie pour en cas de secours , s'y rendre incontinent ; & l'autre partie & la plus forte , pour demeurer aux tranchées y recevoir & combattre ceux qui sortiroient de la ville , selon l'ordre qu'il leur avoit donné , qui n'étoit point, ce lui sembloit, facile à rompre : lui avec son général avoit passé toute cette nuit du 29. au 30. à cheval avec les gardes & les vedettes plus avancées , & bien peu devant jour tous deux étoient allés reposer , ayant laissé le sieur d'Ambres, maréchal de camp , pour commander à la garde.

La Force arrivant à la vûe du camp , fit partir vingt salades pour donner droit au logis du général , & y entreprendre selon l'occasion. Cette troupe menée par un nommé le grand Castain , soldat résolu & digne de cette commission , fut rencontré par le vicomte d'Arpajon & dix ou douze gentilshommes volontaires , où se trouverent S. Chamaran , des Arras , Tilh ; & quelques autres ; & la chargerent si vertement , qu'elle fut rompue & défaite ; cinq ou six furent tués , entre lesquels se trouva le grand Castain ; on croit qu'Arpajon le tua d'abord d'un coup de pistolet. Le duc d'Elbeuf fut au champ de bataille presque aussi-tôt que l'ennemi parut , où il ne trouva que la moitié de la garde qui pouvoit faire cent chevaux : l'autre moitié étant allé repaître , comme ils avoient accoutumé & qu'il leur étoit ordonné après qu'il étoit grand jour , pour revenir à midi relever leurs compagnons. Ce prince de sa contenance très bonne , assure cette cavalerie qui en avoit bon besoin , la rallie & se met

en bataille à soixante pas près du chemin creux dont nous avons parlé, qui séparoit les deux armées. Vignolles courant à l'allarme rencontre en sortant du quartier trois cornettes de cavalerie, se met à leur tête, & au galop se rend près de son général, où il n'est pas arrivé qu'il voit partir le bataillon plus avancé des ennemis, & marcher droit au champ de bataille; & pour ne se rompre point, y venoit par le haut du chemin creux, où il est plus plein & plus aisé: lui jugeant que cette troupe s'emparant du champ de bataille, il n'y avoit plus moyen de s'y rallier, que le général s'y perdoit, & par conséquent tout le reste, pense qu'il faut en cette occasion hasarder une partie pour sauver le tout. Il s'avance donc le long d'une haie qui bordoit le chemin avec ses trois cornettes, & comme la tête de ce bataillon avoit passé ledit chemin d'environ dix ou douze rangs, il fait partir de vingt pas le jeune baron de Valencé avec trente salades, qui charge aux flancs, donne au mitan des piques, & y fait jour. La seconde charge fut faite par la Mothe d'Autefort qui fit effet: lui fit la troisième en pourpoint avec vingt-deux salades de la compagnie de Chamberet, menée par le baron de Vassé.

Ces trois charges ne défirent pas le bataillon, mais le rompirent & le contraignirent de se jeter en désordre dans le chemin creux, où il se logea néanmoins la pique basse & le mousquet sur la fourchette, avec ce dit avantage pour l'armée du roy, que ce chemin fut en feu toujours durant qu'elle se mit en ordre. Vignolles hors du combat change de cheval, le sien étant blessé en divers lieux de coups de piques & de mousquets, reçoit les troupes qui viennent de tous côtés, place les bataillons & les escadrons comme ils se rencontroient, sans observer ni rang, ni gauche, ni droite: celui de Picardie commandé par la Passe fut avancé tout à la gauche à l'un des bouts du chemin creux: celui de Piedmont commandé par Lambert fut placé tout joignant à trente pas de distance: Riberac avance aussi en même ligne à l'autre bout du chemin, tint toute la main droite avec deux bataillons de son régiment qui étoit fort: bien peu derriere & au milieu étoit le duc d'Elbeuf, qui avoit à sa droite un bataillon des comtes du Flech & de Grignaux, qui tous deux n'en faisoient qu'un: & à l'aîle de ce bataillon étoit l'escadron du maréchal de Themines, commandé par Nadaillac: au même ordre il avoit à sa gauche les gens de pied de Lauzun & de la Douze, & à leur aîle l'escadron du maréchal d'Aubeterre commandé par la Pujade.

Le duc d'Elbeuf d'une action toute de soldat, formoit lui-même ses troupes & les animoit; cependant que Vignolles attaqua le chemin creux où s'étoient logés ces gens de pied déjà battus, il les attaqua avec les enfans perdus de Picardie & de Piedmont d'un côté, & manda à Riberac d'en faire autant de l'autre avec les enfans perdus de ces deux bataillons. Ce chemin fut mal disputé, les ennemis firent une salve d'assez près, puis le quitterent fuyans & jettans les armes avec un effroi qu'ils porterent au

AN. 1622.

corps de leurs troupes comme vous verrez. En même temps les quatre bataillons susnommés ont ordre de passer dans le champ où la Force étoit en bataille. Vignolles avec quelques compagnies de cavalerie qui arrivoient, se jette dans l'intervalle du milieu, & le remplit de ses petits escadrons qui le venoient déjoindre; en cet ordre il marche droit aux ennemis, supplie M. d'Elbeuf par un gentilhomme de s'avancer dans l'ordre qu'il est, & qui lui répond du combat. Les ennemis à cette bonne contenance la font très mauvaise, branlent, & sans attendre une mousquetade seulement, montrent le flanc; & d'un temps se mettent à vauderoute. La cavalerie s'en va à toute bride, & payant de l'infanterie, la laisse à la discretion de celle du roy, qui en fit une grande boucherie. Et parce que ces escadrons s'en alloient entiers, & qu'ils pouvoient se rasfurer & tourner, Vignolles s'avance avec ceux qu'il avoit, commande les compagnies de messieurs d'Angoulesme, de Verneuil, & de feu Mirremont, pour engager & presser cette retraite. Et pour ne pas tomber à l'inconvenient que peut apporter un ralliement fait à propos, il les fit soutenir de soixante pas près, par les cornettes du vicomte d'Arpajon, baron de Civrac, du Cros, & Faudoas, qui suivirent cette victoire une grande lieue & demie. Le marquis de la Force tourna à un pont, où ils se trouverent pressés; ramena les plus hâtés plus de cent pas, & y tua Puifaucon, maréchal des logis du duc d'Angoulesme: de là il fut poussé pour la dernière fois, & ne s'y vit plus de ralliement.

Vignolles qui suivoit & faisoit suivre cette victoire avec tout l'ordre qu'il pouvoit, est averti que la tranchée alloit très mal; cela fut cause qu'à l'aîle de la Gauterenge, forêt proche de Thoneins, par où les ennemis se retiroient, il fit sonner à l'étendart, & là attendit le duc d'Elbeuf, qui arrivoit avec sa bataille en très bon ordre. Là vint aussi le maréchal de Themines, que la chaleur de servir & de combattre, plus forte que celle d'une grosse fièvre continue qui le tenoit, avoit tiré du lit. Ils furent conseillés sur cette nouvelle, de retourner au champ de bataille, y louer Dieu de la victoire qu'il leur avoit donnée, & pourvoir à ce qui étoit du siège. Vignolles après avoir rallié ceux qui avoient suivi les ennemis, les y vint trouver, apprit d'eux la grande sortie qu'avoient fait les assiégés, par laquelle les tranchées avoient été emportées entierelement, les gardes taillées en pièces, & tous les maîtres logemens brûlés & rompus, hormis ceux dont ils se vouloient servir.

Entre eux trois, il fut résolu de les attaquer tout chaudement, & de reprendre au prix de sang & de vies ce que l'on avoit perdu. Cepaquet étoit pour le maréchal de camp; il ne se laissa point commander, dit à ses généraux: Je m'en vais faire ce que je pourrai, afin que l'honneur de cette journée toute entiere vous demeure. Il prend l'état de l'infanterie, fait reconnoître l'état des ennemis, dispose ses attaques par petites troupes souvent rafraichies, & fait donner d'un temps par la droite, par la gauche,

gauche & au milieu : par-tout les ennemis se défendirent , le combat fut chaud & opiniâtre dix heures durant : sur le soir néanmoins , il fut maître de la tranchée & de tous les logemens , hormis celui qui étoit fait sur le demi-bastion , où les assiégés avoient trouvé un canon & une couleuvrine en batterie , qu'ils roulerent dans leurs retranchemens , & ne furent recouverts qu'avec la place.

Ce dernier combat de la tranchée coûta au roi cent cinquante hommes de son infanterie ; & n'y eut pas moins de huit ou neuf capitaines , lieutenans , ou enseignes tués sur la place. A celui de la campagne , les ennemis perdirent sept à huit cents hommes : sa majesté y perdit des personnes de noms , Cornusson , maréchal de camp , & sénéchal de Toulouze ; d'Ambres , aussi maréchal de camp ; le vicomte de Montclar , son neveu ; le jeune Hautefort ; Cleri , aide de camp , & homme de service ; Cazaux , lieutenant de chevaux-légers ; Puyfaulion , maréchal des logis du duc d'Angoulême ; Ganet , gentilhomme d'Agenois , fort brave homme ; & en tout vingt ou vingt-deux gentilshommes. Le marquis de la Douze y fut blessé d'une mousquetade dans le corps ; le baron de Valence le fut aussi , de deux mousquetades aux deux bras , & son cheval tué de plusieurs coups de piques ; l'on peut dire avec vérité , qui les affronta sans les abbayer. Tous les drapeaux de l'infanterie furent pris , & presque tous les capitaines , ou tués.

Le lendemain les assiégés , bien que fiers de leur sortie , parurent étonnés. Ils avoient vû battre leur secours à n'en espérer plus ; & se trouverent si affligés de maladies , que le 4. Mai ils parlerent du matin ; & l'après dîné leur composition fut accordée , vies , armes & bagages , en bataille , sans drapeaux ni tambours , & la meiche éteinte. Le 6. ils sortirent encore , sans les malades , douze cents hommes de guerre. La capitulation leur fut tenue exactement.

On trouva mauvais qu'on leur eût promis la vie , parce , disoit-on , que c'étoient bons hommes , qui de cette place se pouvoient jeter dans une autre , & rendre les conquêtes du roi d'autant plus difficiles. M. d'Elbœuf se défendoit de l'extrême nécessité , seule cause d'un débandement de troupes , si général dans l'armée qu'il commandoit , que s'il ne les eût pris à leur mot , il lui falloit lever le siège. Il faut noter néanmoins qu'il les obligea , par le premier article de la capitulation , de ne porter les armes de six mois contre le service du roi ; ce que les chefs & gentilshommes signerent , & tous les soldats qui sçurent écrire , pour eux & pour tous les autres , qui tous l'ont très-bien tenu. Monpouillant sortit si malade , d'une blessure qu'il avoit eu à la tête , qu'il en mourut le cinquième jour , à Clerac : son frere d'armes , le vicomte de Castels , mourut deux jours après lui , ou

de regret ou de maladie. On ne peut ôter à ces deux gentilshommes la gloire d'une vertu aussi éminente que leur âge le pouvoit permettre.

M. le prince étoit parti d'auprès du roi avec force bonnes troupes, pour rafraîchir cette armée ; la commander & achever cette besogne ; mais il la trouva faite, & toutes les villes de Guyenne en état d'obéir ; & par sa présence & par le peu d'espérance que leur avoit laissé la route du sieur de la Force, & son accommodement, qui se faisoit à sainte-Foi, où M. le prince & le duc d'Elbœuf, avec les débris de cette armée, furent trouver le roi.

Là, sa majesté reçut l'obéissance de Clerac, de Montflanquin, du mont de Marsan, Tartas, & la Bastide ; & s'acheminant à Toulouse, força saint Antonin, dont le siège fut notable, & ne sera pas oublié. Elle reçut aussi du duc de Sully les places de Cadenac & Figeac ; & du sieur de Vignolles, en ce voyage, celle de Cajart, dont il avoit chassé les ennemis de sa majesté.



NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

des mémoires de Vignolles.

L'article de Vignoles étant très-bien dressé dans le catalogue des chevaliers du saint Esprit, il ne reste qu'à ajouter ce que l'on a pu ramasser de sa généalogie.

1. Guillaume - Arnaud de saint Paul , seigneur de Ricault , ép. Simonne de Longpenier, & eut pour fils
2. Bertrand de saint Paul, seigneur de Ricault, qui épousa le 11. Novembre 1488. Jeanne de Bosoft, fille de Guillaume de Bosoft, seigneur de Campele, marié le 21. Février 1461. avec Bertrande de Mauléon, de leur mariage vint
3. François de saint Paul, seigneur de Ricault, marié en 1530. avec Marie de Vignolles, fille de Bernard de Vignolles-la-Hire, qui épousa Marguerite de Carmain.
4. François de Vignolles, baron de Vignolles, quitta le nom de son pere pour prendre celui de sa mère, & épousa le 20. Novembre 1558. Marie de la Rochebeaucourt, fille de Jean, baron de Soubran, & de Jacqueline Pourreau de Goérnai. Ils eurent pour fils
5. Bertrand de Vignolles-la-Hire, marquis de Vignolles, qui épousa le 4. Septembre 1604. Marguerite de Balaguier-Montfalez, & qui est l'auteur de ces mémoires.

Page 3. ligne 4. Contenan, maréchal de camp chargé de l'armée, qui revenoit de Béarn, est rappelé en Février 1621.] Henri des Boves, baron de Contenan, lieutenant de la compagnie des chevaux-legers du roi, épousa Marguerite des Ursins, veuve de M. d'Armentieres, & fille de Cristophe des Ursins, seigneur de la Chapelle, & de Madeleine de Luxembourg, dont un fils mort jeune. Il se maria avec Philippe de Châteaubriant, veuve de Gilbert, seigneur du Puidufou, & fille de Philippe de Châteaubriant, seigneur de Rochebaritaut & d'Hardouine de Champagne: il eut de cette dernière plusieurs enfans, dont l'un, chevalier de Malthe, & Timoléon des Boves, baron de Contenan, qui épousa en Mai 1634. Anne de Bethune, fille de Maximilien de Bethune, marquis de Rhosni, & de Marie d'Essoumel, il ne vint de ce mariage qu'une fille unique, Marguerite des Boves, dame de Lainville, morte le premier Mai 1601. la dernière de sa race. Elle avoit épousé Jean-Baptiste de saint Nectaire, comre

de Brinon, mestre de camp d'infanterie, colonel de cavalerie étrangere, & lieutenant général des armées du roi. Timoléon des Boves avoit pour tri-fayeul Pierre des Boves, seigneur de Ronce, mentionné dans la coutume de Chaumont en Bassigni en 1503. & qui eut pour fils Pierre des Boves, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Rance, Angeres, du Melnil au comté, Annegon, baron de Contenan, Sires en comté, qui épousa Charlotte de Mailli, fille de Jean, seigneur de Mailli & de Clinchant, laquelle étoit veuve en 1543. Je n'ai pas pu trouver la position de Contenan.

3 - 29. Nerac pris par les ducs de Rohan & de la Force le premier ou deux Juin. Ils en tirerent la chambre de justice, & y laisserent, outre les habitans, qui naturellement sont gens de guerre & nombreux, quatre compagnies en garnison.] Nerac fut rendu au duc de Mayenne le 9. Juillet 1621. après 20. jours de siège. Mayenne avoit été aidé par les maréchaux de Roquelaure & d'Aubeterre. Nerac est une ville de seize

cents vingt-six habitans, du diocèse & à dix lieues & demie au nord de Condom : long. 17. d. 59. m. lat. 44. d. 10. m. Le dictionnaire de la France dit qu'elle est située à deux lieues au sud de la Garonne, sur la riviere de Bese : en quoi il se trompe, la riviere qui passe à Nerac s'appelle la Baïse, & non la Bese. Quand est-ce qu'on sçaura orthographe & prononcer les noms des lieux de la maniere dont on les écrit, & qu'on les prononce dans les pays où ils sont situés. La Baïse divise Nerac en grand & petit. Il y a dans le grand Nerac un château bâti par les Anglois, orné & accompagné de belles promenades, par les Alberts, rois de Navarre, qui y faisoient le séjour. La Baïse commençant à y être navigable, rend cette ville assez marchande.

Pag. 4. lign. 14. Lavardac & les tours de Barbast prises par Vignoles, qui y employa l'industrie de Hamarinx & de Xaintrailles, gentilshommes de service & d'intelligence.] Lavardac est une paroisse de deux cents quatre-vingt cinq habitans, du diocèse & à cinq lieues au nord de Condom : longitude 17. d. 58. m. lat. 44. d. 14. m. Les tours de Barbast ne sont point marquées sur la carte. Xaintrailles, qui fut utile à ce siège, n'étoit pas Amanieu de Montesquieu, seigneur de Saintrailles, de la Motte - Cumont, & de Ragez, puisqu'il étoit mort en 1621. Il avoit un frere nommé Joseph, qui lui survéquit, & qui pouvoit être le Saintrailles dont parle Vignoles. Ce château est en Condomois : il n'est point dans le dénombrement ni dans le dictionnaire de la France. La carte de la Guienne de Delisle met ce château dans le diocèse & à cinq lieues & demie au nord-nord-ouest de Condom : long. 17. d. 53. m. lat. 44. d. 16. m. La Motte-Cumont est une paroisse dans l'élection de Riviere - Verdun. Les derniers degrés de la branche de Montesquieu-Saintrailles sont un peu brouillés dans l'histoire des grands officiers. On n'y trouve pas un Montesquieu Saintrailles, qui épousa à Nismes une Carcenat, pere d'un autre Montesquieu-Saintrailles, marié avec une Digoine, fille du procureur du roi

au présidial de Nismes, qui n'eut qu'une fille, mariée à N. du Lau, marquis de Lusignan en Agenois, mort en 1637. & dont une fille fut mariée en 1656. à N. Lauberge, seigneur de Castagnoles au diocèse de Nismes, & de Rocheblave au diocèse de Mende : cette dernière seigneurie appartenoit à la famille d'un cardinal mort en 1409. & dont le nom a été bien estropié par ceux qui en ont parlé.

5-18. Sainte Croix d'Ornano, dont le régiment servit au siège de Caumont en Juin 1621.] Pierre d'Ornano, troisième fils d'Alfonse, maréchal de France, & frere puîné de Jean-Baptiste d'Ornano, qui fut aussi maréchal de France, portoit le nom de sainte Croix, parce qu'il avoit été abbé de sainte Croix de Bourdeaux. Il se maria avec Heleine de Lupé-Tingros, & en eut un fils mort sans postérité, & deux filles.

5-31. Caumont, ville située sur un haut, qui laisse une pente assez roide entre la riviere & elle. Le château est situé au niveau de la ville, mais plus avancé vers la riviere ; si bien que la pente au droit du château est plus roide & moins espacieuse. Montviel entra de nuit dans le château avec cinquante soldats.] Caumont est une paroisse du diocèse & à dix lieues & demie au nord de Condom : long. 17. d. 53. m. lat. 44. d. 30. m.

7-17. Le comte de Suze arriva au siège de Nerac avec cinq cents hommes de pied en Juin 1621.] Rostaing de la Baume, comte de Suze en Dauphiné & au diocèse de saint Paul-trois-Châteaux, mourut en 1622. Le château de Suze est un des plus beaux du Dauphiné.

Pag. 8. lign. 13. Francon avoit un régiment de plus de mille hommes, bien armés, lequel investit le petit Nerac en Juin 1621.] Je ne sçaurois dire si ce Françon avoit quelque liaison avec Jean de Mauléon, seigneur de Francon, marié avec Geneviève de Marrres, & pere de Marie de Mauléon, qui épousa le 15. Novembre 1592. Urbain de Noé, seigneur de Noé, de l'Isle, de Savene, & de Montbernard, Sénéchal.

des quatre vallées , Aure , Magnoac , Nistez ; & Barrouffe , capitaine de cinquante hommes d'armes en 1620. qui testa en 1643. & voulut être enterré dans l'église de Noé.

8-43. Courbarion forcé en 1621. par le duc de Mayenne à la barbe de ceux de Montauban , qui avoient six mille hommes de guerres.] Cornebarieu , dans le dénombrement de la France , a cent quarante-cinq feux : le dictionnaire de la France qui l'orthographe mal Cornébarien , lui donne six cents cinquante-six habitans : il est à trois lieues à l'ouest-nord-ouest de Toulouse : longitude 18. d. 55. m. latit. 43. d. 41. m. 32. f.

8-39. Le mas de Verdun , Lillejournain , & Mauvoisin , apporterent leurs clefs à Mayenne en 1621.] Le mas de Verdun doit être la ville de Verdun , à six lieues au nord-nord-ouest de Toulouse : long. 18. d. 54. m. 45. f. lat. 43. d. 53. m. Lillejournain est à cinq lieues & demie à l'O. & du diocèse de Toulouse : long. 18. d. 42. m. 30. f. lat. 43. d. 38. m. 10. f. & Mauvesin est dans le diocèse & à six lieues précises au N. N. O. de Lombez : long. 18. d. 26. m. lat. 43. d. 47. m. 35. f.

9-8. Albias forcé par le duc de Mayenne : les protestans s'en servoient pour le passage de la riviere de la Beyron , (l'Aveiron) qui leur étoit nécessaire. Vignoles y fut blessé d'une mousquetade dans l'épaule , qui le mena aux portes de la mort : sa blessure fut cause que , contre sa volonté , la ville fut brûlée , & force habitans pendus ; & lui fut mis hors de service depuis le 3. Août 1621. jusqu'au 12. Mars 1621.] La carte du diocèse de Cahors , de Jean Tarde , chanoine de Sarlat , qui est joliment dessinée & gravée avec un petit plan de Cahors , appelle Albias , le Bias ; & donne sa situation à un quart de lieue au sud de la riviere d'Aveiron ; & sa distance de Cahors de cinq lieues vers le sud , une petite demi-lieue à l'Ouest de Negrepelisse : le dictionnaire de la France lui donne quatre cents dix habitans , & pour seigneur N. de Tulmond , comte de Negrepelisse : il me semble que Negrepelisse a été vendu

depuis , & apparemment Albias. L'histoire de la vente & du prix des terres seroit un ouvrage curieux & utile.

9-28. Le Bourg - l'Espinalle servit en qualité de maréchal de camp dans l'armée du maréchal de Themines , destinée à incommoder Montauban & à le réduire à l'extrémité.] Antoine du Maine fut baron de l'Espinalle & de la garde de Bioulx , vicomte de Monlirac , seigneur de Changy , de saint Roman , de saint Bonnet , & de la Motte-Nouailli , du chef d'Anne de Boucé , sa premiere femme , héritiere de l'Espinalle & de Changy , morte avant 1621. qui lui donna toutes ces terres , quoiqu'elle n'en eût point d'enfans. Antoine du Maine fut fait gouverneur des villes & château d'Antibes en Septembre 1608. testa le 6. Juin 1635. & fut enterré à Changy. Il se remaria avec Marie de Boyer de la Motte de Choisi : il fut grand-pere du maréchal du Bourg , dont la petite-fille , Marie-Charlotte du Maine , qui avoit épousé le 2. Avril 1729. Louis , comte de l'Ostanges , & dont elle étoit veuve en 1752. vendit toutes ses terres situées du côté de Roanne vers l'an 1756.

9-34. Montravel , près de Castillon , investi , battu en diligence , & quoique bien défendu , forcé par le duc d'Elbœuf le 28. Février 1621.] C'est une paroisse de trois cents habitans , appartenant à l'archevêque de Bourdeaux , du diocèse & à dix lieues au sud-ouest de Perigueux , sur la droite de la Garonne , à une lieue à l'est de Castillon , qui est dans le diocèse de Bourdeaux : longitude 17. d. 47. m. latitude 44. d. 52. m.

Page 10. ligne 31. Thoneins assiégé par le duc d'Elbœuf. Cette place étoit régulièrement fortifiée de trois grands bastions , & deux demi , qui des deux côtés de la place aboutissoient à la riviere : il y avoit deux villes & un château ; le duc d'Elbœuf emporta d'abord l'une des villes & le château , & les assiégés se renfermerent au bourg de saint Pé , distant de cinq cents pas.] Il y a un plan de Thoneins dans les triomphes de Louis XIII. assez bien gravé ; mais comme on n'y a pas joint la moindre explication , il faut deviner

ce qu'on a voulu y représenter, & qui auroit été très-aîsément détaillé en sept ou huit lignes d'écriture. On y voit sur la Garonne les deux villes de Thoneins avec leurs bastions, un fort entre deux fort près de la Garonne, & quatre autres petits forts ou maisons retranchées, plus éloignées de Thoneins que le fort de la Garonne, en l'une desquelles étoit apparemment la maison que la Force occupoit, & d'où il fut chassé. On a sans doute voulu représenter dans un coin de ce plan le combat de Thoneins du 30. Avril, mais tout y est si confus, que l'on n'y peut rien comprendre. Toutes les gravures de ces triomphes de Louis XIII. sont très-bien exécutées : la reine Anne d'Autriche voulut faire passer à la postérité le panégyrique du roi son époux, décoré de tout ce que les beaux esprits d'alors sçurent y ajouter. Jean Valdor, Liégeois, cartographe du roi, entreprit & finit cet ouvrage. Louis XIV. écrivit lui même le 3. Mai. 1640. au pere Nicolas, docteur de Sorbonne, & premier régent du grand couvent de Paris, pour la traduction latine, & le même jour à Henri Etienne, chevalier, feigneur des Fossés, son poète & interprète es langues grecques & latines, pour les devises. Ce prince écrivit aussi de Fontainebleau le 25. Septembre 1646. à Charles Beys, pour le poème héroïque latin des figures énigmatiques; le 28. Janvier 1647. à René Bary, son historiographe, pour l'histoire; & de Fontainebleau le 14. Octobre 1645. à Pierre-Corneille, pour les épigrammes & les vers François placés après chaque figure énigmatique. On trouve dans le préambule de ces triomphes des vers de Pierre le Moine & de René Rapin jésuite, de Ferranus, avec leur traduction en François par Beys, d'Isaac Habert, qui fut ensuite évêque de Vabres, deux pièces de G. Colleter, de Scudery, de Tristan l'Hermite, de Furrière, de F. Cassandre, de Jean Nicolai, & un avertissement fait par Mezerai. Le détail des évènements François ajoutés aux plans par René Barry, & traduits en latin, sont d'un style pompeux & n'apprennent presque rien :

ainsi les deux parties de cet ouvrage les moins bonnes, sont les plans & le narré historique. Thoneins, que le dictionnaire de la France appelle en latin *Tonenfium*, est habité par trois mille quatre cents trente-cinq personnes : il est dans l'élection & a cinq lieues au-dessous d'Agen, & une au-dessous de l'embouchure du Lot dans la Garonne, sur la droite de cette riviere : sa distance d'Agen, dans le diocèse de laquelle ville il est situé, est de six lieues à l'O. N. O. suivant la carte de Delisle : longitude 18. d. 1. m. 45. l. latitude 44. d. 26. m. 45. l. Thoneins appartient à Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguion, né à Thoneins le 7. Janvier 1706. chevalier des ordres du roi le 2. Février 1753. gouverneur du duc de Bourgogne, nommé duc & pair le vendredi 25. Août 1758.

13-1. Pontis, lieutenant du mestre de camp de Picardie, voyant que Vignoles vouloit se rendre maître d'un bastion de Thoneins l'après dîné du 21. Avril 1622. alla lui-même prendre deux soldats avec chacun un pic pour fe loger à la pointe du bastion. Ces deux soldats rendant l'entreprise facile, furent suivis jusques à dix & puis jusques à quarante. Les assiégés s'y oppolèrent, les capitaines Bonneuil & Pontis soutinrent leurs soldats la pique à la main, le combat à coups de piques & d'épées s'échauffa & dura jusques au soir que le logement fut fait & par fait.] Voilà le grand exploit que Pontis fit au siège de Thoneins, raconté tout simplement & naturellement par Vignoles; l'auteur des mémoires publiés sous le nom de Pontis, qui vouloit faire un roman & le rendre agréable à ceux qui s'amusent à lire de pareils ouvrages, n'a garde de raconter le combat des piques devant le bastion de Thoneins comme Vignoles; il fait dire à Pontis que Vignoles ayant de la confiance en lui, & voulant l'employer à l'attaque d'une demi-lune pendant une nuit, l'alla chercher, & ne le trouvant point, fut jusques dans sa tente, où il le trouva malade, qu'il lui demanda ce qu'il avoit, & s'il n'y avoit pas moyen de faire un effort pour aller à

la tranchée, parce qu'on vouloit dans la nuit emporter la demi-lune. Vignoles ajoûta que M. d'Elbœuf lui envoyoit di e qu'il le prioit de tâcher d'y venir, parce qu'il vouloit lui donner la tête de l'attaque, de laquelle il se remettoit sur lui. Pontis lui répondit que quoiqu'il eût une grosse fièvre, il feroit un grand effort pour aller à la tranchée, puisque M. d'Elbœuf le souhaitoit. Du Fossé, auteur des memoires de Pontis, continue sur le même ton les exploits qu'il fait faire à Pontis devant Thoneins, & y employe une dixaine de pages. Ce seroit se rendre aussi ridicule que cet auteur, si on vouloit réfuter sérieusement toutes les faussetés, les erreurs, les anachronismes, &c. dont il a rempli les memoires de Pontis. Le gouverneur d'Aigues-mortes, décapité par le procès que lui fit faire le connétable de Montmorenci, qui étoit amoureux de sa femme, comme ayant voulu livrer Aigues-mortes aux Espagnols, est une pure imagination. Il est vrai qu'on a ôté ce fait dans les dernieres éditions des mémoires de Pontis. Le passage de Louis XIII. en 1629. au bas de la montagne sur laquelle est situé le château de Pontis, n'a pas plus de fondement. Le pere d'Avrigni, qui dans la préface de ses mémoires chronologiques, où il prouve sept ou huit faussetés des mémoires de Pontis, semble douter de l'existence & de la noblesse de Pontis; mais il se trompe: la famille de Pontis est ancienne, sa branche est éteinte, mais il en existe une puinée. Avrigni n'aïmoit point à nommer les personnes qui avoient eu part aux événemens qu'il raconte: ainsi il n'est pas extraordinaire qu'il ait voulu faire sentir que Pontis n'étoit pas digne d'être mentionné en aucune maniere dans l'histoire. Le pere Daniel est plus favorable à Pontis, quoiqu'il doute un peu que ces mémoires soient dignes de foi; mais la maniere dont ils sont écrits paroît lui plaire beaucoup: cet historien étoit plus occupé à bien narrer les faits qu'à les rechercher. Pontis est une paroisse du diocèse d'Embrun dans la partie qui est en Provence, de la viguerie & à trois lieues deux tiers

au nord de Seyne: long. 24. d. 10. m. 30. s. lat. 44. d. 35. m. Cette paroisse est dans le vicariat de Savine, a pour titulaire saint Jerome, & pour collateur l'abbé de Boscodon. Le duc de Savoie & le prince Eugene ayant pris Embrun le 19. Août 1692. le marquis de Parelle, alla attaquer le château de Pontis, & l'obligea de se rendre. Je ne connois aucun historien ni relation du temps qui aient fait mention de Pontis, excepté Vignoles & Bernard, son copiste, dans l'histoire de Louis XIII. Le pere le Long, dans sa bibliothèque historique de la France, n°. 9598. fait une note de seize lignes sur Pontis, contre son usage, ses notes étant très-courtes: il dit que ses mémoires ont été rédigés par Pierre Thomas, sieur du Fossé, sur le récit de Pontis, mort en 1670. âgé de quatre-vingt douze ans, & il ne dit rien contre la vérité de ses mémoires, dont il fait une espèce d'éloge. Du Fossé, en écrivant les faits que lui avoit raconté Pontis, s'étoit-il persuadé leur réalité; en ce cas-là il étoit bien ignorant de l'histoire de Louis XIII. Pontis avoit-il raconté à du Fossé tous les faits que celui-ci rapporte; & Pontis, qui vécut dans la grande dévotion du Port-Royal, où il passa les quinze dernieres années de sa vie, étoit-il bien persuadé de la réalité de ses aventures, & sur-tout de ses connoissances & de ses liaisons avec Louis XIII. le cardinal de Richelieu, & presque tous les grands seigneurs de la cour? Il n'y auroit rien d'extraordinaire que Pontis, à force de rêver sur ses aventures de la cour & à force de les raconter, se fût persuadé qu'elles étoient réelles & vraies: il y a bien de vieux officiers qui sont dans le cas de Pontis. Un camifard, qui peut-être pensoit commè Pontis, vient de mourir dans une paroisse du diocèse de Mende, dont le nom est estropié dans la gazette. Cet homme, âgé de plus de cent dix ans, s'étoit imaginé que dans le combat de Fontmorte du 28. Juillet 1702. le régiment de Champagne y avoit été défait; qu'il avoit été le conseil du comte Rolland, chef des camifards, avec Cavalier; qu'il l'avoit

accompagné à la conférence que Rolland eut avec le maréchal de Villars dans le jardin des récollets de Nîmes en Mai 1704. & qu'enfin il avoit joué un rôle aussi distingué parmi les camifards que Rolland & Cavalier : il racontoit ses exploits, ses conseils, &c. à ses compatriotes, habitans d'un village dans les montagnes du diocèse de Mende : ces gens-là croyoient fermement tout ce que le camifard leur disoit, & quel-

qu'un d'eux a cru devoir faire part au public de ces belles choses ; on les a envoyées : & comme il y avoit du merveilleux, on a cru que cela méritoit de passer à la postérité. Le camifard dont il est ici question, s'appelloit Jacques Guin, & mourut en 1757. âgé de cent quatre ans. Florete Roux, sa femme, mourut le 2. Août 1758. au village de Conche dans le diocèse de Mende, âgée de cent dix-huit ans & quatre mois.

TABLE CHRONOLOGIQUE

des mémoires de Vignoles.

BATAILLES ET SIÈGES.

1621.

2. Juin. Rohan & la Force se saisissent de Nerac.

Vignoles, que Rohan & la Force veulent attaquer près de Monheurt, met des grands fossés bordés de hautes hayes devant lui, par le moyen desquels il fait sa retraite.

Vignoles prend Laverdac & les tours de Babast.

Nerac investi par le duc de Mayenne, & défendu par le vicomte de Casters & Montpouillan, fils de la Force.

22. Juin. Caumont surpris par la Force, qui manque le château.

Mayenne assiège la ville de Caumont, qui se rend à lui.

Le duc de Mayenne va assiéger le mas de Verdun, qui se rend sans coup férir. Lille-jourdain & Mauvoisin lui portent leurs clefs.

Mayenne force Courbarriou à la barbe de six mille hommes qui étoient à Montauban.

Mayenne force Albias.

Le Maréchal de Themines fait rendre par les protestans Negrepelisse, Réauville, & Caussade.

1622.

Le duc d'Elbœuf commandant l'armée de Guienne attaque Montravel près de Castillon & l'emporte d'assaut.

Elbœuf va assiéger le château de la Force, la Force vient au secours, on se canone jusqu'à la nuit close ; à la pointe du jour Elbœuf attaque la Force, qui perd cent vingt hommes ; le château de la Force est rendu à Elbœuf.

Les prétendus réformés, appelés Parpaillors, reprennent Clerac, Montflanquin, & Thoneins.

Le duc d'Elbœuf ayant été joint par le maréchal de Themines, emporte la première ville de Thoneins, & force le château, où la garnison met le feu & se renferme au bourg de Pedistant.

Jour des rameaux. Elbœuf & Themines emportent d'assaut une maison à cinquante pas de la contrescarpe de Thoneins, où la Force logeoit & encourageoit les habitans de Thoneins à se défendre, la cornette de la Force, son lit & sa vaisselle d'argent y sont prises.

Le fossé de Thoneins ayant été pris, on attaqua un bastion où Pontis, lieutenant du mestre de camp de Picardie, se distingua.

22. Avril. Les assiégés demandent à capituler, & refusent hautement les offres qu'on leur fait.

La nuit du 29. au 30. Avril. La Force part de Grateloup pour secourir Thoneins, les royalistes vont au devant de lui, le combat est long, & à la fin la Force est repoussé.



PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



HISTOIRE de la guerre de Guienne.

PREMIERE PARTIE.

A V E R T I S S E M E N T.

Quelque nombre d'histoires, de relations, & de mémoires qu'il y ait sur les guerres civiles de la minorité de Louis XIV. il en reste encore plusieurs à donner. L'histoire de la guerre de Guienne, où l'on trouve tout ce qui se passa dans ce pays là & en Périgord, depuis le mois de Septembre 1651. jusques à la fin de 1653. est une pièce curieuse. Outre les faits généraux, qui y sont mieux détaillés que dans les autres relations; on y trouve tout ce qui concerne Baltazar, mort lieutenant-général des armées du roi, l'un des meilleurs officiers qui ayent servi sous ce règne. Cette histoire devenue très-rare, mérite de reparoitre. L'édition que l'on en a est pleine de fautes, surtout à l'égard des noms de lieux & des personnes. On les rétablira, & ces deux articles seront bien détaillés.

HISTOIRE de la guerre de Guienne.

PREMIERE PARTIE.

LES grandes conditions se portent ordinairement à des hautes entreprises, pour ne rien faire qui soit indigne de leur naissance, ou qui en ternisse tant soit peu l'éclat & la splendeur : le désir de la gloire est un feu, qui brûle sans relâche durant la vie, & qui ne s'éteint que par la mort ; c'est là l'origine de la guerre qui s'est allumée dans la Guienne, & en voici le motif. Le prince de Condé, dont le courage fait pâlir le plus affermé, ne trouvant pas seureté à la cour, & craignant un second emprisonnement de sa personne & de celle de Marchin, qui commandoit pour lors les troupes du roi en Catalogne, se retira de la cour en Guienne dans son gouvernement. Il crut qu'il n'y avoit rien de plus légitime que de se mettre à couvert d'un orage dont il avoit déjà été battu ; il envoya un courier à Marchin, pour lui dire de le venir promptement joindre, autrement il seroit de rechef arrêté prisonnier, à sa seule considération ; ce prince en usa ainsi par un mouvement tout plein d'affection pour lui. Marchin qui avoit la mémoire fraîche du mauvais traitement de la prison de treize mois, sans qu'on lui peut reprocher autre chose que la fidélité de ses services envers sa majesté, appréhenda que s'il ne pourvoyoit de bonne heure à sa liberté, il verroit fondre sur sa personne un nouveau malheur, qui seroit plus funeste que le premier ; sa crainte étoit fondée sur ce que le cardinal Mazarin le croyoit plus attaché au prince qu'à lui. Il étoit encore dans Barcelonne le 22. Septembre 1651. où il étoit absolument le maître, ayant les clefs des portes, qu'il faisoit garder par son régiment d'infanterie, ou par celui de Montpouillan, & alors deux armées d'Espagne avoient assiégé la ville, l'une par terre commandée par le marquis de Mortara & le baron de Seebach, l'autre par mer commandée par dom Jean d'Autriche ; ces deux armées prétendoient qu'un long siège les rendroient maîtres de la place, sans l'attaquer par force. Marchin pensant à sa retraite, n'abandonna pas entierement les affaires du roi en cette province ; il la voulut conserver aussi bien que sa liberté : il rémoigna à dom Joseph Marguerith & à quelques uns des principaux officiers de l'armée qui étoient dans Barcelonne, qu'il étoit très-nécessaire qu'il en sortît avec quelques troupes, pour aller donner ordre à celles qui étoient du côté du Martaro, & éteindre les divisions qui commençoient à s'allumer dans la plaine d'Urgel ; il pourvut cependant aux moyens nécessaires à la subsistance des troupes qui étoient dans Barcelonne, & il marqua certains endroits où il falloit fortifier la ville. La nuit suivante,

il partit sur les onze heures, & emmena plusieurs régimens qui ignoroient son dessein, & qui le suivirent sur l'espérance qu'ils avoient d'aller piller le pays d'Aragon, & faire une diversion considérable pour obliger Martara de sortir du cœur de la Catalogne; mais lorsque ces régimens virent qu'on leur faisoit tenir une route toute contraire, ils entrèrent dans quelque soupçon; toutefois considerant que leur général étoit à leur tête, accompagné de Montpouillan & de son régiment, ils ne voulurent pas s'informer plus avant de son dessein; ils passerent donc les monts Pyrénées avec des peines & des travaux presque incroyables, & ensuite la rivière de Garonne du côté de Muret, & se faifirent de Moiffac qu'ils ravagerent entierement.

Marchin se trouvant par ce moyen hors de danger, à cause que le roy n'avoit pour lors en Guienne que le régiment de Champagne, commandé par S. Luc, qui étoit dans Montauban, alla voir le prince de Condé vers Bourdeaux, qui donna les ordres pour la levée de ses troupes, & de l'argent pour faire la recruë aux troupes venues avec Marchin de Catalogne, qui à son retour prit l'Augerte, & fit contribuer tous les lieux qui sont deçà & de là la Garonne. Guionnet, intendant, n'oublia rien de son côté. Le prince, qui avoit jetté la terreur par tout, se faifit de Xaintes & y laissa Chambon pour gouverneur.

Baltazar, dont la valeur est universellement estimée, étant tout fraîchement revenu de la cour à Montpellier, se plaignoit du peu de satisfaction qu'il y avoit reçu: non seulement on ne lui paya pas la levée de son régiment de cavalerie, & ses pensions de maréchal de camp, avec les appointemens de colonel qu'il prétendoit de tirer; mais même il ne put être remboursé de quelque argent qu'il avoit avancé pour le roi, en fournissant la rançon de plusieurs officiers, & de quatre ou cinq cents soldats, que les Espagnols avoient eû de plus pendant cette campagne en Catalogne; bien que l'échange des prisonniers qui se fit de part & d'autre, eût été stipulé par le général qui y commandoit les armées du roi, & par l'intendant même, il fut pris prisonnier, & obligé de payer sa rançon du sien, sans qu'on eût égard à un grand nombre de prisonniers qu'il avoit fait sur les Espagnols pendant plusieurs années, au profit & à l'avantage du roy; néanmoins il demeura plus de deux mois à Montpellier après la sortie de Marchin en Catalogne, sans penser d'aller joindre son régiment en Guyenne; il écrivit à la cour ce qui se passoit, espérant qu'on lui donneroît les moyens de continuer ses emplois avec honneur dans les armées du roi, & qu'il serviroit sous le comte d'Harcourt, qui lui écrivit que la reine le lui avoit refusé pour le présent, ce qui lui fut si sensible qu'il résolut de suivre son régiment & de se jeter dans le parti du prince de Condé; une ame noble ne pouvant digerer le mépris, il fit ce qui étoit du tout contraire à son honneur & à son intention; il lui étoit fort fâcheux qu'on l'amusât de tant de vaines espérances; il ne pouvoit plus faire la

guerre à ses dépens , ni payer de sa personne & de sa bourse ; il partit donc de Montpellier le 18. Novembre 1651. avec son train seulement , & joignit son régiment à Montpefat en Quercy. Le lendemain de son arrivée , il eut ordre de partir avec les autres troupes qui étoient venues de Catalogne vers Cognac , devant lequel les troupes du prince avoient été contraintes de lever le siège , où Nort fut fait prisonnier avec plus de 800. hommes par le comte d'Harcourt , qui obligea le prince de Condé d'aller lui-même à la tête de ses nouvelles troupes. Il se posta à Tonnay-Charante , où il y eut plusieurs rencontres ; le régiment du comte Doignon venant avec Brauvage pour le joindre fut défait ; le prince fut obligé de repasser la Charante & de se poster à la Bergerie , où Marchin le joignit lui aidant à rassurer ses troupes. Le comte de Harcourt se saisit dudit Tonnay-Charante , où il fit refaire le pont , donnant de continuelles allarmes aux ennemis , jusqu'à l'arrivée de Baltazar avec son régiment , & ceux de Montpouillan , Gaudiez , & la Marcoufe. Le même jour , le prince décampa , ce qu'il ne pouvoit faire sans beaucoup de difficulté , s'il n'eût été fortifié de ces 4. régimens. Baltazar ne laissoit passer aucune occasion où il se pût signaler , demeura à l'arrièregarde avec 200. chevaux , & attendit en embuscade quelques 200. que le comte d'Harcourt avoit détaché de son régiment pour les suivre ; il les défit & en prit environ 60. avec celui qui les commandoit. Le prince demeura quelques jours à S. Sauveur , & ses troupes autour de là ; puis après prenant sa route vers Taillebourg , où il fit passer la Charante à son armée , prit son principal quartier à S. Savigny , & fit souvent des courses sur les troupes du comte d'Harcourt qui attendoit les vieux régimens que le roi lui envoya. Cette nouvelle fut donnée au prince par Baltazar , qui lui représenta que s'il vouloit empêcher la jonction desdites troupes , il n'avoit qu'à prendre le chemin de Chersboutonne , d'où il pourroit poursuivre sa marche vers le comte d'Harcourt , s'il ne rencontroit son secours , qui n'ayant pas assés de forces pour l'attendre , seroit obligé de combattre ou de quitter son poste de Tonnay-Charante avec le pays. Le prince goûta cette proposition , sans pourtant l'exécuter , & après avoir demeuré quinze jours à S. Savigny , il s'alla poster à Brisembourg & à Coyeux.

Le comte d'Harcourt quelques jours après ayant reçu ce renfort , passa à S. Jean d'Angely , & le prince décampa avec intention de conduire son armée en Périgord , avant que celle du roi y peut être , croyant qu'elle ne pouvoit prendre que cette route. Il passa donc à Xaintes , & mit l'avant-garde de sa cavalerie entre la riviere de Seugre & le Nay , où Bougy lui enleva le régiment de Duras. Baltazar qui étoit demeuré à l'arrièregarde , entre Cognac & Xaintes , fit grand nombre de prisonniers avec le comte d'Alegre ; le major Bock y fut tué ; de là il vint joindre le prince à Pons , qui l'envoya avec ses quatre régimens à Jonsac , pour observer la marche du comte d'Harcourt , qui fit attaquer Barbesieux. Le

Le prince envoya toute son infanterie vers Royan & Tallemont où étoit Vateville , à la réserve de ceux qui étoient dans Pons , Xainctes , & autres places. Vateville devoit , comme il fit , mener cette infanterie à Libourne dans ses vaisseaux , à cause du mauvais temps ; après cet ordre donné , il fit marcher sa cavalerie & se rendit avec Marchin à Jonfac , d'où il partit à minuit avec Baltazar faisant l'arrière-garde , lequel il laissa dans les villages , & s'en alla à Bourg , où il donna les ordres nécessaires avec une merveilleuse présence d'esprit , digne d'un prince de ce sang & de ce nom.

Le comte d'Harcourt n'oublia rien après la prise de Barbesieux ; il fit une marche incroyable , à dessein de le surprendre , comme il fit , toutefois le mauvais temps & le peu de conduite du chevalier d'Aubeterre l'empêcherent de le ruiner entièrement. Le prince ayant pris son quartier à saint André , pour faire passer ses troupes à Guitre & à Libourne , Baltazar arrivant avec l'arrière-garde , rencontra le prince & Marchin qui venoient de reconnoître le chemin par où l'ennemi pouvoit venir , ordonna à Baltazar de demeurer à S. Antoine , pour couvrir son quartier , avec les quatre régimens , lui disant qu'il avoit détaché un parti de ses gardes vers Mont-André , sur le grand chemin de Barbesieux ; ce qui obligea Baltazar de faire son logement , plutôt que d'envoyer des partis ; & voyant que S. Antoine n'étoit qu'un petit village , incapable de loger ses quatre régimens , envoya le sien à un quart de lieue de là ; mais il y demeura avec les trois régimens de Gaudiez , Montpouillan , & la Marcouffe ; aussitôt qu'il eut mis pied à terre pour souper , pendant que la garde s'assembloit devant son logis pour les y porter par après , & comme il étoit à table , un aide-major lui vint dire que les gens d'armes venoient pour loger là , ce qui étoit impossible. Baltazar sçachant que les gens d'armes & la cavalerie legere avoient leur quartier vers Fronfac & Guitre , lui dit qu'il se trompoit , que ce n'étoit pas là leur lieu , se doutant d'abord de la méprise , dit à ce maréchal des logis qui devoit être de garde , de lui bailler son cheval , d'en prendre quelque autre , & d'aller voir promptement ce que c'étoit ; où il découvrit que c'étoient les maréchaux des logis de l'armée du comte d'Harcourt & quatre cents chevaux , avec les chevaux legers du roi , commandés par le chevalier d'Aubeterre , qui eut ordre de son général de faire le logement à S. André , ne croyant pas que le prince y fût avec ses troupes. Ce chevalier , sans en donner avis au comte d'Harcourt , crut enlever le quartier de Baltazar sans attendre les autres brigades , en quoi il fut très-imprudent , car les ennemis ne sçavoient rien de leur marche , & s'il eût attendu , tout le quartier avec Baltazar étoit enlevé , comme aussi le prince qui étoit au lit , & qui n'avoit pas seulement sa compagnie des gardes auprès de lui ; ce chevalier donna dans le quartier , où il courut grand risque d'être pris prisonnier de même que la Vallée , un de ses capitaines , & plusieurs autres officiers ;

par bonheur il se sauva par un jardin. Ce fut alors que Baltazar fit voir ce que peut la vraie générosité ; il n'eut autre loisir que de monter le cheval de son maréchal des logis, & n'ayant encore ramassé que vingt cavaliers, il alla au-devant de l'ennemi, qui le poussa néanmoins hors du quartier ; après cela il grossit sa troupe, revint dans le village, où ayant trouvé les troupes du roi, il les chargea si rudement, qu'il les contraignit d'abandonner la place ; Bougy arriva avec une autre brigade qui obligea Baltazar à céder au nombre, pour un peu de temps ; mais son régiment étant arrivé à mesure que les troupes du comte d'Harcourt s'amusaient au pillage, il regagna son quartier, ayant déjà averti le prince de ce qui se passait, qui envoya Angerville ; lequel pendant que Baltazar étoit aux mains avec ceux de son parti contraire, lui demandoit ce qu'il diroit au prince, il lui répondit ce que tu vois ; Bougy & le chevalier d'Aubeterre firent ferme derrière l'église ; mais ils furent relancés avec honte, & obligés de regagner le chemin par où le comte d'Harcourt venoit. Le prince arrivant là-dessus avec Marchin, admira l'action de Baltazar, qui repoussa avec si peu de monde des ennemis qui étoient si puissans, & qui par ce moyen le garantit de leurs mains. Le prince défiroit d'attaquer les troupes du roy avant qu'elles fussent toutes arrivées ; mais il n'avoit personne avec lui que Baltazar & ses gens ; ce dernier voyant que c'étoit en vain d'espérer que le prince peut avoir ses gens-d'armes, gardes, & cavalerie légère, fit charger son bagage, & l'envoya à Bourg, pendant qu'il faisoit tête à l'ennemi. Après minuit, le comte d'Harcourt arriva, & fit marcher son armée en bataille, entre S. Antoine & S. André ; le prince attendant toujours sa cavalerie pour la mener à la charge, jusqu'à ce que le comte d'Harcourt fût dans S. André ; alors le prince envoya de Rumigny, volontaire, au marquis de Garcée qui étoit avec la cavalerie, de marcher promptement vers Libourne, & de passer à l'Isle, & lui se retira à Bourg en fort bon ordre, laissant Baltazar faire l'arrière-garde, qui perdit cent soixante cavaliers en ce rencontre, sans toutefois qu'aucun de ces officiers y fût pris ni tué ; Gaudiez y fut blessé, dont il mourut quelques jours après.

Ensuite de cela, le prince fit passer la cavalerie de Baltazar à Bourg, & envoya Marchin à Libourne pour y loger ceux qui étoient conduits par Garcée, qui le même jour donna avis au prince que la perte étoit très petite. Sitôt qu'il eut reçu cette nouvelle, il partit de Bourg & se rendit aussi à Libourne ; de là, il alla à Montpont & à Périgueux, le long de l'Isle qui n'étoit pas guayable, logeant toutes ses troupes entre Bergirac & Périgueux ; dans laquelle dernière place il laissa pour gouverneur le marquis de Chanlot, & en ôta le marquis de Bourdeilles. Baltazar, après le retour du prince, partit de Benavent avec deux cents chevaux, à dessein d'attaquer Sauvebeuf dans son quartier près de Périgueux, & de le surprendre ; où étant arrivé, il fit passer sa cavalerie pendant qu'il

dînoit avec le marquis de Chanlot : pendant qu'ils étoient à table , on leur vint dire que les troupes de Sauvebeuf marchoient & que les coureurs étoient près de la ville ; car ils ne craignoient point du tout la garnison , laquelle , jusqu'alors , n'avoit pas osé sortir sur eux. Baltazar chargea ces coureurs , & l'infanterie d'abord lâcha le pié , ils furent tous prisonniers avec leur bagage. Lifac , commandant du régiment de Sauvebeuf , qui fut aussi en marche pour changer de quartier avec deux cents chevaux , n'en fut pas quitte à meilleur marché que les autres ; il fut fait prisonnier avec la plupart de ses officiers & cavaliers. Baltazar amena tous ses prisonniers à Périgueux , d'où il partit à minuit avec quatre cents hommes de pié de la garnison pour enlever Sauvebeuf , lequel s'étoit retiré le soir même vers Bourdeilles , aussitôt qu'il apprit la défaite des siens. Si cette nouvelle fut agréable au prince de Condé , elle ne le fut pas moins aux habitans de Périgueux , qui furent par ce moyen délivrés d'un ennemi qui avoit juré leur ruine.

Au même temps , le comte d'Harcourt détacha son infanterie , à la réserve de son régiment & de quelque cavalerie , sous la conduite de Plessis-Belliere & Folleville , pour aller assiéger Xainctes ; ils trouverent le prince de Tarente avec trois ou quatre cents chevaux , près de Pons , qu'ils défirent & les poursuivirent jusqu'audit Xainctes ; devant laquelle place ils mirent le siège. Chambon , qui en étoit gouverneur , la rendit au bout de cinq ou six jours , ne faisant pas grande résistance , quoiqu'il eût une forte garnison : néanmoins la capitulation qu'on lui avoit faite ne lui fut pas tenue , car on lui prit tous ses soldats ; il fut très-mal reçu du prince qui jugea bien que son action étoit sans excuse , de quelque prétexte qu'il la voulût couvrir ; ce Chambon avoit auparavant changé sa religion.

Après la reddition de Xainctes , Taillebourg se rendit aussi. Le prince étant à Bergirac , sçut que Biron avoit fait quelque levée , il envoya Marchin avec ses gens d'armes & ses gardes pour détruire ce parti. Et s'étant avancé du côté de Ville-Real , Biron sortit de son château avec quelque cavalerie , ayant laissé son infanterie à un pont pour favoriser sa retraite ; il rencontra à la pointe du jour Marchin , qui s'étoit logé dans un petit village avec ses gardes , & les gens d'armes étoient dans un autre , ne s'attendant pas d'être surpris. Beauvais , son capitaine des gardes , se sacrifia pour sauver son maître , & lui donna moyen de monter à cheval & de se retirer ; car il fut fort blessé , & eut la cuisse rompue , qu'il lui fallut couper pour tout remède ; Bernardon fut fait prisonnier. Néanmoins Biron se retira avec grand désordre : car cinquante gens d'armes du prince , croyant que leur général étant ou mort ou prisonnier , suivirent Biron qu'ils trouverent en deça du pont ; son infanterie le voyant venir en désordre , quitta le pont , dont la plupart furent tués. Biron reçut quelque coup d'épée , & après avoir été dépouillé , fut laissé comme mort sur la place ; mais après que les ennemis s'en furent retournés , il eut moyen de

se retirer en cet état auprès de sa femme qui le croyoit mort, en effet ; d'autant que quelques fuyards lui avoient donné cette nouvelle.

Peu de jours après, le prince de Condé se rendit à Libourne, où étoit la princesse sa femme, qui neuf mois après s'accoucha à Bourdeaux d'un fils ; il fut baptisé dans S. André, le chevalier de Thodias, premier jurat de la ville, fut son parain, & la duchesse de Longueville sa maraine ; il s'appelloit Louis de Bourdeaux, duc de Bourbon ; la joye de cette naissance fut bientôt rabattue, puisque quelque mois après, la mort ravit cet illustre enfant, & ne laissa à la terre que ses fragiles dépouilles.

Le prince de Conti, qui égale sa vertu à sa naissance, étoit avec peu de troupes du côté d'Agen, prit Caudecote, & d'autres lieux, tandis que S. Luc se fortifioit, se retira au deça de Stafort, & se couvrit de la riviere ; il fit sçavoir au prince de Condé, son frere, qu'il avoit besoin de nouvelles forces pour l'attaquer. Ce généreux prince y alla lui-même avec ses gens d'armes & ses gardes ; S. Luc qui ne s'y attendoit pas fut défait, il se sauva avec une partie de sa cavalerie & le régiment de Champagne dans Miradoux ; le prince le poussa jusques dans la porte, où il eut son cheval tué ; il avertit Marchin & Baltazar de cette défaite, & leur envoya dire d'observer les troupes du comte d'Harcourt : il crut qu'avec le canon qu'il fit venir d'Agen, il pourroit forcer les débris des troupes de S. Luc qui étoit dans Miradoux ; mais la saison qui étoit très-fâcheuse, & l'affoiblissement de ses gens qui se faisoit tous les jours remarquer, servoient d'obstacle à son dessein. Le comte d'Harcourt ayant appris cette nouvelle, se mit en chemin avec 4000. chevaux ; en passant audeffus de Perigueux, Baltazar en défit 150. de son arriere-garde ; il prit sa marche vers Dome, Baltazar passa à Bergirac, & alla joindre Marchin du côté de Montpensier, où il étoit avec la cavalerie legere du prince, pour obliger Biron à rendre son château comme il l'avoit promis ; mais sçachant que le comte d'Harcourt étoit à Dome, il y alla, & Marchin se retira vers Lausun. Baltazar, avec deux cens chevaux choisis, vint du côté de Dome pour empêcher ce passage, s'il pouvoit, aux troupes du roi ; mais déjà plus de la moitié avoit passé, & venoit se camper près d'un ruisseau où il y eut grande escarmouche, quoique Baltazar n'avoit que quarante chevaux, ayant laissé les autres au delà du ruisseau, il se retira en un moulin où Bellefond eut la cuisse percée, Sauvebeuf, Bougy, & le chevalier de Crequy y étoient aussi ; ils eurent beaucoup d'officiers blessés ; néanmoins ils ne purent jamais, avec le grand nombre des leurs, lui faire quitter son poste ; enfin ils eurent quelque propos ensemble, où Baltazar leur annonça la défaite de S. Luc. Le lendemain, le comte d'Harcourt continua sa marche vers Cahors. Marchin passa avec ses troupes à Villeneuve d'Agenois, & la Garonne audeffus d'Agen ; Baltazar passa la même, & alla avec les siens à Caudecote ; ces deux chefs se rendirent auprès du prince devant Miradoux pour y recevoir ses
commandemens ;

commandemens ; Marchin demeura auprès de lui, l'autre eut ordre d'observer toujours les troupes du roi, qui commencerent à passer à Auvillar, à la faveur du château, où il y avoit garnison de S. Luc ; il donna cette nouvelle au prince, qui lui ordonna de rechef de le venir trouver avec Marchin, qui étoit allé visiter les quartiers de la cavalerie, pour conférer ensemble. Baltazar lui représenta que les troupes du comte d'Harcourt ne pouvoient pas toutes passer en quatre jours, comme il étoit vrai, & qu'il étoit d'avis de les aller charger à Auvillar, avec toutes ses forces, à la réserve de quelque peu de monde pour tenir ceux de Miradoux toujours enfermés, sinon de se poster à Flammarin, entre Auvillar & Miradoux, où le comte d'Harcourt par force devoit passer en défilant s'il vouloit donner secours aux siens ; mais son sentiment ne fut pas suivi, ce qui coûta cher au prince. Baltazar s'en retourna après cette conférence vers ses gens ; ce jour là le prince lui envoya dire par Rumigny, volontaire, de venir avec ses quatre régiments, parce que Marchin répugnoit à ce que Baltazar avoit dit, & fut d'avis de tenir le siège & de se poster à Stafort ; ce qui fut exécuté. Le prince mit toute sa cavalerie en cinq ou six lieues à l'entour ; Baltazar avec les siens à la Romieu, à une lieue près de Leytoure, où il fit faire bonne garde, afin que le comte d'Harcourt ne peut passer la rivière sans qu'il en fût averti. Quelque jours après, Marchin l'alla voir, & lui dit qu'il étoit trop avancé, & le prioit de se retirer vers la Plume, & de loger où il voudroit, ce qui causa une grande perte : car le lendemain de son logement, le comte d'Harcourt passa la rivière, sans que les six compagnies des gardes, qui étoient logées au Birgam, en eussent avis, ne faisant ni garde ni parti. Marchin, sous prétexte de soulager les habitans de la Romieux, avoit fait déloger Baltazar avec ses troupes ; s'en repentit, trop tard. Sauvebeuf qui eut l'avant-garde ce jour là avec une brigarde, alla investir les gardes au Birgam. Le prince en eut la nouvelle, & donna les ordres pour assembler tous ses quartiers ; mais il n'étoit plus temps ; il alla avec quelques-uns vers le Birgam, envoya le chevalier de Roquelaure devant lui, qui rencontra le comte d'Harcourt, lequel s'en alloit droit à Stafort, où le prince fit garder le pont & la ville, & se retira vers Agen avec quelques régiments, la rivière entre lui & le comte d'Harcourt ; le prince trouva des bateaux dans lesquels il fit passer la Garonne aux siens, le chevalier de Roquelaure fut fait prisonnier. Le comte d'Harcourt poussa jusqu'au port d'Agen, où le prince avoit mis son infanterie qui le fit retirer, d'autant qu'il ne pouvoit passer pour aller à eux ; il prit près de quatre cents chevaux & tout le bagage, & s'en retourna vers le Birgam ; où les gardes se rendirent lâchement, quoiqu'elles y eussent pû sortir la nuit & se retirer. Et Baltazar étant entre la Plume & le port sainte Marie, ayant appris cette nouvelle, fit passer la Garonne audit pont sainte Marie à tous les gens-d'armes, & lui s'en alla avec trois cents chevaux jusqu'auprès d'Agen,

entendant incessamment tirer de ce côté là ; où étant arrivé , il trouva beaucoup de cavalerie du comte d'Harcourt , qui s'étoit écartée ça & là , ne croyant pas qu'il y eût encore des ennemis au deçà de la Garonne ; il en prit bon nombre , avec lesquels il se retira vers le port sainte Marie , où il passa aussi.

Le prince de Condé , après avoir rallié & rassuré ses troupes , demeura quelques jours à Agen , & de là il alla à Thonins avec les troupes de Baltazar : il obligea le Mas d'Agenois de recevoir garnison ; il en fit même à Marmande ; de là il revient à Agen , où voulant faire entrer le régiment de Conti , les habitans s'y opposèrent ; enfin il pria le prince de Conti , son frere , de venir prendre sa place , étant appelé du côté de Paris pour y moissonner de nouvelles palmes ; recommanda à Marchin , à Baltazar , & aux autres officiers généraux , de lui obéir comme à lui-même ; il partit donc d'Agen lui sixième , & s'alla rendre à l'armée qui l'attendoit ; à son arrivée , il défit une partie des troupes du roi , commandées par le maréchal d'Hocquincourt.

Le prince de Conty ne trouvant pas sa feurté dans Agen , qui avoit déjà traité avec le comte d'Harcourt , revint au port sainte Marie où Marchin étoit déjà , & pria Baltazar , qui étoit à Thonins , d'envoyer un parti vers l'armée du roi du côté de la Plume , pour en prendre langue ; assurant ce parti de le faire soutenir par trois cents mousquetaires , en se retirant au port de sainte Marie. Baltazar donna son ordre par écrit à dom Lucas , qui partit avec trente chevaux , & rencontra lesdites troupes qui marchoient , & en prit quelques uns de l'avant-garde ; mais étant vû par le gros , ils furent poussés jusqu'audit port sainte Marie , où il ne trouva pas le secours qu'on lui avoit promis pour lui faciliter le passage ; il fut contraint de se retirer dans une maison , où il se défendit tant qu'il eut de poudre & de bales ; ils furent tous pris à la réserve de dom Lucas & de trois ou quatre autres , qui se jetterent dans la rivière , où ils trouverent des bateaux & se mirent dedans , & leurs chevaux passerent à la nage.

Après cette action , qui se fit à la vûe du prince de Conti & de Marchin , ce prince se retira à Clerac qui avoit aussi ses députés près du comte d'Harcourt. Comme le prince de Conti se reposoit , un des siens lui vint dire , qu'il n'y faisoit pas bon pour lui , ayant entendu le murmure du peuple , duquel Castilmoron , quoique gouverneur , n'étoit pas le maître ; là dessus arriva Marchin , auquel on dit force paroles injurieuses , ne le voulant pas laisser entrer. Le prince de Conti sortit de Clerac & fit très-bien , car il courut risque d'être arrêté ; ils vinrent tous deux à Thonins , où ils demeurent deux ou trois jours. Les gens d'armes tirèrent du côté de Bergerac , donnerent l'allarme par tout , quoiqu'il n'y eût point d'ennemis qui les poursuivissent. Baltazar voulut mettre garnison dans Esquillon ; mais il n'étoit plus temps : l'on se revoltoit contre eux presque par tout. Le prince de Conti donna les ordres à Thonins , & se retira avec

les quatre régimens de Baltazar à Levignac ; & de là il s'en retourna à Bordeaux , où sa présence étoit plus nécessaire , laissant la conduite de ses troupes à Marchin & à Baltazar ; ce dernier se tint sur la riviere du Drot , & Marchin à S. Macaire ; & cependant les troupes des princes se promenoient librement entre la Dordogne & la Garonne. Quelques jours après , le prince de Conty fit venir la plupart de ses troupes à Libourne , où il résolut d'aller attaquer Pleffis-Belliere qui étoit à Marenne du côté de Brouage ; mais ce dessein fut sans exécution ; il s'en retourna à Bordeaux , & Marchin à S. Macaire , à la fin du mois de Mars 1652. Baltazar ayant mis ses gens en quartier , vint à Bordeaux , où il reçut de l'argent pour la recrue de ses troupes qu'il renforça autant qu'il lui fut possible. Le comte d'Harcourt , étant avec ses gens à Nirac , vint du côté du Budos se mettre en bataille près de Bordeaux , d'où il écrivit une grande lettre aux jurats , par laquelle il les portoit à quitter les armes qu'ils avoient injustement prises , & à se remettre dans l'obéissance du roy ; mais après une longue escarmouche , où Baltazar prit à lui-même plusieurs des siens , voyant que les jurats de Bordeaux ne lui faisoient aucune réponse , il s'en retourna & alla du côté de Condom , où il mit ses troupes en quartier qui y demeurèrent jusque au temps qu'il forma le siège de Villeneuve , où elles furent employées. Baltazar mena les siennes entre Bergerac & Sarlac , où il demeura presque tout le mois de Mai. Le comte de Châteauneuf , avec son régiment , & des Roches , qui commandoit les gardes du prince de Condé , n'étant pas bien dans Perigueux , vinrent ensemble loger à Montclar. Folleville qui s'étoit détaché de Pleffis-Belliere , avec six ou sept cents chevaux , étant vers la Tour-blanche , passa la riviere de l'Isle , près de S. Astier , d'où il n'y a qu'environ trois lieues jusqu'à Montclar ; il fut favorisé par Laborie , qui s'étoit mis avec soixante fuseliers dans une ferrière pour empêcher que Baltazar ne les peut secourir , lequel avoit donné ordre à Châteauneuf & à des Roches de partir le lendemain , & de se rendre à sept heures du matin à S. Talvir , où il les joindroit ; mais à huit heures du matin il étoit encore à Montclar , Folleville entra dans leur quartier d'un côté ; Châteauneuf dit à des Roches de sortir du lieu , & cependant il vouloit aller voir ce que c'étoit , mais il fut tué ; des Roches se retira à Bergerac ; Folleville ne prit que très-peu de leurs gens , d'autant qu'ils étoient à cheval ; le capitaine Sarlate , Bohémien , se trouvant dans Montclar , avec une bande de ses gens , fut pris , & ce fut tout le butin qu'eut Folleville en ce rencontre , où il faillit à se perdre avec tous les siens , si Laborie n'eût pas tenu bon dans la ferrière où étoit Baltazar ; lequel fut averti lorsqu'il étoit en marche avec six compagnies pour aller à S. Tallevir , où il avoit donné le rendez-vous à toutes ses troupes , que Folleville avoit enlevé le quartier de Montclar. Il y alla à toute bride , le trouvant encore devant le quartier ; mais il ne pouvoit aller à eux sans au préalable dénicher

Laborie : il mit pié à terre avec tous les siens , & le força dans la ferrière , où tout fut tué , à la réserve de Laborie & quelques autres ; quinze de ceux de Baltazar furent aussi tués ; si Folleville eût secouru Laborie , comme il lui avoit promis , au lieu de se retirer , il eut pris Baltazar & tous les siens ; ce dernier le poursuivit jusques à S. Astin , où Folleville , fit repaître dans la prairie.

Baltazar commanda Faguet , son major , avec 30. chevaux , & Gaston avec autant , de passer à toute bride , qu'il les soutiendrait pour les surprendre : car il croyoit être en seurté là , y ayant garnison dans S. Astier , mais Faguet & Gaston manquèrent le coup , qui donna loisir à Folleville & aux siens de monter à cheval , où l'on escarmoucha , la rivière de l'Isle entre deux , jusqu'à ce que Folleville demanda à parler. Baltazar lui dit qu'est-ce qu'il désiroit : il dit qu'il vouloit faire l'échange des prisonniers , & le pria de lui rendre son cousin & quelques cinquante prisonniers qu'il lui avoit pris à sa retraite , avec un cornette & un lieutenant , ce qui ne lui fut pas accordé ; Baltazar disoit qu'il les lui changeroit , tant pour tant , & qualité pour qualité ; mais comme il n'avoit qu'un capitaine des Bohémiens qui fut son prisonnier , que cela ne se pouvoit , & que Laborie n'étoit pas officier , qu'il avoit raison de le vouloir retirer , puisqu'il l'avoit abandonné contre sa promesse , & qu'il n'avoit tenu qu'à lui , qu'il n'eût été secouru. Ce discours déplut si fort à Folleville , qu'il fit venir douze ou quinze des siens , auxquels il fit signe de tirer sur Baltazar , qui le blessèrent légèrement en plusieurs endroits ; Folleville se retira , l'autre lui cria qu'il se souviendroit au premier rencontre de sa lâcheté , comme il fit à Montanie : car il le défit entièrement. Peu de jours après , on donna avis à Baltazar qu'il étoit très nécessaire qu'il pourvût à Birgirac , à cause de la mort du maréchal de la Force , & que les habitans ne vouloient plus tenir pour les princes ; & comme il étoit seul en campagne , Marchin étoit dans Bourdeaux avec le prince de Conti , il prit quatre cents chevaux , & vint à Birgirac ; il envoya au-devant le colonel la Roque , pour dire à la porte que c'étoit Baltazar qui passoit pour aller en parti contre les troupes du comte d'Harcourt. La garde qui le connoissoit ne s'informa de rien ; aussitôt il se saisit des portes & de la place ; ce qui surprit fort Castelnau , qui étoit allé accompagner le corps de son pere que l'on portoit à la Force : car il s'imaginait qu'il le vouloit le tirer de là pour en avoir le gouvernement : il demeura deux jours dans la ville , en attendant les ordres du prince de Conti ; cependant les bourgeois prêterent de nouveau serment de fidélité à Castelnau , qu'ils lui obéiroient comme à feu son pere le maréchal , en tout ce qu'il leur ordonneroit. Baltazar après cette protestation sortit de la ville avec ses troupes , & s'en alla du côté de Sarlat ; mais ce fut pour ne donner pas de l'apprehension à ceux de l'Air-de-Mary , auxquels il en vouloit quelque tems auparavant ; ils furent attaqués par Chanlot , qui ne les put

prendre ; il détacha le colonel la Roque avec cent cinquante chevaux avant qu'il partît, qui enleverent deux compagnies du régiment de Sauvebeuf. Après cela, il prit sa marche vers l'Air-de-Mary, envoya cent chevaux devant pour entrer pêle mêle avec ceux qui seroient aux champs, ou du moins empêcher que personne ne se jettât dans la place ; Faget fit généreusement, bien qu'il ne peut se saisir de ce lieu ; plusieurs furent tués ou blessés à la porte : Chanlot envoya deux pièces d'artillerie à Baltazar ; mais ils se rendirent le lendemain à composition.

Baltazar partit le jour d'après, passa à Périgueux, & s'en alla à S. Astier, où il y avoit garnison pour le roi. Il fit mettre pié à terre à sa cavalerie, & força ladite garnison, qui après avoir perdu la ville, se sauva dans l'église qui étoit très-forte : mais les ennemis y entrèrent avec eux, où ils se rendirent au nombre de cent cinquante hommes. Baltazar laissa là son bagage & ses gens, & vint avec trois cents chevaux devant Beauféjour, où le comte de Grignaux avoit mis quatre-vingt hommes de garnison, qui se rendirent aussi, après s'être défendu trois heures. Ce comte sollicita Folleville de secourir son château ; on leva la milice de tous les endroits ; Baltazar fit venir six cents hommes du Pariage, si bien qu'ils ne l'osèrent point attaquer. Marchin partit de Bordeaux pour Périgueux, & vint en passant à Beauféjour ; à son retour, Baltazar lui mit en tête de prendre le château de Grignaux. Ils partirent ensemble avec leurs troupes, & envoyèrent ordre au gens d'armes & aux gardes de se rendre devant Grignaux ; où ayant demeuré trois jours, Marchin eut nouvelle de Bordeaux qu'il s'y tramoit quelque trahison ; alors Chavaignac arriva, ayant été envoyé de la part du prince de Condé pour assurer les Bordelois ; il eut nouvelle que le comte d'Harcourt avoit détaché l'Illebonne avec mille cinq cents chevaux, & qu'il passoit à Dome la Dordoigne, que Montausier & Folleville venoient de l'autre côté. Marchin jugea l'affaire de Bordeaux plus nécessaire, & partit avec Chavaignac pour y aller, ayant prié Baltazar de se vouloir retirer avec ses troupes au derrière de Birgirac ; qui lui promit de faire tout ce qui seroit nécessaire, & lui dit : puisque l'on avoit envoyé de l'argent d'Espagne, qu'il fit donner une demie monstre aux troupes qui l'importunoient sans cesse, ce qu'il promit ; mais après que tout les corps des régimens eurent envoyé leurs députés à Bordeaux, il en traita mal quelques-uns, ce qui eut causé une révolte générale, sans le grand crédit & pouvoir que Baltazar avoit sur les troupes, qu'il remit, & empêcha par là ce désordre.

Baltazar au lieu de se retirer avec ses troupes vers Birgirac, envoya incontinent un parti du côté de Limeuil le long de la Dordoigne, qui lui rapporta, que l'allarme que l'on avoit donnée à Marchin étoit fautive ; ce qui l'obligea d'attaquer Grignaux. Il eut avis que Montausier & Folleville étoient joints & venoient à lui, & qu'ils avoient déjà passé la

B iij.



Drone à Ribirac , ce qu'il crut ; & pour n'avoir pas sur les bras l'Ilebonne avec ses 1500. chevaux , il résolut d'envoyer son bagage à Montreal , près de Birgirac , avec quelque peu de cavalerie , & prit mille chevaux , avec lesquels il alla audevant de Montausier & Folleville , croyant de les rencontrer entre l'Ile & la Drone , marchant depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit ; il vint à quatre lieues d'Angouleme , où il apprit que Montausier n'avoit pas joint Folleville , mais que cette jonction se feroit dans trois jours ; ce dernier se mit aussi à couvert derrière Aubeterre , ce qui fit retourner Baltazar devant Grignaux , où il avoit laissé cinq cents hommes du Pariage. Il continua le siège , & envoya à Argence , qui étoit dans Montancé avec quelques hommes de guerre , ce château étant situé sur la rivière de l'Ile & lui appartenant , que s'il vouloit accepter la neutralité , qu'il ne tiendrait qu'à lui , selon la parole qu'il en avoit donnée à Beauvais-Chantirac , son cousin , sinon qu'il seroit attaqué après la prise de Grignaux. Argence fit réponse qu'il accepteroit la neutralité , s'il n'étoit secouru le 15. Juin 1652. il ne demanda que sept jours ; il devoit être secouru par Montausier & Folleville. Ces deux chefs arriverent le 16. dudit mois avec environ 300. chevaux , & autant de gens de pié , les régimens de cavalerie étoient Roannez , Armaignac , Folleville , Rochefort , S. Abre , Villevert , la compagnie des gens d'armes du comte d'Harcourt , & trois escadrons de noblesse , faisant 300. chevaux , commandés , l'un par le comte de Grignaux , le second par Mont-André , & le troisième par Noeil , qui furent tous trois , sçavoir le premier tué , le second prisonnier , & le dernier blessé à mort ; leur infanterie étoit les régimens de Montausier , de Perigord , & celui d'Harcourt , avec quelque milice.

Baltazar se rendit près de Montancé une heure plutôt que les troupes du roi , avec mille chevaux des meilleurs qu'il eut , & avec le régiment d'Anguien , infanterie , faisant trois cents hommes , lesquels il posta sur le guay & dans le moulin que Argence tenoit , par où le secours devoit entrer ; le comte d'Harcourt écrivit deux ou trois jours auparavant à Montausier & Folleville ; les lettres furent prises par un parti de Baltazar , qui contenoient qu'il falloit prendre garde de ne rien faire par imprudence devant lui , qu'il connoissoit un rusé , & fort bon homme de guerre , & quelques autres particularités.

Lorsque les troupes furent en présence , la rivière entre deux , l'on escarmoucha depuis les quatre heures après midi jusqu'à la nuit. Montausier , auquel on avoit enseigné un guay audeffus de Montancé , y fit passer trente hommes du régiment d'Harcourt , qui entrèrent à l'insçu de Baltazar ; il envoya Chanlot avec les gens d'armes de ce côté là , croyant que toutes les troupes de Montausier y passeroient pour venir à lui ; mais ce n'étoit plus leur dessein ; la nuit il fit passer un parti au travers de la rivière , avec ordre de se mêler parmi les troupes du roi , pour voir s'ils

se retireroient ; ils prirent quelques officiers , qui lui dirent qu'ils ne pensoient pas à cela , mais bien de le venir attaquer dès qu'il seroit jour ; ce qui plût à Baltazar , qui dit , que par ce moyen , on lui épargneroit la peine d'aller à eux. Sitôt qu'il fut jour , l'escarmouche recommença , pendant que Montausier & Folleville faisoient plier leur bagage & avancer l'infanterie. Baltazar ordonna de faire passer six de ses escadrons , avec ordre de se mettre sur le bord de la rivière en bataille , jusqu'à-ce qu'il eût fait passer tout le reste ; mais au lieu de se tenir là , ils s'avancerent vers les troupes du roi , dans la prairie , où ils furent fort rudement chargés par Montausier , qui les renversa l'un sur l'autre dans la rivière , & leur fit trouver des gays là où il n'y en avoit jamais eû. Le colonel la Roque , qui les commandoit , eut ordre de prendre la queue des troupes ; il y eut deux capitaines du régiment de Baltazar tués , & six ou sept officiers ; le combat fut âpre du côté de Montausier , il y en eut aussi bon nombre de tués , lui-même fut blessé avec le marquis d'Ars & le comte de Grignaux. Ensuite de cela , les troupes du roy vouloient se retirer pour joindre leur infanterie , Baltazar passa lui-même avec soixante chevaux , & attaqua le régiment d'Armaignac qui avoit l'arrière-garde , qu'il chargea plus de vingt fois , sans que Folleville vînt à son secours : car Montausier étoit déjà blessé & hors de combat ; à la fin , les ayant enfoncé entierement , Auvillar , qui les commandoit , fut fait prisonnier , & tout le régiment ou tué ou pris.

Quand Baltazar vit que leur cavalerie avoit joint l'infanterie , il fit avancer tout son régiment & les autres troupes où étoit Chanlot ; alors il chargea tout ensemble , & mit en déroute les troupes du roi ; de toute l'infanterie il ne s'en sauva aucun , tous furent pris prisonniers , & toute la noblesse fut tuée ou prise , on faisoit payer la rançon à celle qui échapa de l'épée. Folleville s'enfuit avec une cinquantaine de cavaliers , & ne ramassa que deux cents chevaux de toute cette cavalerie dans quatre ou cinq jouts : car un chacun s'étoit fait un chemin particulier pour se sauver ; l'on porta quelques jours après Montausier à Angouleme dans sa maison , où il demeura longtemps très-incommodé de ses blessures. Le comte d'Harcourt , qui avoit assiégé Villeneuve , fut fort étonné lorsqu'il apprit cette entiere défaite , parce qu'il avoit besoin de ses troupes là , & qu'il ne pouvoit espérer secours d'ailleurs , qui est le principal sujet de n'avoir pas réussi à son siège. Argence voyant la déroute des siens , demanda la neutralité , mais trop tard ; les ennemis firent venir du canon de Perigueux , & l'obligerent de se rendre à discretion ; Greignaux souffrit quinze ou vingt volées de canon & se rendit aussi : toutes les autres places qui tenoient encore pour le roi , alloient du même branle ; & les troupes des princes jouirent paisiblement de tout le Perigord.

Après ces exploits , Baltazar vint à Birgirac , n'ayant plus rien à faire de l'autre côté. Il esia souvent de secourir Villeneuve d'Agenois , avec

Theobon le pere , qui étoit fort en peine de son fils qui y commandoit ; il défit souvent les fourageurs & les partis qui fortoient du camp. Marchin vint aussi à Birgirac , où il alla avec Baltazar & Theobon tenter un secours qui ne réussit pas ; cependant les grandes pluies incommoderent fort les assiégeans , & le mécontentement que le comte d'Harcourt reçut de la cour ne servit qu'à le refroidir , joint que Theobon , fils , fit plus de résistance dans cette place que ce comte ne s'étoit imaginé ; ce siège avoit déjà duré près de six semaines ; à la fin , Marchin y jeta deux cents chevaux , auxquels il fit passer le Lot , qui traverserent le quartier de saint Luc. Huit jours après , le comte d'Harcourt qui avoit auparavant résolu de tenir le siège , décampa de devant cette place , & alla avec son armée à Mont-Laugin , d'où ensuite il partit lui septième , & s'en alla à Brisac , laissant l'armée entre les mains de Sauvebeuf , l'Ilebonne , & Marin , lieutenans-généraux. Ces chefs , en attendant les ordres de la cour , marcherent du côté de S. Basille , après que Pleffis-Belliere les eut joint , & prirent cette place , où la Magdelaine , capitaine du régiment de Conty infanterie , commandoit.

HISTOIRE de la guerre de Guienne,

SECONDE PARTIE.

Après la retraite du comte d'Harcourt , son armée , dont il étoit l'ame pour lui inspirer la vraie générosité , se trouva toute couverte de deuil , la face de la province fut changée comme lorsque le ciel s'obscurcit de nuage , le départ du Pleffis-Belliere pour la Catalogne , avec ses troupes y jeta de nouvelles frayeurs. Alors Marchin convertit ses appréhensions en assurances ; il crut qu'il n'y avoit plus de puissance qui fût capable de lui résister. Il ramassa les troupes qu'il avoit laissées en divers endroits , à la réserve des régimens de Baltazar & le sien , & prit sa marche vers Bourg , à dessein d'assiéger Blaye ; mais le baron de Vateville n'y voulut point entendre , ni fournir les choses nécessaires ; puisque Marchin en la prenant , la vouloit pour lui , & Vateville la vouloit pour le roi d'Espagne. Se voyant ainsi frustré de son dessein , il se saisit de plusieurs châteaux , & envoya à Baltazar qui étoit resté à Bazas , pour s'opposer aux troupes du roi , au cas qu'elles vinssent au secours de Blaye , que son entreprise n'avoit pas réussi , par la négligence des Espagnols , & qu'il le prioit de lui envoyer ce qu'il pourroit faire de leur côté. Baltazar lui répondit d'y venir sans délai , que la plupart des troupes du roi étoit déjà bien avant dans la Catalogne , qu'il attaqueroit cependant Castelnaud qui incommodoit ceux de Bazas , l'assurant qu'il ne tiendrait qu'à lui

lui de porter ses armes par tout où il voudroit. Cet avis obligea Marchin à remonter le long de la Garonne avec ses troupes, excepté le régiment de Montpouillan & de la Roque, qu'il envoya pour prendre le château de Pilles, & un autre qui incommodoit fort Birgirac, avec ordre de se venir rejoindre ; ce qu'ils firent, après s'être rendus maîtres des deux châteaux, & arriverent devant Castel-Jaloux. Baltazar cependant envoya des partis vers Agen, où il étoit averti que les lieutenans-généraux, commandans les troupes du roi, s'étoient assemblés pour conférer de ce qu'ils feroient ; il arriva qu'en se séparant, Bougy, l'un deux, avoit fait commander trois cents chevaux pour l'escorter à Marmande, où il devoit prendre son poste ; il leur donna le rendés-vous le lendemain à neuf heures du matin au port sainte Marie. Un parti de ceux de Baltazar y fut plutôt ; Bougy croyant parler aux siens, leur demanda en quels régimens ils étoient ; celui qui se faisit de sa personne, lui dit qu'il étoit du régiment d'un de ses bons amis, qui l'attendoit à Bazas ; il fut amené à Baltazar, qui lui promit de procurer sa liberté auprès du prince de Condé, & l'envoya à Paris, à condition qu'il obtiendrait de la cour qu'il fût permis d'aller trouver ce prince pour son échange. Le capitaine la Serre, étant dans Castel-Jaloux avec sa compagnie, avoit mis une partie de ses gens dans Castelnaud ; il y voulut aller lui-même pour sçavoir ce qui se passoit ; mais il fut aussi pris prisonnier pour la seconde fois de Baltazar, qui lui reprocha en présence de Bougy même, lui montra ses lettres, par lesquelles il s'étoit obligé par trois fois, qu'il avoit été son prisonnier, qu'il viendroit le joindre avec sa compagnie & plusieurs autres ; il le fit mettre en prison, & lui dit qu'on se passeroit de lui, qu'il eût seulement à payer trois fois sa rançon. Ensuite de cela, Baltazar alla lui-même au siège de Castelnaud, considérant que la prise de cette place lui étoit très-avantageuse, & qu'elle raffirmeroit ceux de Bazas dans le parti des princes : le régiment d'infanterie de Theobon, & celui de cavalerie de Baltazar, le premier commandé par Montgoural, lieutenant-colonel, & l'autre par Faget, capitaine & major, firent les approches. Ces officiers emportèrent d'abord les dehors ; mais dans les nouvelles attaques ils disputoient l'honneur du commandement ; ce différent qui s'alloit décider par le sang, fut vuide par l'arrivée de Baltazar, qui reprenant le commandement, leur ôta tout sujet de contention, & les obligea de tourner leur animosité à la ruine des assiégés. Son arrivée alluma le courage des siens, & sa valeur parut d'une sage conduite : car voyant que l'endroit, où le canon avoit été mis en batterie, n'étoit pas propre pour faire une brèche suffisante, il en fit dresser deux autres, l'une vers la courtine du côté du soleil levant, & l'autre à celle du midi pour abbatre la gallerie, qui du haut de la tour carrée incommodoit la tranchée ; il pressa les attaques avec tant de vigueur & d'opiniatreté, que dans quatre jours il se rendit maître de la place : les conditions furent que les meubles qui

appartenoient au duc d'Espèron, au seigneur du lieu ; & quelques particuliers de Bazas, seroient rendus. Baltazar sans entrer dans la place y laissa S. Micault pour exécuter ses ordres ; il ne cherchoit qu'à faire de nouveau progrès. Pour cet effet, il partit avant le jour avec sa cavalerie, envoya le canon & l'infanterie à Antignac, où étoit Marchin, & se présenta devant Castel-jaloux, d'où le régiment de Rouillac, qui y étoit en garnison, sortit avec les habitans pour l'escarboucher ; il les repoussa tellement, que peu s'en fallut qu'il n'entrât pêle-mêle avec eux. La frayeur faisoit si fort lesdits habitans, qu'ils se rendirent une heure après ; il accorda sauf conduit au régiment de de Rouillac, & prit à discretion la compagnie de la Serre, lequel étoit déjà son prisonnier ; il envoya cette nouvelle à Marchin, & le conjura de venir déjeuner dans Castel-jaloux ; il s'y rendit à sept heures du matin, & après une petite conférence, il donna les ordres pour l'attaque du château, où il avoit une forte garnison ; il laissa du Pleffis, maréchal de camp, avec toute son infanterie, & prit sa marche vers Condom, où Baltazar avoit bonne intelligence, croyant de l'emporter d'une façon ou d'autre, avant que les troupes qui étoient venues de Catalogne eussent joint Sauvebeuf, & les autres lieutenans-généraux ; il apprit en chemin que du Pleffis avoit été tué devant le château de Castel-jaloux, ce qui l'obligea d'y envoyer Beauvais-Chantirac, aussi maréchal de camp ; poursuivant sa marche avec 1500 chevaux, il arriva devant Condom ; le marquis d'Aubeterre demanda à parler aux consuls, auxquels il remontra le danger où Condom s'exposoit, s'ils ne lui ouvroient pas les portes ; mais son discours fut sans fruit, Gouhas & Montcassin étoient dans la ville, & leur troupe à une lieue de là. Marchin désira de parler à Montcassin, à cause de la particulière connoissance qui étoit entre eux ; ils s'entretenirent quelque tems ; après s'être civilement séparés, Marchin dit à Baltazar qu'il falloit se retirer & rejoindre l'infanterie, afin de se rendre maître du château, avant que les troupes venues de Catalogne eussent joint les autres pour lui tomber sur les bras, comme Montcassin l'en avoit assuré & donné cet avis en ami ; & qu'il y avoit 3000. chevaux & autant d'infanterie ; Baltazar lui répliqua que cela ne pouvoit pas être, & quand bien toutes les troupes de roi seroient ensemble qu'elles ne pourroient faire que 4000. hommes ; mais qu'il falloit aller audevant d'elles, & les charger avant leur jonction ; ce dessein étoit sans doute le meilleur ; mais il ne fut pas suivi. Lorsqu'ils furent à Castel-jaloux, Sauvebeuf & Merlinville se présentèrent à une demie lieue de ce lieu ; le premier envoya par son trompette un cartel de défi à Marchin ; que s'il vouloit sortir de son poste & venir dans la plaine où il étoit, qu'il lui livreroit bataille ; le jour auparavant, Marchin avoit mis toutes ses troupes en ordre devant Castel-jaloux, à la réserve de quelques régimens qu'il avoit laissé devant le château, dans la crainte qu'il seroit attaqué, & comme il vit ce cartel, il fit réponse par

le retour du trompette à Sauvebeuf, qu'il sçavoit fort bien ce qu'il avoit à faire en ce rencontre, ayant déjà commandé des armées en chef; qu'il étoit devant Castel-jaloux dans une belle plaine où il feroit son devoir, & que Sauvebeuf verroit de faire le sien. Ce trompette étoit encore dans le camp de l'ennemi, quand Marchin eut nouvelle que Sauvebeuf se retireroit, sans attendre la réponse à son cartel. Baltazar crut obliger Marchin de les suivre, étant supérieur en infanterie, à quoi il ne vouloit consentir; il les suivit avec deux escadrons, chargeant plusieurs fois l'arrière-garde; & si Marchin l'eût soutenu avec le reste de ses troupes, il déferoit celle du roi; la garnison du château voyant l'honteuse retraite des siens, se rendit le lendemain.

Après cette réduction, Marchin mit toutes ses troupes en quartier dans le Bazadois, en attendant d'autres canons pour l'attaque du Mas-d'Aginois, qu'il assiégea quinze jours après, & le prit par assaut le cinquième jour; la Barthe, lieutenant-colonel du régiment de Guienne qui y commandoit, se sauva dans l'église avec plusieurs autres officiers & habitans de la ville, où ils se rendirent prisonniers de guerre.

Le duc de Candale, qui ne faisoit que d'arriver pour commander l'armée du roi, auroit infailliblement secouru la place, si Merinville avec ses troupes n'eût mieux aimé ses quartiers de rafraichissement.

Ensuite de cette prise, Baltazar fit passer à cent cinquante chevaux la Garonne à Thonins, dans un bateau qu'il avoit trouvé caché, où il apprit que le régiment des Gallores & celui de cavalerie de Biron, qui n'avoient pû entrer dans Marmande, parce que les bourgeois s'y étoient opposés & avoient témoigné à Marin qu'ils ne vouloient point de garnison, s'étoient retirés à Gontaud, lieu fermé de bonnes murailles, où à la pointe du jour Baltazar se trouva: il commanda Faget & Gaston avec cinquante chevaux, d'aller droit à la porte, qu'assurément elle seroit ouverte, parce que l'on ne se douteroit de rien, encore moins d'avoir vû passer la Garonne: car ils croioient avoir tous les bateaux: comme ils furent à la porte, il n'y avoit que le guichet ouvert, par où les chevaux ne pouvoient entrer: ils chargerent la garde, Baltazar soutenant les siens, fit mettre pié à terre; mais tout y étoit sous les armes, & le guichet ensuite fut fermé, ce qui l'obligea à se retirer à deux cents pas de là, & sommer la place de se rendre, leur offrant une bonne composition; mais au lieu de l'accepter, ils mirent le feu & brûlerent toutes les maisons & fauxbourgs hors la ville. Baltazar manda à Marchin de lui envoyer de l'infanterie, qu'il tacheroit de prendre ces deux régimens avant qu'il eut passé la Garonne avec le reste de ses troupes; ce qu'il fit, & lui envoya son régiment & celui de Conti, commandé par Bourgogne; il mit une pièce d'artillerie en batterie, qui tira tout un jour. Le lendemain Marchin arriva, & sur le soir ils prirent la place, où tout fut fait prisonnier de guerre. Deux jours après, Baltazar alla avec quelques

troupes vers Monfegneau , où il exhorta les habitans de se rendre, si mieux ils n'aimoient le pillage ; saint George qui en étoit le gouverneur lui dit que le duc de Candale étoit en marche pour le venir fecourir , & qu'il étoit dans le deffein de périr plutôt que de lui rendre la place ; il se défendit six jours , au bout defquels il se rendit par capitulation.

Après cette prise , les autres exploits que Marchin & Baltazar avoient faits , ce dernier dit qu'ils avoient plus de pays qu'il ne leur en falloit pour les quartiers d'hyver de toutes leurs troupes , qu'ils étoient très fatigués , que la campagne avoient été longue , qu'il falloit songer de les faire bonnes , & se maintenir pour la campagne prochaine , plutôt que de les confommer à gagner du terrain ; que pour lui , qu'on lui donnat le régiment d'infanterie de Conti avec le sien de cavalerie , qu'il prendroit encore le régiment de Guitaud & de Leyran , qui étoient ruinés ; il n'y avoit pas foixante chevaux en tous les deux , qu'il feroit remettre en état de fervice , & prendroit fon quartier d'hyver l'épée à la main. Marchin embrassa ce deffein , tournant fa marche vers Sarlat , qu'il prit ; pendant que le duc de Candale fuivoit Baltazar , qui passa à la Reolle le 19. Décembre 1652. & alla ce même jour à Bazas , & d'une diligence incroyable arriva le 21. du même mois à Roquefort , & fans s'y arrêter poussa fa marche , se faifit du château de Pojol ; ceux du mont de Marfan , avec lesquels il avoit intelligence , lui envoyerent dire qu'il y entreroit avec fon train , & dix ou douze des fiens pour l'accompagner. Il partit à la pointe du jour de Pojol , y laiffant la Serre , auquel il avoit de rechef pardonné , avec foixante hommes de pié ; il croioit que le duc de Candale iroit plutôt au fecours de Sarlat , qu'après lui ; partant il avoit affeuré Marchin en se féparant d'avec lui , qu'il repasseroit la Garonne pour le rejoindre , s'il étoit suivi de ce duc , qui feroit en peine de quel côté aller , voyant ces deux différentes marches ; que pour lui il ne s'en mit point en peine , qu'il s'en démêleroit fort bien s'il étoit pourfuiivi. Comme il étoit en chemin pour aller au mont de Marfan , Gaston qui étoit resté à Bazas , le vint trouver , & lui dit , que le duc de Candale venoit après lui avec toute fa cavalerie ; auquel il répondit , qu'on ne demandoit pas mieux , que Marchin prendroit Sarlat fans être inquiet. Cet avis lui fit changer ses ordres , & au lieu que fa cavalerie devoit loger à la riviere , il envoya Gaston pour la mener dans Grenade , où il avoit cent vingt hommes du régiment de Conty ; ce duc marcha jour & nuit , croyant les trouver écartés dans les villages ; il y reneontra les régimens de Guitaud & Leyran , qui n'avoient pas voulu aller à Grenade avec les autres , pour être plus au large dans leurs quartiers , & qui furent enlevés. On donna cette nouvelle à Baltazar au mont de Marfan , où il n'oublia rien pour engager le peuple dans le parti des princes , tant par argent qu'autrement ; mais comme le peuple s'allarme facilement , l'enlevement de ces deux régimens commençoit à éteindre la flamme qui

s'étoit allumée dans leurs cœurs pour l'intérêt des princes. Baltazar ne se soucioit pas beaucoup de cette perte ; puisque les deux corps n'étoient pas considérables. Le duc de Candale fit sommer ceux de Grenade de se rendre , desquels il n'obtint rien ; il fit la même chose à ceux du mont de Marfan , leur écrivant qu'il avoit taillé en pièces toutes les troupes de Baltazar , & qu'ils eussent à se saisir de sa personne. Il s'arrêta devant Grenade un peu trop : car si Merinville, qui étoit avec ce duc, eut donné, il eut enlevé tous ces gens-là ; ou s'ils fussent plutôt allés au devant du mont de Marfan , ils auroient prévenu Baltazar qui en sortit un moment avant leur arrivée. Il s'en alla à Tartas , où les habitans le reçurent , d'autant qu'ils croyoient que ceux du mont de Marfan avoient aussi embrassé son parti. Il envoya l'Artet à Grenade pour faire venir son régiment à Tartas , avec ordre d'y laisser l'infanterie pour garder ce poste ; mais ils y vinrent tous ensemble à huit heures du matin. La Serre duquel il espérait qu'il tiendrait ferme dans Pojol , puisque le duc de Candale ne pouvoit s'y arrêter , & qu'il iroit comme il fit après vers Sarlat , s'alla rendre à lui , & trahit pour la quatrième fois son colonel qui lui avoit pardonné tout le passé.

Le jour de Noël , le duc de Candale après avoir écrit à ceux de Tartas d'arrêter Baltazar prisonnier , ou de ne lui donner point de retraite , ce qui n'étoit plus en leur pouvoir , se vint présenter à une demie lieue de de la ville , & envoya inutilement aux habitans d'exécuter ses ordres. Poyanne le devoit joindre , mais il aima mieux se tenir dans Dax ; le froid qui étoit extraordinaire , obligea ce duc à se retirer le même jour au mont de Marfan , laissant Tartas à Baltazar , qui ne se contenta pas de cela , il l'accompagna & prit plusieurs des siens à la retraite. Il fit loger ses troupes dans les fauxbourgs du mont de Marfan , où il lui enleva quelques quatre-vingts chevaux ; il eut ce même jour la nouvelle que Marchin étoit devant Sarlat qu'il faisoit battre ; il partit après avoir reçu cet avis de Tracy , & prenant toutes ses troupes , lesquelles il avoit fort fatiguées après Baltazar , qui fut cause qu'il ne pouvoit y être à temps , & ayant manqué à l'un & à l'autre par la ruse de Baltazar , Sarlat se rendit à Marchin le premier jour de l'an 1653. qui y établit son principal quartier , y laissant pour gouverneur Chavaignac , avec le régiment d'Enguien , & le sien d'infanterie. Deux mois après , le régiment de Marcin se noircit d'un crime dont la pensée fait horreur ; le major Faujan eut intelligence avec Marin , qui sous prétexte d'aller voir Maesmir , aussi capitaine dans Marchin , qui commandoit au Mas-d'Aginois , avec lequel il fit enforte qu'il se revoltra le premier , feignant d'avoir été surpris la nuit par Marin ; de là ce Faujan , de nom & d'effet , alla à Monsegur , où étoient les deux régimens de Montpouillan , avec lesquels il complota si bien , que peu de jours après ils se revolterent aussi , & remirent la place au duc de Candale. Il vint ensuite à Bourdeaux , & racontant cette

nouvelle à Marchin & au prince de Conty, comme s'il n'en eut rien sçu; Marchin le renvoya à Sarlat, lui recommanda fort d'avoir soin de la place; il ne demanda pas mieux, & ayant gagné son régiment, fit commettre l'action la plus inhumaine qui pût monter en l'esprit des hommes; il fit couper la gorge au régiment d'Anguien, à l'issue du souper que les officiers de l'un & de l'autre corps firent ensemble. Marin Castellior & les officiers de ses troupes qui étoient venus avec lui la nuit seulement, avec dessein de se rendre maîtres de Sarlat, fremirent de ce carnage; après lequel ce régiment, qui avoit trempé ses mains dans le sang de ses amis, s'en alla au logis de Chavaignac, qui à cause de sa goûte, s'étoit mis au lit avec sa femme, qu'il avoit ci-devant fait venir de l'Auvergne. Il jugea bien, au bruit que l'on fit, qu'il y avoit trahison dans la ville; mais il n'en connoissoit pas l'auteur, s'étant fort assuré de la fidélité de ses deux régimens. Il sort promptement du lit, voyant que son logis étoit assailli à grands coups de mouquets & pistolets par les officiers du régiment de Marchin, & des principaux habitans de la ville. Il se cacha dans la maison, attendant l'événement de sa vie; sa femme se levant en chemise, & cherchant aussi quelque lieu où elle peut être à couvert de cet orage, reçut trois ou quatre coups de pistolets, dont elle mourut deux jours après: l'on peut croire qu'on la prit pour son mari. Néanmoins, l'action fut si noire, que toute bonne ame en demeura saisie de frayeur. Chavaignac alla porter le deuil de sa femme à Agen, où il fut conduit prisonnier par Marin au duc de Candale, qui le renvoya quelques jours après à Bordeaux sur sa parole, afin de faciliter son échange avec Bougy, prisonnier de Baltazar, qui lui fut accordé.

En ce temps là, les troupes des princes, qui étoient du côté de Sarlat, furent battues & chassées de leur quartiers, commandées par Bouquet: le marquis d'Aubeterre se retira après qu'il eut vû périr à ses côtés tous les officiers & domestiques, qui ne le voulurent jamais abandonner. Duvouldy qui commandoit les gens d'armes, y fut fait prisonnier, lorsqu'il croioit s'être sauvé avec plusieurs officiers de ce corps, qui s'étoient mal défendu en ce rencontre; toutes les places qui avoient tenu le parti des princes, se remirent à l'obéissance du roi, excepté celles qui ne le pouvoient pas faire. Le comte de Doignon ne se croyant plus assuré dans Broüage & l'isle d'Oleron, ni ailleurs, après qu'il eut reçu de grandes sommes d'argent d'Espagne, traita avec le roi, qui le fit maréchal de France, eu lui remettant ses places; ce qui porta grand préjudice au parti des princes.

Durant ces discordes, Baltazar étoit à Tartas qu'il avoit fait fortifier; il n'épargna rien pour cela, d'autant qu'il avoit été averti que la campagne commenceroit par l'attaque de cette place; mais ce dessein fut rompu par un meilleur, que Choupes venant de Bordeaux avoit proposé à la cour, ou en soi-même, ou par autrui; ensuite de cela, toutes

les troupes du roi alloient de ce côté-là , le 17. Janvier 1653. Baltazar envoya ordre au reste du régiment de Conti , qu'il avoit laissé à Bazas & à S. Micaut , de s'en aller en toute diligence à Roquefort , que le baron de Marfan voulut rendre au chevalier d'Aubeterre , qui étoit au mont de Marfan avec cinq cents chevaux , le régiment sainte Mesme , & celui de S. Luc d'infanterie , où étant arrivé , ce chevalier leur donna sur la queue , & défit la compagnie de cavalerie de S. Micaut. Les habitans ne voulurent pas laisser entrer le régiment de Conti , qui se posta dans le fauxbourg , & les troupes du roi devant la ville , jusqu'à la nuit , qu'ils se retirèrent à la Bastide & à S. Justin. Baltazar ayant eu avis de tout cela , partit la même nuit de Tartas , & se rendit lui avec Prugeses & vingt autres à neuf heures du matin à Roquefort. Il y entra , quoique le baron de Marfan en scût faire ; il trouva donc les troupes du roi qui étoient revenues devant la ville , comme le jour précédent , & les siens dans le fauxbourg qu'il fit entrer aussi-tôt , se saisit du château & de l'église , & sortit avec les vingt chevaux qu'il avoit amené & deux cents hommes de pié , qui saluerent les troupes que commandoit le chevalier d'Aubeterre , qui fut fort surpris , ne sachant ce que c'étoit ; il se retira bien vite , & s'en alla vers Villeneuve & S. Sever , laissant trente hommes du régiment de sainte Mesme , dans le château de S. Justin que Baltazar força le jour suivant , les faisant prisonniers de guerre ; de là il alla à la Bastide pour y mettre le débris des régimens de Guitaud & de Leyran en garnison avec soixante hommes du régiment de Conti ; il demeura quatre heures avec eux , leur donnant ordre de se bien barricader , dans le lieu & dans l'église , afin de n'être pas enlevé une seconde fois ; mais il ne les eut pas sitôt quitté , que le chevalier d'Aubeterre les enleva , bien qu'ils fussent dans l'église , & se rendirent très lâchement ; aussi Baltazar ne les regretta point , ne lui ayant pas donné le temps dès la minuit jusqu'à neuf heures du matin , qu'il se rendit de Roquefort à la Bastide , avec cavalerie & infanterie pour les secourir ; mais les troupes du roi étoient déjà à la Villeneuve & au mont de Marfan.

A son retour de Roquefort , il trouva Buas , maréchal de camp , qui venoit de Bordeaux , auquel il laissa six compagnies de cavalerie de son régiment avec celui de Conti , qui mit la place en état de se bien pouvoir défendre , & s'en retourna à Tartas , qu'il rendit très fort ; où étant , le chevalier d'Aubeterre détacha un parti du mont de Marfan de vingt-sept chevaux vers Tartas. Baltazar en fut averti , leur donna la chasse , lui troisième , & de vingt-sept en prit vingt-quatre qu'il renvoya ensuite au chevalier , que l'on avoit sollicité ; il mit ensuite ses troupes en quartier d'hiver , ce qui lui fut ordonné par le duc de Candale & de Tracy ; Baltazar faisant contribuer pour la subsistance des siens , des Landes jusqu'à Dax , même les fauxbourgs de S. Sever & du mont de Marfan. Il prit le château de Cauna , tout contre S. Sever , où il mit garnison ,

qui arcelloit fort le pays ; il défit cet hyver plusieurs partis & compagnies du régiment du chevalier d'Aubeterre. Doron, un de ses capitaines, fut défait, & lui prisonnier avec deux de ses compagnies & quarante chevaux de Poyanne. Au commencement du mois de Juin, ce chevalier ayant ramassé toutes les troupes que le duc de Candale lui avoit laissées, vint à S. Sever, où il passa avec quelques méchantes pièces d'artillerie, prit sa marche vers S. Justin, & s'en saisit, d'autant que le commandant ne voulut point attendre de souffrir le canon. Le régiment de sainte Mesme, qui avoit eu ordre d'aller vers la Picardie, voulut se faire payer de quelque argent que S. Sever lui devoit, fut enlevé par Baltazar, cinq ou six capitaines y furent tués ou prisonniers, tout le bagage fut pris & quelque deux cents hommes, le reste s'étoit retiré dans une maison où ils se défendoient ; mais ils obtinrent de Baltazar qu'ils se retireroient & ne seroient d'un mois, ce qu'ils lui baillèrent par écrit ; & pendant qu'on traitoit, il se passa plus de trois heures. Quelque fuyard, dès la pointe du jour, lorsqu'ils furent attaqués, avertit le chevalier d'Aubeterre qui avoit trois régimens de cavalerie ; & au lieu que Baltazar le croyoit encore à S. Justin, il étoit à Villeneuve, à deux lieues de S. Sever, qui lui tomba sur les bras, où il étoit devant ses gens, eut avis de Cauna, où il avoit fait dessein de repaître, lorsqu'on lui vint dire que l'ennemi étoit bien près d'eux, & en même-temps il vit deux escadrons de l'autre côté de la rivière qui alloient vers Cauna ; il renvoya celui qui lui porta cette nouvelle, & fit dire aux siens de gagner la rivière & de ne s'y point amuser, qu'il les attendoit au gay, où on disputeroit le passage, & que les cinquante Irlandois qu'il avoit, devoient cependant couler le long de la rivière vers Mugron, ce qu'ils firent, & se sauver par ce moyen. Baltazar passa la rivière avec l'Artet, où jamais il n'y eut gay, parce qu'il se voyoit coupé deçà & delà la rivière. Etant passé, il joignit les siens au gay de Sappose, où il prit les mieux montés, & fit la retraite ; il perdit environ trente cavaliers les plus mal montés & pas un officier ; il n'avoit eu que quatre-vingt chevaux en tout, cinquante Irlandois, & la Croix qui commandoit dans Cauna avec vingt fuseliers, qu'il renvoya dans son château. Cependant le chevalier d'Aubeterre le poursuivit jusque dans les landes, à une demie lieue près de Tartas, qui à son retour à S. Sever écrivit au duc de Candale qu'il avoit entièrement défait quatre cents chevaux à Baltazar & toute son infanterie, quoique l'on sçavoit très-bien, que depuis le commencement que le duc de Candale avoit enlevé les deux régimens de Guitaud & de Leyran, il ne lui étoit resté que son régiment de cavalerie, duquel la moitié étoit dans Roquefort & l'autre dans Tartas, qui faisoit peut-être trois cents chevaux, avec lesquels il lui donnoit bien de la peine pendant l'hyver, dans tous les rencontres où il eut toujours l'avantage, quoique ce chevalier eut cinq ou six régimens des meilleurs de l'armée du roi contre un seul ;

feul ; il avoit celui du grand maître , & les deux de Crequi , les sieurs Poyanne & Bougy. Il donna souvent des nouvelles à son général du contraire de ce qui se passoit ; mais par un désir de paroître , il faisoit gloire de déguiser la vérité. Ce chevalier fit ensuite le siège de Cauna avec ses deux pièces de canon , le faisant battre huit jours sans le pouvoir prendre ; à la fin , les Irlandois que Baltazar y avoit mis , se saisirent de la Croix , commandant , & le livrerent avec le château : car autrement il ne devoit esperer qu'une honteuse retraite de devant ce méchant lieu. Pendant ce siège , la cavalerie de Tartas affoiblit grandement ses troupes par le nombre des prisonniers qu'elle fit des siens ; ceux de Roquefort l'incommoderent aussi de leur côté , & tous ensemble l'obligerent de quitter son poste ; il passa à sainte Croix , & y fit mettre le feu dans les bleds où il le pouvoit. Un parti de Tartas lui prit ce jour là cent vingt hommes des régimens de S. Luc & de sainte Mesme. Le jour suivant il tira vers Pontous , où il fit le même dégat , & perdit plus de quatre-vingt chevaux , que ceux de Tartas lui prirent. Lorsqu'il fut à Pontous , il s'y barricada au lieu d'assiéger Tartas. Poyanne & lui , envoyèrent au duc de Candale pour avoir encore de l'infanterie , l'assurant de la prise de Baltazar & de Tartas ; mais ils se morfondoient à Pontous , sans y faire autre chose. En ce tems-là , les affaires des princes empireroient du côté de Bordeaux. Bourg étoit assiégé par les ducs de Vendôme & de Candale par mer & par terre ; dom Joseph Ozorio , qui y commandoit , se défendit très-mal , & se rendit par capitulation ; il se retira avec sa garnison en Espagne , où il fut arrêté & mis dans le château S. Sebastien ; & après l'examen des commissaires , il eut la tête tranchée ; & en effet , il étoit coupable ; car la place étoit forte. Marchin peu de jours auparavant y avoit jetté du secours & quantité de vivres par la rivière de la Dordogne , à la face de l'armée navale de Vendôme. Les Irlandois , qui étoient à l'Ormont , étant sollicités par le colonel Hamilton , que Marchin avoit congédié & donné passeport pour s'en aller à Paris , se rendirent au duc de Vendôme & le château de même. Marchin se voyant affailli dans Bordeaux de tous les côtés , ne sçavoit comment faire subsister ses troupes , l'argent ayant manqué , & les Bordelois n'en voulants plus fournir , jugeants ne pouvoir être secourus par le marquis de sainte Croix , que l'on attendoit avec une armée navale d'Espagne ; mais qui ne venoit point. Cette espérance avoit fait refroidir les habitans dans le parti des princes , d'où ils en avoient du repentir , appréhendant que de là naitroit leur malheur & leur ruine. Marchin pour ne pas secouer par lâcheté le faix pesant des affaires des princes , le vouloit soutenir de tout son pouvoir : il écrivit au marquis d'Aubeterre , qui étoit à Villeneuve d'Aginois , de venir ; & lui-même alla le 10. May 1653. à Tartas pour conférer avec Baltazar sur ce sujet. A son retour à Bordeaux , les troupes du roi commencerent à s'avancer vers cette place :

Tom. II. Baltazar.

D

les conspirations & trahisons le tenoient dans une continuelle crainte, surtout celle de Theobon. Le dessein étoit fort étrange, puisqu'il vouloit faire massacrer jusques aux princes & princesses. Marchin en donna avis à Baltazar, auquel le prince de Conti, Marchin, & Lefnet envoyèrent des lettres pour le marquis de sainte Croix, & Vateville le priant de les leur envoyer par quelqu'un de ses gens à S. Sebastien; ce qu'il fit avec beaucoup de peine, & eut réponse qu'ils seroient plutôt dans la riviere de la Garonne qu'il ne seroit dans Bordeaux, quand il partiroit de Tartas aussitôt qu'il auroit reçu leurs lettres. Baltazar, sur cet avis, donna ordre pour son départ, envoya querir Prugerès de Roquefort à Tartas, & lui donna des gens pour les amener avec lui, pour attaquer S. Justin; mais qu'il le falloit prendre dans deux fois vingt-quatre heures, & qu'il amuseroit cependant le chevalier d'Aubeterre à Pontous, afin qu'ils ne tombât sur eux avant que d'avoir pris ce château, ce qui fut exécuté. Ce chevalier ayant appris qu'on l'attaquoit, y accourut avec six escadrons; & quand il fut au mont de Marsan, on lui annonça la prise. Le capitaine Antoine qui y commandoit avec deux compagnies y fut fait prisonnier de guerre; le chevalier s'en retourna à Pontous. Baltazar choisit cent chevaux des siens, & partit pour Bordeaux sans être poursuivi de ce chevalier, qui donna du chagrin au duc de Candale, lequel apprit que Baltazar venoit pour se jeter dans Bordeaux: il alla audevant avec quatre cents chevaux; mais il ne put l'empêcher d'y entrer à plein midi. Ce chevalier, sçachant le départ de Baltazar, prit toute sa cavalerie & son infanterie, & alla à dessein de se saisir du fauxbourg de Tartas, où il se vouloit poster. Etant arrivé, les ennemis sortirent de la place, & le repoussèrent avec perte des siens; plusieurs officiers y furent faits prisonniers, & menés dans la ville; il n'eut que la peine de retourner à Pontous, où il demeura sans oser plus rien entreprendre. Ceux qui étoient affectionnés aux partis des princes, furent ravis de l'arrivée de Baltazar à Bordeaux, & les autres en eurent du déplaisir, parce qu'il avoit beaucoup de crédit parmi le peuple; il alla voir Marchin, le premier qui lui fit connoître le mauvais état où il étoit, & lui dit, que Choupes étoit allé à la cour, avec la permission du prince de Conti, qui témoignoit être las de la guerre, & qu'il vouloit se retirer à Rome. Baltazar lui dit qu'il s'étonnoit que ce prince songeât à abandonner les intérêts du prince de Condé & ceux de Bordeaux, qu'il se falloit défendre, alléguant que les troupes du roi n'étant pas encore assez puissantes pour les attaquer, & moins pour les prendre, & que tout cela n'étoit rien, pourvu que Choupes ne tramât autre chose à la cour de la part du prince de Conti. Marchin lui dit qu'il étoit dans cette appréhension, puisque Choupes étoit dans l'armée du roy. Après ce discours, ils allerent ensemble voir ce prince, la princesse de Condé, & la duchesse de Longueville, & quelques jours se passèrent en conférences sur ce qui étoit à faire: l'on

attendoit à toute heure le secours de S. Sebastien , & surtout le jour de S. Jacques , auquel les Espagnols ont accoûtumé de faire éclater leurs grands exploits. Mais cette espérance fut semée en l'air , où on ne moissonne que du vent : alors la plupart des courages furent abbatu ; de sorte que les intérêts des princes n'étoient plus dans leurs souvenir ; leurs ennemis prirent le ruban blanc , & criaient par toutes les rues de Bordeaux , Vive le roi & la paix. Sur cette nouvelle , le duc de Vendôme fit avancer ses vaisseaux jusqu'à la portée du canon , pour voir s'il pourroit être reçu , puisqu'on se déclaroit si ouvertement contre les princes. Baltazar sortit avec plusieurs officiers ; & comme il étoit aimé du peuple , il eut le pouvoir de faire tirer les canons de la ville & des vaisseaux sur ceux du duc de Vendôme , desquels plusieurs furent tués & blessés , ce qui l'obligea à faire retirer ses vaisseaux. Baltazar revint dans la ville , & fit en sorte que le comte d'Auteuil , gouverneur du duc d'Anguien , fit un tour par la ville avec ce jeune prince , pour fortifier & animer le peuple , & à leur retour ils en informèrent la princesse ; ensuite de cela , Marchin , Lesnet , d'Auteuil , & Baltazar avoient résolu de mettre en sûreté le duc d'Anguien , que ce dernier le meneroit avec sa cavalerie à Tartas , & de là à Castellion en Espagne. Ce dessein fut arrêté , par l'assurance que tous les bourgeois de Bordeaux donnerent qu'ils ne feroient point d'accommodement sans y comprendre le duc d'Anguien , la princesse sa mere , la duchesse de Longueville. Il s'y fit une assemblée des principaux de la ville dans l'archevêché , où le prince de Conty , les princesses , le duc d'Anguien , Marchin , Baltazar , & tous les officiers généraux assistèrent ; ceux de la ville proposerent qu'il ne fût plus parlé de l'armée , qu'on eût à les abandonner , qu'il falloit songer à un prompt accommodement , alléguant la famine , bien qu'il y eût du bled pour plus de six mois , & qu'on donneroit avis au prince de Condé. Peu de jours après , chacun demandoit des passeports aux duc de Vendôme & de Candale , comme Marchin qui envoya la Guette à l'Ormont , qui lui en apporta un du duc de Vendôme qui ne le fatisoit point du tout. Enfin Marchin dressa un état des articles qu'il demandoit ; Baltazar le voyant , lui dit qu'il falloit , puisqu'ainsi étoit , faire la capitulation , pour toutes les places & troupes qui étoient en Guienne , & non pas pour Bordeaux seul , qu'ils iroient tous ensemble joindre le prince de Condé , ou qu'ils se retireroient en Espagne , & que c'étoit lui rendre un bon service , qu'il ne falloit plus rien esperer de Perigueux , de Villeneuve , de Bergerac , de sainte Foi , non plus que de Tartas & Roquefort , lesquelles places ne seroient jamais secourues des Espagnols , puisque Bordeaux & Bourg , où consistoient tout leur salut , ne l'avoit pas été. Baas étoit de cet avis , mais Marchin disoit qu'il falloit ménager les intérêts des princes ; c'est qu'il croyoit par là d'avoir une meilleure composition ; ce qui ne se pouvoit faire qu'au préjudice du marquis de Chanlot , gouverneur de Perigueux.

D ij

de Baltazar , & de quelques autres qui avoient encore des places : de sorte que Baltazar lui dit que de cette façon il ne vouloit pas être compris dans ce traité : l'on envoya les articles aux ducs de Vendôme & de Candale.

Baltazar demanda la permission au prince de Conti de faire son accommodement , puisqu'on s'y prenoit si mal , ce qu'il lui donna par écrit. Il envoya l'Arret à Begle , auquel le duc de Candale avoit fait dire souvent de songer à lui , l'assurant que tous les officiers généraux qui avoient pû faire le leur , n'avoient pas attendu à l'extrémité , comme lui , & qu'il avoit envoyé n'aguerre un gentilhomme à Tartas pour lui faire cette proposition , qu'il le serviroit encore dans cette occasion. Le duc de Vendôme avoit employé deux capucins pour lui proposer la même chose , sans avoir rien pû obtenir de lui. Enfin l'Arret lui rapporta pour la seconde fois , que le duc de Candale lui promettoit & donnoit sa parole par écrit , qu'on le maintiendrait dans ses charges & honneurs , qu'on lui entretiendrait les vingt compagnies de cavalerie & trente d'infanterie qu'il avoit pour lors dans Tartas & Roquefort , auxquelles places on donnoit l'amnistie en bonne forme , & qu'on lui payeroit quelque argent qu'il avoit avancé pour le roi , la levée de son régiment de cavalerie , ses pensions , & autres choses qui lui étoient légitimement dûes , que Bougy & S. Germain seroient ses répondans , & qu'on lui tiendrait de bonne foi ce que dessus. Il remit ses places entre les mains du duc de Candale , suivant sa parole donnée , sur l'espérance qu'on effectueroit ce que le duc lui avoit promis. Il prit ses gens & s'en retourna à Tartas ; disant avant que de partir qu'il ne tenoit plus pour les Espagnols. Cette nouvelle surprit fort Marchin qui appréhendoit ; mais il étoit très certain que Baltazar ne dit rien au duc de Candale qui lui pût nuire , moins au duc d'Enguien , & à madame la princesse , pour le grand respect qu'il avoit toujours porté à l'un & à l'autre. Il dit au duc de Candale qu'on avoit beau leur refuser ce qu'ils demandoient par les articles que Marchin leur avoit envoyé , ou les attaquer par force , qu'on n'avanceroit rien du tout , que les habitans de Bordeaux avoient juré de ne les point abandonner , & qu'il croioit qu'on seroit fort bien de leur donner une bonne & sûre retraite ; ce qui lui fut accordé ponctuellement. Ainsi la réduction de Bordeaux à l'obéissance de son roi se fit à la fin du mois de Juillet 1653. Chanlot , qui étoit dans Périgueux , avoit eu ordre depuis peu de Marchin de tenir toujours bon pour son maître , lui promettant un puissant secours ; à quoi Chanlot s'attacha fort vigoureusement ; mais le colonel la Roque , qui y étoit , prévoyant quelque funeste malheur , en sortit avec son régiment de cavalerie ; enfin un habitant tua Chanlot , d'un coup de fusil , la garnison se rendit prisonnière ; de sorte qu'il ne resta aucune place en Guienne qui ne se soumit à l'obéissance de son roi , & qui ne sentit une vive douleur de s'être séparé de son prince.

Puisque en cette histoire il est si souvent parlé de Baltazar , & qu'il ne s'est point passée d'occasion en Guienne où il n'ait signalé son courage , sans doute le lecteur sera bien aisé d'être plus amplement instruit de lui , puisqu'il trouvera à contenter sa curiosité. Le Palatinat l'a vû naître , quoiqu'il soit originaire de Boheme. Gucheo Baltazar , son pere , ayant suivi la fortune de Frederic V. roi de Boheme , comte & électeur Palatin du Rhin , duquel il étoit capitaine des gardes du corps , fut tué à la bataille de Prague. L'Allemagne a senti la premiere le fruit de ses armes , car il en sortit du sein de ses parens à l'âge de seize ans , pour aller apprendre le métier de la guerre sous cet incomparable conquérant , le roi de Suede , qu'il servit fidelement jusqu'à ce que le ciel ravit à la terre cet invincible monarque. Dans ses commencemens , il fit connoître que son courage le porteroit à ne rechercher sa satisfaction que sur le faite de l'honneur & de la gloire , de même que les cédres ne se plaisent que sur les fronts des montagnes. Pour cet effet , ne pouvant destiner le service de son épée qu'aux grands monarques , il le vint offrir à notre roi Louis le juste , après la bataille de Nortlingen , sous le duc de Weymar , où il avoit reçu trois blessures , & donné des preuves de son courage dans ce combat , de même que dans tous les autres qui ont couré tant de sang à l'Allemagne. Il fut encore porté à venir au service de France , par la réputation qu'y avoit acquise le colonel de Baltazar , son grand oncle , qui étoit maréchal de camp , sous Henri le grand , lequel fut tué l'an 1590. à la fameuse bataille d'Ivry. Il joignit le colonel Gassion en Lorraine avec sa compagnie , à la priere du maréchal de la Force qui commandoit l'armée du roi , lequel après le siège de Dole vint avec son régiment en Picardie , où il empêcha que Gassion & tout son corps ne fût enlevé , de même que de Genfelt ; il étoit ce jour là de gardé , ayant une autre compagnie avec la sienne ; là il s'opiniâtra tellement , qu'il repoussa vingt fois ceux de Jean de Weert à l'entrée du quartier , où il prit beaucoup des siens , ce qui donna loisir au colonel Gassion de monter à cheval avec son régiment , qui obligea les ennemis à se retirer. Ce colonel , qui fut après maréchal de France , a par ses beaux exploits gagné les admirations de tout le monde , & a pû autant conter de victoires que de combats. Baltazar , au siège d'Aire , soutint l'avant-garde de l'armée de l'Ambois qui poursuivoit les maréchaux de la Meylleraie & de Rantzault avec les ducs d'Anguien & de Nemours , qui étoient allés reconnoître la marche de l'armée Espagnole ; il renversa quatre régimens qui faisoient douze cents chevaux ; il prit prisonnier le colonel d'Onclé qui les commandoit , beaucoup d'autres officiers , & grand nombre de cavalerie , avec six étendarts , à la vûe du cardinal Infant. Le roi , jugeant par là à quel point son épée étoit fatale à l'Espagnol , l'envoya dans le Roussillon , sous le maréchal de Brezé , avec six compagnies tirées du régiment de Gassion , dont il étoit lieutenant-colonel. Alors on le vit dans une seule

action, par huit fois, mêlé avec les ennemis, qu'il mit en désordre; & si tant soit peu il eût été soutenu, le marquis de Saragosá, qui les commandoit, n'auroit pas secouru Perpignan. De là il passa en Catalogne, où il servit plusieurs campagnes, sous la Mothe-Houdancourt; à la première desquelles, le marquis de Ponaro, duc de Cardonne, voulut traverser la Catalogne avec 3500. chevaux, & former un corps considérable à Roses pour le secours de Collioure & de Perpignan. Le premier jour de sa marche, il défit une partie de l'arrière-garde, étant avec Hoquincourt, maréchal de camp; ce dernier, trois jours après, chargea de rechef les ennemis, proche de Grenouilles, où il en défit beaucoup. Don Vincenco de la Mare, qui étoit lieutenant-général de la cavalerie, y fut fait prisonnier avec plusieurs autres. Le marquis Ponaro fit tourner bride à son avant-garde, & repoussa fort vigoureusement d'Hoquincourt, qui fut renversé sous son cheval; mais l'arrivée de Baltazar avec un escadron, le sauva; ce fut lui qui repoussa encore avec plus de violence quatre escadrons qui poursuivoient les nôtres. Cela obligea les ennemis à camper, non guère loin de là, & à songer à rebrousser chemin; mais ils ne firent pas assez de diligence: car ils furent dévançés & défaits entièrement par la Mothe-Houdancourt, proche de Villefranche, à trois lieues de Terrogonne, avec 1200. chevaux, où Baltazar se fit particulièrement remarquer, les ayant chargés avec tant d'assurance, qu'un escadron, près de quatre cents chevaux, & environ trente officiers se rendirent à lui; c'est ce qu'il eut pour sa part du butin; & la Mothe, par un service si important, acquit le bâton de maréchal de France. L'on envoya tous les prisonniers avec leur général à Barcelonne au maréchal de Brezé. Ce glorieux conquérant peut rendre témoignage à la générosité avec laquelle Baltazar contribua à sa victoire de Leyde, & quand il empêcha un désordre qui commençoit à paroître dans les rangs, & qu'il fit que tous les soldats se rangerent sous son étendart. Il fut fait colonel d'un régiment qui n'a jamais été payé qu'aux dépens des ennemis qui ont eu le courage de lui résister.

Après cela, il fut employé dans les deux campagnes que le comte d'Harcourt fit en Catalogne: & se trouvant devant Leyde, il affronta le marquis de Leganez, qui étoit avancé avec 6000. chevaux pour reconnoître les lignes, devant lesquelles il avoit une compagnie de son régiment en garde aux fourches de Leyde, où il se mêla plus de dix fois parmi les ennemis, pour les empêcher de gagner la hauteur; & avec trois escadrons en défit huit à la vue des deux armées. Le comte d'Harcourt dit à sa louange, que depuis qu'il faisoit la guerre, il n'avoit jamais vu aucun mieux faire que Baltazar avoit fait dans cette occasion; il fut ensuite détaché avec son régiment pour suivre les ennemis qui marchaient & qui se postèrent à Tagues, où il les empêcha de faire des courses; il détourna un grand coup, & qui eût infailliblement incommodé notre

camp. Frere Juan Palvesine fut détaché pour prendre Pons, & couper par ce moyen les vivres au comte d'Harcourt du côté des montagnes. Baltazar l'ayant prévenu, se rendit à Pons le premier, d'où après une longue escarmouche, il obligea les ennemis de se retirer à Gramont, où ils avoient quatre mille hommes. Six jours après, don Juan Pacheco devoit mener un convoi à Belpouch, où étoit le marquis de Leganez, se préparant pour secourir Leyde. Baltazar étoit à Barbesieux, à une petite lieue de Belpouch, pour observer la marche de l'armée Espagnole, avec ordre de venir dans le camp s'ils venoient pour l'attaquer, ainsi qu'il avoit promis au comte d'Harcourt, & qu'il y entreroit à bonnes enseignes, au dépit des ennemis; comme il fit: il avoit ce jour là séparé son régiment, qu'il avoit envoyé à Lignola, du côté de Ballaguir, à la réserve de soixante & dix chevaux & quinze officiers; alors un lieutenant qui étoit en sentinelle au clocher, lui vint dire qu'il voyoit venir dix ou douze gros escadrons du côté de Gramont; il crut que c'étoient les quatre mille hommes qui venoient joindre leur armée à Belpouch; néanmoins, il dit qu'il ne partiroit point de là sans savoir au vrai ce que c'étoit, ne voulant pas donner une fausse allarme au comte d'Harcourt. Il attendit donc l'ennemi, qui avoit détaché des coureurs, desquels il en prit trois, qui lui dirent que c'étoit dom Juan Pacheco avec deux cents vingt chevaux, qui menoit un convoi à Belpouch; il demanda ce qu'étoient les autres escadrons, ils lui dirent qu'il y avoit deux cents prisonniers François qu'ils avoient fait dans le pays, six cents bœufs, & cent mulets chargés de vivres; il se résolut de les attaquer, disant aux siens qu'il n'y avoit que cent chevaux pour les encourager, & quand bien ils seroient battus, qu'il falloit se retirer à Lignola, où étoit son régiment qui étoit déjà averti, & que si les ennemis le poursuivoient jusques là, ils seroient toujours défaits; mais qu'il n'étoit pas en peine de cela. Il marcha à eux avec deux petits escadrons, chacun de trente-cinq maîtres. Les ennemis les voyant si foibles, allèrent au-devant de lui. Dom Juan Pacheco le manqua de son premier coup; Baltazar lui tua son cheval & le laissa par terre, défit les deux premiers escadrons, & son second escadron défit les autres; ils délivrèrent les deux cents prisonniers François, tinrent ou prirent tous les ennemis, à la réserve de cinq, & tout le convoi. Cette action, & tant d'autres qu'il fit, lui accrut une haute réputation. Trois jours après, le marquis de Leganez marcha vers Leyde, tirant à gauche, du côté de la tour de Segre, par où il étoit venu; & en effet, tout son bagage prit ce chemin là. Baltazar cotoyant toujours son avant-garde avec quatre-vingt chevaux, où il prit, à la barbe de toute l'armée, une compagnie de cavalerie qui avoit la pointe de tout; ce capitaine lui dit qu'ils alloient attaquer les lignes, que cet ordre étoit venu d'Espagne; il le crut, & avoit raison, se retira dans les lignes, & présenta cette compagnie avec les officiers au comte d'Harcourt, qui

lui dirent la même chose ; mais ils ne les attaqua pas ce soir là , ce qui fit croire à ce comte que ce n'étoit pas là leur dessein . Le lendemain , les ennemis demeurèrent dans la plaine sans rien faire . Sur le soir , Baltazar envoya Henri , un de ses capitaines , en parti , avec ordre d'amener quelque prisonnier pour apprendre des nouvelles , quoique ce fût à Merinville d'avoir ce soin , puisqu'il commandoit le quartier de Villenonnette ; ce capitaine voulut exécuter l'ordre de son colonel , & ne pouvant pas prendre aucun des ennemis , les trouvant en marche à dix heures du soir , il se mêla parmi eux , toujours à dessein de faire prise ; mais voyant qu'ils n'étoient plus guere loin du fort de Rebé , il s'en vint , & porta cette nouvelle à Baltazar , qui la dit à Merinville , & qu'il ne devoit pas perdre du temps pour mettre tout le monde sous les armes , & des gens dans le fort de Rebé , ce qu'il négligea . Cependant il dit à Henri , son capitaine , d'aller en toute diligence avertir le comte d'Harcourt , ce qu'il fit . Baltazar faisoit monter à cheval son régiment , croyant que Merinville eut donné ordre pour toutes choses . On lui vint dire que le fort de Rebé étoit attaqué ; Baltazar y accourut avec son régiment , & la compagnie de chevaux legers de Candale , commandé par Pensens ; il trouva le fort pris , six cents chevaux des ennemis dans les lignes , qu'il chargea & les en rechassa , & comme ils ne purent point trouver l'ouverture , par où ils étoient entrés , il se sauverent tous à pié , hors ceux qui furent ou pris ou tués , abandonnerent tous leurs chevaux ; ensuite il alla devant le fort avec sa cavalerie ; mais il étoit du tout impossible qu'il en pût faire sortir les ennemis , qui y avoient mis quatre mille hommes de pié . Là-dessus arriva Henri , qui lui dit , que le comte d'Harcourt venoit avec son infanterie . Baltazar trouvant le temps long , dit qu'il craignoit qu'il ne vint trop tard , aussi bien que Couvonges ; il prit le régiment Suisse de Lochman , avec lequel , & son régiment de cavalerie , il fit un dernier effort pour chasser les Espagnols hors du fort de Rebé ; mais en vain : il perdit Henri , Benefet , Aubry , trois de ses capitaines , & beaucoup d'autres qui y furent tués , Pensens fut blessé . Après cela arriva le comte d'Harcourt , auquel Baltazar dit , qu'il croyoit qu'il ne devoit pas donner séparément , mais bien attendre Couvonges , & faire une attaque générale ; à moins de cela , il n'avanceroit rien , & que pour lui , il avoit presque perdu tous ses gens ; il ne laissa pas pour cela de donner avec le régiment de Champagne , le sien de cavalerie , & ses gardes ; le comte d'Origny , maître de camp de Champagne , fut tué , avec les deux Belayes , capitaine & cornette de ses gardes , avec plusieurs officiers d'Harcourt ; ainsi il fut repoussé , car les ennemis rafraichissoient de temps en temps les leurs . Couvonges & le comte de Broglio , vinrent avec les troupes qui étoient de leur quartier , le premier fut blessé au bras , & en mourut à Cervere quelques jours après . Le comte de Broglio servit très-

bien

bien à la retraite, jusqu'au pont, d'où les ennemis ne poursuivirent plus, se contentant d'avoir secouru hautement la place.

L'année suivante, Baltazar fit plusieurs belles actions sous le prince de Condé : il jetta la frayeur parmi les ennemis, par divers enlèvements de quartiers, qui lui acquirent la charge de maréchal de camp ; le prince de Condé parla de sa valeur avec des avantages qui sont dûs à peu de personnes. Il fit voir au prince que s'il l'eût cru plutôt que ceux qui venoient se rendre, il eut défit toute l'armée Espagnole ; ceux là lui apportèrent que le bruit étoit parmi eux, que les ennemis venoient pour le combattre à Belpouch. Baltazar lui envoya qu'ils se retiroient le lendemain de Lasborges où ils étoient, & s'en alloient à Leyde, & qu'il falloit marcher devant la minuit pour être plutôt aux fourches de Leyde ; ce qui se pouvoit facilement sans bagage : que les ennemis ne pouvoient passer que par là, ce qui fut véritable : car ils partirent après la minuit en grand désordre. A la pointe du jour, le gouverneur d'Arbec, fit tirer trois coups de canon pour signe de leur retraite. Le prince qui les vouloit atteindre, fut déçu par ce faux rapport, ce qui l'obligea de prendre le régiment d'Ardenne, accompagné du maréchal de Gramont, de Marchin, & d'autres volontaires. Après avoir donné ordre à son armée de marcher en diligence jusques aux fourches de Leyde, il vint joindre Baltazar dans la plaine, & avec ses deux régimens, il fit souvent charger l'arrière-garde des ennemis, pour les amuser, & donner temps aux siens de se rendre aux fourches ; mais ils vinrent en demie heure trop tard, les ennemis défilaient en sa présence, & gagnant l'Horte de Leyde, où ils étoient à couvert ; Baltazar prit force prisonniers & les chevaux de main du marquis d'Aytonne, desquels il fit présent au prince ; il chassa les ennemis le lendemain de Horte à coups de canon, & les obligea de passer au-delà de Leyde.

Baltazar servi plusieurs campagnes, sous le maréchal de Schomberg, le cardinal de sainte Cecile, & le duc de Mercœur. Le roi, à l'entrée de sa majorité, ayant sçu de tous ses généraux l'avantage qu'il pouvoit tirer de sa longue expérience, avoit jetté les yeux sur lui pour les plus beaux emplois de la guerre ; mais l'envie, qui s'attache à la vertu, eut assés de pouvoir pour interrompre le cours de son bonheur. Un vif ressentiment le saisit, & lui fit abandonner ce service qu'il avoit si glorieusement rendu à la France ; mais le roi l'ayant ramené par des voyes très-douces dans son premier chemin, l'envoya encore en Catalogne, pour y servir en qualité de lieutenant-général sous le prince de Conty, & en chef en son absence, avec carte blanche dans la campagne de 1654. Ce prince, après la prise de Villefranche, le détacha avec 1500. chevaux pour aller devant en Lampourdan. Il arriva le premier jour au Boullou, d'où il partit à la minuit avec mille chevaux, laissant les autres avec le bagage pour le suivre quand il seroit jour. Comme il fut entre Figuières

& Ville-Bertrand, il apprit que Rosès étoit assiégé avec douze cents hommes de pié & quatre-vingt chevaux, commandés par le baron de Buthier, lieutenant-général, & par le général de l'artillerie, lesquels déjà avoient fait quelques progrès ; il ne put entrer dans sa pensée qu'avec si peu de gens ils eussent la hardiesse d'entreprendre le siège de cette place ; toute fois, pour s'en rendre plus certain, il s'en alla entre Castillon & Rosès, où il apprit qu'ils y étoient ; il en donna avis au prince de Conti, le pria de venir en toute diligence avec peu de monde, afin d'y être plutôt, & qu'il lui donnoit assurance de la défaite des ennemis. Ce prince ravi de cette nouvelle, lui manda que pour être présent au combat, il marcheroit incessamment.

Baltazar avoit envoyé des partis vers Rosès, qui lui amenerent quelques prisonniers, qui lui dirent que les ennemis avoient sçu qu'il avoit passé le col de Pertuis au point du jour, & qu'ils se retiroient, l'infanterie par les marais, & la cavalerie le long de l'étang à Castillon. Il l'écrivit au prince de Conti, & mit au bas de sa lettre, que puisqu'il ne pouvoit être présent, comme il eut bien désiré, il s'en alloit droit aux ennemis. Cependant sur les dix heures de nuit, on lui vint dire que l'infanterie des ennemis demouroit dans Castillon, & que la cavalerie se retiroit le long de la mer ; il fit sonner à cheval pour aller après, à quoi tous les officiers qui y étoient, commandans les régimens, sçavoir le marquis de Langey, la Roque, Almeras, & autres, lui dirent que leur chevaux n'en pouvoient plus, que les ennemis étoient déjà à plus de quatre lieues d'eux, qu'ils étoient trop forts, & que pour lui il n'avoit pas les cinq cents chevaux qui étoient avec le bagage : mais tout leur raisonnement étoit trop foible pour empêcher sa résolution ; il leur dit, qu'il les suivroit plutôt avec son régiment seul jusqu'à Barcelonne, qu'il aimoit mieux que tous les chevaux crevassent, que de perdre cette occasion. Comme ils virent qu'il n'en vouloit point démordre, huit cents chevaux le suivirent ; & on en laissa deux cents qui ne pouvoient plus aller. La nuit, il rencontra un parti, commandé par un alfier, qui fut pris, qui lui dit la route que les siens tenoient, & qu'ils étoient déjà à Verges ; la garde les voyoit venir ; elle en avertit ses généraux, qui crurent impossible que les François y pussent être ; néanmoins ils firent sonner à cheval, & se mirent en bataille devant le village. Baltazar les attaqua, n'ayant que trois escadrons ; à cause d'un défilé par où les siens ne pouvoient passer qu'un à un ; il les obligea de se retirer entre le lieu & la riviere, où ils firent grande résistance ; toutefois il leur fit aussi passer la riviere, & sur le bord il en demeura plusieurs de part & d'autre. Baltazar passa avec ses trois escadrons, fit ensuite passer les autres, qui pouvoient les ennemis jusques dans un village à une demie lieue de là, où ils se défendirent très-bien en jouant de leur reste ; on ne pouvoit aller à eux que par une rue étroite, ni les couper à droit ni à gauche. Baltazar les força avec tant de vigueur, qu'ils ne

se purent mettre à couvert de ses coups, il les chassa hors de ce village avec grande perte, étant relancés. De là ils ne songerent plus à lui résister, ceux qui ne vouloient point être prisonniers, abandonnerent leurs chevaux & se sauverent dans les montagnes; il y eut cinq cents chevaux qui furent ensuite partagés & distribués dans les régimens; la plupart des chevaux qui se purent sauver à la course creverent, à cause de la grande chaleur de l'été. Voici les noms des principaux officiers qui furent faits prisonniers en cette défaite: Dom Joseph Dassa, commissaire général des troupes d'ordonnance, Ballador, commissaire des troupes de Bourgogne, D. Francisco de Zuniga, grand d'Espagne, D. Juan de Soffes, capitaine des Ordens, D. Hierome Sandoval, capitaine des Ordens, D. Francisco, capitaine des troupes de Roussillon, D. Christoval, capitaine, D. Fabricio, Napolitain, capitaine des troupes de Flandre, Alexandre Morero, capitaine, D. Juan Carmillo, lieutenant, Servois Arnaud, lieutenant, Sigarro, lieutenant, D. Hieronimo Lasso, lieutenant, Francisco Valero, lieutenant, Francisca Valentin, lieutenant; douze ou quinze cornettes, beaucoup d'officiers reformés, aussi faits prisonniers; & ça été la seule occasion que les troupes du roi ont eue cette campagne contre celles des ennemis qui se fit le 27. Juillet 1654. Ceux qui font cas de l'honneur, jugeront de cette digression nécessaire, puisqu'elle représente l'exemple d'un grand capitaine qui est si fort accoutumé aux victoires, & qui affaïsonne son courage d'un jugement & d'une prudence qui n'est pas commune. La France lui est particulièrement obligée, puisque son épée lui a acquis tous les jours de nouvelles palmes.

Le roi & le cardinal Mazarin lui écrivirent de la Fere, où la cour étoit quand elle reçut les nouvelles de cette action, dans les termes du monde les plus obligeans, & le roi fit bien connoître par la maniere qu'il en parla, l'estime particuliere qu'il avoit pour Baltazar; lequel il envoya ensuite en Allemagne, pour être au couronnement de l'empereur, & pour y ménager une partie des électeurs. L'empereur voulant marquer à Baltazar la considération qu'il avoit pour lui, lui fit présent d'une paire de timballes que le général Papenheym lui présenta de sa part; & l'électeur Palatin, voyant un si illustre sujet, le fit Burgraet de Daltzey, & généralissime de toutes ses troupes, ce que Baltazar accepta l'an 1657. après en avoir eu l'agrément du roi; il se retira néanmoins dans une terre qu'il acheta dans le canton de Berne, en Suisse, où quelques années après, le roi, sçachant le zèle qu'il avoit toujours eu pour son service, se servit encore de lui pour aller auprès des princes de Lunebourg, où il s'acquità de sa commission à son ordinaire; c'est-à-dire, mieux qu'aucun autre n'eût pû faire.

HISTOIRE de la guerre de Guienne.

TROISIEME PARTIE.

LA Guienne a été, durant plus de deux années, un triste théâtre, où l'on a représentées de sanglantes tragédies ; chacun sçait que la guerre est un golfe de malheurs ; elle porte la terreur & l'effroi partout où elle passe ; elle change les campagnes en déserts, & les villes en solitude ; elle mêle les larmes des enfans avec le sang de leurs peres ; elle ravit l'honneur aux femmes & la vie aux maris ; elle élève ses trophées sur des montagnes de morts, & sur la misere & la ruine des peuples ; que si la Guienne n'a pas souffert tous ces maux, ceux qu'elle a ressentis suffisent pour l'obliger à condamner tous les motifs qui ont allumé la guerre dans son sein, & à remercier Dieu avec tout le respect qui se peut trouver dans les ames les plus abatues, de ce qu'il a daigné éteindre ce feu, fléchir le cœur du roi, & lui inspirer cette bonté de pardonner à une province rebelle, une faute qui la rendoit digne d'une peine exemplaire. L'on ne sçauroit affés exprimer la joye qu'elle a eu en sortant de ce cruel hyver de la guerre, pour entrer dans le gracieux printemps de la paix, où chacun peut en toute liberté servir Dieu, couler doucement ses jours dans sa famille, & manger en repos son pain à l'ombre de son figuier & de sa vigne, où l'un vaque sans crainte à l'étude des belles lettres, l'autre aux affaires du palais, l'autre aux fonctions du commerce, l'autre s'employe à cultiver ses terres, l'autre à faire des bâtimens, l'autre à mesurer à loisir les allées de son jardin, & ensevelir les amertumes de cette vie dans l'innocence des soins d'une vie champêtre. Tel fut le bonheur de la Guienne, après que Bordeaux fut soumis à l'obéissance du roi. Le traité fait au nom de sa majesté par le duc de Vendôme, grand amiral de ses armées sur mer, & le duc de Candale, général de ses armées de terre en Guienne, avec le prince de Conti, la princesse de Condé, le duc d'Enguien, la duchesse de Longueville, le comte de Marchin, le comte de Maure, généraux des armées des princes, le marquis d'Aubeterre, lieutenant-général, Baltazar, lieutenant-général, commandant de la cavalerie legere des princes, les jurats & les peuples de Bordeaux, fut ponctuellement exécuté, & l'on vit chacun prendre sa route, ainsi qu'il l'avoit désiré. Le prince de Conty, ennuyé d'une guerre qui incommodoit si fort une province où il avoit été reçu avec tous les témoignages de respect & d'affection qu'il pouvoit souhaiter, particulièrement dans Bordeaux, accepta l'amnistie, vint en Languedoc dans sa maison de la Grange-des-Prés, proche de Pezenas ; de là il alla à la cour, où en se défaisant de tous ses

bénéfices d'église en faveur du cardinal Mazarin, il épousa une de ses nièces le 22. Février 1654. ensuite il vint commander les armées du roi en Catalogne, en qualité de capitaine général & de viceroi en cette province, passa sa campagne du côté des monts Pirenées, & fut de retour sur la fin de la même année pour tenir les états du Languedoc, convoqués à Montpellier, en l'absence du duc d'Orleans. La princesse de Condé avec le duc d'Enguien & Lesnet qui avoit eu le soin des finances des princes, s'en allerent le 2. Août 1653. par terre, tous seuls, sans escorte ni ami, de Bordeaux en l'armée navale d'Espagne, qui étoit venue depuis peu au dessous de Blaye; & après avoir conféré avec Marchin & les généraux de cette armée, monterent sur le vaisseau nommé S. Salvador, qui les porta heureusement, nonobstant les tempêtes & le mauvais temps, jusques à Dunkerque, & allerent ensemble joindre le prince de Condé qui étoit en Flandre. La duchesse de Longueville se retira dans une de ses terres. Maure accepta l'amnistie. Baltazar, comme il a été ci-devant dit, traita pour lui & pour ses troupes qui étoient dans Tartas; il fut maintenu dans toutes les charges qu'il avoit eues au service des princes, & ses troupes furent envoyées pour le roi en Catalogne, où il alla passer la campagne en qualité de lieutenant-général sous le prince de Conti. Le marquis d'Aubeterre se retira chez lui, après que Villeneuve eut suivi l'exemple de Bordeaux. Ce qui resta des troupes des princes eut ordre pour aller par la France joindre le prince de Condé en Flandre. Les jurats & peuples de Bordeaux, se sentant travaillés de la longue & dure guerre qu'ils avoient supportée, embrassèrent la paix avec une joye inconcevable, comme le seul bien qui devoit mettre fin à leur malheur; ils témoignèrent ne rien tant désirer au monde que d'être bons serviteurs du roi. Il n'y eut que Marchin, qui sous prétexte qu'il avoit pris de se retirer en son pays de Liège, rechercha tous les moyens possibles pour rallumer la guerre dans la Guienne, en laquelle il avoit laissé de puissans amis, qu'il avoit prié de dissimuler par prudence toutes choses, jusqu'à ce qu'ils le vissent venir avec des forces considérables pour rétablir les affaires des princes, dont il leur avoit donné des assurances comme infaillibles; il s'avisâ d'un moyen qu'il tint secret, & résolut pour le faire réussir, d'aller droit à Madrid le proposer au roi d'Espagne. Et pour en faciliter, par anticipation, partie de l'effet, après qu'il eut conduit à Bordeaux en l'armée navale d'Espagne, la princesse, le duc d'Enguien, & Lesnet, que le marquis de sainte Croix, capitaine-général, qui la commandoit, & dom Thomas de Bagnovelles, vice-amiral, les eurent reçus dans la capitane, Marchin fit promettre, en la présence de cette princesse, dans le conseil de guerre qui fut tenu, que ces deux généraux, avec leur armée, se rendroient maîtres de l'isle de Cafault. Comme la chose étoit fort facile, à cause que l'armée de Vendôme n'étoit pas pour lors en état de s'opposer à la leur, qui étoit toute fraîche & plus forte, & que tou-

s'employoit pour rétablir dans Bordeaux l'autorité royale, où plusieurs voyoient, avec déplaisir, l'éloignement de ceux qui y avoient régné, & appréhendoient pour leurs personnes, vies, & biens, voyant redresser le château Trompette, objet qui bleffoit mortellement leurs esprits. Marchin se mit dans une frégate de l'armée navale d'Espagne, nommée pour sa vitesse Tregualgas, & étant sorti de l'embouchure de la rivière de Garonne, se sépara en mer de la princesse, qui prit sa route pour Flandre, & lui pour l'Espagne. Il arriva à S. Sebastien le 14. d'Août & le 21. à Madrid, où il fut reçu avec beaucoup de témoignage d'amitié du roi d'Espagne, de toute la cour, & de dom Louis de Haro, son favori & premier ministre. Ce roi lui fit connoître l'estime particuliere qu'il avoit de sa personne. Marchin lui proposa le projet qu'il avoit fait en Guienne dans une longue audience que le roi lui donna seul à seul; il lui parla généralement de toutes les choses qui s'étoient passées, & bien qu'il imputât la perte des affaires des princes, à la faute & négligence de sainte Croix & D. Thomas, qui s'en étoient allés courir la mer à chercher des Pinasses à S. Auton, au lieu de les venir secourir dans le temps que le roi leur avoit marqué; néanmoins, estimant que ses généraux pourroient reparer ce manquement en l'occasion présente, comme ils lui avoient témoigné & promis; il dissimula tout ce qui pouvoit bleffer la fidélité de ces deux généraux, qui pour cet effet, l'avoient prié de leur rendre ses bons offices à la cour, où ils croyoient être entierement perdus, d'honneur, réputation, vie, & biens; d'ailleurs Marchin avoit considéré que le décri, en ce rencontre, ruinerait son dessein, & que si le roi envoyoit d'autres généraux à la place de ces deux, comme il y étoit bien résolu, il se mettoit à l'hazard d'en avoir de pires, & perdoit le temps que les maximes des Espagnols ont de coûtume d'y employer; ainsi obligeant par prudence sainte Croix & D. Thomas, par la personne du roi, sa majesté étouffa le vif ressentiment qu'elle avoit conçue contre eux, pour avoir manqué au secours qu'ils pouvoient donner à Bordeaux, en considération de Marchin, & de la force de ses raisons, leur accorda la grace, & les remit dans la jouissance de leurs charges & honneurs. Après cela, le roi prit conseil de D. Louis, & résolut que l'affaire proposée par Marchin, comme très-bonne, seroit exécutée de la façon qu'il l'avoit projetée. Pour cet effet, sa majesté fit expédier ses ordres, & délivrer à Marchin, qu'elle avoit auparavant honoré de la charge de capitaine général de ses armées, ses ordres; qui portoient, que Marchin conduiroit le dessein qu'il avoit projeté & proposé au roi, qui consistoit en deux cas séparés. Le premier, que si l'armée navale d'Espagne s'étoit saisie de l'isle de Casault, ainsi que sainte Croix & D. Thomas lui avoient ci-devant promis, Marchin leur feroit donner bataille, & les assisteroit de tout son pouvoir contre celle du roi de France, laquelle ils tenoient déjà gagnée, par cette raison que l'armée de Vandôme ayant désertée, & celle

du duc de Candale s'étant retirée des environs de Bordeaux, & pris sa route en Catalogne, Flandre, & Italie, les Bordelois ne pouvant souffrir le rétablissement du château Trompette, tourneroient infailliblement du côté des princes, pour lesquels ils avoient encore des inclinations, qu'ensuite Marchin essayeroit de se rendre maître de Bordeaux & des villes voisines que les armes victorieuses de leur roi avoient réduites à son obéissance; que pour l'effet de ce dessein, il employeroit les puissans amis qu'il y avoit laissé, qui l'assisteroient en cette occasion, avec les troupes d'infanterie que le roi d'Espagne avoit déjà fait tenir en la vieille Castille, & un régiment de cavalerie de quatre à six cents maîtres, des vieux cavaliers démontés des troupes de Flandres, que le prince de Condé avoit envoyé par mer en Espagne, où pendant la dernière campagne de 1653. ils avoient été en quartier d'été près de S. Sebastian, avec leurs chevaux de remonte, que ce roi leur avoit fait venir d'Andalousie, lequel régiment Marchin prétendoit de faire passer par Castelleon, & de le renforcer de quelques troupes de cavalerie ci-devant des princes qui étoient en garnison dans la comté de Foix, & qui avoient pris parti en celle du roi de France, dont les chefs & principaux officiers lui en avoient donné leur parole, & de l'aller joindre près de Bordeaux, pour y recevoir ses ordres; ce qu'ils auroient sans doute fait, si la chose eût réüssi. Le second cas, étoit que si Marchin trouvoit des obstacles au précédent, & que l'armée d'Espagne eût demeuré oisive pendant son absence, le roi ordonnoit à sainte Croix & à D. Thomas de suivre l'ordre que Marchin leur donneroit par écrit de sa part, pour s'en aller faire descente dans l'isle de Ré, pour tâcher de forcer & de prendre le fort S. Louis & S. Martin, où ils prétendoient de faire un port & havre assuré pour leur armée navale, & pour les vaisseaux marchands, qui auroient sans doute incommodé la Rochelle & les autres lieux circonvoisins, & même Bordeaux, devant lequel il eût été nécessaire d'entretenir une armée navale, pour sa conservation au service du roi; étant très certains que toute armée navale, bien forte, première en riviere, occupe & est maîtresse absolue de Bourdeaux.

Marchin ne fut pas assés tôt expédié, comme il le désiroit; d'autre part, le roi d'Espagne différoit à le faire rembourser de l'argent qu'il avoit avancé pour le service des princes lorsqu'il étoit à Bordeaux, & que les mauvaises affaires qui s'augmentoient tous les jours l'y avoient accablé, qui montoit à quarante-six mille écus. Son séjour à Madrid fut d'environ vingt jours; à la fin desquels, le roi lui fit payer la moitié de cette somme, & lui remit l'autre à son retour dans S. Sebastian, où il arriva le 12. ou le 15. Septembre 1653. & pendant le séjour que le mauvais temps & les pluyes lui firent faire pendant tout le reste de ce mois, & le commencement de l'autre, il ne reçut que la moitié de ce qui lui avoit été promis, qui étoit douze cents écus & trois mille pistoles; cela

n'empêcha pas qu'au premier beaultemps il ne s'embarquât sur un vaisseau marchand qu'il fit équiper, & y fit mettre quantité de pain, vin, eau douce, chairs salées, affuts de canons, pics, pieux, pioches, pèles, & autre choses nécessaires pour l'entreprise de ces deux îles. Le long séjour que Marchin fit à Madrid, où le roi d'Espagne lui fit perdre trop de temps, & à S. Sebastian, où la rigueur du temps retarda son départ, fit connoître au duc de Vendôme & au duc de Candale qui étoient à Bordeaux, que ce roi avec les princes vouloit encore exciter de nouveaux troubles dans une province qui commençoit à goûter les douceurs du calme & de la paix; & pour se garder de surprise, envoyèrent querir du côté de la Rochelle plus de mille matelots, qu'ils jetterent en diligence sur leurs vaisseaux, avec de l'infanterie qu'ils tirerent de quelques régimens qu'ils avoient retenus en cas de besoin de l'armée de terre; fortifierent le fort César, & firent paroître au peuple de Bordeaux plus de démonstrations de douceur qu'ils n'avoient faits ci-devant, afin de les mieux porter à l'obéissance, & ne pas effaroucher des esprits qui pouvoient encore allumer de nouvelles fédérations. Marchin avant que de partir de S. Sebastian, eut avis de cela; ce qui le surprit le plus, fut la nouvelle qu'on lui donna que l'armée navale d'Espagne, au lieu de faire quelque exploit de guerre, & particulièrement la descente & la prise de l'île de Casault, avoit pendant son absence toujours demeuré oisive, & s'en vouloit même retourner en Espagne avec toute la honte: ce qui lui fit augurer, qu'ayant à faire à des personnes qui avoient si peu de soin de leur honneur, il ne feroit que perdre son temps, & ruiner les affaires des princes, contre les bonnes intentions que le roi d'Espagne lui avoit témoignées.

Il se mit sur la rivièrte au commencement du mois d'Octobre, & sçut en arrivant à l'armée, que quelques-uns de ses vaisseaux avoient investi dans le canal de Mortaigne, qui étoit vis-à-vis, deux galeres & un brigantin de l'armée du duc de Vendôme depuis dix ou douze jours, que ce général y avoit envoyé querir des blés avec deux longues barques pour ravitailler Bordeaux, & que par le conseil de guerre que sainte Croix & D. Thomas avoient tenus, ils avoient résolu de ne les point attaquer; mais seulement de les laisser là, dans la créance qu'ils avoient qu'ils y créveroient; ce qui parut à Marchin très ridicule, & les ayant joint il fit aussi-tôt assembler le conseil de guerre, dans lequel il leur fit prendre de meilleurs desseins & changer de créance.

Enfin, il les fit conclure à faire deux attaques, l'une par mer, l'autre par terre, la dernière au moyen de la descente qu'ils feroient d'environ six cents hommes, avec lesquels ils iroient forcer Mortaigne, & enlèveroient non-seulement les troupes d'infanterie qui le gardoient, mais aussi les deux galeres, brigantin, & longues barques. Sainte Croix & D. Thomas avoient un sentiment contraire; mais Marchin les sçut si bien ramener qu'il les rangea dans le sien, & les anima par des discours les plus émouvans,

émouvans, que le desir de la gloire & de bien faire lui pouvoit inspirer : il ménageoit ses paroles, pour ne les pas irriter ; de peur que leur foible courage ne les obligéât à le quitter, & s'en aller en Espagne, sans lui rien dire, ainsi qu'ils en avoient envie & l'en avoient menacé.

Sainte Croix & dom Thomas ne voulurent point quitter leur capitaine & vice-amiral, & voulurent avoir l'attaque par mer comme la plus facile & la moins dangereuse. Marchin fut bien aise de voir celle de terre, où il y avoit plus de danger & de travail : il montra aussi-tôt l'exemple d'un invincible courage aux officiers & aux soldats Espagnols qui le suivoient ; il se jeta bien avant dans la boue, au bord de la riviere ; & donna, avec les officiers & les six cents hommes qui avoient été tirés des vaisseaux, si à propos & avec tant de vigueur qu'il surprit les troupes du roi qui étoient dans Mortaigne, commandées par Boneval, maréchal de camp, qui se retirèrent un peu en confusion, abandonnant le lieu & les galeres jusqu'à leur équipage, que ces lâches Espagnols pillèrent, & qui, pour lors, avoient une extrême passion de combattre, ne voyant personne ; les habitans abandonnerent aussi ce lieu, qui étoit très-fort & riche : cette action, si hardie, remplit d'étonnement & de frayeur tous les lieux circonvoisins. Après cela Marchin proposa aux Espagnols d'aller en l'isle de Casault, leur en fit voir l'ordre de leur roi par écrit ; & pour donner bataille à l'armée navale du duc de Vendôme, il leur représenta la faute qu'ils avoient faite, de ne pas y aller plutôt, comme ils le lui avoient promis ; que le roi en seroit fâché ; que son courroux s'allumeroit de nouveau contre eux, lequel, ensuite de sa priere & de ses raisons, il avoit apaisé ; qu'il y avoit encore assez de temps pour réparer leur faute passée, que les occasions s'offroient ; que déjà, leur descente à Mortaigne leur avoit été favorable ; qu'ils ne devoient rien oublier pour leur gloire, pour l'intérêt de l'armée, & pour celui de leur roi & du prince. Sur ce discours, ces deux généraux dirent qu'il falloit obéir aux ordres de leur roi, & qu'ils étoient sensiblement obligés à Marchin, des bons offices qu'il leur avoit rendu à la cour ; pour cet effet, ils firent avancer leur armée à portée du canon de Blaye : mais après avoir bien consulté leurs affaires, ils revinrent à leur premiere foiblesse, & dirent à Marchin que leur armée étoit beaucoup travaillée des incommodités qu'elle avoit souffertes pendant tout l'été dans la riviere ; qu'elle étoit diminuée de quantité de personnes, dépourvue de provisions pour son entretien, obligée, pour aller en l'isle de Casault, de passer en un endroit nommé la Passe ; où les grands vaisseaux courroient risque d'y périr, par les brûlots que Vendôme leur envoyeroit ; ils

jugeoient , pour la conservation de leur armée , qui étoit unique , si chere & si considérable à leur roi , qu'il étoit plus expédient pour son service , que son ordre ne fût pas exécuté en cette rencontre ; par-là Marchin fit un très-mauvais jugement de ces deux généraux ; dont le premier étoit un homme bigot & de peu de mine , & l'autre un subtil & rusé , qui vouloit que chacun déférât à ses sentimens , mais à dire vrai , il étoit mauvais soldat , & fort peu capable , indignes de l'honneur que le roi leur avoit fait ; comme Marchin n'eut plus rien à leur proposer sur une affaire qu'il tint désespérée , il les laissa un peu en suspens , & à songer pendant deux ou trois jours ; mais ils témoignoient toujours plus de foiblesse , & la bassesse de leur courage étoit sans exemple : la peur saisit ces deux généraux d'armes , sur une imagination que le duc de Vendome viendroit les surprendre & enlever la nuit dans un descendant de marée , ce qu'ils vouloient éviter ; en même temps ils leverent l'ancre , & la vont mouiller plus bas , devant Tallemont , & le lendemain devant Royan , où tous , allumés de courroux , dirent à Marchin que le duc de Vendome étoit plus fort qu'eux ; que s'il venoit il les batteroit , qu'ils ne vouloient pas davantage se tenir en cette riviere ; mais que , comme le vent étoit fort bon pour aller à saint Martin , dans l'isle de Ré , qu'ils s'étoient avisé d'y aller faire une tentative , s'il le trouvoit bon ; que s'ils réussissoient , l'armée , ou du moins une partie , s'y pouvoit rafraîchir , sans craindre celle de Vendome ; si-non qu'ils retourneroient au passage , en Espagne , & témoigneroient au roi , que toutes les choses dépendantes de leurs soins auroient été faites avec assez de bon jugement & de cœur , & que s'ils n'avoient réussi en l'un ni en l'autre endroit , il falloit que la majesté imputât cela aux malheurs qui s'y étoient rencontrés. Ce discours fut fort agréable à Marchin , qui crut être assez heureux , si des deux cas qu'il avoit projeté , cette armée s'éforçoit à rechercher les moyens pour faire succéder le dernier , que ces deux généraux remontrèrent à l'hazard , pour ne leur avoir pas été dit par Marchin , il se servit en même temps de l'occasion , & leur présenta l'ordre par écrit de leur roi , qui les obligeoit d'aller avec Marchin faire descente , périr ou réussir , dans l'isle de Ré , à peine de défobéissance. Cet ordre , au lieu de les animer , leur fut une occasion de refroidissement , & repassant sur leur proposition , se repentirent de l'avoir faite , crurent même que Marchin avoit inventé cet ordre , qu'ils voulurent contrôler ; jamais on ne vit d'inégalité pareille à la leur ; enfin ils résolurent de faire , pour toute leur campagne une seule chose , qu'ils crurent très-facile , que Marchin accepta , les y convia de bonne grace , avec les ordres du roi , qu'ils ne pouvoient arguer , non plus que Marchin croire que la majesté , contre les bons sentimens qu'elle lui avoit témoigné , de parole & par écrit , leur

eût commandé par d'autres ordres secrets de ne rien faire ; il ajouta qu'ils n'avoient rien à craindre pour leurs personnes ni pour leurs vaisseaux ; qu'il avoit pensé à un expédient admirable pour leur sûreté , qui étoit , qu'ils n'avoient qu'à mener en pleine mer leur armée , & près de l'isle de Ré ; que là ils lui donnassent trois mille hommes des six qu'ils avoient dans leurs vaisseaux , & qu'ils s'en allassent ensuite reposer au passage ou au port de saint Sébastien , pendant qu'au péril de sa vie , il mettroit pied à terre dans l'isle de Ré , qu'il forceroit & emporteroit le fort saint Louis & saint Martin , ou qu'il feroit un fort dans l'isle avec ce qu'il y trouveroit , & les pieux , canons , & autres choses nécessaires , qu'il faisoit porter dans son vaisseau marchand , qui le suivoit expressement ; si mieux ils n'aimoient avoir part à la gloire qu'il espéroit de remporter en leur présence. Ce discours eut tant de pouvoir sur l'esprit de ces deux généraux , outre qu'ils appréhendoient d'encourir de nouveau la disgrâce de leur roi , qu'ils forcèrent leur naturel à conclure d'aller attaquer l'isle de Ré ; pour cet effet ils firent lever l'ancre à leurs vaisseaux , & sortirent la veille de Toussaint de l'embouchure de la riviere de Garonne ; & trouvant le vent favorable & en poupe , commencerent à prendre leur route le long des côtes de la Rochelle. Mais ils témoignèrent qu'un esprit d'étourdissement les avoit saisis ; le baron de Vatteville leur avoit envoyé , depuis deux ou trois jours , que le grand vaisseau , nommé la Prégle , armé de soixante & dix pièces de canons , de fonte verte , chargé de quantité de provisions & de munitions de bouche & de guerre , d'hommes , & autres choses nécessaires , partiroit de saint Sébastien , & viendrait joindre leur armée la veille ou le jour de Toussaint , en la riviere de Garonne , d'où il lui avoit fait sçavoir l'action de Mortaigne , & qu'il s'en alloit en l'isle de Casault. Ce vaisseau partit , ainsi que Vatteville leur avoit commandé , prit sa route sur les côtes de Bayonne & Darcairon , pour avoir le même vent qu'avoit ce même jour l'armée navale d'Espagne , quand ces deux généraux prirent leur route de l'isle de Ré ; n'aperçoit point de vaisseaux ni de barques sur mer , de l'un ni de l'autre parti ; croit toujours que son armée étoit dans la riviere de Garonne , y entrant facilement par l'embouchure le jour des Trepassés ; poussa sa route en même temps que les marées montent ; découvre de bien loin , & du côté de Blaye , quantité de vaisseaux , il s' imagine qu'ils sont de son armée , en repos & à l'ancre ; il n'observe pas autrement leurs étendarts , en mouillant l'ancre , sur la fin de la dernière marée , il fait une décharge de coups de canons , pour saluer l'armée : aussi-tôt la marée commence à descendre , & avec elle quatre ou cinq grands vaisseaux & quelques brûlots de l'armée de Vendôme , qui vont droit à lui. Il croit encore que ce sont des siens ,

qui viennent pour le visiter & tirer de ses flancs quelques munitions pour rafraîchir : il s'apprête pour les recevoir à bras ouverts : mais aussi-tôt qu'il s'en vit investi & forcé à coups de canons & par les brûlots qu'on lui oppose de se rendre à ses ennemis, il reconnoît son abus, & tout surpris, change néanmoins de sentimens, se résoud à la mort plutôt que de se rendre, & à combattre : il se défend vigoureusement pendant quelque temps, après lequel sa première chaleur s'étant éteinte, voyant que la partie n'étoit pas égale, qu'il étoit malheureusement surpris par l'armée de France, & abandonné par celle d'Espagne, ne sçachant ou elle pouvoit être, ni quel secours il pouvoit espérer, & qu'en s'obstinant au combat il trouvoit sa perte toute entière, sans aucune satisfaction ni avantage au service de son roi & du prince, il est forcé à se rendre avec autant de déplaisir qu'il avoit au commencement de son premier mouvement témoigné de générosité pour se défendre. Ce vaisseau fut pris & mené en l'armée navale de France, où il est estimé à plus de cent mille écus : le capitaine qui le montoit y fut blessé à mort, & beaucoup d'officiers qui furent faits prisonniers, & toute l'infanterie, qui étoit au nombre de près de mille. La cause de cette perte fut imputée à sainte Croix & à don Thomas avec justice, parce qu'au lieu de suivre les ordres du roi, & exercer leur charge, ils s'attachèrent à faire le contraire, & cela à cause de leur peu de courage. Marchin voyant que tout y étoit désespéré, & qu'on ne pouvoit plus rien faire dans ce pays pour le service du roi d'Espagne & des princes, se retira à la fin en Flandres.



NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

sur l'histoire de la guerre de Guienne par Baltazar.

Pag. 3. **M**Oissac occupé par Marchin, qui étoit encore à Barcelonne le 22. Septembre 1651. qui mena au prince de Condé les troupes qu'il commandoit en Catalogne, où étoit Montpouillan & son régiment, & qui passa les monts Pyrenées avec des peines & des travaux incroyables.] Jean-Gaspard Ferdinand fut créé comte de Marchin & du saint empire par l'empereur en Août 1658. Il avoit acquis partie de cette terre du chapitre de saint Martin au mont de Liège en 1657. & l'autre partie du chapitre de notre-dame de Hui. Marchin, que la carte de la principauté de Liège, faite par les PP. Nicolas le Clerc & Christophe Maire, jésuites, ortograsie *Marfin*, est une paroisse du pays de Liège, dans le quartier de Condroz : longitude 23. d. 1. m. latitude 50. d. 31. m. à quatre lieues & demie au sud-ouest de Liège, à trois quarts de lieue au sud de Hui, à deux tiers de lieue au nord-ouest du grand Modave, seigneurie qu'il avoit acquise le 28. Janvier 1642. Modave est à une lieue au nord du grand Auria, entre lequel lieu & celui d'Ochain, le maréchal de Châtillon défit le prince Thomas de Savoie le 20. Mai 1635. Les historiens nomment cette bataille Avenir. Marchin avoit pour quatrième ayeul Rennebon de Marchin, seigneur de Chanteraine, qui demanda l'investiture de cette terre à l'abbé de Stavelo le 25. Juin 1562. Marchin mourut en 1673. & ne laissa qu'un fils, Ferdinand, comte de Marchin, maréchal de France, tué devant Turin le 7. Septembre 1706. il n'avoit point été marié, & il ne reste personne de son

nom. Montpouillan, qui passa les Pyrenées par la vallée d'Andorra avec Marchin, doit être François de Caumont, maréchal de camp, gouverneur de Montbelliard & de Bedford, huitième fils du maréchal de la Force. Il épousa Marguerite de Viçose, dame de Cafenove, Castelnau, Coriez, Baliésac, & Cafolis, & n'en eut que quatre filles. Montpouillan est une paroisse de cent quatre-vingt-douze feux, dans l'élection de Condom, du diocèse & à sept lieues à l'est-nord-est de Bazas : longitude 17. d. 48. m. 20. f. latitude 44. d. 30. m. La gazette de 1653. article de Bourdeaux du 17. Avril, dit que le marquis de Montpouillan, petit-fils du feu maréchal de la Force, allant à Libourne conférer avec le comte de Maure, pour les affaires du prince de Condé, fut arrêté près de Luzac par Salomon, commandant la compagnie des chevaux-legers du duc de saint Simon, gouverneur de Blois, où il fut conduit. Cela convient à Montpouillan, fils du maréchal de la Force, & non son petit-fils. L'auteur de l'histoire de la guerre de Guienne, soit que ce soit Baltazar lui-même ou un autre, a très peu d'attention à donner les dates des faits. Du Londel, dans les fastes des rois de France, ne rapporte presque aucun fait de la guerre des princes : & le P. Daniel, dans le journal historique du règne de Louis XIV. qu'il a joint à son histoire de France, n'est pas plus exact que du Londel. Ainsi, pour le détail de cette guerre, il faut avoir recours à la gazette de France, qui rapporte presque tous les événemens de cette guerre, & que l'on y laisse dans l'oubli. Le parlement de

Toulouse, ayant appris les approches de Marchin, donna avant le 12. Octobre 1651. un arrêt qui ordonnoit à toute la noblesse de monter à cheval & aux communes de prendre les armes pour s'opposer au passage de Marchin. Peu après & avant le 31. Octobre, le même parlement donna un décret de prise de corps contre Marchin & la Mothe Guyonnet, comme criminels de Leze-majesté, pour avoir voulu mettre à contribution le pays proche Toulouse. Marchin s'étant avancé en même temps avec des troupes pour faire contribuer les environs de Cahors, les habitans de cette ville, joints à quelques communes, tomberent sur ses troupes, en enlevèrent deux quartiers, & contraignirent Marchin de se retirer du côté de Bourdeaux.

Pag. 4. lign. 5. Cognac, dont les troupes du prince de Condé leverent le siège.] Le comte d'Harcour voulant faire lever le siège de Cognac, partit de Surgeres le 12. Novembre 1651. & arriva le même jour à saint Jean d'Angeli. voulant s'avancer le lendemain vers Cognac, & ayant fait la moitié du chemin, une pluie continuelle l'obligea de retourner à saint Jean d'Angeli, où il apprit par Jonsac, lieutenant du roi en Saintonge, qui s'étoit jetté dans Cognac, & par Bellefont, maréchal de camp, qui défendoit aussi cette place, qu'elle étoit en état de tenir encore trois ou quatre jours, pourvu qu'on y fit entrer des munitions de guerre, qui y furent introduites par Pesseran, maréchal des logis du régiment de Jarnac. Le lendemain Harcour s'étant avancé à deux lieues de Cognac, envoya ordre à Folleville, maréchal de camp du jour, de s'avancer jusqu'à saint Sulpice, à une lieue de Cognac, & de s'emparer d'un pont sur la riviere del'Autrie, qui passe par ce lieu, & de celui de Javersac sur la même riviere; ce que Folleville exécuta. Harcour étoit allé ce jour-là à Brisambourg; il en partit le lendemain 15. Novembre à la pointe du jour. Etant arrivé devant le fauxbourg de Cognac, il envoya dans la place

Roqueferrières, maréchal de camp, pour que la garnison fit une sortie en même temps qu'il attaqueroit le fauxbourg. La garnison fit très-bien la sortie, & Harcour ayant fait attaquer par trois côtés le fauxbourg de Cognac, qui étoit très-bien barricadé, le força; tout le régiment de Guienne y fut tué ou pris, aussi bien que le maréchal de camp Nort. Roqueferrières, qu'Harcour envoya dans Cognac, pour que la garnison fit une sortie, s'appelloit Jacques Borrelle, & étoit seigneur du fief de Roqueferrières, qui est un assez grand terrain, où il n'y a point de bâtiment sur le bord du Gardon, & fort près d'Alais, en Languedoc. Il mourut en 1653. étant gouverneur de saint Jean d'Angeli. Il avoit un frere, nommé Guillaume, qui fut général-major dans l'armée d'Allemagne, & qui écrivit une relation des exploits de cette armée, dont le Laboureur rapporte plusieurs fragmens dans l'histoire du maréchal de Guebriant, Roqueferrières qui peut être un des deux freres nommés ci-dessus, commandoit l'infanterie de la Mothe-Houdancourt à la bataille de Casas; il pénétra dans les retranchemens faits par le marquis de Legnez devant cette ville, & contribua par-là à la victoire que le comte d'Harcour remporta en secourant cette place le 29. Avril 1640.

4-11. La Bergerie, où le prince de Condé se porta, ayant été obligé de passer la Charente, après que le régiment du comte Daugnon, qui venoit le joindre, eût été défait, & où Marchin le joignit & le rassura.] Le comte d'Harcour ayant pris la tour de saint Nicolas à la Rochelle le 28. Novembre 1651. en partit le 29. coucha à trois lieues de cette ville, & le 30. à Surgeres. Il y apprit que le chevalier de Crequi, qui lui amenoit un gros renfort de l'armée de Flandre, étoit arrivé à Parançaÿ, à deux lieues de-là, & que le prince de Condé avoit fait passer son armée sur la droite de la Charente, par le pont qu'il avoit à Tommai-Charente, il s'avança à Parançaÿ, où on lui dit qu'il ne pouvoit aller au prince

de Condé que par un Gué, vers lequel il falloit faire un chemin & défilé vers l'armée de Condé ; ce qui lui fit mettre ses troupes à couvert & prendre son quartier à Couran. Il posta une partie de son armée près du gué d'Antreze ; il fit ensuite passer ce gué à son armée, & la mit en bataille devant Tonnai-Bouronne, où Condé avoit mis une garnison. De-là il envoya un détachement, à la tête duquel étoient Plessis-Belliere, lieutenant général, Folleville, premier maréchal de camp, le chevalier de Crequi, Bellefons, & Breval maréchaux de camp, Bougy, commandant de la cavalerie, & Poignant, capitaine de ses gardes, contre des troupes qui paroilloient sur une hauteur près de Maragne. Mais ces troupes & les autres de Condé, se retirerent à la faveur de la nuit. Harcour voyant cette retraite, se détermina à attaquer l'armée de Condé, & à l'obliger de passer la Charente. Il y eut divers petits combats, où le prince de Condé, couvert par des marais & des défilés, se défendit tout le jour, s'alla poster près de Tonnai-Charente, & profita de la nuit pour passer la riviere. Harcour prit ensuite les quartiers que Condé avoit occupés, & fit refaire en quelques heures le pont que ce prince avoit fait rompre. Il envoya au roi Poignant, capitaine de ses gardes, & sergent de bataille, pour lui apprendre cet événement. Condé se porta sur une éminence, appelée la Bergerie ; & il y étoit le 11. Décembre fort incommodé par les playes.

Page 14. lign. 11. Argence, qui étoit dans Montancé, château sur la riviere de l'Isle, & lui appartenant, répondit à Baltasar, qui lui offroit la neutralité, qu'il l'accepteroit, s'il n'étoit secours le 15. Juin 1562. Montausier & Folleville étant venus à son secours le 17. Juin, furent battus par Baltasar. Argence voyant la déroute des siens, demanda la neutralité, mais trop tard,

& il fut obligé de se rendre à discrétion.] François Joumard, baron de Dirac, seigneur de Sulferte, près de Riberaç, de Montancais, & d'Escourieres, l'un des quatre barons d'Angoumois, étoit second fils de Gaspard Joumard, seigneur de Sulferte, de la Borde en Périgord, de la Double, & de Fougerac, chevalier de l'ordre, & de Gabrielle Tison, dame d'Argence, de Dirac, & de la Roche-Andri, qui avoit été mariée le 15. Juillet 1608. Elle avoit pour ayeul Benoit Tison, seigneur d'Argence & de Dirac, chevalier de l'ordre, qui avoit épousé François de Lur de Longa. Benoit Tison étoit frere aîné de Cibar Tison, seigneur de Fissac chambellan du roi, chevalier de l'ordre, auquel Louis de Bourbon, prince de Condé, se rendit à la bataille de Jarnac, le dimanche 13. Mars 1569. Cibar Tison, que les historiens ne connoissent que par le nom d'Argence, ne put pas empêcher Montesquieu de tuer ce prince. Il fut enterré aux cordeliers d'Angoulême, & il ne paroît pas qu'il ait été marié. François Joumard, seigneur de Montancais, qui défendit le château, avoit un frere aîné, nommé comme lui François, & qui fut seigneur d'Argence, & ayeul du marquis d'Argence, mort en 1721. laissant deux enfans. Pour lui il se maria deux fois. 1°. Avec François de Lostange de saint Aulaire. 2°. Avec Marie d'Escars, fille de François d'Escars, baron de Caubon, puis de Segur, comte d'Escars en 1626. mort en 1661. & de François de Vairieres, dame de la Renaudie, qui avoit été mariée le 2. Février 1609. Il fut pere des seigneurs de Dirac & d'Argence. On ne trouve point Argence dans le dénombrement de la France, & Dirac, paroisse de cent trente-huit feux ; dans l'élection de saint Jean d'Angeli, ne paroît pas être le Dirac de la famille d'Argence.

TABLE CHRONOLOGIQUE

de l'histoire de la guerre de Guienne par Baltasar.

1651.

Le prince de Condé ne trouvant pas sa sûreté à la cour, & craignant un second emprisonnement de sa personne & de celle de Marchin, qui commandoit les troupes du roi en Catalogne, se retire de la cour dans son gouvernement de Guienne.

Il envoie un courrier à Marchin, qui avoit été en prison pendant treize mois, que le cardinal Mazarin croyoit plus attaché au prince qu'à lui, & qui étoit absolument le maître dans Barcelonne le 22. Septembre 1651. faisant garder les clefs des portes par son régiment d'infanterie, ou par celui de Montpouillan.

Barcelonne est assiégée par deux armées d'Espagne. Celle de terre commandée par le marquis de Mortara & le baron de Sébach; & celle de mer par don Juan d'Autriche.

Marchin dit à don Joseph Marguerit, qu'il falloit qu'il sortit de Barcelonne avec quelques troupes pour aller donner ordre à celles qui étoient du côté de Mortara, & éteindre les divisions de la plaine d'Urgel.

Il pourvoit à la subsistance des troupes qui restent dans Barcelonne, & marque les endroits de la ville qu'il faut fortifier.

Il part la nuit suivante sur les onze heures, & amène plusieurs régimens qui ignorent son dessein. Il passe les monts Pyrénées avec des peines & des travaux presque incroyables, passe la Garonne du côté de Muret & se saisit de Moissac, qui est ravagé.

Marchin va trouver le prince de Condé vers Bourdeaux, prend Lauzerte, & fait contribuer les deux côtés de la Garonne, n'y ayant que le régiment de Champagne, commandé par saint Luc, à Montauban.

L'intendant Dionet fait de son mieux.

Le prince se saisit de Saintes, & y laisse Chambon pour gouverneur.

Baltasar revenu de la cour à Montpellier, mécontent de ce qu'on ne lui avoit pas payé la levée de son régiment de cavalerie, ses pensions de maréchal de camp, & ses appointemens de colonel, est arrêté prisonnier, & obligé de payer sa rançon du sien: il demeure plus de deux mois à Montpellier, après que Marchin a quitté la Catalogne.

Il écrit à la cour, & espère de servir sous le comte d'Harcourt, auquel la reine le refuse.

Piqué de cela, il se détermine à suivre son régiment & à se jeter dans le parti du prince de Condé.

Il part de Montpellier le 18. Novembre 1651. avec son train, & joint son régiment à Montpezat en Querci.

Le lendemain de son arrivée il a ordre de marcher avec les autres troupes venues de Catalogne vers Cognac, dont les troupes du prince avoient levé le siège le 17. Novembre, & où Niort avoit été fait prisonnier avec huit cents hommes, par le comte d'Harcourt.

Le prince de Condé se poste à Tonné-Charente.

Le régiment du comte de Daugnon, venant de Brouage pour le joindre, est défait,

L^e

Le prince est obligé de repasser la Charente & de se poster à la Bergerie , où Marchin l'ayant joint , l'aide à rassurer ses troupes.

Le comte d'Harcourt se saisit de Tonne - Charente , & en fait refaire le pour.

Le prince ayant été joint par Baltasar avec son régiment & ceux de Montpouillan , Gaudiez , la Marcouffe , décampent le même jour , (13. Décembre.) Baltasar demeure à l'arrière-garde avec deux cents chevaux , & défait deux cents hommes du régiment du comte d'Harcourt , dont il prend soixante , & le commandant.

Condé demeure quelques jours à saint Sauveur.

Il prend la route de Taillebourg , & fait passer la Charente à son armée.

Il prend son quartier à saint Savigny , où il demeure quinze jours , & puis va se poster à Brisambourg & Coyeux.

Le comte d'Harcourt ayant reçu les vieux régimens que le roi lui envoya , passe à saint Jean d'Angeli.

Le prince décampe & prend la route de Périgord , pour devancer l'armée du roi.

Il passe à Saintes , & met l'avant-garde de sa cavalerie entre la riviere de Seudre , & le Nay , ou Bougi lui enlève le régiment de Duras.

Baltasar resté à l'arrière-garde , entre Cognac & Saintes , prend le comte d'Aligre ; le major Bock est tué.

Il va à Pons avec ce prince , qui l'envoie avec ses quatre régimens à Jonzac , pour observer la marche du comte d'Harcourt , qui fait attaquer Barbesieux.

Le prince envoie toute son infanterie vers Royan & Talmont , où étoit Vatteville

Vatteville mene cette infanterie à Libourne , dans ses vaisseaux , à cause du mauvais temps.

Condé fait marcher sa cavalerie , & se rend avec Marchin à Jonzac ; il en part à minuit avec Baltasar , qu'il laisse dans des villes , & s'en va à Bourg.

Le comte d'Harcourt , après la prise de Barbesieux , fait une marche presque incroyable pour surprendre Condé , le mauvais temps & le peu de conduite du chevalier d'Aubeterre l'empêchent de le ruiner entièrement.

Le prince prend son quartier à saint André , pour faire passer ses troupes à Guitres & à Libourne. Baltasar arrivant avec l'arrière-garde , a ordre de demeurer à saint Antoine , pour couvrir le quartier du prince. Baltasar voyant que saint Antoine n'est qu'un petit village , incapable de loger ses quatre régimens , envoie le sien à un quart de lieue de-là , & y demeure avec les trois régimens de Gaudiez , Montpouillan , & la Marcouffe ; étant à table pour souper , un aide major lui dit que les gendarmes viennent loger là où il est : Baltasar , qui croit que les gendarmes & la cavalerie legere sont vers Fronzac & Guitres , monte à cheval , & découvre le chevalier d'Aubeterre avec quatre cents chevaux , & les chevaux - legers du roi , qui vont loger à saint André , ne croyant pas que le prince y fût.

Le chevalier d'Aubeterre n'attend pas les autres brigades : ce qui l'empêche d'enlever tout le quartier avec Baltasar & le prince , qui étoit au lit , & qui n'avoit pas même sa compagnie de gardes.

Baltasar court grand risque d'être pris , de même que la Vallée , un de ses capitaines. Il se sauve par un jardin : monte sur le cheval de son maréchal de logis , & avec vingt chevaux va au-devant des royalistes qui le poussent hors du quartier.

Ayant grossi sa troupe , il revient dans le village & en chasse les royalistes.

Bougi arrive avec une autre brigade , & oblige Baltasar à céder au nombre. Son régiment l'ayant joint , il regagne son quartier pendant que les troupes du comte d'Harcourt s'amusaient à piller.

Le prince lui envoie Angerville, qui pendant que Baltaſar eſt aux mains avec les royaliſtes, lui demande ce qu'il dira au prince. Baltaſar lui répond, *Ce que tu vois.*

Bougi & le chevalier d'Aubeterre font ferme derrière l'église; mais ils ſont repouſſés & obligés d'aller rejoindre le comte d'Harcourt.

Le prince arrive avec Marchin, & admire l'action de Baltaſar, qui l'a empêché d'être pris. Il veut attaquer les troupes du roi, mais Baltaſar ſe ſentant trop foible, ſe contente de tenir tête aux royaliſtes, pendant que ſon bagage marche à Bourg.

Le comte d'Harcourt arrive après minuit (du 12. Janvier 1652.) & fait marcher ſon armée en bataille entre ſaint Antoine & ſaint André. S'étant poſté dans ſaint André, le prince envoie, par Rumigni, volontaire, ordre au marquis de Garcée de marcher promptement avec la cavalerie à Libourne, & de paſſer à l'ille. Il ſe retire à Bourg en fort bon ordre.

Baltaſar fait l'arrière garde, & perd cent ſoixante cavaliers; Gaudiez eſt bleſſé, & meurt quelques jours après.

Le prince fait paſſer la cavalerie de Baltaſar à Bourg, & envoie Marchin à Libourne pour y loger celle qui étoit conduite par Garcée.

Condé va de Bourg à Libourne, de-là à Montpont & à Périgueux, où il met pour gouverneur le marquis de Chanlor.

Baltaſar part de Bénavent avec deux cents chevaux, pour ſurprendre Sauvebœuf dans ſon quartier, près de Périgueux; pendant qu'il dîne avec Chanlor, on lui vient dire que les coureurs de Sauvebœuf ſont à la porte. Il va les charger, & les prend tous priſonniers avec leurs bagages. Liſac, commandant du régiment de Sauvebœuf, eſt auſſi pris avec la plupart de ſes officiers & cavaliers.

Baltaſar mene tous ces priſonniers à Périgueux, & part à minuit avec quatre cents hommes, pour enlever Sauvebœuf, qui ſe retire le ſoit même vers Bourdeilles.

Le comte envoie Pleſſis-Bellière & Folleville aſſiéger Saintes: ils trouvent le prince de Tarente avec trois ou quatre cents chevaux, près de Pons, le défont & le pourſuivent juſqu'à Saintes, qu'ils aſſiégent. Chambon, quoiqu'avec une forte garniſon, ne ſe défend que cinq ou ſix jours.

Taillebourg ſe rend.

Le prince étant à Bergerac, envoie Marchin avec ſes gendarmes & ſes gardes pour attaquer Biron, qui faiſoit des levées.

Marchin s'avance à Villeréal; Biron ſort de ſon château avec quelque cavalerie, laiſſant ſon infanterie à un pont pour favoriſer ſa retraite. Il rencontre à la pointe du jour Marchin, logé dans un petit village avec les gardes. Beauvais, ſon capitaine de gardes, ſe ſacrifie pour le ſauver; il a la cuiſſe rompue, & il faut la lui couper. Bernardon eſt pris. Néanmoins Biron ſe retire en grand déſordre, ſuivi par cinquante gendarmes. Son infanterie abandonne le pont, & eſt preſque toute tuée. Biron reçoit quelques coups d'épée, eſt dépouillé, & laiſſé comme mort ſur la place. Il ſe retire & va trouver ſa femme, qui le croyoit mort.

Le prince de Condé va à Libourne, où étoit la princesſe ſa femme.

Le prince de Conti prend Caudecôte.

Saint Luc ſe retire & Staſort, & ſe couvre de la rivière.

Conti demande du ſecours au prince de Condé, ſon frere, qui le joint avec ſes gendarmes & ſes gardes.

Saint Luc ſurpris & défait, ſe ſauve avec une partie de ſa cavalerie à Leſclouze, & le régiment de Champagne dans Miradoux. Le prince le pouſſe juſques dans la porte, où il a ſon cheval tué. Il mande à Marchin & à Baltaſar d'obſer-

DE LA GUER. DE GUIEN. PAR BALTASAR. 51

ver le comte d'Harcourt : il fait venir le canon d'Agen , pour forcer les débris des troupes de saint Luc , qui étoient dans Miradoux , malgré la saison très-fâcheuse & l'affoiblissement de les gens.

Le prince ne veut pas prendre ces troupes à composition. Le comte d'Harcourt vient à leur secours avec quatre cents chevaux , en passant au-dessus de Périgueux ; Baltasar défait cent cinquante hommes de son arrière-garde. Il prend sa marche vers Dome. Baltasar passe à Bergerac , & joint Marchin où il étoit avec la cavalerie légère du prince , pour obliger Biron à rendre son château comme il l'avoit promis. Mais sachant qu'Harcourt est à Dome , il y va ; & Marchin se retire vers Lauzun. Baltasar veut avec deux cents chevaux empêcher les troupes du roi de passer à Dome ; il éscarmonche avec quarante chevaux au passage d'un ruisseau , & se retire à un moulin , où Bellefond a la cuisie percée. Sauveboeuf , Bougy , & le chevalier de Crequi ne peuvent pas lui faire quitter son poste. Ils parlent entre eux , & Baltasar annonce la défaite de saint Luc.

Le lendemain le comte d'Harcourt continue sa marche vers Cahors. Marchin passe avec ses troupes à Villeneuve d'Agenois & la Garonne au-dessus d'Agen. Baltasar passe là même & va à Caudecôte. Il va trouver le prince , qui lui ordonne d'observer les troupes du roi , qui passent à Auvilla à la faveur du château , où saint Luc avoit mis garnison. Le prince le rappelle , aussi-bien que Marchin. Baltasar lui dit que les troupes d'Harcourt ne pouvant pas passer en quatre jours , il falloit les aller chercher à Auvilla , ou se poster à Flamarin , entre Auvilla & Miradoux , où Harcourt devoit passer en défilant. Son sentiment n'est pas suivi. Il retourne à sa troupe , & le prince lui envoie dire par Rumigni de venir avec les quatre régimens , Marchin voulant continuer le siège & se poster à Szafort. Le prince met toute sa cavalerie dans cinq ou six lieux à l'entour ; Baltasar à la Romieu , à une lieue de Leictoure. Quelques jours après Marchin va le voir , & le prie de se retirer vers la Plume.

Le lendemain de son logement (mardi 5. Mars 1652.) le comte d'Harcourt passe la rivière , sans que six compagnies de gardes logées au Pergaing en eussent avis , ne faisant ni gardes ni partis. Sauveboeuf , avec l'avant-garde , investit les gardes dans le Pergaing. Le prince s'avance de ce côté-là , & envoie devant le chevalier de Roquelaure , qui rencontre le chevalier d'Harcourt , qui alloit droit à Szafort. Le prince fait garder le pont & la ville , & se retire vers Agen avec quelques régimens , la rivière entre lui & le comte d'Harcourt. Il trouve des bateaux & fait passer la Garonne à ses troupes. Le chevalier de Roquelaure est pris. Le comte d'Harcourt pousse jusqu'au port d'Agen , où l'infanterie du prince l'arrête. Harcourt prend quatre cents chevaux & tout le bagage , & retourne au Pergaing , où les gardes se rendent. Baltasar étant entre la Plume & le port sainte Marie , passe la Garonne à ce port : va avec trois cents chevaux jusques auprès d'Agen , enleve beaucoup de cavaliers du comte d'Harcourt , qui s'étoient écartés , & se retire au port sainte Marie

Condé demeure quelques jours à Agen , & de-là va à Tonneins avec les troupes de Baltasar. Il oblige la Mas d'Agenois & Marmande de recevoir garnison. Il veut faire entrer le régiment de Conti dans Agen. Les habitans s'y opposent. Il prie le prince de Conti , son frere , de prendre sa place. Il part d'Agen (le dimanche des rameaux 24. Mars 1652.) lui sixième , & arrivant à l'armée , il défait quelques troupes du roi , commandées par le maréchal d'Hocquincourt : (le dimanche de quassimodo 7. Avril.)

Le prince de Conti ne trouvant pas sa sûreté dans Agen , qui avoit déjà traité avec le comte d'Harcourt , revient au port sainte Marie.

Baltasar envoie D. Lucas avec trente chevaux reconnoître l'armée du roi vers la Plume. Les trente chevaux sont repoussés par un gros de l'armée jusques au port sainte Marie , où il est contraint de se retrancher dans une maison : il se

défend tant qu'il a de la poudre & des balles ; ils sont tous pris, excepté dom Lucas & quatre autres.

Conti, qui avoit vû cette action, se retire à Clerac, qui traitoit avec Harcourt, & où Castelmoron, quoique gouverneur, n'étoit pas le maître.

Marchi arrive : on ne veut pas le recevoir.

Conti se retire à Tonneins, où Marchin l'ayant joint, ils y restent deux ou trois jours. Les gendarmes tirent du côté de Bergerac.

Baltasar veut mettre garnison dans Aiguillon, & ne le peut.

Conti va avec les quatre régimens de Baltasar à Lévignac, & de-là à Bourdeaux.

Marchin va à saint Macaire, & Baltasar sur le Drot.

Conti va à Libourne, & veut aller attaquer Plessis-Belliere, qui étoit à Marennes, du côté de Brouage. Il retourne à Bourdeaux, & Marchin à saint Macaire à la fin de Mars 1652.

Baltasar met ses gens en quartier & va à Bourdeaux, où il reçoit de l'argent pour la recrue de ses troupes.

Harcourt va de Nerac à Budos, & se met en bataille près de Bourdeaux. Il écrit une grande lettre aux jurats, pour les engager à rentrer sous l'obéissance du roi.

Les jurats ne lui font point de réponse, & Baltasar lui prend plusieurs prisonniers dans une escarmouche.

Il va à Condom, où il met ses troupes en quartier jusqu'à ce qu'il forme le siège de Villeneuve.

Baltasar se poste entre Bergerac & Sarlat, & y demeure presque tout le mois de Mai.

Le comte de Châteauneuf avec son régiment, & des Roches, commandant les gardes du prince de Condé, vont loger à Montclar. Folleville, qui s'étoit séparé de Plessis-Belliere avec sept cents chevaux à la tour-Blanche, passe l'Isle près saint Astier, à trois lieues de Montclar. La Borie s'étant mis avec soixante fuseliers dans une feniere, pour empêcher que Baltasar ne les secourût.

Baltasar donne ordre à Châteauneuf & à des Roches d'être le lendemain à sept heures du matin à saint Talvir (saint Alvaire), où il les joindroit. Mais à huit heures du matin ils étoient encore dans Monclar. Folleville entre dans leur quartier ; Châteauneuf est tué, & des Roches se retire à Bergerac.

Le capitaine Sarlat, Bohemien, est pris.

Baltasar force la Borie dans une feniere, la Borie échappe avec quinze soldats.

Baltasar envoie Faget, son major, avec trente chevaux, & Gaston avec autant : mais ils manquent Folleville. On escarmouche, la riviere d'Ille tenre deux. Folleville demande à parler à Baltasar, il demande l'échange des prisonniers, & Baltasar les refuse. Folleville fait tirer sur Baltasar, qui est blessé légèrement.

Peu de jours après Baltasar apprend la mort du maréchal de la Force (arrivé le 10. Mai 1652.) & que Bergerac ne veut plus tenir pour le prince. Il y va avec quatre cents chevaux, & se fait précéder par le colonel la Roque. Il se saisit des portes, & demeure deux jours dans la ville.

Les bourgeois prêtent serment de fidélité à Castelnau, fils de la Force.

Baltasar va du côté de Sarlat, & y demeure huit jours.

Chanlot attaque ceux de l'air de Mary (Lardimalié) & ne le peut pas prendre.

Baltasar y va, après que le colonel la Roque, avec cent cinquante chevaux, a enlevé deux compagnies du régiment de Sauvebœuf.

Chanlot lui envoie deux pièces d'artilleries. Ceux de Lardimalié se rendent le lendemain.

Baltasar, le jour d'après, passe à Périgueux, & emporte d'assaut saint Astier, où

il y avoit garnison pour le roi. Il entre dans l'église, qui étoit très-forte : cent cinquante hommes qui sont dedans se rendent.

Baltasar laisse dans saint Astier son bagage & ses gens, & va avec trois cents chevaux attaquer Beauféjour, où le comte de Grignaux avoit mis quatre-vingts hommes de garnison, qui se rendent après trois heures de défense.

Baltasar persuade à Marchin de prendre le château de Grignaux. Le troisième jour qu'il sont devant ce château, Marchin apprend qu'il y a à craindre pour Bourdeaux, où Chavagnac, envoyé par le prince de Condé, arrive.

On apprend que le comte d'Harcourt avoit détaché Lillebonne avec quinze cents chevaux, & qu'il passoit à Dome la Dordogne pour joindre Montausier & Folleville.

Marchin jugeant l'affaire de Bourdeaux plus nécessaire, y va avec Chavagnac, laissant Baltasar derrière Bergerac.

Baltasar attaque Grignaux, & apprend que Montausier & Folleville ont passé la Drone à Riberne, & viennent à lui : il envoie son bagage à Montréal, près de Bergerac, & va avec mille chevaux au-devant de Montausier & de Folleville. Arrivé à quatre lieues d'Angoulême, il apprend que Montausier ne joudroit Folleville que dans trois jours, & que Folleville est à couvert derrière Aubeterre.

Baltasar retourne devant Grignaux, où il avoit laissé cinq cents hommes du pariage.

Il envoie offrir à Argence, comme il l'avoit promis à Beauvais-Chantirac, son cousin, la neutralité pour son château de Montances sur l'Ille.

Argence demante sept jours & jusqu'au 15. Juin 1652.

Montausier & Folleville arrivent le 16. Juin avec treize cents chevaux, & autant de gens de pied, les régimens de cavalerie étoient Roannés, Armagnac, Folleville, Rochefort, saint Abre, Villevert, la compagnie des gendarmes du comte d'Harcourt, & trois escadrons de noblesse, faisant trois cents chevaux, commandés par le comte de Grignaux, qui fut tué par Montandré, qui fut pris. & par Noeil, qui fut blessé à mort. Leur infanterie est formée par les régimens de Montausier, de Périgord, & d'Harcourt, avec quelques milices.

Baltasar arrive près de Montances une heure après les troupes du roi, avec mille chevaux & le régiment d'Enguien, de trois cents fantassins : il se poste sur le gué, & dans le moulin qu'Argence tenoit, par où ce secours devoit entrer. On escarmouche, la riviere entre-deux, depuis quatre heures après midi jusqu'à la nuit.

Montausier fait passer au gué au-dessus de Montances trente hommes du régiment d'Harcourt, qui entrent à l'insçu de Baltasar. Celui-ci envoie de ce côté-là Chankot avec les gendarmes : il fait passer six de ses escadrons, qui s'avancent vers les troupes du roi, dans la prairie.

Montausier les renverse l'un sur l'autre dans la riviere. Le colonel la Roque, qui les commandoit, prend la-queue des troupes ; Montausier, le marquis d'Arz, & le comte de Grignaux, sont blessés.

Baltasar passe lui-même avec soixante chevaux, & charge vingt fois le régiment d'Armagnac, qui faisoit l'arrière-garde. Folleville ne vient point à son secours, & Montausier est mis hors de combat.

Le régiment est entièrement enfoncé, & Auvilar, qui le commandoit : est pris.

Baltasar voyant la cavalerie & l'infanterie royalistes jointes, la charge avec Chamlot & la met en déroute : toute l'infanterie & la noblesse sont tués ou pris. Folleville s'enfuit avec cinquante cavaliers ; & dans les cinq jours qui suivent il ne peut ramasser que cinq cents chevaux.

Montausier, porté à Angoulême dans sa maison, y reste long-temps très-incommode de ses blessures. Cette défaite empêche Harcourt de prendre Villeneuve.

Argence demande la neutralité, mais trop tard. Le canon venu de Périgueux l'oblige de se rendre à discrétion. Grignaux se rend aussi, après avoir souffert quinze ou vingt volées de canon.

Baltasar va à Bergerac, & essaye de secourir Villeneuve d'Agenois avec Théobou, le pere, qui étoit fort en peine de son fils, qui y commandoit. Les pluies incommodent fort les assiégés. Le comte d'Harcourt est mécontent de la cour. Théobou, le fils, fait une résistance de plus de six semaines. Marchin y jette deux cents chevaux, qui avoient passé le Lot & traversé le quartier de saint Luc. Huit jours après (vers le 24. Juillet) le comte d'Harcourt décampe de devant cette place, & va avec son armée à Montlauguin (Montflanquin) d'où il part, lui septième, & va à Brisach, laissant l'armée à Sauveboeuf, Lillebonne, & Marin, lieutenans généraux.

Ces chefs ayant été joint par Pleffis-Belliere, vont prendre S. Basile, (sainte Bafelle, défendu par la Madeleine, capitaine au régiment de Conti, infanterie.

Guerre de Guienne, seconde partie.

Marchin veut faire le siège de Blaye; mais le baron de Vatteville ne veut point fournir les munitions nécessaires, parce que Marchin veut la ville pour lui, & Vatteville la veut pour l'Espagne.

Baltasar veut prendre le château de Castelnau, qui incommodoit Bazas.

Les régimens de Montpouillan & de la Roque, envoyés par Marchin, le joignent devant Castel-Jaloux, après avoir pris le château de Piles, & un autre qui incommodoit fort Bergerac.

Baltasar envoie un parti au port sainte Marie, qui prend Bougi, lequel alloit à Marmande. Il promet à Bougi, que l'on amène à Bazas, de lui procurer sa liberté auprès du prince de Condé, & l'envoie à Paris.

Le capitaine la Serre voulant aller à Castelnau, est pris une seconde fois par les troupes de Baltasar, celui-ci lui reproche devant Bougi, qu'il lui avoit promis trois fois de le venir joindre. Il l'envoie en prison, & lui dit qu'il payera trois fois sa rançon.

Baltasar assiège Castelnau; le régiment d'infanterie de Théobou, commandé par le lieutenant colonel Montgoural, & celui de cavalerie de Baltasar, commandé par Fager, capitaine & major, font les approches & emportent les dehors.

Baltasar arrive & prend la place dans quatre jours. Il y laisse saint Micault. Il envoie le canon & l'infanterie à Antignac, où étoit Marchin.

Il se présente devant Castel-Jaloux, & repousse le régiment de Rouillac, qui fit une sortie. Les habitans se rendent une heure après. Il donne un saufconduit au régiment de Rouillac, & prend à discrétion la compagnie de la Serre, qui étoit déjà son prisonnier. Marchin se rend dans Castel-Jaloux à sept heures du matin. Du Pleffis, maréchal de camp, est chargé de l'attaque du château, devant lequel il est tué.

Marchin voulant s'emparer de Condom, envoie Bauvais-Chantirac, maréchal de camp, pour continuer le siège de Castel-Jaloux.

Marchin arrive devant Condom avec quinze cents chevaux.

Le marquis d'Aubeterre demande à parler au consul. Goas & Montcassin sont dans la ville, & leurs troupes à une lieue de-là.

Marchin, qui connoissoit particulièrement Montcassin, a une conférence avec lui, après quoi il dit à Baltasar que Montcassin lui avoit donné avis, en ami, de ne point attendre les six mille hommes qui venoient de Catalogne, & d'aller au plutôt se rendre maître de Castel-Jaloux.

Baltasar, qui croit que les troupes ne peuvent pas être au nombre de quatre mille, veut les aller charger: mais Marchin s'y oppose.

Marchin arrive devant Castel-Jaloux, reçoit un défi de Sauvebœuf, qui veut lui donner bataille, & se retire avant d'avoir la réponse.

Baltasar le suit avec deux escadrons; & si Marchin l'eût soutenu, il auroit défait Sauvebœuf & Merinville.

Le château voyant la retraite du secours, se rend le lendemain.

Quinze jours après, Marchin attaque le Mas d'Agenois, & le prend par assault. La Barth, lieutenant colonel du régiment de Guienne, qui y commandoit, se sauve dans l'église, & se rend prisonnier de guerre.

Merinville, qui étoit en quartier de rafraichissement, ne joint pas le duc de Candale, qui venoit d'arriver, & qui auroit secouru le Mas d'Agenois.

Baltasar fait passer à cent cinquante chevaux la Garonne à Tonneins, dans un bateau qu'il avoit trouvé caché, & fait attaquer par Faget & Gaston les régimens des galeres & de Biron, qui s'étoient retirés dans Gontaud, lieu fermé de bonnes murailles, devant lequel Baltasar, paroît à la pointe du jour. Il ne réussit pas à entrer par le guichet, qui étoit ouvert, Marchin lui envoie son régiment & celui de Conti, commandé par Bourgogne. Il met une pièce d'artillerie en batterie, qui tire tout le jour: le lendemain Marchin arrive; & sur le soir ils prennent la place, où tout est fait prisonnier de guerre.

Deux jours après, Baltasar assiège Montsegnaux, que saint George lui rend au bout de six jours. Marchin va à Sarlat qu'il prend, pendant que le duc de Candale suit Baltasar, qui passe à la Réole le 19. Décembre 1652. & va le même jour à Bazas, & par une diligence incroyable arrive le 21. à Roquefort, & va se saisir du château de Pujol. Ceux du mont de Marfan lui envoient dire qu'ils le recevront avec son train & dix ou douze personnes. Il part à la pointe du jour de Pujol, y laissant la Serre avec soixante hommes. Gaston, qui étoit resté à Bazas, le vient joindre en chemin, & lui dit que le duc de Candale est après lui avec toute sa cavalerie, surquoi il envoie sa cavalerie, qui venoit loger à la riviere dans Grenade. Pendant cette marche Candale enleve les régimens de Guittaut & de Leran, qui n'avoient pas voulu aller à Grenade. Cette perte refroidit les habitans du mont de Marfan. Candale, qui est avec Merinville, fait sommer ceux de Grenade, qui ne veulent pas se rendre.

Baltasar va à Tartas, où les habitans le reçoivent, croyant que ceux du mont de Marfan avoient embrassé son parti. Il envoie l'Arret à Grenade, pour faire venir son régiment à Tartas. L'infanterie qui devoit garder ce poste arrive avec la cavalerie à huit heures du matin. La Serre, qui devoit tenir ferme dans Pujol, change pour la quatrième fois de parti, & se rend au duc de Candale.

Le jour de Noël, ce duc, qui avoit écrit à ceux de Tartas d'arrêter Baltasar prisonnier, se présente à une demi-lieue de la ville. Poyaune, qui le devoit joindre, aime mieux rester dans Acqs: le froid, qui étoit extraordinaire, oblige ce duc de se retirer le même jour au mont de Marfan. Baltasar le suit, & lui enleve quatre-vingts chevaux dans le fauxbourg du mont de Marfan.

Sarlat se rend à Marchin le premier de l'an 1653. & y laisse pour gouverneur Chavagnac, avec le régiment d'Enguien, & le sien d'infanterie. Deux mois après, Faujan, major du régiment de Marchin, ayant intelligence avec Marin, va voir Maesmir, capitaine de Marchin, commandant au Mas d'Agenois, qui prend le parti de Marin, feignant que celui-ci l'a surpris. De-là il va à Montsegur, où il complotte avec les deux régimens de Montpouillan, qui peu de jours après rementent la place au duc de Candale.

Faujan raconte à Marchin & au prince de Conti ces deux événemens, comme s'il n'en avoit rien sçu. Marchin le renvoie à Sarlat, où il gagne le régiment de Marchin, & livre le régiment d'Enguien à l'issue d'un souper à Marin Chastellior, qui étoit venu avec dessein de se rendre maître de Sarlat. Ce régiment va au logis de Chavagnac, que la goutte retenoit au lit avec sa femme, qu'il avoit

fait venir d'Auvergne. Chavagnac sort du lit & se cache dans la maison ; sa femme se levant en chemise & cherchant à se cacher, reçoit deux ou trois coups de pistolet, dont elle meurt deux jours après.

Chavagnac est conduit prisonnier à Agen, par Marin, au duc de Candale, qui le renvoie à Bourdeaux, afin de faciliter son échange avec Bougi.

Bousquet bat les troupes des princes, qui étoient du côté de Sarlat, & les chasse de leurs quartiers.

Le marquis d'Aubeterre ayant vû tuer à ses côtés tous les officiers & tous les domestiques, qui ne le voulurent point abandonner, se retire. Du Vouldy, commandant les gendarmes, est pris. Le comte de Daugnon ne se croyant plus assuré dans Brouage & dans l'isle d'Oleron, & ayant reçu des grandes sommes d'argent d'Espagne, traite avec le roi, qui le fait maréchal de France.

Le 17. Janvier 1653. Baltasar envoie ordre au régiment de Conti, qu'il avoit laissé à Bazas & à saint Micault, d'aller en toute diligence à Roquefort, que le baron de Marfan vouloit rendre au chevalier d'Aubeterre, qui étoit venu du mont de Marfan avec cinq cents chevaux, & les régimens de sainte Mesme & de saint Luc. Aubeterre leur donne sur la queue, & défait la compagnie de cavalerie de saint Micault. Les troupes se retirent la nuit à la Bastide & à saint Justin. Baltasar part la même nuit de Tartas, & se rend avec Prugne, & vingt autres, à neuf heures du matin à Roquefort. Il y entre malgré le baron de Marfan. Il se saisit du château, de l'église, & fort avec les vingt chevaux & deux cents fantassins, pour attaquer le chevalier d'Aubeterre, qui se retire bien vite vers Villeneuve & saint Sever, laissant trente hommes du régiment de sainte Mesme dans le château de saint Justin, que Baltasar prit prisonnier le lendemain. Baltasar va à la Bastide, & y met le débris des régimens de Guittaut & de Leran, avec soixante hommes du régiment de Conti. Il y reste quatre heures, & leur ordonne de se bien barricader dans le lieu & dans l'église. Il les quitte, & le chevalier d'Aubeterre les enleve.

Baltasar les auroit secouru le lendemain à neuf heures du matin. Il laisse dans Roquefort Baas, maréchal de camp, avec six compagnies de cavalerie de son régiment, & celui de Conti. Il retourne à Tartas, & le rend très-fort. Il prend vingt-quatre chevaux, de vingt-sept que le chevalier d'Aubeterre avoit détaché contre lui.

Baltasar fait contribuer les Landes jusques à Dax, les faubourgs de saint Sever & du mont de Marfan. Il prend le château de Cauna, tout contre saint Sever.

Au commencement de Juin le chevalier d'Aubeterre vient à saint Sever, se saisir de saint Justin, dont le commandant ne veut pas attendre le canon.

Baltasar enleve le régiment de saint Mesme, qui vouloit se faire payer de quelque argent à saint Sever. Tout le bagage est pris, & deux cents hommes ; le reste, retiré dans une maison, capitule & promet de ne servir d'un mois.

Le chevalier d'Aubeterre lui tombe sur les bras le lendemain à la pointe du jour.

Baltasar, qui veut repaître à Caunac, passe la riviere avec l'Arret, dans un endroit où il n'y avoit jamais eu de gué. Il joint les siens au gué de Sappose, & fait sa retraite avec les mieux montés ; il perd trente cavaliers, des quarrevingts qu'il avoit, & il renvoie la Croix dans le château de Cauna, où il commandoit.

Le chevalier d'Aubeterre le poursuit jusques dans les Landes, à une demi-lieue de Tartas ; & arrivé à saint Sever, écrit au duc de Candale, qu'il a défait quatre cents chevaux à Baltasar & toute son infanterie, quoique Baltasar n'eût jamais pu en ramasser trois cents.

La

Le chevalier d'Aubeterre fait le siège de Cauna avec deux pièces de canon, & le fait battre huit jours sans le pouvoir prendre. A la fin les Irlandois que Baltazar y avoit mis, se saisissent de la Croix, commandant, & le livrent avec le château.

Baltazar fait mettre le feu aux bleds de sainte Croix, & un parti de Tartas prend cent vingt hommes des régimens de saint Luc & de saint Mesme.

Ceux de Tartas lui enlèvent quatre-vingts chevaux, lorsqu'il faisoit le dégât à Pontous, où lui & Poyanne attendirent le secours qu'ils demandoient au duc de Candale.

Dom Joseph Osorio défend fort mal Bourq contre le duc de Vendome, arrivé à S. Sébastien & mis dans le château. Des commissaires lui font son procès, & il a la tête tranchée. Il avoit été secouru de troupes & de vivres par Marchin.

Les Irlandois qui étoient à Lormont sollicités par le colonel Hamilton, congédiés par Marchin, se rendent au duc de Vendome.

Marchin manque d'argent : les Bourdelois n'en veulent plus fournir.

On attend le marquis de sainte Croix avec l'armée navale d'Espagne. Il ne vient point. Les habitans de Bourdeaux se refroidissent fort.

Marchin écrit au marquis d'Aubeterre, qui étoit à Villeneuve d'Agenois, de venir, & lui-même va le 10. Mai 1653. à Tartas, conférer avec Baltazar.

Les troupes du roi s'approchent.

Théobon forme un projet étrange pour faire rentrer Bourdeaux sous l'obéissance du roi.

Le prince de Conti, Marchin, & Lesnet, envoient à Baltazar des lettres pour le marquis de sainte Croix & Vatteville. Il les fait passer avec beaucoup de peine jusqu'à saint Sébastien. Sainte Croix répond qu'il sera plutôt dans la rivière de Garonne que lui à Bourdeaux.

Baltazar envoie chercher Prugnes de Roquefort à Tartas, & le charge de prendre saint Justin en vingt-quatre heures, pendant qu'il amuseroit le chevalier d'Aubeterre à Pontous. Aubeterre voulant aller au secours avec six escadrons, apprend sa prise au mont de Marfan. Le capitaine Antoine, qui y commandoit avec deux compagnies, y est fait prisonnier.

Baltazar va avec cent chevaux à Bourdeaux. Le duc de Candale va au-devant de lui avec quatre cent chevaux, & il ne peut l'empêcher d'entrer à Bourdeaux en plein midi.

Le chevalier d'Aubeterre veut se saisir des fauxbourgs de Tartas, & est repoussé ; il retourne à Pontous.

Marchin fait connoître à Baltazar le mauvais état du parti, & lui dit que Chouppe est allé à la cour avec la permission du prince de Conti, qui est las de la guerre, & veut se retirer à Resne.

Il vont tous deux voir le prince, la princesse de Condé & la duchesse de Longueville.

On attend le secours de saint Sébastien, sur-tout le jour de saint Jacques, destiné par les Espagnois à leurs grands exploits.

Les ennemis des princes prennent le ruban blanc, & crient dans toutes les rues de Bourdeaux, *Vive le roi & la paix.*

Le duc de Vendome fait avancer ses vaisseaux jusqu'à la portée du canon.

Baltazar sort, & comme il est aimé du peuple, il a le pouvoir de faire tirer les canons de la ville & des vaisseaux sur ceux du duc de Vendome, qui fait retirer les siens.

Baltazar, à son retour dans la ville, engage le comte d'Auteuil, gouverneur du duc d'Enguien, à mener ce prince dans la ville pour animer le peuple.

Baltazar, Marchin, Lesnet, & Auteuil, veulent mettre le duc d'Enguien en

sureté, & le mener avec la cavalerie à Tartas, & de là à Castellón en Espagne. Ce dessein n'a pas lieu, par l'assurance que tous les bourgeois de Bourdeaux donnent de ne point faire de paix sans y comprendre le duc d'Anguien, la princesse sa mere, & la duchesse de Longueville. Les principaux de la ville s'assemblent dans l'archevêché, où le prince de Conti, les princesses, le duc d'Anguien, Marchin, Baltasar, & tous les officiers généraux assistent. Ceux de la ville craignant la famine, quoiqu'ils eussent du bled pour plus de six mois, veulent un prompt accommodement. Peu de jours après chacun demande des passe-ports aux ducs de Vendôme & de Candale.

Marchin envoie la Guette à Lormont, & le duc de Vendôme lui envoie un passe-ports dont il n'est point satisfait.

Marchin fait un état de ses demandes: Baltasar lui dit qu'il faut capituler pour tout le patri, & aller tous ensemble joindre le prince de Condé, pour se retirer en Espagne.

Marchin ne veut capituler que pour Bourdeaux, ce qui est contraire aux intentions de Chanlor & de Baltasar, qui avoient Tartas.

Baltasar lui dit qu'il ne veut pas être compris dans ce traité.

Il demande permission au prince de Conti de faire son accommodement, & ce prince la lui donne par écrit.

Il envoie l'Arret à Begle, au duc de Candale, qui lui avoit déjà fait dire de songer à lui.

D'autres officiers généraux n'ayant pas attendu si long temps pour faire leur traité, le duc de Vendôme lui avoit fait parler inutilement par deux capucins, l'Arret lui rapporta pour la seconde fois que le duc de Candale lui promettoit & donnoit la parole par écrit, que l'on le maintiendrait dans ses charges & honneurs: qu'on lui entretiendrait les vingt compagnies de cavalerie & trente d'infanterie; qu'il avoit pour-lors dans Tartas & Roquefort, auxquelles places on donneroit l'amnistie; qu'on lui payeroit l'argent qu'il avoit avancé pour le roi, & que Bougi & saint Germain seroient ses répondans. Il remet ces places entre les mains du duc de Candale, retourne avec les gens à Tartas, & dit qu'il ne sert plus pour les Espagnols. Cette nouvelle surprend fort Marchin. Baltasar dit au duc de Candale que les habitans de Bourdeaux avoient juré de ne point abandonner les princes, & qu'il falloit leur donner une bonne & sûre retraite: Cela leur ayant été accordé ponctuellement, la réduction de Bourdeaux se fit à la fin de Juillet 1653. Chanlor, qui avoit eu ordre de Marchin de tenir bon dans Périgueux, lui promettant du secours. Mais le colonel la Roque en étant sorti avec son régiment de cavalerie, un habitant de Périgueux tua Chanlor d'un coup de fusil, & la garnison se rendit prisonnière.

BATAILLES.

1562.

Condé est forcé de repasser la Charente & se poste à la Bergerie.

Le mauvais temps & le peu de conduite du chevalier d'Aubeterre l'empêchent de ruiner entièrement le prince de Condé qui avoit pris son quartier à saint André.

Baltasar bat les coureurs de Sauveboeuf, qui avoit son quartier près de Périgueux: Sauveboeuf se retire le soir même vers Bourdeilles.

Plessis-Belliere & Folleville défont le prince de Tarente près de Pons, & le poursuivent jusques à Xaintes.

Marchin s'avance à Villercéal; Biron fort de son château avec quelque cavalerie:

Marchin le bat; & il se retire en grand désordre dans son château : son infanterie, qui avoit abandonné la garde d'un pont, est presque toute défaire; il reçoit quelques coups d'épée, & est laissé comme mort sur la place.

Saint Luc, retiré à Strafort, est surpris & défait; il se sauve à Lectoure, Condé pousse le régiment de Champagne dans Miradoux.

Le comte d'Harcourt passe la Garonne à Auwillar, attaque le prince de Condé, qui est forcé de lever le siège le mardi 5. Mars.

17. Juin. Combat de Montancé, où Baltasar défait Montausier, qui est fort blessé, & six régimens royalistes; le comte de Grignaux y est tué.

Boufquet bat les troupes des princes & les chasse de leur quartier près de Sarlar.

1653.

Le chevalier d'Aubeterre attaque saint Micault, que Baltasar envoyoit pour empêcher le baron de Marfan de se saisir de Roquefort : le reste de la troupe se retire la nuit du 17. Janvier à la Baltide & à saint Justin.

Baltasar faisant repaître sa troupe à Cauna, est attaqué par le chevalier d'Aubeterre, passe la riviere dans un endroit où personne ne l'avoit passée, & de quatre-vingts cavaliers qu'il a il n'en perd que trente.

S I É G E S.

1652.

Moissac occupé & ravagé par Marchin.

Marchin prend Lauferte.

Le prince de Condé se saisit de Xaintes & y laisse Chambon pour gouverneur.

Les troupes du prince de Condé lèvent le siège de Coignac; Nort y est pris avec huit cents hommes.

Le comte d'Harcourt prend Barbesieux.

Baltasar se défend dans saint Antoine, & trouve le moyen d'empêcher le chevalier d'Aubeterre de le défaire entièrement.

Le comte d'Harcourt arrive après minuit, & se met en bataille entre saint Antoine & saint André; le prince de Condé se retire en bon ordre à Bourg, Baltasar fait l'arrière-garde, & perd cent soixante cavaliers. Gaudiez est blessé, & meurt peu de jours après.

Plessis-Belliere & Folleville assiègent Xaintes, où Chambon ne se défend que cinq ou six jours.

Taillebourg se rend aux royalistes.

Caudecote est pris par le prince de Conti.

Condé oblige le mas d'Agenois & Marmande à recevoir garnison : il fait entrer le régiment de Conti dans Agen, qui se souleve contre lui, & dont le prince de Conti sort quelques jours après.

Les royalistes forcent dans le port sainte Marie trente chevaux, commandés par dom Lucas, qui trouve moyen de s'échapper. Toute sa troupe est prise.

Folleville force Châteauneuf & Desroches dans leurs quartiers à Montclar. Châteauneuf est tué, & Desroches se retire à Bergerac.

Baltasar force Laboirie dans une Ferriere, mais Laboirie échappe avec quinze soldats.

Baltasar va à Bergerac, & assure au prince de Condé cette ville, qui vouloit prendre le parti royaliste.

Chanlot attaque inutilement Lardimalie.

Lardimalie se rend à Chanlot, qui l'étoit venu assiéger une seconde fois.

Baltasar emporte d'assaut saint Altier : cent cinquante hommes qui étoient dans l'église qui étoit très-forte, se rendent.

Beauféjour, où le comte de Grignaux avoit mis quatre-vingts hommes, est assiéger par Baltasar, les quatre-vingts hommes se rendent après trois heures de défenle.

Baltasar assiége Grignaux, & apprenant que Folleville & Montausier viennent au secours, il va au-devant d'eux.

Argame est obligé de rendre à Baltasar son château de Montancé; il demandoit la neutralité qu'on lui avoit offert, & qu'il avoit refusé.

Le château de Grignaux se rend à Baltasar après avoir essuyé une vingtaine de volées de canon.

Villeneuve d'Agenois assiégé par le comte d'Harcourt, & défendu par Théolon le fils, Marchin y jette deux cents chevaux; huit jours après, & vers le 24. Juillet, Harcourt lève le siège & se retire à Montflanquin.

Lillebonne & Marin, lieutenants généraux, commandans les royalistes depuis le départ du comte d'Harcourt, prennent sainte Bazeilles, défendue par la Madeleine.

Le château de Piles pris par les troupes du prince de Condé.

Baltasar prend Castelnaud dans quatre jours & y laisse saint Micault.

Il assiége Castel-Jaloux, qui se rend une heure après; il donne un fauf conduit au régiment de Rouillac. Marchin vient & assiége le château.

Marchin veut assiéger Condom, dans lequel étoient le marquis d'Aubeterre, Goas, & Montcassin, avec lequel Marchin a une conférence: Montcassin dit à Marchin que six mille hommes de Catalogne arrivent, ce qui l'empêche de faire le siège de Condom.

Le château de Castel Jaloux, que Sauvebœuf & Metrinville avoient voulu secourir, voyant la retraite de ce secours, se rend à Marchin.

Marchin prend d'assaut le mas d'Aginois, quinze jours après la prise de Castel-Jaloux. La Barthe, lieutenant colonel du régiment de Guienne, qui s'étoit sauvé dans l'église, se rend prisonnier de guerre.

Baltasar fait attaquer par Faget & Gaston, les régimens des galeries & de Biron, retirés dans Gontaut, lieu fermé de bonnes murailles. Le lendemain Marchin arrive; & sur le soir ils prennent la place, où tout est fait prisonnier de guerre.

Monfegnan assiégé par Baltasar. Saint Georges le lui rend six jours après.

Marchin ayant fait une marche forcée de la Réole à Roquefort, prend le 21. Décembre le château de Pojol.

Candale enlève les régimens de Guitaut & de Leran dans Grenade.

Baltasar est reçu dans Tartas.

La Serre, que Baltasar avoit laissé dans Pojol, rend ce château au duc de Candale, & se rend royaliste pour la quatrième fois.

1653.

1. Janvier. Sarlat se rend à Marchin; il y laisse Chavagnac.

Faujan, major du régiment de Marchin, rend par trahison Sarlat au duc de Candale, & livre le régiment d'Enguien à Marin Chatelier: Chavagnac est fait prisonnier, & sa femme tuée de trois coups de pistolets.

18. Janvier. Roquefort conservée par Baltasar, qui y entre à neuf heures du matin; il se saisit du château & de l'église.

Baltasar prend le château de Cauna, près de saint Sever.

Vers le 5. Juin. Le chevalier d'Aubeterre se saisit de saint Justin.

Baltasar enlève le régiment de saint Mesmes, dans saint Sever.

Le chevalier d'Aubeterre assiége Cauna pendant huit jours avec deux pièces de canon, & ne s'en rend maître que parce que les Irlandois lui livrent le château avec la Croix, qui y commandoit. Dom Joseph Otorio défend fort mal Bourg contre le duc de Vendome: le roi d'Espagne lui fait faire son procès à saint Sébastien, & il a la tête tranchée.

Le colonel Hamilton, congédié par Marchin, engage les Irlandois, qui étoient dans Lormont de rendre ce château à Vendome.

Prignes de Roquefort prend saint Justin en vingt-quatre heures: le chevalier d'Aubeterre qui étoit au mont de Marsan n'a pas le temps de le secourir.

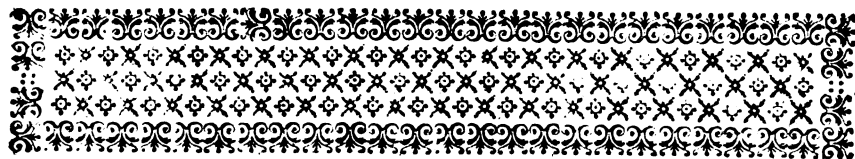
Aubeterre veut se saisir des faubourgs de Tartas: il est repoussé & retourne à Pontous.

Bourdeaux rendu au roi à la fin de Juillet.

Chanlot est tué dans Périgieux par un habitant; & la garnison de la place se rend prisonnière de guerre.

L'histoire de la guerre de Guienne, sous le nom de Baltasar, rapporte des combats de la Charente, de S. André, de Périgieux, de Pons, de Villercas, de Staffort; de Miradoux, de Montancé, de Roquefort, & de Cauna en 1652. & 1653. Les sièges sont au nombre de 48. ceux de Moissac, de Lauzerte, de Xaintes, de Coignac, de Barbécieux, de S. Antoine, de Xaintes, de Taillebourg, de Caudecote, du mas d'Aginois, de Marmande, d'Agén, du port sainte Marie, de Montclar, d'une Ferrière, de Bergerac, de Lardimalie, de Beauséjour, de Grignaux, de Montancé, de Grignaux, de Villeneuve d'Aginois, de sainte Bazeille, du château de Piles, de Castelnaud, de Castel-Jaloux, ville & château; de Condom, du mas d'Aginois, de Gontaut, de Monfegnan, du château de Pojol, de Grenade, de Tartas, de Pojol, de Sarlat, de Roquefort, du château de Cauna, de S. Julien, de S. Sever, de Cauna, de Bourg, de Lormont, de S. Julien, des faubourgs de Tartas, de Bourdeaux, en Juillet 1653. & de Périgieux.

F I N.



PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.



*JUGEMENS sur la noblesse de Languedoc par M.
de BESONS.*

GÉNÉRALITÉ DE TOULOUSE.

A V E R T I S S E M E N T.

LA seconde partie des jugemens sur la noblesse de Languedoc par M. de Besons, qu'on donne ici, contient la généralité de Toulouse, & acheve de faire connoître toute la noblesse d'une des plus grandes provinces du royaume. Ces jugemens qui sont des pièces juridiques, assurent l'état de cette noblesse & de ses descendants. On l'a fait connoître au public d'une manière qui n'est ni douteuse ni équivoque. On ne négligera rien pour joindre à ces jugemens ceux de M. de Lamoignon de Basville & des autres intendans ses successeurs, afin de rendre ces recherches plus complètes. Si la noblesse qui trouve ses ancêtres mentionnés dans les jugemens de M. de Besons, veut donner des preuves de sa descendance jusques à présent, & fournir des titres pour rendre les preuves des filiations de ses ancêtres plus complètes, on ne manquera pas d'en faire usage; mais on ne travaillera que sur des mémoires munis de leurs preuves. Il seroit à souhaiter que ceux qui ont les

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

A

I. Geraud Alari obtint des lettres d'annoblissement au mois de Mai 1446. & t. le 2. Août 1459. fut pere de

II. Jean Alari eut pour enfans 1. Jean Alari, & 2.

III. Geraud Alari transigea le dernier Déc. 1536. avec Jean son frere pour les biens de Jean leur pere. Il fit son codicile le 5. Janv. 1586. Il fut pere de

IV. Jean Alari t. le 5. Juil. 1615. & eut pour enfans 1. Pierre Alari qui suit, & 2. Jean Alari.

V. Pierre Alari, trésorier de France à Toulouse, t. le 18. Oct. 1666. Il eut pour enfans 1. Geraud Alari, Sgr. de Lignerès, & 2. François Alari, Sgr. de la Roque, N. avec son frere le 13. Janv. 1670.

LAVAUZ. 638. **ALARL.** D'azur, à une harpe d'or, écartelé de gueules, au demi-vol d'argent, au chef chargé d'un coq de gueules, onglé, bequé, & creté de même.

I. Jacques Alari, Sgr. de Tanus, maréchal de camp en l'armée commandée par M. de Bourniquel, dénombra la seigneurie de Tanus le 29. Oct. 1540. Il fut capitoul à Toulouse en 1543. & pere de

II. George Alari, Sgr. de Tanus, qui ep. le 7. Dec. 1579. Olimpe de Rabastens, qui le rendit pere de

III. Philippe Alari, Sgr. de Tanus, qui ep. le 13. Av. 1625. François du Bosc, & il en eut

IV. Jacques Alari, Sgr. de Tanus, qui ep. le 15. Mars 1647. François du Bosc, N. le 19. Août 1669.

TOULOUSE. 639. **ALBERT.**

N. Albert eut pour enfans 1. Jean-Bernard Albert, capitoul de Toulouse en 1668. & 2. François Albert, aussi capitoul de Toulouse en 1662. N. le 2. Août & 27. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

CASTRES. 640. **ALBIS.**

I. Jean Albis, audientier & secretaire du roi en la chancellerie de Toulouse, pourvû le 3. Juil. 1647. ep. Jeanne Langard, & il en eut 1. Antoine Albis, qui ep. le 22. Nov. 1662.

& 2. Jean Albis bapt. le 22. Av. 1635. N. avec leur pere & à cause de sa charge, le 20. Dec. 1668.

TOULOUSE. 641. **ANDONNET.** De gueules, au lion d'or, à quatre fasces ondées de même.

I. Jean Andonnet, bourgeois de Toulouse, fut capitoul de cette ville en 1571. & pere de

II. Guillaume Andonnet, Sgr. de la Fage, t. le 5. Mars 1656. Il ep. le 12. Mai 1605. Isabeau Bonnefoy, & il en eut 1. Jacques Andonnet, Sgr. de la Fage, 2. Jean Andonnet, 3. Jean Andonnet, & 4. Pierre Andonnet, N. en vertu du capitoulat le 3. Janv. 1670.

4 J U G E M E N S D E L A N O B L E S S E

TOULOUSE. 642. **ANDRÉ.**

I. Arnaud André, avocat, capitoul de Toulouse en 1627. Il ép. Jeanne Marion, & il en eut

II. François André, Sgr. de Sernouese, bapt. le 14 Mars 1623. N. le 25. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 643. **ANDRIEU.** D'azur, à deux fautoirs d'or.

I. Jean Andrieu t. le 8. Mai 1559. eut pour enfans 1. François, 2. autre François Andrieu, & 3.

II. Jean Andrieu, Sgr. de Mourvilles, qui ép. le 25. Mars 1579. Louise Thiers d'Ariat, qui le fit pere de

III. Jean Andrieu, Sgr. de Mourvilles, qui ép. le 13. Juin 1610. Françoise Thuile, qui lui donna pour fils

IV. Jean Andrieu, Sgr. de Montcalvel, Grandels, & Montmoure; capitaine au régiment de Champagne par commission du 2. Janv. 1649. aide de camp par brevet de 1650. ép. le 28. Avril 1654. Marguerite de la Raffinie, & il en eut

V. Jean François Andrieu N. avec son pere le 3. Janv. 1669.

TOULOUSE. 644. **ANDRIEU.**

I. Pierre Andrieu, avocat, capitoul de Toulouse en 1597. eut pour fils

II. François Andrieu, avocat, capitoul de Toulouse en 1635. 1642; & 1655. Il fut pere de

III. Jean-Paul Andrieu, capitoul de Toulouse en 1669. N. en vertu du capitoulat le 9. Ao. 1669.

LAVOUR. 645. **ANTICAMARETA.**

I. Antoine Anticamareta, écuyer, Sgr. de Villeneuve & Loubens; capitoul à Toulouse en 1509. ép. 1^o. Olive, 2^o. le 24. Avril 1516. Imberte de Lautrec. Il eut de son premier mariage

II. George-François Anticamareta, Sgr. de Villeneuve & Loubens; conseiller au parlement de Toulouse, t. le 14. Av. 1577. Il ép. Beatrix Potier, qui le fit pere de

III. Pierre Anticamareta qui ép. Jeanne de Serinhan, qui t. étant veuve le 6. Juin 1630. & le rendit pere d'

IV. Amedée Anticamareta, Sgr. de S. Martin, qui ép. le 9. Déc. 1642. Jeanne Gelfre, & il en eut 1. Philippe Anticamareta, Sgr. de S. Martin, qui ép. le 7. Oct. 1660. Anne de Villeneuve, & 2. Jacques Anticamareta, Sgr. de Pechalegre, qui assista au mariage de son frere comme procureur de sa mere, N. le 4. Janv. 1669.

ALBI. 646. **ARDOUIN.** D'argent, au lévrier rampant de sable;

I. N. Ardouin fut pere de 1. Jean Ardouin, Sgr. de la Sale; qui suit, & 2. de Pierre Ardouin qui a fait la Br. C.

II. Jean Ardouin, Sgr. de la Sale, passa un acte le 30. Mars 1511. t. le 11. Sept. 1538. Il ép. Anne Airac de la Calmete, qui le fit pere d'

III. Antoine Ardouin, Sgr. de la Sale, eut pour enfans 1. Raimond Ardouin qui suit, & 2. Antoine Ardouin, Sgr. de la Sale, qui a fait la Br. B.

IV. Raimond Ardouin, Sgr. de la Sale, ep. le 24. Juil. 1595. Claire Manere, qui t. le 19. Déc. 1618. & qui le fit pere de

V. François Ardouin, Sgr. de la Sale, N. le 16. Janv. 1669.

BR. B. IV. Antoine Ardouin, Sgr. de la Sale, t. le 20. Juil. 1621. Il ep. le 31. Août 1592. Rose Bapicire, & il en eut 1. Louis Ardouin, Sgr. de la Sale, N. le 16. Janv. 1669. & 2.

V. Raimond Ardouin t. le 26. Juil. 1659. & eut pour enfans 1. Antoine Ardouin, Sgr. de Liffard, & 2. Arnaud Ardouin, Sgr. de la Sale; N. le 16. Janv. 1669.

B. C. II. Pierre Ardouin eut pour fils

III. Jean Ardouin ep. le 15. Nov. 1529. Thomasse Conducher, qui le fit pere de

IV. Guillaume Ardouin, Sgr. de Perillac, t. le 15. Nov. 1586. Il ep. le 26. Fév. 1570. Jeanne la Peire, qui lui donna pour fils

V. Antoine Ardouin, Sgr. de Perillac, t. le 22. Oct. 1616. & fut pere d'

VI. Antoine Ardouin, Sgr. de Perillac, N. le 16. Janv. 1669.

ALBI. 647. ASEMAR. D'azur, à trois fasces d'or, accompagné de trois têtes de Cherubin de même, 2. en chef, & 1. en pointe.

I. Gaspard Afemar, Sgr. de Crausac, ep. le 23. Janv. 1523. Louise Valette, qui le fit pere de

II. Gaillot Afemar, Sgr. de Crausac, ep. le 2. Fév. 1557. Antoinette Ardat, & il en eut 1. Charles Afemar qui suit, & 2. Antoine Afemar.

III. Charles Afemar transigea avec Antoine son frere le 26. Juil. 1602. Il ep. Jeanne Boufquet, qui t. étant veuve le 3. Mai 1643. de laquelle il eut 1. Jean Afemar, Sgr. de Crausac, qui suit, 2. François Afemar, 3. Pierre Afemar, Sgr. de Canes & Crausac, qui ep. le 13. Oct. 1647. Anne Richard, qui le fit pere de 1. Jean-Antoine Afemar baptisé le 30. Oct. 1651. 2. Arnaud Afemar, 3. Thama-Baltasar Afemar, baptisé le 21. Fév. 1655. 4. Joseph Afemar, bapt. le 7. Avril 1662. & 5. Ambroise Afemar, bapt. le 11. Oct. 1665. tous cinq N. avec leur pere le 13. Janv. 1670. & 4. Guillaume Afemar N. le 13. Janv. 1670.

IV. Jean Afemar, Sgr. de Crausac, t. le 17. Juil. 1653. Il ep. le 14. Fév. 1643. Claude Milanes, & il en eut

V. Joseph Afemar N. le 13. Janv. 1670.

TOULOUSE. 648. ASTORG.

I. Antoine Astorg, Sgr. de Montbertier, capitoul de Toulouse en

1518. & deux de ses prédecesseurs l'avoient été en 1415. & 1488. Il ep. le 9. Sept. 1539. Jeanne de Lomagne, qui le rendit pere d'

II. Antoine Astorg, Sgr. de Montbertier, qui ep. Gabrielle Goirans, laquelle lui donna pour fils

III. Paul Astorg qui ep. le 9. Dec. 1604. Georgete de Lordat ; il en eut 1. Jacques Astorg de Goirans de Montbertier, baron de Lux, transfigea le 6. Mars 1655. avec Joseph son frere pour les biens de Paul leur pere, & 2. Joseph Astorg de Goirans de Montbertier, chevalier de Lux, tous deux N. le 4. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 649. ASTORG.

I. Pierre Astorg, capitoul de Toulouse en 1392. 1399. 1406. & 1427. fut, peut-être, pere de

II. Pierre Astorg, Sgr. de Montbertier, capitoul de Toulouse, en 1488. & 1498. Il fut, peut-être, pere d'

III. Antoine Astorg, Sgr. & Bn. de Montbertier, capitoul de Toulouse en 1518. reçut des reconnoissances le 13. Mai 1527. & 28. Août 1528. Il t. le 27. Fév. 1577. Il fut pere de

IV. Bernard Astorg, Bn. de Montbertier, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Masgranier, t. le 19. Août 1606. Il eut pour fils

V. Corboiran Astorg, Bn. de Montbertier, qui ep. le 1. Mars 1609. Marguerite de Roqueboulhac, de laquelle il eut

VI. François Astorg, Sgr. de Montbertier, qui ep. le 25. Av. 1641. Louise Vison, N. le 19. Nov. 1668.

MIREPOIX. 650. AUBERGER.

I. Louis Auburger, Sgr. d'Auberici, fit deux achats le 1. Sept. 1554. & en 1557. fut pere de

II. Jean Auburger t. le 19. Nov. 1615. Il ep. le 20. Décemb. 1582. N. qui le rendit pere de

III. Jean-François Auburger t. le 27. Août 1622. Il eut pour fils

IV. Pierre Auburger, Sgr. de Chevaliniere, N. le

TOULOUSE. 650. AUBISSON.

Germain Aubisson, capitoul de Toulouse en 1662 & N. en vertu du capitoulat le 30. Sept. 1670.

ALET. 652. AURIOL. D'argent, au figuier de sinople, chargé d'un auriol d'or.

I. Jean Auriol, Sgr. de Montagut, fut pere de

II. Jean Auriol, Sgr. de Montagut, qui t. le 8. Sept. 1506. Il ep. & il en eut 1. Blaise d'Auriol, docteur en Théologie,

2. Roger d'Auriol, Sgr. de Montagut, qui suit,

3. Louis Auriol, chevalier, Sgr. de Montagut, qui a fait la Br. B. &

4. Robert Auriol.

III. Roger d'Auriol, Sgr. de Montagut, partagea avec ses freres les

biens de leur pere le 14. Mai 1509. Il eut pour enfans 1. Antoine Auriol qui fuit, 2. Simon Auriol, & 3. Tristan Auriol.

IV. Antoine Auriol, écuyer, Sgr. de Mireval, testa le 29. Juillet 1569. Il ep. le 24. Mai 1549. François de S. Etienne, laquelle le fit pere de

V. Raimond Auriol, Sgr. de Mireval, ep. Jeanne de Montclar, qui étant veuve donna quittance à Antoine son fils aîné le 9. Janv. 1608. De ce mariage vinrent 1. Antoine Auriol qui fuit, 2. Jacques Auriol, Sgr. de Lauraguet, qui eut pour enfans 1. François Auriol, qui ep. assisté d'Alexandre & Louis ses freres le 24. Juil. 1664. N.

2. Alexandre Auriol de Montclar, Sgr. de Lauraguet, qui eut pour enfans François & Charles Auriol, N. avec leur pere le 8. Juil. 1669. & 3. Louis Auriol. Raimond eut encore pour troisième fils François Auriol.

VI. Antoine Auriol ep. Louise Siran, qui donna procuration à Jacques Auriol, Sgr. de Lauraguet, son beau-frere, pour consentir au mariage de Jacques son fils, qui fuit, avec Marguerite de S. Etienne.

VII. Jacques Auriol, Sgr. de Mireval, qui ep. le 18. Janv. 1650. Marguerite de S. Etienne, N. le 8. Juillet 1669.

BR. B. III. Louis Auriol, chevalier, Sgr. de Montagut, ep. le 16. Mai 1518. Catherine de Hautpoul, & il en eut 1. Julien Auriol Desplas qui fuit, 2. François Auriol qui a fait la Br. C. & 3. Seguine Auriol.

IV. Julien Auriol Desplas, écuyer, Sgr. de Saliffes, ep. le 17. Juil. 1557. Rose Claude de la Blache, & il en eut 1. René Auriol qui fuit, & 2. Philippe Auriol, qui ep. assistée de René son frere le 7. Février 1592.

V. René Auriol, Sgr. de Roumens, ep. Anne d'Assali, qui le fit pere d'

VI. Arnaud Auriol, Sgr. de Roumens & Desplas, qui ep. le 26. Fév. 1618. Charlotte Ferrier, & il en eut 1. François Auriol, Sgr. Desplas & Saliffes, qui ep. le 12. Juin 1651.

2. Jean Auriol, Sgr. de Toulens, & 3. François Auriol, Sgr. de Rou-bignac, N. le 8. Juillet 1669.

BR. C. IV. François Auriol, fit une constitution à Seguine sa sœur sur les biens de Louis leur pere le 18. Juil. 1542. Il ep. Anne de Cambis, laquelle le rendit pere de

V. Raimond Auriol, Sgr. de la Nause, qui ep. le 21. Mai 1587. Andrive de l'Escudarie, qui lui donna pour fils

VI. François Auriol, Sgr. de Villevert, qui ep. le 5. Octobre 1617. Hugnete Martin, & il en eut

VII. Pierre-Jean Auriol, Sgr. de la Nause, qui ep. le 20. Fév. 1647. N. le 20. Juil. 1669.

CASTRES. 653. AUSILHON.

I. François Ausilhon t. le 11. Juil. 1549. Il ep. le 15. Fév. 1507. Marguerite de Coste, qui le fit pere de

II. Pierre Aupilhon, qui eut pour fils

III. Maffre Aupilhon, Sgr. de Sauveterre, qui ep. le 4. Juin 1585.
Paule Pinet, & il en eut

IV. Jacques Aupilhon, Bn. de Sauveterre, ep. le 2. Oct. 1604. Ifabeau Bertrand, qui t. le 29. Août 1619. de laquelle il eut 1. Jean-Jacques Aupilhon qui fuit, & 2. François Aupilhon, Sgr. de Cabarede, N. le 22. Juin 1669.

V. Jean-Jacques Aupilhon, Sgr. de Sauveterre, ep. le 29. Juin 1636. Marguerite Renouard, qui le fit pere de

VI. Jean Aupilhon, Sgr. de Vair, N. le 22. Juin 1669.

ALBL 654. **AUTHEMAR.** Au 1. & 4. d'azur, à trois bandes d'or; au 2. d'argent, à une croix de gueules; au 4. d'azur, à une bande d'or, accompagnée d'une rose en chef, & d'une fleur de lis de même en pointe.

I. Pierre Authemar, Sgr. de Feuillan & d'Ortous, obtint le 2. Août 1516. des lettres du roi François I. portant mandement au sénéchal de Carcassonne de faire jouir Pierre Authemar, natif de Provence, de l'ancienne race d'Authemar, de tous les privileges des nobles du royaume; & il t. le 14. Août 1616. Il fut pere de

II. Simon Authemar, Sgr. de Trelhes, Feuillan, & Ortous, t. le 2. Août 1546. Il eut pour enfans 1. Jacques Authemar qui fuit, & 2. Louis Authemar,

III. Jacques Authemar, Sgr. de Threlhes, Feuillan, & Ortous, t. le 13. Juil. 1572. Il eut pour enfans 1. Simon Authemar qui fuit, 2. François, 3. Henri, & 4. Pierre Authemar.

IV. Simon Authemar, Sgr. de Trelhes & Feuillan, ep. Marguerite Banca, qui étant veuve t. le 18. Mai 1618. & de laquelle il eut

V. Jean-Jacques Authemar, Sgr. de Threlhes & Feuillan, qui codicilla le 2. Janv. 1638. & fut pere de

VI. Joseph Authemar, Sgr. de Trelhes, t. le 8. Sept. 1668. Il ep. le 22. Nov. 1640. Magdelaine Genibrouse, & il en eut 1. François-Scipion Authemar, & 2. Jacques-Achiles Authemar, tous deux N. avec leur pere le 20. Sept. 1668.

LAV AUR. 655. **BABUT,**

I. Jean-Lager Babut, avocat, capitoul de Toulouse en 1544. t. le 16. Oct. 1573. Il eut pour fils

II. Jean-Lager Babut, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 20. Avril 1650. & fut pere de

III. Guillaume-Lager Babut qui eut pour enfans 1. Jacques Babut; Sgr. de S. Sauveur, qui transigea avec ses freres pour les biens de Guillaume leur pere le 11. Juillet 1647. 2. Pierre, & 3. François Babut.

TOULOUSE,

TOULOUSE. 656. **BANDINELLI.** Burelé d'argent & de sable, au chef d'or, chargé au caupon dextre d'un tourteau d'azur.

I. Jérôme Bandinelli, Sgr. de Paulet, capitoul de Toulouse en 1540. t. le 29. Sept. 1551. Il fut pere de

II. Jérôme Bandinelli, Sgr. de Paulet, qui ep. Jacquette Chafeses; qui t. étant veuve le 9. Sept. 1622. & laquelle le fit pere de

III. Jérôme - Artus Bandinelli, Sgr. de Neguevedel & de Paulet; t. le 20. Nov. 1636. Il eut pour enfans 1. Gabriel Bandinelli, & 2. Gregoire Bandinelli, Sgr. de Neguevedel & de Paulet, N. le 24. Septemb. 1669.

BAS MONTAUBAN. 657. **BAR.** D'azur, à deux bandes d'or; écartelé de gueules, au lion d'or.

I. Helie Bar, baron de Maufac, t. le 1. Fév. 1484. eut pour enfans 1. Robert Bar, & 2.

II. Pierre Bar, baron de Maufac, qui fut pere d'

III. Antoine Bar, baron de Maufac, qui ep. le 28. Mai 1536. Louise de Castell-Verdun; elle lui donna pour fils

IV. Guion Bar, baron de Maufac, qui ep. le Jacquette de Lesigna, qui le rendit pere de

V. Pierre Bar, baron de Maufac, t. le 8. Oct. 1626. Il avoit ep. le 1. Mars 1594. Marguerite le Selier, & il en eut 1. Gratian Bar qui suit, & 2. Samuel Bar, Sgr. de las Aufides, qui ep. le 10. Avril 1644. Jeanne de Bar, fille d'Helie Bar, Sgr. de Camparnaud, dont Helie Bar, baron de la Mote & la Garde.

VI. Gratian Bar, baron de Maufac, ep. le 4. Juil. 1633. & il en eut

Enquete pour la réception de Jean Bar en l'ordre de S. Jean de Jérusalem du 11. Juin 1537.

VII. Jean Bar, baron de Maufac, qui ep. le 8. Nov. 1664. Ifabeau Faure, N. avec Helie son cousin, le 23. Oct. 1668.

Dix dénombremens de ladite baronie de Maufac ès années 1464. 1492. 1496. 1539. 1552. 1561. 1562. 1610. 1639. & 1644.

TOULOUSE. 658. **BARAGNES.** D'azur, à la croix d'or, chargée d'une croix de sable.

I. Gaillard de Baragnes, Sgr. de Belesta, Confr. de Gardouch; rendit hommage en 1541. t. en 1562. ep. le 29. Mars 1528. Jeanne Rigaud, qui le fit pere de

II. Jean de Baragnes, Sgr. de Belesta, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, par brevet du 23. Juil. 1569. t. le 2. Fév. 1575. Il ep. le 23. Nov. 1574. Anne de Basilhac, & il en eut

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

B

III. Louis-Gifard de Baragnes, qui ep. le 7. Nov. 1596. Marie de Cheveri, qui lui donna pour fils

IV. Paul de Baragnes, Sgr. de Gardouch, ep. le 17. Av. 1627. Marie Lordat, qui étant veuve assista le 6. Nov. 1651. au mariage de son fils, qui fut

V. Louis de Baragnes, baron de Belesla, conseiller & maître d'hôtel ordinaire du roi, par brevet du 21. Mars 1651, capitaine d'infanterie, le 1. Déc. suivant, N. le 3. Juin 1669.

TOULOUSE. 659. BARRAVI.

Roger, Bernard, Etienne, Guillaume, François, Bertrand, & Raimond Barravi, furent capitouls de Toulouse depuis 1295. jusqu'en 1464.

I. Pierre Barravi, Sgr. de Cleirac, dont les tuteurs rendirent hommage pour ladite terre en 1541. fut pourvu de l'office de conseiller au parlement de Toulouse le 1. Déc. 1554. & t. le 1. Av. 1575. Il eut pour enfans 1. Simon Barravi, 2. Pierre, 3. Pierre-Louis, 4. Jean Barravi qui suit, & 5. Gaspard Barravi.

II. Jean Barravi, Sgr. de Cleirac, t. le 10. Av. 1620. Il ep. Catherine de la Valette, & il en eut

III. Jean-Pierre Barravi, Sgr. de Cleirac, N. le 28. Mars 1670.

BAS MONTAUBAN. 660. BARTHELEMI DE GRAMOND.

D'azur, à trois bandes d'or.

I. François Barthelemi, Sgr. de Gramond, maître des requêtes, fut pere de

II. Gabriel Barthelemi de Gramond, conseiller du roi, maître des requêtes, & second président du parlement de Toulouse, ep. le 17. Oct. 1570. qui le fit pere de

III. François Barthelemi, écuyer, Sgr. de Gramond, qui ep. le 28. Juil. 1596. Claire de Chalon, & il en eut

IV. Jean Barthelemi de Gramond, Sgr. de Gramond, ep. le 7. Juin 1622. Perrete Pages, qui lui donna pour fils

V. Etienne Barthelemi de Gramond, Sgr. de S. Martin de Castelfarrat, qui ep. le 21. Oct. 1655. Jeanne Figueri, N. comme issu de deux maîtres des requêtes, le 6. Avril 1669.

ALBI. 661. BAUDIER. D'azur, à trois épées d'argent mises en pal.

I. Pierre Baudier, Sgr. de la Plane, t. le 9. Nov. 1529. fut pere de

II. Jean Baudier, ep. Catherine du Pui, qui le fit pere de

III. Jean Baudier ep. le 7. Avril 1596. Marie de Voifins, & il en eut

IV. Jean Baudier, Sgr. d'Aunan, qui ep. le 1. Mars 1638. N. le 23. Sept. 1669.

3. PAPOUL. 662. BAULT. D'azur, au tronc de chéne avec ses racines, & cinq chicots d'or; au chef d'argent; chargé de trois hures de sanglier de sable.

I. Bertrand Bault; Sgr. de la Mote, ep. le 14. Nov. 1531. Isabelle de Valadés, qui le fit pere de

II. Antoine Bault, Sgr. de la Mote, ep. 10. le 26. Juil. 1558. Françoise de Vilette de Montledier, 2^o. Marie de Montmoure, dame de sainte Afrique, qui étant veuve obtint une sentence arbitrale. Il eut pour enfans 1. Paul Bault, Sgr. de la Mote, qui suit, & 2. Gaspard Bault, Sgr. de la Coste, qui t. le 16. Fév. 1657. & qui ep. le 23. Nov. 1614. Marguerite Castel, qui le rendit pere de 1. Paul Bault, Sgr. de Fontanes, 2. Marquis Bault, Sgr. de la Coste, & 3. Marc-Antoine Bault, chevalier, N. le 13. Nov. 1669.

III. Paul Bault, Sgr. de la Mote, eut pour enfans 1. Marquis Bault, Sgr. de Castelfort & de la Mote, gouverneur du fort de Cordon en Bresse, émancipé par son pere le 22. Août 1634. qui ep. le 7. Juil. 1649. Marguerite Goufens, 2. Etienne Bault émancipé par son pere le 22. Ao. 1634. & 3. Marc-Antoine Bault, tous trois N. le 13. Nov. 1669.

TOULOUSE. 663. BAUMON DE VERNEUIL.

I. Laurent, Sgr. de Baumont, ep. le 1. Déc. 1538. Delfine de Verneuil, avec laquelle il t. le 2. Avril 1550. & il en eut

II. Laurent de Baumont, Sgr. de Verneuil, Consgr. de Pompignan; t. le 30. Déc. 1607. eut pour fils

III. Laurent de Baumont, Sgr. de Verneuil, qui fut pere de

IV. Laurent de Baumont de Verneuil, Sgr. de Pompignan, ep. le 27. Janv. 1654. Helene Cheveri, N. le 4. Janv. 1671.

CASTRES. 664. BAYARD. D'azur, au chef d'argent; chargé d'un lion, issant de gueules; au flier d'or brochant sur le tout.

I. Gilbert Bayard, chevalier, Bn. de la Font & S. Majoran, secrétaire d'état, contrôleur général des finances, signa un traité de paix entre Charles V. & François I. le 21. Août 1544. rendit hommage le 18. Nov. 1547. des fiefs nobles qu'il possédoit en Bourbonnois d'où il étoit originaire. Il ep. 10. Magdelaine Robert, 2^o. Marguerite de Portés. Il eut de sa premiere femme 1. Michel Bayard qui suit; & 2. Jean Bayard.

II. Michel Bayard, sénéchal de Castres, pourvu le 5. Mai 1580. ep. le 22. Fév. 1566. Marguerite de Ferricrès, qui le fit pere de

III. Pierre Bayard, sénéchal de Castres, pourvu le 31. Oct. 1592. t. le 30. Juil. 1636. Il ep. Magdelaine de Canaye, & il en eut 1. Louis Bayard qui suit; & 2. Pierre Bayard, Sgt. de Castelnaud.

IV. Louis Bayard, Sgr. de Ferricrès & la Croufete, fut pere de

B 4j

V. Pierre Bayard ep. le 29. Mars 1668. Anne Auteville, N. avec son pere & son oncle le 19. Nov. suivant.

MIREPOLX. 665. BEAR. De gueules, à quatre oteles en fautoir d'argent, écartelé d'or, à deux vaches de gueules, cornées, accolées, & clarinées d'azur.

I. Jean Bear, écuyer, ep. le 13. Sept. 1549. François Espagne, qui t. le 17. Mai 1582. & il en eut

II. Charles Bear, Sgr. de Bescut & Revenat, fut pere de

III. Pierre Bear ep. le 29. Mars 1617. Guillemete Paris, & il en eut
1. François Bear qui ep. le 7. Fév. 1658. Marthe Fleurial, & 2. Jean Bear demeurant à sainte Camele avec son frere, N. le 13. Sept. 1669.

LAVAU. 666. BEDOS. D'or, au chien de sable rongean os de même; au chef enté d'azur, chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles de même.

Michel Bedos, homme d'armes de la compagnie de M. le connétable, obtint en 1615. des lettres d'annoblissement registrées le 10. Fév. 1624. Il avoit ep. le 9. Déc. 1603. Elizabeth Imbert, qui t. le 16. Août 1638. & il en eut 1. Gaillard Bedos, Sgr. de Mirabel, 2. Philippe Bedos, Sgr. de Fonbas, & 3. Louis Bedos, Sgr. de Fonsorbe, N. en vertu desdites lettres le 10. Juil. 1669.

CASTRES. 667. BEINE. D'argent, au lion de sinople, lampassé & armé d'argent, & surmonté d'un lambel à trois pendans de même, chargé de trois tourteaux de gueules.

I. Jean Beine, Sgr. d'Escrous, Berlas, & Roqueseriere, t. en 1481. & fut pere d'

II. Antoine Beine, Sgr. d'Escrous, ep. le 21. Janv. 1473. de Lescure, & fit une donation le 23. Nov. 1503. à

III. Antoine Beine, Sgr. d'Escrous, son fils, qui t. le 21. Août 1517. & eut pour fils

IV. Arnaud Beine, Sgr. d'Escrous, rendit hommage le 8. Janvier 1539. reçut une reconnoissance le 27. Janv. 1550. & t. le 7. Juil. 1570. fut pere de

V. Florens Beine, Sgr. d'Escrous & Berlas, t. le 23. Juil. 1579. & eut pour fils

VI. Charles Beine, Sgr. d'Escrous & Berlas, t. le 17. Nov. 1610. Il ep. le 16. Juil. 1591.

& il en eut 1. Jean Beine; Sgr. d'Escrous, qui suit, 2. César Beine, Sgr. de la Valette, qui a fait la Br. B. 3. Jonathan Beine, qui ep. le 27. Juin 1631. Olimpe Alari, qui t. étant veuve le 26. Juin 1651. & il en eut 1. Philippe Beine, Sgr. de Rouire, qui ep. le 24. Août 1658. Marguerite Tonnac, & 2. Pierre

Beine, Sgr. de Blanchefort, noble avec son frere le 31. Décembre 1668.

VII. Jean Beine, Sgr. d'Escrous, ep. le 7. Av. 1630. François Cifon, & il en eut 1. Philippe Beine, Sgr. d'Escrous, qui ep. le 11. Sept. 1664. Gabrielle & 2. Charles Beine, Sgr. de la Chapelle, N. avec son frere le 31. Dec. 1668.

B^r. B. VII. Cesar Beine, Sgr. de la Valette, t. le 2. Av. 1633. fut pere de

VIII. Nicolas Beine, Sgr. de Reiffac, qui eut pour fils

IX. Alexandre Beine, qui ep. le 30. Av. 1667. Jeanne Ricard, N. avec son pere le 31. Dec. 1668.

CARCASSONNE. 668. BELISSEN.

I. Jean Beliffen, Sgr. de Millepetit, t. le 16. Juil. 1545. fut pere de

II. Jean Belliffen, Sgr. de Millepetit, fit un achat le 2. Av. 1572. & eut pour fils

III. Pierre Beliffen, Sgr. de Millepetit, qui fut pere de

IV. Jean Beliffen, Sgr de Millepetit, qui t. le 17. Dec. 1648. Il avoit ep. le 24. Sept. 1617. Perier, & il en eut 1. Simon Beliffen, Sgr. de Millepetit qui suit, & 2. Pierre Beliffen, Sgr. de Fontauriol, N. & reconnoissant pour ses neveux Guillaume & Etienne le 15. Janv. 1671.

V. Simon Beliffen, Sgr. de Millepetit, t. le 16. Oct. 1667. fut pere de 1. Guillaume, & 2. Etienne Beliffen.

ALET 669. BELISSEN. D'azur, à trois-bourçons d'argent, au chef coufu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

I. Jean Beliffen, Sgr. de Bourigeoles & St. Congat, connétable & prévôt de Carcassonne, par don du roi du 28. Août 1522. avoit dénombré le 21. Janv. 1504. & t. le 20. Janv. 1536. Il fut pere d'

II. Arnauld Belliffen, Sgr. de Bourigeoles, t. le 25. Nov. 1593. Il ep. le 24. Janv. 1555. Anne Piperon, & il en eut 1. Renaud Beliffen qui suit, & 2. Jacques Beliffen.

III. Renaud de Beliffen, Sgr. de Couquiffat. Il eut un arrêt du parlement de Toulouse le 22. Fev. 1595. entre led. Renaud & le tuteur des enfans de François Beliffen & d'Anne Beliffen, mariés pour les biens de Jean & Arnaud, ayeul & pere dudit Renaud. Il ep. le 16. Juin 1596. Catherine Boyer, qui le fit pere d'

IV. Paul Beliffen, Sgr. des Hermeins, qui ep. le 6. Fev. 1635. Mabeau Cabrol, & il en eut

V. Jean-Renaud Beliffen, Sgr. de Monelar, qui ep. le 11. Fev. 1668. François Marescot, N. avec son pere le 28. Mars 1670.

CARCASSONNE 670. BELISSEN. Mêmes armes.

I. Guillaume Beliffen, Sgr. de Malves, viguier de Carcassonne &

chatelain de Fleur-d'épine, pourvû le 7. Juin 1498. avoit rendu hommage le 11. Avril 1497. & fut pere de

II. Pierre Beliffen, Sgr. de Malves, viguier de Carcassonne, t. le 21. Janv. 1538. & eut pour enfans 1. Antoine Beliffen, Sgr. de Malves, t. en faveur de son frere Pierre le 2. Dec. 1587. & 2.

III. Pierre Beliffen, Sgr. de Durfort & puis de Malves, viguier de Carcassonne, pourvû le 15. Janv. 1576. t. le 6. Avril 1626. Il ep. le 31. Août 1579. Anne l'Huillier, & il en eut

IV. Bernard Beliffen Bn. de Malves, Sgr. de Saleles, cap. d'infanterie le 7. Août 1621. de chevaux legers le 7. Sept. 1637. gouverneur capitaine des deux tours de Cabardés le 24. Mars 1641. ep. le 14. Fev. 1611. Jeanne Gleon de Durban, qui le fit pere de

V. Paul Beliffen Bn. de Malves & Talaira, marechal de camp le 7. Août 1651. colonel de cavalerie le 30. Mars 1652. eut commission le 12. Av. 1661. des maréchaux de France, pour connoître des différends entre les gentilshommes du diocese de Carcassonne. Il ep. le 19. Dec. 1650. Charlotte de Cairès, N. le 17. Dec. 1668.

CARCASSONNE. 671. BELISSEN. Mêmes armes.

I. Guillaume Beliffen, bourgeois de Carcassonne, obtint des lettres d'annoblissement en Mai 1490. Il avoit t. le 19. Août 1498. & fut pere de

II. Jean Beliffen, Sgr. de St. Cougat, connétable & prévôt de la cité de Carcassonne, t. le 20. Janv. 1536. & eut pour fils

III. Pierre Beliffen, Sgr. de St. Cougat & Millegran t. le 21. Dec. 1549. & fut pere de

IV. Pierre Beliffen, Sgr. de St. Cougat & Millegran, t. le 3. Janv. 1575. & il eut pour fils

V. Philippe Beliffen, Sgr. de St. Cougat & Millegran, t. le 18. Mars 1601. & fut pere de

VI. Philippe Beliffen, Sgr. de St. Cougat & Millegran, t. le 10. Juin 1644. & il eut pour enfans 1. Pierre Beliffen, Sgr. de St. Cougat, & Millegran qui ep. le 8. Août 1647. Isabeau Aldébert, & 2. Jacques-Henri Beliffen, Sgr. de Milharet, N. avec son frere le 20. Sept. 1669.

CASTRES. 672. BENAVENT. D'argent, à 3 de gueules, au chef d'azur, chargé d'un lambel d'argent.

François Benavent t. le 13. Mai 1542.

Jean Benavent, Sgr. de Mels, ep. le 10

Av. 1544. Anne de la Pause, & t. le 3. Mai

1585.

I. Jean-François Benavent, Sgr. de Mels, t. le 29. Août 1587. Il avoit ep. le 2. Oct. 1507. Magdelaine Gironnet, & il en eut 1. Pierre Benavent qui suit, & 2. Olivier Benavent, Sgr. de la Chapelle, qui t. le 13. Sept. 1648. Il avoit épousé le 5. Av. 1620. Philippe d'Auriol,

qui le fit pere de Jean-François Benavent, juge criminel à Carcaffonne, héritier de Pierre Affali, qui possédoit cette charge, à condition de porter son nom & les armes le 3. Août 1648. Il ep. Marie de la Roque, N. le 12. Dec. 1668.

II. Pierre Benavent, fut pere de

III. Jacques Benavent, Sgr. de Vinassan, qui ep. le 18. 1589.
Gabrielle de Castellnan, & il en eut

IV. Jean Benavent de Sales, Sgr. de St. Vincent, qui ep. le 24. Juin 1640. Habéau de Solognac, N. le 12. Dec. 1668.

CASTRES. 673. BENE.

I. Jacques Bene, t. le 20. Sept. 1539. fut pere de

II. Etienne Bene, Sgr. de Gos, t. le 2. Août 1579. Il ep. le 12. Mars 1559. Antoinette Dumas, qui le rendit pere de

III. Jacques Bene, Sgr. de Gos, t. le 14. Av. 1621. & eut pour enfans
1. Philippe Bene, & 2. marquis Bene, Sgr. de Gos, qui ep. le 8. Sept. 1644. Marie Bayard, N. le 15. Janv. 1671.

CASTRES. 674. BENQUE,

I. Odet Benque, chevalier Bn. de Benque, en rendit hommage en 1540. Il avoit ep. le 7. Fev. 1519, Marguerite Montaüd, & il en eut
1. Paul Benque qui suit, & 2. François Benque, qui ep. le 16. Janv. 1541. Roger de Noë.

II. Paul Benque ep. Louise d'Orbessan, & il en eut 1. Jean-Pierre Benque, qui transigea avec sa mere pour raison des biens de Paul son pere, & d'Odet son grand pere, 2. François Benque, Sgr. de la Brande qui suit, & 3. Alexandre Benque, chevalier de Malthe, qui fit ses preuves le 1597. & une donation à Alexandre Benque son neveu le 8. Juin 1646.

III. François Benque, Sgr. de la Brande, mestre de camp, par commission de 1621. t. le 4. Sept. 1640. Il ep. le 7. Dec. 1609.
qui le fit pere d'

IV. Alexandre Benque, Sgr. de Pesquaine, N. le 30. Sept. 1669.

ALET. 675. BEON. De gueules, à quatre oteles d'argent, écartelé d'or, à deux vaches de gueules, cornées d'or.

Enquête pour la noblesse d'Alexandre Bernard de Lomenie, dans laquelle du côté de dame Louise Beon, comtesse de Brienne sa mere, il est fait mention du mariage de M. & P. Sgr. messire Bernard Beon avec Louise de Luxembourg; & d'une quittance de noble Arnaud de Beon, vicomte de Sere, au profit d'Arnaud Beon, évêque d'Oleron, du 25 Mars 1503. Sentence arbitrale du 4. Nov. 1520. dont appert que

messire Philippe Beon, grand-pere de Jean Beon, abbé du Mas d'Asil, étoit gouverneur du pays de Foix, & qu'au voyage qu'il fit en la Terre-sainte, il donna plusieurs choses à l'hôpital de St. Jean de Jérusalem. Lettre de Roger, comte de Foix, de l'an 1204. dans laquelle il appelle le Sgr. de Beon son *car* oncle.

I. Pierre Beon, Sgr. de Massés, ep. le 5. Av. 1532. Jeanne de Chelès, & il en eut 1. Bernard Beon qui suit, & 2. Pierre Beon, Sgr. de Massés, qui ep. le 11. Sept. 1571. Marguerite de Fondevart.

II. Bernard Beon ep. Germaine Bafin, fille de Jean Bafin, Sgr. d'Estrenard, qui le rendit pere de

III. Jean Beon, Sgr. de Massés, qui t. en 1587. il avoit ep. le 29. Janv. 1558. François de Casteras, héritiere de Casaux, & en eut

IV. Michel Beon, Sgr. de Casaux, qui fut pere de

V. François Beon de Massés, Sgr. de Casaux & Bastide, prié par délibération des états de Foix du 14. Sept. 1646, d'y venir prendre la place qu'y tenoit Michel son pere. Il ep. le 29. Août 1643. Anne de Levi de Zomagne, N. le 31. Oct. 1668. avec

VI. Pierre-Hypolite Beon, son fils, qui ep. le 25. Fev. 1661. Jeanne Dax.

TOULOUSE. 676. BERAL.

I. Simon Beral, Sgr. de Mervila, avocat, capitoul à Toulouse en 1596. fut pere de

II. Pierre Beral, Sgr. de Mervila, capitoul à Toulouse en 1633. t. le 8. Oct. 1652. & eut pour enfans 1. Simon Beral, Sgr. de Mervila, 2. François, 3. Simon, & 4. René Beral, reçu chevalier de Malte le 22. Oct. 1659. eut un congé pour revenir en France après sa réception le 10. Fev. 1660. N. avec ses freres en vertu du capitoulat le 15. Janv. 1671.

TOULOUSE. 672. BERNARDI.

Gabriel Bernardi, capitoul à Toulouse en 1636. & 1643. ep. Jeanne Robert, qui t. le 7. Janv. 1662. & il en eut 1. Jean-François Bernardi, & 2. Jean-Paul Bernardi, N. avec leur pere en vertu du capitoulat, le 29. Août. 1669.

CASTRES & ALBY. 678. BERNE

I. Antoine Berne, ecuyer, ep. le 4. Mai Marguerite d'Aurillac, qui le rendit pere de

II. Louis Berne, Sgr. de Cuxac, qui t. le 6. Mai 1612. ep. le 4. Dec. 1577. Marguerite Albert, & il en eut 1. Charles Berne, Sgr. de Cuxac qui suit, 2. David Berne, qui fut pere de Jacques Berne, Sgr. de la Cam, qui ep. le 21. Mai 1661. Anne Panouse, N. le 25. Oct. 1668. 3. Philippe Berne, & 4. Charles Berne, Sgr. de la Bastide, 2. Mai 1609.

III

III. Charles Berne, Sgr. de Cuxac, t. le 25. Mai, 1652. ep. le 3. Janv. 1624. François Faramon, & il en eut 1. Guion Berne, Sgr. de la Bastide, Cuxac, &c. ep. le 14. Dec. 1650. N.

2. Charles Berne, Sgr. de Couffonel, 3. Pierre Berne, Sgr. del Puech, & 4. Guion Berne, Sgr. de Gronfouliere, N. avec ses freres le 24. Oct. 1668.

TOULOUSE. 679. BERNON. D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3. roses d'argent, au chef confu de gueules, à 3. étoiles d'or.

I. Rigaud Bernon, Sgr. de Rouveirous, t. le 17. Fev. 1514. eut pour enfans; 1. Christophle Bernon, & 2.

II. Philippe Bernon, écuyer Sgr. d'Aiguesvives, qui ep. le 3. Juin 1546. Catherine de Narbonne, qui t. le 24. Dec. 1561. & le rendit pere d'

III. Arnaud Bernon, qui fut pere de

IV. Paul Bernon, qui ep. le 30 Janv. 1612. Germaine Durant, & il en eut

V. Jean Bernon, Sgr. de Seirés, qui ep. le 24. Juil. 1648. Honoré Montiriord, N. le 16. Janv. 1669.

TOULOUSE. 680. BERTIER. D'or, au taureau rampant de gueules, corné & onglé d'azur, chargé de 5. étoiles d'or.

I. Simon Bertier eut pour enfans 1. Jean Bertier, Sgr. de Bernet, qui fut, & 2. Anne Bertier, qui ep. le Sgr. de Plagnes, par pactes du dernier Janvier 1501.

II. Jean Bertier, Sgr. de Bernet, Puiffaguel & Buringue, reçut un hommage le 15 Juin 1514. & fut pere de

III. Jean Bertier, Sgr. de Bernet, qui ep. le 17. Nov. 1560. Germaine Custos, qui le rendit pere de

IV. Marrin Bertier, Sgr. de Bernet, capitaine au regiment de Piemont, qui ep. le 11. Oct. 1603. Antoinette Aimar, de laquelle il eut

V. Hipolyte Bertier, Sgr. de Bernet, qui ep. le 24. Oct. 1632. Isabeau Galaube, mere de

VI. George Bertier, Sgr. de Bernet, N. le 8. Juil. 1669.

TOULOUSE. 681. BERTRAND.

I. François Bertrand, conseiller du roi, & quatrieme président au parlement de Toulouse, t. le 4. Juin 1555. & fit heritier

II. Nicolas Bertrand son fils, qui fut pere de

III. François Bertrand, conseiller au parlement de Toulouse, qui t. le 2. Nov. 1622. ep. le 4. Sept. 1588. Fleur de la Calmoirié, qui le rendit pere de

IV. Simon Bertrand, Sgr. de Monneville, N. le 27. Janv. 1670. avec

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

C

28 J U G E M E N T S U R L A N O B L E S S E

V. François Bertrand son fils, qui ep. le 1. Juin 1668. Marie Poulastre.

LAVAUUR. 682. **BESSET.** D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même 2. & 1.

I. Jean Besset, Sgr. de Couffignac, qu'il achetta en 1460. fut pere de

II. Guillaume Besset, Sgr. de Couffignac, qu'il achetta avec son pere, & eut pour fils

III. Guillaume Besset, Sgr. de Couffignac, qui t. le 29. Juil. 1509. ep. Claude Riviere, qui le rendit pere de

IV. Berenger Besset, Sgr. de Couffignac, qui ep. en 1523. Jaquette Auzilhon, qui t. étant veuve le 16. Fev. 1567. & fut mere de

V. Olivier Besset, Sgr. de Couffignac, qui ep. en 1555. Catherine de Villeheuve, & il en eut

VI. Hugues Besset, Sgr. de Couffignac, qui ep. en 1595. Marie Soubeiran, qui le fit pere de

VII. Pierre Besset, Sgr. de Couffignac, qui ep. le dernier Av. 1626. Raimonde Herail, & il en eut

VIII. Raimond Besset, Sgr. de Couffignac, qui ep. le 30. Av. 1655. Marie du Bosc de Maure, N. le 12. Nov. 1668.

ALBI. 683. **BOYER.** D'or, à la vache de gueules sur un terre de sinople, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, entre deux étoiles d'or.

I. Raymond Boyer reçut le 12. Sept. 1538. des reconnoissances avec

II. Jean Boyer son fils, Sgr. de Puechbeja, qui t. le 27. Dec. 1556. fut pere de

III. Jean Boyer, héritier de son pere, eut pour fils

IV. François Boyer, qui fit une cession le 10. Fev. 1625. & eut pour enfans, 1. Marc-Antoine Boyer, qui ep. le 11. Fev. 1662. Mariane Serres, 2. Salvi Boyer, Sgr. de la Coste & Maillac, ep. le 5. Fev. 1664. Anne de Castaner, & 3. Jean Boyer, Sgr. de Puechrofat, N. avec ses freres le 13. Juil. 1670.

TOULOUSE. 684. **BOYER.**

I. Jean Boyer, capitoul à Toulouse en 1634. fut pere de

II. Jean Boyer, Sgr. d'Andars, & Consr. de Bonrepos, sindic général de Languedoc, capitoul à Toulouse en 1669. ep. le 1. Août 1652. Anne Lafont, & il en eut 1. Jean Boyer, baptisé le 2. Av. 1654. 2. Jean-Jacques Boyer, bapt. le 3. Mai 1656. 3. Pierre Boyer, bapt. le 26. Fev. 1669. & 4. Bernard-Louis Boyer, bapt. le 22. Mai 1666. N. avec son pere & ses freres, en vertu du capitoulat, le 27. Janv. 1670.

TOULOUSE. 685. BOISSIERE.

I. Jean Boissiere, Sgr. de Carcenac, obtint des lettres d'annoblissement au mois de Fev. 1474. & t. le 27. Juin 1500. fut pere de

II. Jean Boissiere, héritier de son pere, vignier de Rhodéz, eut pour fils

III. Guillaume Boissiere reçut une reconnoissance le 20. Juil. 1519. t. le 21. Sept. 1568. & fit héritier

IV. François Boissiere son fils, qui fut pere de

V. François Boissiere, avocat, ep. Susanne Blanchard, avec laquelle il t. le 29. Août 1627. ils eurent pour fils

VI. Jean-François, qui fut pere d'

VII. Adrian-Xavier qui fit une déclaration à son pere & à sa mere le 24. Juil. 1659. comme il prend le nom de Xavier pour leur obéir; N. le 6. Nov. 1669.

ALETH. 686. BOMPAR.

I. Raimond Bompar fut pere de

II. Jean Bompar qui ep. le 20. Juin 1522. Françoise de Vernon, qui le rendit pere de

III. Raimond Bompar, ecuyer, ep. le 6. Juin 1671. Marguerite de Monmeton, qui le fit pere de

IV. Jean Bompar, Sgr. du Ga, qui ep. le 12. Av. 1623. Anne Estevenet, & il en eut, 1. Jean-Pierre Bompar, qui ep. le 17. Mai 1652. Marie Boissier, N. le 18. Janv. 1670. & 2. Philippe Bompar du Ga, qui ep. assésée de son frere le 14. Fev. 1664. Gabriel Frengoufe.

ALBI. 687. BONFONTAN. D'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, & un lambel de trois pendans de gueules en chef.

I. Jean Bonfontan fut pere de

II. François Bonfontan qui ep. le 6. Juin 1564. Françoise Cenoue, qui le fit pere de

III. Federic Bonfontan, Sgr. de la Boulbene, qui ep. le 29. Mars 1610. Françoise de Villeneuve, qui le fit pere de

IV. François Bonfontan, Sgr. de la Boulbene, marié le 14. Juil. 1630. avec Olimpe Agasse, & il en eut

V. Louis Bonfontan, Sgr. de la Boulbene, qui ep. le 27. Av. 1654. Marie de Lami, N. le 19. Janv. 1669.

ALBI. 688. Bonfontan. Mêmes armes.

I. Antoine Bonfontan t. le 17. Nov. 1528. fut pere de

II. Gabriel Bonfontan, Sgr. de la Garde, dénombra en 1539. Il ep. en 1543. Jordaine Agasse, qui le fit pere de

III. Jacques Bonfontan qui t. le 8. Sept. 1590 & fit héritier

IV. Nicolas Bonfontan, son fils, qui fut pere de
 V. Gabriel Bonfontan, Sgr. de la Garde, qui ep. le 29. Août 1645:
 Marie de Verdun, N. le 29. Janv. 1669.

ALBL. 689. BONFONTAN.

I. Jean Bonfontan, fut pere de

II. François Bonfontan, marié le 6. Juin 1514. avec Françoisse Ce-
 noue, en eut

III. Paul Bonfontan ep. le 15. Mars 1554. Marguerite Cajare, qui
 le fit peré de

IV. François Bonfontan, Sgr. des Mafures, ep. le 28. Dec. 1619.
 Marie de las Tours, qui le rendit pere de

V. Jean-Louis, Sgr. de Vernus, puis des Mafures, ep. le 7. Fev.
 1639. Anne de Roqueboulhac, N. le 14. Janv. 1669. avec ses enfans
 qui furent, 1. François Bonfontan, Sgr. de la Tour, 2. Paul Bonfon-
 tan, Sgr. de la Plane, & 3. Jean Bonfontan, Sgr. de la Serre.

BAS MONTAUBAN. 690. BONLOC.

I: Jean Bonloc, capitaine châtelain forestier de la forêt royale de
 Montech, pourvû le 4. Fev. 1505. fut pere d'

II. Antoine Bonloc, forestier de la forêt royale de Montech par
 la résignation de son pere, pourvû le 3. Mai 1540. t. le 25. Nov. 1571.
 eut pour enfans, 1. Pierre Bôlône qui suit, 2. Jean Bonloc, & 3. An-
 toine Bonloc.

III. Pierre Bôlône ep. Marie Sabatier, qui le fit pere de

IV. Jean, Sgr. de Bonloc & de Pantanhac, ep. le 13. Juin 1604.
 Gabrielle du Puy, & il en eut, 1. Pierre, Sgr. de Bonloc qui suit, &
 2. Jean-Pierre Bonloc, Sgr. de Dieupantale, ep. le 17. Fev. 1631.
 Françoisse Cabanel, N. le 1. Sept. 1668.

V. Pierre, Sgr. de Bonloc & de Pantanhac, t. le 1. Oct. 1662. ep.
 le 22. Oct. 1644. Jeanne Pelissier, qui le rendit pere de

VI. Jean-Pierre Bonloc, Sgr. dud. lieu, N. le 1. Sept. 1668.

CASTRES. 691. BONNAIDE. Coupé d'azur & d'argent, à
 un cerf naissant d'or, accosté
 en chef de deux écussons d'ar-
 gent.

I. Guillaume Bonnaide t. le 4. Av. 1504. fit héritier

II. Jean Bonnaide son fils, pere d'

III. Antoine Bonnaide, Sgr. de Monfergue, qui t. le 4. Août
 1569. ep le 4. Nov. 1546. Denise de Tonges, qui le fit pere d'

IV. Antoine Bonnaide, gentilhomme ordinaire de la chambre du
 roi, gouverneur de Toulon en 1582. ep. le 1. Fev. 1596. Lucrece
 Bedos, qui étant veuve fit donation le 4. Juil. 1646. en faveur de

V. Jacques Bonnaide, son fils, N. le 9. Sept. 1669.

CASTRES. 692. BONNE. De gueules, à une bande d'or,
 chargée d'un ours de sable.

I. François Bonne, Sgr. de Marguerite, t. le 27. Juil. 1549. eut pour enfans 1. Achille Bonne qui suit, & 2. Jacques Bonne, pere de Sebastien,

II. Achille Bonne ep. le 22. Juil. 1545. N. qui le fit pere de

III. Baltazar Bonne qui ep. le 3. Juin 1583. & il en eut

IV. Jacques Bonne, Sgr. de Missègle, qui ep. le 12. Avril 1620. & il en eut 1. Jacques Bonne, Sgr. de Marguerite & Missègle, N. le 7. Déc. 1668. & 2. Alexis Bonne.

CARCASSONE. 693. BONNEFOUS.

I. Marc Bonnefous eut pour enfans 1. Pierre Bonnefous, Sgr. dudit lieu, qui suit, 2. Jean Bonnefous, & 3. Raimond Bonnefous.

II. Pierre Bonnefous, Sgr. dudit lieu, t. le 11. Fév. 1560. ep. le 16. Mai 1528. Guillemette Vernais, qui le fit pere de

III. Jean Bonnefous, lieutenant-général en la châtellenie de Montreal, reçû le 19. Fév. 1556. eut pour enfans 1. Jean Bonnefous qui suit, & 2. Paul Bonnefous, conseiller, qui a fait la Br. B.

IV. Jean Bonnefous, lieutenant-général en la châtellenie de Montreal, ep. le 21. Déc. 1557. Jeanne Sabateri, qui t. le 29. Oct. 1602. & il en eut

V. Bertrand Bonnefous, capitaine-châtelain de Montreal, ep. le 25. Av. 1595. Marie George, & il en eut 1. Pierre Bonnefous qui suit, & 2. Germain Bonnefous, qui ep. le 28. Nov. 1655. Germaine Bouquet, N. le 28. Mars 1671.

VI. Pierre Bonnefous, châtelain de Montreal, t. le 6. Déc. 1627. ep. le 23. Juil. 1622. Emeraude de Sapte, & il en eut

VII. Jean-Gabriel de Bonnefous, N. le 28. Mars 1671.

Br. B. IV. Paul Bonnefous, conseiller au présidial de Carcassonne; ep. le 1. Janv. 1595. Jeanne Pelletier, qui le rendit pere de

V. Jean Bonnefous, avocat, ep. le 13. Fév. 1626. Marguerite Alibert, & il en eut 1. Paul Bonnefous, qui ep. le 4. Oct. 1653. Marguerite Guillermi, 2. Jean Bonnefous marié le 15. Av. 1655. avec Marguerite Fabre, & 3. Guillaume Bonnefous, qui ep. le 27. Décemb. 1663. Jeanne Baillot, N. le 28. Mars 1671.

TOULOUSE.

CARCASSONE.

694. BONVILAR. Ecartelé, au 1. & 4. d'argent; au 2. d'azur; & au 3. de gueules.

Hugues Bonvilar fit une fondation de sépulture aux FF. prêcheurs de Toulouse en 1321.

Guillaume Bonvilar rendit hommage pour la terre de Druffac le 14. Juin 1328.

I. Antoine Bonvilar , Sgr. de Saufens , t. le 7. Juin 1526. fut pere de

II. Thomas Bonvilar , Sgr. de Saufens , qui t. le 27. Déc. 1647. & eut pour fils.

III. Antoine Bonvilar , Sgr. de Saufens & la Vernede , qui t. le 27. Ao. 1578. fut pere de

IV. Jean Bonvilar , Sgr. de Saufens , qui ep. le 7. Déc. 1576. Lucie Sirot , & il en eut 1. Antoine Bonvilar , Sgr. de Saufens , qui suit , & 2. François Bonvilar , qui ep. le 2. Juin 1615. Isabeau Barbé , & il en eut Nicolas Bonvilar , Sgr. de Druffac , marié le 11. Sept. 1647. avec Marie Fomin , & César Bonvilar , Sgr. de Laurafon , qui ep. le 23. Sept. 1659. Marquise Rey , N. avec son frere le 29. Mars 1668.

V. Antoine Bonvilar , Sgr. de Saufens , ep. le 30. Juin 1613. Jeanne Padies , & il en eut 1. Pierre Bonvilar , Sgr. de la Vernede , qui ep. le 8. Oct. 1651. Marie Gantran , & 2. Gaspard Bonvilar marié le 12. Mars 1653. Jeanne Degales , N. avec son frere le 29. Nov. 1668.

ALBI. 695. BOUCHERIMBAUD. De gueules , à la croix d'argent , parti échiqueté d'argent & d'azur.

I. Jean Boucherimbaud eut pour enfans 1. Hervé Boucherimbaud qui suit , & 2. Jean Boucherimbaud.

II. Hervé Boucherimbaud fut émancipé par son pere le 8. Fév. 14. & transigea avec son frere le 28. Janv. 1493. fut pere d'

III. Antoine Boucherimbaud , qui reçut une reconnoissance le 28. Fév. 1539. dénombra le 3. Avril 1540. fit la collation d'une chapelle le 12. Sept. 1555. & avoit testé le 10. du même mois & an. Il eut pour fils

IV. Guillaume Boucherimbaud , héritier de son pere , ep. Marie Sales , qui le fit pere de

V. Jacques Boucherimbaud , qui ep. le 26. Avril 1614. François de Canause , N. le 26. Juin 1669.

TOULOUSE. 696. BOUISSSET.

I. Bernard Bouisset , avocat , capitoul à Toulouse en 1639. fut pere de

II. Joseph Bouisset , avocat , ep. le 11. Av. 1658. Marguerite de Lieu , N. en vertu du capitoulat , le 18. Sept. 1670.

CARCASSONNE. 697. BOURCIER. D'azur , à une colonne d'argent , soutenue de deux lions affrontés d'or.

I. Bernard Bourcier pere de

II. Paul Bourcier , Sgr. de Barri , qui ep. le 24. Av. 1534. Marguerite Chaume , & il en eut 1. Jean Bourcier , Sgr. de Barri , qui suit , & 2. Michel Bourcier , qui transigea avec son frere le 5. Sept. 1567.

III. Jean Bourcier , Sgr. de Barri , gouverneur de Leucate , eut deux

Commissions de maréchal de camp, pour servir en l'armée commandée par M. de Joyeuse en 1584. & 1585. Il ep. Marie de Thésan, qui le rendit pere de

IV. Hercules Bourcier, Sgr. de Barri, gouverneur de Leucate, ep. le 24. Janv. 1607. Claire de Ribes, qui lui donna pour fils

V. Henri Bourcier, marquis de S. Annaïs, gouverneur de Leucate, en survivance le 8. Janv. 1626. colonel d'infanterie le 24. Janv. 1632. lieutenant général des armées du roi le 20. Avril 1649. nommé chevalier de l'ordre du S. Esprit. Le duc d'Uzes eut commission le 18. Fév. 1655. pour lui faire faire ses preuves. Il eut pour enfans 1. Charles Bourcier, marquis de S. Annaïs, à qui son pere fit une donation le 18. Oct. 1666. & 2. Claude Bourcier de S. Annaïs, N. avec son frere le 16. Juin 1669.

TOULOUSE. 698. BOURGES.

I. Simon Bourges, qualifié noble dans un extrait de compois de la ville d'Auterive de 1546. transigea le 21. Juin 1551. fut pere de

II. Germain Bourges, conseiller du roi & juge d'Auterive, t. le 24. Juil. 1573. Il eut pour enfans 1. Simon-Pierre Bourges, écuyer, qui suit, 2. Jacques, & 3. Simon Bourges.

III. Simon-Pierre Bourges, écuyer, t. le 15. Mai 1598. & fut pere de 1. Pierre Bourges, 2. Geraud Bourges, écuyer, qui suit, & 3. Claude Bourges.

IV. Geraud Bourges, écuyer, t. le 4. Av. 1636. Il ep. Marguesite Lairieu, qui le fit pere de

V. Jean-Salvi Bourges, N. le 4. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 699. BOUSQUET. D'or, à la croix vidée de gueules.

I. Pierre de Bousquet, chevalier, Sgr. de Verthac, reçut une donation le 22. Mai 1452. hommagea le 13. Juin 1463. t. le 3. Mai 1487. & ep. Jeanne Hebraïl, qui le fit pere de

II. François de Bousquet, Bn. de Verthac, Mongaillard, & Grandiaque, ep. 10. le 5. Déc. 1488. Jeanne Lauret, fille de Lauret, premier président au parlement de Toulouse, 20. Antoinette de Villelle. Il eut de sa premiere femme 1. Pierre de Bousquet, Sgr. de Grandiaque, qui partagea le 22. Novemb. 1510. avec Guillaume son frere; & de sa seconde

III. Guillaume de Bousquet, Sgr. de Verthac, qui t. le 4. Déc. 1537. Il ep. Armande de Durfort, qui le fit pere de

IV. Mariet de Bousquet, Sgr. de Verthac, qui ep. le 12. Janv. 1588. François d'Aure-Grimoard, dame de Villebrunier, & il en eut 1. Jonathan de Bousquet, baron de Verthac, qui suit, 2. Jacques de Bousquet, 3. David de Bousquet, Sgr. de Vailles, qui ep. 10. Gabrielle Castanier, 20. le 27. Janv. 1608. Anne de Malras, qui étant veuve tran-

figea avec Jean son fils ; David de Boufquet eut de sa seconde femme Jean Boufquet , Sgr. de Beauvais , & Jean Gui de Boufquet , Sgr. de Veilles , qui fut pere de Jean-François de Boufquet , Sgr. d'Augeroles , qui fut maintenu noble avec son oncle le 17. Oct. 1668. 4. Charles de Boufquet , pere de Jean de Boufquet d'Aure , Sgr. de la Morre , qui transigea le 15. Avril 1632. pour les biens de son pere , & fut maintenu noble le 17. Octobre 1668. 5. Josué de Boufquet , & 6. Isabeau de Boufquet.

V. Jonathan de Boufquet , Bn. de Verlhac , transigea avec Isabeau sa sœur , t. le 1. Déc. 1626. Il avoit ep. le 6. Déc. 1596. Jeanne de Loubens-Verdale , nièce de Hugues de Loubens-Verdale , cardinal , grand maître de Malthe , laquelle transigea le 21. Avril 1603. avec Jacques , David , Charles , & Josué , ses beaux - freres , pour raison des biens de Mariet leur pere. Elle fut mere de

VI. Jonathan de Boufquet , Bn. de Verlhac , qui ep. le 20. Avril 1620. Catherine Vicoze , & il en eut 1. Jacques de Boufquet , Bn. de Verlhac , qui ep. le 21. Août 1651. Louise de Bar , 2. Jean de Boufquet , & 3. Henri de Boufquet , Sgr. de Villebrunier , N. le 17. Oct. 1668.

S. PAPOUL. 700. BRAM. D'or , à la croix de gueules.

I. Hugues Bram de Lordat ep. en 1482. Marguerite Isalguier , qui le rendit pere de

II. Corbeiran Bram de Lordat , Bn. de Casenove , t. le 9. Oct. 1562. ep. en 1551. Anne Mafancour , qui le fit pere de

III. Paul-Jacques Bram de Lordat , ep. en 159 de Châteaudelair , & il en eut 1. Jean Bram de Lordat qui suit , & 2. Jacques-Paul Bram de Lordat.

IV. Jean Bram de Lordat , aide de camp en 1626. mit deux cents quatre-vingts hommes dans Casal , étant lieutenant colonel le 18. Déc. 1641. gouverneur de la ville haute & château de Carcassonne le 10. Av. 1647. ep. en 1621. Claire Potier de la Terrasse , qui le rendit pere de

V. Jacques de Bram de Lordat , Bn. de Bram , Vilarieu , & Duranren , ep. en 1663. Marguerite Roux , N. le 5. Déc. 1668.

CASTRES. 701. BRASSAC.

I. Jean Brassac , Consg. de Crusi , fit deux acquisitions en 1515. & 1516. & t. le 24. Av. 1519. fut pere de

II. Gabriel Brassac , qui ep. le 16. Juil. 1548. qui le rendit pere d'

III. Olivier Brassac , qui ep. le 16. Avril 1578. & fut pere de

IV. Charles Brassac , Sgr. de Crusi , qui ep. le 10. Sept. 1626. N. de Soubeiran , & il en eut 1. Charles Brassac , Sgr. de l'Archvie , qui ep. le 25. Août 1662. & 2. Marc-Antoine Brassac

Brassac, à qui ladite Soubeiran sa mere fit donation le 7. Janv. 1633. N. avec son frere le 4. Mai 1669.

ALBL. 702. BRÉS. De gueules, à la bande d'argent, accompagnée de quatre molettes d'éperon d'or, 2. en chef & 2. en pointe.

I. Jean Brés obtint une sentence arbitrale le 5. Novemb. 1510. & fut pere de

II. Jean Brés, qui ep. le 5. Janv. 1527. Catherine Alrique, qui t. le 1. Mai 1529. & il en eut 1. Raimond Brés, qui t. en faveur de Jean son frere le 24. Juin 1563. & 2.

III. Jean Brés, Sgr. de Belesta, fut pere de

IV. Marquis Brés, Sgr. de Belesta, qui ep. le 20. Janv. 1613. Beatrix Dagals, qui le rendit pere de

V. Jean Brés, Sgr. de Belesta & de la Barthe, t. le 20. Oct. 1660. Il avoit ep. le 26. Juil. 1643. Marie Combret, & il en eut

VI. Pierre Brés, Sgr. de Belesta, N. le 7. Juin 1669.

ALETH. 703. BRIGNAC. De gueules, au lévrier passant d'or; & une étoile de même en chef.

I. Antoine Brignac de Montarnaud, t. le 7. Mars 1520. fit héritier

II. François Brignac de Montarnaud son fils, pere de

III. François Brignac de Montarnaud, qui ep. le 11. Juil. 1576. Antoinette Najac, & il en eut 1. Gabriel Brignac de Montarnaud qui suit, & 2. Jacques Brignac de Montarnaud, qui transigea avec Gabriel son frere.

IV. Gabriel Brignac de Montarnaud ep. Marie Vernet, qui t. étant veuve le 4. Oct. 1664. & il en eut 1. Jean Brignac de Montarnaud, & 2. Jean Brignac de Montarnaud, N. avec son frere le 3. Juil. 1669.

LAVAU. 704. BRINGUIER. De gueules, au lion d'or.

I. Pierre Bringuier, Sgr. de Semalens, ep. le 26. Nov. 1449. Jacqueline Teiffiere, & il en eut 1. Raimond Bringuier, Sgr. de Semalens, qui suit, & 2. Aimeri Bringuier, écuyer, Sgr. de Semalens, qui a fait la Br. B.

II. Raimond Bringuier, Sgr. de Semalens, reçut plusieurs reconnoissances avec Aimeri son frere en 1506. Il ep. le 4. Fév. 1503. Alexie de S. Laurens, qui t. le 8. Mai 1529. & le rendit pere de

III. Jean Bringuier, qui ep. le 29. Juin 1546. Françoisse Aupilhon, qui le fit pere de

IV. François Bringuier, Sgr. de Semalens, qui t. le 13. Nov. 1600. Il ep. le 18. Nov. 1584. Jeanne de la Croufete, & en eut

V. François Bringuier, Sgr. de Semalens, t. le 19. Oct. 1663. & fut pere de

VI. Jean Bringuier, Sgr. de Semalens & de la Sale, qui ep. le 18. Avril 1665. Jeanne Martin de Vivier, N. le 3. Dec. 1668.

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

D

BR. B. II. Aimeri Bringuier, écuyer, Sgr. de Semalens, tranfigé le 3. Juin 1502. avec Raimond son frere au sujet des biens de leur pere. Il ep. le 11. Août 1506. Marguerite Villedelle, & il en eut 1. Antoine Bringuier, héritier de son pere, fit une cession à Jean son frere le 29. Mars 1560. & 2.

III. Jean Bringuier qui t. le 6. Mars 1572. & eut pour enfans 1. Jean Bringuier qui suit, & 2. Hugues Bringuier.

IV. Jean Bringuier fut pere de

V. Jean-Jacques Bringuier, Sgr. de Semalens, qui ep. le 5. Fév. 1645. Jacquette Cheveri, N. le 28. Janv. 1669.

MIREPOLX. 705. BRUIERES. D'or, au lion de sable, armé, lampassé de gueules, la queue fourchue en sautoir.

I. Jean de Bruieres, Sgr. & Bn. de Chalabre, fut pere de

II. François de Bruieres, Bn. de Chalabre, t. en 1525. ep. le 7. Nov. 1516. François de Châteauneuf, qui le fit pere de

III. François de Bruieres, Bn. de Chalabre, t. le 15. Mars 1551. ep. le 7. Oct. 1539. N. de Joyeuse, mere de

IV. François de Bruieres, Bn. de Chalabre, Sgr. de la Fite, Pugnerés, & Taulac, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, t. le 10. Mai 1589. ep. Isabeau de Barthelemi de Gramont, & il en eut 1. Guillaume de Bruieres, & 2.

V. Jean-Antoine de Bruieres, Bn. de Chalabre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances par commission du 8. Janvier 1617. colonel d'infanterie le 19. Sept. 1622. t. le 4. Mai 1632. & fut pere de

VI. Jean-Pierre de Bruieres de Chatel, Bn. de Chalabre, lieutenant-colonel au régiment de Languedoc en 1638. ep. le 11. Avril 1630. Gabrielle de Levi-Leran, N. le 11. Janv. 1669.

S. PAPOUL. 706. BRUN. De gueules, à trois croissans d'argent, & un cœur d'or en abyme.

I. Antoine Brun, Sgr. de la Sale, capitoul à Toulouse en 1559. & fut pere d'

II. Antoine Brun qui t. le 2. Fév. 1612. & eut pour fils

III. Antoine Brun héritier de son pere, qui eut pour fils

IV. François Brun, Sgr. de la Sale, qui ep. le 25. Av. 1635. Marguerite de Cuc, N. le 12. Mars 1670.

RIEUX. 707. BUGAT.

I. Guillaume Bugat, écuyer, Sgr. de Villeneuve, en rendit hommage en 1 fut pere de

II. Jean Bugat, Sgr. de la Serre, t. le 20. Juin 1590. ep. le 20. Janv. 1555. Anne de Mauleon, qui le rendit pere de

III. Henri Bugat, Sgr. de la Serre, qui t. le 24. Janv. 1639. & eut

pour enfans 1. Philippe Bugat , Sgr. de la Serre , qui ep. le 17. Déc. 1650. Françoise Montastruc , & 2. Geraud Bugat de la Serre , N. avec son frere le 17. Mars 1670.

TOULOUSE. 708. **BUISSON.**

Mathieu Buisson , avocat , fut capitoul à Toulouse en 1633. & eut pour enfans 1. Aimable Buisson , N. le 19. Ao. 1669. en vertu du capitoulat , & 2. Mathieu Buisson.

TOULOUSE. 709. **BUSQUET.**

I. Denis Busquet , maître particulier des eaux & forêts , fut capitoul à Toulouse en 1621. & t. le 19. Janv. 1659. fut pere de

II. Jacques Busquet , N. en vertu du capitoulat , le 6. Déc. 1668.

MIREPOIX. 710. **CABAGNEL.**

I. Jean Cabagnel , Sgr. de Cahufac , reçut des reconnoissances en 1503. fut pere de

II. François Cabagnel , écuyer , Sgr. de Cahufac , ep. le 21. Février 1554. Anne de Durfort , qui étant veuve fit une procuration le 7. Janv. 1608. à

III. Gabriel Cabagnel , Sgr. de Cahufac , son fils , qui fut pere de

IV. Gabriel Cabagnel , Sgr. de Cahufac , ep. le 24. Juin 1633. Françoise de Pontaud , & il en eut 1. François Cabagnel , prêtre , & 2. Jean Cabagnel , Sgr. de Floria , N. avec leur pere le 26. Mars 1670.

RIEUX. 711. **CABALBI.** D'argent , à un monde d'azur , soutenant un faucon d'or.

I. Bernard Cabalbi , Sgr. Dallus , ep. N. Sargan , qui t. le 28. Mai 1555. fut pere de

II. Bertrand Cabalbi qui ep. le 16. Août 1597. Gabrielle Serret , & il en eut 1. Etienne Cabalbi qui suit , & 2. Jean-Bertrand Cabalbi , Sgr. Dallus , qui t. le dernier Août 1653. Il ep. le 17. Av. 1623. Marthe de Maritens , dont Octavien Cabalbi , Sgr. Desplas , N. le 26. Av. 1670. & Maximilien Cabalbi.

III. Etienne Cabalbi ep. le 3. Déc. 1618. Marguerite de Mauleon , & il en eut 1. Jean Cabalbi , Sgr. de Montfaucon , qui ep. le 2. Octobre 1667. Isabeau Bertran , & 2. Paul Cabalbi , Sgr. de la Trape , N. avec son frere le 26. Av. 1670.

ALBI. 712. **CABROL.**

I. Barthelemi Cabrol , écuyer , Sgr. de la Roque d'Ariffat , dénombra le 12. Oâ. 1540. t. le dernier Sept. 1579. Il ep. 1°. le 25. Juin 1545. Marthe Fregevise , 2°. le 9. Janv. 1572. N. Il eut pour enfans 1. Isaac Cabrol , Sgr. de Laval , qui suit , & 2. Guillaume Cabrol , qui transigea avec son frere le 26. Janv. 1608. & fut pere de Charles Cabrol , qui ep. le 2. Août 1605. N. qui le rendit pere de Louis Cabrol , marié le 13. Mai 1646. N. le 3. Déc. 1668.

II. Isaac Cabrol, Sgr. de Laval, ep. Marie Gueidan, qui t. étant veuve le 18. Oct. 1648. & le fit pere de

III. Pierre Cabrol, qui t. le 10. Déc. 1667. Il ep. le 7. Mai 1636. Renée Barbe, qui fut mere de

IV. Guillaume Cabrol, Sgr. de Verdussier, N. le 3. Déc. 1669.

ALBI. 713. **CAHUSAC.**

I. François Adhemar de Cahufac, Sgr. de Verdier, ep. le 5. Août 1514. Anne de Thefan, fille de Guillaume, Sgr. du Pujol, & d'Anne de Montlaur, laquelle t. étant veuve le 7. Nov. 1541. & le rendit pere d'

II. Olivier de Cahufac, Sgr. de Verdier, qui t. le 1. Mars 1569. & fut pere de

III. Paul de Cahufac, Sgr. de Verdier, qui eut pour fils

IV. Antoine de Cahufac, Sgr. de Verdier, qui ep. le 17. Mai 1629. Louise Soreac; N. le 23. Sept. 1669.

MIREPOIX. 714. **CAILLAN.** De gueules, à une cloche d'argent.

I. Pierre Caillan, Sgr. de la Graulet, ep. le 9. Sept. 1502. Naude Calmens, qui le rendit pere de

II. Gaspard Caillan, Sgr. de la Graulet, reçut des reconnoissances en 1529. 1533. 1535. 1550. & 1556. t. le 13. Juin 1564. fut pere de

III. François Caillan, écuyer, Sgr. de la Graulet, qui eut pour fils

IV. Gaspard Caillan, Sgr. de la Graulet, qui ep. le 9. Août 1613. Marthe Nogiroles, qui t. le 27. Av. 1645. & il en eut

V. Gaspard Caillan, Sgr. de la Graulet & Belesta, ep. le 16. Sept. 1640. N. le 2. Janv. 1669.

CASTRES. 715. **CALLUS.** Au 1. d'azur, au lion de sable; au 2. & 3. d'azur, à trois oiseaux d'argent; au 4. de gueules, au dauphin d'or.

I. Louis de Cailus, fut pere de

II. Raimond de Cailus, qui ep. le 25. Nov. 1389. Marguerite de Brusque, qui le fit pere de

III. Pierre de Cailus, qui t. le 5. Août 1446. & eut pour fils

IV. Jean de Cailus, Sgr. de Colombiers, héritier de son pere, il eut pour fils

V. Pierre de Cailus, Sgr. de Colombiers, qui t. le 15. Sept. 1535. Il ep. le 17. Nov. 1509. Marguerite de la Roque, & il en eut

VI. Etienne de Cailus, chevalier, Sgr. de Colombiers, t. le 9. Av. 1575. ep. le 12. Nov. 1538. Marguerite Bernon, qui le fit pere de

VII. Pierre de Cailus, Sgr. de Boisseffon & Colombiers, chevalier de l'ordre du roi, prêta le serment entre les mains de M. de Montmorency en 1594. & eut pour fils

VIII. François de Cailus, Sgr. de Colombiers & Rouveiroux. t. le 20. Déc. 1665. fut pere de

IX. Jean de Cailus, Sgr. de Colombiers, N. le 31. Oct. 1668.

{ **CARCASSONNE.** 716. **CALMES.** De gueules, à trois troncs
& **ALETH.** d'arbres d'argent, mis en
pal 2. & 1. au chef d'azur,
à trois étoiles d'or.

I. Pierre Calmes, Sgr. de Barbeirac, eut pour enfans 1. Claude Calmes, Sgr. de Barbeirac qui suit, & 2. Jean Calmes, qui partagea le 30. Janv. 1552. avec Claude son frere.

II. Claude Calmes, Sgr. de Barbeirac, t. le 3. Oct. 1569. ep. 1^o. en 1540. de Poix, 2^o. Bardichon. Il eut pour enfans 1. Pierre Calmes, Sgr. de Barbeirac, qui suit, 2. Claude Calmes qui a fait la Br. B. 3. Jean, & 4. autre Jean.

III. Pierre Calmes, Sgr. de Barbeirac, t. le 15. Oct. 1603. ep. en 1576. & il en eut 1. Jean Calmes, 2. Jacques Calmes, Sgr. de Barbeirac qui suit, & 3. Barthelemi Calmes, Sgr. de Montlufet, qui ep. le Dec. 1637. Catherine Cadron, qui le fit pere de Jacques Calmes, bapt. le 7. Août. 1652. N. avec son pere le 18. Juin 1669.

IV. Jacques Calmes, Sgr. de Barbeirac, ep. Marguerite Darffe, & il en eut 1. Guillaume Calmes, Sgr. de Madirac, bapt. le 2. Nov. 1642. N. avec son pere le 18. Juin 1669. & 2. Guillemette Calmes, qui ep. le 21. Nov. 1666. Aldebert.

Br. B. III. Claude Calmes ep. le 20. Mars 1593. Olive Cosme, & il en eut 1. François Calmes, Sgr. de St. Julien, qui suit, & 2. Gabriel Calmes, Sgr. de la Bastide & de Baragne, qui ep. le 7. Mai 1639. Marguerite Peitevin, N. le 18. Juin 1669.

IV. François Calmes, Sgr. de St. Julien & de Montirac, conseiller au présidial de Carcassonne, ep. le 11. Sept. 1628. Jeanne Geoffroi de Bouffignes, qui le rendit pere de

V. Jean-François Calmes, Sgr. de Montirac & de St. Julien, ep. le 28. Mai 1655. Isabeau Laucare, N. le 18. Juin 1669.

CARCASSONNE. 717. **CALMES.** Mêmes armes.

I. Pierre Calmes, Sgr. de St. Julien, où S. Julia, t. le 3. Août 1545. ep. Claire Cortole, qui se remaria, & t. en 1580. & il en eut

II. Jean Calmes t. le 8. Mars 1614. epousa Paule de Toulouse, qui étant veuve fit une donation à Jean son fils en 1618. Elle fut mere de 1. Maurice Calmes qui suit, 2. Jean Calmes, qui t. le 26. Août 1645. & fut pere de Jean-François Calmes, Sgr. de St. Julien, lieutenant-colonel au régiment de Merinville, qui ep. le 30. Av. 1650. Claire de Montredon, N. le 1. Oct. 1668. & 3. Gabriel Calmes, qui ep. le 22. Août 1622. Marie de Crousilhe, qui le fit pere de Jean-Baptiste Calmes, Sgr. de Fonsesquine, marié en 1662. N. le 1. Oct. 1668.

III. Maurice Calmes, qui fut pere de

IV. François-Bernard Calmes , Sgr. de Conques , qui ep. le 19. Sept. 1666. Jeanne Olive , N. le 1. Oct. 1668.

CASTRES. 718. **CAPRIOL.** D'azur , à la chaîne d'or , mise en pal , parti d'argent , à trois hermines de fable , 2. & 1.

I. Jacques Capriol , Sgr. de Mandouls , en rendit hommage l'an 1349 : fut pere de

II. Guillaume Capriol , Sgr. de Mandouls , qui t. le 9. Janv. 1411. & fit son héritier

III. Isar Capriol , Sgr. de Mandouls , son fils , qui fut pere de

IV. Jacques Capriol , Sgr. de Mandouls , qui étant sous la tutelle de Guillaume Capriol , rendit hommage pour lui le 28. Mai 1428. Il t. le 25. Oct. 1473. eut pour enfant

V. Guillaume Capriol , Sgr. de Mandouls , bachelier en décrets , t. le 20. Déc. 1500. eut pour enfans , 1. Jean Capriol , & 2.

VI. Guillaume Capriol , Sgr. de Mandouls , qui t. le 27. Juil. 1516. & eut pour enfans 1. Olivier Capriol , Sgr. de Mandouls qui suit , 2. Guillaume Capriol , & 3. Jean Capriol , qui a fait la Br. B.

VII. Olivier Capriol , Sgr. de Mandouls , t. le 3. Nov. 1545. ep. Rose de Lescure , qui étant veuve fit une donation le 8. Av. 1554. à

VIII. Pierre Capriol , Sgr. de Mandouls , son fils , pere de

IX. Gabriel Capriol , Sgr. de Mandouls , qui ep. Brunette de Sou lignac , & il en eut 1. Gabriel Capriol , 2. Paul Capriol , & 3.

X. Jean Capriol , Sgr. de Mandouls , à qui sa mere étant veuve , fit une donation le 13. Juil. 1615. en faveur de son mariage. Il eut pour enfans 1. Jean-Antoine Capriol , Sgr. d'Arragon , qui ep. le 5. Août 1647. 2. Paul Capriol , Sgr. de la Pomarede , émancipé le 11. Fév. 1651. 3. Louis Capriol , Sgr. de la Sale , 4. Jacques Capriol , bapt. le 22. Ao. 1627. & 5. Antoine Capriol bapt. le 8. Sept. 1633. N. avec leur pere le 22. Sept. 1669.

BR. B. VII. Jean Capriol , troisieme fils de Guillaume Capriol , fut pere de

VIII. Gaspard Capriol , qui ep. le 17. Janv. 1577. Louise Manene , qui t. le 3. Sept. 1613. & il en eut

IX. Pierre Capriol , Sgr. de Puychaffan , qui ep. le 21. Fév. 1605. & t. le 24. Sept. 1647. Il eut pour enfans 1. Bertrand Capriol , Sgr. de S. Hilaire , & 2. Pierre Capriol , Sgr. de Puychaffan , N. le 22. Sept. 1669.

TOULOUSE. 719. **CARRIERE-DOUBLE.** De gueules , à la croix d'or , écartelé d'azur , à trois coquilles d'argent , sur le tout de gueules , à trois épis tigés d'or ,

au chef de même,
chargé de trois
étoiles de sable.

I. Jean Carriere fut capitoul à Toulouse en 1501. eut pour enfans,
1. Jean Carriere qui suit, & 2. Etienne Carriere, bourgeois de Tou-
louse, qui t. le 20 Juin 1550.

II. Jean Carriere, conseiller au parlement de Toulouse, héritier de
son frere Etienne, t. le 23. Juil. 1562. ep. Antoinette Double, qui le fit
pere de

III. Durand Carriere, avocat, qui t. le 2. Mars 1593. fut pere de

IV. Jean Carriere, avocat, qui t. le 1. Mai 1646. & eut pour fils

V. Guillaume Carriere-Double, N. le 7. Nov. 1669.

TOULOUSE. 720. CARRIERE. D'argent, au cerf courant de
gueules, au chef d'azur, char-
gé d'une étoile d'argent, en-
tre-deux coquilles de même.

I. Pierre Carriere, capitoul à Toulouse en 1592. fut pere de

II. Henri Carriere, qui ep. le 15. Juin 1599. Jaquette Julia, qui le
rendit pere de

III. Pierre-Paul Carriere, secrétaire en la chancellerie de Toulouse,
qui ep. le 8. Fév. 1655. Marie de Chastenet, N. en vertu du capitou-
lat, le 25. Sept. 1669

TOULOUSE. 721. CARRIERE. D'azur, à l'agneau d'argent,
au chef coufu de gueules,
chargé de trois étoiles d'or.

Pierre-Louis Carriere, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie
de Toulouse, pourxù le 29. Oct. 1638. N. en vertu de son office, le 14.
Mai 1670.

{ MIREPOIX. 722. CASALET. D'argent, à la croix de
& NARBONNE. gueules, chargée d'une
fleur de lis d'or.

I. Gaston Casalets ep. le 8. Sept. 1517. Catherine de Luc, qui le fit
pere de

II. Jean Casalets, conseigneur de Traisies, qui ep. le 11. Nov. 1651.
Claire de Hautpoul, & il en eut 1. Jean-François Casalets, Sgr. de
Traisies, qui suit, & 2. Jean Casalets, Sgr. de Traisies, qui ep. le 17.
Août 1593. Anne de Hautpoul, qui le rendit pere de Jean Casalets,
Sgr. de Villeneuve, qui ep. le 28. Av. 1620. Jeanne de Montfaucon,
& en eut Charles Casalets, qui ep. le 28. Mai 1659. N. avec son pere
le 15. Juil. 1669.

III. Jean-François Casalets, Sgr. de Traisies, ep. le 2. Déc. 1590.
Marguerite Labat, & il en eut 1. Jean Casalets, Sgr. de Traisies,
Tourrelhe & la Camette, ep. le 17. Fév. 1618. Isabeau de Brette, dite de

Thurin, & 2. Jean-François Cafalets, grand archidiacre à Narbonne; pourvû le 20. Déc. 1654. N. avec son frere le 15. Juil. 1669.

RIEUX. 723. CASENOVE.

I. Barthelemi Casenove, capitoul à Toulouse en 1604. t. le 19. Sept. 1600. eut pour enfans 1. Jean Casenove, Sgr. de Fangas, qui fuit, & 2. Jacques Casenove.

II. Jean Casenove, Sgr. de Fangas, eut pour enfans 1. Jean-Polycarpe Casenove, Sgr. de Fangas, fit un accord avec Gabriel son frere le 23. Av. 1658. & 2. Gabriel Casenove, Sgr. de Jobiers, N. avec son frere le 17. Mars 1670.

BAS MONTAUBAN. 724. CASTANET.

Guillot de Castanet t. le 31. Juil. 1517. eut pour enfans 1. Pons de Castanet, Sgr. de Cambairac, qui fuit, & 2. Marguerite de Castanet, qui donna quittance de ses droits sur les biens de Guillaume son pere à Pons son frere le 12. Fév. 1524.

II. Pons de Castanet, Sgr. de Cambeirac, t. le 11. Janv. 1556. fut pere de

III. Pierre de Castanet, Sgr. dudit lieu, t. le 15. Déc. 1585. & fut pere d'

IV. Antoine de Castanet, qui t. le 1. Sept. 1650. eut pour enfans 1. Jean-Honoré de Castanet, baron dudit lieu & de Tauriac, ep. le 21. Août 1639. Paule Varagne, & 2. Mathieu-Paul de Castanet, N. avec son frere le 28. Nov. 1669.

ALBI. 725. CASTELPERS. D'argent, au château de fable, sommé de trois tours de même.

I. Jean de Castelpers, vicomte d'Ambialet, Bn. de Castelpers, chevalier, & l'un des gentilshommes ordinaires du roi, eut pour enfans 1. Raimond de Castelpers, vicomte de Candars qui fuit, & 2. Bertrand de Castelpers.

II. Raimond de Castelpers, vicomte de Candars, rendit hommage avec Bertrand son frere en 1521. t. le 18. Sept. 1531, ep. le 6. Avril 1613. & en eut

III. Bertrand de Castelpers, vicomte d'Ambialet, ep. le 7. Fév. 1596. Violande Monestier, dame de Trevesan, qui t. le 25. Janv. 1614. & en eut

IV. Charles de Castelpers, Bn. de Trevesan, héritier de sa mere; pere de

V. Bernard de Castelpers, vicomte d'Ambialet, Bn. de Trevesan & Almeirac, ep. le 4. Août 1643. marquise Genibrouse, N. le 17. Déc. 1668.

RIEUX. 726. CASTERAS. De gueules, au château d'argent, maçonné de fable, écartelé d'or, au lion de gueules.

I. Pierre

I. Pierre Casteras, écuyer Sgr. de Planeat & Signan, obtint des lettres de grace en Av. 1537. & pour l'enterinement d'icelles, il en obtint de jussion au parlement de Toulouse le 17. Janvier 1544. fit un accord le 17. Av. 1538. reçut une quittance le 4. Nov. 1540. dénombra en 1551. & 1554. & t. le 29. Oct. 1564. Il eut pour enfans 1. Jean Casteras, Sgr. de Signan qui suit, & 2. Toinete Casteras, qui ep. Jean de Lomenie, qui reçut une donation en faveur de son mariage le 31. Déc. 1554. de Jeanne Dorart.

II. Jean Casteras, Sgr. de Signan, ep. Germaine d'Espagne, qui t. le 21. Déc. 1605. Il fut pere de

III. Lisier Casteras, Sgr. de Signan, qui ep. le 4. Nov. 1592. Louise Langommois, qui le rendit pere de

IV. Jean-Antoine Casteras, écuyer, Sgr. de Signan, héritier de Germaine d'Espagne, son ayeule, fut pere de

V. Philippe Casteras, Sgr. de Signan, qui ep. le 12. Av. 1652. Anne Bertier, N. le 6. Nov. 1669.

ALETH. 727. **CASTERAS.** Au premier & dernier, de même que ci-dessus, au 2. & 3. d'or, à trois massues d'argent.

I. Jean Casteras, conseigneur de Villemartin, t. à Fontarabie étant blessé le 10. Janv. 1522. Il ep. Jeanne de Hautpoul, qui t. étant veuve le 18. Sept. 1570. & l'avoit rendu pere de

II. Jean Casteras, Sgr. de Villemartin, capitaine de Pierrepertuse, t. le 22. Av. 1578. ep. 1^o. le 30. Juin 1548. de Chambrart, 2^o. le 25. Av. 1558. de la Redorte; il fut pere de

III. Jean Casteras, Sgr. de Villemartin, son héritier, qui eut pour enfans, 1. Henri Casteras, Sgr. de Villemartin qui suit, & 2. François de Casteras; Sgr. de Taillebouisse, N. avec son frere & son neveu le 20. Sept. 1669.

IV. Henri Casteras, Sgr. de Villemartin, ep. assisté de son frere François, le 23. Oct. 1638. qui le rendit pere de

V. François Casteras, Sgr. de Combeloubines.

RIEUX. 728. **CASTET.** D'azur, à un navire d'argent, flottant sur une mer de même.

I. Pierre Castet, fut pere de

II. Jean Castet, qui eut pour fils

III. Manaud Castet, qui ép. le 20. Déc. 1553. Jeanne Neustens, &

il en eut 1. Gaspard Castet qui suit, & 2. François Castet, qui ep. Tristan d'Auriol.

IV. Gaspard Castet, reçut de Tristan d'Auriol la quittance de la dot de François Castet sa sœur le 30. Déc. 1599. Il fut pere de

V. Jérôme Castet, Sgr. de S. Martin de la Trape, qui ep. le 3. Juil,

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

E

1639. Marie d'Orbellan, qui étant veuve fit un accord le 25. Sépt. 1658. avec

VI. Etienne Castet, Sgr. de S. Martin, son fils, N. le 7. Sept. 1669.
TOULOUSE. 729. CATALAN.

Jean Catalan, Sgr. de Vabres, avocat, fut capitoul à Toulouse, en 1656. N. en vertu du capitoulat, le 19. Août 1669.

TOULOUSE. 730. CATEL. D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.

I. Pierre Catel, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 17. Oct. 1557. fut pere de

II. Jean Catel, conseiller audit parlement, t. le 30. Août 1572. & eut pour fils

III. Pierre Catel, conseiller au parlement de Toulouse, président aux requêtes du palais, t. le 14. Sept. 1598. ep. le 31. Mars 1585. Constance du Sol, qui le fit pere de

IV. Charles Catel, conseiller au même parlement; qui t. le dernier Août 1644. & fut pere de

V. Charles Catel, N. le 2. Janv. 1669.

CASTRES. 731. CAVAIER. D'argent, au lion d'azur, au chef d'azur, à trois étoiles d'or.

I. Arnaud Cavaier ep. Jacquete Vergne, qui étant veuve fit un rachat avec Antoine son fils le 15. Nov. 1545. reçut avec le même une reconnaissance du Sgr. de la Roque, mari de Catherine Cavaier, le 24. Juin 1549. De ce mariage vinrent 1. Antoine Cavaier qui suit, & 2. Cirile Cavaier, qui ep. assistée d'Antoine son frere le 15. Fév. 1541.

II. Antoine Cavaier, fit un accord le 29. Avril 1551. Il ep. Françoise de Lautrec, qui étant veuve eut l'investiture des biens de son mari le 5. Août 1573. ses enfans furent 1. Jean Cavaier qui suit, & 2. Jacqueline Cavaier.

III. Jean Cavaier reçut une quittance de Jacqueline Cavaier sa sœur le 10. Juin 1598. & fut pere d'

IV. Abel Cavaier, Sgr. de Proulhargues, qui ep. le 8. Déc. 1633. Helis Fabre, N. le 12. Déc. 1668.

TOULOUSE. 732. CAUMELS.

I. Pierre Caumels, conseiller au parlement de Toulouse, obtint des lettres du roi le 22. Août 1569. portant permission de faire extraire les procès qui lui étoient distribués par son clerc, à cause de sa main tremblante, & en considération de ses services en ladite charge. Il ep. Marie de Cambolas, qui le rendit pere de

II. Pierre Caumels, avocat général audit parlement, qui ep. le 8. Noy. 1600. Marguerite Bertier, & il en eut

III. Noé Caumels, avocat, & baron de Lanta, bapt. le 25. Noy. 1617. ep. Antoinette de Graves, qui le fit pere de

IV. François-Xavier Caumels, bapt. le 26. Nov. 1644. N. le 24. Janv. 1670.

RIEUX. 733. CAUMON.

I. Arnaud Caumon, Sgr. de Gasches, fut pere de

II. Raimond Caumon, Sgr. de Gasches, qui ep. le 19. Av. 1553. Jeanne Loaumont, qui le fit pere d'

III. Arnaud Caumon, Sgr. de Gasches, impetra des lettres en la chancellerie de Toulouse le 4. Août 1574. eut pour fils

IV. Pierre Caumon, Sgr. de Campderoi, émancipé par son pere le 7. Juil. 1628. t. le 21. Avril 1664. ep. Paule Casenove, & il en eut 1.

Antoine Caumon, 2. Philippe Caumon, 3. Jean-Charles Caumon, Sgr. de Gasches, N. le 8. Nov. 1670. 4. Jean Caumon, 5. François Caumon, & 6. Anne Caumon.

BAS MONTAUBAN. 734. CAUMONT. D'azur, à trois léopards d'or, couronnés de sable.

I. David Brandelis de Caumont t. le 27. Juil. 1541. ep. Marguerite de Bretagne, & il en eut 1. François de Caumont qui suit, & 2. Charles de Caumont.

II. François de Caumont ep. en 1528. Jeanne de S. Etienne, & il en eut 1. Gabriel de Caumont, qui fit un accord avec François son frere le 3. Juin 1571. & 2.

III. François de Caumont, Sgr. & Bn. de Montbeton, qui t. le 4. Janvier 1596. & eut pour enfans 1. Jean de Caumont, Sgr. & Bn. de Montbeton, qui suit, 2. Claude de Caumont, 3. Hercules de Caumont, Sgr. de Beauvilars, qui t. le 28. Août 1668. & eut pour enfans François de Caumont, Sgr. de Beauvilars, Jean-François de Caumont, Sgr. de la Genestiere, & Jean de Caumont, Sgr. de la Gaspareda, N. le 5. Juin 1669. & 4. Antoine de Caumont.

IV. Jean de Caumont, Sgr. & Bn. de Montbeton, t. le 30. Déc. 1631. ep. Marie Dalies, qui le fit pere de

V. David, Bn. de Montbeton, N. le 5. Juin 1669.

TOULOUSE. 735. CELLERI.

I. Antoine Celleri, capitoul à Toulouse en 1503. fut apparemment pere d'

II. Etienne Celleri, capitoul à Toulouse en 1531. fut apparemment pere d'

III. Antoine Celleri, avocat, t. le 4. Fév. 1606, & eut pour enfans 1. Hugues Celleri qui suit, 2. Antoine Celleri, & 3. autre Antoine Celleri.

IV. Hugues Celleri, lieutenant particulier en la ville & viguerie de Toulouse, t. le 14. Août 1657. & fut pere de

V. Louis Celleri, conseiller du roi, lieutenant particulier en la ville & viguerie de Toulouse le 12. Août 1669. N. en vertu du capitoulat.
TOULOUSE. 736. **CHALVET.** D'azur, à la bande dor; chargée de trois croifettes de gueules, une tête de lion arrachée d'argent en chef, & une quintefeuille de même en pointe, écartelé de Rochemontés, qui est de gueules, au lévrier rampant d'argent, à la bordure d'or.

I. Mathieu Chalvet, conseiller au parlement de Toulouse, reçu le 15. Av. 1554. t. le 11. Juil. 1573. & eut pour enfans 1. Christophe Chalvet, Sgr. de la Fabelie, qui suit, 2. François Chalvet, qui a fait la Br. B. & 3. Pierre Chalvet.

II. Christophe Chalvet, Sgr. de la Fabelie & de Bufet, trésorier de France à Toulouse, t. le 2. Fév. 1607. & fut pere de

III. François Chalvet, Sgr. de la Fabelie & de Bufet, conseiller au parlement de Toulouse, reçu le 2. Fév. 1632. eut pour fils

IV. Jacques Chalvet de Rochemontés, Sgr. de la Fabelie & de Bufet; conseiller au parlement de Toulouse, reçu le 15. Juil. 1655. ep. le 28. Sept. 1668. Isabeau Guibal, N. le 20. Ao. 1669.

Br. B. II. François Chalvet fut conseiller au parlement de Toulouse par la résignation de son pere, pourvû le 12. Sept. 1587. ep. Jacqueline Reinier, qui t. le 2. Oct. 1612. & le fit pere de

III. Jacques Chalvet qui fut pere de

IV. Jacques-François Chalvet, qui ep. en 1660. Anne de Reich; & en eut

V. Valentin Chalvet, N. avec son pere le 7. Janv. 1668.

CASTRES. 737. **CHATEAUVERDUN.** D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent, maçonnées de sable, à la bordure d'argent.

I. Raimond-Arnaud de Chateauverdun, Sgr. de sainte Camele, eut pour enfans 1. de Chateauverdun qui suit, & 2. Marguerite de Chateauverdun, qui ep. le 19. Déc. 1405. Philippe, vicomte de Lautrec, Sgr. de Venés, & t. en faveur de Hugues Arnaud son neveu le 2. Fév. 1446.

II. N. de Chateauverdun fut pere d'

III. Hugues-Arnaud de Chateauverdun, *alias* de sainte Camele, qui eut pour fils

IV. Jean de Chateauverdun de sainte Camele, Sgr. de Puicalvel, qui

ép. le 18. Sept. 1470. Agathe Boiffévin, & il en eut 1. Jean de Chateauverdun, qui rendit hommage avec Louis & Anastase ses freres le 4. Fév. 1482. 2. Louis de Chateauverdun, *alias* sainte Camele, Sgr. de Puicalvel, qui suit, & 3. Anastase de Chateauverdun.

V. Louis de Chateauverdun, *alias* sainte Camele, Sgr. de Puicalvel, t. le 30. Août 1524. ép. Guillemete de la Croix, qui le rendit pere de

VI. Nicolas de Chateauverdun, écuyer, Sgr. de Puicalvel, t. le 5. Oct. 1583. & eut pour enfans 1. François de Chateauverdun, Sgr. de Puicalvel, qui suit, 2. Antoine de Chateauverdun, & 3. Sebastien de Chateauverdun, Sgr. de la Raserie, qui ép. 1^o. le 4. Sept. 1577. Marie Dupuy, 2^o. Rose de Montfaucou, qui étant veuve fit un accord le 15. Sept. 1638. avec les enfans du premier lit de son mari, qui furent François de Chateauverdun, Sgr. de la Raserie, qui ép. Françoisse Beron, qui étant veuve fit une donation à Arnaud son fils le 11. Février 1633. Il y eut de ce mariage Arnaud de Chateauverdun, Sgr. de la Raserie, & Françoisse de Chateauverdun, qui ép. le 11. Fév. 1652.

Sebastien eut encore de son premier mariage Antoine de Chateauverdun, Sgr. de Jantaine *alias* Jaulains, qui ép. le 1. Sept. 1638. Marthe Dupuy, & Sebastien de Chateauverdun, Sgr. de la Condamine, qui t. le 23. Mai 1663. & eut pour enfans Paul de Chateauverdun, Sgr. de la Madiere, David de Chateauverdun, Sgr. d'Aragon, & Jean de Chateauverdun, Sgr. de la Moline, N. le 17. Oct. 1668.

VII. François de Chateauverdun, Sgr. de Puicalvel, t. le 9. Octob. 1616. & eut pour enfans 1. Arnaud de Chateauverdun, Sgr. de Puicalvel, passa un accord le 28. Av. 1632. avec Guillaume son frere pour les biens de leur pere, N. le 17. Oct. 1668. 2. Sebastien, 3. Guillaume de Chateauverdun qui suit, 4. Baltasar, & 5. Paul de Chateauverdun.

VIII. Guillaume de Chateauverdun ép. le 9. Juin 1632. Isabeau le Noir, & il en eut 1. Jacques de Chateauverdun, Sgr. de Belyese, fit un accord avec son frere le 19. Avril 1663. & 2. Charles de Chateauverdun, Sgr. de Chabanac, N. le 17. Oct. 1668.

S. PAPCUL. 738. CHEVERI.

I. Pierre Cheveri, Bn. de S. Michel, eut des lettres du roi, par lesquelles S. M. le créoit chevalier de son ordre, le 6. Nov. 1557. Il ép. le 24. Juin 1559. Bourguine du Faur, qui étant veuve t. le 10. Mai 1597. & il en eut 1. Michel Cheveri, 2. François Cheveri, Bn. de Riviere, qui suit, & 3. Charles.

II. François Cheveri, Bn. de Riviere, ép. le 6. Oct. 1625. Gentere Bellemaire, & il en eut 1. Michel Cheveri, Bn. de Riviere, N. le 7. Janv. 1669. & 2. Hipolite Cheveri, Sgr. de Mourgat, N. le 4. Janv. 1671.

ALBI. 739. CIRON. D'azur, à trois roches en fasce d'argent.

I. Antoine Ciron, conseiller au parlement de Toulouse, & président en la première des enquêtes, pourvu le 14. Janv. 1562. t. le 8. Septemb. 1595. & fut pere de

II. Jean Ciron, conseiller audit parlement par la démission de son pere, pourvu le dernier Août 1596. t. le 13. Mars 1640. Il eut pour enfans 1. Philippe Ciron, Sgr. de Drignons, & 2. Jean Ciron, Sgr. de la Peirouse, N. comme fils & petits-fils de conseiller au parlement de Toulouse, le 12. Juil. 1669.

TOULOUSE. 740. CIRONIS.

I. Innocent Cironis, conseiller du roi & rapporteur au sénéchal de Toulouse, t. le 19. Mai 1546. ep. Beatrix Bertier, qui étant veuve reçut une quittance le 9. Janv. 1556. & il en eut 1. Louis Cironis qui suit, & 2. Bertrand Cironis.

II. Louis Cironis ep. le 12. Juil. 1583. François Clucheri, qui le fit pere d'

III. Antoine Cironis, avocat, ep. le 8. Juillet 1607. Marie Lautier, qui ep. en secondes noces Paul de Frefals, président aux requêtes & au parlement, & qui étant veuve de son dernier mari, t. le 18. Déc. 1655. De ce mariage vint

IV. Louis-George Cironis, président aux requêtes du parlement de Toulouse, bapt. le 11. Oct. 1608. t. le 11. Nov. 1667. Il eut pour enfans 1. Pierre Cironis, Sgr. de Beaufort, N. le 15. Janv. 1671. 2. Innocent Cironis, & 3. Pierre-Louis Cironis.

BAS MONTAUBAN. 741. CLAIRAT. D'azur, au lion d'or écartelé de gueules, à la cloche d'argent, bataillée de sable.

I. Jean Clairat ep. le 29. Nov. 1506. Juliette Foulquier, 2^o. le 8. Sept. 1534. Antoine Deinier, Il eut de sa première femme

II. Antoine Clairat t. le 2. Août 1554. ep. le 8. Sept. 1534. Marguerite Baronis, fille d'Antoine Deinier, seconde femme de son pere, & il en eut

III. Jean Clairat, Sgr. de Nofindat & Mirepoix, t. le 12. Oct. 1595. Il fut pere de

IV. Bertrand Clairat, Sgr. de Mirepoix, qui eut pour fils

V. Antoine-Ciprian Clairat d'Artalis, Bn. de Roquesferiere, ep. le 17. Sept. 1631. Bourguine Denos, qui le rendit pere de

VI. François Clairat, Sgr. de Roquesferiere, bapt. le 9. Juin 1637. N. le 8. Juil. 1669.

ALBI. 742. CLARI. D'azur, à l'aigle de sable.

I. Arnaud Clari t. le 23. Mars 1559. & eut pour enfans 1. Aiméri Clari qui suit, & 2. Antoinette Clari mariée avec Amand de S. Amand,

qui donna quittance avec elle à Arnaud Clari son beau-pere le 15. Janvier 1545.

II. Aimeri Clari héritier de son pere; eut pour fils

III. Jean Clari, avocat, ep. le 20. Juin 1626. Jeanne Icher, qui le fit pere de

IV. Marc Clari, qui eut pour fils

V. Jacques Clari, Sgr. de Vindrac & la Capelle, ep. le 15. Ao. 1667. Claire-Marie Dejan, N. le 15. Janv. 1671.

ALBI. 743. **CLEIRAC.** D'azur, au lion d'or, surmonté de deux étoiles de même.

I. Mathieu Cleirac, fut pere de

II. Jean Cleirac, qui ep. le 13. Nov. 1526. Bernarde Tonnac, & en eut 1. Jean Cleirac, qui suit, & 2. Bernard Cleirac.

III. Jean Cleirac donna ses droits sur les biens de son pere à Bernard son frere le 6. Déc. 1565. fut pere de

IV. Jean Cleirac, qui ep. le 31. Mars 1590. Anne de Loupiac, qui étant veuve fit le 13. Avril 1628. Jacques son fils héritier. Il eut de ce mariage 1. Jacques Cleirac, Sgr. de la Roque, qui suit, & 2. Louis Cleirac.

V. Jacques Cleirac, Sgr. de la Roque, fit un accord avec Louis son frere pour les biens de leur pere le 26. Oct. 1654. & t. le 25. Septemb. 1657. Il eut pour enfans 1. Clement Cleirac, Sgr. de la Roque, & 2. Louis Cleirac, Sgr. de la Tour, N. avec son pere, son frere, & son oncle, le 20. Déc. 1668.

ALBI. 744. **CLERGUE.** De gueules, à deux pals d'or, parti de gueules, à deux bandes d'or.

I. Manaud Clergue eut pour enfans 1. Jean Clergue, Sgr. de Linardie, qui suit, & 2. Jeanne Clergue.

II. Jean Clergue, Sgr. de Linardie, eut une autorisation de la clause testamentaire de Manaud son pere, & la confirmation des tuteurs qu'il lui avoit nommés, & à Jeanne sa sœur, devant les juges d'Albigois le 3. Mai 1402. George d'Amboise lui accorda la premiere place devant l'autel de l'église de Genouillac, & il obtint acte confirmant cette concession le 6. Sept. 1478. Il eut pour enfans 1. Raimond Clergue, Sgr. de Linardie, qui suit, & 2. Esclarmonde Clergue, qui fit un accord avec George son neveu, sur les droits à elle appartenans sur les biens de Raimond pere dudit George, & sur ceux de Jean pere d'elle Esclarmonde.

III. Raimond Clergue, Sgr. de Linardie, t. le 6. Août 1505. fut pere de

IV. George Clergue, Sgr. de Linardie, qui reçut des reconnoissances en 1523. t. le 17. Sept. 1573. & fit héritier

V. Jean Clergue son fils, qui ep. Marie la Barthe, & en eut

VI. François Clergue, qui t. le 4. Juillet 1649. ep. le 4. Ao. 1609. Jeanne Faramon, & il en eut 1. François Clergue, Sgr. de Linardie, fit un accord avec René son frere, sur les biens de François leur pere, & 2. René Clergue, Sgr. de Bossean, qui ep. le 20. Juin 1661. Roquette de Martials, N. avec son frere le 17. Oct. 1668.

CASTRES. 745. CONTE.

I. Bringuier Conte, damoiseau, capitaine, rendit hommage l'an 1477. & t. en 1512. fit héritier

II. Etienne Conte, son fils, qui fut pere de

III. Raulin Conte, qui ep. Françoise de la Roche, qui t. étant veuve le 22. Fév. 1595. & il en eut 1. David Conte qui suit, & 2. Jean Conte.

IV. David Conte, héritier de sa mere, eut pour fils

V. Jacques Conte, Sgr. de la Voute, qui fit un accord avec Jean son oncle le 16. Ao. 1617. N. le 4. Déc. 1670.

CASTRES. 746. CORBIERE.

I. Sicard Corbiere eut pour enfans 1. Etienne Corbiere, Sgr. de la Combe, qui suit, 2. Geoffroi Corbiere, & 3. Berenger Corbiere.

II. Etienne Corbiere, Sgr. de la Combe, partagea avec ses freres le 5. Juin 1450. les biens de Sicard leur pere, & t. le 7. Janv. 1502. fut pere de

III. Bernard Corbiere, Sgr. de la Combe, qui reçut des reconnoissances de ses emphytéotes en 1563. Il avoit t. le 4. Fév. 1560. & fait héritier

IV. Olivier Corbiere, Sgr. de la Combe, son fils, qui fut pere d'

V. Adhemar Corbiere, Sgr. de la Combe, qui t. le 9. Oct. 1608. en faveur d'

VI. Olivier Corbiere, Sgr. de la Combe, son fils, celui-ci eut pour fils

VII. Marquis Corbiere, Sgr. de la Combe, qui ep. le 4. Fév. 1667. & fut maintenu N. le 22. Juin 1669.

ALBI. 747. CORBIERE. D'azur, à une tête d'or en chef, coiffée d'une couronne de laurier de sinople, accompagnée de deux étoiles d'or, à un aigle d'argent en pointe.

I. Galban Corbiere ep. le 14. Déc. 1471. Jeanne Reines, qui le fit pere d'

II. André Corbiere, qui ep. N Pieroles, avec laquelle il obtint un arrêt du parlement de Toulouse, entr'eux & le Sgr. de Castelpers, le 29. Mars 1508. Il eut pour enfans 1. Galban Corbiere, & 2. Catherine Corbiere.

III. Galban Corbiere fit un accord avec Catherine sa sœur, sur les biens d'André leur pere, le 11. Nov. 1536. Il ep. Marianne de Lavedan, qui passa une obligation le 2. Nov. 1576. avec

IV. Pierre Corbiere I. du nom, son fils, pere de

V. Pierre

V. Pierre Corbiere II. du nom, qui t. le 24. Mars 1595. & eut pour fils

VI. Pierre Corbiere III. du nom, Sgr. de Peiroles, qui fut pere de

VII. Jean Corbiere, Sgr. de Peiroles, qui ep. le 25. Janv. 1633. Antoinette Bermon, & fut maintenu N. le 28. Juin 1669.

TOULOUSE. 748. CORBON.

I. Pierre Gavaret, Sgr. de Quein & de Cugnaux, t. le 23. Juil. 1505. fut pere de

II. Guillaume Gavaret, Sgr. de Quein, conseiller au préfidial de Toulouse, y fut capitoul en 1546. & eut pour fils

III. Jean Gavaret, Sgr. de Quein, qui ep. le 25. Juin 1557. Antoinette Beringuier, qui t. étant veuve le 8. Nov. 1607. & le fit pere de

IV. Barthelemi Gavaret, qui eut pour fils

V. Guion Gavaret, qui t. le 27. Juil. 1651. ep. le 30. Nov. 1614. Jeanne Lager, & il en eut 1. Antoine Corbon de Gavaret, Sgr. de Leon, qui ep. le 24. Juin 1655. Catin de Rieux, 2. François-Bertrand Gavaret, qui ep. le 6. Nov. 1658. Germaine Cavals, & 3. Jean-François Gavaret, tous trois N. le 20. Janv. 1669.

LAVAUZ. 749. CORNEILLAN. D'or, à trois corneilles de sable, 2 & 1.

I. Jean Corneillan, Sgr. de la Brunie, ep. le 24. Mai 1538. Jeanne de Villespaffan, qui le fit pere de

II. Paul Corneillan, Sgr. de Villebrunier, qui ep. le 15. Mars 1574. Rose Capriol, & en eut

III. Paul Corneillan, écuyer Sgr. de Villebrunier, qui ep. le 18. Juil. 1606. Isabeau Rozet, elle le rendit pere de

IV. Marquis Corneillan, Sgr. de la Brunie, qui ep. le 3. Mai 1645. Isabeau de Toulouse de Lautrec. Il en eut 1. Sanfon Corneillan, bapt. le 8. Mars 1651. & 2. Marc-Antoine Corneillan, bapt. le 8. Déc. 1662. N. avec leur pere le 25. Oct. 1668.

LAVAUZ. 750. CORNEILLAN. Mêmes armes.

I. Jacques Corneillan t. le 3. Sept. 1535. fut pere de

II. Jacques Corneillan, qui ep. le 21. Janv. 1515. eut pour fils

III. Gaspard Corneillan, qui ep. 1^o. le 21. Mars 1556. Marguerite Hebrail, 2^o. Dupuy, qui fut mere de

IV. Guillaume Corneillan, Sgr. de Masgrin. Il ep. le 13. Fév. 1613. Rose Barini, & il en eut

V. Pierre Corneillan, Bn. de Villeneuve, Sgr. de la Martiniere & Masgrin, qui ep. le 21. Janv. 1652. Isabeau Soubeiran, N. avec son pere le 20. Déc. 1668.

TOULOUSE. 751. COUDERC.

I. Raimond Couderc, capitoul à Toulouse en 1626. fut pere de

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

F

II. Jean Couderc, capitoul de Toulouse en 1668. & N. en vertu du capitoulat, le 8. Nov. 1669.

ALBI. 752. COUDERC. De sinople, à la fasce d'or, chargée de trois roses, bouzonnées de gueules.

I. François Couderc, fut pere de

II. Jean Couderc, Sgr d'Aulignac, qui t. le 25. Ao. 1575. Il ep. le 6. Juin 1554. Marguerite de Thurin, qui le fit pere de

III. François Couderc de Thurin, Sgr. d'Aubignac, t. le 5. Déc. 1635. & eut pour fils

IV. François Couderc de Thurin, chevalier, ep. le 12. Mars 1643. Germaine Isar, & il en eut

V. Pierre-François Couderc, Sgr. de la Fraissinette, bapt. le 3. Juin 1646. N. le 6. Déc. 1668.

S. PAPOUL. 753. COUFFUT.

I. Jean Couffut, secrétaire du roi en la grande chancellerie de France, ep. Videlli, qui le fit pere de

II. François Couffut, Sgr. de Sousplafés, qui ep. le 24. Janv. 1661. N. en vertu de la charge de secrétaire du roi exercée par son pere, le 16. Janv. 1669.

ALBI. 754. COURDURIER. D'azur, à une colonne d'or, entortillée d'un serpent de même, au chef coufu de gueules.

I. Bertrand Courdurier donna en 1473. quittance de 100. moutons d'or, à Bertrand de la Gressa, son tuteur & son oncle, & du reliquat de son administration. Il ep. le 5. Sept. 1493. Gaillarde de Verdun, qui étant veuve fit donation le 31. Mars 1535. à

II. Salvi Courdurier, son fils, qui ep. le 3. Mai 1535. Sébastienne de la Peire, elle le fit pere de

III. François Courdurier, qui ep. le 14. Sept. 1563. Hélène Hébrail, & en eut

IV. Gabriel Courdurier, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 8. Janv. 1611. Jeanne Puiberal, il en eut

V. Antoine Courdurier, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 26. Mars 1661. Marie Pouffard, N. le 5. Nov. 1668.

BAS MONTAUBAN. 755. COURS.

I. François Cours, écuyer, Sgr. de la Sale, ep. le 15. Ao. 1569. Serene de Lupe-d'Arblade, qui le fit pere de

II. Marc-Antoine Cours, Sgr. de la Sale, marié le 24. Mars 1585. à Claude de Las, qui le rendit pere de

III. Carbon Cours, Sgr. de la Sale, qui ep. le 17. Fév. 1626. Anne de Gous, il en eut

IV. Flotard Cours, Sgr. de la Sale, qui ep. le 9. Sept. 1656. Marguerite Pechpeiron, N. le 17. Sept. 1668.

BAS MONTAUBAN. 756. CRUSI.

I. Jacques Crusi ep. le 3. Nov. 1502. Jacqueline de Rouffet, qui le rendit pere d'

II. Armand Crusi, écuyer, Consgr. de Faurons, qui fit un accord le 5. Mars 1534. & fut pere de

III. Grimond Crusi, qui ep. le 9. Fév. 1565. Françoise du Gout de Marcihac, il en eut 1. Jean Crusi, Sgr. de Cardoine qui suit, & 2. Silvestre Crusi, évêque de Mende.

IV. Jean Crusi, Sgr. de Cardoine, ep. le 28. Janv. 1610. Anne de Montbés, qui le rendit pere de

V. Charles Crusi de Marcihac, qui t. le 3. Sept. 1666. ep. le 10. 1650. Louise Masfuyer, fille de Gilles Masfuyer, premier président au parlement de Toulouse, il en eut

VI. Silvestre Crusi, Sgr. de Marcihac, N. le 12. Nov. 1668.

S. PAPOUL. 757. CUP. D'azur, à la cotice d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

I. Antoine Cup, Sgr. de Pradega, fut pere de

II. François Cup, Sgr. de Pradega, conseiller au présidial de Carcassonne, pourvû le 19. Oct. 1568. ep. le 28. Ao. 1515. Perette de Peire, qui le fit pere de

III. François Cup, conseiller au présidial de Carcassonne, président & lieutenant-général, pourvû le 31. Janv. 1588. ep. le 16. Sept. 1681. Jeanne Chandon, il en eut

IV. Jacques Cup, Sgr. d'Issel, juge mage & lieutenant général en la sénéchaussée de Lauraguais, ep. le 29. Av. 1613. Jeanne de Gameville, il en eut

V. Jean Cup, Sgr. de Pechusan, & puis d'Issel, t. le 19. Déc. 1655. Il ep. le 27. Nov. 1647. Isabeau de Maurelhan, & il en eut 1. Jacques de Cup, Sgr. d'Issel, N. le 5. Nov. 1670. 2. Raimond Cup, qui suit, 3. Louis & 4. Jean Cup, N. le 5. Nov. 1670.

VI. Raimond Cup t. le 4. Oct. 1652. eut pour enfans 1. Jean Cup, & 2. François Cup, N. le 5. Nov. 1670.

TOULOUSE. 758. DAMBES.

I. Guillaumes Dambes, conseiller au parlement de Toulouse, ep. Marthe Bardene, qui t. étant veuve le 5. Nov. 1585. & le fit pere de

II. Jean Dambes, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 13. Sept. 1626. & eut pour enfans 1. Guillaume Dambes, Sgr. de Montestous qui suit, 2. Pierre Dambes, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 1. Mars 1656. & eut pour enfans, Guion Dambes, Sgr. de la Salvetat, & Benoît Dambes, Sgr. de Candebal, N. le 29. Juin 1669. 3. Guion Dambes, écuyer, t. le 23. Av. 1633. & fut pere de Pierre Dambes, avocat, N. le 29. Janv. 1669.

44 **JUGEMENS SUR LA NOBLESSE**

III. Guillaume Dambes, Sgr. de Montestous, avocat, t. le 26. Mai 1667. ep. le 20. Juin 1610. Marguerite Bourses, qui le fit pere d'

IV. Etienne Dambes, Sgr. d'Olquier-Moncornet, président & juge-mage en la sénéchaussée de Toulouse, N. le 29. Janv. 1669.

TOULOUSE. 759. **DAURE.**

I. Pierre Daure, secrétaire du roi, capitoul à Toulouse en 1633. fut pere de

II. François-Xavier Daure, Sgr. de Lias, qui ep. le 10. Av. 1648. Leonord Ceix, N. en vertu du capitoulat, le 3. Juin 1669.

ALETH. 760. **DAX.**

1. Arnaud Dax t. le 4. Mai 1478. eut pour enfans 1. Jean Dax, Sgr. de la Serpent, qui suit, 2. Bernard, & 3. Rolland Dax.

II. Jean Dax, Sgr. de la Serpent, grand chambellan, & grand prévôt des maréchaux du royaume de Sicile, t. le 15. Nov. 1494. Il ep. Constance de Narbonne, qui le fit pere de

III. François Dax, Sgr. de la Serpent, qui ep. le 29. Avril 1524. Geoffrine de S. Felix, qui étant veuve t. le 8. Déc. 1584. & il en eut 1. Pierre Dax, Sgr. de la Serpent, qui suit, & 2. Jean Dax, Sgr. de Leve, qui a fait la Br. B.

IV. Pierre Dax, Sgr. de la Serpent, chevalier de l'ordre du roi, reçu le 1. Avril 1571. t. le 3. Juil. 1599. & fut pere d'

V. Antoine Dax, Sgr. de Colombiers & la Serpent, t. le 2. Fév. 1619. ep. Anne de Colombiers, & il en eut 1. Hercule Dax, Bn. de la Serpent, qui suit, & 2. Paul Dax, Sgr. de Colombiers, qui ep. le 24. Mai 1623. Gloriande Genibrouse de Montbrun, qui le rendit pere de Jean-Antoine Dax, Sgr. de Colombiers, qui ep. le 19. Mars 1659. Marguerite Gros de Doms, & fut maintenu N. le 1. Sept. 1668.

VI. Hercule Dax, Bn. de la Serpent, t. le 4. Mars 1649. ep. 1^o. le 3. Juil. 1616. Lucrece du Vivier, 2^o. le 7. Mai 1626. Helene Potier. Il eut de sa premiere femme 1. Henri Dax, Sgr. de la Serpent, qui ep. le 25. Nov. 1640. Anne de S. Jean, N. le 22. Août 1668. & 2. François Dax, Sgr. de Bresilhac.

Br. B. IV. Jean Dax, Sgr. de Leve, chevalier de l'ordre du roi, t. le 5. Nov. 1577. fut pere de

V. François Dax, Sgr. de Leve, qui ep. Anne d'Astorg Monbartier, laquelle étant veuve fit donation le 18. Janv. 1628. à

VI. Raimond Dax, son fils, qui fit aussi une donation le 21. Mai 1661. & eut pour enfans 1. Jean Dax, Sgr. de Daxac, & 2. Anne Dax, Sgr. de Cestales, N. le 22. Août 1668.

TOULOUSE. 761. **DEDONS.** D'argent, à l'arbre de sinople, écartelé d'azur, au loup d'argent.

I. Nicolas Dedons, Sgr. d'Ondes, fut pere de

II. Pierre Dedons, Sgr. d'Ondes, capitoul de Toulouse en 1511. dénombra la seigneurie d'Ondes le 27. Oct. 1540. & eut pour fils.

III. Jean Dedons, Sgr. d'Ondes, qui donna cette terre à

IV. Pierre Dedons, Sgr. d'Ondes, son fils, en faveur de son mariage avec Marie Serei, qu'il ep. le 24. Mars 1571. & il en eut 1. Pierre Dedons qui suit, & 2. autre Pierre Dedons.

V. Pierre Dedons transigea avec Pierre, son frere, pour les biens de Pierre leur pere, le 24. Mars 1611. Il ep. Pelisson, qui t. le

Avril 1642. & le fit pere de

VI. Jean-George Dedons, Sgr. d'Ondes, qui ep. le 30. Mars 1649. Magdelaine Rosel, N. le 25. Sept. 1669.

ALETH. 762. DEDU.

I. Bernard Dedu ep. Jeanne qui étant veuve fit un accord le 6. Fév. 1534. & il en eut 1. François Dedu qui suit, & 2. Pierre Dedu.

II. François Dedu fit une donation à Pierre son frere le 1. Juin 1547. & un échange le 31. Mai 1554. Il ep. le 7. Juin 1559. Seguine de Liffac, qui donna la moitié de ses biens au premier enfant mâle, à la charge de porter le nom & les armes de Liffac. Elle fit aussi une donation étant veuve le 10. Juil. 1605. à

III. François Dedu de Liffac son fils, qui fut pere de

IV. Charles Dedu de Liffac, Sgr. de Besselle, qui ep. le 11. Août 1638. Marie Casamairu, N. le 4. Janv. 1671.

TOULOUSE. 763. DE GOUT.

I. Jean de Gout, Sgr. de Villeneuve, ep. le 3. Déc. 1527. Jeanne Riviere, & il en eut 1. Jean de Gout, écuyer, Sgr. de Villeneuve, qui suit, & 2. Pierre de Gout.

II. Jean de Gout, écuyer, Sgr. de Villeneuve, obtint une sentence arbitrale entre lui & Pierre son frere sur l'hérédité de leurs pere & mere le 10. Juil. 1559. & il t. le 11. Mai 1576. Il fut pere de

III. Guillaume de Gout, héritier de son pere, ep. Jeanne Boufquet, & il en eut 1. Jean de Gout, Sgr. de Villeneuve, qui suit, 2. Jean Flotard de Gout, Sgr. de las Combes, & 3. François de Gout, Sgr. de la Sarle, fit un partage avec Jean Flotard son frere & Jeanne Boufquet sa mere.

IV. Jean de Gout, Sgr. de Villeneuve, fut pere de

V. Jacques de Gout, bapt. en 1643. Sgr. de Villeneuve.

TOULOUSE. 764. DEJEAN.

Richard Dejean, capitoul à Toulouse en 1633. & noble en vertu du capitoulat, le 12. Av. 1669.

CASTRES. 765. DEJEAN.

I. Pierre Dejean, second consul de Castres, obtint au mois de Déc.

1627. des lettres d'annoblissement, & eut pour enfans 1. Gaillard Dejean, & 2. Jean Dejean, N. en vertu des lettres d'annobliff. le 20. Déc. 1633.

TOULOUSE.

766. DELGUIS. De gueules, au lévrier rampant d'argent, écatèrlé d'azur, à trois fasces d'or.

I. Jean Delguis, Sgr. de Roques, t. en 1516. & eut pour enfans 1. Jacques Delguis, écuyer, qui suit, & 2. Jean Delguis.

II. Jacques Delguis, écuyer, convint avec Jean son frere, pour les biens de leur pere, le 26. Août 1547. & t. le 25. Nov. 1572. Il eut pour enfans 1. Jean-Jacques Delguis, Sgr. d'Aufils, qui suit, & 2. Jean-François Delguis.

III. Jean-Jacques Delguis, Sgr. d'Aufils & de Pugneres, t. le 15. Dec. 1595. & fut pere de

IV. Dardé Delguis, Sgr. de Pugneres, qui t. le 24. Mars 1651. & eut pour enfans 1. François Delguis, Sgr. de Pugneres, qui partagea avec Nicolas son frere les biens de leur pere le 4. Juil. 1665. & 2. Nicolas Delguis, Sgr. de la Boulbene, N. avec son frere le 3. Juil. 1669.

767. DELPUECH. De gueules, au lion d'argent.

I. Pons Delpuech t. le 4. Oct. 1456. fut pere de

II. Gui Delpuech, écuyer, Sgr. de Cugnac & de Caraman, t. le 23. Sept. 1534. Il eut deux femmes dont l'une Fleur de Baragne qu'il ep. le 11. Nov. 1511. lui donna 1. Antoine Dupuy, qui partagea avec les tuteurs de Paul & autres enfans du second lit ses freres, le 15. Oct. 1535. & de la seconde 2. Paul Delpuech, Sgr. de Cugnac, qui suit, & 3. Antoine Delpuech.

III. Paul Delpuech, Sgr. de Cugnac, fut pere de

IV. Sébastien Delpuech, Sgr. de Cugnac, qui ep. le 18. Janv. 1588. Blanche du Cailar, & il en eut 1. Jean Delpuech, Sgr. de Cugnac, qui suit, 2. Gui Delpuech, qui ep. le 13. Juil. 1626. Isabeau de Pelamourgue, qui le fit pere de Louis Delpuech, Sgr. de S. Martin, qui ep. le 10. Sept. 1658. Marie Vergne, N. le 26. Nov. 1668. & 3. Antoine Delpuech, qui fut pere de Louis Delpuech, Sgr. de Pechlenton, bapt. le 1. Janv. 1640. N. le 26. Nov. 1668.

V. Jean Delpuech, Sgr. de Cugnac, t. le 24. Mai 1647. ep. Anne Soubeiran d'Arifut, & il en eut 1. Louis Delpuech, Sgr. de Cugnac, & 2. Alexandre Delpuech, Sgr. de Pechdurand, N. avec son frere le 26. Nov. 1668.

ALBI. 768. DEMAS.

Bertrand Demas obtint des lettres d'annoblissement au mois de Sept. 1499. & t. le 20. Mars 1504.

Germain Demas, Sgr. de Massal, ep. le 5. Dec. 1508. Catherine Nadal.

Jean Demas, Conſgr. de Maſſal, ep. le 7. Août 1540. & t. le 13. Fév. 1552.

Guillaume Demas, Sgr. de Maſſal, t. le 4. Mai 1622. ep. le 10. Dec. 1584. Renée Soubeiran, & il en eut 1. Afemar Demas, 2. Guillaume Demas, 3. Henri Demas, Sgr. de Maſſal, lieutenant de l'artillerie, ep. le 19. Mars 1646. François-Roze Lafont de Calmon, & 4. Philippe Demas, Sgr. de Graves, N. avec Henri ſon frere le 26. Août 1669.

MIREPOIX. 769. **DENOS.** D'or, au pin de ſinople, à un éléphant de ſable, paſſant au pié, chargé d'une tour d'argent, maçonnée de ſable.

I. Jean Denos fut pere de

II. Mathieu Denos, Sgr. de Sanches, reçut pluſieurs reconnoiſſances en 1512. t. le 11. Mai 1535. ep. le 12. Av. 1512. Jeanne Laurens, qui le fit pere de

III. Jean Denos mentionné dans le teſtament de ſon pere & dans le mariage de

IV. Raimond Denos, Sgr. de Montauriol, ſon fils, qui ep. le 7. Avril 1585. Jeanne d'Hebrail, qui étant veuve fit une donation à

V. Charles Denos, Sgr. de Montauriol, ſon fils, qui fit un accord le 19. Oct. 1617. pour raiſon des biens de Raimond ſon pere & de Jean ſon ayeul, t. le 5. Juin 1639. Il ep. d'Exea, qui le rendit pere d'

VI. Helie-Henri Denos, Sgr. de Montauriol, N. le 4. Sept. 1669.

RIEUX. 770. **DESFRES.**

<p>I. Catherine Vidan, dame d'Ardoſſe, qui aſſiſta au mariage de</p>	<p>Desfreres Lettre du roi au premier préſident de Bordeaux pour le ſieur d'Ardoſſe, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, en 1542.</p>
--	--

II. Jean Desfreres, Sgr. d'Ardoſſe & d'Auderan, ſon fils, qui t. le 14. Fév. 1577. & avoit ep. le 16. Août 1552. Iſabeau Filartique, qui le rendit pere de

III. Barthelemi Desfreres, Sgr. d'Ardoſſe, qui eut pour fils

IV. Jean-Charles Desfreres, Sgr. d'Auderan, qui ep. le 17. Fév. 1608. Anne Duſaur, & il en eut 1. Louis Desfreres, Sgr. d'Ardoſſe & de Glatens, qui ep. le 5. Avril 1642. Jeanne Dupuy, N. avec Charles ſon frere le 2. Nov. 1669. & 2. Charles Desfreres, qui fit un accord avec Louis ſon frere le 24. Août 1649.

771. **DESGULIOTS.** De gueules, à une demi-fleur de lis d'or, parti d'azur, à une étoile d'argent.

I. Jean Deſguliots, écuyer, Sgr. de Fayet, t. le 10. Août 1579. ep. le 7. Juil. 1549. Aldouine Pontaud, qui le fit pere de

II. Jean Michel Desguliots, héritier de son pere, qui eut pour fils

III. Sebastien Desguliots, Sgr. de S. Julien & de la Mouline, qui ep. le 30. Nov. 1630. N. le 29. Nov. 1660.

ALETH. 772. **DESNOBLES.** Au 1. d'or, à un demi-aigle éployé de sable; au 2. d'azur, à un demi éployé d'argent; au 3. d'azur; & au 4. d'argent.

I. Jacques Desnobles, citoyen Luquois, eut des lettres de chevalerie du duc de Ferrare en 1474. Il paroît avoir été pere de

II. Joseph Desnobles, qui ep. Lucrecia de Cenami de Luques, laquelle t. étant veuve le 18. Mars 1589. & il en eut 1. Joseph Desnobles, qui obtint du roi Henri des lettres de naturalité pour lui & ses freres en 1579. 2. Jules Desnobles, écuyer, qui fuit, & 3. Albert Desnobles, abbé de Calais.

III. Jules Desnobles, écuyer, gentilhomme Luquois, t. le 1. Janv. 1653. Il ep. le 8. Sept. 1594. Marie Castel, qui le fit pere d'

IV. Albert Desnobles, Sgr. Desplas & de S. Amadou, t. le 5. Juin 1653. Il ep. le 28. Mars 1620. Marguerite d'Orbessan, & il en eut 1. François Desnobles, Sgr. Desplas & S. Amadou, ep. le 13. Juin 1665. Marie Laprune, 2. Jean Desnobles, chevalier de Malthe, 3. Philippe Desnobles, & 4. Jean Desnobles, tous N. le 8. Juil. 1669.

LAVAUUR. 773. **DOLMIERE.** Au 1. & 4. de sinople, au lévrier passant d'argent; au 2. & 3. freté d'argent & de sinople.

I. George Dolmiere, quatrième président au parlement de Toulouse, t. le 13. Aout 1525. fut pere de

II. Gaspard Dolmiere, Sgr. de S. Cernin, t. le 26. Aout 1543. Il eut pour fils

III. Antoine Dolmiere, avocat, t. le 21. Nov. 1592. ep. le 18. Fév. 1570. Jacqueline Valiech, qui le fit pere de

IV. Jean-Samuel Dolmiere, avocat, qui ep. le 19. Aout 1626. Helene de Villeneuve, & il en eut

V. Jean Dolmiere, Sgr. de la Barthe, N. le 5. Oct. 1668.

MIREPOIX. 774. **DONNADIEU.** D'or, à une main tenant un cœur de gueules, au chef de même, à un croissant d'or, accosté de deux étoiles d'argent.

I. François Donnadiou, Sgr. de Puicheri, ep. le 15. Juin 1519.

Durban, & il en eut 1. Jean Donnadiou qui fuit, & 2. Pierre Donnadiou.

II. Jean Donnadiou partagea avec son frere les biens de leur pere le 4. Mars

Mars 1568. Il eut pour enfans 1. Jean Donnadiu, qui eut une sentence arbitrale avec ses freres pour les biens de leur pere, le 30. Avril 1573. 2. Jacques Donnadiu, qui suit, & 3. François Donnadiu.

III. Jacques Donnadiu t. le 13. Fév. 1583. & fut pere de

IV. Barthelemi Donnadiu, Sgr. de Puichéri, fut pere de

V. Pierre Donnadiu, Sgr. de Puichéri, N. le 23. Sept. 1669.

TOULOUSE. 775. DOUVRIER.

I. Gabriel Douvriér, capitoul à Toulouse en 1610. fut pere de

II. Pierre Douvriér, capitoul à Toulouse en 1636. qui eut pour fils

III. Jean-Jacques Douvriér, Sgr. de Bernet, maître des ports & chemins en Languedoc, bapt. le 11. Sept. 1638. N. en vertu du capitoulat, le 12. Avril 1669.

TOULOUSE. 776. DU BOURG.

I. Amable du Bourg, Sgr. de la Peiroufe, petit-fils du chancelier du Bourg, comme il paroît par une enquête du 11. Juil. 1611. sur les récusations proposées contre les officiers du parlement de Paris, parens au degré de l'ordonnance de Pierre du Bourg son fils, rendit hommage en 1583. Il avoit ep. en 1559. Jeanne de Paule, qui le fit pere de

II. Pierre du Bourg, Sgr. de la Peiroufe, conseiller au parlement de Toulouse, qui ratifia une vente le 30. Avril 1613. Il fut pere de

III. Jean du Bourg, Sgr. de la Peiroufe, protesta le 11. Mai 1633. Il ep. Susanne Leguai, qui t. étant veuve le 11. Juil. 1652. & il en eut

IV. Leonard du Bourg de Caragne, Sgr. de la Peiroufe, N. le 6. Nov. 1669.

TOULOUSE. 777. DU BUISSON.

Pierre Du Buisson, Sgr. de S. Gervais, ep. la seconde fille de N. de Beauvoir, sœur de Jean de Beauvoir, écuyer, Sgr. de la Bastide, conseiller du roi & maître des eaux & forêts en Languedoc, qui la fit héritière par son testament du 22. Déc. 1544. à la charge que lorsqu'elle, sa nièce, se marieroit, elle & son mari porteroient son nom & ses armes.

I. Hugues du Buisson, Sgr. de Montmaur & Aurous, eut pour enfans 1. Etienne du Buisson, écuyer, Sgr. d'Aurous, qui suit, 2. Jean du Buisson partagea avec ses freres les biens de leur pere le 11. Avril 1547. & 3. Jacques du Buisson.

II. Etienne du Buisson, écuyer, Sgr. d'Aurous, ep. le 12. Nov. 1553. Catherine de Lamiussens, qui le fit pere de

III. Jean du Buisson de Beauvoir, Sgr. & Bn. de la Bastide, ep. le 7. Mars 1598. Marie Astorg de Montbertier, & il en eut

IV. Raimond du Buisson de Beauvoir, Sgr. d'Aurous, qui fut pere de

Tom. II. Jugera. sur la nob. de Lang.

G

V. Jacques du Buiffon de Beauvoir, Sgr. de petit Paradis, ep. le 14. Sept. 1659. Anne de S. Felix, N. le 15. Janv. 1671.

TOULOUSE. 778. DU CASSE. D'azur, au chefine mal nourri d'or, à quatre branches en fautoir enlancées de même.

I. Raimond-Arnaud du Casse, Sgr. de Larbous, rendit hommage le 18. Oct. 1498. fut pere de

II. Raimond-Bernard du Casse, Sgr. de Larbous, qui eut pour enfans 1. François du Casse, Sgr. de Larbous, qui suit, & 2. François du Casse.

III. François du Casse, Sgr. de Larbous, rendit hommage pour lui & pour Raimond-Bernard son pere, le 18. Avril 1540. Il fit un accord avec François sa soeur le 11. Nov. 1558. pour les biens de leur pere & de leur ayeul. Il eut pour enfans 1. François du Casse, Sgr. de Larbous, qui suit, & 2. Bernard du Casse.

IV. François du Casse; Sgr. de Larbous, partagea avec Bernard son frere le 26. Mai 1592. & t. le 22. Nov. 1597. Il eut pour enfans 1. Jean du Casse, Sgr. de Larbous, qui suit, & 2. Bernard du Casse, qui a fait la Br. B.

V. Jean du Casse, Sgr. de Larbous, ep. Jeanne d'Uffon, qui étant veuve partagea le 2. Mars 1660. avec ses enfans, qui furent 1. Jean Claude du Casse, Sgr. de Larbous, qui ep. le 7. Jul. 1664. Gothi, & 2. François du Casse, Sgr. de Malecafals, & 4. Pierre du Casse, Sgr. de Pradals, N. le 28. Juin 1669.

BR. B. V. Bernard du Casse eut pour enfans 1. Pierre du Casse, 2. Jacques du Casse, Sgr. de Castelvert, donna quittance à Pierre son frere de tous ses droits sur les biens de Bernard leur pere, le 10. Mai 1647. N. le 28. Juin 1669. & 3.

VI. Jean du Casse, Sgr. de Maleville, t. le 4. Sept. 1654. & fut pere de

VII. Berenger du Casse, qui eut pour enfans 1. Jean du Casse, Sgr. de Téralbe, qui ep. le 2. Fév. 1658. Marie Traversier, N. le 28. Juin 1669. & 2. Alexandre du Casse

TOULOUSE. 779. DU COS.

I. Jacques du Cos, Sgr. de la Fite, ep. le 27. Sept. 1530. Anne de Montezun, qui le rendit pere de

II. Jacques du Cos, Sgr. de la Fite, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant au marquisat & pais de Salusses, pourvu le 31. Mai 1586. t. le 19. Juin 1602. ep. le 11. Mars 1566. François Lalan, & il en eut 1. Jean-François du Cos, qui suit, & 2. Bertrand du Cos.

III. Jean-François du Cos ep. Perrette de Puïderfile, qui le rendit pere de

IV. François du Cos, Sgr. de Gaspar, ep. le 1. Août 1630. Marthe de Luppe, N. le 20. Déc. 1669.

TOULOUSE. 780. **DUCROS.** D'azur, à deux crosses adossées d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or.

I. Paul Ducros fut capitoul à Toulouse en 1612. & 1638. & ep. Anne Ferrieres, & il en eut 1. Jean Ducros, bapt. le 17. Sept. 1615. & 2. Antoine Ducros, bapt. le 10. Mars 1627. N. en vertu du capitoulat, le 27. Sept. 1669.

TOULOUSE. 781. **DUFAS.**

I. Gervais Dufas de Vignaus, capitoul à Toulouse en 1625. fut pere de

II. Jean-Paul Dufas de Vignaus, bapt. le 8. Av. 1623. N. en vertu du capitoulat le 3. Ao. 1669.

CASTRES. 782. **DULAC.** De gueules, à l'écu d'argent.

I. Raimond Dulac, damoiseau, fut pere de

II. Pierre Dulac, damoiseau, rendit hommage en 1303. eut pour fils

III. Arnaud Dulac rendit hommage le 25. Nov. 1398. & fut pere d'

IV. Arnaud Dulac qui fit un accord le 11. Oct. 1457. avec le comte de Foix pour la justice haute, moyenne, & basse de Boutenac. Il eut pour fils

V. Antoine Dulac, Sgr. de Boutenac, qui t. le 31. Déc. 1480. & fut pere d'

VI. Arnaud Dulac, Sgr. de Boutenac, t. le 15. Av. 1530. eut pour fils

VII. Jacques Dulac, Sgr. de Boutenac, qui ep. le 20. Oct. 1546. Beatrix de Moncla, il en eut

VIII. Bertrand Dulac, Sgr. de Boutenac, qui t. le 27. Avril 1608. Il ep. le 19. Mai 1577. Marguerite Saix, & il en eut 1. François Dulac, Sgr. de Careguilles, & 2.

IX. Louis Dulac, Sgr. de Prat-de-Bosc, qui eut pour enfans 1. Pons, aliàs Pierre Dulac, Sgr. de la Clause, qui ep. le 5. Juin 1650. Marguerite de Villeneuve, 2. Melchior Dulac, qui ep. le 5. Juil. 1662. Jeanne Pelapoul, & 3. Marc-Antoine Dulac, Sgr. de Bellegarde, émancipé le 13. Oct. 1663. N. avec ses freres & son pere le 18. Janv. 1669.

TOULOUSE. 783. **DUMAI.**

I. Antoine Dumai, conseiller au parlement de Toulouse, pourvû le 16. Oct. 1604. fut pere de

II. Jean-Antoine Dumai, conseiller au parlement de Toulouse, pourvû sur la résignation de son pere en 1625. eut pour fils

III. Jean-François Dumai, conseiller au parlement de Toulouse; pourvû sur la résignation de son pere le 11. Nov. 1665. N. comme conseiller, fils & petit-fils de conseiller, le 2. Août 1669.

ALETH.

784. **DUPAC.** D'azur, au château d'or, maçonné de fable, soutenu par deux lions d'or, au chef d'argent chargé d'un corbeau de fable.

G ij

I. Jean Dupac, écuyer, rendit hommage en 1389. fut pere de

II. Jean Dupac, Sgr. de la Sale, qui rendit hommage le 21. Sept. 1456.

Fortune Dupac, Sgr. de la Sale.

I. François Dupac, Sgr. de la Sale, ep. le 15. Juin 1525. François de l'Estandart, & il en eut 1. François Dupac, Sgr. de la Sale, qui fuit, & 2. Pierre Dupac.

II. François Dupac, Sgr. de la Sale, ep. le 21. Juin 1545. Catherine de S. Jean, & il en eut 1. Antoine Dupac, Sgr. de Bellegarde, qui fuit, & 2. Jean-François Dupac, qui a fait la Br. B.

III. Antoine Dupac, Sgr. de Bellegarde, obtint le 9. Mars 1580. un arrêt du parlement de Toulouse, qui le maintint dans la jouissance de la moitié des biens de François son pere. Il ep. le 25. Mai 1572. assisté de Pierre son oncle, Helene de Luc, & il en eut 1. Jacques Dupac, Sgr. de Ponferme, qui fuit, 2. Gui Dupac, Sgr. de Bellegarde, qui ep. le 23. Juil. 1637. Diane de Montfaucon, N. le 10. Déc. 1668. avec ses enfans, qui furent Pierre Dupac, Sgr. de l'Estant, qui ep. le 16. Fév. 1665. Dorothée de S. Jean, & Gabriel Dupac.

IV. Jacques Dupac, Sgr. de Ponferme, lieutenant du grand maître de l'artillerie, t. le 14. Oct. 1629. ep. le 3. Mars 1608. Isabeau du Cailar, & en eut 1. Louis Dupac, Sgr. de la Sale, qui fuit, & 2. Pierre Dupac.

V. Louis Dupac, Sgr. de la Sale & de Ponferme, t. le 8. Fév. 1658. ep. le 3. Fév. 1641. Marie Juer, & il en eut 1. Henri Dupac, Sgr. de la Sale & Ponferme, 2. Paul Dupac, 3. Paul Dupac, bapt. en 1648. 4. Louis Dupac, bapt. en 1654. 5. Esprit Dupac, bapt. en 1656. & 6. Hiacinthe, bapt. en 1663.

BR. B. III. Jean-François Dupac, Sgr. de Badens, ep. le 8. Mai 1583. Magdelaine Feriol, qui étant veuve donna le 24. Mars 1631. à Louis son fils. Il eut de son mariage 1. Blaise Dupac, Sgr. de Badens, qui fuit, & 2. Louis Dupac, Sgr. de Masserolles & Desperffe, t. le 20. Fév. 1660. & eut pour enfans Blaise Dupac & Gabriel Dupac, N. le 10. Déc. 1668.

IV. Blaise Dupac, Sgr. de Badens, ep. le 7. Mai 1621. Honorée de Toulouse, qui étant veuve t. le 10. Janv. 1656. & il en eut 1. Gabriel Dupac, 2. Jean-François Dupac, 3. Anne Dupac, & 4. Pierre Dupac, tous trois N. le 10. Déc. 1668.

BAS MONTAUBAN.

785. DUPONT. De gueules, au sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant d'or, en pointe d'un pin de même, & accosté de 2. étoiles aussi d'or.

I. Louis Dupont ep. le 27. Mars 1545. Lionnette Bonneton , & il en eut 1. Bernard Dupont qui suit , 2. Abel Dupont , qui t. le 14. Juil. 1612. & fut pere de Jean Dupont , N. le 22. Août 1669. & 3. François Dupont , qui reçut quittance d'Abel son frere en 1589.

II. Bernard Dupont , baile de Castelfarrasin , fit une vente le 21. Août 1584. un accord avec ses freres pour la succession de leur pere le 4. Mai 1597. Il ep. Jeanne Julianne , qui t. le 8. Juin 1592. & qui le rendit pere de

III. Pierre Dupont , qui ep. le 10. Av. 1613. Marguerite Marchau de Castilhon , dont il eut

IV. Baltazar Dupont , écuyer , bapt. le 8. Sept. 1619. ep. le 8. Janv. 1643. Marie Roux , N. le 22. Août 1669.

LAVAU,
CASTRES,
ALBI, &
TOULOUSE.

786. DUPUL. D'azur , au lis de six feuilles d'or, boutoné de même.

Guillaume de Podio fit des reconnoissances le 3. Decemb.

1319.

Guillaume de Podio , Sgr. de Peirens , reçut des reconnoissances des habitans dudit Peirens le 14. Mars 1352.

Deodat de Podio , damoiseau , vendit des censives le 4. Juin 1359.

I. Barthelemi Dupui t. en 1497. eut pour enfans 1. Martial Dupui , Sgr. de la Roquete , qui suit , 2. Raimond Dupui , 3. Jean Dupui , Sgr. de Cabrilles , qui a fait la Br. B. & 4. Antoine Dupui.

II. Martial Dupui , Sgr. de la Roquette , fit un achat le 18. Sept. 1524. fut pere de

III. Barthelemi Dupui , Sgr. de la Roquette , maréchal des logis de la compagnie du sénéchal de Toulouse , rendit hommage le 24. Oct. 1540. & eut pour fils

IV. Pierre Dupui , Sgr. de la Roquete , qui ep. le 23. Janv. 1541. Catherine du Cassé , & il en eut Guillaume Dupui , Sgr. de la Roquete qui suit , & 2. Pierre Dupui , Sgr. de Sabournas , qui ep. le 5. Janv. 1600. Sufane de Bonvilar , il en eut Marc-Antoine Dupui , Sgr. de la Pomarede , qui ep. le 7. Mars 1635. François Capriol , & Guillaume Dupui , Sgr. de Guitalens , qui ep. le 2. Janv. 1637. Gabrielle Escoperies : d'eux vinrent Gabriel Dupui , & Pierre-François Dupui , Sgr. de Montfort , N. avec leur pere ; le 19. Juin 1669.

V. Guillaume Dupui, Sgr. de la Roquette, ep. le 20. Ao. 1576. Marguerite Corneillan, qui le rendit pere de

VI. Jean Dupui, Sgr. de Magrin, la Gade & la Tour, qui t. le 21. Janv. 1621. & eut pour enfans 1. Guillaume Dupui, Sgr. de la Gade, qui suit, & 2. Gabriel Dupui, Sgr. de la Roquette, N. avec son frere & ses neveux, le 19. Juin 1669.

VII. Guillaume Dupui, Sgr. de la Gade & Magrin, ep. en 1647. Rose Helie, & il en eut 1. Pierre, 2. Jean, & 3. François.

BR. B. II. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles & Cerfon, t. en 1528. & fut pere de

III. Barthelemi Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui t. le 28. Fév. 1583. & eut pour enfans 1. Pierre Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui suit, 2. Raimond Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ep. Antoinette Bourrassier, dame de Peirens, qui t. le 27. Mars 1566. & le fit pere de Jean-Charles Dupui, Sgr. de Rochetaillade, qui ep. Anne Dupui, dont il eut Scipion Dupui, Sgr. d'Escalibert, qui ep. le 29. Mai 1657. Isabeau Bouffard-Madiane, N. le 19. Juin 1669. & 3. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ep. le 26. Juin 1585. Magdelaine de S. Maurice, dont il eut Salomon Dupui, Sgr. de Cairol, qui ep. le 1. Mai 1614. Jeanne Notat, & dont il eut Gui-Aldonce Dupui, Sgr. de Cairol, qui ep. le 1. Juin 1650. Alix de Vignoles, N. le 19. Juin 1669.

IV. Pierre Dupui, Sgr. de Cabrilles, fut pere de

V. Barthelemi Dupui, Sgr. de Cabrilles, bapt. le 20. Fév. 1581. & pere de

VI. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ep. le 4. Sept. 1652. Anne de S. Hyer, N. le 19. Juin 1669.

787. DUPUI. D'azur, à un lis d'or, boutoné de même.

Gui Dupui, Sgr. de Castelvieil, reçut une reconnoissance le 27. Oct. 1545.

I. Guillaume Dupui, fut pere de Simon Dupui, Sgr. de Mailloc, que son pere lui donna en faveur de son mariage avec Marguerite, du 5. Sept. 1557. Il fit un accord avec Guillaume son frere, le 10. Av. 1566. pour les biens de leur pere.

II. Jérôme Dupui, qui fit un accord avec ses tuteurs, le 12. Nov. 1598. t. le 15. Av. 1634. & fut pere d'

III. Antoine Dupui, Sgr. de Ladreche.

TOULOUSE. 788. DURANT. D'or, à l'aigle éployé d'argent; au cerf rampant de sable, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

I. Guillaume Durant, bourgeois de Toulouse, y fut capitoul en 1559. & t. le 20. Av. 1593. Il eut pour enfans 1. Barthelemi Durant, qui suit, & 2. Guillaume Durant.

II. Barthelemi Durant ep. Germaine Gardiac, & il en eut

III. Jean Durant, Sgr. de las Tours, bapt. le 8. Déc. 1619. N. le 5. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 789. DURANT. Mêmes armes.
MIREPOIX.

I. Guillaume Durant, capitoul à Toulouse en 1559. fut pere de

II. Guillaume Durant, qui ep le 17. Oct. 1589, Paule Baile, & en eut 1. Guillaume Durant, Sgr. de Loubies, qui ep. le 27. Nov. 1638. Marguerite Saix, N. en vertu du capitoulat, le 24. Déc. 1658. & 2. Paul Durant, Sgr. de Roquefoule, qui ep. le 14. Fév. 1656. Marguerite Pagés.

CASTRES. 790. DURANT. De gueules, au lion d'or.

I. Dominique Durant ep. Jeanne de Podio, mentionnée dans le testament de Barthelemi de Podio son pere, du 3. Av. 1497. & il en eut

II. Jacques Durant, Sgr. de las Voutes, mentionné dans un accord du 4. Juin 1515. ep. le 17. Ao. 1528. Jeanne de Nupces, qui étant veuve fit une donation le 19. Nov. 1586. à

III. Jean Durant, Sgr. de las Voutes, son fils, qui ep. le 4. Fév. 1553. Guillaumette Garrigues : d'eux vinrent 1. Jean Durant, Sgr. de las Voutes qui suit, 2. Jean-Jacques Durant, Sgr. de Bruel, qui ep. le 17. Juin 1612. Marguerite Bone; & il en eut Jean Durant, Sgr. de las Voutes, qui ep. le 13. Sept. 1644. Marie de Montfaucon, & t. le 6. Av. 1647. Il eut de son mariage Gabriel Durant, Sgr. de las Voutes, & Marquis Durant, N. avec son frere le 2. Nov. 1668.

IV. Jean Durant, Sgr. de las Voutes, t. le 13. Janv. 1605. Il ep. le 3. Mai 1595. Judith de Villespassans, qui le fit pere de

V. Paul Durand, Sgr. de Bonnefous, t. le 20. Mai 1646. Il eut pour fils

VI. Jacques Durant, Sgr. de S. Vincent, N. le 15. Janv. 1671.

LAVOUR. 791. DURFORT.

I. Jean Durfort ep. Jeanne de Mauleon, qui t. étant veuve le 4. Ao. 1489. & le fit pere de

II. Pierre Durfort, t. le 2. Sept. 1497. & fut pere de

III. Jacques Durfort, qui ep. le 17. Oct. 1530. Catherine de Sieurars : de cette alliance vint

IV. François Durfort, qui transigea le 21. Oct. 1541. avec sa mere. Il fut pere de

V. Roger Durfort, Sgr. de Deime, qui impetra des lettres à la chancellerie de Toulouse le 31. Oct. 1582. Il eut pour enfans 1. Isaac Durfort, qui suit, & 2. Thomas Durfort, qui ep. le 12. Oct. 1603. Jeanne Portal. Pierre Durfort, Sgr. de Caujac, son fils, bapt. le 1. Fév. 1606. fit un accord avec Jacques, Sgr. de Castanet, le 14. Déc. 1666. N. le 7. Nov. 1670.

VI. Isaac Durfort t. le 22. Janv. 1617. & fut pere de

VII. Jean Durfort, qui obtint un arrêt du parlement de Toulouſe le 22. Mai 1647. contre les tenanciers des biens de ſon pere, & t. le 6. Juillet 1668. Il eut pour enfans 1. Jean-Louis Durfort, Sgr. de Deime, 2. Pierre Durfort, Sgr. de Deime, & 3. Roger Durfort, Sgr. de Deime, N. le 26. Av. 1670.

ALBL. 792. DU RIEU. D'azur, à trois faſces ondées d'argent, ſurmontées de trois fleurs de lis d'or.

I. Baptiſte Du Rieu t. au mois de Janv. 1453. eut pour enfans 1. François Du Rieu, & 2.

II. Jean Du Rieu ep. le 9. Juin 1482. Sibylle Salgues, qui le rendit pere d'

III. Antoine Du Rieu, licencié ès droits, qui ep. le 7. Sept. 1528. Iſabeau Andoin; il en eut 1. Jean Du Rieu, qui ſuit, 2. Guillaume Du Rieu, & 3. André Du Rieu, qui ep. le 25. Juil. 1560. Baltafare de Turrenne, dont Claude Du Rieu, Sgr. du Cros, & Pierre Du Rieu, qui ep. le 20. Oct. 1587. Iſabeau Guitard, qui t. étant veuve le 20. Janv. 1658. & le fit pere de Jacques Du Rieu, Sgr. de Montmeja & la Barthe, N. le 2. Août 1669.

IV. Jean Du Rieu fit un accord le 21. Oct. 1551. avec Guillaume ſon frere. Il fut pere de

V. Pierre Du Rieu, conſeiller au préſidial de Rouergue, t. le 13. Juin 1566. Il eut pour enfans 1. François Du Rieu, qui ſuit, & 2. Jean Du Rieu.

VI. François Du Rieu, juge-mage en Rouergue, t. le 12. Av. 1596. & eut pour enfans 1. Jean Du Rieu demeurant à la Garde de Viaur, qui ep. le 5. Déc. 1649. Catherine Traquier, & 2. Jean Du Rieu, chevalier de Malthe, reçu le 4. Ao. 1620. N. le 2. Ao. 1669.

793. D'USTOU. D'or, à une vache de gueules, accolée, cornée & clarinée d'argent, poſée ſur un terre de ſable en faſce.

I. Bernard d'Uſtou ep. Marie Benos par diſpenſe du 26. Mars 1530. la fulmination de la bulle de diſpenſe eſt du 22. Nov. 1531. De cette alliance vinrent 1. Roger d'Uſtou, Sgr. de la Molette, qui ep. le 30. Août 1561. Jeanne de Montauban, 2. Foix d'Uſtou, & 3.

II. Pierre d'Uſtou, qui fut pere de

III. Savari d'Uſtou, Sgr. de la Molette, qui ep. le 31. Mai 1615. Jeanne Benos; elle le rendit pere de

IV. Pierre d'Uſtou, Sgr. de Hurs, qui ep. le 28. Fév. 1645. Catherine Verdelin, & il en eut

V. Roger d'Uſtou, Sgr. de la Molette, bapt le 29. Mai 1647. N. le 23. Nov. 1669.

TOULOUSE;

TOULOUSE.

794. DUTIL. D'or au lion de gueules, couronné d'une guirlande de sinople, au chef d'azur, chargée d'un soleil d'or, percé d'azur.

I. Gratian Dutil, capitoul à Toulouse en 1541. ep. Amadé, qui t. étant veuve le 23. Janv. 1577. & le rendit pere de

II. Jean-Gratian Dutil, capitoul à Toulouse en 1547. Il ep. le 18. Mai 1564 Marthe de la Garde, qui t. étant veuve le 12. Avril 1585. & fut mere de

III. Louis-Gratian Dutil, qui ep. Marguerite Pessole, qui t. étant veuve le 16. Oct. 1642. De cette alliance vinrent 1. Pierre Dutil, 2. Louis, 3. Helie, 4. Jean Dutil, N. le 24. Sept. 1669. en vertu du capitoulat, & 5. Gabriel Dutil.

TOULOUSE. 795. DUVERT.

I. Jean Duvert, Sgr. de Toutens, qu'il dénombra en 1503. ep. le 5. Nov. 1508. Anne Goiran, & il en eut 1. Paul Duvert, qui t. le 22. Av. 1569. 2. Corbeiran Duvert, rendit hommage au nom de son pere le 24. & 29. Mai 1552. & ep. le 4. Juin 1553. & 3.

II. Jacques Duvert t. le 15. Oct. 1574. ep. le 19. Janv. 1563. qui le fit pere de

III. Pierre-Paul Duvert, Sgr. de Toutens, qui fut pere de

IV. Bernard Duvert, Sgr. de Toutens, fit un accord le 12. Sept. 1646. au sujet de la substitution apposée au testament de Jacques du 15. Oct. 1574. recueillie par Pierre-Paul, fils dudit Jacques, pere dudit Bernard, N. le 20. Déc. 1669.

S. PAPOUL. 796. ESCORNEBŒUF.

Jean Escornebœuf, Sgr. de la Pomarede, ep. Marguerite de Sers, qui t. étant veuve le 16. Mars 1590. Il avoit donné des quittances de la dot de ladite de Sers sa femme en 1532. 1533. & 1548. & il t. le 8. Janv. 1567. Il eut de son mariage

II. Arnaud Escornebœuf, héritier de son pere, qui eut pour fils

III. Jean Escornebœuf, héritier de Marguerite de Sers son ayeule, ep. Anne Denos, & en eut

IV. Jean-Henri Escornebœuf, qui ep. le 21. Juin 1620. Catherine Maurin: il en eut

V. Pierre Escornebœuf, Sgr. de Salar.

TOULOUSE. 797. ESPANIA.

I. George Espania, avocat, puis trésorier de France, capitoul à Toulouse en 1586. & 1593. fut pere de

II. Jean Espania, trésorier de France à Toulouse, ep. le 23. Mai 1623. Françoise de S. Paul, & il en eut 1. Louis-Etienne Espania, bapt. le 20. Janv. 1627. & 2. Guillaume Espania, bapt. le 9. Juin 1633. N. comme fils & petit-fils de trésorier de France.

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

H

{ CASTRES, 798. ESPERANDIEU.
USEZ.

I. Gilles Esperandieu t. le 25. Mars 1539. ep. Philippe Lubiere, qui le rendit pere de

II. Jean Esperandieu t. le 24. Juil. 1551. & fut pere de

III. Jean Esperandieu, confeiller & maître des requêtes du roi, maison couronne de Navarre, lieutenant & provincial en la sénéchaussée d'Ulez, ép. le 1. Janv. 1571. Magdelaine Mercier, & vivoit le 25. Août 1605. qu'il fit une procuracion à Henri & Honoré ses fils, pour assister au mariage de Guillaume son autre fils. Il eut de son mariage 1. Guillaume Esperandieu, Sgr. d'Aiguesfonde, Confgr. de la baronie de Hautpoul, qui ép. Gabrielle Cassagne, & t. le 5. Août 1639. 2. Henri, & 3. Honoré. Jacques Esperandieu, Confgr. de Hautpoul, ep. le 16. Mai 1641. Magdelaine Faure.

Salomon Esperandieu, Sgr. d'Aiguesfonde, Confgr. de la baronie de Hautpoul.	Jacques Esperandieu, Sgr. de Calmon.	François Esperandieu, Sgr. de la Cam.	Louis Esperandieu, Sgr. de Fontalba.
---	--------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------

{ MIREPOIX. 799. ESPINAS. D'argent, à un ascolier de
RIEUX. sinople, au chef de gueules, chargé de deux croisées d'argent.

I. Pierre Espinas, Sgr. de Cardonne, nommé dans un livre de la confrarie de N. D. de Bethléem, fondée au lieu de Lifac, comme confrere en 1528. t. le 4. Janv. 1560. & eut pour enfans 1. Achille Espinas, Sgr. de Cardonne, qui suit, & 2. François Espinas qui t. le 27. Fév. 1599. & fut pere de François Espinas, qui eut pour fils, Jean-Auguste Espinas, qui fit un accord le 22. Juil. 1646. & fut maintenu N. le 2. Août 1669.

II. Achille Espinas Sgr. de Cardonne, fut pere de

III. François Espinas, Sgr. de Cardonne, qui t. le 2. Mai 1585. Il fut pere de

IV. Jean-Bertrand Espinas, Sgr. de Cardonne, qui émancipa le 26. Janv. 1645.

V. Gabriel Espinas, Sgr. de Cardonne, son fils, N. le 2. Août 1669. TOULOUSE. 800. ESGUEROLIS.

I. Bernard Esguerolis, capitoul à Toulouse en 1636. & 1643. ep. Isabeau Raimond, qui le rendit pere de

II. Jean-François Esguerolis, bapt. le 4. Oct. 1630. N. en vertu du capitoulat, le 19. Août 1669.

TOULOUSE. 801. FABARS.

I. Arnaud Fabars, avocat, capitoul à Toulouse en 1578. fut pere de

II. Raimond Fabars, avocat, ep. le 26. Avril 1616. Marie Borier, & il en eut

III. Jacques Fabars, Sgr. de Rostain, qui ep. le 5. Nov. 1645.

& fut maintenu N. en vertu du capitoular, le 2. Nov. 1669

TOULOUSE. 802. **DU FAUR.** D'azur, à trois fasces d'argent, accompagnées de six bezans d'or, trois en chef & trois en pointe.

I. Gratian du Faur, troisieme président au parlement de Toulouse, t. le 4. Août 1491. & eut pour enfans 1. Arnaud du Faur, qui suit, & 2. Jean du Faur.

II. Arnaud du Faur, procureur général au parlement de Toulouse, ep. en 1484. Prejale, qui le rendit pere de

III. Pierre du Faur, chevalier, Sgr. de Pibrac, second président au parlement de Toulouse, maître ordinaire des requêtes, t. le 26. Mars 1557. ep. le 7. Mars 1515. Jeanne d'Aure, & il en eut 1. Pierre, 2. Louis & 3. Arnaud du Faur.

I. Gui du Faur, chevalier, chancelier de monsieur frere du roi, pourvû le 25. Déc. 1582. ep. Jeanne de Custos, & il en eut

II. Michel du Faur de Custos, Sgr. de Pibrac, Bn. de Tarabel, conseiller du roi en ses conseils, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & mestre de camp d'un régiment d'infanterie, t. le 1. Avril 1634. ep. le 23. Déc. 1598. Claude d'Estampes, qui le fit pere de

III. Gui du Faur de Custos, comte de Pibrac, pere de

IV. Michel du Faur, N. avec son pere le 28. Juin 1669.

TOULOUSE. 803. **DU FAUR.** Mêmes armes.

I. Michel du Faur, président au parlement de Toulouse, pere de

II. Pierre du Faur, premier président au parlement de Toulouse, reçu le 7. Juil. 1597. t. le 30. Mai 1580. ep. le 2. Av. 1560. Charlotte de la Jugie, & en eut

III. Jacques du Faur, Bn. de S. Jori, Bruguieres, conseiller au parlement de Toulouse, reçu le 25. Mai 1590. t. le 2. Juin 1615. ep. le 26. Sept. 1599. Claude de Cardailiac, fille du comte de Bioule, & en eut 1. Jean-François du Faur, qui suit, & 2. Jacques du Faur, Bn. de S. Jori, N. avec Tristan son neveu le 8. Août 1669.

IV. Jean-François du Faur, pere de

V. Tristan du Faur, N. avec son oncle le 8. Août 1669.

TOULOUSE. 804. **DU FAUR DE RIBONNET.**

Jacques du Faur, Sgr. de Ribonnet, eut pour enfans, 1. Guillaume du Faur, Sgr. de Ribonnet, qui suit, 2. Pierre, 3. Jacques & 4. Bernard du Faur.

II. Guillaume du Faur, Sgr. de Ribonnet, partagea les biens de son pere avec Jacques, son frere, le 31. Ao. 1534. & fut pere de

III. Jacques du Faur, Sgr. de Ribonnet, eut pour enfans 1. Maurice du Faur, Sgr. de Ribonnet, qui suit, 2. Jean, & 3. Jeanne du Faur.

IV. Maurice du Faur, Sgr. de Ribonnet, fit une accord avec son frere & sa sœur sur les biens de leur pere, le 16. Sept. 1606. & fut pere de

V. Jean du Faur, Sgr. de S. Amand, qui fit un accord avec Jean I. le 13. Av. 1634. & eut pour fils

VI. Jean-Louis du Faur, Sgr. de Ribonnet & de Beaumont, ep. le 17. Fév. 1667. Magdelaine Lesat, N. le 4. Janv. 1671.

RIEUX. 805. **FAURE.** De gueules, au lion d'or écartelé d'argent, à trois chevilles de sable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles de sable.

I. Jean Faure, Sgr. de Massebras, rendit hommage le 7. Av. 1540. fut pere de

II. Gaillard Faure, écuyer, Sgr. de Massebras, ep. le 11. Déc. 1550. Anne de la Tour, dont

III. Bertrand Faure, Sgr. de Massebras, qui ep. Anne Sieuras, étant veuve elle fit un accord avec Raimond Faure, Sgr. de Figarede, dont Bertrand avoit été tuteur, le 1. Déc. 1608. De ce mariage vinrent 1. Geraud Faure, Sgr. de Massebras, qui suit, & 2. Violand Faure fit une donation le 1. Av. 1614. en faveur de François son neveu, fils de Geraud son frere.

IV. Geraud Faure, Sgr. de Massebras, eut pour enfans 1. François Faure, Sgr. de Massebras, qui suit, & 2. Jacques Faure, qui ep. le 17. Juil. 1653. Marie Francafal.

V. François Faure, Sgr. de Massebras, passa un bail à nouveau fief, le 4. Déc. 1632. Il ep. le 15. Mai 1643. Marguerite Deveze, qui le fit pere de

VI. François Faure, N. avec son père & son oncle, le 23. Sept. 1669. **CARCASSONNE.** 806. **FAY.**

I. Gaspar Fay, Bn. de Lauraguet, Sgr. de Roquebrune, capitoul à Toulouse en 1620. & t. le 19. Sept. 1625. fut pere d'

II. Antoinette Fay, Bn. de Lauraguet, Sgr. de Roquebrune, qui ep. Jeanne de Sapte, & en eut

III. Pierre Fay, Bn. de Lauraguet, N. en vertu du capitoulat, le 2. Sept. 1669.

CARCASSONNE. 807. **FERRIER.**

I. Jean Ferrier, Sgr. du Vila, fut pere de

II. Barthelemi Ferrier, Sgr. du Vila, ep. le 31. Mai 1546. Philippe de sainte Colombe, qui étant veuve fit donation le 28. Fév. 1571. en faveur d'

III. Arnaud Ferrier, Sgr. du Vila, son fils, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pourvu le 20. Août 1584. & pere d'

IV. Olivier Ferrier, Sgr. du Vila, t. le 10. Ao. 1644. ep. le 23. Sept. 1630. Juliete de Fontaines, & il en eut

V. Marc-Antoine Ferrier, Sgr. du Vila, ep. le 27. Avril 1665. Anne Dorothee d'Albi, N. le 10. Déc. 1668.

TOULOUSE. 808. FLOTES. D'argent, à la fasce d'azur, chargée de deux roses d'or, accompagnées de trois roses de gueules en chef, & d'une en pointe.

I. Guillaume Flotes, notaire, secrétaire du roi, maison, & couronne de France, acheta une maison le 19. Nov. 1543. racheta la juridiction haute, moyenne, & basse de Mugne, le 5. Janv. 1544. & t. le 17. Juil. 1580. Il eut pour enfans 1. Michel Flotes, qui fut pourvû de l'office de son pere qui l'avoit exercé pendant vingt ans, le 15. Janv. 1558. & 2.

II. François Flotes pourvû de l'office de son frere après son décès le 24. Av. 1574. Il ep. Robert, qui le rendit pere de

III. Jean-Paul Flotes, écuyer, Sgr. de Leuse, grand maître des eaux; t. le 8. Mai 1638. ep. le 4. Mars 1632. Bourguine Bertier, qui le fit pere de

IV. Jean Flotes, conseiller du roi, grand maître des eaux & forêts au département de Languedoc, Provence, & Dauphiné, N. le 9. Ao. 1669.

ALBI. 809. FOIX. D'or, à trois pals de gueules.

I. Jean de Foix, écuyer, eut pour enfans 1. Antoine de Foix qui suit, & 2. Corbeiran de Foix. 27. Déc. 1511.

II. Antoine de Foix, écuyer, Sgr. de la Mote, fit un accord avec Corbeiran son frere pour les biens de Jean leur pere le 27. Déc. 1511. Il t. le 15. Fév. 1572. ep. le 9. Oct. 1521. Jeanne Cavars, qui le rendit pere de

III. Roger de Foix, eut pour enfans 1. Jean-Jacques de Foix qui suit, 2. Antoine, & 3. Gloriande de Foix.

IV. Jean-Jacques de Foix ep. Gabrielle d'Ordesan, qui ratifia le mariage de

V. Nicolas de Foix, Sgr. de la Mote, son fils, qui ep. le 2. Juin 1602. Marie d'Encausse, & il en eut 1. Nicolas-Emanuel de Foix, Sgr. de Favas, qui ep. le 5. Déc. 1647. Paul Hunaut, & 2. Jean de Foix, Sgr. de la Mote-Granet, N. avec leur pere le 8. Juil. 1669.

CARCASSONNE. 810. FONTAINES. D'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé de trois heaumes de sable.

Philippe de Fontaines, passa un bailli amphitéorique le 16. Avril 1200.

Guillaume de Fontaines, conseiller, secrétaire du roi, reçut une commission

H iij

de réformateur des forêts royales en Languedoc, le 5. Nov. 1341.

I. Pierre de Fontaines reçut une quittance le 31. Déc. 1349. de Pierre Arnaud de Châteauverdun, son beau-fils, & eut pour fils

II. Philippe de Fontaines, Sgr. de Valflorit, qui ep. le 17 1354. Jeanne de Durfort, dont il eut

III. Bernard-Raimond de Fontaines, Sgr. de Valflorit, qui t. le 7. Nov. 1420. & eut pour enfans 1. Raimond de Fontaines, Sgr. de Valflorit qui suit, & 2. Pierre de Fontaines.

IV. Raimond de Fontaines, Sgr. de Valflorit, eut pour fils

V. Bertrand de Fontaines, Sgr. de Valflorit, t. le 4. Mars 1506. ep. le 22. Janv. 1466. Isabeau Padiers, qui le fit pere de

VI. Jean de Fontaines, Sgr. de Valflorit, qui ep. Jeanne Lafon, & il en eut

VII. Paul de Fontaines, Sgr. de Valflorit, ep. en Janv. 1572. Isabeau Chambert, dame de Rustiques, qui le fit pere de

VIII. François-Paul de Fontaines, Sgr. de Milhas & Rustiques, ep. le 5. Mars 1603. Marguerite Baile qui fit une donation le 10. Oct. 1631. à François de Fontaines son fils, Sgr. de Milhas & Rustiques, qui ep. le 8. Mars 1633. Marie Roger, N. avec Louis de Fontaines, Sgr. de Canet, & Pierre de Fontaines ses freres, le 21. Déc. 1668.

TOULOUSE. 811. **FORÉS.** Coupé d'or & d'azur, au pin de sinople, fruité d'or, soutenu de deux griffons de l'un en l'autre.

I. Thomas Forés, conseiller au parlement de Toulouse, reçut le 6. Sept. 1543. fut pere de

II. Jean Forés, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 14. Avril 1607. & eut pour fils

III. Philippe-André Forés, Sgr. de Carleucas, conseiller au parlement de Toulouse, reçut le 5. Juil. 1614. t. le 7. Nov. 1652. & eut pour enfans 1. Roch Forés, Sgr. de Carleucas, & 2. François Forés, N. le 21. Août 1669.

ALETH. 812. **FORNIER.** De gueules, au lion d'argent armé & lampassé de sable.

I. Bernard Fornier, Sgr. de Saufils, dénombra la moitié de cette seigneurie en 1539. & 1540. Il eut pour enfans 1. Jean-François Fornier, Sgr. de Saufils, qui suit, & 2. François Fornier.

II. Jean-François Fornier, Sgr. de Saufils, s'accorda avec François sa sœur pour les biens de Bernard leur pere le 17. Sept. 1554. & eut pour fils

III. Pierre Fornier, Sgr. de Saufils & la Caune, ep. le 5. Fév. 1600. Miramonde de Mauleon de Narbonne, & il en eut

IV. Luc-Antoine Fornier, Sgr. de la Croussille, ep. le 28. Mai 1634. Germaine Isarn, qui le rendit pere de

V. François Fornier, Sgr. de Saufils & la Croufille, N. le 13. Nov. 1669.

LAVAUUR. 813. FOUCAÛD.

I. Pierre Foucaud fut pere de

II. Guillaume Foucaud, Sgr. de S. Martial, dont il rendit hommage le 10. Oct. 1409. Il eut pour fils

III. Germain Foucaud, qui eut pour enfans 1. Philippe Foucaud, Sgr. de S. Martial, qui suit, 2. Nicolas, 3. Guerin, & 4. Jeanne Foucaud, qui ep. assistée de ses freres

IV. Philippe Foucaud, Sgr. de S. Martial, conseiller au parlement de Toulouse; reçut le 26. Juin 1483. t. le 16. Juil. 1501. Il fut pere de

V. Jean Foucaud, Sgr. de S. Martial, dont il rendit hommage le 7. Sept. 1505. fut employé comme archer dans le registre des nobles de la cité de Toulouse, suivant le rôle de la montre du 16. Oct. 1523. Il eut pour fils

VI. Philippe Foucaud, Sgr. de S. Martial, conseiller au parlement de Toulouse, ep. le 24. Déc. 1542. Jeanne d'Alfon, qui t. étant veuve le 4. Juil. 1581. & il en eut 1. Guillaume Foucaud, 2. Jean, 3. Guerin, 4. autre Guerin, & 5.

VII. Thomas Foucaud, capitoul à Toulouse en 1591. 1598. 1621. & 1630. t. le 28. Sept. 1628. & eut pour enfans 1. François Foucaud, 2. Arnaud Foucaud, Sgr. d'Alfon, qui ep. le 19. Fév. 1661. Gabrielle Sabateri de Recoila, & 3. Pierre Foucaud N. avec Arnaud son frere le 24. Déc. 1668.

LAVAUUR. 814. FRANC. D'or, au chevron d'azur, chargé de trois têtes d'or, & d'une colombe de sable en pointe.

I. Jean Franc, Sgr. de Cahusac, qu'il dénombra le 27. Av. 1536. se présenta au ban & arrière-ban le 6. Avril 1543. fit un accord avec Guillaume de Villespassans pour des droits seigneuriaux le 27. Juin 1548. & t. le 30. Sept. 1558. Il eut pour enfans 1. Charles Franc, Sgr. de Cahusac, qui suit, 2. Antoine Franc, religieux, 3. Jacqueline Franc, qui ep. le 6. Janv. 1579. & 4. Catherine Franc, mariée le 3. Sept. 1584. à Pierre Mauvel.

II. Charles Franc, Sgr. de Cahusac, fut pere de

III. Charles Franc, Sgr. de Cahusac. qui ep. le 6. Déc. 1618. Susanne Genibrouse, qui le rendit pere de

IV. Jean Franc, Sgr. de Cahusac & Mongin, ep. le 7. Sept. 1659. Isabeau de Rate, N. le 24. Jany. 1669.

{ CASTRES 815. FRAUSELHES.

{ & ALBI.

I. François Frauselhes, fit un rachat avec Jean son fils le 28. Nov. 1502.

II. Jean Frauselhes ep. le 13. Fév. 1528. Marguerite Courdurier, & t. le 28. Juin 1560. Il eut de ce mariage

III. Dominique Frauselhes ep. Damours, qui t. étant veuve & il en eut 1. Lancelot Frauselhes qui suit,

2. Jean Frauselhes, 3. Guillaume Frauselhes, & 4. François Frauselhes.

IV. Lancelot Frauselhes transigea avec Jean & Guillaume ses freres le 31. Juil. 1593. Il avoit ep. le 8. Janv. 1592. Marguerite Hebrail, & il en eut 1. Jonathas Frauselhes, qui t. le 3. Sept. 1622. & 2.

V. Jean Frauselhes, Sgr. de Ladreche, fit un accord avec les sieurs Rivats ses freres uterins pour les biens de Galan leur mere, le

28. Mai 1648. Il ep. le 15. Janv. 1627. Jeanne de Châteauverdun, & il en eut Pierre Frauselhes, Sgr. de la Grave, N. avec son pere, & Thomas Frauselhes le 17. Déc. 1668.

TOULOUSE. 816. GAILLAC.

I. Pierre Gaillac, Sgr. du Puy S. Pierre, capitoul à Toulouse en 1535. & 1552. t. le 17. Mai 1566: fut pere de

II. Jacques Gaillac, Sgr. du Puy S. Pierre, ep. Jeanne Madianille, qui le rendit pere de

III. Jean Gaillac bapt. le 10. Fév. 1582. pere de

IV. Jérôme Gaillac, Sgr. du Puy S. Pierre, ep. le 24. Mars 1664. Louise Roquete, N. le 6. Mars 1670.

S. PAPOUL. 817. GAILLARDI.

I. Jean Gaillardi, pere de

II. François Gaillardi qui t. le 3. Août 1609. ep. le 21. Mars 1597. & il en eut 1. Antoine Gaillardi qui suit,

& 2. autre Antoine Gaillardi qui mit en possession Antoine son neveu des biens d'Antoine son frere, le 30. Août 1662.

III. Antoine Gaillardi fut pere de

IV. Antoine Gaillardi, baron des Avalats.

CASTRES. 818. GALAN.

I. Pierre Galan, Sgr. de la Barre & Guignonnet, t. le 10. Nov. 1497. & fut pere de

II. Pierre Galan, Sgr. de la Barre & Guignonnet, fit une donation à son fils le 4. Oct. 1528. ep. Jacqueline Anticamareta, laquelle fit aussi donation le 4. Mars 1527. à

III. Pierre Galan, son fils, Sgr. de la Barre & Guignonnet, qui t. le 19. Oct. 1597. & eut pour enfans 1. Pierre Galan, Sgr. de la Barre & Guignonnet, & 2.

IV. Jean Galan, Sgr. d'Ornai, pere de

V. Marc-Antoine Galan, Sgr. de la Caloufe, ep. le 1. Mars 1661. N. le 21. Mars 1670.

RIEUX. 819. GALAUBA.

I. Hugues Galauba, Sgr. d'Auffe, ep. le 27. Juil. 1536. Anne d'Usson, qui le rendit pere de

II. Jean

II. Jean Galauba , Sgr. de Malholas , ep. le 18. Fév. 1572. Jeanne Bion , & il en eut 1. François Galauba , Sgr. d'Auffe , qui fuit , & 2. Bertrand Galauba , qui ep. le 27. Oct. 1602. Magdelaine Rous , & il en eut Jean Galauba , Sgr. de Pourville , qui fit un accord avec son frere pour les biens de leur pere le 6. Mars 1642. Il avoit ep. le 16. Octob. 1641. Jeanne Gabarret , N. le 15. Janv. 1671. avec François Simon Galauba.

III. François Galauba , Sgr. d'Auffe , ep. le 5. Sept. 1599. Claire Espinas , qui le fit pere de

IV. Jean Galauba , Sgr. de Malholas , ep. le 27. Mars 1646. Marguerite Dupac , N. le 15. Janv. 1671.

CASTRES. 820. GALIBERT. De sable , à un coq d'or , surmonté de deux étoiles de même , & deux gantelets d'argent en pointe.

I. Jean Galibert , quatrième consul de Castres , obtint des lettres d'annoblissement au mois de Déc. 1627. pour avoir conservé cette ville en l'obéissance du roi. Il fut pere de

II. Pierre Galibert , qui ep. le 13. Oct. 1630. Antoinette Boyer , N. en vertu des susdites lettres d'annoblissement , le 28. Juin 1669.

S. PAPOUL. 821. GAMEVILLE.

I. Pierre Gameville , Sgr. de Montpapou & Pugneres , capitoul à Toulouse en 1549. t. le 16. Sept. 1550. Il ep. le 26. Mai 1534. Marguerite de Voisins , & il en eut 1. Arnaud Gameville , & 2.

II. Pierre Gameville , dont on fit l'inventaire des biens le 5. Av. 1573. Il t. le 25. Déc. 1567. ep. Claire de Grandval , qui le rendit pere de

III. Jean Gameville , Sgr. de Montpapou & Pugneres , t. le 8. Avril 1619. & eut pour enfans 1. Philippe Gameville , Sgr. de Montpapou & Pugneres , & 2. Maurice Gameville , N. avec son frere le 25. Octobre 1669.

TOULOUSE. 822. GARAUT DURANTI. Dazur , à la fasce d'or , accompagnée de trois coquilles de même.

I. Jean Garaut eut pour enfans 1. Sicard Garaut , Confgr. de Montesquieu , qui fuit , & 2. Arnaud Garaut.

II. Sicard Garaut , Confgr. de Montesquieu , t. le 1. Avril 1546. & fut pere de

III. François Garaut , trésorier de France à Toulouse , qui t. le 11. Sept. 1589. & eut pour enfans 1. Jean Garaut , qui fuit , & 2. Simon Garaut , qui a fait la Br. B.

IV. Jean Garaut , trésorier de France , par la résignation de son pere du 13. Août 1577. fut pere de

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

V. François-Paul Garaut, Bn. de Montefquieu, trésorier de France, par la démission de son pere, le 25. Juil. 1614. eut pour enfans 1. Jean-Octavien, & 2. Jean-Henri-Antoine Garaut, tous deux N. avec leur pere, le 30. Sept. 1669.

BR. B. IV. Simon Garaut, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 12. Sept. 1605. & fut pere de

V. François-Antoine Garaut de Duranti, Sgr. de Donneville, Bn. de Miremont, président au parlement de Toulouse, qui t. le 10. Mai 1662. & eut pour fils

VI. Jean-George Garaut Duranti, Sgr. de Donneville, marquis de Miremont, dont il obtint l'érection le 10. Dec. 1659. président au parlement de Toulouse, N. le 30. Sept. 1669.

TOULOUSE. 823. GARAUT. Mêmes armes.

I. Arnaud Garaut fit un achat, avec son frere Sicard, le 5. Mars 1524. Il fut pere de

II. Jean Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui eut pour fils

III. Arnaud Garaut, Sgr. de Vieillevigne & Montefquieu, qu'il dénombra le 27. Mars 1557. Il t. le 30. Août 1559. & eut pour enfans 1. Jean Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui suit, & 2. Jean Garaut, qui a fait la Br. B.

IV. Jean Garaut, Sgr. de Vieillevigne, ep. le 5. Janv. 1566. François du Faur, qui le fit pere de

V. Jacques Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui ep. le 10. Juil. 1599. Lucrece de la Roche, & il en eut

VI. Jean-Blaise Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui ep. le 5. Nov. 1624. Anne Baragne, N. le 22. Juin 1669.

BR. B. IV. Jean Garaut t. le 11. Sept. 1611. fut pere de

V. Guillaume Garaut t. le 4. Mars 1660. & eut pour fils

VI. Henri Garaut, Sgr. de la Tour-Montfort, capitaine dans le régiment de Piémont, N. le 22. Juin 1669.

TOULOUSE. 824. GARDIA. D'argent, à trois griffons affrontés d'azur, au chef de gueules, chargé d'un croissant d'or, au milieu de deux étoiles de même.

I. Louis Gardia, capitoul à Toulouse en 1538. fut pere de

II. Martial Gardia, qui ep. le 9. Juin 1550. Jeanne Alier, dont il eut

III. Etienne Gardia, qui t. le 13. Mai 1630. Il avoit ep. le 26. Mars 1597. François Durant, & il en eut

IV. Jean Gardia de Naillous, N. le 15. Janv. 1671.

CASTRES. 825. GARTOULE.

I. Antoine Gartoule fut pere de

II. Maurice Gartoule, Sgr. de Belvese, ep. le 16. Nov. 154 Catherine Dupont, qui le rendit pere de

III. Jacob Gartoule , qui t. le 23. Mars 1621. Il avoit ep. le 6. Juin 1589. Jeanne Roufet, & il en eut 1. Jacques Gartoule; Sgr. de Bas & Belfort, qui ep. le 11. Mars 1645. Lucrece de Toulouse, & 2. Maurice Gartoule, Sgr. de Belvese, N. avec son frere le 7. Janv. 1671.

TOULOUSE. 826. GAVARET. D'argent, au rofier boutoné de sable, accosté de deux lions de même.

I. Jean Gavaret fut pere d'

II. Arnaud Gavaret, Conſgr. de S. Leon & Cauffidieres, ep. Jeanne Delgot, qui fit un accord le 26. Juin 1631. Il en fit un pour la justice haute, moyenne, & basse de S. Leon & Madieres le 25. Mai 1543. & t. le 2. Av. 1570. Il eut de son mariage

III. Jean Gavaret, Sgr. de S. Leon, héritier de son pere, qui eut pour enfans 1. Simon Gavaret, Sgr. de Trait, qui suit, & 2. Achille Gavaret, Sgr. de S. Leon, qui ep. le 19. Mai 1608. François Sabateri, elle t. étant veuve le 16. Oct. 1620. & eut pour enfans Simon Gavaret, Sgr. de S. Leon, qui ep. le 4. Fév. 1644. Catherine Viguier, & Jean Gavaret, Sgr. de Couffiere, N. avec son frere, le 10. Sept. 1668.

IV. Simon Gavaret, Sgr. de Trait, assista au mariage d'Achille son frere, & fut pere de

V. Jean-François Gavaret, Sgr. de la Serie, Conſgr. de S. Leon & Cauffidieres, ep. le 7. Juin 1634. N. le 17. Mai 1669.

S. PAPOUL. 827. GAULEJAC.

I. Gabriel Gaulejac, Sgr. de Puechcalvel, chevalier de l'ordre du roi, t. le 10. Nov. 1587. ep. le 14. Déc. 1554. Gabrielle de Vabres, qui le rendit pere de

II. Jean-Marc Gaulejac, vicomte de Puechcalvel, qui fit une déclaration testamentaire au sujet de l'hérédité de Marie Gironde sa femme, le 21. Avril 1627. Il eut de son mariage

III. Jean-Marc Gaulejac, qui ep. le 14. Déc. 1627. Jeanne Roger, dame de Ferrals, & il en eut 1. Jean-Gabriel Gaulejac, qui ep. le 31. Mars 1664. Jeanne de Verdale, & 2. Aimar Gaulejac, N. avec leur pere, le 26. Mars 1669.

RIEUX. 828. GESTES. De gueules, au lion rampant d'or, armé & lampassé de sable, au chef coufu d'azur, chargé de trois croifans d'argent.

I. Gaillard Gestes, écuyer; Sgr. de Brans, t. le 1. Oct. 1498. fut pere de

II. Pierre Gestes t. le 28. Fév. 1531, eut pour fils

III. Arnaud Gestes t. le 7. Avril 1539. & fut pere de

IV. Pierre Gestes, Sgr. de Vernose, qui eut pour enfans 1. Durand

Gestes, Sgr. de Vernose, qui suit, & 2. Antoine Gestes, fit un accord avec Durand son frere le 25. Mars 1597. & fut reçu chevalier de Malthe en 1607.

V. Durand Gestes, Sgr. de Vernose, capitoul à Toulouse en 1582. t. le 20. Oct. 1605. fut pere de

VI. Jean-Jacques Gestes, qui eut pour enfans 1. Jean Gestes, bapt. le 19. Sept. 1629. & 2. Pierre Gestes, prit la tonsure le 21. Déc. 1646. N. avec leur pere, le 27. Sept. 1669.

CASTRES. 829. **GENIBROUSE.** De gueules, à trois fasces ondées d'or, écartelé de gueules, à trois épics d'argent mis en pal.

I. François Genibrouse fit son testament verbalement le 10. Mars 1523. n'ayant pû trouver de notaire, comme le porte un procès-verbal du sieur Rate, conseiller au sénéchal de la comté de Castres. Il fut pere de

II. Sebastien Genibrouse, qui ep. le 25. Août 1538. François de Lescure, dont il eut

III. Guillaume Genibrouse, chevalier, Sgr. de S. Amans, t. le 27. Avril 1588. & eut pour enfans 1. Nicolas Genibrouse, Sgr. de S. Amans, qui suit, & 2. Jean Genibrouse, Sgr. de Canac, Nages, & Tiberet, qui ep. le 7. Fév. 1633. Lucrece de Genies; N. le 8. Janvier 1669.

IV. Nicolas Genibrouse, Sgr. de S. Amans, fut pere de

V. Jacques Genibrouse, baron de S. Amans, vicomte de Boisséon, ep. le 6. Mai 1645. Isabeau de la Tour, N. le 8. Janv. 1669.

LAVAU. 830. **GINESTE.**

I. Jean Gineste, Sgr. d'Apelle, dénombra avec son frere Guillaume, le 20. Nov. 1540. il t. le 20. Oct. 1590. ep. le 31. Déc. 1543. Marie Salvignol, & il en eut 1. Etienne Gineste, Sgr. d'Apelle, qui suit, & 2. Pierre Gineste.

II. Etienne Gineste, Sgr. d'Apelle, fut pere de

III. Paul Gineste, Sgr. d'Apelle, qui ep. le 19. Déc. 1624. Marguerite de Roque, dont il eut

IV. Philippe Gineste, Sgr. d'Apelle & Najac, ep. le 24. Août 1653. Philippe Maurin, N. le 7. Nov. 1670.

TOULOUSE. 831. **GINESTE.** D'or, au palmier de sinople, au lion de gueules, brochant sur le tout, au chef d'azur; chargé de trois étoiles d'or.

I. Jean Gineste, juge-mage à Toulouse, pourvû le 17. Sept. 1607. ep. Marie Papus, & il en eut, 1. Jean-François Gineste, Bn. de Masens, qui suit, & 2. Pierre Gineste, Sgr. de Conques, N. avec son frere & ses neveux, en vertu du susdit office, le 17. Janv. 1670.

II. Jean-François Gineſte, Bn. de Maſens, préſident aux enquêtes, t. le 21. Av. 1654. Il avoit ep. le 8. Av. 1638. Anne Bertier, & il en eut
 1. Pierre Gineſte, Bn. de Maſens, préſident aux enquêtes de Toulouſe,
 & 2. Antoine Gineſte.

TOULOUSE. 832. GOIRAN. D'or, au lion de fable, armé,
 lampaffé de même, écartelé d'or,
 à trois bandes de gueules, char-
 gé de ſept beſans d'argent, 2.
 3. & 2.

Louis de Goiran rendit hommage pour la
 terre de S. Jean de l'Herm, le 19. Décemb.
 1389.

Bernard de Goiran, chevalier, de Toulou-
 ſe, dénombra la haute, moyenne, & baſſe juſ-
 tice dudit Goiran, le 30. Mai 1463.

Bernard de Goiran, chevalier, Sgr. du-
 dut Goiran, dénombra le 15. Mai 1464.

I. Pierre de Goiran, Sgr. de S. Jean de l'Herm, dénombra en 1540.
 & fit une donation le 20. Janv. 1556. à

II. Bernard de Goiran, ſon fils, Sgr. de S. Jean de l'Herm, qui t.
 le 14. Août 1576. & avoit ep. le 19. Janv. 1558. Jeanne Doucet, qui
 le fit pere de

III. Pierre de Goiran, Sgr. de S. Jean de l'Herm, pere de

IV. Bertrand de Goiran, Sgr. de S. Jean de l'Herm, bapt. le 6.
 Janv. 1610. N. le 7. Sept. 1669.

MIREPOIX. 833. GOTHI.

I. Michel Gothi, écuyer, t. le 17. | Michel Gothi, avocat, capitoul à
 Fév. 1544. fut pere de | Toulouſe en 1556.

II. Louis Gothi, lieutenant des gendarmes de M. de Montbrun, t. le 20.
 Mars 1601. & eut pour fils

III. François Gothi, Bn. d'Arignac, Sgr. de Gratufieres & Roque-
 brune, t. le 20. Janv. 1650. ep. le 16. Mars 1633. Marie Dejean, & il en
 eut 1. Pierre Gothi, & 2. Jean Gothi, N. le 6. Déc 1670.

{ MIREPOIX. 834. GOUSENS

{ NARBONNE.

I. Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, t. le 30. Oct. 1536. & eut
 pour enfans 1. Bertrand Gouſens, Sgr. de Caumeles, qui ſuit, & 2.
 Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, qui a fait la Br. B.

II. Bertrand Gouſens, Sgr. de Caumeles, fut pere de

III. Jean-Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, ep. le 21. Nov. 1590.
 Marie Alari, qui t. étant veuve le 21. Fév. 1643. & il en eut 1. François
 Gouſens, Sgr. de Caumeles, 2. Helie Gouſens, Sgr. de Caumeles, ep.

le 28. Janv. 1656. François Cauffé, & 3. Philippe Goufens, Sgr. d'Elboft, N. avec fes freres le 8. Janv. 1669.

Br. B. II. Antoine Goufens, Sgr. de Caumeles, ep. le 31. Déc. 1596. Catherine Couderc, qui le fit pere de

III. François Goufens de Fontaines, Sgr de la Fage, ep. le 3. Fév. 1630. François de Liffac, & il en eut 1. François Goufens, Sgr. de Reiffac, qui ep. le 10. Fév. 1660 & 2. Louis Goufens

ep. le 18. Juil. 1662. Jeanne Faure, N. avec fon frere le 8. Janv. 1669.

CARCASSONNE.

835. *GRAVES.* D'azur, à trois fasces ondées d'argent, écartelé d'or, à cinq merletes de fable mises en fautoir.

Pierre & Raimond de Graves reçurent un don du roi en 1245.

Mace de Graves, écuyer, fut pourvu de l'évêché de Carcassonne, le 3.

Déc. 1456.

I. Jean de Graves eut pour enfans 1. Mathieu de Graves, Sgr. de Villegli, qui fuit, & 2. Guillaume de Graves.

II. Mathieu de Graves, Sgr. de Villegli, partagea avec Guillaume fon frere, les biens de Jean leur pere, en 1454. & t. le 16. Fév. 1501. Il eut pour enfans 1. Jean de Graves Sgr. de Villegli, qui fuit, & 2. François de Graves, Sgr. de Felines, qui a fait la *Br. C.*

III. Jean de Graves, Sgr. de Villegli, héritier de fon pere, t. le 7. Mars 1521. eut pour enfans 1. Philippe de Graves, écuyer, Sgr. de Felines, qui fuit, & 2. François de Graves, qui a fait la *Br. B.*

IV. Philippe de Graves, écuyer, Sgr. de Felines, héritier de fon pere, t. le 26. Fév. 1583. ep. le 28. Nov. 1549. Magdelaine Sayel, & il en eut 1. Jean-Jacques de Graves, Sgr. de S. Palais, qui fuit, & 2. François de Graves.

V. Jean-Jacques de Graves, Sgr. de S. Palais, ep. le 28. Janv. 1582. Catherine de Hautpoul, & il en eut 1. Marc-Antoine de Graves, Sgr. de Villegli, qui fuit, 2. Claude de Graves, 3. Jean-Antoine de Graves, Sgr. de la Naufe, qui t. le 26. Nov. 1657. & eut pour enfans, Claude de Graves, qui ep. le 9. Oct. 1655. Ifabeau Dumas, Jean-Jacques de Graves, Sgr. de la Cauffade, & Barthelemi de Graves, qui ep. le 7. Janv. 1667. Gabrielle Jordain, N. avec fes autres deux freres le 19. Déc. 1668. & 4. Jean-François de Graves.

VI. Marc-Antoine de Graves, Sgr. de Villegli, t. le 3. Déc. 1659. fut pere de

VII. Jacques de Graves, Sgr. du Mas-Descours, N. le 19. Déc. 1668.

Br. B. IV. François de Graves ep. le 30. Oct. 1565. Jeanne du Chateau, qui le fit pere de

V. François de Graves, Sgr. de Canet, t. le 6. Nov. 1620. ep. le 25. Mai 1596. Marguerite de Hautpoul, & il en eut 1. Baltasar de Graves, qui suit, 2. Pierre de Graves, Sgr. de S. Christol, qui ep. le 19. Mai 1647. Guillaumette de Fabre, 3. Jean de Graves, Sgr. de Combelle, qui t. le 12. Sept. 1638. Il avoit ep. le 13. Oct. 1610. Germaine Nonnels, qui le fit pere de Jean-François de Graves, Sgr. de Prunet, N. le 19. Déc. 1668. 4. François de Graves, & 5. Guillaume de Graves.

VI. Baltasar de Graves t. le 10. Nov. 1665. fut pere de

VII. Pierre de Graves, N. avec Pierre son oncle, le 19. Déc. 1668.

BR. C. François de Graves, Sgr. de Felines, t. le 5. Sept. 1621. fut pere de

IV. Bernard de Graves, héritier de son pere, ep. le 3. Mai 1631. Anne de la Vergne, qui le fit pere de

V. Blaise de Graves, Sgr. de Felines, N. avec son frere, le 19. Déc. 1668.

LAVAUZ. 836. GREGOIRE. D'azur, à l'aigle éployé d'or, regardant un soleil de même.

I. Nicolas Gregoire, capitoul à Toulouse en 1584. t. le 24. Oct. 1616. eut pour enfans 1. Nicolas Gregoire, qui suit, & 2. Dominique Gregoire ep. le 25. Juil. 1627. François Roque, qui le fit pere de Nicolas Gregoire, bap. le 17. Sept. 1639. N. le 30. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

II. Nicolas Grégoire t. le 19. Mai 1646. Il eut pour enfans Jean Grégoire, Sgr. d'Ableville, & 2. Jean-Jacques Gregoire, Sgr. de Bretes, N. le 30. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

MIREPOIX. 837. GUEIRAUD.

I. Jacques Gueiraud, Sgr. de Blasens, ep. de Montefquieu, qui étant veuve fit donation le 20. Mars 1531. à

II. Etienne Gueiraud son fils, écuyer, Sgr. de Blasens, qui t. le 19. Juil. 1569. & eut pour enfans 1. François Gueiraud, Sgr. de Blasens, qui suit, 2. François-Jacques Gueiraud, Sgr. de Belbianis, qui t. le 31. Août 1616. & fut pere de Gabriel Gueiraud, Sgr. de Belbianis, N. le 28. Mars 1670. 3. Pierre-Paul Gueiraud, 4. Jean-Christophe Gueiraud, & 5. Michel Bertrand Gueiraud.

III. François Gueiraud, Sgr. de Blasens, t. le 29. Nov. 1604. fut pere d'

IV. Augustin Gueiraud, Sgr. de Blasens, qui t. le 10. Sept. 1646. & eut pour enfans 1. Jean Gueiraud, Sgr. de Blasens, N. le 28. Mars 1570. & 2. Guillaume Gueiraud.

ALBI. 838. GUERIN. De gueules, à six besans d'argent, 3. 2. & 1.

I. Pierre Guerin, Sgr. de Santies, ep. le 4. Mars 1553. Ifabeau de l'Isle-la-Valeta, qui le fit pere de

II. Jean Guerin, Sgr. de Santies, t. le 31. Oct. 1603. ep. le 17. Av. 1583. Jeanne de la Peire, qui le rendit pere de

III. George Guerin, qui t. le 11. Nov. 1642. & qui eut pour enfans 1. Guillaume Guerin, Sgr. du Caila, 2. Jean Guerin, & 3. George Guerin, N. le 26. Nov. 1648.

RIEUX. 837. **GUERRIER.** D'azur, au cœur d'or, accompagné de trois aigles de même.

I. Nicolas Guerrier, bourgeois de Toulouse, y fut capitoul en 1522. & t. le 24. Août 1543. Il eut pour fils

II. Jean Guerrier, Sgr. de Beaufort, qu'il achetta le 25. Juil. 1565. ep. Riquete Doucet, qui le rendit pere de

III. Pierre Guerrier, qui ep. le 14. Oct. 1574. Jeanne de Goiran, & t. le 9. Juin 1614. De ce mariage vinrent 1. Pierre Guerrier, Sgr. de Beaufort, N. le 3. Juil. 1669. 2. Louis Guerrier, & 3. Nicolas Guerrier
TOULOUSE. 840. **GUIBERT.**

I. Jean Guibert, capitoul à Toulouse en 1606. t. le 18. Sept. 1617. fut pere de

II. Jean Guibert, Sgr. de Quint, N. le 14. Nov. 1670. en vertu du capitoulat.

LAVOUR. 841. **GUIOT.**

I. François Guiot, bourgeois de Lavour, reçut des reconnoissances en 15 achetta une rente en 1553. t. le 21. Mai 1555. Il avoit ep. Claire de l'Hopital, & il en eut 1. Pierre Guiot, Sgr. de Prignan, qui suit, & 2. Jacques Guiot.

II. Pierre Guiot, Sgr. de Prignan, t. le 14. Mai 1588. & fut pere de

III. Jean Guiot, Sgr. de Prignan & Bonrepos, ep. Anne Bouquieres, qui étant veuve fit un accord le 5. Juil. 1631. avec ses fils, qui furent 1. François Guiot, Sgr. de Prignan & Bonrepos, 2. Jean-Antoine Guiot, Sgr. de Prignan, & 3. Gabriel Guiot, aussi seigneur de Prignan.

{ **TOULOUSE.** 842. **HAUTPOUL.** D'or, à deux fasces d'azur,
{ **ALETH.** accompagnés de six coqs

de sable, 3. 2. & 1.

I. Georges de Hautpoul, Sgr. de Renes & d'Aufilhon, t. le 1. Août 1529. & eut pour enfans 1. George de Hautpoul, qui suit, & 2. Pierre de Hautpoul, Sgr. de la Mote-le-Blanc, qui a fait la Br. B.

II. George de Hautpoul t. le 8. Juil. 1554. épousa Marguerite de Mauleon, & en eut 1. Michel-Pierre de Hautpoul, Sgr. de Renes, qui t. le 1. Fev. 1589. en faveur de François-Pierre, son neveu, fils de Michel, son frere, & 2.

III. Michel de Hautpoul pere de

IV. François-Pierre de Hautpoul, baron de Renes, qui t. le 23. Nov. 1644. ep. le 15. Juin 1608. Marguerite de S. Jean; il en eut 1. Blaise de Hautpoul, Bn. de Renes & Aufilhon, ep. le 11. Juil. 1640. Lucrece

du

du Vivier ; 2. Jean de Hautpoul, Sgr. de S. Just, & 3. Antoine de Hautpoul, Sgr. de Montferran ; tous trois N. le 4. Janv. 1669.

BR. B. II. Pierre de Hautpoul, fut Sgr. de la Mote-le-Blanc, conseiller au parlement de Toulouse, ep. le 4. Mars 1557. Jeanne Puihusque, & il en eut 1. Jean-François de Hautpoul, qui suit, 2. Pierre de Hautpoul, qui a fait la Br. C. & 3. Henri de Hautpoul, Sgr. de Montplancard, lequel fit un accord avec Jean-François son frere le 20. Juillet 1627.

III. Jean François de Hautpoul, conseiller au parlement de Toulouse, par la résignation de son pere, pourvû le 24. Déc. 1593. & eut pour enfans 1. Guillaume de Hautpoul, qui suit, 2. Jean-François de Hautpoul, Sgr. de Cugnaus, conseiller au parlement de Toulouse, ep. le 14. Fév. 1649. Marguerite Taxat d'Arpajon, 3. Jacques de Hautpoul, Sgr. d'Au-filhon, 4. Jacques de Hautpoul, & 5. Jean de Hautpoul.

IV. Guillaume de Hautpoul fut pere de

V. Bernard de Hautpoul ep. le 27. Déc. 1665. Louise Tertre, N. le 18. Juin 1669.

BR. C. III. Pierre de Hautpoul, émancipé le 5. Mai 1598. fut pere de

IV. François de Hautpoul, qui ep. le 22. Nov. 1614. Marguerite Dupuy, & il en eut 1. Guillaume de Hautpoul, Sgr. de Gembrede, N. le 18. Juin 1669. & 2.

V. Pierre de Hautpoul, Sgr. de la Mote, ep. le 18. Oct. 1651. Jeanne de Souverac, qui le fit pere de

VI. Jean de Hautpoul, N. avec son pere, le 4. Janv. 1669.

{ MIREPOIX, 843. HEBRAIL. D'azur, à deux lévriers
S. PAPOUL, d'or, l'un sur l'autre.
LAVOUR.

ALBI. 844. HEBRARD.

I. Antoine Hebrard, Sgr. de Carnous & Brouffac, eut des lettres d'annoblissement en 1496. & t. le 8. Juil. 1528. fut pere de

II. Geraud Hebrard, Sgr. de Carnous, qui eut pour fils

III. Hugues Hebrard, Sgr. de Carnous, ep. le 17. Fév. 1562. François Valette, qui le fit pere de

IV. Hercule Hebrard, Sgr. de Carnous, ep. le 28. Av. 1597. François Prunet, qui le rendit pere de

V. François Hebrard, Sgr. de S. Felix, t. le 23. Mars 1641. Il eut pour enfans 1. François Hebrard, Sgr. de S. Felis-Beauregard, & 2. Antoine Hebrard, N. avec son frere le 24. Janv. 1671.

ALETH. 845. HELYE. D'azur, à trois lamproyes d'argent, mouchetées de sable, posées en fasce.

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

K

Pierre Helye , Sgr. de Villaret , fit un accord en 1399. avec les habitans dudit lieu.

I. Nicolas Helye dénombra en 1540. fut pere de

II. Pierre Helye , qui rendit hommage en 1541. Il avoit ep. le 22. Oct. 1539. Magdelaine de Chateuverdun , & il en eut

III. Jean Helye , qui étoit en tutele en 1557. Il t. le 25. Mars 1588. fut pere de

IV. Jean Helye , qui t. le 21. Juin 1646. eut pour enfans 1. Pierre Helye , Sgr. de Villaret , Montgranier , & la Bastide , ep. le 7. Déc. 1641. Jeanne Voisins , & 2. François Helye , Sgr. de l'Espinoûse , ep. le 3. Fév. 1654. Marie Danti , N. avec son frere , le 5. Sept. 1669.

TOULOUSE. 846. **HERARD.** D'argent , à trois fasces de gueules , & sept étoiles de sable , 3. 2. & 1.

I. Antoine Herard , Sgr. de S. Germier , dénombra en 1503. fut capitoul à Toulouse en 1524. & t. le 8. Mars 1533. Il fut pere de

II. Charles Herard de la Plagnole , Sgr. de S. Germier , eut pour fils

III. Guillaume Herard de la Plagnole , Sgr. de S. Germier , fut pere de

IV. Jean de la Plagnole , Sgr. de S. Germier , fut maintenu dans la possession des biens d'Antoine de la Plagnole son bisayeul , par arrêt de la chambre de l'édit de Castres du 30. Av. 1638. comme fils dudit Guillaume , fils de Charles , fils d'Antoine. Il ep. le 18. Oct. 1601. Magdelaine Bonnefoi , & il en eut

V. Paul Herard de la Plagnole , Sgr. de S. Germier & Roques , ep. le 16. Fév. 1648. Veronique de S. Felix , N. le 13. Sept. 1669.

RIEUX. 847. **HUNAUD.** A trois fasces d'or.

I. Guillaume Hunaud eut pour enfans 1. Pierre Hunaud de Lanta , Sgr. de S. Michel , qui suit , & 2. Hugues Hunaud.

II. Pierre Hunaud de Lanta , Sgr. de S. Michel , partagea les biens de son pere avec Hugues son frere le 26. Mai 1480. Il ep. Guiraude Baccas , qui étant veuve dénombra en 1503. & il en eut 1. Paul Hunaud , 2. Gaspard Hunaud , qui suit , & 3. Roger Hunaud.

III. Gaspard Hunaud dénombra le 21. Oct. 1540. fut pere de

IV. Jean Hunaud ep. le 1. Av. 1555. Magdelaine de Palhas , qui le rendit pere de

V. Roger Hunaud , Sgr. de Cabanous , ep. le 8. Sept. 1585. Françoise de Villemur , qui t. le 30. Mars 1629. & de laquelle il eut 1. Jean-François Hunaud , Sgr. d'Escouvignons & Goufens , qui suit , & 2. François-César Hunaud , Sgr. d'Aupia , pere de Jean-François Hunaud , Sgr. de Gueires , N. le 1. Juil. 1669.

VI. Jean-François Hunaud , Sgr. d'Escouvignons & Goufens , ep. le 3. Nov. 1613. Anne de la Passe , qui le fit pere de

VII. Jean-Louis Hunaud, Sgr. d'Escouvignons & Goufens, ep. le 7. Mars 1641. Louise de Bafon, & il en eut

VIII. Jean Hunaud, Sgr. d'Escouvignons, qui ep. le 25. Ao. 1667. Jeanne Dession, N. le 1. Juil. 1669.

RIEUX. 848. HUNAUD.

I. Gaillard Hunaud, ep. le 13. Fév. 1563. d'Orbeffan, & il en eut 1. Philippe Hunaud, qui suit, 2. Melchior Hunaud, pere de Roger Hunaud, Sgr. de la Grave, & 3. Marguerite Hunaud, qui ep. le 30. Sept. 1583.

II. Philippe Hunaud ep. le 5. Juin 1588. François la Rivière, & il en eut 1. Blaise Hunaud, Sgr. de Serres-S. Michel, t. le 21. 1637. en faveur de François son neveu, & 2.

III. Melchior Hunaud, Sgr. de S. Michel, ep. Germaine de la Passe, qui le rendit pere de

IV. François Hunaud, Sgr. de S. Michel, de la même famille du Sgr. d'Escouvignons ci-dessus, N. avec Roger Hunaud, le 27. Nov. 1669.

ALBI. 849. JANIN. D'azur, à un arbre d'argent mis sur une montagne, & accompagné de cinq étoiles aussi d'argent, 2. 2. & 1.

I. Jean Janin, Sgr. de Gabriac, t. le 31. Août 1531. ep. le 24. Mars 1509. Marguerite de S. Gui, qui le fit pere d'

II. Antoine Janin, Sgr. de Gabriac, t. le 10. Juil. 1560. fut pere de

III. Maffre Janin, Sgr. de Gabriac, héritier de son pere, eut pour fils

IV. Pierre Janin, Sgr. de Gabriac, ep. le 16. Juil. 1592. Antoinette de S. Chamasan, & il en eut

V. Charles Janin, Sgr. de Gabriac, ep. le 26. Nov. 1631. Catherine de Valhac, qui le rendit pere de

VI. Jean-Louis Janin, Sgr. de Gabriac, ep. le 17. Nov. 1656. Jeanne Calvet, N. le 5. Déc. 1668.

LAVAU. 850. IMBERT. D'argent, au mouton de sable, au chef enté d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.

I. Gaillard Imbert eut des lettres d'annoblissement au mois d'Août 1611. fut pere de

II. Florens Imbert, Sgr. de Valcrose, qui t. le 9. Juil. 1634. Il avoit ep. le 1. Avril 1626. Marie de Villeneuve, & il en eut 1. Jean-Jacques Imbert, Sgr. de Valcrose & de la Moliere, qui ep. le 10. Avril 1657. François Meinier, & 2. Denis Imbert, Sgr. de Barti, N. en vertu desdites lettres.

RIEUX.

851. INQUANDS. D'or, au pin de sinople, chargé de six pommes d'or, & deux lévriers de sable l'un sur l'autre, courans après un lièvre de même, au chef d'azur, à un aigle d'argent.

I. Bernard Inquands, Sgr. de Vedeille, rendit hommage pour les biens qu'il possédoit audit Vedeille le 27. Déc. 1551. Il avoit ep. le 25. Sept. 1513. & il en eut

II. Pierre Inquands, ep. en 1564. Gasparde de Cafe, qui étant veuve t. le 27. Janv. 1628. & le fit pere de

III. Paul Inquands, qui ep. Germaine de Gestas, & il en eut 1. Jean-François Inquands, qui suit, 2. Philippe Inquands, Sgr de Bispuu, & 3. Emanuel Inquands.

IV. Jean-François Inquands ep. le 17. Ao. 1610. Louise de Foix, & il en eut 1. Emanuel Inquands, Sgr. de la Sale, capitaine au régiment d'Anjou, par commission du 21. Juil. 1648. rendit hommage le 25. Juin 1668. ep. le 9. Sept. 1644. François Hunaud, N. le 5. Sept. 1669. & 2. Paul Inquands, Sgr. de Seignac.

CASTRES. 852. ISARN.

I. Pierre Isarn, Sgr. de Cruffole, Villefort, & Castenet, t. le 2. Mars 1544. fut pere de

II. Guillaume Isarn, dit le capitaine Abraham de Villefort, ep. Antoinette de Montin, & il en eut

III. Jean Isarn, avocat, ep. le 9. Oct. 1571. Jeanne Douvriier, qui le rendit pere de

IV. Jean Isarn, greffier en chef de la chambre de l'édit à Castres, ep. le 17. Déc. 1605. Jeanne Balaran, & il en eut 1. Benoît Isarn, qui suit, & 2. Samuel Isarn.

V. Benoit Isarn, greffier en chef de ladite chambre, ep. le 17. Nov. 1640. Jeanne Sayard, & il en eut

VI. Jean Isarn, bapt. le 22. Oct. 1647. N. avec son pere & son oncle, le 10. Janv. 1669.

TOULOUSE. 853. ISARN.

I. Joseph Isarn, Sgr. de Gargas, conseiller, secrétaire du roi, maison, & couronne de France, capitoul à Toulouse en 1606. fut pere de

II. Pierre Isarn, Sgr. de Gargas, capitoul à Toulouse en 1629. Il avoit ep. le 10. Août 1605. Jeanne Ribaudi, qui t. le 10. Août 1665. & il en eut 1. Pierre Isarn, Sgr. de Gargas, & 2. Jean-François Isarn, Sgr. de S. Laurent, N. en vertu du capitoulat.

ALBI. 854. ISARN.

I. Gaston Isarn, Sgr. de Beaufort, fut pere de

II. Hugues Isarn, Sgr. de Beaufort, qui t. le 25. Mars 1560. ep.

1°. le 10. Nov. 1538. Marie de Mirebel, 2°. le 1. Sept. 1547. Jeanne de Rabastens. Il eut pour enfans 1. Pierre Ifarn, 2. Jean Ifarn, Sgr. de S. Amans, qui fuit, & 3. César Ifarn.

III. Jean Ifarn, Sgr. de S. Amans, régent en la temporalité d'Albi, t. le 13. Av. 1611. ep. le 24. Mai 1584. Anne Dupuy, & il en eut 1. François Ifarn, 2. Jean Ifarn, 3. Pierre Ifarn, Sgr. de Malhol, qui fuit, & 4. Antoine Ifarn.

IV. Pierre Ifarn, Sgr. de Malhol, t. le 24. Août 1646. Il avoit ep. le 12. Juil. 1629. Marie le Brun, qui le rendit pere de

V. François Ifarn, Sgr. de S. Amans, Malhol, & Puechgoufon, enseigne de la compagnie des gendarmes du corps de S. A. R. N. le 16. Mars 1670.

TOULOUSE.

855. LABAT. Parti au 1. de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six rosets de même, trois en chef & trois en pointe, 2. & 1. au 2. palé d'or & d'azur, au chef chargé de trois besans d'argent.

I. Hector Labat, Sgr. d'Autignac, capitoul à Toulouse en 1569. t. le 25. Av. 1572. fut pere de

II. Jean Labat, Sgr. d'Autignac, ep. de Villeneuve, qui t. étant veuve le 20. Juin 1648. & il en eut

III. Jean-Pierre Labat, Sgr. de Caudeval; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, ep. le 4. Fév. 1636. Anne Olivier, qui le rendit pere de

IV. Pierre Labat d'Autignac, baron de Caudeval, bapt. le 6. Mars 1647. N. en vertu du capitoulat.

CASTRES. 856. LA BAUME.

I. Christophe la Baume, écuyer, ep. le 5. Juin 1557. Marie le Clerc, qui le fit pere de

II. Nicolas la Baume, Sgr. d'Ariffat, qualifié fils de Christophe dans une sentence du châtelet de Paris du 14. Avril 1580. ep. en 1589. Catherine de Lautrec, & il en eut 1. Jacques la Baume, Sgr. d'Ariffat, qui fuit, & 2. Jeanne la Baume.

III. Jacques la Baume, Sgr. d'Ariffat, fit un accord avec Jeanne sa sœur pour les biens de leur pere le 28. Janv. 1623. Il eut pour fils

IV. Paul de la Baume, Sgr. d'Ariffat, ep. le 1. Juin 1663. Marie Ifarn, N. le 15. Janv. 1671.

TOULOUSE. 851. LACARI.

I. Pierre Lacari, bourgeois de Toulouse, y fut capitoul en 1628. & fut pere de

II. Jean Lacari, conseiller, baron de Malcon, fit une quittance le 26. Déc. 1645. & eut pour fils

III. Jean Lacari, conseiller au sénéchal d'Armagnac, bapt. le 8. Mars 1610. N. le 27. Janv. 1670. en vertu du capitoulat.

ALETH. 858. **LA COMBE.** D'or, au buisson de fable, surmonté d'un aigle éployé de même.

I. François la Combe, Sgr. de la Calmete, t. le 4. Déc. 1551. & eut pour enfans 1. Jean la Combe, & 2.

II. Philippe la Combe, Sgr. de la Calmete, t. le 22. Juin 1576. & il eut pour enfans 1. Jean la Combe, & 2.

III. Jean-François la Combe, Sgr. de la Calmete, ep. le 8. Oct. 1592. Constance d'Escornebœuf, & il en eut 1. Paul-Jacques la Combe, Sgr. de la Calmette, qui suit, & 2. Jean la Combe, qui ep. le 7. Juil. 1626.

N. le 2. Janv. 1669.

IV. Paul-Jacques la Combe, Sgr. de la Calmete, ep. le 3. Mai 1627. Marie de Maurin, & il en eut

V. François la Combe, Sgr. de la Calmete, N. le 2. Janv. 1669.

859. **LA FILLE.**

I. Christophle la Fille fit donation le 25. Mars 1568. à

II. Jacques la Fille, son fils, originaire de Garibar, dans la haute Albanie, ep. le 8. Juil. 1581. & il en eut

III. Jean-Pierre la Fille, Sgr. du Viala-Comenet, ep. le 16. Oct. 1648.

860. **LA GARRIGUE.**

I. Antoine la Garrigue, Sgr. de Franqueville & la Sale, capitoul à Toulouse en 1643. fut pere de

II. Marc-Antoine la Garrigue, Sgr. de Rasigades, bapt. le 11. Av. 1633. N. avec son pere en vertu du capitoulat, le 9. & 13. Sept. 1669.

TOULOUSE. 861. **LAGNES DE JUNIUS.**

I. Jean Lagnes de Junius, conseiller au parlement de Toulouse, ser-voit aux requêtes en 1576, & t. le 8. Juil. 1612. Il eut pour enfans 1. Valentin Lagnes de Junius, 2. Jean Lagnes de Junius, qui suit, & 3. Jacques Lagnes de Junius.

II. Jean Lagnes de Junius, conseiller audit parlement, t. le 13. Nov. 1644. & eut pour enfans 1. Jean Lagnes de Junius, & 2. Jacques Lagnes de Junius, N. comme fils & petit-fils de conseiller au parlement, le 21. Août 1669.

TOULOUSE. 862. **LA GORÉE.** D'or, à trois branches de triolet de sinople liées, par le bas

I. Théodore de la Gorée, natif de Carmagnole, fut pere de

II. Jacques de la Gorée, Congr. de la Sahuguede, compris dans le rôle des montres des nobles faisant un arquebusier ès années 1551. & 1557. Il t. le 25. Nov. 1555. Il eut pour enfans 1. Jean-Baptiste de la Gorée, qui suit, 2. Pierre de la Gorée, 3. Jean de la Gorée, & 4. Simon de la Gorée.

III. Jean-Baptiste de la Gorée en 1532. fut capitoul à Toulouse en 1565. & t. le 9. Avril 1573. Il eut pour enfans 1. Claude de la Gorée , 2. Jacques de la Gorée , & 3.

IV. Antoine de la Gorée, conseiller au présidial de Toulouse , t. le 1. Mars 1639. & fut pere de 1. Gabriel de la Gorée, qui suit, & 2. Pierre de la Gorée , N. avec ses cinq neveux , le 10. Janv. 1670.

V. Gabriel de la Gorée t. le 7. Mars 1658. eut pour enfans, 1. Pierre de la Gorée , 2. Jean de la Gorée, 3. Jean-Jacques de la Gorée , 4. Raimond de la Gorée , & 5. Joseph de la Gorée.

863. LAGRILLERE. De gueules, à six bandes d'or.

I. Jacques de la Grillere t. le 5. Mars 1533. fut pere de

II. Jean de la Grillere, qui ep. le 1. Août 1571. François de Roqueville, & il en eut 1. Jean-Jacques de la Grillere, Sgr. de la Garigole, qui suit, & 2. Jean de la Grillere, qui a fait la Br. B.

III. Jean-Jacques de la Grillere, Sgr. de la Garigole, fit une vente le 6. Juillet 1620. ep. le 4. Déc. 1633. Marie de Reich, qui le rendit pere de

IV. Louis de la Grillere, Sgr. de la Garigole, bapt. le 27. Janvier 1641. N. le 19. Nov. 1668.

BR. B. III. Jean de la Grillere t. le 25. Juin 1629. Il avoit ep. le 7. Août 1604. Anne Bernard, & il en eut 1. Gaillard Dardé de la Grillere, Sgr. de Fontanelle, 2. Baltasar de la Grillere, Sgr. de la Barthe, qui suit, & 3. François de la Grillere.

IV. Baltasar de la Grillere, Sgr. de la Barthe, ep. le 12. Sept. 1647. François de Villeneuve, & il en eut 1. François de la Grillere, Sgr. de la Barthe, N. avec ses oncles, le 19. Nov. 1668. & 2. Marguerite de la Grillere.

TOULOUSE. 864. LA MAMIE.

I. Guillaume la Mamie, conseiller au parlement de Toulouse, pourvû le 25. Nov. 1528. fut pere de

II. Pierre la Mamie, conseiller au parlement de Toulouse, par la démission de son pere, pourvû le 22. Mai 1563. t. le 14. Jul. 1572. Il eut pour fils

III. Jean la Mamie, trésorier de France à Toulouse, pourvû le 8. Janv. 1582. pere de

IV. Pierre la Mamie, Sgr. de Cleirac, syndic-général de la province, capitoul à Toulouse en 1638. ep. Gabrielle de Goas, dame de Villeneuve, qui le fit pere de

V. Pierre la Mamie, Sgr. de Villeneuve, syndic-général de la province du Languedoc, capitoul à Toulouse en 1644. t. le 16. Mai 1651. Il eut pour fils

VI. François la Mamie, Sgr. de Villeneuve, N. le 4. Janvier 1669.

L A V A U R . 865. D E L A M I .

I. Raimond de Lami, écuyer, Sgr. de Cuc, dénombra le 3. Juin 1541. Il eut pour enfans 1. Jean de Lami, qui suit, & 2. Bernard de Lami.

II. Jean de Lami, fit quittance à son frere de sa légitime sur les biens de Raimond leur pere, le 20. Déc. 1550. & t. le 17. Av. 1582. fut pere de

III. Jacques de Lami ep. le 2. Av. 1602. Renée de Viruen, & il en eut

IV. Maffre de Lami, Sgr. de Cuc, qui ep. le 4. Av. 1630. Rachel de Prechac, dont vinrent 1. Jean-Jacques de Lami, 2. Henri de Lami, & 3. Marc-Antoine de Lami, N. avec leur pere.

M I R E P O I X . 866. L A M I N S S E N S . De gueules, à trois pals d'or, écartelé d'azur, à trois loups de sable.

I. Jean Laminssens, Sgr. d'Aure, ep. le 27. Janv. 1514. Catherine de Montferran, qui le rendit pere de

II. Thomas Laminssens, conseiller, pourvû le 11. Mai 1554. ep. le 28. Juin 1556. Jeanne Maquignon, qui étant veuve ratifia le 21. Juin 1591. le mariage de

III. Jacques Laminssens son fils, Sgr. d'Aure, gouverneur de la ville de Saverdun, pourvû le 15. Juil. 1591. ep. le 10. Juin 1591. Catherine Lardet, & il en eut 1. Jean-Claude Laminssens, Sgr. de la Louviere & Boutens, partagea avec son frere les biens de leur pere. Il ep. le 26. Ao. 1618. Anne de Cheveri, & 2. Jacques Laminssens, N. avec son frere le 18. Oct. 1668.

T O U L O U S E . 867. L A N C E F O C .

Pierre Lancefoc, capitoul à Toulouse en 1480. 1483. & 1513.

Simon Lancefoc, capitoul à Toulouse en 1519.

Jean Lancefoc, capitoul à Toulouse en 1556.

I. Pierre Lancefoc, capitoul à Toulouse en 1541. fut pere de

II. Pierre-Antoine Lancefoc, capitoul à Toulouse en 1619. 1628. & 1631. Il ep. le 16. Sept. 1611. Peronne Noel, & il en eut

III. François Lancefoc, qui ep. le 3. Fév. 1652. Marie Peletier, N. le 12. Août 1669. en vertu du capitoular.

868. L A P A S S E .

I. Sicard la Passé fut pere de

II. Roger la Passé ep. le 10. Mai 1528. Catherine Dupuy, & en eut

III. Henri la Passé ep. Catherine Castet, & donna quittance de sa dot le 5. Fév. 1559. De cette alliance vint

IV. Durand la Passé, qui ep. le 6. Oct. 1593. N. qui le fit pere de

V. Maximilien

V. Maximilien la Pâsse, Sgr. de la Fitelle, capitaine au régiment de Picardie, ep. le 29. Août 1632. & il en eut 1. Jean-

Auguste la Pâsse, & 2. Bertrand la Pâsse, N. avec leur pere

ALBI. 869. LA PEIRE. De gueules, au chevron d'argent.

I. Jean la Peire rendit hommage en 1478. & t. en 1505. fut pere de

II. Bertrand la Peire, qui t. le 4. Mai 1538. & eut pour fils

III. Michel la Peire, qui t. le 19. Janv. 1604. Il avoit ep. le 23. Août 1573. Marie Hebrail, qui le fit pere de

IV. Paul la Peire, qui t. le 20. Déc. 1628. & qui eut pour fils

V. Jacques la Peire, Sgr. de la Tourniere, qui t. le 4. Sept. 1645.

& qui eut pour enfans 1. Paul de la Peire, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 7.

Janv. 1659. Paule Daumes, & 2. Raimond la Peire, Sgr. de la Grése,

N. avec son frere le 28. Nov. 1668.

870. LA PRUNE.

<p>I. Jean la Prune, Sgr. de Cardonnat, ep. 1^o. le 28. Mai 1558. Fleurete Seguiet, 2^o. Antoinette Cherin, qui t. étant veuve le 27. Août 1574. Il eut pour fils</p>	<p>Arnaud la Prune, chevalier, aide, & maréchal de camp ès armées du roi, lui rendit hommage en personne comme procureur de François, Sgr. de Cardonnat, le 30. Juin 1586. Il avoit fait vente de certains biens pour aller servir le roi dans ses armées le 29. Mars 1556.</p>
---	---

II. Arnaud la Prune fit un accord avec ses freres pour les biens de leur pere le 17. Déc. 1559. reçut des reconnoissances en 1571. Il ep. le 2. Sept. 1564. Anne Viguier, qui étant veuve t. le 16. Janv. 160 & de laquelle il eut

III. Louis la Prune, Sgr. de sainte Lieurade & de la Barthe, qui t. le 4. Fév. 1624. Il avoit ep. le 3. Déc. 1603. Anne Dupré, & il en eut 1. François la Prune, Sgr. de Cardonnat, qui suit, & 2. François la Prune, chevalier, N. le 29. Sept. 1668.

IV. François la Prune, Sgr. de Cardonnat, t. le 20. Juil. 1656. ep. Anne de Lordat, qui le rendit pere de

V. François la Prune, Sgr. de Cardonnat, N. le 29. Sept. 1668.

ALETH. 871. LA ROQUE-BOULHAC. Au 1. d'azur, au château sommé de trois tourions d'argent, maçonné de sable, soutenu de deux lions d'or armés & lampassés de gueules, & accompagnés de trois rocs d'or; 2. & 1. au 2. contre-cartelé; au 1. & 4 d'azur, à deux chefs d'or;

au 2. & 3. de gueules ;
à trois fleurs de lis d'or
& de gueules ; au 4.
d'argent , au lion de
fable ; sur le tout d'ar-
gent , au chef d'azur ,
chargé de trois rocs
d'or.

I. Nicolas de la Roque-boulhac , fut pere de

II. Jean de la Roque-boulhac , chevalier de l'ordre du roi , qui ep. le
6. Av. 1510. Catherine Mourlion , dont il eut

III. Nicolas de la Roque-boulhac , Sgr. de Belloc , qui t. le 31. Déc.
1557. Il avoit ep. le 1. Sept. 1531. Jeanne de Clugni , & il en eut 1.
Flotard de la Roque-boulhac , qui fut , 2. Antoine de la Roque-boulhac ,
3. Clement de la Roqueboulac , 4. Joseph de la Roqueboulac , Sgr. de
Soueil , qui t. le 4. Mars 1655. & fut pere de Guion , Sgr. de Soueil ,
qui fut maintenu N. le 30. Sept. 1669. & 5. François de la Roque-
boulhac , qui a fait la Br. B.

IV. Flotard de la Roque-boulhac , chevalier de l'ordre du roi , gentil-
homme de sa chambre , ep. le 17. Juil. 1557. Claire Demier , qui le
rendit pere de

V. George de la Reque-boulhac , qui ep. le 24. Nov. 1576. Antoi-
nette Beaulac , & il en eut

VI. Clermont de la Roque-boulhac , qui ep. le 13. Juin 1620. Anne
Buade de Frontenac , dont il eut

VII. Louis de la Roque-boulhac , baron de la Roque-boulhac , S. Geri,
Ferriere , S. Constans , & Marcilhac , ep. le 14. Déc. 1653. Françoisse
Rollet , N. le 30. Sept. 1669.

BR. B. IV. François de la Roque-boulhac , ep. Françoisse Hebrail ,
qui fit un délaiffement le 20. Oct. 1612. De ce mariage vint

V. Clement de la Roque-boulhac , qui fut pere de

VI. George de la Roque-boulhac , Sgr. de la Guimerie , qui ep. le 14.
Juil. 1640. Marguerite Calviere , qui le fit pere de

VII. George-Jules de la Roque-boulhac , Bn. de Bar , Sgr. de la Gui-
merie , ep. le 6. Août 1663. Marie de Nupces , N. avec son pere le 30.
Sept. 1669.

SCARCASSONNE.

872. LA ROQUE. De gueules , à trois

MONTPELLIER.

roses d'or , 2. & 1.

I. Jean de la Roque , Confgr. dudit lieu , Claret , & la Cadiere , fut
pere de

II. Raimond de la Roque , qui t. le 30. Mars 1580. Il avoit ep. le 6.
Juin 1536. de la Serpent , & il en eut 1. François de la Roque ,

2. Bertrand de la Roque , qui fut , 3. Guillaume de la Roque fut débouté
par un arrêt du parlement de Toulouse du 24. Juil. 1601. des prétentions

qu'il avoit sur les biens de François son aîné, mort sans enfans ; & la succession appofée dans le tēstament de Raimond fut ouverte en faveur de Gabriel fon petit-fils, & 4. Barthelemi de la Roque.

III. Bertrand de la Roque, ep. de Courceles, & dans les pactes de leur mariage il fut stipulé, que les enfans qui succédroient aux biens de Fontiés porteroient le nom & les armes de Courceles. Il eut de fon mariage

IV. Gabriel de la Roque, Sgr. de Fontiés, ep. Antoinette de S. Ravi, & il en eut

V. Guillaume de la Roque, Sgr. de Fontiés & la Cadriere, capitaine appointé au régiment de Languedoc, ep. le 2. Juin 1659. François Caffillon, N. le 14. Janv. 1669.

CASTRES. 873. LA ROQUE.

Bernard la Roque.

Jean la Roque, héritier de Bernard fon pere.

Jacques la Roque fit hommage le 1. Janv. 1523.

Jacques la Roque, Sgr. de Rivals & de Travet, ep. le 15. Fév. 1559. Marguerite Molinier.

Pierre la Roque, Sgr. de Dornac, ep. le 6. Sept. 1690. Marquise Dumas.

Jacques la Roque, Sgr. de la Cam, ep. le 6. Janv. 1619. Jeanne Poncet, & il en eut 1. Marquis la Roque, Sgr. de la Cam, qui ep. le 24. Déc. 1657. Eleonore Baile, & 2. Louis la Roque, Sgr. de Montfort, marié le 28. Fév. 1662. N. avec fon frere le 13. Janv. 1671.

LAVAU. 874. LAS CASES. D'or, à la bande d'azur, & à la bordure de gueules.

Pierre de las Cafes, damoiseau, obtint des lettres de Philippe de Valois, adressées au fé-néchal de Carcaffonne, qui le rétablit dans la terre de Belvese, par un acte du 7. Fév. 1331.

I. François de las Cafes t. en 1547. & eut pour enfans 1. Antoine de las Cafes, qui fit un accord avec ses freres, 2. Jean-François de las Cafes, & 3.

II. Pons de las Cafes, écuyer, Sgr. de Belvese, fut peré d'

III. Antoine de las Cafes, Sgr. de Belvese, qui ep. le 25. Sept. 1580. Catherine Piis, & il en eut

IV. Marquis de las Cafes, Sgr. de Belvese, qui fit une vente le 11. Déc. 1624. & eut pour enfans 1. Jean de las Cafes, Sgr. de la Nau-fade, qui ep. le 3. Oct. 1647. Marie Besset, & 2. Jean de las Cafes, Sgr. de Claufels, N. avec son frere le 5. Déc. 1668.

CARCASSONNE. 875. LASSET. D'azur, au lion passant d'or.

I. Hugues Lasset eut des lettres d'annoblissement en Fév. 1483. fut pere de

II. Jean Lasset, Sgr. de Belarga, qui t. le 11. Av. 1540. Il avoit ep. Jacqueline Lauffelergue, qui t. étant veuve le 16. Nov. 1558. & il en eut

III. Jean Lasset, conseiller au préfidial de Carcassonne, ep. Germaine Castet, qui t. étant veuve le 14. Sept. 1591. & le rendit pere de

IV. Paul Lasset, Sgr. de Gaia, qui ep. le 22. Mai 1616. Isabeau le Noir de la Redorte, & il en eut

V. François Lasset, Sgr. de Gaia & Marceillans, ep. le 21. Oct. 1664. Jeanne de la Roque, N. le 17. Sept. 1668.

S. PAPOUL. 876. LA TOUR. D'azur, à trois fasces d'or.

I. Jean la Tour, ep. Jeanne de Rive, qui fit une vente le 28. Mars 1554. avec

II. François la Tour son fils, Sgr. de Castanet, qui ep. le 18. Juin 1566. François Varagnes, & il en eut

III. Jean-Jacques la Tour, qui ep. le 24. Mars 1613. Jeanne Peites, qui le fit pere d'

IV. Adrian la Tour, Sgr. de S. Paulet & Castanet, qui ep. le 21. Oct. 1636. Catherine du Buiffon, N. le 23. Nov. 1668.

ALBI. 877. LAVEDAN.

I. Jean Lavedan, Sgr. de Lesignan, t. le 22. Juil. 1547. fut pere d'

II. Antoine de Lavedan, Sgr. de Lesignan, qui ep. le 19. Mai 1591. Susanne Lafon, qui le rendit pere de

III. Jean Lavedan, qui ep. le 5. Fév. 1622. Antoinette Guifon, & il en eut 1. Louis de Lavedan, & 2. Bonaventure de Lavedan, N. avec son frere le 24. Oct. 1668.

MIREPOIX. 878. LAVERDUN. D'argent, au laurier de sinople, d'où pendent deux branches de palme, au chef de gueules, chargé de trois hermines de sable.

I. Pierre Laverdun & son frere Guillaume transigerent avec les députés de Mirepoix, & furent déchargés de la taille comme nobles le 11. Nov. 1475. Pierre fut pere de

II. Pierre Laverdun, qui t. le 3. Nov. 1533. eut pour enfans 1. Pierre Laverdun, & 2.

III. Guillaume Laverdun, Sgr. de la Fayole, qui t. le 2. Déc. 1588. & fut pere de

IV. Mathieu Laverdun, Sgr. de la Fayole, qui ep. le 14. Juin 1593. Marguerite d'Auriol, qui t. étant veuve le 12. Av. 1641. & il en eut 1. Paul-François de Laverdun, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 14. Sept. 1634. Jeanne Galet, N. le 8. Juil. 1669. & 2.

V. Jean de Laverdun, Sgr. de Favarede, ep. François Pradines, qui t. étant veuve le 17. Mai 1666. & eut pour enfans 1. Jean-Marc La-

verdun , Sgr. de la Favarede , 2. César Laverdun , Sgr. de la Boulbene,
& 3. Jean Laverdun , Sgr. de la Cane, N. le 18. Juillet 1669.

{ CASTRES, 879. LAUR.
{ & S. PONS.

I. Raimond Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 7. Nov. 1543. Il eut pour enfans 1. Jean Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui fuit, & 2. Etienne Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui a fait la Br. C.

II. Jean Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 5. Av. 1580. & eut pour enfans 1. César Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui fuit, & 2. Marquis Laur, qui a fait la Br. B.

III. César Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 26. Av. 1660. Il avoit ep. le 28. Av. 1612. Anne Aurilhon, qui le fit pere de

IV. Sebastien Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui eut pour enfans 1. Jacques Laur de Bosc, & 2. César Laur, Sgr. de Caussade, N. avec leur pere le 7. Janv. 1669.

BR. B. III. Marquis Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 9. Mai 1616. ep. le 6. Oct. 1591. Claude de Clermont, & il en eut 1. Jean Laur, Sgr. de Folanger, qui fuit, 2. Paul Laur, & 3. Marc-Antoine Laur.

IV. Jean Laur, Sgr. de Folanger, ep. le 12. Mai 1625. Marguerite Bernon, & il en eut 1. Jean-Jacques Laur, & 2. Marquis Laur, N. avec leur pere & leurs oncles, le 7. Janv. 1669.

BR. C. II. Etienne Laur, Sgr. de Marmoulieres, ep. le 30. Février 1559. Catherine Seguiet, qui le fit pere de

III. Rigaud Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui ep. le 1. Juil. 1584. Philippe d'Alfon, & il en eut 1. Etienne Laur, qui t. le 24. Mars 1652. & qui eut pour enfans Paul Laur, Annibal Laur, & Jean Laur, Sgrs. de Meriges, N. le 7. Janv. 1669. & 2.

IV. Jean Laur, qui ep. le 21. Janv. 1632. Thimotée d'Aurons, qui le rendit pere de

V. Jean Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui eut pour fils

VI. Jean-Antoine Laur, émancipé le 26. Nov. 1662. N. avec son pere le 7. Janv. 1669.

S. PAPOUL. 880. LAURENS.

I. Guillaume Laurens t. le 8. Avril 1519. ep. en 1487. Jeanne Vidal, qui le rendit pere de

II. Gaillard Laurens, qui ep. Isabeau Gaillard, qui fit une donation le 16. Fév. 1559. à

III. Jacques Laurens son fils, écuyer, qui fut pere d'

IV. Antoine Laurens, qui ep. le 23. Janv. 1585. Germaine de Ville-neuve, qui étant veuve t. le 25. Oct. 1606. & fut mere de

V. Olivier Laurens, Sgr. de Castanet, qui t. le 20. Janv. 1665. & eut pour enfans 1. Marc-Antoine Laurens, Sgr. de Castanet, Confgr.

L iij

de Pagner , 2. Barthelemi Laurens , & 3. Jean-Jacques Laurens , N. le 27. Sept. 1670.

CASTRES. 881. LE NOIR.

I. Urbain le Noir , Sgr. de Cambon , fit donation le 17. Juin 1550. à Bonnet son fils , sous la réserve de mille écus pour donner à Jean son autre fils. Ses fils furent 1. Bonnet le Noir , & 2.

II. Jean le Noir , Sgr. de Cambon , ep. Jeanne Guerin , qui étant veuve t. le 28. Oct. 1598. en faveur de Jacques son petit-fils. De ce mariage vint

III. Pierre le Noir , Sgr. de Cambon , qui ep. Paule de Châteaueverdun , qui le rendit pere de

IV. Jacques le Noir , Sgr. de Cambon , qui eut pour enfans 1. Marc-Antoine le Noir , Sgr. de Cambon , 2. Marquis le Noir , Sgr. du Puget , & 3. Jean le Noir , Sgr. de Berie , N. le 25. Oct. 1668.

CARCASSONNE. 882. LE NOIR. D'azur , à trois chaînes où redortes d'or , alaiées de sable , mises en pal.

I. Raimond Nigri , damoiseau , Sgr. de la Redorte , t. le 19. Avril 1440. fut pere de

II. Pierre Nigri , Sgr. de la Redorte , t. le 11. Nov. 1480. pere de

III. Jean Nigri , Sgr. de la Redorte , qui t. le 5. Mai 1503. & eut pour fils

IV. François Nigri , Sgr. de la Redorte , t. le 19. Nov. 1555. & eut pour enfans 1. Pierre Nigri , Sgr. de la Redorte , qui suit , & 2. Jean Nigri qui a fait la Br. B.

V. Pierre Nigri , Sgr. de la Redorte , t. le 8. Janv. 1592. Il eut pour enfans 1. Sicard le Noir , Sgr. de la Redorte , qui suit , & 2. Barthelemi le Noir , Sgr. de Blomac , qui t. le 23. Oct. 1651. & eut pour enfans Marquis le Noir , Sgr. de Blomac , Henri le Noir , Pierre le Noir , & autre Pierre le Noir , N. le 12. Déc. 1668.

VI. Sicard le Noir , Sgr. de la Redorte , ep. le 24. Avril 1611. Antoinette de Carion de Nifas , qui t. étant veuve le 13. Oct. 1660. & le rendit pere de

VII. Louis le Noir , Sgr. de Valeseque , N. le 12. Déc. 1668.

BR. B. V. Jean Nigri ep. le 14. Juin 1587. François Astorg , & il en eut 1. Jean le Noir , Sgr. de Vilarfel , qui suit , & 2. Sicard le Noir , Sgr. de Roquenegade , qui ep. le 16. Mai 1612. Jeanne Authemar , dont il eut François le Noir , Sgr. de Vilarfel , qui ep. le 31. Déc. 1665. Philippe Daniel , Jean le Noir , Sgr. de S. Etienne , qui ep. le 26. Oct. 1658 Ifabeau Jouve , & Antoine le Noir , Sgr. d'Aniac , bapt. le 3. Mars 1623. N. le 12. Déc. 1668.

VI. Jean le Noir , Sgr. de Vilarfel , t. le 6. Janv. 1646. fut pere de

VII. Paul le Noir , Sgr. de Vilarlong , qui ep. le 4. Oct. 1665. Marguerite Seigneuret , N. le 12. Déc. 1668.

S. PAPOUL. 883. LE ROY.

I. Martin le Roy fut pere de

II. Jean le Roy, Sgr. de la Roquete, qui t. le 24. Juil. 1572. ep. le 5. Juin 1547. qui le fit pere de

III. Barthelemi le Roy, Sgr. de la Roquete, qui t. le 23. Sept. 1610. & qui eut pour enfans 1. Marc-Antoine le Roy, Sgr. de la Roquete, & 2. Antoine le Roy, N. le 27. Janv. 1670.

S. PAPOUL. 884. LE ROY.

I. Martin le Roy, Sgr. de la Roquete, t. le 17. Janvier 15 fut pere de

II. Pierre le Roy, Sgr. de la Roquete, qui t. le 31. Août 1595. & eut pour fils

III. Pierre le Roy, Sgr. de la Roquete,

RIEUX. 885. LESAT. De gueules, à six besans d'argent.

I. Vidal Lefat, Sgr. de Brignac, t. le 17. Sept. 1549. fut pere de

II. Jean Lefat, Sgr. de Brignac, Consgr. de Marquefave, qui t. le 10. Av. 1617. & qui eut pour fils

III. Jean Lefat, Sgr. de Marquefave & Brignac, qui ep. le 29. Janv. 1595. Iphigenie Desguillots, & il en eut

IV. Alexandre Lefat, Sgr. de Brignac & Marquefave, qui ep. le 9. Sept. 1625. Anne Lami, N. le 26. Nov. 1668.

ALBI. 886. LESCURE. Ecartelé d'azur & d'or, au lion de l'un en l'autre.

I. Jean de Lescure, Bn. dudit lieu, t. le 6. Sept. 1541. Il avoit ep. le 5. Mars 1514. Marguerite de Châteauneuf, & il en eut 1. Francois de Lescure, & 2.

II. Pierre de Lescure, baron dudit lieu, chevalier de l'ordre du roi, t. le 11. Déc. 1568. & eut pour enfans 1. Louis de Lescure, baron dudit lieu, qui suit, & 2. François de Lescure, qui ep. le 16. Av. 1598. François de la Tour, dont il eut Alfonse de Lescure, Sgr. de Cedon, qui ep. le 5. Août 1629. Marguerite de Malrons, & fut maintenu N. avec Jacques & Louis de Lescure ses enfans le 18. Sept. 1669.

III. Louis de Lescure, Bn. dudit lieu, fut pere de

IV. François de Lescure, Bn. dudit lieu, qui t. le 30. Sept. 1650. Il avoit ep. le 22. Janv. 1632. Anne de Morlhon, & il en eut 1. Louis de Lescure, Bn. dudit lieu, S. Marcel, Trebon, &c. & 2. Alfonse de Lescure, Sgr. de Moulens, N. le 18. Sept. 1669.

TOULOUSE. 887. LESMERIE.

Noé Lefmerie fut capitoul à Toulouse en 1662. & N. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 888. LESTAN.

I. François Lestan, bourgeois de Toulouse, y fut capitoul en 1619, & fut pere de

II. Pierre Lestan, qui t. le 4. Juin 1631. Il ep. le 17. Janv. 1620. Catherine Gautier, & il en eut 1. Pierre Lestan, N. en vertu du capitoulat, le 13. Sept. 1669. & 2. Amable Lestan.

889. LEVI.

I. Antoine de Levi de Leran acheta le 15. Janv. 1560. fut pere de

II. François de Levi, Sgr. de Ventalhol, qui ep. le 4. Nov. 1608. Claire de Pompadour, qui le rendit pere d'

III. Antoine de Levi, Sgr. de Ventalhol, qui ep. le 5. Août 1540. Angélique de Levi.

890. LHOPITAL. Au 1. & 4. d'azur, à deux griffons affrontés d'or, & perchés sur un arbrisseau de sinople; au 2. & 3. d'azur, à la tour crenelée d'argent, posée sur un rocher de même, maçonné de sable.

I. Jean Lhopital, conseiller cleric au parlement de Toulouse, fut pere de

II. Jean Lhopital, conseiller cleric audit parlement, par la résignation de son pere, pourvû le 13. Juin 1551. eut pour fils

III. Jean Lhopital, écuyer, qui t. le 10. Sept. 1607. Il ep. le 26. Juil. 1597. Magdelaine Douvrier, qui le rendit pere de

IV. Rigal Lhopital, conseiller au présidial de Toulouse, pere de

V. Bernard Lhopital, conseiller au présidial de Toulouse, pourvû le 14. Juin 1667. de l'office autrefois exercé par son pere, N. le 13. Août 1669.

ALETH. 891. LHUILLIER. D'azur, à trois coquilles d'or, 2. & 1.

I. François Lhuillier, Sgr. de Rouvenac, ep. Guillemette de S. André; qui t. étant veuve le 11. Fév. 1539. & il en eut

II. Gabriel Lhuillier, Sgr. de Rouvenac, trésorier & receveur ordinaire pour le roi en la sénéchaussée de Carcassonne, t. le 4. Oct. 1563. Il ep. le 8. Juil. 1548. Anne Dax, qui le rendit pere de

III. Gabriel Lhuillier, qui fit un accord avec son tuteur le 25. Mai 1585. Il ep. Anne du Vivier, & il en eut

IV. Paul Lhuillier, Sgr. de Rouvenac, qui ep. le 2. Mars 1633. Louise de Mas-Laurens, qui le fit pere de

V. Gabriel Lhuillier, N. avec son pere, le 16. Nov. 1669.

CASTRES. 892. LIGONNIER,

Antoine Ligonier, secrétaire du roi, contrôleur & secrétaire en la chancellerie de Montpellier, pourvû au mois de Sept. 1626. eut pour enfans 1. Daniel Ligonier, Sgr. de Pratiel, bapt. le 30. Déc. 1634.

&

&c. 2. Abel Ligonier, Sgr. de Puechville, bapt. le 5. Janv. 1639. N. comme fils de secrétaire du roi, le 17. Mars 1670.

CASTRES. 893. **LIGONNIER.** D'or, à l'ours de sable, armé, lampassé, & allumé de gueules.

Abel Ligonier, secrétaire du roi en la chancellerie de Montpellier, eut pour enfans 1. Louis, 2. Abel, & 3. Daniel Ligonier, N. en vertu de l'office de leur pere, le 27. Mars 1670.

MIREPOIX. 894. **LISSAC.** De gueules, à trois épées d'argent mises en pal.

I. François Lissac, écuyer, Sgr. de S. Quentin, t. le 4. Oct. 1565. ep. Isabeau Durban, qui étant veuve fit un accord le 8. Juillet 1541. avec 1. Jean Lissac son fils, qui suit, & 2. Philippe Lissac.

II. Jean Lissac, Sgr. de la Tour, qui fut pere de

III. Tristan Lissac, Sgr. de Robin, entre lequel & Philippe son oncle il y eut une sentence arbitrale le 17. Juin 1574. Il eut pour fils

IV. Jean-Paul Lissac, Sgr. de la Tour & S. Quentin, qui ep. le 22. Juil. 1601. Philiberte Vignes, qui t. étant veuve le 30. Av. 1652. & le rendit pere de

V. Jean Lissac, Sgr. de la Tour & S. Quentin, qui ep. le 29. Ao. 1634. Catherine Caillan, & il en eut

VI. Gaspard Lissac, Sgr. de la Tour & S. Quentin, N. le 16. Nov. 1669.

RIEUX. 895. **LORDAT.** D'or, à la croix de gueules.

I. Gaillard Lordat, écuyer, Sgr. de Castagnac, t. le 3. Mars 1548. fut pere de

II. Jacques Lordat, Sgr. de Castagnac, qui ep. le 28. Mai 1564. Miremonde Dangesens, & il en eut

III. Jean-Jacques Lordat, Sgr. de Castagnac, t. le 8. Mai 1634. ep. le 11. Fév. 1607. Françoise de Celles, & il en eut

IV. Jean-Jacques Lordat, Sgr. de Castagnac, qui t. le 13. Nov. 1659. & fut pere de

V. Jean-Paul Lordat, Sgr. de Castagnac & Vufens, N. le 14. Janv. 1669.

LAVAUUR. 896. **LOUBENS.**

I. Jacques Loubens, comte de Verdale, chevalier des ordres du roi, fut pere d'

II. Hugues Loubens, comte de Verdale, qui ep. le 8. Juin 1623. Louise d'Arpajon, & il en eut

III. Jacques Loubens, comte de Verdale, N. avec son pere le 7. Nov. 1670.

897. **LOUBIER.** D'azur au loup passant d'argent.

J. Auger Loubier reçut deux reconnoissances le 24. & dernier Déc.

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

M

1468. Il ep. Marie Bernal en 1468. qui ratifia étant veuve une vente le 5. Mars 1514. Il eut de ce mariage

II. Claude Loubier, Sgr. de la Loubiere, qui fut pere de

III. Simon Loubier, Sgr. de la Loubiere, qui ep. le 11. Av. 1557. Andrive d'Hebles, dont il eut

IV. Denis Loubier, Sgr. de la Loubiere, qui ep. le 23. Mars 1597. Marie Baudier, & il en eut

V. Jean Loubier, Sgr. de la Loubiere, ep. le 2. Sept. 1623. Antoinette Regis, qui t. étant veuve le 23. Mars 1667. & il en eut

VI. Charles Loubier, Sgr. de la Loubiere, N. le 10. Sept. 1669.

ALBI. 898. LOUPIAC. D'azur, semé d'étoiles d'or, & un lion passant de même.

I. Marc Loupiac t. le 15. Sept. 1558. ep. le 3. Sept. 1533. Gabrielle de Cairac, héritiere de la Prade, qui le fit pere de

II. Philippe Loupiac, Sgr. de la Prade, qui t. le 13. Juil. 1612. & eut pour fils

III. Gedeon Loupiac, Sgr. de la Prade, N. le 20. Déc. 1668.

TOULOUSE. 899. MADRON. D'or, à une vache passante de gueules, accolée & clarinée d'azur.

I. Pierre Madron, trésorier de France à Toulouse, y fut capitoul en 1542. 1548. 1562. & 1567. & t. le 10. Janv. 1610. Il eut pour enfans 1. Antoine Madron, qui suit, 2. André Madron, trésorier de France à Toulouse, assista au mariage d'Antoine son frere, & 3. Louis Madron, fut capitoul à Toulouse en 1637. & pere de Pierre-Louis Madron, bapt. le 8. Sept. 1646. N. en vertu du capitoulat, le 8. Ao. 1669.

II. Antoine Madron, conseiller du roi, & payeur des trésoriers de France à Toulouse, ep. le 8. Janv. 1634. Fleurance de la Font, qui le rendit pere de

III. Bonnaventure-François Madron, N. en vertu du capitoulat, le 8. Août 1669.

MIREPOIX. 900. MADRON. D'or, à une vache passant de gueules, accolée & clarinée d'azur, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

I. Arnaud Madron, capitoul à Toulouse en 1476. & 1478. Il y a apparence qu'il fut pere d'

II. Auger Madron, qui fut capitoul à Toulouse en 1518. & qui peut avoir été pere de

III. Pierre Madron, qui fut capitoul à Toulouse en 1542. 1548. 1562. & 1567. Il ep. Anne de Broc, qui t. étant veuve le 24. Octobre 1590. & il en eut 1. Jean-Baptiste Madron, qui suit, & 2. Anne Madron, qui t. le 24. Nov. 1628.

IV. Jean-Baptiste Madron fut pere de

V. Jean Madron le 3. Sept. 1653. qui eut pour fils

VI. Louis Madron, N. le 8. Janv. 1669. en vertu du capitoulat.

901. MAILLAC. D'argent, à trois corneilles, sur trois rochers d'azur.

Raimond Maillac.

I. Odet Maillac racheta la terre de Sarracan le 10. Avril 1507. & fut pere de

II. Bertrand Maillac, Sgr. de Palais & Sarracan, qui t. le 7. Fév. 1562. Il ep. le 3. Juin 1540. Rose Marefcot, & il en eut

III. François-Roger Maillac, Sgr. de Maillac & Sarracan, t. le 5. Ao. 1604. ep. le 7. Av. 1583. Marie de Noe, qui le rendit pere de

IV. Charles Maillac, Sgr. de Maillac & Sarracan, mestre de camp en 1625. Il eut pour enfans 1. Alexandre Maillac, Sgr. de Palais, à qui son pere fit une donation le 22. Juin 1662. & 2. Jean-Louis Maillac, qui ep. le 7. Nov. 1651. Paule de Roquefort, N. avec leur pere le 5. Juil. 1669.

TOULOUSE. 902. MALARD.

I. François Malard, avocat, capitoul à Toulouse en 1548. & 1549. t. le 12. Fév. 1560. eut pour enfans 1. Gaspard Malard, & 2.

II. Salomon Malard, conseiller au parlement de Toulouse, pourvû le 9. Janv. 1586. ep. Anne Caumels, qui t. étant veuve le 18. Août 1628. & qui le rendit pere d'

III. Aimable Malard, écuyer, Sgr. d'Eire, capitoul à Toulouse en 1631. Il t. le 22. Juil. 1654. Il avoit ep. le 16. Mars 1621. Claire Cauffin, & il en eut 1. Antoine Malard, Sgr. de la Bastide, qui ep. le 5. Août 1664. Jeanne du Faur, 2. Pierre Malard, & 3. Jean-Salomon Malard, N. le 14. Av. 1669.

CARCASSONNE. 903. MARESCOT. D'azur, à trois coqs d'or, cretés & barbés de même, les deux du chef affrontés.

I. François Marefcot, lieutenant au gouvernement de la cité de Carcassonne, à la requête duquel fut faite une inquisition le 16. Avril 1549. Il paroît avoir été pere de

II. Pierre Marefcot, Sgr. de la Bastide, qui reçut une quittance le 9. Mars 1555. & t. le 6. Juil. 1567. Il eut pour enfans 1. Antoine Marefcot, Sgr. de la Bastide, qui fuit, 2. Jacques Marefcot, 3. Pierre Marefcot, 4. François Marefcot, Sgr. de la Bastide-Esparbeirenque, qui a fait la Br. B. & 5. Guillaume Marefcot.

III. Antoine Marefcot, Sgr. de la Bastide, ep. le 1. Mai 1590. Andrée de Maliffens, qui le fit pere de

IV. Pierre Marefcot, qui ep. le 22. Nov. 1640. Jeanne de Vic, & il en eut

M ij

V. Louis-Antoine Marescot, bapt. le 17. Sept. 1643. N. avec son pere le 17. Sept. 1668.

BR. B. III. François Marescot, Sgr. de la Basside, fut Sgr. de la Basside-Esparbeirenque, & t. le 2. 1612. Il eut pour enfans 1. Jean Marescot, Sgr. de Pujol, qui suit, & 2. Guillaume Marescot.

IV. Jean Marescot, Sgr. de Pujol, t. le 7. Fév. 1647. ep. le 1. Fév. 1635. & il en eut

V. François Marescot, Sgr. de Pujol, N. le 17. Sept. 1668.

MIREPOIX. 904. *MARION.*

I. Jean Marion, Sgr. de Bresilhac, t. le 5. Sept. 1586. Il eut pour enfans 1. Jean Marion, Sgr. de Bresilhac, qui suit, 2. Jacques Marion, & 3. Antoine Marion.

II. Jean Marion, Sgr. de Bresilhac, t. le 10. Mars 1613. Il fut pere d'

III. Antoine Marion, Sgr. de Bresilhac, ep. assisté de Gilere de la Riviere sa mere le 20. Juin 1645. Magdelaine Escouperie, qui le fit pere de

IV. François Marion, Sgr. de Bresilhac, N. avec son pere le 4. Janvier 1671.

RIEUX. 905. *MARITENS.*

I. Jean Maritens ep. le 20. Jul. 1523. Vidale Solas, qui le rendit pere de

II. Jean Maritens, écuyer, Sgr. d'Urgan & Montagut, ep. 1^o. le 21. Mars 1549. Rose Dupac, 2^o. le 28. Av. 1568. Catherine Castel, & t. le 7. Nov. 1594. Il fut pere de

III. Jean Maritens, Sgr. de Pradals, qui ep. le 4. Janv. 1609. Marie Vendomois, dont il eut

IV. Philippe Maritens, Sgr. de Belloc, qui ep. le 20. Mars 1643. Marguerite Marqueron, N. le 13. Janv. 1670.

RIEUX. 906. *MARITENS.* D'azur, au chefne d'argent, auquel est attaché un lévrier de même.

I. Arnaud Maritens, Sgr. de Villeneuve & Valmale, servit au ban & arriere-ban en 1539. fit un accord avec Roger Maritens le 1. Juin 1545. & fut pere de

II. Marc-Antoine Maritens, Sgr. de Villeneuve, qui ep. le 13. Déc. 159. Jeanne Isabmere, & il en eut

III. Hector Maritens, Sgr. de Villeneuve, ep. le 24. Déc. 1616. Catherine Maritens, qui le rendit pere de

IV. François Maritens, Sgr. de Villeneuve, qui ep. le 25. Juin 1654. François Lafont, N. le 5. Sept. 1669.

MIREPOIX. 907. *MARQUIER.*

I. Barthelemi Marquier t. le 20. Fév. 1545. fut pere de

II. Jean Marquier héritier de son pere, qui t. le 2. Nov. 1570. & il.

eut pour enfans 1. Paul Marquier, Sgr. de Fayac, qui suit, 2. Jean Marquier, 3. Etienne Marquier, 3. Germain Marquier, & 4. Jean Marquier.

III. Paul Marquier, Sgr. de Fayac & Tarlenque, t. le 1. Av. 1635. ep. le 2. Janv. 1612. Françoise Faure, & il en eut

IV. Jean Marquier, Sgr. de Fayac & Tarlenque, qui ep. le 20. Av. 1659. Philiberte de Liffac, N. le 4. Janv. 1671.

LAVOUR. 908. MARTIN. De gueules, à trois oiseaux d'or, & une riviere d'argent en pointe.

I. Antoine Martin fut pere d'

II. Antoine Martin, Sgr. de Roquecourbe, qui ep. le 4. Janv. 1557. Catherine Sabateri, qui le fit pere de

III. Pierre-Jean Martin, qui fit une vente le 3. Oct. 1594. & eut pour fils

IV. Jean Martin, Sgr. de Viviers, qui ep. le 5. Juin 1611. Françoise de Montfaucon, & il en eut 1. Timoleon Martin, Sgr. de Viviers, qui ep. le 18. Avril 1665. Gabrielle Berenger, 2. Alexandre Martin, Sgr. de sainte Foy, 3. Louis Martin, chevalier de Malthe, & 4. Auguste Martin, Sgr. de Barins, N. le 25. Oct. 1668.

RIEUX. 909. MASQUERON. D'azur, à une tour ronde d'or, avec sa porte, crenelées & mazonnées de sable.

Raimond Masqueron.

Jean Masqueron.

Jean Masqueron.

Paul Masqueron.

Paul Masqueron. Pierre Masqueron.

TOULOUSE. 910. MAULEON.

I. Jean Mauleon eut pour enfans 1. Jean Maulcon, qui suit, & 2. Geraud Mauleon, Sgr. de Durban.

II. Jean Mauleon, à qui son pere fit donation le 20. Juil. 1545. fit un accord avec Geraud son frere pour les biens de leur pere. Il eut pour enfans 1. Michel Mauleon, qui suit, & 2. Corbeiran Mauleon, Sgr. de Durban.

III. Michel Mauleon fit un accord avec Corbeiran son frere pour les biens de leur pere le 27. Fév. 1580. Il étoit Sgr. de Roquebrune, & ep. Lucrece de Faure, qui le fit pere de.

IV. Philibert-Antoine de Mauleon, Sgr. de Roquebrune, & baron de Game, N. le 2. Déc. 1669.

CARCASSONNE. 911. MAUREL. D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

Mijj

I. François Maurel, Sgr. de Maugaura, Confgr. d'Arragon; t. le 7. Juin 1540. fut pere de

II. Jean Maurel, qui t. le 15. Juin 1562. Il avoit ep. en 1560. Gerarde S. Martin, fille de Pierre, qui le rendit pere de

III. Pierre Maurel, qui t. le 19. Sept. 1622. Il ep. le 3. Sept. 1584. Catherine de Franc, fille de Jean, Sgr. de Cahufac, & sœur de Charles, & il en eut 1. Bertrand Maurel, qui suit, 2. Eleonor Maurel, légataire de son pere, & 3. Marquise Maurel, légataire de son pere.

IV. Bertrand Maurel t. le 10. Fév. 1654. ep. François de Roquefort de Marquain, fille de Jean Sebastien & d'Antoinette de Vesins, & il en eut 1. Sebastien Maurel, Sgr. d'Arragon & Raissac, qui ep. le 16. Janv. 1665. Diane de Beauxhostes, 2. Jean-Scipion Maurel, chevalier, & 3. Jacques Maurel, Sgr. de Montpeiroux, N. le 4. Janv. 1669.

TOULOUSE. 912. MANSSENCAL.

I. Jean Manssencal, premier président au parlement de Toulouse, reçu le 7. Mars 1538. ep. Jeanne du Vidal, qui le rendit pere de

II. François Manssencal, Sgr. de Venerque, ep. le 19. Mars 1576. Jeanne la Mamie, qui fit un délaissement le 10. Déc. 1613. à

III. Jean Manssencal son fils, Sgr. de Venerque, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fit un délaissement à

IV. Guillaume Manssencal son fils, lors de son mariage, Bn. de Venerque, qui ep. le 27. Juil. 1639. Anne du Chene, qui le fit pere de

V. Jean Manssencal bapt. le 16. Sept. 1649. N. avec son pere le 2. Nov. 1669.

TOULOUSE. 913. MELET.

I. Jean Melet, conseiller au parlement de Toulouse, fut pere de

II. Guillaume Melet, conseiller au parlement de Toulouse, reçu sur la démission de son pere, le 18. Mars 1558. & eut pour fils

III. Jacques-Valentin Melet, conseiller au parlement de Toulouse, qui ep. le 21. Janv. 1625. Isabeau Bertran, & il en eut 1. François Melet, Sgr. de S. Martin, qui ep. le 4. Juil. 1655. Jacquete Brieule, & 2. Guillaume Melet bapt. le 12. Juin 1631. N. le 12. Janv. 1671.

914. MERVIEL.

I. Antoine Merviel t. le 5. Ao. 1520. fut pere d'

II. Arnaud Merviel héritier de son pere, qui eut pour fils

III. Nicolas Merviel, qui paya des sommes pour Arnaud son pere; qui en retira quittance le 12. Juil. 1569. & fut pere de

IV. Jean Merviel, Sgr. de Perles, qui t. le 16. Juin 1624. Il ep. le 27. Mars 1599. & il en eut 1. Barthelemi Merviel,

Sgr. de Perles, qui suit, & 2. François Merviel.

V. Barthelemi Merviel, Sgr. de Perles, fut pere de

VI. Pierre Merviel, N. avec son pere & son oncle le

RIEUX.

915. MIGLOS. Au 1. & 4. de gueules, au lion d'or; au 2. d'argent, à un champ de sinople; au 3. d'azur, à la croix d'or.

I. Antoine de Miglos, Sgr. de Miglos, eut pour enfans 1. Bertrand de Miglos, Sgr. de Jugnac, qui suit, & 2. François de Miglos, qui ep. assistée de Bertrand son frere, le 14. Juin 1548.

II. Bertrand de Miglos, Sgr. de Jugnac, ep. le 5. Déc. 1546. Gabrielle Goiran, qui t. étant veuve en 1561. & le rendit pere de

III. Chartes de Miglos, qui fit un échange le 12. Mai 1591. & eut pour enfans 1. Jean-François de Miglos, Sgr. de Bachon, qui suit, & 2. Charles de Miglos, qui assista au mariage de son frere.

IV. Jean-François de Miglos, Sgr. de Bachon, ep. le 27. Mai 1626. Anne de Miglos, & il en eut

V. Jean-François-César de Miglos, Sgr. de Roqueiran, N. le 6. Sept. 1669.

ALFTH. 916. MONTFAUCON.

I. Guerin de Montfaucon reçut une reconnoissance le 21. Déc. 1544. & fit une donation le 31. Déc. 1554. à

II. François de Montfaucon son fils, Sgr. de Roquetaillade, t. le 18. Janv. 1562. Il ep. Isabeau & reconnut sa dot le 30. Oct. 1553. & il en eut

III. Pierre de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade, qui t. le 2. Sept. 1574. & fut pere de

IV. Jean-François de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade, qui eut pour fils

V. Timoleon de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade & Canilhac, qui ep. le 11. Mai 1626. Anne Fayole, N. le 8. Janv. 1669.

ALETH. 917. MONTFAUCON. De gueules, au faucon d'argent sur une montagne de même, écartelé de gueules, à trois chevrons d'argent.

I. Jean de Montfaucon ep. le 24. Av. 1543. Eleonor de Roquefort, qui le rendit pere d'

II. Adrian de Montfaucon, qui t. le 30. Oct. 1578. Il avoit ep. le 18. Janv. 1563. Marguerite Calvet, & il en eut

III. Adrian de Montfaucon, qui eut pour enfans 1. Pierre de Montfaucon, Sgr. de Feste, qui suit, & 2. Jean de Montfaucon, Sgr. de Feste.

IV. Pierre de Montfaucon, Sgr. de Feste, fit un accord avec Jean son frere pour les biens d'Adrian leur pere le 4. Déc. 1611. Il ep. François Sordat, & il en eut

V. Marc de Montfaucon, Sgr. de Feste, N. le

MIREPOIX, 918. MONTFAUCON. De gueules, au fasces
 { **CASTRES,** con d'argent sur une
 & **ALETH.** montagne de même,
 écartelé de Levi.

I. Jacques de Montfaucou, Sgr. de Roquetaillade, ep. le 28. Sept. 1460. Ifabeau de Bruguieres, & il en eut 1. Charles de Montfaucou qui suit, 2. Jean de Montfaucou, 3. Jean-Louis de Montfaucou, & 4. François de Montfaucou.

II. Charles de Montfaucou partagea avec ses freres les biens de leur pere le 10. Déc. 1528. fut pere de

III. Jean de Montfaucou transigea avec son pere le 16. Août 1558. & t. le 1. Mai 1594. Il eut pour enfans 1. Charles de Montfaucou, Sgr. de sainte Croix, qui suit, 2. Bernard, 3. Jean, 4. Gabriel-Pierre de Montfaucou, qui donna procuration pour consentir en son nom au mariage de Pierre de Montfaucou son fils, Sgr. de Belloc & de Rogles, qui fut pere d'Anselme de Montfaucou, qu'il émancipa le 16. Sept. 1664. & maintenu N. avec lui le 2. Mars 1669. & 5. Antoine-Isaac de Montfaucou.

IV. Charles de Montfaucou, Sgr. de sainte Croix, ep. le 9. Juillet 1589. Philippe Dupac, qui le rendit pere de

V. François de Montfaucou, Sgr. de sainte Croix, qui ep. le 15. Nov. 1615. Germaine Cafalets, & il en eut 1. Gabriel de Montfaucou, Sgr. de Rogles & sainte Croix, ep. le 28. Nov. 1659. Marguerite de Voisins, & 2. Jean de Montfaucou, N. avec son frere le 2. Mars 1669.

ALETH. 919. MONSTRON. D'argent, au lion de gueules;
 écartelé d'azur, à trois fasces
 d'or.

I. François Monstron, écuyer, Sgr. d'Escouloubre, capitaine pour le roi au château de Roqueffade, t. le 3. Mai 1544. fut pere de

II. Jean Monstron, Sgr. d'Escouloubre, capitaine pour le roi au château de Roqueffade, par la démission de son pere, fut pourvû le 3. Juin 1546. & eut pour fils

III. Louis-Alexandre Monstron, Sgr. d'Escouloubre, qui ep. le 16. Janv. 1549. Jeanne de Roquelaure, & en eut 1. Jean Monstron, Sgr. de Casteldos, qui suit, & 2. Anne Monstron.

IV. Jean Monstron, Sgr. de Casteldos, ep. assisté d'Anne son frere; procureur de son pere, le 25. Avril 1621. Catin de Beon, qui t. le 4. Juil. 1615. & il en eut 1. Louis-Alexandre, Sgr. de Casteldos, qui suit, 2. Anne Monstron de Sauton, Sgr. de Casteldos, & 3. Gaston Monstron.

V. Louis-Alexandre, Sgr. de Casteldos, eut pour enfans 1. François Monstron, & 2. Jean-François Monstron, N. avec leurs oncles le 4. Sept. 1669.

ALBI. 920. MONTASET. D'azur, à trois étoiles d'or, 2. & 1.
 I. Jean

I. Jean de Malais, Sgr. de Montafet, ep. le 18. Oct. 1543. François de l'Isle. Ils reconnurent la dot qu'ils avoient faite à Jean-Pierre leur fils lors de son mariage. De ce mariage vinrent 1. Jean-Pierre Montafet qui suit, & 2. François Montafet.

II. Jean-Pierre Montafet fit un accord avec François son frere le 10. Fév. 1584. Il ep. le 4. Juin 1582. Isabeau Afemar, qui le rendit pere de

III. François Montafet, Sgr. de la Roque, qui ep. le 25. Juil. 1616. Helene de Savignac, & il en eut

IV. Louis-Hercule Montafet, Sgr. de la Roque, qui ep. le 3. Fév. 1660. Antoinette Viguiet, N. le 13. Juin 1669.

MIREPOIX.

921. **MONTAUD.** De gueules, à quatre otelles mises en fautoir, écartelé de sable, à deux pots à une ance d'or mis en pal, sur le tout de gueules, à la main d'argent tenant une croix de Malthe.

I. Mathieu Montaud, Sgr. de S. Sivier, dont le mariage fut ratifié le 5. Déc. 1515. t. le 28. Avril 1563. fut pere de

II. Guicharnaud Montaud, Sgr. de S. Sivier, t. le 8. Fév. 1564. & eut pour fils

III. François de Montaud de S. Sivier, Sgr. dudit lieu, qui ep. Paulle de Faudoas; elle t. le 12. Avril 1613. & fut mere de 1. Jean de Montaud, 2. Michel de Montaud, 3. Pierre de Montaud, & 4.

IV. Etienne de Montaud, Sgr. de S. Sivier, Bn. dudit Montaud, ep. Marie de Noe, dont enfans; N. le 13. Nov. 1669. leur mere faisant pour eux.

ALETH.

922. **MONTESQUIEU.** D'argent, à trois chevrons de sable.

I. Jean Montesquieu t. le 31. Août 1541. eut pour enfans 1. Arnaud Montesquieu, Sgr. de Coustaussa, qui suit, 2. Louis-Guillaume Montesquieu, & 3. François Montesquieu, qui fut pere d'autre François Montesquieu, Sgr. de Castillon, qui t. le 16. Sept. 1627. & avoit ep. Escornebiou, laquelle le fit pere de Germain Montesquieu, N. le 12. Déc. 1668.

II. Arnaud Montesquieu, Sgr. de Coustaussa & Treilhes, t. le 9. Juil. 1592. & eut pour enfans 1. Germain Montesquieu, Bn. de Coustaussa, qui suit, & 2. François Montesquieu, Sgr. de la Tour, qui t. le 21. Mai 1638. Il avoit ep. Magdelaine Verat, qui le rendit pere d'Anne de Montesquieu, Sgr. de la Tour, qui t. le 29. Oct. 1667. & avoit ep. Anne Daban, fille d'Anne Daban & de Delfine de Montfaucon, & il

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

N

en eut François-Melchior de Montesquieu & Joseph de Montesquieu, N. le 12. Déc. 1668.

III. Germain Montesquieu, Bn. de Coustauffa, t. le 12. Mars 1617. fut pere de

IV. Jean Montesquieu, baron de Coustauffa, héritier de son pere, qui eut pour enfans 1. François de Montesquieu, baron de Coustauffa, capitaine dans Mirepoix le 20. Mai 1657. ep. le 7. Avril 1646. Bernadine de Monstron de Sanfon, & 2. Pierre Montesquieu, Sgr. de S. Louis, N. le 12. Déc. 1668.

TOULOUSE. 923. *MONTESQUIEU.* D'azur, à trois colombes d'argent, 2. & 1.

I. Barthelemi de Montesquieu, pere de

II. Jean de Montesquieu de Galardon, Sgr. de Gelas, Caumon, Ledos, & Leiffanet, partagea le 22. Fév. 1490. avec ses freres les biens de leur pere, codicilla le 30. Sept. 1524. & eut pour fils

III. Imbert de Montesquieu, écuyer, Sgr. de Gelas & du Perier, t. le 23. Avril 1532. Il eut pour enfans 1. Antoine de Montesquieu, 2. Jean de Montesquieu qui fuit, & 3. Bernard de Montesquieu, écuyer du roi de Navarre, mestre de camp des bandes Françoises, fit un partage comme tuteur de François son neveu le 25. Sept. 1574.

IV. Jean de Montesquieu & Gelas, dit de sainte Colombe, écuyer, Sgr. de Faget, fut pere de

V. François de Montesquieu, baron de Faget & Auriac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui t. le 8. Mai 1613. & eut pour fils

VI. Bernard-Antoine de Montesquieu, Bn. de Faget, qui ep. Anne de Montmenard, qui t. étant veuve, il en eut 1. Alexandre de Montesquieu sainte-Colombe, Bn. de Faget & Auriac, qui ep. le 15. Fév. 1654. Marguerite de Castelnau, 2. François de Montesquieu, Sgr. d'Algans & sainte Colombe, ep. le 16. Janvier 16 Louis de Toulouse, & 3. Jean de Montesquieu, Sgr. de Gelas, N. le 14. Mars 1670.

CASTRES. 924. *MOURLAS.*

I. Bernard Mourlas, Sgr. de la Garde, reçut des reconnoissances en 1533. 1534. & 1535. eut pour enfans 1. François Mourlas, Sgr. de la Garde, qui fuit, & 2. Jeanne Mourlas.

II. François Mourlas, Sgr. de la Garde, fit un accord le 10. Janvier 1555. avec sa sœur pour les biens de leur pere, & il eut pour fils

III. Jacques Mourlas, Sgr. de la Cam, qui ep. le 22. Oct. 1623. Fleur Bertrand, & il en eut 1. Charles Mourlas, Sgr. de la Cam & Caudenat, qui ep. le 4. Juin 1665. Claudine Benavent, & 2. François Mourlas, Sgr. de la Garde & d'Aussac, qui ep. le 5. Juin 1662. Marie Gaillard, N. le 26. Mars 1670.

ALBI. 925. *NAJAC.*

I. Jean Najac reçut quittance d'un florin pour sa cotité des biens nobles le 3. Août 1366. fut pere de

II. Pierre Najac , qui fit hommage en 1437. & eut pour fils

III. Martial Najac , qui t. le 21. Sept. 1522. & fut pere d'

IV. Antoine Najac , qui dénombra en 1544. & eut pour fils

V. Jean Najac , qui reçut quittance de la contribution au ban & arriere-ban en 1558. Il avoit ep. le 9. Avril 1554. Catherine Laveftour , & il en eut

VI. Antoine Najac , qui ep. le 17. Déc. 1606. Marie de S. Maurice , qui le rendit pere de

VII. Charles Najac , marié le 14. Janv. 1641. N. le 3. Déc. 1668.

TOULOUSE. 926. **NANTÉ**

François Nanté , capitoul à Touloufe en 1641. & 1663. N. en vertu du capitoulat , le 2. Août 1669.

CASTRES. 927. **NAUTONNIER.** D'azur , au navire d'argent , au chef d'or , chargé de trois croix treffées de gueules.

I. Pierre Nautonnier , Sgr. de Castelfranc , rendit hommage le 9. Nov. 1514. fit un achat le 6. Sept. 1526. Il avoit ep. Jeanne du Pui , qui t. étant veuve le 3. Nov. 1563. & il en eut

II. Pierre Nautonnier , Sgr. de Castelfranc , pour qui sa mere tranfigea le 8. Sept. 1544. elle eut pour enfans 1. Jean Nautonnier , & 2.

III. Guillaume Nautonnier , docteur en théologie , ministre , ep. le 4. Mai 1590. Marie Guiraud , qui le fit pere de

IV. Philippe Nautonnier , Sgr. de las Planes , ministre de Montredon , qui ep. le 10. Janv. 1619. Marguerite Chamier , & il en eut

V. Adrian Nautonnier , Sgr. de Castelfranc , qui ep. le 8. Fév. 1658. Rochelle Belcas , N. le 18. Sept. 1669.

ALETH. 928. **NIORT.** D'azur , à trois chevrons d'or , accompagnés de trois étoiles d'argent.

I. Bernard Niort , Consgr. dudit lieu , fut pere d'

II. Antoine de Niort , Consgr. dudit lieu , qui ep. le 8. Janv. 1550. Marguerite Reinaud , & t. le 24. Mai 1560. Il eut de son mariage

III. Jean de Niort , Consgr. dudit lieu , t. le 6. Nov. 1602. pere de

IV. Philippe de Niort , Sgr. dudit lieu , qui t. le 11. Nov. 1634. & fut pere de

V. Gaston de Niort , Sgr. dudit lieu , N. le 24. Sept. 1670.

COMINGE. 929. **NOÉ-GUITAUD.** Losangé d'or & de gueules.

I. Jean Noé rendit hommage des terres de Samaran & S. Fertol le 3. Janv. 1356. fut pere de

II. Jean Noé , Consgr. de Savere , qui t. le 21. Oct. 1415. ep. le 3. Déc. 1398. Andrivette de Pallets , & il en eut

III. Bernard Noé, qui ep. Misene Isalguiere, qui t. étant veuve le 3. Juil. 1488. & le rendit pere de

IV. Manaud Noé, héritier de ses pere & mere. Il eut pour fils

V. Gaspard Noé, Sgr. de Montesquieu, qui ep. le 15. Janv. 1515. Marguerite de Seilles, qui t. étant veuve le 10. Mars 1543. & il en eut

VI. François Noé ep. le 12. Janv. 1543. Marguerite de Cominge, qui t. le 12. Janv. 1573. De ce mariage vint 1. George Noé, Sgr. de Samaran, qui suit, & 2. François Noé.

VII. George Noé, Sgr. de Samaran, transigea avec son frere le 29. Juin 1608. pour les biens de leur pere. Il ep. le 26. Avril 1611. Marguerite de Lavour, qui le fit pere de

VIII. Marc Noé de Guitaud, Sgr. d'Ausilhe, Confgr. de la ville de Muret, capitaine d'infanterie dans le régiment de Navailles, le 22. Juin 1637. de cavalerie le 1. Sept. 1641. maître d'hôtel du roi le 13. Juillet 1644. maréchal de camp le 10. Nov. 1651. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 11. Juin 1657. & lieutenant du roi au gouvernement d'Aiguemortes le 13. Avril 1660. N. le 25. Oct. 1668.

TOULOUSE.

930. NOEL. D'azur, à une colombe d'argent, portant un rameau de sinople, & trois étoiles d'or en chef.

I. Pierre Noel, capitoul à Toulouse en 1595. t. le 5. Juin 1619. fut pere de

II. Jean Noel, qui t. le 10. Sept. 1620. & eut pour fils

III. Pierre Noel, héritier de son pere. Il eut pour fils

IV. Michel Noel, bapt. le 6. Fév. 1640. N. avec son pere, en vertu du capitoulat, le 30. Sept. 1669.

TOULOUSE.

931. NOGARET.

I. Pierre Nogaret, écuyer, Sgr. de Roqueferiere, t. le 2. Sept. 1531. Il avoit ep. le 20. Nov. 1503. Isabeau de Fontaines, & il en eut

II. Philippe Nogaret, Sgr. de Roqueferiere, t. le 9. Fév. 1562. ep. le 19. Juin 1532. Marie Pagés, qui le rendit pere de

III. Raimond Nogaret, Sgr. de Roqueferiere, qui t. le 14. Av. 1611. Il eut pour fils

IV. Jean Nogaret, Confgr. de Roqueferiere, N. le 30. Sept. 1669.

TOULOUSE.

932. NOGUÉS DE LAVIAN.

I. Pierre Nogués, capitoul à Toulouse en 1516. & pere de

II. Pierre Nogués, qui t. le 3. Déc. 1586. Il eut pour fils

III. Arnaud Nogués, avocat, ep. Marguerite de Lavian, qui le fit pere de

IV. Simon Nogués de Lavian, qui ep. le 14. Juil. 1654. Louise Ardailhon, N. le 27. Sept. 1669.

933. NUPCES. D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles d'argent en chef, & d'un croissant de même en pointe.

I. Pierre Nupces, conseiller au parlement de Toulouse, reçut en 1504. fut pere de

II. François Nupces, conseiller audit parlement, reçut sur la démission de son pere le 8. Août 1521. Il eut pour fils

III. Pierre Nupces, conseiller audit parlement, par la démission de son pere du 13. Sept. 1554. t. le 27. Mai 1576. & fut pere de

IV. Gabriel Nupces, qui t. le 9. Juin 1645. ep. Marguerite Sere, & il en eut

V. Albert Nupces, Sgr. de Levifat, qui ep. le 22. Juin 1648. Jeanne Baldor, N. avec son pere le 25. Août 1669.

TOULOUSE. 934. OLIVE. D'azur, à trois bandes d'or.

I. Jean Olive, capitoul à Toulouse en 1466. & t. en 1496. fut pere de

II. Barthelemi Olive, héritier de son pere, qui eut pour fils

III. Simon Olive, qui eut pour enfans 1. Jean Olive, qui suit, & 2. Marie Olive, fille de Simon & petite-fille de Barthelemi.

IV. Jean Olive, syndic général de Languedoc, transigea avec Marie sa sœur le 30. Juil. 1600. & t. le 26. Août 1622. fut pere de

V. Jean Olive, N. le 10. Janvier 1670.

TOULOUSE. 935. ORTET.

Salomon Ortet, capitoul à Toulouse en 1614. t. le 25. Août 1632. Il eut pour enfans 1. Pierre Ortet, Sgr. de la Serre, avocat, 2. Guillaume Ortet, & 3. Salomon Ortet, N. en vertu du capitoulat, le 6. Mars 1670.

{ LAVAUR 936. PADIÉS. D'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, à la bordure componée d'or & d'azur.
& CASTRES.

I. Pierre Padiés, Sgr. dudit lieu, Consgr. de S. Martin, t. le 23. Sept. 1522. fut pere de

II. Hugues Padiés, Sgr. dudit lieu, Consgr. de Leupante, t. le 6. Sept. 1541. Il eut pour enfans 1. Jean Padiés, & 2.

III. Pierre Padiés ep. Lucie Arnaud, qui le fit pere de

IV. Philippe Padiés ratifia une transaction le 21. Décembre 1601. Il avoit ep. le 20. Octob. 1590. Marie Tesson, & il en eut 1. Gaspard Padiés, qui suit, & 2. Hugues Padiés, Sgr. de Gasirgues, qui ep. le 5. Août 1620. Isabeau de Beine, dont il eut Gaspard Padiés, Sgr. de Roqueferriere, qui ep. le 28. Avril 1649. Marguerite Perin, N. le 6. Déc. 1669.

V. Gaspard Padiés ep. le 28. Juin 1616. Anne Dupui, & il en eut

N iij

VI. Pierre de Padiés, Sgr. dudit lieu, ep. le 16. Juin 1651. Magdeleine Rotolp, N. le 6. Déc. 1669.

TOULOUSE. 937. **PAGÉS.** De gueules, au chef d'argent.

Guillaume Pagés, damoiseau, capitoul à Toulouse en 1324. 1328. 1339. 1367. 1375. 1384. & 1394.

I. Guillaume-Pierre Pagés, capitoul à Toulouse en 1541. & 1550. t. le 16. Août 1571. fut pere de

II. Charles-Antoine Pagés, Sgr. d'Affas, t. le 27. Déc. 1609. Il eut pour enfans 1. Claude Pagés, Sgr. d'Affas, ep. Marie de Rivalot, 2. Pierre Pagés, qui suit, & 3. Jean Pagés, Sgr. de la Garrigue.

III. Pierre Pagés, chanoine de S. Cernin à Toulouse, puis marié & pere de

IV. Jean Pagés, Sgr. d'Affas, qui ep. le 14. Oct. 1663. Jeanne Soubiran, N. avec ses deux oncles le 20. Sept. 1669.

TOULOUSE. 938. **PAGÉS.** De gueules, au lion d'argent, écartelé de gueules, coupé d'argent.

I. François Pagés, Sgr. de Vitrac, fit deux saisines en 1537. ep. Constance de Rouanchau, qui t. étant veuve le 6. Mai 1547. & il en eut

II. Antoine Pagés, héritier de sa mere, ep. Jeanne de Severac, qui le rendit pere de

III. Charles Pagés, qui ep. le 16. Sept. 1597. Isabeau de Mondricourt, & il en eut 1. Jean-François Pagés fit faire l'inventaire des biens de son pere le 11. Oct. 1635. 2. François Pagés ep. le 18. Déc. 1623. François de Fite, & 3. Melchior Pagés, Sgr. de Vitrac, N. par M. Bouchet, intendant de Bourgogne, le 14. Juin 1669.

ALBI. 939. **PALEMOURGUE.** De gueules, au lion d'or.

I. Jacques Palemourgue de Cheilar, Sgr. de Colombier, t. le 5. Mars 1533. fut pere d'

II. Antoine Palemourgue de Cheilar, Sgr. de Colombier, ep. le 5. Mai 1550. Isabeau Corbiere, qui le rendit pere de

III. Louis Palemourgue, Sgr. de la Gouffonne, t. le 20. Oct. 1639. ep. le 28. Avril 1597. Marie Hebrard, & il en eut

IV. Jacques Palemourgue, Sgr. de Pouget, N. le 31. Oct. 1668.

TOULOUSE. 940. **PALIS.**

Vital Palis, Sgr. de la Robigne, conseiller & secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie de Toulouse, pourvû le 12. Nov. 1646. N. en vertu de son office, le 13. Mars 1670.

TOULOUSE. 941. **PANASSAC.**

I. Jean Panassac, Sgr. de Lobantes, t. le 17. Fév. 1527. ep. le 18. Fév. 1518. Dieupantale, & il en eut 1. Jean Panassac,

Sgr. de Lobantes, qui suit, & 2. Bernard Panassac, qui fut pere d'Hector Panassac son héritier, qui transigea le 15. Juil. 1600. avec Antoinette Gueiffier, veuve de Jean son cousin.

II. Jean Panassac, Sgr. de Lobantes, fut pere de

III. Jean Panassac, Sgr. de Lobantes, qui ep. le 2. Sept. 1582. Antoinette Gueiffier de Belair, elle le fit pere de

IV. Pierre Panassac qui transigea le 18. Juin 1617. avec ladite Gueiffier sa mere, & t. le 4. Août 1660. Il eut pour enfans 1. Pierre-Paul Panassac, Sgr. de Belair, qui ep. le 30. Av. 1662. Anne de Caumon, 2. Jean, 3. autre Jean, & 4. Jacques Panassac, N. le 20. Mars 1670.

942. PANETIER.

I. Jean Panetier, Sgr. de Couffoulens, eut pour enfans 1. Charles Panetier, Sgr. de Benavent, qui suit, & 2. Jean Panetier, écuyer de Couffoulens, transigea avec Charles son frere le 15. Juil. 1545. pour les biens de leur pere.

II. Charles Panetier, Sgr. de Benavent, ep. le 15. Août 1540. Françoise Joanet, qui le rendit pere de

III. George Panetier, qui ep. 1°. le 11. Mars 1585. 2°. le 25. Oct. 1613. Il eut de sa premiere femme 1. Jean Panetier, Sgr. de Mongramier, qui suit, & 2. Anne Panetier, qui se maria dans le temps des secondes nûces de son pere.

IV. Jean Panetier, Sgr. de Mongramier, fut pere d'

V. Arnaud Panetier, Sgr. de Mongramier.

LAVAUUR.

943. PANIS. Au 1. & 4. d'argent, à deux tourteaux de sable, au chef de gueules, au croissant d'argent; au 2. & 3. d'azur, à un cercle rayonnant d'or.

I. Jean Panis, écuyer, Sgr. de Sieurat, t. le 4. Juin 1546. fut pere de

II. Martial Panis, Sgr. de Sieurat & de la Selve, reçut des reconnoissances féodales en 1582. Il ep. 1°. Jeanne Hebrail, 2°. Gabrielle Rabuffiere. Il eut de sa premiere femme 1. Simon Panis, qui suit, & de sa seconde 2. Martial Panis.

III. Simon Panis partagea le 16. Mars 160 les biens de son pere avec Martial son frere. Il ep. Helene de Villeneuve, & il en eut

IV. Martial Panis, Sgr. de Sieurat, qui ep. le 7. Déc. 1648. Helene de Villeneuve, N. le 2. Sept. 1669.

TOULOUSE.

944. PAPUS. Emanché d'or & de gueules, coupé de sable, à l'aigle d'argent.

Pierre Papus, conseiller au parlement de Toulouse, reçû en 1544. mourut doyen des conseillers.

Jacques Papus, conseiller au parlement de Toulouse.

Jean Papus, conseiller au parlement de Toulouse, par la démission de son pere, fut reçû en 1614.

Pierre Papus, Sgr. de la Cassagnere, bapt. le 28. Déc. 1626. N. le 12. Avril 1669.

CASTRES.

945. PASSEMAR. D'azur, à un vaisseau d'argent, parti d'argent, à un éprevier de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Guillaume Passemar, Sgr. de Cantalause, ep. le 25. Janv. 1545. Anne Bermon, qui le fit pere de

II. Guillaume Passemar, qui t. le 11. Nov. 1601. ep. le dernier Janv. 1531. Finete Albert, & il en eut

III. Guillaume Passemar, Sgr. de Cantalause, qui ep. le 10. Octob. 1602. Olympe Vernet, & il en eut 1. Guillaume Passemar, Sgr. de Cantalause, qui suit, 2. César Passemar, Sgr. d'el Bure, & 3. Jacques-Antoine Passemar, Sgr. de Befoule, N. le 29. Nov. 1668.

IV. Guillaume Passemar, Sgr. de Cantalause, t. le 9. Déc. 1653. Il ep. Magdelaine Capriol, & il en eut 1. Guillaume Passemar, Sgr. de Cantalause, & 2. Jacques Passemar, N. le 29. Nov. 1668.

CASTRES.

946. PATIEN.

I. Guillaume Patien, Sgr. de l'Estils, t. le 3. Déc. 1554. ep. le 14. Juin 15 Marguerite Galan, qui le rendit pere d'

II. Antoine Patien, Sgr. de l'Estils, servant au ban & arriere-ban en 1544. Il t. le 5. Nov. 1588. fut pere de

III. Pierre Patien, Sgr. de l'Estils, héritier de son pere, qui eut pour enfans 1. Jean Patien, Sgr. de l'Estils & Cabanes, transigea avec ses freres pour les biens de leur pere le 12. Sept. 1652. Il ep. le 3. Mai 1646. Magdelaine Bayard, 2. Charles Patien, Sgr. de la Trivale, 3. Pierre Patien, Sgr. de Riviere, & 4. Etienne Patien, Sgr. de Bunac, N. le 10. Déc. 1668.

TOULOUSE.

947. PAVIE.

I. Raimond Pavie, Bn. de Fourquevaus, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de Narbonne, t. le 3. Juillet 1574. ep. en 1558. Marguerite la Jugie, & il en eut 1. Claude Pavie, & 2.

II. François Pavie, Bn. de Fourquevaus, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, t. le 6. Av. 1600. fut pere de 1. Charles de Pavie, & 2.

III. François Pavie, Bn. de Fourquevaus. Il eut pour fils

IV. Jean-Baptiste Pavie, Bn. de Fourquevaus, qui ep. le 9. Août 1664. Marie-Gabrielle de Mauleone, N. le 5. Janv. 1671.

TOULOUSE.

948. PAULE.

De gueules, à la gerbe d'or, chargée d'un pan rouant d'or, au chef de gueules, à une croix de Jérusalem, parti d'azur à trois étoiles d'or.

I. Etienne

I. Etienne Paule, conseiller au parlement de Toulouse, pourvû le 31. Mai 1524. t. le 22. Déc. 1535. fut pere d'

II. Antoine Paule, second président au parlement de Toulouse, pourvû le 9. Sept. 1574. t. le 19. Juin 1592. Il eut pour enfans 1. Jean Paule, 2. Michel Paule, 3. Simon Paule, 4. Louis Paule, qui suit, 5. Antoine Paule, & 6. Bertrand Paule.

III. Louis Paule, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 30. Sept. 1636. & fut pere d'

IV. Antoine Paule, vicomte de Caumon, Sgr. de S. Marcel, conseiller du roi en ses conseils, N. le 6. Nov. 1669.

MIREPOLX. 949. **PEGULHAN.** De gueules, à trois épées d'argent en fasce.

I. Jean Pegulhan, fut pere de

II. Raimond Pegulhan, qui fit une reconnoissance en 1529. fut apparemment pere de

III. Guilhem Pegulhan, qui fit une reconnoissance en 1529. & il eut pour fils

IV. Pierre Pegulhan t. le 16. Oct. 1570. ep. le 3. Juin 1560. Louise de Lissac, & il en eut 1. Jean-François Pegulhan, qui suit, 2. Paul Pegulhan, & 3. Jerome Pegulhan.

V. Jean-François Pegulhan, qui fut pere de

VI. Pierre Pegulhan, Sgr. de Queilhe, qui ep. Jeanne de Lissac, N. le 13. Nov. 1669.

ALBI. 950. **PEIROLES.**

I. Antoine de Peiroles, Sgr. dudit lieu, fut pere de

II. François de Peiroles, qui ep. le 6. Juin 1540. Louise de Voifins, qui t. étant veuve le 23. Fév. 1554. & le rendit pere de

III. Jean de Peiroles, Sgr. dudit lieu, héritier de ses pere & mere, eut pour fils

IV. François de Peiroles, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 11. Fév. 1607. Lucie de la Cam, & il en eut 1. Jean de Peiroles, Sgr. dudit lieu, qui suit, & 2. Jacques de Peiroles qui t. le 1. Avril 1645. ep. le 2. Nov. 1616. Jeanne Baudouin, qui le fit pere de Louis de Peiroles, Sgr. d'Elbes, N. le 4. Janv. 1671.

V. Jean de Peiroles, Sgr. dudit lieu, ep. le 19. Juin 1630. Jeanne Bouget, & il en eut

VI. François-Louis de Peiroles, N. avec son pere le 4. Janv. 1671.

TOULOUSE. 951. **PEITES.**

I. Pierre Peites, Sgr. de Montcabrier, t. le 8. Octobre 1508. Il eut pour enfans 1. Jean Peites, Sgr. de Montcabrier, qui suit, 2. Nicolas Peites, qui partagea avec François son frere les biens de leur pere le 11. dénombra en 1540. & t. le 3. Sept. 1544. 3. François Peites.

çois Peites.

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

○

II. Jean Peites, Sgr. de Montcabrier, fut pere de

III. François Peites, Sgr. de Montcabrier, qui ep. Beatrix de Bonvilar, qui t. étant veuve le 27. Mars 1573. & il en eut

IV. Nicolas Peites, Sgr. de Montcabrier, qui t. le 12. Mars 1583. pere de

V. Jean Peites, Sgr. de Montcabrier, qui t. le 2. Nov. 1604. Il eut pour fils

VI. Pierre-Michel Peites, Sgr. de Montcabrier, qui ep. le 5. Juin 1627. Olivier, & il en eut

VII. Pierre Peites, Sgr. de Montcabrier, conseiller, secrétaire du roi, & contrôleur en la sénéchaussée de Toulouse, ep. le 10. Janv. 1654. Marie Valet, N. le 26. Mars 1670.

S. PAPOUL. 952. PEITES.

I. Tristan Peites, Confr. de S. Paulet, eut pour enfans 1. Jean Peites, écuyer, Sgr. de S. Paulet, qui suit, & 2. Paul Peites.

II. Jean Peites, écuyer, Sgr. de S. Paulet, transigea le 10. Mars 1547. avec Paul son frere pour les biens de leur pere. Il t. le 10. Sept. 1568. & ep. le 29. Avril 1543. & il en eut

III. Jacques Peites, Sgr. de S. Paulet, héritier de son pere. Il eut pour fils

IV. François Peites, Sgr. de S. Paulet, qui ep. le 20. Nov. 1619. Catherine de Ville, & il en eut

V. Germain Peites, Sgr. de S. Paulet, qui ep. le 9. Nov. 1649. N. le

CASTRES. 953. PELEPOUL. D'azur, au coq d'or, posé sur un pied, creté & barbé d'or.

I. Jean Pelepoul t. le 11. Mai 1545. fut pere d'

II. Antoine Pelepoul ep. le 20. Nov. 1569. Claire Marin, & il en eut

III. Alexis Pelepoul, qui ep. le 28. Avril 1595. Marguerite Bedos, qui t. le 16. Nov. 1635. & le fit pere 1. d'Antoine-Etienne Pelepoul, Sgr. de Fournade, & 2. Jean Pelepoul, aussi Sgr. de Fournade, N. avec son frere le Sept. 1669.

TOULOUSE. 954. PELISSIER.

Barthelemi Pelissier, capitoul à Toulouse en 1421.

Guillaume Pelissier, capitoul à Toulouse, en 1524.

I. Antoine Pelissier, capitoul à Toulouse en 1612. ep. Magdelaine Mandinelli, & il en eut

II. François Pelissier, bapt. le 21. Août 1622. N. le 9. Août. 1669. en vertu du capitoulat.

CASTRES. 955. PELISSON.

I. Raimond Peliffon, ambassadeur de France, eut un passeport du roi de Portugal en Nov. 1536. fut président au conseil souverain de Chambery par provisions du mois de Fév. 1537. confirmé en la charge de garde des sceaux de la chancellerie de Savoye unie à celle du premier président le 27. Janv. 1547. Il fut apparemment pere de

II. Pierre Peliffon, conseiller, maître des requêtes du roi de Navarre, pourvû le 16. Fév. 1582. ep. en 1588. Jeanne du Bourg, qui le rendit pere de

III. Jean-Jacques Peliffon, conseiller au parlement de Toulouse & chambre de l'édit de Castres, pourvû le 14. Sept. 1614. t. le 26. Mai 1629. fit une vente le 29. Janv. 1611. eut pour enfans 1. George Peliffon, conseiller au parlement de Mets & d'état, pourvû le 10. Mars 1659. & 2. Paul Peliffon, conseiller en la chambre des comptes à Montpellier & d'état, pourvû le 10. Mars 1660. N. avec son frere le 28. Mars 1670. 956. PERIER.

I. François Perier t. le 15. Avril 1555. eut pour enfans 1. Antoine Perier, & 2.

II. Vital Perier, Sgr. de Beaufort & Champmasés, gentilhomme ordinaire de la reine Marguerite, & châtelain de S. Rome, ep. le 8. Août 1595. François de Voisins, & il en eut

III. Etienne Perier, Sgr. de Champmasés & de Rochefort, t. le 18. Oct. 1662. ep. le 21. Mai 1543. Isabeau Alibert, qui le fit pere de

IV. Gabriel Perier, baron de Champmasés & de Rochefort, N. le 4. Janv. 1671.

CASTRES. 957. PERIN.

I. François Perin, Sgr. de la Fabrie, eut pour enfans 1. François Perin, qui suit, & 2. Alexis Perin, qui fut pere de Pierre Perin.

II. François Perin transigea le 21. Nov. 1541. avec Alexis son frere, t. le 26. Juin 1586. Il avoit ep. le 17. Oct. 1540. Astruge de la Roque, & il en eut 1. Louis Perin, Sgr. de la Roque, qui suit, 2. Charles Perin, Sgr. de la Perrine, qui t. en 1626. Il ep. le 30. Janv. 1590. François de Lacan, & il en eut Guillaume Perin, Sgr. de Laugari, qui eut pour enfans Charles Perin, Sgr. de Laugari, qui ep. le 26. Avril 1654. Diane de Londes, & Olivier Perin, Sgr. de Beaulens, qui ep. le 19. Fév. 1659. Helene de Grandis, N. avec son frere le 4. Janvier 1670. François Perin, Charles Perin, Sgr. de la Perrine, qui ep. le 12. Av. 1646. Antoinette de la Treille, N. le 4. Janv. 1670.

III. Mathieu Perin ep. le 19. Av. 1633. Marie Solignac, qui le fit pere de François Perin, qui eut pour fils Jacques Perin, Sgr. de Cabrilles, qui ep. le 18. Mai 1665. Helene Matras, N. le 4. Janvier 1670. 3. Alexis Perin, qui ep. le 27. Nov. 1601. Claude de Brassac, qui le rendit pere de Louis Perin, Sgr. de Montpignier, qui ep. le 3. Sept. 1630. François Ranchin, qui eut pour enfans Alexis Perin, qui ep.

le 26. Oct. 1659. Louise le Roi, Jean Perin, Sgr. de Montmille, & Pierre Perin, Sgr. de la Valette, N. avec ses deux autres freres le 4. Janv. 1670.

IV. Louis Perin, Sgr. de la Roque, fut pere de

V. Jean Perrin, Sgr. de la Bessiere, qui t. le 6. Juil. 1630. Il ep. le 16. Janv. 1614. Isabeau de Narbonne, & il en eut 1. Alexis Perin, Sgr. de la Bessiere, qui ep. le 16. Oct. 1651. Claire Durfort, & 2. Louis Perin, Sgr. de la Roque, N. avec son frere le 4. Janv. 1670.

TOULOUSE. 958. PESAN.

I. Etienne Pefan, avocat, capitoul à Toulouse en 1646. t. le 12. Janv. 166 & fut pere de

II. Jean Pefan, Sgr. de Plates, N. en vertu du capitoulat, le 12. Avril 1669.

CASTRES. 959. PIIS.

I. Geoffre Piis, Bn. de Caucalieres, obtint le 26. Mars 1513. un bref d'absolution & de réhabilitation de son mariage avec Blanche Piis sa parente en degré défendu, fut déchargé du ban & arriere-ban le 22. Sept. 1522. & t. le 12. Déc. 1535. Il eut de son mariage

II. François Piis, Sgr. de Caucalieres, qui dénombra le 4. Mars 1539. & fut pere de

III. Jean Piis, Bn. de Caucalieres, qui t. le 19. Nov. 1619. & eut pour enfans 1. Pierre Piis, Bn. de Caucalieres, qui suit, 2. Marquis, Sgr. de la Bastide, qui ep. le 21. Déc. 1645. Marguerite Terri, 3. Paul Piis, Sgr. de la Gade, & 4. Jean Piis.

IV. Pierre Piis, Bn. de Caucalieres, t. le 1. Av. 1622. ep. le 10. Déc. 1609. Charlotte Hebrail, qui le fit pere de

V. Jean-Jacques Piis, Bn. de Caucalieres, N. le 2. Oct. 1668.

LAVAU. 960. PIRI. D'azur, à trois poires d'argent.

I. Pierre Piri, Sgr. de la Sale, fut pere de

II. Bernard Piri, Sgr. de Moulin, qui transigea le 27. Fév. 1541. avec ses tuteurs. Il ep. le 11. Mars 1543. Marguerite de Tournemire, & il en eut

III. Bertrand Piri, qui transigea le 25. Sept. 1593. & eut pour fils

IV. George Piri, Sgr. de Moulin, qui ep. Isabeau Luque, qui le rendit pere d'

V. Alexandre Piri, Consgr. de Puigenier, qui ep. le 19. Juillet 1665. Paule Maffre, N. le 30. Sept. 1669.

ALBI. 961. PLEUX. D'azur, à une fasce d'or, surmontée de trois étoiles d'argent.

I. Antoine Pleux eut pour enfans 1. Alexandre Pleux, qui suit, & 2. Arnaud Pleux, qui transigea avec Alexandre son frere le 19. Nov. 1551.

II. Alexandre Pleux transigea avec Arnaud son frere le 19. Nov. 1551. & t. le 30. Avril 1599. fut pere de

III. François Pleux, Sgr. de Pleux & de la Bouval, héritier de son pere, & pere de

IV. Gui Pleux, Sgr. de la Serre, ep. le 20. Av. 1643. Anne Boyer, N. avec son pere le 15. Juil. 1669.

962. POITEVIN. D'azur, au rocher d'argent, surmonté d'un geai de même, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

I. Pierre Poitevin, écuyer, Sgr. de la Bastide, fut pere de

II. Jean Poitevin, Sgr. de la Bastide, qui t. le 5. Oct. 1544. ep. le 24. Sept. 1519. Catherine d'Auguegan, & il en eut 1. Gabriel Poitevin, Sgr. de la Bastide, qui suit, 2. Paul Poitevin, & 3. Jean Poitevin.

III. Gabriel Poitevin, Sgr. de la Bastide, fut pere de

IV. Paul Poitevin, Sgr. de la Bastide, qui fit un achat le 6. Janv. 1595. t. le 17. Mars 1618. Il avoit ep. Constance de Bailly, & il en eut 1. Jacques Poitevin, Sgr. de Faubras, qui suit, 2. Daniel Poitevin, qui t. le 31. Déc. 1647. & eut pour enfans Pierre Poitevin, Sgr. de la Tribere, & Sébastien Poitevin, Sgr. de la Faiole, N. avec son frere le 24. Déc. 1668. & 3. Pierre Poitevin.

V. Jacques Poitevin, Sgr. de Faubras & Faviers, t. le 5. Juin 1653. Il avoit ep. le 17. Déc. 1626. Anne Faiole, & il en eut 1. Jean Poitevin, Sgr. de Faviers, qui ep. le 24. Av. 1658. Germaine Cafemajou, 2. Jean Poitevin, Sgr. de Roqueflavie, & 3. Jean-Marie Poitevin, N. avec ses freres le 24. Déc. 1668.

TOULOUSE. 963. POLASTRON. D'argent, au lion de fable, lampassé de gueules.

I. Jean Polastron de la Hillere rendit hommage le 28. Oct. 1540. & t. le 19. Juin 1544. fut pere de

II. François Polastron de la Hillere, qui t. le 4. Sept. 1596. & eut pour fils

III. Giles Polastron de la Hillere, capitaine, pere de

IV. Louis Polastron, Sgr. de Ledan, Grepiac, &c. lieutenant-colonel du régiment de Piémont, t. le 7. Juil. 1634. Il ep. le 11. Sept. 1629. Françoise Seilles, & il en eut

V. Jean-Denis Polastron de la Hillere, Sgr. de Ledan, Grepiac, & Nouailles, N. le 14. Janv. 1669.

BAS MONTAUBAN. 964. POUSSARGUES. D'argent, à trois corneilles de fable, 2. & 1. au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

O iij

I. François, Sgr. de Pouffargues, fit un achat en 1545. ep. le 30. Mars 1552. Marguerite Grouffoles, qui le rendit pere de

II. François, Sgr. de Pouffargues, qui ep. le 26. Mars 1574. Jeanne Roux, & il en eut

III. Claude, écuyer, Sgr. de Pouffargues, qui ep. le 8. Fév. 1615. Jeanne de Caumon, qui le fit pere de

IV. François, Sgr. de Pouffargues, qui ep. le 27. Avril 1644. Marguerite Gregoire, & il en eut

V. Nicolas Pouffargues, Sgr. de la Grave, bapt. le 18. Mai 1645. N. avec son pere le 17. Oct. 1668.

BAS MONTAUBAN. 965. POUSOLS.

I. Jean Poufols, fut pere de

II. François Poufols, qui t. le 30. Mai 1562. Il avoit ep. le 13. Fév. 1551. Polixene de la Fite, qui le fit pere de

III. Pierre Poufols, qui ep. le 8. Fév. 1579. Jeanne Rous, & il en eut 1. Guillaume Poufols, Sgr. de Beaufort, qui suit, & 2. Jean-Louis Poufols, qui transigea avec Guillaume son frere le 5. Août 1616. Il ep. Anne Delsol, & il en eut Louis Poufols, à qui sa mere fit un délaissement d'héritage le 13. Fév. 1651. & François Poufols, N. avec son frere le 28. Juin 1669.

IV. Guillaume Poufols, Sgr. de Beaufort, ep. le 18. Sept. 1616. Marguerite Clemens, & il en eut 1. François Poufols, Sgr. de Beaufort, qui ep. le 14. Nov. 1648. Marguerite Ruffon, & 2. Pierre Poufols, Sgr. de la Tour, bapt. le 7. Sept. 1630. N. avec son frere le 28. Juin 1669.

MIREPOIX. 966. PRADINES.

I. Antoine Pradines, Sgr. de Barfac, fut pere de

II. Paul Pradines, Sgr. de Barfac & S. Esteve, ep. le 20. Mai 1532. François Lafont, qui le rendit pere de

III. Paul Pradines, Sgr. de Barfac, qui ep. le 1. Av. 1562. François Gueiraud, & il en eut 1. Jacques-Paul Pradines, Sgr. de Barfac, qui suit, & 2. Paul Pradines, Sgr. de Barfac & S. Esteve, qui t. le 15. Avril 1662. Il avoit ep. Beatrix de Gameville, & il en eut Jean Pradines & Pierre-Louis Pradines, N. avec son frere le 24. Mars 1670.

IV. Jacques-Paul Pradines, Sgr. de Barfac, transigea avec Jean-Paul son frere pour les biens de leur pere le 27. Octobre 1619. & eut pour fils

V. Germain Pradines, Sgr. de S. Esteve & la Faiole, bapt. le 15. Nov. 1625. Il eut pour enfans 1. Jean-Paul Pradines, & 2. Jean-Michel Pradines, N. avec son pere & son frere le 24. Mars 1670.

CARCASSONNE. 967. PREUIL.

I. Pierre Preuil, Consg. de Montaud, dénombra en 1539. & 1540. t. le 16. Janv. 1545. Il ep. Marguerite de Beauhostes, & il en eut 1. François Preuil, Sgr. de Montaud, qui suit, & 2. Pierre Preuil.

II. François Preuil, Sgr. de Montaud, transigea le 22. Janv. 1575. Il ep. le 3. Nov. 1574. Marie Depont, qui le fit pere de

III. Pierre Preuil, Sgr. de Montaud, qui ep. le 2. Août 1618. Anne Beliffen, & il en eut

IV. Olivier Preuil, Sgr. de Terremigeire, Sgr. de Palais en pareage avec le roi, lieutenant principal à Carcassonne, ep. le 19. Sept. 1655. Catin de la Roque, N. le 3. Janv. 1669.

TOULOUSE. 968. **PROIAN.**

Jean Proian, capitoul à Toulouse en 1656. & N. en vertu du capitoulat, le 2. Avril 1669.

969. **PUECH.**

I. Jean Puech fut pere de

II. Jean Puech, Sgr. de Fogblan, t. le 15. Oct. 1646. ep. le 7. Mai 1618. Jeanne Gartoule, & il en eut 1. François Puech, Sgr. de Fogblan, & 2. Jean Puech, Sgr. de Longuevergne, N. avec son frere le 7. Janv. 1671.

LAVAUZ. 970. **PUIBUSQUE.** De gueules, au lévrier passant d'argent, accolé de sable..

I. Raimond Puibusque, Sgr. de Paulhac, fut pere de

II. Jean Puibusque, qui ep. le 29. Déc. 1558. Marguerite Marffac, qui t. le 8. Déc. 1598. & qui le fit pere de

III. Jean Puibusque, Sgr. de Paulhac, héritier de sa mere. Il eut pour enfans 1. Pierre Puibusque, Sgr. de Veilhes, qui suit, & 2. François Puibusque, qui t. le 10. Août 1650. Il ep. le 23. Août 1632. Ambroise de Villeneuve, & il en eut Jean Puibusque, héritier de son pere, N. le 4. Août 1669.

IV. Pierre Puibusque, Sgr. de Veilhes, ep. le 15. Déc. 1626. Isabeau Anticamareta, & il en eut 1. Jean Puibusque, Sgr. de Paulhac, qui ep. le 15. Fév. 1658. Isabeau Griffoulet, & 2. autre Jean Puibusque, N. avec son frere le 4. Août 1669.

BAS MONTAUBAN. 971. **RABASTENS.** D'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules.

I. Pilfort de Rabastens, vicomte de Paulin, assista le 24. Nov. 1327. à une transaction passée par Isabeau de Rabastens, & fut apparemment pere de

II. Pierre-Raimond de Rabastens, Sgr. de Bressoles, qui t. le 10. Av. 1409. Il avoit ep. le 27. Nov. 1352. Marguerite de Tauriac, qui le rendit pere de

III. Jean de Rabastens, Sgr. de Lexas, qui t. le 5. Mars 1481. Il ep. le 14. Av. 1424. Jeanne Dericu, & il en eut 1. Hugues de Rabastens, & 2.

IV. Falcon de Rabastens, Sgr. de Colomiers, qui t. le 11. Janv. 1521. Il ep. le 9. Mars 1498. Marguerite Broulet, & il en eut 1. Etienne de Rabastens, écuyer, Sgr. de Colomiers, qui suit, & 2. Jean de Rabastens.

V. Etienne de Rabastens, écuyer, Sgr. de Colomiers, t. le 19. Oct. 1568. fut pere de

VI. Pierre de Rabastens, écuyer, Sgr. de Colomiers, qui t. le 1. Juin 1593. & eut pour fils

VII. Pierre de Rabastens, qui t. le 14. Oct. 1625. Il eut pour enfans 1. Pierre de Rabastens, & 2. François de Rabastens, président & juge-mage à Montauban, N. avec son frere le 4. Mars 1670.

ALBI. 972. RABASTENS. Mêmes armes.

I. Pierre-Raimond de Rabastens, chevalier, capitaine-général du pays de Quercy & Rouergue, eut commission le 18. Avril 1369. Il fit donation le 12. Août 1409. à

II. Jean de Rabastens son fils, qui eut pour enfans 1. Falcon de Rabastens, qui suit, & 2. Beatrix de Rabastens.

III. Falcon de Rabastens obtint un arrêt du parlement de Toulouse le 4. Sept. 1520. avec Beatrix sa sœur. Il ep. Marguerite Broulet, & il en eut 1. Jean de Rabastens, qui suit, 2. Jacques de Rabastens, 3. Etienne de Rabastens, & 4. Jean de Rabastens qui a fait la Br. B.

IV. Jean Rabastens, entre lequel & ses freres il y eut un arrêt du parlement de Toulouse le 10. Sept. 1540. Il fut pere de

V. Nicolas de Rabastens, Sgr. de Bleis, qui t. le 30. Av. 1624. ep. le 24. Ao. 1574. Gabrielle Dupui, & en eut

VI. Pierre de Rabastens, Sgr. de Bleis, N. le 12. Juil. 1669.

BR. B. IV. Jean de Rabastens, Sgr. de Nespouilhan, ep. Raimonde Rouffet, qui t. étant veuve le 9. Sept. 1575. & il en eut

V. Gabriel de Rabastens, qui t. le 7. Sept. 1602. fut pere de

VI. Jean de Rabastens, qui t. le 14. Mars 1605. & eut pour fils

VII. Louis de Rabastens, Sgr. de Nespouilhan, N. le 12. Juil. 1669.

TOULOUSE. 973. RAIMOND.

Etienne Raimond, capitoul à Toulouse en 1665. fut noble en vertu du capitoulat, le 13. Sept. 1669.

ALBI. 974. RAMÉS. D'or, à un arbre de sinople sur une terrasse de même, & un lion de gueules armé & lampassé de même, brochant sur le tout.

I. Jean Ramés, Sgr. de Veinac, fit une donation à Boiffonne sa femme en 1525. elle le rendit pere de

II. Jean Ramés, qui ep. le 14. Nov. 1586. Antoinette Charmas, & il en eut 1. Jean Ramés, qui suit, & 2. Antoine Ramés.

III. Jean Ramés partagea avec Antoine son frere les biens de leur pere le 27. Juil. 1607. Il ep. Magdelaine de la Sale, qui transigea étant veuve le 8. Mars 1647. & il en eut

IV. Jean

IV. Jean Ramés de la Sale , N. le 23. Sept. 1669.

TOULOUSE. 975. RAPIN.

I. Pierre Rapin t. le 18. Juil. 1550. & eut pour enfans 1. Antoine Rapin , 2. Pierre Rapin , qui obtint un arrêt du sénat de Savoye portant qu'il seroit maintenu es privilèges de noblesse en 1577. & 3.

II. Philibert Rapin , mestre de camp , eut ordre de Henri , roi de Navarre , de l'aller joindre avec son régiment , le 8. Juin 1569. Il fut gouverneur & commandant pour ce prince à Montauban , & maître d'hôtel du prince de Condé. Il eut pour fils

III. Pierre Rapin , Sgr. de Mauvert , qui ep. 1^o. Perrete Lupe , 2^o. le 8. Oct. 1589. Olimpe Sabagnes. Il eut de son premier mariage

IV. Jacques Rapin , Sgr. de Toiras , avocat , ep. le 24. Janv. 1624 Jeanne Pelisson , N. le 21. Mars 1670.

S. PAPOUL. 976. RATIOU.

I. Pierre Ratiou t. le 6. Avril 1546. Il eut pour enfans 1. Jean Ratiou , qui suit , 2. Bertrand Ratiou , qui dénombra le 23. Mars 1557. & fut pere de Pierre Ratiou , & 3. Arnaud Ratiou.

II. Jean Ratiou , entre lequel & Pierre fils de Hugues , Jean & Pierre enfans de Bertrand , il y eut un arrêt du parlement de Toulouse. Il fut pere de

III. Helie Ratiou , Confgr. de la Force , qui ep. le 14. Fév. 1618. Isabeau Maurin , & il en eut 1. François Ratiou , Sgr. de Jouars , Confgr. de la Force , qui ep. Catherine Vaisiere , qui t. le 14. Juin 1660. & 2.

IV. Jean Ratiou , Sgr. de la Force , qui ep. le 4. Juin 1644. François Vaisiere , qui le fit pere de

V. Pierre-François Ratiou , Sgr. de Jouars , N. le 5. Janv. 1671.

{ TOULOUSE 977. REINIER. D'azur , au chevron d'or , accompagné de trois trefles de même.
& LAVOUR.

I. Helie Reinier , capitoul à Toulouse en 1501. fut pere de

II. François Reinier , qui ep. le 5. Nov. 1535. Marthe Minut , qui le rendit pere de

III. Jean Reinier , écuyer , Sgr. de la Robertie , qui ep. le 25. Avril 1578. Catherine de Chaffanet , & il en eut 1. Charles Reinier , Sgr. de la Robertie , qui suit , & 2. Louis Reinier , qui t. le 23. Juil. 1658. & qui fut pere de Joseph Reinier , N. le 22. Sept. 1669.

IV. Charles Reinier , Sgr. de la Robertie , ep. le 10. Mai 1633. Louise Chapuis , & il en eut

V. François Reinier , bapt. le 28. Mars 1634. N. avec son pere le 24. Oct. 1668.

TOULOUSE. 978. *RESSEGUIER.* D'or, à un pin de sinople, au chef d'azur, chargé de trois trefles d'argent.

I. Arnald Resseguier fut pere de

II. Bernard Resseguier, qui rendit hommage en 1481. Il ep. le 21. Août 1475. Marguerite Seguin, dont il eut

III. Jean Resseguier, bourgeois de Toulouse, qui t. le 4. Septemb. 1561. Il avoit ep. le 21. Août 1539. Sebastienne Tremolet, & il en eut 1. Bertrand Resseguier, conseiller, 2. Bertrand Resseguier, qui suit, & 3. Pierre Resseguier.

IV. Bertrand Resseguier, avocat, t. le 5. Sept. 1603. & fut pere de V. François Resseguier, avocat, qui t. le 18. Ao. 1630. & eut pour fils

VI. Etienne Resseguier, conseiller & secrétaire du roi en la chancellerie de Toulouse, N. le 18. Juil. 1669.

CASTRES. 979. *RESTES.* D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'une roue d'argent.

I. Simon Restes, conseiller & secrétaire du roi en la chancellerie de Toulouse, Sgr. de Peiriac, capitoul à Toulouse en 1544. & 1559. Il t. le 6. Oct. 1539. fut pere d'

II. Antoine Restes, qui t. le 17. Sept. 1574. eut pour fils

III. Philippe Restes, qui t. le 27. Fév. 1628. fut pere de

IV. Philippe Restes, N. le 10. Oct. 1668.

TOULOUSE. 980. *RIGAUD.*

I. Alphonse Rigaud, Sgr. de Vaudruilhe, ep. Marguerite Reliffar, qui donna la baronnie de Taix le 25. Nov. 1454. à

II. Philippe Rigaud son fils, Bn. de Vaudruilhe, Sgr. d'Aguts, qui t. le 29. Août 1465. ep. le 6. Fév. 1469. Jeanne Desplats, qui le fit pere de

III. Vital Rigaud, Bn. d'Annac, qui t. le 5. Ao. 1526. fut pere de

IV. Jean Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, qui t. le 16. Août 1563. & substitua les enfans mâles de la maison de Grefeuille en cas de mort sans enfans à

V. Charles Rigaud son fils, Bn. de Vaudruilhe & Cabagnol, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, t. le 21. Av. 1580. & fit Jean, Sgr. de Grefeuille, son cousin, qui lui avoit été substitué par le testament de son pere héritier.

I. Jean Rigaud, Sgr. de Grefeuille, ep. Louise de Verneuil, qui fit une donation le 30. Janv. 1548. à Jean son petit-fils, & il en eut

II. Arnaud Rigaud, Sgr. de la Salverat, fut pere de

III. Jean Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, héritier de Charles, fut pere de

IV. Charles Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, qui transigea le 21. Mai 1641. & eut pour fils

V. Jean-Louis Rigaud, Bn. d'Auriac & de Vaudruilhe, qui ep. le 4.

Nov. 1628. de Castelverduin, & il en eut 1. Arnaud Rigaud, Bn. de Vaudruille, d'Auriac, & Fayet, ep. le 24. Sept. 1653. Antoinette Colombel, & 2. François Rigaud, Sgr. d'Auriac, N. avec son frere le 4. Janv. 1671.

TOULOUSE. 981. RIQUET.

I. Jacques Riquet acheta le 1. Fév. 1412. la conſeigneurie de Riés, & fut pere d'

II. Antoine Riquet, Conſgr. de Riés, qui ep. le 17. Fév. 1451. Catherine Lantoiné, qui lui donna pour fils

III. Reinier Riquet, qui t. allant ſur mer viſiter les lieux ſaints le 10. Fév. 1527. & fut pere de

IV. Nicolas Riquet, qui ep. le 30. Août 1565. Beatrix Verdier, qui le rendit pere de

V. Guillaume Riquet, qui ep. le 4. Juin 1601. Guillaumette Vial, & il en eut 1. Pierre-Paul Riquet, Sgr. de Bonrepos, qui ſuit, & 2. Pierre Riquet, Sgr. de Boujan, qui partagea avec ſon frere les biens de leur pere le 22. Oct. 1646.

VI. Pierre-Paul Riquet, Sgr. de Bonrepos, obtint du roi le 20. Nov. 1666. des lettres patentes en forme de déclaration, concernant les travaux à faire pour la communication des mers par ledit Riquet, par leſquelles ſa majeſté lui accorde la réhabilitation de nobleſſe à cauſe des d'errogances de Guillaume & Nicolas ſes pere & ayeul. Il eut pour enfans 1. Jean-Mathias Riquet, conſeiller au parlement de Touloſe, qui ep. Pierre Cambolas, & 2. Pierre-Paul Riquet, lieutenant au régiment des Gardes, N. le 20. Janv. 1670.

Jugement des commiſſaires de Provence, portant déclaration de nobleſſe en faveur de Thomas Riquet, Sgr. de Mirbeau du 19. Mars 1668.

LAVAU.

982. RIVALS. D'azur, au fautoir d'or, accompagné en chef de deux croiſſans d'argent & d'un en pointe, & flanqué de deux étoiles d'or.

I. Jean Rivals, Sgr. de Pratviel, t. le 20. Janv. 1540. & fut pere de 2. Jean Rivals, & 2.

II. Guillaume Rivals, Sgr. de Pratviel, qui eut pour fils

III. Jean Rivals, Sgr. de Pratviel, qui ep. le 28. Janv. 1580. Anne Gilbert, & il en eut 1. Guillaume Rivals, Sgr. de Pratviel, qui ſuit, 2. Helie Rivals, Sgr. de Fontanilles, qui t. le 4. Avril 1662. & fut pere de Hugues Rivals, Sgr. de Canimon, N. le 19. Oct. 1668. & 3. Hugues Rivals, qui ep. le 8. Déc. 1620. Marthe Dupui, qui lui donna pour enfans Guillaume Rivals, qui ep. le 20. Juil. 1655. Claire Françon, & Helie Rivals, Sgr. de Greuſſe, qui ep. le 4. Fév. 1664. Anne de Nogaret, & il en eut Helie Rivals, Sgr. de la Deveſe, & Guillaume Rivals, Sgr. du Claux, N. le 19. Oct. 1668.

IV. Guillaume Rivals , Sgr. de Pratviel , ep. le 6. Fév. 1610. Bourguine Gilbert , & il en eut 1. Barthelemi Rivals , Sgr. de Pratviel , qui transigea avec ses freres le 13. Fév. 1657. 2. Helie Rivals , Sgr. de la Mote , 3. Alain Rivals , Sgr. de la Pomarede , & 4. Jean Rivals , Sgr. de la Riviere , N. le 19. Oct. 1668.

CASTRES. 983. ROBERT.

Jean Robert , Sgr. de Segala , capitaine au régiment royal , obtint des lettres d'annoblissement au mois de Sept. 1665. la confirmation au mois de Juillet 1669. & l'enregistrement le 20. Mars 1671. N. en vertu desdites lettres , le 7. Mars 1670.

924. ROCHEFORT. Echiqueté d'argent & de sable , au chef de gueules , chargé de trois roches d'argent , écartelé de gueules , à trois fasces d'or , qui est de la Palu.

Transaction entre Philippe le Bel & Ithier de Rochefort , commandeur de Douzens du 11. Fév. 1298.

Commission de Philippe de Valois à Pierre de la Palu , sénéchal de Toulouse & Albigeois , pour le gouvernement de Guienne en Languedoc , avec pouvoir de donner des graces , du 22. Août 1339.

I. Olivier de Rochefort t. le 4. Juin 1443. ep. Jeanne de Foix , qui donna quittance le 27. Sept. 1387. & t. le 6. Janv. 1438. & il en eut 1. Roger de Rochefort , qui suit , & 2. Marthe de Rochefort , qui t. le 9. Avril 1474. en faveur d'Olivier son neveu , fils de Roger son frere.

II. Roger de Rochefort , à qui son pere donna la seigneurie de Marquain , eut pour fils

III. Olivier de Rochefort , qui t. le 13. Fév. 1514. & il eut pour enfans 1. Gaston de Rochefort , & 2.

IV. Jean de Rochefort fit un testament militaire devant Fontarabie le 15. Oct. 1521. Il eut pour enfans 1. Sebastien de Rochefort , & 2.

V. François de Rochefort , qui transigea le 14. Mars 1550. qui fut pere de

VI. Jean-Sebastien de Rochefort , Bn. de Marquain , qui ep. le 7. Avril 1596. Antoinette de Vefins , & il en eut 1. Louis de Rochefort , Sgr. de la Palu , qui suit , & 2. Marc-Antoine de Rochefort , Sgr. de Brassac.

VII. Louis de Rochefort , Sgr. de la Palu , Bn. de Marquain , ep. le 6. Avril 1630. Gabrielle de Roquefeuil , & il en eut 1. Antoine de Rochefort , Sgr. de la Palu , marquis de Marquain & Brassac , ep. le 17.

Oct. 1658. Marie d'Arnabe, & 2. Jean-Sebastien de Rochefort, Sgr. de Sales, N. avec son frere & son oncle le 6. Nov. 1669.

TULOUSE. 985. **ROCHETE.** D'azur, au rocher d'argent, parti de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Jacques Rochete fut pere de

II. Jacques Rochete, qui ep. le 11. Fév. 1555. Claire Cofus, dont il eut

III. Denis Rochete, écuyer, qui t. le 28. Nov. 1660. ep. le 13. Nov. 1599. Jeanne de Faur, & il en eut

IV. Jean-Maurice Rochete, qui ep. le 25. Août 1633. Marguerite Dardun, qui lui donna pour fils

V. Jean Rochete, Confr. de Beaumont, N. le 27. Sept. 1670.

RIEUX. 986. **ROGER DE COMMINGES.** De gueules, à la croix vidée & pommetée d'or, écartelé de gueules, à quatre otelles d'argent mises en sautoir.

I. Raimond Roger, vicomte de Bruniquel, t. le 8. Janv. 1450. II ep. le 16. Sept. 1444. Delfine de Castelpers, & en eut

II. Maffre Roger, vicomte de Bruniquel, t. le 26. Mai 1500. & eut pour enfans 1. François Roger, vicomte de Bruniquel, qui suit, & 2. Antoine Roger.

III. François Roger, vicomte de Bruniquel, eut pour enfans 1. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, qui suit, & 2. Bernard Roger, vicomte de Bruniquel.

IV. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, transigea avec Bernard son frere le 24. Avril 1563. pour les biens de leur pere. Il eut pour enfans 1. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, qui suit, & 2. Louis Roger.

V. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, partagea avec Louis son frere les biens de Jean leur pere, le 4. Juin 1591. Il fut pere de

VI. François Roger, vicomte de Conserans & de Bruniquel, qui ep. le 26. Janv. 1597. Catherine-Hypolite d'Osfun, qui t. le 31. Mai 1649. & il en eut

VII. Jean-Pierre Roger, Bn. de Bruniquel, qui ep. le 16. Mai 1623. François de S. Lari, qui le rendit pere de

VIII. Jean-Louis Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, qui ep. affilté de François son ayeul, le 3. Oct. 1649. Hipolite de Foix, & fut maintenu N. le 8. Août 1669.

CARCASSONNE. 987. ROGER DE CAHUSAC. D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'une rouë d'argent.

I. Bernard Roger de Cahufac rendit hommage le 28. Juin 1379. fut pere de

II. Maurice Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, qui t. le 20. Avril 1467. & eut pour fils

III. Raimond Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, qui t. le 7. Août 1483. & fut pere de

IV. Louis Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, qui t. le 26. Novemb. 1537. eut pour fils

V. Hugues Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, qui t. le 20. Mai 1582. fut pere de

VI. François Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, qui eut pour fils

VII. Henri Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, qui ep. le 9. Janvier 1631. Gabrielle de Hautpoul, & il en eut

VIII. François Roger de Cahufac, Sgr. de Caux, Jerminix, & Malras, qui ep. le 8. Mars 1666. François de Roquefort, N. le 1. Oct. 1670.

ALBL

988. ROQUEFEUIL. Fascé & contrefascé d'or & de gueules de quatre pieces à neuf nœuds de cordeliere, de l'un en l'autre.

I. Antoine de Roquefeuil eut pour enfans 1. Antoine de Roquefeuil, qui suit, & 2. Jean, Bn. de Roquefeuil.

II. Antoine de Roquefeuil obtint un arrêt du parlement de Toulouse entre lui & Jean son frere le 24. Sept. 1457. & fut pere de

III. Tristan de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui t. le 4. Janv. 1525. Il eut pour fils

IV. Louis de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui transigea le 22. Av. 1536. eut pour enfans 1. Arnaud de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui suit, & 2. Jean de Roquefeuil, qui a fait la Br. B.

V. Arnaud de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, ep. le 19. Juin 1560. Jeanne de Monestier, & il en eut 1. Jean de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui suit, & 2. Louis de Roquefeuil, Sgr. de Merendol, qui transigea avec Lucrece de Lustrac sa belle-sœur, & fut pere de Louis de Roquefeuil, Sgr. de Nassau, N. le 17. Déc. 1668.

VI. Jean de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, ep. le 8. Oct. 1586. Lucrece de Lustrac, qui t. étant veuve, & il en eut 1. Charles de Roquefeuil, qui suit, 2. Louis de Roquefeuil, Sgr. de S. Marcel, 3. Pierre de Roquefeuil, Sgr. de Camprede, & 4. Marc-Antoine de Roquefeuil, Sgr. de Bousquet, N. le 17. Déc. 1668.

VII. Charles de Roquefeuil, Sgr. de la Crouse & de la Sale, ep. le 18. Fév. 1627. Marie de la Farmondie, & il en eut 1. Jacques de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui ep. le 19. Sept. 1649. Marie Genibrouse, & 2. Charles de Roquefeuil, Sgr. de la Crouse, N. le 17. Déc. 1668.

B. B. V. Jean de Roquefeuil, Confgr. d'Artes, ep. le 30. Août 1572. Marie de Corneillan, & il en eut 1. Jacques de Roquefeuil, Confgr. d'Artes, qui suit, 2. Jean de Roquefeuil, qui ep. Louise de Lairac, qui t. le 2. Mars 1665. & qui le fit pere de Jean de Roquefeuil, Sgr. de Puidebar, N. le 17. Déc. 1668. & 3. Baltazar de Roquefeuil, Sgr. de Prat de Roue, qui t. le 5. Sept. 1662. Il avoit ep. le 9. Juin 1649. Clergue, & il en eut François, Philippe, & René de Roquefeuil, N. le 17. Déc. 1668.

VI. Jacques de Roquefeuil, Confgr. d'Artes, ep. le 30. Av. 1589. Marie de Roquefeuil, qui le rendit pere de

VII. François de Roquefeuil, Sgr. d'Artes, qui ep. le 19. Janvier 1630. Anne Daffier, qui le fit pere d'

VIII. Antoine de Roquefeuil, Sgr. d'Artes, qui ep. le 7. Mars 1664. Rey de Suc, N. le 17. Déc. 1668.

ALBI. 989. ROQUEFORT. D'azur, à trois rochers d'or, 2. & 1.

I. Jean de Roquefort, Sgr. de Sargnac, ep. de la Tour, qui étant veuve fit une donation le 1. Nov. 1544. à

II. Gilibert de Roquefort son fils, Sgr. de Sargnac, qui reçut une reconnaissance en 1552. & t. le 12. Janv. 1565. & fut pere de

III. Philippe de Roquefort, Sgr. de Sargnac, qui ep. le 6. Novemb. 1581. Magdelaine de Malrous, & il en eut 1. Antoine de Roquefort, Sgr. de Sargnac, qui suit, & 2. Jean de Roquefort, N. le 28. Déc. 1669.

IV. Antoine de Roquefort, Sgr. de Sargnac, transigea avec Jean son frere sur les biens de leurs pere & mere, le 22. Juin 1622. Il eut pour fils

V. François de Roquefort, Sgr. de Sargnac, qui ep. le 15. Janvier 1655. Antoinette le Brun, N. le 28. Déc. 1669.

MIREPOIX. 990. ROQUEFORT. Echeté d'or & de gueules, au chef d'azur, à trois rochers, de trois coupeaux d'argent.

I. Vesian de Roquefort t. le 3. Janv. 1496. fut pere de

II. Jean de Roquefort, héritier de son pere, qui eut pour fils

III. Corbeiran de Roquefort, qui ep. en 1515. qui le rendit pere de

IV. Blaise de Roquefort, gouverneur de Queribus par la démission de son pere du 17. Av. 1568. & t. le 21. Déc. 1598. fut pere de

V. Jean de Roquefort, gouverneur de Queribus, qui se démit de ce gouvernement le 14. Janv. 1651. en faveur de

VI. François de Roquefort son fils, Sgr. de Viviers & Daumeslan, N. le 10. Juil. 1669.

RIEUX. 991. **ROQUETE.** Au 1. & 4. d'azur, à une bande d'argent; au 2. & 3. d'or, à deux fasces de gueules.

I. Pierre Roquete, Sgr. d'Anselhe & de Grefeuille, capitoul à Toulouse en 1466. 1487. & 1492. t. le 5. Déc. 1501. fut pere de

• II. Raimond Roquete, bourgeois de Toulouse, qui t. le 3. Ao. 1528. & qui eut pour fils

III. François Roquete, Sgr. de Magrens, notaire & secrétaire du parlement de Toulouse, qui t. le 29. Sept. 1572. Il eut pour enfans 1. Guillaume Roquete, qui suit, & 2. François Roquete.

IV. Guillaume Roquete, conseiller au préfidial de Toulouse, t. le 15. Mai 1621. fut pere de

V. François Roquete, Sgr. de Magrens, qui t. le 4. Avril 1636. & eut pour fils

VI. Antoine Roquete, Sgr. de Magrens, N. le 28. Janv. 1669.

TOULOUSE. 992. **ROQUETE.**

I. François Roquete, Sgr. de Magrens, t. le 29. Sept. 1572. fut pere de

II. François Roquete, Sgr. d'Arffe, qui t. le 28. Mai 1627. Il eut pour enfans 1. Guillaume Roquete, Sgr. de Bruguiere, qui suit, 2. Pierre Roquete, Sgr. d'Arffe, qui t. le 20. Nov. 1645. & eut pour fils Guillaume Roquete, N. avec Louis-Isaac son oncle le 4. Sept. 1669. & 3. Louis-Isaac Roquete.

III. Guillaume Roquete, Sgr. de la Bruguiere, ep. le 18. Juin 1633. François Durand, & il en eut

IV. Jean Roquete, Sgr. d'Arffe, Confgr. de la Bruguiere, bapt. le 30. Oct. 1638. N. le 4. Sept. 1669.

LAVAUUR. 993. **ROSET.**

I. Arnaud Roset, Sgr. de Colombier, t. le 26. Janvier 1521. fut pere d'

II. Arnaud Roset, écuyer, qui t. le 11. Avril 1565. Il avoit ep. Seuguine Hebrail, dame de la Nougarede & Masam, qui donna quittance le 4. Fév. 1560. & il en eut 1. François Roset, Sgr. de la Nougarede, qui suit, & 2. Ponthus Roset.

III. François Roset, Sgr. de la Nougarede, t. le 17. Fév. 15 & fut pere de

IV. Jacques Roset, Sgr. de la Nougarede, qui t. le 7. Av. 1618. Il eut pour fils

V. Saufon

V. Sanfon Rofet , Bn. de la Nougarede , N.

CASTRES. 994. ROTOLP.

I. Julien Rotolp , t. le 30. Juil. 1525. fut pere de

II. Jean Rotolp , Sgr. de la Bousquetarie , fit une réduction de censives le 14. Sept. 1545. & eut pour fils

III. Abel Rotolp , qui ep. le 26. Mai 1591. Elifabeth Terfson ; elle fit une donation étant veuve le 30. Juin 1635. à ses enfans , qui furent 1.

• Antoine Rotolp , Sgr. de la Devese , qui suit , & 2. Samuel Rotolp , avocat , qui t. le 9. Juin 1666. & qui eut pour enfans Antoine Rotolp , Sgr. de S. Martin , & Pierre Rotolp , Sgr. d'Aimar.

IV. Antoine Rotolp , Sgr. de la Devese & Farguetes , ep. le 30. Janv. 1625. Sufanne Esperandieu , & il en eut 1. Guillaume Rotolp , Sgr. de Lampeau , 2. Abel Rotolp , Sgr. de la Devese , 3. Antoine Rotolp , Sgr. de Marfiac , & 4. Louis Rotolp , Sgr. de la Mariniere : tous quatre N. avec leur pere le 10 Déc. 1668.

ALBI. 995. ROUFFIAC. D'argent , à trois bandes de gueules.

I. Bertrand Rouffiac t. le 6. Mai 1524. Il avoit ep. le 2. Déc. 1510. Blanche d'Albigés , & il en eut

II. Jean Rouffiac , héritier de son pere , qui t. le 25. Déc. 1586. & qui eut pour fils

III. Jean-George Rouffiac , qui mourut avant son pere , & eut pour fils

IV. Jean Rouffiac , héritier de son ayeul , eut pour enfans 1. François Rouffiac , Sgr. de Danies , qui ep. le 24. Mai 1666. Anne Bousquet , N. le 30. Janv. 1669. & 2. Jean Rouffiac , Sgr. de Bourbon & Danies , N. le 3. Janv. 1699.

ALBI. 996. ROULLET.

I. Jean Rouillet , chevalier , Bn. de Monpeau & Jalenques , capitaine de trois cens hommes de pied , t. le 5. Nov. 1548. ep. le 4. Mars 1538. Marguerite Lifferague , qui le fit pere de 1. Jean Rouillet , & 2.

II. François Rouillet , Bn. de Jalenques , qui eut pour fils

III. Jean-Jacques Rouillet , Bn. de Jalenques , qui t. le 12. Ao. 1629. Il avoit ep. Simonne Potier , & il en eut

IV. Jean-François Rouillet , Bn. de Jalenques , qui ep. le 19. Mai 1637. Cecile Tinel , N. le 27. Janv. 167

CARCASSONNE. 997. ROUX. De gueules , à six hermines d'argent , 3. 2. & 1.

Philippe Roux rendit hommage en 1372. & 1389.

Jean Roux , conseiller & maître des requêtes , régent de la sénéchaussée de Beaucaire & Nîmes , donna une ordonnance le 24. Déc. 1429.

Philippe Roux fit un accord avec Rai-

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

Q

mond son frere en 1492. Rodrigue Roux, Sgr. de Segur, lui rendit hommage en 1504.

Philippe Roux rendit hommage de la seigneurie d'Alfonne le 28. Sept. 1524.

I. Geraud Roux, fut pere de

II. Raimond Roux, président & juge-mage à Carcassonne, qui ep. le 15. Fév. 1555. Marie de Mas-Laurens, qui le fit pere de

III. Philippe Roux, Sgr. d'Alfonne, président & juge-mage de Carcassonne, par la résignation de son pere du 24. Avril 1584. t. le 27. Janv. 1629. & eut pour enfans 1. Anne Roux, qui suit, & 2. Christophe Roux, Sgr. d'Alfonne, qui t. le 10. Novemb. 1660. & fut pere de Dominique-Victor Roux, Sgr. d'Alfonne, N. le 20. Sept. 1668.

IV. Anne Roux, président & juge-mage à Carcassonne, t. le 3. Fév. 1653. Il eut pour enfans 1. François Roux, Bn. de Puivert, Ribes, & sainte Colombe, président au présidial & juge-mage à Carcassonne, 2. Pierre Roux, Sgr. de Montbel, syndic-général de la province de Languedoc, 3. François-Marie Roux, chevalier de Malthe, lieutenant des gardes du duc de Verneuil, 4. Pierre Roux, prieur & seigneur de Pomerai, & 5. Vital Roux, capitaine au régiment de Castelnaud, N. le 20. Sept. 1668.

CASTRES. 998. ROUSSET.

I. Arnaud Rouffet, Sgr. de Colombiers, dénombra en 1503. & fut pere de

II. Jean Rouffet, qui t. le 24. Nov. 1548. Il avoit ep. le 14. Mars 1510. Sidoine de Bonnet, & il en eut

III. Bertrand Rouffet, qui émancipa le 21. Fév. 1582.

IV. Guillaume Rouffet son fils, Sgr. del Cauffe, qui fut pere de

V. Pierre Rouffet, Sgr. del Cauffe, qui ep. le 28. Octobre 1645. N. le 29. Nov. 1668.

TOULOUSE. 999. SABATERI.

I. Raimond Sabateri, professeur ès droits, capitoul à Toulouse en 1608. fut pere de

II. François Sabateri, Sgr. de Roquerlan & Grepian, avocat & bourgeois de Toulouse, y fut capitoul en 1626. & 1641. & t. le 11. Janv. 1656. Il eut pour fils

III. Gabriel Sabateri, Sgr. de Roquerlan, N. le 12. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1000. SABATIER.

I. Henri Sabatier, fut pere de

II. Pierre Sabatier, avocat, qui fut pourvû de l'office de président au mois de Déc. 1591, ep. le 2. Juil. 1549. Isabeau Barthelemi, qui le fit pere de

III. Jacques Sabatier, qui t. le 8. Mars 1659. Il avoit ep. le 15. Janvier 1588. François Begon, & il en eut

IV. Gabriel Sabatier, Sgr. de la Bourgade, thrésorier du domaine du roi en la sénéchauffée de Touloufe, N. le 6. Nov. 1669.

CARCASSONNE. 1001. **SAINTE COLOMBE.** D'azur, à trois bandes d'or, écartelé d'or, à une tour de gueules.

I. Jean de sainte Colombe fut pere de

II. Bernard de sainte Colombe, qui ep. le 12. Sept. 1415. Bonne de la Trethe, qui t. le 5. Mai 1477. & le rendit pere de

III. Pierre de sainte Colombe, Sgr. d'Oupia, dénombra le 12. Nov. 1476. Il ep. en 1453. Marguerite d'Auriac, & il en eut

IV. Berenger de sainte Colombe, Sgr. d'Oupia, fit un bail à nouveau fief le 24. Sept. 1502. & t. le 3. Sept. 1534. eut pour fils

V. François de sainte Colombe, Sgr. d'Oupia, fit un bail à nouveau fief en 1541. Il t. le 26. Mai 1576. ep. le 15. Janv. 1553. Catherine de Plantade de Cleirac, qui le fit pere de

VI. Vital de sainte Colombe, Sgr. d'Oupia, qui t. le 3. Sept. 1597. & fut pere de

VII. Vital de sainte Colombe, Sgr. d'Oupia, qui ep. le 12. Mai 1602. Gabrielle de Montredon, & en eut

VIII. Pierre de sainte Colombe, Bn. d'Oupia & de Laval de Dagne, qui ep. le 28. Juin 1637. Toinete de Bretes de Thurin, qui le rendit pere de

IX. Guillaumé de sainte Colombe, Sgr. d'Oupia & de Laval de Dagne, qui ep. le 30. Juin 1666. Marquise Claire de Cup, & il en eut

X. Pierre de sainte Colombe, N. avec son pere le 23. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1002. **S. FELIX.** D'azur, au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules, bouelé & cloué d'or.

I. Arnaud de S. Felix, Sgr. de Montpefat, écuyer d'écurie du roi Charles, acheta la terre de la Paillade le 7. Janv. 1442. fut pere de

II. Bernard de S. Felix, qui t. le 3. Déc. 1489. ep. le 1. Déc. 1458. Jeanne Boffevin, qui le rendit pere d'

III. Arnaud de S. Felix, conseiller au parlement de Touloufe, lequel eut pour fils

IV. François de S. Felix, qui transigea le 7. Nov. 1521. Il ep. Antoinette Puibusque, & il en eut 1. Germain de S. Felix, Bn. de Clapiers, qui suit, & 2. Claude de S. Felix, qui a fait la Br. B.

V. Germain de S. Felix, Bn. de Clapiers, chevalier de l'ordre du roi, transigea le 10. Mai 1571, avec Claude son frere pour les biens de

leurs pere & mere , t. le 21. Nov. 1586. Il ep. le 19. Nov. 1565. Anne Céfars , & il en eut 1. Raimond de S. Felix , & 2.

VI. Jean de S. Felix , Sgr. de Maurimont , Clapiers , & la Paillade , t. le 24. Janv. 1620. & fut pere de

VII. Philippe de S. Felix , Sgr. de Maurimont , Clapiers , & la Paillade , N. le 23. Sept. 1669.

BR. B. V. Claude de S. Felix , Sgr. de Varennes , président au parlement de Toulouse , t. le 20. Mai 1605. & fut pere de

VI. Germain de S. Felix , Sgr. de la Varenne , qui eut pour enfans 1. Claude de S. Felix , Sgr. de la Varenne , qui fuit , & 2. autre Claude de S. Felix , Sgr. d'Aiguesvives & Colladire.

VII. Claude de S. Felix , Sgr. de la Varenne , eut pour enfans 1. Philippe de S. Felix , Sgr. de la Perrouse , & 2. Pierre de S. Felix , Sgr. de Labourel , N. avec leur pere & leur oncle le 23. Sept. 1669.

MIREPOIX. 1003. S. GEORGE.

I. Gregoire de S. George , Sgr. d'Aumon , fut pere de

II. Philippe de S. George , qui t. le 20. Janv. 1585. ep. le 15. Janv. 1539. Catherine Bruguieres , qui le fit pere de

III. Louis de S. George , qui t. le 18. Mai 1599. & qui eut pour fils

IV. Joseph de S. George , Sgr. de Sibrac , pere de

V. Gregoire de S. George , qui ep. le 6. Mars 1639. Catherine de Villemur , N. le 7. Nov. 1670.

1004. S. HILAIRE. D'azur , au cœur d'or , enflammé de gueules.

I. Pierre de S. Hilaire rendit hommage le 2. Déc. 1493. & t. le 2. Sept. 1494. Il fut pere d'

II. Arnaud de S. Hilaire , héritier de son pere , eut pour enfans 1. Antoine de S. Hilaire , qui fuit , & 2. Flore de S. Hilaire , qui ep. le 13. Juil. 1555. N.

III. Antoine de S. Hilaire assista au mariage de sa sœur , & t. le 15. Oct. 1567. eut pour enfans 1. Gabriel de S. Hilaire , qui fuit , & 2. Mafre de S. Hilaire , qui ep. Guillemete Cavalher ; qui t. étant veuve le 4. Ao. 1622. & il en eut François de S. Hilaire & Arnaud de S. Hilaire , Sgr. de Candour , qui fut pere de François de S. Hilaire , Sgr. de Candour , qui ep. le 4. Ao. 1657. Louise de Roquefeuil , & fut maintenu N. le 10. Janv. 1670.

IV. Gabriel de S. Hilaire ep. le 2. Janv. 1592. Marie Vernhes , qui le rendit pere d'

V. Antoine de S. Hilaire , qui ep. le 13. Juil. 1611. Marguerite de Malrous , & il en eut 1. Jean de S. Hilaire , Sgr. d'Arnac , qui ep. le 5. Avril 1669. Marie Gondal , & 2. Charles de S. Hilaire , Sgr. de Lauretier , N. avec son frere le 10. Janv. 1670.

RIEUX. 105. S. JEAN DU MAINE. Parti d'argent & de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de sable.

I. Roger de S. Jean du Maine fut pere de

II. Gaspard de S. Jean du Maine, qui ep. le 28. Fév. 1511. Anne de Noé, & il en eut 1. Gaudens de S. Jean du Maine, qui suit, & 2. Jean de S. Jean du Maine, qui ep. le 6. Nov. 1589. Barbe Delgui, qui le fit pere de Jacques de S. Jean du Maine, Sgr. de Bourfaquet, qui ep. le 17. Mai

& il en eut François de S. Jean du Maine, Sgr. de Bourfaquet, à qui sa sœur consanguine, Germaine, du consentement de Jacques son pere, fit donation le 30. Août 1643. N. le 14. Mars 1670.

III. Gaudens de S. Jean du Maine transigea le 2. Nov. 1591. avec ses freres pour les biens de Gaspard leur pere & de Roger leur ayeul. Il ep. François de Comminges, vicomtesse de Conserans & de Lautrec, qui t. étant veuve le 26. Sept. 1631. & il en eut 1. François de S. Jean du Maine, & 2.

IV. Jean-Jacques de S. Jean du Maine fut pere de

V. Jean de S. Jean du Maine, qui ep. le 13. Sept. 1656. Marie de la Trelhe, N. le 14. Mars 1670.

{ ALETH, & 1006. S. JEAN, BARON D'HONOUX.
{ CARCASSONNE.

François de S. Jean de Thurin, Bn. d'Honoux, Jean-François, Bn. de Fayac, Olivier de S. Jean de Voifins, Bn. de Mouffoulens, Jean-François son fils, autre Jean-François de S. Jean de la Bastide, Gifard de S. Jean de la Garde-Mouffoulens, & Louis son fils, N. le 5. Déc. 1668. Ce jugement est dans la généralité de Montpellier.

{ CARCASSONNE. 1007. S. MARTIN. D'azur, à un rocher d'or.

I. Guillaume de S. Martin eut pour enfans 1. Martin de S. Martin, 2. Pierre de S. Martin, qui suit, & 3. Jeanne de S. Martin, qui ep. assistée de ses freres, le 19. Mai 1517. Jean Segulier.

II. Pierre de S. Martin ep. Anne de Mort, qui le rendit pere de

III. Jean de S. Martin, qui t. le 20. Avril 1584. Il avoit ep. le 3. Janv. 1553. qui le fit pere de

IV. Marquis de S. Martin, Sgr. dudit lieu, qui ep. Claude de Fontaines, elle t. étant veuve le 7. Mars 1640. & fut mere de 1. Bertrand Alexandre de S. Martin, qui suit, & 2. Jean de S. Martin, Sgr. de Monconnil.

V. Bertrand-Alexandre de S. Martin t. le 12. Juin 1661. & eut pour enfans 1. Charles-François de S. Martin, Sgr. dudit lieu, 2. Pierre-Antoine de S. Martin, qui ep. le 12. Juin 1667. Jeanne-Françoise

& 3. Jean-Chevalier de S. Martin, N. avec leur oncle le 13. Déc. 1668.

Q iij

ALBI. 1008. S. MAURICE. D'azur, au paon d'or, chargé de trois étoiles d'argent.

I. Antoine de S. Maurice fut pere de

II. Jacques de S. Maurice, qui ep. le 4. Fév. 1491. Sigalde, & en eut

III. Pierre de S. Maurice, qui ep. le 13. Août 1531. Jeanne Moulins, qui le rendit pere de

IV. Jacques de S. Maurice, Sgr. de Coudols, qui t. le 15. Juillet 1586. Il avoit ep. le 4. Déc. 1555. Guine Berail, qui le fit pere de

V. Jean de S. Maurice, Sgr. de Plegades, qui t. le 7. Fév. & eut pour enfans 1. Jean de S. Maurice, Sgr. de Plegades, & 2.

VI. Pierre de S. Maurice, Sgr. de Saufenac, pere de

VII. Marc-Antoine de S. Maurice, Sgr. de Combelai, N. avec son pere & son oncle le 18. Sept. 1669.

ALBL. 1009. S. PAUL. D'azur, à une épée d'argent, la pointe en bas & la garde d'or, sur laquelle s'appuye un lion d'or, armé & lampasfé de même.

I. Raimond de S. Paul, Sgr. de Bonneval, eut pour enfans 1. Astor de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui suit, & 2. Lombarde de S. Paul, qui ep. le 19. Janv. 1340. Geoffroi de Turoir, vicomte de Paulin.

II. Astor de S. Paul, Sgr. de Bonneval, fut pere de

III. Barthelemi de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui reconnut le 23. Mars 1397. & eut pour fils

IV. Bernard de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui rendit hommage le 22. Oct. 1453. Il avoit ep. le 14. Juin 1428. Marguerite de Monvalat, & il en eut

V. Bertrand de S. Paul, Sgr. de Bonneval, passa une reconnoissance, étant procureur de son pere, le 14. Janv. 1470. Il eut pour fils

VI. Bertrand de S. Paul, Sgr. de Grandval, qui fut pere de

VII. Jean de S. Paul, Sgr. de Bonneval, lequel eut pour fils

VIII. Berenger de S. Paul, Sgr. de Bonneval, ep. Marie Afemar, qui fit une donation à son fils Hector. Leurs enfans furent 1. Etienne de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui suit, & 2. Hector de S. Paul, Sgr. de Gralhac, qui a fait la branche des seigneurs de Gralhac.

IX. Etienne de S. Paul, Sgr. de Bonneval, t. le 12. Sept. 1575. Il ep. en 1540. Alix Astorg de Segreville, qui le rendit pere de

X. Jean-Jacques de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui t. le 17. Août 1581. & fut pere d'

XI. Abel de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui t. le 1. Mars 1640. & eut pour fils

XII. Louis de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui t. le 30. Août 1647. & eut pour enfans 1. Jean de S. Paul, Sgr. de Bonneval, N. le 24. Déc. 1668. & 2. Jacques de S. Paul.

MIREPOIX.

1010. SALES. D'azur, au château d'argent, maçonné de sable.

I. Bernard Sales, Bn. de Gudanne, t. le 18. Mai 1570. ep. le 20. Av. 1554. Mondette Beliffen, qui le fit pere de

II. Jerome Sales, Sgr. de Fontvives, héritier de son pere, eut pour enfans 1. Charles Sales, qui transigea avec son frere le 30. Déc. 1639. pour les biens de leur pere, il ep. le 18. Janv. 1633. François Souberran, & 2. Gabriel Sales, Sgr. de Grilhon, capitaine d'infanterie le 2. Août 1630. chambellan de Monsieur frere du roi, pourvû le 3. Juillet 1651.

ALBI. 1011. SALES. D'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

I. Jean Sales, écuyer, fut pere de

II. Etienne Sales, Confgr. de Gignac, qui t. le 11. Déc. 1557. Il avoit ep. le 12. Ao. 1523. Gabrielle de Castelnau, qui le rendit pere de

III. Jacques Sales mentionné dans le testament de son pere. Il eut pour enfans 1. Pons Sales, Sgr. de la Loubiere, qui suit, 2. Pierre Sales, Sgr. de la Loubiere, qui émancipa le 10. Sept. 1662. Etienne Sales son fils, N. le 16. Juin 1669. 3. Etienne Sales, & 4. Raimond Sales.

IV. Pons Sales, Sgr. de la Loubiere, transigea avec ses freres pour les biens de Jacques leur pere le 14. Fév. 1617. t. le 5. Mars 1657. Il ep. le 9. Déc. 1615. Paule Molinier, & il en eut 1. Jacques Sales, Sgr. de la Loubiere, & 2. Joseph Sales, Sgr. de Fraisse, N. avec frere le 16. Juillet 1669.

TOULOUSE. 1012. SALUSTRE.

I. Pierre Salustre, conseiller au parlement de Toulouse, reçû le 30. Juillet 1558. fut pere de

II. Mariane Salustre, maître des requêtes de la maison & couronne de Navarre, fut cinq diverses fois capitoul à Toulouse, t. le 18. Juil. 1622. Il ep. en 1575. Superfantes, & il en eut

III. Germain Salustre, Sgr. de Canet, N. le 4. Janvier 1671.

ALBI. 1013. SAUNIAC.

Elias Sauniac, grand chambellan, conseiller du roi de Hongrie & de Sicile en ses conseils par le don que ce prince lui fit de cet office le 24. Juin 1416. Il étoit sénéchal de Beaucaire par don du roi Charles VI.

Jean Sauniac à qui le comte d'Armagnac fit une cession le 17. Déc. 1448:

I. François Sauniac dit Belcastel, Sgr. de Fouffac, ep. le 9. Fév. 1538. Jeanne Peiroles, qui le fit pere de

II. Bertrand Sauniac, Sgr. d'Ampiac, qui t. le 24. Juil. 1585. Il ep. le 11. Oct. 1571. Germaine de sainte Colombe, qui le rendit pere de

III. Raimond Sauniac, Sgr. d'Ampiac, qui fut héritier de ion pere, & eut pour enfans 1. Jean Sauniac d'Ampiac, Sgr. de Tanus, qui ep. le 15. Fév. 1650. Marie Ciron, & 2. Jacques Sauniac, Sgr. de Glassac, qui transigea avec son frere le 15. Déc. 1667. N. le 15. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 1014. SAUSIN. D'or, à un arbre de finople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Antoine Sausin, écuyer, Sgr. de Naufari, t. le 5. Avril 1554. & fut pere de

II. Bermond Sausin, Sgr. de Naufari, héritier de son pere, eut pour fils

III. Maffre Sausin, Sgr. de Naufari, qui ep. le 22. Août 1561. Marie Jeannin, & il en eut

IV. Magdelon Sausin, Sgr. de Naufari, qui ep. le 18. Juin 1627. Olimpe de Brassac, & fit donation le 2. Déc. 1644. à

V. Henri Sausin son fils, Sgr. de Naufari, N. le 6. Nov. 1668.

TOULOUSE. 1015. SEDE.

Galton Sede fut capitoul à Toulouse en 1657. N. en vertu du capitoulat, le 12. Août 1669.

TOULOUSE. 1016. SEGUI. De gueules, au chien passant d'argent, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

I. Raimond Segui fut capitoul à Toulouse en 1527. & fut pere de

II. Pierre Segui, bourgeois & citoyen de Narbonne, Sgr. d'Ichauffas, ep. le 23. Nov. 1539. George Merlanes, & il en eut 1. Jean Segui, Sgr. d'Ichauffas, qui suit, & 2. François Segui.

III. Jean Segui, Sgr. d'Ichauffas, fit quittance à François sa sœur, le 4. Juin 1577. & t. le 14. Juil. 1604. eut pour fils

IV. Geraud Segui, Sgr. de Banfelle & Ichauffas, qui t. le 17. Sept. 1635. & fut pere de

V. Denis Segui, Sgr. d'Ichauffas & Banfelle, N. le 6. Avril 1669.

TOULOUSE. 1017. SEGUIER. D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un mouton passant en pointe; écartelé d'azur, au lion d'or armé & lampassé de sable & couronné d'or, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

I. François Segui, Sgr. de Villandrie, conseiller au grand conseil & juge-mage

jugc-mage de Querci, reçû par arrêt du parlement de Toulouse du 22. Nov. 1558. ep. Marguerite du Faur, qui étant veuve t. le 30. Janvier 1599. & le fit pere de

II. Jacques Seguier, Sgr. de Bonloc, qui t. le 1. Nov. 1621. ep. Marie Auberard, dame de Fabas & en partie de Cassas, qui t. étant veuve en 1639. Il en eut 1. Jean Seguier, Sgr. de Villandrie, qui suit, & 2. Jacques Seguier, qui ep. Judith de Dous, qui le fit pere de Jean-Jacques Seguier, N. le 18. Sept. 1669.

III. Jean Seguier, Sgr. de Villandrie, eut pour enfans 1. Jacques Seguier, & 2. Jean Seguier, Sgr. de Villandrie, N. le 18. Sept. 1669.
TOULOUSE. 1018. **SENTOUS.**

I. Martial Sentous fut pere de

II. Pierre Sentous, capitoul à Toulouse en 1602. qui eut pour fils

III. Jean Sentous, Sgr. de la Cahusiere, qui ep. le 14. Sept. 1664. Bernardine Dumon, N. en vertu du capitoulat, le 6. Mars 1670.

RIEUX. 1019. **SERS.** Au 1. & 4. d'azur, au lion d'or, au 2. & 3. d'azur, à trois étoiles d'or.

I. Pierre Sers, Sgr. d'Aulix, t. le 20. Oct. 1528. eut pour enfans 1. Jean Sers, écuyer, Sgr. d'Aulix, qui suit, & 2. Roger Sers.

II. Jean Sers, écuyer, Sgr. d'Aulix, t. le 22. Janv. 1555. Il fut pere de

III. François Sers, Sgr. d'Aulix, qui t. le 6. Juil. 1603. & eut pour enfans 1. Jean Sers, Sgr. d'Aulix, qui suit, 2. Jacques Sers, 3. Gabriel Sers, & 4. François Sers,

IV. Jean Sers, Sgr. d'Aulix & de Goutebernise, ep. Georgete la Barthe, & il en eut 1. Jean Sers, Sgr. d'Aulix & la Fite, qui ep. le 17. Mai 1651. Marguerite la Barthe, N. le 5. Nov. 1668. & 2. François Sers, Sgr. de Melufac & d'Aulix, qui ep. le 14. Mars 1662. Marie Boulkn.

BAS MONTAUBAN. 1020. **SERS.** D'azur, au lion d'or.

I. Sicard Sers ep. Gaspard de Labadie, & il en eut 1. Pierre Sers, qui suit, 2. Roger Sers, 3. Jacques Sers, & 4. François Sers, qui fut pere d'autre François Sers, Sgr. de Moles, qui eut des lettres de tonsure le 6. Avril 1601. & fut maintenu N. le 29. Oct. 1668.

II. Pierre Sers transigea le 1. Oct. 1556. avec Roger son frere pour les biens de leurs pere & mere. Il ep. par dispense du pape le 15. Juillet 1556. Peronne Sers d'Aulix sa parente au quatrième degré, & il en eut 1. Jean Sers, Sgr. de Casteras, le 17. Oct. 1592. & 2.

III. Hercule Sers, Sgr. de Saignes, qui fut pere de

IV. Jean-Pierre Sers, Sgr. de Saignes, qui ep. le 2. Mai 1632. Marguerite de Clerac, & en eut

V. Bertrand Sers, Sgr. de Bourdegous, qui ep. le 19. Oct. 1661. Anne Pages, N. avec son pere le 29. Oct. 1668.

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

R

LAVOUR.

1021. SEVERAC.

D'azur, à trois étoiles d'argent mises en barre, parti d'argent, au monde d'azur, sommé d'une croix d'or, coupé de gueules, à trois fasces d'argent.

I. Gilbert de Severac fut pere de

II. Paul de Severac, qui ep. le 28. Nov. 1518. Brune de Padies, & il en eut 1. Jean de Severac, Sgr. de Montcauffon, qui fuit, & 2. Michel de Severac.

III. Jean de Severac, Sgr. de Montcauffon, transigea le 3. Janvier 1563. avec Michel son frere pour les biens de Paul leur pere. Il ep. le 2. Nov. 1558. Anne d'Esquilhos, & il en eut 1. Sebastien de Severac, Sgr. de Jusés, qui fuit, & 2. Charles de Severac.

IV. Sebastien de Severac, Sgr. de Jusés, transigea le 25. Fév. 1603. avec Charles son frere, & t. le 15. Nov. 1639. Il eut pour enfans 1. Alexandre de Severac, Sgr. de Jusés, qui fuit, 2. David de Severac, Sgr. de Montcauffon, qui eut pour enfans Sebastien de Severac, Sgr. de Montcauffon, marquis de Severac, & Gabriel de Severac, tous trois N. le 28. Nov. 1668. 3. Scipion de Severac, qui ep. Claude de S. Felix, qui étant veuve t. le 20. Mars 1653. & le rendit pere de Claude-François de Severac, N. le 28. Nov. 1668. 4. Pierre-Manaud de Severac, Sgr. de la Devese, qui ep. le 18. Fév. 1635. Gabrielle Cabagnet, & 5. Marquis de Severac, Bn. de Maurens, N. avec Pierre-Manaud son frere le 28. Nov. 1668.

V. Alexandre de Severac, Sgr. de Jusés, capitaine de chevaux-legers, maître d'hôtel du roi, pourvû le 15. Mai 1651. ep. Charlotte de Plagne, qui le fit pere de

VI. Alexandre de Severac de la Tour, Sgr. de Jusés, N. le 28. Nov. 1668.

CARCASSONNE.

1022. SIRAN. D'azur, à un éprevier de fable.

I. Edouard Siran, Sgr. de Cabanac, t. le 28. Av. 1502. fut pere de

II. Bertrand Siran, Sgr. de Cabanac, héritier de son pere, eut pour fils

III. Barthelemi Siran, Sgr. de Cabanac, qui t. le 11. Août 1551. Il ep. le 3. Août 1538. Françoisse Daban, qui le fit pere d'

IV. Antoine Siran, chevalier, Sgr. de Cabanac, qui t. le 12. Avril 1580. & fut pere de

V. Louis Siran, chevalier, Sgr. de Cabanac, qui t. le 15. Av. 1649. Il avoit ep. le 9. Mars 1597. Antoine de Roquefort, & il en eut 1. Jean Sebastien Siran, Sgr. de Cabanac, & 2. Antoine Siran, Sgr. de la Bastide, N. le 8. Oct. 1669.

{ *LAVAUUR*; & 1023. SOUBIRAN. D'argent, à la bande de
{ *CASTRES*. gueules.

Amblard Soubiran, sénéchal d'Albigeois, pourvû le 19. Juil. 1208.

Certificat du chapitre de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, comme depuis long-tems il y a eu plusieurs de la maison de Soubiran dans ledit ordre, & depuis pour Jean, mort grand prieur de Toulouse, & Amblard pris par les Turcs.

I. Beringuier Soubiran, Confgr. de Brassac, ep. le 16. Mai 1487. Jeanne Guillot, qui le rendit pere de

II. Pierre Soubiran, écuyer, Sgr. de Brassac & Belfort, qui t. le 12. Av. 1561. & eut pour enfans 1. Baltasar Soubiran, qui suit, 2. Pierre Soubiran, Sgr. de Brassac, qui ep. le 10. Mai 1576. Jeanne Berne, qui le fit pere d'Abel Soubiran, Sgr. de Falga, qui ep. le 23. Juillet 1616. Françoise de Mercier, & il en eut André Soubiran, Sgr. de Falga, Garanet, & Jarnac, qui ep. le 13. Av. 1655. Anne Vilettes, & Pierre Soubiran, maintenu N. avec son frere le 21. Juil. 1669. 3. Antoine Soubiran, & 4. Pierre Soubiran.

III. Baltasar Soubiran fut pere de

IV. Paul Soubiran, Sgr. de Belfort, qui ep. le 30. Juil. 1626. Anne de Carmain, N. le 21. Juil. 1669.

LAVAUUR. 1024. SUC.

I. Abel Suc, président au parlement de Toulouse & chambre de l'édit de Castres, pourvû le 12. Fév. 1627. eut pour enfans 1. Jean Suc, Sgr. de S. Affrique, qui suit, & 2. Henri Suc, émancipé par son pere le 30. Décembre 1637. fut pere de Pierre Suc, bapt. le 30. Juil. 1642. N. le 17. Sept. 1668. comme petit-fils de président.

II. Jean Suc, Sgr. de S. Affrique, ep. le 11. Sept. 1627. Jeanne Martin, & il en eut

III. Abel Suc, Sgr. de S. Affrique, qui ep. le 8. Déc. 1652. Marthe Galiere, N. le 17. Sept. 1668. comme petit-fils de président.

LAVAUUR. 1025. TAILLEFER.

I. Huc Taillefer, capitaine, fit une vente le 2. Déc. 1549. t. le 25. Fév. 1553. ep. le 12. Août 1550. Jeanne d'Aguts, & il en eut

II. Charles Taillefer, héritier de son pere, eut pour fils

III. Pierre Taillefer, qui ep. le 4. Déc. 1649. Marthe Monachi, N. le 15. Janv. 1671.

ALBI. 1026. TAURINE. D'azur, au taureau d'or.

I. Raimond Taurine, fut pere de

II. Pierre Taurine, qui rendit hommage en 1468. reçut une obligation en 1516. & eut pour fils

III. Boniface Taurine, qui t. le 17. Avril 1549. ep. le 9. Fév. 1529. Cecile de Flavain, & il en eut 1. Bringuier Taurine, qui suit, 2. Gabriel Taurine, & 3. Pierre Taurine.

IV. Bringuier Taurine ep. Marquise Seguret, qui t. en faveur de son mari, & le rendit pere de

V. Pierre Taurine, qui ep. le 23. Janv. 1600. François de Montafec qui t. étant veuve le 25. Fév. 1649. & il en eut 1. Pierre Taurine, Sgr. de Puechain, & 2. Claude Taurine, qui ep. le 9. Juil. 1643. François Montauriol, N. avec son frere le 27. Janv. 1670.

RIEUX. 1027. **TERSSAC.**

I. Louis Terffac fut pere de

II. Jean Terffac, qui t. le 30. Av. 1592. ep. le 14. Juil. 1549. Marie Langlade, & il en eut 1. François Terffac, qui suit, & 2. Pierre Terffac.

III. François Terffac fut pere de

IV. Jean Terffac, qui ep. le 27. Mai 1620. Catherine Bordes, & il en eut

V. Geraud Terffac, Sgr. de Comagnes, qui ep. le 9. Sept. 1667. Helene de Passé, N. avec son pere le 17. Janv. 1671.

CASTRES. 1028. **THESAN-VENASQUE.**

I. François Thesán, Sgr. de Venasque, fut pere de

II. Pierre Thesán, Sgr. de Venasque, qui ep. le 25. Janv. 1528. Claude de Grinhan, qui le fit pere de

III. Paul de Thesán, chevalier de l'ordre du roi, rendit hommage le 11. Mars 1560. & eut pour enfans 1. Claude de Thesán, qui suit, & 2. Olivier de Thesán.

IV. Claude de Thesán t. le 14. Sept. 1622. ep. le 2. Mars 1602. François de Castelnau de Clermont, & il en eut 1. Paul-Alphonse de Thesán, marquis de S. Gervais, qui suit, 2. Alexandre de Thesán, 3. Esprit de Thesán, & 4. Laurent de Thesán.

V. Paul-Aldonce de Thesán, marquis de S. Gervais, ep. le 2. Mars 1633. Sibille Fortia, qui le rendit pere de

VI. Louis de Thesán de Venasque, marquis de S. Gervais, qui ep. le 18. Août 1668. Catherine Mistral de Mondragon, N. le 4. Janvier 1671.

CASTRES. 1029. **THOMAS.**

I. Antoine Thomas, Sgr. de Roquecourbe, obtint des lettres d'annoblissement au mois de Déc. 1627. & fut pere de

II. Jean Thomas, Sgr. de la Barthe, qui t. le 15. Avril 1667. ep. le 14. Nov. 1635. Jeanne Esperandieu, & il en eut

III. Antoine Thomas, Sgr. de la Barthe, N. le 21. Mars 1670. en vertu desdites lettres.

TOULOUSE. 1030. **TIFFAUT.**

I. Jean-Arnaud Tiffaut, avocat & puis conseiller au parlement de

Toulouse, y fut capitoul en 1601. & t. le 3. Juin 1645. eut pour enfans 1. François Tiffaut, qui suit, & 2. Jean-Jacques Tiffaut, Sgr. de Belloc.

II. François Tiffaut ep. Marie Ortet, qui le fit pere de

III. Jean-Arnaud Tiffaut, N. avec son oncle le 13. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1031. **TILHOL.**

I. Jean Tilhol fut capitoul à Toulouse en 1629. & fut pere de

II. Gabriel Tilhol, bapt. le 16. Sept. 1627. N. le 4. Nov. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1032. **TOLOSANI.** D'azur, à une sirene se peignant & mirant d'argent, sur des ondes au naturel.

I. Leonard Tolofani, Sgr. de la Sesquiere, eut en 1534. une attestation de l'évêque de Saluces, comme il étoit noble & forti du marquisat de Saluces, fit un achat le 16. Déc. 1537. t. le 4. Sept. 1555 ep. Jeanne de Carle, qui le rendit pere de

II. Michel Tolofani, Sgr. de la Sesquiere, maître des requêtes de la reine Catherine, pourvû le 19. Janv. 1555. t. le 28. Juin 1584. Il avoit ep. Perrete Guillaumet, qui lui donna pour fils

III. Olivier Tolofani, Sgr. de la Sesquiere, doyen des conseillers du parlement de Toulouse, qui t. le 5. Fév. 1656. Il ep. le 18. Nov. 1592.

& il en eut 1. Guillaume Tolofani, qui suit, 2. Philippe Tolofani, Sgr. de la Sesquiere, qui ep. Catherine de la Rochefoucaud-Montendre, & t. le 4. Av. 1647. dont Jacques Tolofani N. avec Antoine son oncle le 19. Août 1669. & 3. Antoine Tolofani, Sgr. de la Sesquiere.

IV. Guillaume Tolofani t. le 6. Nov. 1628. fut pere de

V. Jean Tolofani, N. avec son oncle Antoine le 19. Août 1669.

ALBI. 1033. **TONNAC.** D'or, à deux fasces de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Antoine Tonnac, Sgr. d'Alos, ep. le 2. Fév. 1524. Marguerite Caslans, qui le rendit pere de

II. Pons Tonnac, qui ep. le 3. Déc. 1576. Jeanne Dupui, & il en eut

III. Jean Tonnac, Sgr. de Calhaufel, qui ep. le 5. Déc. 1638. Magdelaine Tonnac, qui étant veuve fit un accord le 10. Oct. 1656. avec 1. Jean Tonnac son fils, Sgr. de Calhaufel, & 2. Raimond Tonnac, Sgr. de Mariagues, N. avec son frere le 8. Janv. 1669.

CASTRES. 1034. **TOULOUSE-LAUTREC-DE-TOULOUSE.**

Ecartelé de Lautrec qui est de gueules au lion d'or.

I. Antoine de Toulouse de Lautrec, Bn. de Montfa, t. le 31. Juil. 1527. fut pere de

II. François de Toulouse de Lautrec, Bn. de Montfa, qui t. le 26. Oct. 1565. & eut pour fils

III. Pierre de Toulouse de Lautrec, Bn. de Montfa, qui t. le 30. Déc. 1614. fut pere de

IV. Bernard de Toulouse, vicomte de Lautrec, Bn. de Montfa, qui t. le 5. Sept. 1656. & eut pour enfans 1. Alexandre de Toulouse de Lautrec, & 2. Jean-Guillaume de Toulouse de Lautrec, N. avec son frere le 9. Nov. 1668.

CASTRES. 1035. TOULOUSE-LAUTREC-DE-TOULOUSE.

Ecartelé de Lautrec,
qui est de gueules, au
lion d'or.

I. Corbeiran de Toulouse de Lautrec t. le 8. Mars 1535. Il avoit ep. Isabeau de Combes, qui t. étant veuve le 5. Juil. 1546. & il en eut

II. Antoine de Toulouse de Lautrec, Sgr. de S. Germier, héritier de son pere. Il eut pour fils

III. Jacques de Toulouse de Lautrec, qui ep. le 10. Juin 1596. Marie de Lautrec, dame de S. Germier, qui t. étant veuve le 22. Juin 1629. & le rendit pere de

IV. Marc-Antoine de Toulouse de Lautrec, Sgr. de S. Germier, qui fut pere de

V. Louis de Toulouse de Lautrec, Sgr. de S. Germier, qui ep. le 9. Mai 1657. Jeanne d'Albie, N. le 20. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1036. TOURNEMIRE.

I. Antoine Tournemire, chevalier, fut capitoul à Toulouse en 1472

II. Bertrand Tournemire, écuyer, qui fut capitoul à Toulouse en 1484.

III. Pierre Tournemire, Sgr. de Ponse, qui fut capitoul à Toulouse en 1509.

IV. Pierre Tournemire, professeur ès droits, fut capitoul à Toulouse en 1515.

V. Jean Tournemire, écuyer, Sgr. de Ponse, fut capitoul à Toulouse en 1526.

VI. Arnaud Tournemire, avocat, qui fut capitoul à Toulouse en 1577.

VII. Henri Tournemire, qui eut pour fils

VIII. Jean-Michel Tournemire, qui ep. le 15. Sept. 1656. Isabeau Cominhan, fut capitoul à Toulouse en 1669. & N. la même année le 12. Août, en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1037. TREBOSC.

Jean-Jacques Trebosc, fut capitoul à Toulouse en 1635. Il ep. Catherine Persin, qui t. étant veuve le 22. Août 1635. & il en eut 1. Jean-Benoît Trebosc, & 2. Jean Trebosc, N. le 9. Ao. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1038. **TURLE.**

I. Charles Turle, conseiller & secrétaire du roi en la chancellerie de la chambre de l'édit de Castres, reçû le 20. Juin 1612. ep. Antoinette Cochete, & il en eut

II. George Turle, avocat, bapt. le 9. Oct. 1616. fut capitoul à Toulouse en 1661. N. le 29. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1039. **VABRE.** D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

I. Milhaud Vabre, Bn. de Castelnau, Sgr. de Beaufort, obtint une délibération des états de Languedoc en 1540. portant qu'il y prendroit séance. Il ep. le 12. Sept. 1517. Marguerite de Meine, & il en eut

II. Bernard Vabre, Bn. de Castelnau, transigea le 18. Av. 1565. Il avoit t. le 5. Juil. 1563. & eut pour fils

III. Jean Vabre, Bn. de Castelnau, héritier de son pere, qui eut pour fils

IV. Jean-Anne Vabre, marquis de Castelnau, Carmon, & Vallon, qui ep. le 4. Fév. 1609. Marguerite de la Garde, & il en eut

V. François Vabre, marquis de Castelnau, qui ep. le Janv. 1644. Catherine Cheverit, N. le 6. Août 1669.

BAS MONTAUBAN. 1040. **VALENS.**

I. Jean Valens eut pour enfans 1. Odet Valens, qui suit, & 2. Marguerite Valens, qui fit donation le 27. Oct. 1548. à Jean son neveu fils d'Odet.

II. Odet Valens fut pere de

III. Jean Valens, qui ep. le 24. Janv. 1539. Catherine Visé, & il en eut 1. Alain Valens, qui suit, & 2. Jeanne Valens, qui t. le 27. Juil. 1575. en faveur d'Alain son frere.

IV. Alain Valens eut pour enfans 1. Jean Valens, qui suit, & 2. Jean-Jacques Valens, Sgr. de Puechdouce, transigea le 2. Avril 1647. avec Corbeiran son neveu, fils de Jean, au sujet de sa légitime sur les biens d'Alain son pere.

V. Jean Valens fut pere de

VI. Corbeiran Valens, qui eut pour fils

VII. Marc Valens, qui fit une procuration avec son pere le 19. Juil. 1668. N. le 3. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 1041. **VARENNES.** De sable, à trois bandes d'argent.

I. Pierre Varennes, écuyer, Sgr. de Malis, archer de la garde du roi, t. le 17. Juil. 1571. Il ep. le 25. Nov. 1545. Toinette Barrillon, & il en eut

II. Jean Varennes, qui ep. Marquise de Roux, laquelle t. étant veuve le 15. Juin 1623. & le rendit pere

III. François Varennes, qui ep. le 19. Janvier 1619. Claire Prevost, & il en eut

IV. Jean Varennes, Sgr. de Maliffi & Roux, qui ep. le 20. Ao. 1651.
Jacquete Thomas, N. le 18. Janv. 1669.

MIREPOIX. 1042. **VANDOMOIS.**

I. Jean Vandomois, écuyer, Sgr. de Baux, fut pere de

II. Mechior Vandomois, qui ep. le 26. Déc. 1559. Raimonde Oré
bessan, qui transigea étant veuve le 16. Oct. 1591. & il en eut

III. Philippe Vandomois, Sgr. de Taurignan, fut pere d'

IV. Antoine Vandomois, Sgr. de Roquelaure, qui ep. le 16. Nov.
1632. Francafal, & il en eut

V. Paul Vandomois, Sgr. de S. Heraille, qui ep. le 19. Juil. 1659.
Modeste du Faur, N. le 14. Janv. 1671.

RIEUX. 1043. **VERDELIN.**

I. Guillaume Verdeline, natif du comté d'Avignon, eut des lettres de
naturalité en 1557. & t. le 12. Sept. 1561. Il eut pour enfans 1. Jean
Verdeline, qui suit, 2. Jacques Verdeline, naturalisé avec son frere

II. Jean Verdeline, fils dudit Guillaume, prêtre, obtint avec son frere
Jacques des lettres, par lesquelles sa majesté veut qu'ils jouissent des pri-
vilèges des nobles, comme étant sortis d'une noble & ancienne maison,
en 1561. Il ep. Isabeau de Monbesson, & il en eut 1. Tristan-Louis
Verdeline, qui suit, & 2. François Verdeline, qui ep. assistée de son
frere, le 4. Mai 1591.

III. Tristan-Louis Verdeline, t. le 30. Oct. 1639. fut pere d'

IV. Antoine Verdeline, Sgr. de Generes, N. en vertu desdites let-
tres, le 28. Nov. 1670.

CASTRES. 1044. **VERDIGUIER.** D'azur, à un feuillage de
laurier d'or, accompagné
d'un dextrochere d'argent,
parti de gueules, au cerf cou-
rant d'or, au chef enté de si-
nople, chargé de trois étoi-
les d'or.

I. Jacques Verdiguier, Sgr. de Taulac, ep. 1^o. en 1558. Isabeau Ri-
chaume, 2^o. Delfine Galan, qui t. étant veuve le 12. Fév. 1619. Il eut
de sa seconde femme

II. Philippe Verdiguier, Sgr. de Taulac, ep. Rose Corneillan, qui
t. le 12. Déc. 1638. & le fit pere de

III. Marc-Antoine Verdiguier, Sgr. de la Sale, qui t. le 26. Juin
1660. fut pere de

IV. François Verdiguier, Sgr. de la Sale, N. le 18. Juil. 1669.

ALBI. 1045. **VERDU.** D'argent, à trois verdons de sinople,
2. & 1.

I. Jean Verdu t. le 17. Août 1575. ep. le 26. Janv. 1546. Silvie de
Trelhes, qui le fit pere de

II. Guillaume

II. Guillaume Verdu , qui t. le 13. Août 1620. & eut pour fils

III. Jean Verdu , Sgr. dudit lieu , Bn. de Magalas , fut pere de

IV. Jean Verdu , Sgr. de la Ruelle , qui ep. le 5. Août 1643. Anne Caqueviel , N. avec son pere le 25. Janv. 1669.

TOULOUSE. 1046. VERGER.

I. Jean Verger , capitoul à Toulouse en 1605. Il ep. Marie Mansencal , & il en eut

II. Jean Verger , Sgr. d'Eder , Confgr. de Paulhac , bapt. le 8. Juin 1618. N. le 3. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

ALBI. 1047. VERGNOLES. D'azur , à la bande dor , accompagnée de deux croissans d'argent , l'un en chef & l'autre en pointe posés en barre.

I. Philippe Vergnoles fut pere de

II. Germain Vergnoles , qui reçut deux reconnoissances le 13. Oct. 1436. & eut pour fils

III. François Vergnoles , qui rendit hommage le 8. Déc. 1459. & le 29. Mai 1509. Il fut pere de

IV. Jean Vergnoles , qui obtint un arrêt de la chambre de justice qui le maintient dans les biens de François , Sgr. de Campans , son pere , le 31. Août 1583. & eut pour fils

V. Pierre Vergnoles , Sgr. de Campans , qui transigea le 17. Septemb. 1614. & t. le 8. Sept. 1639. Il eut pour enfans 1. Jacques Vergnoles , Sgr. de la Beraudie , N. le 8. Août 1669. 2. Guillaume Vergnoles , 3. Pierre Vergnoles , Sgr. de Combernard , N. le 8. Août 1669. & 4. François Vergnoles.

{ ALETH, 1048. VERNET.
ALBI, &
TOULOUSE.

I. Barthelemi Vernet ep. le 16. Mai 1551. Luce de Lauret Davines , qui étant veuve t. le 19. Mars 1576. & il en eut 1. Marc Vernet , Sgr. dudit lieu , qui suit , 2. Pierre Vernet , qui ep. le 11. Oct. 1580. Cecile de Costcaude , qui le fit pere de David Vernet , marié le 4. Août 1628. avec Marie Gasse , qui t. le 4. Déc. 1651. & il en eut Pierre de Vernet , Sgr. d'Auvillar , N. avec son pere le 23. Août 1668. & 3. Jean Vernet , qui ep. le 19. Janv. 1595. Catherine de Costale , qui le rendit pere de Pierre Vernet , Sgr. de Costale , qui t. le 19. Août 1639. Il avoit ep. le 31. Janv. 1636. Antoinette Garrigues , & il en eut Jean Vernet , David Vernet , & Jean Vernet : tous trois N. le 23. Ao. 1668.

II. Marc Vernet , Sgr. dudit lieu , ep. le 10. Déc. 1590. Catherine Message , qui le rendit pere de

III. Jean-Pierre Vernet , Sgr. dudit lieu , qui ep. le 28. Mai 1624. Angele Juer , & il en eut

Tom. II. Jugem. sur la nob. de Lang.

S

IV. Henri Vernet, Sgr. du Cassé, qui ep. le 7. Av. 1654. Louise Boyer, N. le 23. Août 1668.

CARCASSONNE. 1049. **VERNON.**

Pierre Vernon, Sgr. de Valdonnés, maréchal des logis de la compagnie d'ordonnance de M. de Ventadour, ep. le 26. Juin 1631. Jeanne de Sapte, employa le jugement de François Vernon, Sgr. de Villersambert, en la généralité de Montpellier, pour le surplus de sa filiation, & fut maintenu N. le 10. Oct. 1668.

ALBI. 1050. **VESIAN.** D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissans d'argent.

I. Jean Vesian, conseiller au parlement de Toulouse, reçu le 18. Juil. 1558. eut pour enfans 1. Jean Vesian, qui suit, & 2. Gabriel Vesian.

II. Jean Vesian, conseiller au parlement de Toulouse, partagea avec son pere les biens de leur pere le 24. Nov. 1610. fut pere de

III. Jean Vesian, conseiller audit parlement, pourvu de l'office de son pere le 24. Nov. 1610. t. le 17. Janv. 1643. Il avoit ep. le 14. Mars 1618. Violande de Castelpers, & il en eut 1. Charles Vesian, Sgr. de Hufac, qui ep. le 31. Juil. 1550. Antoine Clari, & 2. Guillaume Vesian, Sgr. de Belcastel, N. avec son frere le 27. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1051. **VIDAL.**

Antoine Vidal, avocat, capitoul à Toulouse en 1632. t. le 2. Sept. 1659.

François Vidal, conseiller en la sénéchaussée de Toulouse, N. le 12. Août 1669. en vertu du capitoulat.

BAS MONTAUBAN. 1052. **VIGNES.**

I. Arnaud Vignes, Sgr. de la Bastide, t. le 3. Av. 1492. & fut pere d'

II. Arnaud Vignes, Sgr. de la Bastide, héritier de son pere, qui eut pour fils

III. Guion Vignes, Sgr. de la Bastide, marié le 1. Avril 1536. avec Jeanne d'Aure, il en eut

IV. François Vignes, Sgr. de la Bastide, qui ep. le 29. Juil. 1575. Anne de la Jugie; elle le fit pere de

V. François Vignes, Sgr. de la Bastide, qui t. le 14. Sept. 1669. Il avoit ep. le 18. Sept. 1623. Gabrielle de Salagnac, & il en eut 1. Claude Vignes, Sgr. de la Bastide, qui ep. le 11. Nov. 1648. François de la Valette, 2. Antoine Vignes, Sgr. de Puileroque, 3. François Vignes, chevalier de Malthe, & 4. Jean Vignes, N. avec ses trois freres le 17. Sept. 1668.

TOULOUSE. 1053. **VIGUERIE.**

Pierre Viguerie, bourgeois de Toulouse, y fut capitoul en 1537.

I Pierre Viguerie fut capitoul à Toulouse en 1575. & t. le 9. Janv. 1604. Il eut pour enfans 1. Jean Viguerie, qui suit, & 2. Pierre Viguerie, conseiller au parlement de Toulouse, qui fut pere de François Viguerie, avocat, qui ep. Marie Foucaud, & t. le 22. Avril 1643.

II. Jean Viguerie , capitoul à Toulouse en 1581. fut pere d'

III. Antoine Viguerie , N. avec son pere , en vertu du capitoulat , le 14. Avril 1669.

TOULOUSE. 1054. VIGUIER.

I. Antoine Viguier fut capitoul à Toulouse en 1464. apparemment pere de

II. Pierre Viguier , qui ep. Franquete Ducros le 22. Nov. 1554. & il en eut

III. Antoine Viguier t. le 17. Sept. 1614. ep. le 17. Déc. 1598. Marie Masanan , qui le fit pere de

IV. Guillaume Viguier , qui ep. le 20. Janv. 1641. Claire Lager , N. le 4. Janv. 1670.

CASTRES. 1055. VILETE. D'azur , au lion d'or.

I. Giraud Vilete fut pere d'

II. Antoine Vilete , Sgr. de Montledier , qui t. le 11. Avril 1525. Il eut pour fils

III. Pierre Vilete , Sgr. de Montledier , qui t. le 4. Janv. 1560. & fut pere de

IV. François Vilete , Sgr. de Montledier , eut pour enfans 1. Sebastien Vilete , Sgr. de Montledier , qui fuit , & 2. Magdelaine Vilete , qui ep. le 5. 1583. Jacques Roulet , Sgr. de la Nougarede.

V. Sebastien Vilete , Sgr. de Montledier , assista au mariage de Magdelaine sa sœur , & fut pere de

VI. Jacques Vilete , Sgr. de Montledier , qui ep. le 13. Sept. 1619. Isabeau Rouffet , qui le rendit pere de

VII. Jean Vilete , Sgr. de Montledier , qui ep. le 25. Juin 1666. Marguerite Carlot , & fut maintenu N. le 30. Janv. 1659.

TOULOUSE. 1056. VILLELLE.

I. Arnaud-Guillem Villelle t. le 2. Av. 1525. eut pour enfans 1. Martin Villelle , qui fuit , & 2. Thomas Villelle.

II. Martin Villelle , Sgr. de Mourvilles-basses , fut pere de

III. Bringuier Villelle , écuyer , Sgr. de Mourvilles basses , t. le 30. Sept. 1614. ep. le 6. Juillet 1579. Germaine de Montesquieu , & il en eut

IV. François Villelle mentionné dans le testament de son pere. Il eut pour fils

V. François Villele , Sgr. de la Boulogne , qui ep. le 10. Fév. 1661. François Gasson , N. le 24. Janv. 1671.

RIEUX. 1057. VILLEMUR. D'or , à trois pals de gueules , écartelé de gueules , au lion d'or , armé & lampassé de même.

I. Gaspard de Villemur , chevalier , ep. Rose d'Armagnac , qui t. le 23. Mai 1526. & eut pour fils

II. Jacques de Villemur, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Rhodéz, qui ep. le 6. Oct. 1537. & il en eut

III. Blaise de Villemur, qui ep. le 13. Sept. 1565. Fleurette d'Armagnac, niece du cardinal archevêque de Toulouse, qui le rendit pere de

IV. George de Villemur, Bn. de Palhés, chevalier de l'ordre du roi, qui t. le 24. Fév. 1618. Il ep. le 4. Mars 1603. Catherine d'Estaing, & il en eut 1. Anne de Villemur, Sgr. de Palhés, qui suit, & 2. Roger de Villemur, qui ep. le 5. Fév. 1655. François de Sers.

V. Anne de Villemur, Bn. de Palhés & Capans, ep. le 9. Mars 1632. Sgr. de Comminges-Bourbon, qui le rendit pere de

VI. Henri de Villemur, Bn. de Capans, bapt. le 12. Oct. 1646. N. avec son pere & son oncle le 4. Sept. 1669.

LAVOUR. 1058. VILLENEUVE. De gueules, à une épée d'or, mise en bande.

I. Pierre de Villeneuve, Sgr. de la Crouffille, t. le 3. Avril 1528. eut pour enfans 1. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crouffille, qui suit, & 2. Arnaud de Villeneuve, qui a fait la Br. B.

II. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crouffille, ep. le 1. Mai 1547. François d'Auriot, & il en eut 1. Gaspard de Villeneuve, Bn. de la Crouffille, qui suit, & 2. François de Villeneuve, Sgr. de Barthenove, qui ep. le 10. Août 1598. François de Turenne, & il en eut Jean-Marie de Villeneuve, Sgr. de Naves, héritier de Jean de Turenne, Sgr. de Naves, son ayeul maternel, N. le 15. Sept. 1668. & Tristan de Villeneuve, Sgr. de Flamarens, qui ep. Catherine Soubiran, qui t. le 23. Janv. 1652. & qui le fit pere de Marc de Villeneuve, Sgr. de Flamarens, N. le 15. Sept. 1668.

III. Gaspard de Villeneuve, Bn. de la Crouffille, ep. 1^o. le 8. Janv. 1589. Gabrielle de Châteauverdun de Caumon, 2^o. Catherines Roses. Il eut de son premier mariage 1. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crouffille, qui suit, 2. Jean de Villeneuve, Sgr. de Maurens, qui t. le 27. Déc. 1652. Il avoit ep. le 15. Sept. 1638. Rose du Pui, & il en eut Guillaume de Villeneuve, Sgr. de S. Jean, N. le 15. Sept. 1668. & de sa seconde femme, 3. Tristan de Villeneuve, Sgr. de la Roquette, qui ep. le 27. Oct. 1628. Magdelaine Nadal, N. le 15. Sept. 1668.

IV. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crouffille, ep. le 17. Octobre 1620. Paule Portal, & il en eut 1. Jean-Paul de Villeneuve, Sgr. de la Crouffille, qui ep. le 6. Janv. 1660. Renée de Villeneuve, 2. Paul de Villeneuve, Sgr. de la Mote, qui ep. le 10. Fév. 1659. Paule Dupui, & 3. Marc de Villeneuve, Sgr. de Barlenove, qui ep. le 2. Juin 1660. Marie Dumas, N. avec ses deux freres le 15. Sept. 1668.

BR. B. II. Arnaud de Villeneuve t. le 3. Juin 1562. Il ep. Antoinette de Rivals, & il en eut 1. Gaillard de Villeneuve, Sgr. d'Avesat, qui suit, & 2. Marie de Villeneuve.

III. Gaillard de Villeneuve, Sgr. d'Avesat, transigea le 12. Mars 1588. avec Marie sa sœur pour les biens de leur pere, & t. le 15. Juin 1609. fut pere de

IV. François de Villeneuve, Sgr. d'Avesat, qui eut pour fils

V. Guillaume de Villeneuve, N. avec son pere le 15. Sept. 1668.

LAVOUR. 1059. **VILLENEUVE.**

Acte de pareage entre Philippe le Bel & Bernard & Vital de Villeneuve, freres, pour la seigneurie de la Crouffille en 1319.

I. Raimond de Villeneuve rendit hommage de la seigneurie de la Crouffille le 15. Déc. 1389. Il peut avoir été pere de

II. Jean de la Crouffille, qui t. en 1472. & eut pour enfans 1. Jean, & 2. Michel de Villeneuve.

I. Guillaume de Villeneuve fut pere de

II. Jacques de Villeneuve, Sgr. de la Crouffille, qui ep. le 24. Avril 1559. Marie de Voisins, & il en eut

III. Honoré de Villeneuve, Sgr. de la Crouffille, qui ep. le 9. Avril 1589. François de Villeneuve; il en eut 1. Antoine de Villeneuve, Sgr. de Montgros, qui suit, & 2. Barthelemi de Villeneuve, qui assista au mariage de son frere, & ep. le 12. Juin 1658. Marie de Severac.

IV. Antoine de Villeneuve, Sgr. de Montgros, ep. le 15. Déc. 1630. Marthe Calmels, qui le fit pere de

V. Jean de Villeneuve, Sgr. de la Crouffille, N. avec son pere & son oncle le 20. Déc. 1669.

MIREPOIX. 1060. **VILLENEUVE.** D'azur, à trois tresses d'or, 2. & 1. au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

I. Jacques de Villeneuve ep. Marie Roquete, qui ratifia le 16. Mars 1541. une vente que son mari avoit faite avec

II. Jean de Villeneuve son fils, Bn. de Bauville, qui ep. le 13. Sept. 1567. Marguerite d'Auriol, qui le fit pere de

III. Gaspard de Villeneuve, qui ep. le 7. Juil. 1603. François de Nogerolles, & il en eut 1. Guillaume de Villeneuve, Sgr. de S. Cernin, qui ep. le 6. Sept. 1626. Susanne de Montfaucon, & 2. Gaspard de Villeneuve, Sgr. de Cumeles, N. avec son frere le 19. Décembre 1668.

MIREPOIX. 1061. **VILLENEUVE.**

I. Jean de Villeneuve, écuyer, Consgr. de la Crouffille & Maurens; t. le 18. Juin 1515. fut pere d'

II. Hugues de Villeneuve, Sgr. de Valcornon, qui t. le 10. Février 1563. & eut pour fils

III. Guillaume de Villeneuve, héritier de son pere. Il eut pour fils

S.iii

IV. Luc-Anne de Villeneuve, Sgr. de la Fage & de Valcornon, transigea le 16. Sept. 1612. & fut pere de

V. Etienne de Villeneuve, Sgr. de Mornac, N. avec son pere le
LAVAUUR. 1062. **VILLENEUVE.**

I. Guillaume de Villeneuve, Confgr. de la Croufille, t. en 1514. fut pere de

II. Jacques de Villeneuve, Sgr. de la Croufille & Maurens, qui ep. Antoinette de Villeneuve, elle t. étant veuve le 18. Mars 1601. & fut mere de

III. Jean-Jacques de Villeneuve, Sgr. de Maurens, qui t. le 18. Mars 1656. & eut pour enfans 1. Barthelemi de Villeneuve, Sgr. de Maurens, & 2. Laurent de Villeneuve, chevalier de Malthe, N. avec son frere le

LAVAUUR. 1063. **VIRVENS.**

I. Barthelemi Virvens ep. le 17. Août 1536. Delfine Vidal, avec laquelle il dénombra en 1554. & 1551. Ils eurent pour enfans 1. Louis Virvens, qui suit, & 2. François Virvens, qui émancipa le 16. Déc. 1639. Hugues Virvens son fils, Sgr. del Pech, qui révoqua l'institution d'héritier qu'il avoit faite de Louis son fils le 29. Avril 1652. Il eut pour enfans Charles-Marc Virvens, Sgr. d'Aigars, & Louis Virvens, Sgr. de Boulbene, qui ep. le 4. Juin 1653. Jeanne Audet, N. avec son frere le 19. Déc. 1668.

II. Louis Virvens transigea le 12. Août 1618. avec François son frere pour les biens de leur pere, & t. le 5. Janv. 1625. Il eut pour enfans 1. Guillaume Virvens, Sgr. de Longaillard, N. le 19. Déc. 1668. & 2. Gaspard Virvens.

ALETH. 1064. **VIVIER.** De gueules.

I. Guillaume de Vivier, chevalier, Sgr. dudit lieu, t. le 2. Mars 1487. fut pere de

II. Pierre de Vivier, Sgr. dudit lieu, qui t. le 18. Fév. 1541. & qui eut pour enfans 1. Olivier de Vivier, Sgr. dudit lieu, qui suit, & 2. Jean de Vivier qui a fait la Br. B.

III. Olivier de Vivier, Sgr. dudit lieu, t. le 10. Août 1580. & eut pour enfans 1. Henri de Vivier de Monferrat, Sgr. de Vivier, qui suit, & 2. Marc-Antoine de Vivier, qui ep. Jeanne de sainte Colombe, qui étant veuve fit donation le 3. Juin 1639. à Amans de Vivier son fils, Sgr. de la Bastide.

IV. Henri de Vivier de Monferrat, Sgr. de Vivier, t. le 1. Avril 1634. Il eut pour enfans 1. Guillaume de Vivier, Bn. dudit lieu, qui suit, & 2. Alexandre de Vivier.

V. Guillaume de Vivier, Bn. dudit lieu & Montfort, t. le 17. Nov. 1655. & fut pere de 1. Henri de Vivier, Sgr. dudit lieu & Resleguières, & 2. Alexandre de Vivier.

Br. B. III. Jean de Vivier fut pere de

IV. Nicolas de Vivier, qui eut pour enfans 1. Louis de Vivier, qui
suint, & 2. Sicard de Vivier, qui ep. 1^o.
le Roy, qui t. étant veuve le 28. Nov. 1607. Il eut pour enfans Louis
de Vivier, Sgr. de S. Paul, qui t. le 7. Juillet 1651. & qui fut pere
de Henri de Vivier, Sgr. de S. Paul.

V. Louis de Vivier, transigea pour les biens de Nicolas son pere &
de Jean son ayeul, & fut pere de 1. Scipion de Vivier, qui suint, & 2.
Barthelemi de Vivier.

VI. Scipion de Vivier ep. de Monstron, qui étoit veuve le
11. Oct. 1647. & il en eut

VII. Louis de Vivier, Sgr. de Sarrante.

TOULOUSE. 1065. VOISINS. De gueules, à trois losanges
d'or misés en fasce, au lam-
bel de trois pointes de même
en chef.

I. Nicolas Voifins, Sgr. d'Oson & Cornebarieu, t. le 7. Mars 1527.
fut pere de

II. Nicolas Voifins, Sgr. de Berbefan, qui t. le 6. Janv. 1559. ep.
le 17. Mars 1554. Violande Fanian, qui le fit pere de

III. Nicolas Voifins, Sgr. de Cornebarieu & Bouiffe, qui ep. Fran-
çoise Pejroles, & il en eut 1. Aaron Voifins, Sgr. de Cornebarieu, qui
ep. le 12. Déc. 1647. Anne de Villeneuve, 2. Jacques Voifins, Sgr. de
Cornebarieu, & 3. Jean Voifins, Sgr. de Cornebarieu, N. avec ses
freres le 6. Nov. 1669.

CARCASSONNE. 1066. VOISINS. Mêmes armes que ci-devant.

I. Pierre Voifins, Sgr. de Mouffoulens, fut pere de

II. Guillaume Voifins, qui rendit hommage le 13. Juin 1410. Il fut
apparemment pere de

III. Raimond Voifins, Sgr. de Cuxac, qui rendit hommage le 19.
Sept. 1427. eut apparemment pour fils

IV. François Voifins qui dénombra avec Antoine Voifins le 1. Mars
1539. la seigneurie de Cuxac, & fut pere de

V. Guillaume Voifins, qui ep. le 5. Mars 1559. Peironne Rabot,
qui t. étant veuve le 6. Oct. 1563. & il en eut

VI. Gabriel Voifins, qui t. le 29. Avril 1628. Il ep. Marie-Claude
Voifins, qui le rendit pere de

VII. Odet Voifins, Sgr. de Haurpoul, qui eut pour enfans 1. Jean-
Sebastien Voifins, qui ep. le 3. Juin 1663. Claire de Lordat, & 2. Oli-
vier Voifins, qui ep. le 18. Sept. 1659. Jeanne Danti, N. avec son pere
& son frere le 12. Sept. 1668.

CARCASSONNE. 1067. VOISINS. D'argent, à trois fusées
de gueules.

444 JUGEMENS SUR LA NOBLESSE &c.

I. Bernard Voifins , Sgr. de Pefens & Confgr. de Cuxac , t. le 15. Oct. 1515. Il avoit ep. le 28. Mars 1492. Marguerite de Villepassans, & il en eut

II. Antoine Voifins , Sgr. de Pefens, qui ep. par dispense de Rome du 28. Nov. 1532. Catherine Barrilles, dame d'Alfau, qui étant veuve assista au mariage de

III. Bernard Voifins son fils, Sgr. de Pefens, qui ep. le 16. Nov. 1579. Marguerite de S. Jean, fille de Jean-François, Sgr. d'Aunous, & de François de Thurin, & il en eut

IV. Jean Voifins, Sgr. de Pefens, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orleans, frere unique du roi, t. le 31. Août 1641. Il avoit ep. le 1. Avril 1607. Eleonor Maurel, fille de Pierre, Sgr. d'Arragon, & de Catherine Franc, & il en eut 1. Jacques Voifins, Sgr. de Pefens & d'Alfau, chambellan de S. A. R. qui ep. le 2. Juil. 1640. Marie Querigut, fille de Guillaume, Sgr. de Galenton, & de Jeanne de Fournier, N. le 12. Déc. 1668. 2. Vital Voifins, 3. Antoine-Hercule Voifins, 4. Catherine Voifins, & 5. François Voifins.



PREUVES ET QUARTIERS DES COMTES DE LYON.

Le meilleur moyen de faire connoître la noblesse de France est de donner au public les preuves que les comtes de Lyon, les chevaliers de Malthe, &c. ont faites. Celles des comtes de Lyon que l'on donne ici, sont très-imparfaites & pleines de lacunes. Elles seront pourtant utiles telles qu'elles sont, & apparemment engageront quelqu'un à fournir de quoi réparer les déficiences qui s'y trouvent. La liste des comtes de Lyon est très-exacte, & vient de bon endroit.

1. I. George de MARS SAINTE AGATHÉ, 1545.
 II. Claude de Mars, ép. Jeanne de Torigni.
 IV. Pierre de Mars, seig. de sainte Agathe, Jacques de Torigni & Montrotier, seig. de S. Marcel, & Vauchelles, ép. Madeleine de Rivoire, sœur de Jean & Etienne, reçus.
 Marguerite de S. Symphorien Chamoffet, sœur de Zacharie, père de Bertrand, chanoine reçu.
- VIII. Antoine de Mars, des anciens comtes de Mars, de S. Paul, de Roche . . . de la Marc de Luxembourg, Philippe de Torigni, ép. Jacqueline de Semur, sœur de Rolin de Semur, chanoine reçu.
 ép. Gabrielle de S. Jean de Montmerle, de la maison de Coucy.
2. Preuve de Claude de TALARU-CHALMAZEL, (du liv. 45. fol. 217.) l'an. 1548. Quant à la preuve de Claude de Talaru-Chalmazel, qui a été doyen, elle fut fort facile, puisqu'il étoit fils de Louis de Talaru, seig. de Chalmazel, lequel étoit frère de Jean de Talaru, reçu chanoine; & la mere dud. Claude étoit Claudine Mitte de Chevrieres. sœur germaine de Gafpar de Mitte de Chevrieres, chanoine, & charnier.
3. Etienne de LA BARGE, étoit frère de Gilbert de la Barge, chanoine reçu; & étoient fils d'Antoine de la Barge, & de Charlotte de Rivoire. Il testa le 5. Octobre 1516.
4. I. Bertrand & Jean de LA TOUR S. VIDAL, 1553.
 II. Antoine de la Tour S. Vidal, frère uterin de Bertrand, archidiacre, ép. Françoise d'Albon, sœur germaine d'Antoine d'Albon, chanoine reçu.
 IV. Yrard de la Tour, seig. de S. Vidal, ép. Gabrielle de Montfaucon.
 VIII. Gabriel de Montfaucon, lieut. du duc d'Albanie, ép. Marie Stuard, sœur du sieur d'Aubigny, de la maison royale d'Ecosse.
5. I. Théodore de MONTAIGNI, 1558.
 II. Claude de Montaigni, ép. Claudine de Dion.
 IV. Gilbert de Montaigni, frère de Germaine de Montaigni, Jacques Palatin de Dion, mère de Théodore de Vichi, chanoine doyen, ép. Helene seig. de Dion, &c. ép. Jeanne de la Guiche.
 de la Tour de Vinay.
- VIII. Jean de Mont-Humbert de la Tour Jean Palatin de Dion, ép. Pierre de la Guishe.
 raigni, ép. Isabelle de Vinay, ép. Marie de Tranes, de la bailli de Mâcon, d'Espinac. Jeanne de la Fres- maison de Venton . . . ép. Françoise de Porchereffe, &c. Chazeron.
6. I. Rolin de SEMUR, 1558.
 II. Gerard de Semur, seig. de l'Aubespine, de Lefang, & de Fougeres, frère de Jean ou Rolin de Semur, sacristain, ép. Gilberte de Busleuil, dame de Sarriez.

Tome II. Comtes de Lyon. Suite des Jug. sur la nobl. d. L. T

- I V. Guillaume de Buffeuil, seig. de Serrien ép. Jeanne de Rougement.
 VIII. Jean de Buffeuil, ép. Marguerite de Philibert de Rougement, ép. Jeanne de Buffeuil, de la maison de Parc en Mâconnois.
7. I. Antoine d'AMANZÉ CHAUFFAILLES, 1558.
 II. François d'Amanzé, seig. de Chauffailles, frere de Jean, chanoine reçu, épousé Françoise de Traves.
 IV. Antoine de Traves, lieut. de roi en Bourgogne, ép. Renée Girard de Basanges, & de Palli en Poitou.
 VIII. Jean de Traves, ép. Louise de Beina, Jacques Girard, seig. de Bazanges, ép. Françoise de Blanchefort, nièce de Pierre de Blanchefort, gr. maître de Rhodes.
8. I. François de SAIX, 1561.
 9. I. Charles de CHATTES, 1565.
 H. François de Chattes, bailli de Velay, ép. Paule de Joyeuse.
 IV. Jacques de Chattes, gentilhomme de la chambre du roi, ép. Jeanne d'Escars, dite de Peruse. Jean de Joyeuse, gouvern. de Narbonne, & lieut. de roi en Languedoc, ép. Françoise de Voisins, dame d'Arques.
 VIII. Hubert de Chattes, ép. Jean d'Escars de Peruse, Guillaume, vicomte de Joyeuse, ép. Jean de Voisins, baron d'Arques, ép. Paule de Foix, de la maison de Rabas.
20. I. Marc de SAGONEY, reçu comte de S. Jean de Lyon le 10. Janv. 1556. frere du pere d'Isaac, lequel Isaac a pour frere Rodolphe, comte de Lyon, & Christophe, chev. de Malthe. Il fut poignardé à Pouilly en Forez avant 1594.
 II. Symphorien de Saconey, seig. de Provieux, ép. Jaquemette de Bressoles.
 IV. Jean de Saconey, ép. Antoinette d'Espinae, sœur de Pierre d'Espinae. Gilbert de Bressoles, frere de la mere d'Eustache de Levis, chanoine reçu, ép. Louise du Faux, maison du Poitou.
 VIII. Pierre de Saconay, ép. Louis, seig. d'Espinae, ép. Antoine, seig. de Bressoles en Bourbonnois, dioc. de Clermont, ép. Catherine Feltée de Bourbon.
21. I. Calais de LA GUICHE, 1569.
 II. George de la Guiche, seig. de Savignon, ép. Marguerite de Beauvau.
 IV. Pierre de la Guiche, bailli de Mâcon, ambassadeur en Suisse pour le roi, ép. Françoise de Chazeron. René de Beauvau, sénéchal de Barrois, ép. Claudine de Beauchoche, au pays Messin.
 VIII. Charles de la Guiche, ép. Claude de Baume de Montrevel. Jacques de Chazeron, Pierre de Beauvau, ép. Jeanne de Montberon. Claude de Baudoche, ép. Philippe de Serrieres, au pays Messin.
22. I. Claude de LA ROCHE, seig. de LA MOTTE-MORGON, 1569.
 II. Jean de la Roche, seig. de la Motte-Morgon, & de Genac, ép. Antoinette de la Barge.
 IV. Pierre de la Roche, seig. de la Motte-Morgon, ép. Jeanne de Tolou en Bourbonnois. Antoine de la Barge, frere de Louis & Gilbert, chanoines, ép. Anne d'Ageroles de S. Polque.
 VIII. Pierre de la Roche, seig. de la Motte-Morgon, ép. Isabeau de Foudras de Coursenay. Pierre de Tolon, seig. de Genas ou Genty, ép. Antoinette le Noir de Marcezat ou Maffac, près d'Aigues-perce en Auvergne.
23. I. Jean MESLU DE LA VENERIE, ou de la Besnerie, 1569.
 II. Antoine Meslu, seig. de la Besnerie, ép. Renée de Briande.

- IV. Henri de Meſſu , ſeig. de la Beſherie , ép. Jeanne de Guyon Briand , ép. Jeanne Cle-
Charnaſſe. reau.
- VIII. Jean Meſſu Aimar de Char- Lancelot de Briand , ſeig. de Charles Clereau
lu , ép. Anne naiſſe ép. Jean- Grez près de Châtea. Gon- ſeig. de Gaſtines,
le Maſſon , ne de la Haye tier , ép. Jeanne Tillon de ép. Jeanne la
ſille du ſeig. en Briſſarche. Varennes Tillon , & ſavon- Vayer.
d'Asnières. nières.
14. I. Antoine de COLOMBIER , 1561.
II. Antoine du Colombier ép. Louiſe de Mandelot.
IV. Jean du Colombier , ép. Claudine de George de Mandelot , ép. Charlotte d'Igny-
Neufville, Rizaucourt.
- VIII. Guillaume du Co- Philippe de Neuf- Antoine de Man- Jean d'Igny ép. Margue-
lombier ép. Huguette ville , ſeig. de delot ép. rite de Tinteville ,
de Janly de Ferrare , Savigny , ép. Jeanne Tor- dont eſt forti le ſeig.
de la maiſon de Mo- Louiſe de Ber- caut - Moli- de Poliſy & d'Eſch-
uilles en Auzon. nard. tard. nez.
15. I. Jacques de LEVIS DE COUSAN ,
II. Claude de Levis , ſeig. de Coufan & de Lugny , ép. Hilaire de Lettes des Prez.
IV. Jean Levis , frere d'Eufſache & de Antoine de Lettes des Prez , maréchal de France ,
Chriſtophe , chanoines , ép. Jeanne de dit le maréchal de Montpezat , lieut. de roi en
Chalacon. Languedoc , ép. Lieſſe de Fou.
- VIII. Guillaume de Chalacon , Antoine de Lettes , Jacques du Fou , ſeig. du Preau en
ſeig. de Rochebaron , ép. ſeig. de Puch- Quercy près de Monanban , ép.
Catherine de Brion , ſille du licon , ép. B an- Jeanne d'Archiac , près de Pons
ſeig. de Brion & du Cnellar. che des Prez. & de Coignac en Xaintonge.
16. I. Louis de SAONAY , 1572.
II. Jean de Saconay , ép. Aimée des Clefs.
IV. Pierre de Saconay ép. Hubert de Clefs , maître d'hôtel du duc Charles , ép.
Jeanne de Roſſillon. Catherine de Peipon près de Chamberi.
- VIII. Henri de Saconay , frere de Jac- Philibert de Roſ- Jean des Jean de Peipon ép.
ques & François , chanoines reçus , ſillon ép. Clefs ép. Jacquemine ou
ép. Jeanne le Moine. Cette maiſon Claudine de Madeleine François de Me-
eſt alliée à la maiſon de Bor. . . Menton , près de Châtil- non , maiſon de
ſortie des comtes de Gavre ou Ge- de Genève. lon de Mi- préſent poſſédée
nève. chaille. par le comte de
Tournon.
17. I. Guillaume de BAON DU LÉGUE , 1573.
II. René de Bron , ſeig. de Liegue , ép. Gabrielle d'Albon , ſœur d'Henri d'Albon , cha-
marier.
IV. Guillaume de Bron , ſeig. de Liegue , ép. Antoinette de Marconnay.
VIII. René de Rougemont , ſeig. de la Lié- Charles de Marconnay ép. Jeanne d'Antra-
gue , ép. Béatrix de Bron. gues , dame de Montrevel.
18. I. Antoine de LAUBESPIN , 1575.
II. Edouard de Laubespin , ſeig. de Chigy & de Laye , ép. Jeanne de Dio.
IV. François de Laubespin , du comté de Bour- Jean de Dio , ſeig. de Montperroux , ép.
gogne , ép. Izabeau Bernaud. Marie de Traves.
VIII. Guillaume de Laubespin Girard de Ber- Pierre de Jacques de Traves , ſeig.
ép. Claude de Vaulx , de Chiſ- nau ép. Dio ép. de la Porcherelle , ép.
ſeu. La maiſon de Chiſſeuil Antoinette de Eléonor de Catherine de Porquie-
eſt poſſédée par le ſeig. de Trezelles. de Mau- zes de Belarbre au com-
Thianges. bec. té de Bourgogné.
19. I. Gilbert de BRAUFORT MONTOISSIER , 1574.

- II. Jacques de Beaufort, comte d'Alais, & marquis de Canillac, ép. Charlotte de Vienne, dame d'honneur de la reine de Navarre, dame de Carbon.
- IV. Jean de Beaufort, seig. de Montboissier, ép. Marguerite de Vienne de Listenois. Girard de Vienne, chevalier lieut. de roi en Bourgogne, chevalier d'honneur de la reine Aliénor, ép. Benigne d'Inteville, en Champagne.
- VIII. Jean de Beaufort-Montboissier, ép. Izabeau de Beaufort, héritière. François de Vienne de Listinois, lieutenant du connétable de Bourbon, ép. Benigne de Grandfon, au comté de Bourgogne. Louis de Vienne, amiral de France, ép. Isabelle de Neufchâtel. Cette maison est alliée de celle de Longueville, & y est entrée. Jacques d'Inteville, seig. de Connac en Chefnay, & Poligny, grand veneur de France, ép. Alix de Pontallier. De la maison de Pontallier, qui est en la vicomté d'Auxonne, sont sortis les vicomtes majeurs de Dijon & ceux de la maison de Lалу.
20. I. Claude de SALLEMARD-RESSIS, 1575.
II. Claude de Sallemard, seig. de Rassis, ép. Marguerite de Tenay S. Christophe.
IV. Claude de Sallemard, seig. de Rassis, ép. Charlotte de Sarron, sœur de Jean de Sarron, chanoine reçu. Amblard de Tenay, seig. de S. Christophe, ép. Philiberte de Bonay.
VIII. Bertrand de Sallemard, ép. Jeanne de Caroufi près d'Amiens. Jean de Sarron, ép... Jean de Tenay, seig. de Vere en Mâconnois, ép. Calfan de Larieux, dame de S. Christophe & de Roche. Pepin de Bonay, seig. de Montforbunni & de Pray en Nivernois, ép. Catherine de Changy.
21. I. Antoine de GIBERTEZ, 1579.
II. Gilbert de Gibertez, seig. dud. lieu, Cronces, & le Chambon, ép. Gabrielle de Talaru-Chalmazel, sœur d'Amédée de Talaru-Chalmazel, doyen.
IV. Jean de Gibertez, seig. dud. lieu, de Cronces, & le Chambon, ép. Louife Braque.
VIII. Guillaume de Gibertez, seig. dud. lieu, ép. Dauphine de la Roche-Aimon en Limoufin. Philippe Braque, maître d'hôtel des rois Charles VIII. & Louis XII. ép. Guionne Stuard, fille de Jean Stuard & de Guillemette de Boucard, sœur du seig. d'Aubigny, marchal de France, vice roi au royaume de Naples, comte d'Aram, & marquis d'Aquila.
22. I. Jean deCHANTELOT DE LA CHIEZE, reçu chanoine & comte de Lyon le 17. Déc. 1579 par démission de Jacques de Levis-Couzan.
II. Claude Chantelot, gentilhomme servant du roi Henri II. puis chev. de l'ord. vivant en 1579 ép. Adienne de saint George, vivante en 1579.
IV. Gilbert de Chantelot, écuyer, seig. de la Chieze, maître d'hôtel du connétable de Bourbon, ép. Jeanne de la Roche de Beaupoirier, mariée le 24. Janv. 1480. François de S. Georges, lieut. de roi en Bourbonnois, sous M. de la Guiche, vivoit encore en 1579. ép. Jacqueline des Efcures, vivante en 1579.
- VIII. Pierre Duc, dit de Chantelot, écuyer, seig. de la Chieze, ép. le 2. Août 1450. Jeanne de Chastus de la Brosse-Moluffon, fille de Robert de Chastu, seig. de la Brosse-Moluffon, frontiere de la Marche. Pierre de la Roche, seig. de Beaupoirier, ép. Jeanne de Moullins, seig. de Chandon en Bourbonnois près d'Etain - le château. Jean de S. George de la maison de S. George, sur les limites du Limoufin & du Bourbonnois, gentilhomme de la maison du connétable de Bourbon, ép. Marie de Grassé, de la maison de Champaroux en Bourbonnois. Louis, seig. des Efcures, cap. de la garde de M. de Bourbon, ép. le 25. Avril 1515. Anne de la Halle, fille de Jean, seig. de la Halle en Caux en Normandie, conseil. & maître d'hôtel d'Anne de France, duchesse de Bourbonnois, & de François de Pontcharcaul.
23. I. Adrien de SALUSSES, 1580. 1581.
II. Jean-François de Salusses, seig. de la Mante près de Salusses, frere de Bonne de Salusses, mere d'Henri de Salusses, chanoine reçu, ép. Isabelle de la Vergne, de la maison de Monbazenc en Languedoc pres de Narbonne.

- IV. Etienne de la Vergne, seig. de Montbazenc, ép. Izabeau de S. Felix près Nismes.
- VIII. Renaud *alias* Rigaud de la Vergne, seig. de Montbazenc, ép. Jeanne de Maffréol, fille de Belmont *alias* Bernard de Maffréol. seig. de Parla-ges, & de Jeanne d'Estang, dame de Montbazene. Bermond de S. Felix, conseiller au parlement de Toulouse, ép. François de Bassévin, fille du seig. de Spignal, entre Lunel & Montpellier.
24. George de la FOREST, 1581.
 II. Jerome de la Forest, seig. de Bullion, ép. Claudine de la Tour S. Vidal, sœur de Bertrand, archidiacre.
 IV. Charles de la Forest, seig. de Bullion, Crottes, la Valette, le Pinaut, & Comdon, bailli de Mercœur, ép. Antoinette d'Ailly, maison sortie de la Voutre-Chillac.
 VIII. Jean de Forest, seig. de Bullion, ép. Marguerite de Jean, seig. d'Ailly, ép. Marguerite de Sabazac, près de Riom. Fontanel d'Aubin, dont il y a eu un grand prévôt de l'hôtel.
25. I. François de FAVERGES DE REBE', 1581.
 II. Claude de Faverges, seig. de Rebé, d'Amplepuis, & de Tisi, ép. Jeanne de Meffé.
 IV. François de Faverges, seig. de Rebé, ép. Ar-Jean de Meffé, seig. de la Gardette ou de la Gardelle, ép. Claudine de Trivier.
 VIII. Jean de Faverges, seig. du Breuil & de Sandal, ép. Claudine de Rebé, fille de Louis le Merle, seig. de Rebé & d'Ance-lize de Cheve-noux. Antoine de Ronchevel, seig. de Pramenon, ép. François de Mau-raux, maison de Normandie, fille de Jean de Mauraux ou Mau-raux, cadet de ladite maison, qui est en Normandie, & qui s'étoit venu marié en ce pays à Marg. Til, de la maison de la Douze, qui étoit aussi mere de ladite Françoisé. Philibert de Me-ze, seig. de la Gardelle, ép. Aimée de Bo-théon, de la maison de Lamour, près de Thiers en Auver-gne. Philippe de S: Trivier, de la maison de Chazel-les en Dombes, ép. Jeanne Pénisson de Thuillis, en Dauphiné.
26. I. Claude de SALORNAY, 1584.
 II. Jacques de Salornay, seig. de Champerni, ép. Izabeau de Cremeaux.
 IV. Antoine de Salornay, seig. de Cham- Claude de Cremeaux, seig. dudit lieu & de perni, ép. Anne de Molins en Mâ- Chamoufflet, ép. Madeleine de S. Symphorien, sœur de Bertrand, précenteur.
 VIII. Pierre de Salornay, Jean de Molins, en François de Cremeaux, seig. dud. lieu, ép. ép. Philiberte de saint Bourbonnois, ép. Izabeau de Rollat, fille de Gilbert de Amour en Beaujo- Gabrielle du Bosc Rollat, seig. dud. lieu, du château de Montoigne, & de la Bouteresse.
27. I. Louis de la BARGE, 1584.
 II. François de la Barge, chev. de l'ordre, cap. de 50. hommes d'armes, lieu. de rob en Vivarais, frere d'Etienne de la Barge, archidiacre, ép. Gabrielle des Effarts.
 IV. Claude des Effarts, maître d'hôtel des rois François I. & Henri II. lieu. du marquis de Rothelin en Piémont, ép. Gabrielle de Gouffier, héritière de la maison de Santour en Champagne.
 VIII. Antoine des Effarts, seig. de Thieux en l'Isle de France, & baron du Lyé en Blai-ots, fils d'Antoine des Effarts & de Marie de Buffy, ép. Perrine de Menoux au Perche, fille de Philibert de Menoux, chev. d'honneur de la reine Claude, & auparavant maître d'hôtel de la reine Anne. Aumet *alias* Antoine de Gouffier, seig. de Santour, de Fougeroux, Chamtour, & Moutoux en Auvergne, ép. Antoinette, *alias* Claude de Chauvigni, fille de Claude & de Marie de Melun, remariée à Antoine Gautier des Effarts, seig. de Thieux.
28. I. René de SEMUR-TRAMOND, 1584.
 II. Antoine de Semur, seig. de Tramond, chev. de l'ordre, & gouverneur de Mâcon, ép. Jacqueline de Serris, dame dud. lieu.
 IV. Claude de Semur, chev. ép. Fran- Claude de Serry, seig. dud. lieu, d'Uxelles, de Buffy, & de Sauvement, ép. Anne de Grolée.

- VIII. Jean de Semur, François-Denis de Belle- Jean de Ser- Jacques de Grolée, seig.
seig. de Tramond truche en Savoye, ry, seig. dud. lieu, conf. & cham-
& Sanpuis, ép. & du Mays, ép. Mar- dud. lieu, bellan du dus, & bailli
Marie de Villars- guer. d'Albon, dame ép. Clau- de Bugey, ép. Claudine
la Faye entre Di- dine de du-Chef, en Lyonnais,
jon & Châlon. la Condamine. Dion. près du Chazey.
29. I. Philibert de VARENNES DE RAPPETONE, 1574.
II. Hippolite de Varennes, seig. de Rappetone, & de Corbeville, ép. Claudine de sainte Co-
lombe.
IV. Pierre de Varennes, seig. de Rappe- Etienne de sainte Colombe, seig. dud. lieu, ép.
tone, ép. Jeanne Rougemont. Huguette de Nagu, sœur du présenteur Nagu.
VIII. Annet de Varennes, seig. de Rap- Gaspar de Rougemont Louis de sainte Colombe,
petonne, ép. Louise de Gillern en ép. Huguette de Rou- ép. Anne de Sallamad
Bresse, près de Bourg. gemont. de Ralluis.
30. I. Thomas de MESCHATIN LA FAYE, vivant l'an 1635, & Chamarié de l'église de
Lyon, 1656.
II. Claude de Meschatin, seig. de la Faye, ép. Anne de saint Hilaire.
IV. Jean de Meschatin, seig. dud. lieu & François de S. Hilaire, seig. dud. lieu, ép. Re-
de la Faye, ép. Françoise de Mo- née de Marconey, maison de Poitou, près de
riac. Chatelleraut.
VIII. Pierre de Meschatin, Annet de Moriac, Antoine de S. Pierre de Marconey,
seig. de la Faye, ép. de la maison de Hilaire, seig. écuyer de la reine
Jeanne du Plaix en Taillac, ép. Ca- dud. lieu, Claude, ép. Marquise
Bourbonnois, sortie de- therine de la Tri- ép. Gabrielle d'Aulston, de la mai-
de la mai son de Veillan- mouille. d'Entragués. son de Coudrai, au
en Limoufin. Mans.
31. I. Jean de GROING-DE-VILLEBOUCHE, 1590.
II. Gabrielle de Groing, seig. de Villebouché en Berry, lieut. de 50. hommes d'armes,
ép. Jeanne de Bis en Auvergne, remariée au seig. de Marat - la Rabe.
IV. Pierre de Groing, seig. de Villebouché ép. Julien de Bas, seig. de la Cassagne en Au-
Géberte de Gaurin, dame de Montet vergne, ép. Marie de Rochefort, de la
près de Vichi en Auvergne. maison d'Ailly en Auvergne.
VIII. Jean de Groing, seig. de Ville- Jacq. Guerin, Jean de Bas, seig. Guillaume de Ro-
bouché, ép. Gilberte Bertrand, seig. du Mon- de la Cassagne, chefort, seig.
fille de Gilbert Bertrand, chev. tet, ép. Ma- ép. Gabrielle de d'Ailly en
conf. & chambellan du roi, bailli rie de Thian- Rollat en Au- Auvergne, ép.
& gouverneur de Perry, seig. ges, de la vergne, près Jeanne de
du Lis, S. George, & d'Isa- Crozet en de Gamoy. Montmorin en
beau du Puy. Bourbon- Auvergne.
nois.
32. I. Herlot de CREMEAUX-CHAMOSET, 1588.
II. Antoine de Cremeaux, seig. dud. lieu, ép. Françoise de Prunel & du Berc en Velai.
IV. Claude de Cremeaux, seig. dud. lieu, chev. de Jean de Prunel, seig. dud. lieu, &
l'ord. du roi, ép. Madelaine de S. Symphorien, du Berc en Velai, ép. Catherine
dame de Chamosslet, sœur de Bertrand, présent- de Tournon - la Cheze, en Viva-
teur. rai.
VIII. François Zacharie de S. Sympho- Gaspard de Prunel, Jacques de Tournon,
de Cré- rien, seig. de Cha- seig. dud. lieu, seig. de la Chaize
meaux, mouffet, Maurieu, & de Berc en seig. de la Chaize
seig. dud. Rofni, & la Meane, en en Vivarais, & de
lieu, ép. maître d'hôtel du roi François de Caderné, en Marfan en Auver-
Izabean de François I. ép. Louise gne, ép. Antoinette
Rollat en Mitte, sœur du pere de Châteauneuf de
Bourbon- de Gaspard Mitte. Gevaudan & Co- Rochebonne.
nois. venes.

33. I. Antoine de S. PRIEST, 1590.

II. François de S. Priest, seig. de Bonnard, ép. Gilberte le Marin *alids* de Villeneuve, remariée au seig. de Fougieres.

IV. Charles de S. Priest, seig. dud. lieu, Gilbert le Marin, seig. de Villeneuve, ép. ép. Antoinette de La Forc, en Auvergne, Anne de Saumery, remariée à Aimé de Saconay.

VIII. Guillaume François de la Fo- Jean le Marin, seig. de Bakazar de Saumery, de S. Priest, rest ép. Marie le la Morlée en Forez, seig. de Chauffin ép. Antoinette Clerc de Piffleu, ép. Claudine de The- en Bourbonnois, de Damas de en Picardie. lis de l'Espuaille. près de Cuffet, ép. Vepré. Peronette de Bonay.

34. I. Claude d'ONCIEUX DE MOULIERNE, 1592.

II. Antoine d'Oncieux, seig. de Moulierne en Bresse, & de S. Aubin en Suisse au canton de Fribourg. ép. Françoise de Feurs, de la maison des Tours en Mâconnois.

IV. Philippe d'Oncieux, seig. de George de Feurs, seig. d'Estours, & de La vieille Bastie, Moulierne, ép. Jacqueline de ép. Hylde de Belcombe, dame de la maison de Viareilles en Mâconnois.

VIII. Pierre Antoine, seig. de Moulierne, Jean de Feurs, Jacques de Bellecombe, d'Oncieux, gentilhomme de la maison du seig. d'Estours, seig. de Viareilles, ép. Claude roi Louis XI. ép. Gilberte de Marguerite de Germolles entre le Mâconnois & la Beaujoisine de la Grefadan, dame de la Paroisse en Bresse, & de Val S. Symphorien. S. Symphorien. d'Oncieux en Bresse.

35. I. Laurent de SIMIANE, 1590.

II. Gaspard de Simiane, de la maison de Gordes, seig. de Vergnes, chev. de l'ord. du roi, ép. Catherine Mite de Chevrieres.

IV. Bertrand de Simiane, Jean Mitte, seig. de Chevrieres, du Parc S. Martin, Senouzeig. de Gordes & de zan en Magonnois, frere germain de Gaspard Mitte, Cazeneuve & de chamariet de l'église, ép. Françoise Mareschal, dame du rente de Pontevex, Parc S. Martin, Senouzan, & Beillaut, dame de Cabanes.

VIII. Giraud de Simiane, seig. de Jean de Pontevex, seig. de Cabanes, Jacques Mareschal, seig. du Gordes & de Cazeneuve, ép. gouverneur de Tarascon, & comte de Carces, est lordi de cette maison, & en porte les armes, François-Lauence de Cuvier en Savoye. Marguerite de Forbin, *alids* de Soliers, fille du seig. de la Barben, frere du sénéchal & gouverneur de Provence. ép. Sibylle de Castellans en Provence.

36. I. François d'ALBON, 1595.

II. Bertrand d'Albon, seig. de S. Forgeol, frere germain d'Henri d'Albon, chanoine de l'église, ép. Antoinette de Galles de S. Marcel les Ursés.

IV. Claude de Galles, chev. de l'ordre, maître d'hôtel du roi, seig. de S. Marcel, ép. Anne de Bron la Lieue, seur de René de Bron, pere de Guillaume, reçu chanoine.

VIII. Hugues de Galles, seig. de S. Marcel, ép. Yoland d'Oullate, maison en la haute Navarre à 4. lieues de Pampelune, fille de Rodrigues d'Ouillette & de Graciane de Torres.

37. I. Jacques d'AMAZÉ-CHAUFFAILLES, 1595.

II. Guillaume d'Amazé, seig. de Chauffailles, frere d'Antoine d'Amazé, reçu chanoine, ép. Françoise de la Guische, fille de George de la Guische, seig. de Sévignon, & seur de Calais de la Guische, chanoine reçu.

38. I. Aimé de FOLQUIER-VITRE, 1596.

II. Claude-François de Folquier, seig. de Vitre & Chauviré, ép. Françoise de Matin, seur du baron de Lux.

IV. Girard de Folquier, seig. de Vitre & Joachim de Malan, seig. dud. lieu ép. Mar-

152 P R E U V E S E T Q U A R T I E R S

- de Chauviré, ép. Françoise de Malain de la maison de Misery en Bourgogne. guerite d'Espinac, sœur de Pierre, qui a été archevêque, doyen, & chamelier de l'église.
- VIII. Claude de Folquier, ép. Marguerite de Haraucourt, en Lorraine. Aimé de Malain, seig. de Misery & de Montigny en Bourgogne, ép. Françoise de Bauffremont, sœur du baron de Senecey, grand prévôt de France. Henti de Malain, seig. de Leux & de Malain, ép. Marguerite de Vic au comté de Bourgogne. Pierre d'Espinac, gouverneur de Bourgogne, ép. Guicharde d'Albon.
39. I. Philibert de BONNAY DE VAUMAS, 1596.
 II. François de Bonnay, seig. de Vaumas, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie de gendarmes de M. de la Guiche, ép. Marie de Damas, de la maison d'Anlezi en Nivernois.
- IV. Marc de Bonnay, seig. de Vaumas & de Bessley, ép. Jeanne de Lorris, maison entre Orléans & Bourges. Jean de Dâmas d'Anlezi, ép. Jeanne de Bar, de la maison de Baugy en Berry.
- VIII. Pierre de Bonnay ép. Anne de Bigny. Gilbert de Lorris, ép. Madeleine de Serpens. Claude de Damas, seig. d'Anlezi, Espeulli, & Reux. ép. Anoinette de Digoine. François de Bar, seig. de Baugy, ép. Renée de Montberon, maison possédée par ceux de Montmorlon.
40. I. Gaspard d'URRE LA TOUSCHE, 1598.
 II. Olivier d'Urre, seig. de la Tousche, ép. Catherine de S. Martin de Provence.
- IV. Jacques d'Urre, seig. de la Tousche, ép. Clemence de Caritar. Louis de S. Martin, maître d'hôtel de la reine-mere, frere du seig. des Baux, de la maison de Peloubier, sénéchal de Beaucatre, ép. Marguerite d'Urre, sœur du seig. du Puy S. Martin.
- VIII. Imbert d'Urre, seig. de la Tousche, ép. Dauphine du Brotin en Valentinois, d'où sont sortis ceux du petit Paris. Olivier de Caritar, de la maison de Condorset, ép. Marie de Vesc en Valentinois, dont le comte de Sault porte le nom. Jean de S. Martin de Peloubier, ép. Françoise de Geille. Claude d'Urre, seig. du Puy S. Martin, ép. Gabrielle Adhémar, de la maison de Grignan.
41. I. Claude de SALLEMARD DE RESSIS, 1598.
 II. Geoffroi de Sallemard, seig. de Rassis, la Faye Montfort, frere de Claude de Sallemard, sacristain, ép. Madeleine de Foudras, de la maison de Courcenay.
- IV. Jean de Foudras, seigneur de Courcenay & de Château-Thiers, en Mâgonnois, ép. Jeanne Trunes, dame de S. Ange en Bourgogne, sœur de la mere d'Antoine d'Amanzé.
- VIII. Jean de Foudras, seig. de Courcenay, ép. N. de Senetaire - Fontenilles.
42. I. Christophe de FOU DRAS, reçu en 1588. Gaspard de FOU DRAS, son frere, reçu aussi comte le 11. Déc. 1599.
 II. Antoine de Foudras, seig. de Coutanson, frere de Madeleine de Foudras, mere de Claude de Sallemard, ép. Françoise de Montaigni, sœur de Théodore de Montaigni, reçu chanoine.
- IV. Jean de Foudras, seig. de Courcenay & de Château-Thiers, en Mâgonnois, ép. Jeanne de Traves, dame de saint Vruge. Claude, baron de Montaigni, ép. Claudine de Dio.
- VIII. Jean de Foudras, seig. de Courcenay & de Château-Thiers, ép. Anne de S. Netaire - Fontenilles. Antoine de Traves, seig. de S. Vruge, ép. Renée Girard, dame de Bazoges & de Pafsy. Gilbert, baron de Montaigni, ép. Heleine de la Tour-Vinay. Jacques Palatin, seig. de Dio & de Traves, ép. Jeanne de la Guiche.
43. I. Claude de DAMAS DE LA BASTIE, reçu le 20. Déc. 1595.
 II. François de Damas, seig. de la Bastie, Pihoniere, & du Rodlet en Forès, ép. Melchione de Nagu, dame de la Bastie, & la Pilloniere en Beaujolois.

- IV. George Damas, seig. de Philibert de Nagu, seig. de Varennes, baron de Lurcy, la Bastie, ép. Madeleine de frere de précenteur de Nagu, ép. Jeanne Mitre, sœur de Sugni du Rosier en Forez. Gaspard Mitre, chanoine de l'église de Lyon.
- VIII. Claude de Damas, seig. de la Bastie, Antoine de Sugny, N. de Nagu N. de Mitre ép. 2^o. le 10. Déc. 1514. N... veuve dit le Rosier, ép. ép. N... de Che- de Jacques de la Varennes &c. ép. Antoinette de de saint vrieres François de Changy du Chefnay. Marcon de Sar- Romain. ép. N. de Cruffol.
44. I. Jacques de LA FAYETTE, 1603.
 II. Claude de la Fayette, seig. dudit lieu & d'Autefeuille, ép. Marie d'Alegre de Viverols.
 IV. Jean de la Fayette tué à la bataille de Nancy, ép. Fran- Gaspard d'Alegre, seig. de Viverols & de Beauvoir, ép. Charlotte de Beaucaire, sœur de madame de Martigni.
 VIII. Antoine de la Fayette Annet de Montmo- Christophe d'Alegre Jean de Beaucaire, seig. de Puiguilhem, maître d'hôtel de la reine d'Écosse, ép. Guionne de Breuil, maison de Poitou, dame d'atour de la reine.
 ép. Marguerite de Rouville; son frere étoit seig. de Rouville, chevalier, chambellan, grand veneur de France, & cousin du cardinal de Granvelle.
 rin ép. Marie de Boyer. Ceux de Beaufiac près d'Aigues - Perces sont sortis de cette maison de Boyer.
 ép. Madeleine de Beauvoir - le Loup. Ceux de Monfan & Pierre - Brune sont sortis de cette maison.
45. I. Gaspard de SACONIN-PRAVIEUX, 1603.
 II. Jerome de Saconin de Pravieux, baron de Bressoles, frere de Marc, chamarier, ép. Marie de la Fayette, sœur de Claude de la Fayette, pere de Jacques, chanoine dont la preuve est ci-dessus.
 IV. Symphorien de Saconin, seig. de Pravieux, paroisse de Pouilly en Forez, ép. Jacqueline de Bressolles, baronne de Bressolles. Jean de la Fayette, chevalier de l'ordre, & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, ép. François de Montmorin, mariée le 26. Novembre 1599.
 VIII. Jean de Saconin, seig. de Pravieux, ép. Antoinette d'Épinac, mariée le 29. Janvier 1479. Gilbert de Bressoles ép. Agnès de Goulals, 1540. Antoine de la Fayette ép. le 16. Février 1538. Marguerite de Rouville.
 XVI. Pierre de Saconin, seig. de Pravieux, testa en 1446. ép. Hu- Annet de Montmorin, seig. dudit lieu 1543. ép. Marie Boyer. Jacques de Goulals en 1525.
46. I. Anne d'URFÉ, 1607.
 II. Jacques d'Urfé, gouverneur & bailli de Forez, ép. Renée de Savoye.
 IV. Claude d'Urfé, gouverneur des enfans de France, ép. Jeanne de Balzac. Claude de Savoye, comte de Tende & de Sommerive, ép. Marie de Chabanes.
 VIII. Pierre d'Urfé, grand écuyer de France, ép. Antoinette de Beauveau. Robert de Balsac, baron d'Intraques, sénéchal d'Agenois, ép. Anne de Graville, fille de l'amiral. René de Savoye, grand-maître de France, ép. Anne de Lascaris, comtesse de Toulouse, sortie de la maison impériale de Constantinople, & de Paleologue. Jacques de Chabanes, seig. de la Palisse, maréchal de France, ép. Marie de Molaux, sortie de la maison du vic. de Melun, près Fontainebleau.
47. I. Joachim d'ESTAING, & Louis son frere, 1608.
 II. Jean, vicomte d'Estaing & de Cadars, ép. Gilberte de la Rochefoucaut.
 IV. François, vicomte d'Estaing, seig. de Murois, Vernine, la Terrasse, &c. ép. Catherine de Chabanes. François de la Rochefoucaut, vicomte de Ravel, seig. de Moiffac, Cunazac, & Antraques, ép. Léonard de Vienne.

- VIII. Gabriel Joachim de Chabanes , Antoine de la Roche- François de Vienne ,
d'Estaing seig. de Curton-la-Roche , seig. de Cormarin ,
ép. Char- che , ép. Peronelle de Barbasieux , ép. An- ép. Gillette de Lu-
lotte d'Ar- Lévís de Ventadour. toinette d'Amboi- zembourg.
pajon. se.
48. I. François de SACONAY , 1608. 1609.
- II. Etienne de Saconay , seig. dudit lieu , d'Ogny, Montfort, & du Breuil , ép. Marie de Saconay , sœur de Louis de Saconay , chamcrier de l'église.
- IV. Marin de Saconay ép. Giraude de Jean de Saconay ép. Aimée des Clefs, des seigneurs Châtaillon de Michaille. de Laval en Genevois.
- VIII. Amédée de Saconay (de sable à trois étoiles d'argent, au chef d'argent, au lyon issoré de gueules) ép. Jacqueline Dunaan (d'asur à la face d'argent.) Richard de Châtilon (d'argent à la croix de gueules) ép. Claudine de Menton de Montrotier. (de gueules au lyon d'argent, à la bande compagne d'or & d'asur.) Pierre de Saconay ép. Jeanne de Rossillon , fille de Philibert de Rossillon en Genevois & de Claudine de Montours. Humbert des Clefs , maître d'hôtel du duc Charles de Bourgogne (de gueules à la croix d'or, chargée de cinq étoiles d'asur) ép. Catherine de Pepon. écartelé d'or & d'asur.)
49. I. Aimé de saint AUBIN, reçu le 12. Novembre 1609. par résignation de Jacques de saint Aubin, son frerc.
- II. François de saint Aubin, seigneur de Sarragosse en Berri , ép. Julienne Marechal, mariée le 9. Octobre 1581.
- IV. Charles de saint Aubin, seig. de Sarragosse & de Neuville ép. Antoinette d'Aubigny, dame de Nereux, mariée le 14. Avril 1556.
- VIII. Antoine de S. Aubin, (d'argent à l'Écuillon de sable en cœur, à trois merlettes de sable en chef.) Il étoit fils de Gauvain & de Marguerite de Givri, ép. Marguerite de Lastic, fille de Jacques & de Charlotte Tretart, fille d'Antoine & de Perrette de Billi. Yrhier d'Aubigny, seig. de Zauzac & de Nereux, ép. Jacqueline de Bonnay, fille de Pierre & d'Muette de Pouillac, & mariée le 20. Février 1509. Pierre Marechal, seigneur de Thory, marié le 5. Avril 1518. avec Jeanne de saint Aubin, Id. qu'Antoine. Cette branche de saint Aubin porte un lyon d'argent dans l'écu de sable. Gilbert de Bonnay II. qu' Jacquelin, fils de Pierre & d'Anne de Bigni, marié le 8. Mars 1528. avec Marguerite de Bar, fille de François, seig. de Baugy, & de Renée de Montbron.
50. I. François de REBÉ.
- II. Zacharie de Rebé, ép. Izabeau de Popillon
- IV. Claude de Rebé ép. Jeanne de Mezé. Nicolas de Popillon ép. Catherine Boniface.
- VIII. François de Rebé dit de Paverges, (d'or à trois Merlettes de sable, deux & une, écartelé d'or, à la face oncée de gueules.) ép. Archangele de Roncheval. (d'or à l'aigle éployée de gueules.) Philibert de Mezé (de sable au chevron dor, & deux étoiles d'argent en chef) ép. Aimée de Bothéon. (d'argent à deux fasces, vairées d'asur, écartelé de gueules. Nicolas de Popillon, (d'asur à la face d'or, accompagnée de trois quintefeuilles d'argent.) ép. Claude de Babon de la Bourdaisiere. Vincent Boniface, seig. de Chabanes, (d'argent à trois fasces de sinople) ép. Catherine de Rossen (d'asur à trois pommes de pain... rampeaux appointés en un tres d'or.

51. I. Germain de CHATENIER de la CHATAIGNERAYE, baptisé en l'église de sainte Foi d'Anthès, diocèse d'AGEN le 23. d'Avril 1712. né le 21. précédent.

II. Gaëpard - Joseph de Chategnier, ép. le 10. Juillet 1707. Marie de Timbrune de Valence.

IV. Armand de Chategnier ép. le 21. Octobre 1662. Catherine de Beinac. François-Emeric de Timbrune de Valence, ép. le premier Octobre 1669. Elizabeth de Gontaut de Biron-saint Blanchard.

VIII. Meriq - Melchior de Chategnier ép. le 9. Oct. 1627. Jean - François de Beinac de Tajac ép. le 24. Février 1642. Julien de Timbrune, de Valence, ép. le 21. Oct. 1625. Jean-Charles de Gontaut de Biron-saint Blanchard ép. Anne de Comminges. Marquise de Gaulejac de Puicalver. Jeanne Jourmard de la Brangelie. beau de Benquet de Pellegrue.

XVI. Armand de Chategnier, ép. le 20. Juill. 1588. Marie de Gondail.

Jean-Marc de Gaulejac, ép. Marie de Gironde.

Claude de Beinac-Tajac, ép. le 14. Fév. 1611. Catherine de Saillant.

Antoine Jourmard de la Brangetie, ép. Louise Paquier.

Emmanuel de Timbrune-Valence, ép. Brandel de Beon du Masséz.

Charles de Benques de Cambes, ép. Henrie de Loffe.

Armand de Gontaut de Biron-saint Blanchard, ép. le 12. Juin 1615. Hipolite de Lauzieres-la Chapelle.

Jean-Pierre Roger de Comminges ép. Jeanne-Françoise de S. Lary, vic. de Bouffenan.

52. I. François Joachim de PIERRE DE BERNIS, né à saint Marcel d'Ardeche le 22. Mai 1715. comte de saint Jean de Lyon, ministre & secretaire d'état, commandeur des ordres du roi, cardinal déclaré le 31. Juillet 1758.

II. Joachim de Pierre, seig. de Bernis, ép. le premier Janvier 1697. Marie - Elizabeth de Chastel.

IV. Jean-Louis de Pierre, seig. de Bernis, le 17. Septembre 1661. Izabeau de Blou. Christophe de Chastel, seig. de Condres, ép. le 2. Juin 1653. Louise de Chastel de Châteauneuf.

VIII. Jean-Jacques de Pierre, seig. de Bernis, ép. le 21. Octobre 1621. Anne de Louet. Jean - Antoine de Blou, seig. de Laval, ép. Catherine de Rochemore. Nicolas du Chastel, seig. de Condres, ép. le 15. Octob. 1624. Louise Molette, dame de saint Jean. Claude de Chastel seig. de Châteauneuf, ép. le 24. Oct. 1633. Marie de Gouis de Mezzerac.

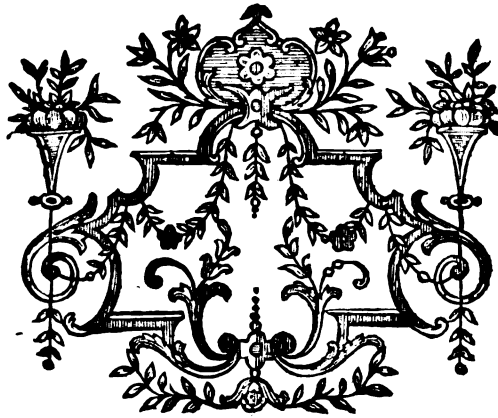
XVI. Jean Louet, seig. d'Arre, seig. de Bernis, ép. Catherine de Besiers. Jean - An. Louis de Rochemore, seig. de Laval, d'état, ép. le 19. Janvier. 1587. Anne Barriere, dame de saint Nages. Guillaume de Chastel, seig. de Condres, ép. le 7. Juillet 1587. Anne Con-dres, Marie ép. le 3. Mars 1583. Helene de Fay. François Antoine de Jean de Molet- Chastel, seig. baron de de Cluzel, de Château-neuf, ép. Louise de la Venne de Mezerac, de la ville d'Aubenas. Gouis, seig. de Cluzel, ép. Louise de la Venne de Mezerac, de la ville d'Aubenas. le 19. Nov. 1611. Helix de Maurin, dame de Châteauneuf.

XXXII. Bertrand de Pierre, seig. de saint Michel d'Ardeche, ép. Louise d'Artifait.

N... de Besier, seig. de Venejan.

Jean Louet, seig. de Calviffon, ép. le 3. Juillet 1536. Marguerite de Vesc-Grimaud. d'Aubais.

François de Rochemore , seig. de Bordes , ép. le 30. Nov. 1536. Madeleine de Bozene-Aubais.
 François de Blou , seig. de Meirés , ép. le 4. Mars 1558. Izabeau de Gourdon.
 François , seig. & comtour de S. Neçtaire & de la Ferté-Nabert , ép. Jeanne de Laval-Louet.
 François de Barriere , seig. de Nages & de Solorgues , ép. Catherine Arlier.
 Louis de Chastel , seig. de Condres , ép. le 23. Avril 1551. Gabrielle de Lagnac de Muret.
 Jean de Fay , seig. de la Tour-Maubourg , ép. le 24. Avril 1558. Marguerite de Peloux.
 Jean - Antoine de Molette , seig. de Moranger , ép. le 9. Février 1579. Marie de Naves.
 Aymar de Louet , baron de saint Auban , ép. le 8. Fév. 1579. Louise d'Aulzon-Montravel.
 Antoine de Chastel.



*Noms des chanoines & comtes de Lyon par ordre
alphabétique.*

Ann.de
récep-
tion.

A.

1247. Acre Berard, d'
1362. Aglier ou Aiglier, Berard d'
1349. Saint Alban, Jean de
1382. Albert, Eléazar, d'
1392. Albert, Jean d'
1363. Albon, Gillet d'
1398. Albon, Henri d'
1399. Albon, Renaud d'
1442. Albon, Guichard d'
1465. Albon, Philibert d'
1476. Albon, Jean d'
1482. Albon, Louis d'
1483. Albon, Guy, d'
1507. Albon, Antoine d'
1531. Albon, Henri d'
1540. Albon, René d'
1595. Albon, François d'
1609. Albon, Guillaume d'
1642. Albon, Claude d'
1645. Albon, François d'
1673. Albon, Gilbert-Claude d'
1679. Albon, Claude-Joseph d'
1693. Albon, Charles d'
1695. Albon de saint Marcel, Claude d'
1707. Albon, Alexandre d'
1464. Alinges, Louis d'
1320. Allant ou Arlent, Guillaume d'
1375. Allemand, Arthaud ou Archimbaud d'
1392. Allemand, Gallois d'
1406. Allemand, Louis d'
1411. Allemand, Claude d'
1426. Allemand, Boniface d'
1733. Allemand de Champier, Joseph-Abel d'
1739. Allemand de Champier, Pierre d'
1401. Almanzé, Jean d'
1414. Almanzé, Berard, d'
1423. Almanzé, Pierre d'
1432. Almanzé, René d'
1438. Amanzé, Jean d'
1448. Amanzé, Jacques d'
1454. Amanzé, Antoine d'
1515. Amanzé, Claude d'
1526. Amanzé, Jean d'
1555. Amanzé, Antoine d'
1596. Amanzé, Jacques d'
1476. Amoncourt, Jacques d'
1190. S. Amour, Etienne de

1349. S. Amour, Guillaume de
1354. S. Amour, Jean de
1320. Anton, Aimar d'
1254. Aouft, Pierre d'
1284. Aouft, Boniface d'
1320. Aouft, Pierre d'
1544. Apchon, Antoine d'
1379. Arenthon, Jean d'
1339. Arric, Geoffroi d'
1349. Ars, Humbert d'
1401. Ars, Antoine d'
1455. Ars, Antoine d'
1496. Ars, Antoine d'
1244. Arnulphe, Pierre d'
1420. Avaugourt, Henri d'
1363. Aubespin, Simon de l'
1371. Aubespin, Jacques del'
1383. Aubespin, Jean de l'
1383. Aubespin, Guillaume de l'
1574. Aubespin, Antoine de l'
1693. Aubespin, Fr. Ferd, de sainte Colom-
be de l'
1609. Aulbin de Saligny, Aimé de Saint
1729. Aulbin de Saligny, Gabriel - César
de saint.
1433. Aulbin de Saligny, Jacques de Saint
1450. Aulhac, Guillaume d'

B.

1096. Baffic, Guillaume de
1746. Baillcul, Ch. Caf. Maximin de
1471. Balme-vertrieux, Robert de la
1117. Balmey, Ponce du
1275. Bancins, Hugues de
1525. Barge, Louis de la
1542. Barge, Gilbert de la
1545. Barge, Guillaume de la
1553. Barge, Etienne de la
1581. Barge, Louis de la
1307. Bastie, Guillaume de la
1462. Baternay, Jacques de
1574. Beaufort, Gilbert de
1094. Beaujeu, Guigues de
1127. Beaujeu, Hugues de
1300. Beaujeu, Guillaume de
1304. Beaujeu, Thomas de
1306. Beaujeu, Humbert de

1349. Beaujeu, Guillaume de
 1349. Beaujeu, Louis de
 1275. Beaume-Valufin, Guichard de la
 1307. Beaume-Fromente, Geoffroi de la
 1319. Beaume-Valufin, Etienne de la
 1336. Beaume-Fromente, Humbert de la
 1501. Beaume-Montrevel, Pierre de la
 1561. Beaume-Montrevel, Claude de la
 1712. Beaume-Suze, Ant. Louis Fr. de la
 1732. Beaumont, Christophe de
 1209. Beauvoir, Dreu de
 1460. Beauvoir, Guillaume de
 1615. Besserel, Charles de
 1723. Blot de Chauvigny, Pierre-François de
 1362. Bochaille, Barthelemi de
 1395. Bochaille, Barthelemi de
 1310. Boczozel, Humbert
 1399. Bois, Tristan du
 1431. Bois, Rodolphe du
 1596. Bonnay-Vomas, Philibert de
 1644. Bonnay-Vomas, Bertrand de
 1193. Bounet, Guillaume de
 1414. Bornant, Charles de
 1381. Bouillé, Guillaume de
 1722. Bouillé-de-saint Geron, Nicolas de
 1151. Bourbon, Pierre de
 1443. Bourbon, Charles de
 1323. Bourdin ou Burdin, Humbert de
 1480. Bourgeois, Guigues de
 1523. Bournel, Pierre de
 1379. Brancas, Nicolas de
 1261. Bressieu, Hugues de
 1209. Brienne, Ponce de
 1254. Briord, Humbert de
 1307. Briord, Humbert de
 1250. Bron, Ifouard
 1410. Bron, Hugues
 1573. Bron, Guillaume de
 1372. Broffe, Pierre de
 1274. Brun, Hugues de
 1473. Brye, Charles de
 1209. Buenc, Achard de
 1175. Buenc, Guy de
 1284. Buffleul, Guigues de
 1593. Buffleul de Molins, Charles de

C.

1280. Cajetan, Benoît
 1151. Capponai, Ponce de
 1753. Castellat, Jean Antoine de
 1750. Chaban, Annet de
 1106. Chal, Girin de
 1193. Chal, Girin de
 1454. Chalant, Georges de
 1335. Chalamont, Thibaud de
 1250. Chamartin, Chatard de
 1302. Chamartin, Girard de
 1319. Chambre, N... de
 1540. Chamond, Jean de saint

1320. Chandée, Jacques de
 1328. Chandée, Pierre de
 1254. Chandieu, Etienne de
 1356. Chandieu, Pierre de
 1579. Chantelot, Jean de
 1595. Chantelot, Guichard de
 1706. Chantelot, Gilbert-Michel de
 1361. Chapelle, Pierre de la
 1436. Charles VII. roi de France.
 1564. Charles IX. roi de France.
 1244. Charnay, Arthaud de
 1650. Charpin de Genetines, Emmanuel de
 1683. Charpin de Genetines, Louis de
 1690. Charpin de Genetines, Antoine de
 1193. Charpinel, Guillaume de
 1226. Charpinel, Pierre-Berard de
 1449. Chastel, Gabriel de
 1451. Chatel, Jean de
 1173. Chategnier de la Chataignetaie, Germain
 1506. Châteaubriant, François de
 1630. Châteauneuf de Rochebonne, Charles de
 1669. Châteauneuf de Rochebonne, J. Christophe de
 1691. Châteauneuf de Rochebonne, Charles-François de
 1708. Châteauneuf de Rochebonne, Louis-Joseph de
 1307. Châtelars, Jean de
 1183. Chavannes, Olivier de
 1361. Chavannes, Guillaume de
 1527. Chaugy, Georges de
 1723. Chaugy de Rouffillon, Claude-François de
 1411. Chavirey, Guillaume de
 1447. Chavirey, Philippe de
 1448. Chavirey Pierre de
 1320. Chevelut, Guillaume de
 1701. Chevrières, Joseph de
 1209. Chiel, Aroud de
 1396. Chiel, François de
 1450. Chiel, Charles de
 1232. Clermond, Raymond, de
 1284. Clermont, Geoffroy de
 1318. Clermont, Guillaume de
 1335. Clermont, Humbert de
 1565. Clermont-Chattes, Charles de
 1570. Clermont-Chattes, Jean de
 1632. Clermont - Montoisson, Jean-François de
 1751. Clugny, François de
 1115. Cocy ou Couy, Foulques de
 1213. Coligny, Guillaume de
 1336. Coligny-d'Andelot, Jacques de
 1365. Coligny-d'Andelot, Simon de
 1389. Coligny d'Andelot, Antoine de
 1438. Coligny - d'Andelot, Jean de
 1257. Colombe, Guillaume de sainte
 1590. Colombe de saint Priest, N... de sainte

1621. Colombe de Nanton , François de
sainte
1687. Colombe , Antoine de sainte
1571. Colombier , Antoine de
1193. Colombe , N.... de
1193. Colonge , Guillaume de
1240. Colonge , Arnoud ou Arnulphe
1250. Colonge , Arnulphe de
1431. Comborn , Jacques de
1479. Comborn , Louis de
1276. Confians , Guillaume de
1276. Corent , Jacques de
1320. Corgenon , Hugues de
1369. Corgenon , Guillaume de
1374. Corgenon , Edouard de
1307. Cossenay , Humbert de
1375. Cossenay , François de
1220. Cozant ou Colizant , Arnoud de
1588. Cremeaux , Hector de
1604. Cremeaux , Antoine de
1621. Cremeaux , Marc de
1636. Cremeaux , François de
1349. Crozet , Pierre de
1363. Crozet , Perrin de
1310. Cruissol , Amedée Bastet de
1465. Cruissol , Girard de

D.

1258. Damas , Jean de
1320. Damas , N... de
1599. Damas , Claude de
1614. Damas de Thiange , Claude de
1690. Damas-Roger , Joseph de
1684. Damas-du-Roufflet , Claude de
1378. Digoine , Hugues de
1712. Digoine-du-Palais , Claude Marthe
1390. Dortant , Louis de
1712. Dortant , Jean-François de
1150. Dreux
1284. Duin , Pierre de
1193. Durgel , Henri
1244. Durgel , Joffrand
1254. Durgel , Durgel

E.

1378. Emoil , Guillaume d'
1550. Epinac , Pierre d'
1441. Escherenne , Guillaume de P
1619. Efcures , François des
1319. Espagne , Alphonse d'
1341. Espinasse , Guillaume de l'
1349. Espinasse , Guichard de l'
1446. Estaing , Jean d'
1489. Estaing , François d'
1495. Estaing , Antoine d'
1522. Estaing , Charles d'
1530. Estaing , Jean d'
1608. Estaing , Joachim d'

1616. Estaing , Louis d'
1678. Estaing , Joachim Joseph d'
1645. Estampes , Roger d'
1433. Estouteville , Guillaume d'
1109. Eudes III. duc de Bourgogne.
1598. Eurre de la Touche , Gaspard d'

F.

1136. Falcon
1193. Faletz , N.... de
1272. Farnay , Guichard de
1284. Farnay , Guichard de
1307. Farnay , Hugues de
1372. Farnay , Offroy de
1596. Faulquier de Vitree , Aimé de
1584. Fauverges , François de
1718. Fay de Maubourg , Joseph de
1389. Faye , Bernard de la
1447. Fayette , Jean de la
1603. Fayette , Jacques de la
1610. Fayette , François de la
1106. Ferlay , Rostaing de
1306. Ferlay , Henri de
1499. Feux , Antoine de
1400. Fitigny , Jean de
1491. Fitigny , François de
1659. Fontanes , François-Hector de
1695. Fontanes de Chemé , Joseph de
1253. Fontaneys , Aroud de
1259. Fontaneys , Joffrand de
1193. Forest , Humbert de
1244. Forest , Renaud de
1319. Forest , Renaud de
1349. Forest , Guy de
1580. Forest-Bouillon , Georges de la
1254. Foudras , Pierre de
1599. Foudras , Gaspard de
1626. Foudras , Antoine de
1634. Foudras , François de
1672. Foudras , Gaspard de
1674. Foudras , François de
1705. Foudras de Courcenay , Jerome de
1448. Fougères , Claude de
1476. Fougères , Achilles de
1486. Fougères , Pierre de
1502. Fougères , Claude de
1541. Fougères , Gerard de
1275. Franchelins , Guillaume de
1307. Franchelins , Gui de
1261. François , Raimond de
1515. François I. roi de France.
1559. François II. roi de France.
1648. Froulay de Tessé , Emmanuel de
1711. Froulay , Charles-Louis de
1719. Fuligny de Damas , Emmanuel.Tho:
mas de
1716. Fuligny de Damas , Jean de

G.

1446. Gaste, Claude de
 1483. Gaste, Antoine de
 1484. Gaste, Jean de
 1490. Gaste, Pierre de
 1060. Genève, Guy de
 1283. Genève, Guy de
 1319. Genève, Amedée de
 1349. Genève, Jean de
 1377. Genève, Robert de
 1630. Georges, Claude de saint
 1694. Georges, Claude de saint
 1697. Georges, Claude-Marie de saint
 1193. Germain, Hugues de saint
 1254. Germain, Hugues de saint
 1413. Germain d'Apchon, N. de saint
 1463. Germain, Antoine de saint
 1579. Gilbertes, Antoine de
 1630. Gilbertes, Charles de
 1193. Givors, Fouiques de
 1349. Glavenac, Guigues de
 1367. Gorrevod, Guillaume de
 1390. Grancey, Milon de
 1349. Grandmont, Geoffroy de
 1254. Gandfon, Girard de
 1504. Gilly, Charles de
 1590. Groing de Villeneuve, Jean de la
 1318. Grolée, Guy de
 1406. Grolée, Aimar de
 1419. Grolée, Pierre de
 1425. Grolée, Jean de
 1446. Grolée, Humbert de
 1450. Grolée, Jean de
 1750. Gruel du Villars, François de
 1569. Guiche, Pierre Calais de la
 17. Gain, Jean - Pierre de

H.

1548. Henri II.
 1574. Henri III.
 1600. Henri IV.

I.

1578. Jaillon, Claude de
 1120. Jarest, Gaudemar de
 1239. Jarest, Gaudemar de
 1277. Jarest, Guigues de
 1357. Jarrolc, Hugonin de
 1392. Jean, duc de Berri.
 1318. Illins, Louis d'
 1410. Joinville, Amblard de
 1477. Joffeaume, René de
 1738. Jouffroy d'Ozelles, Louis de
 1729. Joumard de Chabans, Jean de
 1254. Itrignins, Gui de
 1296. Juges, Jean de

1349. Juis, Guillaume de
 1425. Juis, Pierre de

L.

1274. Lagnieu, Guillaume de
 1521. Langeac, Jean de
 1662. Langeron, Jean de
 1676. Langeron, Charles de
 1315. Langouste, Arnould de
 1274. Lavieu, Briand de
 1465. Lavieu, Bertrand de
 1318. Laurent, Louis de saint
 1307. Laye, Philippe de
 1539. Laye de Vefsimieux, Lambert de
 1349. Layre, Guillaume de
 1362. Layre, Etienne de
 1406. Layre, Guichard de
 1757. Leicoet
 1446. Levis, Antoine de
 1468. Levis, Eustache de
 1513. Levis, Eustache de
 1518. Levis, Christophe de
 1525. Levis, Antoine de
 1572. Levis-Coufan, Jacques de
 1716. Levis-de-Lugny, Hector de
 1723. Levis-de-Lugny, Antoine-René de
 1... Lezay, Claude-Gaspard de
 1728. Lezay de Marnezia, Louis-Albert
 1284. Liattard, Raimond de
 1401. Lignieres, André de
 1274. Lignon, Guillaume de
 1349. Lobet, Raimond de
 1287. Lorgue, Girard de
 1319. Lorgue, Jean de
 1339. Lorgue, Guillaume de
 1408. Lornay, Pierre de
 1499. Louis XII. roi de Franco
 1622. Louis XIII.
 1658. Louis XIV.
 1715. Louis XV.
 1349. Lugny, Robert de
 1360. Lugny, Hegonia de

M.

1728. Maître de la Gallaye, François-Marie le
 1151. Malenus
 1752. Marboeuf, Yves-Alexandre
 1362. Marbos, Philippe de
 1470. Marcel, Claude de saint
 1275. Marchamp, Louis de
 1402. Marchamp, Autoine de
 1261. Marechal, Pierre de
 1284. Marechal, Hugues de
 1307. Marechal, Pierre de
 1484. Marechal, Jean de
 1371. Marie-blanche, Odet de sainte
 1545. Mars de Luxembourg, Jacques de
 1701. Martin d'Aglier, Bonaventure de saint

1151. Marzé, Guillaume de
 1209. Marzé, Guillaume de
 1209. Marzé, Guichard de
 1237. Marzé, Simon de
 1254. Marzé, Etienne de
 1287. Marzé, Hugues de
 1320. Marzé, Jean de
 1336. Marzé, Jean de
 1339. Marzé, Guillaume de
 1708. Maugiron, Gu-Joseph de
 1749. Mauleon, Marc Antoine-Louis de
 1326. Mays, Girard de
 1728. Mealet de Fargues, Joseph de
 1571. Meillet de la Bennerie, Jean de
 1193. Mentels, Pierre de
 1585. Meschatin, Thomas de
 1655. Meschatin, Guillaume de
 1677. Meschatin, Joseph de
 1681. Meschautin, Philippe-Louis de
 1096. Milon, Berard de
 1151. Miolon, Rotolo de
 1193. Miribel, N... de
 1214. Mitte de Monts, Ponce
 1336. Mitte de Monts, Ponce
 1509. Mitte de Chevrieres, Jean
 1548. Mitte de Chevrieres, Gaspard
 1642. Mitte de saint Chamond, François
 1136. Montaigny, Aroud de
 1209. Montaigny, Guillaume de
 1307. Montaigny, Geoffroy de
 1328. Montaigny, Jean de
 1371. Montaigny, Thibaud de
 1418. Montaigny, Louis de
 1558. Montaigny, Théodore de
 1361. Montaigu, Gilles-Aycelin de
 1209. Montargieux, Aroud de
 1320. Montbel, Amedée de
 1284. Montbellet, Renaud de
 1135. Montboissier, Heracle de
 1471. Montboissier, Guillaume de
 1483. Montboissier, Gilbert de
 1518. Montboissier de Canillac, Claude de
 1411. Montchenu, Geoffroi de
 1460. Montchenu, Amedée de
 1196. Montdor, Abon de
 1514. Montdor, Claude de
 1209. Monteliet, Pierre de
 1319. Montfavent, Bertrand de
 1693. Montferrand, Marc de
 1382. Montjeu, Pierre de
 1480. Montjeu, Claude de
 1715. Montjouvent, Jacques - Alexandre de
 1738. Montjouvent, Marie-Eugene de
 1284. Montluet, Humbert de
 1450. Montmartin, Jean de
 1455. Montmartin, Quentin de
 1715. Montmorillon, Antoine de
 1729. Montmorillon, Laurent-François de
 1738. Montmorillon, Antoine Bernard de

1756. Montmorillon, Gabriel de
 1428. Montmorin, Jean de
 1209. Morancé, Jean de
 1244. Morel, Dalmace de
 1481. Morel, Etienne de
 1396. Mornay, Jean de
 1307. Mofchon, Pierre de
 1261. Moyra, Hugues de
 1318. Moyra, Hugues de

N.

1519. Nagu de Varennes, Pierre de
 1637. Nagu de Varennes, Alexandre de
 1497. Nanthon, Etienne de
 1106. Noilly, Bertrand de
 1390. Norty, Jean de

O.

1209. Oing, Dalmace de
 1590. Oncieux de Maternos, Claude de
 1398. Orly, Louis d'
 1743. Ofmond. Claude-Antoine-Gabriel d'

P.

1706. Palais de la Marlée, Jérôme de
 1226. Palatin, Ulric
 1274. Palatin, Simon
 1209. Palud, Guillaume de
 1243. Palud, Guy de la
 1254. Palud, Guy de la
 1284. Palud, Jean de la
 1319. Palud, Perceval de la
 1382. Palud, Pierre de la
 1519. Palud, Hugues de la
 1633. Palud-Bougnieux, Claude de la
 1307. Parent, Girin de
 1544. Passach, Marc de
 1425. Pelerin, Thibaud de
 1296. Pefens, Aimond de
 1380. Philippe le Hardi, duc de Bourgo-
 gne.
 1750. Pierre de Bernis, François - Joa-
 achim de
 1106. Pincy, Foulques de
 1275. Pincy, Robert de
 1742. Pingon de Prangia, Gaspard de
 1170. Pizais, Berard du
 1274. Pizais, Hugues du
 1402. Point, Gilles de saint
 1380. Poitiers, Philippe de
 1434. Poitiers, Louis de
 1452. Pompadour, Geoffroi de
 1499. Pompadour, Geoffroi de
 1643. Pous de la Grange, Charles de
 1649. Pous de la Grange, Pierre de
 1261. Potprieres, Huet de

1304. Porprieres, Lancelot de
 1318. Porprieres, Louis de
 1349. Porprieres, Louis de
 1400. Porprieres, Hugues de
 1536. Poulchre, Charles le
 1261. Poype, Guillaume de la
 1307. Poype, Barthelemi de la
 1616. Poype, Jean de la
 1678. Poype, Jean-Claude de la
 1193. Prieft, Flore de saint
 1481. Prieft, Antoine de saint
 1511. Prieft, Jacques de saint
 1244. Prix, de Richard, Barthelemi de saint
 1461. Prix, Jean de saint
 1511. Prix, Laurear de saint
 1209. Puy, Durand du
 1244. Puy, Geoffroi du

Q.

1284. Quart, Aimon du
 1473. Queille, Guyot de la

R.

1259. Rairieu, Gui de
 1306. Raimond, Guillaume de
 1598. Rebé, Jacques de
 1601. Rebé, Claude de
 1623. Rebé, François de
 1319. Revois, Hugues de
 1320. Revois, Gaudemar de
 10.. Richo
 1501. Riere de Vitry, Jacques de la
 1461. Rieux, Thibaud de
 1290. Rigaud, Anselme de
 1282. Rigaud, Antoine de
 1209. Riverie, Girard Abraud de
 1420. Rivoire, Aimar de
 1530. Rivoire, Etienne de
 1543. Rivoire, Jean de
 1254. Roanne, Guillaume de
 1020. Roannois, Durand de
 1115. Roannois, Chatard de
 1115. Roannois, Théodard de
 1304. Roche, Jacques de la
 1569. Roche, Claude de la
 1140. Rochebaron, Ponce de
 1209. Rochebaron, Guillaume de
 1440. Rochefort, Falcon de
 1304. Rochefort, Guillaume de
 1307. Rochefort, Henri de
 1551. Rochetaillé, Etienne de
 1301. Rochetaillé, Etienne de
 1379. Rocheze, Jacques de la
 1511. Romain, Jean de saint
 1307. Romefain, Matthieu de
 1349. Roser, Bertrand du
 1425. Roue, Pierre de la

1193. Rovere ou Rouvere, Aimon de
 1645. Rougemont, Bertrand de
 1244. Rouffillon Guy de
 1296. Rouffillon, Guillaume de
 1390. Rouffillon, Amédée de
 1407. Rouffillon, Ademar de
 1793. Roux, Guillaume de
 1378. Roze, Dreux de
 1292. Ruffat, Guillaume de
 1584. Ryc, Joachim de

S.

1406. Saconay, Henri de
 1440. Saconay, Jacques de
 1445. Saconay, François de
 1483. Saconay, François de
 1527. Saconay, Gabriel de
 1572. Saconay, Louis de
 1609. Saconay, François de
 1254. Saconins, Bernon de
 1565. Saconins, Marc de
 1603. Saconins, Gaspard de
 1614. Saconins, Rodolphe de
 1363. Sachius, Gaspard de
 1151. Saix, Guichard du
 1310. Saix, Joffrand du
 1502. Saix, Hugues du
 1561. Saix, François du
 1575. Salemard, Claude de
 1598. Salemard, Claude de
 1318. Salgas, Raimond de
 1383. Salens, Etienne de
 1373. Saluces, Amédée de
 1402. Saluces, Pierre de
 1424. Saluces, Georges de
 1465. Saluces, Frederic de
 1469. Saluces, Charles de
 1525. Saluces, Gabriel de
 1545. Saluces, Henri de
 1580. Saluces, Adrien de
 1614. Saluces, Adrien de
 1307. Sarraval, Aimon de
 1320. Sarraval, Guillaume de
 1509. Sarron, Jean de
 1640. Sarron, François de
 1689. Sarron, Jacques - Hugues de
 1705. Sarron, François de
 1071. Sassenage, Ismion de
 1307. Sathonay, Guichard de
 1296. Savoye, Pierre de
 1307. Savoye, Aimon de
 1318. Savoye, Thomas de
 1339. Savoye, Amé ou Amedée de
 1488. Savoye, Charles, duc de
 1111. Savoye, Charles, duc de
 1559. Savoye, Emmanuel - Philibert de
 1460. Semur, Etienne de
 1458. Semur, Jacques de

1479. Semur, Pierre de
 1483. Semur, Rollin de
 1485. Semur, Philippe de
 1492. Semur, Charles de
 1507. Semur, Rollin de
 1525. Semur, Jean de
 1558. Semur, Rollin de
 1585. Semur, René de
 1507. Senecey, Jean de
 1544. Senneterre, Georges de
 1516. Serçens, Jean de
 1551. Seytres de Canmont, Louis - Auguste

1592. Simianes, Laurent de
 1646. Simianes, Antoine - François de
 1542. Sivriac, Louis de
 1307. Sivrieux, Jean de
 1520. Soleichant, Ponthus de
 1335. Soloignac, Léotard de
 1320. Solornai, Pierre de
 1584. Solornay, Glaude de
 1040. Suran
 1193. Sure, Odet de
 1307. Sure, Beraud de
 1319. Sure, Guillaume de
 1193. Symphorien, Ponce de saint
 1244. Symphorien, Dalmate de saint
 1254. Symphorien, Girin de saint
 1274. Symphorien, Guichard de saint
 1275. Symphorien d'Ozon, Hugues de saint
 1319. Symphorien Pierre de saint
 1531. Symphorien de Cham, Bertrand de saint

T.

1551. Talaru, Girin de
 1167. Talaru, Guy de
 1349. Talaru, Philippe de
 1354. Talaru, Jean de
 1389. Talaru, Amedée de
 1390. Talaru, Hugues de
 1401. Talaru, Matthieu de
 1405. Talaru, Guillaume de
 1418. Talaru de Chalmazel, Louis de
 1440. Talaru, Amedée de
 1453. Talaru, Matthieu de
 1460. Talaru, Hugues de
 1496. Talaru, Antoine de
 1506. Taru de Chalmazel, François de
 1509. Talaru, Jean de
 1519. Talaru de Chalmazel, Jean de
 1548. Talaru de Chalmazel, Claude de
 1638. Talaru de Chalmazel, François de
 1647. Talaru de Chalmazel, Laurent de
 1687. Talaru de Chalmazel, Charles - Isidore de
 1318. Thelis, Guillaume de

1370. Thelis, Geoffroi de
 1393. Thelis, Etienne de
 1640. Thenay de saint Christophe, Alexis de
 1666. Thenay de saint Christophe, Marc-Hilaire de

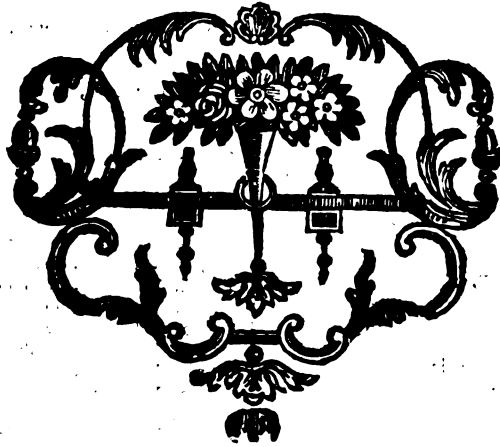
1261. Thiern, Guy de
 1349. Thinieres, Guillaume de
 1498. Tholigny, Guichard de
 1362. Tholonjon, Henri de
 1336. Thurey, Guillaume de
 1349. Thurey, Renaud de
 1369. Thurey, Pierre de
 1371. Thurey, Philippe de
 1230. Tour, Guy de la
 1243. Tour, Hugues de la
 1244. Tour, Humbert de la
 1349. Tour d'Auvergne, Bernard de la
 1372. Tour d'Auvergne, Jean de la
 1408. Tour d'Ollieuges, Guillaume de la
 1519. Tour saint Vital, Bertrand de la
 1553. Tour saint Vital, Bernard de la
 1553. Tour saint Vital, Jean de la
 1261. Tournon, Hugues de
 1501. Tournon, Charles de
 1514. Tournon, Jacques de
 1400. Trezotte, Antoine de
 1430. Trezotte, Pierre de
 1155. Trivet, Dalmat de saint

V.

1390. Varax, Humbert de
 1152. Varennes, Hugues de
 1284. Varennes, Jean de
 1585. Varennes, Philibert de
 1151. Vassalieu, Pierre de
 1284. Vassalieu, Thibaud de
 1307. Vassalieu, Guillaume de
 1310. Vassalieu, Etienne de
 1295. Vaudrey, Hugues de
 1665. Vaurion, François de
 1232. Vaux, Hugues de
 1255. Vaux, Milon de
 1319. Vaux, Dreux de
 1514. Vecchio, Thomas de
 1694. Veiffiere de Cantoinet, Antoine de la
 1472. Veres, Guillaume de
 1672. Vergne de Treffan, Alphonse de la
 1693. Vergne de Treffan, Louis de la
 1209. Vert, René de
 1243. Vert, Aimon de
 1397. Vert, Estorge de
 1320. Vesc, Pierre de
 1533. Vichy, Théodore de
 1620. Vichy Champron, Antoine de
 1193. Viego ou Vego, Simon de
 1399. Viego, Guichard de
 1320. Vienne, Hugues de

164. *PREUVES ET QUARTIERS DES COMTES DE LYON.*

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1416. Vienne, Antoine de | 1318. Villars, Henri de |
| 1485. Vienne, Olivier de | 1335. Villars, Louis de |
| 1080. Villars, Gladin ou Bladin de | 1349. Villars, Jean de |
| 1173. Villars, Uldric ou Utric de | 1193. Villon, René de |
| 1174. Villars-Thoire, Ponce de | 1510. Viry, Claude de |
| 1274. Villars, Henri de | 1254. Visconty, Thibaud de |
| 1287. Villars, Louis de | 1726. Vivier de Lauzac, Pierre-Hypolite de |
| 1296. Villars, Jean de | 1607. Vuffé, Anne d' |



PREUVES

**PREUVES ET QUARTIERS DES CHEVALIERS
DE MALTHE DE LANGUEDOC.**

3. I. Joseph-Louis des ALRICS DE CORNEILLAN , 1661.
 II. Esprit-Joseph des Alrics de Corneillan , seig. de Rosset , ép. Gasparde de Rostaing.
 IV. Jacques des Alrics de Corneillan ép. Izabeau de Charles de Rostaing ép. Madeleine Simiane. Chabot.
- VIII. Charles des Alrics Joachim de Simiane, Michel de Rostaing François Chabot, seig. de Corneillan ép. seig. de Château-ép. Catherine de Lecherenne, ép. Marguerite de Gro- neuf, ép. Victoire d'Iséran, Lucrece Prunier. léc. de Grimaldi.
4. I. Etienne d'ARRAC , 1546.
 II. Bernard d'Arzac , baron dudit lieu , lieutenant de cent hommes d'armes , épousa Bé- nigne d'Ornezan.
 IV. Fotrenier , baron d'Arzac , gouverneur de la basse Guichard d'Ornezan de saint Blan- Gascogne , ép. Cathetine du Lyon , sœur de Gaf- chard ép. Catherine de Villemur de tonet du Lyon , sénéchal de Toulouse , & vi- saint Paul , au comté de Foix. comte de Lavedan.
5. I. Jacques d'ARPAJON-CASTELNAU , 1550.
 II. Jacques d'Arpajon , seigneur dudit lieu & de Castelnau , épousa Charlotte de Castelpers en Rouergue.
 IV. Jean d'Arpajon , seig. de Castelnau , épousa Anne Raimond de Castelpers épousa de Bourbon-Rouffillon. Marguerite de Narbonne.
 VIII. Gui , seig. d'Arpajon , épousa Pierre de Castelpers ép. Jeanne de Jean de Narbonne Marie d'Aubasson. Castelnau de Bretenous. Talciran.
6. I. Jean d'ARLEMPES , 1551.
 II. Jean d'Arlempes , seigneur de Courcelles , épousa Claudine de Gramont.
 IV. Guillaume d'Arlempes épousa Catherine Isnard de Gramont , seig. de Vacheres , ép. de Jonas en Vivarais. Gertrude de Poitiers saint Valier.
7. I. Adam AUDIBERT , 1582. Usez.
 II. Gabriel Audibert , seigneur de Luffan , mestre de camp de dix-huit compagnies de vieilles bandes de Piémont , épousa Gabrielle de Budos.
 IV. Gaspard Audibert , seig. de Luffan , ép. Jean de Budos , baron de Portes , ép. Louise Jeanne Bourdal d'Aramon , Porcelet de Maillane.
 VIII. Pierre Audibert , seigneur de Luffan , épousa Claudine de Laudun.
8. I. Octavien & Matthieu de BASCHI , 1567.
 II. Louis de Baschi , seigneur de saint Esteve , épousa Melchionne de Matheron.
 IV. Thadée de Baschi , seig. de saint Esteve , Antoine de Matheron , seig. de Levens & de la Pérusse , épousa Andrée de Forbin Soliers. épousa Jeanne de Barras.
 VIII. Bartholde de Baschi , seig. de saint Esteve , Antoine de Barras , seig. de Mirabeau & ép. Marguerite Ademar , fille de Louis. de la Robine , ép. Louise de S. Germain.
9. I. Charles de BASCHI , 1610.
 II. Alexandre de Baschi épousa Lucrece de Martins.
 IV. Louis de Baschi épousa Melchione de Melchion de Martins , seigneur de Puylobier . Matheron. épousa Isabelle Odol.

Tome II. Cheval. de Malthe, Suite des Jug. sur la nobl. d. L. Y

- VIII. Thadée de Baschi, Antoine de Matheron, Charles de Martins, Jérôme Odol, seig. de S. Antonin, seig. de saint Esteve, seig. de la Pérusse & seig. de Puylochier, de S. Antonin, épousa Jeanne de Bar- de Levens, ép. An- ép. Blanche de Dé- ép. Antoinette Alazarde. ras. drieve de Forbin. mandols.
8. I. François d'ASTORG, 1572.
II. Jean d'Astorg, chevalier, seigneur de Segreville & de Montbartier, diocèse de Montauban, épousa Jeanne de Loubens-Verdale.
- IV. Jean d'Astorg, seig. de Montbartier & de Segreville, ép. Marguerite de Beaufort. Philippe de Loubens, seig. de Verdale, ép. Anne de Mostaud.
- VIII. Jean d'Astorg, seig. de Montbartier, ép. Anne de Montclar. Bernard de Beaufort, seig. de Beaufort, ép. Claire de sainte Colombe. N.... de Loubens, seig. de Verdale, ép. Marguerite du Doucet-Mallaguel.
9. I. Alexandre de BENQUE, diocèse de Lombes, 1597.
II. Paul de Benque, seigneur & baron de Benque, épousa Louise d'Orbeffan de Touges.
IV. Odic de Benque, seig. de Benque, ép. Marguerite de Montaut. Jean d'Orbeffan, seigneur de Touges, ép. Anne de Sorgues-d'Orchfen.
10. I. Michel de BEDOS, 1633.
II. Gabriel de Bedos, seigneur de Celles, épousa Marguerite de Graves de Serignan.
IV. François de Bedos, seig. de Celles, gouverneur de Caux, ép. Peironne de Rouffet de la Vernede. Jean de Graves, seig. de Serignan, ép. Florette de Lort.
- VII. Pierre de Bedos, seig. de Celles, ép. Claudine de l'Estrade. Pierre de Rouffet, seig. de la Vernede, ép. Marguerite de Chavagnac. Guillaume de Graves ép. Marquise d'Arnois. Martin de Lort ép. Marguerite de Serignan.
11. I. Jean de BRUYERES-CHALABRE, diocèse de Mirepoix, 1584.
II. François de Bruyeres, seigneur & baron de Chalabre, épousa Philippe de Lordat de Montgaillard au comté de Foix.
IV. François de Bruyeres, baron de Chalabre, épousa Françoise de Châteauneuf de saint Remeze en Gevaudan. N.... de Lordat épousa Antoinette de Loubens.
12. I. Gaspard de BERARD.
II. Jean de Berard, seigneur de Momalet, épousa Noëmie d'Audibert-Luffan.
IV. Bertrand de Berard, seigneur de Momalet, épousa Alix de Vesc. Gabriel Audibert, seigneur de Luffan, épousa Gabrielle de Budos.
- VIII. Antoine de Berard, seig. de Momalet, ép. Alix d'Abzac de Grammont. Aimon de Vesc, seig. du Teil, ép. Gabrielle de Lauberge. Jacques Audibert, seig. de Luffan, ép. N.... de Bourdol. Jean de Budos, seig. de Portes, épousa Louise de Porcel.
13. I. Louis de BINOS, diocèse de Comminge, 1626.
II. René de Binos, seigneur d'Aros & de Gordan, épousa Bertrande de Binos de Signan.
IV. Roger de Binos épousa Charlotte de Grammont. Jean de Binos, seigneur de Signan, épousa Gabrielle de Mauldon.
- VIII. François de Binos ép. Antoinette de Mauldon-Gardan. René de Grammont, seig. épousa Marie de Corberac. Jean de Binos, seig. de Signan, ép. Claudine de Dursfort. Savari de Mauldon, seig. de Barbazen, ép. Gabrielle de Faudos.
14. I. François de BERNON, diocèse de Toulouse, 16...
II. Jean de Bernon, seigneur de Ceire, épousa Honorée de Mondricourt du Mortif.
IV. Paul de Bernon, seig. de la Garde & de Ceire, ép. Germaine de Durand. Jean de Mondricourt, seig. du Mortif, ép. Yoland de Montfaucon.

DES CHEVALIERS DE MALTHE DE LANGUEDOC. 167

- VIII. Arnaud de Ber- non, seig. d'Alguevives & de Ceire, ép. Jeanne de Lautrec. Guillaume de Durand, seig. de la Roquefoulet, ép. Antoinette de Beladie. Jean de Mondricourt, seig. du Mortié, ép. Marguerite du Puy, fille de Pierre, seig. de la Roquette, & de Catherine des Cartes. Raimond de Montfaucon, seig. de Salvadour, ép. François de Sizat.
15. I. Jean de CORN, dit de DAMPERE, diocèse de Rhodéz, 1549.
 II. François de Corn, seigneur d'Ampare, épousa Marguerite de Caumont en Rouergue.
- IV. Eustache de Corn, d'Ampare, ép. Penausai ou Penautier de Caumont, seig. de Colmbier, ép. Marie de Narbonne.
- VIII. Imbert ou Guibert de Corn, épousa Cécile de Marc, dame Anzoline ou Eustache de Narbonne, seig. de Puilanez en Quercy, épousa Felice de Bringuier de Montmirat.
16. I. François du CAYLAR d'ESPONDEILLAN, diocèse de Bessiers, 1641.
 II. Henri du Caylar d'Espoudeillan, baron de Puiferguier, gouverneur de la ville & citadelle de Bessiers, épousa Claire Boyer de Sorgues, qui avoit eu un frere chevalier de Malthe.
- IV. Guillaume de Caylar, baron de Puiferguier, gouverneur de la ville & citadelle de Bessiers, capitaine de cinquante hommes d'armes, & maréchal des camp & armées du roi, ép. Isabelle de Lort-Seriguau. Pierre Boyer, baron de Sorgues, ép. Marguerite de S. Etienne.
- VIII. Paul du Caylar, seig. de Spondeillan, ép. Jeanne de Porcellet. Martin de Lort, seig. de Serignan, ép. Marguerite de Prades. Pierre Boyer, baron de Sorgues, ép. Jacqueline de Graves. Baltasar de saint Etienne, baron de Ganges, ép. François de Maurillan.
17. I. Pierre de CAYLUS, diocèse de Vabres, 1537.
 II. Pons de Caylus en Rouergue, épousa Catherine de Muret-Lestang en Rouergue.
 IV. N... de Caylus ép. de Ricard saint Geniez, dont Raimond, grand-prieur de saint Gilles, mort en Octobre 1482.
18. I. Ange de CAUMONT de Berbiguiere, diocèse de Sarlat, 1550.
 II. François de Caumont, écuyer, seigneur de Berbiguiere, ép. Jeanne de saint Etienne de Montbeton près de Montauban.
- IV. N... de Caumont ép. N... de Beinac en Périgord. Prudhomme de S. Etienne, seig. de Montbeton, près de Montauban, ép. Marguerite Hunaus de Lanta.
19. I. Fouquet du CHEYLAR, diocèse de Cahors, 1552.
 II. Antoine du Cheylar, écuyer, seigneur de Barlas & de Meiran, épousa Marguerite de Themines en Quercy.
- IV. N... du Cheylar ép. N... du Floirac. N... de Themines-ép. N... de saint Sulpice en Quercy.
20. I. Emeri de CORDURIER, diocèse d'Albi, 1555.
 II. Salvi de Cordurier, écuyer, seigneur dudit lieu, épousa Sébastienne de la Pierre, qui avoit un frere chevalier, nommé Aimeric de la Pierre.
- IV. Bertrand de Cordurier, seigneur dudit lieu, ép. Gaillarde de Verdun. Antoinne de la Pierre, écuyer, seigneur de Petrilla, ép. Jacqueline de Castaner, laquelle avoit un frere chevalier.
- VIII. Bertrand de Cordurier, seig. dudit lieu. Jean de Verdun, conseigneur de Parifot, ép. Helene de Blaiz, fille de Jean, seig. dudit lieu. Jean de la Pierre ép. Béatrix de Poitane-Rauf. Bernard de Castaner, seig. dudit lieu, ép. Jeanne de Marthon-Vensu en Rouergue.
21. I. Olivier CORSIER, diocèse d'Albi, 1585.
 II. François Corsier épousa Marie de la Barte.

- IV. Corbeiran Corfier épousa N. . . . d'Au- Jacques de la Barre, seigneur de Giscaires
xilion en Lauragais. épousa Claire de Cenève de la Motte.
- VIII. Bertrand Corfier, seigneur de Pierre de la Barre, seig. de Giscaires (fils de Jacques
Cestieras, épousa Melchionne de & de Monde de Puiguilin) épousa Catherine de Ter-
la Peine d'Asterols. mes, sœur du maréchal.
22. I. Georges de CASTILLON s. VICTOR, 1624.
II. Pierre de Castillon, seigneur dudit lieu, épousa Françoisse de Thezan de Pujols.
- IV. François de Castillon, baron de saint Victor, Olivier de Thezan, baron de Pujols,
ép. Françoisse de Blauzac. ép. Cassandre Cenami.
- VIII. Firmin de Castil- Gaspard de Blauzac, Antoine de Thezan, Geoffroi Cenami de
lon, seig. dudit lieu, seig. de Valfons, baron de Pujols, ép. Luques épousa
baron de S. Victor, ép. ép. Izabelle de la Marquise de Com- Izabelle de No-
Izabelle de Montaut. Fare. bret. bili.
23. I. Jean Philippe du COS LA HITE, diocèse d'Auch, 1607.
II. Jacques du Cos, seig. de la Hite, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du masquifat
de Saluces, épousa Françoisse de la Lane-Sarran, de la maison de la Palu en Estarac.
- IV. Jacques du Cos, seig. de la Hite, ép. Anne Emeric de la Lane, seig. de Sarran, ép.
de Montlezun - Baranau en Armagnac. Jeanne de la Tour-Jufas en Lauragais.
- VIII. Odet du Cos, seig. de la Hite, ép. N. . . de Mon- Marhurin de la Lane, seig. de Sarran
tagut, de laquelle maison il y a eu un chevalier. ép. Charlotte de Dieupantale.
24. I. Jean de GARRIC, diocèse de Cahors, 1593.
II. Antoine de Garric épousa Anne de Roveras.
- IV. Gaillard de Garric ép. Anne de Armand de Roveras, seig. dudit lieu en Quercy,
Beraud-Marilla en Rouergne. ép. Françoisse d'Angleras de Montai.
25. I. René de GAULEJAC PECCAVEL, diocèse de Cahors, 1588.
II. Louis de Gaulejac, seigneur de Peccavel, chevalier de l'ordre du roi, épousa Louise de
Vabre.
- IV. Jean de Gaulejac, seig. de Peccavel, Michel de Vabre, seig. de Castelnaud, épousa Mar-
épousa Monde de Vallon. guetite de Maime d'Escandillac.
26. I. Jacques de GEORGES de TARAUT, 1655.
II. Louis de Georges de Taraut, baron de Ledenon, épousa Blanche de Varadière.
- IV. Antoine de Georges, seig. de Taraut, mestre de camp d'un François de Varadier épousa
régiment d'infanterie, épousa Gabrielle de Rodulph-S. Pauler. Silvie de Seîtres.
- VIII. Robert de Georges, seig. Louis de Rodulph, Erienne de VII. Louis de Seîtres,
de Taraut, frere de Robert seig. de saint Pau- Varadier seigneur de Cas-
Jacques de Georges, cheva- let, ép. Domer- épousa mont, épousa Mar-
Jier de Malthé avant 1535. gue de Sara, da- Françoisse guerite Bertron de
ép. Anne de Montlaur de de Gaujac & de Rei- Crillon.
Murles. de Bernis. naud.
27. I. Jean de GENAS d'AIGUILLES, 1577.
II. Jean de Genas, seigneur d'Aiguilles, épousa le 19. Juin 1543. Françoisse de Montcalm.
- IV. François de Genas ép. le 8. Sep. 1509. Jean de Montcalm, seig. de S. Veran, ép. le
Françoisse de Mayaud, dame d'Aiguilles. 28. Juin 1506. Florette de Sara.
- VIII. Jean de Genas, seig. François de Guillaume de Montcalm, Jean de Sara,
de Tourvaches, ép. Mayaud seig. de saint Veran, premier pré-
rine de Seytres, fille d'A- seig. d'Ai- ép. le 6. Juillet 1479. sident au par-
lexandre, argentier du roi guilles, ép. Delphine de Beranger lement de
Louis XI. Jeanne de Bertoulene. Toulouse,
Loftaing,
28. I. Jean de GOUZENS, diocèse de Narbonne, 1572.

- II. Antoine de Gouzens, écuyer, seigneur de Comulez, épousa Catherine de Couderc.
- IV. Antoine de Gouzens, seig. de Comulez, Jean de Couderc, seig. d'Antignac, ép. Antoinette de Thuon de Montgaillard.
épousa Jeanne de Castaget.
29. I. Guillaume de GUERS, diocèse d'Agde, 1556.
II. Pierre de Guers, seigneur de Châteauneuf, de Guers, Sestain, Laval, épousa Jeanne de Groffoles.
- IV. Guillaume de Guers ép. Izabeau de Raimond de Groffoles, seig. de Caumont, ép. Narbonne. François de Boisse.
- VIII. Pierre-Raimond de Guers épousa Jean de Groffoles. N... de Boisse épousa Marguerite de Montfertrand.
Alix de Vezins en Rouergue.
30. I. Corbeiran d'HEBRAIL, diocèse de Pamiers, 1583.
II. Antoine d'Hebrail, seigneur de Cortade, épousa Louise de Rabastens.
- IV. Ponthus d'Hebrail, seigneur de la Courtade & d'Allon, François de Rabastens, seig. avoit un frere commandeur, il épousa Jeanne de Fontaines de S. Paulin, épousa Jeanne de Fendilles. d'Arpajon.
- VIII. N... d'Hebrail, seigneur de la Courtade, épousa N... de Miglos.
31. I. Antoine-Scipion d'Hebrail, 1646. Il avoit un oncle nommé Alexandre, reçu chevalier en 1613.
II. Antoine-Louis d'Hebrail, baron d'Alon, de la Courtade, gouverneur de Beaucaire, épousa Jeanne de Montlezun.
- IV. Bertrand d'Hebrail, seig. d'Alon, Jean de Montlezun, gentilhomme ordinaire de gentilhomme de la chambre, épousa la chambre, mestre de camp d'un régiment, Anne de Roquefeuil. épousa Catherine de Montpefat.
- VIII. Bertrand d'Hebrail, épousa Charles de Roquefeuil, Bernard de Lupian, Jean de Montpefat, Louise de Rabastens. baron de Châteauneuf, ép. François de Candière, seig. de Montlezun, ép. Helene de Nogaret de la Valette. ép. Jeanne de sainte Colombe en Armagnac.
32. I. Mathurin de LESCOUT-ROMEGAS, 1566.
II. Bernard de Lescout, seigneur de Romegas, épousa François de Cobriac.
- IV. Jean de Lescout, seig. de Romegas, ép. Merigon de Cobriac ép. Jeanne de Las des Berande de Beauville-Murtanez. Palais en Agenois.
33. I. Antoine de MONDENARD, diocèse de Cahors, 1549.
II. Jean de Mondenard, écuyer, seigneur & baron de Mondenard, épousa N... de Lufsch.
- Bertrand de Mondenard, seig. de Mondenard en Quercy, ép. Claude de Colomber de Rhunes. Bertrand de Lufsch, seig. de Gomez, l'un des quatre barons du Quercy, épousa Anne du Poyer en Perigord.
- VIII. Bertrand de Colomber, seigneur de Rhunes, épousa N... de Colombier.
34. I. Jean de MONTUEJOLS, diocèse de Mende, 1554.
II. François de Montuejols, écuyer, seigneur dudit lieu, épousa Madeleine de Lozieres.
- IV. Guyon de Montuejols, écuyer, seig. dudit lieu, ép. Antoinette de Rabastens grand-maitre de l'artillerie de France, ép. des vicomtes de Paulin en Albigeois. Jeanne de Pezene.
- VIII. Isaac de Pezene, seigneur dudit lieu, épousa Catherine de Vart.
XVI. Jean de Vart, seigneur dudit lieu.
35. I. Bernard de PEYRE la FERANDIE en Rouergue, 1584.
II. Michel de Peyre, seigneur de la Ferandie, épousa Catherine de Maillac.
- IV. Auger de Peyre-Combret, ép. Antoine de Maillac, seig. & baron de Beauvoisin Catherine de Rodet-Montalegre. en Rouergue, ép. Catherine de Magalas-Narbonne.

36. I. Jean de la TOUR, diocèse de Montauban, 1557.
 II. Jean de la Tour, chevalier, seigneur de Reintiers en Languedoc, l'un des cent gentilshommes de la chambre du roi, épousa Jeanne de Caumont.
 IV. Antoine de la Tour ép. Charles de Caumont, seig. de Berviguières-Mirandez, ép. Catherine de Boisse. Marguerite de Benac en Perigord.
 VIII. Jacques de la Tour ép. Antoinette Grimoard de Villebrunier. Raimond de Boisse, Brandelis de Caumont, seig. de Mirandez, ép. N... de Poartebot, seig. de Boisse.
37. I. Henti de TREMOLET-MONTPELAT, diocèse de Nîmes, 1598.
 II. Jean de Tremolet, seigneur & baron de Montpelat, épousa Diane d'Albenas.
 IV. Antoine de Tremolet, baron de Montpelat, général en la cour des aides en Languedoc, ép. Charlotte de Bucelli. Jean d'Albenas, seig. de Colias, lieutenant principal en la sénéchaussée de Beaucaire, ép. Françoise de Jonas en Vivarais.
 VIII. Pierre de Tremolet de Montpelat, médecin ordinaire du roi, ép. Marie de Cambis. Antoine Bucelli, écuyer, Louis de Jonas, baron de seig. de la Mousson, ép. Vezénobre, ép. Françoise de Montfaucou. Jeanne de Sarras.
38. I. Annibal de TREMOLET-MONTPELAT, 1633.
 II. Jean de Tremolet, baron de Montpelat, épousa Madeleine Louet de Murat de Calviffon.
 IV. Jean de Tremolet ép. Jean-Louet de Murat de Nogaret, baron de Calviffon, Maillargues, &c. ép. Marguerite de Grimaldi de Bueil.
 VIII. Antoine de Tremolet, baron de Montpelat, ép. Charlotte de Bucelli. Jean d'Albenas, seig. de Colias, lieu. princ. de la sénéc. de Beaucaire, ép. Françoise de Jonas. Pierre Louet, baron de Calviffon, ép. comte de Bueil, Marguerite de ép. Julie Picamille. Castellane.
 XVI. Jean de Louet, baron de Calviffon, ép. Marguerite de Vesc. Honoré de Castellane, seig de Laval, ép. Louise de Viette, dame de Condé.
39. I. Tristan de BOZENE, 1547.
 II. Jacques de Bozene, baron d'Aubaïs, épousa Antoinette de Joncheres.
 IV. Jean de Bozene, 1462. ép. Marguerite de Bermond, dame d'Aubaïs. Louis de Joncheres épousa Louise de Lageret.
 VIII. Arnaud de Bozene, fils de Jean, testa le 12. Août 1469. ép. Antoinette. Jean de Bermond, baron de Bouceiran, ép. le 14. Nov. 1443. Catherine de Bermond, dame d'Aubaïs.
 XVI. Guillaume de Bermond, baron de Combas, ép. Antoine de Bermond, baron d'Aubaïs, ép. Marguerite de Lauzieres S. Guiraud. Fiburge de Combret, fille de Jean, seig. de Broquiez.
40. I. Ferrand de MONTCALM, 1597.
 II. Charles de Montcarm, seigneur du Chatolet, épousa Françoise de Merles.
 IV. Gaillard de Montcarm, juge-mage de Nîmes, épousa Monde de Combes, dame de Montclus & de Tresques.
 VIII. Gui de Montcarm, ép. Marguerite de Sarret. Philippe de Combes, seig. de Tresques, ép. Yolande de Bozene.
 XVI. Jean de Montcarm, seig. de S. Veran, ép. le 6. Oct. 1438. Jeanne de Gozon, fille de Gui, seig. de Gozon & de Melac. Jean de Bozene, 1462. ép. Marguerite de Bermond, dame d'Aubaïs.
41. I. Joseph de MONTAGUT, baptisé le 28. Mars 1667.
 II. Henri-Antoine de Montagut-Fromigeres, seigneur de Bouzols, épousa le 28. Janvier 1661. Anne-Gabrielle de Beaufort-Montboissier.

DES CHEVALIERS DE MALTHE DE LANGUEDOC. 171

- IV. Joachim de Montagu. Fromigeres , seig. de Bouzohs & vicomte de Beaune , ép. le 21. Juil-
ler 1625. Marie de la Baume. Maximilien de Montboissier , comte
d'Auterive , ép. Marguerite-Félicité
d'Auzon.
- VIII. Josué de Mon- Rostainst de la Baume , Gabriel de Beaufort , François d'Auzon ,
ragut , ép. le 12. comte de Suze , ép. seig. d'Auterive , seig. de Montra-
Mai 1602. Gaf- le 19. Nov. 1598. ép. le 24. Novemb. vel , ép. le 23.
pard de Beau- Catherine de Meul- 1620. Jacqueline de Avril 1615. Jean-
ne. lhon. la Mer. ne-Marie de Poli-
gnac.
- XVI. Raimond de Montagu épousa Catherine du Bois.
Claude, seigneur de Beaune & de la Motte-Bremont , épousa le 5. Mars 1563. Margue-
rite de Lanhiac.
François de la Baume , comte de Suze , épousa le 4. Juin 1551. Françoise de Levis.
Aimar-François de Menthon , baron de Bressieux , épousa le 4. Octobre 1574. Marguerite
de Gaste , dame de Lupé.
Jean de Beaufort , vicomte de Canillac , épousa le 5. Juillet 1562. Jeanne de Maumort.
Maximilien de la Mer , seigneur de Marche , épousa le 12. Juin 1561. Anne de Langac
aliés le 28. Juillet 1544. Antoinette de Sausac.
François d'Auzon , seigneur de Montravel , épousa le 27. Mars 1593. Renée d'Urzé.
Marc de Polignac , seig. d'Abdiac , épousa le 9. Janvier 1608. Elix de la Rochefoucaud.
42. I. Joachim de FAYN , 1609.
II. François de Fayn de Paufe , seigneur de Rochepierre , épousa le 23. Mars 1638. Ma-
rie de Latier.
IV. Olivier de Fayn , seig. de Rochepierre , ép. le Louis de Latier , seig. de S. Vincens , ép. le
23. Août 1612. Marie de Rodulph. 14. Mars 1640. Marguerite de Bidon.
VIII. Jean de Fayn , Louis de Ro- Pierre de Latier , seig. de S. François de Vincens ,
seig. de Rochepier- duldph , seig. Vincens , ép. le 15. Mai seig. de Bidon , ép.
re , ép. le 2. de Limans , 1584. Madeleine de Mon- le 20. Juillet 1591.
Fév. 1578. Jeanne ép. Marthe tagut , dame de Fromi- Helene de Henti-
de Nicolai. du Roure. geres. quez.
43. I. Charles de CHATEAUNEUF DE RANDON , 1625.
II. Alexandre Guerin de Châteauneuf , baron du Tournel & de Ceneret , épousa le 30. Août
1595. Anne de Pelet.
IV. Jean-Gaspard de Châteauneuf , baron du Jacques de Pelet , seig. de la Verune , ép. le
Tournel , ép. le 17. Mars 1566. Madeleine 5. Août 1551. Madeleine de Roquefeuil , da-
de Combret. me de Montpeitroux.
VIII. Antoine de Guyon de Combret , Etienne de Pelet , Antoine de Roque-
Châteauneuf , ba- baron de Bro- seig. de la Veru- feuil , seig. de Mont-
ron de S. Remese , quiez , ép. le 15. ne , ép. le 20. peiroux , épousa Bar-
ép. le 23. Janv. Novembre 1541. Juillet 1581. Jean- thelemie de Mal-
1519 Izabeau de Barbe de Castel- ne d'Orlan. hac.
Grimaldi. pers.
- XVI. Sigifmond de Châteauneuf , seig. Lambert de Gri- Pons de Pelet , Philippe d'Or-
de saint Remese , ép. le 11. Mars 1485. maldi , seig. de feig. de la Ve- lan , seig. de
Gabrielle , dame du Tournel. Roquebrune. tune , ép. ... Méjan.
- XXXII. Raimond de Châteauneuf , seigneur de saint Remese , épousa le 20. Juillet 1450.
Jeanne de Seneret.
Guerin , baron du Tournel , épousa Louisé de Cruffol.
44. I. Joseph-Gaspard de PLANTEVIT-MAREON , diocèse de Lodève , le 2. Octobre 1663.
II. François de Plantevit , seigneur de la Paufe , de Margon , de la Bastida , & de Beteiras ;
ép. le 7. Juin 1645. Anne de Fabre de Pegairoles.

172 PREUV. ET QUART. DES CHEV. DE MALT. DE LANG.

IV. Gaspard David de Plantevit ép. le 23. Déc. 1605. Louise d'Ortoman. Louis de Fabre, seig. de Pegairoles & de Villacul; ép. le 5. Janv. 1615. Jeanne de la Tude-Fontez.

VIII. Christophe Nicolas d'Ortoman, premier médecin du roi seig. de Pegairoles, ép. Anne de Montfaucou. Pierre de Fabre, seig. de Pegairoles, ép. Anne de Montfaucou. Jean de la Tude, seig. de Fontez, la Tude, Herpian, &c. ép. le 17. Juin 1584. Anne de Morlhon - saint - Venfa.

XVI. Léonard de Plantevit, seigneur de la Bastide, habitant au lieu de saint Etienne de Valfrancisque, diocèse de Mende en 1540. épousa Izabeau de Saleron.

Jean d'Assas, seigneur de Marcaffargues, diocèse de Nismes, épousa le 30. Avril 1548. Françoisse de Voisins, fille de Gaspard, seigneur de Mossolens.

Guillaume d'Ortoman, docteur ès droits, & viguier de laville du Vigan, déchargé, comme noble, de la taxe des Francs-fiefs à Montpellier le 6. Mars 1563.

Pierre de Floctes, seigneur de Sabazan, diocèse de Besiers, 1537.

Louis Fabre, seigneur de Bonloc, fils de Jean, seigneur de Puimisson, testa le 2. Mars 1558. Il avoit épousé Peronne de Prunieres.

Jean de Montfaucou épousa Antoinette Meillasse, dame de Viffec; ils reçurent un hommage le 3. Août 1458.

Arnaud de Viffec, seigneur de la Tude, testa le 20. Août 1577. Il épousa le 5 Avril 1550. Sobeirane de Lodève, fille de Pierre, seigneur de Fontez.

Jean de Morlhon, baron de saint Venfa, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, sénéchal & gouverneur de Querci en 1561. épousa Marie de Saugnac.



LES

Les XXXII. quartiers de MARGUERITE DE FAURE.

- I. Marguerite de Faure, née à Toulouse le 4. Décembre 1681.
- II. François de Faure, seigneur de saint Maurice, épousa le 24. Avril 1674. Louise de Carlot;
- IV. Claude de Faure, seig. de Montpau, testa le 15. Juin 1652. ép. le 6. Déc. 1628. Izabeau du Juge. Pierre Carlot, baron de Cestairois, testa le 19. Sept. 1682. ép. le 1. Juin 1641. Marie de Toulouse.
- VIII. Salomon de Faure, baron de Montpau, testa le 15. Mars 1646. ép. le 24. Mars 1601. Bernardine Favier. Paul Juge de Fregeville, seig. du Bes, testa le 13. Octob. 1625. ép. le 12. Mars 1601. Izabeau de Beauxhostes. Jerome Carlot testa le 1. Mars 1645. ép. avant 1582. Gabrielle de Vernet, qui testa le 7. Fév. 1652. Marquis de Toulouse & de Lautrec, seig. de S. Germier, testa le 4. Déc. 1637. ép. le 1. Nov. 1617. Izabeau Lager.
- XVI. Julien Faure, éc. testa le 16. Oct. 1591. Claude Favier, lieutenant, partic. au sénéchal de Oâ. de Nismes, ép. le 7. Juin 1555. A. Bouffinet. Bernardine d'Airebaudouze. Clau- de Ju- hères, président en la cour des aides de Montpel- lier, épousa Mar- guerite de Ma- res. Simon de Beaux- hères, président en la cour des aides de Montpel- lot, mort avant 1588. Mar- tin Car- lot, mort avant 1588. Jacques de Jean Larger, Lautrec, seig. de Mas- suquiez, tes- ta le 15. Avril 1624. ép. le 4. Mai 1596. Marie Margue- rite Damp- martin.

XXXII. Marc-Antoine Faure, écuyer, mort avant 1555. épousa Marie Bertrand. Jean Bouffquet, président en la cour des aides de Montpellier, épousa Honorée Bocaud. Léon Favier, conseiller en la cour de l'édit établie à l'Isle en Albigeois, épousa Gionne de Rosel; François d'Arrebaudouze, baron d'Anduze, président en la cour des aides de Montpellier, épousa Catherine Dumois.

9. 10.
11. 12.
13. 14.
15. 16.

Pierre Carlot, écuyer, épousa le 7. Janvier 1548. Perrette Houet, qui testa, étant veuve, le 15. Mai 1588.

19. 20.
21. 22.
23. 24.

Antoine de Lautrec, seigneur de saint Germier. N. . . . de Lautrec épousa Jeanne Delon, dame de Massaguel;

29. 30.

Pierre Dampmartin, gouverneur de Montpellier, épousa Violand, dame de la Moisson;

Les XVI. quartiers de MAGDELEINE DE CONTI.

- Magdeleine de Conti, baptisé à N. D. de Tables à Montpellier le 20. Septembre 1641.
- II. Pierre de Conti, seigneur d'Argencourt, épousa le 24. Avril 1636. Magdeleine de Chaumont.
- IV. Jean de Conti, seig. d'Argencourt, ép. le 24. Oâ. 1575. Perrette de Baudan. Abdias de Chaumont, seig. de Berticheres, ép. Magdeleine Duplex, dame de Lecques.

Tome II. Cheval. de Malthe, Suite des Jug. sur la nobl. d. L. Z

VIII. Pierre de Conti, né à Genève, ép. Izabel de Fresnoy.	Yves de Baudan, demeurant à Alais, ép. Jacqueline de Leyris.	Antoine de Chaumont, feig. de Guitri, épousa Jeanne d'Asly.	Antoine Duplex, feig. de Lecques, gouv. d'Aigues-mortes, ép. Françoisse Berard.
XVI. N... de Conti ép. Chrif-tienne de la Motte.	Christophe de Fresnoy ép. Jeanne de Villiers-l'Isle-Adam.	Lancelot de Baudan-Pabrabere ép. Jeanne de la Fare.	Pierre de Leyris, feig. de Freneau, ép. Cathérine de Grénoire des Gardies.
		Guillaume de Chaumont, feig. de Guitri, ép. Adrienne de l'Isle.	Jacques Guillaume d'Asly, feig. de Cante-lou, ép. Françoisse de Van-lenc du çay.
			Pierre de Be-rard ép. Jeanne de Be-rard. He-rard. du Four.

Les XVI. quartiers de FRANÇOIS DE MONTLEZUN.

I. François de Montlezun, seigneur de Besmaux & de Pison.	II. Louis de Montlezun, seigneur du Bosc & de Besmaux, épousa le 12. Mars 1612. Philiberta de Luppé.		
IV. Arnaud de Montlezun, feig. du Bosc, ép. le 12. Nov. 1577. Pelegrine de Fleurian.	Carbon de Luppé ép. le 30. Avril 1581. Jeanne de Besin.		
VIII. Jean de Montlezun, feig. du Bosc, épousa le 30. Avril Gabrielle de Biran.	Gabriel de Fleurian, feig. des Bioucz, épousa Jeanne de la Rocau.	Charles de Luppé épousa Jeanne de Guaranne.	Jean de Besin, feig. de la Reslay, ép. le 16. Avril 1560 Charlotte des Effars de Laudun.
XVI. Bernard de Montlezun, feig. de Blanquefort, ép. Clairette de Dangereux.	François de Biran ép. N... de Gallart.	Monaud de Fleurian, feig. des Bioucz, ép. Jeanne d'Esionfales du Montalguan.	Arnaud-Guillem de la Rocan, feig. d'Aiguebère, ép. Agnès de Mont-taur.
		Jean de Luppé ép. Marguerite de Mont-plehot.	Pierre de Guaranne, épousa Jeanne de Couret.
			Pierre de Besin, ép. Marguerite de Tierras, dame de la Reslay.
			Christophe des Effars, baron de Laudun, ép. Jeanette de Grasse de Bar.

Les XXXII. quartiers de FRANÇOIS-JOSEPH DE SOLAS.

I. François-Joseph de Solas, chevalier de N. D. de Montcarmel & de S. Lazare de Jerusalem.	II. François, baron de Solas, seigneur de S. Madery & de Blauzac, épousa Françoisse de Croix.		
IV. Pierre de Solas, conseiller du roi & avocat général, épousa Anne Masclary.	Henri de la Croix, feig. de Sucliés & Fé-garet, épousa Diane Ratte.		
VIII. Jean II. de Solas, feig. de Chabril-lac, président en la cour des aides de Montpellier, ép. Anne de Domergue.	Pierre Masclary, gentilhomme de la maison du roi, ép. Anne de Sautel.	François de la Croix, feig. de S. Brez, Figaret, Sucliés, & Planque, ép. Jeanne Azemar.	Etienne II. Ratte, pré-sident en la chambre des comptes de Mont-pellier, ép. Diane de Laudun des Effars.
XVI. Jean de Solas, feig. du fief de la Coupe de Mont-pellier, conf au présid. ép. Ful-rande de saint Fleur.	François de Vidal Masclary, clara, capitaine de deux cents hommes, ép. Barthé-lemie de Solas.	Aymes Saurel, capitaine, ép. Anne de Bior-don.	Henri de la Croix, baron de Castries, ép. Marguerite de Gui-lbens.
		Gabriel Azemar, feig. de Sucliés, & de Planque, épousa Gabrielle de Guiraud.	Etienne Ratte, procur. de la dun, chev. de l'ord. de S. Mi-chel, ép. Gabrielle de Cambis.

XXXII. Arnaud de Solas , conseiller extraordinaire en la cour des aydes de Montpellier , épousa Catherine Capreil.
 N. . . . de saint Fleut ép.
 N. . . . de Domergue ép.
 Jacques Mazaurici , baillif de Montpellier , épousa Izabeau de Verchande ,
 N. . . . Maiclary.
 Michel de Solas , écuyer , épousa Catherine Albou de Luynes , veuve de Geoffroy Boudillon.
 Jean Sauvel épousa Jeanne Bouruc.
 Aimar de Bordon , seigneur de saint Julien & de la Motte , épousa Anne de Coetivi de Taillebourg.
 Louis de la Croix , baron de Castrics , épousa Jeanne de Montfaucon.
 Jacques de Guilhens , seigneur de Figaret , épousa François de Fortia.
 Etienne d'Azemar , seigneur de Suciés , ép.
 Arnaud de Guiraud , seigneur de Planque , ép.
 Jean de Ratte ép. Magdeleine de Cambons.
 André de Gailhan épousa Izabeau d'Airebaudouse,
 N. . . . de Laudun.
 N. . . . de Cambis.

Les XVI. quartiers de JEAN-LUC DE LAUSIERES.

I. Jean Luc de Lausieres , 24. Mai 1695.
 II. Henri de Lausieres , seigneur de saint Bauzile , le Boïc , & de Brunas , ép. Marie de Nogaret.
 IV. Paul de Lausieres ép. Mar- François de Nogaret , seigneur & vicomte de Trelans , ép. le guerite de Cassion , 23. Déc. 1638. Rentrée de la Font de Caumont.
 VIII. Ar- Jean - Rai- Pierre de Nogaret , vicomte de Tre- Jean-Paul de la Font de Caumont ,
 naud de monde Cos- lans , baron de Cennaret , de seig. de Fenayrols , Briols , & pour
 Lausieres sion , seig. de la Bastide , de Cailavet & de la troisième partie de la ville du
 ép. Jean- Nifas , ép. le Cruejous , ép. le 11. Octobre Pont de Camarés , baron de Barby ,
 me de Fo- 11. Av. 1590. 1602. Catherine d'Arjac. testa le 9. Mars 1634. ép. le 30.
 rest. Judith de 1602. Catherine d'Arjac. Janvier 1609. Marie de Dur-
 Contour. fort 1638.
 XVI. Ar- N... Rai- Guillaume de Claude de François d'Ar- Bernard-Rai- Amanieu
 naud de N... Rai- Contour , chev. Nogaret , jac , seig. & bar. mond de la de Dur-
 Lauzie- Cassion conf. du roi , tré- vic. de Tré- du Cayla , S. Ven- Font & de fort , seig.
 res ép. 1590. ép. sorier génér. de lans , bar. de sa , & de Castel- Caumont , & bar. de
 Héllips- Douce de France en la gé- Cennaret , mari , chev. de seig. desdits Bajau-
 Comtes- Fajct. néral. de Mont- de la Basti- l'ord. du roi , cap. licux , gentil. mont & de
 se. pellier , ép. Jean- de , Crue- de 50. h. d'arm. ord. de la ch. la Fons , ép.
 pellier , ép. Jean- de , Crue- de 50. h. d'arm. ord. de la ch. la Fons , ép.
 jous , ép. de ses ordonnances , ép. Marie de. Anne de Ba Bagac.
 nommée 1590. le 10. Fév. 1576. An- Morthon. zillac.
 toinette de l'Estang.

Les XXXII. quartiers de Louis de VISSÉC-LA-TUDE.

I. Louis de la Tude , chevalier de Malthe , le 8. Juin 1714.
 II. Alexandre de la Tude , marquis de Ganges , épousa le 8. Janvier 1692. Marguerite de Ginef- tous , morte à saint Privat le Décembre 1721.
 IV. Charles de la Tude , baron de Ganges , ép. le 8. Jean de Gineftoux , seig. de la Gastede , ép. le 2. Août 1658. Diane de Joannis , morte à Gan- Juillet 1654. Anne de Blancard , baronne de Moiffac , de Viala , & de Faguières.
 VIII. Jean Pons de la Tu- Gabriel de Joannis , seig. Daniel de Gineftoux , Samuel de Blancard , con- de ép. le 18. Janv. 1629. de Rouffans , testa le 25. seig. de Gineftoux , ép. feill. & juge magistrat en la sénéc. de Montpellier ,
 Jeanne de S. Etienne , Janv. 1646. ép. le 14. Juil. le 22. Oct. 1615. An- la sénéc. de Montpellier ,
 dame de Ganges. 1629. Laure de Roufflet. ne de Gautier. ép. Izabeau de Farges ,
 vivante en 1654.
 XVI. Jean Henri de S. Melchior-Jac- George François de Jean de Pierre de Blan- Jacques de
 de la Tude , Etienne de ques de Joan- de Rouf. Gineftoux , Gautier , card , conf. au Farges ,
 seig. de Gangest- nis , seig. de ser , seig. seig. de Gi- seigneur présid. de Mont- seig. de la
 Fontez & ta le 7. Rouffan & de de S. Sau- nestoux , t. de saint pellier , mourut Tour &
 de S. Mar- Mars 1623. Nocheres , tes- veur , ép. le 16. Déc. Blan- en 1617. baron Monteil &
 tin , ép. le ép. Fulcran- ta le 30. Mars le 5. Juin 1623. ép. le card , de Moiffac - S. ép. Jean-
 17. Juin de de Cof- 1623. ép. Mar- 1605. 29. Janvier gouver- Roman , baptisé ne Rou-
 2584. An- te , morte guetite de Ton- François- 1576. Ca- neur de le 27. . . . 1583. viere.
 ne de Mor- le 20. Mars nier , que Trif- se de thérine de Pécais , ép. Violand de
 lhon. 1643. tan l'Hermite Fay. Belcastel. ép. Mar- Boucaud.
 appelle Tonni- ne de Nostra- damus. guerite , de Go- der.

XXXII. Arnaud de Viffec , seigneur de la Tude & de Jonquieres , épousa le 3. Juillet 1525. Souveraine de Lodeve , dame de Fontez.

Jean de Morthon , baron de saint Venfa , sénéchal de Quercy , épousa Marie de Saugnac.

Tome II. Suite des chev. de Malthe.

Z bis.

Suite de la page 174

Gabriel de saint Etienne, seigneur de saint Martial, Boifferole, Soubeiras, baron de Gonges, com- seigneur de Meré, testa le 29. Juin 1615. ép. le 9. Fév. 1579. Jeanne d'Allemand-Mirabel.
 N. de Coste.
 Theodo de Joannis ép. Sufanne de Savonne, qui testa étant veuve le 13. Mai 1640.
 N.
 François de Roufflet, seigneur de saint Sauveur, ép. de François.
 Jean de Fay, seigneur de Peraud, & Joannus, baron de Vefenobre, sénéchal de Beaucaire, époufa Marie de Montmorenci.
 François de Gineftoux, seigneur de Gineftoux.
 Jean de Beauchastel, seigneur de Montvaillan.
 N. de Gautier.
 N. de Goder.
 N. de Blancard.
 Jean de Bocaud, docteur-médecin, époufa en 1547. Catherine de Perdreix.
 N. de Farges.
 N. Rouviere.

Les XVI. quartiers de Jacques du PUY, marquis de MONTBRUN.

I. Jacques du Puy, marquis de Montbrun, ép. Charlotte du Puy sa cousine germaine, marquise de Saint André.
 II. Charles René du Duy, marquis de Montbrun, époufa Diane de Caumont.
 IV. Jean du Puy, marq. de Montbrun, ép. Lucrece de la Tour. Henri de Caumont, bar. de Castelnau, puis duc de la Foree, ép Marguerite d'Escodera, dame de Boesse.
 VIII. Charles du Puy, seig. de Montbrun, de Ferrassieres, & de S. André, ép. Justine Alleman. René de la Tour, seig. de Gouvernet, ép. Iza- beau de Montauban, dame de la Charce. Jacques Nompard Caumont, duc de la Foree, pair & mar- chal de France, ép. Char- lotte de Gontaud. Arnaud d'Escode- ca, seig. de Boes- se, époufa Jeanne de Bourzotes.
 XVI. Aimard François du Puy, seig. de Montbrun, seig. de Ferrassieres, & de S. An- dré, ép. Ca- therine de Va- lette-Parifot, non. Guigues de Antoine de François de Armand de Jean d'Esco- François, de la Tour, Montau- Caumont, Gontaud, ba- deca, seig. seigneur de Montbrun, seig. de ban, seig. bar. de Caf- ron de Biton, de Boesse, de Bour- relnau, ép. de ép. de Bour- de Ferrassieres, Champs, Gouvernet de la Char- relnau, ép. maréchal. de ép. Margue- zoles, ép. & de S. An- ép. Justi- & de S. Sau- ce, ép. Mar. Marie de France, ép. rite d'A'pre- Margueri- dré, ép. Ca- ne de veur, ép. guerrie Beaupoil, Jeanne d'Or- mont d'Or- te de Pier- therine de Va- Tour- Izabeau de Planchelle dame de la neslan, dame te. re-buffere, lette-Parifot, non. Bosques. de Piegon. Force. de S. Blan- card.

Les XVI. quartiers de Charlotte du PUY, marquise de S. ANDRÉ:

I. Charlotte du Puy, marquise de S. André, a ép. Jacques du Puy, son cousin Germain, mar- quis de Montbrun.
 II. Alexandre du Puy, marquis de S. André, ép. Marie-Magdeleine de la Fin & de Salins, dame de Beauvais la Noele.
 IV. Jean du Puy, marq. de Montbrun, ép. Lucrece de la Tour. Gui de la Fin & de Salins, seig. de Beauvais la Noele, ép. Charlotte de S. Gelais.
 VIII. Charles du Puy, seigneur de Montbrun, de Fer- raffieres, & de S. An- dré, ép. Jus- tine Alleman. René de la Tour, seig. de Gouvernet, ép. Izabeau de Montau- ban, dame de la Char- ce. Philippe de la Fin & de Salins, seig. de Beauvais & de la Noele, ép. Char- lotte-Claire de Fleu- rigai. Louis de S. Gelais, seig. de S. Gelais, de Chervens, & de S. Jean d'Angle, ép. Jeanne du Puy, dame de Coudrai & Bellefaïe, remariée avec Prejan de la Fin, vidame de Chartres.
 XVI. Aimard François du Puy, seig. de Montbrun, seig. de Ferrassiere- Champs, & de S. André, ép. Justine de Vallette-Pari- sot. Guigues Antoine Jean de la Charles le Clerc de Charles, Claude du de Pui, seig. Alleman, de la de Mon- Pin, seig. de Fleurigai, bar. de seig. de S. Puy, seig. de Montbrun, seig. de Tour, tauban, Beauvais, de la Forest, bailli & Gelais & de Coud- de Ferrassiere- Champs, seig. de seig. de Pluviers, de capitaine de Sens, de S. Jean rai, baron res, & de S. époufa Gouver- Charce, Mont, & né en 1511. ép. en d'Angles, de Belle- André, ép. Justine de net & de ép. Mar- d'Arcti, chev. 1548. Philippe du ép. Louise faite, ép. Catherine de Tournon. S. Sau- guerite de l'ord. ép. Moulin de Bris, de Pui- Jeanne de Vallette-Pari- veur, ép. Plan- Magdeleine veuve de Pierre de guion, Liguettis, sot. Izabeau chelle de de Salins, Vesc, seig. de Sa- dame de dame de de Bos- Piegon. dame de la vigny. Chervens. Croffes. ques. Noele.

CHEVALIERS DE MALTRE, 1483-1546.

- Bertrand de Guers, fils de Guillaume, seigneur de Châteauneuf de Guers, Mai. 1483.
 Philippe Lavergne, fils de Jean, seigneur de Tressan, 6. Mai. 1489.
 Guyones de la Propre, diocèse de Rhodéz, 4. Mai 1491.
 Jean de Poitier-Alax, diocèse de saint Pol 4. Mai 1491. neveu de Claude, commandeur de Doufains.
 Gabriel Feracim de Chambonet, diocèse d'Uzès, 5. Mai 1491.
 Louis de Chabans, du lieu de Villars, diocèse de Viviers, 5. Mai 1491.
 Charlot de Theys, fils de Pierre, seigneur de saint Desiderii, diocèse de Valence, Avril 1492.
 Guillaume de Mostuejols, 3. Avril 1492.
 Marc Azemar, fils de Guillaume & de Soberane de Saligny, seigneur de la Garinie, diocèse de Rhodéz, 7. Mai 1506.
 Antoine Jouyni, fils de François, seigneur de Pennis, diocèse de Die, & Marguerite Berenger, neveu de Jean Jouyni, commandeur de Gap, receveur de Toulouse, 3. Avril 1507.
 Jacques de Montcamp, fils de Guillaume, 8. Mai 1509.
 Begot de Gourdesa, fils de Georges, seigneur de Gabriaco, (Gabriac) diocèse de Rhodéz, 7. Mars 1511.
 François de Roquefeuil, fils de Beranger & d'Anne Guerin, 7. Mai 1510.
 Bernard de Montanard, fils de Bertrand, 8. Mai 1515.
 Gilles de Montenart, fils de Jean, du diocèse de Condom, 9. Mai 1515.
 Laurent d'Ambel, fils de Constantin d'Ambel, diocèse de Valence, & de Marguerite de Cabannes, 21. Avril 1517.
 Pierre de Gozon, fils de Jean, seigneur de S. Victor, diocèse de Vabres, 5. Mai 1516.
 Guillaume de la Roque, *alids* de Gouen, fils de Jean de la Roque, seigneur de Gouen, & de Louise de Pomeirois, 21. Avril 1517.
 Claude Comitis, fils de Louis Comitis, seigneur de Convertuis, diocèse de Viviers, 23. Avril 1517.
 André Rauleti, fils d'André Rauleti, seigneur de Montpoux, diocèse de Vabres, 3. Mai 1519.
 Ainard de Montorzier, fils d'Antoine de Montorzier, seigneur de Tahuez, diocèse d'Embrun, 4. Mai 1519.
 Guillaume de Courfac, fils d'Armand & de Jeanne Noguier, diocèse de Maguelonne Mai 1522.
 Jean de Calviffon, 7. Mai 1522.
 Jacques Forest, fils de Georges, seigneur de Blacons, & de Catherine de Rouvilhas, 7. Mai 1526.
 Antoine Rodet de Montalgre, fils de Bernard, 7. Mai 1526.
 Louis de Tholon, fils de Pierre, seigneur de Laupie, & de Louise de Caritat, 8. Mai 1526.
 Jean de Montaigut, fils de Jean, seigneur de Fromigeres, & de Marguerite de Brignac, 8. Mai 1526.
 Jean de saint Ferréol, fils de Guillaume de saint Ferréol & de Jeanne de Robiac, diocèse de Vabres, 5. Mai 1528.
 Balthazar de Collans, fils de Guigon de Collans & de Gabrielle de Forets, seigneur de la Bâme, 5. Mai 1528.
 Paul Adhoffillon, fils de Barthelemi, seigneur de Sauveterre, 4. Mai 1529.
 Pierre de Malleville, fils d'Antoine, seigneur de Montgreuté & de Perles, diocèse de Narbonne, 4. Mai 1529.
 Louis de Catitat, fils d'Olivier, & neveu de Fouquet, commandeur de la Tronquiere, 4. Mai 1529.
 Jean Gruel, fils de Gaspard, seigneur du Saix, & de Jeanne de Tholon, sœur du grand maître, 4. Mai 1530.
 Jacques de Roquefeuil, fils d'Antoine, seigneur de Convertis, de Beaucaire, 10. Mai 1531.
 Meric de la Peyre, fils d'Antoine & de Jacinthe de Castaner, seigneur de la Peyre, diocèse de Montauban, 5. Mai 1533.
 Gaion de Berenguier, fils de Galhard & de Galharde . . . seigneur de Berthoulenc, diocèse de Rhodéz, 5. Mai 1533.

Z ij

- Sébastien Jouyni, fils de Jean & de Jeanne Eschaudellas, habitans de Châteauneuf de Rhodéne, diocèse de saint Pol-trois-châteaux, 6. Mai 1533.
- Barthelemi du Rosset, 6. Mai 1533.
- Christophe de Moreton-Chabrilan, 3. Mai 1535.
- Philippe d'Urre, fils de Jean, seigneur de Molans, & de Catherine Chafalette, 8. Mai 1536.
- Louis de Roquefeuil, fils d'Antoine, seigneur de Convertis, & de Sillerte de Porcelet, de Beaucaire, 7. Mai 1537.
- Pierre de Lherre, fils d'Auguet & de Margnerite de Truchenu, seigneur de Glandage & de Truchenu, diocèse de Die, 7. Mai 1538.
- Melchior de Bollies, fils de Syris & de Lucie de Castellet, vicomte de Raillane, 7. Mai 1539.
- Jean de Faretis, fils de Thomas & d'Anne Meiniere, d'Avignon, 7. Mai 1539.
- François de la Marete, fils de Blaise de la Marete & d'Anne de Montaigu, seigneur de Surcoitis, diocèse de Viviers, 2. Mai 1541.
- Nicolas de las Cafes, fils de François de las Cafes & de Delfine Rey, seigneur de Beauvezé, diocèse de Narbonne, 2. Mai 1541.
- Pierre de Vesc, fils de Rostang & d'Helips Nicolas, seigneur de Beconne, diocèse de Die, 3. Mai 1541.
- Hector Pellegrin, 4. Mai 1541.
- Guyon de Prunet, fils de Berenger & de Marguerite de Lopiach, du lieu de Verrieres, diocèse de Rhodéz, 8. Mai 1542.
- Antoinet Flotte, fils de Georges & de Marguerite de la Tour, baron de la Roque, diocèse de Gap.
- Fulcrand de Viffec, fils de Pierre & de Jeanne de Bordes, seigneur de Sancho (apparemment Sanson) diocèse de Montpellier, 8. Mai 1542.
- Claude Roveire, fils d'Antoine & de Marguerite du Pin, seigneur de sainte Marie, 9. Mai 1543.
- Pierre de Massueu, fils de Jacques & de François d'Urre, dame du Mas, diocèse de Valence, 16. Mars 1543.
- François de Moreton - Chabrilan, 7. Mai 1543.
- N. d'Avanson, 7. Mai 1543.
- François de la Framondie, fils de Jean de la Framondie & d'Helene de Malheville, seigneur de Bose, diocèse de Rhodéz, 5. Mai 1544.
- Jacques de Thezan, fils d'Antoine & de Louise de Bruguieres, seigneur de saint Geniez de Fontarèches, diocèse de Bessiers, 5. Mai 1544.
- Arnaud Azemar, fils de Guillaume & de Delfine de Verfeull, seigneur de Mosneys, diocèse de Vabres, 6. Mai 1544.
- Anne de Cor, fils de François de Cor & de Marguerite de Colombiers, seigneur d'Ampun, diocèse de Rhodéz, 6. Mai 1544.
- Jean-Baptiste de Lascaris, fils de Jean & de Perrinette Flotte, seigneur de Geurs, diocèse de Vintimille, 6. Mai 1544.
- Alexandre - Marcel de Pontais, fils de Benoit de saint Ferréol de Pontais, diocèse de Die, 6. Mai 1545.
- Jean de Rodulph, fils d'Etienne, seigneur de Lirac, 6. Mai 1544.
- Pierre de Gabriac, fils d'Amblard de Gabriac & de Catherine de Valette-Parifot, seigneur de Gabriac, diocèse de Rhodéz, neveu de Begont de Gabriac, commandeur de Vahours, 4. Mai 1545.
- N. . . fils du vicomte de Paulin & de N. . . Arpajon, 4. Mai 1545.
- Jean du Cros, fils de Pons & de Jeanne de Born de Montelimar, 4. Mai 1545.
- Philippe de Bouliers, fils de Philibert & de Claude de Valpergue, seigneur de Manne, 5. Mai 1545.
- Louis Cleic, fils de Guillaume & de Violande Rigaud, seigneur de Guimarie, diocèse d'Albi, 13. Janvier 1546.
- George de saint Marcel, fils de George & de Susanne de Portacs, de Grenoble, 3. Mai 1546.
- Aimar d'Ardillon, fils de Pierre d'Ardillon & de Jeanne Geronte de Senas, 3. Mai 1546.
- Bernard Blanc, fils de Jean Blanc & d'Helips de Rhodéz - Montaligre, seigneurs de Valhoë & de Montagur, diocèse de Vabres, 3. Mai 1546.
- Jean Brottin, fils d'Etienne Brottin & de Marguerite du Plastre, seigneur de Sulcone, diocèse de Die, neveu de Jean Brottin, commandeur de Poet, 3. Mai 1546.
- Gaspard de Soubeitan, fils de Pierre & d'Yolande de Glandeves, seigneur de Bresac, 4. Mai 1546.
- Jean d'Urre, fils de Jean & de Catherine Chauffanette, seigneur de Molans, diocèse de Valsons, 5. Mai 1546.
- Jean de Volguer, fils de Jean de Volguer & de Gabrielle de Cayres, seigneur de Rochecolombé, diocèse de Viviers, 15. Mai 1546.

**Les LXIV. quartiers de Jean-Claude d'ISARN, marquis
de VALADI.**

I. Jean-Claude d'Isarn, marquis de Valadi, né à Valadi le 25. Mai 1707.

II. J. Fr. God. d'Isarn, seigneur de Fraissinet, épousa le 20. Février 1705. Marie-Elisabeth d'Escorailles.

IV. Bernardin d'Isarn, seig. de Fraissinet, ép. le 6. Mars 1656. Marie de Loubeyrac, dame de Muret. Annet-Joseph d'Escorailles-Fontanges ép. le 7. Janv. 1677. Marie-Charlotte de Tubieres.

VIII. Jean-Ci. d'Isarn, seigneur de Fraissinet, ép. le 26. Avril 1633; Jeanne de Corneillan.	Louis de Loubeyrac, seig. de Muret, ép. le 25. Nov. 1630. Marthe de Soulauges.	Jean Rigal d'Escorailles, baron de Rouffille, ép. le 27. Décembre 1640. Aimée-Éléonore de Plas.	Jean de Tubieres, comte de Caylus, ép. le 12. Nov. 1644. Isabeau de Polignac.
--	--	---	---

XVI. Ant. d'Isarn, seigneur de Fraissinet, ép. le 31. Oct. 1604. Anne de Pestels, dame de Valadi.	Hcct. Franç. vicomte de Corneillan, épousa le 10. Avril 1606. Jeanne de Corneillan.	Jean de Loubeyrac, seig. de Muret, ép. le 19. Février 1593. Louise de Gozon.	Paul de Soulages, seig. de S. Jean d'Alfac, ép. le 19. Février 1593. Louise de Gozon.	Louis d'Escorailles, baron de Rouffille, épousa le 5. Août 1616. Guillemine de Fontanges.	Annet de Plas, seig. de Plas, ép. le 3. Mars 1612. Jeanne-Françoise Lignerac.	Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, ép. le 2. Avril 1607. Anne de Pestels, comtesse de Caylus.	Gaspard-Armand vicomte de Polignac, ép. le 19. Sept. 1599. Claude-François de Tournon.
---	---	--	---	---	---	---	--

XXXII. Vidal d'Isarn, seigneur de Fraissinet, épousa le 29. Janvier 1564. Jeanne de Thezan. Jean-Claude de Pestels, seigneur de Salers, épousa le 16. Janvier 1655. Jeanne de Levis, dame de Valadi.

Antoine de Corneillan, vicomte de Corneillan, épousa le 25. Août 1575. Jeanne du Lau.

Georges de Corneillan, seigneur de Montalegre, épousa le 7. Janvier 1585. Judith de Gozon.

Antoine de Loubeyrac, seigneur de Muret, épousa le 10. Avril 1553. Jeanne de Chavagnac.

Guyon de Montsuejols, seigneur de Montsuejols, épousa le 13. Février 1556. Jacqueline de Caiffac.

Paul de Soulages, seigneur d'Alzac, épousa le 19. Février 1593. Françoise de Lauzieres.

Jean de Gozon, seigneur de Melac, testa le 24. Avril 1577. épousa Marthe d'Azemar.

Rigal d'Escorailles, seigneur de Rouffille, épousa le 12. Novembre 1580. Anne d'Aubuffon.

Pierre-Jean, seigneur de Fontanges, épousa en 1590. Jeanne de la Roue.

Claude, seigneur de Plas, épousa en 1589. Antoinette de Pellegrue.

Gilbert-Robert, seigneur de Lignerac, épousa en 1588. Jeanne de la Chatre.

Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épousa en 1576. Marie de Morlhon.

Jean-Claude, seigneur de Pestels, épousa le 21. Janvier 1575. Jeanne de Levis, comtesse de Caylus.

Louis-Armand, vicomte de Polignac, mort en Février 1584. épousa Françoise de Montmorin.

Just-Louis, seigneur de Tournon, épousa le 4. Février 1583. Magdeleine de la Rochefoucauld.

LXIV. Antoine d'Isarn, seigneur de Fraissinet, épousa le 26. Janvier 1532. Gabrielle Herail de Lugans.

Antoine de Thezan, seigneur du Pujol, épousa le 15. Mars 1513. Marquise de Combrès-Broquiez.

Claude de Pestels, seigneur de Salers, épousa le 26. Mai 1547. Camille Caraccioli-Melzi.

Antoine de Lévis, comte de Caylus, épousa le premier Novembre 1536. Baltazar des Prés-Montpezat.

Jean, vicomte de Corneillan, épousa le 1. Novembre 1539. Jeanne de Gaillard - Brassac.

Carbon du Lau testa le 9. Août 1511, épousa François de Gondrin.

Magdelon de Corneillan épousa avant le 3. Mars 1532. Antoinette de Rhodes-Montalegre.

Bernard de Gozon, baron d'Orlhonac, épousa le 29. Octobre 1560. Marguerite de Soulages.

Antoine de Loubeyrat, seigneur de Muret, épousa en 1504. Marie de Roquefeuil.

N... de Chavagnac, seigneur de Chavagnac, épousa Antoinette de Montfaucou.

Guyon, seigneur de Montuejols, épousa Barane de Cardaillac.

Nicolas de Caillac, seigneur de Sedages, épousa en 1516. Marguerite de Jouvenroux.

Berenger de Soulages, seigneur d'Alzac, épousa Olympe de Roquefeuil-Vresols.

Arnaut de Lauzieres, seigneur de saint Baulise, épousa Helix Comtesse.

Jean de Gozon, seigneur de Melac, épousa le 8. Novembre 1518. Marthe de Teinturier-Montmaur.

Blaise d'Azémar-Montlaur épousa Louise de Boissevin.

François d'Escorailles, seigneur de Rouffille, épousa en 1560. Anne de Sedieres.

François d'Aubuffon, seigneur de la Feuillade, épousa le 30. Juillet 1554. Louise Pot de Rhodm.

Annet, seigneur de Fontanges, épousa en 1555. Gilberte de Ludesse.

Aimar Herail, seigneur de la Roue, épousa Susanne de Rochebaron.

Annet, seigneur de Plas, épousa en 1524. N... de Valançay.

François de Pellegrue, seigneur de Casseneuil, épousa Jeanne de Balaguier.

François Robert, seigneur de Lignerac, épousa en 1564. Jeanne d'Escorailles.

Claude de la Chatre, maréchal de France, épousa en 1564. Jeanne Chabot.

Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épousa en 1538. Marguerite de Bonne.

Jean de Morillon, mort avant 1592. épousa Marie de Saunhac.

Claude, baron de Pestels, épousa le 26. Mai 1537. Camille Caraccioli.

Antoine de Lévis, comte de Caylus, épousa le 1. Novembre 1536. Baltazar de Lettes des Prés.

François-Armand, vicomte de Polignac, mort le 29. Novembre 1563. épousa Philiberte de Clermont.

Gaspard de Montmorin, seigneur de saint Hérem, 1564. épousa Louise d'Urfé.

Louis, seigneur de Tournon, épousa Claude de la Tour de Turenne.

François, comte de la Rochefoucauld, épousa le 31. Mai 1557. Charlotte de Ropy, comtesse de Roucy.



Les LXIV. quartiers de Jean-Claude d'Isarn, marquis de VALADI

- I. Jean-Claude d'Isarn, marquis de Valadi, né à Va'adi le 25. Mai 1707.
 II. J. Fr. God. d'Isarn, seig. de Fraissinet, ép. le 20. Février 1705. Marie-Eli'abeth d'Escorailles.
 IV. Bernardin d'Isarn, seig. de Fraissinet, ép. le 6. Mars 1656. Marie de Loubeyrac, dame de Muret, le 7. Janv. 1677. Marie. Charlotte de Tubieres.
 VIII. Jean-Cl. d'Isarn, seigneur de Fraissinet, ép. le 26. Avril 1633. Jeanne de Corneillan. Louis de Loubeyrac, seig. de Muret, ép. le 25. Nov. 1630. Marthe de Soulagés
 Jean Rigal d'Escorailles, baron de Roussille, ép. le 27. Décembre 1640. Aimée-Eléonore de Plas.
 Jean de Tubieres, comte de Caylus, ép. le 12. Nov. 1644. Ifabeau de Polignac.
 XVI. Ant. Heçt. Franç. d'Isarn, vicomte de seig. de Fraissinet, ép. le 31. Oct. 1604. Anne de Pestels, dame de Valadi. Heçt. Franç. Paul de Soulagés, seig. de S. Jean d'Alzac, ép. le 19. Février 1593. Louise de Gozon. Monf. tuejois.
 Louis d'Escorailles, baron de Roussille, épousa le 5. Août 1616. Guillemine de Fontanges.
 Annet de Plas, seig. de Plas, ép. le 3. Mars 1612. Jeanne - Françoisse Robert de Lignetrac.
 Jean de Tubieres, comte de Caylus, épousa le 2. Avril 1607. Anne de Pestels, comtesse de Caylus.
 Gaspard-Armand vicomte de Polignac, épousa le 19. Sept. 1599. Claude - François de Tournon.

XXXII. Vidal d'Isarn, seigneur de Fraissinet, épousa le 29. Janvier 1564. Jeanne de Thezan.
 Jean-Claude de Pestels, seig. de Salers, ép. le 16. Janv. 1655. Jeanne de Levis, dame de Valadi.
 Antoine de Corneillan, vicomte de Corneillan, épousa le 25. Août 1575. Jeanne du Lau.
 Georges de Corneillan, seigneur de Montalegre, épousa le 7. Janvier 1585. Judith de Gozon.
 Antoine de Loubeyrac, seigneur de Muret, épousa le 10. Avril 1553. Jeanne de Chavagnac.
 Guyon de Monstuejols, seig. de Monstuejols, ép. le 13. Février 1556. Jacqueline de Caissac.
 Paul de Soulagés, seigneur d'Alzac, épousa le 19. Février 1593. Françoisse de Lauzieres.
 Jean de Gozon, seigneur de Melac, testa le 24. Avril 1577. épousa Marthe d'Azemar.
 Rigal d'Escorailles, seigneur de Roussille, épousa le 12. Novembre 1580. Anne d'Aubusson.
 Pierre - Jean, seigneur de Fontanges, épousa en 1590. Jeanne de la Roue.
 Claude, seigneur de Plas, épousa en 1589. Antoinette de Pellegrue.
 Gilbert-Robert, seigneur de Lignerac, épousa en 1588. Jeanne de la Chatre.
 Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épousa en 1576. Marie de Morlhon.
 Jean-Claude, seig. de Pestels, ép. le 11. Janvier 1575. Jeanne de Levis, comtesse de Caylus.
 Louis-Armand, vicomte de Polignac, mort en Fév. 1584. ép. Françoisse de Montmorin.
 Just-Louis, seigneur de Tournon, épousa le 4. Février 1583. Magdeleine de la Rochefoucauld.
 LXIV. Antoine d'Isarn, seig. de Fraissinet, ép. le 26. Janv. 1531. Gabrielle Heraï de Lugans.
 Antoine de Thezan, seig. du Pujol, ép. le 15. Mars 1523. Marquise de Combret-Broquies.
 Claude de Pestels, seigneur de Salers, épousa le 26. Mai 1547. Camille Caraccioli-Melfi.
 Antoine de Levis, comte de Caylus, ép. le premier Nov 1536. Baltazar des Prés-Montpezat.
 Jean, vicomte de Corneillan, épousa le 1. Novembre 1539. Jeanne de Gaillard - Brassac.
 Carbon du Lau testa le 9. Août 1511. épousa Françoisse de Gondrin.
 Magdelon de Corneillan épousa avant le 5. Mars 1522. Antoinette de Rhodes-Montalegre.
 Bernard de Gozon, baron d'Orlhonac, épousa le 19. Octobre 1560. Marguerite de Soulagés.
 Antoine de Loubeyrac, seigneur de Muret, épousa en 1504. Marie de Roquefeuil.
 N... de Chavagnac, seigneur de Chavagnac, épousa Antoinette de Montfaucon.
 Guyon, seigneur de Monstuejols, épousa Barane de Cardaillac.
 Nicolas de Caissac, seigneur de Sedages, épousa en 1516. Marguerite de Jovenroux.
 Berenger de Soulagés, seigneur d'Alzac, épousa Olympe de Roquefeuil-Vrefols.
 Arnaud de Lauzieres, seigneur de saint Baulile, épousa Helix Comtesse.
 Jean de Gozon, seig. de Melac, ép. le 8. Nov. 1528. Marthe de Teinturier-Montmaur.
 Blaise d'Azemar-Montlaur épousa Louise de Boissevin.
 François d'Escorailles, seigneur de Roussille, épousa en 1560. Anne de Sedieres.
 François d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, épousa le 30. Juill. 1554. Louise Pot de Rhodes.
 Annet, seigneur de Fouranges, épousa en 1555. Gilberte de Ludesse.
 Aimar Heraï, seigneur de la Roue, épousa Susanne de Rochebaron.
 Annet, seigneur de Plas, épousa en 1524. N... de Valançay.
 François de Pellegrue, seigneur de Casseneuil, épousa Jeanne de Balaguier.
 François Robert, seigneur de Lignerac, épousa en 1564. Jeanne d'Escorailles.
 Claude de la Chatre, maréchal de France, épousa en 1564. Jeanne Chabot.
 Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épousa en 1538. Marguerite de Bonne.
 Jean de Morlhon, mort avant 1591. épousa Marie de Saunhae.
 Claude, baron de Pestels, épousa le 26. Mai 1537. Camille Caraccioli.
 Antoine de Lévis, comte de Caylus, épousa le 1. Novembre 1536. Baltasar de Lettes des Prés.
 François Armand, vicomte de Polignac, mort le 29. Nov. 1562. ép. Philiberte de Clermont.
 Gaspard de Montmorin, seigneur de saint Herem, 1564. épousa Louise d'Urfé.
 Louis, seigneur de Tournon, épousa Claude de la Tour de Turenne.
 François, comte de la Rochefoucauld, ép. le 31. Mai 1557. Charlotte de Roye, comtesse de Roye.

Les LXIV. quartiers de Fr. d'ISARN-VILLE-FORT, seig. de CRUSSOLLES.

- I. François d'Isarn, né à Chaffagnes paroisse de Chambonas, le 9. Aout 1710.
 II. Pierre-Jacques d'Isarn, seig. de Crussolles, ép. le 19. Juin 1709. Gabrielle de la Baume.
 IV. Henri d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa Paul de la Baume, seigneur de Casteljau, le 1. Juin 1550. Marguerite de Bellan. ép. le 31. Juillet 1678 Marguerite de Gibertés.
 VIII. Jacques d'Isarn, Charles de Bellan, Pierre de la Baume, Charles de Gibertés, seig. de Crussolles, seig. de Vaureas, seig. de Casteljau, de la Vigne & Mont-épousa le 19. Mai épousa le 4. Mars rodod, épousa en 1613. Marie de la Garde. 1624. Isabeau de Veronne. 1642. Gabrielle de Beauvoir. 1647. Jeanne de Gibertés.
 XVI. Jean- Henri de la Pierre de René de Vé- Paul de la Jacques de Claude de Nicolas de Baptiste d'I- Garde, seig. Bellan, rone, seig. Baume, Beauvoir, Gibertés, Gibertés, farn, seig. de Cham- conseil. de Verone, seig. de S. seig. de Gi- seig. d'Au- de Crussol- bonas, ép. de Vau- épousa le 13. Casteljau, Florent, bertés, ép. benas, ép. les, ép. le le 5. Juin reas, ép. Juin 1599. ép. le 1. ép. le 17. le 22. Sept. le 11. Fév. 28. Juin 1579. Ga- les 5. Oct. Julie de Far- Déc. 1598. Sept. 1619. 1585. Clau- 1609. Ma- 1581. Marie brielle de 1579. paille. Marguc- Bernadine dine de rie de Pon- rite de Caf- de Faret. Chapelu, sonnailles de Montjeu. Molette. Margue- rite Four- nier. tillon. Vigne.
 XXXII. Jacques d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa le 14. Aout 1541. Honorade d'Heraïl. Claude de Montjeu, seigneur de Chaffagne, épousa Gabrielle de Borne.
 Noel de la Garde, seigneur de Chambonas, épousa le 19. Juin 1547. Louise de Chastel.
 Claude de Molette, seigneur de Morangiez, épousa le 10. Juin 1555. François de Beauvoir.
 Claude de Bellan, conseigneur de Vaureas, ép. le 23. Oct. 1550. Marguerite de Villeneuve.
 François Fournier épousa en 1550. Marguerite Lamier.
 Imbert de Verone, conseigneur de Vinsobres, ép. le 16. Avril 1579. Lucrece de Montauban.
 Charles de Parpaille, seigneur de Molans, ép. le 10. Nov. 1550. Jeanne de Montauban.
 Baptiste de la Baume, seig. de Casteljau, ép. le 12. Janvier 1554. Tiphaine d'Arnaud.
 François de Castillon, baron de saint Victor, épousa le 5. Avril 1548. François de Blauzac.
 Louis de Beauvoir, seigneur de saint Florent, épousa le 15. Octobre 1560. Jeanne de Sarras.
 Pierre Faret, seig. de saint Privat, ép. le 16. Mai 1590. Sarras de Guerry, dame de Fournés.
 Gilbert Blauf, seigneur de Gibertés, épousa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.
 Baptiste Chapelu, seigneur de la Vigne, épousa Anne de Rochemure.
 Gilbert Blauf, seigneur de Gibertés, épousa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.
 Guy de Ponsonnailles, seigneur de Grifols, épousa le 20. Février 1594. Charlotte d'Apchier.
 LXIV. Pierre d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa le 19. Mai 1498. Antoinette de Montjeu.
 Jean d'Heraïl, seigneur de Brezis, épousa Honorade de l'Estang de Parade.
 Jean de Montjeu, seigneur de Chaffagnes, épousa Anne de Raimond, morte le 1. Juin 1558.
 Barthelemi de Borne, seigneur de Laugere, épousa Michel de l'Etrange.
 Baptiste de la Garde, seig. de Chambonas, ép. le 18. Mai 1558. Simonne d'Heraïl de Brezis.
 Henri de Chastel de Condres ép. le 29. Aout 1529. Marguerite de Fraissinet dame de Joncherettes.
 Louis de Molette, seig. de Moraugiez, ép. Louise de Merle, dame de Senechas, morte le 15. Sept. 1543.
 Claude de Grimoard, baron de Grifac, épousa le 28. Aout 1520. Fleurie de Porcelet-Maillane.
 Michel de Bellan, conseigneur de Vinsobres, épousa le 30. Juin 1513. Catherine de Brouin.
 Nicolas de Villeneuve d'Aolte, épousa Gabrielle du Pont de Boulene.
 Robert Fournier épousa en 1498. Marguerite Athenoul.
 Jean de Lamier, seigneur de Monternand, épousa en 1503. Marguerite de Guilhens.
 Matthieu de Verone, conseigneur de Vinsobres, ép. le 21. Avril 1544. Jeanne de Dix-du Pegne.
 Antoine de Montauban, seig. de la Charce, ép. Marguerite de Planchette, dame de Prégon.
 Dominique de Parpaille, seig. de Montefargues, ép. le 24. Mai 1535. Jeanne Adhemar dame de Molans.
 Jean de Montauban, seig. de Valgaudemar, ép. François de Vesc, fille de Simonnette de Baschi.
 Guillaume de la Baume, seigneur de Casteljau, ép. le 19. Mars 1524. Simonnette de Choïlnet.
 Guillaume Arnaud, seigneur de la Cassagne, épousa le 12. Janvier 1534. Marguerite de Barjac.
 Firmin de Castillon, baron de saint Victor, épousa Isabelle de Montaud-Beaac.
 Gaspard de Blaufac, seigneur de Valfous, épousa le 25. Mai 1522. Isabelle de la Fare.
 Claude de Grimoard de Beauvoir, baron de Grifac, épousa Fleurie de Porcelet.
 Jacques de Sarras, seigneur de Fontareche, épousa Marie de Peirobessé.
 Jacques Faret, seigneur de saint Privat, 1526. épousa Sybille de Fortunif.
 Pierre de Guerry épousa Louise de Laudun, dame de Fournex.
 Jean de Gibertés, seigneur de Gibertés, épousa Louise de Braque.
 Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel, épousa en Mai 1524. Claude Mitte de Chevieres.
 Jean de Chapelu, seigneur de la Vigne, épousa Gabrie.le de Montequieu.
 Aimar de Rochemure, seigneur du Besset, épousa Catherine de Montainard.
 Jean de Gibertés, seigneur de Gibertés, épousa Louise de Braque.
 Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel, épousa Claude Mitte de Chevieres.
 François de Ponsonnailles, seigneur de Grifols, épousa Jeanne de l'Arbre.
 Jacques d'Apchier, seigneur de Billieres, épousa le 22. Avril 1577. Jeanne d'Amb'ard.

HAMEAUX

*Les LXIV. quartiers de François d'Isarn-Ville-Fort,
seigneur de CRUSSOLLES.*

- I. François d'Isarn, né à Chaffagnes paroisse de Chambonas le 9. Aout 1710.
- II. Pierre - Jacques d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa le 19. Juin 1709. Gabrielle de la Baume.
- IV. Henri d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa Paul de la Baume, seigneur de Casteljau, le 1. Juin 1550. Marguerite de Bellan. ép. le 31. Juillet 1678 Marguerite de Gibertés.
- VIII. Jacques d'Isarn, Charles de Bellan, Pierre de la Baume, Charles de Gibertés, seig. feig. de Vaureas, feig. de Casteljau, de la Vigne & Mont-épousa le 27. Mai épousa le 19. Fé- épousa le 4. Mars rodar, épousa en 1613. Marie de la vrier 1624. Isa- 1642. Gabrielle de 1647. Jeanne de Gi- Garde. beau de Veronne. Beauvoir. bertés.
- XVI. Jean- Henri de la Pierre de René de Vé- Paul de la Jacques de Claude de Nicolas de Baptiste d'I- Garde, seig. Bellan, rone, seig. Beume, Beauvoir, Gibertés, Gibertés, farn, seig. de Cham- conseig. de Verone, seig. de feig. de S. feig. de Gi- feig. d'Au- les de Crussol- bonas, ép. de Vau- épousa le 23. Casteljau, Florent, bertés, ép. benas, ép. des, ép. le le 5. Juin reas, ép. Juin 1599. ép. le 1. ép. le 17. le 22. Sept. le 11. Fév. 18. Juin 1579. Ga- le 25. Oû. Julie de Par- Déc. 1598. Sept. 1619. 1585. Clau- 1609. Ma- 1581. Marie brielle de 1579. paille. Margue- Bernardine dine de rie de Pon- de Montjeu, Moleue. Margue- rite de Caf- de Faret. Chapelu dame de la fonnailles- tillon. Vigne.
- XXXII. Jacques d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa le 14. Aout 1541. Honorade d'Herail.
- Claude de Montjeu, seigneur de Chaffagne, épousa Gabrielle de Borne.
- Noel de la Garde, seigneur de Chambonas, épousa le 19. Juin 1547. Louise de Chastel.
- Claude de Molette, seigneur de Morangiez, épousa le 10. Juin 1555. François de Beauvoir.
- Claude de Bellan, conseigneur de Vaureas, épousa le 23. Octobre 1550. Marguerite de Ville- neuve.
- François Fournier épousa en 1550. Marguerite Lamier.
- Imbert de Verone, conseigneur de Vinfobres, épousa le 16. Avril 1579. Lucrece de Mon- rauban.
- Charles de Parpaille, seigneur de Molans, épousa le 10. Novembre 1550. Jeanne de Mon- tauban.
- Baptiste de la Baume, seigneur de Casteljau, épousa le 12. Janvier 1557. Tiphaine d'Ar- naud.
- François de Castillon, baron de saint Victor, épousa le 5. Avril 1548. François de Blauzace.
- Louis de Beauvoir, seigneur de saint Florent, épousa le 25. Octobre 1560. Jeanne de Sarras.
- Pierre Faret, seigneur de saint Privat, épousa le 16. Mai 1590. Sarras de Guerry, danse- de Fournés.
- Gilbert Blauf, seigneur de Gibertés, épousa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.
- Baptiste Chapelu, seigneur de la Vigne, épousa Anne de Rochemure.
- Gilbert Blauf, seigneur de Gibertés, épousa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.
- Guy de Ponnonnailles, seigneur de Grifols, épousa le 20. Février 1594. Charlotte d'Apchier.
- LXIV. Pierre d'Isarn, seigneur de Crussolles, épousa le 19. Mai 1498. Antoinette de Mont- jeu.

- Jean d'Herail, seigneur de Brezils, épousa Honorade de l'Estang de Parade.
- Jean de Montjeu, seigneur de Chassagnes, épousa Anne de Raimond, morte le 2. Juin 1558; Barthélemy de Borne, seigneur de Laugere, épousa Michel de l'Etrange.
- Baptiste de la Garde, seigneur de Chambonas, épousa le 18. Mai 1518. Simonne d'Herail de Brezils.
- Henri de Chastel de Condres épousa le 29. Août 1529. Marguerite de Fraissinet, dame de Joncherettes.
- Louis de Molette, seigneur de Morangiez, épousa Louise de Merle, dame de Senechas, morte le 15. Septembre 1543.
- Claude de Grimoard, baron de Grifac, épousa le 28. Août 1510. Fleurie de Porcelet-Mailanc.
- Michel de Bellan, seigneur de Vinsobres, épousa le 30. Juin 1513. Catherine de Brotin; Nicolas de Villeneuve d'Aoste, épousa Gabrielle du Pont de Boulene.
- Robert Fournier épousa en 1498. Marguerite Athenoul.
- Jean de Lamier, seigneur de Monternand, épousa en 1503. Marguerite de Guilhens.
- Matthieu de Verone, seigneur de Vinsobres, épousa le 21. Avril 1544. Jeanne de Diez-du-Pegne.
- Antoine de Montauban, seigneur de la Charce, épousa Marguerite de Planchette, dame de Prégon.
- Dominique de Parpaille, seigneur de Montefargues, épousa le 24. Mai 1535. Jeanne Adhemar, dame de Molans.
- Jean de Montauban, seigneur de Valgaudemar, épousa François de Vesc, fille de Simonnette de Baschi.
- Guillaume de la Baume, seigneur de Casteljau, épousa le 19. Mars 1524. Simonnette de Choisinet.
- Guillaume Arnaud, seigneur de la Chassagne, épousa le 12. Janvier 1534. Marguerite de Barjac.
- Firmin de Castillon, baron de saint Victor, épousa Isabelle de Montaud-Benac.
- Gaspard de Blaufac, seigneur de Valfons, épousa le 25. Mai 1522. Isabelle de la Fate.
- Claude de Grimoard de Beauvoit, baron de Grifac, épousa Fleurie de Porcelet.
- Jacques de Sarras, seigneur de Fontarechê, épousa Marie de Peirobelle.
- Jacques de Farer, seigneur de saint Privat, 1526. épousa Sybille de Fortuné.]
- Pierre de Guerry épousa Louise de Laudun, dame de Fournez.
- Jean de Gibertés, seigneur de Gibertés, épousa Louise de Braque.
- Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel, épousa en Mai 1524. Claude Mitte de Chevrières.
- Jean de Chapelu, seigneur de la Vigne, épousa Gabrielle de Montequien.
- Aimar de Rochemure, seigneur du Besset, épousa Catherine de Montainard.
- Jean de Gibertés, seigneur de Gibertés, épousa Louise de Braque.
- Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel, épousa Claude Mitte de Chevrières.
- François de Ponfonnailles, seigneur de Grifols, épousa Jeanne de l'Arbre.
- Jacques d'Apchier, seigneur de Billieres, épousa le 22. Avril 1577. Jeanne d'Amblard.



HAMEAUX

HAMEAUX DU DIOCESE DE BEAUVAIS.

On a négligé jusqu'à présent une recherche des plus utiles pour perfectionner la géographie, c'est de faire connoître la paroisse de tous les hameaux, villages, châteaux, fermes, & autres objets que l'on trouve dans les campagnes, & qui méritent d'être placés sur les cartes ou dans les descriptions d'une province ou d'un pays. La géographie sera imparfaite jusqu'à ce qu'on ait une notion exacte de tous les petits lieux & de la paroisse dont ils dépendent. Le plus petit hameau devient souvent très célèbre, par quelque événement qui y arrive. J'ai été assez heureux pour avoir une liste exacte de tous les hameaux, châteaux, &c. du diocèse de Beauvais, avec le nom de la paroisse dont-ils dépendent; & j'exhorte tous ceux qui pourront en avoir de pareilles, de les donner au plutôt au public. Une liste exacte des paroisses d'un diocèse, avec le nom du doyenné ou de la division ecclésiastique dont elles dépendent, comparée avec une carte géographique où ces paroisses se trouvent toutes ou en partie, servira à faire connoître si la carte est exacte ou s'il y a des omissions; elle servira à indiquer la place où ces paroisses doivent être, à-peu-près. Si la carte donne la position des lieux qui ne sont pas dans la liste des paroisses, elle fera connoître les lieux qui ne sont pas détaillés dans la liste, & la proximité vraie ou apparente de leurs paroisses.

HAMEAUX. PAROISSES.

A.

Aireuse, Bailleville le fol.
Airine, Idem.
Les Ageux, Brenoville.
Agnicourt, Meru.
Agron, Villers sur Auchy.
Aiguify, Remy.
Les Alleux, Francastel.
Amblicourt, Meru.
Angleterre, Andeville, & la Boissière.
Arbeauville, Oudeuil.
Arcolar, Noé saint Remy.
Ardancourt, Rosoy.
Argenlieu, Avrechy, & Lamecour.
Armenieres, Hodenc en Bray, & Savegnies.
Arnel, Angiviller.
Ars, Camberronne.
Arionval, Gournay.
Les Aubins, Bruieres.
Aufay, Blacourt.
Aumont, la Neuville d'Aumont.
Auronville, Halluin.
Autreville, Brevillec.

B.

Bacouel, Chepoix.
Bac à l'aumome, Charoix.
Bayancourt, Elincourt.
Baillon, prieuré, Viarmes.
Balleu, la Chapelle sous Gerberoy.
Baillibault, Berneuil.
Barrisseuse, saint Vast le Mello.
Les Bas mats, Ressous.
Bazincourt, Hanache.
Baudechon, Campeaux.
Beaufort, Froissy.
Beaulerier, saint Quentin des Prés.
Beaulieu, Loucuse.
Beaumont, Sullies, Hernemont, & Hericourt.
Beaumanoir, Remy.

Tome II. Melanges.

HAMEAUX. PAROISSES.

Beaupré, saint Hilaire de Milly.
Beaupuis, Grandviller.
Les Beurains, Grumetil.
Beauregard, Jouy le comte.
Beauremont, Margny sur Mats.
Beaurepin, Hamel.
Beccouan, Fontenay.
Becquerel, Warty.
Becquet, saint Paul.
Behu, Presses.
Bellefontaine, Hanache.
Belleglise, Prieuré, Belleglise.
Bellevue, Villers sur Auchy.
Bellicourt, Cuvilly.
Belloy, Auroer.
Belloy, saint Omer.
Berronne, Warty.
Berville, les Glantiers.
Bettencourt, Bailleville.
Bettencourt, riviere, saint Remi en l'eau.
Bettencourtelle, Agnets.
La Bettonniere, Tresnel.
Biache, Cuigniere.
Les Binots, saint Pierre és champs.
Bizancourt, Avrechy.
Rizancourt, Berneuil.
Blargie, Monceaux.
Blin, Gannes.
Les Boccages, Gury.
Les Boettes, Berneuil.
Boyauval, saint Paul.
Bois Aubert, Braine.
Bois Aubert, Senantes.
Bois au Fay, Longviller.
Bois aux moines, Ernemont.
Bois Havor, saint Germain la poterie.
Bois Bernard, Cires.
Les Bois camps, Frocourt.
Les Bois d'Ageux, Longueil sainte Marie.

A a

HAMEAUX. PAROISSES.

Bois d'Argy, Berneuil.
 Les Bois des Cauches, Nully en Telle.
 Bois de Fec, Sauqueuse.
 Bois de la Grange, saint Martin le neuf.
 Bois de Lihu, dit la Poste, S. Corneille de Compiègne pour la par. & Moiviller pour le terroir.
 Bois l'évêque, Senantes.
 Bois de la Marre, Ons en Bray.
 Bois de Merl, Gruménil.
 Bois de Molle, la Neuville d'Aumont.
 Bois de Mont, saint Martin le neuf.
 Bois du Ru, saint Germer.
 Bois Failleu, Reffons.
 Bois l'Abbé, saint André de Farivilles.
 Bois saint Ladre, Airion.
 Bois Libault, Montreuil sur Bresche.
 Bois Morel, Villy saint Georges.
 Bois Renaud, saint André de Fariviller.
 Boissy, Roy.
 Boissy, saint Leu desferens.
 La Boisière, Blacourt.
 Boissicourt, Bury.
 Boisville, saint Germer.
 Boncourt, Longviller.
 Bongenou, Allonne.
 Les Bons hommes, Mafflers.
 Les Bons hommes, saint Germain la potterie.
 Bonviller, Cauvegnny.
 Bosquet, le Meux.
 Le Bosquet, saint Paul.
 Boquet aux Clers brûlés, Auneuil.
 Bouquetteau, Auneuil.
 La Borde, Crèveœur.
 La Borde, saint Eufoye.
 La Borde, Montreuil sur Bresche & Rusil sur Bresche.
 La Borne trouée, notre Dame du Til.
 La Boudinière, Auroer.
 Les Boulars, saint Pierre és champs.
 Boulaine, Meru.
 Boulincourt, Agnets.
 Bouqueval, prieuré, Precy, & Blincourt.
 Bouquy, Jaux.
 Bourguilmont, Fariviller.
 Bourguilmont, saint Oyen.
 Bourraonville ou Boulonville, Jouy le comte.
 Bourou, Buicourt.
 Bourûne, Auroer.
 Boutavent la ville, Ernemont.
 Bout du Bois, Belloy.
 Bout du Bois, Haussez.
 Bout du Bois, Neuvi.
 Boutelangue, saint Remy en l'èdm.
 Bouvreche, Monceaux.
 Le Bray, saint Germer.
 La Brasserie, Venette.
 Bretel, Berthecourt.
 Bretel, S. Germer N. D. & S. Pierre és champs.
 Bressonfac, Cressonfac.
 Brinon, Nully en Telle.

HAMEAUX. PAROISSE.

Briot la Grange, Briot.
 Briqueterie, Frocourt.
 Bois aux moines, Hericourt.
 Broquer, Agnets.
 Broquier, Feuquieres.
 La Bruiere, le Meux.
 Bruille, Mouy.
 Brunbos, Briot.
 Bruneval, Warluis.
 Bruler, N. D. du Til.
 Buschy, Hefches.
 Bury, saint Hilaire de Milly.
 Le But, Doudeauville.
 But David, Puifeux en Bray.
 Butteux, Houdainville.

C

Cagneux, Bailles sur Therain.
 Calais, Fontaine saint Lucien.
 Calimont, Cuigy.
 Callouet, Harmes.
 La Campagne d'Arfy, Canly.
 Camp Coutaur, Rueil sur Bresche.
 Camp des puits, sainte Geneviève.
 Camp des Taillis, saint Paul.
 Candeville, De Milly.
 Candilly, Monchy saint Eloy.
 Cannetecourt, Breuil vert, & la Buyere.
 La Canterine, Troiscereux.
 Caply, Vandeuil.
 Cardonnette, Troiscereux, & S. Hilaire de Milly.
 Carimavaux, saint Germer.
 Carrieres, Houdainville.
 Carrieres, Noé saint Remy.
 Carrieres, saint Maximin.
 Carville, Harmes.
 Catelet, Briot.
 Cauchie, Ernemont.
 Cavée, Gouvieux.
 Cauhoit, Vandelicourt.
 Cavillon, Villy saint George.
 Caumont, le Meux.
 Cauquie, Fly.
 Cauroy, saint Hilaire de Milly.
 Chambly, prieuré, N. D. de Cambly.
 Chantilly, Gouvieux.
 Chantoisèau, Villotran.
 La Chapelle, Campeaux.
 La Chapelle des Vierges, Balagny.
 La Chapelle S. Pierre, Noviller, Ste. Geneviève.
 Le Château, Ellincourt.
 Château rouge, Cauvegnny.
 Chaumont, Gouvieux.
 La Chaussée, Agnets.
 La Chaussée, Feuquieres.
 La Chaussée, Gouvieux.
 La Chaussée, Nogent les Vierges.
 Choqueuse, Gremeviller.
 Choquoy, Trouffencourt.

HAMBAUX. PAROISSES.

Les Clairers, Ons en Bray, & saint Aubin.
 Le Clos Bernard, Puifeux en Bray.
 Le Clos Havor, Epaubourg.
 Le Clos Paignon, Bouricourt.
 Comblaville, Cuigniere.
 Coqayaumont, Monchy saint Eloy.
 Coqlival, le Meux.
 Coincourt, Mouy.
 Cohan, Estouy.
 Coifeau, Esuille.
 La Colaye, Bonneuil.
 Colagnies du bois, saint Arnould.
 Comblaville, Cuignieres.
 Colagnies dens, Omecourt.
 Colagnies des Fenez, saint Arnould.
 Condé, Rochy.
 Conflans ou Moulin de Conflans, Ponchon.
 Conteulle, Hamel.
 Corbeaulieu, Venette.
 Corbeaual, Senantes.
 Corteu, Cuigy.
 Cornâilleraye, saint Pierre és champs.
 Corniole, Bucamps.
 Coutemoine, Oudeuil.
 Couppin, Ons en Bray.
 Courcelles, Blacourt.
 Courcelle, Bornel.
 Courcelle Beaumont, Campeaux.
 Courcelle, Maimbeville.
 Courcelle, Presles.
 Courcelle, Savegnie.
 Coumicourt, Uilly saint Gorge.
 La Courure, Varlui-Meslemont.
 Les Couvettes, Buicourt.
 Les Gouvillons, Esincourt.
 Cramoisy, Mello.
 Crapin, Breuilsec.
 Crapaudiere, Chapelle aux pots.
 Crecy, saint Sulpice.
 Cremorviller, saint Just l'abbaye.
 Crevecoeur, Lardiere ou la Boissiere.
 La Creuse Therine.
 Croisette, Harmes, & sainte Geneviève.
 Croquet, Villers saint Barthelemy.
 Crecy, Achy.

D.

Danlu, Noé saint Ramy.
 Les Détroits, Savegnie.
 Devincourt, voyez Sevincourt.
 Deux Chapelles, Choisy.
 Dizancourt, Jaux.
 Douce-rue, saint Germer.
 Douy, Juevgnies.
 La Dreue, Briot.
 Du Ry, Angy.

E.

Eboleau, Breteuil.

HAMBAUX. PAROISSES.

Effrutain, Gouvieux.
 Egypte, Angy.
 Emecourt, Escames.
 Les Enguerrands, saint Pierre és champs.
 Epaux, Omecourt.
 Eplaine, saint Eufoye.
 Epluque, Senantes.
 Errigny, la Billiere.
 Eroury, saint André de Fariviller.
 Eruisseaux, Wavegnies.
 Escorches-vaches, saint Maur.
 Esloges, Baillieu le soc.
 Eslogettes, Rouviller.
 Esquenoy, Escames.
 Esquennes, saint Quentin des Prés.
 Estuillé, Esuille.
 Les Estanes, Cires.
 Evécourt, Escames.
 Evosseaux, Beauvoir.
 Evosseaux, N. D. de Clambly.
 Evosseaux, Wavegnies.

F.

Fay, Agnets.
 Fay, Bonneuil.
 Fay sous le Bois, saint Felix.
 Fayel, Cauvegny.
 La Fayette, Reucourt.
 La Ferme aux Renards, saint Paul.
 La Ferme de Grumenil, Grumenil.
 La Ferme de Jonquiere, Jonquiere.
 La Ferme de l'abbaye, Choisy.
 La Ferme de l'hôtel Dieu, N. D. du Til.
 La Ferme d'Ourcamp, Carttenoy.
 La Ferme du Bois, Ferrieres.
 La Ferme du Bos, N. D. du Til.
 Fercourt, Cauvegny.
 Petit Fercourt, sainte Geneviève.
 Fief-Bertin, la Berliere, & Reffons.
 Le Fil, Puifeux en Bray.
 Filerval, Thury.
 Fla, Fly.
 Flambermont, saint Martin le neuf.
 Flandre, Angy.
 Flandre, Rouffloy.
 La Folie, Berneuil.
 La Folie, Belliere.
 La Folie, Margny près Compiègne.
 La Folie, saint Remy en Peau.
 Fontaine, Cauvegny.
 Fontaine Guignecourt.
 Les Fontaines, Gouvieux.
 Fond de Grumenil, Grumenil.
 Fond moyen, Noé saint Remy.
 Fonderon.
 Fontenette, saint Martin au Tarte.
 La Forest, Auchy la Montagne.
 La Forest, Autheuil.

A a ij

HAMEAUX. PAROISSES.

La Forest, Ferrieres.
 Les Forges ruinées, Rainviller.
 Les Forges, saint Hilaire de Milly.
 Les Forges, saint Omer.
 Fosse, Noé saint Remy.
 La Fosse aux Magneux, Dieudonne.
 La Fosse Thibault, Plainval.
 Fouilloy, Ganne.
 Fouilloy, saint Hilaire de Milly.
 Fourneau, Mouy.
 Fourneuil, Verderel.
 Fresneau, Breteuil.
 Fresneau, Bucamp.
 Frenelle, Franciere.
 Frenoy, Frienel.
 Frenoy, Villers saint Sépulchre.
 Le Frenoy, Savegnies.
 Frefloy Gremeviller.
 Frefloy, Sauqueuse.
 Les Freres Jean, saint Pierre et champs.
 Framicourt, Ponchon.
 Franconville sous le bois, S. Martin aux Tarteres.
 Friancourt, Auneuil.
 Friancourt, Harmes.
 Fricourt, Hauslez.
 Friere.
 Froidmoëne, abbaye, Harmes.
 Froissy la ville, Froissy.
 Fromericourt, Bazencourt.
 La Fusée, sainte Geneviève.

G.

Le Gray, Viarmes.
 Les Gallopins, Os en Bray.
 Gancourt, Doudeauville.
 Gandicourt, Belleglise.
 La Garde, Agnets.
 Genette, Grumenil.
 Gicourt, Agnets.
 Giencourt, Brevilvert.
 Gloriette, Fournival, & saint Remy en l'eau.
 Les Godins, saint Sulpice.
 Goffecourt, Chepoix.
 Le Gorguet, Savegnie.
 Gouy, Noyars.
 Goulancourt, Senantes.
 Goussaincourt, Ully saint George.
 Grand-balli, Villers saint Barthelemy.
 Grand-camp, Auneuil, saint Leger, & saint Martin le neuf.
 Grand-Menil, Campremy.
 Grand pré, saint Germer.
 Grand Warty, Agnets.
 Grand-ville, Harmes.
 Grand-Viller, Mello.
 Grande Normandie, Brunviller.
 Grande Patinerie, Remy.

HAMEAUX. PAROISSES.

Grande Vallée, Noyars.
 Graille, Berthecourt.
 Les Granges, Nogent les Vierges.
 Les Granges, Ouriel maison.
 Les Granges, Rouffleoy.
 Grapin, Halluin.
 Grez, Hamel.
 Grinval, Bornel.
 Grocourt, Senantes.
 Gros chênes, saint Just des Marets.
 La Grosse saulx, saint Sulpice.
 Les Groult, Nelle.
 Grumetil, Auneuil.
 Guchenguies, Verderel.
 Guillentosse, Fly saint Germer.
 Gury, Bury.

H.

Les Hayes, saint Maximin.
 Hayon, Briot.
 Halefcourt, saint Michel d'Halefcourt.
 Halibert, saint Omer.
 Hamecourt, Bornel & Fosseuse.
 Hamuchy, Senantes.
 Hardicourt, Marets sur Mats.
 Haudiviller, Montigny.
 Haverolle ruinée, Vrocourt.
 Havoiliere, Wambez.
 Hauseline, Hauslez.
 Haut Bos, Briot.
 Haut Mats, Reffons.
 Haut Silly, Silly, & Longviller boncourt.
 Haute Fontaine, Fontaine Lavaganne.
 Hautes maisons, Heilles.
 Hautes rues, Blacourt.
 Hautetouffe, saint Paul.
 Hauteuille, saint Sulpice.
 Heaumont, Gancourt.
 Hedencourt, saint André de Fariviller.
 Hemecourt, voyez Emecourt.
 Henu, Auroer.
 Heibonniere, Hesches.
 Hericourt, la Chapelle aux pots.
 Herte, Auroer.
 Mevecourt, voyez Evécourt.
 Hez, Villers saint Sépulchre.
 Hiancourt, Motois.
 Hincourt, Escames, Hecourt, & saint Quentin des prés.
 Hodanc, ou N. D. de bonnenuelle, Froville.
 Houdancourt, Ferrieres.
 Houffoy, saint Hilaire de Milly.
 Houffoy, Ponchon.
 Humermont, saint Menneviex.
 Hupigny, Longmenil.
 Huqueville, Harmes.
 I.
 Janville, Mouy.

HAMEAUX. PAROISSE.

Les Yaouys, Cuigi.
Ile, Buicourt.

L.

Labbaye, Grumenil.
Labbaye, ferme, Moiviller.
Labbaye, Rotangy.
Ladrancourt, Choisy.
Laire ou Lalin, Frouville.
Lamberval, Nully en Telle.
La Lande, Hefche.
Landricourt, Bellelife.
Lanlu, Senantes, & Villembray.
Lannoy, Nefle.
Largentiere, la Chapelle sous Gerberoy.
Largilliere, Fournival.
Languilliere, Jonquiere.
Lassaux, Baillac sur Therrain.
Laudancourt, Ferrieres.
Laveraine, saint Maximin.
Launay, Coudray saint Germer.
L'Empire, Mareuil.
Lenglentier, Tillé.
Lescou, Nefle.
Les Loges, Autheuil.
Lefpinay, Blacourt.
L'Espine, Warluy.
Lefquippée, Agnets.
Lefquippée, Auteuil.
Lefquippée, Verderonne.
Le Vermont où Leurmont, Plainval.
L'hôpital & Morlaine, Boulier.
Lécourt, Hefchy.
Liéval, Auville.
Lierval, Breuilsec, & Nully sous Clermont.
Limermont, Songeons.
L'italienne ruinée, saint Paul.
Longaveme, Escame.
Longbut, Maranviller.
Longueil, Berthecourt.
Lortail, Bulles.
Lounéaucourt, Bailleval.
Luchy, Castenoy.
Lhuere, la Chapelle aux pots.

M.

Macy, saint Omer.
Maillet, Harmes.
Maison de Herly, Bury.
La Maladerie, N. D. de Coudun.
La Maladerie, l'île Adam.
Malassise, Aspremont.
Malassise, Auteuil, & Neuville messire Garnier.
Malborne, saint Remy en Peau.
Malmaison, saint Paul.

HAMEAUX. PAROISSES.

Malkourné, saint Remy en Peau.
Malvoisine, Wavegnic.
Les Manoirs, la Neuville sur le Vaut.
La Manufacture, Margny, près Compiègne.
Le Marais, Cheviere.
Le Marais, Sacy le grand.
Le haut Marais, saint Martin le neuf.
Les Marais, Berneuil.
Marché Godart, Auneuil.
Marcouville, Villers saint Barthelemi.
Marcoquet, saint Arnoult.
Mardovillé, Mortfontaine.
Margimont, Gafine.
Maricourt, Frenel.
Marivaux, Hodenc en Bray.
Marguerie, Harmes.
Martincourt, Mello.
Martruy, Cires.
Mattancourt, Abbecourt.
Maubuiffon, Verneuil.
Maucreux, Mory.
Maupas, Nefle.
Maupertui, Senantes.
Mauregard, Rucil sur Bresche.
Maurepas, sainte Eufoye.
Mauru, Noé saint Remy.
Meccourt, Harmes.
Mehot, Blacourt.
Menillet, Bornel.
Menil-sainte Honorine, Chambly.
Menil Valeran, Roi boiffy.
Merard, Angy.
Mercatel, Villers Vermont.
Merle, Rouvrois.
Messelon, Frouville.
Se Mers, Avrechy.
Le Mets, Frocourt.
Messanguy, Villotran.
Miauroy, N. D. du TH.
Milly, Rantigny.
Moimont, Canny.
Moimont, saint Eufoye ou Froiffy.
Moimont, saint Hilaire de Milly.
Moineau, Anfac ou Angy.
Moisson, Quemel.
Molancourt, Blacourt.
Molincourt, Uilly saint George.
Monceaux, Berliere.
Monceaux, Bury.
Monceaux, Buicourt.
Monceaux, Precy.
Monceaux, saint Arnoult.
Monceaux, saint Omer.
Monceaux, Villers Vermont.
Monceaux, Bulles.
Moncel, Pont sainte Maxence.
Monchavoit, Dieudonne.
Monchel saint Pierre és Champe.

HAMEAUX. PAROISSES.

Monchel , Savegnie.
 Moncy la ville , Heille & Mouy.
 Moncy les coulevres , Rainviller.
 Monderville , Grumenil.
 Monderville , Verneuil.
 Monguillain , Goincourt.
 Monnelieu , Baugy.
 Le Mont , le Meux.
 Le Mont , saint Paul.
 Montagny le Prouvair , Belleglise.
 Montagny la Poterie , Bornel.
 Montagny , Champagne.
 Montagny , Fly saint Germer.
 Montbecsuard , Savegnie.
 Montbray , Pressé.
 Montd'Harmes , Harmes.
 Montfly , saint Pierre és champs.
 Montel , saint Pierre és champs.
 Montobert , Therine.
 Montoilles , Frocourt.
 Montpellier , saint de Pontpoint.
 Montplaisir , Coudray saint Germer.
 Montplaisir , Jaux.
 Montplaisir , Senantes.
 Moutreuil , Blacourt.
 Montrie Romain , Grumenil.
 Mora , Bruyere.
 Morainval , Heilles.
 Morfontaine , Villers saint Paul.
 Morlaine l'hôpital , Tillé.
 La Morse , sainte Eufoye.
 Morviller , Castillon.
 La Motte , Hanache.
 La Motte d'Ancourt ou de Froiere , Choify.
 La Motte Avé , Marcuil.
 La Motte Oysémont , Vandellecourt.
 Moulin , ferme , Grumenil.
 Moulin , Ons en Bray.
 Moulin l'Evêque , N. D. de saint Germer.
 Moulincourt , Ully saint George.
 Mourseux , Hanaches.
 Muydorge , Silly.
 Mutemont , le Meux.

N.

Nainville , sainte Geneviève.
 Nantouillet , Pressé.
 Les Naudins , saint Pierre és champs.
 Nerville , Pressé.
 Neuve rue , Hardiviller.
 Neuve rue , Ourfel maison.
 Neuve rue , sainte Eufoye.
 Neuville saint Pierre , Rueil sur Breche.
 Neuville sur Auneuil , Auneuil.
 Neuville , Hauffez.
 Les Niarts , Verneuil.
 Ninfe , Longviller.

HAMEAUX. PAROISSES.

Nogent , l'Isle-Adam.
 Noiryvaux , sainte Eufoye.
 N. D. des Champs , Beaumont.
 Nully , Camberonne.

O.

Orgivaux , Jouy le comte.
 Les Onglées , Berneuil.
 Orillon , Caigny.
 Ornaviller on Warnaviller , Rouviller.
 Orsimont , Villers sur Auchy.
 Ouaymaison , Hauteepine.
 Oviller , Préviller , & Hauteepine.
 Outrebos , Goincourt.

P.

Parisfontaine , Berthecourt.
 Parfondval , Lardiere , & la Boffiere.
 Parfondval , Meslemont.
 Parmin , Jouy le comte.
 Le Patis , Therine.
 Les Patis , la Houffoye.
 Le Perron , Hefches.
 Petit Bailli , Villers saint Barthelemi.
 Petit Bracheux , Fouquegnies.
 Petit Bruneval , Allonne.
 Petit Creveccœur , Lardiere.
 Petit Fercourt , sainte Geneviève.
 Petit Froidmont , Baillen sur Therria.
 Petit Friancourt , Harmes.
 Petit Leval , Jouy le comte.
 Petite Landelle , la Landelle.
 Petit Lihus , Lihus.
 Petit Marais , Vandeuil.
 Petit Mery , Mery.
 Petit Mus , Bfches.
 Petite Normandie , Bienville.
 Petite Patinerie , Remy.
 Petit Rieux , Francastel.
 Petit Val , Jouy le comte.
 Petit Warty , Warty.
 Pierrefitte , Savegnie.
 Pierrepont , Ponchon.
 Piffelleux en l'eau , Midorge.
 Pihmel , Arcy.
 La Place , Grez.
 La Place , Hodenc en Bray.
 Planquier , Villers saint Sépulchre.
 Platelets , saint Pierre és champs.
 Plessier ou Plesseter , Fournival.
 Plessier , Margny sur Mats.
 Plessier , saint Aubin , près Clermont.
 Plessier Bibaut , Anfac.
 Plessis d'Anfac , Anfac.
 Plessis Pommeray , Creil.
 Le Ply , saint Paul , & Villers saint Barthelemi.

HAMEAUX. PAROISSES.

Le Ply , Therinc.
 Le Plouy , N. D. du Til.
 Le Plouy Louvet , Herchies.
 Poilleux , Rantigny.
 Polhay , Achy.
 Ponceau , Montreuil sur Bresche,
 Pont de Berneuil , Berneuil.
 Pont de Pierre , Warry.
 Pont de saint Leu , saint Maximin.
 Pont qui panche , Ons en Bray.
 Pont de Meux , le Meux.
 La Porte , Gournay.
 Les Portes , Elincourt.
 La Poterie , Bornel.
 Prez , Neuvy.
 Prez , Rosoy.
 Prez , saint Remy en l'eau.
 Prez Benard , Rainvillers.
 Prez David , Presles.
 Prez , Balagny.
 Prerolle , Presles.
 Les Prieurs , saint Pierre és champs.
 Provinlieu , Froissy.
 Prouveroy , Lagneville.
 Puits d'amour , Haluin.
 Fuymobert , Nourare.

Q.

Quatreux , Hernemont.
 Quesnel , saint Remi en l'eau.
 Quesneger , Vauroux.
 Le Quesnoy , Chevieries.
 Le Quesnoy , Escameu.
 Le Quesnoy.
 Queuremont , Fly saint Germer.
 Queuremont , Trouffencourt.
 Les Quilliers , Bonneuil.

R.

La Ramée , saint Germer.
 Rameruc , Haussez.
 Ratoire , la Chapelle aux pots.
 Ravette , Vandelicourt.
 Ravine , Doudeauville.
 Reculet , Savegnic.
 Regnonval , Blicourt.
 Remerangle , Achy.
 Remy , Savegnic.
 Renicourt , Buicourt.
 Renoval , Ronquerolle.
 Revenne Sagrosse ferme , S. Hilaire du Coudun.
 Son village , Btaine.
 Ribauville , Oudeuil.
 Richemont , Pifeux le haut Berger.
 Rieux , Hamel.

HAMEAUX. PAROISSES.

Rieux , Tillé.
 Riffin , Songeons.
 Rimberlien , Villers sous Coudun.
 Ricqueville , saint Leger.
 Roberval , Noé saint Remy.
 Roberville , Agnets.
 Rojaumont , Afsnieres.
 Roze , Ponchon.
 Rome , saint Paul.
 Rome , Ons en Bray.
 Ronquerolle , Agnets.
 Rosset , saint Martin au Tertre.
 Rotheleu , Breuilsec.
 Roti becquet , saint Just l'abbaye.
 Les Rotis , Coudray saint Germer.
 Rougemaison , Luchy.
 Rousseville , Grumenil.
 Rozay , Haussez.
 Ru , Grumenil.
 Rue de la Maladerie , Feuquieres.
 Rue des bois , Elincourt.
 Rue des bois , Verneuil.
 Rue du Frier , Feuquieres.
 Rue Mongnar , Feuquieres.
 Rue Prevost , saint Just l'abbaye.
 Les Ruiffeaux , Vandeuil.

S.

Sageville ou Sailleville , Laigneville.
 Saint Cristophe , prieuré , Fleurine.
 Saint Cir , chapelle , Ully , saint George.
 Saint Claude , Margny près Compiègne.
 Saint Erienne , Gancourt.
 Saint Jean des Viviers , prieuré , Mouy.
 Sainte Helene , hermitage , S. Pierre és champs.
 Saint Julien le Pauvre , Baillon le soc.
 Saint Ladre , Noyars.
 Saint Lazare , Allonne.
 Saint Liébaut , Gancourt.
 Saint Lucien , N. D. du Til.
 Saint Maur , Gournay sur Arronde.
 Saint Maur , Sauqueuse.
 Saint Maurice , Troisceroux.
 Saint Michel , saint Leu d'Esferans.
 Saint Paterne , Pont.
 Saint Pierre , église , Grumenil.
 Saint Pierre au bos , N. D. de saint Germer.
 Saint Quentin , Auteuil.
 Saint Remy l'abbaye , Agnets ou Reuil sur
 Aire.
 Saint Rimault , Essuille.
 Saint Sauveur , Bonneuil.
 Saini Thibault , prieuré , Rue saint Pierre.
 Sanguine , Midorge.
 Sauvelets , Grumenil.
 Sauvelets , saint Eusoye.
 Sechelles , Cuvillis.

HAMEAUX. PAROISSES.

Benefontaine, saint Martin le neuf.
 Senicourt, Baillevail.
 Septvoies, vont à la messe à Baugy, mais sont
 de la paroisse du Crucifix de Compiègne.
 Seranville, Songeons.
 Sevincourt ou Devincourt, Chevincourt.
 Sibour, Bernes.
 Sinancourt, Auneuil.
 Sorcy, saint Paul, & saint Germain la Po-
 terie.
 Les Solons, Cuigy.
 Sorel, Orvillé.
 Soumarquette, Fly.
 Soutraine, Cauffry.
 Stors, l'Isle-Adam.

T.

Le Tailli Bernard, saint Germer.
 Tapette, Anzeuil Vignemont.
 Tardonne, saint Oyen.
 Les Tartres, Jaux.
 There, Allonne.
 Thiculoy, saint Maur.
 Tiers Fontaine, Auneuil.
 Tillard pour deux maisons, Ronchon.
 Tillé, Cires.
 Tilloy, Tillé.
 Torcy, Fontenay.
 La Tour, Essuile.
 Tourbourg, saint Pierre ès champs.
 La Tour Gille, Mortefontaine.
 La Tournelle, Brunviller.
 Le Tranoy ou Trandoy, Moyviller.
 Tremouille, saint Just l'abbaye.
 Les Trois peignes, saint Paul.
 Troissy, saint Maximin.
 Trou Jumelle, la Landelle.
 Trou Perfin, Sauqueuse.
 Tronquay, Coudray saint Germer.
 Trouffencourt, saint Sulpice.
 Trouffures, sainte Eusoye.
 Trouffures, Villers saint Barthelemi.
 Trupiniere, saint Just des Marets.
 Tuillerie, Cires.
 Tuillerie, Ronquerolle.
 Tully, Souqueuse.

V.

Vagicourt, Parviller.

HAMEAUX. PAROISSES.

Vagicourt, saint Oyen.
 Vaillivoir, Nointel.
 Le Val, Anfac.
 Le Val, Nefle.
 Le Val d'Aunois, Hamel.
 Le Val de l'ean, Aureuil, & saint Sulpice.
 Valefcourt, Camberonne.
 Valefcourt, saint Remy en l'eau.
 Valffeury, prieuré, Gury.
 La Vallée, Blacourt.
 La Vallée, saint Sulpice.
 La Vallée, Villotran.
 La Vallée, de l'Epine, saint Just des Marets.
 Vallerine, saint Germain de la poterie.
 Valpendant, Presses.
 Vaquignole, Dieudonne.
 Varanville, Jaux.
 Warmaise, Chepoix.
 Warnavillé, Rouvillé.
 Vaugenlieu, Mareft.
 Vaumillon, Nefle.
 Vaumont, saint Martin aux Bois.
 Vauffoir, Roy sur Mats.
 Vaux, Berneuil.
 Vaux, Camberonne.
 Vaux, Champagne.
 Vaux, Creil.
 Vaux, Hodene en Bray.
 Vaux, Villers saint Barthelemi.
 Vaux la Reine, Cuignere.
 La Verriere, saint Felix.
 Vert Cailleux, Loueuse.
 Vert Fontaine, Fontaine Lavagane.
 Verville, Nefle.
 Vestancourt, Authueil, & Frocourt.
 Vieille abbaye, Bailleu sur Therin.
 Viel marché, Vandeuil & Wavegnies.
 Vignory, Hefches.
 Villeneuve, Cires.
 Villeneuve, saint Maximin.
 Villepoix, saint Omer.
 Villarchaux, chapelle, Arfy.
 Villers, Choisy.
 Villers, Erquery.
 Villers, Lardiere.
 Villeers saint Lucien, N. Dame du Til.
 Villers sur There, Allonne.
 Vineuil, saint Maximin.
 Les Viverots, Berneuil.
 Voisulieu, Allonne.

PAROISSES DU DIOCESE DE LOMBEZ SOUS
leurs V. districts ; avec les lettres des quarrés dans lesquels on
les trouve sur la carte de Bearn de Delisle.

I. D I S T R I C T.

LOMBEZ, Qp. C. S.
 Montader, Qq. C.
 Samatan, Qp. C. S.
 Sauveterre, Qp. C. G.
 Saint Solan, Qp. C. G.
 Montamat, Pp. Rv. G.
 Moulens, Qq. C. S.
 Cadeilhan, Qq. Rv.
 Spaon, Qq. C. S.
 Martisserre, Qq. C.
 Mirebeau, a. Qq. C.
 Agassac de Parch, Qq. C.
 Gairavet, Qq. C.
 Saint Lizier du Planté, Qq. C.
 Saint Jean du Planté.
 Polastron Bourjac, Qq. C.
 Adilhac, a. Qr. C.
 Auban, a.
 Luffan Aurignac.
 Labrande, a.
 Fustignac, a. Qq. C. S.
 Mauvaizin Savez, Qq. C.
 Frontignan, a. Qq. G.
 La Bastide Paumez, Qp. C.
 Embas (Ambats, Qq. C.)
 Cayac, a.
 Rieucias, a. l'Isle en Doudon.
 Savignac du Roi, a. Rv.
 Coueilhes, Qq. C. Rp. C.
 Montegut Broujac, Qr. C.
 Castel-Gaillard, Qq. C.

11. par. 9. annex.

II. D I S T R I C T.

SAUBIMONT, Qq. C.
 Montegut, a. Qq. C.
 Laymont, Rq. C.
 Pielausic, Qq. C.
 Saint Loupe, saint Lupo, Rq. C.
 Amadis, a. Rq. C.
 Montblanc, Rq. C.

Tomé II. Melanges.

La Hilhere, a. Qp. C.
 Pebecs, a. Rq. C.
 Savignac du Mona, Qq. C.
 La Bastide Savez, Qp. C.
 Pompjac, Qp. C.
 Saint Thomas, Rp. C.
 Bragairac, a. Rp. C.
 Empaux, Rp. C.
 Peyriguié, a. Rp. C.
 Azimont.
 Lamberz, a.
 Andouffelle, Qp. Rv.
 Auradé, Rp. 17.
 Sayffes Savez, Rp. G.
 Cazcaux, Qp. Arm.
 Marestaing, Qp. 17.
 Louberville, a. l'Isle en Jourd.
 Castilhon, Qp. 17.
 Noilhan, Qp. C.
 Villeneuve, Qp. C.
 Nizas, Samatan.
 Sabonneres, Rp. C.
 Montgras, a. Rq. C.

11. P. 9. a.

III. D I S T R I C T.

GIMONT, Po. Rv.
 Sainte Marie, Pp. Rv.
 Montinon, Pp. Rv.
 Saint André, Qp. Rv.
 Polastron Gimois, Qp. Rv.
 Saint Martin Gimois, Pp. Rv.
 Escornebœuf, Po. Rv.
 Saint Jean de las Monges.
 Maurens, Qp. Rv.
 Garbie, Qo. Fef.
 Giscaro, Qo. Rv.
 Lautac, Pp. Rv.
 Saint Germier.
 Touget, Pr. C. Pø.
 silho, Pr.
 Fregouville, Qp. 17.
 Montferran Cogotois, petit pays, Qp. 17.
 Lahas, Qp. Rv.
 Le Bescriz, Qp. C.

B b

Ambon.
Montaignac, Qo. Fef.
Saint Germain, Qo. Fef.

22. p.

IV. DISTRICT.

COLOGNE, Qo. Rv.
Ardifas, a. Qo. Rv.
Sarrant, Qn. Rv.
Sainte Anne, a.
Saint Pierre Vinafac.
Saint George, a.
Maubielle.
Solomiac, Qn. Rv.
Mauvaifin, Fezensaguet, Po.
Boubées, a. Qo. Rv.
Maubec, Qn. Lom.
Avensac, a. Qn. Lom.
Briquamont, Qo. Rv.
Saint Paul saint Manne, a.
Cadours, Ro. Rv.
Vignaux, a. Ro. Fef.
Cofe, annexe de la Garaulat, diocèse de
Toulouse, Qn. Rv.
Quintigncaufe.
Sirac, Qo. Fef.
Saint Orens, a.
Encauffe, Qo. Fef.
Beaupui, Qo. Fef.
Sainte Agata.
Tous, Fezensaguet.
Saint Criq, Qo. Fef.

Saint Aubin, Qo. Fef.
Rafengués, Qo. Fef.
Monbrun, Ro. Fef.

20. p. 2. a.

V. DISTRICT.

RIEUMES, Rq. Rv.
Savere, Samat.
Poucharramet, Sq. C.
Lautignac, Rq. C.
Sajas, Rq. Rv.
Le Pin, Rq. C.
Plaignolle, a. Rq.
Saint Romain,
Monastruc, Rq. C.
Montpefat, Qq. C.
Forgues, Rq. Rv.
La Hage, a. Rq. C.
Sennarens, Rq. C.
Starailhe, a. Rq. C.
Goudets, Rq. C.
Genfac Samaran.
Mones, a. Rq. C.

22. p. 5. a

Récapitulation.

Lombex, 22. par. 9. annexes.
Saubimont, 21. 9.
Gimont, 22. 9.
Cologne, 20. 9.
Rieumes, 12. 50.

97. 32.

Le pouillé du diocèse de Lombex contient cent vingt-neuf paroisses ou annexes. De ces cent vingt-neuf paroisses on en trouve cent trois sur la carte du Béarn de Delisle. On voit par-là qu'il y a vingt-six paroisses que Delisle a omises ou qu'il n'a pas connues ; mais la même carte contient dans l'espace du diocèse de Lombex cent vingt-cinq lieux : il y a donc vingt-deux lieux de plus que dans le pouillé, qui sont apparemment des dependances des paroisses du diocèse de Lombex, ou des noms des paroisses qui ne se sont pas trouvées, ou qui n'ont pas été reconnues par la différence d'ortographe. Le diocèse de Lombex seroit parfait sur cette carte, si on y ajoutoit les paroisses omises ou méconnues.



PAROISSES ET HAMEAUX DU DIOCESE DE MENDE,

tirés du pouillé & des deux dénombremens de la France ; avec le nombre des feux & les positions de la carte de Cavalier, caractérisées par leurs lettres.

PAROISSES. FEUX.	
S. ALBAN, 289. JAVOULS, 330.	Bigoze, 10.
Albaret le Comtal, Javouls, 102. Yb.	Blajoux, 30.
Albaret Ste. Marie 78. Jav. 72.	Blavignac, 62. Javouls, 86.
Allenc, 194. Saugues, 194. Ye.	Bleymar (le Blaymar), 123.
Altier, 216. Saugues, 216 Zf.	Saugues, 130. Ye.
S. Amand, 60. Javouls, 53. Y. C.	S. Bonnet de Chirac, 18.
S. Andiol, 47. d. Yg.	Barjac, 28. d.
S. André de Lancife, 35. Se- venes, 38. Xg.	S. Bonnet de Montauroux, 47. Xg. Saug. 94. &c.
Antrenac, Barjac, 52.	Le Borel, 76. Saugues.
Apchier, 12.	Le Born saint Martin, 86.
Arcomie, 31. Javouls, 36.	Borne, Zf.
Arzac d'Apchier, 38. Jav. 39.	Le Boufquet, la Barte, 26. Se- venes, 25.
Arzac près Châteauneuf, 120.	Bramonas, Xd.
Saugues, 130.	Brenoux, 68. Sevens, 78. Xh.
Auriac, Ye.	Brion, 41. Javouls, 63.
Auroux, 157. Saugues, Z. D.	La Brouffe, Xf.
Les Arrens, Ve.	Le Brucil, 120.
Les Ayres, Xg.	Le Brunel, Xe.
BACHECARIE, AAb.	Brugez, 42. Barjac.
Le Bacon, 28. Javouls, 50.	Le Buiflon, 88. Javouls 140. Xb.
Badaroux, 108. Saugues, 112. d.	CANILLHAC, 29. Barjac, Ve.
Les Badiens, Xe.	La Canourgue., 338. Barjac, 37. 340. Ve.
Bagnols bains, 70. Saug. 82. Ye.	La Capelle, 40. Barjac, 44. d.
Balafuegnes, V. d.	Castagnac, 37. Sevens, 115. d. X. f.
Balafuegnes, Vf.	Le Castagné, Vg.
Baldace, X. C.	Castellou, 8.
Balme près Barre, 38. Seven. 12.	Castelnouvel, 30. Yd.
Balmes, 21.	Lou Castenet, Xg.
Balfeignes, Sevens, X. d.	Castelnau Randon, 130. Z. d.
Balfueges, 60. d. Sevens, 45.	Le Cauffe, 82. Saugues, 3.
Banaffac & Montfertrand, 109.	La Caze, Vd.
Barjac, 208. Ve.	Ste. Cécile d'Andorge, Xh.
Les Bandous, 155. Seven. 166.	Ceilleflue, Ze.
Baour, 12.	Cervette, Ve.
Barjac, 109.	Cervier, &b.
Barjac & Senaret, 124. Arch. 213. X. d.	Cerviere, Saugues, 166. Yc.
Barre, 80. Sevens, 112.	Chabanes, 6.
Basse-Canourgue, & quartier de Montlezon, 200.	Chabanes de Mende, 8.
La Bastide, Xb.	Chabri, Xd.
La Bastide, Ze.	Chadenet, 35. Saugues, 39. Ye.
La Bastide Femari, AAb.	Chaldeirac, 148. Saug. 100. d.
Baume, Xb.	La Cham, 90. Javouls, 172. d.
S. Bauzeli, 44. Seven. 64. d. X. d.	Chambon de Deze, 20.
Beauregard, 15. AA. d.	Chambon S. Symphorien, 20. &f.
Bedore, Ve.	Chambonet, Ve.
Bedocz, 63. Sevens, 118.	Champerroux, Vd.
Le Bectif, Ve.	Chanac, 201. Barjac, 312. d. Xc.
Bellecofte, Yf.	Chanahailles, 93. Saug. 132. d.
Belveze, 8. Ye.	Chanervejols, 66.
La Bessiere, S. Mary, 113. Saug. 15.	La Chapelle, 44. Vd.
Les Bessons, 55. Javouls, 102. Yb.	Charbonnier, Ve.
	Chaffagne, 115.
	Chafferadez, 170. Saug. 220.
	Le Chastelier, 45. Saug. Zd.
	Château, Yf.
	Chauchailles, 63. Javouls, 90.
	Chaudeirac, Saugues, Zd.
	Chauliac, 37. Jav. 44. Za.
	Chauffinet, Ze.
	Le Chayra, Ze
	La Chaze, 84. Javouls, 80. Yb.
	Chazes, Yd.
	La Chazotte, Yb.
	Saint Chely, Zb.
	S. Chely d'Apchier, 225. Ja- vouls, 450.
	S. Chely de Tarn, 96. Bar- jac, 125. Vd.
	Cher Ste. Colombe, 10.
	Le Chier, Yb.
	Chirac, 224. Barjouis, 200. Xc.
	S. Christophe 66. Saug. 100. &c.
	La Cisterne, Ve.
	Clariffe, Xc.
	Le Claus, &b.
	Clauzes-Grezes, 18.
	Clergue-mort, 30.
	Le Cluzel, AAc.
	Cocurés, 55. Sevens, 30. Xc.
	Coiffinet, Yb.
	Colhanets, 4.
	Le Collet de Deze, 90. Sevens, 168. d.
	Sainte Colombe de Peyre, 112. Jav. 104. d.
	Ste. Colombe de Montauroux, 48. Saugues, 40. &d.
	Combettes, Yb.
	Les Combettes, Xc.
	La Condamine, Ve.
	La Coste, Xg.
	Le Coud d'Aizes (le Collet de Deze,) Xh.
	Coudoulous, Yh.
	Couloubrieres, Xc.
	Croifance, 29. Saugues, 33. d.
	Sainte Croix de Valfrancisque, 44. Sev. 126.
	Le Cros, Vf.
	Le Cros, Xf.
	Le Crouzet, Yb.
	Cubelles, 41. Saugues, 66. d.
	Cubieres, 280. Saugues, Yf.
	Cultures, 20. Barjac (35. d.) 20.
	DACHE, Zb.
	S. Denis, 85. Javouls, 104. Zc.
	Dorlan-Blanquefort, 6.
	Les Douzes, Fe.
	Les Ducz, &b.

M E L A N G E S.

S. EMMIE, 241. Barjac, 140. Vd.	S. George de Lavejac, 68. Barj. 90.	Les Loubies, 20.
Entrenas, 63.	S. Germain, Vc.	Luc, 171. Saugues, 173. d.
Escalandez, 201. Barjac, 120. d.	S. Germain, de Calberte, 170.	LA MAGDELEINE, 30. d.
Espinouze, 8.	Sevenes, 311. Xg.	Malbouzon, 41. Javouls, 35.
Estables, Vc.	S. Germain du Teil, 176. Barjac, 216. d.	La Malene, 104. Barjac, 130. Vd.
Etible de Randon, 97. Jav. 103.	S. Goudar, Yc.	Malcaverne, Vg.
Estables de Rived, ol. 18. Barjac, 84. d.	Grandrieu, 227. Saug. 100. Zc.	Le Malzieu, 294. Jav. 74. Zb.
S. Etienne de Valdonnez, 137.	Grandval, 45. Javouls, 20.	Marcastel, 52. Jav. 74. Xb.
Sevenes, 80. Xc.	Grezac, Fraillinet, 50.	Marjolou, Xh.
Espagnac, Sevenes, Vc.	Grezes, 62. Barjac, 90. &b.	Martijoulet, b.
S. Etienne de Valfrancisque, 290. Sevenes, 340.	Grezes, Xc.	S. Martin, Yd.
Estrepus, 89. d.	Grezes de la Clauze, 83. Saugues, 70. d. Xf.	S. Martin de Boubaus, Sev. 98. Xh.
Ste. Eulalie, 26. Jav. 33. d.	Grizac, 43. Sev. 51. d. Xf.	S. Martin de Cancelade, 47. Sevenes, 90. Vf.
FAET, Vc.	Ste. HELENE, 24. Saug. 26. Ye.	S. Martin de Lanfucle, 49. Sev.
La Fage, Xc.	Les Hermals, 70. Barjac, 68. d.	S. Martin de Neisde, Vg.
La Fage - S. Julien, 97. Jav. 9.	S. Hilaire de Lavit, 32. Sev. 65. Xg.	Marvejols, 545. Barjac, 662. Xc.
La Fage-Montivernoux, 99. Javouls, 106. Ya.	Hous, Vf.	Mas de Bal, Vc.
Les Faux, Ya.	Les Huttes, Yb.	Mailbonet, Vf.
Fayet, 6.	ISPAGNAC, 280. Sevenes, 418.	Le Mas Cremat, Ye.
Finallet, Xf.	La Jau, 37. Javouls.	Mas saint Chely, Vc.
Finiels, Yf.	Javouls 121. Archip. 189. Ye.	Masseloup, Yb.
Flaux, 8.	S. Jean Bleyma, Ye.	Le Mazet, Vf.
Florac, 285. Sevenes, 330. Vc.	S. Jean de Chazorgues, 46. Saug.	Le Mazet, Vc.
S. Flou, Zd.	S. Jean la Fouillouze, 86.	Le Mazet, Zo.
Flou église, Vg.	Saugues, 96. Zd.	Mederon, Yd.
S. Flour de Mercoire, 27. Saugues, 32.	S. Jean de Gabriac, 30.	La Melouze, 25. Sev. 35. Xh.
S. Flour de Pompidour, 50.	Julianges, 27. Javouls, 42.	Mende, 140. l. 910. Xd.
Fons, Yb.	S. Julien d'Arpaon, 41. Seve- nes, 128. d. Xf.	Merueis, Vf.
Les Fons, Xd.	S. Julien des Points, 28. Sev. 36.	Meyronne, 2.
Faliffons, Xd.	S. Julien de Tournel, 36. Saug. 30.	S. Michel, Xg.
Fau, Javouls, Vc.	LABITAABELLE, Zd.	S. Michel de Deze, 28. Sev. 90.
Le Fau de Peyre, 74. Jav. 76. d.	Labry, Vg.	Mirail, Xc.
Fontan & Chadaureille, 107. Javouls, 150. Ze.	Ladefer, &b.	Mirandol, 8.
Pontans, 41. Saugues, 30. &d.	S. Lagier, Xc.	Moiffac, 73. Sev. (Yh.) 12.
Fontanilles, Xg.	S. Lagier, Yc.	Moliez, Vc.
La Foubieres, Vg.	S. Lagier, Zb.	Molines, Xc.
Fournels, 92. Javouls, 118. d.	Landrinède, Xb.	Le Monestier, 99. Barjac (Mou- nastier, 116. d.) 30.
Fourques, Vf.	Langlade, Xc.	Monistrol d'Allier, 135. Saugues, 160.
Fraillinet, Xf.	Langogne, 334. Saug. 370. &c.	Montagnac, métairie, Zd.
Fraillinet de Fourques, Vf.	Lanvejols, 69. Sevenes, 95.	Montagne de Lauzere, Yf.
70. Sevenes, 168. d.	Larcis.	Montalayat, 10.
Fraillinet de Lozere, 92. Seve- nes, 133. d.	Les Laubies, 105. Javouls, 140.	Montauri, AAC.
Freccana, Vf.	S. Laurent, Vf.	Montauroux-Laval, 100.
S. Frezal, Ze.	S. Laurent, Xb.	Montbrun, 10. Vc.
S. Frezal de la Canourgue, 13. Barjac, 35. d.	S. Laurent, Zf.	Montchevrier, Zb.
S. Frezal d'Albuges, 47. Saug. 26.	S. Laurent de Beyres, 35. Jav. 36.	Montels, Vc.
S. Frezal de Ventalon, Sevenes, 116. Xg.	S. Laurent de Clerguemort, 26. Sevenes, 30.	Montferrant, Vc.
Frugieres, 95. Sev. 292. Xf.	S. Laurent de Muret, 71. Jav. 78. d.	Montjalous, 8. Xd.
GABRIAC, 30. Sev. 78. Vg.	S. Laurent de Trésvés, 19. Sev. 94.	Montjuzieu, 100. Vc.
Gabrias, 79. Javouls, 100. d.	Laval, Vd.	Montlezon, 35. Sev. (Mol- lezon) 103. d. Vh.
S. Gal, 27. Javouls, 30. Ye.	Laval, &c.	Montrodât, 137. Barjac, 123.
La Garde, Za.	Laval de Montauroux, 60.	Montvaillan, 12.
La Garde-Guérin, 20.	S. Laye, Zc.	Mouliès, Vc.
La Gardelle, 20.	S. Leger de Malzieu, 81. Jav. 100.	Mouriés, Vc.
Genebrié Badaffé, 15.	S. Leger de Peyre, 102. Jav. 496.	Muret, 8. Xb.
S. George, Vd.	Lespitallet, Vf.	NASBINALS, 141. Jav. 178. Xb.
	Lespitallet, Yf.	Nauffac, 35. Saug. 53. &d.
	Loubareces, Yd.	Noailhac, 53. Javouls, 61.
	Loubert, Xc.	
	Les Loubies, Xc.	

Nogaret

Nogaret , 106. Yd.	vouls , 150. Xa.	La Teulade , Xc.
N. D. de Valfrancesque , 133. d.	Le Recoux , 48. Barjac , 65.	Teyssonieres , Vd.
ORSIERE , Ye.	Reglouton , Zc.	Le Thor , Ze.
PALADINE , Za.	Le Regourdel , Xc.	Thoras , (Tourax) 196. Saug.
Palhers , 60.	Remieze , Quartier de Peyre , 230. d. Vaxeilles , 76. Saug.	gues , 230. & b.
Le Pandis , Xg.	111. Javouls , 168. Zb.	Le Tiller , 39. d°
La Panouze , 76. Saug.	94. Reffouches , Xb.	Le Tournel , 130. d. Ye.
La Parade 154. Barjac , 74.	Ribene , 95. Javouls , 116. Ye.	Trebos , & c.
Saint Paul , Zc.	Rieutord , 182. Jav. 120. Yd.	Treflans , 62. Barjac , Vb.
S. Paul le froid , 92. Saug. 125. d.	Rieutort du Brac , Vb.	Trimes , Xc.
Pauliac , 42. Jav. 65.	La Roche , AAc.	URA. (Hure , 102. d.) 20.
Le Pèage , Xh.	La Rochebelot , Yd.	VABRE , 27. Saugues , 38. d.
Perrieres , Vd.	Rocherouffe , & c.	La Valargiere , 80. Saug. 66. d.
Peyre , Xc.	Rochevaille , Xc.	Le Val de Cause , 75. Barjac.
Peyrefiché , 37. Saug. 81.	Zd. Rocles , 85. Saug. 88.	Les Valats , 10.
S. Pierre église , Xg.	S. Roman de Dolan , 25. Bar-	La Valette , Vf.
Saint Pierre de Nogaret , 89.	jac , 31.	Valfrancesque , Vg.
Barjac , Vd.	S. Roman Saumene , Vg.	Valfrancesque , Vg.
Saint Pierre de Tripiers , 69.	S. Roman de Tosques , 10.	Vallongue , Ve.
Barjac , 20.	Roqueblave , Ve.	Les Vanels , Vf.
S. Pierre le Vieux , 87.	Le Roure , Xf.	Vebron , 82. Sevenes , Saugues ,
Pierrefort , Xf.	Rouffes , 260. Vf.	& les Vanels , 231. Vf.
Le Pin , 65. Barj. 62. Jav. 70. d.	La Rouviere , 53. Saug. 58. Yd.	Vansyols , Vf.
Plan-champ Chazornes , 10.	Rouzat , Vd.	S. Venerant , 25. Saug. 46.
Les Plantats , Saug. 30. & b.	Le Rouzier , 17. Barj. 170. Te.	Ventuejols , 133. Saug. 180. d.
Poignedores , Vd.	Ruas , Xc.	Verdezun , 12. Javouls & las-
Pomcret , Zf.	Rune , Xf.	Salces , 25.
Le Pompidon , 40. Sev. 184. d.	SALCES , 45. Hermetes , 70.	Verdun , S. Projet , 10.
	Barjac , 80. Yb.	Vergougnot , 6. Yf.
Pont-Archa , Yb.	Salles , 120. d.	Vernages , Vf.
Pont de MontVert , Xf.	La Sabelle , Vc.	S. Vernan , & c.
Les Ponts , Xh.	Les Sabelles , 74. Barj. 173. Yb.	La Vernede , Xc.
Le Pradat , Xf.	Salieges , Vc.	Les Vernedes , Xf.
Prades , Vg.	La Salle de Montvaillant , Vf.	Vernegou , AAb.
Prades , Xf.	Salmont , 197. Barjac - Jau-	Verreyroles , 7. Saug.
Prades d'Allier , 88. Saug. 60. d.	mont , 227. d.	Veygalie , Vf.
Prades de Tarn , 85. Barj. 71.	S. Saturnin de Tartaronne , 30.	Le Vialla , Vc.
Pranles , Ze.	Barjac , 27. Vd.	Viallaret , Vc.
S. Préjet d'Allier , 23. Saug. 117. d.	Saugues , paroisse , 200. & ses	Les Vialas , Xb.
S. Préjet de Tarn , 55. Barj. 70. d.	annexes , Sevieres & les Plan-	Les Vignes , Vd.
Prevancheres , 134. Saug. 160. d.	tats , 522. archip.	Le Villar , 37. Barjac.
Saint Prezay , & c.	Saugues , ville , 734. AAb.	Villaret , 6. Ye.
Prinsuejols , 92. Javouls , 59.	S. Sauveur , Yb.	Villaret-Chevaleillers , 10.
S. Privat du Fau , 79. Jav. 50.	Sauveterre , Vd.	La Ville-Dieu , 23. Jav. 15. Zc.
Saint Privat de Vallongue , 50.	S. Sauveur de Gineftoux , 34.	Ynos , 22. Barjac , 10.
Sevenes , Xg.	Saugues , 43.	
Prunet , 103. d.	S. Sauveur de Peyre , 102. Ja-	
Prunieres , 63. Javouls , 81. Zg.	vouls , 74.	
Pui-Laurent 35. Saug. 35.	Senaret , Xc.	
Le QUARTERON DE LAUBIES , 30.	Sepeches , 10.	
Quartier des Chazes , 6.	Servertre , 84. Jav. 150.	
Quartier d'Apcher , 20.	Serviere de Rez , 220. Jav.	
Quartier de Verfeil , 10.	Serviere , ann. de Saug. 166.	
Quartier du Villa , 10.	S. Symphorien , 137. Saugues ,	
Quezac , 232. Sev. 253.	235. d.	
Quintenac , 8.	Sinières Planes , 10.	
RANDON & Rochebelot , 100.	S. Suffrien , & c.	
Recoules , Vf.	TARDONNENS , Vf.	
Recoules , Ye.	Termes , 91. Javouls , 101.	
Recoules d'Aubiach , 89. Ja-	La Terre Episcopale , 800.	
		479. notms.
		RIVIERES.
		Colange , Ye
		Inote , Vc.
		Olt , Vc.
		Tarn , Ve.
		Source du Tarn , Yf.
		Troyre , Zb.
		6. rivieres.

TOISE' DU CANAL DE LANGUEDOC.

	JUILLET 1684.	TOISES.
D'Agde à l'église de Portquiraignes,		6637.
De l'écluse de Portquiraignes jusqu'à celle de Villeneuve		2253.
De l'écluse de Villeneuve, jusqu'à celle d'Ariege,		687.
De l'écluse d'Ariege jusqu'à la riviere d'Orb,		1860.
De la riviere d'Orb à l'écluse double, appelée notre Dame,		497.
Des écluses de N. D. jusqu'à huit écluses accolées, app. de Biefiers ou de Toul.		350.
De huit écluses jusqu'au pont du grand chemin de Narbonne,		385. 1. demie.
Depuis ledit pont jusqu'au Ginestet,		1584.
Depuis Ginestet jusqu'au pont de Colombieres,		1215.
Du pont de Colombieres jusqu'au commencement de la montagne de Malpas,		683.
La Montagne de Malpas contient		367.
De la montagne de Malpas jusqu'à l'épanchoir qui commence à Poyelle,		2239.
		<hr/> 18657. 1. demie.
Depuis ledit Epanchoir jusqu'à celui de l'Alle,		4005. 1. demie.
De l'épanchoir de l'Alle jusqu'à celui del Rey,		1252.
De l'épanchoir del Rey jusqu'à l'aiguille ou petit canal de Vuidange de l'étrang de Quarante,		2970.
De ladite aiguille jusqu'à la chaussée de la riviere de Cesse,		6560.
De la chaussée de Cesse jusqu'au pont de Repudre,		5264.
Du pont de Repudre jusqu'au pont de Roubiac,		1973.
Du pont de Roubiac jusqu'à l'écluse d'Argens,		1353.
Depuis l'écluse d'Argens jusqu'à celle de Puechlaurier,		1307.
Depuis l'écluse de Puechlaurier jusqu'à l'écluse de double Doignon,		1400.
Depuis ladite écluse de double Doignon jusqu'à celle de Doms,		335.
Depuis l'écluse de Doms jusqu'à celle de Jouarez,		1926.
		<hr/> 47003.
De l'écluse de Jouarez jusqu'à l'écluse double de Pucherie,		3337.
De l'écluse double de Pucherie jusqu'à l'écluse double de l'Aiguille,		2559.
De l'écluse de l'Aiguille à l'écluse double de saint Martin,		913.
De l'écluse double de saint Martin jusqu'à l'écluse triple de Pontfille,		655.
De l'écluse triple de Pontfille jusqu'à l'écluse de Marsaillette,		1727.
Depuis l'écluse de Marsaillette jusqu'à l'écluse triple de Trebes,		4956.
Depuis les trois écluses de Trebes jusqu'à l'écluse de Villedubert,		3098.
De l'écluse de Villedubert à celle de l'Evêque,		395.
De l'écluse de l'Evêque jusqu'à celle de Fresquel,		1930.
De l'écluse de Fresquel jusqu'à l'écluse double de Vilaudy,		755.
De l'écluse double de Vilaudy jusqu'à celle de Foucaut,		1810.
Depuis l'écluse triple de Foucaut jusqu'à l'écluse de la Douce,		885.
De l'écluse de la Douce à celle d'Armenis,		699.
		<hr/> 69722.
De l'écluse d'Armenis à l'écluse double de la Lande,		161.
De l'écluse double de la Lande jusqu'à l'écluse simple de Villeseque,		2554. 1. demie.
Depuis l'écluse de Villeseque jusqu'à l'écluse de Beteil,		4665.
Depuis l'écluse de Beteil jusqu'à celle de Bram,		2854.
Depuis l'écluse de Bram jusqu'à celle de Saufens,		622.
Depuis l'écluse de Saufens jusqu'à celle de Villepinte,		898.
De l'écluse de Villepinte jusqu'à celle de Treboul ou de Pichioura,		1951.
De l'écluse de Pichioura jusqu'à l'écluse de la Criminelle,		702.
De l'écluse de la Criminelle jusqu'à celle de la Perruque,		262.
De l'écluse de la Perruque jusqu'à celle de Guerre,		565.
De l'écluse de Guerre jusqu'à celle de saint Sernin,		486.
De l'écluse de saint Sernin jusqu'à celle de Guillermin,		302.
		<hr/> 85743. 1. demie.

	TOISES.
De Pécluse de Guillermin jusqu'à l'écluse triple de Vivier ,	256.
De Pécluse triple de Vivier jusqu'à l'écluse double de Guay ,	828.
De Pécluse double de Guay jusqu'aux quatre écluses accolées de saint Roch	3842.
Des quatre écluses de saint Roch jusqu'à l'écluse de la Planque ,	2361.
Depuis l'écluse de la Planque jusqu'à l'écluse de la Domergue ,	637.
De l'écluse de la Domergue jusqu'à l'écluse triple de Laurent ,	631.
De l'écluse triple de Laurent jusqu'à l'écluse double du Roc ,	645.
De l'écluse double du Roc jusqu'à celle du Medecin ,	398.
De l'écluse du Medecin jusqu'à l'écluse de la Méditerranée, par laquelle on entre dans le bassin de Nauroufe ,	2419.
Du bassin de Nauroufe on entre dans l'écluse de l'Océan	
Depuis ladite écluse de l'Océan jusqu'à l'écluse de Montferran ,	149.

94919.

Depuis l'écluse de Montferran jusqu'à celle de Bourrel ,	2155.
De l'écluse de Bourrel jusqu'à l'écluse double d'Encassan ,	895.
De l'écluse double d'Encassan à celle de Reneville ,	1481.
De l'écluse de Reneville à celle de Gardouch ,	2580.
Depuis l'écluse de Gardouch jusqu'à l'écluse double de Laval ,	748.
Depuis l'écluse double de Laval jusqu'à l'écluse de Montequiou ou de Negra ,	2293.
De l'écluse de Montequiou ou de Negra à l'écluse double du Sanglier ,	1904.
Depuis l'écluse double du Sanglier jusqu'à l'écluse double d'Aiguesvives ,	792.

107767. 1. demie.

Depuis l'écluse double d'Aiguesvives jusqu'à l'écluse double de Montgiscart ,	2543.
Depuis l'écluse double de Montgiscart jusqu'à l'écluse de Vic ,	3898.
Depuis l'écluse de Vic jusqu'à l'écluse double du Perier ,	901.
Depuis l'écluse double de Perier jusqu'à l'écluse double de Bayard ,	6814.
Depuis l'écluse double de Bayard jusqu'à l'écluse de Matabiou ,	144.
Depuis l'écluse de Matabiou jusqu'à l'écluse double des Roquets ,	677.
Depuis l'écluse double des Roquets jusqu'à l'écluse simple du Béarnois ,	493.
Depuis l'écluse du Béarnois jusqu'à l'écluse double de la Garonne ,	513.
De cette écluse jusqu'à la Garonne ,	35.

123786. 1. demie.

123786. toises 1. demie font 43. lieues 1107. toises 1. demie.

Rigolle de la montagne Noire.

De la riviere d'Alzau jusqu'au ruisseau de Bernaffonne ,	3277.
Du ruisseau de Bernaffonne jusqu'à celui de Lampi ,	3566.
De Lampi jusqu'à la chute des eaux de la Rigolle dans la riviere de Sor ,	2676.

Toises courantes , 9519.

Rigolle de la plaine.

Du pont Croufer jusqu'au port de Revel ,	1409. 1. demie.
Depuis le port jusqu'à l'endroit ou le ruisseau de Laudet se jette dans la Rigolle avec les eaux du réservoir ,	4315.
Depuis ledit endroit jusqu'au bassin de Nauroufe, comprenant l'excavation de Montcauffon ,	17143. 1. demie.

Toises de rigolle courante , 22868.

Longueur des écluses & leur élévation ou descente d'eau.

L'écluse d'Agde a de longueur ,	271. T.
L'élévation de l'écluse de Portquiraignes ,	1.
L'élévation de l'écluse de Baignas ,	1.
L'élévation de l'écluse de Villeneuve ,	1. & un demi pied.
L'élévation de l'écluse d'Ariege ,	1. & un pied.
L'élévation de l'écluse de notre-Dame ,	2.
L'élévation depuis la riviere de Besiers jusqu'aux épau- lemens de la dernière des huit écluses ,	11.
Ecluse d'Argens ,	27. 1. p. & un pied.

299. 18. 2. & demi.

Ecluse de Puechclaurier ,	
L'écluse double Doignon ,	
L'écluse Doms ,	
L'écluse de Jouarez ,	
L'écluse double de Pucherie ,	
L'écluse double de l'aiguille ,	
L'écluse double de saint Martin ,	

L O N G U E U R.	E L E V A T I O N.
48. 1. demie.	2. T. 3. p. 6. pouces.
27.	3. 5.
27.	1. 5.
27.	1. 5. 6.
47.	2. 3.
47.	3.
47.	2. 4. 3.

542. 1. demie. 36. 4. 9.

	LONGUEUR.	ELEVATION.
L'écluse triple de Fontfille ,	64.	4. 1.
L'écluse de Marseillette ,	27.	2.
L'écluse triple de Trebes ,	64.	4. 1. 6.
L'écluse de Villedubert ,	27.	1. 1.
L'écluse de l'évêque ,	27.	1. 3. 6.
L'écluse de Fresquel ,	27.	1.
L'écluse double de Villaudy ,	47.	2. 2. 8.
L'écluse triple de Foucaud ,	63. 1. demie.	3. 3.
<hr/>		
	889.	56. 5. 5.
L'écluse de la Douce a	27.	1. 3. 6.
L'écluse d'Armenis ,	27.	2.
L'écluse double de la Lande ,	47.	3. 1.
L'écluse de Villeseque ,	27.	1. 6.
L'écluse de Beteil ,	27.	1. 3.
L'écluse de Bram ,		1' 1. 4.
L'écluse de Saufens ,		1. 1.
L'écluse de Villepinre ,		1. 3.
L'écluse de Treboul ou de Pichioura ,	27.	1. 3.
<hr/>		
	1071.	71. 3. 9.
L'écluse de la Criminelle ,	27.	1. 4.
L'écluse de la Pertuque ,	27.	1. 1.
L'écluse de Guerre ,	27.	1. 1. 6.
L'écluse de saint Sernin ,		1. 1. 6.
L'écluse de Guillermin ,	27.	1. 2' 6.
L'écluse triple du Vivier ,	69.	3. 4.
L'écluse double de Guay ,	47.	2. 4.
Les quatre écluses accolées de saint Roch ont	86.	4. 5.
L'écluse de la Planque a	30.	1. 2.
<hr/>		
	1411.	90. 5. 3.
L'écluse de la Domergue a	29.	1. 2. pieds.
L'écluse triple de Laurant ,	69.	3. 3.
L'écluse double du Roc ,	47.	2. 4.
L'écluse du Médecin ,		1. 1.
L'écluse de la Méditerranée ,	24.	1. 1.
Le bassin de Nauroufe ,	200.	100. 4. 3. d'élévation.
L'écluse de l'Océan ,	24.	2. 2. de descente.
Montferrand , écluse ,	29.	
L'écluse de la Bourrelle ,	27.	1. 1.
L'écluse double d'Ecaisan ,	42.	2. 5.
L'écluse de Reneville ,	30.	1. 3. 6.
L'écluse de Gardouch ,	27.	1. 1.
<hr/>		
	1959.	8.
L'écluse double de Laval ,	48.	2. 1.
L'écluse de Montequioa ou de Negra ,	28.	1. 5.
L'écluse double du Sanglier ,	45.	2. 1.
L'écluse double d'Aiguesvives ,	47.	2. 1.
L'écluse double de Montgiscart ,	50.	2. 1.
L'écluse de Vic ,	30.	1. 1.
L'écluse double du Pesier ,	49.	2. 3.
L'écluse double du Bayard ,	48.	2. 1. 6.
L'écluse de Marabiou ,	30.	1. 1.
L'écluse double des Roquets ,	46.	2. 1. 8.
L'écluse simple du Béarnois ,	27.	1. 1. 5.
L'écluse double de la Garonne ,	47.	1. 2. 8.
Il y a de cette écluse double de la Garonne un petit bassin , qui entre entre ladite écluse & la Garonne de	23.	
<hr/>		
	2477.	31. 3. 1.
<hr/>		
<i>Récapitulation.</i>		
Depuis l'écl. d'Agde jusqu'au petit bassin de la Garon.	123786. T. 3. p.	
Rigolle de la montagne Noire ,	9519.	
Rigolle de la plaine ,	22868.	
Longueur des écluses ,	2477.	
Élévation d'eau des écluses jusqu'au bassin de Nauroufe ,	100. 4. 3.	
Descente de l'eau depuis le bassin de Nauroufe jusqu'au petit bassin ,	31. 3. 3.	
Total ,	158782. 4. 6.	

BATAILLES.

NOMS. LONG. LAT. DISTANCES.	DATE.	GENERAL VAINQUEUR.	GENERAL VAINCU.
Vouglai, Poitiers, 16. nord-ouest. Voiron, 13. 12. 45. 14. Grenoble, 6. nord-ouest. Prele, 21. 20. 49. 33. Laon, 4. sud. Dormeille, 20. 35. 48. 19. Paris, 40. sud-est Etampes 19. 48. 48. 27. Paris 27. sud-ouest. Toul, 23. 34. 48. 40. Paris, 141. est. Tolbiac, 24. 22. 50. 41. Cologne, 39. sud-ouest. Tertri, 20. 45. 49. 52. Noyon, 18. nord. Vinci, 20. 52. 50. 5. Cambrai, 5. sud. La Berre, 20. 37. 43. 2. Narbonne, 11. sud.	Juillet 507. 1. Mai 524. 593. 600. 25. Déc. 604. Juin 612. Juillet 612. 690. 21. Mars 717. Oâ. 737.	Clovis, roi de France. Clodomir, roi d'Orléans. Clotaire II. roi de France. Théodebert, roi de Bourgogne. Thierry, roi de Bourgogne. Thierry, roi de Bourgogne. Thierry, roi de Bourgogne. Pepin le Gros. Charles Martel. Charles Martel.	Alaric, roi des Visigots. Gondomar, roi de Bourgogne. Childeric, roi d'Austrasie Clotaire, roi de Soissons. Landri, général de Clotaire. Théodebert, roi d'Austrasie. Théodebert, roi d'Austrasie. Thierry, roi de Neustrie. Childébert II. roi de France. Amoroz, général des Sarrasins.
Fontenailles, 21. 0. 47. 34. Sens, 38. sud. Meyen, 24. 52. 50. 19. Coblentz, 14. ouest. Thin, 20. 56. 50. 13. Cambrai, 4. nord est. Saucourt, 19. 20. 50. 7. Abbeville, 9. ouest. Argenteuil, 21. 42. 47. 43. Laugres, 38. O. Soissons, 21. 2. 49. 22. Paris, 54. nord-est. Val de Dunes Caen vers Argentan. Mons en Peule, 20. 50. 29. Lille 10. sud. Launac, 18. 48. 43. 47. Toulouse, 16. nord-ouest. Pontvalain, 17. 47. 47. 45. le Mans, 15. sud.	14. Juin 841. 8. Oct. 876. 880. Juillet 881. 31. Mai 899. 15. Juin 923. 1037. 18. Août 1304. 5. Déc. 1362. Nov. 1370.	Charles le Chauve, roi de France. Louis, roi de Germanie. Louis, roi de Germanie. Louis III. roi de France. Richard, duc de Bourgogne. Charles le Simple, roi de France. Henri I. roi de France. Philippe IV. roi de France. Galton Phab. comte de Foix. Bertrand du Guesclin.	Lothaire, roi de France. Charles le Chauve, roi de France. Normands. Guarmond, roi des Normands. Normands. Robert, duc de France. Gui, comte de Vernon. Flamands. Jean, comte d'Armagnac. Ang. Th. Grantson,
Chizay, Poitiers, 37. sud-ouest. Montech, 18. 56. 44. 0. Montauban. 6. O.S.O. Aimer, 18. 6. 44. 44. Sarlat 36. ouest-sud-ouest. Patai, 19. 21. 48. 3. Orléans, 12. nord-ouest. Formigni, 16. 46. 49. 19. Bayeux, 7. nord-ouest. Castillon, 17. 40. 44. 52. Bourdeaux, 27 E.N.E. Seminara, 33. 54. 38. 38. Rome, 244. sud est. Fornovo, 27. 59. 44. 43. Parme, 12. sud-ouest. Monaco, 25. 10. 43. 44. Rome, 254. nord-ouest. Aignadel. Milan, 18. est.	10. Mai 1372. 13. Août 1377. 1. Sept. 1377. 1429. 15. Avril 1450. 20. Juillet 1463. 15. Juin 1495. 6. Juillet 1495. Janvier 1507. 14. Mai 1509.	Bertrand du Guesclin. Aim. vicomte de Narbonne. Jean & Pierre de Beuil, Comte de Dunois. Comte de Richemont. Maal. de Loheac. Stuart, comte d'Aubigni. Charles VIII. roi de France. Alegre, Louis XII. roi de France.	Ang. Jean d'Evreux. Compagnies. Th. Felton. T. Montaigu, comte de Salisbury. Anglois. Anglois Talbot. Efp. Gonzara de Cordoue. François, marquis de Mantoue. 8000. Genoïs. Ven. B. d'Alviano.
Magnanino. Ravennes, 30. 10. 44. 32. Rome, 156. nord. Marignan. Milan, 9. est sud-est. Braxgatten, 21. 2. 51. 18. Envers, 6. sud-est. Cerisoles, 25. 25. 44. 42. Turin, 9. sud ouest. Renti, 19. 45. 50. 35. Beulogne, 17. nord-est. Dreux, 19. 1. 48. 44. Paris, 39. sud-ouest. S. Denis, 10. 1. 48. 56. Paris, 6. nord. Jarnac, 17. 25. 45. 43. Saintes, 22. ouest. Moncontour, 17. 36. 46. 53. Saumur, 33.	9. Fév. 1512. 11. Avril 1512. 13-14. Sept. 1515. Juillet 1542. 14. Avril 1544. 13. Aout 1554. 19. Déc. 1562. 10. Nov. 1567. 13. Mars 1569. 13. Oâ. 1569.	Gaston de Foix. Gaston de Foix. François I. Longueval & Rossen. François, comte d'Enguien. Henri II. roi de France. François, duc de Guise. Anne de Mont. Con. de France. Henri, duc d'Anjou. Henri, duc d'Ajou.	Ven. Mal. Baglioni. Colonne N. Cardonne. Suisses. Chalon, prince d'Orange- marquis del Vasto. Charles Quint, empereur. Louis, prince de Condé. Louis, prince de Condé. Louis, prince de Condé. Gaspard de Coligni, amiral de Fr.
Dormans, 21. 21. 49. 5. Chalons, 12. O. Senlis, 20. 15. 49. 12. Paris, 24. nord-est. Arques, 18. 51. 49. 55. Rouen, 31. nord. Yvri, 17. 10. 48. 53. Evreux, 16. sud-est. Ponchara 25. 45. 45. 27. Grenoble, 25. N. E. Vinon, 23. 35. 43. 45. Aix, 15. nord est. Beaumont, 22. 48. 49. 34. Sedan, 12. sud-est. Salberraud, 24. 37. 44. 57. Suze, 7. ouest. Fontaine Française, 22. 50. 47. 33. Dijon, 16. N.E. Molletes, 23. 51. 45. 32. Grenoble, 36. nord-est.	10. Oct. 1575. 17. Mai. 1589. 16. 17. 21. 5. 1581. 10. Mars 1590. 18. Sept. 1590. 18. Déc. 1591. 14. Oâ. 1592. 7. Mai. 1593. 5. Juin 1595. 14. Aout. 1597.	Henri, duc de Guise. Duc de Longueville. Henri IV. roi de France. Henri IV. Lesdiguieres. Nogaret, seigneur de la Valette. Henri, duc de Bouillon. Lesdiguieres. Henri IV. Lesdiguieres.	Montmorenci Thoré. Ligueurs, duc d'Aumale. Charles, duc Mayenne. Charles, duc de Mayenne. Charles, duc de Savoie. Ch. Em. duc de Savoie. Lorrains. Amblise. Rodrigo de Toiede. Velasco, C de Cast. Ch. Em. duc de Savoie.

Anc, 20. 7. 49. 54. Amiens, 6. est. Villermur, 19. 12. 43. 48. Paris, 300. sud. Rié, Luçon, 32. nord ouest. Veillane, 25. 2. 44. 53. Turin, 11. est. Caignan, 25. 16. 44. 43. Turin, 8. sud. Avein, 23. 4. 50. 28. Liège, 14. sud-ouest. Ponte di Lenza, Parme, 5. est. Rotofredo, Plaisance, 5. est. Fornavento, Novare, 6. nord-est. Fertieres, Befançon, ouest.	19. Août 1597. 19. Oct. 1597. 16. 17. Av. 1612. 10. Juillet 1630. 6. Août 1630. 20. Mai 1635. 3. Mars 1636. 15. Mars 1636. 12. Juin 1636. 24. Juin 1637.	Henri IV. Leques, Meffillac, Chamb. Louis XIII. roi de France. H. D. de Montmorenci. Montmorenci Ethiat. Chatillon Brezé. Piem. marquis de Villa. François. D. de Savoie, Crequi. D. de Weimar.	Esp. Contreras. Scipion, duc de Joyeuse. Béty de Rohan Soubise. Piem. prince de Doria. Victor Amé, duc de Savoie. Prince Thomas de Savoie. Esp. Louis d'Est. Esp. marquis de Caracena. marquis de Leganés. Général Mercy.
Montbaldon, Asti Leucate, 20. 41. 41. 56. Narbonne, 16. sud. Rhinfeld, 25. 27. 47. 39. Basse, 10. est. Wirthenviell, 25. 25. 48. 21. Strasbourg, 13. 1. Thannes, 24. 50. 47. 53. Strasbourg, 40. sud-ouest. Blamont, 24. 31. 48. 37. Paris, 180. est. Turin, 25. 25. 44. 48. Paris, 324. sud-est. Arras, 20. 26. 50. 17. Paris, 91. nord. Taragone, 18. 59. 41. 12. Madrid, 216. est. Wolfsburel, 28. 16. 51. 10. Vienne, 323. N.O.	8. Sept. 1637. 28. Sept. 1637. 2. Mars 1638. 10. Août 1638. 15. Oct. 1638. 7. Nov. 1638. 11. Juin 1640. 2. Août 1640. 10. Juin 1641. 16. Juin 1641.	Victor Amé, duc de Savoie. Schomberg. Bern. duc de Saxe Weimar. Weimar. Weimar. Duc de Longueville. Comte d'Harcourt. Châtillon. La Mothe Houdancourt. J. B. Budes de Guebriant.	D. Martin d'Aragon. D. de Cardonne. Serbelloni. J. de Werth Savelli. Duc Savelli. Ch. duc de Lorraine. Duc Savelli. Marquis de Leganés. Lamboi. Espagnols. Archiduc Léopold.
Hessendam, 28. 32. 52. 3. Alberstade, 15. N. O. Kempfen, 24. 5. 50. 18. Cologne, 31. N. O. Villairanca, 19. 20. 41. 21. Madrid, 224. est. Ray, 23. 27. 47. 35. Paris, 159. Sud est. Lerida, 18. 10. 41. 30. Madrid, 183. est. Rocroi, 22. 11. 49. 55. Reims, 45. sud ouest. Fribourg, 25. 43. 48. 8. Paris, 228. est. Lorens, 19. 17. 42. 11. Madrid, 243. nord est. Alerheim, 28. 25. 48. 51. Donavert, 9. nord. Zufmarthausen, 28. 20. 48. 27. Aubourg, 11. O.	23. Août 1641. 17. Janv. 1641. 31. Mars 1642. 19. Sept. 1642. 7. Oct. 1642. 19. Mai 1643. 3. 4. 9. Ao. 1644. 22. Juin 1645. 3. Août. 1645. 17. Mai 1648.	J. B. Budes de Guebriant. Comte de Guebriant. La Mothe Houdancourt. Maréchal comte de Grancey. La Mothe Houdancourt. Louis, duc d'Enguien. Duc d'Enguien. Comte d'Harcourt. Duc d'Enguien. Turenne Wrangel.	Comte de Broc. Lamboi. Cardonne, marquis de Porat. Baron de Cey. Marquis de Leganés. Esp. Mello. Général Merci. Espagnols. Mercy. Melandier tué.
Iens, 20. 31. 50. 17. Arras, 7. nord-ouest. Rethel, 22. 4. 49. 33. Reims, 20. sud-ouest. S. Robert, 18. 49. 45. 19. Limoges, 31. sud. Dunes, 20. 2. 51. 2. Paris, 135. nord. Tolhuis, 23. 45. 51. 53. Amsterdam, 60. E. I. E. Sintzhim 26. 31. 49. 15. Heidelberg, 12. I. I. E. Senef, 21. 51. 50. 30. Bruxelles, 21. sud. Ensheim, 25. 21. 48. 32. Strasbourg, 5. sud-ouest. Turekchim, 25. 2. 48. 7. Strasbourg, 35. sud-ouest. Cassel, 20. 10. 50. 48. Ypres, 16. ouest.	10. Août 1648. 15. Déc. 1650. 12. Fév. 1653. 14. Juin 1658. 12. Juin 1672. 16. Juin 1674. 11. Août 1674. 4. Oct. 1674. 5. Janv. 1675. 11. Av. 1677.	Duc d'Enguien. Maréchal du Pleffis-Praslin. Pompadour. Viconte de Turenne. Louis XIV. Viconte de Turenne. Duc d'Enguien. Viconte de Turenne. Viconte de Turenne. Ph. duc d'Orléans.	Esp. général Beck. Henri, viconte de Turenne. Mecontens. Jean d'Autriche. Hollandois Wirtz. Duc de Lorraine Caprata. Guil. prince d'Orange. Duc de Bourbonville. Elect. de Brandebourg. Guil. prince d'Orange.
Nialap, 40. 5. 48. 10. Budes, 155. ouest. Minden, 26. 39. 52. 20. Vienne, 387. N. O. Feurus, 21. 10. 50. 28. Namur, 16. ouest. Staffarda, 25. 5. 44. 35. Saluces, 4. nord. Leuze, 21. 19. 50. 34. Mons, 12. nord-ouest. Steinkerque, 21. 45. 50. 37. Mons, 12. nord-est. Phortzheim, 26. 16. 48. 55. Heidelberg, 31. sud. Roumont, 23. 16. 50. 2. Luxembourg, sud-ouest. Neervinde, 20. 40. 50. 47. Louvain, 16. E. E. La Marfaglia, 25. 6. 44. 47. Turin, 9. sud-ouest.	10. Oct. 1677. 20. 26. Jn. 1679. 2. Juil. 1690. 28. Août 1690. 28. Sept. 1691. 23. Août. 1691. 7. Août 1691. 8. Sept. 1691. 29. Juillet 1693. 24. Oct. 1693.	Boham. Maréchal de Crequi. Maréchal de Luxembourg. Catinat. Duc de Luxembourg. Duc de Luxembourg. Maréchal duc de Lorges. Marquis d'Harcourt. Duc de Luxembourg. Catinat.	Allemands. Brandebourgeois. Prince de Waldeck. Victor Amé, duc de Savoie. Cavalerie Hollandoise. Guil. prince d'Orange. Duc de Wirtemberg. 4000. Allemands. Guil. prince d'Orange. Victor Amé, duc de Savoie.
Verges, 20. 43. 41. 58. Madrid, 303. est. San Feliu, Barcelonne, 7. ouest. Santa Victoria, Parme, 15. nord-est. Eiembirn, Ambert, sud-est. Spirbach, 26. 5. 49. 16. Spire, 2. ouest. Hochstett, 28. 13. 48. 40. Donavert, 10 O. I. O. San Sébastiano, Pavie, 24. sud. Calcinato, Brescia, Est. Castiglione, 28. 33. 45. 24. Rome, 672. nord. Lavel, 23. 20. 50. 48. Macitrich, 2. ouest.	27. Mai 1694. 14. Juill. 1697. 26. Juill. 1702. 11. Mars 1703. 15. Sept. 1703. 21. Sept. 1703. 4. Oct. 1703. 19. Avril 1706. 9. Sept. 1706. 2. Juill. 1747.	Anne, duc de Noailles. Duc de Vendôme. Philippe V. roi d'Espagne. Elect. de Baviere. Comte de Tallard. Electeur de Baviere. Duc de Vendôme. Duc de Vendôme. Comte de Medavi. Louis XV.	Espagnols. Velaico, viceroi de Catalogne. Iruperieux. Vifcouth. Comte de Stirum. Prince de Hesse-Cassel. Comte de Stirum. Vifcouth. Revventlau. Prince de Hesse Cassel. Duc de Cumberland.

GRANDS CAPITAINES.

NOM, TITRE, ET DATE DE LA NAISSANCE.	PATRIE, LONG. ET LAT. ET DIST. DE LA PATRIE A UN LIEU CONNU.	LIEU ET DATE DE LA MORT.	DATE ET NOM DE LA BATAILLE GAGNEE.
Clovis I. roi de France, 464. Clodomir, roi d'Orléans, 494. Landri, maire du palais, Pepin Heristel, 16. Déc. 714. Charles Martel, 691. Charlemagne, 2. Avril 742. Ch. le Chauve, r. de Fr. 13. Juin 823. Louis II. roi de Germanie, Eudes, roi de France, Richard de Bourgogne.	Jupil. Cressil sur Oise, Aix la Ch. 23. 54. 50. 47. Vienne, o. n. o. Francfort, 26. 24. 49. 58. Par. 258. c.	Paris, 25. Nov. 511. Voiron, 1. Mai 524. Cressil, 15. Oâ. 741. La Chapelle, 28. Janv. 814. Brios, 6. Oâ. 877. Francfort, 20. Janv. 880. La Fere, 3. Janv. 898. 1. Sep. 921.	496. Tolbiac. 1. Mai, 524. Voiron. 593. Trucc. 687. Teftri. 21. Mars 717. Vinci. * Sept. 778. Lichefi. 25. Juin, 841. Fontenoi. 8. Oâ. 876. Meyen. 24. Juin 889. Montfaucon. 31. Mai 899. Argenteuil.
Fouques III. comte d'Anjou. Geoffroi II. comte d'Anjou. Geoffroi III. comte d'Anjou. Guillaume, duc de Normandie, 1028. Robert Guiscard, duc de la Pouille. Bohemond, prince d'Antioche. Godefroi de Bouillon, r. de Jer. 1070. Raimond, comte de Toulouse. Baudouin de Boulogne, roi de Jer. Baudouin IV. roi de Jer. 1161.		Metz, 21. Juin. 1040. S. Nicolas d'Angers; 14. N. 1060. S. Gervais, 20. Sept. 1087. Prom. d'Ater, 17. Juil. 1085. Fév. 1111. Jerusalem, 10. Juil. 1111. Mont-Pelerin, 11. Fév. 1105. Laris, Avril 1118. 1185.	6. Juil. 1018. Pontlevoi. 20. Sept. 1033. S. Jouin. 20. M. 1061. Chefboutonne. 4. Oâ. 1066. Haltein. 18. Oâ. 1082. Durazzo. Mai 1083. Joannina. 11. Août 1099. Ascalon. * 1. Juil. 1120. Tortose. 7. Oâ. 1100. Le Chien, riv. 15. N. 1177. Montgisard
Simon, comte de Montfort. Phil. II. roi de France, 22. Août 1165. Louis VIII. roi de France, 3. Sept. 1187. Raimond, C. de Toulouse, Juil. 1197. S. Louis, roi de France, 25. Av. 1215. Raoul de Clermont, feig. de Nefle. Philippe IV. roi de France, 1293. Philippe VI. roi de France, 1293. Gaston Phorbus, comte de Foix, 1332. Bertrand de Guesclin, con. de Fr.	Paris, 20. o. 48. 51. Poissi, 19. 42. 48. 56. Paris, 13. E. Fontainebe. 20. 20. 48. 24. 30. Paris, S. E.	Devant Toulouse, 27. Juin 1218. Mantes, 14. Juil. 1223. Montpensier, 8. Nov. 1226. Milhau, 27. Sept. 1249. Devant Tunis, 25. Août 1270. Courtrai, 11. Juil. 1302. Fontainebleau, 29. Nov. 1314. Nogent leRorr. 22. Ao. 1350. 2. l. d'Orthez, * 5. Août 1391. Châteaun. de Randon. 11. 1380.	13. Sept. 1213. Muret. 27. Juil. 1214. Bovinos. 27. Jl. 1214. la Roche aux M. * 1. Juin. 1216. Bellegarde. 22. Juil. 1242. Taillebourg. 14. Août 1285. Baniuls. 13. Août 1297. Furnes. 25. Août 1320. Montcaffel. 3. Déc. 1362. Launac. 23. Mai 1364. Cocherel.
L. de Fr. D. d'Anjou, 23. Juil. 1339. Charles, VI. roi de Fr. 3. Déc. 1368. L. d'Anjou, roi de Naples, 7. Oâ. 1377. Jean Stuart, comte de Buchan. Jean d'Orléans, C. de Dunois, 1403. Jean, dit Poton, feig. de Saintrailles. L. Dauphin de France, 3. Juil. 1423. Philippe III, D. de Bourg. 30. Juin 1396. Jean d'Anjou, D. de Calabre, 7. J. 1426. Ch. D. de Bourgogne, 10. Nov. 1433.	Vincennes, 20. 6. 48. 5. Patis, E. S. E. Paris. Toulouse, 19. 6. 43. 36. Par. 3 16. S. O.	Bari, 20. Sept. 1384. Paris, 21. Oâ. 1412. Angers, 29. Avril 1417. A Verneuil, 17. Août 1424. Lays, 24. Nov. 1468. Bordeaux, 7. Oâ. 1461. Plessis-les-Tours, 30. Ao. 1483. Bruges, 15. Juin 1467. Barcelonne, 27. Juil. 1471. Devant Nanci, 5. J. 1477.	1. Sept. 1377. Aimet. 27. Nov. 1381. Rotebeck. 19. Mai 1411. Roccafecca 21. Mars 1422. Baugé. 18. Juin 1419. Patat. Mai. 1435. Gerberoi. Août 1444. S. Jacques. 22. Juil. 1453. Gavre. 6. Juil. 1460. Sarno. Oâ. 1467. Bructin.
Ph. de Creveœur, feig. de Querdes. Louis sire de la Tremoille. Robert Stuart, feig. d'Aubigné. Ch. VIII. roi de France, 30. Juin 1470. L. XII. roi de France, 27. Juin 1462. Gast de Foix, D. de Nemours, 10. D. 1489. Franç. I. roi de France, 12. Sept. 1494. Fr de Bourb. c. d'Enguien, 23. S. pt. 1519. Pierre Stozzi. Henri II. roi de France, 31. Mars 1518.	Amboise, 19. 58. 49. 54. Par. 63. N. Blois, 19. o. 47. 35. Paris 72. S. Mazeras. Coignac, 17. 20. 45. 42. Par. 216. S. O. La Fere. S. Germain, 19. 45. 48. 54. Par. 4. S. O.	La Bresse, 1494. Devant Pavie, 24. Fév. 1525. 1544. 1498. Paris, 1. Janv. 1515. Dev. Ravennes, 11. Av. 1512. Rambouillet, 31. Mars 1547. La Rocheguiou, 23. Fév. 1545. Dev. Thionville, 20. Jn. 1558. Paris, 10. Juillet 1559.	Août 1479. Enguinegat. 28. Jl. 1488. S. Aubindu Corm. 21. Juin 1495. Seminara. 6. Juil. 1495. Fornoue. 14. Mai 1509. Agnadef. 11. Avril 1512. Ravennes. 14-15. Sept. 1515. Marnignan. 14. Avril 1544. Ceritoles. 24. Mars 1554. Chiufi. 13. Août 1554. Renti.

Blaise de Montluc; 1505. Anne, D. de Montmorenci, 15. M. 1492. Guillaume, vicomte de Joyeuse. B. Raimond de Sim. f. de Gord. 18. N. 1513. Henri, duc d'Anjou, 19. Sept. 1551. H. de Lorraine, D. de Guise, 31. D. 1550. H. d'Orléans, D. de Longueville, 1568. H. IV. roi de France, 13. Déc. 1553. Fr. de Chabanes, marq. de Curton. Fr. de Bonnes, D. de Lefdig. 1. Av. 1543.	Chantilli, 29. 9. 49. 13. Senlis, 6. E. Fontainebleau. Pau, 17. 7. 43. 18. Paris, 348. S. S. O. S. Bonnet, 22. 45. 44. 43. Gap. 9. N. S. O.	Estillac, * 26. Juil. 1577. Paris, 12. Nov. 1567. Coulfa, Janv. 1592. Montelimar, 21. Fév. 1578. Saint Cloud, 2. Av. 1589. Blois, 23. Déc. 1588. Amiens, 29. Avril 1595. Paris, 14. Mai 1610. Mars 1605. Valence, 28. Sept 1626.	Juillet 1562. Targon 10. Nov. 1567. S. Denis. 25. Mars 1568. Montlin. 20-22. N. 1557. Chalte. 13. Mars 1569. Jarnac. 10. Oâ. 1575. Dormant. 17. Mai 1589. Senlis. 14. Mars 1590. Ivry. 14. Mars 1590. Iffoire. 18. Sept. 1591. Pontcharre.
Bern. de Nogar. feig. de la Valett. 1553. H. de la Tour, D. de Bouill. 28. S. 1555. Ch. de Gontant, duc de Biron. Louis XIII roi de Fr. 27. Sept. 1601. Henri de Schomberg, 7. Juil. 1575. H. D. de Rohan, 21. Août 1579. Ch. Sire de Crequi. Arm. Nomp. de Caum. de la Force, 1594. Ch. Dumas, marquis de Thianges. Ch. de Schomberg, D. d'Halluin.	Joze. Clermont. Fontainebleau. Blaise, 15. 5. 1. 47. 29. Paris, 180. S. O.	Roquebrune, 11. Fév. 1592. Sedan, 25. Mars 1623. Paris, 31. Juil. 1602. S. Germain, 14. Mai 1643. Bourdeaux, 17. Nov. 1632. Kunigsfeld, 13. Av. 1638. Dev. Bremo, 17. Mars 1638. La Force, 16. Déc. 1675. Charonne, 26. Juin 1638. Paris, 6. Juin 1656.	18. Déc. 1591. Vieux. 14. Oâ. 1590. Beaumont. 25. Sept. 1596. Bucquai. 6. Mars 1629. Sures. 1. Sept. 1632. Castellana. 27. Juin 1635. Val de Lera. 17. Mars 1636. Tornavento. 18. Mar. 1636. Ravon. 31. Mars 1637. Jallierez. 28. Sept. 1637. Leuciez.
H. d'Orl. D. de Longuev. 27. Av. 1595. Bernard, duc de Saxe Weimar. Fr. de l'Hôpital, feig. du Hallier, 1593. C. de la Porte, feig. de la Meilleraye, 1608. F. H. de Lorr. C. d'Ilarc. 20. M. 1601. Jean B. Budes, C. de Guebriant, 1602. Philippe la Mothe Houdencourt, 1605. Louis de Bourbon D. d'Enguien, 1621. T. F. de Savoie, pr. de Carign. 12. D. 1596. H. de S. Néaire, duc de la Ferté, 1599.	Le Plessis Budes, saint Brieu. Paris.	Rouen 11. Mai 1663. Neubourg, 18. Juil. 1639. Paris, 20. Avril 1683. Paris, 8. Fév. 1664. Royaumont, 25. Juil. 1666. Rotvveil, 24. Nov. 1643. Paris, 24. Mars 1657. Fontainebleau, Déc. 1686. 22. Janv. 1656. La Ferté, 27. Sept. 1681.	10. Juin 1638. Poligni. 25. Oâ. 1638. Thaux. 4. Avril 1639. Poluacote. Aout 1639. 20. Nov. 1639. la Rea. 17. Janv. 1642. Krenpen. 31. Mars 1642. Villainca. 19. Mai 1643. Rocroi. 17. Oâ. 1645. Pro. 9. Oâ. 1650. la Vallée.
Céf. de Choiseuil. C. du Plessis Pr. 1597. J. Rouxel, C. de Grancey, 7. Juil. 1602. Ch. de Mouchy, marq. d'Hocquincour. H. de la Tour, v. de Touraine, 13. S. 1611. Louis XIV. roi de Fr. 5. Sept. 1638. G. Aldonced Durfors, d. de Lorges 1650. Ph. de Montaut, D. de Navailles, 1619. Fr. de Crequi, marq. de Marines. F. H. de Montmor. D. de Luxemb. 1628. N. Catinat, feig. de S. Gracien, 1. S. 1637.	Sedan, 22. 38. 49. 43. Paris, 114. N. E. S. Germain en Laye.	Paris, 23. Déc. 1675. Paris, 20. Nov. 1680. Dunes, 13. Juin 1685. Saspach, 27. Juil. 1675. Versailles, 1. Sept. 1715. Paris, 22. Oâ. 1702. Paris, 5. Fév. 1684. Paris, 4. Fév. 1687. Versailles, 4. Janv. 1695. S. Gratien, 23. Fév. 1712.	15. Déc. 1650. Rhetel. 23. Sept. 1653. la Rochereta. 3. Déc. 1653. Boreilla. 14. Juin 1658. Les Dunes. 12. Juin 1672. le Rhin. 1. Ao. 1675. Althenheim. 4. Juil. 1577. Elpolla. 7. Oâ. 1678. Kocberg. 1. Juil. 1690. Fleurus. 18. Août 1690. Stafarda.
Anne Jules, duc de Noailles, 1649. Camille d'Hautun, duc de Tallard. L. Joseph de Vendôme, 1. Juil. 1654. Je. L. Rouxel, C. de Medavi, 31. Mai 1655. Jacq. de Fitzjames, duc de Berrevich. L. Mar. du Maine, c. du Bourg, 14. S. 1655. Louis Heor, duc de Villars. 1652. Fr. comte de Coigni, 14. Oâ. 1672. Ch. Em. duc de Savoye, 27. Av. 1701. L. Fr. de Bourb. pr. de Conti, 13. Ao. 1717.	Paris Chalancey, 22. 44. 47. Langres, 16. S. O. Moulins, 20. 59. 46. 34. Paris, 142. S. Paris, 20. 0. 48. 51.	Versailles, 2. Oâ. 1708. Paris, 30. Mars 1728. Vinarox, 12. Juin 1712. Paris, 6. Nov. 1715. dev. Philibourg, Juin 1734. Tutin, Mai 1734.	27. Mai 1694. Verget. 15. Nov. 1703. Spire. 19. Avril 1706. Calciano. 9. Sept. 1706. Castiglione. 25. Avril 1707. Almanca. 26. Ao. 1709. Rumeribon. 24. Juil. 1712. Denain. 29. Juin 1714. Parme. 19. Sept. 1714. Guastalla. 30. Avril 1744. Montgita.
D. Carlos, r. des deux Siciles, 20. Ja. 1716. D. Philippe, D. de Parme, 15. Mars 1720. Louis XV. r. de France, 15. Fév. 1710. Dan. Fr. C. de Lautrec, maréchal de France. Maurice, comte de Saxe, 1696. L. Ch. C. le Tellier d'Estrées 1695. Viçor Fr. D. de Broglie, 19. Oâ. 1718. L. Jof. marq. de Montcalm, 18. F. 1712. Em. Armand, D. d'Aiguillon, 31. J1. 1720. Ch. de Rohan, pr. de Soubise, 16. J1. 1715.	Madrid, 13. 55. 40. 25. Paris, 567. Madrid. Versailles. Candiac, 21. 56. 43. 43. Nismes, 8. S. S. E.	Chambor, 30. Nov. 1750.	12. Juin 1744. Velletri. 30. S. 1744. Mad. dell'Oliva. 12. Mai 1745. Fontenoi. 13. Oâ. 1745. Joffeau. 13. Oâ. 1746. Raucourt. 26. Juil. 1757. Hastembert. 23. Juil. 1758. Sanderzhausen. 8. Juil. 1758. Triconderga. 13. Sept. 1758. S. Calif. 10. Oâ. 1758. Lutzeberg.

SIEGES.

VILLE ASSIEGEE, SA POSITION, ET SA DISTANCE.	COMMENCEMENT ET FIN DU SIEGE.	NATION ET GENE'RAL ASSIEGEANT.	NATION ET GOUVERNEUR ASSIEGE'.
Thionville, 23. 50. 49. 22. Paris, 154. Trin, 26. 1. 45. 8. Rome, 330. nord-ouest. Gravelines, 20. 12. 50. 50. Paris, 129. nord. La Morbe, Mirecourt, 21. ouest. Trevés, 24. 16. 49. 46. Paris, 177. est. Courtrai, 20. 57. 50. 52. 49. Paris, 126. nord. Longvvi, 23. 21. 49. 36. Paris, 132. est. Madrick, 19. 56. 51-2. saint Omer, 19. nord. Scoudorf, 26. 57. 48. 54. Vienne, 291. est. Tabingue, 16. 45. 48. 33. Paris, 267. est.	10. Avril 1643. 27. Septembre 1643. 29. Juillet 1644. 7. Juillet 1645. 20. Novembre 1645. 28. Janvier 1646. 12. Juillet 1646. 26. Août 1646. 9. Septembre 1646. 27. Fév. 17. Mars 1647.	François, duc d'Enguien. Prince Thomas de Savoie. Gaston, duc d'Orléans. Marquis de Villeroi. Henri, vicomte de Turenne. Gaston, duc d'Orléans. Marquis de la Ferté. Gaston, duc d'Orléans. Henri, vicomte de Turenne. Maréchal d'Hocquincourt.	Espagnols. Espagnols. Espagnols. Lorrains. Impériaux. Espagnols. Impériaux. Espagnols. Impériaux. Impériaux.
Chattes, 24. 10. 48. 17. Paris, 171. est. Montrond, Bourges, 20. sud. Valence, 26. 26. 45. 2. Paris, 338. sud-est Commerci, 23. 16. 48. 49. Paris, 126. est. Rethel, 21. 5. 49. 33. Paris, 90. nord-est. Bourdeaux, 16. 57. 44. 50. Paris, 267. S. O. Sainte-Menshould 22. 33. 49. 5. Paris, 96. est. Befort 24. 32. 47. 38. Paris, 195. est. Stenai, 22. 54. 49. 31. Paris, 117. est. Clermont, 22. 44. 49. 2. Paris, 105. est.	1. Ao. 17. Sept. 1651. 28. S. 1651. 28. Ao. 1652. 21. Juin. 16. Sept. 1652. 19. 26. Juin 1653. 5-9. Juillet 1653. 31. Juil. 1653. 24. Oct. 16. Nov. 1653. 21. D. 1653. 23. F. 1654. 24. Jn. 1653-6. Av. 1654. 26. Oct. 1653. 24. Jl. 1654.	Maréchal de la Ferté. Palluau Clairambaut. Ducs de Mod. & de Mercœur. Brinon. Vicomte de Turenne. Duc de Vendôme. Maréchal de la Ferté. Maréchal de la Ferté. Fabert. Maréchal de la Ferté.	Lorrains. Troupes de Condé Gerfan. Espagnols. Troupes de Condé. Troupes de Condé. Mécontens. Mécontens Montal. Impériaux. Mécontens. Mécontens.
Puicerda, 19. 31. 42. 31. Paris, 281. sud. Castillou, 20. 43. 42. 9. Madrid, 306. N. E. Landreci, 21. 20. 50. 7. Paris, 90. sud-est. Condé, 21. 16. 50. 27. Paris, 108. nord-est. La Capelle, 21. 37. 49. 50. Paris, 90. nord-est. Montmedi, 22. 2. 49. 35. Paris, 126. est. Dunkerque, 20. 2. 51. 3. Paris, 135. nord. Bergue - S. Vinox, 20. 6. 50. 58. Paris, 132. N. Mortara, 26. 29. 45. 9. Rome, 256. N. O. Marfal, 24. 17. 48. 42. Paris, 168. est.	13-21. Oct. 1654. 8. Ju. 1. Juil. 1655. 20. Jn. 15. Juil. 1655. 1655. 19-27. Sept. 1656. 17. Jn. 6. Août. 1657. 25. Mai. 15. Juin 1658. 29. Jn. 1. Juil 1658. 8. Ao. 27. Sept. 1658. 4. Sept. 1663.	Prince de Conti. Prince de Conti. Turenne, la Ferté. Turenne, la Ferté. Turenne, la Ferté. Maréchal, de la Ferté. Henri, vicomte de Turenne. Henri, vicomte de Turenne. D. de Modene & de Navaille. Maréchal de la Ferté.	Espagnols. Espagnols. Espagnols. Espagnols. Espagnols. Espagnols. Marquis de Leyde. Espagnols. Espagnols. Lorrains.
Gigeri, 23. 32. 37. 8. Alger, 150. est. Mafecik, 23. 30. 51. 40. Vienne, 447. O.N.O. Maeftich, 23. 24. 50. 50. Paris, 177. nord-est. Besançon, 23. 46. 47. 18. Paris, 177. sud-est. Dole, 23. 12. 47. 9. Paris, 165. sud-est. Salins, 23. 36. 46. 58. Paris, 183. sud-est. Limbourg, 23. 45. 50. 38. Paris, 180. est. Bellegarde, 20. 28. 42. 26. Paris, 378. sud. Aire, 20. 3. 50. 38. Paris, 108. nord. Valenciennes, 21. 12. 50. 21. Paris, 102. nord.	22. Juillet 1664. 15. Mai 1672. 15-29. Juin 1672. 7-15. Mai 1674. 31. Mai-6. Juin 1674. 14-22. Juin 1674. 13-21. Juin 1675. 22-27. Juillet 1675. 25-31. Juillet 1676. 9-17. Mars 1677.	Duc de Beaufort. Vicomte de Turenne. Louis XIV. Louis XIV. Louis XIV. Duc de la Feuillade. Duc d'Enguien. Comte de Shomberg. Maréchal d'Humieres. Louis XIV.	Maures. Hollandois. Hollandois. Francomtois. Francomtois. Francomtois. Hollandois. Espagnols. Espagnols. Espagnols.
Cambrai, 20. 54. 50. 11. Paris, 87. nord. S. Omer, 20. 5. 50. 45. Paris, 114. nord. Lichtemberg, 25. 13. 48. 52. Strasbourg, 20. N.O. Luxembourg, 23. 43. 49. 40. Paris, 156. est. Manheim, 26. 14. 49. 24. Paris, 240. est. Frankendal, 26. 7. 49. 28. Paris, 243. est. Campredon, 19. 48. 42. 19. Madrid, 270. est. Nice, 24. 57. 43. 42. Paris, 369. sud-est. Montmeillan, 23. 35. 45. 27. Paris, 252. S.E. Rofes, 20. 50. 42. 8. Madrid, 312. est.	21. Mars 5. Avril 1677. 1-20. Avril 1677. 8-15. O3. 1678. 17. Mai-7. Juin 1684. 9-11. Nov. 1688. 17-18. Nov. 1688. 19. 23. Mai. 1689. 26 31. Mars 1691. 18. Nov. 21. Déc. 1691. 1-9. Juin 1693.	Louis XIV. Philippe, duc d'Orléans. Maréchal de Crequi. Maréchal de Crequi. Louis, Dauphin de Viennois. Anne, duc de Noailles. Catinat. Duc de Noailles.	Espagnols. Espagnols. Impériaux. Espagnols. Palatins. Palatins. Espagnols. Sicmontois. Savoyards. Esp. D. Pedro de Robl.

Ofalrich, 20. 21. 43. 44. Madrid, 285. E. Castelfolite, 20. 10. 42. 10. Madrid, 282. E. Barcelone, 19. 52. 41. 26. Madrid, 258. E. Berfello, Regio, 17. nord-ouest. Arco, Trente sud-ouest. Brisach, 25. 31. 48. 6. Paris, 222. est. Suze, 24. 38. 45. 5. Rome, 312. nord-ouest. Verceil, 26. 4. 45. 15. Rome, 272. nord-ouest. Ivrée, 25. 24. 44. 18. Rome, 295. N. O. Verug, 25. 19. 41. 3. Rome, 278. nord-ouest.	20. Juil. 1694. 6-8. Sept. 1694. 1697. 23. Juil. 1703. 5-17. Août 1703. 1703. 29. Mai 12. Juin 1704. 14. Jn. 21. Juil. 1704. 2. 30. Sept. 1704. 12. O. 1704-9. Av. 1705.	Maréchal de Noailles. Maréchal de Noailles. Duc de Vendôme. Duc de Vendôme. Duc de Bourgogne. Duc de la Feuillade. Duc de Vendôme. Duc de Vendôme. Duc de Vendôme.	Espagnols. Espagnols. Prince de Darmstadt. Impériaux. L. colonel de Nigrelli. Impériaux, comte d'Arco. Piémontois. Piémontois. Piémontois.
Chivas, 25. 23. 45. 2. Rome, 285. N. O. Brihuega, 15. 3. 40. 45. Madrid, 39. N. E. Xa-iva, 18. 10. 38. 57. Madrid, 201. sud-est. Lerida, 18. 10. 41. 30. Madrid, 183. est. Tortose, 18. 7. 40. 51. Madrid, 174. est. Denia, 18. 6. 39. 0. Madrid, 198. sud-est. Alicante, 17. 41. 38. 15. Madrid, 207. E. Gironne, 20. 31. 41. 57. Madrid, 291. est. Venafque, 18. 16. 42. 29. Madrid, 216. N. E. Castelleon, 18. 22. 42. 45. Comminges, 20. S. S. E.	13. Jn. 30. Juillet 1705. 9. Déc. 1706. 20-25. Mai 1707. 2-13. Oâ. 1707. 21. Jn-11. Juil. 1708. 12. Nov. 1708. 1. D. 1708. 17. Av. 1709. Janv. 1711. 11-16. Sept. 1711. 3. Oâ. 1711.	Duc de Vendôme. Philippe V. roi d'Espagne. Baron d'Asfeld. Philippe, duc d'Orléans. Philippe, duc d'Orléans. Chevalier, d'Asfeld. Chevalier d'Asfeld. Duc de Noailles. 140. Catalans, m. d'Arpajon. Marquis du Rosel.	Piemontois. Stanhope. Espagnols, Autrichiens. Espagnols, Autrichiens. Espagnols, Autrichiens. Espagnols, Autrichiens. Espagn. Autrich. & Anglois. Comte de Tallenbach. D. Martin de Sola. Aragonois méconnus.
Marchienne, 24. 59. 50. 24. Douai, 9. E. N. E. Douai, 20. 44. 50. 23. Paris, 96. nord. Le Quenoi, 21. 15. 50. 15. Paris, 96. nord-est. Bouchain, 20. 58. 50. 17. Paris, 93. nord. Landau, 25. 48. 49. 9. Paris, 228. est. Philifbourg, 26. 12. 49. 10. Paris 246. est. Pizzighitona, Milan, 36. est sud-est. Novare, 26. 20. 45. 16. Rome, 268. N. O. Milan, 26. 58. 45. 20. Rome, 254. N. O. Menin, 20. 27. 50. 48. Paris. 123. nord.	* 1. Août 1712. 14. Août. 8. Sept. 1712. 18. Sept. 4. Oâ. 1712. 9-19. Oâ. 1712. 24. Jn-20. Août 1713. 1. Jn-18. Juil. 1713. Déc. 1713. 5-7. Janv. 1714. 15-30. Déc. 1714. 28. Mai-4. Juin. 1744.	Maréchal de Villars. Maréchal de Villars. Maréchal de Villars. Maréchal de Villars. Marquis d'Asfeld. Maréchal de Villars. Marquis de Coigni. Maréchal de Villars. Maréchal de Noailles.	Hollandois. Hollandois Homages. Hollandois. Hollandois. Impériaux. Baron de Wurgen. Autrichiens. Autrichiens. Maréchal Visconti. Baron d'Echem.
Furnes, 20. 19. 51. 5. Paris, 138. nord. Demont, 25. 0. 44. 19. Saluces, 14. sud. Rhinfeld, 25. 38. 47. 45. Paris, 224. est. Fribourg, 25. 43. 48. 8. Paris, 228. est. Constance, 27. 2. 47. 53. Paris, 282. est. Tournai, 21. 3. 50. 17. Paris, 108. nord. Ipres, 20. 33. 50. 53. Paris, 126. nord. Gand, 21. 17. 51. 5. Paris, 147. nord. Oudenarde, 21. 13. 50. 52. Paris, 129. nord. Sersayalle, 26. 48. 44. 44. Rome, 212. N. O.	7-10. Juil. 1744. 17. Août 1744. Sept. 1744. 22. Sept. Nov. 1744. Sept. 1744. 25. Av. 20. Juin. 1745. 18-27. Juil. 1745. 11-15. Juil. 1745. 18 22. Juil. 1745. 25. Juil. 2. Août 1745.	Comte de Clermont. Prince de Conti. Chevalier de Bellife. Maréchal de Coigni. Comte de Clermont. Louis XV. Louis XV. Lovvendalh. Lovvendalh. Seve, L. G.	Hollandois. La Verdiers. Autrichiens. Autrichiens. Autrichiens. Dorth. baron de Bouch. Hollandois. Baron de Kifgen. Hollandois, Anglois. Autrichiens.
Dendermonde, 21. 39. 51. 2. Gand, 13. est. Ostende, 20. 31. 51. 11. Bruges, 10. ouest. Tortone, 26. 34. 44. 54. Rome, 242. N. O. Nieupoort, 20. 25. 51. 9. Paris, 141. nord. Ath, 21. 24. 50. 38. Paris, 120. nord est. Bruxelles, 21. 58. 50. 52. Paris, 141. nord-est. Anvers, 21. 57. 51. 13. Vienne, 504. O N. O. Mons, 21. 33. 50. 28. Paris, 108. nord-est. S. Guilain, 21. 17. 50. 28. Paris, 111. N. E. Charleroi, 22. 6. 50. 17. Paris, 126. N. E.	11 12. Août 1745. 10 23. Août 1745. 8. Août-3. Sept. 1745. 31. Août-5. Sept. 1745. 2-8. Oâ. 1745. 7-10. Fév. 1746. 25-31. Mai 1746. 24. Jn-11. Juil. 1746. * 24. Juil. 1746. 16. Juil-2. Août. 1746.	Duc d'Harcourt. Lovvendalh. Maréchal de Maillebois. Lovvendalh. Clermont-Gallerande. Maréchal de Saxe. Comte de Clermont, prince. Prince de Conti. Marquis de la Fare. Prince de Conti.	Hollandois. Retz-Chandos. Piémontois. Hollandois. Comte de Wurmbach. Comte de Lannol. Autrichiens. Comte de Nava. Autrichiens. Hollandois.
Namur, 22. 36. 50. 17. Paris, 141. nord-est. L'Écluse, 20. 54. 51. 19. Bruges, 9. N. N. E. Sax de Gand, 21. 21. 51. 15. Gand, 12. nord. Philippine, 21. 18. 51. 18. Gand, 15. nord. Santberge, 21. 37. 51. 19. Gand, 19. nord-est. Hulst, 21. 36. 51. 16. Gand, 17. nord-est. Villefranche, 21. 59. 43. 52. Paris, 372. S. E. Vintimille, 25. 16. 43. 45. Rome, 250. N. O. Ber op Zoom, 21. 46. 51. 30. la Haye, 35. S. Lillo, 21. 51. 51. 15. Vienne, 501. O. N. O.	12 30. Sept. 1746. 17-22. Av. 1747. 17-30. Av. 1747. 17. Av. 5. Mai 1747. 9. Mai 1747. 9-11. Mai 1747. 11. Juin 1747. 27. Jn-1. Juil. 1747. 14. Juil-16. Sept. 1747. 2-12. Oâ. 1747.	Comte de Clermont. Comte de Lovvendalh. Comte de Lovvendalh. Comte de Montmorin. Marquis de Contades. Marquis de Contades. Maréchal de Bellife. Maréchal de Bellife. Comte de Lovvendalh. Lalli, brigadier.	Crommelin. Lambrecht. Hollandois. Hollandois. Hollandois. La Roque. Piémontois, Rossi, L. Piémontois. Baron de Croasbron. Vaffi, Thierri, G. m.

CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT.

NOM DU CHEVALIER, SON TITRE, POSITION DU TITRE.	DATE DE LA PROMOTION.	PATRIE ET DATE DE LA NAISSANCE.	LIEU ET DATE DE LA MORT.
Ph. Em. de Lorraine, duc de Mercœur, Clermont, 25. sud. Jaq. de Crussol, duc d'Uzès, 22. 5. 44. 1. Narbonne, 77. nord-est. Ch. de Lorraine, duc d'Aumale, 19. 24. 49. 44. Rouen, 30. N. E. Honorat de Savoie, marquis de Villars, Lyon, 15. nord-est. François, comte d'Escars, Limoges, 28. sud-ouest. Jean d'Escars, C. de la Vauguion, 18. 23. 45. 43. Limoges, 25. O.S.O. Fr. de Balzac, feig. d'Entragues, Clermont, 16. nord-est. Philibert, feig. de la Guiche, 21. 54. 46. 31. Autun, 16. sud. Louis de S. Gelais, feig. de Lansac, 17. 6. 45. 3. Bourdeaux, 13. N. Jean d'Ebrard, baron de S. Sulpice, Cahors, 13. est-nord est.	31. Déc. 1578. 31. Déc. 1579.	Nomeni, 9. Sept. 1558. 20. Juin 1540. 25. Janv. 1555. 1513.	Nuremberg, 19. F. 1602. Paris, 3. Sept. 1584. Bruxelles, 1631. Paris, 1580. * Escars, 1596. 21. Sept. 1595. Après 1605. Lyon, Fête Dieu, 1607. Oâ. 1589. 5. Nov. 1581.
Berr. de Salignac, feig. de la Mothe-Fenelon, 19. 2. 44. 59. Cahors, 24. N. J. de Leumont, feig. de Puygallard, 18. 35. 44. 3. Lectoure, 19. est. Nic. d'Angennes, feig. de Rambouillet, 19. 29. 48. 38. Chartres, 18. N. E. Arm. de Gontaut, bar. de Biron, 18. 36. 44. 43. Sarlat, 22. sud-fud. O. Fr. de la Baume, comte de Suze, 22. 27. 44. 11. S. Paul; Chât. 4. S. E. Ant. de Levis, comte de Caylus, Vabres, 5. est. Anne, duc de Joyeuse, 21. 53. 44. 21. Viviers, 20. ouest. Bern. de Nogaret, feig. de la Valette, Toulouse, 2. est. H. de Joyeuse, comte de Bouchage, 23. 5. 45. 46. Bellei, 10. O. N. O. Louis d'Arboise, comte d'Aubijoux, Clermont, 19. S. O.	31. Déc. 1580. 31. Déc. 1581.	 1520. 1524. * Caumont, 1553. Toulouse, 1507. 1536.	 Après 1599. Après Fév. 1611. Epernai, tué 16. JI. 1592. Montelim, 21. Ao. 1587. 26. Av. 1586. Coutras, 20. Oâ. 1587. Roqbrune 11. Fév. 1592. Kivoli, 28. Sept. 1608. 20. Oâ. 1654.
Fr. de Valette, feig. de Parisot. Fr. de Caffillac, feig. de Cessac, Cahors, 2. ouest. Fr. de Chabannes, marq. de Curton, 17. 21. 44. 52. Bourdeaux, 17. est. Fr. feig. de S. Neaire, Clermont, 11. sud-sud-ouest. Jean de S. Lari, baron de Termes, 18. 12. 43. 18. Aufsch, 25. sud. Louis Adhemar, comte de Grignan, 22. 34. 44. 20. Die, 31. S. O. Adrien Tiercelin, feig. de Brosse, 18. 23. 47. 35. Tours, 22. N. Giraud de Mauléon, feig. de Gourdan, 18. 9. 43. 4. Comming. 3. N. N. E. Jaq. de Loubens, feig. de Verdale, Lavaur 18. sud-est. L. de Berton de Crillon, 22. 55. 48. 8. Carpentras, 9. nord-est.	31. Déc. 1584. 31. Déc. 1585.	 Mars, 1543.	16. Fév. 1586. 21. Juin 1593. 1604. Avant 1596. 1586. Grignan, 1. Ao. 1598. Mouzon, 1593. 14. Sept. 1593. Avignon, 1615.
Fr. de la Jugie, bar. de Ricux, 20. 17. 43. 17. Narbonne, 18. O. N. O. Fr. L. d'Agout, comte de Sault, 23. 6. 44. 7. Carpentras, 15. E. N. E. Gab. Nompars de Caumont, C. de Lauzun, 18. 10. 44. 42. Agen, 25. N. N. O. H. de Pardaillan, feig. de Montespan, 18. 28. 43. 7. Comming. 16. E. N. E. Jean du Chatelet, feig. de Thons, Besançon, 60. nord. David Bouchard, vic. d'Aubeterre, 17. 45. 45. 17. Périgueux, 22. O. Roger de S. Lari, bar. de Termes, 18. 13. 43. 29. Aufsch, 15. S. Antoine, feig. de Roquelaure, 18. 8. 43. 48. Aufsch, 5. N. Fr. de la Magdelaine, m. de Ragni, 21. 32. 47. 28. Autun, 34. S. Claude de l'Isle, feig. de Marivaux, 19. 43. 49. 14. Poissy, 20. sud.	1. Janv. 1595.	30. Avril 1535. 1551. Mars 1542. 1545. 25. Avril 1552.	Sisteron, * 21. N. 1586. 1613. 1589. Aubeterre, 20. Ao. 1593. 1646. Lectoure, 9. Juin 1625. 1626. 17. Mai 1598.
Gilbert, feig. de Chazeron, Clermont, 7. nord. Ch. de Luxembourg, C. de Brienne, 22. 9. 48. 21. Troyes, 19. E. N. E. Guill. de Gadagnes, feig. de Botheon, Lyon, 30. E. Louis de l'Hôpital, marquis de Vitri, 20. 28. 48. 38. Meun, 8. N. E. Pons de Lauzières, feig. de Themines, Cahors, 18. N. E. Anne de Lévis, duc de Ventadour, Limoges, 48. E. S. E. Jaq. Mitre, comte de Miolans, Grenoble, 60. nord-est. J. Fr. de Faudoas, C. de Belin, 17. 51. 47. 52. le Mans, 8. sud. Bertr. de Baylens, bar. de Poyane, 16. 47. 43. 46. Acqs, 9. E. N. E. J. Fr. de la Guich, feig. de S. Geran, Moulins, 12. S. E.	5. Janv. 1597. 2. Janv. 1599. 31. Déc. 1619.	 1553. 1549. 1569.	23. Nov. 1605. Lyon, Nov. 1598. Londres, 1511. Aurai, 1. Nov. 1627. La Voûte, 3. Déc. 1622. Septeme, 9. Mai 1606. La Palice, 2. Déc. 1632.

<p>Bert. de Vignoles, dit la Hire, 16. 37. 43. 49. Acqs, 5. cit. Antoine de Gramont, 16. 30. 42. 28. Acqs, 20. sud. Melchior Mitte, m. de S. Chamond, 22. 9. 45. 27. Paris, 220. S. E. Léon d'Albert, feig. de Brantes, 22. 27. 44. 13. Orange, 4. N. O. Ch. Sire de Rambute, 16. 26. 49. 59. Amiens, 20. O. N. O. Ant. de Buade, feig. de Frontenac, 17. 27. 44. 44. Bazas, 11. N. N. O. Fr. de l'Hôpital, feig. du Hallier, 19. 58. 48. 1. Sens, 39. O. S. O. Alex. de Rohan, m. de Marigni, 16. 20. 49. 7. Courances, 7. N. E. Ant. Hercule de Budos, m. de Portes, 21. 42. 44. 16. Uzer, 23. N. O. Ant. Coeffier, marquis d'Effiar, Moulins, 18. sud.</p>	<p>18. Jn. 1625.</p>	<p>1565. 1586.</p>	<p>Pेरrouc, 5. Oct. 1536. Août 1644. Paris, 10. Sept. 1649. 25. Nov. 1690. Paris, 13. Janv. 1633. 1666. Privas, tué, Mai 1629. Luzençans, 27. Jn. 1631.</p>
<p>Louis de Valois, comte d'Alais, 21. 45. 44. 8. Narbonne, 70. N. E. Jean de Nerancourt, C. de Vaubecourt, 22. 40. 48. 54. Châlons, 22. E. Philib. vicomte de Pompadour, 18. 55. 45. 26. Limoges, 24. sud. Guill. de Simiane, m. de Gordes, 25. 57. 43. 56. Cavaillon, 8. N. E. Fr. de Nagu, marquis de Varennes, Lyon, 21. N. N. O. Jean de Galard, comte de Brassac, 18. 46. 44. 21. Cahors, 20. S. O. Fr. de Noailles, comte d'Ayen, 18. 54. 45. 16. Limoges, 33. sud. Gaspard-Armand, vic. de Polignac, 21. 31. 44. 38. le Pui, 2. N. O. Louis, duc d'Arpajon, 20. 53. 44. 21. Mende, 11. sud-ouest. Just-Henri, comte de Tournon, 22. 29. 44. 5. Viviers, 36. N.</p>	<p>14. Mai 1633.</p>	<p>1579.</p>	<p>Paris, 13. Nov. 1653. 4. Oct. 1642. Nov. 1634. Sept. 1642. Lyon, 1636. Paris, 4. Mars 1645. Paris, 15. Déc. 1645. Several, Avril 1679. 14. Mars 1645.</p>
<p>Hector de Gelas, m. d'Ambres, 19. 23. 43. 44. Castres, 20. O. N. O. Henri de Baudean, comte de Parabere, 17. 36. 43. 28. Tarbe, 15. N. Jean de Monchy, m. de Montcavrel, 19. 32. 50. 30. Boulogne, 14. S. E. Ph. de Montaut, D. de Navailles, 17. 11. 43. 24. Lefcar, 6. S. E. Anne, duc de Noailles, Limoges, 50. sud-est. Fr. de Comminges, feig. de Gitaut, 18. 23. 43. 22. Comminges, 23. N. N. O. César-Phœbus d'Albert C. de Miolfens, 17. 17. 43. 22. Lefcar, 11. N. N. E. Fr. René du Bec, marquis de Vardes, 19. 25. 49. 27. Rouen, 24. E. S. E. Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, Lyon, 33. N. E. Ant. de Broulli, m. de Pienne, 20. 3. 50. 47. Ipres.</p>	<p>31. Déc. 1661.</p>	<p>1592. 1576. 1619. 1580. 1603. 1611.</p>	<p>12. Fév. 1645. La Moche, 11. Jn. 1633. 1. Oct. 1632. 31. Déc. 1661. Paris, 5. Fév. 1668. Paris, 12. Mars 1661. 3. Sept. 1676. 3. Sept. 1682. Paris, 20. Nov. 1693. Paris, 1. Nov. 1676.</p>
<p>Louis de Cardaillac, comte de Bioule, Cahors, 16. N. E. Scipion de Beauvoir, C. du Roure, 21. 30. 44. 11. Mende, S. E. Fr. de Montiers, C. de Merinville, 19. 45. 38. 19. Sens, 47. ouest. Jacq. Esthuer, C. de la Vauguion, 18. 22. 45. 43. Limoges, 25. O. S. O. Jean-Paul de Gourdan, comte de Vaillac, Cahors, 11. N. René Gaspard de la Croix, m. de Castries, 21. 39. 43. 41. Montpellier, 6. N. E. Henri Fr. de Poix, duc de Randan, Moulins, 30. sud. Léon Porier, duc de Tremes, 20. 44. 49. 5. Meaux, N. E. J. Bapt. de Caffagnet, m. de Tilladet, 17. 53. 43. 55. Auch, 18. N. O. Ph. de Courcillon, m. de Dangeau, 18. 53. 48. 63. Châteaudun, 9. N.</p>	<p>31. Déc. 1688.</p>	<p>1609. 1588. 1620. 1611. 1620.</p>	<p>1666. Paris, 18. Janv. 1669. Janv. 1671. S. Maigrin, 18. Av. 1671. Paris, 18. Janv. 1681. Castries, 21. Ao. 1674. 2. Fév. 1714. 9. Déc. 1701. Tué à Sr. 21. Ao. 1691. 9. Sept. 1730.</p>
<p>Claude de Thiard, C. de Biffi, 22. 20. 46. 30. Mâcon, 11. N. O. Ph. Auguste le Hardi, marquis de la Trouffe, 20. 45. 49. 2. Meaux, E. N. E. Ph. Em. Ferd. de Croui, C. de Solre, 21. 50. 50. 11. Mons, 17. S. O. Georg. de Monchi, m. d'Hoquin-court, 19. 35. 50. 1. Amiens, 20. O. N. O. Jean Audibert, comte de Luffan, 22. 3. 44. 9. Uzer, 9. N. N. O. Levis de Guiscard, C. de Guiscard, 20. 43. 49. 39. Noyon, 5. N. N. E. Camille d'Hofstun, duc de Tallard, 23. 46. 44. 27. Gap, 5. S. S. O. Ferdinand, comte de Marchin, Liège sud-est. Jeseph de Montesquieu d'Artagnan, 17. 41. 43. 25. Tarbe, 12. N. Ch. Fr. de Vintimille, comte du Luc, 24. 2. 43. 24. Frejus, 18. O.</p>	<p>1. Janv. 1696. 15. Mai. 1701. 2. Fév. 1703. 3. Juin 1714.</p>	<p>La Bourlie, 27. S. 1651. Lyon, 4. Fév. 1650. 1655. 1653.</p>	<p>Mets, 30. Nov. 1701. Oâ. 1691. 1718. Déc. 1689. Fév. 1711. 1720. Paris, 30. Mars 1718. dev. Turin, 7. Sept. 1706. 4. Janv. 1739. 19. Juillet 1740.</p>
<p>François, comte d'Estaing, Rhodéz, 14. N. Armand de Madaillan, m. de Laffay, 17. 8. 48. 26. le Mans, 38. N. O. Joach. de Montaigu, vicomte de Beaune, 21. 25. 43. 11. le Pui, 18. S. O. Jean de Montboissier, comte de Canillac, Mende, ouest. Jacq. de Caffagnet, m. de Fimarcon, 18. 11. 44. 3. Leçoure, 3. N. O. Ph. Ch. m. de la Fare, 21. 20. 44. 10. Alais, 17. ouest. Cl. Théoph. de Beziade, m. d'Avarel, 19. 15. 47. 44. Orléans, 17. S. O. L. de Raynor, marquis de Guerchi, 21. 2. 47. 58. Sens, 19. sud. J. de Monceaux, m. d'Auxi d'Hauvolle, 19. 36. 49. 31. Beauvais, 10. N. O. Ant. de la Pont, marq. de Savines, 24. 5. 44. 3. Embrun, 4. S. O.</p>	<p>15. Mai 1731.</p>	<p>1661. 1661.</p>	<p>20. Mars 1732. Paris, 21. Fév. 1738. Planzac, 16. Sept. 1746. 10. Av. 1739. Leçoure, 15. Mars 1730. Paris, 4. Sept. 1731. 6. Av. 1741. Paris, 1. Fév. 1743. 21. Mai 1745. Paris, 11. Av. 1741.</p>

ADDITIONS.

A D D I T I O N S.

Aux notes sur le voyage d'Aramon.

Page 14. ligne 6. Fumel envoyé par Henri II. à Constantinople, y arriva en Juillet 1547. Il espérait de succéder à Aramon dans l'ambassade de Constantinople.] La maison de Fumel devoit être placée dans l'histoire des grands officiers de la couronne, à l'article du maréchal de Termes : il y a apparence que les auteurs de cette histoire l'ont omise à cause qu'ils n'ont pas eu de bonne généalogie de la maison de Fumel. On va suppléer à leur défaut.

I. Bertrand, baron de Fumel, épousa en 1285. Brunissende de la Barthe, vicomtesse de la Barthe & des vallées d'Aure & de Magnoac, & en eut 1. Arnaud Guillem qui suit, 2. Bertrand, évêque de Nevers.

II. Sybille, mariée avec Bertrand de Durfort, seigneur de Clermont, 4. Gauflarde, qui épousa Roger de Montaut, seigneur de Montaut.

III. Arnaud Guillem, vicomte de la Barthe, baron de Fumel, épousa Mascarose d'Armagnac, fille de Gerard V. comte d'Armagnac, & de Marthe de Béarn : il en eut 1. Giraud de Fumel-la Barthe, vicomte de la Barthe, marié avec Brunissende de Lautrec, de laquelle il eut Jean de Fumel de la Barthe, vicomte de la Barthe, mort sans enfans, quoiqu'il eût épousé 1°. Marguerite de Medullan, héritière de la baronnie de Canconi, 2°. Jeanne d'Albret, Saure, qui épousa Gaston de la Roque, & Mascarose, mariée avec Jean, comte d'Astarac, 2. Arnaud Guillaume, évêque de Lectoure & puis d'Albi, 3. Roger de Fumel, baron de Fumel qui suit. 4. N. de Fumel, qui épousa N. d'Esclamas, seigneur de Pujols.

IV. Roger de Fumel, dit de la Barthe, baron de Fumel, continua de

porter le nom de son pere, & épousa avant l'an 1346. Marie, dame de Montefquieu en Querci, dont il eut :

IV. Pons, baron de Fumel, qui resta le 28. Août 1354. & épousa Anne Garvel de Pechguillem, & il eut de cette alliance :

V. Jean, baron de Fumel, qui testa le 2. Juillet 1384. & qui d'Anne de Durfort sa femme, eut Jean & :

VI. Pons, baron de Fumel, qui testa le 9. Décembre 1463. & qui épousa Catherine de Montaigu, dont il eut 1. Arnaud, baron de Fumel, héritier en 1466. de Bernard, son frere ; 2. Bernard, baron de Fumel qui suit, 3. Ménard, 4. Bernarde, 5. Toinette, 6. Anne de Fumel.

VII. Bernard, baron de Fumel, eut permission de Charles VIII. de réparer les fortifications de son château & de la ville de Fumel, que les Anglois avoient ruinée. Il testa le 11. Novembre 1498. & eut d'Antoinette Ramond, sa femme.

VIII. Jacques, baron de Fumel, qui resta en 1551. & fut marié avec Helene de Lezergues de Lufech. Il en eut 1. François, baron de Fumel qui suit, 2. Blanche, mariée avec Antoine de Vefins, vicomte de la Grave, 3. Jeanne, femme de Jean, seigneur de saint Project.

IX. François, baron de Fumel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de la garde de la porte de Francois I. & d'Henri II. gouverneur de Mariembourg, chevalier de saint Michel, fut fait prisonnier à la bataille de saint Quentin le 10. Août 1557. Henri II. l'envoya ambassadeur vers Soliman, sultan des Turcs. Le 24. Novembre 1561. il fut blessé d'un coup d'arquebuse par ses vassaux protestans de Fumel, & fut massacré le lende-

main. Il épousa Gabrielle de Verdun , & en eut, 1. François, baron de Fumel qui suit, 2. Joseph de Fumel ; qui fit la branche des seigneurs de Montaigu. Philippe de Fumel, marié avec Jean du Maine, seigneur d'Escandillac, fils de Jean & de Marguerite de Monceaux, héritière de Palune en Limosin.

X. François, baron de Fumel, capitaine de cent hommes d'armes, chambellan d'Henri III. chevalier de l'ordre, tué à la bataille de Courtras le 20. Octobre 1587. De Thou, dans la liste de ceux qui furent tués à la bataille de Courtras, le place immédiatement après Charles de Belleville. Les imprimeurs de de Thou oublièrent de mettre une virgule entre *Carolus Bella villa*, & *Fumelius* : & plusieurs demi-sçavans ne manquèrent pas de dire que le nom de famille de Fumel étoit Belleville. M. Carte dans sa belle édition de de Thou à Londres, a ignoré que Belleville & Fumel étoient deux personnes différentes. Les traducteurs de de Thou, quelque imparfait que soit leur ouvrage, ont distingué Belleville de Fumel. Celui-ci épousa Jeanne de Caumont, fille de Gabriel Nompar, comte de Lausun, & de Charlotte d'Estillac. Il en eut 1. Charles, vic. de Fumel qui suit, 2. François, seigneur de Taradel, qui fit branche. 3. Gabrielle, 4. Marie, 5. Charlotte, qui épousa Jean de Pompadour, baron de Laurieres, chevalier de saint Michel.

XI. Charles, vicomte de Fumel, eut avec ses freres & sœurs une gratification chacun de six mille écus : il fut colonel de douze enseignes de cent hommes chacune ; il épousa Anne de Montelquieu, & en eut 1. François, 2. Raimond, tué en combat particulier, 3. Louis, vicomte de Fumel qui suit, 4. Jacques, tué en combat particulier, 5. Marc de Fumel, seigneur de Marfils, qui fit branche, 6. Catherine, 7. Anne, 8. Charlotte, religieuse à N. D. de Villeneuve d'Agenois.

XII. Louis, vicomte de Fumel, marié avec Marguerite de Levis, fille de Jean de Levis, baron de Mirepoix, & de Catherine Cauler-Hauterive, & pere de 1. François-Joseph, vicomte de Fu-

mel, qui suit, 2. Marie, qui épousa en 1676. François-Joseph de Beauvoir, marquis de saint Aulaire, de l'académie Française, mort à l'âge de cent ans, 3. Catherine, religieuse carmélite.

III. François-Joseph, vicomte de Fumel, assassiné à la Réole à l'âge de vingt-huit ans, avoit été marié avec Marie Catherine d'Aulede, dont il eut, 1. Louis, comte de Fumel qui suit, 2. Delphin, capitaine de cavalerie, tué à la bataille d'Oudenarde en Juillet 1708. 3. Marguerite, qui épousa N. de Crusol.

XIV. Louis, comte de Fumel, mort le 10. Décembre 1749. marié en 1711. avec Catherine Thomas de Bertier, fille de François de Bertier, seigneur de S. Geniez, premier président du parlement de Toulouse, mort avant 1722. & de N. de Catelan, dont il eut Jean-Felix-Henri de Fumel, évêque de Lodeve, sacré le 25. Mai 1750. & :

XV. Joseph, marg. de Fumel, mestre de camp de cavalerie brigadier à la promotion du samedi 10. Février 1759. qui épousa en Mai 1748. Elizabeth Conti d'Argicourt, dont Marie-Louise Elizabeth de Fumel, née le 18. Juillet 1749:

Voyage de Charles IX. en France.

Page 71. lign. 24. Bataille de Poitiers.] La découverte du champ de cette bataille qui n'a été faite qu'en 1743. & dont on parle à l'occasion du véritable nom de Laure de Sade, faite en 1756. mérite quelques recherches. Les observations du sieur Bourgeois, avocat, pour prouver que la bataille, dire de Poitiers, s'est donnée à Beaumont au nord de Poitiers, & non à Beauvoir au sud de cette ville, sont excellentes, & la description qu'il fait du champ de bataille de Maupertuis un des meilleurs morceaux géographiques que je connoisse : mais il devoit y ajouter un plan de ce champ de bataille, & alors ce morceau auroit été parfait. La critique qu'il fait de l'édition de Froissart par Sauvage est très-mauvaise : il ne paroit pas avoir lu ni examiné les différentes leçons de Sauvage, & encore moins

ses notes. Celle où Sauvage fait une description du champ de bataille de Brignais est un chef-d'œuvre, & vaut presque autant que la nouvelle découverte du champ de la bataille de Maupertuis. Au lieu de critiquer Froissart, peut-être sans l'avoir lu, & sûrement sans l'avoir examiné, il faudroit exhorter les auteurs capables de le commenter, d'y travailler. Il y a des recherches immenses à faire sur cet historien, la plupart des noms des lieux & des personnes sont estropiés; & c'est pourtant le seul historien depuis 1326. jusques en 1400. où l'on trouve les événemens de ce siècle.

Itinéraire des rois de France.

Pag. 100. col. 2. lig. 31. après ces mots, 14. Février. ajoutez :

Louis XII. part de Blois, 18. Février 1499-1500. Autun, 114.

Le jour que Ludovic fut pris, le roi étant à la Tour du Pin en Dauphiné, eut à six heures du vespre le courier du comte de Ligny, que Ludovic étoit assiégé à Novare par les François, & qu'il ne pouvoit échapper.

Le lendemain 11. Avril, vigile de pâques fleuries, le roi étant aux champs entre Lyon & un village nommé saint Laurent, à trois lieues dudit Lyon, sur les trois heures après midi, arriva devers le roi la poste & lettres du cardinal d'Amboise, par lesquelles il apprit la prise du seigneur Ludovic; & à cause d'elle fit plusieurs voyages & oraisons à N. D. de Confort & autres églises de Lyon.

21. Juillet 1500. Départ de Lyon.

Rouane.

Marcillé les Nonains.

Pierrefite.

Cône, où Louis XII. s'embarqua sur la Loire.

Blois.

Châtillon.

Montargis.

Courtempierre, où il demeura quinze jours, passant le temps à la chasse des cerfs.

12. Août. Louis XII. courant un cerf

à bride abbatue, son cheval tomba & il se rompit une épaule.

Puiseau.

Milly.

Melun, où il séjourna jusqu'à la fin d'Août.

Blois, tout le mois de Septembre.

Sur la Loire à Nantes, où il demeura quinze jours.

Montagu.

Tours.

L'isle Bouchart.

Chinon.

24. Nov. Entrée à Tours. Séjour de dix jours.

Amboise : deux jours.

Blois, Janvier & Février 1501.

Fin de Février. Loches.

Moulins jusqu'au 25. Mars.

25. Mars 1501. Départ de Moulins.

Dijon, Beaune, Autun, Aulnoye, Tournus, Mâcon, Avril, & Mai.

2. Juin à Lyon.

10. Août. Mariage à Lyon de Claude de France avec le fils de l'archiduc.

18. Septembre. De Lyon, chasser en Dauphiné.

Fin d'Octobre. Départ de Lyon pour Blois.

1502.

3. Février. Départ de Blois pour Paris, où il fut jusques à pâques.

8. Avril. De Paris à Orléans.

Blois, Avril & Mai.

Fin de Mai. Départ de Blois.

8. Juin. A Lyon.

Grenoble, quinze jours.

3. Juillet. A Saluces.

8. Juillet. A Asti.

19. Juillet. Départ d'Asti.

Couche à Felisfan.

20. Juillet. A Valence.

A Vigiére : six jours.

Biagras.

28. Juillet. Sur bateaux à Milan.

Milan : onze jours.

8. Août. De Milan couche à Binasque.

9. Août. C. aux grandes Hôtels.

10. Août. C. à Pavie.

22. Août. Départ de Pavie.

Tortone, Nove, le Boëc.

Custeigneure, le bourg de Bufale.

26. à midi. Saint Pierre d'Arene,

F f ij

fauxbourg de Genes : y resta dix jours.

Ponte.

Bourg de Bufale.

Asti : deux jours.

Villeneuve d'Asti.

Pignerol.

Peruse.

Briancon.

Bourg Duifant.

Un bourg à deux lieues de Grenoble.

Grenoble, où il arriva d'Asti en six jours. Cinquante mille paisans ayant nettoiyé & élargi les chemins.

Le roi y resta huit jours.

Lyon tout le mois d'Octobre.

A la saint Martin à Loches. Le roi y resta jusques après Noel.

Blois, où il demeura jusques à la fin de Février 1503. dans son château qu'il faisoit faire tout de neuf.

3. Avril 1503. Etoit à Lyon, où l'archiduc Philippe d'Autriche arriva, & la paix y fut signée le 5.

Peruffis.

Pag. 6. lign. 24. Jean Massillan & Melchior Massillan se porterent dignement en conseil & autres affaires d'Avignon pendant la guerre de 1562. & de 1563.] Ils étoient tous deux fils d'Antoine Massillan, dit d'Aragon, consul à Avignon, dans la classe des ultramontains en 1549. & 1554. Jean & Melchior moururent sans alliance : mais leur frere Henri fut la tige d'une branche qui subsiste à Avignon en 1759. en la personne d'Henri - Joseph - Leon Massillan, seigneur de saint Veran & la Reinarde, ci-devant lieutenant de vaisseau. De la même branche sortit celle des seigneurs de Beauchamp près de Boulene. Gabrielle Massillan, dame de Beauchamp, épousa en 1758. N. de Piquet, marquis de Mejanes au diocèse d'Arles. Simon Massillan, dont la jonction avec les précédens n'est point marquée dans un mémoire envoyé d'Avignon, épousa Yolande de Brancas, fille de Charles, seigneur de Villosc & en partie d'Oise. Simon Massillan, leur fils, fut héritier de Charles-Pompée de Brancas

son oncle, capitaine au régiment de Marolles, qui resta à Thionville le 30. Août. 1652. & il transigea le 16. Avril 1650. & 2. Mai 1652. avec Gabrielle, de Brancas, dame de Simiane, sur les biens de Garice Nourri leur mere & ayeule resseignive. Paul-Antoine Massillan s'établit à Montpellier en 1570. & eut pour descendans Gilbert Massillan, juge-mage, & président du présidial de Montpellier, mort en 1758. qui épousa le 3. Mars 1734. Louise - Charlotte de Montcalm, sœur de Louis-Joseph, dit le marquis de Montcalm, commandant les troupes Françaises en Canada, si connu par la victoire de Ticonderoga où il battit le 8. Juillet 1758. vingt-quatre mille Anglois commandés par le général Abercrombi, n'ayant pas le tiers de François ou Canadiens, & N. Massillan, seigneur de Sanilhac au diocèse d'Uzès, qu'il acheta de N. Drummond-Melfort, petit-fils du comte de Luffan, chevalier du saint-Esprit.

Pag. 233. lign. 1. Serviez fut pris en Avril 1580. par le capitaine Rey de Castillon près de Bagnols ; mais un jeune garçon lui tira d'une fenêtre une arquebuse qui le tua. Les catholiques & huguenots pacifiques y envoyèrent du secours qui reprit le lieu & fit prisonnier les soldats de Rey.] Serviez fut assiégé d'abord après le 11. Avril 1621. par Brisson, que les huguenots de Nismes avoient élu pour leur gouverneur : mais le duc de Montmorenci y envoya le marquis de Portes, avec le régiment de Montmorenci, & le baron de Calvisson avec quelque cavalerie. Montmorenci & Calvisson attaquèrent les assiégeans, les battirent, leur ruèrent une centaine d'hommes, & leur prirent le seul canon qu'ils avoient. L'église de Serviez fut brûlée par les camifards le 7. Août 1703. Le dénombrement de la France de 1720. l'appelle Serviers, & lui donne quarante-trois feux. Doisy lui en donne autant & l'appelle Servieres, aussi-bien que le dictionnaire de la France, qui lui donne cent quatre-vingt-seize habitans. Serviez, selon la bonne orthographe, est une paroisse du diocèse & à une lieue à l'ouest-nord-ouest d'Uzès ; il a pour lon-

gitude 22. dégr. 1. min. 4. second. & pour latitude 44. d. 2. m. 10. s. Cette seigneurie fut érigée en marquisat en Juillet 1653. en faveur d'Henri de Porcelier, seigneur d'Ubaye, comte de Laudun & de Rochefort, seigneur de saint Roman, Vaquieres, sainte Cécile &c. habitant de Beaucaire: il vendit avec Louise d'Albenas, sa femme, dame de Serviez, la terre de Serviez le 13. Janvier 1672. à Jean-Baptiste d'Urre, marquis de Montanegue, pour le prix de cinquante-quatre mille livres, qui devoient être payé au président de Mesmes, en déduction de ce qui lui étoit dû pour la vente du comté de Rochefort qu'il avoit faite au seigneur d'Ubaye le 4. Mai 1668. Cette terre fut achetée par Philippe Causse, archidiacre de l'église de Nîmes, mort dans cette ville le 30. Mai 1707. âgé de 67. ans, ayant eu pour frere Jean-Pierre Causse, capitoul de Toulouse, qui mourut avant lui, & qui avoit épousé Françoise Forton, fille de Jean - Pierre Forton, qui étoit veuve le 22. Novembre 1723. & qui avoit eu pour enfans, 1. Pierre-Philippe, né le 23. Février 1687. 2. Philippe Causse, chanoine de Nîmes, prévôt de cette église en 1730. mort vers le mois d'Avril 1750. & Jean-Louis Causse, seigneur de Serviez, Juxton, Galliers &c. né le 16. Juillet 1699. marié en Juillet 1720. avec Catherine de Villar, fille d'André, seigneur de Vallongue, Gajan, & Savignargues, & de N. Calvas, & pere de Claude-François Causse de Vallongue, né le 11. Mars 1728. marié en 1754. avec N. Bauffet, nièce de l'évêque de Besiers, & de la même famille que N. Bauffet, auteur d'une relation manuscrite des troubles de Provence pendant la ligue; relation curieuse qui mérite d'avoir place dans les pièces fugitives, 2. Françoise Cécile, née le 23. Novembre 1723.

Gamon.

Pag. 11. lign. 17. La Condamine, château près d'Annonai, où les catholiques & les protestans arrêterent une treve le 25. Avril 1574.] La Conda-

mine est un château & un fief dans la paroisse de saint Julien-Molin - Molette en Forez & du diocèse de Lyon. L'almanach de cette ville de 1758. lui donne pour seigneur N. de Harenc de la Condamine. Mais comme on a omis le nom de baptême de ce seigneur, on ignore si c'est le même que Louis-Hector - Melchior - Marie de Harenc de la Condamine, qui acheta en Octobre 1755. de la maison de Sassenage, Ampuis, qui est un gros bourg dans la partie du Lyonnais appelée Cote-rotie, pays renommé par les vins & par ses abricots & ses melons. Ce château est un des plus beaux de la province. Le fief de Montils uni à cette terre est en route justice, & le château est très-beau.

Guerre civile en Languedoc.

Pag. 8. lign. 2. Joyeuse employa dans l'armée qu'il leva contre les protestans en Juin 1562. le baron de Fendeille, Conas, le baron de Rieux, & Villeneuve.] Fendeille étoit d'une ancienne famille du Languedoc, très-bien alliée, & qui mérite d'être mieux connue qu'elle ne l'est.

I. Harn Hébrail épousa Cécile de Cassillac, & eut pour fils.

II. Lucas Hébrail, marié avec Béatrix de Baulac, il passa une reconnoissance de sa dot le 27. Juin 1379. & en eut.

III. Luc, seigneur de Courtade & de Cornabuc au diocèse d'Albi, qui épousa en 1422. Comtesse de Goth, fille de Bertrand, seigneur de Rouillac & de Pierrecave, & de Jeanne de Lautrec: elle avoit pour quatrième ayeul Gaillard de Goth, seigneur de Pierrecave, qui étoit frere puiné de Bertrand de Gorch, archevêque de Bourdeaux, pape sous le nom de Clément V. mort au château de Roquemaure le 20. Avril 1314. Odet de Gorch, seigneur de Rouillac, de Pierrecave, du Palais, & de Bardinges, frere de sa femme, lui passa une obligation le 18. Juin 1440. & confessa le 31. Décembre 1448. devoir au même Luc Hébrail cent trois écus d'or



fol, qu'il lui avoit prêtés. Il passa titre nouvel à Salvi Hébrail, son neveu, le 26. Mai 1453. Luc Hébrail eut de Comtesse de Goth sa femme :

IV. Salvi Hébrail, marié le 3. Mars 1446. avec Marguerite de Cardaillac, fille d'Antoine, seigneur de Cardaillac & de Bioule, & de Jeanne Guerin du Tournel. Leur fils fut :

V. Pontus Hébrail, qui rendit hommage de ses terres de la Courtade & de Riviere en 1463. & laissa :

VI. François Hébrail, qui épousa Marguerite de Miglos, dame de Dalon, fille d'Arnaud de Miglos, seigneur de Dalon, sénéchal de Carcassonne, & de Catherine de Galpars. Leurs enfans furent François, mariée le 12. Août 1512. avec Guillaume de Courtete, seigneur dudit lieu, & :

VII. Pontus Hébrail, seigneur de Dalon, gentilhomme ordinaire chez le roi, capitaine du château de Beaucaire. Il épousa Jeanne de Fontaines, dame de Fendeille, au diocèse de saint Papoul, fille de Bertrand de Fontaines, seigneur de Fendeille & de Jeanne de Tersac : ils eurent pour enfans, 1. Antoine Hébrail, seigneur de Dalon qui suit, 2. Alexandre Hébrail, qui a fait la branche des seigneurs de Canast, rapportée après celle de son frere aîné, 3. Jean Hébrail, dit de la Courtade, substitué au nom & aux armes de Fontaines, épousa au château de Dalon, sénéchaussée de Carcassonne, diocèse de Mirepoix, le 14. Mars 1559. (1560.) avec six mille livres tournois de dot, Jeanne de Narbonne, fille de Bernard, marquis de Fimarcon, baron, de Talairan & de Villefalce, chevalier de l'ordre, & de Cécile de Mauléon sa premiere femme. Il mourut à la fin de 1562. & eut de sa femme Catherine Hébrail, qui épousa 1. Guillaume de Narbonne, baron de Campendu, mort en 1580. 2. Jean Beraud de Bassabar, seigneur de Pordéac, gouverneur de Verdun ; leur fille, Susanne de Bassabar de Pordéac, épousa le 15. Août 1611. Antoine, seigneur de Roquelauze, maréchal de France, mort à Lectoure le 9. Juin 1625. Jeanne de Narbonne, grand-mere de Susanne de

Bassabar, vivoit encore le 17. Août 1618. & étoit grand-mere & administreresse de Scipion de Bassabar, baron de Campendu, fils de Catherine de Fontaines sa fille, lorsque ce jour-là elle nomma un député aux états de Carcassonne pour la baronnie de Campendu ; 4. Jacques Hébrail, chevalier de Malthe le 26. Septembre 1567, commandeur de Morlas.

VIII. Antoine Hébrail, seigneur de Dalon, héritier de sa mere, capitaine du château de Beaucaire, testa le 22. Juillet 1584. Il épousa Louise de Rabastens, fille de François, vicomte de Paulin & de Jeanne d'Arpajon, & en eut Alexandre & Corbeiran Hébrail, chevalier de Malthe en 1556. du diocèse de Pamiers, pris par les Turs, & :

IX. Bertrand Hébrail, capitaine du château de Beaucaire, marié avec Anne de Roquefeuil, qui testa étant veuve le 16. Août 1650. & qui étoit fille de Charles de Roquefeuil, baron de Châteauneuf, & de François de Candiere. Il eut pour enfans, 1. Antoine-Louis qui suit, 2. Alexandre, chevalier de Malthe, tué près de Montauban en 1629. 3. Louis, sieur du Cros, 4. Antoine Scipion, 5. Philippe, chanoine, maintenus dans leur noblesse avec leur frere aîné le 19. Décembre 1668.

X. Antoine-Louis Hébrail, baron de Dalon, la Courtete, Rieux &c. épousa Jeanne de Montlezun, fille de Jean & de Catherine de Montpezat, fille de Jean de Montpezat, seigneur de S. Martori, Mantieu, Tajan, Tazan, Villemur, Tarastet, Estarbielle, & saint Marcel, diocèse de Comminges, & de Jeanne de sainte Colombe en Armagnac : il en eut Jean Gaspard Hébrail, seigneur de Dalon, qui épousa Anne de Montlezun, fille de Bernard de Montlezun, seigneur de Tajan, & de Catherine d'Escars, fille de François, seigneur de Merville, mort en 1606. & de Rose de Montal-Roquebrou. 2. Scipion Hébrail, chevalier de Malthe, & commandeur, qui survécut son frere aîné, & qui testa le 3. Août 1704. & le 3. Janvier 1705.

Seigneurs de Canast.

VIII. Alexandre Hébrail, second fils de Pontus Hébrail, seigneur de Dalon,

& de Jeanne de Fontaines, fut seigneur de Canast & de Broffes; tranfigea avec Antroine Hebrail, seigneur de Dalon, son frere, le 5. Février 1578. & testa le 18. Août 1591. Il avoit épousé le 6. Février 1558. Marguerite de Martres, fille de Jean de Martres, seigneur de la Fite, & de Jeanne de Terfac: il en eut, 1. Jean Hebrail, seigneur de Canast qui suit, 2. Blaise Hebrail, seigneur de Laval, gentilhomme de la chambre du roi, l'un des quarante-cinq d'Henri III. roi de France, eut le bras emporté d'un coup de canon au siège d'Arfens, & mourut le 18. Mai 1596. 3. Jeanne Hébrail épousa Jean Denos, seigneur de Montauriol en Lauragais.

IX. Jean Hebrail, seigneur de Canast, capitaine de cent hommes sur la démission du seigneur de Mauléon, battit les huguenots à Besplas près de Castelnaudarri, & y fut blessé de deux coups de pistolets. L'année suivante il prit par escalade le fort de Mirabel, dont la garnison fut passée au fil de l'épée. Il rendit hommage le 25. Mai 1611. de sa terre de Canast, située à une lieue de Castelnaudarri, à la reine Marguerite de Valois, comme comtesse de Lauragais: il épousa le 18. Octobre 1593. Diane de Monstron, fille de Jean, seigneur d'Escouloubre, au diocèse d'Aleth, & il en eut, 1. Scipion-César Hebrail, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Ventadour, blessé au combat de saint Germain en Vivarais, contre le duc de Rohan, mourut le 5. Mars 1628. 2. François Hébrail, seigneur de Lavail, 3. Louis Hebrail qui suit, 4. Jeanne, épousa N. de Foix, seigneur de la Mothe.

X. Louis Hebrail, seigneur de Canast, testa le 10. Décembre 1662. il avoit épousé le 29. Mai 1653. Jeanne Ducuq, fille de Jacques Ducuq, seigneur d'Issel, & de Jeanne de Gameville. Il en eut, César, François, Marguerite; & :

XI. Jacques Hebrail, seigneur de Canast, né le 13. Janvier 1657. mort le 21. Mars 1736. rendit hommage de la terre de Canast le 14. Février 1689. il épousa le 20. Mai 1698. Marie de

Ducuq, fille de François, seigneur de Ricaud, & d'Helene de Saurer: il en eut, 1. Jean-Baptiste Hebrail qui suit, 2. Jean-François Hebrail, né en 1714. capitaine dans le régiment de Vermandois, chevalier de saint Louis, se rendit maître d'une batterie de cinq pièces de canon, qui étoit sur le chemin couvert du fort saint Philippe à Mahon en Juin 1756. 3. Jacques Hebrail, né à Castelnaudarri en Juiller 1716.

XII. Jean-Baptiste Hebrail, seigneur de Canast, né le 29. Août 1711. officier au régiment de Picardie, blessé à la bataille de Parme le 29. Juin 1734. épousa le 11. Novembre 1737. Marie d'Aubiffon, fille de Jean-Germain d'Aubiffon de Durfort, & de Germaine du Faur, fille de Gabriel du Faur, seigneur d'Encins & en eut Jean-Germain-Marie Hebrail, né le 3. Février 1739. & Marie-Jacquette, née le 8. Octobre 1744.

Angoulême.

Pag. 16. lign. 18. Gournai ouvrit ses portes à Henri IV. qui venoit de Merlou. Ce prince y laissa pour gouverneur Rubempré avec sept compagnies de son régiment, & il revint à Gisors le 21. Août 1589.] Le duc de Mayenne ayant suivi Henri IV. non par le droit chemin, mais en tirant par la Picardie & passant près de Gournai, apprit que cette petite ville, à huit lieues de Rouen, étoit retenue par Rubempré avec sept à huit cents soldats du parti Navarrois, il fit approcher son artillerie le mardi 5. Septembre 1589. le lendemain mercredi elle battit de furie; la breche étant faite quasi raisonnable, Rubempré se rendit à la miséricorde du duc de Mayenne qui l'envoya prisonnier à Beauvais avec son lieutenant, le capitaine Fontaine, & M. de saint Mars, qui avoit été gouverneur du fort de Meulan. Gournai fut pillé par les Lanquenets qui faisoient la pointe: le lendemain jeudi 7. Septembre le duc alla coucher à trois lieues de-là avec l'armée, laissant pour gouverneur en la ville & château de Gournai le marquis de Menelai. C'est ainsi que la prise de

Gournai par le duc de Mayenne est rapportée dans une relation imprimée dans les mémoires de la ligue de l'édition in-4°. d'Amsterdam 1758. tom. 4. pag. 92 93. Le pere Griffet dans sa nouvelle édition de l'histoire de France du P. Daniela donné une note curieuse a l'occasion de la prise de Gournai : il dit que cette place fut emportée d'assaut malgré la vigoureuse résistance d'Adrien de Cossart Despiez, maréchal de camp, qui en étoit gouverneur pour le roi. Despiez trouva moyen de se sauver avec une partie de sa garnison dans son château de Ladoncourt, distant d'un quart de lieue de Gournai, & il rejoignit ensuite l'armée du roi. Le pere Griffet cite un mémoire manuscrit. Il seroit à souhaiter que les personnes qui ont eu quelques ancêtres ou quelques parens qui se sont distingués dans quelque action, dont les historiens n'ont fait que peu ou point de mention, donnassent de mémoires pareils à celui dont le pere Griffet a fait usage, l'histoire deviendroit bien plus claire qu'elle ne l'est. On trouve dans le nobiliaire de Picardie d'Haudiquet que Florent Cossart, seigneur des Piez, élection de Beauvais, fut jugé noble par arrêt du mois de Janvier 1668. Marguerite de Cossart, sa sœur, & marquise de Menestrel-Fuslay, étoit alors gouvernante des enfans de madame, duchesse d'Orléans. Ladoncourt est à une demi-lieue à l'est de Gournai : long. 19. d. 28. m. lat. 49. d. 31. m.

37-22. Le même jour 25. Septembre 1589. Ovins, fort vaillant homme, & ancien serviteur du roi, lui amena douze cents hommes de pied Ecois & soixante chevaux, qui firent rir les François, étant armés & vêtus comme les figures de l'antiquité représentées dans les vieilles tapisseries, avec Jacques de maille, & casques de fer couverts de drap noir, comme des bonnets de prêtres, se servant de musettes, & de haubois lorsqu'ils vont au combat.] Ce sont les mêmes montagnards d'Ecosse qui s'étant déclarés en Septembre 1745. pour le prince Edouard, fils du cheva-

lier de S. Georges, lui firent gagner plusieurs victoires sur les Anglois. Ils sont encore habillés comme le duc d'Angoulême les représente. Il y a un mémoire très-curieux sur leur maniere de vivre dans le journal étranger. Ovins doit être Jacques Colvil de Wemyffe, qui commandoit une troupe de cavalerie legere pour Henri IV. à la bataille de Coutras en 1587.

Mémoires d'Ambres.

Pag. 26, lign. 8. Mauzac pris par le duc de Joyeuse en Juin 1592. le seigneur de ce château avoit un jardinier dans la maison duquel on mit une caque de poudre & deux pétards, pour tâcher de faire sauter Joyeuse en l'y attirant, mais le projet fut découvert.] Ce seigneur de Mauzac s'appelloit Guillaume de Bar, il étoit aussi baron d'Islemade : il étoit poète, & composa plusieurs vers ramassés, sous le nom de *La musette chrétienne & rustique*. C'est un petit volume in-folio qui est déposé en manuscrit dans la bibliothèque de Genève. Il y a plusieurs sonnets & d'autres poésies dont on peut tirer quelques faits historiques. Il étoit né le 22. Juillet 1539. au lever du soleil : il accompagna Henri IV. dans toutes ses guerres, & il survécut à ce prince ; il avoit épousé le 20. Juillet 1557. Jacqueline de Lufignan, qui vécut mariée avec lui plus de cinquante ans, & mourut en 1608. Il eut pour fils :

Pierre de Bar, qui fut pere de :
Gratien de Bar, baron de Mauzac dont le fils :

Jean de Bar, baron de Mauzac, étant sorti de la forteresse de Pierrecise par ordre de Louis XIV. le 8. Mai 1688. se réfugia à Genève en 1704. Il avoit épousé le 8. Novembre 1664. Isabeau de Faure, & en avoit eu 1. Gratien de Bar, baron de Mauzac, capitaine en second de la compagnie des mousquetaires de Brandebourg, vivant à Genève en 1730. & mort avant 1738. & Iza-beau de Bar.

FIN.

SUITE DES ADDITIONS.

Baltazar.

Pag. 8. lign. 12. S. Luc se retire au-delà de Staffort.] Baltazar ou l'auteur de la guerre de Guienne ne détaille pas le siège de Miradoux & le combat du Perguain, aussi bien que le fait une relation que le comte d'Harcourt fit faire, & qui fut imprimée dans le temps. Elle dit que le comte d'Harcourt ayant eu avis au quartier de Bourdeilles en Perigord que les troupes du parti du prince de Condé avoient dessein de se saisir de Sarlat, & que pour mieux y réussir ils s'étoient avancés au pont de Terrasson, sur la Vellere, pour s'en rendre les maîtres, partit de Bourdeilles le 22. Février 1652. pour conserver cette place, dont la perte lui auroit été les moyens de passer la Dordogne à Domme, où il avoit envoyé quelques jours auparavant S. Abre pour assurer ce poste, & y faire assembler des bateaux, qu'il vint coucher à Coulaures sur la riviere de l'Isle à deux lieues de Perigueux, le lendemain 23. Février à Terrasson, & le troisième jour 24. Février il se rendit à Sarlat, & ses troupes le jour suivant 25. Février sur le bord de ladite riviere, ayant laissé à leur tête le comte de L'islebonne, lieutenant général, qu'il avoit joins deux jours auparavant. Un jour avant son départ de Bourdeilles il envoya Sauveboeuf, lieutenant général, avec 500. chevaux pour s'assurer des passages nécessaires à la marche de l'armée du roi ; & les mécontents qui avoient envoyé reconnaître Terrasson, apprenant la marche de cette cavalerie, se retirèrent au-delà de la Dordogne. Les habitans de Sarlat, rassurés par l'arrivée du comte d'Harcourt, n'hésiterent plus à se déclarer hautement pour le parti du roi. Le comte se disposant à passer la Dordogne, apprit que S. Luc, lieutenant général dans la haute Guienne, avoit reçu un échec, & que les régimens de Champagne & de Lorraine, qui s'étoient jettés dans Miradoux, petite ville en Arma-

gnac, y étoient assiégés par le prince de Condé ; il fit passer l'armée en deux jours, dans un fort médiocre nombre de bateaux : les mécontents ayant enfermé tous les autres le long de cette riviere, pour en rendre le passage impossible aux royalistes. Les marquis de Biron & de Vaillac, partisans des mécontents, s'avancèrent avec leurs régimens le plus près qu'ils purent de la Dordogne, à la faveur d'un ruisseau qui les couvroit : ils escarmoucherent quelques heures avec l'avant-garde de l'armée commandée par Sauveboeuf, lieutenant général, & Bellefonds, maréchal de camp de jour, qui fut blessé d'un escarmouche : le chevalier d'Aubeterre, aussi maréchal de camp, acheva l'ouvrage commencé par Bellefonds. Harcourt arrivant à Domme rencontra les députés d'Auvillar, petite ville du comté d'Armagnac, sur le bord de la Garonne, à deux lieues de Miradoux, & voulant s'assurer de ce poste important, il envoya Vallecourt, maréchal de bataille, lieutenant colonel de son régiment d'infanterie, avec des lettres à messieurs de Montauban, pour les obliger à lui donner des hommes & des bateaux pour les apporter en diligence à Auvillar. Les habitans ayant exécuté cet ordre avec beaucoup de zèle, Vallecourt arriva au moment qu'un parti considérable des troupes de Condé, commandées par Marfin, s'ouvroient Auvillar, seul endroit par où Harcourt pouvoit secourir Miradoux & sauver les régimens de Champagne & de Lorraine. Harcourt en partant de Domme avoit envoyé à Moissac, sainte Colombe, Marin, maréchal de camp, pour y assembler des bateaux & pour les faire descendre & se trouver au moment de son arrivée. Le 2. Mars Harcourt s'avança à mi chemin de Cahors, où le 3. il passa le Lor, & alla à la Bastide, qui en est à une lieue : le même jour il fut à Moncuc, & le 4. à Valence, vis-à-vis d'Auvillar, au-deçà de la Garonne ; il commença à la faire passer le même

G

Tome II. Mélanges.

soir , & le lendemain 5. Mars dès la pointe du jour toute l'armée passa , quoique le temps fût contraire. Il s'avança d'abord à Miradoux ; & le prince (sachant que la moitié de l'armée étoit passée , leva le siège & se retira à Stafort , sur la rivière de Laiçoure , & mit les troupes à côté de cette rivière. Marin , maréchal de camp , s'étoit jetté avec les régimens de Champagne & de Lorraine après le combat de S. Luc dans Miradoux , place dont les murailles étoient ouvertes en plusieurs endroits , & dépourvue de toutes sortes de vivres & de munitions. Condé comptoit de la réduire dans trois ou quatre jours ; mais Marin s'y défendit pendant quatorze. Le comte d'Harcourt partit d'Auvillar le 7. Mars , & se rendit à la ville de Lomagne pour y faciliter la jonction des régimens de Champagne & de Lorraine. Il y séjourna deux jours : il parut vouloir assiéger Beaumont , petite ville appartenante au prince de Condé , dans la vue de lui cacher le projet qu'il avoit de l'enlever dans ses quartiers. S. Luc , qui étoit vers Auch , eut ordre de venir du côté de Beaumont : pour lui il assembla toute l'armée à saint Léonard près de Laiçoure , & marcha à Florence le 11. d'où il repartit le lendemain 12. à la pointe du jour ; & sachant qu'il y avoit plusieurs défilés qui retarderoient des heures entières la marche , il pria le marquis de Fimarcon , gentilhomme de grande condition , & de grand crédit dans ces quartiers , & le sieur de Gouaix , maréchal de camp aussi fort accrédité , de faire remplir les fossés qui pourroient acourcir le chemin , & de faire faire des ponts sur les ruisseaux , de quoi ils s'acquitterent avec beaucoup de ponctualité. Le comte ne trouva aucun obstacle dans sa marche ; mais le chemin étant fort long , il ne put arriver que deux heures avant la nuit , son armée ayant fait avec beaucoup de gayeté cinq grandes lieues du pays avant les quatre heures du soir , & le prince n'en avoit eu aucun avis. La brigade de la Meilleraie avoit l'avant-garde , & étoit commandée par Sauvebœuf , lieutenant général , S. Abre , maréchal de camp en jour , Bougy , com-

mandant la cavalerie , & le chevalier de Crequi , maréchal de camp , qui devoit entrer en jour. Marin , maréchal de camp , voulut s'y rencontrer volontairement , les gentilshommes volontaires compoant un fort bon escadron , dont la conduite fut donnée à la Roque saint Chamarant , maréchal de camp , les gardes du comte d'Harcourt , commandés par Pocgniant se joignirent à l'avant-garde , Harcourt avec le comte de l'Islebonne , lieutenant général , & les maréchaux de camp , à la réserve du marquis de Vaillac , qui fut commandé comme sortant de jour pour faire suivre. L'arrière-garde marchoit à la tête de la brigade de la Vilette , qui suivoit celle de la Meilleraie , celle de Meirule ensuite , & après celle d'Anjou marchoient les troupes du marquis de saint Luc. Harcourt apprit pendant sa marche , par un parti qu'il avoit envoyé , que le quartier de Condé étoit à Stafort , celui de ces gardes & de ceux de tous les officiers généraux à Perguain , & celui de la gendarmerie à la Plume , à une grande lieue les uns des autres , & ses autres troupes dans des quartiers beaucoup plus près de la Garonne , & par conséquent plus éloignés de la marche des royalistes. Le comte d'Harcourt se fit conduire par des gentilshommes du pays qui lui servoient de guides , au milieu de ses trois quartiers , où étant arrivé , il commanda à Sauvebœuf de s'avancer près de Stafort pour charger les troupes qui sortiroient du quartier du prince de Condé ; au comte de l'Islebonne & au chevalier d'Aubeterre , maréchal de camp , de marcher avec la brigade de la Vilette , commandée par la Vilette , mestre de camp du côté de la Plume , pour entreprendre sur la gendarmerie du prince ; à S. Luc d'investir avec deux cents mousquetaires détachés de l'infanterie , & deux escadrons des brigades de Mercœur & de la Vilette , le quartier de Perguain , pendant qu'il demeureroit avec le reste des brigades de Mercœur & d'Anjou au milieu de tous pour secourir ceux qui en auroient besoin. Peu après Harcourt eut avis du comte de l'Islebonne que six escadrons

des mécontents qui étoient au quartier de la Plume se retiroient à la faveur de leur quartier plus avancé du côté de la Garonne : en même temps Sauvebœuf l'envoya avertir que le prince se retiroit à couvert de la rivière qui palloit en son quartier, & qu'il étoit par conséquent impossible de le quitter. Harcourt voyant approcher la nuit, ne crut par devoir séparer ses troupes, les mécontents pouvant joindre les leurs à leur gendarmerie & défaire le corps de celles des siennes qu'ils sépareroient. Il envoya ordre à l'Islebonne & à Sauvebœuf de revenir sur leurs pas, remettant au lendemain d'assiéger tous les gardes des généraux dans les quartiers de Perguain au nombre de quatre cents maîtres. Toute la nuit fut employée à empêcher que rien ne sortit de Perguain. A la pointe du jour Harcourt marcha avec les brigades d'Anjou, la Villette, & Merccour, & laissa celle de la Meilleraie avec les troupes de S. Luc & route l'infanterie devant Perguain. Les troupes qui la veille avoient fait plus de sept lieues & passé la nuit sans repaître, marquoient beaucoup d'ardeur. Cependant le prince de Condé marchoit en diligence pour mettre ses troupes à couvert de la Garonne. Il rencontra heureusement pour lui près d'Agen un grand nombre de batreaux, sur lesquels il fit passer ses troupes, & Harcourt ne trouva en-deçà de la Garonne que trois escadrons qui se retirèrent dans le fauxbourg d'Agen à la faveur de quelque infanterie. L'Islebonne & le chevalier de Créqui à la tête de la noblesse volontaire des gardes du comte d'Harcourt, des régimens d'Esclainvilliers & de Coudray-Montpensier, à la tête duquel étoit son mestre de camp, quoiqu'il fût maréchal de camp, avec tous les officiers de cavalerie, attaquèrent le fauxbourg, très-bien défendu par les mécontents, forcerent trois barricades, & poussèrent le reste à la rivière, où ceux qui ne trouverent point de batreaux se noyèrent. Beaucoup de gentilshommes de Quercy, volontaires, se distinguèrent à cette attaque. Dumey, qui commandoit les gardes du comte d'Harcourt, se dif-

tingua. Cette exécution se passa à la vue d'Agen. Harcourt passa le reste de la journée à Estilhac à la vue d'Agen, & y reçut beaucoup de prisonniers qui lui venoient de toutes parts. Le chevalier de Roquelaure, maréchal de camp dans l'armée du prince, quelques-uns de ses domestiques pris la veille, quelques officiers du régiment de Bourdeaux, & d'autres de la garnison de Brouage, qui avoient joint peu de jours auparavant le prince, furent du nombre de ses prisonniers. Le lendemain Harcourt apprenant que les assiégés de Perguain se défendoient opiniâtrément, partit d'Estilhac pour y aller; mais il trouva qu'à la persuasion de S. Luc, & par le manque d'eau, il commençoit à parlementer : en effet ils se rendirent le même jour, & fortirent le lendemain tous prisonniers de guerre. Harcourt donna la liberté à trois ou quatre officiers. Cinq cents chevaux & tout le butin furent distribués à toute l'armée, & les prisonniers envoyés à Laictoure & à Florence. Sauvebœuf qui étoit demeuré avec la brigade de la Meilleraie & l'infanterie devant Perguain, ayant voulu reconnoître la profondeur du fossé, fut blessé au bras gauche d'une mousquetade, qui blessa aussi Dufay, major au régiment d'infanterie d'Harcourt. Harcourt ayant appris que le canon du prince étoit resté dans le quartier de Stafort avec deux ou trois cents mousquetaires, envoya du Coudray-Montpensier, maréchal de camp en jour, avec les régimens de Champagne & d'Auvergne, commandés pour suivre la cavalerie, & deux cents chevaux; & pria M. de Fimarcon, seigneur de ce lieu de Stafort, d'y aller pour obliger les habitans à donner quelques marques de leur zèle & de leur fidélité; ils le firent avec beaucoup plus de fermeté qu'on n'auroit dû l'espérer d'une bourgeoisie. La garnison se rendit sans s'opiniâtrer à une fort longue résistance : les officiers se retirèrent chez eux, promettant de ne plus servir contre le roi; & les soldats prirent parti dans les troupes d'Harcourt. Fimarcon & du Coudray firent conduire le canon & les munitions de guerre restées à

Stafort au quartier du comte d'Harcourt, qui fit rassembler les chevaux de l'artillerie pris avec un grand nombre d'autres. Toutes les villes du pays d'Albret, même celles qui appartenoient au prince, portèrent leurs clefs au comte

d'Harcourt, qui passa six rivières dans sa marche, dont la moindre fut celle de l'Isle. Harcourt envoya le chevalier de Créqui porter cette dernière nouvelle à leurs majestés.

E R R A T A.

Voyage de Charles IX. en France.

Pag. 71. colonne 1. lign. 45. Salde, lisez ; Sade. lign. 47. Astonaud - Murs-Astoaud-Mars.
Ibid. col. 2. lign. 5. la belle-sœur de Sade-la belle Laure de Sade. ; 2. fauderie-fonderie.

Mémoires d'Angoulême.

Pag. 3. lign. 18. Malagni-Maligni.
17-3. Montcaffins-Montcaffin.
17-7. Estrunel-Estourmel.
17-24. Bouffy-Routci.

16-37. Montmorenci-Montgommeri.
 17-7. l'Orge-Logres.
 17-31. Havoit & Alligre-Halot & Alegre.
 17-33. Catillon-Châtillon.
 22-24. Martinville-Martin-église.
 26-25. genetraye-genet-bay.
 29-20. Ponte sac bourg-Pontefac, bourg.
 31-34. Vince-Vins.
 44-13. monsieur-madame.
 46-12. De Moncenenpou-Senarpont.

Tome I. Jugement sur la noblesse de Languedoc.

Pag. 151. lign. 17. Harene-Harenc.

